This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Library
of the
University of Wisconsin

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

ÉTUDES HISTORIQUES

Digitized by Google

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

REVUE

DES

ÉTUDES HISTORIQUES

SOIXANTE-DIXIÈME ANNÉE

1904

PARIS
ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS
82, RUE BONAPARTE, 82

Digitized by Google

Digitized by Google

662994
AP
.R449
E853
70

L'Empire carolingien

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

Comment Rome, dont Brennus avait violé le Capitole, dont Arminius avait écrasé les Légions, en vint-elle à appeler à restaurer l'Empire le roi des Gaulois, des Francs, des Germains, héritier de ces vainqueurs détestés, de ces « barbares grossiers », objets d'horreur pour Tacite ? Comment sur ce trône huit fois séculaire dressé par un Auguste, écroulé sous un Augustule, relevé trois siècles après sa chute, se comportèrent Charlemagne et sa postérité ? Tels sont les attractifs problèmes que tant d'historiens, — les Bayet, les Bryce, les Duchesne, les Dümmler, les Fustel de Coulanges, les Gasquet, les Giesebrecht, les Gregorovius, les Himly, les Lavisse, les Monod, les Sickel, les Zeller, — pour ne citer que des noms éminents, ont abordé tour à tour sans les avoir encore complètement élucidés. La France n'avait jusqu'ici produit aucune étude d'ensemble sur *l'Empire carolingien, ses origines et ses transformations.* C'est le vaste sujet que, précisément sous ce titre, vient de traiter le professeur Arthur Kleinclausz, de l'Université de Dijon [1].

Pour se tirer de cette tâche ardue, l'auteur a fait appel à la fois aux larges disciplines de l'école historique française, avec ses synthèses clarifiantes et ses conclusions précisées, et aux procédés analytiques et minutieux de l'école allemande, décortiquant, épluchant, décomposant tous les documents, criblant les miettes de l'histoire, au risque de perdre, parmi les infiniment petits, la notion générale du milieu, d'oublier, en nombrant les hôtes d'une fourmilière rencontrée au pied d'un arbre, de s'informer du nom de la forêt. Peut-être, à ce point de vue, des esprits chagrins reprocheront-ils à M. Kleinclausz cette abondance de références en petit texte, qui dépassent parfois la demi-page, et certaines déductions ingénieuses arrachées, par un effort de patience, à des bribes de documents.

1. Un vol. in-8 de 610 pages, Paris, Hachette, 1902.

Digitized by Google

Nous le défendrons pourtant sur ce double terrain, car si les sources sont rares, les textes ont été souvent dénaturés, et lorsqu'on les interroge avec insistance pour pénétrer leurs derniers secrets, c'est un acte de conscience louable que de mettre le lecteur à même de vérifier le degré de solidité des bases de l'édifice que l'on construit.

Comme l'architecte qui veut bâtir sur une de ces montagnes que la vrille patiente de l'industrie humaine a percées de galeries, M. Kleinclausz, pour établir les fondations de son monument, a dû chercher très loin le bon sol. Il ne s'est pas contenté de prendre pour point de départ le règne de Charlemagne, ni celui de Pépin, ni même l'époque de Justinien et de Narsès ; il débute par envisager, dans une introduction, la transformation politique, administrative et religieuse de l'Empire avec Constantin et Théodose, et le dualisme impérial du ve siècle. Le premier chapitre du *Livre des origines* montre comment, quand l'Empire romain disparut en 476, les Occidentaux reportèrent sur l'Empire byzantin cette sorte de vénération mystique, irraisonnée, que le prestige du Haut-Empire avait laissée derrière lui, tel un parfum d'encens resté dans un temple vide. Ce « culte de l'Empire », comme l'appelle M. Kleinclausz, tient à ce qu'en face des royautés barbares, païennes [1], hérétiques ou brutalement sauvages, le *Basileus* apparaît comme le gardien de l'orthodoxie, du droit des gens, de la jurisprudence inspirée par le christianisme, en un mot, comme le défenseur de la civilisation. Si les rois barbares eux-mêmes se laissent entraîner à solliciter le patriciat, preuve manifeste de la puissance envahissante de ce sentiment, combien n'est-il pas plus intense à Rome même, où l'attitude plus que déférente des papes à l'égard des empereurs tend à l'imposer comme une loi religieuse ! Pourtant, ce sentiment sera bientôt soumis à une dure épreuve. Justinien accable l'Italie de garnisons onéreuses et pillardes ; l'exarchat de Ravenne révolte le pays par son administration rapace et fourbe ; la seule œuvre utile entreprise,

1. Un point sur lequel il est bon d'insister, c'est qu'en France même, le paganisme était professé, sous Clotaire II, par des ducs exerçant le pouvoir au nom du Roi Très Chrétien. Les Frisons étaient encore païens au viiie siècle, comme les Saxons.

Digitized by Google

l'assainissement de l'*agro romano*, est anéantie par les terribles invasions lombardes contre lesquelles l'Empire est impuissant à protéger ses sujets.

Abusant de ce prestige même pour faire peser sur tous le poids d'un fonctionnarisme excessif et le joug d'une autocratie que n'arrêtaient plus ni le secret des consciences ni les arcanes de la théologie, le gouvernement byzantin, envahi par le rêve obsédant de l'impérialisme, légifère sur la casuistique, favorise les hérésiarques, exile ou emprisonne les papes qu'il a proclamés « les ennemis de la République ». La désaffection devait naître de tant d'entreprises hardies. Elle fit rapidement son chemin.

Les moines s'en firent, du reste, les propagateurs. Déjà Colomban d'Irlande objurguait avec véhémence un pape suspect de fléchir devant le Césarisme. C'est une formule qui paraît chère aux hagiographes, de rappeler le moment où les Francs s'affranchirent du droit romain, par ces termes hautains : « *Postposita Republica, sublatoque imperii jure, propria dominabantur potestate.* » Depuis Grégoire de Tours qui fait de Justin II le plus odieux portrait [1], les empereurs étaient traités sans ménagement dans ces écrits tant négligés depuis, mais qui formaient alors un corps de lectures populaires par excellence : *les gestes des saints.*

Isidore de Séville, un lettré nourri de la moelle des classiques latins, rend hommage au glorieux passé de Rome, « mais, se hâte-t-il d'ajouter, un tel passé n'est comparable qu'à l'éclat présent du royaume des Goths ». Puis, rappelant que Swintila Ier détruisit les derniers postes conservés par les Romains sur les côtes d'Espagne, ne va-t-il pas jusqu'à tirer cette conclusion méprisante : « Le voilà, ce soldat romain, à qui tant de nations et l'Espagne même furent soumises, devenu l'humble sujet de nos rois, *subactusque serviat illis Romanus miles!* » On sent ici le cri du triomphe libérateur, et l'*Historia Gothorum* fut un de ces livres qui franchirent vite les Pyrénées et les Alpes. Ainsi se perdait le respect. A Rome, les choses en étaient au point qu'en 713, un général hérétique ayant été

1. Justin II est le dernier empereur dont les années de règne servirent à dater les événements dans la France orientale. Les listes épiscopales de Cologne étaient d'abord synchronisées ainsi : « *Sunnoveus episcopus sub Anastasio principe.* » Mais après « *Remedius episcopus sub Justino imperatore* », on voit apparaître la chronologie des rois Francs : « *Cunibertus episcopus sub Sigisberto rege Francorum* » (Pertz, *Scriptores*, XIII, 286).

Digitized by Google

proclamé à Constantinople, le peuple romain décida de refuser ses monnaies et de rejeter ses édits, prit les armes et allait livrer bataille aux troupes byzantines, lorsque parvint la nouvelle d'une autre révolution amenant au trône un empereur orthodoxe. Mais, en 725, parut le fameux décret contre les images, lancé par le *basileus* iconoclaste, Léon l'Isaurien. Cet édit, comme l'a fort bien souligné M. Kleinclausz, n'était que le couvert sous lequel devait s'accomplir un plan bien plus vaste : « la suppression progressive des couvents, la direction de l'instruction publique enlevée aux moines et par conséquent à l'Église, l'introduction définitive de la langue grecque, bref, une réforme de toute la société dans le sens laïque ».

L'effet de pareilles mesures ne se fit pas attendre. Le pape et les évêques se refusèrent à observer l'édit. On voulut les contraindre à l'approuver. Alors un soulèvement général déchira l'Italie ; les agents impériaux furent massacrés ; et suivant les expressions textuelles du *Liber pontificalis* : « Édifiée sur la scélératesse de l'empereur, toute l'Italie résolut d'en élire un autre qui fût à elle, et d'aller l'installer à Byzance. »

Cette manifestation de 725 est bien la date d'un « déclanchement » désormais définitif : « Léon l'Isaurien avait détruit, par ses édits, ses menaces et ses violences, la dernière attache qui retenait à lui les provinces latines ».

La déchéance des Byzantins est consommée. Mais « l'Empire », l'idée impériale, tout cela subsiste. Qui prendra la direction politique de l'Occident ? Les papes interrogent l'horizon. Justement, à cette même date fatidique, de l'autre côté des Alpes, s'élève inopinément un pouvoir militaire, en des mains vaillantes et constamment victorieuses. C'est là, au versant des montagnes qui ferment la Lombardie, que Grégoire III tourne ses regards, évoquant le souvenir du psalmiste : *Levavi oculos meos ad montes, unde veniet auxilium.* C'est à Charles, ce bâtard de Pépin d'Héristal que ses comtemporains considèrent comme le *marteau des païens*, comme le *soldat du Christ*, que s'adressait déjà Grégoire II pour protéger Boniface et ses missionnaires[1]. Grégoire III va faire près de lui une

1. M. Kleinclausz a fort à propos relevé les termes des chroniqueurs du VIIIe siècle si favorables à Charles-Martel, qu'ils eussent volontiers canonisé. D'ailleurs c'est le premier chef d'État français qui ait eu un *confesseur en titre* : ce fut le moine Martin. Si Charles séquestra en des mains laïques les revenus de divers évêchés et d'autres

Digitized by Google

autre démarche significative : il lui envoie, comme Grégoire le Grand à Childebert Ier, les clefs du tombeau de saint Pierre, auxquelles s'attachait un renom miraculeux, et lui fait conférer, par le peuple romain, le patriciat. Ces démarches n'étaient pas, sans doute, aussi décisives que l'ont supposé GREGOROVIUS, LE HUÉROU, OZANAM et DOELLINGER : M. KLEINCLAUSZ se sépare d'eux prudemment, en écartant des conclusions excessives. Mais on doit au moins voir là une avance bien nette, justifiée par le péril où les attaques du roi lombard Luitprand mettaient la liberté de Rome et de la Papauté.

La marche des événements humains est rarement foudroyante. Ce qu'on essayait d'obtenir de Charles-Martel, ce à quoi le voyage d'Étienne II réussit en 754 à amener Pépin, c'était une intervention de la France s'exerçant contre les rois Lombards pour leur faire restituer l'exarchat de Ravenne et les villes arrachées par eux au patrimoine de la *Respublica romana* (car telle était encore l'expression consacrée). La seule perspective de l'appui de Charles Martel valut au pape d'obtenir de Luitprand, qui assiégeait Rome, une trêve de vingt ans. Astulphe, successeur de Luitprand, l'avait rompue, et les instances d'une mission byzantine envoyée par Constantin V pour rétablir la trêve furent méprisées. Décidé après cet échec de l'empereur, le voyage d'Étienne II en France était certes insolite ; c'était, en effet, la première fois que « l'Apostole » prenait la route de l'Occident et passait les Alpes, jusque-là franchies par ses seuls légats.

La critique moderne a reconnu qu'on avait exagéré la portée de cette démarche[1]. En revanche, elle a fortement établi la certitude d'un fait considérable par ses conséquences, et que la philosophie historique du XVIIIe siècle révoquait en doute. Ayant repris sur les Lombards, par la force des armes, l'exarchat de Ravenne, Pépin, au

bénéfices ecclésiastiques détenus par des partisans de Chilpéric II et de Rainfroi, on doit voir là moins une mainmise du pouvoir séculier sur le spirituel qu'une mesure politique contre des adversaires vaincus, mais encore dangereux. Saint Rigobert, par exemple, fut exilé pour avoir refusé d'ouvrir à Charles les portes de Reims.

1. Carloman Ier, frère de Pépin, qui s'était fait moine en Italie, après avoir abdiqué sa part de souveraineté, revenant en France pour s'opposer aux desseins du pape, fut arrêté par ordre de son frère et enfermé à Vienne, où il mourut peu après. M. KLEINCLAUSZ dit que « l'obscurité régnera toujours sur les véritables motifs de ce voyage ». Une chronique dit formellement que Carloman obéit à l'abbé du Mont-Cassin son supérieur, ami du roi Lombard, et prit pour prétexte la revendication du corps de saint Benoît.

Digitized by Google

lieu de le restituer à l'empereur, en fit don « à saint Pierre ». Il accroissait brusquement ainsi, dans des proportions aussi vastes qu'imprévues, cet ensemble de domaines connus sous le nom de *patrimoines*, dont une série de donations successives avaient enrichi la Papauté. Désormais, dans sa correspondance officielle, le pape désigne l'ancien territoire impérial d'Italie, l'ex-République romaine, par ces mots : *Noster populus reipublicæ Romanorum* [1]. L'archichapelain du roi des Francs, Fulrad, abbé de Saint-Denis, va porter les clefs de Ravenne sur le tombeau des Apôtres, et les réclamations des envoyés byzantins seront repoussées par une fin de non-recevoir catégorique : « Ce que j'ai donné au Saint-Siège, déclare Pépin, je n'ai nulle raison de le lui retirer. » Le Pape, à son tour, appuie de tout son pouvoir moral le souverain qui s'est constitué « le défenseur et le libérateur de l'Église ». Par une cérémonie dont aucun Mérovingien n'avait obtenu d'un pape le bénéfice, par l'onction du chrême des prêtres, voici Pépin sacré, lui et ses deux fils, dont l'aîné s'appellera Charlemagne. L'alliance est consommée entre le Saint-Siège et cette royauté des Francs que Grégoire le Grand disait être la plus catholique de toutes [2], et qui vient de s'incarner dans la dynastie des Pépin. La Papauté a rétabli la paix grâce à leur secours : « au moyen de l'État romain devenant un état-tampon, elle espère fixer la géographie politique de l'Italie, tant bouleversée depuis l'invasion d'Alaric, rendre aux habitants la tranquillité dont ils ont perdu le souvenir, satisfaire les intérêts de tous et les siens ».

Ce plan n'implique pas d'emblée la méconnaissance du droit de suzeraineté des empereurs. Tout iconoclastes et tyrans qu'ils se montrent, c'est encore des années de leur règne que les actes pontificaux continuent à être datés [3]. L'ennemi, pour les papes, c'est le Lombard. Quand le jeune Charles, sur les incitations de sa mère, allait accepter de s'allier au roi Didier, Étienne III se hâte de lui adresser une épître habile où, vantant la grâce et la beauté des

1. A quelle date fixer la formation, par cet acte, de l'État de Saint Pierre ? Est-ce à Quierzy, le 14 avril 754, ou plus tard à Beauvais, qu'il fut publié ? M. Kleinclausz se range à ce dernier avis.

2. Gregorii Magni, *Epistolæ*, VI, 6, 58 ; IX, 112 ; XIII, 6.

3. M. de Mas Latrie, dans ses *Eléments de diplomatique pontificale*, l'a prouvé contre l'opinion du P. Pagi (*Revue des questions historiques*, 1887, t. I, p. 115).

Digitized by Google

jeunes filles de France, il le dissuade *de se souiller au contact d'une race fétide*. Le mariage, conclu pourtant, sera bientôt brisé [1].

La guerre suit la rupture. Didier s'est enfermé dans Pavie investie. Tout d'un coup Charles, qui l'assiège, se décide à partir pour Rome. Le pape en est prévenu : une réception s'organise, triomphale. Dès Nole, les chefs du peuple attendent, portant les drapeaux romains. Ils conduisent le roi vers Rome : à l'approche de la ville, les corporations s'avancent, insignes en tête, puis les clergés, avec les croix processionnelles et les bannières des saints. Des multitudes d'enfants agitent des branches d'olivier; tout le peuple l'acclame ; et lorsque, au seuil de Saint-Pierre, ayant monté les degrés à genoux, en les baisant un à un, le jeune prince, embrassé par le pape, et lui tenant la main, pénètre dans l'église, la foule des clercs, en un *tutti* formidable, entonne l'*Hosannah* et chante : « Béni celui qui vient au nom du Seigneur ! »

Cette journée de Pâques, évoquant celle des Rameaux, laissa chez le peuple, comme chez le prince, une sensation inoubliable. Elle fait époque dans l'histoire et prouve quel prestige s'attachait déjà, dans l'esprit de Rome, à ce roi qui s'intitulait dans ses Capitulaires « défenseur dévoué de la Sainte Église et *son auxiliaire en tout* ». La foule, durant les jours qu'il passa dans la Ville éternelle, ne cessa de harceler de sa curiosité, de son avide sympathie, ce guerrier de trente-deux ans, vaillant et robuste, aux grands yeux brillants, à la taille haute et bien prise, aux cheveux touffus, au sourire accueillant.

Ce n'était pas peu de chose d'avoir fait la conquête morale de cette Rome qu'on regardait toujours comme la reine du monde :

Roma caput mundi, mundi decus, aurea Roma [2].

Quelques semaines plus tard, Pavie prise et Didier vaincu, Charlemagne s'intitule « par la grâce de Dieu, roi des Francs et des

1. Il n'est pas inopportun de rappeler que la retraite volontaire d'Adalard, alors très jeune, fut une protestation contre ce divorce. Ce célèbre conseiller de Charlemagne était, non son cousin germain comme disent le P. Anselme et presque tous les généalogistes, mais le fils de son cousin germain Bernard (*filius patruelis*).

2. Vers d'Alcuin (*De clade Lindisfarnensis monasterii*) ; réminiscence d'Ausone (*Ordo urbium nobilium*) :

Prima urbes inter, Divum domus, aurea Roma.

Digitized by Google

Lombards et patrice des Romains ». Patrice, c'est-à-dire exarque, en raison d'une confusion qui s'est depuis longtemps déjà établie. Mais ce n'est pas un titre de parade. Charles prétend exercer son autorité ; en 781, puis en 787, il revient à Rome, et l'opinion publique le regarde tellement comme l'arbitre de la situation, qu'un prince anglo-saxon, Offa de Mercie, va jusqu'à lui suggérer, dans une lettre, de déposer Hadrien Ier et de lui substituer un pape franc.

Charles ne se laissera pas entraîner : de même qu'il défendait Étienne III contre des imputations étayées sur un faux, il soutiendra Hadrien Ier, et sa loyauté continue fortifie cette solidarité d'effort entre le patrice et le pape, d'où va naître, à son heure, le grand événement du 25 décembre 800. Déjà Constantinople accepte le fait accompli et des relations courtoises sont renouées, quand éclate une révolution inouïe dans les fastes de l'Empire.

La veuve de Léon IV, l'impératrice Irène, dépouillant son propre fils du pouvoir, lui fait crever les yeux, et tandis qu'il se meurt des suites de cette barbarie, l'ambitieuse s'exhibe, au soleil de Pâques (797), « assise en un char d'or que traînent des chevaux blancs conduits par quatre patrices, et distribue au peuple des présents, comme un consul ».

Un frémissement d'épouvante indignée parcourut le monde à l'apport de ces nouvelles. L'Empire grec, après un tel forfait, n'était-il pas aboli[1] ? Si on l'envisageait ainsi sur les bords du Rhin, que devait-on penser aux bords du Tibre, puisque, dès l'année précédente, par une rupture significative avec l'étiquette de jadis, le nouveau pape Léon III avait adressé en France, et non en Orient, le procès-verbal authentique de son élection ? Par cette notification, le pape invitait le roi des Francs à déléguer un des grands de l'État pour venir recevoir le serment d'allégeance des Romains. A la même date, le triclinium de Latran s'ornait d'une mosaïque où *le Christ donnant les clefs à saint Silvestre et le labarum à Constantin* faisait pendant à *saint Pierre remettant le pallium et le gonfanon papal à Charlemagne*. Persistant dans son sentiment arrêté de ne se jamais désintéresser de sa mission de patrice, Charles envoyait bientôt un autre de ses alliés, Angilbert, abbé de Saint-Riquier, porter à Rome des instructions insistant sur la nécessité de réprimer certains

1. C'est la conviction du rédacteur des *Annales laurissenses*.

Digitized by Google

désordres et notamment la simonie florissante alors à la curie comme ailleurs [1].

Tous ces symptômes présageaient un changement imminent d'orientation. Une catastrophe le précipita. Des conjurés ennemis de Léon III l'ayant surpris, l'accablèrent de coups jusqu'à le laisser pour mort. Ranimé par miracle, le pape, sitôt guéri de ses blessures, se rendit près du roi à Paderborn. Il y reçut les premiers honneurs avec la promesse d'un prompt appui ; mais en attendant que l'achèvement de la pacification, en Saxe, lui permît de retourner à Rome, Charlemagne y fit reconduire le pontife par une escorte militaire dirigée par trois comtes [2] et comprenant deux archevêques et cinq prélats français.

Tandis que ce cortège se dirigeait vers Rome où il pénétra le 30 novembre 799, une pensée grandissait et se cristallisait parmi l'entourage d'esprits d'élite que Charlemagne avait su rassembler et qui, sortant de nations diverses, lui apportaient comme un reflet de l'âme du monde chrétien. Les Alcuin, les Angilbert, les Théodulfe, les Paulin, profondément émus par une succession de faits dont l'enchaînement leur semble providentiel, se disent et le répètent autour d'eux : « L'œuvre à laquelle eux et leur prince consacrent toutes leurs forces, *la victoire du christianisme, ne sera complète qu'après le rétablissement de l'Empire.* »

1. Le ton de conseil un peu dominant qui règne dans les lettres du roi a donné lieu à Doellinger de se persuader que Charlemagne ne voyait guère dans le pape que le prêtre. Une telle conclusion serait peu justifiée. La liberté de conseil et même le droit d'adresser officiellement des représentations aux évêques et au pape n'a jamais été contesté aux princes chrétiens du moyen âge, même par Grégoire VII. Des remontrances ne sont pas un empiétement d'un pouvoir sur un autre, et M. Kleinclausz envisage justement ainsi celles qu'adressaient les papes aux Césars de Byzance.

2. M. Kleinclausz dénomme ces comtes *Helingot*, *Rothecaire* et *Germaire*. Il est vraiment fâcheux que les érudits ne se mettent pas une bonne fois d'accord sur une traduction rationnelle et coordonnée des noms francs. *Helingot* est *Elmengaud II*, le comte de Meaux bien connu, qui fit de grandes libéralités à saint Martin de Tours, fut inhumé à Rebais, et dont l'évêque Théodulfe d'Orléans fit l'épitaphe (Mabillon, *Annal. Bened.*, II, 670). — *Rothecaire*, n'est autre que *Roger*. — La forme *Germer* est préférable à *Germaire*, car au XIIe siècle on écrivait encore *Hermer* qu'on prononçait *Hermé*. La francisation habituelle donnerait *Germier*.

Bien d'autres passages de *L'Empire carolingien* sont sujets à la même critique. Tantôt la forme latine est conservée en français : *Waldo* (p. 541) ; *Adso* (p. 551) ; tantôt une forme unique, pour des personnages tous cisrhénans, vivant dans le même siècle (821-920), est transcrite diversement. *Hugo* est rendu par *Hug* (p. 279), par *Hugon* (p. 517), et par *Hugues* (p. 553). — *Warnarius* peut donner, en France *Garnier*, en Germanie *Werner* ; comment justifier *Warnaire* ?

Digitized by Google

En ce cénacle, étroitement uni, conscient de l'autorité de ses avis, se formula l'idée dont Alcuin se fit le truchement, dont la paternité lui revient peut-être. M. Kleinclausz, plus équitable à notre sens que M. Auguste Molinier [1], met brillamment en relief l'influence de cet anglo-saxon devenu « le maître incontesté » à l'*Académie du palais*, et qu'on a pu appeler « le ministre des cultes » de Charlemagne. Esprit impartial et désintéressé, profondément instruit, doué d'observation et de souplesse, c'est à lui que revient la part capitale, dans la préparation des événements qui vont rendre si brillante l'aurore du IXe siècle.

Convaincu qu'un grand rôle est réservé à la France et à son chef dans l'avenir de la chrétienté, Alcuin, s'il n'a pas conçu l'idée première du rétablissement de l'Empire, en assume du moins la responsabilité dans une lettre fameuse qui ne fut point, tant s'en faut, la réponse à une consultation sollicitée par Charlemagne, mais bien une respectueuse et persuasive incitation. Mettant le prince en face des événements, il n'hésite pas à lui suggérer de hâter, par des concessions généreuses, la pacification de la Saxe pour se tourner, les mains libres, vers la nouvelle tâche qui lui incombe : « assurer le salut de la catholicité en relevant le trône des Césars, écroulé dans la fange des hontes et des crimes ». En posant ainsi, nettement et tout d'un coup, la candidature de Charlemagne à l'Empire, son confident ne lui cache pas que toutes ses forces seront absorbées par cette œuvre formidable. Mais à l'homme qui a montré assez de grandeur morale, étant roi, pour se faire l'élève d'une intelligence supérieure, celle-ci comprend qu'elle peut, sans crainte d'échec, faire envisager et faire suivre la voie hardie qu'elle lui ouvre, au prix d'un lourd accroissement de devoirs.

Si le but brille au loin à ses yeux, Alcuin voit aussi clairement par quels moyens l'atteindre. Il a saisi tout le parti qu'on peut tirer de la position précaire où se trouve Léon III. Harcelé par ses ennemis, le pape est sous le coup d'accusations fort graves : quelqu'une serait-elle fondée ?... Il n'importe. « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre ! » s'écrie Alcuin. Et, conséquent avec lui-

1. Dans son remarquable Manuel : *Les Sources de l'Histoire de France* (I, 186), tout en qualifiant Alcuin de *grand homme*, il ne trouve guère en lui qu'un « professeur excellent » ; il lui dénie toute originalité et déclare qu'*on ne saurait voir en lui un esprit de premier ordre.*

Digitized by Google

même, il brûle de sang-froid les documents compromettants ou dangereux qui lui sont parvenus ; il presse instamment le roi de passer outre, de provoquer un synode de cardinaux et d'évêques, d'où le pontife sortira justifié.

Charlemagne arrive à Rome le 23 décembre 800 ; Léon III se purge, par un serment solennel, d'un certain nombre d'imputations lancées contre lui. Son pouvoir spirituel est hors de toute atteinte. Deux jours après, Charles était à Saint-Pierre, devant l'autel, entouré du peuple que la solennité de Noël avait réuni. Tandis que le roi priait, incliné, le pape, saisissant la couronne impériale qu'on apporte à l'instant, la lui pose sur la tête. Charles se redresse, sous le coup d'une violente surprise. De toutes parts éclatent des transports de joie dans la foule dont l'église est bondée. Les diacres proclament par trois fois : « Vie et victoire à Charles Auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique empereur des Romains ! » L'enthousiasme italien salue ces invocations par des acclamations infinies. Le pape se prosterne devant Charlemagne : un nouvel empire était né.

Etait-ce un acte de souveraineté spirituelle que Léon III venait d'accomplir ? La réponse est dans le fait même qui suit l'apposition du diadème : le pontife « adore » l'empereur, tant est loin de lui l'idée de lui octroyer le pouvoir. Elle est donc vraiment impropre, la formule d'Ozanam, encore que des historiens plus récents l'aient accueillie et que la source en remonte à un écrit, d'ailleurs obscur et isolé, de la seconde moitié du IXe siècle [1]. On ne saurait admettre une « *translation de l'Empire des Grecs aux Francs* ». Jamais un des auteurs de l'élection n'aurait songé à ravir au César byzantin le sceptre de l'Orient ; le peuple, en acclamant Charles, le pape en le couronnant, lui-même en acceptant son nouveau titre, ne virent en un si grand acte qu'un fait essentiel : la reprise par Rome, affranchie et libre d'entraves, d'un droit électif qu'elle n'avait point abdiqué et que des revers inouïs avaient seuls pu suspendre. Au reste, le premier mouvement de Charles fut négatif. Étienne avait agi sans son aveu, et le nouvel Auguste ne pouvait admettre que le rêve d'Alcuin se changeât si vite en réalité. Il avoua même à son

1. La *Vita Willehaldi*, du moine Anschaire, où cette doctrine est formulée, a été écrite vers le temps de Nicolas Ier, peu avant 860.

Digitized by Google

secrétaire intime Einard[1] qu'il eût préféré manquer la messe en ce jour le plus solennel de l'année, s'il eût pu deviner la pensée du pontife. Étienne ne triompha de ses résistances qu'en lui présentant le procès-verbal authentique d'une assemblée plénière tenue par les principaux de Rome, pour l'investir de l'Empire. M. Kleinclausz, en contestant ce fait attesté par des sources très sûres, n'a pas songé que cette assemblée avait dû se tenir à Saint-Pierre dans la nuit même de Noël, à l'issue de la communion de minuit, pendant que le roi et les Francs reposaient dans leur palais, en sorte que rien n'avait pu, en ces quelques heures, transpirer des résolutions prises et parvenir jusqu'à eux, tandis qu'au contraire, les Romains savaient tous parfaitement ce qui allait se passer. Le pape n'ignorait rien des hésitations, des répugnances même de Charles; il avait brusqué les choses pour triompher, par ce subterfuge, des indécisions ou des refus.

Le meilleur témoignage qu'il n'y eut rien de semblable à une « translation », mais la simple restauration d'une institution légitime, c'est l'attitude de la cour de Constantinople. Loin de rompre avec Rome et son nouvel empereur, elle accueillit ses envoyés,[2] venus apporter une proposition bien symptomatique. Charlemagne, veuf pour la troisième fois, demandait la main d'Irène.

Allait-on revoir, sous ce couple puissant, se reformer la centralisation mondiale comme aux temps d'Auguste, du grand Constantin, de Théodose? Aurait-on « le trust » des Empires? Ce plan gigantesque ne put aboutir. Les Byzantins, dès qu'ils l'eurent éventé, se hâtèrent de renverser Irène ; mais en 812, les ambassadeurs d'un nouveau César, Michel Ier, apportaient à Aix-la-Chapelle un traité d'alliance, où l'Empire franc, solennellement reconnu, cédait au *Basileus* Venise et la Dalmatie.

Si Charlemagne avait compris toute l'importance de son nouveau titre, il n'en méconnut point les devoirs. Rien n'autorise l'étrange

1. M. Kleinclausz écrit *Eginhard*, et M. Molinier *Eginard*, tout en déclarant que « la forme correcte est *Einhart* ». C'est en effet celle que l'on rencontre dans les pièces du Cartulaire de Fulda qu'il a *lui-même rédigées*. Le préfixe se prononçait comme le pronom allemand *ein*.

2. C'étaient l'évêque d'Amiens Jessé et le comte de Meaux Elmengaud II, que notre auteur nommait tantôt *Helingot* et qu'il appelle ici *Helmgaud*.

Digitized by Google

allégation de BRYCE « qu'il eût été fort incapable d'expliquer sa qualité d'*Imperator Augustus* ». Charles la conçoit à la manière des empereurs chrétiens, il veut être le champion de la Foi. Que l'extension catholique trouve en lui son défenseur infatigable contre les ennemis du dehors, païens et mécréants, c'est trop peu : il sera son protagoniste à l'intérieur par sa législation et sa politique.

Agir, agir encore, sans se lasser ; au pape la prière, à l'empereur l'action : c'est ainsi que Charles comprend son rôle. « Pour lui, l'Empire romain rayonne dans le passé, non seulement comme le régime qui a assuré la victoire du christianisme sur le paganisme, mais comme une époque idéale d'ordre, de sécurité, de paix intérieure, de bonne justice. Cette ère, il faut qu'il la fasse revivre[1]. »

Pour être à la hauteur de sa mission, il lui reste beaucoup à apprendre. Aussi, durant toute une année, donnant trêve à ses ennemis, il s'enfermera dans son nouveau palais d'Aix-la-Chapelle, entouré de ce cercle de familiers, tour à tour ses auxiliaires et ses maîtres, qui aident à la formation de sa pensée. Il s'initie aux disciplines de l'Église : des assemblées de clercs relisent et commentent devant lui les Décrétales des papes, les actes des conciles, la règle de saint Benoît. La nuit même, ses insomnies sont utilisées pour l'étude. De la comparaison du droit canonique avec les législations qu'il connaît déjà ou qu'il apprend à connaître[2], il veut dégager les rapports de la morale chrétienne avec la jurisprudence, pour promouvoir cette justice idéale dont le règne apparaît, dans les Capitulaires, comme la pensée dominante, l'inlassable souci.

A côté de l'Église, se présente le faible : la troupe douloureuse et timide « des miséreux, des orphelins et des veuves dont l'empereur est constitué gardien responsable devant Dieu et les saints[3] ». Toute la *fleur de chevalerie* que verra resplendir le moyen âge est en germe dans cette formule, et c'est à bon droit que Charlemagne deviendra le prototype du parfait monarque pour les trouvères et les *minnesænger*.

Redresser l'iniquité, châtier le brutal qui opprime un être sans

1. KLEINCLAUSZ, p. 218.

2. Les Capitulaires sont un premier essai de codification générale ; jusqu'alors chacune des anciennes nationalités de l'Empire conservait ses lois, qui *suivaient les individus* partout où ils allaient.

3. *Capitulare missorum generale*, an. 802, cap. 1.

Digitized by Google

défense, tel est le but primordial de ces enquêtes ambulatoires confiées à un corps de commissaires régionaux, organisme reconstitué par l'ordonnance de 802 sur des bases nouvelles; et ce but, les *missi regii* (ou inspecteurs impériaux) devront le poursuivre sans s'en laisser détourner « par flatteries humaines, appât du gain, connivence de familles ou crainte des puissants ».

« Fruit mûri d'une longue méditation », les instructions générales arrêtées dans l'assemblée des Francs et données aux *missi* par le Capitulaire de 802, ont toute la portée d'une constitution. Elles fixent les lignes d'une politique administrative que résume, en toute concision, la définition d'Alcuin : *Dignitas imperialis a Deo ordinata, ad nil aliud exaltata est, nisi populo præsse et prodesse*, conception générale, d'ailleurs, de l'autorité, et populaire au point de se refléter sans cesse dans les chartes des temps carolingiens.

Les idées du nouvel empereur ne sont point, en effet, de celles qui surgissent spontanées ; ce sont les idées de tous les contemporains. Le roi des Francs n'avait étonné personne en évoquant, dans l'*Admonitio ad clerum* de mars 789, l'exemple du roi biblique Josias pour rappeler à leur devoir évêques, prêtres et moines.

Bien mieux : le primat des Gaules et de Germanie, Magnus de Sens [1], qualifié certes pour parler au nom des divers clergés, le félicitait en ces termes de sa vigilance à exciter leur zèle : *Immensas Clementie Vestre referemus laudes, eo quod nos de somno Stultitiæ vel Insipientiæ excitare dignati fuistis, sicut semper et ubique solliciti estis.* De nombreux textes prouvent à quel point Magnus était l'écho fidèle des chefs de l'Église, et Hauck [2] a bien montré que l'enseignement théologique, formulé par Alcuin d'après l'école d'York, a été implanté, grâce à l'autorité de Charlemagne, en France et en Germanie, où il faisait défaut depuis longtemps.

La vieille théorie d'Optat de Milève : *Non enim Respublica in Ecclesia, sed Ecclesia in Republica est, id est in Imperio romano :* « l'Église dans l'État, et non l'État dans l'Église », est acceptée par Léon III dans sa correspondance avec Charlemagne, comme les papes antérieurs l'admettaient dans leurs rapports avec les princes byzantins.

1. 797-815.
2. *Kirchengeschichte Deutschlands*, II, 116, 210.

Digitized by Google

Charlemagne a donc su s'assimiler tout ce qu'il fallait recueillir des traditions impériales pour substituer une réalité agissante à la grande ombre du passé. Ce qu'il veut ignorer de ces traditions, c'est le faste, l'apparat, le luxe des banquets et des fêtes. Une seule fois le pape obtint de lui qu'il parût à Rome portant la longue tunique, la chlamyde et la chaussure somptueuse des Césars. Fidèle à sa naissance, il reste Franc par le costume[1] comme par le cœur, par le langage[2] comme par un goût ardent pour la chasse et les exercices du corps.

Treize ans s'étaient écoulés depuis que la couronne de Théodose avait ceint la tête du roi des Francs. Charles se sentait vieillir ; des visions funèbres le hantaient. Il voulut faire, en quelque sorte, l'examen de conscience de son règne. Cinq grands synodes furent convoqués à Mayence, Reims, Tours, Arles, Châlons, afin d'examiner la situation administrative et les mesures à prendre pour la conservation de l'Empire. Ayant ainsi sondé les esprits, il réunit à Aix, en septembre, une assemblée nationale extraordinaire[3], dont il voulut interroger chaque membre, du plus grand au plus petit. Il leur soumit son projet, qui rencontra l'assentiment unanime : constituer son unique fils survivant, Louis, héritier déclaré de l'Empire[4] et l'associer au gouvernement de tous ses États.

Cet acte est en tout semblable à ceux que l'histoire rapporte de

1. Dans son palais, Charlemagne portait le costume national : sur le corps, une chemise de lin couverte d'une tunique brodée de soie ; autour des jambes et des pieds des bandes de lin et de cuir ; sur les épaules et la poitrine un manteau bleu pendant la belle saison, des peaux de loutre et de martre durant l'hiver ; au côté une épée dont la garde et le baudrier étaient d'or. Encore ces élégances étaient-elles exceptionnelles, et sa tenue ordinaire ne différait guère de celles des gens du peuple (Kleinclausz, p. 231). Dans les grandes solennités seulement il portait un vêtement tissé de fils d'or, des chaussures garnies de broderies de perles, des agrafes d'or au manteau, un cercle d'or et des pierreries au front. Il est douteux qu'il ait jamais pris en main un sceptre de justice.

2. Charlemagne avait appris le latin et s'exerçait à l'écrire à ses moments perdus ; quoique avec peu de succès, ayant commencé trop tard (Einard, *Vita Karoli*, 25), mais il avait le culte de la langue maternelle. Il fit recueillir avec soin les *lieds* et les chants barbares célébrant les hauts faits des anciens rois. C'était justice qu'il devint plus tard le héros favori des chansons de geste.

3. Les assemblées nationales étaient une institution coutumière des Francs (*solito more Francorum; secundum consuetudinem*, disent des textes annalistiques de 803 et de 811). Pépin retarda du 1er mars au 1er mai leur convocation annuelle, pour en faire plus aisément le point de départ d'expéditions armées.

4. *Consortem sibi totius regni, et imperialis nominis hæredem*, dit Einard (*Vita Karoli*, 30) dont les expressions mesurées et précises sont à retenir.

Digitized by Google

Dagobert Ier et d'autres Mérovingiens. M. Kleinclausz nous paraît dépasser un juste point de vue, quand il écrit que Charles *transmit* à Louis *son trône impérial;* par la proclamation de 813, Charles assurait seulement le consentement des Francs à la transmission éventuelle de l'Empire, sans se dessaisir d'une parcelle de son autorité suprême. La diplomatique le démontre, et les annales, rédigées au jour le jour en 814, distinguent Louis, avant son sacre, de son père défunt, en l'appelant *Rex,* tandis que Charles reste encore l'*Imperator*[1]. Il est donc fort naturel de ne trouver « aucun récit » mentionnant un préavis de Léon III ou la présence d'un légat à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle. Le pontife n'avait pas été consulté davantage sur la *divisio regni* du 6 février 806, ni son prédécesseur sur le premier sectionnement du royaume en 781, par lequel l'Italie reçut pour souverain un enfant qui venait de naître ; et pourtant il eût eu grand avantage à intervenir, puisque l'administration du jeune Pépin, maladroite et cupide, faillit amener des conflits entre le pape et l'empereur. Ce n'était pas sans motifs que les Mérovingiens avaient constitué des administrations autonomes, sous des maires du palais différents, en Bourgogne, en Austrasie, en Neustrie. Les Francs partagés en tribus, pensaient à cet égard comme les Gaulois régionalistes, dont les jalousies de province à province furent si bien exploitées par César, et qui demeuraient fidèles à cette tendance vers l'indépendance de clocher que l'habile administration romaine entretenait avec sollicitude. Les uns comme les autres répugnaient à la centralisation, dont les inconvénients s'aggravaient de la lenteur des communications et de la difficulté des transports. En partageant ses États, Charlemagne obéissait à la pression morale des Preux :

Divisit, Procerum consiliante choro[2].

Pourtant le principe, lui vivant, restait debout. Charles était, selon l'heureuse expression de Voltaire, *le roi des rois ses enfants.*

1. M. Kleinclausz étaye sa thèse sur l'anonyme de Moissac, mais ce compilateur peu critique (Molinier, I, 223) n'écrivait ni *ex tempore*, ni *de visu*, et son témoignage ne saurait être opposé à celui d'Einard.

2. Vers d'Ermold (I, 36). Les Anglo-Saxons, au contraire, après avoir connu le danger de l'émiettement pour un peuple durant l'Heptarchie, accentuaient leur mouvement vers l'unité qui les a rendus si forts. De là les divergences de vues entre Alcuin et les chefs militaires des Francs.

Digitized by Google

Ainsi que la constitution séparatrice avait soin de le préciser, le pouvoir suprême demeurait intact aux mains de l'empereur : « *Volumus... ut sit potestas nostra, sicut hactenus fuit, in regimine... et omni dominatu regali, atque imperiali.* » Les *regna* de cette époque étaient des *états*, mais moins « au sens moderne » du mot, comme le pense M. Kleinclausz, qu'au sens où on l'entendait de certaines provinces ayant leurs corps électifs et leurs parlements, sous l'ancienne monarchie, avant sa perversion par l'absolutisme. La meilleure preuve en est que l'acte de 806 prescrit, *aux rois comme aux peuples*, l'obéissance à l'empereur. Celui de 813 ne fut pas davantage une abdication. C'était une mesure de prévoyance, pour parer à des conjurations possibles si l'empereur mourait, et faire évanouir alors tout obstacle à la transmission du pouvoir impérial[1].

Dans un chapitre au titre suggestif : *Le système de l'unité*, M. Kleinclausz expose l'évolution que subit l'Empire à la mort du « prince grand, puissant, respecté, qui venait de ramener par des voies différentes, mais meilleures, la paix et la sécurité romaines ». A Charlemagne succède un homme dont l'intelligence fut loin d'être absorbante comme celle de son père. Dès lors, « le centre des événements se déplace » ; le moteur de l'État n'est plus l'âme immense d'un souverain exceptionnel.

Des factions aristocratiques exercent et s'enlèvent tour à tour le pouvoir effectif. Louis, le Pieux ou le Débonnaire, règne : le *Procerum chorus*, les *Preux*, ne font plus seulement écouter leurs conseils : ils gouvernent... ou plutôt les deux camps qui les séparent se disputent le gouvernement. Cette élite dirigeante est insuffisamment étudiée, bien qu'elle ait sollicité l'attention de maint esprit supérieur. Pour s'en être tenu aux sources annalistiques, littéraires, épistolaires et biographiques, pour n'avoir consulté, parmi les sources diplomatiques, que les actes émanés des princes, on est resté, sauf pour

1. Cette mesure était d'autant plus nécessaire que Charlemagne, en donnant l'Italie et Rome siège de l'Empire, à son fils Pépin, et en les laissant au fils de Pépin, Bernard, semblait avoir eu d'abord une pensée toute différente.

Digitized by Google

quelques personnages comme Adalard et Wala, dans l'incertitude des liens qui unissaient les familles palatines, soit entre elles, soit à la maison royale. Que serait l'histoire de la Ligue, si l'on ignorait l'origine et les alliances des rois de Navarre, des princes de Condé, des Montmorency, des Châtillon? Si, à ce point de vue, M. Kleinclausz n'est pas mieux documenté que ses devanciers, l'on ne saurait vraiment lui en faire un grief. Mais il est aisé de concevoir quelle lumière projetteront un jour, sur l'histoire du IXe siècle, des recherches scientifiques qui révéleront les attaches et les atavismes des divers Preux.

Un groupe particulièrement intéressant à suivre est celui des anciens conseillers de Charlemagne, disciples et continuateurs politiques d'Alcuin, et promoteurs d'un système unitaire qu'on est convenu d'appeler « l'impérialisme ». M. Kleinclausz a rassemblé des textes importants sur leurs théories et leurs agissements. Ses conclusions appellent pourtant quelques réserves.

Du vivant de son père, Louis le Pieux ne prit à l'administration générale de l'Empire aucune part plus active que ses frères. Comme eux, il exécutait les ordres qui partaient du centre impérial, du palais d'Aix-la-Chapelle. Confiné dans son Aquitaine, où on l'envoya tout enfant, qu'il avait regagnée aussitôt après son association nominale à l'Empire, il avait grandi dans des habitudes simples et populaires. Au rebours des intellectuels de l'*Académie*, nourris de la moelle des classiques païens, dont ils prenaient les noms pour pseudonymes, Louis se refusait à ouvrir un livre profane : l'Évangile et la Bible lui suffisaient. Aisément accessible aux petites gens, traînant derrière lui un cortège de dépenaillés qui scandalisait les délicats, il poussait bien au delà de Charlemagne l'antipathie pour le faste et la parure. Son temps se partageait entre la vie de famille, la chasse et la guerre. Comment n'eût-il pas détesté les familiers de son père, les lettrés, les poètes, les hellénisants? Aussi la mort du beau vieillard *à la barbe florie*, suivant si promptement l'acte de septembre 813, causa-t-elle parmi eux un profond émoi. Sans plus attendre Adalard s'enfuit en Italie, près du jeune Bernard; Wala son frère, non moins épouvanté, crut plus sûr d'aller se jeter aux pieds du nouveau monarque. Pour éprouver, sans doute, cette fidélité de fraîche date, Louis voulut lui imposer l'office de bourreau. Il l'adjoignit à trois

Digitized by Google

de ses hommes qu'il envoyait disperser la cour d'Aix-la-Chapelle, chasser ignominieusement ses sœurs et ses nièces et massacrer leurs amants. L'illustre abbé de Saint-Riquier, Angilbert, n'eût pas échappé à la prescription, si la maladie, aggravée sans doute par la terreur, ne l'eût enlevé, vingt jours après Charlemagne et dix jours avant l'exécution de cet ordre féroce et rancunier.

Une bassesse ne sauve pas; Wala en fit l'expérience : l'année n'était pas écoulée qu'il était séparé de sa femme, Gerberge d'Orange, enfermé dans un cloître et tondu, pendant qu'Adalard capturé, allait, sept années durant, mener la plus misérable vie dans l'île de Noirmoutier, où Louis l'avait relégué. Le reste des courtisans rebutés s'était rapproché de Bernard, roi d'Italie, neveu de Louis, et particulièrement haï de l'impératrice Ermengarde. Après qu'en juillet 817, Louis eut obtenu l'adhésion de l'assemblée de Nimègue à la désignation de son fils aîné Lothaire, comme futur empereur, et des deux autres comme rois d'Aquitaine et de Bavière, le bruit se répandit que Bernard fomentait une conspiration; la reine lui fit écrire qu'il pouvait se présenter sans crainte pour répondre à ses accusateurs; il crut à la parole d'une ennemie, attestée par le serment de ses messagers : mais à peine arrivé à Aix, il fut arrêté, jugé par une cour martiale et condamné à être aveuglé. Cette sentence fut exécutée de telle sorte que Bernard mourut trois jours après. L'agréable poète Théodulfe d'Orléans, déclaré son complice, fut à son tour exilé; nombre de hauts dignitaires et les trois frères de l'empereur eux-mêmes, que Charlemagne avait fait jurer à Louis de protéger, furent, ou bannis, ou tondus.

Si nous insistons sur ces points, c'est qu'ils ont été laissés dans l'ombre par M. Kleinclausz, grand admirateur de Wala, et qu'il suffit de les exposer pour détruire absolument son assertion que « l'acte de Nimègue et les mesures complémentaires qui suivirent furent l'œuvre du petit groupe d'hommes intelligents qui composaient le *palatium* du vivant de Charlemagne ». Cet acte était, comme notre auteur l'avoue, « une infraction à la règle de l'unité », dont il cherche en vain à atténuer l'importance. Le profond secret de sa préméditation (*mysterium consilii regis*, dit l'anonyme de Moissac) montre que des protestations étaient à craindre. Et de fait, il s'en produisit d'éloquentes, car c'est à cette époque, sûrement plu-

Digitized by Google

tôt qu'à l'hiver de 806, que se rattache la rédaction du poème de Théodulfe intitulé : *Quod potestas impatiens consortis est* (*La puissance ne souffre point de partage*). Lors du retour définitif d'Aquitaine, en février 814, Louis s'était arrêté à Orléans, où Théodulfe l'avait retenu cinq jours pour lui parler des plus graves intérêts de l'État; Louis avait dû laisser transpirer quelque chose de ses projets dans la simplicité de son âme s'ouvrant sans feinte à cet esprit subtil; pour le détourner de ses desseins ou pour les combattre dans l'opinion publique, l'évêque composa ce poème où il souhaite « que la *renaissance* de l'horrible Géryon, *le monstre à trois têtes*, soit épargnée au siècle présent ».

Le parti qui s'est, en 814, installé au pouvoir avec Bégon de Paris, avec Helisachar et Hilduin, avec les Milonides Lambert et Garnier, ce parti poursuit la politique des mains nettes : en 817, au moment même où se fait le coup d'État de Nimègue, dirigé contre Bernard d'Italie, Louis accorde la paix aux Maures, et conclut avec le pape Pascal Ier un pacte pour se désintéresser à l'avenir des élections pontificales.

Mais les violences durent peu. La fièvre enleva subitement l'impératrice Ermengarde (3 octobre 818). Six mois après sa mort, un concours de beauté réunissait à Aix-la-Chapelle les filles des Preux : Louis, qui venait d'atteindre la quarantaine, épousait une très jeune personne, que recommandait seule à son choix une exquise perfection de formes, Judith, fille du bavarois Welf et de la saxonne Helwige. La petite reine, dont Louis devint follement épris, n'eut pas grand'peine à le dominer. Bientôt Wala, allié d'Helwige, rentre en grâce, il accompagne en son royaume d'Italie Lothaire enfant, dont Einard devient le gouverneur, et son premier soin est de déchirer le pacte avec le feu pape Pascal, grâce à la connivence d'Eugène II, dont ses intrigues avaient assuré le succès. Il n'hésite point à proclamer le droit d'intervention de l'Empire dans les élections pontificales. Puis, au début de 821, Adalard est rétabli dans tous ses honneurs. Théodulfe recouvre son siège, les complices de Bernard sont amnistiés et rappelés.

Et ce n'est là que le début d'une extraordinaire réaction.

Le 1er mai 822, aux comices du royaume tenus à Attigny, l'empereur dans l'attitude suppliante d'un pénitent, se présente à l'assemblée des Francs et, s'adressant aux évêques, il confesse publique-

Digitized by Google

ment, en fondant en larmes, les cruautés commises avec son aveu contre les siens. Les prélats ne veulent voir en lui qu'un instrument de quelques mauvais conseillers ; ils l'absolvent en lui imposant des actes expiatoires. La révolution est complète, et les impérialistes triomphent bruyamment.

Après de surprenantes péripéties, leur succès s'accentuera encore au moment où Lothaire, après la déposition de Louis le Pieux, sera proclamé seul empereur à l'assemblée de Compiègne (octobre 833). Mais ce n'est là qu'un résultat éphémère. Une nouvelle réaction amène, en 839, un morcellement général de l'Empire. Faut-il croire, avec M. Parisot, que cet échec définitif de l'idée centralisatrice eût pu être évité par l'énergie du souverain? C'est méconnaître, pense M. Kleinclausz, les conditions sociales qui rendaient le rêve unitaire irréalisable. Tout l'effort des forces provinciales tendait à des dislocations qui restituaient leur autonomie à d'anciens États, fondus un moment dans l'ensemble d'une vaste monarchie. Les grands bénéficiaires, les comtes et les ducs éloignés du centre de l'Empire avaient tout intérêt à voir se constituer, plus près d'eux, des cours indépendantes où leur action pouvait dominer. Ce furent les délégués de cette aristocratie (*ex primoribus electi*) qui s'entendirent en 842 pour fixer les limites des trois grands États démembrés ; leur œuvre fut le traité de Verdun. Ce partage, que les contemporains caractérisent comme « un amoindrissement de tout », ne laisse subsister que le titre impérial, en détruisant son prestige ; et le dernier des impérialistes, Florus de Lyon, confident d'Agobard, le constate amèrement :

Pro rege est regulus, pro regno fragmina regni.

Le poète se lamentait sans espoir. Nul n'était plus là pour relever le drapeau de l'unité, car la peste de 836 avait fauché d'un coup ses plus vaillants soutiens, laissant la France « veuve de sa noblesse, énervée dans sa force, et dégarnie de sagesse[1] ».

Le système politique inauguré par le traité de Verdun, M. Kleinclausz le définit : *le régime de la Concorde*. Les serments échangés à Thionville, en 844, renouvelés à Mersen en 851, l'avaient con-

1. *Quorum recessu dicebatur Francia nobilitate orbata, fortitudine quasi nervis succisis evirata, prudentia, his obeuntibus, advallata* (*Vita Hludovici*, 56).

Digitized by Google

sacré : à leur tour les docteurs lui cherchaient un point d'appui dans des considérations religieuses puisées surtout à la source augustinienne. A la faveur de cette réduction d'influence des royautés, commence à surgir une notion nouvelle dans l'histoire, celle du pouvoir pondérateur de la Papauté. Hincmar, avec sa puissante envergure, se fait en France le protagoniste de la primauté du Saint-Siège, tandis qu'assis sur la chaire de Pierre, le hardi Nicolas Ier morigène impérieusement les rois, leur lance des malédictions terribles, inouïes[1]; rompant avec la réserve traditionnelle de ses devanciers, il pose ouvertement les bases de la théocratie[2]. On ne saurait dès lors être surpris de voir, à la mort de Louis II, disparu sans héritiers mâles, le pape Jean VIII prendre l'initiative de l'élection d'un empereur, appeler en Italie Charles le Chauve et le sacrer à Saint-Pierre, le 25 décembre 876, avant de poser sur sa tête le diadème. Évolution significative « qui accentue le caractère saint de l'Empire en même temps que son caractère romain ». Charles regarda cette cérémonie comme suffisante et n'eut garde de demander à l'assemblée des Francs autre chose qu'un enregistrement.

Quand Charles le Chauve mourut, le pape — c'était toujours Jean VIII, qui prit une part des plus actives à la politique de son temps — sollicita Louis le Bègue d'accepter l'Empire, et fit le voyage de France dans le but de l'amener à délivrer Rome du danger dont la menaçaient les Sarrasins.

Louis le Bègue resta sourd à ces avances. La situation de la France, aux prises avec les Normands, ne permettait pas de dégarnir les postes militaires dont le pays était constellé. Cette raison était suffisante, et trop justifiée pour qu'il soit nécessaire d'admettre, avec M. Kleinclausz, que « Louis le Bègue considérait l'Empire comme fini, usé, incapable d'une action sérieuse[3] ». Le pape, irrité,

1. *Epistolam Nicolai pape plenam terribilibus et a modestia Sedis apostolici antea inauditis maledictionibus* (*Annal. Bertin.*, an. 865).

2. Félix Rocquain, *La papauté au moyen âge*, p. 3.

3. C'est bien comme *empereur*, et non comme *roi de France*, que Louis le Bègue fut sacré par Jean VIII. Autrement le refus du Pape de sanctionner la Constitution de Quierzy serait un non-sens. Quand Louis mourut, le 10 avril 879, dans sa 34e année, les moines de Flavigny, dont l'abbé, Guelfard, était frère de la reine Adélaïde, inscrivirent sur leur nécrologe : « *Ludovicus secundus, imperator, obiit, justus et sanctus* » (Pertz, *Scriptores*, VIII, 286). Mention bien significative, car elle efface, d'un trait de plume, les règnes de Lothaire et de Louis II, en présentant Charles le Chauve comme l'héritier direct de l'empire de Louis le Pieux.

Digitized by Google

refusa de couronner la reine Adélaïde, et comme on le sollicitait de confirmer l'acte constitutionnel de Charles le Chauve en faveur de son fils, il fit présenter au roi un prétendu diplôme du défunt donnant au Saint-Siège l'abbaye de Saint-Denis, en proposant un échange de ratifications qui fut naturellement repoussé [1].

Après la mort prématurée de Louis le Bègue, Jean VIII offrit le sceptre à Charles le Gros, cousin germain des deux derniers empereurs. Charles accepta, mais les secours qu'attendait le pape ne vinrent pas; Jean VIII mourait, le 14 décembre 882, désillusionné et vaincu, tandis que Rome, en proie aux factions, voyait presque à ses portes les Sarrasins, alliés aux Italiens de Naples et de Capoue.

L'Empire carolingien va finir, ou plutôt il s'évanouit dans un merveilleux mirage. A travers les mille calamités qui bouleversent le monde dans le déclin du IXe siècle et le début du suivant, famines, pestes, brigandages, guerres civiles, invasions et saccages des Normands, l'idée impériale ne meurt pas. Déjà la légende de Charlemagne se dessine dans les récits du moine de Saint-Gall, et la con-

1. Ce faux était apparemment l'œuvre de quelque indélicat conseiller du Saint-Père. Ce ne fut pas le seul, si l'on admet la thèse de M. Kleinclausz sur l'inauthenticité de la lettre de l'empereur Louis II à Basile de Constantinople. Accepté par toute l'école historique allemande, ce document, aux yeux de M. Kleinclausz, n'est pas, comme l'ont cru superficiellement des auteurs célèbres, un plaidoyer habile en faveur de la dignité impériale des Francs; si l'on écarte un assez puéril étalage d'érudition historique, il se résume en ce syllogisme : « C'est au pape qui a disposé de l'Empire, dans la plénitude de son droit, c'est à l'imposition des mains et à l'onction reçue à Rome avec l'assentiment des Romains, que Charlemagne et ses successeurs ont dû leur dignité; c'est pourquoi ils portent légitimement le titre d'*imperator Romanorum*. Le devoir des empereurs romains est donc de protéger l'Église romaine, mère de toutes les autres, et d'accroître sa puissance. »

L'auteur, qui consacre un long chapitre à exposer les relations de Louis II avec les papes et les Césars byzantins, présente l'argumentation de la *Lettre à Basile* comme contradictoire avec les actes de son auteur supposé. Pour lui, la pièce fut composée pour appuyer les démarches du pape auprès de ceux qu'il voulait amener à assumer la responsabilité de diriger l'Empire; par une suite de rapprochements, il est amené à conclure que le rédacteur de ce document n'est autre que le bibliothécaire Anastase, qui mourut au milieu de l'année 879. Cette attribution a été accueillie avec faveur par M. René Poupardin, qui vient de consacrer à la question un important article. Mais s'il est en ce point d'accord avec M. Kleinclausz, le critique du *Moyen Age*, par des arguments impressionnants, bat en brèche les conclusions de notre auteur contre l'authenticité de la lettre.

Digitized by Google

fiance dans sa dynastie est telle qu'à un moment donné Charles le Gros se trouve le souverain reconnu, sinon le maître effectif de tous les États démembrés de l'Empire par les partages de jadis. Fardeau trop lourd pour ses épaules, et peut-être pour celles de tout autre, en des temps si périlleux. M. Kleinclausz, qui a vengé les successeurs de Charlemagne de l'indifférence dédaigneuse de Bryce et de l'école germanique, essaie une réhabilitation de Charles le Gros, victime des fatalités contingentes, affaibli par les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. La politique de « la part du feu », flétrie par ses contemporains, qui lui valut d'être abandonné de tous et d'expirer dans une atroce misère, avait été instaurée depuis longtemps. Pour se défendre contre les Normands, arrêter leurs ravages et dépister leurs ruses, il n'y avait rien de tel que d'autres Normands [1].

La lutte d'Arnoul contre la maison de Spolète, arrêtée, peu après son sacre en février 896, par une attaque de cette paralysie héréditaire qui avait frappé et son père et son oncle, appartient déjà « beaucoup plus à l'histoire de l'Empire germanique qu'à celle de l'Empire carolingien ». Le Saint-Empire romain, comme le montre M. Kleinclausz, puise dans ses origines carolingiennes sa raison d'être et sa renommée. Suivant une ingénieuse remarque de notre auteur, « les maisons saxonne et carolingienne s'élevèrent d'une manière identique. » Charles-Martel fut roi sans en avoir le titre, Otton l'Illustre gouverna son pays, tous deux pendant que des incapables ou des enfants, derniers rameaux de dynasties condamnées, occupaient encore un trône chancelant. Comme Pépin le Bref, Henri l'Oiseleur fut reconnu pour roi; enfin la capture de Didier donne à Charlemagne, comme celle de Bérenger à Otton le Grand, la domination sur l'Italie qui leur prépare l'accès à l'Empire. Déjà, le sacrant roi de Germanie, en 936, l'archevêque de Mayence investissait Otton « d'une autorité divine sur l'universalité de l'empire des Francs »; prophétie qui se réalisa par son couronnement à Saint-Pierre, le 2 février 963.

1. Dès 826, Louis le Pieux accueillait le roi de Danemark Harald, solennellement baptisé, et lui donnait presque toute la Frise, où sa postérité possédait encore des comtés sous Otton III (*In pago Ventsgoi, in burgwardio Dalehem, in comitatu Herieldi comitis.* — *Diplomata*, II, 852). M. Kleinclausz cite (p. 531) d'autres exemples sous Lothaire et Charles le Chauve, de concessions de territoires à des Normands alliés.

Digitized by Google

A ce parallèle suggestif, qu'on nous permette d'ajouter un trait qui a dû échapper à M. Kleinclausz et sans doute à ses devanciers, car il l'eût évidemment relevé. Adalard et Wala furent les pères de l'impérialisme. Or le vigoureux Allemand, au visage sanguin, aux yeux injectés, qui apparaît aux regards effarés des Romains comme le type du Barbare farouche et irascible[1], cet Otton le Grand, par sa trisaïeule Ida, femme d'Egbert de Saxe, mère du duc Ludolf, dont Otton l'Illustre fut fils, est précisément le dernier héritier d'Adalard et de Wala[2]. Ainsi ces puissants penseurs, au moment où sombraient leurs espérances, auraient pu lancer l'imprécation suprême des nobles causes perdues : *Exoriare aliquis!...* Et peut-être, dans le magique miroir de leurs rêves, ont-ils entrevu cet autre de leurs arrière-neveux, le *servus Apostolorum* Otton III, la tête laurée comme un César, ayant en main la pique romaine où flotte le gonfanon de Saint-Pierre, ordonnant que son sceau rende ainsi son image et lui donnant cette orgueilleuse légende : *Renovatio Imperii Romani.*

Otton III meurt : son cousin, le duc Henri de Saxe, que l'Église canonisera, fait inscrire sur le cercle du diadème impérial et sur le sceau de l'État le vers qu'on croyait avoir été gravé sur la tombe de Jules César :

Roma, caput mundi, regit orbis frena rotundi.

La maison salique, après Henri II, adopte la législation romaine, et pour la dynastie souabe, le *monocrator* germanique doit être le maître des maîtres du monde, *orbis dominus dominantium, imperator urbis et orbis.* Alors, sous la plume des apologistes du néo-impérialisme, revit et s'affirme la thèse de la translation, s'adaptant si bien à la doctrine de l'unité de l'Empire, thèse esquissée par le moine Anschaire en 860 et retombée depuis dans l'oubli. Bientôt on verra, chez les empereurs d'Allemagne, se réveiller les prétentions de Justinien à être à la fois « roi et prêtre »; la doctrine de Wala

1. *Als das Urbild eines Cholerikers,* suivant la formule de l'historien allemand Lamprecht. *Choleriker* veut dire un *bilieux* et non pas un *cholérique*, comme l'a cru M. Kleinclausz (p. 572).

2. Sainte Ida, femme d'Egbert, avait pour mère une fille de Bernard, sœur d'Adalard et de Wala, Théodrade, que Louis le Pieux avait exilée en 814 dans son monastère d'Argenteuil (J.-G. Eckhart, *Quaternio veterum monumentorum*, p. 29).

Digitized by Google

sera reprise par les Henri IV et les Barberousse; elle enfantera d'interminables schismes, et ses conséquences lointaines seront un jour la Réforme avec les rois-papes et la sécularisation de l'Église.

Voilà le cycle qu'a parcouru M. Kleinclausz, en cherchant à présenter de larges synthèses, à « décrire l'Empire non pas comme un État, mais comme une Institution ». Il a voulu venger les descendants de Charlemagne, Louis Ier, Lothaire, Charles le Chauve, de l'injuste mépris avec lesquels les germanisants les ont traités. Pour ceux-ci, entre Charlemagne, cet Ardennais dont ils font un Germain, et le witikinide Otton, l'Empire ne compte plus; cette période du IXe siècle, « pleine de faits et d'idées » en dépit des fléaux qui l'accablent, tient dans l'œuvre de Bryce[1], en deux pages avec le règne de Louis, en trois lignes pour le reste de ses successeurs. C'est, dit-il, « une période embrouillée dont on ne peut qu'effleurer l'histoire ». Il *l'effleure*, lui, d'un vol si léger, qu'elle se réduit à cette toute petite phrase : « Le sceptre impérial passe d'une branche à l'autre et tombe, pour se déshonorer, aux mains de Charles le Gros. » Le livre de M. Kleinclausz fait justice de ce jeu de muscade. Si la gloire allemande s'en veut accommoder, le rôle d'un historien à la hauteur de sa tâche n'est pas, dans le panorama de l'histoire, d'escamoter les pénombres, en les noircissant à plaisir : il doit, au prix de l'effort convenable, y projeter la lumière.

Nous avons relevé, au cours de cette étude, les points principaux sur lesquels M. Kleinclausz a suivi ce précepte avec pénétration, conscience et succès. Son livre restera l'un de ceux qui font honneur à la science française, comme une attachante et magistrale monographie où l'histoire, en perpétuelle recommenceuse, apporte ses enseignements coutumiers.

J. Depoin.

1. *Le Saint-Empire romain germanique et l'Empire actuel d'Allemagne.* Cet ouvrage a été traduit de l'anglais grâce aux encouragements de M. Lavisse.

Digitized by Google

La France et le grand schisme d'Occident

D'APRÈS DE RÉCENTES PUBLICATIONS [1]

I

Le retour de Grégoire XI à Rome, en 1376, semblait devoir rendre la paix à l'Italie et redonner à la papauté toute sa splendeur et son éclat, obscurcis pendant les soixante-dix ans de séjour en Avignon. Rentrés à Rome, les souverains pontifes étaient délivrés de la protection intéressée des rois de France, et l'Europe chrétienne pouvait s'adresser au successeur de saint Pierre, sans crainte de supplier un obligé des Valois. Et de fait, à peine Grégoire XI eut-il, cédant aux prières ardentes et enflammées de sainte Catherine de

1. Noël Valois, *La France et le grand schisme d'Occident*. Paris, A. Picard et fils, 1896-1902, 4 vol. in-8, xxx-407, 516, xxiv-632, 610 pages. — L. Salembier, *Le grand schisme d'Occident* (Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique), troisième édition. Paris, Victor Lecoffre, 1902, 1 vol. in-12, xii-410 pages.

L'ouvrage de M. Valois est capital pour l'histoire du schisme et le rôle que joua la France. L'auteur a su joindre les résultats les plus complets d'une enquête des plus approfondies à une claire et très nette exposition des faits. D'une impeccable impartialité, historien consciencieux, il a su, dans cet ouvrage magistral, unir les talents de l'écrivain à la précision la plus parfaite de l'érudit. Des recherches effectuées partout où son enquête pouvait recevoir quelque éclaircissement lui ont permis d'étudier et d'embrasser les divers côtés de la question si importante de l'obédience. Il a su dégager les responsabilités, donner aux personnages leur vraie physionomie. Ses notes très riches forment un commentaire de plus savants et des plus instructifs. Nous avons cru pouvoir et devoir résumer ici cet ouvrage, estimant qu'un tel sujet valait plus qu'un compte rendu, et qu'il serait utile de ramasser en quelques pages les dernières données sur le rôle joué par la France dans ce grand cataclysme chrétien.

L'ouvrage de M. Salembier diffère comme point de départ de celui de M. Valois. L'auteur a présenté une vue d'ensemble du schisme, en donnant plus de développement à l'état du monde chrétien au xive siècle, et à l'exposé de l'anarchie des doctrines; plus résumé, son travail donne plutôt des conclusions qu'une étude approfondie des événements. Plus partial et plus favorable aux papes de Rome que l'ouvrage de M. Valois, le travail de M. Salembier n'en est pas moins à signaler et à louer par l'art avec lequel l'auteur a su donner une physionomie d'ensemble à ce drame religieux, demeurer toujours dans une note juste et modérée; ses références nombreuses sont une garantie de ses nombreuses recherches, et il convient de le féliciter d'avoir, profitant des travaux de son savant contemporain, donné un manuel de l'histoire du schisme d'Occident.

Digitized by Google

Sienne, et résistant aux sollicitations pressantes des ducs d'Anjou et de Bourgogne, abordé à Gênes, que déjà l'Italie, jusqu'alors divisée, s'unit pour fêter son retour. Sa seule présence avait mis fin à la guerre, et le jour où, après avoir processionnellement traversé la Ville Éternelle, il vint prier devant le tombeau du prince des apôtres, ce jour-là il put s'imaginer avoir accompli les desseins de la Providence, et avoir rendu la paix au monde chrétien. Illusion, hélas ! qui ne fut pas de longue durée. Durant « *la captivité de Babylone* », trop de causes de division, trop de malentendus s'étaient perpétués, pour qu'on pût espérer les voir disparaître en un seul jour.

Longtemps gouvernée par des recteurs et des administrateurs étrangers, les Italiens, impatients de secouer ce joug, se flattaient que le retour du pape mettrait fin à ces abus, et que le souci du bien-être et de la tranquillité de la péninsule deviendrait l'objet le plus important des préoccupations de la cour pontificale. A l'esprit français, au personnel français, on voulait substituer l'esprit et le personnel italiens ; au pontife limousin, on pensait voir succéder un pontife italien. Privée pendant de longues années de sa principale gloire, Rome voulait l'avoir à elle, chez elle, émanant d'elle. En opposition avec ces aspirations qui, de son vivant même, ne manquèrent pas d'apparaître, Grégoire XI avait apporté les mœurs, les coutumes françaises ; à sa suite, se pressaient des serviteurs, des prélats, des cardinaux, tous français. Il y avait opposition entre les désirs des italiens et ceux de la cour pontificale. Rome faisait regretter Avignon, et les villégiatures estivales des monts Volsques ne remplaçaient point la douceur des côteaux de la vallée du Rhône. Sous une apparence d'union et de tranquillité, grondait un sourd orage ; on pouvait prévoir des heurts, des conflits ; la mort de Grégoire XI, survenue le 27 mars 1378, les déchaîna.

II

Le pape semblait avoir prévu les troubles qui suivraient sa disparition. Peu de jours auparavant, il avait pris des précautions détaillées en vue du prochain conclave, et avait défendu au châtelain du château Saint-Ange de livrer les clefs de la forteresse, sans un ordre des cardinaux demeurés à Avignon.

Digitized by Google

De fait, dès la vacance déclarée, les troubles commencèrent; violences dans la rue, discours et menaces aux membres du Sacré-Collège, expulsion des nobles qui auraient pu contrecarrer les volontés du peuple, prise de possession de la garde du Borgo et du conclave par les bannerets. Les cardinaux sont arrêtés dans les rues; on exige d'eux qu'ils nomment un pape italien, bientôt même romain. De toutes parts, les esprits se troublent, s'excitent; la panique s'empare de la cour pontificale; on met en sûreté les biens, car on redoute le pillage; on cherche à sauver sa vie, car on craint les violences contre les personnes. Il ne semble cependant pas que l'on ait poussé à l'extrême ces mesures de précaution : ni les nobles chassés de la ville ne furent rappelés, ni les bandes de mercenaires, Malestroit, Budes, Pierre de la Sagra, Bernardon de la Salle, campés aux environs de Rome, ne furent sollicités de défendre la curie. Bien plus, aucun ne songea à chercher un asile au château Saint-Ange. Toutefois la crainte et le trouble régnaient, et ce fut dans ces dispositions que, le 7 avril au soir, le Sacré-Collège entra en conclave.

Quelles étaient à ce moment les dispositions des cardinaux ? Indépendamment de ceux qui étaient demeurés à Avignon pour l'administration du Comtat-Venaissin, ils se divisaient en trois groupes : limousins, français, italiens; sept de la première faction, cinq de la seconde, quatre de la troisième. Chacune avait, semble-t-il, déjà jeté ses vues sur un candidat : le parti limousin sur Guy de Malesset, cardinal de Poitiers, ou sur Pierre de Sostenac, cardinal de Viviers; — les français sur Pierre Flandrin, cardinal de Saint-Eustache; — les italiens sur Pierre Corsini, cardinal de Florence, ou sur Simon Brossano, cardinal de Milan. Depuis longtemps les limousins dominaient : cardinaux, prélats, officiers, en majorité limousins, occupaient la plupart des charges. Une coalition se forma contre eux : français et italiens s'unirent pour leur faire échec et leur opposer un candidat italien; peut-être songeait-on dès lors à l'archevêque de Bari, Bartholomeo Prignano, prélat entouré d'un universel respect. Incapables de résister à cette coalition, les limousins paraissent avoir de leur côté songé à reporter leurs voix sur ce prélat; en tout cas, le bruit de ses chances dut s'ébruiter au dehors, alors que peut-être son nom ne fut pas officiellement prononcé. Le caractère de Prignano suffisait à justifier cette faveur.

Digitized by Google

Il avait vécu à Avignon, avait été en charge à la chancellerie; il avait ainsi des partisans parmi les citramontains; titulaire d'un évêché situé dans le royaume d'une dynastie angevine, la sympathie de la France lui était par cela même acquise. « Il passait pour bon et sage, éloquent, humble et indépendant, habile à manier les affaires, pieux et mortifié [1]. »

Ce fut sous ces auspices que s'ouvrit le conclave, installé au premier étage du Vatican. Lorsque les cardinaux prirent possession de leurs cellules, les Romains les accompagnèrent, ne s'en allant qu'à grand'peine au moment de la fermeture, et précisant, accentuant les exigences et leurs prétentions. « *Romano lo volemo, almanco italiano* », tel était le mot d'ordre, le cri qui retentissait partout, et le mot *romano* dominait celui d'*italiano*. Les chefs des quartiers renouvelaient leurs démarches; les cardinaux étaient sollicités de toutes parts; les vociférations et l'orgie se prolongèrent durant toute la nuit. Le 8, on se réveilla au bruit du tocsin; le peuple se porta en masse vers le Vatican, effrayant le Sacré-Collège par des cris et des clameurs. A l'intérieur de l'assemblée, on hésitait, on tremblait; on s'imaginait les portes forcées, le secret du vote violé. Les uns proposaient un simulacre d'élection; d'autres étaient partisans d'en finir par une élection qui, même viciée par la violence initiale, pouvait être régularisée par la suite; d'autres enfin, comme Pierre de Luna, voulaient nommer l'archevêque de Bari.

Finalement, ce choix fut ratifié; un seul cardinal ne fit pas accession, et il paraît bien résulter de l'ensemble de divers témoignages que la majorité des électeurs agit librement, considérant l'élection comme valable et régulière. Ce qui tend à confirmer cette opinion, c'est que l'élection ne fut pas déclarée de suite, mais que, pour ce faire, l'on attendit d'avoir l'adhésion de l'élu. Vers neuf heures du matin, le 8 avril 1378, Bartholomeo Prignano succédait à Grégoire XI. Pendant ce temps, au dehors les cris redoublaient; de toutes parts, on réclamait un pape romain. En vain l'évêque de Marseille, gardien du conclave, essayait de calmer la foule; on couvrait sa voix, aux cris de : « *Romano lo volemo* ». Le cardinal Orsini n'était pas plus heureux : la situation devenait critique et alors vraiment les cardinaux purent craindre que l'élection même d'un italien ne fût mal

1. Valois, t. I, p. 34.

Digitized by Google

accueillie par le peuple. On manda Prignano au Vatican ; pendant le déjeuner, les Romains, de plus en plus nombreux et de plus en plus violents, tentèrent l'assaut du conclave. En vain Orsini cria-t-il le nom de l'élu : Bari ; on comprit Bar, nom d'un prélat limousin, et la colère redoubla. La peur s'empara des cardinaux, et alors eut lieu l'odieuse et grotesque scène de l'intronisation forcée du cardinal de Saint-Pierre, le vieux Tibaldeschi, malgré ses dénégations et sa résistance.

Cependant, au milieu de ces lamentables scènes de désordre, Prignano était informé de son élection. Mais, au milieu du conclave envahi, en présence des protestations de la foule, chacun cherchait un refuge ; les uns dans leurs demeures, d'autres au château Saint-Ange, quelques-uns enfin abandonnaient la ville. Le 9 avril, plusieurs cardinaux se réunirent autour de l'élu de la veille ; les membres du Sacré-Collège réfugiés au château Saint-Ange envoyèrent une procuration, afin que l'on pût procéder à l'intronisation ; bientôt même ils quittèrent leur retraite, et le 12 avril, Bartholomeo Prignano, solennellement intronisé, prit le nom d'Urbain VI. L'élection était terminée. Il semblait que la succession de Grégoire XI fût paisiblement assurée au nouveau pontife, et dès les premiers jours, ses électeurs ne paraissent pas l'avoir considéré comme un intrus. Mais bientôt, hélas ! la discorde allait naître entre le pape et les cardinaux.

III

Certes, ce ne devait pas être sans un sentiment de tristesse que les français et les limousins avaient vu le pouvoir pontifical passer aux mains d'un italien. Originaires de France, accoutumés à la douce quiétude de la cour d'Avignon, ils se voyaient avec désespoir contraints de résider à Rome. Toutes leurs créatures, prélats, officiers, fonctionnaires de toute sorte, habitués eux aussi à dominer et à gouverner l'Église, ne pouvaient se résigner à vivre à Rome et à ne plus exploiter un pays que depuis tant d'années ils considéraient et traitaient presque comme un pays conquis. A ces causes premières s'ajoutaient les sentiments de crainte, d'effroi, de répulsion même que les cris, les violences, les excès des Romains durant le conclave avaient fait naître chez les français.

Digitized by Google

Il y avait donc un brasier préparé qu'une circonstance fortuite pouvait enflammer.

Urbain VI la fournit. A peine élu, son caractère changea brusquement. Il devint fantasque, réformateur brouillon et intempestif, violent, emporté, insolent, s'en prenant aux cardinaux, voulant réformer leur train de vie, leurs habitudes, les traitant avec grossièreté. Joignons à cela la déception pour ces derniers du séjour en Italie, et l'on comprendra que dès lors les électeurs de la veille aient au lendemain même regretté leur choix. L'arrivée du cardinal d'Amiens, Jean de la Grange, agent très actif du roi de France, tour à tour magistrat, financier, diplomate, hâta la rupture. Non pas qu'il fût chargé auprès des cardinaux d'une mission de Charles V contre Urbain VI, mais dès le premier jour, ses rapports avec le pape devinrent très tendus. S'il lui fit obédience, il n'en laissa pas moins percer des doutes sur sa légitimité, et il devint bientôt le chef des mécontents.

L'été arriva sur ces entrefaites, laissant la curie dans cette atmosphère de fièvre et de regrets qui n'allaient qu'augmentant. Les cardinaux citramontains se retirèrent à Anagni. Durant quelque temps, ils gardèrent leur attitude respectueuse à l'égard du pape. Mais l'arrivée des chefs de routiers, Bernardon de la Salle, Louis de Montjoie, Malestroit, Budes, quittant Viterbe et Orvieto pour obéir peut-être à l'appel de celui qui avait été leur ancien chef lors de la guerre des Marches, Robert de Genève, hâta la rupture. Battus au Ponte Salaro (16 juillet), les Romains reculaient, tandis que les cardinaux d'Anagni appelaient leurs collègues italiens à les rejoindre avant le 20 juillet; s'agissait-il de réélire Bartholomeo Prignano, ou d'en référer au concile, ou de procéder à une nouvelle élection ? Ces diverses hypothèses furent soulevées, et finalement Urbain VI fut invité à déposer les insignes du pontificat (9 août 1378). Mais bientôt ces premiers moyens furent écartés, et les cardinaux d'Agnani, appuyés sur le comte de Fondi, Onorato Caetani, et sur la reine Jeanne de Naples, procédèrent, après leur retraite à Fondi, et après l'arrivée au milieu d'eux des cardinaux italiens, à une nouvelle élection. Le 20 septembre, Robert, fils du comte de Genève, parent du roi de France, fut élu. Proclamé le 21 sous le nom de Clément VII, il fut sacré le 31 octobre. Le grand schisme était consommé.

Digitized by Google

IV

A ce moment, il importe de s'arrêter et de se demander quelle responsabilité exacte incombe devant l'histoire et devant la postérité à un roi contre qui l'on a lancé les accusations les plus formelles et les plus précises, mais aussi les plus erronées et les plus controuvées : Charles V, roi de France, a-t-il été ou non l'auteur responsable de la grande scission qui se produisit alors et qui faillit détruire le monde chrétien ? L'étude attentive des événements permet seule de décharger ou d'accabler la mémoire du roi de la part considérable et prépondérante qu'on lui attribue dans ces graves et lamentables événements.

Ce fut le 14 avril seulement que la mort de Grégoire XI fut connue à la cour de France, alors que déjà Urbain VI était élu. Les ambassadeurs du nouveau pape, Cicco Tortello et Pierre de Murles, ne furent reçus à Paris qu'en juin, à un moment où les rapports étaient fort embrouillés, sinon rompus, entre Prignano et les cardinaux. Pierre de Murles, apparenté à Guillaume d'Aigrefeuille, cardinal limousin, trahit le pape italien en faisant connaître au roi de France les conditions de l'élection et le mécontentement des électeurs. Personne n'étant là pour le contredire, son récit dut vivement impressionner Charles V. Mais, remarquons que ce roi représenté comme ayant tout fait pour empêcher le départ de Grégoire XI à Rome, — ce qui reste à démontrer, — n'était pas jusqu'alors, même en prévision d'un conclave, — et cela même de l'avis des urbanistes, — intervenu pour influencer les cardinaux. Urbain VI avait été élu avant qu'il connût la mort de Grégoire XI. Et même lorsqu'il fut informé de l'intronisation du nouveau pape, et quelles que fussent dès lors ses intentions particulières et défavorables, — selon toute apparence, — au pontife, Charles V n'en fit rien paraître. Il garda son sentiment pour lui, et Prignano fut, de mai à juillet 1378, librement reconnu en France. Robert de Genève fut de même élu avant qu'un ambassadeur dépêché par les cardinaux demeurés à Avignon, Jean de Guignicourt, ne fût arrivé à la cour de France.

Toutefois ce nouvel envoyé, parlant au nom de cette fraction des membres du Sacré-Collège, se trouvait d'accord avec Pierre de Murles; bientôt il fut suivi de Nicolas de S. Saturnin, frère prê-

Digitized by Google

cheur, et de l'évêque de Famagouste, député par les cardinaux de Fondi. Tous leurs récits concordaient et représentaient l'élection de Prignano comme irrégulière. Charles V fut convaincu, et l'on doit avouer que la répétition et l'unanimité des protestations ne pouvaient manquer de l'influencer. Et encore n'osa-t-il pas trancher seul cette importante question. Une sorte de concile national, réunissant six archevêques, trente évêques, des abbés, docteurs en droit et en théologie, docteurs d'Université, fut, le 11 septembre, convoqué au palais. L'unanimité ne régnait pas dans l'assemblée. Urbain VI y comptait des partisans, et l'Université n'était pas d'accord pour s'incliner devant Robert de Genève. On conseilla au roi l'abstention. Ce fut en vain, car peu après, à la suite de nouveaux pourparlers, Charles V paraît avoir été, dès la fin de novembre 1378, décidé à soutenir Clément VI. Mais ici encore, il ne se détermina pas légèrement, et c'est appuyé sur la déclaration d'une assemblée de barons, clercs, chevaliers, réunis le 16 novembre à Vincennes, qu'il reconnut Robert de Genève. L'autorité royale ne rallia cependant pas de suite tous les suffrages. En Toulousain, en Normandie, la lutte entre urbanistes et clémentins fut longue; à Paris, l'Université résista longtemps. Enfin le 7 mai 1379, à la suite d'une nouvelle assemblée tenue à Vincennes en présence des légats de Clément VII, l'obédience fut solennellement proclamée en faveur du pape de Fondi et les urbanistes furent déclarés schismatiques : le 30 mai, l'Université, à l'exception toutefois des nations picarde et anglaise, se rallia à la décision royale.

Charles V, loin de peser sur la conscience des cardinaux, subissait au contraire « leur influence; d'autant plus volontiers qu'ils étaient ses amis, qu'il le mirent promptement au fait de la situation, et que leur version se présentait à lui avec toutes les apparences de la vraisemblance et de la sincérité [1] ».

Mais, sa conviction faite, Charles V y entra et s'y engagea d'autant plus facilement, et sans peut-être en prévoir toutes les lointaines conséquences, qu'il se trouva entraîné par un de ses frères à qui le schisme semblait devoir beaucoup profiter : Louis, duc d'Anjou.

Frère cadet de Charles V, lieutenant général du Languedoc, le duc d'Anjou avait été le plus actif agent de la politique française

1. Valois, t. I, p. 142.

Digitized by Google

dans les provinces méridionales et à la cour d'Avignon. Ambitieux, désirant ceindre une couronne royale, il avait, en 1375, pensé devenir roi de Majorque. Cette entreprise avait échoué. L'élection de Clément VII lui rendit espoir. Dès le premier jour il se déclara en sa faveur, travailla activement à lui gagner des partisans, lui prêta des sommes importantes, et fut à l'affût de toutes les occasions où il pourrait le servir. Bientôt, le pape allait, reconnaissant son dévouement, accorder au frère de Charles V l'investiture d'un vaste territoire, comprenant Ferrare, Bologne, Ravenne, la Romagne, Massa Trabaria, Ancône, Pérouse, Spolète, et que l'on désignera sous le nom de royaume d'Adria (avril 1379). A ce moment l'appui effectif du duc devenait des plus nécessaires au pape.

Si dès le premier jour, le comte de Fondi, la reine Jeanne de Naples, le Montferrat, le Piémont, le préfet de Vico, Giordano Orsini, seigneur de Marino, et autres petits féodaux du Patrimoine, lui avaient constitué un fort parti, qu'appuyaient les troupes mercenaires campées aux environs de Rome, cependant Clément VII ne tarda pas à s'apercevoir que l'Italie lui échappait. Il était étranger, il avait été élu par des cardinaux étrangers, après l'élection d'un pontife italien ; on n'avait pas oublié son rôle dans la campagne de 1376 contre Bologne et Césène; il avait contre lui le sentiment italien et surtout la représentante des aspirations de la péninsule, sainte Catherine de Sienne. A ses alliés, Urbain VI opposait l'ancienne ligue florentine, à peine dissoute ; contre les Bretons de Malestroit et de Bernardon de la Salle, il armait la compagnie de Saint-Georges, qui fut victorieuse à Carpineto et à Marino. Clément VII quitta Fondi pour Sperlonga, puis pour Naples, et enfin dut abandonner l'Italie et se réfugier à Avignon (juin 1379).

L'œuvre tentée par Grégoire XI avait échoué. Au lieu d'un pape, il y en avait deux ; la chrétienté était divisée, et il paraissait que la lutte serait longue entre les deux pontifes, dont l'un narguait l'antériorité de son élection et s'appuyait sur le sentiment italien, et dont l'autre tirait ses droits des violences qui avaient souillé la nomination d'Urbain VI, et allait demander appui au roi de France.

V

Quelle allait être l'attitude de l'Europe chrétienne ? Ici encore, on a accusé Charles V d'avoir influencé ses alliés, d'avoir pesé du poids

Digitized by Google

de sa puissance pour déterminer les adhésions au pape d'Avignon. Cependant, en étudiant de près la question de l'obédience, il est facile de voir que le roi de France se conduisit, de même que pour la reconnaissance de Clément VII en France, avec la plus grande réserve. Il ne chercha pas à forcer les consciences, et même, lors de sa mort, plusieurs de ses alliés étaient encore hésitants, même étaient encore fidèles au pape de Rome.

Si l'on peut croire que la détermination de Charles V entraîna celle de Chypre et de l'Écosse, à Naples la reine Jeanne se décida d'elle-même en faveur de Clément; ce fut seulement en janvier 1380, alors qu'elle avait, depuis longtemps, pris parti, que Clément VII forma le projet de lui donner Louis d'Anjou comme successeur; ce dessein, arrêté définitivement, réalisé en juin 1380, par l'adoption du duc, ne dut pas être vu très favorablement par Charles V, dont les projets en faveur de son second fils Louis, comte de Valois, se trouvaient ainsi contrecarrés.

En Espagne, après avoir accepté l'élection d'Urbain VI, Henri de Transtamare fut, à la suite d'une ambassade de Jean de Roquefeuille, assailli des mêmes doutes que le roi de France. Il ajourna cependant sa décision jusqu'à plus ample informé, et, lorsque la mort le surprit, il ne s'était pas encore prononcé. Peut-être même pourrait-on croire qu'il mourut dans la foi urbaniste. Son successeur, Jean Ier, ne se décida pas de suite. Bien que Charles V l'ait informé des décisions de l'assemblée tenue à Vincennes en mai 1379, il ne s'engagea pas à la suite du roi de France, et se renferma dans une neutralité bienveillante toutefois à Clément VII. Ce fut seulement en mai 1381, à la suite d'une longue enquête et d'une assemblée du clergé national à Medina del Campo, qu'il reconnut définitivement Clément VII.

Le Portugal, après avoir longtemps hésité, tâtonné, après s'être prononcé pour Clément VII en 1379, lors de son rapprochement avec la France et la Castille contre l'Aragon, après être redevenu urbaniste en 1381, au moment de l'alliance anglaise, et s'être de nouveau rallié au pape d'Avignon, n'en demeura pas moins, finalement, fidèle au pape de Rome.

La Navarre gardait une neutralité favorable à Clément VII, malgré les dissentiments existants entre le roi Charles le Mauvais et la cour de France. Quant à l'Aragon, après une enquête laborieuse, il se

Digitized by Google

tourna lui aussi vers Avignon, malgré l'intérêt politique qui lui eût commandé de se rapprocher d'Urbain VI contre le duc d'Anjou, prétendant à la possession des Baléares. La maladresse du pape italien, l'influence de Pierre de Luna, le mariage du duc de Girone avec Yolande de Bar, nièce de Charles V, l'engagèrent dans cette voie, dont le roi Jean Ier ne s'écartera pas.

Au contraire de la péninsule ibérique, l'Angleterre se déclara de suite pour Urbain VI, par conviction et par politique. Plus que tout autre peuple, l'Angleterre, au cours de ses luttes avec la France, « avait cru éprouver parfois la sourde malveillance des papes d'Avignon. Et au cas où ils ne se fussent pas sentis d'eux-mêmes attirés vers le parti d'Urbain VI, je ne sais si le spectacle de l'opposition française n'eût pas suffi à inspirer au gouvernement britannique le désir de rester fidèle au pontife de Rome. On l'a fort bien dit : Le schisme de Charles V raffermissait l'orthodoxie de Richard II, et l'Angleterre ne pouvait songer à se séparer d'un pape qui excommuniait la France[1] ». L'Angleterre se lança résolument dans le combat ; elle devint la tête du parti urbaniste, sa lutte contre la France fut quasiment une véritable croisade.

Cette conviction, le gouvernement de Richard II essaya de la faire pénétrer dans les pays où s'exerçait son influence. Si, en Bretagne, malgré les liens politiques qui rattachaient les Montfort à Richard II, les clémentins furent toujours en majorité ; en Guyenne, au contraire, dans cette région où Français et Anglais se trouvaient partout en présence, et presque également puissants, ce furent des conflits continuels : prélats clémentins et urbanistes promus au même siège et se le disputant âprement, s'anathématisant, s'excommuniant les uns les autres, et parfois même le gouvernement anglais intervenant pour sévir violemment contre les schismatiques. La lutte continua toujours, car jamais l'Angleterre ne désarma ; et, lors même que les exactions de la cour romaine exaspérèrent le pays, la haine et l'aversion contre Clément VII, créature du roi de France, fut encore la plus forte.

Aussi, partout où elle le put, l'Angleterre travailla-t-elle à saper l'influence clémentine, derrière laquelle se dissimulait, à son point de vue, l'ingérence française. Elle le tenta en Flandre, où Urbain VI

1. Valois, t. I, p. 212.

Digitized by Google

eut de bonne heure de nombreux partisans. Si la métropole religieuse, Reims, était ralliée à l'obédience avignonnaise, si les diocèses d'Arras, de Thérouanne, dépendaient de Marguerite, comtesse douairière de Flandre, fille du roi Philippe V, si Cambrai comptait Robert de Genève au nombre de ses pasteurs, la majorité du pays, par crainte de la politique française, se rapprochait de l'Angleterre. Des ambassadeurs clémentins furent mal reçus, d'aucuns furent chassés; la Flandre demeura urbaniste et fut, par suite, considérée comme hérétique par la cour de France. Aussi, lorsqu'en 1382, Charles VI intervint contre les Gantois, ce ne fut pas seulement comme suzerain aidant son vassal contre ses sujets révoltés, mais aussi comme chef de l'armée chrétienne venant combattre les hérétiques. De même, la campagne de l'évêque de Norwick en 1383 eut le caractère d'une croisade urbaniste contre les Français schismatiques. La victoire de Rosebecke, le succès de la campagne de 1383 firent cependant beaucoup au point de vue clémentin. L'influence française y gagna, et si la faction urbaniste demeura prépondérante, on put, le jour où Philippe le Hardi succéda à Louis de Male, prévoir que les partisans de Clément VII gagneraient peu à peu du terrain. En 1384, Lille, Douai, Orchies, Cassel, Bourbourg, Dunkerque, se convertirent en bloc à l'obédience d'Avignon ; cependant la conversion, sous un prince avisé et libéral, fut généralement lente, persuasive. Jusqu'en 1390, malgré le synode de Lille tenu en 1384, où fut abordée la question du concile, le pays demeura d'opinion douteuse; mais, de 1390 à 1392, les conversions se multiplièrent.

A l'est de l'Europe, l'Empire et la Hongrie devaient peser d'un poids important dans la question du schisme. L'alliance qui unissait à la France l'empereur Charles IV et le roi de Hongrie Louis Ier, aurait pu faire croire qu'ils se rallieraient à la conviction de Charles V, et que l'un et l'autre embrasseraient la foi clémentine. Il n'en fut rien. L'empereur demeura fidèle au pape de Rome, et enjoignit à Wenceslas son fils, de ne pas abandonner Urbain VI. L'ambassade que Charles V envoya au roi des Romains ne réussit pas à le convaincre, et à Francfort, en février 1379, l'obédience urbaniste fut reconnue. Il en fut de même en Hongrie. Seuls, quelques centres furent le théâtre de luttes entre fauteurs des deux papes, — à Liège, à Mayence, en Luxembourg et Brabant,

Digitized by Google

ainsi que dans les comtés de la Mark et de Clèves, en Lorraine, dans le duché de Bar, à Metz, Toul, Verdun, en Genevois et dans les domaines de Léopold d'Autriche, — où partout le parti clémentin eut, sinon la majorité, du moins une forte minorité. Mais, lorsque la diète se fut à nouveau déclarée urbaniste en septembre 1379, nombre d'adhérents du pape d'Avignon firent volte-face; le mariage d'Anne de Bohême et de Richard II, après l'échec de négociations similaires entamées avec Charles VI, entraîna définitivement l'Allemagne dans le parti urbaniste. Les efforts du roi de France pour l'en détacher furent vains. Si, en 1387, on peut mentionner des pleins pouvoirs accordés par Wenceslas pour négocier avec Clément VII, toutes les ambassades que ce dernier envoya dans l'Empire demeurèrent sans résultat. Des privilèges, des faveurs spéciales accordés à certains bourgeois, à quelques princes (tels Bernard de Bade, Eberhard III de Wurtemberg), l'exemple de saints personnages comme Pierre de Luxembourg, à Metz, ne suffirent pas à provoquer de nombreuses adhésions. Enfin, la mort et la défaite de Léopold d'Autriche à Sempach, en 1386, enleva au pape d'Avignon tous les États de la Maison d'Autriche et une grande partie de la Suisse. L'unité allemande se faisait dans la foi urbaniste. De même, la Hongrie resta fidèle à Rome, surtout lorsque, après la rupture du projet de mariage entre le roi de France Charles VI et la jeune reine Marie, cette princesse épousa Sigismond, frère de Wenceslas.

A peine pourrait-on, en Pologne, en Lithuanie, en Livonie, en Irlande enfin, trouver quelques partisans de Clément VII.

En somme, Germains, Hongrois, Slaves, Anglo-Saxons et Scandinaves formaient une masse hostile et irréconciliable au pape d'Avignon, et étaient encore renforcés par les contingents urbanistes fournis par la race latine, Portugais, Italiens, Gascons. Par la force des choses, la France était demeurée la grande protectrice et l'appui le plus ferme des clémentins. C'était d'elle, de l'ardeur avec laquelle elle défendrait sa cause, de son intervention, des secours, des alliances qu'elle pouvait lui ménager en Italie, que le pape d'Avignon pouvait espérer reconquérir la péninsule et le siège de saint Pierre.

Léon MIROT.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

Lamartine homme politique [1]

De s'ennuyer, c'est bien la pire peine. Or, M. de Lamartine s'ennuyait. Il chercha des distractions multiples et ordinaires, les vers, les femmes, les voyages et autres duperies impuissantes à apaiser le grand cœur agité de l'homme moderne. Ce fut en vain, parce qu'au fond il n'y a qu'un jeu efficacement récréatif, un jeu essentiellement et profondément humain, assujetti, il est vrai, à des règles savantes et subtiles, mais qu'on peut se dispenser d'apprendre puisqu'il est encore plein d'intérêt à pratiquer « à qui perd gagne » : c'est la politique. Les hommes très intelligents n'en ont point essayé d'autre, et Périclès, César, Richelieu, Napoléon, Talleyrand n'ont pas connu de jouissance supérieure à celle qu'on éprouve à manipuler les hommes.

Il est juste cependant de noter brièvement qu'un très grand nombre de personnages, dont quelques-uns ont disserté avec autorité sur les choses de la politique et pour qui nous avons quelque considération parce qu'ils ne sont point des sots, furent à ce jeu mauvais joueurs. Si nous envisageons, par exemple, Cicéron comme homme d'État, nous sommes bien obligés de reconnaître qu'il échoua dans la toujours difficile entreprise de sauver son pays de la guerre civile, peut-être parce qu'il se vanta un peu et qu'il parla trop. Et ce tant admirable Machiavel ne fut lui-même, au pied du mur, qu'un adjudant zélé et maladroit de ce Pierre Soderini, bon marguillier de sa paroisse, mais totalement insuffisant pour défendre la république de Florence contre les factions qui la déchiraient.

Combien d'autres grands génies ne furent, en fait de politique concrète, que des hommes de bonne et inefficace volonté ! Aussi bien, la raison de leur échec ne tient pas tout entière dans le prétexte qu'allégua Bérenger en 1848 pour donner sa démission de membre

1. Lamartine, *La France parlementaire* (6 vol. in-8, 1864-5) ; — P. Quentin-Bauchart, *Lamartine homme politique* (Paris, Plon, 1903, in-8°).

Digitized by Google

de l'Assemblée nationale constituante : « Je n'ai pas fait d'études particulières. » Cette impertinence du chansonnier à l'adresse de l'immense majorité de ses collègues ne saurait atteindre les privilégiés à qui « Dieu a donné une passion de plus qu'au reste de leurs semblables, la passion de l'idée de leur temps, de l'œuvre de la nation, le fanatisme du bien public, le besoin, la soif de se dévouer sans arrière-pensée, sans salaire, sans gloire même, à l'œuvre de sauver, de régénérer un peuple ». Toutefois, cette noble conception de l'homme d'État, la grandeur de vues, la conscience claire et pressante du devoir social, sont d'incertains atouts pour parer au hasard des événements et à l'ingratitude de ses concitoyens ; et des destinées politiques semblables à celle de Lamartine se dégage, outre une mélancolie profonde, cette immorale leçon : que l'intérêt, de quelque espèce d'ambition qu'il procède, haute, basse ou médiocre, est, en dernière analyse, un meilleur gage de perspicacité et une condition supérieure de succès, en affaires publiques.

Mais, au fait, qu'est-ce que la politique ? D'ordinaire, ceux qui s'en mêlent et qui y réussissent se préoccupent assez peu d'en donner une définition. Par contre, les philosophes ont passé bien du temps à inclure et figer dans de gênantes formules des principes directeurs auxquels les hommes d'action se réservent de déroger toutes les fois que les réalités changeantes l'exigent. Art, disent les uns, science, disent les autres; art savant, ripostent de conciliants éclectiques. Querelle d'idéologues, dont se moquent les peuples, pourvu qu'ils soient bien gouvernés. Science si l'on veut, science de jugement et de commandement, science des mobiles humains, capricieuses hypothèses, variables au gré des circonstances, du milieu et des perspectives. Pour y exceller, il faut la vocation, dont le signe le plus manifeste, encore qu'il ne soit point une garantie de supériorité, est le plaisir constant que l'on prend à regarder vivre, agir, souffrir et jouir les hommes, plaisir complexe qui d'ordinaire vient plutôt de la tête que du cœur, plaisir passionné identique à celui qu'éprouvent les enfants précoces à contempler les singes.

Et si la politique n'est qu'un art, Platon nous assure qu'il est de tous le plus difficile et le plus compliqué, autrement subtil que celui du tisserand, du bouvier et de l'éleveur de troupeaux de bêtes, du pilote, du médecin, du soldat, du rhéteur et du sophiste, art qui ne saurait être, dit-il, l'apanage de la multitude ni du premier

Digitized by Google

venu. Il existe bien, à la vérité, une conception du pouvoir de gouverner les hommes plus simple que celle du philosophe grec, roi des utopiens et des aristocrates. Elle fut en faveur dans les républiques antiques, et elle consistait à couper la cité en deux pour gourmer à tour de rôle une moitié avec l'autre moitié. Ce système de gouvernement, rudimentaire comme un jeu d'enfant, était, en conséquence, d'application aisée et de nature à tenter n'importe quel Hellène paresseux et bavard qui dormait au soleil ou flânait sous le portique des temples, tandis que le citoyen laborieux, dédaigneux des affaires publiques, vendait des olives ou trafiquait le vin des îles. Il résista longtemps à l'usure des petites révolutions intérieures et eût duré bien davantage si le chœur qui alternait sur la scène politique eût su prévoir l'apparition subite des « barbares » sur l'agora.

Lamartine se faisait de son rôle social une idée plus digne et plus sereine. « La politique, disait-il, dont les anciens ont fait un mystère, dont les modernes ont fait un art, n'est ni l'un ni l'autre ; il n'y a là ni habileté, ni force, ni ruse ; à l'époque rationnelle du monde, dans l'acception vraie et divine du mot, la politique, c'est de la morale, de la raison et de la vertu. »

Il était alors un petit homme narquois, politicien madré et retors, qui s'appelait M. Thiers et qui dut apparemment souligner comme une erreur de jugement, grosse de fautes de tactique, cet acte de foi crédule en la bonté humaine. Mise en formule, cette vérité livresque fut en effet désastreuse à l'expérimentation. Nous voudrions essayer de démêler pourquoi.

Est-ce que, en premier lieu, Lamartine se serait pris à la glu de ses principes jusqu'à être privé, à l'heure redoutable où l'idéologue fut acculé à l'action, de la liberté et de la sûreté de ses mouvements? Il y a bien quelque dogmatisme à faire effort pour ajuster bout à bout les « principes politiques » de Lamartine, et encore que Lamartine lui-même plaide éloquemment pour « la constance tant méconnue de ses opinions », nous pourrions, s'il nous plaisait, faire de ce point l'objet d'une chicane, aussi bien à l'honneur de Lamartine. Ne vaudrait-il pas mieux parler d'une succession de « sentiments »

Digitized by Google

nés des événements et reflétés sur les différentes faces d'un prisme pivotant sur une idée fixe et mis en mouvement par le jeu compliqué d'une légitime ambition personnelle ?

En tous cas, les principes de Lamartine ne sont point de même essence que ceux d'un Guizot, s'obstinant, plutôt que de les renier ou de les ébrécher, à perdre le roi son maître, et avec lui un régime qui avait engraissé tant de monde. Non, l'auteur de la *Politique rationnelle* (1831) n'est évidemment pas un doctrinaire, et s'il renvoie ses calomniateurs à cette brochure, qu'il donne comme le « certificat d'origine » de ses idées, pour y voir qu'il n'a jamais eu qu'une ligne « partant de la conscience et aboutissant au progrès possible sous toutes les formes de gouvernement », on y découvre aussi que là est inclus le secret de toute une série d'honnêtes et habiles variations. Et de le dire, est-ce accuser Lamartine d'opportunisme ? Non pas, mais seulement constater qu'il a admirablement compris son temps et même employé sa puissance d'intuition à précipiter les événements, créant le fait politique, à force de l'affirmer.

Si donc Lamartine n'a pas été coiffé des œillères du doctrinaire entêté, comment résoudre alors ce problème, plein d'intérêt puisqu'il a une haute valeur éducative : Pourquoi son immense popularité fit-elle feu de paille dans l'embrasement général ? Si l'on y tâchait, on trouverait bien les éléments de la solution dans Machiavel, et de les y chercher, y aurait-il là quelque chose d'ironique et de « machiavélique », si le Florentin n'a fait que mettre en formule les « ignominies » successives de l'histoire, à l'usage des acteurs chargés de continuer l'histoire ? Oui, apparemment, il serait déloyal de mesurer à cette seule aune tant de générosité et de désintéressement ; pour n'être point injuste à l'égard de Lamartine, il faut, si l'on veut le juger, se dégager du matérialisme politique, et renier le culte immoral de cette sorte de succès qui ne profite qu'aux individus sans rien ajouter au coefficient d'idéal social.

Ce qui ne veut pas dire qu'il soit permis, à quiconque invoque de louables prétextes, de jouer avec l'action.

Il y a deux sortes d'action : l'une comporte la connaissance méthodique des hommes et l'incessante et consciencieuse mise au point de la carte de prévoyance sur laquelle sont tracées les destinées politiques d'un peuple ou simplement d'un parti ; l'autre est de l'agitation, œuvre des brouillons aux gestes aveugles et saccadés, imbécile

Digitized by Google

facteur du hasard qui est toujours funeste aux hommes de bonne volonté comme aux hommes supérieurs. Il existe dans le domaine de l'activité politique toute une race de ces illustres agités qui n'ont pas la tête lourde des responsabilités qui pèsent sur tout homme maniant des hommes par devoir, ambition ou fantaisie. Ils improvisent, et pour éviter d'être submergés par la houle humaine qui monte derrière eux, ils indiquent, d'un geste, une direction provisoire. Leur éloquence coule d'un nuage d'idées générales et abstraites et tombe comme une eau chantante et intermittente de torrent sur le moulin social ; la machine politique se met en branle avec des heurts, des saccades, des à-coups, des grincements pareils à une crépitation de fusillade. Mais bientôt les faits concrets ensablent le courant et alors sonne l'heure des ouvriers silencieux, consciencieux, experts. La méthode oratoire est assurément une méthode médiocre de gouvernement; et de même qu'il ne faut point choisir pour gouverner un navire celui des voyageurs qui est de meilleure maison, — c'est l'avis de Pascal, — il n'est point bon davantage de confier la direction des peuples aux meilleurs joueurs de flûte.

Le cas de Lamartine est un cas délicat et peu d'hommes morts dans la disgrâce des hommes peuvent faire valoir de plus captieuses circonstances atténuantes. Les femmes et quelques idéalistes de haut vol, comme M. le vicomte Melchior de Vogüé, lui ont déjà pardonné. Quant à nous, quant à la génération qui arrive aujourd'hui à ses trente ans, et dont Musset fut le poète favori, nous tenons légère rigueur à Lamartine de nous avoir laissé sur les bras une révolution sociale, manquée un peu par sa faute, et qu'il eût dû mener à bonne fin puisqu'il disposait alors des enthousiasmes nécessaires et à jamais éteints. Le jury des historiens bourgeois a sévèrement condamné ce grand homme, et c'est à peine si quelques voix suspectes d'amitié ont plaidé la thèse de l'irresponsabilité des poètes.

Si, visant à l'impartialité pour s'empêcher d'écrire un livre passionné, on établit une claire et simple chronique des faits, où Lamartine soit posé au premier plan, sans souci de la perspective et de la distribution des ombres, on pourra s'arrêter à un tiers parti et donner des conclusions sages qui, en conséquence, resteront probablement vraies quelque temps : grande éloquence, ampleur et hauteur de vues, puissance d'intuition, générosité et culte de la liberté ; d'où découle l'imprécision, l'indécision, l'illusion, l'utopie et l'expiation.

Digitized by Google

Résultats historiques : Lamartine a hâté l'avènement du suffrage universel et du second Empire et, à l'occasion, sauvé « la société » pour une heure ou deux. C'est bien, et cela compte dans la vie d'un peuple.

On a à peu près tout dit sur le fait de ce délicieux révolutionnaire, on a finement analysé toutes les raisons de sa force de séduction des foules, et si, au hasard des flâneries littéraires, il vous arrive de mettre au panier l'*Officiel* du jour pour relire quelques-uns de ses discours politiques, vous serez, la chose est certaine, aussi « conservateurs » que vous soyez, charmés et désarmés. Et cependant, à la réflexion, deux ou trois motifs de dépit à l'endroit de Lamartine renaissent sans cesse, dont le plus irritant est bien sans doute de s'être, par exemple, à l'heure décisive, laissé « rouler » par Thiers. Le meilleur moyen de se défaire d'un mauvais sentiment serait peut-être d'expliquer cette duperie par le moment et le milieu.

A la hâte feuilletons le dossier des antécédents.

Lamartine a 40 ans et, de même que Renan, à la fin de sa vie, exprime l'ineffable regret de n'avoir pas été Darwin, l'auteur des *Méditations* se méprise de n'avoir été qu'un poète. Ancien soldat sans avenir, diplomate obscur, hobereau de province aigri contre la grande aristocratie gouvernementale et cependant fêté par elle comme un grand rimeur, un peu à la manière de Ronsard, il prend un jour la tête entre ses mains avec quelque colère et fait son examen de conscience civique. Ses idées ? Il n'était ni royaliste, ni surtout bonapartiste, ni révolutionnaire, ni réactionnaire, ni libéral, ni clérical. Confusément, Lamartine était à peu près tout cela, sans excès, de peur d'inélégance, *ultra* ne rimant avec rien. Au malaise qu'il éprouvait à dégager une idée-mère de cet amas de sentiments perplexes, il sentit, vers 1830, qu'il était en travail d'un citoyen. L'ardent soleil de juillet le fit éclore et, à la vérité, l'éblouit un peu ; ses premières impression de nouveau-né à la vie politique dénotent quelque ahurissement. Du trouble du présent, la peur et l'inexpérience l'amènent à conclure à l'incertitude du lendemain, et de tous les régimes à essayer, son passé lui fait au préalable rejeter celui de l'avenir. « Si nous sommes en république trois mois, écrit-il à son ami de Virieu, je te le dis avec la confiance d'un prophète, il n'y a plus de France, ou il n'y a plus d'Europe. »

Digitized by Google

Il était, en effet, vingt ans trop tôt et la république n'étant pas possible puisque, outre quelques autres raisons, Lamartine n'était pas encore républicain, le fils de Philippe-Égalité s'installa aux Tuileries pour lui donner le temps de faire l'apprentissage des affaires publiques. Il le commença par une campagne électorale et ne fut pas heureux. Il affronta, pour accomplir ce devoir de citoyen et de Français, « le sourire de pitié de nos Machiavels monarchiques, les insultes et les menaces du parti dont la politique n'est que de la haine ».

Par qui et pourquoi Lamartine fut battu, ceux-là qui connaissent par expérience ou par témoignage toute la valeur éducative et tout l'intérêt psychologique de cette première leçon de choses désireraient peut-être le savoir. De juger Lamartine candidat à la députation ne serait pas, en effet, matière indifférente, parce que d'abord il n'était ni avocat, ni pharmacien, mais bien un poète et un grand poète, et que le cas est deux fois rare. En outre, il y aurait plaisir à observer, au début, en tenant compte des exigences de tact du suffrage restreint, si Lamartine avait la poignée de main facile. Dans l'ordre politique, cette notation n'est point une facétie. Elle nous entraînerait trop loin.

Après leurs échecs électoraux, les politiciens de profession restent dans leurs collèges et recommencent, avec une résignation tenace et irritée, leur tâche ingrate, pareille à celle dont le destin antique supplicia les filles de Danaüs ; les citoyens de bonne maison fuient vers la montagne apaisante ou la mer berceuse ; Lamartine mit pompeusement à la voile pour aller dévorer son ennui dans l'Orient lointain. En son absence, la renommée le servit ; il revint député. Une après-midi de janvier 1834, alerte, svelte, sa belle tête droite et haute, le corps drapé dans une ample redingote au col montant, Lamartine pénétra dans l'enceinte parlementaire, humant l'air avec une impatience de coursier sur la pelouse, car beaucoup d'idées et de sentiments bouillonnaient dans ses veines. Du bas de l'hémicycle il considéra quelque temps la fine fleur du « pays légal » et devant ces bourgeois parqués par leurs intérêts dans des travées distinctes, il jeta à l'huissier ces mots hautains : « Je siégerai au plafond. » Pour justifier son dédain, il allégua « les passions haineuses, honteuses et féroces » des partis, qu'il eût cru davantage menés par les idées nobles et généreuses. Cette ingénuité conservée jusqu'à 45 ans fait honneur à son homme, encore qu'elle soit fâcheuse pour un homme public. Siéger « au plafond » pour se

Digitized by Google

donner de l'importance est un mauvais calcul, car, dans les assemblées délibérantes où l'on traite des choses graves comme dans les salons où l'on ne s'ennuie pas, personne ne songe à remarquer le lustre, fût-il de cristal pur.

Et cependant, par la distinction de son langage traduisant des sentiments nouveaux, même pour ces parlementaires au profit de qui la Révolution s'était faite, Lamartine parvint bientôt à une assez grande notoriété. Dès son arrivée à la Chambre, il fonda un parti, le *parti social*, qu'il présida de 1834 à 1839 et dont il fut à peu près le seul membre. On l'interpella souvent sur ce sujet et il répondait invariablement que ce n'était pas encore un parti, mais, bien plus, une idée, quelques idées, qui alimentaient son éloquence et qu'on croyait trop générales et trop vieilles pour être immédiatement subversives. « J'apporte parfois à cette tribune quelques vérités qu'on appelle avancées, qu'on appelle idéales, qu'on appelle peut-être perturbatrices, et qui selon moi sont éminemment conservatrices, car je ne connais rien au monde de plus révolutionnaire qu'un abus qu'on laisse subsister, rien au monde de plus révolutionnaire qu'une immoralité, qu'une iniquité qu'on peut corriger et qu'on laisse consacrer dans la loi. » Ces vérités admirablement renouvelées dans leur forme découlaient d'un christianisme à l'orthodoxie un peu flottante et tendaient à « réconcilier sur le terrain de la conscience politique les haines impuissantes et coupables ». — « Mettons enfin les intérêts, la morale, la religion et le bonheur du peuple à l'ordre du jour », s'écriait-il. Vu ses conséquences financières, cette motion, repoussée depuis le commencement du monde, ne fut pas davantage adoptée et Lamartine dut être très vexé du sourire béat de ses collègues qui s'obstinaient à ne pas faire plus de cas de lui que d'un poète. De dépit et par inexpérience de la vie parlementaire, il résolut alors de s'adresser au peuple « par la fenêtre », de parler pour le pays, et non pour « une majorité de trois ou quatre cents députés presque tous liés par des places et qui ne veulent rien autre que ce qui les flatte ». Il entrait bien, dans cette impatience de jouer à la Chambre un premier rôle, un peu de vanité ; ses adversaires, par jalousie ou par manie de moraliser, lui en firent le reproche mesquin et réitéré. Lamartine eut la coupable fatuité de s'en formaliser, car tenir à l'estime des âmes médiocres qui prendront toujours texte de la peu flatteuse supériorité que vous avez sur

Digitized by Google

elles pour affaiblir, par le grignotement de la critique, votre puissance d'action, est bien de toutes les prétentions la plus sotte. La confiance en soi, qualité requise pour accomplir les grandes choses, relève de la psychologie des foules. Évidemment, les esprits chagrins la confondent avec l'orgueil, dont les théologiens font un péché très compliqué. Machiavel la tient au contraire pour une vertu politique de premier ordre, parce qu'il a lu dans l'histoire et déduit de l'expérience qu'elle fut le sentiment dominant de tous ceux qui laissèrent leur empreinte sur les destinées de leur temps et de leur pays.

A la date où nous sommes, aux environs de 1835, Lamartine est encore un novice en affaires publiques et la ferveur de son idéalisme social pouvait seule l'abuser jusqu'à lui faire croire que les hommes et les partis s'agglutinent autour des parcelles de vérité et de vie contenues dans des formules morales. « On ne se figure pas, est-il dit dans le *Député d'Arcis*, l'effet que produisent les beaux sentiments sur les hommes réunis; on applaudit aux grandes maximes et l'on n'en vote pas moins l'abaissement de son pays. » Les partis se fondent d'ordinaire sur une moyenne d'idées et d'intérêts communs. Or Lamartine planait, solitaire, dans les nuages, soumis à la destinée mélancolique des oiseaux aux vastes ailes. Son isolement éthéré était la rançon de sa grande imagination et de sa belle âme.

Il est parfois peu aisé, assurément, de vivre dans les régions inférieures qu'habitent les politiciens; mais en dernière analyse et tout bien compté, il y a maintes raisons de croire que le plaisir et le gain du terre à terre sont préférables à l'ivresse des olympiennes altitudes, surtout quand on aspire à être un conducteur d'hommes. Lamartine manquait des qualités qui font les chefs de parti. Ce rôle n'est point nécessairement, même en France, dévolu à l'éloquence, et les vieux parlementaires qui ont été durant toute leur vie publique attachés aux basques d'un grand homme se plaisent, pour s'absoudre, à affirmer que le don de sympathie naturelle est, dans l'espèce, accessoire. Être l'auteur ou du moins le dépositaire d'un programme très court, très simple et surtout concret qui résume ou crée les aspirations d'une fraction du pays, l'exposer avec netteté, le défendre avec autorité, mener avec brutalité ceux qui, par conscience ou par intérêt, y ont adhéré, voici, apparemment, des titres plus sûrs à une prépondérance politique durable.

Digitized by Google

Le but du *parti social* était « la restauration de la dignité et de la moralité humaine dans toutes les classes dont la société se compose ; la raison, la justice et la charité appliquées progressivement dans toutes les institutions civiles et politiques jusqu'à ce que la société politique, qui n'a été trop souvent que l'expression de la tyrannie du fort sur le faible, devienne l'expression de la pensée divine qui n'est que justice, égalité et providence ».

Ce bel aphorisme se nuancerait bien de quelque ironie s'il était débité aujourd'hui devant une assemblée de législateurs ; et il suffirait de coiffer d'une grande majuscule les respectables entités ci-incluses, dont la vérité et la vertu féconde ne se font sentir que doucement, à mesure que vieillit le monde, pour leur donner un sens comique achevé.

Certes, ce ne sont point là des paroles qui aient la valeur d'un acte, mais, en politique, les intentions, si l'on considère le moment et le milieu, comptent quelquefois. Ici en outre elles peignent l'homme. Le socialisme de Lamartine, que les « scientifiques » réformateurs de nos jours qualifieraient volontiers de « don Quichottisme démocratique », n'était pas un système raisonné de philosophie politique, issu de l'anxieuse observation des faits et résulté de la méditation prolongée des substantielles enquêtes économiques et des suggestives statistiques. Il n'était point davantage un système de gouvernement, mais plutôt une protestation souvent éloquente et toujours méritoire contre un régime sans générosité. C'était la muse irritée contre Mammon, dieu de la « bancocratie ». Lamartine fut le carillonneur de la bonne nouvelle que des idéologues puissants, cœurs profonds et par suite orateurs timides ou bègues, recelaient dans la broussaille de leur prose ou portaient dans leur tête inquiète. Le poète se penchait sur le bouillonnement de la cuve sociale et le fumet l'inspirait. « Nous sommes à une des plus fortes époques que le genre humain ait à franchir pour avancer vers le but de sa destinée divine, à une époque de rénovation et de transformation sociale pareille peut-être à l'époque évangélique. »

On le traita d'utopiste, flatteuse injure d'ordinaire, que les hommes assis pour mourir décochent aux hommes qui marchent vers l'avenir. Songe formulé, l'utopie mise à l'essai devient vérité d'un certain ordre et pour un certain temps ; et cette vérité qui se démode est tenue pour erreur que l'on bat en brèche avec des uto-

Digitized by Google

pies nouvelles. Comme l'océan, la pensée humaine, dans l'ordre politique, est soumise à une loi de flux et de reflux, et si, dans la perpétuelle variation de la vague, c'est toujours la même eau qui sape la falaise, c'est aussi toujours la même marée de désirs qui mène le monde. Analysez tous les mouvements révolutionnaires de l'histoire, à l'origine de tous vous trouverez une idée et deux ou trois passions, toujours les mêmes en substance, et qui n'ont changé de formule que pour s'adapter à d'autres temps et à divers pays.

Lamartine, dont la conception de l'ordre est cependant identique à celle d'un bourgeois de son temps, comprit-il dans toute son étendue et toute sa profondeur le problème social qui se posait alors ? En sentit-il toute la gravité ? Pour savoir dans quelle mesure et pour le juger sur ce terrain, attendons que les événements de 1848 l'aient appelé à chercher un essai de solution aux questions qu'il va contribuer à soulever.

Mais déjà il prend une part très active aux luttes politiques. Talleyrand lui disait en 1834 : « Vous êtes entré dans les affaires, admirablement plus profond, plus juste et plus avant que qui que ce soit. Un, deux, trois ans peut-être, vous ne pouvez manquer d'être au cœur du pays. » Il importerait de savoir comment le chantre d'Elvire traitait ces questions d'affaires dont il affecta de s'occuper de 1836 à 1839. Si c'était ici notre objet de saisir une occasion trop rare et toujours suggestive de voir un député aux prises avec des chiffres, nous prendrions texte des discours sur la conversion des rentes et sur les chemins de fer pour juger Lamartine sur ce point. Des opinions sonores sur le bonheur du peuple, sur l'égalité, la fraternité et même la liberté, sur la justice, le progrès et la solidarité, sur le cléricalisme et l'anticléricalisme, ne font point, au total, un homme d'État complet. A cet habit d'Arlequin il manque, pour atténuer les boursouflures, une doublure essentielle, la science des finances. Or, Lamartine en traitait avec une consciencieuse compétence, encore qu'il ne fût pas un « spécialiste ». S'il disait son mot sur toutes les questions à l'ordre du jour, sur l'octroi des bestiaux, l'impôt du sel, le monopole du charbon, la navigation de la Seine à la mer, c'était pour placer ses idées et affirmer sa tendance sociale avec une insistance qui irritait cette catégorie d'hommes qu'on appelle « les hommes d'affaires » et qui trouvent que « la société est un compte bien fait ». D'orthodoxie sur certains chapitres Lamartine ne se piquait point.

Digitized by Google

Protectionniste au nord, le poète était libre-échangiste au midi, ou bien *vice versa*, selon l'occurrence, et de ces variations les pontifes de l'économie politique osaient lui faire un grief, comme si la vérité, notamment en pareille matière, n'était pas histoire de latitude. Lamartine bataillait sans paix ni trêve, stimulé par ce sentiment joliment fécond que « l'idéalisme est de la vérité à distance », et il prenait garde à une seule chose : de n'être pas un homme d'opposition systématique ; vain souci, puiqu'il avait la vision de l'avenir et qu'il marchait en avant de son temps. C'est ainsi qu'il soutient le ministère Molé contre la coalition des doctrinaires, qui usait ses jours « à exercer le pouvoir ou à le disputer à ses rivaux ». Il n'aime pas d'ailleurs cette aristocratie de la parole dont le caractère était en raison inverse du talent, hautaine, prétentieuse, ambitieuse, intrigante, avide. Il s'attaque à Guizot, il s'attaque à Thiers sur le terrain des idées et des faits, il jette dans la mêlée des formules d'une vérité meurtrière que les politiciens n'entendent pas, mais que le pays retient ; il juge, condamne, prophétise ; on le raille, on l'insulte, il grandit dans la proportion où se précise son rêve ; un matin de 1840 il s'éveille ministrable et revendique l'Intérieur ; on lui offre l'Agriculture et il ne veut même pas d'une ambassade. « Une tempête ou rien ! » et pour la mieux amasser il s'arroge « le ministère sans portefeuille d'une immense opinion en Europe ». — « Que ferez-vous pour Lamartine, demandait un jour un chef de la majorité, M. Fulchiron, au roi Louis-Philippe, quel ministère lui offrirez-vous pour reconnaître le service qu'il a rendu au pouvoir en combattant la coalition ? » — « Lamartine n'est pas un ministre, répondit le roi, Lamartine est un ministère. Je le réserve pour les jours inconnus. » Mot profond, plein de l'immanente ironie des choses et où s'ébauche la prévision de l'avenir. Peut-être que le roi avait vu, dans la zone du ciel où se mouvait celui que M. de Humboldt appelait, en 1847, « une comète dont on n'a pas encore calculé l'orbite », une berline attelée de quatre chevaux noirs, tels ces présages qui épouvantaient les Romains et consciencieusement notés par les historiens anciens.

Toute une série de menus incidents de la vie politique de Lamartine le poussèrent à accélérer la marche vers ces « jours inconnus». Chemin faisant il se heurte à l'incurable imbécillité des conservateurs qui, entre autres avanies, dans l'élection à la présidence de la Chambre, lui préférèrent un nommé Jean-Pierre Sauzet ; ulcéré,

Digitized by Google

il oblique vers la gauche qui l'applaudit mais l'accueille avec méfiance. Pour ces politiciens asservis aux mesquines exigences de parti et disciplinés pour la petite guerre de broussailles, ce néophyte du radicalisme idéaliste est un franc-tireur qui reste toujours l'homme de sa profession de foi de 1834 : « Je ne veux être, je ne suis ni un ehomm de Juillet, ni un homme de 1815, ni un homme de 1830, mais un homme de toutes les dates progressives et de tous les systèmes utiles à son pays. » S'étant mis en mauvaise posture, Guizot en profite pour prendre une revanche et vous le tance d'une âpre et doctorale façon : « Vous n'avez donc jamais assisté au spectacle du monde? Vous ne savez donc pas comment les choses se passent et se sont passées de tout temps? Mais d'où venez-vous donc? » La question est mal posée, M. le Président du Conseil, et il importerait bien davantage de savoir où il va. Lamartine va au fait, et puisque « 1830 n'a pas su créer son action et trouver son idée », il s'attaquera au régime lui-même, au système. Et ce système, il l'avait depuis quelques années exposé et dénoncé avec une précision historique : « Vous ne cherchez à ces plaies profondes du corps social d'autres remèdes que des lois d'urgence! La société se désorganise : une loi contre les attroupements! L'esprit public s'altère, se corrompt : une loi sur la presse! Soixante mille ouvriers s'emparent de Lyon et dévoilent l'horrible volcan sur lequel l'industrie repose : une loi sur les coalitions! L'esprit d'une jeunesse ardente et sans emploi de ses forces surabondantes rêve la république, l'anarchie, le désordre : une loi contre les associations! Mais des lois pour vivifier les industries, pour éclairer et moraliser les ouvriers, ponr occuper et satisfaire cet excès de forces qui tourmente la population et la jeunesse française, des lois de prévoyance, d'avenir, de lendemain? Point. »

En fait d'améliorations sociales on avait bien fait, en vérité, quelque chose : de 1830 à 1848, le ministre de l'Intérieur avait envoyé aux préfets trois circulaires relatives au paupérisme.

Le 27 janvier 1843, dans son discours relatif à la discussion de l'Adresse, Lamartine fit le procès en règle du régime en même temps que du ministère. Il parla « par la fenêtre », et son éloquent réquisitoire eut un profond retentissement. En trois jours, il reçut 314 lettres des départements. Mais à mesure que son prestige grandissait auprès des masses populaires, sa situation parlementaire diminuait ; en 1845 ses adversaires disaient et écrivaient qu'il n'était

Digitized by Google

qu'un éternel isolé. La réplique fut hautaine et agressive à l'endroit de Guizot, Thiers et Barrot. Il se fit un honneur d'être « seul comme la France », se contentant du rôle de citoyen dans un pays où il y avait « plus d'ambition que de vertu publique ».

Désormais il est résolument homme d'opposition irréductible, et par opposition il n'entend pas « ce pêle-mêle confus d'hommes, de choses, d'ambitions, de mécontentements, ce parti de mauvaise humeur nationale », mais « une grande et sérieuse opposition démocratique, voulant par le gouvernement ce que la révolution a voulu par les cataclysmes : le triomphe du droit, des idées, des intérêts légitimes et de la souveraineté du plus grand nombre. » Et à mesure que les hommes de Juillet s'encrassent dans le matérialisme politique et économique, Lamartine s'entête dans son idéalisme social et dans son spiritualisme politique, qu'il fait tenir en une déclaration de principes d'une trentaine d'articles, où sont délayées les deux ou trois idées dont le dynamisme désagrégea le monde antique aussi bien que l'ancien régime, subversives jadis et qui s'apprivoisent à cette heure à mesure qu'elles deviennent plus familières. Sapé au nom de « l'égalité politique » et de « la fraternité sociale », le trône de Louis-Philippe ne résistera pas longtemps aux coups redoublés et combinés.

Ce pays, disait Lamartine, devenu « un admirable parterre pour les apostats politiques, pays sans courage et sans vertu », est « un pays mort ». Thiers trouvait que ce ministère Guizot durait contrairement à toutes les lois de la vie parlementaire, et tous deux concluaient, l'un en philosophe, l'autre en politique, à la nécessité d'une révolution. Pour y pousser, les moyens différaient ; l'arme de l'un était l'intrigue, l'autre était homme de plus noble guerre.

Ayant compris, aux railleries dont on l'accablait, qu'il était vain de faire le geste doux du semeur devant des hommes dont les oreilles ne sont pas faites pour entendre le bruissement du grain lourd qui tombe sur la terre à la place exacte où il doit germer, Lamartine changea de tactique. Il mobilisa toutes ses idées et dressa un thème de grandes manœuvres révolutionnaires : il écrivit l'*Histoire des Girondins*. « Histoire pleine de sang et de larmes, pleine aussi d'enseignement pour les peuples », la plus redoutable machine de guerre qu'on ait jamais dressée contre des hommes ou des institutions, apologie passionnée de l'idéalisme politique de 89, pour qu'il fasse,

Digitized by Google

avec le matérialisme de 1847, un contraste perfide; réquisitoire contre la monarchie, sentimental quand l'auteur parle par sa bouche d'où tombent des mots improvisés de poète, mots de femme en verve, mots de salon, mots cruels, mais qui n'ont pas la portée juste d'un jugement d'historien consciencieux; réquisitoire d'une dialectique âpre, quand il parle par la bouche des conventionnels : « Il faut en finir avec les trônes. La royauté est un préjugé et une usurpation subis depuis des siècles par l'ignorance et par la lâcheté des peuples. L'habitude seule en a fait un droit... La monarchie est l'ordre par égoïsme et par essence ». D'où un roi ne peut faire des réformes profondes et durables : « il jouerait son trône et sa dynastie... Il faut qu'il ménage, qu'il patiente, qu'il transige avec les intérêts constitués. Il est le roi du culte, de l'aristocratie, des lois, des mœurs, des abus et des mensonges de l'Empire. Les vices même de la constitution font partie de sa force. Les menacer, c'est se perdre... Il peut les haïr, il ne peut les attaquer. » — Voilà pour les idées générales. Voici quelques idées particulières avec sous-entendus et applications pratiques. — Dans la Constitution de 1791, le rôle du roi « était d'empêcher la vérité d'apparaître et d'éclater aux yeux d'un peuple accoutumé au sceptre. Cette fiction ou cette inconséquence coûtait au peuple trente millions..... La royauté embarrassait la Constitution. Tout ce qui embarrasse nuit. Mais le motif de cette inconséquence était moins une erreur de sa raison qu'une respectueuse piété pour un vieux prestige et un généreux attendrissement pour une race longtemps couronnée. Si la race des Bourbons eût été éteinte au mois de septembre 1791, à coup sûr l'Assemblée constituante n'aurait pas inventé un roi. » — On ne saurait faire en moins de mots le procès de la Révolution de Juillet. — « Cette faute fut un excès de vertu dans ses intentions, ce fut un tort dans ses résultats : car c'est un tort en politique que de tenter l'impossible. » — L'impossible relatif fut Louis-Philippe et l'impossible absolu sera la duchesse d'Orléans. — Conclusion logique de ces prémisses : « La République est la forme obligée et fatale d'une nation à un pareil moment. C'est le gouvernement de la passion, c'est le gouvernement des crises, c'est le gouvernement des révolutions. Tant que les révolutions ne sont pas achevées, l'instinct du peuple pousse à la République; car il sent que toute autre main que la sienne est trop faible pour imprimer l'impulsion qu'il faut aux choses. »

Digitized by Google

Et à la page 449 du tome Ier, vous trouverez le programme intégral de la révolution prochaine, telle qu'on la fera en Février. Jugez de la vertu pédagogique d'une pareille doctrine délayée dans un roman poignant dont l'affabulation est empruntée à la réalité historique, et où se mêle à l'odeur âcre du sang coagulé un capiteux parfum d'amour. Le poète, sachant bien que la puissance d'action des hommes est, d'ordinaire, en raison directe de leur puissance d'aimer, a trouvé pour nos pères de 89, qui étaient de rudes gens et firent de grandes choses, le temps de vaquer à d'idylliques occupations. Dans la pénombre lugubre de ces hommes sanglants se profile toujours une jeune femme nécessairement pâle, qui attend, anxieuse et ardente, le retour de l'époux ou de l'ami pour lui redonner, au soir de chaque mémorable journée, l'énergie de recommencer le lendemain : idéales prêtresses d'une idée sublime et fatale qui excitent, *constantia precum et objectu pectorum*, comme les Germaines de Tacite, ces terribles ouvriers.

Qui donc, ayant le sens de l'histoire, ne voudrait pas avoir connu, comme Lamartine qui la vit vieille, sereine sous sa couronne de cheveux blancs, celle qui, à quinze ou seize ans, après les massacres de Septembre, timorée et passionnée, apaisa Danton dans ses bras? Quel rhétoricien précoce ne s'attarda pas, au cours des vacances de 1847, à relire le récit des amours de Louvet et de Lodoïska, « s'enivrant ensemble, dans les livres, de philosophie et de républicanisme, en attendant l'heure où ils se jetteraient dans l'action? » Et combien la jeunesse républicaine de 1848 dut regretter de ne pas pouvoir, au sortir du club, aller faire sa cour à Mme Roland, honnête Aspasie raisonnablement amoureuse d'un vieil homme vertueux et follement d'une idée pure, la Liberté, et dont le passe-temps adoré était de faire réciter Plutarque à d'enthousiastes étudiants en politique qui, en retour, déposaient aux pieds de cette reine de l'opinion d'un jour leurs hommages éloquents et respectueux !

Les *Girondins* eurent un succès immense. La confiance publique, déjà lézardée par de récents scandales, fut en quelques semaines mise en déroute. En fermant le dernier volume de ce chef-d'œuvre d'apologétique révolutionnaire, d'innombrables lecteurs, familiarisés avec les fameuses « horreurs » de 93, se dirent que « l'histoire de la Révolution est glorieuse et triste comme le lendemain d'une victoire et comme la veille d'un autre combat... » Mais « toutes les

Digitized by Google

religions se divinisent par les martyrs. Pardonnons-nous donc, fils des combattants ou des victimes! Réconcilions-nous sur leurs tombeaux pour reprendre leur œuvre interrompue. »

N'étant plus gardée et masquée par le loyalisme de la masse profonde du peuple, la monarchie de Juillet laissa voir toute la faiblesse de son « mécanisme » gouvernemental : un roi vieillot, finaud berné, des ministres obstinés et satisfaits, n'ayant d'autre appui que le troupeau confus et lâche des dévouements intéressés, qui vit des miettes tombées de la table royale, se fond à mesure que change la fortune et, au premier craquement des étais du trône, se précipite en un tumulte, à la fois irrespectueux et obséquieux, vers la porte donnant accès sur le régime nouveau.

Dès lors, ceux qui avaient des raisons ou seulement des prétextes d'être mécontents se coalisèrent et se prononcèrent pour la forme primaire d'opposition politique, qui est de boire et de manger contre quelqu'un ou contre quelque chose. Le gros des convives qui prit part aux banquets organisés sur tous les points du territoire en faveur de la réforme électorale se réclamait d'un radicalisme fanfaron dont le chef était Odilon Barrot, M. Thiers, à l'endroit duquel l'histoire impartiale devra « dater ses justices », selon l'expression de Michelet, se ménageait, combinait les menus et un nouveau ministère.

Mais le peuple, ayant vraiment faim, s'en mêla, et l'on comprendra facilement, aujourd'hui qu'il s'est fait une hausse considérable sur le prix du sang, que la comédie finît si vite. Dans l'ordre politique, les cadavres sont la plus redoutable et par suite la meilleure forme d'opposition. Le trône de Louis-Philippe se brisa net contre les tombereaux qui portaient, avec des grincements vengeurs, une douzaine de badauds morts d'accident, sur le boulevard, un soir de février ; de même, la seconde République, avec imprévoyance, trébuchera sur des piles d'hommes entassés sur les places publiques, comme dans les champs la moisson, vers la fin juin. A ce heurt brutal, elle perdra le charme de sa fringante jeunesse et se fera mal à en mourir.

Trois journées suffirent pour renverser cette monarchie de Juillet qui ne reposait que sur vingt ans d'intérêts matérialistes. Les intrigants et les ambitieux qui l'avaient ébranlée à plaisir, oubliant que la roue de la fortune pince fatalement la main de ceux qui la tournent avec colère ou imprévoyance, se trouvèrent bien attrapés. Thiers et Barrot s'éveillèrent enfin ministres au bruit de

Digitized by Google

la fusillade et se maintinrent au pouvoir juste le temps d'aider le roi à s'envelopper d'un manteau de voyage, les princesses éplorées à monter en voiture, d'indiquer au cocher le chemin de l'exil et de prendre peut-être conscience de leur responsabilité.

Les jours prédits par Lamartine sont enfin arrivés. Sa loyauté, compliquée d'une haute ambition, et la logique des événements le jettent dans la mêlée révolutionnaire. Suivons-le quelques semaines dans ses allées et venues entre le Palais-Bourbon et l'Hôtel de Ville, car s'il est bien vrai que nous portions nos défauts sous l'épaule, comme le pense le moraliste arabe, ceux-là seuls les montrent qui font le geste du commandement. Nous jugerons l'homme d'État au feu de l'action.

Le 25 août 1848, Lamartine écrivit sa *Lettre aux dix départements*. Prêtant une oreille trop attentive aux rumeurs qui toujours planent sur un homme public, il crut nécessaire de résumer en dix-huit griefs les attaques dont il était l'objet et de plaider sa cause au lieu d'accuser ses accusateurs. En politique, un homme qui se défend est « un homme fini ». Comme vous l'entendez bien, ce furent les gens revenus de la peur qui se trouvèrent les plus âpres à l'injure. « Quelle honte d'être un Lamartine! » Et pour se venger de n'être plus pair, on citait avec malice de banales épigrammes :

Quel est ce buste, ami? Celui de Lamartine,
L'homme aux discours ronflants, à la longue tartine,
C'est David qui l'a moulé
Mais lui-même s'est coulé.

« Le sentiment qui pour le moment me domine le plus, écrivait, le 16 août 1848, le duc Pasquier, est celui d'une indignation implacable contre cet homme qui n'a pas une excuse à offrir, lui comblé de tant de faveurs du ciel et si admiré, si prôné, si chéri par cette société à laquelle il a, comme par fantaisie, porté un coup peut-être si mortel. » Évidemment les événements de Février avaient troublé bien des quiétudes. « Pour mon compte je suis fourbu, disait au lendemain de 1830 M. de Sainte-Aulaire, je me couche dans le fossé comme un âne rétif et on me rossera de coups sans me faire avan-

Digitized by Google

cer d'un pas. » Tant pis! Que l'on fasse « l'âne » ou non, le monde marche, poussé par les idéologues, et la Révolution de 1848 avait, aux yeux de la « société », ce caractère particulièrement effrayant qu'elle était non plus une révolution philosophique comme celle de 1789, ni une révolution politique comme celle de 1830, mais bien une révolution sociale. A qui la faute? Ce n'était assurément pas celle des hommes coupables seulement de l'avoir prédite et quelque peu accélérée.

Il faut reconnaître que les alliés momentanés de Lamartine ne furent guère plus tendres pour lui : Georges Sand, qui cependant lui avait donné des gages éloquents d'amitié quand il était homme d'opposition sous le gouvernement de Juillet et qui, le 9 mars 1848, pensait encore que « les poètes peuvent être, comme Lamartine, de grands citoyens », le tenait, le 17 avril, pour « une espèce de Lafayette naïf qui veut être président de la République et qui en viendra peut-être à bout parce qu'il ménage toutes les idées et tous les hommes, sans croire à aucune idée et sans aimer aucun homme ». Cette opinion était à peu près celle de Ledru-Rollin et de tout le parti « socialiste » et se fondait sur le dépit de ceux qui voulaient la République « rouge », tandis que Lamartine préférait, par tempérament, une République d'une autre couleur, mettons blanche ou bleue. « Nous inspirons à nos membres, disait une profession de foi du club des *Travailleurs égalitaires*, la haine de ce qui existe, nous leur disons de s'éloigner de ces prétendus démocrates qui, sans toucher au fond de la société, ne veulent qu'une réforme politique. »

Manquant de point d'appui à droite et à gauche, Lamartine pouvait-il compter sur les « modérés », sur ces hommes que Platon a qualifiés, jugés et exécutés une fois pour toutes?

« Le parti modéré sourit d'un air capable, écrit G. Sand le 15 juin, et méprise souverainement toute autre solution que celle qu'il prétend avoir et qu'il n'a point. Chaque coterie philosophico-politique a son homme. » Lamartine n'était en réalité, encore qu'il le crût, l'homme de personne. Lorsque donc il sentit prochaine sa fin politique, il fit, le 25 août 1848, un premier examen de conscience sous forme de plaidoyer. « La popularité qui m'avait entouré sans cause s'est retirée de moi sans motif », dit-il, les yeux mi-clos de fausse modestie pour ne pas voir les raisons objectives de son élévation et de sa chute. Il y en avait pourtant et de l'une et de l'autre qui, en der-

Digitized by Google

nière analyse, se confondent. Les principales causes de sa popularité démocratique se retrouvent dans ses discours très faciles à relire, bien qu'il ne soit plus là pour les soutenir de sa voix chaude et de son geste distingué. Le don divin de Lamartine était le verbe insubstantiel, à la limpidité charmeuse, mais dont les vibrations sonores manquant de force interne pour se répercuter jusques aux lieux profonds où dorment les mobiles d'action, expirent dans l'oreille caressée. Sentimental et artiste, il traduisait harmonieusement les émotions ambiantes, dont son âme pleine se vidait en parlant. Aussi excellait-il à communiquer aux foules, qui s'écoutaient frémir en lui, ces frissons d'épiderme qui déchaînent les enthousiasmes passagers. La puissance de son jeu consistait à briller, mais non pas à former les convictions efficaces et définitives. C'est pourquoi la « comète » aperçue par M. de Humboldt en 1847 ne scintilla-t-elle que six mois dans le ciel politique. Elle était montée au point culminant de la renommée avec une rapidité vertigineuse dont peuvent seules donner une idée la vision réelle ou l'étude approfondie des marées populaires. Au commencement du printemps, le 23 avril, jour de Pâques, et date fixée pour étrenner le suffrage universel, jour de clair soleil, affirment les almanachs de ce temps jadis, alors qu'étaient en fleurs les pommiers chantés par le poète et que tous les clochers de France tintaient l'alleluia joyeux de la liberté ressuscitée, une procession d'à peu près deux millions d'hommes, les maires et les curés en tête, se déroula à travers la campagne odorante pour aller jusqu'aux urnes électorales attester que M. de Lamartine était le premier citoyen de la République.

Ce triomphe n'était fait que d'admiration pour sa belle tenue pendant l'émeute et de quelque gratitude pour son héroïque résistance aux fureurs révolutionnaires; aussi fut-il de courte durée. L'opinion publique ne conserve ses faveurs qu'aux hommes sur qui elle croit pouvoir se reposer du souci de se conduire, et, mieux encore, à ceux qui la matent.

Or, Lamartine n'était qu'un orateur et comme tel un optimiste, croyant à la vertu des mots et à l'infaillibilité des idées, manquant de sens critique et réaliste : admirable mélange de qualités et de défauts qui font les grands hommes d'opposition ou de révolution, mais non pas ceux-là qui assurent les lendemains de coup d'État. Ignorant le secret d'additionner les petites choses, les petits hommes et

Digitized by Google

les petits moyens pour produire, à un moment précis, un effet déterminé, il ne se présentait évidemment pas comme un organe indispensable de gouvernement. En outre, Lamartine était tombé dans la « tempête » de Février les mains dans ses poches. Tandis que la plupart de ses collègues du gouvernement provisoire avaient à leur service, pour peser sur les délibérations, soit une presse autoritaire, soit une force explosible de plusieurs centaines de sociétés secrètes, lui, se fiant à sa prestigieuse éloquence, avait dédaigneusement oublié de s'affilier aux clubs populaires et négligé d'organiser des comités d' « honnêtes gens », où la peur du mal prime, d'ordinaire, la passion du bien et qui, dans ce cas, ne sont que parloirs où s'use en salive, au profit des médiocres, la puissance d'action des meilleurs. De tous les hommes marquants de 48, Lamartine était certainement celui que Proudhon pouvait avec le plus de raison accuser d' « incapacité révolutionnaire ».

Après comme avant les journées de Février, il se retrouve un « isolé ». Son tempérament d'homme modéré le classait dans le parti du *National*, c'est à-dire avec ceux qui apparemment, autant qu'on en pouvait juger d'après l'élan passionné du parti de la *Réforme* durant les trois premiers mois de la République et l'ignorance de l'état de l'esprit public en province, étaient à l'avance des vaincus.

Lamartine ne se souciant pas de se solidariser avec eux, qui d'ailleurs se méfiaient de lui, se rapprocha des hommes de gauche et notamment de Ledru-Rollin. A gauche on se méfiait encore, et on ne se servit de lui que pour désarmer, à la veille des élections, des forces réactionnaires dont l'opposition n'était pas à négliger. Il comprit bientôt qu'être un bon « ministre de la parole », éloquent et courageux, délégué devant l'émeute chronique, était un rôle insuffisant pour durer dans ce pays. Entraîné par la logique des évolutions politiques, il se hasarda jusque chez les farouches et irréconciliables fauteurs d'insurrection pour y chercher un contrepoids à la puissance de ceux qui menaçaient d'accaparer la Révolution. Il vit Sobrier, Blanqui, Barbès et essaya de conspirer avec eux « comme le paratonnerre conspire avec la foudre » : jeu inutile autant que périlleux. Il existe à la naissance de tout mouvement populaire, de toute révolution politique ou sociale, un inévitable élément d'insuccès dans le personnel subalterne, nécessaire à la

Digitized by Google

première heure, dangereux le lendemain : agitateurs gagés ou volontaires, politiciens rapés à la recherche d'un mandat, orateurs de carrefour ou de café, déclassés d'en haut et déclassés d'en bas, qui sollicitent du nouvel ordre de choses une sinécure considérée et dorée, pamphlétaires vigilants, impitoyables annotateurs et commentateurs des fautes et des faiblesses de la bête à abattre, traîtres et délateurs, bavards intarissables, freluquets prétentieux, idéologues inutilisables, hommes d'État visionnaires, porteurs de constitutions à pourvoir tous les peuples de toute race et de toute couleur, hommes aux échines raides et indisciplinables, utiles seulement pour permettre à d'autres l'escalade du pouvoir du jour, gent à museler et lier sans merci ni pitié après la bataille, puisqu'il est impossible de lui donner, dans la république nouvelle, la place de son rêve : elle n'accepterait que la première. Opération délicate, que peuvent seuls tenter des hommes « à poigne » et qui ne sont pas toujours des hommes d'État au long regard. D'y tâcher fut de la part de Lamartine une grave erreur de tactique dont nous avons, au début, posé comme cause sa confiance vraiment exagérée en lui-même et surtout sa foi robuste en la bonté humaine. Ses ennemis n'omettront pas de lui faire la leçon sur ce chapitre, et ils auront bien raison.

Mais les événements marchent, les « journées » se multiplient, l'horizon politique s'assombrit, l'incertitude du lendemain augmente d'une semaine à l'autre, une lourde odeur de poudre pèse sur Paris. Lamartine se sent mal assis et appelle de tous ses vœux la réunion des représentants élus le 23 avril. Elle a lieu le 4 mai, le gouvernement provisoire rend ses comptes, l'Assemblée nationale choisit cinq de ses membres pour constituer une Commission exécutive. Ce choix n'alla pas sans difficultés. Les députés de la province avaient, en majorité, de fortes préventions contre les révolutionnaires, les « partageux » de Paris, et s'ils étaient ou se croyaient républicains, ce n'était pas à la façon de Ledru-Rollin. Il leur répugnait de voir entrer dans cette commission l'auteur des circulaires maladroitement jacobines qui, en mars, avaient effrayé le pays. Lamartine, pour d'excusables raisons sentimentales et de mauvaises raisons politiques, dont les unes lui feront perdre le bénéfice des autres, se solidarisa avec son collègue, exigea sa nomination et l'obtint : autre faute irréparable que celle de se poser

Digitized by Google

en conciliateur entre les partis extrêmes. Cette attitude le perdit sans retour dans l'esprit de l'Assemblée, parce que les moins informés s'aperçurent bien vite qu'on était en présence d'éléments inconciliables et de deux ou trois questions insolubles par le moyen des combinaisons politiques et des joûtes parlementaires.

Il s'agissait maintenant de consolider une situation singulièrement mouvante, il importait de remettre en place les rouages qui en étaient sortis, et l'urgence des solutions pratiques à trouver reléguait fatalement Lamartine au second plan. Il fallait au plus tôt remédier par d'énergiques mesures à une crise financière redoutable et qu'aggravait encore la mauvaise foi des « alarmistes ». Le peuple ayant détroussé un roi au gousset vide, la jeune République s'était mise en ménage avec une misère de quelques millions. Lamartine disait : « Ce sont des idées et non des chiffres que nous cherchons. » L'enthousiasme idyllique des premiers jours et les expédients plus honnêtes que prévoyants de Garnier-Pagès avaient permis d'attendre l'arrivée de l'Assemblée nationale qui inscrivit en tête de son projet de budget la suppression des Ateliers nationaux : décision terriblement grave qui ne fut pas dictée par les seules préoccupations d'ordre financier. Évidemment des sommes considérables étaient nécessaires pour faire vivre plus de cent mille hommes que, de mars à juin, un calculateur s'était ingénié à parquer loin des foyers d'insurrection ; mais on n'exécute pas les institutions à coups de décrets, même quand elles sont nées de l'improvisation à courte vue. La peur de la famine, de l'exportation et des besognes pour lesquelles ils n'étaient pas faits poussa ces « déclassés » à continuer la révolution. Ils se mirent à fabriquer des cartouches, travail auquel n'est point radicalement inapte même la main nerveuse des dialecticiens. Un beau jour, cette masse ouvrière, bourrée de débris d'idées abstraites et empoisonnée par la formule inexacte du « Droit au travail », ne trouvant pas d'organisme social qui la pût mettre en valeur sur le champ et se heurtant à l'impossibilité d'un rêve prématuré, fit explosion et par ricochet se brisa elle-même. Il faudra du temps aux survivants des massacres de juin pour rassembler à nouveau leurs revendications éparpillées par la poudre et l'exil, les assagir, leur donner sens concret et tenue mi-bourgeoise, grâce à quoi, cinquante ans plus tard, elles auront facile accès au Temple des lois.

Digitized by Google

Lamartine crut bon de répondre au reproche à lui adressé de n'avoir su ni prévoir la grande émeute du 23 juin, dont la dislocation des Ateliers nationaux devait être le signal, ni préparer d'avance les forces suffisantes pour combattre ce mouvement inévitable. Il eut tort, parce que cet essai de défense semble trahir le geste involontaire de regarder ses mains pour voir si elles ne sont pas tachées de sang. Or, Lamartine n'a que sa quote-part de responsabilité dans le déchaînement logique des événements de son temps.

La Révolution de Février fut une « surprise » non seulement pour ses victimes, mais encore pour ceux qui en bénéficièrent. Beaucoup l'avaient prédite, personne ne l'avait suffisamment préparée. Les républicains et les socialistes arrivèrent avec des systèmes philosophiques dont s'accommoda mal la réalité. Chose singulière et instructive à noter, aucun membre du gouvernement provisoire n'avait fait l'apprentissage du pouvoir, nul ne connaissait dans le détail les rouages administratifs. « J'ai eu un moment de stupeur, dit l'Étranger au jeune Socrate, à la première vue du chœur qui s'occupe des affaires publiques. » Quelques années plus tard, Lassalle, paladin du prolétariat, soutiendra qu'en 1848 les ouvriers étaient à la merci d'agitateurs ignorants.

Ce qu'ils ignoraient surtout, c'était la science du gouvernement, sinon ils n'eussent pas mis tant de hâte à tenter une expérience sociale avec des finances qu'ils savaient être en mauvais état ; ils n'eussent point davantage laissé la police, qui doit avoir pour première mission, en pareille circonstance, de rassurer les « braves gens », aux mains d'un commis-voyageur en républicanisme de médiocre qualité, hâbleur sans talent ni conscience et dont le « bagout » seul était à la hauteur de ses ambitions outrancières.

Sans doute la plupart étaient des hommes sincères et, en garantie de leur sincérité, ils jetaient généreusement leur nom dans la balance de l'histoire. Mais, dans l'ordre politique, une mémoire, même chargée d'opprobre, est une insuffisante rançon expiatoire de la vanité, de l'aveuglement et de la présomption, parce que dans l'autre plateau il y a des conséquences qui pèsent bien davantage.

En outre, les anciens partis constituaient pour la jeune République un sérieux danger. Lamartine avait depuis longtemps déjà prévu l'un d'eux et dénoncé le péril bonapartiste. Il ne sut pas le prévenir ou du moins le retarder assez pour prendre le temps d'y parer.

Digitized by Google

Le 12 juin, il monta à la tribune pour demander à l'Assemblée un décret d'expulsion contre le prince Louis-Napoléon. Son indécision fut telle ce jour-là qu'elle classe catégoriquement Lamartine parmi les hommes d'État inférieurs, si la première vertu de gouvernement est bien de savoir clairement, nettement et résolument ce qu'on veut. Le 6 octobre, il donnera une autre preuve d'infériorité en faisant, sur la question de la présidence, prévaloir l'élection par le peuple. Peu de discours sont plus éloquents et peu attestent une plus profonde ignorance de la psychologie des foules et particulièrement de l'esprit public de cette époque.

S'il n'est certes pas possible d'incriminer, dans cette affaire, la bonne foi de Lamartine, c'est en tout cas une des occasions les plus propices de le prendre en flagrant délit de rêverie. « Oui, quand même le peuple choisirait celui que ma prévoyance, mal éclairée peut-être, redouterait de lui voir choisir, n'importe ! *Alea jacta est* ! Que Dieu et le peuple prononcent ! Il faut laisser quelque chose à la Providence ! »

Le 10 décembre, cette Providence, dont il se croyait l'élu, lui signifia nettement qu'elle n'aime pas les hommes qui dans la bataille l'invoquent, les bras croisés et les yeux fermés. Elle laissa s'égarer sur son nom 17.910 voix pour lui permettre d'apprécier toute la profondeur de sa chute en comparant ce chiffre aux cinq millions et demi de suffrages de Louis-Napoléon. Les quinze cent mille voix obtenues par Cavaignac et surtout les deux cent soixante-dix mille accordées à Ledru-Rollin l'humilièrent peut-être davantage.

Une autre cause de la déchéance rapide de Lamartine fut la réapparition sur la scène politique des vieux parlementaires de la monarchie de Juillet. Beaucoup avaient été réélus, soit le 23 avril, soit aux élections partielles de juin, et, de par l'ironique soubresaut des événements, ils se trouvaient aux yeux du pays des hommes nouveaux, ayant eu soin de se tenir à l'abri pendant tout le temps qu'avait duré l'incertitude du lendemain. Une extraordinaire série de coups de vent avait usé ou lassé les hommes de Février ; d'ailleurs les révolutions ne profitent guère à ceux qui de leur voix d'or les allumèrent et les charmèrent au premier jour, comme si le don d'amasser la tempête était réservé aux orateurs, et aux calculateurs celui de l'apaiser et de l'utiliser. Dès sa rentrée à la Chambre, le 8 juin, Thiers se fit inscrire au comité des finances, où il prit bientôt

Digitized by Google

une influence prépondérante. On comprend sans commentaire le sens et la portée d'une pareille tactique. Tandis que les hommes sur qui pesait quelque responsabilité se débattaient dans une inextricable idéologie dont commençait à se désintéresser l'opinion, lui se borna à traiter avec son ordinaire souplesse et clarté d'esprit les questions d'affaires. Il parla sur la réorganisation de l'impôt et du crédit, sur le projet d'impôt sur les prêts hypothécaires, sur le papier-monnaie, et l'immense majorité du pays, qui s'inquiétait de vivre au jour le jour, l'écoutait. Enfin, au nom de la vieille « société » remise de sa peur, il vint le 13 septembre exposer son avis sur le droit au travail. Qu'on rapproche son discours de celui de Lamartine sur le même sujet et l'on verra bien pourquoi, dans la faveur populaire, il faudra que l'un descende à mesure que l'autre remontera. « On dit : le peuple souffre. Oui, Messieurs, il faudrait être bien barbare, bien cruel pour le méconnaître... Qu'avez-vous trouvé pour le soulager ? Si vous avez autre chose que des généralités funestes, si vous avez un secret, un moyen pratique, vous serez coupables de ne pas l'apporter à cette tribune... Vous accusez l'ancienne économie politique, les anciens hommes d'État de n'avoir pas amélioré le sort du peuple. Je vous réplique en vous adressant toujours la même question : Quels sont vos moyens ? Voilà l'interrogation que je vous adresserai sans cesse. Il y a cinq mois que nous sommes réunis en assemblée : quant à moi, je n'ai cessé d'écouter les hommes qui passaient pour apporter ici des idées nouvelles ; je les ai écoutés, nous les avons tous écoutés. Eh bien ! je le dis en toute humilité, ou mon intelligence m'a fait défaut, ou ils n'ont rien apporté de nouveau, rien de sérieux, rien que des hommes pratiques puissent regarder comme un remède véritable aux maux dont on se plaint. Je vous adresserai donc toujours cette question : Vos moyens ? » Les hommes sur qui pesaient les journées de juin n'en avaient pas de bien précis à indiquer sur l'heure. Vos moyens ! Vos moyens ! Le pays sceptique et nerveux applaudit bruyamment à cette forme ironique d'accusation et refusa de tenir compte de la solution proposée par Lamartine : « Du cœur, citoyens ! et toujours du cœur pour le peuple ! et le peuple donnera le sien à vous et à la République ! » Le peuple a ses raisons de se méfier d'une méthode de gouvernement aussi rudimentaire. Et vous devinez bien de qui est renouvelé ce procédé oratoire. « Danton s'écriait, à une époque de sinistre mémoire,

Digitized by Google

Danton s'écriait : De l'audace ! Et moi je vous dis : Du cœur ! » Fallait-il être frotté d'éloquence révolutionnaire et se soucier davantage des applaudissements que du succès d'un scrutin pour évoquer le spectre de Danton devant les parlementaires chargés de faire le procès de récents massacres ! Ce sont là tout autant de maladresses de mauvaise augure qui présagent la fin.

Aux élections de mai 1849, la « Vertu » et la « Raison » du peuple combinées ne jugèrent pas Lamartine digne de siéger à l'Assemblée législative. « Quant aux fautes que la liberté fait commettre, dit Machiavel, elles consistent, entre autres, à outrager les citoyens qu'on devrait récompenser, et à noircir de ses soupçons ceux qui sont le plus dignes de sa confiance. » Toutes les révolutions usent vite leurs hommes et il est d'expérience établie que ceux-là qui surnagent ne sont pas les meilleurs ni les plus honorables. Il faudra bien qu'un jour l'histoire rende pleine justice à ces idéalistes de 1848, parce qu'il serait immoral de les juger sur un insuccès dont la principale cause fut une erreur de date. Et pour obtenir des conclusions précises, réalistes, et qui soient un enseignement, non seulement leurs actes mais encore leurs intentions devront entrer en ligne de compte. La question est de savoir dans quelle mesure on peut leur faire un grief d'avoir conçu plus qu'ils n'étaient en puissance d'exécuter sur l'heure. Aussi bien, dans la formidable entreprise de réformation sociale qui fut tentée alors, on s'était partagé la besogne. Il y eut les penseurs et il y eut les acteurs. Les premiers, les plus « dangereux » cependant, — puisque les idées, même plusieurs fois moissonnées avant que ne soit mûr le grain qu'elles lèvent, repoussent toujours comme un chiendent tenace, — ont été traités avec grande indulgence. On a été impitoyable et souvent injuste pour les seconds qui avaient été obligés de bâtir, sur un terrain mouvant, un édifice dont les plans n'étaient qu'esquissés. Le plus brillant et le plus généreux d'entre eux était assurément Lamartine. Et cependant peu de grands citoyens expièrent plus durement quelques heures de cette ivresse que donne la place publique et peu supportèrent plus noblement ce que Renan appelle « les petits désagréments de la démocratie ». « La vie m'a appris

Digitized by Google

à être modeste, confesse Lamartine en 1861, et les événements publics, comme les événements privés qui m'ont écrasé sans m'aplatir, ne me laissent de mes œuvres ou de mes actes qu'une fière humiliation devant les hommes et une humble humilité devant Dieu... Dire : « je me suis trompé », c'est le prosternement de l'orgueil, et cet orgueil, cependant, il faut le fouler aux pieds si l'on veut être honnête homme jusqu'à la moelle... Je ne me reproche point d'avoir changé quelquefois, dans le cours de mes années, d'opinion ou de marche dans les situations diverses où se sont trouvés notre pays et notre temps. Je me reprocherais plutôt de n'avoir pas assez changé, c'est-à-dire de n'avoir pas assez profité du temps que Dieu m'a laissé vivre pour me transformer davantage... Et voilà pourquoi je changerais encore sans hésitation si je venais à découvrir que mes opinions actuelles sont des erreurs et qu'il y a des routes nouvellement découvertes dans lesquelles la marche est plus sûre, le sol plus solide et les vertus sociales plus mûres et plus abondantes pour l'humanité . »

Vit-on jamais homme de plus inaltérable bonne volonté? Nous ne le suivrons pas aujourd'hui dans sa triste et laborieuse retraite où cependant il nous fournirait de décisives raisons de l'aimer davantage. Aux jours d'exaltation, confondus dans la foule enthousiaste, nous l'avons aussi ardemment applaudi que quiconque, sans pouvoir toutefois nous empêcher de noter qu'il manquait d'esprit politique. Mais, après tout, ce ne sont pas les seuls hommes d'idées qui mènent le monde, et les hommes de cœur ont, en dernière analyse, une large part, encore que trop souvent anonyme et méconnue, dans l'œuvre difficile et meurtrière de conduire les démocraties à l'accomplissement de leurs destinées.

Henri Moysset.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie, publié par le R. P. dom Fernand Cabrol, abbé de Saint-Michel de Farnborough (Angleterre), avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs. Fascicule III. Paris, Letouzey et Ané, 1903, in-4 de 144 p., 288 colonnes. Cinq francs le fascicule.

La *Revue des Études historiques* a déjà eu l'occasion de parler à deux reprises (année 1903, p. 70 et p. 326) du *Dictionnaire* que dirige le R. P. dom Cabrol, abbé de Farnborough. Elle signale aujourd'hui la publication du fascicule III, qui remonte à la fin de septembre dernier, comme elle signalera les fascicules suivants à mesure qu'ils paraîtront. C'est une vraie joie d'avoir désormais un instrument de travail aussi parfait pour toutes les questions qui intéressent les origines chrétiennes, archéologie, art, histoire, liturgie, etc.

Le fascicule III comprend les articles suivants :

Afrique (Histoire et topographie), de dom Leclercq;

Afrique (Liturgie anténicéenne et postnicéenne), de dom Cabrol; article de 65 colonnes;

Afrique (Archéologie), de dom Leclercq; article de 89 colonnes avec 38 divisions et 53 gravures;

Afrique (Langues parlées en), de dom Leclercq; article de 28 colonnes. — Ces articles sur l'Afrique constituent une véritable encyclopédie du christianisme africain; les auteurs ont tiré beaucoup de profit des belles publications de M. Gsell, le savant inspecteur des antiquités d'Algérie.

Agape, de dom Leclercq; article de 73 colonnes. qui expose de la manière la plus complète et la plus scientifique la question du banquet eucharistique;

Agathe (Sainte), de P. Allard;

Agaune, de dom Leclercq, où est traitée la question des origines de la célèbre abbaye de Saint-Maurice-en-Valais;

Agde (Concile d'), de dom Cabrol;

Agneau, article qui sera terminé dans le fascicule suivant.

On voit quel trésor de richesses, toutes de très bon aloi, le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne* met à la disposition du monde savant. Les lec-

Digitized by Google

teurs qui ont eu ces fascicules entre les mains ne peuvent avoir pour des érudits comme dom Cabrol, dom Leclercq et leurs collaborateurs, que des sentiments de reconnaissance et de sincère estime scientifique.

L'abbé de Farnborough et les éditeurs se sont entendus pour donner quatre fascicules au moins par an et probablement cinq. Si à ses qualités scientifiques d'information, de documentation, de méthode et de critique, si au mérite d'une bonne exécution typographique et d'une bonne illustration, le *Dictionnaire* de dom Cabrol ajoute les avantages d'une publication régulière et rapide, — que ne connaissent pas tous les dictionnaires de ce genre, — on ne voit pas ce que pourraient demander les souscripteurs les plus exigeants.

G. Lacour-Gayet.

Docteurs Cabanès et Nass. — **Poisons et sortilèges** (*deuxième série*). Paris, Plon, 1903, in-16 de 388 p.

En signalant le premier volume des docteurs Cabanès et Nass sur les *Poisons et sortilèges* (v. la *Revue* de 1903, p. 406-7), nous espérions que le second aurait plus de succès encore, et notre attente n'a pas été trompée. Cet ouvrage, résultat de recherches historiques importantes, possède trois qualités essentielles, la simplicité, la clarté et l'intérêt.

Pour les temps reculés, pour le Moyen-Age encore, les documents précis font généralement défaut; ils ne permettent pas de formuler un diagnostic précis, d'aboutir à des conditions rigoureusement certaines. Néanmoins, les auteurs étaient parvenus à détruire bien des légendes, à démontrer que nombre de crimes historiques n'étaient guère vraisemblables, à préciser par le bon sens divers faits d'apparence énigmatique. Guidés toujours par le bon sens joint à l'érudition, ils ont rédigé leur second volume, mais il leur était possible cette fois de s'exprimer avec plus d'assurance et de ne pas établir leurs conclusions sur de simples probabilités, conclusions qui d'ailleurs innocentent beaucoup d'accusés et n'abandonnent que peu de coupables en ce qui concerne les crimes politiques.

Ainsi, Catherine de Médicis, malgré son ignorance des scrupules, ne fut pas l'empoisonneuse cynique créée par la légende. D'ailleurs, au xvie siècle, alors que les connaissances toxicologiques étaient importées d'Italie, le poison joua sans doute un rôle social important, mais un rôle politique véritablement nul. « Tous les drames politiques de l'époque sont des drames sanglants et audacieux, non des drames obscurs et mystérieux... Au cours de ces périodes troublées, quasi révolutionnaires, la lame effilée d'un poignard, la balle qui vise le cœur, valent mieux que les poisons les plus subtils. »

Au xviie siècle, il y eut notamment le procès célèbre de la marquise de

Digitized by Google

Brinvilliers, sorte de prologue à la retentissante « affaire des poisons », mais, à cette époque encore où la magie et la sorcellerie étaient plus en honneur que jamais, le besoin d'argent et la jalousie passionnelle furent les principaux mobiles des crimes où le poison intervint. Henriette d'Angleterre mourut certainement d'un ulcère de l'estomac, mais il est très probable que la comtesse de Soissons ne fut pas étrangère à la mort de Marie-Louise d'Espagne. Enfin, des principaux ministres de Louis XIV dont la fin fut attribuée au poison, Mazarin, Fouquet, Colbert, Louvois, de Lionne, seul ce dernier n'eut pas une mort naturelle.

Le poison fut également loin de jouer, au XVIIIe siècle, le rôle qu'on lui attribua, mais l'ignorance et la maladresse des médecins du temps furent singulièrement nuisibles à la santé de leurs augustes malades Il ne faut pas rechercher dans le crime la cause des deuils successifs qui assombrirent les derniers temps du règne de Louis XIV et qui étonnèrent, pendant la Régence, des esprits inquiets ou prévenus. Dans la suite, Maurepas, Choiseul ne furent pas des empoisonneurs : il ne faut voir dans ces accusations que des haines politiques, de même que pour la tentative d'empoisonnement du serrurier Gamain par le faible mais honnête Louis XVI.

Souvent on souhaita la mort de grands personnages politiques, souvent aussi on fit appel à des sortilèges avec l'espoir d'obtenir la réalisation de semblables désirs, mais bien rarement on osa intervenir directement et verser un breuvage empoisonné.

L'ouvrage des docteurs Cabanès et Nass, qui détruit historiquement et scientifiquement bien des légendes, est donc aussi d'une lecture réconfortante. S'il diffère sur quelques points de détail, il confirme généralement l'excellent livre écrit il y a quelques années sur le *Drame des Poisons* et justifie la phrase qu'écrivait alors M. Frantz Funck-Brentano : « Dans les problèmes même qui passent pour insolubles, l'histoire maniée avec rigueur et précision donne des conclusions aussi certaines que celles des sciences exactes. »

Maurice Boutry.

Charlemagne Tower. — **Le marquis de La Fayette et la Révolution d'Amérique** (traduit de l'anglais par Mme Gaston Paris). Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1902-1903, 2 vol. in-8 de v-468 et 516 p., 2 portraits et index alphabétique.

Dans l'Ancien Monde, les loisirs d'un diplomate s'emploient volontiers à écrire l'histoire. Il commence, paraît-il, à en aller de même dans le nouveau et c'est ce que prouvent d'abord ces deux gros volumes de M. Charlemagne Tower, ancien ambassadeur des États-Unis à Pétersbourg, sur le marquis de La Fayette. Ils prouvent aussi qu'un livre mal fait (mal fait,

Digitized by Google

selon notre goût français, sans doute un peu exigeant et sévère) peut être intéressant. Les longueurs, les digressions, les répétitions remplissent celui-ci, qui manque tout à fait d'unité. Il contient, en somme, deux livres connexes, mais distincts et qui se suivent parallèlement, sans vraiment se pénétrer : Histoire de La Fayette en Amérique ; histoire militaire (celle-là beaucoup plus développée) de l'Indépendance. Sans chercher beaucoup, on y trouverait même une troisième étude sur le rôle de la France dans l'émancipation des États-Unis. Voilà pour le plan. Pour la forme, l'élégance de la traduction, due à une plume qui a fait ses preuves, masque mal l'absence de métier et de vie dans l'exposition. Trop souvent, les développements de M. Tower ne sont autre chose que de froids résumés, servant de cadre et de lien à ses documents et citations. Et cependant, ils doivent être lus, ils seront lus certainement avec curiosité, avec plaisir même, par le lecteur qui préfère le charme de la nouveauté à celui de l'art pour l'art. On devine le nombre de « faits nouveaux » et de pièces inédites (pour nous tout au moins) que l'auteur a pu glaner sur un pareil sujet, dans ces archives américaines, si coûteusement inaccessibles encore aux investigations des érudits d'Europe. On me saura gré, je pense, d'un inventaire rapide de ces trouvailles — ou de ces révélations.

Quant aux relations de la France avec l'Amérique insurgée, constatons d'un mot que *Le marquis de Lafayette* répète, en général, avec plus de brièveté, l'ouvrage monumental de M. Doniol. Mais les récits militaires me semblent très neufs dans leur documentation. Voici, par exemple, le chapitre VIII (« Expédition projetée contre le Canada », t. I, p. 242-374), tout entier écrit d'après les papiers du général Gates qui appartiennent aujourd'hui à la *New York Historical Society*. Jusqu'ici l'histoire de ce plan de diversion (inspiré, en quelque sorte, par la nature des choses : les Franco-Canadiens n'étaient vassaux de l'Angleterre que depuis quinze ans!) n'était certainement pas ignorée ; mais nous ne la connaissions qu'en gros. Nous savions seulement par les *Mémoires de ma main*, c'est-à-dire, par La Fayette lui-même, qu'il avait été désigné pour commander l'expédition et qu'après un premier échec, pendant l'hiver 1777-78, le Congrès avait renoncé à sa tentative. Les raisons de cet abandon nous échappaient. M. Charlemagne Tower nous livre aujourd'hui le mot de l'énigme. Le « Canadian Plan » se lie étroitement à l'affaire connue sous le nom de « Cabale de Conway », vilaine intrigue d'officiers ambitieux et de politiciens brouillons contre Washington lui-même. Ils veulent obtenir, de gré ou de force, la retraite du général, pour le remplacer par un chef comme Gates ou comme Lee, moins intègre, moins inaccessible à la flatterie, moins exigeant et moins sévère dans le service, plus souple enfin dans ses rapports avec les autorités civiles. En vue de ce résultat qui aurait peut-

Digitized by Google

être ruiné la fortune de la Révolution, l'un des instigateurs du complot, le major-général Conway, profite de son crédit auprès de la représentation nationale pour faire affaiblir les effectifs déjà si faibles dont Washington dispose. Des divisions, distraites de l'armée principale, sont érigées en commandements autonomes. On place à leur tête les meilleurs lieutenants du grand homme et les plus dévoués; on l'entoure exclusivement d'actionnaires de la coalition ou d'officiers incapables. On espère par là le dégoûter ou rendre fatale une catastrophe qui, ébranlant sa popularité, entraînera sa destitution. La Fayette fut le premier collaborateur dont Washington se vit ainsi priver. Avec une poignée d'hommes, au fort de la mauvaise saison, il fut lancé à travers un pays désert. Dès les premières marches, il se heurta à tant d'obstacles matériels qu'il dut rebrousser chemin. Dans le même temps, la lumière se faisait à Philadelphie sur les intentions de la « Cabale » et sur la moralité de Conway — et le gouvernement américain, tout en rendant justice au talent de celui qui la dirigeait, remit l'expédition à des temps meilleurs. Le détail de cette aventure, très minutieusement (un peu trop même) racontée par M. Tower, n'est pas le seul attrait de son exposé militaire, et, sur la bataille de Monmouth, sur l'expédition du comte d'Estaing, sur les opérations des forces alliées à Newport (chapitres XI à XIV, t. I, p. 323 *ad finem*), sur la défense de Richmond, la campagne de Virginie, la capitulation de Cornwallis (chapitres XXV-XXVIII, t. II, p. 628 et seq.), pour ne citer que quelques épisodes, on trouvera tout autant d'informations solides et piquantes qui complètent ou, souvent, rectifient les données déjà acquises.

J'en viens aux pages biographiques du livre, celles qui concernent spécialement La Fayette. Leur parti pris d'apologie ne prend pas la peine de se dissimuler. Fâcheuse erreur de critique, qu'il faudrait blâmer sévèrement, si, d'une part, l'éloge de La Fayette n'était la forme courante de la gratitude américaine envers la France et si, d'autre part, tout écrivain des États-Unis, traitant de l'histoire de l'Émancipation, n'adoptait presque à son insu l'état d'âme et le ton du panégyriste. M. Tower n'est, cependant, pas de ces dévots capables de dissimuler, dans un but d'édification, les tares de leur saint. Si elle n'est pas toujours clairvoyante, sa piété est loyale et son œuvre d'hagiographie, parce qu'elle est consciencieuse, aidera sans doute l'historien définitif de La Fayette, celui que Taine attendait et qu'après lui nous attendons encore, celui qui doit débarrasser des légendes accumulées par les préjugés politiques la biographie du « marquis citoyen ». Les deux gros in-octavo que je viens de lire seront indispensables à ce démolisseur, s'il veut d'abord établir la véritable genèse des plans américains de La Fayette. Il y verra que la véritable initiative du projet revient, en somme, au curieux baron de Kalb, général allemand à la

Digitized by Google

solde de Louis XVI, ancien collaborateur du comte de Broglie en diverses négociations du « secret du Roi », et, plus récemment, employé par Choiseul dans sa diplomatie occulte contre l'Angleterre. Le premier, Kalb s'aboucha avec Silas Deane, l'agent officieux des « insurgés » en France. La Fayette vint ensuite qui mit l'appui d'une grande fortune et l'autorité d'un grand nom au service de l'idée. Il lui recruta des adhérents parmi les jeunes hommes de son âge et de son monde. Il fut, en quelque sorte, le banquier et le porte-respect de l'entreprise ; il n'en fut pas l'inventeur — et tel est le premier démenti de M. Tower à l'histoire traditionnelle, celle qui se fabriquait, il y a soixante-dix ou soixante-quinze ans, pour les besoins du parti libéral, dans les bureaux du *Constitutionnel*, du *National* et du *Globe*. Autre rectification. Il s'agit de la fameuse frégate, frêtée, comme on le répète encore dans les manuels scolaires, par coup de tête et d'enthousiasme. Le contrat passé avec les armateurs bordelais de la *Victoire* ne fut signé qu'après signature d'un autre contrat où Deane, au nom du gouvernement de Philadelphie, garantissait formellement des grades (quelques-uns assez élevés) dans l'armée de Washington à chaque volontaire. On voit la conséquence. Celui que Thiers, et Mignet, et Carrel nous présentaient comme l'apôtre *impulsif* et désintéressé de la liberté, se transforme aujourd'hui en un officier simplement désolé d'une paix déjà longue, et désireux de tirer l'épée n'importe où, — sinon contre n'importe qui, — et fort heureux de la tirer en échange d'un avancement appréciable. Ce mirage de l'avancement et des avantages matériels y attachés paraît même avoir beaucoup plus préoccupé La Fayette qu'on ne l'attendrait du riche époux de Mlle de Noailles, possesseur incontesté de 300.000 livres de rente. Il lui inspira, en tout cas, au début de son séjour en Amérique, une conduite difficile à qualifier. Fort bien reçus par les particuliers (sans que cette réception affectât, toutefois, les allures d'apothéose que lui attribuent les *Mémoires de ma main*), les passagers de la *Victoire* essuyèrent plus frais accueil des autorités fédérales. Ils n'étaient pas les premiers à venir s'offrir. Les cadres regorgeaient d'aventuriers allemands, hollandais, danois, espagnols et italiens qui avaient transformé les états-majors en Tour de Babel par les bigarrures de leur langage, excité des révoltes parmi ces citoyens armés, qu'engoués de la discipline prussienne, ils prétendaient mener comme les grenadiers du grand Frédéric, et provoqué l'antipathie de leurs camarades américains qu'ils traitaient dédaigneusement en officiers de milices. Par surcroît, nombre d'entre eux donnaient, chaque jour, des preuves dangereuses d'incapacité. En même temps que ces hommes de guerre, souvent associés avec eux, une nuée de gens d'affaires de tout poil et de tout pays s'étaient abattus sur Philadelphie, qui passaient marché pour fournitures

Digitized by Google

d'armes, de poudre, de farine, exigeaient des arrhes et levaient le pied. A l'égard des bonnes volontés étrangères, le Congrès, le Bureau de la Guerre et le général Washington en étaient donc venus à un scepticisme très excusable. C'est pourquoi, dans le principe, La Fayette et ses compagnons se heurtent au refus de ratifier les promesses de Deane. A peine leur accorde-t-on audience. Il leur faut plusieurs jours de démarches et de négociations pour se faire entendre d'un membre du Comité militaire... qui les écoute sur le perron de la « Common-House ». Ces préliminaires découragent les volontaires qui parlent de retour. La Fayette les décide à un dernier effort, se fait confier la direction de l'instance, s'agite auprès des gens en place et, le 31 juillet 1777, obtient... pour lui *seul* son inscription sur les rôles de l'armée et la reconnaissance de son rang. Les autres membres de l'expédition attendirent plus ou moins, dans une situation fausse et précaire, — officiers à la suite, vaguement aides de camp, guides d'état-major, éclaireurs d'armée, — que leur courage et leurs services leur valussent enfin une solde et un commandement. Kalb lui-même, auquel Deane avait garanti, comme à La Fayette, le titre de major-général, n'en devait recevoir le brevet qu'en septembre 1777 —, assez tôt, il est vrai, pour être tué au combat de Camden. Devant une telle aventure, ne pensez-vous pas que l'affreuse mais expressive épithète d'*arriviste* ait vu le jour cent vingt ans trop tard? L'art de garder l'amitié de ses victimes l'emporte cependant encore sur l'art de les berner. Et La Fayette y excellait aussi. Sa correspondance avec Kalb qu'il nomme tendrement « mon père », pour le consoler de sa déconvenue, est, à cet égard, un modèle. Elle est, néanmoins, bien dépassée par les lettres écrites à Washington, à l'époque de la cabale de Conway, vrais chefs-d'œuvre de diplomatie matoise et retorse qui conservèrent à leur auteur l'amitié du grand homme et un commandement indépendant.

Mais, après tout, dans le La Fayette que nous connaissions ou supposions connaître, n'est-il pas possible de retrouver cette prudence déliée, cette habileté supérieure, parfois peu scrupuleuse? Et le jeune homme que nous venons de voir séparer si dextrement sa fortune de celle de ses frères d'armes ou de celle d'un chef bienveillant, n'annonçait-il pas l'homme dont, au 5 octobre 1792, le fameux cheval blanc devait mettre neuf heures à faire le trajet Paris-Versailles, et le vieillard qui dirigea contre la Restauration toutes les intrigues de la gauche, toutes les conspirations militaires, sans jamais s'y compromettre? Jusqu'à nouvel ordre, la vérité sur le héros de M. Thiers — et de M. Tower — reste peut-être le mot de Charles X : « Il n'y a que lui qui n'ait point changé depuis notre jeunesse. »

Léon Lejeal.

Digitized by Google

SENAC DE MEILHAN. — **L'Émigré**, publié par MM. CASIMIR STRYIENSKI et FRANTZ FUNCK-BRENTANO. Paris, Fontemoing, 1904, in-8° de XXVI-306 p.

Une œuvre excellente ne vieillit guère : c'est le cas de *L'Émigré*, que MM. C. Stryienski et Fr. Funck-Brentano ont eu l'heureuse idée de publier à nouveau. En réalité, cette nouvelle édition est une véritable primeur : en dehors de l'exemplaire soigneusement conservé dans la « réserve » de la Bibliothèque nationale, on en connaît fort peu du volume publié en 1797, à Brunswick, par Sénac de Meilhan, et ces derniers exemplaires, gardés jalousement par des collectionneurs, sont plus ignorés, plus difficiles à consulter que des documents inédits, que le curieux journal de Hardy, par exemple, attendant toujours un éditeur, mais feuilleté presque quotidiennement.

On ne saurait trop attirer l'attention sur *L'Émigré* ; mais les noms des deux historiens qui ont jugé utile de tirer ce livre de l'oubli ne suffisent-ils pas à faire comprendre son grand intérêt historique et littéraire?

Nous n'avons pas à rappeler ici les qualités littéraires de *L'Émigré*. C'est un roman très sentimental et très chaste, où les caractères, trop uniformément beaux et vertueux pour être vraisemblables, sont admirablement décrits, où les sentiments sont minutieusement et finement analysés, au milieu de quelques longueurs, il est vrai. Mais ce roman très romanesque d'un amour très idéalisé n'est qu'un joli décor destiné à présenter habilement, discrètement, quelques scènes d'un drame angoissant, scènes vécues puisqu'elles traitent de la Révolution et sont écrites sur le moment même par une de ses victimes. C'est ainsi qu'à l'intrigue sentimentale se joint une consciencieuse étude historique offrant toute la saveur d'un document sérieux.

Sénac de Meilhan était du nombre de ces émigrés, c'est-à-dire de ces nombreux Français qui n'imaginaient pas la France sans le Roi, qui voyaient dans le Roi le véritable drapeau national et croyaient servir leur pays en faisant tout, même appel à l'étranger, pour restaurer le régime consacré par un long et glorieux passé. Louis XVI, cet honnête homme d'une navrante médiocrité, provoqua lui-même l'émigration en décourageant les nombreux défenseurs de son trône : il « paraissait faire volontiers le sacrifice de son autorité et favoriser le nouvel état de choses qui s'établissait... Les princes avaient fui, par ordre même du Roi, hors du royaume... C'était auprès des princes qu'on devait espérer de servir réellement le Roi près duquel on ne pouvait se rallier à Paris et, si le succès eût secondé les généreux efforts des émigrés, il leur aurait valu l'admiration de leurs contemporains et de la postérité. » Sénac de Meilhan met ces phrases, en les développant, sous la plume d'un de ses personnages de roman, car il tient à expliquer cet exode de Français, sincère-

Digitized by Google

ment attachés à leur patrie mais ne la comprenant pas sans la monarchie héréditaire du droit divin, et hésitant même à admettre une monarchie constitutionnelle.

Toutefois, Sénac de Meilhan se montre très sobre de réflexions sur le côté politique, patriotique, si l'on peut s'exprimer ainsi, de l'Émigration ; il s'attache plutôt à décrire les vicissitudes des Émigrés, les événements qui se déroulent en France et surtout à Paris. On peut discuter ses appréciations politiques formulées en pleine tourmente ; on ne peut dédaigner la peinture qu'il fait des événements, parce que cette peinture est sincère.

D'ailleurs, ce fervent royaliste a bien des déceptions : malgré sa déférence pour Louis XVI, il ne peut s'empêcher d'écrire : « Dans la Révolution française, le monarque a enhardi la multitude par sa condescendance à ses désirs, il s'est fait en quelque sorte son complice contre ses propres intérêts. » Il constate dans toutes les classes de la société une insouciance invraisemblable ; il relate parfois des actes d'un courage sublime, mais ne cache pas que ce courage est fait surtout de résignation, de désespoir, et il en arrive à cette constatation pessimiste : « le défaut de résistance a rendu tout possible, et, semblable à un torrent qui ne trouve aucune digue, elle [la Révolution] a tout dévasté. Alors l'intérêt manque parce qu'il n'y a point de combats dans lesquels l'esprit admire les efforts respectifs du courage, l'habileté de l'attaque et de la défense, et dont la curiosité cherche à deviner l'issue. »

Et Sénac de Meilhan n'avait plus lui-même de curiosité. Il gardait dans l'esprit assez d'entrain pour rédiger une œuvre agréable et assez de finesse pour rédiger une œuvre sérieuse, mais il ne cherchait pas à deviner les résultats possibles d'événements imprévus qu'il décrivait avec tant de justesse et, d'ailleurs, précisément parce qu'il s'était en quelque sorte retiré de la scène, il lui était plus difficile encore qu'à tout autre de prévoir le dénouement.

Maurice Boutry.

Ferdinand-Dreyfus. — **Un philanthrope d'autrefois. La Rochefoucauld-Liancourt, 1747-1827.** Paris, Plon-Nourrit, 1903, in-8 de 547 p., portrait.

« Faire tout le bien qu'on peut, c'est la destinée de l'homme sur la terre. » Telle était la maxime favorite du duc de La Rochefoucauld-Liancourt dont M. Ferdinand-Dreyfus vient de nous donner l'histoire.

C'est un beau et bon livre doublement intéressant. Pour les curieux, c'est le récit très complet, très attachant, de la longue existence d'un grand seigneur de l'ancien régime, philosophe du XVIIIe siècle, témoin et

Digitized by Google

acteur de la Révolution, associé aux meilleures actions de l'Empire et de la Restauration. Pour ceux qui s'occupent de bienfaisance, d'instruction publique, d'agriculture, c'est l'historique très documenté de la plupart de nos institutions en ces matières.

François de Liancourt, né en 1747 à La Roche-Guyon, était le descendant d'une illustre lignée. Comme ses aïeux, il embrasse d'abord la carrière des armes et, en 1788, il est maréchal de camp. Mais, en même temps, il se passionne pour l'agriculture, l'industrie et l'assistance aux malheureux. Il installe dans son beau domaine de Liancourt une ferme modèle, une fabrique et une maison d'école pour les orphelins militaires. Il est lié avec Turgot, Malesherbes, Necker, d'Alembert, et, tout en étant grand-maître de la garde-robe, se montre démocrate avide de justice sociale. En 1789, il est député de la noblesse, président de l'Assemblée nationale, royaliste fidèle dévoué à la personne de Louis XVI, mais imbu des principes révolutionnaires du tiers état. Il se trouve ainsi devenir l'intermédiaire conciliateur entre le roi et l'Assemblée. Dans son hôtel de la rue de Varennes, il tient table ouverte et réunit les représentants de tous les partis.

Arrivent les tristes évènements d'août 1792. Liancourt est sous le coup d'un ordre d'arrestation; il est forcé de s'enfuir en Angleterre sous un déguisement, à travers mille dangers. Pendant près de sept années, il visite le Canada, les États-Unis, le Danemark, la Hollande, étudiant partout avec ardeur les progrès industriels et agricoles et les institutions charitables. Après le 18 brumaire, il rentre en France; il lui serait facile, par ses relations d'amitié avec Talleyrand, d'obtenir une haute fonction publique, et Napoléon aime à s'attacher les représentants des grandes familles françaises. Mais le duc de Liancourt n'accepte que la présidence d'œuvres de bienfaisance, et c'est en qualité d'industriel qu'il est nommé membre de la Légion d'honneur.

Louis XVIII succède à l'Empereur. Liancourt se tient à l'écart des emplois politiques; il se voue plus que jamais à l'éducation des ouvriers, à la lutte contre la misère, jusqu'au moment où, en 1823, le gouvernement royal le destitue brutalement de ses bienfaisantes fonctions gratuites. Jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, il s'occupe de charité, d'études sociales, et, par une curieuse rencontre, cet ancien ami de Turgot prend pour collaborateur, en 1826, Adolphe Thiers. Enfin, en 1827, la mort et les obsèques du duc de La Rochefoucauld-Liancourt sont l'occasion d'une manifestation qui provoque une étrange et triste bagarre; son cercueil disputé se brise. Quelques jours après, des interpellations indignées faisaient tomber le ministère.

Telle est, trop brièvement résumée, l'histoire de cet homme de bien.

Digitized by Google

A travers les péripéties curieuses d'une vie si remplie, M. Ferdinand-Dreyfus qui est, lui aussi, un philanthrope éclairé, fait pénétrer le lecteur, à maintes reprises, dans l'étude des problèmes délicats de l'assistance due aux indigents. A propos des créations ou des essais du généreux Liancourt, il fait ressortir les progrès réalisés depuis un siècle et ceux restant à faire. Son livre est donc à la fois une précieuse étude historique et un utile enseignement.

P. Fromageot.

Boris de Tannenberg. — **L'Espagne littéraire : portraits d'hier et d'aujourd'hui. Première série.** (Bibliothèque espagnole, IV). Paris, Picard; Toulouse, Privat. 1 vol. in-12, 318 p. Prix : 3 fr. 50.

C'est une excellente idée qu'a eue M. Morel-Fatio en fondant cette petite *Bibliothèque espagnole*, et qui venait bien à propos par ce temps de renaissance des études hispaniques dans nos Universités et aussi un peu parmi nos lettrés ! Je l'ai déjà dit, je crois, mais j'ai plaisir à le redire à propos de ce quatrième volume dont le sujet montre avec quelle heureuse variété l'entreprise se poursuit. On voudrait seulement que l'apparition de ces études si neuves et si bien choisies pût être plus fréquente. Du moins l'ouvrage de M. Boris de Tannenberg est bien fait pour nous donner quelque patience, d'autant qu'il renferme plusieurs petites monographies littéraires, et qu'il s'annonce comme une première série. Il est d'ailleurs des plus intéressants qui soient et écrit avec un véritable charme. On sait déjà que nul n'est mieux au fait de la littérature contemporaine de l'Espagne que M. de Tannenberg, dont les études sur la poésie castillane ou le théâtre et divers articles de revue ont pris place parmi les meilleures contributions de la France à l'histoire de l'Espagne littéraire. Ces travaux sont trop rares et nous connaissons, en somme, fort mal notre voisine du Midi, en ses productions intellectuelles, surtout les plus récentes, M. de Tannenberg a parfaitement raison de le dire. Le snobisme s'est porté vers le nord, c'est-à-dire vers les esprits les plus différents que les nôtres pussent rencontrer ; et l'effort, l'essor même des races latines pour reprendre leur rang est passé presque inaperçu, au moins jusqu'en ces dernières années, au moins en ce qui concerne l'Espagne.

Aucun travail ne pourra mieux contribuer à intéresser, à convaincre l'indifférence du lecteur français, que celui que je recommande aujourd'hui et qui se présente comme un modèle du genre. Nous manquons absolument d'une histoire de la littérature espagnole, classique et d'abord facile. Mais serait-on aussi tenté d'en aborder l'étude que de lire des portraits comme ceux de M. de Tannenberg ? C'est en faisant vivre à nos yeux

Digitized by Google

les écrivains de l'Espagne, en les plaçant dans leur milieu et en mettant quelques-unes de leurs pages sous leur vrai jour, qu'on peut le mieux nous attacher à leur suite. Si nous n'y rencontrons pas beaucoup d'idées nouvelles, comme le dit justement notre critique, nous y recevrons l'impression de « sensations littéraires précieuses et inattendues. Nous aurons lieu d'admirer chez eux certaines qualités qui se font rares en France, et en particulier une spontanéité d'inspiration qui, pour n'être pas toujours servie par une habileté de facture impeccable, n'en a pas moins un charme très vif. Le caractère de l'art espagnol à toutes les époques fut d'être un art *enlevé*, d'improvisation plutôt que de labeur réfléchi; de là ses nombreuses défaillances, mais aussi sa fraîcheur incomparable, son accent, sa largeur de touche, lorsque l'artiste fut vraiment inspiré ».

On ne saurait mieux dire; et il va sans dire, d'ailleurs, que c'est à ces artistes inspirés, seuls, qu'il faut nous attacher : aussi bien l'élimination des médiocres se fait-elle toute seule, parce qu'avec un semblable caractère, une pareille méthode, l'improvisation, on échoue ou on réussit, sans milieu. Dans les études que comporte le volume, Tamayo y Baus, Menendez y Pelayo, Pereda et Mme Pardo Bazan, M. de Tannenberg a voulu non seulement dégager la personnalité de chaque auteur et définir sa manière, mais insister sur tout ce qui peut donner une idée plus exacte du caractère espagnol *vrai*, et non plus conventionnel et romantique. Aussi bien, la critique espagnole elle-même est-elle plus d'une fois interrogée à l'égard de ses compatriotes, ce qui ajoute à notre curiosité.

Ce n'est pas au hasard que ces écrivains semblent avoir été choisis. Manuel Tamayo y Baus est un auteur dramatique, vigoureux et sûr, dont les principales œuvres mériteraient une des premières places dans une collection du théâtre étranger. Sa *Folie d'amour* (que nous avons vu jouer à Paris par une troupe espagnole), ses *Affaires d'honneur*, son *Drame nouveau*, sont d'un ordre très élevé, très émouvant et très noble, soit au point de vue historique, soit à celui de l'étude intime des âmes. — M. Menendez y Pelayo est le maître érudit et critique dont s'enorgueillit justement l'Espagne, en général si difficile à fixer sur des travaux un peu sérieux (encore y aurait-il bien à dire avec celui-ci même, et l'on peut se demander quelle figure ferait chez nous une édition monumentale d'un de nos classiques aussi peu critique et définitive que celle de Lope de Vega, qui est pourtant un vrai progrès!). — José Maria de Pereda est un romancier, impressionniste et traditionnel, éloquent et coloré. Ses *Scènes montagnardes*, sa *Sotileza* (celle-ci traduite, malgré les rares difficultés de cette langue un peu à part), sa *Puchera*, son *Peñas arriba*, qui nous promènent de la montagne à la mer à travers la campagne, con-

Digitized by Google

tiennent des pages de tout premier ordre, que M. de Tannenberg a su rendre avec beaucoup de saveur. Car il convient d'ajouter que pour Tamayo comme pour Pereda, son analyse, d'ailleurs très vivante, est heureusement appuyée de citations qui la mettent mieux encore en valeur. Ce qu'il faut encore se garder d'omettre, c'est qu'il a pris texte de ces monographies pour nous donner, en un coup d'œil très informé, de précises notions sur le théâtre moderne de l'Espagne, sa philosophie et sa critique littéraire, ou sa littérature d'imagination.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter que la seconde série de ces excellentes études ne se fasse pas trop attendre. Encore un coup, l'histoire littéraire, comprise de la sorte, est plus initiatrice que n'importe quel manuel bourré de notes.

Henri de Curzon.

Vincent d'Indy. — **Cours de composition musicale. Premier livre.** Paris, Durand et fils, gr. in-8 de 228 p.

Dans le discours inaugural prononcé le 2 novembre 1900 à la *Schola Cantorum*, M. Vincent d'Indy, traitant d'une école de musique répondant aux besoins modernes, définissait ainsi la méthode qu'il entendait employer dans son cours de composition musicale :

« L'art, dans sa marche à travers les âges, peut être ramené à la théorie « du microcosme. Comme le monde, comme les peuples, comme les civi- « lisations, comme l'homme lui-même, il traverse de successives périodes « de jeunesse, de maturité, de vieillesse, mais il ne meurt jamais et se « renouvelle perpétuellement. Ce n'est pas un cercle fermé, mais une « spirale qui monte toujours et toujours progresse.

« Adaptant ce même système microcosmique à l'organisation de mon « école idéale, je prétends faire suivre aux élèves la marche même que « l'art a suivie, en sorte que, subissant en leur période d'étude les trans- « formations subies par la musique à travers les siècles, ils en sortiront « d'autant mieux armés pour le combat moderne, qu'ils auront vécu pour « ainsi dire la vie de l'art et se seront assimilé dans leur ordre naturel les « formes qui se sont logiquement succédé dans les diverses époques du « développement artistique. »

C'est, on le voit, l'histoire de la musique enseignée non plus parallèlement mais concurremment et intimement à la technique, et le remplacement de la théorie abstraite et idéale par l'étude des chefs-d'œuvre de chaque genre.

Le cours de composition musicale, dont M. d'Indy publie cette année le premier livre, étant la mise en pratique de cette méthode historique, a droit à retenir à ce titre l'attention même des non-musiciens. Le volume

Digitized by Google

débute par une étude du rythme et de la mélodie au point de vue de leur constitution technique, entrée en matière obligée d'un cours de composition immédiatement suivie des chapitres consacrés à la notation, à la cantilène monodique, à la chanson populaire, au motet, à la chanson et au madrigal. Là nous sommes entièrement au sein du domaine historique.

M. d'Indy montre le parallélisme étroit qui a dû exister entre la notation musicale et l'écriture, idéographique d'abord, alors que les inflexions de la voix se trouvaient représentées par les sinuosités d'une ligne, puis la fragmentation progressive de cette ligne, première forme du neume médiéval, véritable syllabe musicale destinée à être chantée d'une seule émission de voix, enfin la décomposition des neumes en notes distinctes comme les lettres de l'alphabet. Chacune de ces périodes est longuement étudiée au moyen d'exemples et de reproductions accompagnées de notices sur les auteurs qui, depuis le IXe siècle, ont étudié ces matières.

L'auteur aborde ensuite l'étude de la cantilène monodique, c'est-à-dire destinée à être chantée seule, sans accompagnement, soit par une voix unique, soit plutôt par une collectivité à l'unisson ou à l'octave. Que ces mélodies ne soient, comme le veulent certains, que la reproduction plus ou moins fidèle de mélodies païennes antérieures au christianisme, et adaptées par les premiers chrétiens aux chants de l'Église naissante, ou qu'elles soient vraiment de création chrétienne, elles n'en constituent pas moins les premiers textes musicaux authentiques et suffisamment intelligibles pour pouvoir servir à l'analyse. Les plus anciens ne sont guère qu'une psalmodie, puis l'accent musical prend une plus grande importance expressive, et finalement on en arrive au genre ornemental où se rencontrent tous les neumes d'accent, d'expression ou d'ornement, comme les Antiennes, les Alleluia, les Traits du Graduel grégorien. A côté de ces mélodies, dont l'exécution n'était pas laissée aux fidèles, il importe de noter les hymnes, cantiques d'allure populaire et libre sur des paroles en vers, consistant en une phrase unique répétée autant de fois qu'il y a de couplets, et les proses ou séquences où, à partir du Xe siècle, on voit le vers rimé remplacer l'ancien nombre prosodique. A la différence des hymnes, le timbre n'est jamais répété plus de deux fois, soit consécutivement, soit alternativement, dans la suite des couplets.

Le chapitre de la chanson populaire est particulièrement intéressant, parce qu'il permet à l'auteur, dont c'est un des sujets d'étude favoris, — on sait que M. d'Indy a recueilli et publié beaucoup de chansons populaires du midi de la France, spécialement du Vivarais, dont les thèmes se retrouvent dans nombre de ses œuvres symphoniques ou dramatiques, — de suivre l'évolution que, suivant lui, a dû suivre la chanson populaire. Le chant populaire profane, malgré de très fréquents emprunts au chant

Digitized by Google

religieux, emprunts qu'il est impossible de méconnaître par les exemples qu'on en pourrait donner, et très expliquables historiquement par ce fait que le peuple, ne connaissant que la musique entendue et chantée par lui dans les églises, « a dû naturellement profiter des éléments réunis dans sa mémoire pour les adapter à ses besoins en les modifiant, les pétrissant pour ainsi dire à son image, suivant les exigences rythmiques des danses diverses en usage dans son pays » ; car, et c'est là ce qui le différencie surtout du chant religieux, le chant populaire profane ne peut se séparer de la danse, à l'accompagnement de laquelle il est spécialement destiné. Je me contenterai d'indiquer les trois états successifs du couplet, constitutif de la chanson que le rythme nécessaire à la danse a permis à M. d'Indy de fixer : 1° Avant le XIIe siècle, le couplet est formé d'un seul vers et la mélodie d'une période unique correspondante qui se répète indéfiniment. 2° A partir du XIIe siècle, le couplet est le plus souvent fait de deux vers égaux et comporte deux périodes mélodiques différentes, généralement suivies d'un refrain. 3° Le couplet de quatre vers, généralement sans refrain, devient à partir des XIIIe et XIVe siècles la forme type du chant populaire avec mélodie à deux périodes égales ou à trois périodes, dont une est repétée deux fois.

Avec la chanson populaire est close l'histoire de la musique monodique. Avant d'aborder l'étude de la deuxième époque, dite polyphonique (à plusieurs voix), M. d'Indy esquisse à grands traits les diverses théories harmoniques professées par les auteurs depuis Zarlino (1517-1590) jusqu'à Riemann (1849).

Ce n'est pas à dire qu'avant le XVIe siècle on n'ait jamais chanté qu'à l'unisson : on a quelques exemples antérieurs de déchant, c'est-à-dire de phrase mélodique excessivement simple et improvisée par des chantres exercés accompagnant note pour note le chant grégorien exécuté par l'ensemble des fidèles, mais entre ces essais de diaphonie et la polyphonie, c'est-à-dire la musique consistant en un certain nombre de parties mélodiques différentes destinées à être exécutées simultanément, il y a une différence de tout à rien.

L'intermédiaire, c'est le contrepoint, rudimentaire d'abord, puis revêtant peu à peu des formes déterminées, et ainsi appelé parce que la mélodie jointe au texte musical grégorien était figurée par des points diversement placés contre ceux qui représentaient le chant. Les premiers exemples de contrepoint se trouvent dans des messes et des psaumes : ce n'est alors qu'une amplification de thèmes grégoriens[1] populaires avant la

1. On a vu plus haut que des mélodies grégoriennes avaient été adaptées par le peuple à des chansons en langue vulgaire ; si bien que connaissant davantage les mélodies par leurs paroles profanes, on désignait les messes écrites sur des thèmes

Digitized by Google

réforme du Concile de Trente et, depuis, originaux ou extraits du chant grégorien pur. Mais les compositeurs, renfermés dans les limites de la fonction sacrée ou du texte liturgique, se trouvèrent arrêtés dans leur élan dramatique.

Aussi cherchèrent-ils une forme qui leur permît de se donner libre carrière : ces pièces se résument, pour la musique religieuse, en une seule forme, le motet.

Le motet consiste en une citation, d'ordinaire assez brève, de paroles latines tirées d'un office ou d'une prière connue : à chaque phrase du texte littéraire *présentant un sens complet* correspond une phrase musicale qui s'adapte exactement à ce texte, et se développe sur elle-même jusqu'à ce que toutes les parties récitantes l'aient exposée successivement. Il n'y a donc là aucune partie de remplissage : toutes les voix sont égales devant la mélodie et se meuvent librement. Plus tard, on trouvera parfois en même temps que le thème et sur les mêmes paroles un contre-sujet qui suit les évolutions du thème tout en respectant l'expression du texte.

L'art du motet paraît avoir pris naissance en Flandre vers le xve siècle et passant par la France en Italie, est porté jusqu'en Espagne, au milieu du xvie, par la puissante floraison de l'école palestrinienne. Au commencement du xviie, le motet gagne l'Allemagne où il disparaît bientôt pour faire place aux formes symphoniques. Ici l'auteur, toujours avec exemples à l'appui, passe en revue les œuvres des principaux compositeurs de chacune des trois périodes franco-flamande, italo-espagnole, italo-allemande, et ce n'est pas la partie la moins curieuse de l'ouvrage que ces analyses historiques et critiques : bien des gens, même critiques de métier, trouveraient là une méthode de travail rigoureuse et féconde. En tout cas, c'est une nouveauté qu'il est bon de signaler.

La complication — à ne se placer qu'au point de vue simpliste de la difficulté d'exécution des procédés musicaux — eut assez promptement — et c'était naturel — sa répercussion dans les chants populaires. De même que nous avons vu ces chansons emprunter, au moyen âge, leur forme aux cantilènes liturgiques, de même à la Renaissance les premières chansons polyphoniques adaptèrent simplement des paroles profanes à la musique des motets ou même des messes. On groupe ordinairement sous

grégoriens par le titre de la chanson qui avait emprunté ce thème. Il arrivait que les paroles de ces chansons étaient fort licencieuses, et que d'après leur titre ou leur affabulation on intitulait ces messes : *Quand j'ai au corps*, ou *Baise-moi, ma mie*, ou *A l'ombre d'un buissonnet*. Ce fut d'ailleurs une des raisons pour lesquelles l'autorité ecclésiastique, voulant couper court à cet abus, imposa aux compositeurs l'usage de thèmes originaux ou inemployés.

Digitized by Google

le nom générique de madrigal la musique profane, de forme très indéterminée, contemporaine du motet. Le plus souvent, le madrigal paraît avoir été une composition vocale pour chœur de trois à six voix sur un texte profane, souvent même érotique. On distingue le madrigal accompagné (c'est-à-dire dont les parties vocales sont doublées par des instruments) et le madrigal dramatique, traité en dialogue à deux ou trois chœurs se répondant. On peut ramener la chanson polyphonique — qui peut-être précéda le madrigal proprement dit — à trois types coexistants : la chanson simple consistant en phrases musicales symétriquement répétées, malgré le changement de paroles ; la chanson à couplets avec ou sans refrain ; la chanson pittoresque, parmi lesquelles les plus célèbres, aujourd'hui comme jadis, sont de Clément Janequin (*le Chant des oiseaux*, *l'Alouette*, *la Chasse au lièvre et la chasse au cerf*, *le Caquet des femmes*, *la Prise de Boulogne*, *la Bataille de Marignan*). Ce genre ne fut cependant pas spécial à la France qui semble toutefois, avec l'école flamande, y avoir particulièrement brillé. On le retrouve en Italie et en Allemagne, mais accommodé, pour ainsi dire, au goût spécial, à l'esprit de chacun de ces pays et se transformant en madrigal accompagné ou dramatique. Les exemples qu'en donne M. d'Indy là encore fortifient et animent singulièrement son texte.

C'est sur cette dernière forme musicale que se termine le premier livre du Cours de composition de M. d'Indy. La Renaissance amena, avec son engouement pour la reconstitution de l'art antique et l'imitation de la nature, une évolution considérable dans la musique. Que son influence ait été absolument néfaste, comme le professe l'auteur, ou que ses effets, au contraire, en aient été heureux, l'art musical éprouva des modifications profondes. De cette période de tâtonnement et d'indécision, d'incubation, pourrait-on presque dire, il devait sortir un art nouveau individuel et puissant qui s'épanouit et rayonna sur toute l'Europe occidentale.

C'est l'étude de cette nouvelle époque qui fera l'objet de la suite de cet ouvrage, suite que fait attendre avec impatience le premier livre de ce traité si neuf, si philosophique, si plein d'intérêt.

Gaston Duval.

Digitized by Google

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Annales de Saint-Louis-des-Français, juillet 1903 : Edmond Albe, *Autour de Jean XII, Jean XIII et les familles du Quercy* (suite). *Dernier neveu et autres parents*, 441-491. — P. Calmet, *Sommaire des bulles de Clément VI concernant le diocèse de Rodez* (fin),493-526. = Octobre : Albert Lamy, *De Luxembourg à Rome, aller et retour. Itinéraire inédit de deux frères mineurs capucins (1739-1740)*, fin, 5-46. — J. Fraikin, *Les comptes du diocèse de Bordeaux de 1316 à 1453, d'après les archives de la Chambre apostolique* (suite), 47-88.

Bibliographe moderne, juillet-octobre 1903 : Alph. Roserot, *Catalogue des actes royaux conservés dans les Archives de la Haute-Marne* (suite), 270-300. [François Ier à Charles IX.] — Léon Lecestre, *Table alphabétique de la « Chronologie militaire » de Pinard* (suite), 307-331. [D à L.] — Henri Stein, *Le manuscrit de Boèce revendiqué par la Bibliothèque nationale*, 332-333. [A propos d'un procès récent.] — L. Auvray, *Sur le classement des manuscrits de Petau*, 334-336.

Bulletin archéologique du comité des Travaux historiques, année 1903, 2e livraison : *Séances de la réunion des Sociétés savantes*, xlv-lxix : Résumé des communications de MM. Brutails, sur l'*architecture romane dans le Bordelais*; Demaison, sur les *dates de la construction de Saint-Remi de Reims*; L. Maitre, sur *la crypte de Saint-Seurin, à Bordeaux*; Coquelle, sur les *églises romanes du Vexin français et du Pincerais*; Alexandre Nicolaï, sur les *fouilles de Saint-Martin-de-Lesque, au Mas-d'Agenais* [Poteries rutènes et arvernes]; Minouflet, sur un *cimetière gallo-romain à Azy (Aisne)*; Barrière-Flavy, sur les *portails des églises de Caujac et de Gaillac-Toulza (Hte-Garonne)*; Arnaud d'Agnel, sur *Oppedette préhistorique et protohistorique (Basses-Alpes)*; Raimbault, sur les

Digitized by Google

médailles des États de Provence; Émile Bonnet, sur la *monnaie melgorienne*; Alexandre Nicolaï, sur *quelques noms d'hommes de la langue euskarienne*; Rivière, sur des *sépultures à incinération découvertes à Paris*; Brutails, sur les *objets d'art des églises du Sud-Ouest*; Pottier, sur la *cloche de l'ancien prieuré de Dégagnazès* (*Lot*); Barrière-Flavy, sur la *construction de la tour de Cordouan*; de Sarran, sur les *stations préhistoriques d'Andernos* (*Gironde*); Labrie, sur la *caverne préhistorique de Haurets* (*Gironde*); de Lahondès, sur les *statues de la Vierge au musée de Toulouse*. — Camille Jullian, *Discours à la séance générale*, lxxi-lxxx. [Résumé de l'histoire de Bordeaux.] — Prou, Compte rendu d'une notice de M. Boulanger sur *trois vases de l'époque franque*, lxxxvi. — Dr Capitan, Compte rendu de communications sur un *camp néolithique à Laure, près de Marseille*, et sur les *fouilles de la grotte de Germolles* (*Saône-et-Loire*), xci-xciv. — Félix Regnault, *Peintures et gravures dans la grotte de Marsoulas* (*Hte-Garonne*), 209-211. — Abbé F. Poulaine, *Les fouilles de Hermes* (*Oise*), 212-215. — A. Véran, *Rapport sur les fouilles du rempart d'Arles en 1902 et restitution de l'Arc admirable*, 216-221. — Chartraire, *Rapport sur la démolition d'une partie de l'enceinte romaine de Sens*, 222-234. — F. Poulaine, *Une statue de Vierge-Mère à Voutenay* (*Yonne*), 235-236. [xive siècle.] — Louis Le Clert, *Note sur les fermoirs armoriés d'un livre d'heures conservé à la Bibliothèque de Chaumont-en-Bassigny*, 237-243. — Lucien Broche, *Inventaire du mobilier du palais archiépiscopal de Laon au décès de l'évêque Geoffroi Le Meingre* (*1370-1371*), 244-249. — Léonce Lex, *Documents de numismatique bourguignonne*, 250-261. [Méreaux de la collégiale de Bourbon-Lancy et médailles du cours d'accouchement des États du Mâconnais (1784-1788).] — R. P. Delattre, *Note sur une nécropole punique, voisine de Sainte-Monique*, 262-271. — Donau, Le Bœuf, etc., Notes et documents sur les *voies stratégiques* et sur l'*occupation militaire du Sud tunisien à l'époque romaine*, 272-409. — P. Gauckler, *La question des thermes d'Antonin et le couvent de Saint-Étienne, à Carthage*, 410-420.

Bulletin de géographie historique et descriptive, année 1903, n° 2 : Saint-Jours, *Preuves de l'antique stabilité des côtes de Gascogne*, 218-227. — Grandjean, *Réponse à la communication précédente*, 228-235. — Saint-Jours, *Limites des différents pays* (*pagi*) *de la Gironde à la Bidassoa*, 236-238. — Joseph Fournier, *L'introduction et la culture de la canne à sucre en France au XVIe siècle*, 239-258. — A. Chauvigné, *Les itinéraires d'un régiment suisse en Touraine et dans l'Ouest en 1568-1569*, 259-265. — E.-T. Hamy, *Documents relatifs à un projet d'expéditions lointaines présenté à la cour de France en 1570*, 266-273. — Charles Duffart, *La carte manuscrite de Claude Masse* (fin du

Digitized by Google

XVIIe siècle). *Sa valeur scientifique. Principales modifications du sol landais qu'elle révèle*, 274-284. — Abbé F. MARSAN, *Relation d'un voyage fait en 1751 à Madagascar, par Louis Fort, de Carthagène*, 285-289. — G. SAINT-YVES, *Les instructions données à Lally-Tollendal par le gouvernement de Louis XV d'après les registres du Comité secret pour les affaires de l'Inde*, 290-307. — F. MARSAN, *La Neste autrefois et aujourd'hui*, 308-317. [Affluent de la Garonne.] — P. CAMENA D'ALMEIDA, *L'Aunis. Essai de géographie historique et régionale*, 318-322. — Auguste PAWLOWSKI, *Les villes disparues et la côte du pays de Médoc, d'après la géologie, la cartographie et l'histoire*, 323-369.

Bulletin monumental, 1903, n°s 4-5 : Eugène LEFÈVRE-PONTALIS, *L'église abbatiale d'Évron (Mayenne)*, 299-342. — T. MASSEREAU, *Le château de Sarzay (Indre)*, 343-357. — Abbé BOUILLET, *L'église de Montreuil-sous-Bois*, 358-380. — Eugène LEFÈVRE-PONTALIS, *Le puits des Saints-Forts et les cryptes de la cathédrale de Chartres*, 381-402. — Émile TRAVERS, *L'archéologie monumentale aux salons de Paris en 1903*, 403-425.

Correspondance historique et archéologique, mai-juin 1903 : Félix CHAMBON, *M. Thiers et la libération du territoire*, 129-172. [Appendice contenant des lettres inédites de Thiers, Mac-Mahon, Faidherbe, etc.] — Paul D'ESTRÉE, *Les papiers du duc de Vendôme*, 172-175. [Procès-verbal de remise des papiers de Bellerive à la Bibliothèque.] = Juillet : M. POETE, *La bibliothèque historique de la ville de Paris*, 193-205. [Notice d'une exposition à l'hôtel Saint-Fargeau.] — E. GRAVE, *Les retables d'albâtre*, 205. — A. LAVOINE, *Notes historiques sur les premiers imprimeurs de l'Artois* (fin), 206-223. = Août : Paul D'ESTREE, *Un prétendu inceste royal*, 225-249. [Réfutation, à l'aide de documents des archives de la Bastille, des allégations portées contre Madame Adélaïde, fille de Louis XV.] — E. GRAVE, *Vieux papiers*, 249-253. [Arrêté des représentants en mission à Lyon, 25 brumaire an II.] — H. VIAL et G. CAPON, *La mort de Lefebvre de Beauvray*, 253. = Septembre : QUENTIN-BAUCHART, *Rapport sur le projet de réunion des Archives de l'Assistance publique à celles de la Seine*, 258-260 ; cf. octobre, 312-315, observations sur cette question. — H. OMONT, *Les anciens actes de l'état civil de l'île d'Ouessant*, 261-263. — Charles DE BEAUMONT, *Le congrès archéologique de Poitiers*, 263-277. = Octobre : Ivan D'ASSOF, *Notes sur la prison de Mirabeau au donjon de Vincennes*, 293-302.

Études. Revue fondée en 1856 par des Pères de la Cie de Jésus, 5 septembre 1903 : Joseph BURNICHON, *L'expansion de la nationalité française*, 619-633. [D'ap. l'ouvrage de J. Novicow.] — Henri CHÉROT, *La princesse de*

Digitized by Google

Condé en exil et dans le cloître d'après une correspondance inédite (suite), 634-661; suite le 5 octobre, 22-45; fin le 20 novembre, 512-542. = 5 octobre : Paul Dudon, *La séparation de l'Église et de l'État au point de vue protestant*, 5-21. = 20 octobre : Auguste Butin, *La bataille de Fontenoy et l'inscription commémorative de 1902*, 169-200. — Eugène Griselle, *Fénelon inédit. Un projet de communauté*, 252-278. [Plan d'organisation d'une communauté de filles.] = 5 novembre : Alain de Becdelièvre, *Clément VIII et la République de Genève à l'époque de l'Escalade (1598-1603), d'après une récente publication*, 389-406. — Henri Chérot, *La controverse actuelle sur la bataille de Sedan*, 407-420. = 5 décembre : Victor Delaporte, *Le Père Pierre Le Tallec. Souvenirs. Le zouave pontifical*, 616-632; fin le 20 décembre, 785-803.

La France médicale, 10 août 1903 : A. Corlieu, *La deuxième année du décanat de Guy Patin*, 282-283; suite le 25 septembre, 341-342; le 10 décembre, 337-340; fin le 25 décembre, 360-364. — L. Mac-Auliffe et Prévost, *Étude historique sur l'enseignement clinique à Paris (1562-1902)*, fin, 284-287. = 25 août : L. de Ribier, *La chirurgie en Auvergne. Registre des lettres de maîtrise délivrées par la communauté des maîtres-chirurgiens de Riom (1780-1783)*, 298-301 ; suite le 10 septembre, 326-331. = 10 septembre : Paul Delaunay, *Ambroise Paré*, 317-322 ; fin le 25 septembre, 337-340. — Émile Gilbert, *Note sur l'origine de la syphilis*, 322-325. = 25 septembre : L. de Ribier, *Armoiries des médecins, chirurgiens et apothicaires auvergnats qui se trouvent décrites dans l'armorial de 1696*, 342-343. — Émile Gilbert, *Note historique sur l'origine de la petite vérole*, 343-344. — Fr. Ubald, *L'art de l'accouchement en Touraine*, 345-346. — Tesson, *Ce qui reste de l'ancien Hôtel-Dieu*, 349-354. = 10 octobre : Louis de Ribier, *Une épidémie de syphilis en 1799*, 257-260. [A Vic-le-Comte.] — Jules Regnault, *La dissection. Notice historique*, 260-265. — L. de Ribier, *La thérapeutique en Auvergne à la fin du XVIIIe siècle. Un traitement de l'hystérie*, 265-266. = 25 octobre : Paul Delaunay, *Tanquerel des Planches* [médecin mayennais, 1810-1862], 277-284. — C. Oddo, *La peste de 1720 à Marseille*, 290-292. = 10 novembre : J. Bergounioux, *La dernière maladie de Christine Boyer, première femme de Lucien Bonaparte*, 297-301. — Abbé Sanson, *Quelques indications sur le cérémonial de la séparation des lépreux*, 301-303. = 25 novembre : A. Dureau, *La dernière année de l'Académie de chirurgie*, 317-318. — Paul Richer, *Du rôle de l'anatomie dans l'histoire de l'art*, 318-326. [Leçon d'ouverture.] — Léon Meunier, *Un jeton de l'Académie de chirurgie (1723)*, 329. — Albert Prieur, *Une ostéologie burlesque au XVIIe siècle*, 329-330. — L. de Ribier, *Les honoraires du*

Digitized by Google

maître-chirurgien auvergnat en 1726, 330-331. = 10 décembre : Albert Prieur, *Satire conte les médecins (XVIIe siècle)*, 340-342. = 25 décembre : Louis de Ribier, *Sept sceaux de médecins, apothicaires et barbiers aux Archives nationales*, 364-365. — Dr Mayet, *La médecine à Lyon dans le passé*, 372-375.

Journal de la Société des Américanistes de Paris (1903), t. IV, n° 2 : Henri Froidevaux, *Un document inédit sur Lahontan*, 196-203. [Propositions faites par cet aventurier à M. de Torcy de l'employer comme espion en Espagne.] — F. Geay, *Gravures rupestres de la table du Mahury, près Cayenne*, 244-246. = Nouvelle série, t. Ier, n° 1 : Léon Diguet, *Contribution à l'ethnographie précolombienne du Mexique. Le Chimalhuacan et ses populations avant la conquête espagnole*, 1-57. — Léon Lejeal, *Le congrès de New-York* [octobre 1902], 84-97. — *Le plus ancien texte européen concernant l'Amérique*, 121. *Enseignement et bibliographie américaniste en France*, 128-131.

Le Moyen-Age, juillet-août 1903 : F. Lot, *De quelques personnages du IXe siècle qui ont porté le nom de Hilduin*, 249-282. — M. Boudet, *Nouveaux documents sur Thomas de la Marche, seigneur de Nonette et d'Auzon, bâtard de France (1318-1360)*, 283-302. = Septembre-octobre : René Poupardin, *Étude sur les deux diplômes de Charlemagne pour l'abbaye de Saint-Claude*, 345-376.

Nouvelle Revue rétrospective, 10 octobre 1903 : Gabriel Lucas de Montigny, *Lettres de Sophie de Monnier à Mirabeau (1775-1781)*, suite, 217-264 ; continué en novembre, 313-336, et en décembre, 409-432. — Lefebvre de Béhaine, *Campagnes et missions de Charles-Stanislas Lefebvre (1793-1798)*, suite, 265-288 ; continué en novembre, 337-360, et en décembre, 385-408. = 10 novembre : Paul Le Blanc, *Correspondance du minéralogiste Monnet (XVIIIe siècle)*, 289-298 ; suite en décembre, 361-384. — Frantz Funck-Brentano, *Mémoire du passage de Mandrin en Bourgogne. Le siège de Beaune et celui d'Autun (18 et 19 décembre 1754)*, 299-308. — *Lettres de Lamennais à Dessoliaire, tailleur d'habits (1845-1852)*, fin, 309-312.

La Quinzaine, 16 septembre 1903 : Louis Chabaud, *Mme de Miramion et la charité au XVIIe siècle*, 170-188 ; suite le 1er octobre, 314-339 ; le 16 octobre, 520-537 ; le 1er novembre, 104-111 ; fin, 16 novembre, 234-251. — Georges Grappe, *Figures du XVIIIe siècle. Les idées politiques du marquis de La Fayette*, 391-404. = 16 octobre : André Pératé, *Le château de Versailles*, 429-447 ; suite le 1er novembre, 63-87 ; 16 novembre, 211-233 ; 1er décembre, 386-398. — Victor Giraud, *Histoire et variations d'une page de Chateaubriand*, 546-556. = 1er novembre : Georges Grappe,

Digitized by Google

Prosper Mérimée, 112-122. = 15 novembre : Ernest Tissot, *La jeunesse et les débuts littéraires de M. Paul Bourget*, 141-158. — V. Ermoni, *Ernest Renan*, 179-194.

La Révolution française, novembre 1903 : Maurice Pellisson, *La sécularisation de la morale au XVIIIe siècle*, 385-408. – Paul Mautouchet, *Le renouvellement du département de Paris en décembre 1792*, 409-424. — Ed. Campagne, *Un prêtre communiste : le curé Petit-Jean*, 425-446. [Dans la commune d'Épineuil (Cher).] — A. Lieby, *La presse révolutionnaire et la censure théâtrale sous la Terreur*, 447-470 : suite en décembre, 502-529. = Décembre : Ferdinand-Dreyfus, *Trois discours de Mirabeau d'après les manuscrits récemment acquis par la Bibliothèque de l'Arsenal*, 481-495. [Manuscrits des discours du 26 septembre 1789; M. F.-D. les juge rédigés après la séance, pour l'impression.] — A. Brette, *Nouvelles observations sur le plan de Paris dit « des Artistes »*, 496-501. — Gustave Laurent, *L'arrestation et la mort de Jean-Arnaud de Castellane, évêque de Mende*, 530-542. — *L'Assemblée philosophique d'Aubas (Dordogne)*, 543-544. — A. Mathiez, *Origine des mots « Montagne » et « Montagnard »*, 544-545. — *Disparition de quelques inscriptions révolutionnaires sous le Consulat*, 546-547. — A. M., *Origine du mot « déchristianisation »*, 547.

Revue Bossuet, 25 octobre 1903 : *Remarques inédites de Bossuet sur le livre des « Maximes des Saints »*, 193-212. — Ch. Urbain, *Notes sur la correspondance de Bossuet*, 213-224. [Corrections, additions, lettres inédites.] — E. Levesque, *Le courrier dépêché de Rome pour annoncer à Bossuet la condamnation de Fénelon*, 225-234. — J.-B. Vanel, *Bossuet et les Bénédictins de Saint-Maur*, 235-242. — *Notes sur Bossuet à Coulommiers*, 243. — *Ouvrages dédiés à Bossuet*, 243-245. — *Notes sur l'édition Lebarq des œuvres oratoires de Bossuet* (suite), 246-249.

Revue de l'Art chrétien, mai 1903 : Dom Roulin, *Orfèvrerie et émaillerie. Mobilier liturgique d'Espagne* (suite), 201-206. [Émaux limousins]; continué en juillet, 292-298. — X. Barbier de Montault, *Tombeau sculpté par Germain Pilon*, 209-212. [Monument de Madeleine d'Alesso.] — X. Barbier de Montault, *L'Agneau*, 212-222. [Symbolisme.] — X. Barbier de Montault, *Une tapisserie du XVIe siècle à Saumur*, 222-224. [Vie de saint Florent.] — G. Sanoner, *Analyse de la porte méridionale de l'église Notre-Dame-du-Fort, à Étampes (Seine-et-Oise)*, 225-231. Cf. 325. — P. Mayeur, *Notes sur la tapisserie de Bayeux*, 239-241. = Juillet : Dom Roulin, *La châsse de l'Escurial et le martyre de saint Thomas de Cantorbéry*, 299-303. Cf. 411-413. [Châsse limousine.] — J. Helbig, *Les lettres inédites de Viollet-le-Duc*, 304-306. — L. de Farcy, *Le cœur de Mgr Gault, évêque de Marseille*, 307-308. [Reliquaire du XVIIe siècle.]

Digitized by Google

— Henri Chabeuf, *Causerie à propos de la cathédrale de Dijon*, 308-312. = Septembre : L. Serbat, *L'église de Notre-Dame-la-Grande à Valenciennes*, 366-383. — G. Sanoner, *Analyse du portail de l'église Saint-Gilles à Argenton-le-Château (Deux-Sèvres)*, 397-405. — C. Enlart, *Parclose de stalle en pierre de Tournai*, 405-407. [Stalle d'Anchin au musée de Douai.] — X. Barbier de Montault, *Croix pectorale du XIIIe siècle. La Vierge et le Crucifix de Parthenay*, 407-410. = Novembre : Léon Maître, *Saint-Seurin de Bordeaux et sa crypte*, 459-475. — *Testament d'Arnold Lude* [chanoine de Liège, † 1544], 476-477. [Testament orné d'une miniature.] — Julien Chappée et A. Ledru, *Le tombeau de saint Pavin*, 478-490. — Juste Fennebresque, *L'église de Châteloy (Allier)*, 490-498.

Revue de Paris, 1er octobre 1903 : Gustave Simon, *Victor Hugo écolier*, 445-475. — Maxime Leroy, *Le centenaire du Code civil*, 511-533 ; fin le 15 octobre, 753-780. — Léonce Pingaud, *Souvenirs de 1815*, 534-556. [Extraits du journal du commandant Jolyet.] — Adolphe Adam, *Lettres sur la musique française (1836-1850)*, fin, 604-652. = 15 octobre : *L'attaque de Taghit (août 1903)*, 699-714. = 1er novembre : Jean Lemoine et André Lichtenberger, *Le Père Tixier*, 99-131 ; fin le 15 novembre, 394-418. [Intéressante étude d'après les mémoires du sous-prieur de Saint-Denis : l'abbaye de Saint-Denis pendant la Fronde ; le sacre de Louis XIV ; relations du Père avec Condé ; révocation de l'édit de Nantes.] = 15 novembre : Paul Villars, *Les Anglais au Tonkin (1672-1697)*, 262-286. — Victor Bérard, *L'amiral Pottier*, 419-448 ; suite le 1er décembre, 649-668 ; fin le 15 décembre, 859-874. [Son rôle en Crète.] = 1er décembre 1903 : Léonce Pingaud, *Madame de Staël et le duc de Rovigo*, 495-519 ; fin le 15 décembre, 715-737. — Gustave Lanson, *La réorganisation de l'École normale*, 520-536. — P.-Félix Thomas, *Pierre Leroux en exil (1851-1860)*, 623-648.

Revue des Deux Mondes, 1er septembre 1903 : Albert Sorel, *De Boulogne à Austerlitz*. II. *La levée du camp*, 5-37 ; suite le 15 sept. ; III. *La veille de la bataille*, 293-318. — Alfred Rébelliau, *Un épisode de l'histoire religieuse du XVIIe siècle*. III. *La Compagnie du Saint-Sacrement et les protestants*, 103-135. = 15 septembre : René Doumic, *Les dernières années de Chateaubriand*, 446-457. — T. de Wyzewa, *Une bibliographie anglaise de Watteau*, 458-468. = 1er octobre : Ernest Daudet, *Les dames de Bellegarde. Mœurs du temps de la Révolution*, 570-603 ; suite le 15 octobre, II. *La genèse d'un terroriste*, 864-899 ; fin le 15 novembre, III. *La fin d'un roman d'amour*. 407-444. [Intéressants détails sur Hérault de Séchelles.] — Paul Gautier, *Chateaubriand et Madame de Staël*,

Digitized by Google

d'après les lettres inédites de Chateaubriand, 633-677. — René Pinon, *Figuig et la politique française au Maroc*, 678-696. = 15 octobre : *Une correspondance inédite de Sainte-Beuve. Lettres à M. et Mme Juste Olivier*, 721-754; 2e partie le 1er novembre, 5-38; 3e partie le 15 novembre, 276-313. — Henri Lorin, *Le Congo français. Son histoire et son développement*, 806-833. = 1er novembre : A. Mézières, *Le général Dupont*, 114-137. [D'après les ouvrages du lieutenant-colonel Clerc et du lieutenant-colonel Titeux.] = 1er décembre : *L'expédition de Mytilène (1901). Journal d'un officier de marine*, 481-527. — René Pinon, *La question siamoise et l'avenir de l'Indo-Chine française*, 569-603. — Arvède Barine, *La Grande Mademoiselle* (suite). *En attendant la mort de Mazarin. Louis XIV jeune d'après ses Mémoires*, 604-641. = 15 décembre : *Lettres de H. Taine à F. Guizot et à sa famille*, 763-785. — Pierre Leroy-Beaulieu, *Les relations économiques entre la France et l'Angleterre*, 786-816. — Henry Lapauze, *Une académie des Beaux-Arts révolutionnaire (1790-1795)*, 883-903. — René Doumic, *Un séjour en Angleterre au début du XVIIIe siècle*, 909-916. [D'après les lettres de César de Saussure.]

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major, septembre 1903 : *Les campagnes du maréchal de Saxe. II. La campagne de 1744* (suite), 481-525; suite en octobre, 34-89; fin en novembre, 241-281. — Balagny, *La manœuvre de Guadarrama* [1808], 526-605; suite en octobre, 90-159. — *La guerre de 1870-1871* (suite). *La journée du 16 août en Lorraine*, 606-714; suite en novembre, 337-472. = Octobre : *La doctrine d'un maréchal-général des logis au XVIIe siècle*, 1-33. [Mémoire de Puységur.] — Fabry, *Les préliminaires et la bataille de Gorodetschna*, 20 juin-12 août 1812, 160-240. = Novembre : C. de La Jonquière, *La prise de Jaffa*, 282-336.

Revue d'histoire moderne et contemporaine, 25 novembre 1903 : A. Mansuy, *Le clergé et le régime napoléonien dans le duché de Varsovie, 1807-1813*, 97-106; fin le 15 décembre, 161-171. [Expulsion des Benonistes.] — A. Mathiez, *Les comptes décadaires, leur valeur historique, leur classement. Réponse à un critique*, 107-116. = 15 décembre : Henri Hauser, *Sur la date exacte de la mort de Louis XII et de l'avènement de François Ier*, 172-182. [Le 31 décembre, vers onze heures du soir.] — A. de Saint-Léger, *Le travail d'histoire moderne en province : Flandre française, Artois, Hainaut français et Cambrésis, année 1902*, 183-188.

Revue générale de droit international public, mars-avril 1903 : F. Bogaïewsky, *Les secours aux militaires malades et blessés avant le XIXe siècle*, 202-221. = Mai-août : Pierre Avril, *Les origines de la zone franche du pays de Gex*, 436-459. = Septembre-octobre : Jules Basde-

Digitized by Google

VANT, *Étude sur quelques pratiques du droit des gens à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, d'après les « Annales » et « Histoire » de Grotius*, 619-650.

Revue historique, novembre-décembre 1903 : P. BLIARD, *Le conventionnet Prieur de la Marne en mission. Organisation des pouvoirs nouveaux* (fin), 225-242. = Herman HUEFER, *La fin de la République napolitaine*, 243-276. — Gaston BONET-MAURY, *Saint Colomban et la fondation des monastères irlandais en Brie au VIIe siècle*, 277-299. — Alfred STERN, *Charles Engelbert Oelsener. Fragments de ses mémoires relatifs à l'histoire de la Révolution française*, 300-311. — Gabriel MONOD, *Le comte de Lally-Tollendal sous la Restauration*, 312-319. [Notice écrite par le comte d'Argout au moment de la mort de Lally.]

REVUES LOCALES

Annales de la Société des Alpes-Maritimes, tome XVIII (1903) : Ad. DE ROCHEMONTEIX, *Une croix de conjuration du XVIIIe siècle à la Petite-Afrique-de-Beaulieu*, 1-6. — Fritz MADER, *Les inscriptions préhistoriques des environs de Tende*, 7-34. — Georges DOUBLET, *Monographie des paroisses du canton de Cagnes*, 37-81. — Fritz MADER, *La vérité sur Catherine Ségurane*, 85-90. [Héroïne niçoise du XVIe siècle.] — Henri MORIS, *Le sénat de Nice de 1614 à 1792*, 93-227, p. justif. — Pierre DEVOLUY, *Essai sur les noms de lieux du comté de Nice*, 231-281. — Abbé RANCE-BOURREY, *L'abbé Paul-Marie Foncet de Bardonnanche, détenu à Grasse sous la Terreur*, 285-358, p. justif. — Lucien BARBET, *Remise en place du milliaire DCVII à l'endroit précis où les Romains l'avaient planté*, 361-364. — A. GUÉBHARD, *Étymologie provençale du mot « baliverne »*, 367-371. — George DOUBLET, *Monographie des paroisses des cantons de Coursegoules, Saint-Auban et le Bar qui firent partie du diocèse de Vence*, 375-437.

Revue d'Alsace, septembre-octobre 1903 : A. HANAUER, *Le procès d'un faux moderne*, 441-463. [Dessin de la burg de Haguenau.] — C. HOFFMANN, *Les élections aux États généraux (Colmar-Belfort)*, 464-482. — A. ADAM, *La congrégation de Notre-Dame de Saverne*, 483-497; suite en décembre, 599-622. — Abbé SCHULER, *Chronique Belfortaine* (suite), 498-521. — Dr L. EHRBARD, *Correspondance entre le duc d'Aiguillon et le prince coadjuteur Louis de Rohan* (suite), 522-541. — V. PREVEL, *Soldats alsaciens. Le colonel Léon Haffen (1846-1903)*, 542-548. = Novembre-décembre : A. BENOIT, *Hindisheim. Le droit de chasse sur son*

Digitized by Google

ban, sous les évêques de Strasbourg, 553-562. — Mgr Chèvre, *Les suffragants de Bâle au XIVe siècle*, 563-570. — Ch. Berdelé, *Contes des buveurs alsaciens recueillis par des folkloristes versificateurs*, 571-575. — *Souvenirs de 1813 et 1814. Journal d'un habitant de Cernay*, 576-598. — A. Gasser, *Les finances d'une petite ville de la Haute-Alsace* (*Soultz*), 623-642. — *Lettres inédites de Schœpflin*, 643-651. [1767-1768.]

Revue catholique d'Alsace, mars 1903 : O.-R. Landsmann, *Wissembourg. Un siècle de son histoire, 1480 à 1580* (suite), 194-206; suite en avril, 275-286; fin en mai, 331-341. — A. Adam, *Un chapitre rural d'autrefois, d'après les protocoles du chapitre du Haut-Haguenau*, 223-231; suite en avril, 287-297; en mai, 371-379; en juillet, 529-537; en août, 580-590; en septembre, 695-704; en octobre, 748-754; en novembre, 861-868. = Avril : *Mgr André Ræss, évêque de Strasbourg* (*1794-1887*). *Esquisse biographique* (suite), 258-274; suite en juillet, 510-518; en août, 613-620; en octobre, 777-783. = Mai : F. B., *L'alternat dans les fonctions municipales à Strasbourg pendant le XVIIIe siècle, et l'œuvre Notre-Dame*, 342-348. — Fr.-Ed. Sitzmann, *Une cité gallo-romaine, ou Ehl, près Benfeld*, 349-360; suite en juin, 411-422; en juillet, 519-528; en août, 595-604; en septembre, 686-694; en octobre, 734-747. = Septembre : A.-M.-P. Ingold, *La mère de Rosen, visitandine*, 655-673; suite en novembre, 820-832. [Née en 1670.] — Paul-Albert Helmer, *Le marché aux grains de Barr, vers 1770*, 679-685. = Novembre : Ign. Muess, *Histoire du divorce dans le droit canonique*, 833-836. — G. Dietrich, *Notice historique sur Sigolsheim*, 837-848. — A. Hanauer, *Marlenheim. La villa mérovingienne et son immunité en partie conservée au XVIIIe siècle*, 849-860.

Mémoires de l'Académie d'Amiens, t. XLIX (1902) : Jules Boquet, *Paul-Émile Sautai, peintre* (*1842-1901*), 43-59. — J. Gosselin, *Catherine Lévesque, poète mystique et historien péronnais* [née vers 1616], 145-192. — Dr Peugniez, *L'histoire et la médecine dans l'art religieux*, 269-407.

L'Anjou historique, novembre 1903 : *Notes sur l'Anjou* (*de Dubuisson-Aubenay*), 225-233. — « *Affiches d'Angers* ». *Nécrologe angevin de la fin du XVIIIe siècle*, 234-255. — Simon Gruget, *Histoire de la constitution civile du clergé en Anjou*, 256-277. — F. Uzureau, *Les victimes de la Terreur en Anjou. Les détenues du Calvaire fusillées au Champ-des-Martyrs*, 278-295. — *Andegaviana : Le clergé angevin et les impôts sous Philippe le Bel*, 296-299. — *Les Angevins et leurs voisins*, 299-300. — *Les chartriers d'Anjou* (*XVIIIe siècle*), 300-301. [Notes de dom Taillandier.] — *Chronique judiciaire angevine* (*XVIIIe siècle*), 302-303. — *Les*

Digitized by Google

Bénédictines de la Fougereuse (1790), 303-310. — *Les courriers pour Angers (1790)*, 310-311. — *M. Batard, curé de Notre-Dame de Chalonnes, et Mme de Marcombe, née de Falloux, guillotinés à Angers (1794)*, 311-317. — *Les noms de rues d'Angers pendant la Révolution*, 317-320. — *Les religieuses d'Angers en 1819*, 320-322. — *Les décès à Angers (1830-38)*, 322. — *Le clergé sous le second Empire. Rapports des préfets*, 323-329.

Revue d'Auvergne, juillet-août et septembre-octobre 1903 : Louis Bréhier, *Un problème d'iconographie religieuse. L'introduction du crucifix en Gaule au VIe siècle*, 241-253. — Francisque Mège, *Les cahiers des bailliages et sénéchaussées d'Auvergne en 1789* (suite et fin), 276-298 et 321-360. — G. Régis Crégut, *Histoire du collège de Riom* (suite), 299-312 et 363-397.

Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux, année 1902 : R. de Gomiecourt, *Recherches sur les artistes originaires de Bayeux et de sa région depuis le XVe siècle jusqu'au XVIIIe* (suite), 1-50. (Mlle George, Edouard Le Forestier, Lair de Beauvais, Fuech-Dupont.] — E. Anquetil, *Formigny. État du Bessin après la descente de Henri V. Réveil de l'esprit français. Bataille et ses conséquences*, 51-167.

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux. — Études anciennes, avril-juin 1903 : C. Jullian, *Notes gallo-romaines : Remarques sur la plus ancienne religion gauloise* (suite), 124-128; suite en juillet, 249-254. — *Inscription de Toulon-en-Saintonge*, 129-135; — *Sur quelques noms de lieux méridionaux*, 136-138. — Léopold Constans, *La fabrique de la Graufesenque*, 191-192. — Michel Clerc, *Inscription de Vitrolles*, 196. = Juillet-septembre : H. de La Ville de Mirmont, *L'astrologie chez les Gallo-Romains* (suite), 255-293. — C. J., *Graffite de Bordeaux*, 294. — Abbé Arnaud d'Agnel, *Notes sur quelques découvertes archéologiques à Montsalier (Basses-Alpes)*, 295-298. — C. Jullian, *Têtes coupées et masques de dieux*, 298-302. = Octobre-décembre : Camille Jullian, *La thalassocratie phocéenne, à propos du buste d'Elche*, 317-327. — C. Jullian, *La question des Ibères*, 383-384. — Ch. Dangibeaud, *Masques de dieux gaulois*, 385-386. = **Bulletin hispanique**, janvier à décembre 1903 : Francisco Simon y Nieto, *La nodriza de dª Blanca de Castilla*, 5-8. — E. Martinenche, *P. Corneille jugé par un Hongrois*, 158-165. — Wentworth Webster, *Prudence et les Basques*, 231-248. — J.-B. Morleix, *Relation de la bataille de Fuentes de Oñoro* [5 mai 1811], 304-306. — **Bulletin italien**, janvier à décembre : H. Hauvette, *Un chapitre de Boccace et sa fortune dans la littérature française (De casibus virorum illustrium)*, 1-6. — Émile Picot, *Les Italiens en France au XVIe siècle* (suite),

Digitized by Google

7-36; 118-142; 219-234. — Joseph VIANEY, *L'influence italienne chez les précurseurs de la Pléiade*, 85-117. — Paul COURTEAULT et Charles SAMARAN, *Deux lettres inédites de Blaise de Monluc au cardinal Carlo Carafa*, 146-156. — E. RODOCANACHI, *Une ancêtre des Bourbons, Catherine Sforza*, 281-307. — Lucien AUVRAY, *Inventaire de la collection Custodi à la Bibliothèque nationale*, 308-335.

Annales de Bretagne, avril 1903 : A. LE BRAZ, *Un témoignage de Luzel sur la composition du Barzaz-Breiz*, 321-325. — Léon MAÎTRE, *Situation de la marine marchande du comté nantais, d'après l'enquête de 1664*, 326-343. — Armand RÉBILLON, *Recherches sur les anciennes corporations ouvrières et marchandes de la ville de Rennes* (suite), *3e partie. La communauté en jurande*, 400-438; suite en novembre, 53-98. = Juillet : J.-M. VIDAL, *Affaire d'envoûtement au tribunal d'inquisition de Tours. Intervention de Benoît XII (1335-1337)*, 485-504. — Abbés G. DE LESQUEN et G. MOLLAT, *Mesures fiscales exercées en Bretagne par les papes d'Avignon à l'époque du Grand Schisme d'Occident* (suite), 565-595. — F. DUINE, *Un évêque de Dol dans un sermon du moyen âge*, 596-598. [Tibaud de Poencé; exemple sur la pénitence tiré de sa mort.] — F. DUINE, *Le calendrier breton de Rennes au XIIe siècle*, 599-602; complément en novembre, 50-52. — J. LOTH, *Le texte original de la légende de la translation des reliques de saint Mathieu en Bretagne*, 603-606. = Novembre : Théophile JANVRAIS, *Ernest Renan écolier (Ses notes de classe. Ses palmarès)*, 1-20. — F. LE LAY, *Une résidence de Judicael, roi de Domnonée*, 21-28. — E. ROBERT, *Essai sur la densité et répartition de la population dans la presqu'île de Crozon*, 99-108.

Bulletin de la Société historique de la Brie, tome III (1900-1903), fasc. I : Georges GASSIES, *Les chartes de la commune de Meaux*, 5-61. = Fasc. II : Alber MELAYE, *Carte des voies romaines dans les départements de Seine-et-Marne, Oise et les départements limitrophes, avec une notice sur les principales voies de la Gaule romaine*, 5-32. = Fasc. III : Jules MARIGNY, *L'ancien Hôtel-Dieu de Meaux, avec un plan explicatif*, 5-10. — Abbé FORMÉ, *Hymne latine de Bossuet en l'honneur de saint Barthélemy*, 11-16. = Fasc. V : Fernand LEBERT, *La bibliothèque de la ville de Meaux et les bibliothécaires*, 5-64. [Depuis 1714. Appendice : *Une fête révolutionnaire à Meaux, 15 octobre 1793.*]

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, année 1902 : Dr COULON, *Proverbes d'autrefois*, 1-174. [D'après un manuscrit de Jacques de Vitry de la première moitié du XIIIe siècle, à la bibliothèque de Cambrai.] — Fernand DE PROYART DE BAILLESCOURT, *De l'origine et de l'étymologie du nom de Cambrai*, 175-214. — Abel BERGER, *Découvertes de tombes*

Digitized by Google

gallo-romaines à Esnes près Cambrai, 215-217. — Chanoine MARGERIN, *Martin Cuper, abbé de Crespin et auxiliaire de Cambrai*, 219-256. [Saccagement de l'abbaye de Crespin par les protestants en 1566.] — Ch. PETIT, *Deux lettres de Henri IV*, 303-307. [13 juin 1605, à propos de l'hôtel Saint-Pol, de Cambrai.] — Dr H. BOMBART, *Le tabellion de Cateau*, 309-329. [Indication des actes intéressant l'histoire du Cambrésis, de 1664 à 1793.]

Bulletin de la Société académique du Centre, janvier-mars 1903 : Abbé LAMY, *Archiprêtré du Blanc* (suite), 1-36; fin en avril, 69-103. — Abbé MOREAU, *Chapitre de Saint-Sylvain de Levroux* (suite), 34-58. — Henry DE LIGNÉRENNE, *Les vignerons d'Issoudun*, 59-65. = Avril-juin : Abbé Pierre BOUYONNET, *Estrées-St-Genou*, 104-125. — A. DE LAGUÉRENNE, *Une lettre du comte de Brunet de Neuilly : Les chasses de Compiègne* [1825], 125129. = Juillet-septembre : S. MOREAU, *Monographie de la paroisse de Saint-Satur et de ses environs pendant la période révolutionnaire (1789/1800)*, 133-150. — J. PIERRE, *Histoire singulière et véridique de cinq bustes en marbre offerts à la ville de Troyes par M. Grosley et exécutés par le sculpteur Louis-Claude Vassé*, 151-174. — V. H., *Monnaies [romaines] découvertes à Bretagne*, 175-184. — *Le général A. Fabre. Ses campagnes (1854-1871), d'après ses notes et sa correspondance*, 185-202.

Bulletin de la Société historique de Compiègne, tome X (1902) : Lieutenant-colonel PALAT, *Compiègne en 1814*, 1-146, p. justif. — Alexandre SOREL, *Dépenses du duc de Bourgogne au siège de Compiègne, en mai 1430, lors de la prise de Jeanne d'Arc*, 147-164. [Extraits de comptes publiés d'après les archives de Lille.] — Abbé GALLOIS, *Les fonts baptismaux et le lutrin de Vandelicourt*, 165-168. — Baron DE BONNAULT, *Impressions florentines d'un paysan picard au XVIIIe siècle*, 169-183. [Extrait du récit d'un pèlerin.] — Francis DE ROUCY, *Les armoiries de Compiègne*, 184-188. — *Le président Sorel*, 189-211. = **Procès-verbaux, rapports et communications**, t. XI, 1902 : P. LAMBIN, *Histoire du poste et du domaine forestier de Saint-Corneille*, 93-106. — R. CHEVALLIER, *Au pays de Jeanne d'Arc*, 107-111. [Mystère joué par les habitants du Mesnil-en-Xaintois.]

Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, 2e livr. 1903, avril-juin : René FAGE, *Notes et documents sur la confrérie des Pénitents bleus de Tulle* (suite), 133-152; suite en septembre, 217-236. — Lieutenant L. BASTIDE, *Lois militaires sous la Révolution. Leur application dans la Corrèze* (suite), 153-175; fin en septembre, 277-296. — Th. BOURNEIX, *Trois prieurés limousins. I. Soudeilles* (suite), 177-192;

Digitized by Google

suite en septembre, 261-275. — Octave de La Roche-Sengensse, *Monographie d'une commune rurale. Saint-Ybard* (*Corrèze*), suite, 193-201 ; suite en septembre, 307-314. — Eugène Bombal, *La Haute-Garonne et ses gabariers* (fin), 203-208. — J.-B. Poulbrière, *Inventaire des titres du château de Pompadour en 1765* (suite), 209-216 ; continué en septembre, 315-325. = Juillet-septembre : Louis de Nussac, *Le pont Milet-Mureau à Tulle*, 237-259. — Johannès Plantadis, *Antoine-Guillaume Delmas, premier général d'avant-garde de la République* (*1768-1813*), 297-305.

Bulletin de la Société des sciences de la Corse, XXIe année (1901), janvier-juillet : Abbé Letteron, *Correspondance des agents de France à Gênes, avec le ministère* (*années 1730 et suivantes*), viii-604. = Août-septembre : Ugo Assereto, *Genova e la Corsica* (*1358-1378*), 137-291. = Novembre-décembre : Abbé Letteron, *Procès-verbaux des assemblées générales des États de la Corse, tenues à Bastia de 1779 à 1784*, 1re partie, 5-176.

Bulletin de l'Académie delphinale, 4e série, tome XVIe (1902) : Émile Juster, *Deux années de commandement à Château-Queyras* (*1822-1824*), 17-64. [D'après le registre de correspondance du commandant du fort.] — Comte de Miribel, *Monographie de la famille de la Morto-Laval*, 73-116. — Henri Ferrand, *Un problème de géographie dauphinoise*, 117-134. [Origine de la mention de « Montagne Abismée » dans les anciennes cartes.] — Émile Juster, *Une fête municipale à Grenoble. Mariage de dix anciens militaires, le 29 avril 1810*, 135-145. — Marcellin Boudet, *Aspres-sur-Buech et ses chartes de coutumes* (*1276-1439*), 173-475, p. justif.

Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure, année 1902 : Comte de Burey, *Notice sur un évêque d'Évreux du XIVe siècle* [*Bernard Cariti ou Chariti*], *présumé d'origine italienne*, 1-13. — Abbé Guéry, *Quelques célébrités Ebroïciennes*, 27-40. [Le Brasseur, Chemin, Adam, Aunillon, Bonneville, Chambray, Courtois, Costeley, Siret, Guibelet.]

Annales Franc-Comtoises, mai-juin 1903 : Joseph Gautheron, *La république jurassienne de Moutiers-Grand-Val et la Révolution française* (*1793-1797*), 136-150. — E. F., *Une nièce de Jean Boyvin : Sœur Dorothée Boyvin, ursuline de Dôle, 1593-1638*, 151-171 ; fin en octobre, 303-312. [Biographie écrite au xviie siècle par une religieuse de Dôle.] = Juillet-août : E. Longin, *Un nouveau document sur le siège de Dôle*, 197-204. [Lettre du secrétaire du duc de Lorraine.] — A. Gasser, *Un Montbéliardais au Maroc au XVIIIe siècle*, 205-213. [Extraits de lettres.] — Dr J. Meynier, *Les ventes nationales dans le district d'Ornans* (fin), 214-244. = Septembre-octobre : Max Prinet, *La Crèche et les Jacobins*, 265-

Digitized by Google

282. [Théâtre de marionnettes interdit pendant la Révolution.] — P. Charmoillaux, *Un procès de paroissiens contre leur curé au XVIe siècle*, 283-296. [Saint-Moris-en-Montagne.]

Recueil de la Société Havraise d'études diverses, 1er fascicule 1902 : A. Lechevalier, *Saint-Nicolas-de-la-Taille et son petit collège ou séminaire, avant la Révolution*, 17-32. — Alphonse Martin, *Un patriote cauchois accusé d'espionnage en 1115*, 33-42. = 2^e fasc. : A. Lechevalier, *Les Charles de La Blandinière d'après leurs archives de famille. Contribution à l'histoire de la noblesse rurale de la Haute-Normandie*, 55-88. = 3^e fasc. : A. Beaucousin, *Recherches historiques sur la paroisse et les seigneurs de Valliquerville*, 183-232. = 4^e fasc. : P. Le Menuet de La Jugannière, *Campagne d'Outre-Loire de l'armée vendéenne (1793)*, suite, 387-412.

Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, t. XXXII, 1903 : *Charte fausse du Trésor des Chartes de Bretagne*, xxviii-xxx. — Paris-Jallobert, *Notice sur Pierre Desvallées* [xviie siècle]. xxxix-xliii. — Abbé Guillotin de Courson, *Petites seigneuries du comté de Rennes* (suite), 1-36. — Anne Duportal, *Hédé. Hôpital et maison des retraites*, 37-84. [Léproserie existant dès 1085.] — Paul de Pontavice, *Un enlèvement au temps jadis*, 85-105. [Jean Le Provost et Louise Boschier, 1635.] — F. Saulnier, *Un prélat au XVIIe siècle. François de Villemontée, évêque de Saint-Malo. Sa femme et ses enfants*, 107-138. p. justif. — Barth. Pocquet, *Un prédicatenr poursuivi en 1770*, 139-162. [L'abbé Poisson.] — Lucien Decombe, *Un artiste rennais du XVIIIe siècle (1679-1719)*, 163-225. [Catalogue de ses œuvres.] — Jouon des Longrais, *Dartagnan à Rennes. Vers héroïques d'Annette de la Bourdonnaye* [1717], 229-234. — *Le drapeau de Jacques Cartier*, 235-240.

Bulletin de la Société de la Lozère, année 1902 : Edmond Reisser, *Le premier serment des prêtres lozériens après le Concordat. Documents inédits*, 1-30. — *Mémoire d'une partie de ce qui s'est fait et passé à la montagne de Grezes depuis 90 ans ou environ, recueilli de la mémoire des plus anciens habitants par Pierre Ribes, en l'année 1640*, 1-40. — Charles Porée, *Documents relatifs à l'histoire du consulat de Mende* (fin), 593-622. — J. Barbot, *Documents d'histoire gévaudannaise extraits de divers ouvrages et périodiques*, 1-110. [Maison d'Apchier. Guerres de religion. Siège de Meyrueis, etc.] — Ernest Cord, *Une station néolithique dans la Lozère*, 1-10. — Dr Boyer, *Documents sur l'histoire de la Révolution dans la Lozère, tirés des Archives nationales*, 1-104. — Germer-Durand, *Notes bibliographiques sur la Lozère*, 1-32. — J. Barbot, *Les anciennes Drayes*, 1-16. [Sentiers suivis par les troupeaux.]

Digitized by Google

La province du Maine, novembre 1903 : G. Busson, *Notes sur les noms de lieu anciens contenus dans les Actes pontificum Cenomannis in urbe degentium*, 337-343. — Eugène Vallée, *Notes généalogiques sur la famille d'Illiers*, 344-349. — Chr d'Achon et Cte de Castellane, *Les Mansois frappés en Normandie par Henri V, roi d'Angleterre*, 350-353. — J. Chappée, *Un livre de famille manceau (Familles Bellenger, Hoyau et Le Divin (1533-1567)*, 354-359; suite en décembre, 378-383. — A. Angot, *Un mot encore sur l'enseignement avant 1790*, 360-361. = Décembre : E. Busson, *De l'affaire de Saint-Calais et des chartes fausses des Actus*, 369-377. — Em.-Louis Chambois, *Registre des vêtures et professions de l'abbaye royale de Saint-Julien-du-Pré (1674-1775)*, 384-393.

Annales du Midi, juillet 1903 : J.-M. Vidal, *Les origines de la province ecclésiastique de Toulouse (1295-1318)*, 289-328; suite en octobre, 469-492. — Alfred Leroux, *Le prétendu vitrail de Jeanne d'Albret, à Limoges*, 329-339. — H. Patry, *La défense de Saint-Jean-d'Angély pendant la première guerre de religion par le capitaine Antoine du Plessis de Richelieu (9-14 octobre 1562)*, 340-357. — Dr Dejeanne, *Le troubadour gascon Marcoat*, 358-370. — A. Thomas, *Sur la date d'un memorandum des consuls de Montferrand en dialecte auvergnat*, 370-372; — *La formule « citra mortem »*, 372-373. = Octobre : Henri Guy, *Les quatrains de Pibrac*, 449-468. [Étude sur l'auteur.] — Giulio Bertoni, *Un descort d'Albertet de Sisteron*, 493-497. — Aug. Vidal, *Glanures lexicographiques d'après le registre des lausimes du chapitre de Saint-Salvi (Albi)*, 498-512. [xive siècle.]

Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 2e semestre 1902 : Henri Quilgars, *La question des « augets de terre » découverts sur les côtes de la Bretagne armoricaine*, 191-202. — J.-M. Le Mené, *Abbaye de Lanvaux*, 203-255. — L. de Gibon, *Fouilles au Haut-Bézy en Saint-Jacut*, 256-259. — Dr de Closmadeuc, *Chouannerie. Conspiration de 1804. Deux Vannetais sauveurs du Premier Consul*, 260-288. — Z. Le Rouzic, *Carnac. Fouilles faites dans la région en 1901 et 1902*, 289-304. — Dr de Closmadeuc, *Découverte de cistes tumulaires à Belle-Ile*, 305-309. — J.-M. Le Mené, *Temple du Mur en Carentoir*, 310-311. — E. Sageret, *Insurrection du Morbihan le 25 octobre 1799*, 312-370. — Aveneau de La Grancière, *Le préhistorique et les époques gauloise, gallo-romaine et mérovingienne dans le centre de la Bretagne-Armorique*, 371-414.

Bulletin de la Société Nivernaise, 1er fasc. 1903 : Léon Mirot, *Répertoire des titres de la Chartreuse de Basseville*, 1-164. — De Lespinasse, *Note sur l'origine de la chapelle Saint-Côme à la cathédrale de Nevers*,

Digitized by Google

173-174. — Teste, *Note sur les familles d'Aulnay et d'Osnay*, 175-181. — Duminy, *Notes sur les écoles de la Charité-sur-Loire*, 184-190.

Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, année 1902 : Boissonnade, *L'administration provinciale et les soulèvements populaires en Angoumois, en Saintonge et en Poitou pendant le ministère de Richelieu (1624-1642)*, xix-liii. — Dr Prouhet, *Contribution à l'étude des assemblées générales de communautés d'habitants en France sous l'ancien régime*, 1-292, p. justif. [D'après les registres de la paroisse de la Mothe-Saint-Héray.] — Alfred Barbier, *Les intendants de province et les commissaires royaux en Poitou, de Henri III à Louis XIV*, 293-637, p. justif.

Revue historique de Provence, juillet 1902 : Mis de Boisgelin, *Chronologie des officiers des cours souveraines de Provence* (suite), 2e feuille. — E. Baux, V.-L. Bourilly et Ph. Mabilly, *Le voyage des reines et de François Ier en Provence et dans la vallée du Rhône* [décembre 1515-février 1516], 356. — Edmond Poupé, *L'affaire de la Minerve et de la Melpomène (avril-mai 1793)*, 357-368. — Georges Doublet, *Le saint suaire de Turin et Godeau, de l'Académie française, évêque de Grasse et de Vence*, 369-397. (A partir de cette date la Revue a cessé de paraître.)

Société des Pyrénées-Orientales, t. XLIV, 1903 : Maxence Pratx, *Le régime des eaux en Roussillon*, 115-200. — Ph. Torreilles, *Les testaments des consuls de Perpignan au XVIIe siècle*, 249-298. — Abbé Jean Sarrète, *Notre-Dame de la Cerdagne*, 299-318.

Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet, t. XVI (1902) : E. Couard et F. Lorin, *Les trois états du bailliage royal de Montfort-l'Amaury aux États généraux, 1789*, 1-301. [Travail d'ensemble qui comprendra trois parties, dont la seconde seulement est publiée ici et concerne *les cahiers et les députés des villes, bourgs, paroisses et communautés.*] — F. Lorin, *Le groupe hugophile de Montfort-l'Amaury (1820 à 1830)*, 327-350. [Notice sur le poète Claude Souillard, dit Adolphe de Saint-Valry.] — *La Société archéologique de Rambouillet à Saint-Léger, à Condé, à Houdan et à Gambais*, 351-392. — *La Société des amis des monuments à Rambouillet*, 393-431.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Arles. — Dans le courant de l'année 1903, a été fondée à Arles une *Société des amis du Vieil Arles*, qui publie un bulletin trimestriel des plus intéressants. Le récent ouvrage de notre collègue M. Roger Peyre, paru dans la Collection des « Villes d'art célèbres » et dont il a été rendu compte ici, a rappelé l'attention sur les trésors de la vieille cité gallo-romaine; ce nouveau Bulletin, destiné à les mieux faire connaître encore, apparaît comme une intéressante tentative, qu'on ne saurait trop louer; rédigé avec soin, il est complété par des reproductions d'œuvres d'art exécutées de la façon la plus satisfaisante.

Béarn et pays basque. — Nos collègues MM. L. Batcave et H. Courteault viennent de faire paraître le premier numéro d'une nouvelle revue provinciale mensuelle, consacrée à l'histoire du Béarn et du pays basque; cette revue, qui paraît à Pau et dont nous donnerons le dépouillement, fera revivre l'ancienne *Revue de Béarn, Navarre et Lannes*, que, de 1883 à 1889, publia M. Paul Labrouche, et remplacera, avec un cadre plus large, les *Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne*, que dirigeait M. l'abbé Dubarat et qui viennent de cesser leur publication.

Cazenove d'Arlens (Journal de Mme de). — Ce journal, publié pour la *Société d'histoire contemporaine* par M. A. de Cazenove (Paris, Picard, 1903, in-8 de xxxvi-176 p.), contient des appréciations curieuses d'une grande dame, d'origine suisse, mariée à un officier hollandais, pendant les courts séjours qu'elle fit à Paris et à Lyon du mois de février au mois d'avril 1803. Elle n'aime pas Bonaparte qu'elle appelle le « grand petit homme »; elle n'aime guère la France; elle est sévère même pour la société qui l'accueille, mais les pages qu'elle a laissées et qui viennent d'être recueillies n'en sont pas moins intéressantes pour l'étude de cette période de transition que fut le Consulat.

Collège de France. — Notre collègue M. Léon Lejeal a repris, le 7 janvier, son cours d'antiquités américaines au Collège de France. Les leçons de cette année comporteront l'étude de l'*Amérique préhistorique* et celle des *Sources espagnoles de l'histoire précolombienne relatives au Mexique, Nouveau Mexique et Pérou* (mercredis et samedis, 5 heures, salle n° 3).

Colonisation belge (La). — Sous ce titre, M. Paul Bourdarie, ce spécialiste des choses du Congo, vient de faire paraître (Paris, Société de l'Annuaire colonial, 1904, broch. in-8 de 24 p.), une remarquable synthèse de l'œuvre accomplie au Congo par les Belges et leur roi Léopold. C'est une étude claire et vivante, appuyée d'arguments probants, de la création, du développement

Digitized by Google

et de la situation actuelle de l'État indépendant. M. Bourdarie montre qu'en fait, l'organisation créée par l'acte de Berlin n'est qu'une vaste entreprise commerciale dont le roi est le propriétaire-fondateur-directeur. Les Sociétés coloniales elles-mêmes sont sous sa dépendance directe, puisqu'il est leur principal actionnaire. Aussi le souverain étant intéressé à ce que leurs bénéfices soient élevés, la force publique est trop souvent mise à l'entière disposition de ces Sociétés au détriment de la moralité et de la civilisation. Les horreurs du Congo ne sont pas une légende, et les indigènes, sur qui pèsent des impôts en nature écrasants, ne doivent avoir pour les Européens qu'une médiocre reconnaissance. Une carte nouvelle, indiquant les limites du domaine privé, du domaine de la Couronne, des territoires concédés à des Sociétés dont l'État est associé, complète très heureusement cette étude.

Des Essars (Famille). — M. le Comte de Saint-Pol a retrouvé, dans les archives du château de Francières, un important dossier de lettres adressées de 1743 à 1830 aux membres de la famille des Essars, jadis propriétaire de ce château, et il en a extrait une publication (*Correspondance de la famille des Essars*, Abbeville, Paillart, 1903, in-8 de 76 p.) qui constitue une contribution intéressante à l'histoire de la Révolution en Picardie : il y a là notamment des lettres reçues pendant l'émigration et quelques documents inédits, tels que la liste des suspects emprisonnés à Abbeville pendant la Terreur et remis en liberté après thermidor, qui méritent d'être signalés.

École des Chartes. — Les 25 janvier et jours suivants, a eu lieu à l'École des Chartes la soutenance des thèses des élèves de la promotion de 1904 pour l'obtention du diplôme d'archiviste paléographe. Voici les titres des travaux présentés par les candidats : R. Anchel, *Barthélemy de Joux et l'évêché de Laon (1113-1150)*; — M. de Bengy-Puyvallée, *Louis de Sancerre, connétable de France (1340?-1403)*; — A. Clerc, *Recherches sur le cardinal de Châtillon, 1re partie (1517-1564)*; — G. Crépy, *Étude historique sur le collège de Boissy de l'Université de Paris (1358-1764)*; — H. Debraye, *La chancellerie et les lettres-royaux sous le règne de Charles VI (1380-1422)*; — E. Delmas, *Essai sur l'histoire des comtes de Rodez au XIIe et au XIIIe siècle (1115-1304)*; — P. Dugueyt, *Jacques de Molai, dernier grand-maître de l'Ordre des Templiers (1244?-18 mars 1314)*; — F. Emanuelli, *Le parler populaire des îles anglo-normandes. Première partie : phonétique*; — L. Engerand, *Essai sur l'ornementation romane dans le département du Calvados*; — L. Halphen, *Les transformations du comté d'Anjou sous les premiers Capétiens : le gouvernement de Foulque Nerra (987-1040)*; — G.-L. Henriot, *La vie et les légations d'Hugues, évêque de Die (1073-1082), archevêque de Lyon (1082-1106)*; — Th. Legrand, *Essai sur Fontarabie et les différends de cette ville avec le Labourd, du XVe au XVIIIe siècle*; — H. Longnon, *Essai sur Pierre de Ronsard; ses ancêtres; sa jeunesse*; — L. Micheli, *Les institutions municipales de Genève au XVe siècle. Essai précédé d'une introduction sur l'établissement de la commune dans cette ville*; — J. Mondain-Monval, *Les bâtiments du roi sous le marquis de Marigny, directeur et ordonnateur général des bâtiments, jardins, arts, académies et*

Digitized by Google

manufactures royales de 1751 à 1773; — B. Monod, *Étude sur les relations entre le Saint-Siège et le royaume de France, de 1099 à 1108 (Pascal II et Philippe Ier)*; — J. Pandin de Lussaudière, *Charles de Coucis, seigneur de Burie, capitaine et lieutenant du roi en Guyenne en l'absence du roi de Navarre (1491-1565)*; — E. Pélissier, *Histoire de la draperie à Castres sous l'ancien régime*; — P. Pressac, *La dignité archiépiscopale et l'autorité métropolitaine dans l'église des Gaules et dans l'église de France du IVe siècle au concile de Trente (1563)*.

Gironde (Archives historiques de la). — Le tome XXXVIII de cette grande collection, qui vient de paraître (Paris, Picard; Bordeaux, Féret, in-4 de XXIII-597 p.), contient notamment le texte du cartulaire du prieuré de Sainte-Geneviève de Fronsac, dont le manuscrit appartient aux archives départementales de la Charente, des documents sur la ville de Saint-Émilion du XVe à la fin du XVIIIe siècle, un État des gentilshommes et des possesseurs de fiefs nobles dans les juridictions dépendant des sénéchaussées de Guienne et de Libourne en 1690, conservé aux archives départementales de la Gironde, des documents sur l'abbaye de Faize, fondée en 1137, pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, une collection de pièces diverses sur la ville de Bordeaux (entre autres un mémoire de Vauban sur les travaux des forts du Hà, Sainte-Croix et Château-Trompette), le Journal de tournée de François-de-Paule Latapie, inspecteur des manufactures, en 1778, qui donne d'instructifs renseignements sur l'industrie et le commerce de la Guienne sous Louis XVI, enfin les cahiers de doléances rédigées en 1789 par les paroisses de la sénéchaussée de Libourne.

Guilleri Guilloré. — Le nouveau livre que M. Charles Foley vient de publier dans la collection *Minerva*, sous le titre de *Guilleri Guilloré*, est un roman, mais qui repose sur un fondement historique réel. On a dit souvent les secours que l'histoire pouvait trouver dans des œuvres d'imagination quand celles-ci parvenaient à reconstituer, grâce à des documents précis, les « milieux » où les événements s'étaient déroulés. Le XIXe siècle a-t-il produit une œuvre historique plus remarquable que les *Mémoires de deux jeunes mariées* de Balzac? M. Foley reconstitue les derniers soulèvements chouans qui se produisirent dans la Vendée de 1832, à l'instigation de la vive et gracieuse Marie-Caroline de Bourbon, duchesse de Berry. Le caractère pétulant, enjoué, étourdi, avec mille grâces capricieuses, de la jeune princesse est peint de la manière la plus heureuse. M. Foley la suit dans les mille péripéties de sa folle équipée, après le combat du Chêne, où le parti légitimiste avait été écrasé du premier coup, jusqu'à sa capture à Nantes, le 6 novembre, après que la pauvre princesse eut été trahie et vendue à M. Thiers par Simon Deutz. Les qualités dramatiques de M. Foley sont connues : c'est lui qui a imaginé la donnée de la pièce aujourd'hui célèbre : *Au Téléphone*. On les retrouve dans ce livre et parfois de la manière la plus poignante. Enfin il a peint dans les termes les plus vrais, faisant ici véritable œuvre d'historien, les sentiments qui animaient les deux partis, celui des Blancs et celui des Rouges, sachant montrer la noblesse de sentiments qui se trouve alors également des deux côtés et en si douloureux conflit. — Fr. F.-B.

Digitized by Google

Histoire sociale. — Le fascicule 3-4 du tome I de la *Vierteljahrschrift für social- und Wirtschaftsgeschichte* contient deux articles en français, l'un de M. H. Hauser, *Les questions industrielles et commerciales dans les cahiers de la ville et des communautés de Paris aux États généraux de 1614*, l'autre de M. Albert Schatz, sur *Bernard de Mandeville (contribution à l'étude des origines du libéralisme économique)*.

Loire (Histoire du département de la). — M. de Fréminville, archiviste de la Loire, annonce, comme devant prochainement paraître, une *Histoire du département de la Loire pendant la Révolution française (1789-1799)*; ce sont les notices rédigées par feu M. Brossard, sénateur de ce département, pendant les dix dernières années de sa vie; l'ouvrage formera deux volumes in-8 de 5 à 600 pages; le prix de souscription est de 20 francs.

Primitifs français (Exposition des). — Au mois d'avril prochain, va s'ouvrir à Paris au pavillon de Marsan, sous le haut patronage de l'État et d'un comité d'honneur, qui réunit les amis les plus éminents des arts français, une Exposition des primitifs français, destinée au même retentissement qu'a eu l'an dernier celle de Bruges. Les organisateurs se proposent de présenter au public un choix d'œuvres françaises indiscutables et reconnues, tant peintures, émaux, verrières que tapisseries et manuscrits; ces pièces seront exclusivement choisies parmi celles qui furent exécutées pour les princes de la maison de Valois, c'est-à-dire depuis Philippe VI jusqu'à Henri III. Au pavillon de Marsan, les salles du Musée de l'Union centrale des arts décoratifs recevront les tableaux, dessins, tapisseries et émaux; à la Bibliothèque nationale, dans une salle entièrement nouvelle, seront exposés les manuscrits. Les musées de Paris et de province, ceux de l'étranger, des trésors d'églises, un grand nombre de collections privées fourniront les éléments, judicieusement choisis, de cette belle manifestation d'art français. L'Exposition durera du 1er avril à la fin juillet; le dernier délai pour l'envoi des œuvres est fixé au 15 février. Elles sont reçues par M. Henri Bouchot, conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale, qui a assumé les importantes fonctions de secrétaire général de l'Exposition, dans lesquelles il est secondé par notre collègue M. P.-A. Lemoisne.

Raymond (Prix). — La Société des Études historiques rappelle qu'elle a mis au concours pour 1905 le sujet suivant : « Étudier, dans un diocèse, le rôle et les sentiments du bas clergé au XVIIIe siècle, en insistant particulièrement sur l'époque qui a précédé la Révolution et sur sa participation à la rédaction des cahiers de doléances. » — Le dépôt des mémoires doit être fait avant le 13 décembre 1904 au secrétariat de la Société, 1, rue de l'Université.

Société de l'Histoire de France. — Pour compléter l'exercice 1903, la Société de l'Histoire de France a mis en distribution les trois volumes suivants : le tome IV des *Lettres de Charles VIII*, qui contient les années 1494-1495 (l'auteur, M. Paul Pélicier, archiviste de la Marne, étant mort, le tome V et dernier, qui doit comprendre les années 1496-1497 et la table, sera publié par les soins de M. Bernard de Mandrot); — le tome I du *Journal* de Clé-

Digitized by Google

ment de Fauquembergue, greffier du Parlement de Paris de 1417 à 1435; cette publication, confiée à M. A. Tuetey, avec la collaboration de M. Lacaille, est la suite de celle du journal de Nicolas de Baye, parue il y a quinze ans; ce journal présente un grand intérêt pour l'histoire de la fin du règne de Charles VI et d'une partie de celui de Charles VII, et abonde en renseignements curieux sur la vie sociale à cette époque; le premier volume embrasse les années 1417-1420 et sera suivi de deux autres ; — le tome Ier des *Mémoires de Saint-Hilaire*, dont la publication est confiée à M. Léon Lecestre ; ces Mémoires, dont il n'existait qu'une édition très imparfaite, parue en 1766, se rapportent au règne de Louis XIV et s'étendent de 1661 à 1715 ; ils sont très importants pour l'histoire militaire. Le premier volume comprend les années 1661 à 1678; l'édition en comprendra cinq.

La même Société a accepté en principe la proposition, qui lui était faite par M. Paul Marichal, archiviste aux Archives nationales, de republier les *Mémoires du maréchal de Turenne*; cette réédition, faite sur le manuscrit autographe, propriété actuelle de M. le marquis de Talhouët-Roy, sera un sensible progrès sur l'édition très imparfaite donnée jadis par Aimé Champollion dans la collection Michaud et Poujoulat.

LIVRES NOUVEAUX

Documents et Mémoires. — *F.-A. Aulard*, Recueil des actes du Comité de salut public, t. XV, Paris, Leroux, in-8 de 845 p. — *Ch. de Beaurepaire*, Inventaire sommaire des archives départementales de la Seine-Inférieure, séries C et D, t. II, Rouen, imp. Lecerf, in-4 de 305 p. — *Duc de Broglie* et *J. Vernier*, Correspondance inédite de Victor-François, duc de Broglie, maréchal de France, avec le prince Xavier de Saxe, comte de Lusace, pour servir à l'histoire de la guerre de Sept ans, t. Ier, Paris, Michel, in-8 de lxxxi-468 p. — *S. Charléty*, Bibliographie critique de l'histoire de Lyon de 1789 à nos jours, Paris, Picard, in-8 de vi-259 p. — *C. Couderc*, Inventaire d'une collection de chartes offerte à la Bibliothèque nationale par M. Grave, Paris, in-8 de 24 p. — *Mis de Courcy*, Souvenirs, t. IV (1853-83), Paris, Plon, in-8 de 557 p. — État général par fonds des archives départementales. Ancien régime et période révolutionnaire, Paris, Picard, in-4 de xii-806 p. — *A. Flandrin* et *J. Guibert*, Inventaire de la collection Lallemant de Betz (estampes de la Bibliothèque nationale), Paris, imp. Dumoulin, in-8 de ix-788 p. — Inventaire sommaire des archives municipales de Libourne, Bordeaux, imp. Gounouilhou, in-4 de 194 p. — *J. Finot*, Liste des diplômes des rois carolingiens et des premiers rois capétiens conservés aux archives du Nord, Lille, imp. Danel, in-8 de 28 p. — *Ch. Grolleau*, Journal du capitaine François (dit le Dromadaire d'Égypte) (1792-1830), t. II, Paris, Carrington, p. 515-1050. — *A. Jacotin*, Inventaire des archives départementales de la Haute-Loire, série G, Le Puy, imp. Marchessou, in-4 de iii-293 p. — *L. Lecestre*, Mémoires de Saint-Hilaire, t. Ier

Digitized by Google

991)1-78), Paris, Laurens, in-8 de 372 p. — *M. Lesort*, Lettres inédites de Louis XII, François Ier, Charles IX et Catherine de Médicis, Paris, Imp. nat., in-8 de 8 p. — *P. Lévêque*, Trois actes faux ou interpolés des comtes Eudes et Robert et du roi Raoul en faveur de l'abbaye de Marmoutier, Paris, in-8 de 48 p. — *A. Longnon*, Pouillés de la province de Tours, Introduction, Paris, Klincksieck, in-4 de cv p. — *P. Pélicier*, Lettres de Charles VIII, t. IV, Paris, Laurens, in-8 de 371 p. — *L. Thuasne*, Roberti Gaguini epistole et orationes, Paris, Bouillon, 2 vol. in-16 de 411 et 598 p. — *A. Tuetey* et *H. Lacaille*, Journal de Clément de Fauquembergue, greffier du Parlement de Paris, t. Ier (1417-1420), Paris, Laurens, in-8 de 397 p. — *A. Vidier*, Bibliographie de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France pour 1901-2, Paris, in-8 de 115 p.

Histoire générale et histoire littéraire. — *Ct Balagny*, Campagne de l'empereur Napoléon en Espagne, t. III, Paris, Berger-Levrault, in-8 de 709 p. — *A. de Boislisle*, Le grand hiver et la disette de 1709, Paris, 5, rue Saint-Simon, in-8 de 128 p. — *Général Bonnal*, L'esprit de la guerre moderne. La manœuvre d'Iéna, Paris, Chapelot, in-8 de vii-444 p. — *J. Boulenger*, Étude critique sur les lettres écrites d'Italie par François Rabelais, Paris, in-8 de 27 p. — *F. Brunetière*. Études critiques sur l'histoire de la littérature française, Paris, Hachette, in-16 de 321 p. — *Docteurs Cabanès* et *Nass*, Poisons et sortilèges, 2e série : les Médicis, les Bourbons, la science au xxe siècle, Paris, Plon, in-16 de 392 p. — *E. Champion*, La séparation de l'Église et de l'État en 1794. Introduction à l'histoire religieuse de la Révolution française, Paris, Colin, in-16 de xiii-282 p. — *L. Dedouvres*, Le Père Joseph et le siège de la Rochelle, Angers, Siraudeau, in-8 de viii-156 p. — *J. Flach*, Les origines de l'ancienne France, t. III : la Renaissance de l'État ; la Royauté et le Principat, Paris, Larose, in-8 de viii-586 p. — *Frotier de la Messelière*, Boisguilbert et la liberté du commerce des grains, Paris, Larose, in-8 de 120 p. — La guerre de 1870-71. Campagne de l'armée du Nord. III : Bapaume, Paris, Chapelot, in-8 de 107 p. — *C.-V. Langlois*, La société française au xiiie s., d'après dix romans d'aventure, Paris, Hachette, in-16 de xxiii-335 p. — *A. Lefranc*, Problèmes rabelaisiens : un prétendu ve livre de Rabelais, Paris, in-8 de 49 p. — *F. Martroye*, L'Occident à l'époque byzantine. Goths et Vandales, Paris, Hachette, in-8 de xii-631 p. — *A. Mathiez*, La théophilanthropie et le culte décadaire (1796-1801). Essai sur l'histoire religieuse de la Révolution, Paris, Alcan, in-8 de 764 p. — *A. Sorel*, L'Europe et la Révolution française, 6e partie : la trêve ; Lunéville et Amiens (1800-5), Paris, Plon, in-8 de 531 p.

Archéologie. — *E. S. Auscher*, La céramique au château de Versailles sous Louis XIV, Versailles, Bernard, in-8 de 79 p. — *J. Déchelette*, L'oppidum de Bibracte, Paris, Picard, in-16 de 79 p. — *G. Durand*, Monographie de l'église Notre-Dame, cathédrale d'Amiens, t. II, Paris, Picard, in-4 de viii-664 p. — *E. Lefèvre-Pontalis*, L'église abbatiale d'Évron (Mayenne), Mamers, Fleury et Dangin, in-8 de 44 p. — *J.-R. Marboutin*, Le château de Fauguerolles, Agen, imp. moderne, in-8 de 32 p. — *C. Porée*, Notice sur la construction de la cathédrale de Mende, Paris, Imp. nat., in-8 de 60 p. — *F. Poulaine*, Le vieux château de Voutenay (Yonne), La Chapelle-Montligeon, imp. Notre-Dame, in-8 de ix-36 p. — *M. Raimbault*, Les médailles et les jetons des États de Pro-

Digitized by Google

vence, Chalon-sur-Saône, imp. Bertrand, in-8 de 48 p. — *L. Régnier*, Gournay-en-Bray et Saint-Germer. Notes archéologiques, Caen, Delesques, in-8 de 48 p. — *Du même*, L'église de Sainte-Marie-aux-Anglais (Calvados), Caen, Delesques, in-8 de 31 p.

Histoire locale. — *L. Batcave*, Les décimes ecclésiastiques en Béarn (1615-1690), Pau, Ribaut, in-8 de 101 p. — *J.-B. Bergez*, Histoire de la fondation du bager d'Oloron en Béarn, Pau, Ribaut, in-8 de 93 p. — *Cardinal Bourret*, Documents sur les origines chrétiennes du Rouergue. Saint-Martial, Rodez, imp. Carrère, gr. in-4 de IV-478 p. — *G. Doublet*, Histoire de la maison de Foix-Rabat, 9e partie, Foix, Gadrat, in-8 de 31 p. — *L. Dubreuil*, Essai sur l'administration générale d'un district pendant la Révolution : le district de Redon, Rennes, Plihon et Hommay, in-8 de 219 p. — *M. Dunoyer*, Monographie de Juvigny, Annecy, imp. Niérat, in-8 de 236 p. — *Duc de Guise*, Éphémérides militaires de Nouvion-en-Thiérache avant la Révolution, Paris, Dubois, in-8 de 56 p. — *Du même*, Les anciens lieux-dits de la commune de Nouvion-en-Thiérache, Paris, Dubois, in-8 de 93 p. — *G. Laurent*, Les archives révolutionnaires de la ville de Reims, Paris, Imp. nat., in-8 de 28 p. — *A. Leroux*, La légende du roi Aigolant et les origines de Limoges, Paris, Imp. nat., in-8 de 16 p. — *A. de Meunynck*, La confrérie de Sainte-Barbe à Lille (1483-1492), Lille, Leleu, in-18 de 23 p. — *Abbé Nicol*, La justice révolutionnaire et le clergé dans le Morbihan : Abel Lévenas, Vannes, imp. Lafolye, in-8 de 42 p. — *L. Niepce*, Histoire du canton de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire), t. III, Chalon-sur-Saône, imp. Bertrand, in-8 de VIII-156 p. — *R. Parisot*, Les origines du royaume franc de Lorraine, Nancy, imp. Berger-Levrault, in-8 de 20 p. — *E. Queruau-Lamerie*, Les fusillades d'Angers et des Ponts-de-Cé (déc. 1793), Angers, Germain et Grassin, in-8 de 45 p. — *E. Pascalein*, Histoire de Tarentaise jusqu'en 1792, Moutiers, imp. Gavin, in-8 de IV-334 p.

Biographie. — *F. Alengry*, Condorcet, guide de la Révolution française et précurseur de la science sociale, Paris, Giard et Brière, in-8 de XXIII-896 p. — *E. de Balincourt*, Deux livres de raison du XVe s. Les Merles de Beauchamps, Nimes, imp, Chastanier, in-8 de 82 p. — *M. Boudet*, Nouveaux documents sur Thomas de la Marche, bâtard de France, Paris, Bouillon, in-8 de 20 p. — *A. Bourgeois*, Essais d'histoire biographique et littéraire sur les Champenois marquants de l'époque Louis XIV, Saint-Amand, imp. Pivoteau, in-8 de 74 p. — *H. Carré*, La révision du procès Lally (1778-1786), Paris, in-8 de 39 p. — *M. Courant*, Ministres et hommes d'État. Okoubo, Paris, Alcan, in-16 de IV-209 p. — *E. Flornoy*, La Moricière, Paris, Béduchaud, in-18 de XVI-184 p. — *A. Hamon*, Un grand rhétoriqueur poitevin : Jean Bouchet (1476-1557 ?), Paris, Oudin, in-8 de XXI-431 p. — *G. Hanotaux*, Histoire du cardinal de Richelieu, t. II, 2e partie, Paris, Firmin-Didot, in-8, p. 203-558. — *E. Le Blant*, Les quatre mariages de Jacqueline, duchesse en Bavière, dauphine de France (1401-36), Paris, Plon, in-8 de XVII-291 p. — *J. Lionnet*, Un évêque social : Ketteler, Paris, Béduchaud, in-18 de XVI-168 p. — *F. Lot*, De quelques personnages du IXe s. qui ont porté le nom de Hilduin, Paris, Bouillon, in-8 de 34 p. — *A. de Maricourt*, Marie-Thérèse de France à Vienne (1796-9), Paris, 5 rue Saint-Simon, in-8 de 11 p.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Éditeur-Gérant : A. Picard.

Digitized by Google

La France et le grand schisme d'Occident

D'APRÈS DE RÉCENTES PUBLICATIONS

(*Suite.*)

VI

La décision de Charles V n'avait pas été unanimement acceptée en France et on peut relever çà et là des traces d'opposition. L'urbanisme avait de profondes racines; il fallut sévir et user contre les opposants des rigueurs de la censure ecclésiastique. Charles V cependant conserva sa foi entière dans la légitimité de Clément VII, et ne se laissa ébranler ni par les objurgations de Raimond de Capoue, ni par les lettres d'Urbain VI, ni par l'opposition qu'il trouva en Europe; sa diplomatie, toutefois, ne réussit guère. L'intervention brutale semble lui avoir répugné. Mais comment mettre fin au schisme? Un moyen seul pouvait être employé : la réunion d'un concile. Or ni l'un ni l'autre des deux papes ne paraît avoir montré d'empressement pour cette solution, qui ne pouvait se faire qu'à leurs dépens. Urbain VI opposait la force d'inertie, Clément VII prétendait que, de toutes parts, on repoussait cette voie. Comment, en effet, convoquer un concile, sans porter atteinte à la dignité du vrai pape et à celle des cardinaux ? Comment les souverains, en lutte les uns avec les autres, pourraient-ils s'entendre ? Qui convoquerait ce concile ? Qui le présiderait ? Et enfin, les peuples ayant déjà fait obédience à l'un des deux pontifes consentiraient-ils à s'y faire représenter? Charles V avait vraisemblablement songé ces diverses objections, et se montrait peu favorable à cette solution. Toutefois, il ne se découragea pas, et ne cessa pas de correspondre avec les cardinaux italiens et avec les docteurs allemands, cherchant toujours une solution aux malheurs qui se déchaînaient sur la chrétienté. Sa croyance en Clément VII n'en fut

Digitized by Google

pas troublée; et si, au moment de sa mort, dans l'angoisse du moment suprême, il déclara s'en remettre au concile général ou à tout autre concile compétent, « désirant adopter et suivre toujours l'opinion de notre Sainte Mère l'Église universelle[1] », il n'en protestait pas moins de son entière bonne foi en Clément VII, « vrai pasteur de l'Église ».

Lui mort, le pouvoir passait à un enfant de douze ans ou, pour mieux dire, à ses oncles, les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne et de Bourbon. Nous savons quels liens unissaient Louis d'Anjou et Clément VII. Avec lui, la royauté allait entrer plus vivement dans la voie de l'intervention, et naturellement cette attitude nouvelle devait augmenter le mécontentement et l'opposition de ceux qui, plus sages et plus prudents, regrettaient cette marche en avant. A la tête, se place l'Université qui, déjà en 1378 et 1379, n'avait pas unanimement, accepté la décision royale. Mécontentement contre les subsides et les impôts, réaction contre le précédent gouvernement, conflit avec le prévôt de Paris, toutes ces causes déterminèrent une vive agitation. Réunie en assemblée plénière, l'Université, le 20 mai 1381, se prononça en faveur de la réunion d'un concile. Mais, lorsque l'on chargea officiellement Jean Rousse, de la nation picarde, de présenter au Conseil du roi le résultat de cette consultation, le duc d'Anjou refusa de l'entendre. L'évêque de Paris fit une déclaration publique en faveur de Clément VII; Jean Rousse, arrêté, fut emprisonnné et, s'échappant, se réfugia à Rome. La lutte continua au sein de l'École, au moment où la royauté allait, par deux actes significatifs, montrer comment elle entendait terminer le schisme.

Le premier de ces actes fut la campagne de Flandre de 1382. Provoquée par les révoltes gantoises contre l'autorité du comte de Flandre, l'expédition de 1382 n'en revêtit pas moins le caractère d' « une guerre sainte ». A Rosebecke, on tint à l'écart les troupes urbanaises de Louis de Male, et Clément VII fut le premier averti de l'écrasement des « mécréants ». A Ypres, à Bruges, on força les habitants à reconnaître le pape d'Avignon, et le sac de Tournai ne fut pas seulement la revanche de la journée des *Éperons d'or*, mais aussi la vengeance tirée d'une ville où les urbanistes étaient en majo-

1. Valois, t. I, p. 327.

Digitized by Google

rité. Et lorsque le roi victorieux revint à Paris, l'Université tremblante dut capituler et s'incliner devant Clément VII, mais à quel prix ! Beaucoup de maîtres, de suppôts, picards, anglais, allemands, s'enfuirent devant la persécution clémentine.

L'autre démonstration fut le départ de Louis d'Anjou pour l'Italie. Jeanne de Naples, prenant parti pour Clément VII, avait vu se dresser contre elle Charles de Durazzo. Ce prince, apprenant l'adoption du duc d'Anjou, quitta Naples ; puis, avec une armée hongroise, s'empara d'Arezzo et s'assura l'alliance de Florence et de Rome. Bientôt Urbain VI, en juin 1381, reconnut au prétendant la succession du royaume ; en juillet, Naples fut prise et la reine Jeanne, assiégée au château de l'Œuf, fut faite prisonnière le 2 septembre. Naples et tout le royaume devinrent alors urbanistes.

VII

A l'annonce de ces événements, Louis d'Anjou se décida à secourir sa mère adoptive. Le Conseil du gouvernement de France, réuni à Crécy-en-Brie, en juillet 1381, avait résolu d'intervenir. Cependant, durant plusieurs mois, le duc parut hésiter, et ce fut seulement lorsqu'il apprit la capitulation et la captivité de la reine qu'il reprit activement son dessein. En janvier 1382, l'entreprise étant complètement décidée, il partit ; et en mars, pendant son séjour à Avignon, Clément VII prononça la condamnation de Charles de Durazzo, et proclama Louis d'Anjou héritier du trône de Naples. Ce furent alors, de mars à juillet 1382, une suite de négociations entre le pape, Louis d'Anjou et le roi de France, pour gagner pacifiquement la Provence à l'influence française et pour organiser l'expédition en Italie. Charles VI mit 200.000 francs à la disposition de son oncle, le pape abandonna la plupart des produits de la Chambre apostolique, les cardinaux renoncèrent à une grande partie des bénéfices.

En même temps, on négociait. Florence, Bologne résistaient aux instigations de la France et gardaient une neutralité défiante. Au contraire, à Milan, Bernabo et Jean-Galéas Visconti accueillaient favorablement les avances qui leur étaient faites, et se

Digitized by Google

ralliaient à l'idée d'une expédition militaire, pour délivrer la reine et assurer à Louis d'Anjou la succession napolitaine. Ils comptaient bien en tirer parti pour eux-mêmes. En effet, dès ce moment, il fut question d'un projet de mariage entre le fils du duc d'Anjou, Louis, et la troisième fille de Bernabo, Lucie Visconti. Quant au comte de Savoie, Amédée VI, qui convoitait le Piémont, dépendance des États de la reine Jeanne, il s'empressa de s'entendre avec le duc d'Anjou, qui lui céda cette province.

Enfin, le 29 mai, le duc prêta hommage au pape. En juin, il quitta la cour pontificale, arriva à Turin, puis entra en Milanais; le projet de mariage fut confirmé. De là, à la tête d'une armée de belle ordonnance, il s'avança jusqu'à Bologne, mais dut renoncer à traverser la Toscane, où la ligue italienne de 1375 venait de se reformer. Luttant contre les troupes d'Alberigo de Barbiano, il suivit la côte de l'Adriatique, et, finalement, traversa les Apennins. Là, son armée se divisa en trois groupes : l'un demeura à Ancône pour assurer les communications de retour, un autre gagna la partie septentrionale des États napolitains, le dernier marcha vers Rome; le préfet de Vico, Orsini, Bernardon de la Salle, se déclaraient pour lui. D'Aquila, Louis d'Anjou se dirigea sur Naples, mais, arrivé à six lieues de la ville, il s'arrêta brusquement le 14 octobre. Négociant, échangeant des cartels de défi avec Charles de Durazzo, qui, trop faible pour combattre, ne cherchait qu'à gagner du temps, Louis fit le jeu de son adversaire. Finalement il recula ; à ce moment, Amédée VI de Savoie, qui lui apportait un fort contingent, mourait dans les Abruzzes (1er mars 1383). Cependant, en avril, la bataille de Pietracatella fut favorable aux Angevins, et bientôt une place de première importance, Tarente, leur fut léguée par Jacques de Baux, duc d'Adria. D'autre part, Enguerrand de Coucy, qui amenait d'importantes recrues françaises, entrait hardiment en Toscane, et essayait de combattre la Ligue florentine.

Mais les forces étaient trop divisées. Louis d'Aujou, arrêté par le manque de ressources, réduit à engager ses joyaux, car l'argent envoyé par le roi de France fondait dans les mains des intermédiaires, offrait toujours une bataille que Charles de Durazzo refusait obstinément. Toutefois, sa situation était bonne : l'occupation de Bari et de Bisceglie, l'appui que lui prêtait sa flotte, lui permettaient d'espérer un triomphe final, quand une maladie soudaine l'enleva inopinément, le 21 septembre 1384.

Digitized by Google

VIII

Sa mort était très préjudiciable au parti clémentin. Avec lui disparaissait l'agent le plus actif de la voie de fait. Sa veuve, Marie de Bretagne, fille de Charles de Blois et de Jeanne de Penthièvre, accepta cependant la lourde tâche de défendre les droits de son jeune fils Louis. Mais elle sut très habilement cacher ses desseins, attendant de savoir quel appui elle trouverait en France ; car, si Bernabo Visconti était toujours disposé à intervenir, si Clément VII se déclarait tout prêt à faire de nouveaux sacrifices pécuniaires, il fallait s'assurer avant tout du concours de Charles VI. En février 1385, le roi de France annonça son intention de secourir son cousin.

Toutefois ce ne fut pas sans penser à son intérêt particulier. Depuis 1382, la question de la Provence était agitée et, s'il paraissait nécessaire au duc d'Anjou et à son successeur de s'assurer cet important morceau de la succession napolitaine, le roi de France, de son côté, songeait que l'occupation de cette province serait très utile au royaume. Aussi, tout en aidant le jeune roi Louis, le gouvernement français préparait-il la conquête de cette contrée. Dès 1383, des émissaires français furent dépêchés auprès des Provençaux, afin d'obtenir une reconnaissance de l'autorité royale. Malheureusement, le conseil de Charles VI ne put, malgré toute sa diplomatie, persuader ni les partisans de Charles de Durazzo, ni ceux de Louis II, surtout ni la cour pontificale, qui redoutait de se trouver complètement enserrée par les domaines du roi de France. Le jour où l'on crut être maître du pays, on s'aperçut qu'il n'était rien moins que conquis ; on dut, à regret, abandonner ce dessein, et ce fut, au contraire, Marie de Bretagne qui, en 1387, parvint à conquérir la Provence.

Des événements non moins importants survenaient à ce même moment en Italie. Urbain VI, par ses maladresses et ses violences, se brouillait avec Charles de Durazzo et avec les cardinaux qui lui étaient fidèles. Excommunié par le vindicatif pontife, Charles marcha contre lui, l'assiégea à Nocera (mars 1385) et faillit le faire prisonnier. Échappé à grand'peine, Urbain se réfugia à Gênes ; là, sa cruauté tournant à la folie, il emprisonna les cardinaux dont cer-

Digitized by Google

tains disparurent. Ses partisans l'abandonnaient, et un événement imprévu vint encore le priver de celui qui, malgré leur brouille récente, avait été son principal auxiliaire. Charles de Durazzo fut tué, alors qu'il essayait de s'emparer de l'héritage de la jeune reine Marie de Hongrie.

Il laissait un fils, Ladislas, âgé de quatre ans. L'héritage de Naples était disputé par deux enfants. Marie de Bretagne sut habilement profiter de la situation et attacher à son parti le dernier mari de la reine Jeanne, Otton de Brunswick, qui, le 7 juillet 1387, s'empara de Naples, à la tête des troupes angevines.

C'était un succès important pour Clément VII, d'autant plus que dans l'Italie centrale, ses partisans de la première heure, malgré ce coup que leur porta la disparition du préfet de Vico (mars 1387), étaient en somme parvenus à se maintenir dans quelques postes environnant Rome, et avaient même conquis Orvieto, Spolète, Corneto. Florence même qui, en 1387, avait craint de voir Urbain VI marcher contre Bernardon de la Salle et tenter de reconquérir le Patrimoine de saint Pierre, — ce qui ne pouvait se faire qu'à son propre détriment, — jouait double jeu, refusait le passage au pape de Rome, négociait avec Charles VI, offrait, pour terminer le schisme, de réunir un concile général et, au dernier moment, trouvait finalement une échappatoire.

Au nord de la péninsule, une révolution, suivie bientôt d'une nouvelle alliance, venait fortifier les aspirations et les convoitises françaises. Bernabo Visconti avait été fait prisonnier, puis empoisonné par Jean Galéas. On ne parlait plus du mariage de Louis II d'Anjou et de Lucie Visconti; mais, par compensation, ne pouvant faire épouser au roi de Naples, aux lieu et place de la fille de Bernabo, Valentine Visconti, fille de Jean Galéas, on offrait la main de cette princesse au frère de Charles VI. L'Astesan et ses dépendances devaient lui appartenir. C'était un nouvel appui pour Clément VII, qui songea dès lors à donner au prince les domaines de Malatesta, Reno, Pesaro, Faenza, Forli.

La conquête de l'Italie était donc entreprise de divers côtés. Les projets furent encore plus vivement poursuivis, lorsque, après l'échec de l'expédition française en Gueldre, les marmousets revinrent au pouvoir. Ce fut le signal d'actives négociations avec Gênes, Pise, Florence, Milan; ce fut aussi l'octroi de 100.000 fr.

Digitized by Google

pour continuer l'œuvre de Louis d'Anjou; l'Italie semblait alors abandonner Urbain VI. Brouillé avec les deux compétiteurs au royaume de Naples, le pape italien se mettait en tête de conquérir ce royaume pour lui-même. Il y échouait, de même qu'à Rome et qu'en Toscane, où un légat de Clément VII parvenait à circuler librement. La Romagne se détachait de lui : Bologne était prête à l'abandonner et arborait les fleurs de lis. Les clémentins se disposaient à profiter de cette anarchie. Florence songeait à s'unir à Charles VI et à Bologne contre Jean Galéas Visconti dont les progrès l'inquiétaient. Mais le Milanais, plus habile, devança la coalition, s'en fit le chef et s'entendit avec Bologne, Pise, Lucques, Sienne, Pérouse, avec les Este et les Malatesta, et finalement avec Florence pour résister à l'humeur fantasque et dominatrice de Urbain VI. Grâce à ses violences, à ses exigences, à ses maladresses, le malheureux pontife se trouvait abandonné de tous, alors qu'au contraire le parti clémentin était étroitement uni. La visite que le roi de France fit au pape à Avignon en 1389, les honneurs rendus par lui à Louis II d'Anjou augmentèrent encore le contraste, et peut-être alors Clément VII eût-il triomphé si un événement imprévu et qui, au premier moment, semblait devoir hâter le triomphe du pape d'Avignon, n'était survenu : Urbain VI mourut le 25 octobre 1389.

IX

Cette mort ne changea rien aux événements. Si Clément VII put se flatter un instant que toute la chrétienté se tournerait vers lui comme vers le pape légitime, il fut vite détrompé. A peine avait-il appris la disparition de son adversaire, que quatorze cardinaux urbanistes avaient déjà, le 2 novembre, élu pape le cardinal de Naples, Pierre Tomacelli, sous le nom de Boniface IX. C'était la continuation du schisme, son aggravation même, car, doux et affable, le nouveau pape s'occupa de réparer les fautes de son prédécesseur. Les cardinaux, au lieu d'un maître violent et autoritaire, trouvèrent un chef confiant. Il se hâta de se réconcilier avec Ladislas de Durazzo, qui fut couronné à Gaète; puis il s'empressa de s'attacher la ligue menaçante de la Romagne, de la Toscane, de

Digitized by Google

la Lombardie. Bologne et Florence trouvant un appui qui jusqu'alors leur avait manqué, se retournèrent contre Milan. Bientôt les résultats positifs de ce changement d'attitude se firent sentir : Spolète fut reconquise, et, avant 1392, les routiers clémentins étaient chassés de la région de Viterbe et de Bolsène.

Mais au sud, le royaume de Naples était définitivement conquis par le jeune roi Louis II d'Anjou. En 1390, il s'était, après de longues hésitations, embarqué pour son royaume. Triomphalement reçu à Naples, il avait conquis successivement le château d'Elne, Castelnuovo, Amalfi, Ravello ; les généraux de Ladislas étaient battus en Pouille ; la Calabre était soumise. Les moyens ne lui manquaient pas pour poursuivre ses desseins : le pape et le roi de France ne cessaient de le fournir de subsides. Mais était-ce bien le résultat convoité par le pape d'Avignon ? Tant d'années perdues, tant d'argent englouti, tant d'existences sacrifiées, et somme toute, c'était un simple fief de l'Église qui était reconquis ! Si l'intervention française dans le nord de l'Italie, si les négociations avec Florence et Bologne, si l'appui de Milan promettaient un avenir peut-être glorieux, Rome toutefois échappait toujours à Clément VII. C'était là pourtant le but secret de son ambition. Sans Rome, il était le pape français ; l'occupation de la Ville Éternelle seule consacrerait sa légitimité.

Dès le début du schisme, dès la première expédition de Louis d'Anjou, il avait escompté ce triomphe ; mais le prétendant, négligeant la Ville Éternelle, avait couru au plus pressé. Plus tard, les routiers ne purent s'emparer de la cité sainte, non plus que les lieutenants de Louis II.

Pourtant, au moment de la mort d'Urbain VI, le pape d'Avignon pensa réaliser son espoir. Charles VI, affranchi de la tutelle de ses oncles, jeune, entreprenant, courageux, rêva, probablement à l'incitation du pape, la conquête de Rome, prélude d'une croisade en Orient. L'idée prit corps : le roi de France renouvela ses alliances, aucun danger ne semblait menacer le royaume. Les grands voyaient avec plaisir cette expédition. Tous les préparatifs furent faits et rendez-vous fut pris à Lyon pour le 15 mars 1391. Subitement, le 11 mars, tout était arrêté. Le projet d'une entrevue avec Richard II, l'espoir de terminer la guerre et peut-être avec elle de mettre fin au schisme, par une entente commune avec l'Angleterre, détournèrent Charles VI de son projet.

Digitized by Google

C'en était fait d'une intervention du roi de France, d'autant que les incidents suscités par l'expédition de Jean d'Armagnac, jaloux de venger sa sœur, belle-fille de Bernabo Visconti, allaient jeter le trouble et la division dans le parti clémentin, le pape favorisant l'expédition, le duc de Bourgogne l'entravant le plus possible. Jean d'Armagnac mourut, il est vrai, au début même de la campagne (juillet 1391); mais bientôt après, en 1392, un événement, dont les conséquences devaient être terribles pour la France, détruisait tout espoir de participation du roi : Charles VI ressentait au Mans la terrible crise qui devait briser sa santé et sa raison.

Non pas que la France, ou mieux que les oncles du roi, revenant au pouvoir, se désintéressassent de la péninsule. Mais le personnage qui sera appelé à poursuivre l'œuvre commencée n'est plus Charles VI, ni même Louis d'Anjou; c'est le gendre de Jean Galéas, le jeune et énigmatique Louis d'Orléans. Tout l'intérêt se reporte au nord de la péninsule, à Milan, dont le seigneur devient l'acteur le plus important de cette tragi-comédie. C'est lui qui suscite l'idée de constituer à son gendre un nouveau royaume d'Adria, et qui, sentant combien on redoute de le voir s'allier à Boniface IX, cherche à vendre le plus cher possible son alliance intéressée. Mais le pape ne veut s'engager que contre promesse d'une action directe et manifeste, alors qu'en France, Philippe de Bourgogne et Isabeau de Bavière répugnent à aider le meurtrier de Bernabo. Le duc d'Orléans lui-même se détourne bientôt de sa pensée première, et prépare la conquête de son royaume par celle de Gênes.

X

Tous les espoirs de Clément VII disparaissaient successivement. Ses conflits avec Raymond de Turenne laissaient voir combien, aux portes mêmes d'Avignon, son pouvoir était faible, et son alliance avec la cour de France semblait se relâcher. Cependant la foi de ses partisans ne se démentait pas. Au contraire, les clémentins étaient de plus en plus convaincus de la légitimité du pontife; la présence à la cour d'Avignon de saints personnages tels que Pierre de Luxembourg, le calme et la prudence du pontife lorsqu'il s'agis-

Digitized by Google

sait de la canonisation de ce saint, prononcée par la voix publique, semblaient un garant de la bonté de sa cause et affermissaient la foi de ses adhérents.

Mais le zèle des plus convaincus et des plus généreux se lassait. De trop lourdes charges pesaient sur le clergé. Pour entretenir la lutte en Italie, il fallait subventionner les expéditions angevines ; pour avoir l'appui de la France, il fallait, et cela depuis 1378, abandonner au roi la perception des subsides, des demi-subsides, et cela sans cesser de réclamer les impôts dus à la Chambre apostolique : emprunts forcés, amiables, services communs étaient rigoureusement exigés; la cour pontificale à bout de ressources suspendait ses paiements, empruntait aux juifs. De là une irritation, un mécontentement général dans le clergé.

En même temps, la cour de France elle-même se désaffectionnait aussi du pontife, surtout depuis que Clément VII s'était, en 1385, opposé à l'occupation de la Provence par les troupes royales, et que le duc de Bourgogne voyait le pape s'allier étroitement à Louis d'Orléans et à Jean Galéas Visconti.

Aussi, dès ce moment, songeait-on à terminer le schisme, non plus par la voie de fait, mais par la voie de cession. C'était l'idée préconisée en 1379-1381 par l'Université qui reparaissait, et c'était elle qui, après s'être tue de 1385 à 1390, la reprenait. C'était sur ce thème, qu'en janvier 1391, Gerson prêchait devant le roi. Des pourparlers étaient entrepris, la cour s'accoutumait à cette pensée. Charles VI correspondait avec le pape de Rome. On pressentait que l'on cherchait un terrain d'entente. En 1394, l'Université reprit plus activement encore ses projets, et tenta une démarche auprès de Charles VI. On se mit à l'œuvre par des prières publiques; on fit une procession à Saint-Martin-des-Champs (25 janvier), puis on procéda au vote public au cloître des Mathurins : 10.000 personnes y prirent part; compromis, concile, cession, tels furent les trois avis dominants. La voie de fait est reléguée au second plan. Clément VII perdait du terrain.

Mais il était difficile d'arriver à une solution précise : la cour de France était trop divisée. Philippe de Bourgogne, dans l'intérêt du royaume et dans le sien propre, était partisan de la fin pacifique du schisme; Louis d'Orléans et le duc de Berry au contraire soutenaient toujours Clément VII et étaient partisans de l'intervention

Digitized by Google

armée. Aussi passait-on par des alternatives de bon et de mauvais vouloir, selon que le duc de Bourgogne ou le duc d'Orléans étaient maîtres de l'esprit du roi. Néanmoins l'idée de cession faisait des progrès sensibles dans l'esprit public. Clément VII jugeait utile de faire combattre à Paris les théories de l'Université, et d'y entretenir un légat, Pierre de Luna, qui, tout en défendant les droits du pape d'Avignon, se montrait, par habileté politique, partisan de l'union. L'Université, poursuivant son œuvre, ne craignait pas en juillet 1394 de s'adresser directement au pape, à qui en même temps Charles VI faisait parvenir l'adresse que l'Université lui avait remise, le suppliant de faire l'union, et englobant dans la même réprobation les deux papes qui refusaient de s'entendre.

Ainsi, de toutes parts, tout croulait autour de Clément VII. L'Italie lui restait fermée. Le royaume de Naples occupé par les Angevins, avait du mal à se défendre contre les entreprises de Durazzo. Rome et le patrimoine demeuraient fidèles à Boniface IX. Florence, Bologne se retiraient de lui. Jean Galéas cherchait surtout avec son gendre à servir ses propres intérêts. Le roi de France, le puissant duc de Bourgogne se lassaient de soutenir une cause sans issue. L'Université élevait à nouveau la voix et était écoutée. Les cardinaux, Pierre de Luna en tête, se laissaient entraîner par le courant des idées nouvelles et mettaient l'affaire en délibération.

Cependant il ne se désista pas. Se ressaisissant à l'annonce d'un différend éclaté entre la cour de France et l'Université, il reprit activement le projet d'intervention dans les Marches et la Romagne. Mais usé, brisé, déçu, il mourait presque subitement le 16 septembre 1394.

« L'alliance de la royauté française avec la papauté d'Avignon aurait pris fin ». Mais déjà le mal même avait porté ses fruits. Les seize années de schisme avaient montré, dévoilé les malheurs et les angoisses de la Chrétienté, les périls qui menaçaient la foi et, après avoir soutenu avec conviction les papes d'Avignon, la France allait travailler à rendre la paix et l'unité à l'Église.

Digitized by Google

XI

L'annonce de la mort de Clément VII fut connue à Paris le 22 septembre. Aussitôt Charles VI, alors à un moment lucide, convoqua le conseil. La discussion s'engagea sur les mesures qu'il convenait de prendre au sujet de la vacance du siège apostolique, et sur l'avis de Simon de Cramaud, patriarche d'Alexandrie, l'on fut unanime à opiner pour la prolongation de la vacance du siège, afin de pouvoir se consulter avec les cardinaux. On leur adressa de suite une lettre, les priant d'attendre jusqu'à la venue d'une ambassade française. L'entente se trouvait ainsi rétablie en France entre le pouvoir royal et l'Université; tous étaient du même avis : chercher à terminer le plus rapidement possible le schisme qui divisait l'Église. Sous ces heureux auspices, l'ambassade qui devait porter aux cardinaux les résolutions de Charles VI fut désignée : elle se composait du maréchal de Sancerre, du maréchal Boucicaut, de Renaud de Roye, et de Jean Bertaut. Mais le 26 septembre, au moment où le courrier royal apportant la lettre du roi aux cardinaux, pénétrait à Avignon, le Sacré-Collège entrait en conclave. La missive fut cependant remise ; mais on ne put la lire; Pierre de Luna s'y opposa. Avant de procéder au vote, les cardinaux proposèrent que chacun d'entre eux prêtât le serment d'effectuer l'union au cas où il serait élu. Malgré quelques objections, cet engagement fut pris; et le 28 septembre, Pierre de Luna était élu; il prit le nom de Benoît XIII.

« Petit, mince, âgé d'environ soixante-six ans, l'homme que son mérite ou son adresse venaient d'élever au poste douteux laissé vacant par la mort de Clément VII n'était pas l'hypocrite vulgaire que ses adversaires ont flétri. Sa haute naissance, — il appartenait à l'une des plus nobles familles d'Aragon, — sa science juridique, — il avait longtemps professé le droit canon à Montpellier, — l'avaient, ainsi que la pureté irréprochable de ses mœurs, désigné de bonne heure au choix de Grégoire XI. Seul à peu près au milieu des italiens et des français, il avait gardé une contenance ferme lors de l'élection d'Urbain VI. Son application à s'éclairer, sa lenteur à prendre parti dans le schisme naissant avaient dénoté une con-

Digitized by Google

science scrupuleuse. Sous le pontificat de Clément VII, il s'était révélé vigoureux polémiste, politique inventif, diplomate heureux; ses légations en Castille, en Anjou, en Navarre avaient tourné à son triomphe, non moins qu'à celui du pape d'Avignon. Cette âme, foncièrement ecclésiastique, ne péchait que par l'excès de ses qualités mêmes : l'habileté dégénérait quelquefois en astuce ; l'énergie inflexible devenait opiniâtre ; la dignité personnelle, le goût de l'indépendance aboutissaient à un orgueil intraitable[1]. »

Le 30 septembre, l'élection était notifiée à la cour de France, et Benoît XIII écrivait au roi, l'invitant à le reconnaître comme pape légitime. Puis, en novembre, il envoyait à Paris une ambassade, qui fut bien reçue. La cour et l'Université, espérant que la sagesse du pontife était une garantie d'une prompte solution du schisme, le reconnurent aussitôt. Charles VI promit de lui envoyer une ambassade solennelle. L'Université lui dépêcha une délégation chargée de le complimenter, et le roi lui délégua son aumônier Pierre d'Ailly, chancelier de l'Université. Fort bien accueilli à Avignon, Pierre d'Ailly se laissa séduire par l'aménité du pontife. Il sut, dans cette circonstance, établir des relations cordiales entre Benoît XIII et Charles VI.

On espérait profiter des bonnes dispositions du pape pour hâter la fin du schisme; Benoit XIII avait invité l'Université à rechercher les meilleurs moyens pour arriver à cette solution. On le prit au mot. Une assemblée du clergé de France fut convoquée à la Chandeleur de 1395. Des consultations préparatoires eurent lieu, des réunions préliminaires se tinrent à la chambre verte du Palais, aux Chartreux et aux Cordeliers. Tous travaillaient avec une louable ardeur, et tous étaient d'un seul avis : la voie de cession seule était possible. On y adhérait d'autant que l'on y croyait le pape favorable.

C'était une étrange illusion. Benoît XIII était décidé à garder sa liberté d'action; tout en protestant de son désir de s'entendre avec le roi, il entendait bien que, sur une question religieuse, ce dernier ne fît rien qui ne fût pas adopté par le pape et par les cardinaux. Toutefois l'assemblée du clergé se réunissait : 109 membres y prirent part, et les délibérations durèrent jusqu'au 18 février. Les deux tiers se prononcèrent en faveur de la voie de cession; et on

1. Valois, t. III, p. 16.

Digitized by Google

décida de demander au pape quelle voie il entendait suivre, sous réserve qu'on ne l'adopterait, que si elle était conforme au vœu de l'assemblée. En cas de doute, on devait en référer au roi; si le projet pontifical paraissait mauvais, on lui ferait comprendre que le roi ferait tout pour aboutir à la cession. Cette décision était grave : c'était la royauté s'immisçant dans l'Église et substituant son autorité à celle de l'Église.

Quel serait le sort réservé au projet français? on ignorait l'opinion des autres princes chrétiens, et avant tout il importait de savoir celle du principal intéressé. Les ducs de Berry, de Bourgogne et d'Orléans, accompagnés de conseillers royaux et de délégués de l'Université, se rendirent en Avignon. A ce moment même, Benoît XIII, sentant l'orage qui le menaçait, essayait de le détourner, en s'appuyant sur l'autorité et l'assentiment du Sacré-Collège. Une commission de cardinaux fut chargée de délibérer sur la solution qui paraîtrait préférable : on aboutit naturellement à l'adoption de la voie de convention ou de conférence, Benoît XIII espérant triompher grâce à son habileté et à son éloquence. Fort de cet appui, il attendit les ducs.

Ceux-ci se mirent en route en mai 1395, et le 22 arrivèrent à Avignon. Benoît et les envoyés français rivalisèrent de prévenances et d'amabilités, ce qui n'empêcha pas le pape de dévoiler ses préférences : les deux papes et leur collège de cardinaux se rassembleraient non loin de la France et délibéreraient contradictoirement. Les envoyés du roi de France essayèrent vainement d'obtenir satisfaction du pontife, et d'avoir par écrit le texte du serment prêté avant l'élection. Tout au moins parvinrent-ils, à la suite de réunions avec eux, à convaincre les cardinaux, qui se rangèrent en majorité à la voie de cession. Finalement, après de nombreux incidents, dont l'incendie du pont d'Avignon ne fut pas l'un des moindres, Benoît consentit à remettre par écrit sa décision, par laquelle il s'engageait à recourir au compromis rendu par des arbitres si la conférence entre les papes n'avait pas de résultat satisfaisant; et, si le compromis n'était pas plus efficace, à adopter une solution conforme à la raison et à la justice. C'était vague. Mécontents, les ducs intriguèrent auprès du Sacré-Collège. Des scènes violentes et regrettables eurent lieu, dont le résultat fut l'isolement de Benoît et le resserrement de l'alliance entre la cour et les cardi-

Digitized by Google

naux. Dans une dernière audience, le 8 juillet, on demanda à Benoît d'accepter la voie de cession, de remettre l'original du serment, d'autoriser les cardinaux à délibérer librement. Il refusa. L'ambassade avait échoué; le schisme était déclaré dans la cour d'Avignon.

XII

A ce même moment, de graves événements sollicitaient l'attention de Charles VI. C'était, d'une part, la croisade contre les Turcs qui se préparait ; c'était, d'autre, le rapprochement avec l'Angleterre, dont le premier résultat allait être le mariage du roi Richard II avec Isabelle de France, fille de Charles VI. A leur retour, les ducs demandèrent au roi de poursuivre la politique d'union, qui permettrait la lutte contre les infidèles et aiderait à l'alliance anglaise. L'Université toutefois commençait à se diviser : Pierre d'Ailly, séduit par les flatteries de Benoît XIII, inclinait à la modération, et Gerson lui aussi partageait ses vues. Les quelques urbanistes qui restaient au sein de l'illustre corps repoussaient la voie de cession ; on discutait pour ou contre l'omnipotence pontificale. Finalement, l'Université se prononça pour la négative, et demanda au roi le châtiment de quiconque s'opposerait à cette solution du schisme. C'était le triomphe de la théorie de l'omnipotence royale. Elle réclama en outre la convocation d'un concile national : elle admit même l'éventualité de la soustraction d'obédience, et pria Charles VI de consulter les autres nations.

L'Angleterre à ce moment paraissait peu disposée à se rallier à une tentative de conciliation. Simon de Cramaud, Jean de Vienne, amiral de France, le vicomte de Melun, P. le Roy, Jean Courtecuisse furent envoyés à Londres comme délégués de l'Université. Mais si Richard II et quelques-uns de ses conseillers étaient partisans du rapprochement, il n'en était pas de même de la majorité de l'Angleterre. Aussi Richard II renvoya-t-il les ambassadeurs de l'Université de Paris au clergé anglais. L'université d'Oxford répondit le 17 mars 1396 en repoussant la voie de cession, et en demandant la convocation d'un concile général ou la reconnaissance de Boniface IX. Les Anglais avaient en cette occasion un but

Digitized by Google

intéressé : Charles VI, refusant de reconnaître Boniface IX pape légitime, était considéré comme schismatique, et comme tel était incapable de rien conserver ni posséder : donc ses États devaient revenir au souverain partisan du pape romain et dont les droits étaient supérieurs à ceux de Charles VI, c'est-à-dire à Richard II. La réponse négative de l'université d'Oxford fut communiquée au roi et au conseil de France, à Compiègne ; c'était un refus d'adhérer à la voie de cession. Il en fut de même en Allemagne : si Wenceslas avait tout d'abord paru incliner à se rapprocher de la France, si même l'évêque de Magdebourg apporta à Paris un projet d'alliance (août 1395), la diète de Francfort conclut, comme l'université d'Oxford, à la convocation d'un concile général. Cependant, au début d'août 1396, une nouvelle ambassade française composée de l'évêque de Beauvais, de Pierre le Roy, de Pierre Plaoul, de Jean Courtecuisse et de délégués de l'Université, partit en Allemagne. Mais cette fois encore les princes allemands répondirent qu'ils subordonneraient leur adhésion à celle de Boniface IX, qui, à ce moment même, venait de se prononcer contre la voie de cession ; et si quelques électeurs, tels ceux de Mayence, de Cologne, de Trèves, ainsi que le roi de Hongrie et les ducs de Bavière, étaient plutôt inclinés à se rallier à la politique française, le roi des Romains finalement les entraîna dans le parti de Boniface IX.

Pendant qu'en Angleterre et qu'en Allemagne Charles VI pouvait constater, en somme, le maigre résultat de sa politique, les ambassades envoyées en Espagne, en Aragon et en Écosse ne rencontraient pas un accueil plus enthousiaste.

Mais en France, l'unanimité se faisait contre la politique de Benoît XIII. L'Université continuait la lutte, et le 21 mai 1396 en appelait au pape futur contre Benoît XIII. Ce dernier déclara cet appel illicite, et décréta des poursuites contre Jean de Craon, maître ès arts et procureur spécial de l'Université ; l'appel fut renouvelé en août. En même temps Charles VI convoquait d'abord pour le 16 avril, puis pour le 31 mai, et finalement pour le 15 août 1396, un concile national.

Quels étaient à ce moment, et en face de cette opposition grandissante, les sentiments de Benoît XIII ?

En 1394, il déclarait que ses préférences étaient pour une conférence entre les deux papes, et que, si Boniface triomphait dans

Digitized by Google

cette réunion, il se retirerait. Des messages étaient échangés entre les deux pontifes. Benoît envoya des ambassadeurs en Italie. Mais ces derniers commirent l'imprudence d'entamer des négociations douteuses avec des Romains, dont la fidélité à Boniface IX était suspecte. Ils se virent refuser l'entrée de Rome, et chacun des deux papes s'ingénia à persuader à son rival qu'il devait se démettre en sa faveur. Benoît XIII, qui occupait encore quelques forteresses et comptait quelques partisans en Italie, espérait toujours imposer sa légitimité à son rival.

Il échoua dans ces démarches, de même qu'il échoua dans ses tentatives pour ramener à lui les cardinaux d'Avignon. Il chercha alors à gagner la cour de France, envoya des ambassadeurs à Paris, s'attacha quelques personnages influents tels que Pierre d'Ailly, s'intéressa à l'expédition de Nicopolis, protesta qu'il désirait tenir toutes les promesses faites au conclave et accorda les bulles de dispenses pour le mariage de Richard II et d'Isabelle de France.

Mais en même temps, il demeurait formellement opposé à toute réunion du clergé de France, et ne transigeait en rien sur ses principes. Cette fois encore ses tentatives n'eurent pas de succès.

Le concile national se réunit le 16 août 1396, et par suite de l'accès auquel Charles VI était en ce moment en proie, par suite aussi de l'absence du duc de Bourgogne, occupé à négocier avec Richard II à Calais, le duc d'Orléans y tint un rôle prépondérant. Désireux de ménager Benoît XIII, dont il escomptait l'appui pour faire triompher ses prétentions en Italie, il combattit et fit combattre par ses partisans les résolutions de l'Université qui, afin d'obtenir le retour à l'unité par la voie de cession, n'hésitait pas à proposer la suppression des provisions apostoliques et des levées faites au profit du pape. C'était le soustraction d'obédience. La majorité, sous la pression du duc, se prononça pour l'ajournement de la solution, et décida de tenter de nouvelles démarches auprès du pape.

Cette fois, les pourparlers que l'on allait engager avec Benoît XIII émanaient non seulement de la France, mais aussi de l'Angleterre et de la Castille.

Richard II s'était personnellement laissé gagner à la politique de Charles VI; à Calais, le duc de Bourgogne l'avait pressé d'envoyer des ambassadeurs aux deux papes, en leur fixant un délai pour l'acceptation de la voie de cession. L'entrevue entre les rois, le

Digitized by Google

27 octobre 1397, fortifia Richard II dans ce dessein, et le décida à déléguer des ambassadeurs pour agir conjointement avec Charles VI. Le roi Henri III de Castille ne fut pas difficile à convaincre. Le principe décidé, il fallait le mettre à exécution; de nombreux retards eurent lieu, provenant en grande partie de ce que Benoît XIII retint les envoyés espagnols fort longtemps à Avignon, essayant de les convaincre à son projet d'une conférence contradictoire; il s'engageait au reste à se soumettre à l'avis qui l'emporterait, ne fût-ce que d'une voix. Cette nouvelle proposition ne fut pas acceptée. Alors, en avril 1397, le pape imagina un troisième moyen : s'en remettre à des arbitres, et abdiquer éventuellement. Ni les cardinaux, ni les rois ne se laissèrent convaincre.

Finalement, l'ambassade franco-anglo-castillane arriva à Avignon le 13 juin 1397. Gilles des Champs, l'un des français, exposa devant le pape, le 16, l'objet de la mission, et pria Benoît d'accepter la voie de cession. Le pontife refusa de faire connaître de suite sa réponse. On lui fixa alors comme dernier terme la Chandeleur de 1398, le menaçant de confisquer en France les revenus ecclésiastiques, s'il ne se soumettait pas. D'Avignon l'ambassade se rendit à Rome. Elle n'y eut pas plus de succès. Boniface IX, d'accord sur ce point avec Benoît XIII, et cela à la suite de négociations engagées quelques mois auparavant, refusa d'accepter la voie de cession.

Devant cette opposition, la France se retourna vers les autres nations, se flattant qu'une action commune de toute l'Europe chrétienne, au lendemain surtout de la défaite de Nicopolis, pourrait impressionner les pontifes rivaux et agir sur leur décision. La Navarre, l'Écosse étaient favorables. Mais en Aragon, le roi Martin III, parent, par sa femme, du pape d'Avignon, avait jusqu'alors été rebelle à toute action contraire à celle que proposait Benoît. Une ambassade qui lui fut envoyée en 1397 ne put le ramener au parti de Charles VI.

En Allemagne, dès 1397, une ambassade avait été mandée près de la diète réunie à Francfort. L'effet en avait été peu décisif, mais en 1398 Wenceslas résolut, sur les instances des électeurs lassés de le voir indifférent dans cette question du schisme, de venir en France. Il était du reste sollicité par Louis d'Orléans, désireux de marier son fils aîné à Élisabeth de Gorlitz, nièce de Wenceslas. L'entrevue de Reims (mars 1398) donna peu de résultats; car si Wenceslas sembla convaincu par l'éloquence du duc d'Orléans, s'il se montra

Digitized by Google

à son retour tolérant et même favorable à l'égard de P. d'Ailly, évêque de Cambrai, le choix qu'il fit de ce dernier comme envoyé auprès de Benoît XIII condamnait sa démarche à l'insuccès. Comblé de bénéfices et d'honneurs par le pape, d'Ailly devait être un messager peu pressé d'engager son protecteur à déposer la tiare. En somme, l'action de la France en Allemagne demeura sans résultat. En Angleterre, le peuple, malgré tout, restait urbaniste. Richard II était seul converti à la politique de son beau-père. La Castille demeurait l'unique tenante de la France.

Mais Henri III était un allié décidé, et pressé de pousser le dénouement de l'affaire : il proposa la soustraction d'obédience. Quelque temps, Charles VI hésita à prendre des mesures extrêmes, bien que, depuis le concile de 1396, il en fût question. Des mémoires consultatifs avaient été rédigés dès le mois d'août 1396. En février 1397, l'Université, partisane de la soustraction d'obédience, institua des délibérations orales sur cette question : on allait jusqu'à proposer d'obliger tous les dignitaires à jurer de poursuivre l'union par voie de cession et de soustraction. Quelque favorable qu'il fût à une action énergique, Charles VI essaya de réfréner le zèle trop hâtif des universitaires, et déclara réserver par devers lui la solution à adopter. Quelque temps, l'Université se tut, mais, en 1398, elle revint à la charge, et à ce moment le gouvernement royal la suivit. La situation se tendait de plus en plus entre la France et le pontife d'Avignon. Benoît XIII, de son côté, recourait à la violence. En consistoire, il déclarait que l'on ne pouvait pas faire appel du pape, sous peine d'excommunication et de suspension de tout bénéfice ecclésiastique et d'inhabileté à recevoir ensuite les ordres. Bientôt il refusait de proroger jusqu'au 1er avril 1398 la concession jusqu'alors accordée au roi de France de faire contribuer les ecclésiastiques au paiement des aides.

La soustraction d'obédience était imminente.

Le 7 mars 1398, Charles VI convoqua de nouveau le clergé pour le 7 mai, afin d'aviser comment on pourrait procéder pour l'abrégement du fait de l'union.

A cette nouvelle, Benoît XIII voulut conjurer le danger et envoya à Paris plusieurs ambassadeurs, entre autres Couy de Malesset et le cardinal de Pampelune, munis de nouvelles instructions. Mais en même temps, d'Avignon parvenait au roi un mémoire d'ex-

Digitized by Google

trême violence contre le pape, et Charles VI écrivit qu'il ne voulait pas recevoir le cardinal de Pampelune. Benoît XIII retint près de lui ses ambassadeurs.

Le concile comprit 44 archevêques ou évêques, de nombreux abbés, deux représentants de chaque chapitre, deux docteurs de chaque Université; deux cent quatre-vingt-douze suffrages furent exprimés. Bien que la première réunion ait eu lieu le 14 mai, ce fut seulement le 22 que les délibérations commencèrent en réalité. Les gens du roi, le roi de Navarre, les ducs de Berry, Bourgogne, Orléans, Bourbon, le comte de Nevers, le sire d'Albret, le chancelier, le Conseil entier y assistaient.

Dès l'ouverture, Simon de Cramaud parla du parjure de Benoît XIII, et posa, comme établie, la question de cession. Les défenseurs du pape furent entendus, des raisons de fond et de fait furent exposées des deux côtés, et les tenants de Benoît conclurent que, tous les crimes à lui reprochés fussent-ils vrais et prouvés, seul le concile œcuménique pouvait le condamner, qu'en refusant de payer au pape des taxes remontant à ce présent siècle, qu'en voulant restituer aux collateurs ordinaires les pouvoirs séculaires que l'on enlevait au Saint-Siège, on s'attaquait non plus à Benoît XIII, mais aux constitutions qui depuis un demi-siècle formaient la base du droit canonique. On était amené, pour justifier l'attitude que l'on adoptait, à déclarer que c'était bien à Benoît XIII, impuissant à triompher du pape de Rome, incapable de terminer le schisme, que l'on s'attaquait; parjure à son serment, il ne pouvait plus gouverner l'Église. Cesser de lui obéir était le devoir de tous les chrétiens.

Finalement, le scrutin fut ouvert le 10 juin et dura jusqu'au 20. Le clergé, l'Université votèrent. Les princes, dans le Conseil du roi, donnaient leur avis, qui pour la plupart, se résumait en ce fait, tout matériel et politique, que, les aides ne suffisant plus, seule la soustraction permettrait de combler le déficit du trésor. Après une intervention du duc d'Orléans en faveur du pontife que, d'après lui, il convenait de sommer une fois encore avant de prendre cette mesure extrême, ou annonça le 27 juillet que Charles VI avait, dans un moment de lucidité, donné son assentiment à la soustraction d'obédience. Le 28, les portes du palais furent grandes ouvertes, et le chancelier déclara que, sur 300 votants, 247 s'étaient prononcés en faveur de la soustration. Le roi, les ducs, les grands seigneurs s'étaient ralliés à cette opinion.

Digitized by Google

A la vérité, un examen attentif des bulletins permet de voir qu'une imposante minorité, comprenant l'Université d'Angers, l'archevêque de Bourges, les évêques d'Amiens, d'Auxerre, de Lisieux et nombre d'autres, demandait une nouvelle démarche auprès du pape. En réalité, la majorité ne comprenait que 203 voix; les deux cinquièmes de l'assemblée, parmi lesquels la moitié du haut clergé, repoussèrent la rupture immédiate.

Quoi qu'il en soit, le 27 juillet, l'ordonnance prononçant la soustraction d'obédience fut promulguée. On annonçait que le roi s'accommoderait de tout pape bon catholique; et défense était faite d'obéir au pape d'Avignon. Les fauteurs étaient privés de leurs bénéfices, mis sous séquestre au nom du roi. Jusqu'à l'extinction du schisme, les élections des monastères exempts seraient soumises à la confirmation du diocésain, et toute une série de mesures réglait diverses questions de discipline ecclésiastique. Enfin, un point important pour le pouvoir royal était réglé. Le clergé se soumettait à la taxe du sol par livre sur toutes les marchandises, et payait 30 francs d'or par muid de sel et le quart du prix des boissons vendues en détail.

Le pouvoir royal triomphait complètement. Mais il s'était engagé dans une voie dangereuse, qui devait surexciter les passions et avoir de regrettables conséquences.

(*La fin au prochain numéro.*)

Léon Mirot.

Digitized by Google

Lettres inédites sur le procès et la mort de Louis XVI

Les lettres qu'on va lire contiennent quelques détails inédits sur le procès et la mort de Louis XVI. Celui qui les a écrites était venu du Dauphiné à Paris dans l'espoir de s'y rendre utile et, avec un grand courage, il offrit ses services à M. de Malesherbes pour concourir à la défense du roi ; mais ceux-ci ne purent être acceptés et — comme il le dit — il n'eut que le sentiment consolant de s'être offert.

Il ne fut donc qu'un spectateur des événements qui se déroulèrent en décembre 1792 et janvier 1793 : spectateur ému, plein de pitié pour le roi, plein aussi d'une patriotique tristesse.

Lorsque, quatre ans auparavant, il prenait part aux assemblées des États du Dauphiné tenues à Vizille, puis à Romans, il avait, comme beaucoup d'excellents Français, rêvé de réformes nécessaires accomplies pacifiquement, suivant la vieille formule monarchique — *consensu populi et constitutione regis* — avec le concours du roi et de la nation. Et il venait se heurter à cette sanglante réalité !

Charles-Joseph Bernard avait alors quarante-six ans. Il était né à Grenoble, le 15 mai 1756. Sa famille était de Moirans. Son père était venu s'établir marchand-drapier à Grenoble vers le milieu du XVIIe siècle et de son mariage avec Mlle Luc, fille d'un greffier ou d'un procureur, il avait eu six enfants, trois fils et trois filles.

Charles-Joseph n'avait aucun goût pour le négoce et, après avoir terminé ses études au collège, il fut reçu, en 1778, avocat au Parlement de Grenoble.

En 1788, il est lieutenant de la judicature épiscopale de Grenoble et la confiance de ses concitoyens l'envoie siéger en juillet aux États de Vizille et en septembre aux États de Romans. Dans ces deux assemblées, il est même choisi par ses collègues, représentants des communautés, comme un de leurs délégués pour opiner dans l'ordre du Tiers État.

En 1789, il est nommé assesseur du Grand Prévôt pour enquêter sur les troubles et les pillages de châteaux qui avaient eu lieu surtout dans

Digitized by Google

les arrondissements de Vienne et de Bourgoin, rechercher et punir les coupables. C'était un poste qui n'était pas sans périls, mais il avait une âme de magistrat et certaines prudences lui étaient inconnues.

Il était, — nous dit son fils Alexis, dont nous suivons ici les notes manuscrites, — partisan de la Révolution dans des limites sages et monarchiques; la voie où il la voyait s'engager, trompant les espérances de la première heure, l'attristait profondément. Nommé, en 1790, commissaire du roi près le tribunal de district de Grenoble, il se démit de ses fonctions dès qu'il fut instruit du renversement du trône.

Deux ans après, nous le retrouvons à Paris et c'est alors qu'il adresse à sa femme et à sa mère les lettres que nous publions. Elles nous le montrent sous le jour le plus favorable : il s'y révèle fils respectueux, époux tendre et sensible, père affectueux, ami dévoué et obligeant, et c'est pour le mieux faire connaître que nous avons laissé subsister dans ces lettres les détails privés qu'elles contiennent. La valeur d'un témoignage n'est-elle pas en raison directe de l'estime qu'on doit professer pour celui qui le porte?

Rentré à Grenoble, et malgré les précautions qu'il avait constamment recommandées à sa famille pour ne pas le compromettre et l'exposer inutilement, il ne tarda pas à être emprisonné. Ce fut sans doute à la suite de l'arrêté, pris le 21 avril 1793, par les citoyens Amar et Merlinot, commissaires du Gouvernement, ordonnant l'arrestation des suspects et la transformation en prison du couvent de Sainte-Marie-d'en-Haut. Thermidor le sauva.

A tous ces désordres succédèrent bientôt l'ordre un peu tyrannique et la discipline un peu militaire du Premier Empire. Charles-Joseph Bernard avait repris sa place au barreau; il était conseiller municipal de Grenoble et conseiller général de l'Isère. En 1815, il fait partie de la délégation du Collège électoral de ce département. Dans l'audience qui est accordée à la délégation, aux Tuileries, le 2 octobre 1815, le Roi s'arrête devant M. Bernard et lui adresse ces paroles, qui sont reproduites au *Moniteur* des 3 et 7 octobre : « Monsieur Bernard, je vous vois avec plaisir; je sais tout ce que vous avez fait depuis vingt-cinq ans; la postérité le consacrera; je ne l'oublierai point et j'en conserverai une éternelle reconnaissance. »

Peu de temps après, il fut nommé Procureur général près la Cour de Nîmes et le Roi, par lettres patentes du 22 février 1817, lui accorda la noblesse et le titre d'Écuyer. En 1821, il était Premier Président de la Cour de Limoges et, en 1822, sur les instances du Garde des sceaux, il accepta la Première Présidence de la Cour de Poitiers. Le Roi lui accorda à cette époque le titre de baron. Il fut encore conseiller à la Cour de cassation

Digitized by Google

et il mourut au mois de février 1832, avec le titre de Premier Président honoraire de la Cour de Grenoble.

De son mariage avec Mlle La Courbassière — qui mourut à Paris en 1829 — il eut trois enfants : Amédée, né en 1785, tué en duel le 9 février 1809; Zoé, mariée à M. Repiton (1788-1869), et Alexis, né en juillet 1794, qui fut d'abord garde du corps du roi en 1814 et 1815, et, sur les conseils de son père, quitta l'armée pour entrer dans la magistrature. Nous le voyons successivement substitut à Ussel et à Poitiers, procureur du roi à Poitiers, conseiller à la Cour de Grenoble (1825), puis à la Cour de Lyon (1853). Il mourut en 1863. De son mariage avec sa cousine germaine, Charlotte Bernard, en 1824, il n'eut qu'une fille, Pauline-Caroline de Bernard, qui entra dans une famille de magistrats en épousant M. Charles Journel, décédé en 1882, conseiller à la Cour de Lyon.

Au point de vue matériel, les lettres ne sont pas signées et — sauf celles des 20 et 26 décembre 1792 qui ont été repliées, collées avec un cachet de cire et portent au dos : « A Madame, Madame Bernard, rue Chenoise, maison Martin, Grenoble » sans aucune empreinte de cachet à l'encre grasse — elles ne portent aucune adresse.

Leur authenticité ne peut faire aucun doute : l'écriture, le papier, tout témoigne de l'époque à laquelle elles ont été écrites. Elles nous sont parvenues pliées dans un papier — qui est un extrait du rôle de la troisième Chambre de la Cour royale de Limoges en février 1821, époque à laquelle M. de Bernard était Premier Président à Limoges au dos duquel on lit d'une écriture un peu tremblée mais très reconnaissable : « Lettres que j'ai écrites à ma femme, à ma mère, de Paris, à l'époque du jugement et de la mort du Roi. » Au dos de la lettre du 20 décembre 1792, on lit : « Lettre à ma femme sur mon offre de concourir à la défense du Roi. »

Visiblement M. Charles-Joseph de Bernard a mis de côté ces lettres pour qu'elles ne soient pas égarées et sa famille a précieusement conservé ce témoignage d'une action si honorable. M. Alexis de Bernard, fils unique, a hérité directement de son père ces documents intéressants, et il les a transmis à sa fille unique, qui, elle-même, les a directement laissés à ses deux enfants, — M. Jean Journel et Mme Ennemond Morel — entre les mains desquels se trouvent actuellement les originaux des lettres qu'on va lire.

C. DE FROMONT DE BOUAILLE.

Digitized by Google

I

Paris, le 12 décembre 1792.

Mercredi matin.

Je me lève, ma très chère amie, bien fatigué de ma journée d'hier que j'ai passée à la Convention. Je m'y étais rendu lundi, à deux heures après-dîner, pour avoir une place, et je n'en suis sorti que mardi, à sept heures du soir, ce qui fait bien vingt-neuf heures à la même place ; dans la nuit du lundi au mardi, toutes les tribunes restèrent pleines jusqu'au plafond, et tu penses qu'il fut impossible de fermer les yeux, mais enfin j'ai vu un grand spectacle et j'ai passé d'une profonde tristesse à un sentiment d'admiration qui a absorbé toutes mes autres facultés.

J'assistai d'abord à de longues discussions sur l'affaire du Roi, et on fixa la manière dont il serait reçu et interrogé ; je ne parlerai pas des différentes accusations qui lui furent faites, parce que tu les trouveras imprimées ; je te dirai des détails qui m'ont frappé et que les journaux ne donneront peut-être pas. Au moment où je t'écris ceci, j'entends crier le journal du soir. Je l'achète et le lis ; je m'assure qu'il est exact, sauf les apostilles que j'y ai mises ; je t'invite et te prie de me le garder ; surtout ne le communique pas à ceux qui ne verraient pas avec plaisir la justification du malheureux Roi. N'assiste pas à leurs critiques ; d'ici cela me fait de la peine. D'ailleurs, il faut être très réservé dans de pareilles communications. Je passe à ma narration.

Le Roi est entré dans la barre à deux heures et demie du soir, mardi ; il était vêtu d'une espèce de surtout couleur de chair à grand collet ; il avait une boucle simple, les cheveux de derrière attachés et frisés au bout, peu poudrés, et la barbe nouvellement faite. Il existait depuis un quart d'heure dans l'assemblée et les tribunes un silence soutenu dont chaque moment de prolongation accroissait l'effroi. Toute l'Assemblée était couverte. Le Roi entra, se plaça debout à la barre, découvert et tenant son chapeau devant lui à deux mains. Il ne salua point, envisagea le Président, prit la tête haute et noblement placée ; il ne parut point ému ; il semblait

Digitized by Google

avoir conservé toute sa majesté pour ce moment, et il se montrait plus grand que lorsqu'il était entouré de tout l'appareil du trône.

J'étais, lorsqu'il entra, saisi et presque pénétré (?) de tristesse; son courage me ranima, le Président lui-même ne prononça les premiers mots qu'à voix très basse; il fut obligé de les répéter; il se fit alors quelques murmures dans l'assemblée, pendant lesquels le Roi se tourna à droite et à gauche avec beaucoup de vivacité et de calme pour envisager tous les membres. Il regarda même plusieurs fois la voûte à laquelle se trouvent suspendus les drapeaux des Suisses conquis par le peuple le dix août et d'autres pris sur les ennemis.

Le Président l'ayant invité à s'asseoir, il s'assit; pendant la lecture de l'acte énonciatif, il tint les yeux continuellement fixés sur le lecteur qui était en face de lui et toujours il eut la tête fort haute. Il ne laissa échapper aucun signe des sentiments qui devaient l'agiter. De temps en temps, il se passait la main sous le menton ou sur le front comme pour reculer ses cheveux.

Après la lecture, le Président lui fit les interrogats; il y répondit exactement comme le porte le journal que je t'envoie, eut toujours la voix forte, mâle et le ton noble; il s'énonça même avec assez de volubilité et de précipitation, mais tout le monde l'entendait parfaitement. Il s'est attendri et a baissé la voix lorsqu'il a dit : *Je n'avais pas de plus grand plaisir que de donner à ceux qui avaient besoin*, mais bientôt il s'est remis et a continué de répondre sur un ton très soutenu.

On lui communiqua les pièces après la lecture et les interrogats; le membre qui les lui remettait était assis au-devant de lui : en lui tournant le dos, il lui donnait les pièces sans le regarder; le Roi s'approchait chaque fois pour les prendre, les feuilletait, parcourait, et puis répondait à chacune. Pendant la communication de ces pièces, il se fit un long et grand mouvement dans la salle. On annonça dans les tribunes qu'on fondait sur la garde : le Roi ne parut point ému, il tourna indifféremment la tête à droite et à gauche et conserva toujours le plus grand sang-froid.

J'oubliais de te dire que le secrétaire qui lui remettait les pièces en annonçait l'objet et disait toujours : « Projet remis à *Louis Capet* et apostillé par le *ci-devant roi*. » Ces mots terribles frappèrent plus de cent fois ses oreilles. Il demanda deux fois un conseil. Hélas! si

Digitized by Google

mon cœur avait pu voler invisiblement près de lui, il lui aurait porté mes vœux ardents pour le défendre et, si j'avais de grands talents, j'irais les lui offrir quoiqu'il en pût arriver.

En sortant de l'Assemblée, il ne salua point ; il se rendit dans la salle des conférences où il dîna ; il repartit ensuite pour le Temple. Il fit cette marche dans une voiture de remise où se placèrent aussi des officiers municipaux ; il passa toujours au milieu d'une haie de soldats depuis le Temple jusqu'au lieu de l'Assemblée ; il y avait outre cela une forte garde à pied et à cheval autour de la voiture, six pièces de canon devant et six derrière chargées à mitraille. Les plus grandes mesures avaient été prises : de très fortes patrouilles parcouraient les rues et, dans chaque section, il y avait de nombreuses réserves d'hommes armés. Au coucher du soleil, toutes les fenêtres furent illuminées et elles l'ont été toute la nuit ; le plus grand nombre des boutiques fut fermé même pendant le jour et (si j'en crois quelques discours des marchands) plus par deuil que par précaution ; il n'est rien arrivé et la ville a été parfaitement tranquille.

En sortant de l'Assemblée, j'entrai dans un café avec M. D....., qui était aussi venu à l'Assemblée ; nous fîmes des questions sur la comparution du Roi à la barre : *A-t-il bien répondu ? S'est-il justifié?* disions-nous. On nous répondait *qu'il avait montré beaucoup de fermeté* et *qu'il avait donné de bonnes raisons.* Cela se disait tout haut ; j'étais trop fatigué et trop pressé de sommeil pour consulter plus longtemps l'opinion publique ; c'est ce que je ferai ces jours-ci et je t'apprendrai mes résultats. Ce qui est positif dans ce moment, c'est qu'il ne sera point jugé samedi, comme l'Assemblée l'avait décrété le 6 de ce mois ; on lui laissera trois ou quatre jours pour conférer avec ses conseils, et on ne prononcera sur son sort que la semaine prochaine. Moment terrible pour l'âme sensible et pour le philosophe qui verra peut-être le premier homme de l'univers sacrifié à des factions et un illustre innocent périr comme un infâme coupable !

Je te répète de ne communiquer cette lettre que très discrètement en recommandant de ne pas me citer ; fais-en part à ma mère qui lira avec attendrissement ces tristes détails. Dis-lui que je recevrai, avec grand plaisir, réponse d'elle qu'elle t'a annoncée.

Je n'achèterai pas ton rouge, ma bonne amie, parce qu'il est

Digitized by Google

acheté; c'est très mal à vous de m'indiquer ce qui vous fait plaisir : vous devez savoir que je saurai bien le deviner. J'ai écrit à Messieurs mes enfants, il faut qu'ils me fassent réponse.

Dis aux abbés que je suis bien aise de les savoir de retour sains et saufs ; à l'abbé La Courbassière que je ne puis rien d'ici pour son affaire, que la Convention ne peut pas s'en mêler. Quand je serai à Grenoble, ce qui ne tardera pas un mois, y compris le voyage, nous prendrons les moyens de lui faire rendre ses effets, il y en a d'infaillibles ; d'ici et par correspondance, je ne puis pas diriger cela.

Bien des choses de ma part à M. et Mme P..... Dis-lui de prendre mon manteau, le chapeau, les plumes et le ruban tricolore. Je veux garder la médaille qui est dans le petit tiroir de mon bureau ; tout le reste est au tribunal. Il est bien arrêté avec moi que je ne m'en servirai jamais. Je m'arrangerai du prix avec lui.

Embrasse ma sœur et fais mes amitiés à la Victoire et à Léonie. Rappelle-moi au souvenir des dames M....., D....., P....., et autres de ma connaissance à qui tu feras agréer mes hommages ainsi qu'à Mme Luc Bernard, à ta belle-sœur La Courbassière dont tu me donneras des nouvelles.

Dis à M. P..... que ses commissions sont faites. Je ne puis rien faire ici pour V....., je crois déjà te l'avoir dit, seulement je retirerai son mémoire de chez M. de L....; c'est à Grenoble que je pourrai le servir et je le ferai de tout mon cœur.

L'abbé Savoye n'est-il pas de retour et pourquoi ? Me voilà au bout du papier et si je ne t'aimais bien, j'aurais besoin de longs discours pour te le persuader, mais le fait est vrai, je te l'assure et tu me crois. Adieu, je t'embrasse.

II

Paris, 20 décembre 1792.

La dernière lettre, ma chère amie, que j'ai reçue de toi était jointe avec celle de ma mère. J'ai lu avec plaisir dans celle-ci que ma mère était très reconnaissante des consolations que tu lui avais portées, malgré le mauvais temps ; elle m'apprend que la Victoire

Digitized by Google

annonce aussi qu'elle voudrait quitter la campagne et peut-être venir chez nous.

Je crois que nous nous accorderons bien sur ce point et que ni l'un ni l'autre nous ne nous prêterons à cette versatilité ; elle ne serait sûrement pas mieux chez moi que chez ma mère, et je ne serai jamais le refuge de ceux qui n'auront pas pour elle les sentiments de gratitude qu'elle a mérités ; tu peux bien l'en assurer et faire connaître mes sentiments à ma mère, à qui j'écrirai bientôt moi-même.

Je t'ai promis que je t'instruirais de ce qu'il y aurait de plus intéressant concernant le malheureux Louis ; mais, depuis trois jours, on s'en occupe à peine ; seulement le peuple paraît moins avide de son sang, et on dit, plus hautement qu'on ne l'avait encore fait, qu'il n'a pas mérité la mort.

On lui a permis de voir ses enfants, mais le malheureux père a répondu qu'il ne pouvait pas jouir de ce plaisir, parce qu'il était obligé de donner tout son temps à sa défense. Il a à présent trois conseils et il s'en est présenté grand nombre : moi-même, je n'ai pu me défendre de lui faire offrir mes faibles services. Samedi soir, je fus chez M. Lamoignon-Malesherbes, un de ses conseils, ancien ministre ; je me fis introduire et je lui annonçai quel était l'objet de ma visite. C'est un homme de 70 ans, ayant encore beaucoup de vivacité ; il me dit en me prenant les mains : « Ce que vous faites là, Monsieur, est bien beau ; on crie dans les rues que la nation demande la tête du Roi et plus de cent personnes se sont présentées pour le défendre (il me fit voir alors un gros tas de lettres) ; des maréchaux de France même sont venus me dire qu'ils avaient encore la force de monter à cheval et qu'ils se chargeraient de faire *les commissions.* » J'observai que, quoique j'eusse suivi le barreau pendant dix ans comme avocat plaidant, et que j'eusse été deux ans commissaire du Roi à Grenoble, je ne comptais pas assez sur mes talents pour me présenter comme conseil, mais que j'accepterais toutes les fonctions qu'on voudrait me donner, même celle de secrétaire du conseil. Il loua encore vivement mon zèle et mon courage, prit mon nom et ma demeure sur une feuille de papier et en la mettant dans sa poche, me dit : « Je ne sais si vos services seront acceptés, mais l'offre servira au moins à porter quelques consolations chez le pauvre prisonnier du Temple ; je sors pour aller

Digitized by Google

le voir et je lui en ferai part. » Il me fit quelques autres questions, me demanda si je connaissais telles ou telles personnes en Dauphiné, prit des notes et me quitta.

J'ai cru pendant deux jours que je serais appelé et je me félicitais d'être utile à un accusé si malheureux; mais à présent je n'espère plus et il ne me reste plus que le sentiment consolant de m'être offert.

M..... m'accompagna chez M. de Malesherbes, mais il ne monta pas. Je pense, ma chère amie, que tu ne m'aurais pas détourné de ce dessein si j'avais pu te consulter d'avance, ni ma mère non plus, et si son exécution présentait quelques périls, ce n'était pas une raison pour y renoncer.

Il faut tenir cette démarche bien secrète, ne la confier qu'à ma mère, car, si elle se répandait à Grenoble et qu'elle vînt à être connue ici, ce serait une très mauvaise et peut-être très dangereuse recommandation. Je m'en rapporte à ton amitié et à ton attachement du soin d'éviter tout ce qui pourrait me faire courir infructueusement quelque danger.

Si tu avais bien envie de venir à Lyon voir ma malheureuse sœur, Mme M..... t'amènerait bien dans sa voiture et tu t'en retournerais avec moi, mais ne fais rien sans avoir le gracieux consentement de ma mère. Je serai bien aise pour moi de te trouver deux jours plus tôt et ce voyage ne peut pas être cher si Mme M..... te donnait un logement. M..... me l'a offert ici et doit écrire à sa femme.

Mme D..... est toujours un peu malade; cependant elle est fort près d'une guérison parfaite.

Je ne sais encore positivement quand je m'en retournerai ; je ne pourrai déterminer cela que dans sept ou huit jours.

Sais-tu ce qui pourrait faire plaisir à ma sœur Rosalie? Indique-le moi, car je connais peu les goûts et les besoins des religieuses.

Mes compliments à tous mes parents, amis et connaissances; je t'embrasse de tout mon cœur ainsi que mes petits enfants et j'ai une grande impatience d'aller vous rejoindre. Je ne puis me plaire ici, j'aime beaucoup mieux la tranquillité de mon ménage, tout mesquin qu'il est. Adieu, je t'embrasse encore et puis encore et toujours avec plus de plaisir.

Digitized by Google

III

Paris, 26 décembre 1792.

Mercredi matin.

Il y a bien longtemps, ma chère amie, que je ne t'ai pas écrit, mais je m'étais réservé pour aujourd'hui que je me proposais de passer en grande partie chez moi et il me fallait une distraction agréable.

Je suis cependant sorti deux heures grand matin pour quelques affaires; je n'ai trouvé dans les rues que canons et soldats sous les armes; les boutiques étaient presque toutes fermées, non par piété, car hier, jour bien plus solennel, la plus grande partie fut ouverte, et si je n'étais pas très familiarisé avec le calendrier, je ne me serais point aperçu que ce fût le jour de Noël.

A 9 heures, le Roi a été conduit à la Convention dans un carrosse bien fermé, au milieu de 300 gendarmes nationaux à cheval et le sabre nu à la main. Ils allaient ventre à terre et la rapidité de leur marche était, à ce que l'on dit, un effet de la crainte qu'il ne se fît un mouvement en faveur du Roi. On répand encore que les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, qui sont les plus peuplés de Paris, ont refusé aujourd'hui de marcher pour la garde du Roi, pendant qu'il serait à la Convention, en disant que si on voulait lui faire du mal, ils ne voulaient pas en être complices. Ce sont d'heureux présages pour ce malheureux prince, mais on ne peut affirmer qu'ils se réaliseront, car le parti d'Orléans est plus fort que jamais, il intrigue et manœuvre sans relâche. Son but, dit-on, est de placer sur le trône, non le duc d'Orléans, trop méprisé de Paris et des départements, mais le duc de Chartres, son fils, qui est lieutenant général dans l'armée de Dumouriez et qui a toujours montré un grand courage. Nous touchons au moment de la crise et l'éclat ne peut pas être retardé. Le Roi est toujours ferme et courageux et il sait même le vif intérêt que la majorité de Paris prend à son sort. Il sait qu'il n'a plus à craindre de périr sur un échafaud; cependant tous les crimes sont encore possibles. Dieu veuille qu'ils ne se commettent pas ! Pour te parler encore sur cet article si intéressant,

Digitized by Google

je veux te raconter la première entrevue de M. de Malesherbes avec le Roi dans sa prison. Le Roi était dans sa chambre avec les commissaires de la municipalité qui ne le quittaient jamais. M. de Malesherbes entra et en s'inclinant dit, d'une voix entrecoupée : « Si..., Si... » (comme pour dire *Sire*); puis, s'élançant dans les bras du Roi, il reprit avec beaucoup de vivacité : « *Permettez-moi de vous appeler* CITOYEN, *vous avez toujours été le meilleur sur le trône et vous le serez toujours.* »

Le Roi le pressa contre son sein et versa quelques larmes de reconnaissance. N'est-ce pas un discours aussi ingénieux que touchant, et ce vénérable vieillard pouvait-il mieux parler en abordant *son maître*, comme il l'a appelé dans sa lettre à la Convention? M. de Malesherbes a 70 ans, mais il est encore très vif, très actif et n'a rien perdu de son énergie. C'est un homme de lettres, il a fait plusieurs petits ouvrages; mais son courage et sa grandeur d'âme en se présentant pour le défenseur de Louis, lorsqu'aucune bouche n'osait s'ouvrir pour lui, lui feront dans toute l'Europe une réputation éclatante. On dit même que les femmes de la Halle sont allées lui porter une couronne de lauriers qu'il a modestement refusée.

Je n'ai plus, ma chère amie, de nouvelles intéressantes à t'apprendre; ce n'en est pas une pour toi que l'assurance d'une éternelle amitié, mais, quoique ce ne soit pas du nouveau, je me plais à te le dire et à recevoir de toi les témoignages de ta tendresse.

Embrasse Amédée et Zozo. Je suis bien content qu'Amédée fasse de petits progrès, je l'aimerai toujours de tout mon cœur quand il travaillera bien. Je voudrais aussi que Zozo connût bien ses lettres quand j'arriverai et je continuerai à l'aimer.

Je crois que nous ne serons à Grenoble que vers la fin du mois de janvier; nous avons encore besoin d'un séjour de quinzaine ici et il nous faut rester quelque temps à Lyon; je désirerais fort t'y trouver, je serais moins empressé de retourner à Grenoble; arrange cela, j'en aurai un grand plaisir.

Fais bien mes amitiés à ma sœur Rosalie et à toute ma famille; je la remercie de toute mon âme des soins qu'elle donne à mes enfants; elle ne peut mieux me témoigner son amitié qu'en les continuant.

Et ma chère tante Sophie, comment se trouve-t-elle? Assure-la bien de mon amitié, donne-lui les nouvelles que je t'envoie et dis-

Digitized by Google

lui que j'espère encore la revoir à la Tronche au moins dans le beau temps. Si tu connaissais quelque chose qui pût lui faire plaisir, je le lui porterais.

Adieu, ma très chère amie, tu recevras cette lettre le premier jour de l'an; puisque je ne puis t'embrasser, je donne un baiser à cette place, je ferme vite ma lettre pour qu'il ne s'échappe pas. J'espère que tu le reprendras.

Bonjour, bon an à toutes mes connaissances, fais-toi bien donner des bonbons et tu m'en garderas un peu. Dis à Marmion que je me suis déjà occupé de son affaire. J'ai découvert le logement de M. de M.... : je dois le voir demain et je ferai la commission dont il m'a chargé, dont je lui rendrai incessamment compte.

IV

Paris, le 27 décembre 1792.

Jeudi soir.

Si j'avais eu des choses bien intéressantes à t'apprendre, ma très chère amie, je t'aurais écrit tout de suite, mais je ne sais rien de plus que ce que je t'ai mandé hier; Paris est très calme et ce n'est qu'à l'Assemblée où l'affaire du Roi entretient la plus grande fermentation; elle est à un point indicible et elle durera jusques à un jugement quelconque qu'ils se sont engagés par décret à porter, toutes autres affaires cessantes.

Hier matin sur les deux heures, je sortis en voiture, pour aller faire quelque course avec M. D...., pendant que le Roi était à l'Assemblée; il y avait une forte haie de gardes nationales le long des boulevards, depuis la prison du Temple jusqu'au local de l'Assemblée. Cette haie s'était formée depuis que le Roi était arrivé à la Convention; nous avions besoin de traverser les boulevards, mais on ne voulut pas laisser passer la voiture, on ouvrit même notre portière en nous criant : « A bas les calotins, les aristocrates! » Ces clameurs ne firent que nous amuser et nous nous mîmes dans la boue de très bonne grâce. Peu de temps après et lorsque nous filions le long des boulevards, on annonça que le Roi arrivait et se

Digitized by Google

rendait au Temple. Je me trouvai donc témoin de cette translation. Je vis d'abord arriver un piquet de cavalerie, le sabre nu à la main; venait ensuite un piquet d'infanterie, puis après tout l'état-major de la garde nationale parisienne à cheval, ainsi que quelques officiers municipaux, puis six pièces de canon traînées par de beaux chevaux de carrosse dont les maîtres gémissaient sans doute d'être forcés de contribuer à une si cruelle expédition. Après les canons venaient deux cents gendarmes nationaux bien montés et le sabre à la main, enfin on voyait un très nombreux piquet d'infanterie au milieu duquel se trouvait le carrosse dans lequel était le malheureux Louis avec trois officiers municipaux. Le piquet serrait la voiture le plus près possible et quoique les portières fussent ouvertes, on ne pouvait qu'entrevoir le Roi à travers une forêt de fusils. La voiture allait très doucement et s'arrêtait même quelquefois; à mesure qu'elle avançait, la haie sur trois de hauteur qui garnissait les boulevards se rapprochait et ne laissait que l'intervalle absolument nécessaire pour la voiture et la troupe qui l'accompagnait, quoique les boulevards soient beaucoup plus larges que les très grands chemins. Toutes les fenêtres étaient fermées et on ne permettait pas de les tenir ouvertes; il régnait le plus grand silence et il y avait fort peu de spectateurs. Derrière la voiture du Roi était le même ordre de troupes qu'en avant, piquet de cavalerie, piquet d'infanterie, canons et piquet de gendarmerie nationale. A mesure que la voiture avançait, toute la troupe qui formait la haie se repliait, augmentait l'escorte jusqu'au Temple. Je ne puis pas te décrire cela en militaire, mais tant bien que mal je te dis ce que j'ai vu.

J'étais placé de manière à voir très distinctement le malheureux Louis; il était dans le fond de la voiture, vêtu du même habit que le jour de son interrogatoire, et avait son chapeau sur la tête, auquel tenait une cocarde nationale; il avait le visage pâle et abattu, cependant il regardait de temps en temps autour de lui et toujours avec un air de dignité. Il me parut qu'il ne parlait point à ses conducteurs; je ne puis t'exprimer la sensation que j'éprouvai en voyant le plus grand prince de la terre devenu l'être le plus misérable et le moins digne de son sort. Le peuple, cette partie même du peuple qui s'est si souvent abreuvée de sang dans la Révolution, ne veut pas verser celui du Roi, mais il est un parti auquel il est nécessaire et dans ce moment il domine dans Paris et même

Digitized by Google

à la Convention. Il y a donc beaucoup à craindre que le Roi ne périsse sur l'échafaud ou qu'on n'emploie contre lui le poison ou le fer de l'assassin. Les alarmes sont plus multipliées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient ces jours derniers. Cet infernal parti qui veut tout désorganiser, introduire l'anarchie partout, attaque aussi Rolland qui le surveille et le combat. Hier soir il a découché de son hôtel ainsi que sa femme, parce qu'il avait été prévenu qu'il devait être assassiné[1]. Qui sait où tout cela nous mènera? Je me réduis à désirer que la crise cesse vite, par quelque degré de malheurs qu'il nous faille passer pour arriver au terme.

Adieu, ma très chère amie, je te laisse livrée à de tristes réflexions. Si je recueille quelques nouvelles, je te les dirai avant de fermer ma lettre. Je t'aime ici de tout mon cœur et si je recommence à t'écrire, je t'aimerai tout autant.

J'ajouterai seulement, ma chère amie, qu'hier la section du Théâtre-Français s'est déclarée en état d'insurrection et voulait marcher sur la Convention pour la punir de ce qu'elle n'avait pas décrété la mort du Roi. L'orage grossit à tous moments, on ne voit que patrouilles à pied et à cheval dans les rues ; ne crains rien pour nous, nous serons prudents et nous aurons soin de nous mettre à l'écart.

M. C....., gantier de Grenoble, part demain matin ou le soir; je lui ai remis pour toi une paire de souliers en sabots, pour servir de courrier à mes petits cadeaux ; il s'est chargé aussi de la poupée de Zozo et d'une petite paire de souliers. J'ai été bien, mais bien fâché de ne pouvoir rien lui remettre pour le cher Amédée; tout ce que je lui destine était emballé ; annonce-lui qu'il aura des boucles d'or, une canne à épée très jolie, outre son beau et grand cheval ; s'il désire encore quelque chose, je le lui porterai; il n'a qu'à me le demander.

M. C..... arrivera vendredi matin; envoie chez lui et fais demander les papiers qui enveloppaient la poupée : ce sont des discours de Target (?) pour le Roi que je veux conserver. Écris-moi tout de suite quand tu auras reçu le tout pour m'annoncer si tout était en bon état. Adieu, ma bonne amie, je t'embrasse de tout mon cœur; je t'envoie quelques détails sur le Roi sur lesquels tu peux

1. Le fait relatif à M. Rolland est très vrai. (*Note de l'auteur.*)

Digitized by Google

compter ; ils sont très exacts, ne les communique qu'à gens de bon aloi.

Annexe à la quatrième lettre.

Louis est descendu de la prison du Temple à 9 heures et demie ; il a marqué quelques inquiétudes sur la manière dont ses conseils se transporteraient à la Convention ; il a dit qu'hier ils avaient demandé à la Commune qu'elle prît une décision à cet égard. On lui a répondu que le Conseil général avait arrêté qu'il n'y avait pas lieu à délibérer. Il s'est rendu à la voiture en faisant beaucoup d'attention au détachement des cavaliers de l'École militaire dont il ne connaît pas la formation.

Monté en voiture, il a pris part à la conversation qui a roulé principalement sur la littérature et spécialement sur quelques auteurs latins. Quelqu'un a dit qu'il n'aimait pas Sénèque, parce que son amour pour les richesses contrastait trop avec sa prétendue philosophie et qu'on ne pouvait lui pardonner d'avoir osé pallier au Sénat les crimes de Néron ; cette réflexion n'a pas paru l'affecter. En parlant de Tite-Live, le Roi a dit qu'il s'était plu à composer de longues harangues qui n'avaient sûrement jamais été prononcées que dans son cabinet et que son style était bien opposé à celui de Tacite.

Arrivé à la salle où il devait attendre avant d'être introduit, il a trouvé ses conseils avec lesquels il s'est rendu dans un coin et les a entretenus en particulier.

Bientôt il a été averti de se rendre à la Convention. De Sèze a eu la parole ; pendant son discours, le Roi est resté assis, montrant un grand calme. Le Roi s'est ensuite levé pour prononcer un petit discours : « C'est peut-être pour la dernière fois que je parais devant vous, Messieurs, leur a(-t-il) dit avec beaucoup de dignité. Je vous déclare que je n'ai jamais voulu faire répandre le sang des Français ; les reproches que l'on m'a faits à cet égard sont ceux qui m'ont été les plus sensibles. » Le Président lui a dit qu'il pouvait se retirer ; il est revenu dans la même salle où il avait attendu en arrivant.

Il s'est beaucoup occupé de M. de Sèze qui était fort échauffé. Le Roi a demandé lui-même s'il n'y avait pas moyen de le faire changer, en observant qu'il avait parlé pendant plus de deux heures.

Digitized by Google

Remonté en voiture, il a conservé le même calme et la même sérénité; en passant devant le dépôt des ci-devant gardes-françaises, il a remarqué avec étonnement la superbe maison que l'on bâtit sur cet emplacement. Il a dit en plaisantant au secrétaire-greffier qui avait son chapeau sur la tête dans sa voiture : « La dernière fois que vous êtes venu, vous aviez oublié votre chapeau; vous avez été plus soigneux aujourd'hui. » Le secrétaire-greffier n'a rien répondu.

On a parlé de l'indisposition du procureur de la Commune et à propos de cette indisposition, la conversation est tombée sur les hôpitaux de Paris; il a fait des réflexions sur les dépenses de ces maisons et a dit qu'il serait à désirer qu'il y en eût une dans chaque section pour le soulagement des malheureux.

Le maire tenait sa tabatière à la main, représentant un portrait. Le Roi lui a demandé si c'était le portrait de son épouse; un officier municipal a dit qu'elle était mieux que le portrait. Le Roi a dit en rendant la tabatière au maire qu'il était heureux d'avoir mieux que le portrait. Dans ce moment la garde a crié qu'on fermât les fenêtres : « C'est abominable », a dit le Roi; un officier municipal lui a observé que le Conseil général avait ordonné comme mesure de sûreté qu'on fermât les fenêtres et que la garde faisait exécuter l'arrêté. Le Roi a dit alors qu'il avait cru entendre : « Vive La Fayette! »

Un officier municipal saluait quelques sans-culottes qui trottaient dans la boue et applaudissait à leur zèle; le Roi lui a demandé s'ils étaient de sa section; l'officier municipal a répondu qu'ils étaient du Conseil général du 10 août. Alors le Roi a parlé de Demeurier (?), municipal tué dans la nuit des visites domiciliaires; il a dit qu'il l'avait vu au Temple et il a ajouté qu'il lui avait paru qu'il craignait les coups de fusil.

Le discours de de Sèze et celui du Roi ne sont pas encore imprimés; on a porté à Louis les épreuves du sien et il les a corrigées lui-même.

Sa fermeté et son courage ne se démentent point : il les doit autant au sentiment de son innocence qu'aux principes de la religion. Sans être fanatique, il en suit très rigoureusement les préceptes dans sa prison. Il jeûne les jours ordonnés et chaque jour dit régulièrement certains offices. Avant qu'il s'occupât de sa

Digitized by Google

défense, il employait une partie de la journée à l'éducation de son fils ; il lui enseignait le latin et la géographie qu'il sait parfaitement bien. Jamais il n'a laissé échapper la plus petite marque de colère, et lorsqu'on lui refusait un couteau qu'il avait demandé ou un dentiste qu'il avait indiqué pour le guérir d'une fluxion qu'il avait, il ne répliquait rien à ces barbares refus. Il ne pouvait parler bas à sa femme qu'il ne voyait que dans le moment des repas ; quelquefois, il s'approchait d'elle et balbutiait quelques mots qu'elle savait bien saisir ; sur-le-champ, un des officiers municipaux toujours présents se mettait entre eux deux pour écouter et lui ordonnait de parler à haute voix.

La dernière fois qu'il vit son fils, et au moment de se séparer de lui, il le porta vers son sein et le serrant dans ses bras, lui dit : « Adieu, mon fils, adieu ; embrassez pour moi votre mère et votre tante. »

Il est une infinité d'autres traits qui tous annoncent sa grande résignation et la fermeté de son âme. Heureux encore de trouver quelques consolations dans ses vertus et sa religion !

Un autre fois, je te parlerai encore de ce malheureux prince dont je voudrais m'entretenir à tous moments.

V

Paris, 23 janvier 1793.
Mercredi matin.

Ma très chère Maman,

Je vous envoie l'âme du malheureux Louis XVI. Elle est tout entière dans son testament qu'il fit la veille de sa dernière comparution à la barre, ne croyant pas alors revenir dans sa prison. Il a perdu la vie lundi, à 10 heures et demie du matin, et, jusqu'à son dernier moment, il a conservé le plus grand courage ; sur l'échafaud, il se disposait à parler au peuple, mais il a été interrompu par un roulement de tambour et saisi par les bourreaux qui en avaient reçu l'ordre et qui l'ont sur-le-champ précipité sous le fatal tranchant. Il n'a pu prononcer que ces paroles d'une voix très forte : « Je pardonne à mes ennemis ; je souhaite que ma mort fasse

Digitized by Google

le bonheur du peuple, mais je plains la France et je crains que la colère de Dieu ne s'appesantisse sur elle. » Il quitta lui-même son habit aux pieds de l'échafaud et, lorsqu'on voulut lui aider, il dit avec bonté : « Je n'ai besoin de personne » ; il refusa aussi, pour monter sur l'échafaud, toute aide et y monta d'un pas ferme et hâtif. Le bourreau voulut lui couper ses cheveux, il s'y refusa en disant que cela n'était pas nécessaire, mais sur l'échafaud le bourreau lui attacha les mains derrière le dos (et ce fut le temps que le Roi prit pour parler au peuple) et après il lui coupa les cheveux. Des Anglais les ont achetés et les ont payés chèrement. Après sa mort, son corps et sa tête furent sur-le-champ portés au cimetière de la paroisse et jetés dans une fosse de 15 pieds de profondeur où ils furent dévorés par de la chaux vive ; ainsi il ne reste plus de ce malheureux prince que le souvenir de ses vertus et de son infortune. Tous les détails de ses derniers moments sont dans toutes les bouches, ceux que je vous donne sont les plus exacts ; il en est d'autres plus affreux, s'il est possible, et que j'ai peine à écrire. J'ai vu, le soir du lundi, un homme qui courait dans les rues de Paris et qui avait les joues teintes de sang avec le même soin que les femmes mettent leur rouge un jour de parure. Sa cravate blanche en était couverte, il le faisait remarquer aux passants et je reculai d'effroi. La plupart des Marseillais [et] des fédérés trempèrent leurs sabres, leurs piques, leurs baïonnettes dans le sang de ce malheureux prince ; on dit même que le bourreau répandait ce sang par forme d'aspersion sur ceux qui environnaient l'échafaud. Je n'aurais pas cru ces horribles récits si je ne les avais entendus faire à vingt personnes dignes de foi. Elles ajoutaient qu'au moment où la hache tombait, on entendit un cri général de : « Vive la Nation ! ». Je m'interdis toute réflexion, mais mon cœur parle au vôtre.

J'oubliais de vous dire qu'il apprit son arrêt de mort avec la plus grande sérénité. Sa religion le soutint seule, et quelle leçon pour les athées ! MM. de Malesherbes, Tronchet et de Sèze entrèrent dans sa chambre, la douleur peinte dans tous leurs traits et cherchant à en retenir l'explosion. Le Roi, s'adressant à M. de Malesherbes, lui dit : « Eh bien, condamné à mort ? » — « Oui », lui dit M. de Malesherbes. Louis alors se leva précipitamment et fit à grands pas trois ou quatre tours dans sa chambre, la main sur le front et les yeux fixés vers le ciel. Alors Malesherbes ne put plus

Digitized by Google

retenir ses sanglots. Le Roi l'aborda et lui dit : « Mon ami, ne nous attendrissons pas plus longtemps et parlons tranquillement. » Il s'assit et se fit raconter tous les détails de son jugement qu'il écouta avec le même sang-froid que s'il y eût été complètement étranger.

M. de Malesherbes proposa de prévenir avec ménagement la Reine, sa fille et Mlle Élisabeth, sœur du Roi. Louis XVI lui dit : « Les ménagements ne sont pas nécessaires, vous les trouverez tout aussi préparées que moi à apprendre ma mort. » Il est d'autres circonstances encore que j'ai apprises et que je retiens avec le plus vif intérêt.

Je ne tarderai pas, ma chère Maman, à vous les raconter moi-même. Je compte partir sur la fin de la semaine et je serai certainement à Grenoble dans 15 jours à dater de celui-ci.

Agréez, ma chère Maman, l'assurance de ma plus vive affection et permettez-moi de la donner ici à ma tante Sophie.

B.

Je vous prie de communiquer le testament à M. P....; j'en mets deux exemplaires pour que vous ayez la bonté de m'en garder un et que vous le prêtiez à vos amis.

Digitized by Google

Une banlieue du Vieux Paris
Chaillot — Passy — Auteuil

Louis XV règne. A travers Paris affairé et bruyant, la Folie remue tous ses grelots. A visiter, du Marais au faubourg Saint-Honoré, la cité de joie et de fièvre, le voyageur a brûlé ses yeux sans épuiser sa curiosité. Avide du repos d'une journée, et, en bon contemporain de Jean-Jacques, amoureux de la nature, il se fait renseigner : n'y a-t-il point, à quelques pas de cette tintamarresque Babylone, un coin de verdure et de paisibles retraites?

Il aura satisfaction. Qu'il franchisse, à l'extrémité des Tuileries, la porte de la Conférence, puis s'engage sans hésiter dans les chemins, mauvais en vérité, qui conduisent de là au sommet, où, quelques soixante ans plus tard, s'élèvera l'arc de triomphe de l'Étoile; que, de l'Étoile qui, simple carrefour de verdure, étale à travers les bocages ses huit branches inégales, il se dirige, par un des chemins qui serpentent à la crête, vers le moulin de Chaillot; il veillera à éviter les carrières en pleine exploitation qui, çà et là, éventrent ces collines, carrières de Chaillot et de Passy, d'où les architectes de la grande ville tirent leurs moellons et leur chaux ; que, par contre, il n'hésite pas à jeter un regard de gratitude aux dix ou douze moulins à vent qui, concurremment avec les moulins de Montmartre, font de la farine à grand bruit d'ailes aux Parisiens trop souvent affamés. Mais que, surtout, cet amant de la nature regarde sans cesse, entre les grands arbres qui couvrent le sommet, le spectacle qui s'offre à lui; sa vue, fatiguée par les éblouissantes séductions du Palais-Royal, se va reposer délicieusement sur un océan de verdure.

S'il regarde vers le nord, ce sont les grands arbres qui ceignent l'Étoile et, à sa gauche, l'immense parc de la Faisanderie de la Muette confondant ses frondaisons séculaires avec celles de l'épais bois de Boulogne. Au levant, ses regards découvrent au delà des pentes déjà trop bâties de la petite ville de Chaillot, au delà des parcs qui

Digitized by Google

entourent le célèbre couvent des Bonshommes et l'illustre monastère de la Visitation [1], au delà de la rivière encaissée dans ses berges fleuries et de la pittoresque île Maquerelle [2] aux saules chevelus et aux roseaux touffus, les potagers du Gros-Caillou, servant de premier plan aux jardins des Invalides, et, à perte de vue, la plaine de Grenelle faisant au parc de son château un fond sans bornes de prés au ton clair.

Mais c'est vers le sud-ouest que, tournant le dos aux tours de Notre-Dame et aux toits du Louvre, le voyageur arrête complaisamment sa vue. A ses pieds dévale la petite ville d'eaux de Passy, maisons noires séparées par d'étroites ruelles aux pentes insensées, mais châteaux aussi aux parcs princiers, hôtels aux jardins fleuris, domaines immenses où, sur des gazons tendres, paissent des brebis, « labyrinthes » de feuillage, bosquets ombreux, ruisseaux aux cascades bruissantes et, couvrant les pentes méridionales, des vignes où les bataillons de ceps montent, en lignes serrées, à l'assaut de la colline.

Plus au sud encore, la vue se resserre entre le bois de Boulogne et la Rivière, la pente fléchit, va mourir, en un fond sombre où, presque au niveau de la Seine, le village d'Auteuil montre ses ruelles irrégulières et ses sentes rustiques. Là encore des vignes, des prés, des pâturages fleuris de pâquerettes sauvages, là encore, ceignant le petit bourg, parcs délicieux, « folies » de princes et de courtisans, « cavernes » de feuillage où se nouent de galantes intrigues, « cabinets » de lilas et profondes avenues de marronniers et de chênes.

Si, grâce à tant de « folies » hospitalières, grâce au voisinage de Saint-Cloud et de Versailles, la chaussée qui longe la Rivière est parfois sillonnée de carrosses, soulevant, entre le parc des Révérends et puissants Pères Génovéfains et la Seine, des nuages de poussière, quel délicieux régal, par contre, pour les yeux, que le bois de Boulogne, débris encore grandiose de la forêt gauloise, et quelle douce vue que celle du fleuve coulant des eaux tranquilles entre les rives fleuries, sans autre mouvement que l'allée et venue de la paisible galiote débarquant dans les roseaux de Passy et d'Auteuil, toutes les trois ou quatre heures, les Parisiens en mal de verdure.

1. Pentes du Trocadéro actuellement.
2. Actuellement, l'île des Cygnes, entre Passy et Grenelle.

Digitized by Google

On se sent à cent lieues du Palais-Royal, coupable et bruyant asile des passions et des vices. Le lecteur de Rousseau repaît sa vue de tant de douceurs champêtres et adore la nature dans les vignes, les prés, les bergeries, les moulins, les bosquets, les ruisselets et les berges de Passy aux eaux bienfaisantes et d'Auteuil au vin généreux.

*
* *

Nous ne pouvons, hélas! l'imiter. La nature a été expropriée. Haussmann et ses élèves — mais Haussmann, ici, ne s'appelle-t-il pas Destin? — ont passé par là. Les avenues de l'Étoile sont soigneusement parquetées de bois. Les hautes maisons parisiennes, bordant de belles rues alignées au cordeau, ont partout remplacé parcs et bergeries. Les « sentes » d'Auteuil ont disparu, dépecés ont été les parcs et bus par l'absorbant égout, monstre avide aux tentacules puissantes, les ruisselets aux eaux claires. Les derniers hôtels à jardins de Passy et d'Auteuil s'écroulent sous des yeux que nous nous efforçons de croire attristés, sacrifiés à la monstrueuse « maison de rapport ». Là où il y avait des ceps, on trouve des numéros émaillés ; et de l'Étoile jadis sauvage, aux terrains, naguère encore vierges, du Point-du-Jour, les charmantes villes de Chaillot, Passy et Auteuil, prisonnières de Paris, portent un numéro : elles s'appellent le XVIe. Poètes, émigrez vers d'autres rives.

Nous ne pouvons donc désormais partager l'attendrissement du contemporain de Louis XV devant la beauté naturelle de cette jolie banlieue, mais nous pouvons le suivre et le comprendre grâce à un excellent livre qui constitue à la fois un bien bon exemple et un bien grand service. L'historien du XVIe arrondissement n'encourt qu'un reproche, c'est d'en avoir trop dit, mais il en rejettera la faute sur ses confrères de la brillante société d'Auteuil-Passy, qui, véritables collaborateurs du consciencieux auteur, lui en ont trop fourni[1]. Contentons-nous de glaner derrière ces laborieux chercheurs et de faire sans scrupules notre profit de leur bien[2].

1. A. Doniol, ancien conseiller d'État, président de la Société historique d'Auteuil-Passy, *Histoire du XVIe arrondissement de Paris*, Paris, Hachette, 1902.

2. Avec une extrême modestie, M. Doniol a saisi toutes les occasions de mettre en lumière les travaux de ceux de ses confrères de la Société d'Auteuil-Passy qui l'ont

Digitized by Google

On était assurément loin d'Haussmann et d'Alphand, quand, à l'ouest du Paris actuel, de la plaine Saint-Denis à Vaugirard et au delà, s'étendait la profonde et mystérieuse forêt, dite, au moyen âge, forêt de Rouvray, mais qui, sans nom à l'époque de César, voyait se grouper autour des pierres sacrées — l'une d'elles s'élevait probablement au croisement actuel de la rue de la Fontaine et de la rue Ribera — les mystiques pèlerinages convoqués sous ces voûtes sombres par les prêtres cueilleurs de gui. En l'an 52 avant notre ère, ces pierres sacrées frémirent sur leur base. Le héros Camulogène essuyait une sanglante défaite dans la plaine où plus tard se bâtit Grenelle, d'où Labienus vainqueur regagnait la rive droite, promenant à travers le futur Auteuil de sanglants trophées. Camulogène, dit-on à Auteuil, réclame sa statue. Souhaitons que M. Anatole France, qui est un des illustres fondateurs de la Société d'Auteuil-Passy, soit appelé à célébrer ce héros au pied de sa statue, inspiré par l'ombre d'Eporedorix, sosie du secrétaire général Lacarelle [1].

Qui connaît Nigeon, humble lieu que léguait, en 623, l'évêque du Mans à celui de Paris? Ces masures furent le berceau du XVIe arrondissement : ses habitants descendirent de la colline où Nigeon végétait ; ils fondèrent Passy, puis Auteuil, puis Chaillot, que mentionne une bulle du pape Urbain II dès 1097, village placé sous la dépendance du prieur de Saint-Martin-des-Champs.

Nous ne saurions en effet celer à M. Homais que la suprématie du pouvoir ecclésiastique s'exerçait d'une façon véritablement scan-

précédé et aidé dans ses recherches. Pour notre fortune, il a mieux fait. Il a, en 268 pages, réimprimé les cent vingt-deux articles du Bulletin de la Société dont il s'est si intelligemment servi. Ces articles dus à MM. Tabariès de Grandsaignes, Antoine Guillois, Léopold Mar, E. Wahl, F. de l'Église, Émile Potin, Ch. Chandebois, de Forges de Montagnac, à Eugène Manuel, récemment encore président de la Société, et à M. Doniol lui-même, nous ont fourni sur tout ce passé du XVIe arrondissement des détails extrêmement pittoresques, que l'abondance des matières qu'il entendait traiter, a empêché M. Doniol d'utiliser et qu'il a voulu néanmoins, par cette heureuse idée d'une réimpression, mettre à la portée de tous les lecteurs. Le beau livre de M. Antoine Guillois sur le Salon de Mme Helvetius nous a été également d'un grand secours ainsi que le Journal des Goncourt, sans parler d'autres ouvrages dont la liste surchargerait inutilement cette très modeste étude.

Le livre de M. Doniol contient enfin quantité de gravures, portraits, vues photographiques, et surtout des plans et des cartes qui sont d'une aide singulière pour le travailleur et d'un grand intérêt pour tous les lecteurs. Des tables et un index excellent achèvent de faire de ce livre un instrument de travail très complet en même temps qu'un bien intéressant ouvrage.

1. A. France, *L'Anneau d'Améthyste*.

Digitized by Google

daleuse dans cet ancien domaine des Druides : Saint-Martin avait Chaillot et voilà qu'en 1110, Sainte-Geneviève reçut Auteuil. Les moines de la célèbre abbaye y furent non seulement propriétaires d'un magnifique domaine qui s'étendait derrière l'église d'Auteuil actuelle, mais hauts et puissants seigneurs de toute la localité, ayant droit de censive et de haute, basse et moyenne justice. Le symbole et l'instrument de tant de justices s'élevait à l'endroit exact où s'est édifiée la porte de Saint-Cloud : les corbeaux tourbillonnaient parfois sinistrement autour des Fourches patibulaires d'Auteuil où les malandrins pendus haut et court se balançaient au gré du vent. Les honnêtes gens de l'octroi qui veillent à la barrière de Saint-Cloud peuvent à leurs moments perdus évoquer ce gracieux souvenir. Puisse leur autorité s'en sentir fortifiée !

Les abbés venaient volontiers passer l'été dans leur superbe domaine d'Auteuil. Ils durent parfois s'en dispenser, car, aux portes de la capitale, le pauvre bourg était sans cesse exposé aux contrecoups des guerres meurtrières. On vit Charles le Mauvais et les Grandes Compagnies, le Knolles, anglais maudit et ses bandes, les Jacques la torche à la main. Des tours de Notre-Dame les habitants, réfugiés à Paris, voyaient flamber leurs masures plus souvent que de raison. Courageusement, l'ennemi parti, ces braves gens retournaient à leurs champs, continuaient le dur défrichement, la conquête sur la vieille forêt gauloise du sillon nourricier. Ils étaient laborieux, durs et misérables; ils étaient religieux, se consolant par la foi en le paradis des malheurs d'ici-bas, dureté des temps et de la terre; ils demandaient, en des processions fréquentes, grâce au ciel qui ne les gâtait pas, et, pour obtenir la destruction des insectes nuisibles, ils se rendaient en chantant à la croix de fer qui, sur un mamelon [1], remplaçait l'ancienne pierre sacrée des Druides, mamelon doublement sacré qui voit s'élever à sa cime des demeures à sept étages. Misérables qui peut-être étaient heureux : ils croyaient en la vie future et faisaient d'assez bon vin pour le présent.

*
* *

On ne sait pourquoi l'histoire de Passy laisse une impression plus riante. Là point de frocs : les seigneurs y étaient laïques et

1. Au coin de la rue Mozart et de la rue Ribera.

Digitized by Google

on ne leur connaissait point de Fourches. Ils habitaient un château entouré d'un parc de huit hectares qui descendait de la hauteur où s'est faite la rue de Passy jusqu'aux roseaux de la Rivière. C'étaient, semble-t-il, de petits seigneurs, bourgeois anoblis et, après le xve siècle, des robins, magistrats, avocats, des financiers aussi, fastueux, comme les nouveaux riches, parfois ridicules. La seigneurie de Chaillot s'enorgueillissant d'avoir eu Commines comme chef, celle de Passy ne connut à sa tête qu'un homme illustre, le financier Samuel Bernard : Bernard de Rieux était reçu au seuil de l'église par le curé de Passy avec le goupillon.

Un autre seigneur, il est vrai, le dernier, défraya la chronique : c'était ce marquis de La Pouplinière qui fit la joie de Paris non pas tant par les fêtes somptueuses que cet ancien fermier général donnait en son château de Passy que par des malheurs conjugaux dont, à son honneur, il prit mal son parti. Certaine plaque de cheminée, pour laquelle Marmontel concevait une légitime admiration, tournait au gré de l'artificieux duc de Richelieu entre sa propre demeure et celle du fermier général. Cette plaque qui, depuis et récemment encore, a inspiré plus d'un vaudevilliste, dérouta longtemps l'inquiète surveillance du seigneur de Passy : il n'en surprit le maniement qu'en 1748, la plaque étant déjà à ce point célèbre que les habitants de Passy, bons Gaulois, descendants de Camulogène, tenaient La Pouplinière pour favorisé « de ne point payer, lorsqu'il rentrait de Passy à Paris, le droit qui frappait les bêtes à cornes». Aussi bien ce gros seigneur était bienfaisant autant qu'homme au monde, dotant tous les ans six rosières et les mariant en l'église de Passy — sans doute afin d'expier devant le ciel les péchés de sa femme contre le saint mariage. Puissent ces rosières avoir toujours ignoré par la suite les ressources d'une plaque de cheminée artistement aménagée !

Cette petite ville de Passy avait pris, bien avant les fêtes données par cet infortuné seigneur, un aspect mondain et riant dû au nombre de « ses folies », à la magnificence de quatre ou cinq de ses châteaux et à la découverte d'eaux minérales. Passy, jaloux du vin d'Auteuil, se piqua de produire de l'eau et guérit par persuasion, disaient les mauvaises langues, les clients que M. Purgon voulait saigner, purger et clystériser. Il y eut un établissement réellement fréquenté : notre époque y eût fondé l'obligatoire casino, mais

Digitized by Google

qu'était-il besoin de casino puisqu'à la même époque on créait, dans un charmant parc, ce bal public, vite devenu la plus brillante réunion du public parisien, « à l'instar du bal de lord Ranelagh à Londres », dont le nom resta au bal dit du Ranelagh, puis au jardin qui, veuf de son bal, n'offre plus qu'à des centaines d'enfants l'ombre de ses allées et de plus innocentes distractions.

Mais plus que les Eaux, plus que le bal du Ranelagh, les châteaux et villas de Passy, tous entre les mains de propriétaires fastueux, attiraient sur la petite ville l'attention de Paris. Sans revenir sur les réceptions de La Pouplinière où tout Paris s'ébattait, le château de la Muette, passé des Valois aux Bourbons, vit des fêtes qui en firent certains jours un petit Versailles. La Pompadour y établit souvent sa résidence, et ces lieux, parfumés de son souvenir, inspiraient Louis XV qui, sur sa fin, y revenait drapé dans un *incognito* que justifiaient assez les occupations qui l'y attiraient. De tels souvenirs n'empêchèrent par Marie-Antoinette de passer à la Muette les nuits qui précédèrent son mariage et son avènement.

C'étaient là d'officielles résidences : Louis XV était roi de France et La Pouplinière roi de Passy ; d'autres hôtels, ceux-là privés, étaient célèbres : on s'y amusait éperdument, jeux, danses, soupers... et le reste. Je ne saurais les citer tous après notre auteur, si tenté que je sois de redire après lui la merveilleuse histoire de la demoiselle de Romans, et comment, remarquée par l'incorrigible Louis XV, en 1761, de la portière de son carrosse, elle fut amenée au monarque par sa mère, une Mme Cardinal de haute volée, et installée incontinent, à portée de la Muette, dans l'hôtel de la Folie qu'on voyait s'élever, il y a douze ans encore, entre la rue de Passy et la rue Gavarni. Consolons-nous : des bons rapports de la Muette et de la Folie naquit un abbé : l'abbé de Bourbon. Que de fêtes justifièrent cette audacieuse et provoquante dénomination : la Folie ! La demeure devait un jour échoir à Jules Janin qui l'ouvrit à Arsène Houssaye au lendemain de ses noces. C'est aussi à Passy, dans un aimable hôtel, que le duc de Lauzun, don Juan sexagénaire, avait mené en 1688 sa jeune femme de quatorze ans. Dans ces ravissants coins où le luxe inouï des habitations s'égayait de la grâce exquise des parterres, on aimait à cacher ou à étaler ses amours — les plus légitimes et les moins. De Lauzun à Talleyrand, tout le XVIIIe siècle défila de cette façon à Passy, le XVIIIe pétil-

Digitized by Google

lant et parfumé, satiné et poudrerizé, et derrière lui le spirituel écrivain qui devait se faire l'historien des dames à paniers, à poudre et à mouches, le charmant Arsène Houssaye.

Coupée, cernée par vingt domaines aux superbes portiques, la ville cependant restait noire, mal éclairée le soir, bossuée, toute en pentes, les rues à ce point raides que, les jours d'orages, les ruisseaux s'y faisaient cascades, la vraie ville de l'époque, aux recoins ténébreux, aux lanternes pendues çà et là à leurs cordes noircies, culs-de-sac, ruelles inégales débouchant parfois dans une vigne d'où l'on apercevait au loin les lumières de Paris, sentiers herbus longeant la clôture d'un parc où se donnait la musique de Rameau et où s'échangeaient de vains serments et de tendres baisers.

*
* *

Chaillot montrait une face plus austère. Coupé par la nouvelle muraille, il n'était resté qu'à moitié en dehors de Paris et sa partie extérieure ne présentait de remarquables que deux superbes couvents et une célèbre manufacture, la Savonnerie. Sévère ensemble.

C'était Anne de Bretagne qui dans son domaine de Nigeon avait installé à la fin du XVe siècle les religieux Minimes, disciples de François de Paule. Le saint, traité de « bonhomme » par Louis XI, légua à son ordre ce familier qualificatif et, bonshommes, les Minimes simples, pauvres, plaisants et populaires, resteront les Bonshommes. Leur couvent s'élevait là où s'érigent depuis trois ans les tourelles des hôtels de Passy, mais le domaine était fort étendu. La Fontaine se rendant à Auteuil voyageait avec les bons frères ramenant de Paris leurs besaces pleines et les entreprenait volontiers sur l'immortalité de l'âme cependant que filait la galiote au cours de l'eau.

A côté des Bonshommes, de nobles dames. L'ancien château seigneural de Chaillot est devenu l'un des plus célèbres monastères de France : la Visitation. Relevons ces murs, démolis sous Napoléon ; parcourons ces couloirs longs et gris : voici les cellules où se retira deux fois Mlle de la Vallière, bientôt sœur Louise de la Miséricorde, où finirent ces nobles dames, Marie Mancini, qui un jour avait rêvé du trône, Mme de Motteville, grande meneuse d'opinion publique, et l'ancienne reine d'Angleterre, Marie d'Este ; voici la chapelle qui

Digitized by Google

retentit encore de la puissante voix de Bossuet prononçant l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre ; voici la tombe où s'engloutirent tant de vanités et d'ambitions trompées, tant de grandeurs déchues.

De la sorte, tandis qu'à Passy s'évoquent de joyeux fantômes au son des violons, c'est, à Chaillot, l'ombre solennelle du grand siècle qui se lève : les humbles frocards débarquant, la besace sur l'épaule, de la galiote où l'on apercevrait Racine, Molière et la Fontaine, et les grandes dames qui, sous le voile noir, se repentent et prient.

Et comme si, jusqu'au bout, il fallait que cette colline, où s'élève présentement le fantastique Trocadéro, fît naître de philosophiques réflexions, ce monastère qui avait vu pleurer la charmante maîtresse de Louis XIV ne fut définitivement abattu que dans le dessein de faire la place nette au colossal palais que Napoléon, alors au comble de l'orgueil, entendait élever au centre de merveilleux jardins à son fils le roi de Rome[1]. Pauvre aiglon que ses ailes ne porteront jamais, même jusqu'à ce modeste sommet où son père l'a voulu si somptueusement loger et où Bossuet avait un jour parlé des vanités de la vie et du pouvoir!

On s'amuse à Passy, on se recueille à Chaillot. Voici longtemps qu'à Auteuil on cause si spirituellement et si savamment que c'est merveille.

Auteuil, c'est l'Athènes du futur XVIe arrondissement. Dans tous les temps on y conversa d'art et de lettres, parfois de politique, toujours de philosophie, du jardin de Boileau au grenier des Goncourt.

Au XVIIIe siècle, nous ne sommes plus au temps où les corps des larrons se balançaient aux fourches d'Auteuil. Le village a grandi : cinq cents âmes à la fin du XVIIe, une capitale ! Les abbés de Sainte-Geneviève se sont bien radoucis : ces fastueux ecclésiastiques se voient encore l'été dans le domaine qui enveloppe tout l'est d'Auteuil d'un vert manteau. On continue à y récolter de bon vin et l'on y prie le Dieu de Jansénius et de l'abbé de Saint-Cyran.

La ceinture de feuillage se continue au sud : des propriétés privées aux larges parcs s'étendent jusqu'aux prés du Point-du-Jour : bois et pelouses encore à l'ouest, magnifiques et solennels, jardins

1. Cf. dans Frédéric Masson. *Napoléon et son fils*, p. 210-213, la description du fabuleux ensemble de palais qui devait couvrir la colline de Chaillot, de l'Arc de Triomphe à la Seine. Le grandiose y atteint presque à la folie.

Digitized by Google

de l'hôtel Ternaux, jardins du futur hôtel Helvetius, parterres, vignes, prés, pâturages entourant le château du Coq, — asile des mystérieuses amours de l'infatigable Louis XV, — avenues ombreuses, immenses tapis de gazon, rustiques retraites, arbres séculaires du domaine des Boufflers qui remonte vers le nord-est, et, au nord, des vignes encore sur la pente que descend actuellement la rue Mozart et que couvre le quartier environnant; de cette pente coulent des ruisselets qui, trop souvent, changent en cloaques les rues du village. De ce côté, vignes, prés et arbres fruitiers étendent entre Auteuil et les parcs de Passy un tapis verdoyant et rustique.

Des « sentes » y serpentent, dont les noms fleurent la bonne nature : sente des Vignes (rue Pierre-Guérin), dont les derniers ceps n'ont disparu que vers 1870, sente des Pâtures, sente des Fontis (Fondrières), sente du Four, de la petite Fontaine, chemin des Tombereaux. Des chevaux pâturent au « Pré aux chevaux », non loin de l'église; des bestiaux destinés au dévorant Paris paissent un peu plus loin ; des chèvres gambadent le long des talus et des haies; on vendange sur les pentes, on fauche dans la plaine. Cependant un des ruisseaux est tellement abondant qu'il envahit sans cesse la voie qui, de ce fait, est rue de la Fontaine, à ce point qu'en 1766 le prévôt ordonne aux propriétaires de canaliser le petit cours d'eau.

Dans ce cadre rustique, le petit bourg a tout l'aspect d'un de nos plus modestes villages : une Grand'Rue (rue d'Auteuil actuelle), partant de l'église qui, bâtie en 1319, gardera jusqu'à la fin du dernier siècle son style vieillot, et, aboutissant à cette rue, deux ou trois ruelles dont un tout petit recoin de la rue des Perchamps nous livre encore sans doute la misérable image. De rares maisons bourgeoises bordent la Grand'Rue : entre ces demeures modestes, des masures étroites et parfois les portes cochères donnant accès aux vastes cours qu'enveloppent les ailes des hôtels nobles.

*
* *

Ce petit village est cependant illustre : le nom d'Auteuil revient souvent pendant trois siècles dans les conversations des Parisiens cultivés. C'est qu'à l'ombre de ces arbres se sont toujours groupées des sociétés d'élite. On y philosophe, on y cause, on y fait assaut

Digitized by Google

d'épigrammes et de jolis vers, on y voit maintes figures de pédants et maints minois de jolies femmes dont la robe, en se retroussant, laisserait voir un coin de bas bleu.

Au XVIIe siècle, d'illustres voisins promènent d'une propriété à l'autre de savants devis : voici au sud la maison de Boileau dont le souvenir suffirait à illustrer Auteuil ; c'est rue des Garennes (la rue Boileau) que le satirique vient faire de long séjours, qu'il y surveille son jardinier Antoine, qu'il y reçoit une société choisie, Racine, les Dacier, Chapelle, La Bruyère, Bourdaloue, l'éclairé et disert abbé Loyseau, curé d'Auteuil et aumônier du roi, qu'il y convie Bossuet, qu'il y promène parfois aussi des Mécènes : d'Aguesseau, le duc de Bourbon, Lamoignon, Conti, Pontchartrain, princes, magistrats, hommes d'État en rupture de Versailles. C'est de là qu'il part pour aller battre, avec les enfants de Racine, les sentes d'Auteuil et le bois de Boulogne. C'est là que s'organise tout un cercle janséniste dont la maison toute proche du chancelier d'Aguesseau devient vite le centre, mais qui a des intelligences dans la maison des Gènovéfains et au presbytère de l'abbé Loyseau.

Cet abbé Loyseau, homme à l'esprit large, subit l'influence de ses illustres paroissiens : n'a-t-il pas eu, à Auteuil, à administrer la Champmeslé et à plaider près de Louis XIV l'autorisation de déposer Molière en terre chrétienne?

Car Molière aussi et Racine ont eu chacun leur maison à Auteuil, non loin de la Seine, si l'on en croit la légendaire anecdote que l'on conte aux écoliers : La Bruyère, Racine, La Fontaine, Patru, Boileau se voulant, dans un accès d'ivresse larmoyante, aller jeter dans la rivière et arrêtés au bord de l'eau par les supplications de Molière qu'ils entendaient entraîner. Frémissons de crainte rétrospective, si l'anecdote est authentique et le fait antérieur aux *Caractères*, à *Britannicus*, aux *Fables*, à l'*Art poétique* et au *Misanthrope* ; et vous, candidats au baccalauréat, frémissez de regret : les rives d'Auteuil et peut-être son vin faillirent alléger en un instant votre programme encombré.

C'est ainsi que ces rives ressuscitent à leur tour le souvenir du grand siècle, mais avec un caractère bien particulier : les lettres en goguette et les « perruques » à la campagne.

Et voilà que s'évoque tout près de là le siècle des philosophes. Un peu plus à l'ouest, s'élève le magnifique hôtel qu'habita, dans la

Digitized by Google

seconde moitié du XVIIIe siècle, Anne-Catherine Helvetius et où elle créa ce salon de lettres unique, connu sous le nom de Société d'Auteuil. Qui ne rencontre-t-on pas dans ces salons aux meubles harmonieux, sous ces portiques et dans ces allées : Condorcet, Cabanis, Ginguené, Chamfort, Franklin, Volney, Daunou, les deux Chénier, le poète Roucher, Andrieux, Diderot, Turgot, d'Holbach, Destutt de Tracy ; c'est là que pendant quarante ans on badina le plus agréablement du monde sur les plus graves objets, qu'on jongla avec les idées et les principes, qu'on fit des vers, des discours et de la philosophie. Pendant la tourmente on se terra. Après l'orage on se reconstitua, la Société étant civique et « Notre-Dame d'Auteuil » (Mme Helvetius pour ses adorateurs) aussi laïque qu'il était désirable. A peine déiste, presque athée, la petite Société s'était acheminée, sans s'en douter, des lettres vers la politique par la philosophie. 93 y fit des martyrs et Brumaire des sénateurs. La Société d'Auteuil, qui avait collaboré à l'Encyclopédie et acclamé 89, travailla au coup d'État, puis, le coup fait, ayant déplu au maître comme foyer d'*idéologie*, s'enferma dans une opposition dont, à dire vrai, les éclats, durant quinze ans, ne dépassèrent guère les limites d'Auteuil. On conspira sourdement, non seulement chez Mme Helvetius, mais chez son voisin le sénateur de Tracy à l'hôtel Ternaux, mais chez Talleyrand, à la Tuilerie. A la veille de Marengo on dénonçait au premier Consul le « complot d'Auteuil » ; la police de Fouché dut toujours y avoir un œil ; et, en 1814, c'est la petite Société d'Auteuil qui, au Sénat, fit voter la déchéance de l'homme que ces idéologues avaient élevé sur le pavois philosophique.

Et voici que, cinquante après, sous les derniers ombrages du domaine des Boufflers, échappés au vandalisme, dans la villa Montmorency, on devait voir se former la troisième Société d'Auteuil, ce « grenier » célèbre, où les de Goncourt attirèrent, cinquante ans durant, les lettrés et les artistes. A quelques pas de la rue des Garennes, où l'on vit Boileau réunir les La Bruyère et les Racine, plus près encore du salon où Mme Helvetius régala d'esprit les Diderot, les Chénier et les Chamfort, on verra discuter sous le toit des Goncourt, les Daudet, les Zola, les Maupassant, les Huysmans.

Ainsi, durant trois siècles, on philosopha, on causa, on écrivit à Auteuil : sous les voûtes fraîches des frondaisons inentamées, des groupes toujours se formèrent, dont chaque membre disait un long

Digitized by Google

passé de gloire littéraire. Pendant que dans les sentes cheminaient, en chantant de rustiques refrains au retour du travail de la terre, vignerons et faucheurs, de grands esprits, à deux pas de là, cultivaient sous toutes les formes les lettres françaises et dans la belle nature rendaient à l'idéal le culte perpétuel qui lui est dû.

*
* *

Il serait loisible, avec le considérable ouvrage de M. Doniol et les articles qui y sont joints, de prolonger cette étude.

Mais déjà les trois bourgs qui ont jadis étendu à l'ouest de Paris un verdoyant manteau me paraissent manifester suffisamment ici leur personnalité particulière.

Des moulins de Chaillot où s'arrêtait tout à l'heure le visiteur, ce ne sont plus seulement les trois petites villes aux rues mal dessinées que nous apercevons dans leurs massifs de verdure : ce ne sont plus seulement les parcs aux arbres vénérables, les jardins aux pelouses claires, les prés d'émeraude, les vignes aux grappes mûres, les troupeaux à la pâture, les sentes fleuries d'Auteuil, les pampres de Passy, les carrières de Chaillot, les berges à roseaux de la Rivière.

De chacun de ces villages se dégage un esprit. Solennels et recueillis, les monuments de Chaillot, encore retentissants des pleurs de la Vallière, de la voix de Bossuet ou des chants des Minimes, respirent la piété et commandent la méditation, tandis qu'au pied de ces monastères, la Savonnerie appelle au travail d'art, discret, consciencieux et superbe. On chante matines à Chaillot et l'on y file la laine.

A Passy ce sont d'étranges matines : à l'heure où, derrière la grande ville proche, le soleil se lève, dans les hôtels, châteaux, folies, résonnent encore les fanfares, s'échangent les galants propos, se consomment les liaisons au milieu des danses et s'achèvent les orgies.

Et cependant, à Auteuil, l'Académie disserte de l'existence de l'âme, de la supériorité des Anciens sur les Modernes, des opinions de M. Despréaux ou de M. de Voltaire.

Si bien que la garde qui veille à la barrière de la Conférence pourrait sans doute, à la mine des illustres passants, dire à bon

Digitized by Google

escient s'ils se dirigent vers le parloir de la Visitation de Chaillot, les joyeux salons de La Pouplinière à Passy ou les bosquets académiques du village d'Auteuil.

Tout ce passé, diversement enluminé, d'un arrondissement de Paris, ne méritait-il pas d'être évoqué, et le promeneur qui, à la recherche de rares coins de verdure, bat le pavé « du XVIe », ne le fera-t-il pas désormais de la plus agréable façon en ressuscitant les charmants paysages abolis et les illustres figures évanouies?

Louis MADELIN.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Alfred Lemaitre. — **Briouze à travers les âges. Étude spéciale de la condition des cultivateurs et paysans Briouzains sous le régime féodal.** Paris, A. Pédone, 1903, in-8 de 428 p.

Décidément, les petites patries trouvent de plus en plus leurs chroniqueurs : à une indifférence qui fut longue, à un « déracinement » que certains esprits et non des moins illustres entrevirent jadis comme le but suprême, se substitue aujourd'hui un amour fervent du coin natal qui ne peut être que fécond pour les études historiques. Car cet amour, voulant prendre conscience de sa raison d'être, remonte dans le passé, s'efforce de reconstituer l'existence des aïeux, la vie des gens et des choses d'autrefois, et n'aurait garde, ses racines, pour ainsi parler, une fois retrouvées, de ne pas devenir apôtre. De là bien des petits livres précieux pour la synthèse historique et un mouvement dont on a déjà, ici, à maintes reprises, signalé la vigueur.

Le livre de M. A. L. sera sûrement un des meilleurs qu'aura suscités le souci nouveau, et il le sera par son caractère à la fois étroit et large, spécial et général.

Aux Briouzains il plaira de retrouver là, liés, éclaircis et condensés, les menus faits de la vie locale passée ou présente, la géographie exacte et l'histoire de la terre qui les porte et qu'ils foulent chaque jour, la monographie du sol nourricier, de sa faune et de sa flore, comme aussi d'y rencontrer des conseils d'agriculteur expérimenté et même d'hygiéniste philanthrope. Ce sera pour eux un agréable voyage en leur pays de naissance, qu'ils aimeront mieux, mieux le connaissant.

Les autres, qui ne sont pas de la commune ou du pays d'alentour, sauront gré à M. A. L. de leur avoir fourni l'occasion d'étudier ou de vérifier sur un domaine précis et à tous égards limité (ce qui est toujours précieux) des événements qui furent généraux. Sans doute, puisque la féodalité a été en quelque sorte une manière d'être, un « habitus » de la France à un moment donné, il y a des ressemblances dans les plis qu'elle imposa aux individus et aux institutions. Mais il y eut aussi des différences et le régime féodal normand ne fut pas, on le sait, des moins

Digitized by Google

particuliers. M. A. L. a fait les distinctions nécessaires et utiles, s'appuyant toujours, ce qui est à son éloge, sur la savante étude de M. Baudrillart concernant les populations agricoles de Normandie, — ouvrage qui lui sert comme de toile de fond.

Certains trouveront, à coup sûr, que le « clocher » domine un peu trop l'ouvrage. Mais l'auteur le sait bien ; il sait et il dit qu'il a pensé surtout à ses compatriotes, aux générations montantes de Briouze. Il ne faut donc pas lui reprocher son « particularisme », d'autant moins que ce particularisme a su s'élargir quand il le fallait, et, si l'on peut dire, jeter des ponts vers le reste du pays normand et du pays de France.

A. Laborde-Milaa.

Hippolyte Boyer. — **Histoire de la principauté souveraine de Boisbelle-Henrichemont.** Paris, Picard, et Bourges, Auxenfans, 1 vol. in-8 de 542 p.

L'ancien archiviste du Cher, M. Hippolyte Boyer (1822-1896), après une vie de travail et de recherches presque uniquement concentrés sur l'histoire du Berry, était mort sans avoir pu mettre au jour son œuvre principale, achevée pourtant et presque au point. Publiée, en plusieurs années (depuis 1900) dans les *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, par les soins de plusieurs de ses membres, cette étude considérable, cette monographie définitive et si neuve est celle qui paraît enfin en volume et que je signale ici.

La collaboration de cet érudit à l'intéressante publication de la Société remontait à près d'un demi-siècle, et je ne veux pas laisser passer cette occasion de rappeler quelques-unes des études qui contribuèrent à attirer sur elle l'attention des travailleurs. C'est, en 1857, des *Notes sur les archers, arbalétriers et arquebusiers de Bourges* ; en 1860, *Un ménage littéraire en Berry au XVIe siècle* (Jacques Thiboust et Jeanne de La Font), et la publication de curieuses *Ordonnances de police à Bourges en 1502* ; en 1868, *La Monnaie de Bourges* ; en 1873, *Fondation de la ville d'Henrichemont* ; en 1876, *La Monnaie d'Henrichemont* ; en 1878, *La tour de Vèvre* ; en 1882, *Recherches sur les anciennes voitures publiques dans le Berry*, puis *Les origines de Sancerre*, puis *Le corps des marchands à Bourges* ; en 1884, *Histoire de l'industrie et du commerce à Bourges* ; en 1886, *La forêt de Haute-Brune et le château de La Salle-le-Roy* ; en 1889, *Les enceintes de Bourges* ; en 1890, *Le château de Bourges*, et *Les noms de lieu dans le département du Cher* ; en 1891, *L'ancien compagnonnage à Bourges* ; en 1892, *L'ancien théâtre à Bourges*... Plusieurs de ces études, fort développées, ont été publiées à part. Il faut y joindre naturellement l'*Inventaire des archives du Cher*,

Digitized by Google

dont le premier volume, en 1883, est précédé d'une substantielle histoire de ces archives.

L'histoire de la principauté de Boisbelle-Henrichemont est le résultat de recherches dès longtemps entreprises et témoigne d'un labeur infatigable, éclairé par une critique très sûre. Les archives du Cher, départementales ou municipales, ont été entièrement dépouillées, et tous les mémoires, textes historiques, publications anciennes ou modernes, consultées à fond. On sera peut-être surpris, au premier abord, qu'il y ait eu tant à dire sur de petites localités dont à peine mentionnent le nom les dictionnaires les plus spéciaux, sans d'ailleurs renseigner sur leur étrange fortune. Le plus simple examen du volume montrera que ces 540 pages sont solidement et documentairement remplies, et que s'il y avait tant à dire sur cette originale souveraineté de dix lieues de tour, c'est que sa chronique est constamment mêlée à l'histoire générale et abondante en faits curieux.

Cette abondance même, à vrai dire, a ses inconvénients et n'était pas sans créer des difficultés à l'auteur du livre. Cette réduction de « royaume », cette souveraineté dont l'indépendance fut si longtemps reconnue et qui resta privilégiée, même après sa cession à la couronne (par un Béthune, en 1766), avec tous ses caractères de puissance (franchises, justice, monnaie et liberté), devenait en quelque sorte un travail au microscope, à l'étudier et à en raconter les annales avec le soin méthodique et minutieux qu'y a mis M. Hippolyte Boyer. Étude topographique et féodale, avec les trois membres de la principauté, Boisbelle, Achères, Fief-Pot (et Menetou-Salon), étude généalogique, avec l'histoire des familles qui se succédaient à sa tête : les Sancerre, les Seuly, les d'Albret, de Clèves, de Gonzague, Sully enfin et les divers Béthune,... elle se mêlait à l'histoire même des institutions et du trône, avec les actes souverains de ces seigneurs, leurs revendications, leurs démêlés... C'est tout un monde, et l'on conçoit assez qu'il ait tenté la curiosité du savant archiviste.

Il n'est que plus fâcheux qu'il n'ait pu, lui-même, présenter au public le résultat de ses recherches, et que le temps lui ait manqué pour achever, si je puis dire, l'harmonie de son livre. C'est la seule critique, ou plutôt le seul regret qu'on est amené à formuler en le lisant. L'ouvrage manque un peu d'air, de netteté dans la composition, il fait plutôt l'effet d'une série d'articles très poussés, très développés, que d'un livre. On sent, d'autre part, qu'il s'adresse à des lecteurs déjà informés; et le commun, qui a presque tout à apprendre sur le sujet, éprouve quelque peine à s'y retrouver, car il lui faudra de vraies recherches, à son tour, pour rencontrer de claires solutions aux premières questions qu'il se posera, par exemple, sur la

Digitized by Google

nature, l'origine, l'historique de cette principauté de Boisbelle avant le jour où Sully créa de toutes pièces Henrichemont. Il est bien dommage que les éditeurs n'aient pas songé à dresser une table alphabétique générale à la fin du volume : précieuse à bien des titres, elle aurait en partie remédié à ce défaut de mise au point où le manuscrit, — ne l'oublions pas, — se trouvait encore à la mort de l'auteur. (Et qui nous dit, d'ailleurs, qu'il en voulût, tel quel, faire un livre?)

On ne peut, au surplus, que louer les membres de la Société, qui l'ont publié par la suite, de s'être gardés de tout remaniement. Outre que le travail est très complet ainsi, en lui-même, ils eussent risqué de lui ôter la vivacité d'expressions, la verve véritable, qui souvent l'animent, et le tour personnel que l'écrivain a su donner constamment à son récit.

Henri de Curzon.

Calmon-Maison. — **Le maréchal de Château-Renault (1637-1716)**, Paris, Calmann-Lévy, 1903, in-8 de iv-376 p. Prix : 7 fr. 50.

M. Calmon-Maison se trouvait dans des conditions particulièrement favorables pour écrire la biographie du marin du xviie siècle dont le nom est porté en ce moment par un croiseur rapide de notre escadre de l'Extrême-Orient. Propriétaire du château de Château-Renault, il avait à sa disposition les vieilles archives de la famille des Rousselet. Pour compléter les renseignements qu'elles fournissaient sur le maréchal, il s'est adressé à diverses archives officielles, notamment aux archives de la Marine. De cette enquête est résultée l'étude biographique qu'il vient de publier.

La vie du maréchal de Château-Renault fut longue ; mais, à vrai dire, au point de vue de l'histoire navale, il n'y a guère que deux événements importants qui appartiennent en propre à la carrière du maréchal : l'expédition de la baie de Bantry en 1689, très rapidement et vigoureusement menée ; la campagne de l'année 1702, qui aboutit à la malheureuse affaire des galions de Vigo. Pour le reste, la carrière de ce marin se compose de menus faits qui, mis à leur place dans l'histoire générale de notre marine, sous le règne de Louis XIV, n'offrent qu'un intérêt secondaire. Il était du devoir du biographe de Château-Renault de raconter aussi ces menus faits ; mais comme il était difficile de déterminer le rôle précis que le futur maréchal avait pu y jouer, il est arrivé à l'auteur de résumer dans leur ensemble tels épisodes de l'histoire maritime générale, comme l'expédition de Gigeri, par cette raison que Château-Renault y avait pris part. De là, quelques longueurs peut-être au cours de ce volume, notamment dans les premiers chapitres.

La documentation du travail a été faite avec soin. Peut-être aurait-on

Digitized by Google

pu employer dans la trame du récit un plus grand nombre de lettres et de rapports du maréchal. Du moins, ayant eu l'occasion de dépouiller les mêmes volumes aux archives de la Marine, nous avons constaté que l'auteur avait connu et utilisé les principaux documents qui se rapportaient aux campagnes de Château-Renault. Pour les études déjà parues sur la marine du XVIIe siècle, elles n'ont été employées qu'en partie; l'auteur s'est servi surtout des travaux de Jal sur Du Quesne et de Delarbre sur Tourville; il aurait pu tirer parti d'autres travaux.

Les chapitres les plus neufs de ce livre et les plus détaillés se rapportent à la campagne de 1702. Le récit est intéressant, notamment dans la partie qui concerne les opérations du retour d'Amérique. Quant à dire, à propos de l'affaire même de Vigo, que « Château-Renault ne commit aucune faute » (p. 288), cette opinion ne sera pas probablement celle des spécialistes de la stratégie navale. Château-Renault, en enfermant sa propre escadre, à côté de la flotte des galions, dans les replis de la baie de Vigo, avait commis la très grave faute que caractérise une expression récente : il avait mis son escadre « en bouteille ». Il se condamnait ainsi lui-même à une défensive, qui ne pouvait pas lui donner la victoire, s'il était attaqué, et qui, en cas d'échec, devait à peu près infailliblement aboutir à un complet désastre.

L'ouvrage se termine par vingt appendices (tableaux d'escadres, listes d'officiers, croquis, documents personnels, etc.) et par un index [1]. En somme, monographie utile, clairement présentée, faite dans un esprit scientifique, qui enrichit de données nouvelles l'histoire d'un de nos hommes de mer.

G. Lacour-Gayet.

Henri Lion. — **Le président Hénault (1685-1770)**. Paris, Plon, 1903, in-8 de IV-446 p.

Le président Hénault est, sinon l'un des plus importants personnages du XVIIIe siècle, du moins l'un des plus intéressants et des plus sympathiques. Il méritait depuis longtemps un historien; il vient d'en trouver un, excellent.

M. Henri Lion écrit en terminant l'ouvrage qu'il lui consacre : « Il nous a semblé qu'il y avait un dommage, disons le mot, une injustice à réparer envers un homme considérable de l'avant-dernier siècle et qu'il était équitable, alors que le meilleur de sa vie et une partie de ses œuvres pouvaient être mieux connus, d'essayer de remettre les choses au point. Voilà ce que

1. On n'a pas relevé dans l'index les noms des appendices; cette omission est fâcheuse. — P. 107. La position de Malgues n'a pas été identifiée.

Digitized by Google

nous avons tenté en toute impartialité. » Une érudition très éclairée assure le succès de cet effort : M. H. L. peut être certain qu'il fait parfaitement revivre le souvenir du « plus mondain et du plus sérieux tout ensemble des présidents » et qu'il remet en bonne place dans notre histoire littéraire ses œuvres qui « ont leur prix et commandent, sinon l'admiration, du moins une vive et respectueuse estime ».

Le président Hénault fut un homme heureux et qui méritait de l'être. Il savait allier la vie sérieuse aux plaisirs et ses aventures ne l'empêchèrent pas d'obtenir très jeune de hautes dignités dans la magistrature, de devenir surintendant de la maison de la Reine et le véritable confident de l'austère Marie Leczinska. Les honneurs allaient à lui sans qu'il les briguât et sa simplicité excluait toute passion inquiète pour de plus hautes destinées. Il fut aussi un lettré très fin : sans doute la plupart de ses œuvres n'intéresseraient plus guère aujourd'hui, mais ses mémoires, de nouveau publiés et plus complètement que dans l'édition devenue rare de 1854, auraient encore du succès.

Maurice Boutry.

Souvenirs du baron Hüe (1787-1815), publiés par le Baron P. de Maricourt. Paris, Calmann-Lévy, 1903, in-8 de xxviii-334 p.

Les souvenirs du baron Hüe sont intéressants, mais ils auraient pu l'être davantage encore. C'est que l'officier de la chambre de Louis XVI hésita vraisemblablement à retracer certaines faiblesses ou certaines erreurs, à décrire en détail les événements tragiques dont il restait profondément attristé, s'étonnant même de vivre encore, car, pas un instant, il ne renia son maître et ne se départit de son admirable dévouement. Toutefois, s'il apporte peu de renseignements nouveaux pour l'étude de la tourmente qui fit sombrer la royauté, il confirme bien des faits, relatifs, par exemple, aux journées d'août 1792, et les affirmations d'un témoin tel que lui ne sauraient être négligées par l'histoire. Il y a aussi dans son œuvre des pages importantes, notamment celles qui relatent les réflexions sur Louis XVI et Marie-Antoinette, confiées par Malesherbes à Hüe dans la prison de Port-Royal, peu de jours avant la mort de l'ancien ministre.

Hüe resta fidèlement attaché à la famille royale et fut chargé de diverses missions de confiance, accompagnant Marie-Thérèse à Vienne [1], devenant l'agent des princes en exil, enfin l'intime de Louis XVIII, mais

1. Les trois années de « demi-captivité » de Marie-Thérèse de France à Vienne (1796-99) sont l'objet d'une étude publiée par le Baron P. de Maricourt dans la *Revue des Questions historiques* d'octobre 1903.

Digitized by Google

la modestie l'empêche de s'étendre longuement sur cette partie si honorable de son existence.

En publiant les souvenirs du baron Hüe, son arrière-petit-fils, le baron de Maricourt, les fait précéder d'une biographie qui lui permet de rendre un digne hommage à la mémoire d'un aïeul et de se montrer, en même temps, bon historien.

Maurice Boutry.

Ed. Driault. — **La politique orientale de Napoléon. Sébastiani et Gardane (1806-1808)**. Paris, Alcan, 1904, in-8° de 410 p.

Nul n'était plus qualifié que M. Ed. Driault, l'auteur de la *Question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours*, pour nous présenter, avec des développements particuliers, l'une des périodes les plus intéressantes et encore les moins connues de cette histoire compliquée. Les guerres de l'Empire ont un tel éclat qu'il semble qu'elles empêchent de voir, entre 1792 et 1815, tout ce qui n'est pas elles. Dans ces guerres mêmes on ne remarque le plus souvent que ce qui intéresse directement la gloire militaire de Napoléon et les accroissements immédiats du territoire français. M. D. a eu tout à fait raison de voir surtout dans le traité de Tilsit un acte diplomatique marquant une date capitale dans l'histoire de la question d'Orient. Est-ce à dire qu'il faille avec lui, dépassant même les idées émises par M. Em. Bourgeois dans son *Manuel historique de politique étrangère*, considérer la question orientale et le désir de rétablir l'empire d'Orient en écartant la Russie de la Méditerranée comme la pensée maîtresse, le « secret » de Napoléon? M. D., pas plus que M. Bourgeois, ne nous a, sur ce point, convaincu. Il était bon de nous dire et de nous prouver que Napoléon n'avait pas exclusivement songé à l'Angleterre et que, même sans parler de l'attrait romanesque que l'Orient exerça toujours sur le général de l'expédition d'Égypte, sa politique ne cessa d'avoir un regard tourné du côté de Constantinople. On peut admettre avec l'auteur « qu'il est impossible de comprendre l'ensemble de la politique de Napoléon sans faire une très grande place à sa politique orientale ». Mais cela n'empêche pas que la question anglaise ait été la plus précise, la plus constante de ses préoccupations ; elle fut ce que la succession d'Espagne avait été pour Louis XIV ; or la succession d'Espagne n'empêcha pas Louis XIV de s'occuper activement aussi des affaires d'Allemagne, de chercher à ménager l'élection à l'Empire d'un prince français ou d'un prince allemand dévoué à notre politique ; sur ce point, c'est à bon droit que l'on est revenu en partie, mais en partie seulement, sur les affirmations de Mignet. De même y aura-t-il fort à prendre dans ce que nous dit M. D., lors même qu'on n'en accepterait pas tout.

Digitized by Google

Si Napoléon n'avait pas eu pour principale préoccupation la lutte contre l'Angleterre, s'il avait eu surtout pour objectif de mettre la Russie hors d'état de poursuivre ses projets sur le bas Danube, fallait-il laisser échapper l'armée russe après Austerlitz sans lui imposer de traité et, par une simple convention militaire accordée sans compensation ? Fallait-il surtout ne tirer à peu près aucun parti de l'éclatante victoire de Friedland ? En somme, c'est grâce à la paix avec la France, grâce à Tilsit, que la Russie, n'ayant rien perdu quoique vaincue, put continuer avec succès la guerre non seulement au nord en Finlande, mais au sud, dans les principautés danubiennes. La conduite de Napoléon en cette circonstance étonna plus d'un diplomate. Dans une lettre au prince d'Arenberg, datée du 20 juillet 1807, le vieux prince de Ligne (et ce témoignage est particulièrement précieux) dit : « Napoléon, qui aime encore mieux se grandir que s'agrandir et conquérir qu'acquérir, a mieux aimé l'entrevue que de marcher à Riga d'un côté et à Grodno de l'autre. » Et il ajoute : « Je ne trouve pas du reste cette marqueterie de l'Europe bien dangereuse et pouvant durer plus longtemps que son auteur. »

Parlant des « inlassables chevauchées de Napoléon à travers l'Europe », M. D. oublie que, plus d'une fois, ce n'est pas Napoléon qui a été le provocateur, ni pour la rupture de la paix d'Amiens, dont la troisième coalition n'est que la conséquence, ni pour la guerre de Prusse, ni pour la cinquième coalition.

Comme on devait s'y attendre, l'ouvrage est très sérieusement documenté, et les archives, qui commencent cependant à avoir été si bien explorées pour la période napoléonienne, ont fourni à son auteur plusieurs pièces importantes dont on ne s'était pas servi jusqu'ici et dont quelques-unes même sont vraiment piquantes (voyez notamment, p. 178, le projet d'un certain comte de Kameke). M. D. semble ignorer le grand rôle que joua, à côté de Sébastiani, un simple citoyen français, M. Ruffin, dans la défense de Constantinople contre Duckworth. Le nom injustement oublié de Ruffin avait été cependant rappelé par M. Lefebvre dans son *Histoire des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*. Le voyage de Jaubert en Perse, avec les aventures romanesques et tragiques qui s'y mêlèrent, aurait donné un épisode intéressant dont les éléments se trouvaient en partie dans les *Souvenirs* de Maxime Du Camp, que M. D. ne paraît pas avoir consultés. Enfin l'auteur aurait pu citer, parmi les livres dont il donne la liste au début de son volume, le *Napoléon et son temps* de M. Roger Peyre, ouvrage qui, autant que son plan le comportait, a fait sa part aux relations de Napoléon avec Ali-Pacha, avec les Grecs, avec la Perse, avec l'Inde, comme aux conquêtes des Wahabites; il y aurait rencontré le nom de Xavier Rousseau, ce qui

Digitized by Google

lui eût peut-être donné l'idée de poursuivre des recherches sur le cousin du philosophe, mort seulement en 1808, qui reçut du Directoire le titre de consul général et favorisa grandement les progrès de l'influence française à la cour de Téhéran. Nous ne doutons pas que l'exposé de la part prise par Xavier Rousseau à ces négociations lointaines n'eût été pour M. D. l'occasion d'ajouter quelques pages intéressantes à son remarquable travail.

Henri COURTEAULT.

JEAN MORVAN. — **Le soldat impérial** (**1800-1814**), tome Ier. Paris, Plon-Nourrit, 1904, in-8 de VIII-520 p.

Après tant de publications sur la période impériale, s'il reste encore à étudier tel ou tel chapitre, telle ou telle figure de cette histoire si étendue et si variée, il semble qu'il n'y ait guère de place pour un travail d'ensemble sur une question nouvelle et que, de ce côté, il n'y ait qu'à perfectionner ou à refaire. M. Jean Morvan vient de nous prouver le contraire. Le soldat de l'Empire, — non pas tel ou tel soldat, non pas tel ou tel groupe de soldats formant un régiment ou un escadron, — mais le soldat pris en lui-même et étudié pour lui-même, dans ses origines, son incorporation, son organisation en corps de troupe, sa vie, ses idées intellectuelles et morales, voilà l'étude que M. Jean Morvan a entreprise et certes il est peu de sujet qui mérite davantage l'attention de l'historien et du philosophe.

Pour porter un jugement définitif sur l'ouvrage, il sera bon d'avoir lu le second volume qu'on nous promet. En attendant, on ne saurait trop louer la largeur du plan, la documentation exceptionnelle, vraiment immense, et qui, chose rare, n'est pas encombrante et n'empêche pas le récit d'être vif, clair, bien lié, mêlant sans effort les aperçus ingénieux aux anecdotes, les idées générales aux traits individuels. Mais, quelle que puisse être la seconde partie de l'ouvrage, on doit, dès à présent, faire des réserves expresses sur une partie des conclusions de l'auteur. On croirait, à le lire, qu'il y a eu peu d'armées aussi mal organisées que l'armée impériale. Il nous la montre mal recrutée, mal instruite, mal administrée, pourvue d'armes défectueuses, n'ayant que des munitions avariées ou insuffisantes, mal équipée, mal nourrie, à peine payée et très irrégulièrement, à peine vêtue, pillée de toute part par les chefs, les administrateurs et les fournisseurs. Sans doute tous les faits qu'il allègue sont appuyés sur des témoignages sérieux. Mais, étant données les duretés et les difficultés inévitables de la vie militaire, il est facile de voir à quel tableau on arriverait, même dans les armées les plus favorisées, en recueillant les plaintes et les réclamations des soldats qui se sont trouvés malheureux et durement traités. En juxtaposant des détails vrais, on peut

Digitized by Google

arriver à produire un ensemble faux. C'est ce qu'avait fait Taine pour la figure de Napoléon : en supprimant même toutes ses affirmations injustifiées et en atténuant ses exagérations, le personnage qu'il nous présente n'en reste pas moins faux. M. Morvan, à la différence de Taine, professe une admiration sincère pour Napoléon. Il a un trop juste sentiment des choses militaires pour attribuer les succès d'une armée si médiocrement formée et pourvue au seul courage des combattants : il les attribue surtout au génie stratégique de Napoléon. Mais, quelque opinion que l'on ait de ce génie prodigieux, n'est-ce pas le rendre invraisemblable que de ne lui donner, pour arriver au but, qu'un instrument aussi insuffisant? Sans entrer dans une discussion en règle, comment admettre que cette armée — déjà si mauvaise dans sa plus belle période — ait pu, lorsqu'elle était épuisée, disloquée, en quelque sorte, réaliser les merveilles de la dernière heure et soutenir l'incomparable campagne de 1814? Rappelons que quelques mois après l'abdication de Napoléon (et certes, depuis le départ de l'empereur, la Restauration n'avait guère songé à réorganiser notre armée), lord Castlereagh et Wellington n'hésitaient pas à affirmer, et cela publiquement, que l'armée française, pour combattre l'étranger, était à leurs yeux, malgré ses défaites récentes, la première armée de l'Europe, et Napoléon n'était plus là.

R. Peyre.

J. Silvestre. — **De Waterloo à Sainte-Hélène. La Malmaison. Rochefort. Sainte-Hélène.** Paris, Alcan, 1904, in-12 de xii-304 p.

Il n'y a pas dans l'histoire d'année qui passionne plus la curiosité que l'année 1815, aussi bien par la grandeur des événements que par les personnages qui en sont les acteurs. Aussi ne trouvons-nous pas mauvais que M. Silvestre ait écrit tout un volume pour suivre Napoléon depuis sa rentrée à Paris après Waterloo jusqu'à son arrivée à Sainte-Hélène. A vrai dire, le livre, comme l'indique l'auteur lui-même, vaut-il surtout, par sa partie centrale : le voyage de la Malmaison à Rochefort, le séjour à Rochefort et à l'île d'Aix. Là, l'auteur nous fait un récit plus complet et plus documenté qu'aucun de ceux que nous connaissions jusqu'ici sur ces événements. Il a su tirer grand parti, non seulement des archives locales, mais de l'examen détaillé du pays, aussi bien que des souvenirs conservés dans les familles et recueillis sur place auprès des habitants. Aussi fait-il connaître des détails nouveaux et rectifie-t-il plus d'un fait généralement admis. Une note bibliographique étendue précède l'ouvrage. Elle est bien comprise. Elle est variée ; on pourrait y signaler pourtant des lacunes, dont quelques-unes étonnent, par exemple : elle ne cite pas le *Fouché* de M. Madelin, l'*Histoire de la Restauration* de Viel-

Digitized by Google

Castel, la *Campagne de 1815* d'Edgar Quinet, les *Mémoires de Thiébault* qui confirment les faits rapportés dans la note de la page 279 sur la tentative de suicide de Napoléon [1]. Mais le livre n'en est pas moins aussi complet qu'on pouvait le désirer; et l'auteur ne fait que se rendre justice, et bien modestement encore, lorsqu'il exprime l'espoir que ceux qui voudront un jour faire le récit véridique de la chute du gouvernement des Cents-Jours, sans laisser aucune part aux passions politiques ou autres, lui sauront gré d'avoir sauvé de l'oubli des documents peu connus jusqu'à présent ou au moins très oubliés. M. Silvestre a fait plus que sauver des documents : il les a mis en œuvre, et il sera impossible dorénavant de faire l'histoire des Cent-Jours sans recourir à son volume.

R. Peyre.

Le P. Lescœur, prêtre de l'Oratoire. — **L'Église catholique et le gouvernement russe.** Paris, Plon, 1903, in-8 de xxiii-561 p.

C'est une lugubre histoire, suivant l'expression même de l'auteur, qui nous est ici contée ou plutôt recontée, car le livre est une réédition rajeunie et amplifiée. C'est aussi, dit-il ailleurs, une histoire invraisemblable, et c'est précisément parce qu'elle est invraisemblable, qu'il importait qu'elle nous fût contée. A lire de pareilles allégations, voire même certains de ces émouvants témoignages, dans des articles de revues ou de journaux, on les taxait ou les eût taxés d'exagérations propres aux polémistes et aux publicistes de carrière. Sous la plume grave du P. Lescœur, ces faits prennent une autre couleur, et ces témoignages une autorité difficile à contester. « Le présent volume n'est pas un livre de politique ni de polémique; il n'est pas un livre de combat, écrit l'auteur, et bien qu'il traite de la situation douloureuse de l'Église romaine dans le grand Empire orthodoxe, il n'est pas même un ouvrage de controverse. » Évidemment, en écrivant cette phrase, le savant et ardent Oratorien ne s'est défié ni de sa science de théologien ni de son cœur de chrétien, car on n'aurait pas à aller chercher bien loin pour signaler telle page frémissante d'indignation et telle autre toute remplie d'une controverse fort convaincante. Mais nous n'en sommes point encore à imposer à l'historien le rôle d'un phonographe, et ce serait une assez fâcheuse opération, avant d'écrire un pareil livre, que de s'amputer le cœur et le cerveau. De fait, les sentiments si chauds qu'on sent vibrer ici constamment sont si parfaitement tempérés par la charité chrétienne, les témoignages qui nous sont rapportés le sont avec une si belle gravité d'historien conscient de son rôle et les démonstrations d'ordre théologique elles-mêmes sont si aisément intelligibles à tous, que ce gros

1. Thiébault était l'ami personnel de Cadet Gassicourt.

Digitized by Google

livre ne peut que vous pénétrer d'une conviction — qui hélas ! est, dans l'espèce, une triste conviction.

En réalité, le gros du livre est consacré à l'histoire de la Pologne russe depuis le premier partage, envisagée au point de vue spécial de l'oppression qu'y subit la croyance catholique. Mais ce point de vue ne saurait en aucune façon fausser l'histoire : l'oppression russe en Pologne fut surtout une oppression religieuse. La Pologne souffrit surtout parce qu'elle était la seule province exclusivement catholique d'un empire où le tzar exerce, — l'auteur nous montre lumineusement avec quelle jalouse préoccupation, — l'omnipotence religieuse.

La preuve en est, pour le P. Lescœur, dans la persécution que subirent en Russie les communautés catholiques non polonaises. Il y a là des pages du plus haut intérêt sur la haine tout à fait particulière et par ailleurs très facile à comprendre dont, au nom d'un Saint-Synode qui n'est aussi bien qu'un collège de l'État, le tzar poursuit les Grecs *uniates* ou, pour être intelligible, les Grecs rattachés à Rome tout en gardant le rite grec. Il est évident que ce clergé national portant le costume, pratiquant les rites, célébrant les fêtes, vénérant les saints de l'Église orientale, doit paraître plus dangereux à l'Église orthodoxe russe que les prêtres latins atteints, eux, par certains préjugés tenaces dont l'auteur nous donne un singulier aperçu. Au fond le tzar, chef de l'Église officielle, enveloppe d'une même défiance Uniates et Latins dont les principes lui paraissent également rompre cette unité morale rêvée par tous les despotismes, qu'ils soient césarien ou démocratique [1].

Philosophe et libre-penseuse, Catherine II a jalousement pratiqué la politique religieuse que le fameux article 12 du testament de Pierre le Grand a si nettement formulée [2]. Les engagements formels pris, en ce qui concernait la religion catholique en Pologne, lors des partages, ne l'ont pas arrêtée [3]. Sans doute Paul Ier, fantasque et impressionnable, a pu se relâcher un instant de la politique cléricale des Romanof. Alexandre Ier, généreux, vaguement libéral, a pu montrer aux catholiques et plus particulièrement aux Polonais une bienveillance dont l'auteur (p. 53) se montre reconnaissant. Mais le tzar Nicolas, qui nous est ici remarquablement peint [4], terrible despote, et son successeur Alexandre II, entièrement conquis à la poli-

1. L'auteur cite le mot caractéristique de Nicolas à Benkendorf après l'acte de réunion de 1839 : « Voilà qui est bien, quant aux uniates, maintenant procédons aux latins » (p. 93).

2. Cf. les extraits de ce testament, p. 475.

3. Cf. ces solennels engagements « irrévocables pour elle, ses héritiers et ses successeurs » (p. 14).

4. P. 55.

Digitized by Google

tique religieuse autocratique, ont su faire revivre d'une façon souvent féroce, sous des formes parfois hypocrites, les persécutions de Catherine II. Ces persécutions ont été jusqu'au martyre. Et le P. Lescœur écrit ici des *Gesta martyrum* qui véritablement émeuvent, indignent et étonnent [1].

Il est malaisé de résumer un pareil livre. C'est de l'ensemble des faits innombrables et souvent menus que se dégage la conviction du lecteur. Mais qu'il s'agisse, soit de la lamentable histoire de la Pologne au XIXe siècle ; soit de l'organisation singulière qu'avec le *Collège catholique* [2], les tzars ont entendu imposer à l'Église romaine en Russie, inspirés par les conseils de l'apostat Siémachko (cf. le plan si curieux de l'ancien évêque de Lithuanie, p. 56-67, et son aventureuse carrière); soit du caractère de l'Église orthodoxe, des pouvoirs religieux du tzar, du rôle effacé et méprisable des popes (peut-être le P. Lescœur a-t-il trop passé sous silence les couvents, où véritablement vit et se forme la partie intelligente du clergé russe); soit de la politique d'expansion pratiquée par les tzars au nom de la religion grecque comme au nom de la race slave; soit enfin des rapports très mal connus de Rome et de Pétersbourg dans le siècle passé, l'historien se montre tour à tour peintre excellent et psychologue avisé autant qu'infatigable chercheur.

A tant de titres, l'ouvrage qui nous est présenté est un fort beau livre. Il est mieux, car l'extrême bonne foi et l'ardente sincérité qui, manifestement, inspirent l'auteur, dans toute l'acception du mot, font de son ouvrage plus qu'un beau livre, un bon livre.

Louis MADELIN.

JEAN DARCY. — **France et Angleterre : cent années de rivalité coloniale ; Afrique**. Paris, Perrin, 1904, 1 vol. in-8 de 481 p.

L'histoire de la rivalité coloniale de la France et de l'Angleterre dans le siècle dernier est trop près de nous pour que l'on puisse porter sur elle un jugement complet et définitif. Les archives, tout au moins pour la période postérieure à 1830, conservent jalousement leurs secrets ; d'autre part, les préventions, les animosités n'ont pas encore eu le temps de s'éteindre et les faits sont trop récents pour être appréciés avec toute l'exactitude désirable. Sans se laisser détourner par ces écueils, M. D. a tenté de faire la synthèse de la politique d'expansion coloniale de la France et de l'Angleterre en Afrique (moins Madagascar) depuis 1815.

1. Cf. notamment les lettres écrites de Pologne en 1858, *avant l'insurrection* — elles sont lamentablement suggestives, (p. 171-181.)

2. Ses détails sur ce Collège catholique sont extrêmement curieux (p. 155) et non moins le paragraphe consacré aux couvents d'État (p. 318.)

Digitized by Google

Disons de suite qu'il a pleinement réussi ; souvent nouveau dans ses aperçus, toujours bien informé, son ouvrage restera pendant de longues années celui que l'on consultera le plus volontiers sur ce sujet ; beaucoup de ses conclusions peuvent être acceptées sans restriction.

L'idée générale que M. D. a développée, c'est que la France, pendant longtemps, a agi sans méthode, sans esprit de suite, sans plan déterminé. Charles X, en prenant Alger, ne se doutait pas qu'il inaugurait la conquête de l'Afrique. Nos rivaux, au contraire, ont toujours su exactement ce qu'ils voulaient ; aussi ont-ils contrecarré sans cesse nos projets qui menaçaient leur hégémonie sur le continent noir.

Ces dispositions peu bienveillantes de l'Angleterre apparaissent surtout au moment où la France voulut intervenir à Alger. M. D., qui traite ce point d'une manière toute nouvelle, met en pleine lumière cette politique tracassière si habilement déjouée par la conduite sage, habile, patriotique et courageuse du ministère Polignac. L'ami de Charles X a commis de lourdes fautes en politique intérieure, mais en ce qui concerne les affaires extérieures il est digne d'éloges : c'est à lui que nous devons l'Algérie.

Tandis que le gouvernement anglais, mal renseigné par son ambassadeur à Paris, lord Stuart, cherchait à agir par intimidation, sans aucun succès d'ailleurs, M. de Polignac, aidé par notre représentant à Londres, le duc de Laval, comprenait que dans une question aussi importante il était nécessaire avant tout de préparer le terrain en Europe ; ce n'était pas à Alger que devait se dénouer le différend entre les deux nations, mais bien par la diplomatie internationale. Peu à peu les différentes puissances furent amenées à nos vues et l'Angleterre resta isolée ; c'est alors seulement que M. de Polignac fit décider l'expédition. Notre intervention en Afrique n'était donc pas le résultat d'un coup de tête ; comme le reconnut Louis-Philippe quelques mois plus tard, c'était celui d'un puissant sentiment national. Les affaires d'Orient, l'insurrection de la Grèce avaient soulevé la grande question de la distribution des puissances dans la Méditerranée. La France était intéressée à la modification du *statu quo* dérivant des traités de 1815, l'Angleterre à son observation absolue. Cette dernière, comme le fait très justement remarquer M. D., laissa par trois fois échapper l'occasion, soit d'arrêter notre action sur les côtes barbaresques, soit d'en annihiler les conséquences. Si elle n'avait pas fait opposition à l'intervention de Méhémet-Ali, préconisée d'abord par le gouvernement français, « il est bien probable que nous ne serions pas aujourd'hui à Alger. Si elle avait pesé sur le dey, au besoin par une démonstration navale, pour l'amener à composition, la guerre aurait pu être évitée. Enfin si, au dernier moment, elle n'avait pas retiré ses offres de coopération militaire, offres que M. de Polignac avait déjà acceptées en

Digitized by Google

principe, elle aurait évidemment partagé avec nous les bénéfices de la victoire ». L'occupation de la Tunisie ne devait pas donner lieu à une pareille opposition : c'était la récompense promise par lord Salisbury à notre neutralité bienveillante en 1878, lors des événements d'Orient.

Dans la question du Niger, notre diplomatie indifférente se laissa longtemps conduire par le hasard. Aussi les Anglais parvinrent-ils à éliminer les Français de l'embouchure de ce fleuve. Les déplorables conventions de 1890 et de 1898 consacrèrent la mainmise de nos rivaux sur la meilleure voie d'accès du Soudan. On nous laissait les sables du Sahara où le coq gaulois pouvait gratter tout à son aise. M. D. va trop loin cependant quand il dit que nos possessions du Niger sont sous la dépendance économique et militaire des Anglais. Nos communications sont libres avec le bassin du grand fleuve et deviendront même faciles lorsque les chemins de fer en construction seront terminés. Ajoutons que l'auteur aurait dû marquer nettement le caractère très différent des voyages d'exploration accomplis soit avant, soit depuis les trente dernières années. Alors que les premiers avaient un but scientifique ou humanitaire, les seconds, surtout depuis 1880, préparaient les voies de la diplomatie et avaient un objet politique.

Ce fut principalement dans la région du Congo et du Haut-Nil que se révéla l'antagonisme de l'Angleterre à notre égard. A vrai dire, comme le fait très justement observer M. D., du moment que nous voulions prendre pied sur les rives du Nil, la rupture était inévitable. L'occupation de tout le bassin de ce fleuve était une conséquence nécessaire du débarquement des Anglais en Égypte et si le gouvernement français voulait rouvrir la question égyptienne, c'était en Europe qu'il devait préparer le terrain. Ce n'était pas là un litige colonial ordinaire, c'était une question internationale qui ne pouvait être réglée en Afrique. C'est pour ne pas l'avoir compris que nos ministres, ignorant les opinions et les vues des autres gouvernements, surpris par la gravité de la situation, durent renoncer aux bénéfices espérés de la mission Marchand. L'humiliation de Fachoda ne fut que la conséquence du manque de plan de nos hommes d'État.

A l'heure où l'on parle tant d'entente cordiale, où, à l'issue des banquets ou des conférences, on célèbre à l'envi les bienfaits d'une politique de paix, de bienveillance réciproque, d'amitié même entre les deux nations, il était bon de montrer par des faits précis, des exemples nombreux et probants, qu'une telle politique ne saurait être qu'une duperie, que l'Angleterre fut et sera toujours l'adversaire implacable du développement de notre commerce, de notre marine, de nos colonies. M. D. n'est pas un anglophile, peut-être même paraît-il parfois trop sévère à l'égard de nos rivaux, mais c'est avec raison qu'il montre que la France et l'Angleterre ont des intérêts diamétralement opposés.

Digitized by Google

M. D. aurait pu encore apporter de nouveaux arguments à sa thèse en parlant de la rivalité des deux puissances au Maroc. Il nous semble que leurs rapports au sujet de cette partie de l'Afrique rentraient dans le cadre de son ouvrage, dont le second volume doit être consacré à Madagascar et à nos possessions des autres parties du monde.

Maurice Descamps.

René Henry. — **Questions d'Autriche-Hongrie et question d'Orient**, avec préface de M. Anatole Leroy-Beaulieu, ouvrage accompagné de sept cartes. Paris, Plon, 1904, in-12 de xxi-354 p.

C'est un grand service qu'un pareil livre rend au pays auquel il s'adresse. Le nôtre s'est longtemps détaché des questions extérieures pour bien des raisons qui, sans doute, tiennent à la psychologie du Français, mais un peu aussi parce que, réduite aux seuls journaux, l'opinion se sent mal éclairée, parfois égarée et, craignant d'errer, se décourage et se désintéresse. Les bavards ont alors beau jeu de vaticiner et ratiociner sur des événements qu'on ne connaît que par bribes et sur lesquels ils sont d'ailleurs pour le moins aussi mal fondés de se prononcer que le vulgaire.

Par malheur, les livres qui ont trait aux questions extérieures se présentent presque toujours comme rébarbatifs, s'ils sont complets, ou inintelligibles s'ils n'envisagent qu'une partie restreinte d'une situation complexe et compliquée.

Il faut donc louer grandement le mérite d'un petit livre de trois cents pages, où une des questions les plus graves qui puissent en ce moment solliciter notre intérêt et — ce qui est plus important — notre vigilance, est traitée à la fois avec ampleur et aisance, avec une parfaite connaissance du sujet en cause et une intelligence très avisée des points qui doivent être mis en saillie.

Le premier, M. René Henry n'a pas cru devoir séparer deux questions qui lui ont paru, à l'heure qu'il est et pour longtemps, liées : les questions autrichiennes et les questions d'Orient. Mais, d'autre part, ces deux questions lui ont paru constituer un chapitre, un, complet, et se suffisant à lui-même, sans que l'auteur d'ailleurs ait le droit ni le désir de s'y enfermer exclusivement [1].

1. Ajoutons que ce volume est précédé d'une remarquable préface de M. Anatole Leroy-Beaulieu où, en appréciant l'œuvre à sa juste valeur, il s'élève, des questions qui ont été traitées par M. Henry, à des considérations générales sur la politique mondiale qui permettent de comprendre quelle place doivent tenir dans nos préoccupations les questions autrichiennes et orientales. Rarement M. Leroy-Beaulieu a été mieux inspiré — ce qui est beaucoup dire pour ceux qui connaissent ses si excellents et si précieux travaux.

Digitized by Google

Il est certain que les deux questions sont liées et je dirai enchevêtrées. Depuis quelques années, la Russie, sollicitée par d'autres soucis, semble avoir, jusqu'à un certain point, renoncé à réaliser sous sa forme étroite le plan de Catherine II : obéissant aux nécessités de l'heure, elle a préféré chercher ailleurs, jusqu'à nouvel ordre, en Extrême-Orient, l'accès de la mer libre que, sous les Alexandre Ier et les Nicolas Ier, elle tenta vainement de s'assurer, avec Constantinople et Salonique, dans la Méditerranée orientale. — D'autre part, rejetée brutalement hors d'Allemagne par le prince de Bismarck en 1867 et orientée par lui, en 1878, d'une façon plus ou moins machiavélique vers l'Orient; l'Autriche joue, dans les Balkans, un rôle fort important qui, s'ils nous revenaient, étonnerait fort un Kaunitz ou un Metternich. Servira-t-elle d'avant-garde à l'Allemagne, son alliée absorbante, sur le chemin de l'Asie-Mineure, de cette Palestine et de cette Mésopotamie qui sollicitent si vivement l'intérêt et la convoitise de Guillaume II ? Cela dépend évidemment de l'influence qu'exerce présentement ou qu'exercera un jour l'Allemagne sur l'Autriche. Premier lien entre les deux questions d'Orient et d'Autriche.

L'Autriche peut-elle jouer dans les Balkans le rôle d'une puissance slave, dans quelle mesure, avec quelle chance de succès ? Ou, au contraire, la situation même qui la fait régente de populations slaves du nord au sud et de l'est à l'ouest de son Empire disparate, ne constitue-t-elle point un obstacle à cette influence et un élément d'impopularité dans le monde slave balkanique et conséquemment un motif d'impuissance? Cela dépend de l'attitude que le gouvernement austro-hongrois assume vis-à-vis de ses sujets slaves : Tchèques, Polonais, Croates, Serbes, Slovaques, Slovènes, etc., etc. — Second lien.

Je n'insiste pas sur d'autres, plus secondaires. Mais déjà le lecteur saisit assez l'union intime et naturelle des questions qui sont ici à l'étude. Il comprend également devant quel faisceau de questions subsidiaires le téméraire écrivain s'est trouvé placé : questions géographiques, historiques, ethnographiques, linguistiques, politiques, sociales, questions complexes et questions multiples : il lui faut étudier, s'il veut faire œuvre de sincère enquêteur, les lieux, les choses, les personnes, les hommes d'État les plus haut placés et les plus infimes agitateurs : il ne peut se contenter de connaître l'orientation de telle chaîne de montagnes, les traditions de tel cabinet, le sang de telle peuplade et les sentiments de telle tribu : il lui faut aussi démêler les dessins cachés de tel ministre, les ambitions de tel député, les opinions de tel publiciste, le caractère exact de tel tribun. Et si une telle enquête ne porte en apparence que sur ce morceau d'Europe qui s'étend de Trente à Leopol, de Prague à Salonique, morceau fort gros déjà, le plus bigarré, le plus compliqué par surcroît qui

Digitized by Google

soit à étudier, il importe en outre qu'elle déborde de ces limites cependant si larges, qu'elle aille chercher le pourquoi des choses non pas toujours à Vienne, Buda-Pesth, Belgrade, Trieste ou Constantinople, mais au besoin à Berlin, Rome, Londres, Paris, Varsovie, Pétersbourg, Smyrne et Bagdad.

Dire que M. René Henry a satisfait en tous points à ce programme, c'est se dispenser d'insister sur la valeur et l'utilité de ce petit livre. Il est littéralement nourri de faits et de ceux qui donnent à penser. Ces faits suggestifs, on sent que l'auteur les a connus *de visu*, étudiés mûrement, lentement examinés, longuement pesés. Et il a le mérite de montrer dans leur appréciation une discrétion que n'ont point toujours ceux qui se sentent en possession d'un sujet, sinon inédit, du moins mal étudié jusqu'ici. Les données du problème clairement exposées, M. R. Henry laisse parler les faits, puis il les résume en des phrases brèves qui achèvent de les fixer, avec leur valeur propre et leurs conséquences, dans la mémoire et l'esprit du lecteur.

Ce serait un plaisir que de suivre l'auteur page par page dans son exposé, mais c'est le propre de ces livres qu'ils ne peuvent guère être résumés. Mieux vaut les lire. Et il faut lire celui-là, car il est gros de réflexions salutaires, les événements qu'il raconte étant pleins de destinées.

Somme toute, tout en gardant certains ménagements pour la thèse chère au cœur de M. Chéradame, M. Henry croit l'Autriche encore très viable, étant donné un état d'âme spéciale qui est celui des sujets du Habsbourg et qui est d'ailleurs parfaitement inintelligible à des Français, tous plus ou moins républicanisés et dans tous les cas tous, ou à peu près, centralistes. Il croit que *le Drang* allemand (la marche en avant de l'Allemagne), ne rencontrant pas présentement dans l'Autriche une barrière, puisque la Triple alliance la soumet déjà jusqu'à un certain point à l'influence germanique, n'absorbera les provinces désignées à sa conquête que si l'Allemagne était contrainte un jour par l'hostilité de Vienne et de Buda-Pesth. Mais il affirme que ce jour-là même l'Europe ne pourrait tolérer le partage qui ferait à l'énorme Empire allemand la part du lion. Quant aux populations slaves, M. Henry souhaite que celles qui vivent dans l'Empire soient ménagées, que celles qui se remuent — libérées ou aspirant à l'être, — de Salonique à Belgrade, voient consacrer par l'Europe l'indépendance à laquelle elles ont droit ; mais il affirme que, ni d'un côté ni de l'autre des Carpathes, ces Slaves ne peuvent présentement former une nation une, ni même une confédération. Plus particulièrement et logiquement, M. Henry admet que la Macédoine ne doit être ni aux Turcs, ni aux Bulgares, ni aux Grecs, mais aux Macédoniens.

Résumer ce beau livre si sèchement, c'est trahir l'auteur plus que le

Digitized by Google

traduire. Ce qui le distingue, c'est la couleur ; la personnalité de l'auteur, qui cherche si peu à s'imposer, perce cependant, donnant un charme très grand à l'enquête consciencieuse à laquelle il s'est livré. Il a, étant allé compulser de vieux documents municipaux, causé avec cet aimable Andrea Hortis, le député italianiste, dans cette bibliothèque de Trieste où je revois si bien encore le vaillant lutteur, où en écoutant M. Henry, je crois encore l'entendre m'expliquant le Reichstag de Vienne et les nuances de l'irrédentisme : M. R. Henry a chassé dans la putzta hongroise avec le roi Milan de Serbie et a recueilli ses confidences : il a entendu les hommes d'État à la tribune, a consulté les ministres, les journalistes, correspondu avec les publicistes ; il a fréquenté des agitateurs macédoniens, a entendu bien des cloches et en a tiré finalement un son généreux.

En dehors de la thèse soutenue, les détails pittoresques sur les mœurs, les pays, les hommes, les sentiments — ce sociologue cite des vers ! — nous transportent de la plus aimable façon dans cette étrange péninsule des Balkans, dont il suffit d'avoir vu un coin pour se convaincre de la vérité et de l'exactitude de l'étude qui nous est aujourd'hui livrée.

A tous égards, ce livre sollicite et retient l'intérêt : les lecteurs les moins au courant des questions si graves qui y sont traitées s'y initieront aussi agréablement que facilement. Dans *l'imbroglio* stupéfiant qui mêle dix races, vingt peuples, vingt langues, vingt sectes, mille ambitions, de Trieste à Salonique, on ne saurait avoir un guide à la fois mieux informé et plus aimable qne M. René Henry.

Louis Madelin.

Conrad de Mandach. — **Un gentilhomme suisse au service de la Hollande et de la France. Le comte Guillaume de Portes (1750-1823)**, d'après des lettres et des documents inédits. Paris, Perrin, 1904, in-8 de II-338 p., avec portrait.

Le personnage dont M. de Mandach retrace la biographie dans ce volume appartenait à une famille d'origine française, divisée, au commencement du XVIIe siècle, en deux branches : l'une, catholique, demeura fixée en Languedoc ; l'autre, ayant embrassé la religion réformée, se réfugia en Suisse après la révocation de l'Édit de Nantes. Mais les de Portes, Suisses d'adoption, restèrent Français de cœur, et ce fut une tradition, dans cette famille qui compta surtout des militaires, de saisir toutes les occasions de servir la France. Le grand-père de Guillaume de Portes, le général Jean-Louis, fut d'abord officier au régiment Dauphin-infanterie, et l'un de ses fils, Louis, combattit à Lawfeld et à Rocoux sous le maréchal de Saxe ; nul doute que le jeune Guillaume n'eût mis de préférence son épée au service de son pays d'origine sans

Digitized by Google

l'obstacle que sa religion lui opposait. Élevé à la forte école de son oncle, le général de Budé-Montfort, qui conquit brillamment tous ses grades dans les armées sardes, Guillaume de Portes entra, en 1765, au service des États de Hollande, sur les conseils de son oncle, le général Louis, qui avait terminé sa carrière sous les ordres du prince d'Orange. Il eut occasion de s'y signaler, lorsque, en 1787, la plus puissante des sept provinces des Pays-Bas, la Hollande, engagea la lutte contre ce prince ambitieux, qui visait à l'établissement d'une monarchie absolue : il y était poussé par le roi de Prusse, son beau-frère, et l'Angleterre, tandis que les sympathies françaises allaient au parti des « patriotes », comme on disait, aux Hollandais. De Portes se décida aussi à soutenir cette dernière cause, qui lui parut la plus noble, et, nommé colonel d'un régiment, le leva à ses frais. Malheureusement, les intérêts hollandais eurent un triste défenseur en la personne du rhingrave de Salm, nommé généralissime des États de Hollande. Le seul épisode glorieux de cette courte campagne fut la belle défense d'Amstelveen, près d'Amsterdam ; le colonel de Portes en fut le héros, tint tête à des forces dix fois supérieures et sauva l'honneur compromis. Dégoûté, il profita de l'édit, libérateur pour les protestants, de 1787, pour venir en France et solliciter un grade dans les armées de Louis XVI : le 13 avril 1788, il reçut un brevet de mestre de camp d'infanterie et la croix de chevalier du Mérite militaire. Mais on était à la veille de la Révolution, dont il ressentit à Paris les premières secousses, et il dut revenir en Suisse : il n'entrait pas dans les goûts de ce loyal gentilhomme, tout attaché à l'ancien régime, de servir les idées nouvelles en prenant rang dans les armées républicaines.

S'il ne put donner tout entière sa mesure et si sa carrière militaire se réduit à une unique action d'éclat, le récit de sa vie n'en est pas moins attachant, grâce aux nombreux documents inédits dont M. de Mandach a su très heureusement l'illustrer. Descendant du colonel de Portes, il a retrouvé dans des archives de famille des correspondances privées fort intéressantes dont il donne dans son livre de très longs, — peut-être un peu trop longs, — extraits ; on aurait cependant mauvaise grâce à s'en plaindre : car beaucoup de ces lettres familières sont signées de noms illustres. La petite paroisse de Crassier, fief des de Portes, était desservie, lors de la naissance du futur colonel, par le pasteur Cruchod, dont la fille allait devenir Mme Necker. Des liens étroits unissaient les deux familles ; plus tard, à ses passages et à ses séjours à Paris, le jeune officier au service de la Hollande sera l'un des assidus du salon de la rue Bergère, où Mme Necker réunissait tout ce que la société polie de la fin du XVIIIe siècle comptait de personnages distingués, et les lettres de Guillaume de Portes à sa mère ou sa sœur empruntent à cette circonstance

Digitized by Google

un intérêt particulier ; de même Mme Necker, plus tard Mme de Staël, sa fille, correspondent fréquemment avec leurs amis du pays de Vaud, jusqu'au jour où le malheur des temps, chassant de France l'ancien ministre de Louis XVI, fit se renouer entre Coppet et Bois-d'Ély, résidence des de Portes, les relations de bon voisinage commencées jadis entre les seigneurs de Crassier et le pasteur Cruchod. Au travers de ces correspondances apparaît aussi, sous ses divers aspects, la sympathique personnalité du colonel de Portes : soldat avant tout, il n'hésita point, lorsqu'on fit appel à son dévouement, et bien qu'il n'eût aucun goût pour les roueries diplomatiques, à aller défendre à Paris, auprès du premier Consul et de Talleyrand, les intérêts des anciens grands propriétaires féodaux du canton de Vaud ; esprit cultivé, il tint souvent tête, dans des discussions courtoises, à l'auteur de *Corinne* ; dans la mesure où ses contemporains étaient capables de les sentir, il goûta, dans un séjour en Toscane, les beautés de l'art italien ; enfin les pénibles discussions qu'à l'occasion de l'indépendance vaudoise il soutint contre son compatriote Henri Monod n'enlèvent rien à l'estime due à son caractère.

Henri Courteault.

Les grands hommes de l'Église au XIXe siècle. Paris, P.-J. Béduchaud.

V. Eugène Flornoy. — **La Moricière**, préface du Cte Albert de Mun, de l'Académie française, in-12 de xvi-183 p. avec un portrait, 1903.

VI. Michel Salomon. — **Mgr Dupanloup**, préface du comte H. de Lacombe, in-12 de xx-178 p. avec un portrait, 1903.

VII. Jean Lionnet. — **Ketteler, un évêque social**, préface de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, in-12 de xvi-168 p, avec un portrait, 1903.

I. Cette intéressante collection des grands hommes de l'Église au xvie siècle, dont les premiers volumes ont été l'objet de comptes rendus dans cette Revue [1], se poursuit avec un succès d'autant plus vif que les personnages auxquels sont consacrées ces études historiques présentent par leurs existences, leurs œuvres et leurs caractères des aperçus absolument différents et variés. Après le grand orateur Lacordaire, l'évêque anglais Newman, le cardinal Pie, le professeur Ozanam, voici un soldat dans toute la noble acception du mot, le général de La Moricière, celui qu'on a pu surnommer, non sans raison, le Bayard des temps modernes. « La Moricière ! — s'écrie le comte de Mun dans sa belle lettre-préface adressée à l'auteur — les hommes des générations nouvelles ne peuvent savoir,

1. Voir nos de juillet-août 1902, p. 387-388, et de septembre-octobre 1903, p. 538-539.

Digitized by Google

vous-même, qui avez pénétré sa vie, vous ne savez peut-être pas ce que fut, en 1860, il y a quarante ans, l'éclat soudain de ce nom, résonnant comme une fanfare à nos oreilles de vingt ans. » Et vraiment, c'est presque une légende aujourd'hui que l'histoire de ce héros qui conquiert ses premiers galons en Algérie, abandonnant le cadre trop étroit de l'arme du Génie pour prendre le commandement de ces « lions d'Afrique » qui s'appellent « les zouaves » ; qui inaugura sa carrière militaire par la prise de Constantine et du col de la Mouzaïa, par la bataille d'Isly et la capture d'Abd-el-Kader ; qui devient membre de la Chambre des députés, où il défend la colonisation africaine ; qui, interné à Ham au Deux-Décembre 1851, en sort pour se rendre en exil à Bruxelles et, rentré en France, ne fait qu'y passer pour aller à Rome prendre la défense du Saint-Siège ! C'est là que, dans une lutte inégale et sans espoir, brave jusqu'à son dernier coup d'épée, l'ancien vainqueur d'Algérie devient le vaincu de Castelfidardo et d'Ancône, exaltant sa foi religieuse dans l'amertume poignante d'une défaite imméritée.

M. Eugène Flornoy a exposé avec beaucoup d'habileté, de conscience et d'érudition les différentes phases du soldat martyr, et si l'on se permettait de formuler une critique à la lecture de son beau livre, on lui reprocherait peut-être, tout en pénétrant avec un grand souci de vérité l'âme de son héros, de la présenter sous un aspect trop exclusivement religieux. Il n'est, d'ailleurs, que juste d'ajouter que l'ouvrage appartient à la collection « des grands hommes de l'Église au XIXe siècle », et, dès lors, cette velléité de critique tombe, ne laissant subsister que l'intérêt soutenu et le charme attachant d'une œuvre remarquable.

II. Après le grand général, le grand évêque ; car c'est une figure des plus marquantes dans l'épiscopat du XIXe siècle que celle de Mgr Dupanloup. Peu de prélats ont tenu dans leur époque une place aussi prépondérante, et le nom du fougueux et saint évêque d'Orléans est resté gravé dans tous les souvenirs. Éducateur, orateur et homme d'action, Mgr Dupanloup a montré partout les qualités les plus brillantes, et l'histoire de sa vie, étant donnés les événements auxquels il s'est trouvé mêlé, est à la fois instructive et édifiante. « Fils d'un siècle agité, écrit le Cte H. de Lacombe dans sa très belle et très complète préface, Mgr Dupanloup eut, plus encore que Fénelon, né en des temps plus sereins, l'âme vibrante. Elle passait dans sa parole. Elle faisait son éloquence d'une pénétrante puissance. Peu d'orateurs l'ont égalé et il n'y a que Berryer qui l'ait dépassé dans le pathétique, dans les cris familiers et sublimes... Il aimait avec ravissement un beau paysage, et plus encore une belle âme, et plus encore une belle action. Il s'attendrissait jusqu'aux larmes devant

Digitized by Google

l'héroïsme. » On ne saurait mieux juger l'auteur de l'oraison funèbre des morts de Castelfidardo.

On sait quel fut le rôle de l'évêque d'Orléans dans la conquête de la liberté de l'Enseignement, si battue en brèche aujourd'hui. Il fut l'un des promoteurs de la fameuse loi de 1850. N'était-ce point un devoir pour lui de compléter son ouvrage et de couronner sa vie en fondant les universités catholiques? Ce fut là l'œuvre du député et du sénateur.

Comme éducateur, son rôle ne fut pas moins considérable. Nul n'ignore que, supérieur du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, il eut pour élève Ernest Renan. « Il était sa maison tout entière, dit ce dernier ; le règlement, l'usage, l'administration, c'était lui. C'était un éveilleur incomparable. » Ses nombreux ouvrages sur l'éducation ont recueilli tous les suffrages, même ceux de ses adversaires. N'est-ce point en parlant de ces livres que M. Ferdinand Buisson lui-même avoue y avoir rencontré « des morceaux pleins de charme et de finesse, des appréciations et des descriptions d'une exquise délicatesse morale, des conseils dignes de Fénelon et de Mme de Maintenon ? »

Mgr Dupanloup a eu son historien dans Mgr Lagrange. Le livre de M. Michel Salomon n'est qu'un résumé, mais un résumé bien compris, écrit avec précision et compétence et où l'écrivain n'est jamais inférieur au penseur. C'est faire œuvre de bon français que de vulgariser ainsi la vie du prélat éminent qui fut un patriote ardent et un apôtre incomparable. L'Académie française lui avait ouvert ses portes, et il semblait que la pourpre romaine dût être la récompense méritée de tant de talent et de tant de vertus. Mais un évêque ne sait pas toujours se plier aux exigences de la politique. Et c'est pourquoi Mgr Dupanloup ne fut pas cardinal.

III. Dans le volume si intéressant consacré dans cette même collection au cardinal anglais J.-H. Newman, l'auteur, M. G. Grappe, a exposé avec beaucoup de sagacité l'évolution lente et flegmatique de l'ancien « clergyman » vers le catholicisme. Le livre de M. Jean Lionnet sur l'évêque allemand Ketteler démontre la diversité des vocations dans les races différentes. Autant la crise d'âme est longue chez Newman, autant elle est courte chez Ketteler. Ce n'est cependant pas que ce dernier soit d'un tempérament souple et discipliné. Écoutez plutôt ce que dit de lui Mgr Touchet dans son alerte préface : « Enragé gamin, batailleur du poing et du pied comme Bertrand Duguesclin, paresseux et intelligent et, pour comble, sale avec délices en ses habits à peu près toujours déchirés et souillés ; plus tard, l'âge venu, étudiant tapageur, capitaine renommé contre les tranquillités du bourgeois, fou de chasse jusqu'à supplier son

Digitized by Google

père le baron, parmi d'inénarrables hurlements, de le tuer parce qu'il a manqué un lièvre, querelleur et duelliste (il expia d'ailleurs ce déportement par la perte d'un bout de son nez), éloigné des pratiques religieuses sans avoir renié sa foi, assez charitable tout de même, ce garçon ne devint sérieux que sur le tard, dans un deuil et une crise de famille sur laquelle il consentit à réfléchir », et l'évêque d'Orléans ajoute spirituellement : « Qu'il soit la consolation des mères dont les fils tournent mal! Il est revenu de loin. »

La conversion de Ketteler ne fit, du reste, que modifier le cours de sa fougue sans la tempérer, car on retrouve le batailleur du jeune âge dans le curé de Hopsten, dans le député au Parlement de Francfort et, au Reichstag, dans l'évêque de Mayence. Sa caractéristique, c'est l'action. Une fois converti, il veut convertir et l'apostolat est pour lui la mission spéciale du sacerdoce. Élevé à l'épiscopat, il ne fut pas un évêque comme les autres. « Ayant choisi du premier coup, d'instinct, sa direction, — écrit très justement Mgr Touchet, — il résolut d'être un évêque social. » Initiateur du mouvement social catholique, son nom est mêlé à toute la politique de l'Allemagne pendant une trentaine d'années, de 1848 à 1877.

Le moment était, d'ailleurs, bien choisi. Le socialiste allemand Lassalle avait, avec ses écrits, préparé le terrain sur lequel le nouvel apôtre allait semer ses idées hardies. Partant de ce principe que tout appartient à Dieu, il considère la propriété comme un usufruit ne pouvant s'exercer légitimement que selon les règles établies par le Créateur. Faut-il s'étonner si, poursuivant sur le vif son enquête, sa conclusion fut défavorable aux propriétaires et aux capitalistes? Mais signaler les maux ne suffit pas à ce précurseur, et c'est ainsi que, proposant les remèdes, il est amené à préconiser la réorganisation des corporations, les grèves commencées avec justice et menées avec sagesse, l'établissement de banques populaires, industrielles et agricoles, les sociétés de secours mutuels... etc... Tout ce rôle politique de l'ancien évêque de Mayence, comme aussi son attitude courageuse pendant le Kulturkampf et sa lutte véhémente avec le Prince de Bismarck, font l'objet de chapitres particulièrement intéressants, et la lecture de l'excellent livre de M. Lionnet est d'autant plus instructive qu'elle réduit à néant l'accusation portée contre l'Église et ses ministres de négliger l'étude des questions toujours actuelles de l'amélioration du sort des humbles.

Emmanuel D. de Montcorin.

Digitized by Google

Colonel R. de Courson de La Villeneuve. — **La brigade Bellecourt à l'armée du Rhin**. Paris, Charles-Lavauzelle, 1904, in-8 de 140 p. avec cartes.

La brigade placée sous les ordres du général Bellecourt dans l'armée du Rhin se composait du 5e bataillon de chasseurs et de deux régiments d'infanterie, le 43e, où l'auteur servait alors comme jeune sous-lieutenant, et le 13e, qu'il commande actuellement. Cette brigade prit une part très active aux batailles de Borny, de Rezonville (Gravelotte, Mars-la-Tour), de Saint-Privat (Amanvillers) « qui peuvent être citées parmi les plus grandes et les plus meurtrières du siècle, tant en raison du nombre des combattants mis en ligne des deux côtés que de l'acharnement de la lutte et du chiffre des pertes éprouvées de part et d'autre », batailles qui « n'ont été pour nous que des rencontres de hasard où l'imprévu a tout réglé et dont la valeur et le sang des soldats ont fait presque tous les frais [1] ».

Malgré les nombreuses recherches d'excellents historiens et les minutieux commentaires de tacticiens de valeur, en Allemagne comme en France, certains épisodes des sanglantes journées d'août 1870 sont encore peu connus. Plusieurs d'entre eux, et non des moindres, sont mis en lumière par le colonel R. de Courson qui combattait en première ligne : c'est dire toute l'importance présentée par son étude. Après l'avoir lue, il n'est pas besoin de connaissances militaires approfondies pour comprendre les inconvénients des formations trop denses ou de la défensive érigée en principe, sans parler, bien entendu, des fautes commises par certains chefs aggravant encore les erreurs de la méthode de combat.

Parmi les « coins de bataille » que décrit l'auteur, il faut signaler la scène tragique du ravin de la Cuve où la brigade allemande du général Wedell, descendant de Saint-Privat, fut anéantie par la brigade Bellecourt. D'ailleurs, toutes les pages écrites par le colonel R. de Courson présentent un grand intérêt : elles sont aussi, en même temps que fort tristes, très réconfortantes, car elles démontrent ce qu'on peut attendre du soldat français lorsqu'il est bien conduit.

Maurice Boutry.

Henry-René d'Allemagne. — **Sports et jeux d'adresse**. Paris, Hachette, 1 vol. in-4 de 382 p.

M. d'Allemagne est un grand collectionneur, comme chacun sait, et qui possède des merveilles à ravir les archéologues comme les artistes, comme

1. Ces appréciations sont extraites d'une brochure fort peu connue sur *L'armée de Metz*, publiée à Münster en 1871 par le général Deligny qui commandait la division des Voltigeurs de la Garde impériale sous les ordres, malheureusement, du maréchal Bazaine.

Digitized by Google

les curieux de tout genre. Les expositions universelles de 1889 et surtout de 1900, grâce à sa bonne volonté, ont permis au public de jouir un peu de ces collections et d'admirer avec quel goût elles ont été formées. Mais M. d'Allemagne n'est pas un collectionneur banal; il reste archiviste et bibliothécaire, et s'il s'applique à retrouver les éléments épars et presque perdus de ce qui constituait la vie intime de nos pères, les objets familiers de leur foyer ou de leurs occupations quotidiennes, les délassements de leurs soucis au fond peu différents des nôtres, — mille choses qu'avait dédaignées l'art ou l'histoire, — il met en même temps tous ses soins à reconstituer la chronique anecdotique, à en fixer les origines et à les suivre jusqu'à notre âge. Enfin, et c'est le terme de ses peines si attrayantes, il livre au public à la fois le résultat de ses recherches et la fleur de ses collections, il nous permet de jouir en même temps des unes et des autres, sans que la réponse fasse attendre la question, sans même que nous posions celle-ci.

C'est ainsi que nous lui devons, il y a une dizaine d'années déjà, une belle histoire du *Luminaire*, qui est restée le plus précieux répertoire qu'on puisse consulter sur cette complexe et intéressante question qui touche à la fois à l'art, à la science et aux mœurs. Plus récemment, d'autres collections lui ont dicté un volume sur les *Jouets*. Enfin voici, comme suite ou mieux comme pendant de ce dernier, un volume consacré aux *Sports et Jeux d'adresse*, copieusement illustré de 328 gravures dans le texte et 100 hors texte, dont 29 coloriées. Toutes, sans exception, sont des reproductions directes d'anciennes gravures, souvent peu connues ou introuvables, et généralement documentaires pour les costumes et les mœurs de leur époque, en même temps que pour les jeux qu'elles représentent.

Le travail de M. d'Allemagne a consisté, une fois ces documents réunis et classés, à les commenter, d'abord en définissant d'une façon en quelque sorte pratique chacun des jeux étudiés, puis en contant leur origine et leurs transformations essentielles, enfin en notant les faits ou les anecdotes que rappellent les gravures reproduites. Toutes ces indications sont données sous une forme brève et très nette, qui subdivise chacun des chapitres en une série de paragraphes à titres spéciaux : c'est donc comme un vrai répertoire. Un répertoire graphique surtout : pour les textes cités ou invoqués, il s'est borné au côté anecdotique de la question et à ce qui pouvait éclairer les gravures. Ce livre est, d'une façon générale, le complément le plus attrayant des ouvrages spéciaux d'érudition comme celui de M. Jusserand sur les *Sports et jeux d'exercice de l'ancienne France*.

Voici ses divisions essentielles : *Premiers jeux de l'enfance* (cerceau, cerf-volant, criquet, bâtonnet, échasses, sabot, toupie, toton); *jeux*

Digitized by Google

à courir (course, barres, quatre coins, cache-cache); *jeux d'adresse* (arc et arbalète, bague, bilboquet, diable, émigrette, tonneau, bouchon et palet); *jeux de balle* (balle, ballon, paume, maille, crosse, croquet, volant); *jeux de boules* (billes, boules, billard, quilles, Siam); *jeux gymnastiques* (saut, saute de mouton, cheval fondu, culbute, lutte, danse, gymnastique, escrime, patinage, petits feux).

On voit assez combien les jeux de balle ou de boules, les jeux de bagues, les jeux de course, ont pu fournir d'images curieuses. Il en est de fort anciennes. Mais le document le plus amusant de tous est sans doute ce tableau de Pierre Breughel, de la galerie impériale de Vienne, où figure au moins une centaine d'enfants occupés à tous les jeux imaginables. C'est une excellente idée de l'avoir fait reproduire.

H. DE CURZON.

Digitized by Google

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Bulletin de la Société « le Vieux Papier », fasc. 19 à 21 (juillet, septembre et novembre 1903) : Abbé Crégut, *Jeanne d'Arc savait-elle écrire ?*, 172-174. — Antoine Sabatier, *Le pont Morand de Lyon et ses billets de péage* (fin), 175-179. — Léon Huot, *Marques fiscales des papiers et parchemins du Clermontois* (fin), 187-193. — Lucien Raulet, *La taille et la neuvaine de saint Hubert pour la guérison de la rage*, 194-196. — Georges Bridoux, *Les fêtes d'une ville d'après ses archives* (fin), 197-200. — Ris-Paquot, *Essai d'éphémérides concernant tout ce qui a rapport au papier et à ses précurseurs* (suite), 201-206, 266-269, 317-322. [Filigranes.] — Armand Delpy, *Bibliographie analytique des édits, ordonnances, etc., relatifs à l'usage du papier et parchemin timbrés* (suite), 207-213, 308-312. — Dr Paul Parisot, *Empreintes fiscales et ferme du papier timbré en Lorraine et Barrois* (fin), 214-219. — Armand Delpy, *Essai d'une bibliographie des livres perdus, ignorés ou connus à l'état d'exemplaire unique*, 220-225, 273-277, 323-327. — F.-A. Guinet, *Bibliographie postale des anciennes publications françaises destinées à renseigner le public sur le service des postes*, 236-241, 289-298. — A. Rouillé, *Papiers-monnaie communaux*, 245-250. — Prosper Falgairolle, *Les cartiers et les cartes à jouer à Nîmes avant 1790*, 251-261. — Lucien Raulet, *Marques postales lyonnaises*, 262-265. — Henry Vivarez, *Un artiste graveur au XVIIIe siècle. François Vivarès (1709-1790)*, 299-307. — Jules Pellisson, *Les parodies des commandements de Dieu et de l'Église pendant la Révolution*, 313-316.

Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux historiques, année 1903, nos 1 et 2 : Edmond Poupé, *Documents relatifs à des représentations scéniques en Provence au XVIe et au XVIIe siècle*, 26-39. — G. Clément-Simon, *Documents sur Guillaume de Chanac, évêque de Paris et patriarche d'Alexandrie*, 49-59. — Jules Gauthier, *Services funèbres*

Digitized by Google

du Cte Othon IV de Bourgogne célébrés en Franche-Comté en 1303, 61-70. — Georges Doublet, *Une consultation de l'avocat Olivier Patru pour Mgr Antoine Godeau, évêque de Vence (1664)*, 71-76. — Roger Drouault, *L'origine loudunaise des d'Aubigné-Maintenon*, 107-111. — Alphonse Roserot, *Les abbayes du département de l'Aube : Abbaye de Moutier-la-Celle, de Mores, de Nesle (transférée à Villenauxe), de N.-D.-des-Prés et du Paraclet. Additions et corrections à la Gallia Christiana* (4e partie), 113-139. — *Rapport de M. Omont sur une communication de M. Beyssac*, 140-141. [Liste des « grands prêtres » de l'église de Lyon.] — *Congrès des sociétés savantes à Bordeaux.* Analyse des communications faites sur les sujets énumérés ci-dessous : Arnaud d'Agnel, *Possessions de l'abbaye Saint-Victor de Marseille en Rouergue*. 158; — Chavanon, *Charte de coutume du pays de l'Angle*, 158-159; — Pierre Boyé, *Compagnie du Lévrier blanc au duché de Bar (1416-1422)*, 159-160; — Leroux, *Anciens titres du chapitre de Limoges*, 161; — G. Musset, *Origines de la ville de Saint-Jean-d'Angély*, 161-162; — Daux, *Croyances populaires du Montalbanais*, 163-164; — Paul Pellot, *Bail des droits de Saint-Julien-des-Ménétriers sur les musiciens du bailliage de Vermandois (1629)*, 164-165; — Morel, *Liturgie des diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis*, 165; — Pierre Boyé, *Coutumes du comté de Vaudémont*, 167-168; — G. Musset, *Coutume prélevée à Royan sur les marchandises*, 168-169; — Pottier, *Chartes de coutumes dans le Tarn-et-Garonne*, 169; — Taillefer et Teulié, *Coutumes des Saint-Paul-del-Bugnes et d'Aynac*, 169-170; — Veuclin, *Mesures en Normandie*, 171-172; — Bémont, *Composition de l'armée envoyée en Guyenne par Édouard Ier (1294)*, 172-173; — Gros, *Débuts d'un préfet consulaire (Richard, Haute-Garonne)*, 174-175; — Galland, *Administration municipale du canton de Cossé-le-Vivien (Mayenne)*, 176; — Coquelle, *La diplomatie occulte en 1810*, 176-177; — Degert, *Célébration du décadi à Gamarde (Landes)*, 177; — de Sarran d'Allard, *Un Savoisien au service de Napoléon Ier* [de Viry]; *Troupes portugaises à la campagne des Pyrénées*, et *le Portugal à la veille de l'invasion française en 1808*, 178; — Cazac, *L'Espagnol Francisco Sanchez, professeur à Toulouse (1550-1623)*, 179-180; — Chavanon, *Dom Devienne, historiographe d'Artois*, 181; — Brutails, *Les « filleules » de Bordeaux, confréries d'assistance mutuelle dans le Sud-Ouest*, et *Critique d'une charte espagnole de la Sauve*, 182-183; — Foix, *Lieu de naissance de Lahire*, 183; — Pottier, *Pouillé du diocèse de Cahors*, 183; — Degert, *Budget d'un évêque gascon du moyen âge* [1376], 183-184; — Ferran, *Privilèges et franchises des Juifs à Pamiers, au moyen âge*, 184; — Ferran, *Privilèges et franchises des Juifs à Pamiers, au moyen âge*, 184; — Depoin, *Comtes héré-*

Digitized by Google

ditaires d'Angoulême (869-1032), 185; — Vivier, *Le pavillon des Rochelais au siège de 1628*, 185. — H. Omont, Discours sur la *Mise en valeur des sources de l'histoire de France*, 187-195; — Gabriel Pérouse, *Une communauté rurale sous l'ancien régime d'après les archives de Termignon en Maurienne*, 209-266, p. justif. — Roger Drouault, *Les paveurs marchois à Bordeaux*, 267-277, p. justif. — Abbé Galabert, *La condition des serfs questaux du Xe au XIIe siècle dans le pays du Tarn-et-Garonne*, 278-292. — Haillant, *Mesures anciennes des diverses régions vosgiennes*, 293-312. — J. Leclère et P. Cozette, *Les mesures anciennes en usage dans le canton de Noyon*, 313-327. — Eug. Thoison, *Recherches sur les anciennes mesures en usage dans le Gâtinais seine-et-marnais et sur leur valeur en mesures métriques*, 328-406.

Le Carnet, octobre 1903 : Max Prinet, *La Dinanderie (à propos de l'exposition de Dinant)*, 56-64. — *Une visite à Chislehurst en 1871*, 101-106. [Conversation de l'Empereur avec M. Édouard Brinvilliers.] — H. de Gallier, *Deux polémistes : Paul de Cassagnac. Henri Rochefort*, 107-116. — *Rostopchine en 1812. Lettres inédites* (fin), 134-144. = Novembre : Gal Rebillot, *A propos des notes posthumes du général Trochu sur la guerre de Crimée*, 168-182. [Réfutation.] — Henri Provins, *L'état présent de la question Louis XVII*, 197-212. — Vtesse de Janzé, *Réminiscences artistiques et historiques*, 213-230. — *Une lettre inédite du général Marbot*, 284-288. = Décembre : Gaston Phélip, *Les nouvelles salles du Musée de l'armée*, 323-334. — Louis Sonolet, *Jules Barbey d'Aurevilly*, 348-376. = Janvier 1904 : Cte Fleury, *La princesse Mathilde*, 5-22. — Gustave Bord, *L'hôtel Chantereine et ses habitants* (suite). III. *Le vicomte de Ségur et Julie Carreau*, 23-47; suite en février. IV. *Mirabeau et Julie*, 166-181. — *Biographies contemporaines : Gérôme*, 107-108; — général Rebillot, *La baronne de Gargan*, 108-109. — Jules Garsou, *Victor Hugo et la loi Falloux*, 111-112. = Février : Dorlisheim, *Le comte de Falloux. Lettres, notes et souvenirs (1811-1886)*, 142-165.

La Chronique médicale, 1er novembre 1903 : Drs Cabanès et L. Nass, *Mme de Brinvilliers est-elle responsable de ses crimes?*, 707-710. — Bourquelot, *Origines de la Société de Pharmacie. Son histoire de 1803 à 1824*, 721-726. [Extraits.] — *Projet de monument à Molière en 1718*, 729. — *Un essai de pharmacie-dispensaire aux Tuileries en 1814*, 730. = 15 novembre : Félix Chambon, *Dominique Larrey, d'après des documents inédits*, 737-742; fin le 1er janvier, 13-19. = 1er décembre : Dr Cabanès, *Les médecins sociologues, J.-F.-B. Buchez*, 769-774. = 25 décembre : Dr Legué, *Comment on écrit l'histoire à Lyon*, 805-808. [Cri-

Digitized by Google

tique du livre du Dr Masson sur la sorcellerie.] — L. Eloy, *Les Humbert d'après la graphologie*, 816-819. = 1er janvier 1904 : *Quelques lettres de Marat*, 25-29. = 15 janvier : Dr Cabanès, *Une consultation à Paris au temps des vapeurs*, 33-43. — *Une patente de médecin en l'an V*, 53 (fac-similé). = 1er février : *Une adresse gravée du XVIIe siècle*, 96-97. [Chirurgien.]

Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, mars-avril 1903 : D'Arbois de Jubainville, *Venitonta, Quadrunia*, 108-111. [Note sur une inscription trouvée à Ventabren, canton de Berre, Bouches-du-Rhône.] — Dr Capitan et abbé Breuil, *Les figures peintes à l'époque paléolithique sur les parois de la grotte de Font-de-Gaume (Dordogne)*, 117-129 ; communication suivie d'*Observations* du Dr E.-T. Hamy, 130-134. — Émile Rivière, *Découvertes gallo-romaines faites à Paris*, 142-151. = Mai-juin : S. Reinach, *Note sur un bas-relief trouvé à Montsalier (Basses-Alpes)*, 189-190. [Semble d'origine ligure.] — Philippe Berger, *Vase de plomb avec inscription bilingue découvert à Carthage*, 194-198. — Charles Joret, *La bataille de Formigny*, 206-207. — Dr Capitan et abbé Breuil, *Figures gravées à l'époque paléolithique sur les parois de la grotte de Bernifal (Dordogne)*, 219-230. — Philippe Berger, *Une inscription juive du Touat*, 235-239. — Héron de Villefosse, *Inscription de Djebba*, 242-244. = Juillet-août : Carton, *Rapport sur les fouilles exécutées à El-Kenissia, près de Sousse*, 283-287. — D'Arbois de Jubainville, *Les « Gourdeiziou » bretons et leur origine babylonienne*, 315-318. [Jours complémentaires ajoutés à l'année lunaire pour faire l'année solaire.] — D'Arbois de Jubainville, *Note sur le « candetum », mesure agraire des Gaulois*, 329-330. — Émile Male, *Note sur l'influence des Mystères sur les arts*, 330. — Frœlich, *Les inscriptions de la roche de Trupt*, 331-333. = Septembre-octobre : Clermont-Ganeau, *Glossaire gréco-latin de Tours*, 388-389. — Dr Capitan, abbé Breuil et Peyroni, *Une nouvelle grotte à parois gravées de l'époque préhistorique : la grotte de Teyjat (Dordogne)*, 407-412. — R. P. Delattre, *Figurines trouvées à Carthage dans une nécropole punique (1903)*, 429-436.

La France médicale, 10 janvier 1904 : Raphaël Blanchard, *Les maladies vénériennes dans l'art*, 1-4 ; suite le 23 janvier, 24-26 ; le 10 février, 42-44. — *Une lettre inédite de Gui Patin* [1er nov. 1652], 4-6. — Ph. Queyron, *Traité passé entre les jurats de la ville de la Réole et Bigot-Fernel, docteur en médecine (20 juillet 1542)*, 15. = 25 janvier : Louis de Ribier, *Les anoblis de l'Empire. Médecins et chirurgiens*, 21-24 ; suite le 10 février, 40-42 ; le 25 février, 61-63. = 10 février : E.-H. Tourlet, *Notice sur le botaniste François-Pierre Chaumeton*, 44-

Digitized by Google

47; fin le 25 février, 64-65. [Né en 1775.] = 25 février : Paul Delaunay, *Jean de l'Épine. Un almanach médical manceau du XVIe siècle*, 57-59. — *Une consultation écrite de médecin en 1769*, 71-72. [Joseph Despine, à Chambéry.]

Gazette des Beaux-Arts, janvier 1904 : Henri Bouchot, *Les primitifs français. Le « parement de Narbonne » au Louvre (1374). Le peintre Jean d'Orléans à Paris*, 6-26. — Maud Crutwell, *Girolamo della Robbia et ses œuvres*, 27-52; fin en février, 140-148. [Le château de Madrid et la statue de Catherine de Médicis.] — Salomon Reinach, *Deux miniatures de la bibliothèque de Heidelberg attribuées à Jean Malouel*, 55-65. = Février : Émile Male, *Le renouvellement de l'art par les Mystères à la fin du moyen âge*, 89-106. — Paul Vitry, *Quelques bois sculptés de l'école tourangelle du XVe siècle*, 107-119. — André Chaumeix, *Le palais Farnèse*, 123-134. — Louise Pillion, *Deux « vies » d'évêques sculptées à la cathédrale de Rouen* (suite). *Vie de Saint-Ouen*, 149-157.

La Grande Revue, 15 décembre 1903 : Frantz Funck-Brentano, *A travers l'histoire : Tournois et manoirs*, 518-527. [A propos des livres de Ch.-V. Langlois et de Pierre de Vaissière.] = 15 janvier 1904 : Frantz Funck-Brentano, *Poisons et sortilèges*, 143-154. [A propos des livres des docteurs Legué, Masson, Cabanès et Nass, de Ch. de Coynard et de H. d'Alméras.] = 15 février : Henry Roujon, *Souvenirs d'art et de littérature : Guy de Maupassant*, 249-266. — Léon Riotor, *A propos d'un don à l'Institut*, 378-389. [Le château de Langeais offert par M. Jacques Siegfried.] — Frantz Funck-Brentano, *Richelieu et l'Académie*, 415-426.

Journal des sciences militaires, mai 1903 : Hardy de Perini, *Archives et correspondance du général de division Jean Hardy* (suite), 161-183. — M. S., *La Chine et les alliés*, 184-200, — Capitaine Piguet, *Étude sur l'action française en Afrique* (suite), 231-353; suite en juin, 380-407; fin en août, 242-267. — Loy, *La brigade mixte Lapasset* [1870] (suite), 254-279; suite en juin, 424-451; fin en novembre, 276-295. — Major Z., *La querre de la succession d'Autriche (1740-1748). Campagne de 1741-1743* (suite), 280-301; continué en juillet, 112-134; en août, 296-320; en novembre, 309-315. — Frédéric Garcin, *Le Tonkin de la conquête de 1884-1885* (suite), 302-315; suite en juin, 452-475; en juillet, 135-155; en septembre, 420-454. = Juin : Colonel de Heusch, *De l'emploi des réserves sur le champ de bataille*, 321-338. [Étude sur les batailles de Napoléon Ier]; suite en septembre, 360-375; en octobre, 62-78; en novembre, 209-224; en décembre, 365-382. = Juillet : Général Bonnal, *Le plan de Moltke pour 1870*, 5-40; fin en août, 161-187. = Octobre :

Digitized by Google

LÉATI, *Extrême Sud-Oranais. Les conséquences du combat d'El-Moungar*, 40-45. — H. CAMON, *Essai sur Clausewitz, 2e partie. Études critiques des campagnes de Napoléon*, 79-98. = Décembre : M., *La cavalerie allemande pendant la campagne de la Loire, 1870-71*, 440-450.

La Quinzaine, 1er janvier 1904 : André PÉRATÉ, *Le château de Versailles* (suite), 21-41. — Bernard MONOD, *L'éveil du sentiment national en France au XIe siècle. Guibert de Nogent et Philippe Ier*, 109-118. = 16 janvier : J.-E. FIDAO, *La pensée sociale de J.-B. Buchez (1796-1865)*, 196-218 ; fin le 16 février, 515-542. = 1er février : Adolphe LAIR, *Le « Globe ». Sa fondation, sa rédaction, son influence d'après des documents inédits*, 289-313. = 16 février : Georges GRAPPE, *Figures du XVIIIe siècle. Le portefeuille de Mme Dupin*, 543-558.

La Révolution française, 14 janvier 1904 : Marcellin PELLET, *Notes bibliographiques sur l'Histoire de la Révolution française de Thiers*, 5-12. — A. LIEBY, *La presse révolutionnaire et la censure théâtrale sous la Terreur* (suite), 13-28 ; continué en février, 97-128. — Gustave LAURENT, *L'arrestation et la mort de Jean-Arnaud de Castellane, évêque de Mende* (fin), 29-56. — *Le projet de M. Jaurès*, 57-63. — *Une anecdote sur Fouquier-Tinville*, 64-65. = 14 février : F. GERBAUX, *Le mètre de marbre de la rue de Vaugirard*, 129-152. [Renseignements intéressants sur la création du système métrique et l'Agence des poids et mesures.] — Camille BLOCH, *Le recrutement du personnel municipal en l'an IV*, 153-167. — Ed. LAMONZÈLE, *Une statistique des écoles primaires dans la Haute-Garonne en l'an VII*, 168-170. — A. MATHIEZ, *Encore le mot « Montagne »*, 171. — *Gobel et la tolérance en 1791*, 172. — *David et son tableau du Jeu-de-Paume*, 172-173. — *La Franc-Maçonnerie sous le Consulat*, 173.

Revue Bossuet, 25 janvier 1904 : *Mandements de Bossuet*, 3-15. — E. LEVESQUE, *Lettres de Bossuet conservées au British Museum*, 16-26. — E. LEVESQUE, *Lettres de Bossuet inédites ou revisées*, 27-35. — *Projet d'un monument à la gloire de Bossuet*, 36-43. [Commencement du XIXe siècle.] — *Ouvrages dédiés à Bossuet*, 44-46. — *Approbations données par Bossuet*, 46-48. — *Lettre de Le Nain de Tillemont à Bossuet* et de *Bissy au marquis de Fénelon*, 49-52.

Revue Bourdaloue, 1er janvier 1904 : Eugène GRISELLE, *Sermon sur la cérémonie des Cendres*, 3-89. — Jos. BRUCKER, *Une correspondance janséniste sur Bourdaloue à Vincennes*, 90-124. [Lettres de dom Thierry de Viaixnes.] — Henri CHÉROT, *Le jeton de l'éloge funèbre de Henri II de Bourbon-Condé par Bourdaloue et ses successeurs*, 125-138. — Eugène

Digitized by Google

Griselle, *L'emploi de l'Écriture sainte dans les sermons de Bourdaloue*, 139-149. — Antoine Rochebilière, *Essai inédit sur Bourdaloue* (suite), 150-156. — H. Chérot, *Correspondance de Bourdaloue. Autographes inédits de la 1re lettre à un Père de Trèves et de la lettre à Bochart de Saron*, 157-161. — Joseph Verley, *Bourdaloue et Rancé*, 162-163. — *Histoire critique de la chaire française par le P. Blaise Gisbert* (suite), 164-177.

Revue de l'Art chrétien, 1re livraison 1904 : G. Sanoner, *Analyse des sculptures de la façade occidentale de l'église de l'abbaye de Saint-Jouin de Marnes* (*Deux-Sèvres*), 1-13. — Eug. Martin, *Rational et surhuméral*, 29-46. [D'après le livre du P. Braun sur cet ornement épiscopal.] — L. Cloquet, *Excursion en Bourgogne de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc* (suite), 32-66.

La Revue de Paris, 1er janvier 1904 : Albert Sorel, *La route d'Iéna* 1-28; suite le 15 janvier, 282-308. — *Le combat d'El Moungar, 2 septembre 1903*, 88-112. — Jean Lemoine et André Lichtenberger, *Madame de Montespan et les bouchers de Paris*, 119-131. [Opposition faite par les bouchers à un brevet du Roi concédant à Mme de Montespan et à Mme de Thianges les droits traditionnels appartenant à un descendant d'une des grandes familles de la boucherie parisienne mort sans héritiers.] = 15 janvier : Pierre Conard, *La peur en Dauphiné, juillet 1789*, 351-378. — Ernest Lavisse, *La princesse Mathilde*, 419-422. = 1er février : Abel Lefranc, *Pantagruel explorateur*, 514-544; fin le 15 février, 827-851. [Traces historiques qui se trouvent dans le roman de Rabelais. Carte donnant l'itinéraire de Pantagruel d'après le planisphère de S. Munster.] — Pierre de Nolhac, *Madame de Pompadour et sa famille*, 545-570.

Revue de synthèse historique, décembre 1902 : Henri Piéron, *De l'influence sociale des principes cartésiens. Un précurseur inconnu du féminisme et de la Révolution : Poulain de La Barre* (fin), 270-282. — *Revues générales :* P. Boissonnade, *Les études relatives à l'histoire économique de la France au moyen âge. Histoire du commerce et des classes commerçantes*, 334-370. = Février 1903 : François Simiand, *Méthode historique et science sociale. Étude critique d'après les ouvrages récents de M. Lacombe et de M. Seignobos*, 1-22; 2e partie en avril, 129-157. — *Revues générales* : Ch. Dufayard, *France : Napoléon Ier*, 69-115. = Avril : *Les régions de la France* : Introduction par Henri Berr, *La synthèse des études relatives aux régions de la France*, 166-181. — L. Barrau-Dihigo, *La Gascogne*, 182-221; fin en juin, 277-300. — *Revues générales :* Henry Sée, *Histoire des idées politiques. France (XVIIe et XVIIIe siècles)*, 222-240. = Juin : Benedetto Croce, *L'attitude subjective et l'attitude objec-*

Digitized by Google

tive dans la composition historique, 261-265. = Août : Georges Bourgin, *L' « Histoire de France » d'Ernest Lavisse*, 40-53. — Émile Chantriot, *Le « Tableau de la Géographie de la France » de P. Vidal de La Blache*, 54-59. — P. Havelin, *Histoire économique : Droit commercial ; définition et évolution générale*, 60-85 ; suite en décembre : *Les travaux d'ensemble et les sources*, 328-371. = Octobre : Henri Sée, *Les idées philosophiques du XVIIIe siècle et la littérature prérévolutionnaire*, 178-190 ; suite en décembre, 278-290. — André Lalande, *Histoire des sciences. La physique au moyen âge*, 191-218. = Décembre : Frédéric Hertz, *Les sources psychologiques des théories des races*, 253-277. — Georges Bourgin, *Les études sur les origines urbaines du moyen âge*, 302-327.

Revue des Deux Mondes, 1er janvier 1904 : *Lettres de H. Taine à F. Guizot et à sa famille* (fin), 83-113. — Général H. Frey, *L'entrée des alliés à Pékin (14-15 août 1900)*, 114-155. = 15 janvier : Vicomte Georges d'Avenel, *Le mécanisme de la vie moderne. Les grandes hôtelleries*, 322-353. — Alphonse Bertrand, *L'art français à Rome*. I. *De Louis XIV à la Révolution*, 354-388 ; fin le 1er février, II. *De la Révolution à nos jours. La Villa Médicis*, 597-623. = 1er février : Pierre de Ségur, *La journée de Nerwinde*, 562-596. = 15 février : Henry Houssaye, *La route de Sainte-Hélène. Les derniers jours de Napoléon en France*. I. *La Malmaison*, 721-741. — René Doumic, *Les « Métamorphoses » de Sainte-Beuve*, 923-934.

Revue des Études juives, avril-juin 1903 : Bernard Monod, *Juifs, sorciers et hérétiques au moyen âge, d'après les mémoires d'un moine du XIe siècle (Guibert de Nogent)*, 237-245. — Ad. Crémieux, *Les Juifs de Marseille au moyen âge* (suite), 246-268 ; suite en juillet, 62-86. [Pièces justificatives.] = Juillet-septembre : Simon Eppenstein, *Recherches sur les comparaisons de l'hébreu avec l'arabe chez les exégètes du nord de la France*, 47-56. — Ernest Ginsburger, *Les juifs de Frauenberg* [Lorraine], 86-122. [Fin du XVIIIe siècle, p. justif. tirées des Archives nationales.]

Revue des Études rabelaisiennes, 3e et 4e fasc. 1903 : Pio Rajna, *Il Rabelais giudicato da un italiano del secolo XVI*, 157-165. — Hugues Vaganay, *De Rabelais à Montaigne. Les adverbes terminés en « ment »*. 166-187. [Vocabulaire.] — Georg Pfeffer, *Les études sur Rabelais parues en Allemagne*, 188-192. — Lucien Pinvert, *Un entretien philosophique de Rabelais rapporté par Charondas (1556)*, 193-201. — Abel Lefranc, *Une poésie inconnue sur Rabelais philosophe (1538)*, 202-203. — Hugues Vaganay, *La mort de Rabelais et Ronsard. Note complémentaire*, 204. — Paul Laumonier, *L'épitaphe de Rabelais par Ronsard*, 205-216. —

Digitized by Google

W. F. Smith, *Rabelais et Shakespeare*, 217-221. — Ernest Langlois, *Le fumet du rôti payé au son de l'argent*, 222-224. [Version française de ce conte au xve siècle.]

Revue des Questions historiques, 1er janvier 1904 : Camille Daux, *Le cens pontifical dans l'église de France*, 5-73. — Jean Guiraud, *Le « consolamentum » cathare*, 73-112. [L'hérésie des cathares est un reste du manichéisme.] — François Rousseau, *Expulsion des Jésuites en Espagne. Démarches de Charles III pour leur sécularisation*, 113-179. — P. Bliard, *Les exploits d'un conventionnel en mission. Prisonniers et prisons (1793-1794)*, 180-230. [Prieur de la Marne dans le Morbihan.] — Victor Pierre, *Quelques livres sur la Révolution française (Histoire religieuse)*, 231-240. [Le Coz, Audrein, culte catholique à Paris, abbé Bottex.]

Revue d'histoire diplomatique, 1903, n° 4 : G. Baguenault de Puchesse, *Le pape Benoît XIV et la France. Missions à Rome de Tencin et de Choiseul (1740-1757)*, 481-488. [D'après M. Boutry.] — Henri Doniol, *La Fayette avant l'année 1800*, 489-532. — Pierre Flament, *Le journal d'un secrétaire d'ambassade à Constantinople en 1611*, 533-540. [Louis Denis.] — Alfred Bourguet, *Le duc de Choiseul et l'Angleterre. Les pourparlers de La Haye* (fin), 541-556. — Mme C.-B. Favre, *Politique et diplomatie de Jacques Cœur. Le procès*, 572-593.

Revue historique, janvier-février 1904 : Hermann Hueffer, *La fin de la République napolitaine* (fin), 33-50. — Bernard Monod, *De la méthode historique chez Guibert de Nogent*, 51-70. — Alfred Stern, *Charles Engelbert Oelsener. Fragments de ses mémoires relatifs à l'histoire de la Révolution française*, 71-73. — L. Lévy-Schneider, *La mission de Prieur de la Marne dans le Morbihan*, 74-77. [A propos de l'article de M. Bliard.]

Revue maritime, avril 1903 : Maurice Delpeuch, *Nos bâtiments de guerre et leurs ancêtres. Récits de leurs campagnes et de leurs combats depuis l'apparition de chacun d'eux dans l'histoire de la Marine française* (suite), 767-871. = Juin : R. Castex, *Le nouveau port de Saïgon*, 1377-1402. = Novembre : Mouchez, *Le blocus de Brest (1803-1805)*, 2486-2583; suite en décembre, 2720-2796. [Traduction de l'anglais.]

L'Université catholique, 15 septembre 1903 : Abbé Delfour, *Un essai de décentralisation littéraire*, 36-51. [Étude sur le patois de Nîmes.] — M. de Marcey, *Charles Chesnelong* (suite), 75-97; continué en octobre, 247-282; en novembre, 358-394; en décembre, 531-581. = 15 octobre :

Digitized by Google

O.-C. Reure, *Sur les grands chemins de la vieille France. Comment nos pères allaient de Lyon à Paris*, 179-207. = 15 novembre : J.-C. Broussolle, *La Légende dorée*, 321-357. = 15 décembre : Abbé Delfour, *Considérations sur la France de 1903*, 481-499. [État religieux.] — Ch. de Lajudie, *Un siècle de l'Église de France (1800-1900)*, 500-530 ; suite en janvier, 97-130. [D'après le livre de Mgr Baunard.] = 15 janvier 1904 : A. Naillod, *L'abbé Gorini*, 5-33.

REVUES LOCALES

Revue de l'Agenais, juillet-août 1903 : Granat, *Étude sur l'industrie d'Agen avant 1789. Les artisans agenais sous l'ancien régime (1691-1791)*, 288-314 ; suite en septembre, 401-420 ; en novembre, 494-506. — Ph. Lauzun, *Lettres de Bory de Saint-Vincent* [an VI-1807], 315-339 ; suite en septembre, 421-436 ; en novembre, 515-532. — C. Chaux, *Deux documents sur Sainte-Bazeille*, 340. [Gouverneur du château au xive siècle ; état du château au xvie.] — J. Dubois, *Henri de Barrailh, confident de Mlle de Montpensier et du duc de Lauzun*, 343-347. — R. Marboutin, *Les mémoires d'Antoine de Buard*, 351-365. [Expédition de Louis XIII (1621-1622). En appendice, pièces sur Agen à cettte époque.] = Septembre-octobre : V. Calvet, *Un maître d'armes agenais. Jean-Louis-Laurent-Justin Lafaugère (1782-1856)*, 375-400. — Dr L. Couyba, *Le combat de Granges (15 mars 1622) à propos du sieur de Pousson*, 437-442. — F. Othon, de Pavie, *Deux documents sur Jean de Monluc, évêque de Condom*, 443-447. — J. Momméja, *Archéologie agenaise : Le sous-sol romain à Agen. Vieilles demeures en bois empilés*, 458-461. = Novembre-décembre : Ph. Lauzun, *Le château de Calonges (canton du Mas-d'Agenais)*, 467-493. — René Bonnat, *La société populaire de Marmande. Un scandale en l'an III*, 507-514. [Bulletin portant les noms de Louis XVII, de Pitt et de Cobourg dans un vote pour le renouvellement du Bureau.]. — J.-R. Marboutin, *Le fer à hosties de Dolmayrac, près de Sainte-Livrade*, 533-539. — J. Dubois, *Une exécution criminelle à Montaigu en 1692*, 539 ; — *Une bénédiction de cloches à Vayries en 1640*, 545.

Annales de la Société d'émulation de l'Ain, janvier-mars 1903 : Alexandre Bérard, *Un document de l'époque révolutionnaire*, 5-24. [« Extrait des registres de la Société des amis de la Constitution à Trévoux ».] — Ch. Dementhon, *L'abbé J.-B. Bottex et l'assemblée du bailliage de Bourg, en 1789*, 25-54. — Joseph Buche, *Quinet et la Bresse*, 55-80. = Avril-juin : Abbé Fr. Marchand, *Études archéologiques*, 149-212 ; suite en

Digitized by Google

juillet, 285-342, et en octobre, 399-446. [Blason; inscriptions; marques de potiers; sigillographie; numismatique.] — F. Thibaut, *Extraits d'une monographie de Pérouges*, 213-236; fin en octobre, 357-373. — Victor Nodet, *Jean Perreal et Marguerite d'Autriche. Rôle de Jean Perreal et de Michel Colombe à Brou*, 237-245. — J. Corcelle, *Antoine Favre* [1557-1624], 246-256. — *Aimé Vingtrinier* [1812-1903], 257-260. = Juillet-septembre 1903 : F. M., *L'abbé J.-B. Bottex, d'après une biographie récente*, 343-356. = Octobre-décembre : Dr Victor Nodet, *La valeur documentaire des manuscrits sur Brou*, 377-398.

Revue alsacienne illustrée, année 1903 : Dr F. Dollinger, *A quelle race appartiennent les Alsaciens?*, 1-9. — André Girodie, *Biographie alsacienne : Théodore Deck*, 45-60. — H. Juilliard-Weiss, *Biographies alsaciennes : Josué Dollfus*, 81-88. — Dr E. Blind, *Histoire anthropologique de l'Alsace*, 89-96. — Dr Kassel, *Plattenöffen und öffenplatten im Elsass*, 21-24, 65-80, 105-120, 145-159. [Taques et plaques de poêle en Alsace.] — A.-M.-P. Ingold, *Grandidier poète*, 121-136. = Janvier 1904 : Dr F. Dollinger, *Que nous enseigne la terre d'Alsace? Tableau de la préhistoire alsacienne*, 4-13. — André Girodie, *L'exposition d'armes, d'uniformes et de documents militaires de Strasbourg*, 14-22. Anselme Langel, *Le rôle du serment dans les anciennes constitutions municipales d'Alsace*, 28-35. — Jos. Gény, *Alte Wallfahrtsbilder von Drei-Ahren*, 36-40. [Anciennes images de pèlerinage de Drei-Ahren.]

Revue historique ardennaise, novembre-décembre 1903 : A. Bouillet, *Le retable de Ham-sur-Meuse* [1590], 329-338. [Extraits des comptes de la Bonne Maison ou maladrerie de Ham.] — Henri Descharmes, *Le rôle d'Artus de la Mine, lors de la tentative sur le Mont-Olympe* [1641], 339-343. — Numa Albot, *Une exemption de tailles à Maubert-Fontaine, en 1646*, 344-347. — Arthur Chuquet, *Le premier bataillon des Ardennes (1791-1795)*, 348-358. = Janvier-février 1904 : Numa Albot, *Monteу-Saint-Pierre à l'époque gallo-romaine*, 5-35. — Dr H. Vincent, *Les demoiselles de Salasar, à Manre*, 36-38. — M. Hénault, *Épisodes de la guerre contre l'Espagne dans les Ardennes (1653)*, 38-42. [Notes de Simon le Boucq, échevin de Valenciennes.] — Al. Baudon, *Un acte de la politique de Mazarin* 42-45. [A propos du gouverneur de Rethel.] = Mars-avril 1904 : Henri Jadart, *Le bourg et l'ancienne abbaye de Chaumont-Porcien*, 49-100, p. justif. — J.-B. Marleix, *La mort du général La Bruyère de Donchery*, 101-103. [Lettre de Louis Billy.] — Paul Pellot, *Le greffe de Mézières au XVIIe siècle*, 104-105. — Numa Albot, *Les ducs d'Ursel, princes d'Arches et Charleville*, 105-108.

Digitized by Google

Bulletin de la Société ariégeoise et de la Société des études du Couserans, 1903, n° 1 : F. Pasquier, *Règlement pastoral à la fin du XVe siècle dans la vallée du Couserans*, 16-24. — D. C., *Réparations à la tour de Foix à la Bastide-de-Séron*, 32-33. [1648.] = N° 2 : F. Pasquier, *Substitution de mari à Artigat en 1560 ou l'histoire de Martin Guerre*, 49-73. [Arrêt du Parlement de Toulouse et autres témoignages contemporains.] — Baron de Bardies, *Les guerres de religion en Couserans d'après les archives municipales de Muret*, 74-84; suite dans le n° 3, 121-133; dans le n° 4, 165-174. — Signorel, *Pierre Soulé* [1801-1870], 84-87. — L. M., *Un coin des Pyrénées. Bélesta (Ariège) et ses environs*, 89-106. = N° 3 : Georges Doublet, *Histoire de la maison de Foix-Rabat* (suite), 113-120; continué dans le n° 4, 175-202. — J.-M. Vidal, *Moines alchimistes à l'abbaye de Boulbonne (1339)*, 133-140, p. justif. — F.-J. Samiac, *Les scolanies dans l'ancien diocèse de Couserans*, 141-155. [Petits bénéfices dont les titulaires étaient, dans les paroisses, les aides du curé.] — F. P., *Quittance de Raymond-Roger de Comminges (11 août 1425)*, 155-156. = N° 4 : B., *La cueillette de l'or à Pamiers*, 203-205. [XVIIIe s.]

Revue du Béarn et du Pays Basque, janvier 1904 : Jean de Jaurgain, *Profils basques. Gracian de Garro*, 11-16. [Capitaine du château de Brescia sous François Ier.] — Louis Batcave, *Le mouvement historique en Béarn et dans le pays basque en 1903*, 17-30; fin en février, 71-81. — Henri Courteault, *Visite d'un italien à la cour de Foix-Béarn, au XVe siècle*, 30-46. [Aliprando de Bailo.] — Henri Courteault, *Une rixe de village en Labourd au XVIe siècle*, 37-40. [Lettre de rémission de 1565.] = Février : Paul Courteault, *Marguerite de Navarre d'après ses dernières poésies et ses derniers historiens*, 49-70. — Henri Courteault, *Pèlerinage interrompu d'une Béarnaise à Rome, au XVIIIe siècle*, 82-84. — L. B., *Description du pays de Béarn en 1418*, 85-86. [Tirée du *Voyage d'Outremer* du sieur de Caumont.]

Bulletin de la Société archéologique de Béziers, vol. XXXIII (1903) : A. Soucaille, *État paroissial de Béziers sous l'épiscopat de Clément de Bonsy (1633)*, 5-187. [Visites pastorales.] — L. Noguier, *Chronique archéologique*, 258-268. [Fouilles sur l'emplacement de l'ancien collège; lampe romaine; cachet d'oculiste, etc.]

Annales de Bretagne, janvier 1904 : Léon Dubreuil, *Essai sur l'administration générale d'un district pendant la Révolution. Le district de Redon (1er juillet 1790-18 ventôse an IV)*, 115-132. [D'après les archives d'Ille-et-Vilaine.] — G. de Lesquen et G. Mollat, *Mesures fiscales exercées en Bretagne par les papes d'Avignon à l'époque du grand*

Digitized by Google

schisme d'Occident (suite), 133-184. — F. Duine. *Bio-bibliographie de saint Méen*, 214-240. — J. Nicolas, *Buhez Mabden*, 241-245. [Poème breton qui semble imité du *Grand Testament* de Villon.] — *Bibliographie bretonne*, *1902*, 270-284.

Revue de Bretagne, janvier 1903 : René Blanchard, *Le 10e léger et la révolution de juillet 1830 à Nantes*, 10-19; suite en février, 144-154; en mars, 220-229; en avril, 294-303; fin en mai, 395-418. — F. Saulnier, *Les Sévigné oubliés. L'abbé de Sévigné* (fin), 30-38. — Comte de Bellevue, *Le comte Desgrées du Lou, président de la noblesse aux États de Bretagne de 1768 et de 1772, et son procès contre le duc de Duras de 1778 à 1784* (suite), 41-45. — R. de Courson, *Légende de la VIe croisade* (suite), 56-62. [Liste de Bretons qui sont réputés y avoir pris part.] = Février : A. Millon, *Sainte Anne d'Auray et son culte en Ille-et-Vilaine*, 81-101. — Vicomte de Calan, *La Bretagne dans les romans d'aventures*, 111-126; suite en mars, 234-239; en avril, 321-328; en mai, 419-434; en juin, 505-515; fin en juillet, 24-33. — A. Rousseau, *L'idée décentralisatrice et les partis politiques sous la Restauration*, 127-143; suite en mars, 177-189; avril, 329-341; juin, 516-530; juillet, 43-56; septembre, 231-237; novembre, 425-441; fin en décembre, 492-511. = Mars : Abbé Guilloux, *Les prêtres de Baud pendant la Révolution*, 198-207; suite en avril, 342-350; en mai, 435-444; juin, 531-538; juillet, 57-62; août, 178-184; septembre, 238-244; octobre, 363-374; novembre, 442-451; fin en décembre, 512-521. = Avril : J. Trévédy, *Acquisition de la noblesse par la possession des fiefs nobles*, 273-287; fin en juin, 486-497. = Mai : Dr Rousseau, *L'abbé J.-M. de Lamennais, sa vie et ses œuvres, d'après un ouvrage récent*, 369-382. = Juin : Dr Picquenard, *Recherches sur l'extension ancienne de la forêt de Névet*, 474-485; suite en juillet, 5-15. = Juillet : Joseph de Trémaudan, *Le commerce de Nantes (XVIIe-XVIIIe siècles)*, 16-22. — Août : Comte de Gouzillon de Belizal, *Preuves de noblesse d'un chevalier de Malte de la maison de la Lande-Calan*, 97-113; suite en septembre, 245-260; fin en octobre, 356-362. — E. Clouard, *Les funérailles de du Guesclin*, 149-150. [Extrait des registres consulaires de Montferrand.] — Abbé Audren, *Église N.-D. de Vitré. Les émaux*, 172-177. = Septembre : Pierre Bossard, *Brizeux à Montpellier*, 195-208. = F. Ubald, d'Alencon, *Un vieux témoignage du patriotisme breton*, 214-217. [Ballade pour la duchesse Marguerite de Foix.] = Octobre : Peyron, *Documents touchant l'insurrection du Léon en mars 1793* (fin), 324-336. — F. Uzureau, *M. Morin, curé de Freigné, guillotiné à Angers (5 mars 1794)*, 342-348. — Joseph de Trémaudan, *Au temps du Directoire : Les plaisirs à Nantes. La chasse démocratique*, 351-355. = Novembre : A. de Barthélemy, *Réception d'un monnayer*

Digitized by Google

en la Monnaie de Rennes, 385-389. [1580-1583.] — Barth. Pocquet, *Un prédicateur poursuivi en 1770*, 401-413 [L'abbé Poisson, à Rennes]; fin en décembre, 481-491. = Décembre : Vicomte Ch. de Calan, *Antoine de la Salle et le seigneur du Chastel*, 532-535. — F. Duine, *Lamennais à Juilly*, 542-552. — Joseph de Trémaudan, *La cour du Mexique débarque à Saint-Nazaire* (*août 1866*), 553-558.

Mémoires de la Société des antiquaires du Centre, tome XXVIe (1902) : Henry Ponroy, *Notes sur divers objets de bronze recueillis en Berry*, 1-17. — Jacques Soyer, *Les « fossata Romanorum » du « castrum Bituricense »*, 19-26. — Jacques Soyer, *Les actes des souverains antérieurs au XVe siècle conservés dans les archives départementales du Cher, transcrits in extenso*, 27-142. [Table des noms.] — *Bibliographie des travaux relatifs à l'abbaye de Saint-Satur*, 143-144. — D. Mater, *Le livre d'heures d'Anne de Mathefelon*, 145-159. — Jacques Soyer, *Note sur une inscription de l'hôtel Lallemant à Bourges* (*XVIe siècle*), 161-164. — P. Gauchery, *Épaves des églises de Bourges à Salbris* (*Loir-et-Cher*). *Notre-Dame-de-Pitié de l'abbaye de Saint-Sulpice*, 165-172. — Comte de Toulgoet-Treanna, *L'aventure de Mathieu de Brisacier* (*1676*), 173-222. [Aventurier qui avait obtenu du roi de Pologne des démarches près de Louis XIV pour le faire duc.] — D. Mater, *Bulletin numismatique et sigillographique*, 223-249.

Bulletin de la Diana, juillet-décembre 1902, n°s 3 et 4 : Abbé Reure, *Notes sur le Forez*, 85-90. [Anoblissement de Pierre Vernin (1448). Lettres des habitants de Montbrison à Catherine de Médicis (1562). Description du Forez par Papire Masson.] — *Un portrait d'Anne d'Urfé*, 91. — Abbé Relave, *Chartes de mariage*, 91-96; — *Prise de possession des bénéfices*, 97-105; — *Notes généalogiques sur les notaires de Sury*, 105-119; — *Les La Venhe à Sury*, 119-130. = Janvier-mars 1903, n° 5 : Abbé Lignerin, *Sépulture du moyen âge dans la commune de Bonson*, 150-151.

Bulletin de la Société archéologique de la Drôme, 147e livr., octobre 1903 : Ch. Bellet, *Histoire de la ville de Tain* (suite), 337-374; suite en janvier, 5-45. — A. Lacroix, *Plan-de-Baix* (suite), 375-387; fin en janvier, 100-107. — Léon Emblard, *La famille de Bressac, sa généalogie, son histoire* (fin), 388-397. — Marius Villard et Jules Tavenas, *Nouvelle étude critique sur Championnet* (suite), 398-421; fin en janvier, 46-63. — Étienne Mellier, *Les ponts anciens et modernes sur le Rhône à Valence* (suite), 422-437. — A. Lacroix, *Les environs de Châtillon* (suite), 438-443. = 148^e livr., janvier 1904 : Jules Chevalier, *Les comtés de Valentinois et de Diois* (suite), 64-99.

Digitized by Google

Revue de Gascogne, septembre-octobre 1903 : Louis Guérard, *Les derniers travaux sur saint Orens*, 385-396. — J. Lestrade, *Les poésies de M. Bordages, prêtre commingeois (XVIIIe siècle)*, suite, 397-408 ; fin en novembre, 505-515. — *L'art de conserver les jambons découvert par un bayonnais*, 408. — A. Clergeac, *Biane. La charte des coutumes* (suite), 409-423. — A. Degert, *Le jansénisme à Dax* (suite), 424-433 ; fin en décembre, 529-553. — J. Broconat, *État ancien de l'instruction primaire dans quelques paroisses rurales du Gers* (suite), 434-439 ; continué en janvier 1904, 35-41. — A. D., *Modification dans le cours de la Garonne : une île disparue*, 439. — L. Ricaud, *Sens, curé de Recurt*, 440-443. — V. Foix, *Folklore. Glossaire de la sorcellerie landaise*, 444-468. = Novembre : J. Duffour, *L'édit de 1768 et le clergé du diocèse d'Auch*, 481-504. [Portions congrues.] — Couaix, *Monographie d'un village : Castin*, 516-527 ; suite en décembre, 558-564. — A. D., *Une harangue de dom Brugeles*, 528. = Décembre : A. D., *L'auteur de la « Peregrinatio Silviæ » n'est pas gasconne*, 556-567. — J. Annat, *Pierre Milhard, prieur de Sainte-Dode*, 565-566 ; cf. p. 30-31 de janvier 1904. = Janvier 1904 : A. Degert, *Un artiste auscitain à retrouver*, 23-29. [Le sculpteur qui a fait l'ancienne Vierge noire de la Daurade.] — L. Batcave, *Une lettre à Marca*, 29. — L. Bellanger, *Note sur la légende de saint Orens*, 42. — J. L., *Lettre d'Hugues de Labatut, évêque de Comminges, à son chapitre*, 43.

Bulletin de la Société archéologique du Limousin, tome III, 1re livr. (1902) : Louis Guibert, *Coup d'œil sur l'histoire de la ville de Limoges*, 13-53. — Paul Ducourtieux, *Le rempart du château de Limoges*, 54-63. — Zénon Toumieux, *Le marquisat d'Aubepeyre*, 64-112. — *La renaissance de l'émaillerie peinte à Limoges*, 114-127. — Abbé A. Lecler, *Étude sur les cloches du diocèse de Limoges* (fin), 128-196. [Notices sur les fondeurs.] — Alfred Leroux, *Délibérations de la chambre consultative des arts et manufactures de Limoges (Extraits relatifs à l'industrie porcelainière, de 1830 à 1858)*, 197-279. = 2^e livr. (1903) : A. Fray-Fournier, *Une institution du premier Empire, Limoges et les bonnes villes*, 281-352. — Zénon Toumieux, *La seigneurie de Saint-Yrieix*, 353-376 ; — *La seigneurie de la Forest-Belleville*, 377-424. — A. Lecler et L. Guibert, *Recueil d'armoiries limousines de Philippe Poncet, peintre émailleur*, 425-484. — A. Leroux, *L'enseignement industriel et commercial à Limoges au XIXe siècle*, 485-490. — Alfred Leroux, *Registres de la Société d'agriculture, sciences et arts de Limoges (Extraits relatifs à l'industrie porcelainière de 1802 à 1821)*, 491-504. = A. L., *Registres de la municipalité de Limoges (Extraits relatifs à l'industrie porcelainière de 1794 à 1817)*, 505-509.

Digitized by Google

Bulletin de la Société des Études du Lot, avril-juin 1903 : Louis Greil, *Vie de M. d'Hauterive, professeur de droit en l'Université de Toulouse, par son fils*, 74-104 ; suite en juillet, 153-167. [Né en 1602.] — Ed. Albe, *Statuts du chapitre de Cahors. Fragments inédits*, 105-112. — L. Esquien, *Essai d'un armorial quercynois*, 123-138 ; suite en juillet, 168-204. = Juillet-septembre 1903 : A. Combes, *Quelques mots de statistique à propos de la population du département du Lot*, 205-220.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Marne, 2e sér., t. V (1901-1902) : P. Lucot, *L'antique cuve baptismale de la cathédrale de Châlons*, 65-71. — E. Martin, *Les Champenois en Russie*, 73-79. — Coyon, *Étude sur l'art du fer dans la Marne à l'époque gauloise*, 87-110. — *La vallée du Surmelin d'après un récent ouvrage de C. Blondiot*, 111-121. — P. Pélicier, *Valeur des rentes de l'évêché de Châlons en 1312*, 125-158. [Texte tiré des archives de la Marne.]

Bulletin de la commission historique de la Mayenne, 1er trimestre 1903 : Paul Delaunay, *Vieux médecins mayennais. Barbeu du Bourg*, 15-89. — Mis de Beauchesne, *Le château du Coudray et les châtellenies de Chemeré et de Saint-Denis-du-Maine* (fin) 90-120.

Mémoires de la Société académique de l'Oise, t. XVIII, 2e partie (1902) : Comte d'Elbée, *Notice historique et archéologique sur Warluis*, 249-354, p. justif. — Comte d'Elbée, *Notice historique et archéologique sur Saint-Arnoult ou Parfondeval*, 365-369. — F. Leblond, *Note sur quelques monnaies gauloises trouvées au pays des Bellovaques*, 370-386. — L. Régnier, *Notice archéologique sur la commune de Fleury*, 387-423. — G. Stalin et L. Thiot, *Les puits préhistoriques à silex de Velennes (Oise)*, 424-428. — G. Stalin, *La préhistoire dans l'Oise. L'atelier et la station d'Hodenc-en-Bray*, 429-450. — Philippe Tiersonnier, *Les gardes du corps à Beauvais*, 451-480. — A. Baudon, *Le cimetière gallo-romain de Villers-sous-Erquery*, 481-483.

Bulletin de la Société historique de l'Orne, tome XXII (1903), 1re livraison : H. Tournouer, *Jean du Barquet et ses alliances*, 15-30. — Louis Duval, *Phénomènes météorologiques et variations atmosphériques observées en Normandie, principalement dans l'Orne*, d'après les chroniques locales, les archives du département et des communes (1073-1854), fin, 31-43. — A. Chollet, *Courgeron-Chagny*, 44-80. — Ch. Vérel, *Nonant-le-Pin*, 81-103 ; suite dans les nos 2 et 3, 157-205 et 225-284. = No 2 : *Bibliographie du département de l'Orne pendant l'année 1902*, 117-147. — A. Richer, *Une fondation d'écoles à Saint-Loyer-des-Champs en 1709*, 148-156. = No 3 : Marquis de Beauchesne, *Les seigneuries man-*

Digitized by Google

celles du Passais normand (suite), 285-310. — Frédéric Duval, *Documents pour servir à l'histoire du duché d'Alençon conservés dans les archives anglaises. Normann Rolls et Additionned manuscripts (1202-1585)*, 311-318. [Analyses.]

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris, livraison supplémentaire de 1902 : A. Vidier, *Bibliographie de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France pour les années 1901-1902*, 129-241. = 4e livr. de 1903 : G. Bondon, *Le règlement de l'Hôtel-Dieu de Paris en 1580*, 139-143. [Reproduit dans une procédure relative à l'Hôtel-Dieu d'Amiens.] — Léon Brétaudeau, *L'union du prieuré de Saint-Lazare à la congrégation de la Mission (1630-1662)*, 144-155. [Requête présentée par saint Vincent de Paul en 1659; tableau de ses œuvres dans la maison de Saint-Lazare.] — H. Stein, *Testament d'un chambellan de Philippe-Auguste*, 156-157. — H. O., *Adrien Turnèbe et les « Grecs du Roi » en 1556*, 157-158. — L. Delisle, *Recouvrement de l'indemnité promise à Pierre Schœffer par Louis XI*, 159-160. — *Chronique des Archives (1901-1902)*, 160-163. [Entrées aux archives de l'Oise, S.-et-M. et S.-et-O. Date initiale des registres de l'état civil d'un certain nombre de communes de l'Aisne et de S.-et-M.] — H. O., *Les caractères syriaques et coptes de l'Imprimerie nationale*. [Lettre de Lucien Bonaparte du 4 floréal an 8.]

Bulletin de la Société historique du Périgord, 3e livraison, mai-juin 1903 : A. Dujarric-Descombes, *Le traité d'Élie Salomon sur la science de l'art musical* (fin), 186-192. — R. Villepelet, *Notes et documents statistiques sur les diocèses de Périgueux et de Sarlat aux XVIIe et XVIIIe siècles*, 192-213. — Ch. Aublant, *Police de ferme du bateau et passage de Campniac (19 févr. 1702)*, 213-216. — Comte de Saint-Saud, *Privilèges de la ville d'Excideuil*, 216-220. — Ferd. Villepelet, *Baptême d'une fille naturelle du chevalier de Saint-Georges dans la ville d'Excideuil*, 220-223. [Fille d'un créole, compositeur d'opéras.] — Gustave Charrier, *Un duel aux Lèches près Bergerac*, 224- 226. — *Registre ouvert par M. Romieu, préfet de la Dordogne, pour consigner la mémoire des événements remarquables accomplis dans le département* (suite), 226-228; continué en juillet, 305-308. [1833-37.] = 4e livr., juillet-août : Marquis de Fayolle, *Les tombeaux de la Ribeyrie près Bergerac*, 266-275. [Mérovingiens.] — *Réparations à la forteresse de Domme (1495)*, 275-276. — Ferd. Villepelet, *Inventaire du trésor de l'église collégiale Saint-Front de Périgueux (15 mai 1552)*, 277-293. — André Maisonneufve-Lacoste, *Correspondance de la famille de Vaucocour*, 293-305.

Digitized by Google

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, 4e série, t. IV (1903) : Charles Bréard, *Le Crotoy et les armements maritimes des XIVe et XVe siècles*, 1-214, p. justif. — Robert Guerlin, *Fêtes chômées. Leur nombre. Règlements échevinaux*, 215-235. — G.-Hector Quignon, *Dahours en Amiénois*, 237-496. — Oct. Thorel, *Les rébus de Picardie*, 499-700.

Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, t. XXII, 1902 : Abbé Th. Leuridan, *Inventaire sommaire des archives communales de Bourghelles, antérieures à 1790*, 5-68. — Abbé J. Bataille, *Saint Évrard, fondateur de l'abbaye de Cysoing. Son culte et ses reliques*, 69-192. — Th. Leuridan, *Inventaire sommaire des archives communales de Gondecourt, antérieures à 1790*, 193-258. = T. XXIII, 1903 : Alex. Faidherbe, *Histoire du syndicat mixte de l'industrie roubaisienne*, 5-156. [Fondé en 1888.] — Th. Leuridan, *Inventaire sommaire des archives communales de Bachy, antérieures à 1790*, 157-209.

Revue de Saintonge et d'Aunis, 6e livr., novembre 1903 : Lemonnier, *Cahiers de doléances et remontrances des corporations de la ville de Rochefort-sur-Mer et des paroisses du bailliage en 1789*, 375-383. [Résumé des vœux exprimés par les différents groupes du Tiers.] — Ch. Dangibeaud, *La mosaïque de Lescar est-elle romaine ?*, 383-402. [La place à l'époque romane, en la comparant à des chapiteaux d'églises saintongeoises qui semblent se rapporter à une légende analogue.] — Amédée Mesnard, *Le serment fédératif des troupes nationales du district de Saint-Jean-d'Angély, en 1790*, 402-406. — Rogée-Fromy, *État des titres qui concernent la propriété des eaux de la seigneurie des Tabarits*, 406-410. — *Papiers de la famille Baudouin de Laudeberderie*, 410-420; fin en mars, 95-103. — G. Regelsperger, *Note sur les noms donnés habituellement aux bœufs de labour*, 422-424. = 1re livr., janvier 1904 : Ch. Dangibeaud, *Découverte de sépultures médiévales à Saint-Jean-d'Angély*, 16-21. — P. Lemonnier, *Pourquoi le comte d'Artois n'a pas rejoint Charette*, 21-36. — Ch. Dangibeaud, *Saintes ancienne*, 37-63; suite en mars, *Les Rues*, 103-123. — Ant. Laverny, *Généalogie de la famille Landreau*, 65-73. = 2e livr., mars : Amédée Mesnard, *Saint-Jean-d'Angély sous la Révolution. Difficulté entre la garde nationale et les amis de la Constitution*, 93-95.

Mémoires et documents publiés par l'Académie Salésienne, année 1903 : *Ex manuali registro Capituli ecclesie B. V. Marie Lausannensis* [1448], xv-xvi. [Don d'une chape à l'église d'Annecy, après son incendie.] — *Lettre de noblesse pour le sieur de Laydevant* [1707], xvi-xviii. — Pierre-Marie Lafrasse. *Étude sur la liturgie dans l'ancien diocèse de Genève*, 5-344.

Digitized by Google

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, 4e sér., t. II (1902) : Dr J. Bertin, *Histoire généalogique de la maison de Beaujeu-sur-Saône, 2e partie. Branche cadette*, 1-430.

Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'histoire, t. XLII (1903) : Mugnier, *Inventaire mobilier du gouverneur de Savoie (1789)*, v-xiii. — Létanche, *Biens saisis sur les juifs d'Yonne* [1348], xvii-xviii. — Mugnier, *Plainte des curés de Confignon et d'Annemasse contre des huguenots* [1700 et 1730], xviii-xxiv. — *Lettre du duc de Savoie au gouverneur du château de Miollaus* [1664], xxiv-xxv. — Gabriel Pérouse, *Dépenses de voyage de Louis, duc de Savoie, dans la Bresse et le Dauphiné en 1451 et 1452*, xxx-lxi. — *Lettre du duc de Savoie sur le chapitre de Genève (1661)*, lxi-lxiii. — Mugnier, *Madame Cardinal, bourgeoise d'Annecy (XVIIIe siècle)*, lxv-lxviii. — *L'industrie à Rumilly*, lxxi-lxxvi. [Lettres de marchands au xvie siècle ; contrats d'apprentissage en 1723.] — Mugnier, *Union du prieuré de Cravin à la chantrerie de l'abbaye Saint-Michel de la Cluse (1366)*, lxxix-lxxxii. — Jean Létanche, *Les cloches à Yenne*, lxxxiii-xcviii. — Mugnier, *Textes de contrats de mariage* [xvie-xviiie siècle], ci-cxvii. — Gabriel Pérouse, *Dépenses de la maison du prince Amé de Savoie, fils du duc Louis, de 1462 à 1465*, cxviii-clxvi. — Max Bruchet, *Les Célestins d'Annecy*, clxvii-clxx. [Bulle de Léon X.] — François Mugnier, *Antoine Favre, président de Genevois, premier président du sénat de Savoie (1557-1614), 2e partie. Correspondance du président Favre, tome Ier*, 1-545 (*fac-similé*).

Comité archéologique de Senlis, année 1902 : Mis de Luppé, *Notes sur les L'Orfèvre* [srs de Pont-Saint-Maxence], 3-7. — G. Macon, *Chantilly et le connétable Henri de Montmorency*, 1-72, p. justif. — L. Laurain, *Une enquête sur le nombre des feux dans le doyenné de Crépy-en-Valois, au milieu du XVe siècle*, 73-80. — E. Laurain, *J.-B. Michel Ouvrard de la Haie, ou le Batave heureux*, 81-101. — A. Margry, *Nouvelles recherches sur les origines des grandes baillies royales* (suite), 102-185.

Bulletin de la Société archéologique de Sens, t. XX (1903) : Abbé E. Chartraire, *L'épitaphe de Rainnaldus au musée de Sens*, 1-10. [Vers 1190.] — *Histoire du catéchisme de Sens*, 11-25. — C. Houlbert, *Un manuscrit de la Société archéologique de Sens : Historia plantarum Senonensium à Bartholomæo Guichard, apoticario, 1660*, 27-38. — Joseph Perrin, *Découverte des restes de l'église Sainte-Colombe-du-Carrouge, à Sens*, 39-53. — Félix Chandenier, *Réponse du Père Laire à une lettre de Pasumot*, 59-79. [1er nivose an IX. Transport de mss. de Sens à Auxerre.] — Joseph Perrin, *La défense du pont d'Yonne en 1814. Document iné-*

Digitized by Google

dit, 80-84. — Joseph Perrin, *Découverte de sépultures et d'armes antiques à Saint-Denis-lès-Sens*, 85-98. — Maurice Roy, *Le couvent des Dominicains de Sens*, 99-221. — Ch. Sépot, *La corporation des ménétriers de France à Sens au XVIIe siècle*, 222-232. — B. Roblot, *Le grand pont de Sens et son auteur l'architecte Boffrand* [1739-1742], 233-245.

Revue historique du Tarn, janvier-février 1903 : Auguste Vidal, *Histoire des rues du vieil Albi*, 23-42 ; suite en mars, 66-87 ; en mai, 147-181. — Charles Peyronnet, *Documents sur les anciennes confréries de Rabastens-d'Albigeois*, 53-57 ; suite en mai-août, 213-219. = Mars-avril : Émile Marty, *Correspondance du commissaire du Directoire exécutif à Rabastens*, 88-103. [Novembre 1795-janvier 1800.] — Baron de Rivières, *Inventaire des reliques de la collégiale Saint-Salvy, à Albi (1725)*, 104-112. = Mai-juin et juillet-août 1903 : Ch. Portal, *La population du département du Tarn au XIXe siècle*, 125-146. — Émile Marty, *Biographie de Georges-Jacques-Amédée de Clausade [1809-1847]*. 182-193. — Bon de Rivières, *Inventaire de l'église de Castelnau-de-Montmiral, 29 ventôse an II*, 194-196. — Bon de Rivières, *Les grands marins de l'Albigeois. Taffanel, marquis de la Jonquière (1685-1652)*, 202-210. — Bon de Rivières, *Les épitaphes de quatre gouverneurs du Canada*, 211-212. — Baron de Rivières, *Découverte à Albi d'une inscription du XVIIIe siècle*, 230-231. [Provenant de l'Hôtel de Ville.] = N° 5, septembre-octobre : Edm. Cabié, *Forges ou moulins à fer de la Montagne noire du XIIIe au XVIIIe siècle*, 237, p. justif. — J. Laran, *Notes sur Saint-Pierre de Burlats*, 249-266.

Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse, 10e série, tome III (1903) : Roschach, *Un souvenir d'Ingres. Jean Briant (1760-1799)*, 1-26. [Paysagiste. Son rôle au musée de Toulouse pendant la Révolution.] — L. de Santi, *Michel de Paulo, seigneur de Grandval*, 49-109. [Épisode des guerres de religion.] — E. Lapierre, *Le vrai portrait de Molière*, 138-149. — Dr Geschwind, *L'abbaye d'Andlau en Alsace. Sa désaffectation en 1790*, 150-163. — Léon Joulin, *Sur un torse antique du musée de Toulouse*, 174-176. — Antonin Deloume, *Note sur l'hôtel d'Assézat et de Clémence Isaure*, 210-244. — Massip, *Les variations du climat de Toulouse*, 250-277. [Époque préhistorique.] Baron Desazars de Montgailhard, *L'iconographie des incunables imprimés à Toulouse*, 303-355. — J. Brissaud, *L'histoire du droit du midi de la France*, 403-419.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Académie française. — Dans sa séance du 17 mars, l'Académie française, jugeant le concours du prix d'éloquence, dont le sujet était *Fontenelle* et qui réunissait cette année 24 concurrents, a décerné le prix, de la valeur de 4.000 francs, au mémoire portant pour devise : *Vulcain impunément ne tomba pas des cieux*. L'auteur de ce mémoire est notre collaborateur M. A. Laborde-Milaa, membre de la Société des Études historiques.

Aisne (Papeteries de l'). — A l'aide principalement de minutes notariales et des divers fonds des archives de l'Aisne, M. A. Matton, archiviste honoraire de ce département, vient de faire paraitre sous le titre *Les anciennes papeteries de l'Aisne* (Laon, 1903, in-4 de 80 p.) une série de notices très nourries, où il reconstitue l'histoire de vingt papeteries du Laonnois.

Archéologie chrétienne et Liturgie (Dictionnaire d'). — A peine venions-nous d'analyser, dans le dernier numéro de la *Revue* (année 1904, p. 72), le troisième fascicule du *Dictionnaire* publié par le R. P. Cabrol, que nous avons reçu le quatrième (Paris, 1904, Letouzey et Ané). C'est la meilleure preuve de la rapidité avec laquelle le savant abbé de Farnborough et les éditeurs entendent poursuivre la publication de leur œuvre ; ils peuvent être sûrs de répondre aux désirs impatients, sinon aux besoins du public érudit, dont l'opinion est unanimement fixée sur ce *Dictionnaire* de tous points remarquable. — Dans ce quatrième fascicule, nous signalerons les articles suivants : Agneau (fin), de H. Leclercq ; Agnès (sainte), de P. Allard : Agnès (cimetière de sainte), 46 colonnes de H. Leclercq ; Agnus Dei, de W. Henry ; Agobard, de E. Debroise ; Agrapha, de F. Cabrol ; Agricoles (classes), de H. Leclercq, 51 colonnes du plus grand intérêt qui traitent cette question si complexe et si peu connue des origines du christianisme à Charlemagne ; Akhmin, avec une planche en couleurs hors texte, de H. Leclercq ; Albano (catacombe d') ; Albi (manuscrits liturgiques d') ; Alchimie, de H. Leclercq ; Alcuin, 19 colonnes, de F. Cabrol ; Alexandrie. Cet article comprendra trois grandes divisions : Archéologie, Liturgie, Élection du patriarche. La première seule est traitée dans ce fascicule ; c'est une monographie en 85 colonnes, dont cinq de bibliographie, qui suffirait à valoir à son auteur, H. Leclercq, et au *Dictionnaire* l'estime du monde savant. — G. L.-G.

Archives nationales. — La Direction des Archives vient de faire paraître, dans la collection des Répertoires numériques des Archives nationales, celui

Digitized by Google

des Archives de la maison du Roi (série O[1]) ; l'auteur en est notre collaborateur M. Henri DE CURZON (Paris, Picard, in-4 de x-218 col.). On sait que la série O[1] comprend la plus grande partie des papiers du Ministère de la Maison du Roi jusqu'à la Révolution et ceux de l'ancienne Direction des Bâtiments. Le fonds de la Maison du Roi est un des plus connus et des plus consultés aux Archives nationales ; d'importantes publications en ont déjà été extraites, entre autres les *Comptes des bâtiments*, par M. Guiffrey, et la *Correspondance de l'Académie de France à Rome*, par M. de Montaiglon. « La Cour et la Ville, le mouvement artistique et celui des théâtres, les fêtes publiques et les monuments, les musées et les manufactures, les forêts et les chasses, la police, et ce monde d'officiers ou d'ouvriers de tous arts qui, de près ou de loin, touchait à la « Maison » du Roi, tout le XVIIIe siècle brillant et somptueux est là. » Le nouveau Répertoire sera accueilli avec reconnaissance par le public, de plus en plus nombreux, qui fréquente au Palais Soubise.

Armée de Rhin-et-Moselle en Allemagne. — M. C. OBSER, membre correspondant de la Société des Études historiques, vient de publier dans une revue éditée à Heidelberg, *Zeitschrift fur die Geschichte des Oberrheins*, un rapport inédit du célèbre journaliste Posselt sur le passage des Français à Durlach, dans le margraviat de Bade, au mois de juillet 1796. Nous en détachons deux fragments concernant Desaix et Moreau. Toutes les fois qu'un général arrivait à Durlach, Posselt s'empressait de lui représenter la misère des habitants de la contrée et les excès commis par les troupes républicaines : « Je parlai, dit-il, au général de division Desaix, qui commandait en chef toute l'aile gauche et que ses talents militaires, sa bravoure et son amabilité bien connue faisaient respecter de ses subordonnés et adorer de l'armée entière. Son quartier général était au château ; il manifesta une véritable satisfaction en constatant que Son Excellence, le prince Frédéric — second fils du margrave Charles-Frédéric — y avait laissé ses belles gravures, ses tableaux et ses meubles de prix. « Rien « de tout cela, déclara-t-il, ne doit être endommagé. » En entendant mon nom, il me demanda si ce n'était pas moi qui publiais le journal politique *Les Annales européennes*, dont il avait feuilleté quelques numéros depuis qu'il se trouvait sur la rive droite du Rhin, et ajouta qu'il s'était tout spécialement intéressé aux planches qui donnent un bref aperçu des événements de la guerre du côté de l'armée française. Peu de temps auparavant, j'avais fait relier quelques collections complètes de ces planches et j'en avais précisément sur moi un exemplaire que je le priai d'accepter. Il y consentit volontiers et lut à haute voix, avec un fort bon accent allemand, les passages qui se rapportent aux armées de Rhin-et-Moselle ; après quoi il me fit remettre par son secrétaire une lettre de protection qu'il signa et dans laquelle il recommandait aux généraux français placés sous ses ordres d'avoir envers moi tous les égards possibles. Une heure plus tard, il quittait Durlach. » Posselt apprit à connaitre également le général Moreau. Il se lia assez intimement avec lui, par la suite, lorsqu'il entreprit d'écrire l'histoire de ses campagnes. La nouvelle de l'arrestation et du procès du vainqueur de Hohenlinden le troublèrent, paraît-il, au

Digitized by Google

point de déranger son esprit et de causer sa mort. Il se crut compromis dans la conspiration de Georges, et saisi d'un accès de délire, le 10 juin 1804, à Heidelberg, il se précipita par une fenêtre et fut tué net. En attendant, voici comment ce publiciste, jadis réputé en Allemagne, raconte sa première entrevue avec Moreau : « Lorsque le général en chef passa une demi-journée à la « Poste » à Durlach et qu'à la tête d'une députation de magistrats, je lui fis les compliments d'usage en telle occurrence, je pris la liberté de lui exposer que, confiant dans les assertions de la légation française à Bâle, nous nous étions attendus à l'arrivée d'une armée disciplinée, tandis qu'à notre vif regret et à notre grand dommage, nous nous étions absolument trompés. Je lui fis observer que lui-même — personne n'ayant en son pouvoir une constante fortune militaire — risquait de faire un jour l'expérience terrible des conséquences que cet état de choses pouvait entraîner pour l'armée. Tout d'abord il voulut prétendre à de l'exagération dans ces récits des excès commis par ses troupes ; bientôt cependant, il revint de cette idée : « C'est possible, dit-il, « mais n'oubliez pas qu'il n'y a que peu de temps que je commande cette « armée ; que je l'ai trouvée dans un état de désorganisation complète ; que le « gouvernement français, contraint par tant de puissances coalisées à une « longue et cruelle guerre, malgré les ressources inépuisables de la France, se « trouve momentanément dans l'impossibilité de payer la solde en monnaie « bien sonnante, ce qui rend presque inévitables quelques abus ; ensuite que « nous eûmes le malheur, au début de la campagne, de tomber dans des con- « trées bigotes, d'où tout le monde s'était enfui, si bien que le soldat, pour « avoir un toit et un abri, dut nécessairement enfoncer les portes, ce qui « l'accoutuma à des actes de violence. Et que pouvez-vous exiger, ajouta-t-il « enfin, d'une armée qui ne quitte pour ainsi dire pas le champ de bataille ? » — Em. C.

Bèze (La famille de). — A propos des mines argentifères de Chitry en Nivernais, dont Jean de Bèze devint le garde en 1502, notre collaborateur M. Léon Minot, dans un article tiré à part du *Bulletin de la Société nivernaise des sciences, lettres et arts* (Nevers, imp. Vallière, 1904, in-8 de 24 p.), a eu l'idée de faire des recherches sur la généalogie de cette famille, qui, dans la seconde moitié du XVIe siècle, devait atteindre la célébrité en la personne d'un de ses membres, l'historien protestant Théodore de Bèze ; il a notamment retrouvé des livres de raison, sommaires, mais précieux, qui lui ont permis, concurremment avec des extraits de registres du Parlement de Paris, d'établir un tableau généalogique des diverses branches de cette famille.

Botanique (Histoire de la). — M. Ludovic Legré achève d'écrire une *Histoire de la botanique en Provence au XVIe siècle*, qui lui a valu, en 1899, une récompense de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Dans une brochure nouvelle qu'il vient de publier (Marseille, Aubertin et Rolle, 1904, in-8 de 119 p.), il met en lumière les figures peu connues jusqu'ici de quatre savants botanistes provençaux de cette époque, les deux frères Jean et Gaspard Bauhin, Jean-Henri Cherler et Valerand Dourez.

Digitized by Google

Culte catholique à Paris (Histoire du). — Le nouveau livre de M. Joseph Grente, deuxième vicaire de Saint-Denis-du-Saint-Sacrement (*Le culte catholique à Paris de la Terreur au Concordat*, in-8 de III-487 p., Paris, P. Lethielleux, 1903), contient d'intéressants documents, fruit de laborieuses recherches, sur l'histoire religieuse du diocèse de Paris à l'époque de transition s'étendant depuis la fin de la Terreur jusqu'à l'organisation définitive qui suivit la publication du Concordat. Il continue donc l'étude, interrompue par la mort, que M. l'abbé Delarc avait commencée sur l'Église de Paris pendant la Révolution française. Il comprend deux parties : la première, aperçu général, a trait aux faits qui concernent l'ensemble de la ville, tandis que la seconde, entrant dans les détails de l'histoire de chaque paroisse, donne des renseignements particuliers tant sur les églises et oratoires publics que sur les ecclésiastiques qui les ont desservis. — L. M.

Draperie (Histoire de la). — Dans le 1er fascicule de 1904 de la revue *Vierteljahrschrift für social- und Wirtschaftsgeschichte*, notre collègue M. G. Espinas a commencé la publication d'un remarquable article intitulé *Jehan Boine Broke, bourgeois et drapier douaisien (?-1310 env.)*, qui sera une des plus utiles contributions à l'histoire du commerce et de l'industrie de la draperie dans la région flamande au moyen âge ; la suite de cette étude donnera le texte des trois pièces inédites qui ont suggéré à M. Espinas l'idée première de son travail, très fortement documenté ; mais la longue introduction (p. 34 à 121 de la Revue), qui les précède, forme un morceau capital pour ce que l'auteur appelle « l'histoire économique et sociale du patriciat urbain en Flandre pendant la seconde moitié du XIIIe et le début du XIVe siècle ». Il est impossible de reconstituer avec plus de conscience, de pénétration et d'ingéniosité le mécanisme de l'industrie drapière dans cette province dont elle fut à cette époque la principale richesse.

Histoire maritime. — S'inspirant du dernier et beau roman de M. Melchior de Vogüé, *Le maître de la mer*, notre collaborateur M. G. Lacour-Gayet vient de publier sous ce même titre l'éloquente conférence qu'il a faite le 10 décembre dernier à la Ligue maritime française (Paris, 1904, in-8 de 19 p., extrait de la *Revue hebdomadaire*) : par des exemples saisissants, pris surtout dans l'histoire du premier Empire, il y montre quel intérêt vital il y a pour la France à reconquérir le rang de grande puissance maritime qu'elle est en train de perdre. « Si j'avais été maître de la mer ! » tel fut un des derniers mots de Napoléon à Sainte-Hélène : et de fait, sa formidable puissance fut toujours tenue en échec par les escadres anglaises. C'est le but de la Ligue maritime française de faire reprendre goût en France aux choses de la mer et de contribuer pacifiquement à accroître notre puissance maritime : de chaleureux appels, tels que celui de M. Lacour-Gayet, ne sauraient laisser indifférent quiconque a encore chez nous le souci de l'intérêt national.

Louis XV et le Palais de Fontainebleau. — Notre collègue M. Casimir Stryienski publie dans la *Gazette des Beaux-Arts* du mois de mars un curieux

Digitized by Google

article sur les *embellissements* qu'a subis le palais de Fontainebleau sous le règne de Louis XV. En 1738 fut détruite la galerie d'Ulysse qui, comme on le sait, était décorée à profusion de magnifiques fresques du Primatice. La pioche des démolisseurs ne respecta rien et n'épargna aucune de ces œuvres d'art dont les débris furent enterrés dans les chemins du parc ou jetés à la décharge publique. Sur l'emplacement de cette galerie, on construisit la longue « caserne » que l'on voit aujourd'hui à droite en entrant dans la cour dite du Cheval blanc. Le nom de Louis XV, heureusement, reste associé à une admirable restauration, celle de la Salle du Conseil, monument délicieux de l'art français au XVIIIe siècle, qui s'est conservé dans toute sa fraîcheur et qui permet de reconstituer, sinon la vie d'autrefois, du moins son cadre d'incomparable beauté.

Cette étude, dont les éléments sont puisés aux meilleures sources, est accompagnée de plusieurs reproductions parmi lesquelles une gravure au burin de M. C.-H. Dupont représentant le motif principal du plafond de la Salle du Conseil : *Le Soleil chasse la Nuit*, par François Boucher.

M. Casimir Stryienski est un des collaborateurs assidus de la *Gazette des Beaux-Arts*; ses articles sur *Marie-Josèphe de Saxe et ses peintres* (juillet et septembre 1902), sur *François Guérin* (octobre 1902), sur le *Salon de 1761, d'après le catalogue illustré par Gabriel de Saint-Aubin* (avril, juillet et septembre 1903), etc., ont été fort remarqués.

Louis XVII. — Le problème historique relatif à la personnalité de Louis XVII, à sa survivance et à son identification, est certainement le plus passionnant de tous ceux qui restent à résoudre. Il paraît aujourd'hui démontré, surtout après les études de M. G. Lenôtre, qu'en dépit des attestations officielles le fils de Louis XVI ne mourut pas au Temple, qu'il y eut substitution d'enfant le 18 janvier 1794, grâce à l'intervention de la femme Simon. Les fouilles actuelles, au cimetière Sainte-Marguerite, surveillées par la commission du Vieux-Paris, ne semblent pas devoir prouver le contraire. Quant à l'identification, à moins d'une révélation imprévue, elle est considérée comme impossible : les preuves matérielles ont dû être anéanties pour des raisons politiques plus faciles à comprendre qu'à excuser. Il faut donc se contenter de probabilités pour cette seconde partie du problème et renoncer à une solution rigoureusement exacte.

Il y eut de nombreux imposteurs qui cherchèrent à se faire passer pour Louis XVII : on en a compté trente-trois, parmi lesquels un nègre qui eut ses partisans ! On ne peut cependant qualifier d'imposteur Naundorff qui possédait la conviction d'être bien l'héritier du trône de France, qui le fut peut-être et le fut certainement si l'on en croit M. Otto Friedrichs (*Correspondance intime et inédite de Louis XVII avec sa famille, 1834-38*, avec introduction, notes et éclaircissements en partie tirés des archives secrètes de Berlin, préface par Jules Bois ; Paris, Daragon, 1904, t. I, in-8 de x-342 p.). Historien très documenté mais très passionné, M. O. Friedrichs commente avec vivacité certains faits ou certaines appréciations, alors que des arguments ont d'autant

Digitized by Google

plus de valeur qu'ils sont exposés avec plus de modération ; toutefois, il n'en démontre pas moins d'une façon précise que Naundorff ne méritait aucune des accusations injurieuses dont on l'accabla, et, dans les intéressantes lettres pleines de cœur qu'il publie, il apporte des preuves morales auxquelles il semble manquer bien peu de chose pour qu'on les juge suffisantes. A coup sûr, Naundorff est réhabilité ; peut-être le second volume de sa correspondance augmentera-t-il encore les présomptions en faveur de sa royale et légitime origine. — M. B.

Mètre de la rue de Vaugirard (**Le**). — La brochure que M. Fernand Gerbaux, archiviste aux Archives nationales, vient de publier dans le *Bulletin de la Société historique du VIe arrondissement de Paris* sous le titre trop modeste *Le mètre de marbre de la rue de Vaugirard* (tirage à part, Paris, typ. Firmin-Didot, 1904, gr. in-8 de 72 p.) est en réalité, à propos du mètre de marbre, actuellement encore scellé dans le mur des communs du Petit-Luxembourg, la très complète et très curieuse histoire de l'établissement de notre système métrique, reconstituée à l'aide des documents des séries AD, AF et F des Archives nationales ; cet historique est très heureusement complété par l'étude des deux étalons prototypes du mètre, dont le plus ancien, — objet purement historique aujourd'hui, — est conservé aux Archives nationales, et dont l'autre, qui date de 1889, est déposé dans les caves du pavillon de Breteuil à Saint-Cloud. Des pièces justificatives et un très commode tableau chronologique de tous les décrets et actes officiels concernant le système métrique de 1790 à 1799 complètent cette savante et très utile étude.

Richelieu et l'Académie. — Dans quel livre d'histoire ne lit-on pas que Richelieu a été le fondateur de l'Académie française ? M. Frédéric Masson le répétait dans son discours de réception du 28 janvier. Au cours d'un article publié dans la *Grande Revue* du 15 février 1904, notre collègue, M. Frantz Funck-Brentano, s'efforce de montrer tout ce qu'il y a d'exagéré dans cette opinion. Il y avait à Paris des assemblées de « nouvellistes », qu'on nommait des « cabinets » ou des « académies », pour se communiquer réciproquement les nouvelles du jour, politiques, littéraires, mondaines. L'un des principaux était le cabinet Conrart, ainsi nommé parce qu'il se réunissait chez Valentin Conrart, conseiller du roi. Richelieu, importuné du bruit que commençaient à faire ces petits clubs, à une époque où l'on peut dire que la presse n'existait pas, résolut de donner à l'un d'eux la protection royale, de manière à faire rentrer les autres dans l'ombre et l'effacement. Il devait être convenu que l'on ne s'occuperait plus de politique, mais uniquement d'épurer la langue française. Plusieurs des membres du cabinet Conrart firent la plus vive opposition à ce projet qui aboutit finalement aux lettres patentes du 2 janvier 1635, enregistrées par le Parlement le 10 juillet 1637. Loin de donner par cette reconnaissance d'utilité publique, au cabinet Conrart, un éclat nouveau, Richelieu le plongea dans une véritable torpeur. Comme il était interdit de s'y entretenir de nouvelles, on s'y ennuyait et on n'y venait plus. Certain jour Chapelain se trouva en séance tout seul, tandis que les « cabinets » voisins étaient en toute activité. Ce n'est

Digitized by Google

que plus tard et avec le temps que l'Académie prit son illustration. De ce fait, est-il loisible de conclure que Richelieu a été le fondateur de l'Académie française? Le Conseil d'État, en la reconnaissant d'utilité publique, a-t-il été le fondateur de l'Académie Goncourt? D'autant que ce que Richelieu faisait n'était même pas nouveau : dès le XVIe siècle des « cabinets » analogues à celui de Conrart avaient été pris sous la protection du roi par lettres patentes.

Solidarité sociale. — Il a été fait un tirage à part, extrait du *Compte rendu de l'Académie des sciences morales*, de la longue et importante discussion qui s'est poursuivie à cette Académie autour de deux communications, l'une de M. Eugène d'Eichthal sur *la Solidarité sociale, ses nouvelles formules*, l'autre de M. Charles Brunot, sur *la Solidarité sociale comme principe des lois* (Paris, Picard, 1903, in-8 de 155 p.). Le texte de ces deux communications est accompagné des observations de MM. Fr. Passy, Leroy-Beaulieu, Levasseur, Sorel, Juglar, Boutroux, Cheysson, Rostand, de Tarde, Glasson et Stourm, membres de l'Académie, toutes hostiles à la thèse de M. Brunot.

Stendhal. — On connaît les beaux travaux de notre collaborateur M. C. Stryienski sur Stendhal; depuis de longues années, il amassait des notes pour les couronner par une bibliographie du célèbre auteur de la *Chartreuse de Parme*. Le temps lui faisant défaut, il a généreusement passé ses notes à un beyliste fervent, M. Adolphe Paupe, qui, agrandissant le cadre d'une bibliographie ordinaire, vient de publier en plus de 400 pages le résultat de son labeur, véritablement digne d'un bénédictin (l'expression, devenue banale, est ici d'une rigoureuse exactitude). Sous le titre *Histoire des œuvres de Stendhal* (Paris, Dujarric, in-18 de 446 p.), M. Paupe a comblé une lacune dont seuls les stendhaliens, qui connaissent l'immensité de l'œuvre du maître, appréciaient l'importance. On ne pourrait souhaiter une bibliographie plus intelligemment faite. « M. Paupe, écrit M. Stryienski dans l'Introduction, a non seulement fait la nomenclature des éditions; il a dressé une liste des articles les plus saillants consacrés à Beyle. Non content de les énumérer sèchement, il a extrait avec impartialité certains passages de ces articles, enregistrant les critiques aussi bien que les éloges, et c'est là que son travail est tout à fait précieux. » Quiconque aura en main ce commode instrument de recherches en appréciera la valeur et saura gré à M. Paupe d'avoir mené à bien et si bien ordonné une œuvre qui peut être citée comme un modèle.

Verrières (Les demoiselles de). — M. Gaston Maugras donne une nouvelle édition de son étude sur les *Demoiselles de Verrières* (Paris, Plon, 1904, in-16 de 286 p. avec 2 portraits), étude bien digne du meilleur historien de Choiseul. En retraçant l'existence mouvementée de deux courtisanes qui eurent leurs années de célébrité, il dépeint à merveille les mœurs du XVIIIe siècle, si différentes des nôtres. Nous avons peine à comprendre cette ignorance de toute pudeur, ce relâchement singulier du lien conjugal, ce dédain de scrupules qui ne s'accorderait guère avec nos impressions actuelles sur l'honneur ou la simple honnêteté. Mais, comme le fait justement observer l'auteur, « il

Digitized by Google

faut savoir s'isoler de l'époque dans laquelle on vit, faire abstraction de tout ce que le temps a apporté de modifications dans les mœurs, se transporter enfin par la pensée dans le milieu qu'on étudie, sous peine de tomber dans d'étranges confusions ». Autour des séduisantes demoiselles de Verrières gravitent d'importants personnages : à les saisir ainsi dans l'intimité, on parvient à les comprendre ainsi que leurs contemporains et on s'explique mieux ce que pouvait être la France d'il y a deux siècles. — M. B.

Vexin. — Notre collègue M. Pierre Coquelle a fait tirer à part l'étude très détaillée qu'il a publiée dans les *Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise* sur les *Clochers romans du Vexin français et du Pincerais* (Pontoise, imp. L. Paris, 1903, in-8 de 23 p.); cette étude est illustrée de 54 dessins originaux.

Vuez (Arnould de). — Reprenant et développant le mémoire présenté par lui à la réunion de la Société des Beaux-Arts des départements de 1903, notre collègue M. Quarré-Reybourbon vient de publier, en une artistique brochure (Lille, imp. Lefebvre-Ducrocq, 1904, gr. in-8 de 79 p., avec planches), une très remarquable et, peut-on dire, définitive étude sur le peintre lillois Arnould de Vuez (1644-1720); il l'a fondée en grande partie sur de précieux documents inédits, papiers, dessins, esquisses, qui lui ont été communiqués par MMmes Lasserre, d'Avezac de Castéra et de Villehélio, descendantes du peintre, et il a pu ainsi reconstituer l'intéressante biographie de l'artiste, ami de Le Brun, qui suivit à Constantinople l'ambassadeur, M. de Nointel, dont M. Vandal a naguère raconté l'odyssée, et, revenu à Paris, fut élu à l'Académie des Beaux-Arts. M. Quarré-Reybourbon, au sujet des célèbres dessins du Parthénon attribués au peintre de Troyes, Jacques Carrey, estime cette attribution erronée et croit que ces dessins sont l'œuvre d'Arnould de Vuez. L'étude se termine par la description des tableaux du peintre qui sont à Lille et par le catalogue complet de ses œuvres. Les dix-sept planches qui accompagnent l'ouvrage sont d'une belle exécution, et la liste des ouvrages de M. Quarré-Reybourbon qui le termine témoigne de la très grande activité scientifique de notre collègue.

LIVRES NOUVEAUX

Documents et Mémoires. — Archives historiques du département de la Gironde, tome XXXVIII, Bordeaux, Gounouilhou, in-4 de xxiv-598 p. — *Arnauld d'Andilly*, Journal inédit (1625), p. p. E. et J. Halphen, Paris, Champion, in-8 de 79 p. — *Brière*, *Caron* et *Maïstre*, Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France pour 1901, Paris, Bellais, in-8 de xl-334 p. — *J. de Clercq*, Recueil des traités de la France, tome XXI (1897-1900),

Digitized by Google

Paris, Pedone, in-8 de xxxii-906 p. — *Otto Friedrichs*, Correspondance intime et inédite de Louis XVII (Naundorff) avec sa famille, t. I, imp. de l'Institut de bibliographie, in-8 de 348 p. — Souvenirs du baron *Hue* (1787-1815), p. p. le baron de Maricourt, Paris, Calmann-Lévy, in-8 de xxviii-340 p. — Inventaire historique et généalogique des documents de la branche Lévis-Léran, devenue Lévis-Mirepoix, t. I, Toulouse, Privat, in-4 de viii-488 p. — *Ch.-V. Langlois*, Manuel de bibliographie historique, 2e fasc., Paris, Hachette, in-16, p. 241-623. — *R. de Lasteyrie*, Bibliographie des travaux des Sociétés savantes, t. IV, fasc. 3, Paris, Leroux, in-4, p. 401-592. — *A. Longnon*, Pouillés de la province de Tours, Paris, Klincksieck, in-4 de ci-607 p. — *Vte Menjot d'Elbenne*, Cartulaire du chapitre royal de Saint-Pierre-de-la-Cour au Mans, Le Mans, in-8 de 291 p. — *H. Omont*, Catalogue des mss. de la bibliothèque de sir Thomas Philipps, récemment acquis par la Bibliothèque nationale, Paris, in-8 de 69 p. — *Baron Percy*, Journal de ses campagnes (1754-1825), p. p. E. Longin, Paris, Plon, in-8 de lxxvii-544 p. — *P. Quesvers* et *H. Stein*, Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens, t. IV, Paris, Picard, in-4 de 767 p. — *Ch. Roques*, Inventaire sommaire des archives départementales de la Haute-Garonne, série B, t. I, Toulouse, Privat, gr. in-4 de viii-565 p. — *Sénac de Meilhan*, L'Émigré, p. p. C. Stryienski et F. Funck-Brentano, Paris, Fontemoing, in-8 de xxvi-309 p. — *G. Vanel*, Journal de Simon Le Marchand, bourgeois de Caen (1610-1693), Caen, Jouan, in-8 de liv-192 p. — *J.-M. Vidal*, Lettres communes de Benoît XII (1334-42), fasc. 1 et 2, Paris, Fontemoing, in-4 de 498 p.

Histoire générale et histoire littéraire. — *H. d'Arbois de Jubainville*, Les Celtes depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'an 100 avant notre ère, Paris, Fontemoing, in-16 de xii-220 p. — *L. Batiffol*, Au temps de Louis XIII, Paris, Calmann-Lévy, in-8 de ii-461 p. — *G. Bonet-Maury*, Les précurseurs de la Réforme et de la liberté de conscience dans les pays latins du xiie au xve s., Paris, Fischbacher, in-8 de viii-268 p. — *A. Bouché-Leclercq*, Histoire des Lagides, t. I : les cinq premiers Ptolémées (328-181 av. J.-C.), Paris, Leroux, in-8 de xii-408 p. — *G. Cantiniau*, Du mode de nomination des évêques de France de l'époque mérovingienne à nos jours, Rouen, imp. Leprêtre, in-8 de xi-237 p. — *Cte de Courson de la Villeneuve*, La brigade Bellecourt à l'armée du Rhin, Paris, Charles-Lavauzelle, in-8 de 139 p. — *C. Daux*, Le cens pontifical dans l'ancienne France, Paris, 5, rue Saint-Simon, in-8 de 71 p. — *E. Driault*, La politique orientale de Napoléon. Sébastiani et Gardane (1806-1808), Paris, Alcan, in-8 de 416 p. — *V. du Bled*, La société française du xvie s. au xxe : 4e série, xviie s., Paris, Perrin, in-16 de xxiii-311 p. — *P. Grenier*, L'empire byzantin : son évolution sociale et politique, Paris, Plon, 2 vol. in-16 de xxxii-344 et 295 p. — *H. Hueffer*, La fin de la République napolitaine, Paris, in-8 de 53 p. — *H. Lallemand*, Histoire de la charité, t. II, Paris, Picard, in-8 de 205 p. — *Ch. Lecomte*, Les ingénieurs militaires en France pendant le règne de Louis XIV, Paris, Berger-Levrault, in-8 de 146 p. — *A. Lefranc*, La Pléiade au Collège de France en 1567, Paris, Leroux, in-8 de 23 p. — *V. Marcaggi*, Les origines de la Déclaration des droits de l'homme de 1789, Paris, Rousseau, in-8 de viii-191 p. — *J. Morvan*, Le soldat impérial (1800-14), t. I, Paris, Plon, in-8 de vii-525 p. — *R. Pinon*, L'empire de la Méditerranée, Paris,

Digitized by Google

Perrin, in-8 de 422 p. — *Cᵗ Rousset*, Histoire abrégée de la guerre franco-allemande (1870-71), Paris, Tallandier, in-18 de VIII-368 p. — *E. Roy*, Études sur le théâtre français du XIVᵉ et du XVᵉ siècles, Paris, Rousseau, in-8 de CCXVIII-370 p. — *J. Silvestre*, De Waterloo à Sainte-Hélène (20 juin-16 oct. 1815), Paris, Alcan, in-16 de XI-309 p. — *M. Targe*, Professeurs et régents de collège dans l'ancienne Université de Paris, Paris, Hachettte, in-8 de VIII-318 p.

Archéologie et Histoire de l'art. — *C. Enlart*, Manuel d'archéologie française, t. II : architecture civile et militaire, Paris, Picard, in-8 de XV-857 p. — *M. Fenaille*, État général des tapisseries de la manufacture des Gobelins. Période Louis XIV (1662-1699), Paris, Hachette, in-4 de X-434 p. — *J. Gauthier*, Le Saint Suaire de Besançon et ses pèlerins, Besançon, imp. Dodivers, in-8 de 22 p. — *E. Lefèvre-Pontalis*, L'église abbatiale d'Évron (Mayenne), Caen, Delesques, in-8 de 46 p. — *Du même*, L'architecture gothique dans la Champagne méridionale au XIIIᵉ et au XIVᵉ s., Paris, Picard, in-8 de 81 p. — *F. de Mély*, Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ, t. III : la croix des premiers croisés : la sainte Lance, la sainte Couronne, Paris, Leroux, in-8 de III-444 p. — *L. Quarré-Reybourbon*, Arnould de Vuez, peintre lillois (1644-1720), Lille, imp. Lefebvre-Ducrocq, in-8 de VIII-95 p. — *Ch. Sellier*, L'hôtel d'Aumont, Paris, imp. Maulde, in-4 de 103 p.

Histoire locale. — *H. Bardy*, Saint-Dié pendant l'administration prussienne (14 oct. 1870-25 avril 1871), Saint-Dié, imp. Cuny, in-8 de 76 p. — *G. Bonnefoy*, Histoire de l'administration civile dans la province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme, t. II et III, Paris, Lechevallier, in-8 de VI-640 et 1004 p. — *J. Boulenger*, Les protestants à Nîmes au temps de l'édit de Nantes, Paris, Fischbacher, in-16 de XVIII-237 p. — *P. Boyé*, Les salines et le sel en Lorraine, Nancy, Crépin-Leblond, in-8 de 64 p. — *Abbé Chaillan*, Recherches et documents inédits sur l'orphanotrophium du pape Grégoire X à Avignon, Avignon, Aubanel, in-8 de XXXII-96 p. — *J.-J. Escande*, Histoire de Sarlat, Sarlat, imp. Lafaysse, in-8 de 566 p. — *P. Irénée*, Comminges et Nébouzan : Aulon. Monographie locale, Toulouse, Privat, in-8 de XVI-240 p. — *M. Kerhuel*, Les privilèges financiers de la Bretagne au XVIIIᵉ s. Le principe du vote de l'impôt et ses conséquences, Paris, Pedone, in-8 de 159 p. — *J. Lhomer*, Les Cent-Jours et la Terreur blanche en Dordogne, Paris, Cornuau, in-8 de 40 p. — *P. Maréchal*, La Révolution en Franche-Comté. Études documentaires. La Révolution dans la Haute-Saône, Paris, Champion, in-8 de XXI-624 p. — *Général de Piépape*, Une châtellenie du pays de Langres. Les anciens seigneurs et l'ancienne seigneurie de Piépape, Paris, Champion, in-8 de 211 p. — *E. Sageret*, Essais sur l'histoire religieuse du Morbihan pendant le Consulat, Vannes, imp. Lafolye, in-8 de 96 p.

Biographie. — *Dʳ Bourdin*, Le maréchal duc de Randan, lieutenant général au gouvernement de Franche-Comté (1741-1773), Besançon, imp. Dodivers, in-8 de 40 p. — *M. Boutry*, Le mariage de Marie-Antoinette, Paris, Émile-Paul, in-8 de 96 p. — *Calmon-Maison*, Le maréchal de Château-Renault (1637-1716), Paris, Calmann-Lévy, in-8 de IV-380 p. — *H. Chérot*, La princesse Louise-Adélaïde de Condé en exil et dans le cloitre d'après une correspondance iné-

Digitized by Google

dite (1791-1823), Paris, imp. Dumoulin, in-8 de 175 p. — *Cne Colin*, Annibal en Gaule, Paris, Chapelot, in-8 de xxvi-429 p. — *G. Gomien*, La politique douanière, Paris, Rousseau, in-8 de xi-250 p. — *G. Hanotaux* et *G. Vicaire*, La jeunesse de Balzac. Balzac imprimeur (1825-8), Paris, Ferroud, in-8 de vi-271 p. — *L. Homo*, Essai sur le règne de l'empereur Aurélien (270-275), Paris, Fontemoing, in-8 de 397 p. — *G. de Lauris*, Benjamin Constant et les idées libérales, Paris, Plon, in-16 de 303 p. — *M. Lelièvre*, Un précurseur du réveil : Pierre de Pontavice, missionnaire méthodiste et pasteur réformé (1770-1810), Paris, Librairie évangélique, in-16 de ii-218 p. — *R. de Linière*, M. de Millon et Marlborough aux sièges de Liège et de Huy (1702-3), Mamers, Fleury et Dangin, in-8 de 79 p. — *C. de Mandach*, Un gentilhomme suisse au service de la Hollande et de la France. Le comte Guillaume de Portes (1750-1823), Paris, Perrin, in-8 de ii-342 p. — *F. Masson*, Napoléon et son fils, Paris, Ollendorff, in-8 de viii-438 p. — *A. Périer*, Un chancelier au xve s. Nicolas Rolin (1380-1461), Paris, Plon, in-8 de 400 p. — *P.-F. Thomas*, Pierre Leroux : sa vie, son œuvre, sa doctrine, Paris, Alcan, in-8 de vi-344 p. — *P. Ubald d'Alençon*, Jean Halbout de la Becquetière (1593-1626). Étude de mœurs religieuses au xviie s., Paris, Picard, in-18 de xi-181 p.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Éditeur-Gérant : A. PICARD.

Digitized by Google

La France et le grand schisme d'Occident

D'APRÈS DE RÉCENTES PUBLICATIONS

(*Fin.*)

XIII

Si la responsabilité de la rupture incombait au gouvernement royal, il importe toutefois de n'en point exagérer l'importance, d'observer quelle part y prirent à la fois et l'Université et le Sacré Collège.

Dès le 1er septembre, l'ordonnance de soustraction fut publiée à Avignon, et l'on invita les clercs français et même les étrangers à quitter la ville. Dès le lendemain, dix-sept cardinaux s'étaient retirés à Villeneuve. Des hommes d'armes occupaient l'évêché ; le cardinal Jean de Neufchâtel était institué gouverneur et capitaine d'Avignon, et, le 10 septembre, la bulle servant à sceller les actes était transportée dans la nouvelle résidence. Le 17, les cardinaux adhérèrent à la soustraction. Cinq seulement demeurèrent fidèles au pontife. Enfin, Geoffroy le Meingre, frère du maréchal Boucicaut, vint occuper le territoire d'Avignon ; et le 16, le capitaine pouvait librement chevaucher dans la ville. Benoît XIII était prisonnier dans le château, dont le siège commença. La garnison qui, au nom du pape, occupait la tête du pont de Saint-Benezet dut capituler (27 septembre), et la lutte se concentra autour du rocher des Doms. Benoît résista deux mois aux efforts de Boucicaut, et, le 24 novembre, une trêve fut signée.

La chrétienté s'inquiétait alors de la situation du pontife. Martin d'Aragon résolut de se mettre à la tête du mouvement et de négocier une tentative d'arbitrage en son nom et en celui de Charles VI. A ce même moment, Louis d'Orléans projetait un voyage à Avignon. L'arrivée d'un ambassadeur aragonais l'arrêta. Au reste, la venue d'une délégation des cardinaux à Paris, au début de 1399, montra

Digitized by Google

bientôt que le Sacré Collège entendait poursuivre jusqu'au bout la voie où il était engagé. Cette décision épouvanta la cour, ce qui laisserait entendre que les violences commises à Avignon le furent à l'insu de la France, et l'on écouta les propositions aragonaises : acceptation par le pape de la voie de cession, licenciement des troupes pontificales ; en échange, on promit la cessation des hostilités et la sauvegarde royale.

Une ambassade fut envoyée en Avignon afin de les appuyer. Elle trouva le pape bloqué dans son palais ; on négocia aussitôt et finalement Benoît XIII accepta les conditions de Charles VI, le 29 avril 1399. Mais il n'était pas sincère. Non seulement il refusa les gardiens que Charles VI lui proposait, mais encore, le 9 mai, il protesta par devant notaire contre le traité, et le 21 déclara de la même manière que la levée des censures ecclésiastiques jadis prononcées par lui, levée exigée par le roi, était de nulle valeur. De même il annula, par un semblable moyen, toute promesse en faveur de la voie de cession. Somme toute, « il était résolu à tout souffrir et à tout faire plutôt que de soumettre son libre arbitre aux puissances de ce monde [1] ». La situation ne s'améliorait pas. On ne pouvait s'entendre sur la question du gardien, et le jour où l'on tomba d'accord pour que ce fût le duc d'Orléans qui s'en chargeât, on voulut obliger Benoît XIII à remettre les archives et le trésor pontifical au camerlingue et à se rendre dans un château qu'on lui désignerait. Le pape essaya de tergiverser, d'ajourner sa réponse, et, en mars 1400, on négociait encore.

Finalement, l'habile temporisation du pape lui servit, et la cour de France, lassée, se laissa aller à la conciliation. Un revirement se produisait en faveur de Benoît XIII ; en février 1401, Louis d'Orléans était nommé gardien du pape. C'était le signal d'une accalmie, que Benoît XIII accentua en promettant, en cas de mort, de cession ou d'expulsion de l'intrus, de ne rien faire contre l'union et de se rendre à l'assemblée convoquée pour la pacification de l'Église. L'union paraissait renaître, mais c'était, hélas ! une illusion. La rivalité profonde des ducs de Bourgogne et d'Orléans éclatait alors : Louis d'Orléans se rapprochait d'autant plus de Benoît XIII, que son oncle Philippe le Hardi le contrecarrait. D'où,

1. Valois, t. III, p. 222.

Digitized by Google

d'après la présence ou l'absence de l'un ou de l'autre des deux antagonistes, des divergences dans la conduite de la cour de France, et une double politique, suivant que le roi était gouverné par le duc de Bourgogne ou par le duc d'Orléans. De là des difficultés, des tiraillements aboutissant à l'idée de convoquer un concile. L'idée souriait à tout le monde : les uns y voyant le moyen d'aboutir à la déposition du pape, les autres pensant que le concile rétablirait l'entente dans les pays d'obédience avignonnaise. Les partisans de Benoît XIII s'y ralliaient; la noblesse, le peuple, l'Université y inclinaient.

Les adversaires du pape voulaient qu'il s'obligeât à se soumettre aux décisions du concile, et que, dans les pays soustraits à son autorité, la convocation fût faite au nom des cardinaux. Mais bientôt ils cédèrent aux instances du duc d'Orléans. Le projet de concile fut voté dans une assemblée de prélats, à Senlis; le duc de Bourgogne s'y ralliait. L'évêque du Puy, Élie de Lestrange, le protagoniste du concile, essaya de faire donner au pape le droit de convoquer et de présider le concile. Benoît, en décembre 1401, déclara qu'il réprouvait ce projet. Tout était à recommencer.

Toutefois la réconciliation entre Louis d'Orléans et Philippe le Hardi, à la fin de 1401, donna un nouvel espoir de paix. La médiation des envoyés du duc d'Orléans devint plus efficace. Le pape offrit de tout oublier et de traiter avec les cardinaux, puis ensuite de convoquer un concile; les clefs d'Avignon furent remises aux gardiens du pape, l'université d'Orléans s'occupa de résoudre la question de restitution d'obédience, l'évêque de Saint-Pons, Pierre Ravat, harangua le roi au nom du pape, le 4 mai 1402, et Charles VI, alors conscient, lui répondit « qu'il aiderait et secourrait notre Saint Père [1] ».

Mais les ducs de Berry et de Bourgogne et partie des cardinaux demeuraient inflexibles. Louis d'Orléans n'en poursuivait que plus opiniâtrément la restitution d'obédience : il fit remettre au roi un mémoire rédigé en ce sens par l'université de Toulouse ; puis il profita habilement de la présence d'une ambassade castillane pour faire réfuter par l'évêque de Zamora l'idée d'un concile, et plaider la restitution d'obédience. L'attitude des Castillans, le

1. Valois, t. III, p. 259.

Digitized by Google

libelle de l'université de Toulouse suscitèrent de nouvelles querelles, de nouvelles polémiques : l'université de Paris, à l'instigation du duc de Bourgogne, répondit, tandis que le duc de Berry faisait emprisonner les toulousains. Cependant, malgré tout, l'idée de réaction faisait de rapides progrès. L'université d'Angers, en juillet 1402, se prononçait pour la restitution d'obédience ; Gerson lui-même, Nicolas de Clamanges se montraient favorables au pape. Enfin, à ce même moment, Louis II d'Anjou, après avoir perdu Tarente et Naples, après s'être réfugié en France en 1399, se rapprochait, à la suite de son mariage avec Yolande d'Aragon, du pontife avignonnais. Les Chartreux, de leur côté, recommençaient à obéir à Benoît XIII. Finalement, après de longues négociations, les cardinaux eux-mêmes suivirent le mouvement, et Charles VI, revenu à la santé, parut entrer résolument dans la voie de la restitution d'obédience. Le clergé et la noblesse étaient, sur son ordre, convoqués pour le 15 mai 1403, afin de s'exprimer en toute liberté.

Ce mouvement provenait de ce que l'exemple de la cour de France n'avait guère été suivi par ailleurs. Le roi de Castille, si ardent pour la soustraction, s'était bientôt laissé entraîner par les sentiments de ses sujets et avait reconnu l'obédience d'Avignon. A Metz, à Verdun, dans les duchés de Bar et de Lorraine, à Cambrai, à Namur, en Brabant, à Liège, l'habileté du duc de Bourgogne avait fait triompher la politique française. Mais en Aragon, en Navarre, en Savoie, en Chypre et en Écosse, l'échec des envoyés de Charles VI fut complet. Richard II lui-même, quelque décidé qu'il fût à suivre les traces de son beau-père, ne parvint pas à vaincre les répugnances du clergé et de l'université d'Angleterre contre le pape avignonnais. Bientôt sa déposition, puis sa mort jetèrent définitivement l'Angleterre dans le parti romain. Quant à l'Allemagne, malgré les promesses, dilatoires, il est vrai, de Wenceslas, les tentatives faites par Charles VI, alors surtout que les électeurs se divisaient entre le roi des Romains et Robert de Bavière, demeurèrent également vaines.

Digitized by Google

XIV

En somme, la politique de soustraction échouait à l'étranger. En France même les inconvénients n'avaient pas tardé à s'en faire sentir. La liberté des élections et des concessions de bénéfices devint illusoire et la pression exercée par les grands de jour en jour plus grande; le gouvernement continua, comme précédemment, à réclamer des subsides ; des aides furent impitoyablement levées sur le clergé. Quelques prélats résistèrent : le pouvoir royal les frappa. Les résultats déplorables de la politique de violence se faisaient sentir, alors qu'au contraire le prestige du pape de Rome augmentait, au moment où la période jubilaire redonnait un éclat plus vif à la chaire de saint Pierre (1400). Nombre de clémentins se rendirent à Rome, et leurs sentiments de résistance s'affaiblirent dans leur séjour en la ville éternelle. De toutes parts on sentait, on reconnaissait le peu de succès de la politique suivie depuis 1398.

Il fallait en finir. Benoît XIII hâta la solution en s'échappant d'Avignon le 11 mars 1403, grâce à la connivence des Aragonais, et en se réfugiant à Châteaurenard, dans les terres de Louis II d'Anjou. Du coup, il recouvra, avec la liberté, tout son prestige ; les Avignonnais s'empressèrent de traiter, et le 29 mars la paix fut signée. Puis les cardinaux, suivant l'exemple, ratifièrent le traité du 29 mars. Les peines ecclésiastiques furent levées, une amnistie publiée, et le roi de Castille restitua solennellement l'obédience à Benoît XIII. La cour de France seule résistait. L'assemblée convoquée pour le mois de mai 1403 se préparait, et, en présence de l'attitude des ducs de Bourgogne et de Berry, Louis d'Orléans se décida à brusquer la situation. Il convoqua plusieurs des délégués : tous ou du moins la majeure partie étaient partisans de la restitution d'obédience; les universités de Toulouse, Orléans, Montpellier, Angers, celle de Paris en partie, se ralliaient à cette politique. Charles VI lui-même se prononça en ce sens. A sa suite, ses oncles adhérèrent au traité de Châteaurenard, et le 30 mai la restitution d'obédience était chose accomplie.

Les relations furent alors reprises avec Benoît XIII. Le

Digitized by Google

duc de Berry vint bientôt offrir ses services au pape, le roi lui dépêcha Jean d'Armagnac et Pierre d'Ailly, l'Université lui demanda des bénéfices; le duc de Bourgogne sollicita et obtint des bulles de dispenses pour le mariage de son fils et de ses filles, sans que le pape n'accordât toutefois les remises de décimes qui avaient été démandées. Enfin, la présence du duc d'Orléans à Avignon lui arracha la promesse de résigner le pontificat, quand cette mesure pourrait provoquer l'union, et de choisir le moyen qui lui semblerait le plus opportun pour terminer le schisme. Il annula les procédures faites contre les fauteurs de soustraction, et promit de réunir prochainement un concile de l'obédience. Il accorda en même temps au roi une nouvelle levée des aides, en janvier 1404. En juin 1404, une alliance était solennellement conclue entre Charles VI et le pape, et Isabeau de Bavière y adhéra, « promettant pour elle et ses enfants fidélité absolue à Benoît, en s'engageant à le défendre contre tous [1]. »

Tout semblait donc annoncer la paix : la mort de Philippe le Hardi (avril 1404) faisait disparaître un redoutable adversaire du pape, alors que son allié fidèle, Louis d'Orléans, restait maître de la cour de France. Benoît reprit alors sa politique que les événements des dernières années avaient interrompue. Fixé à Saint-Victor de Marseille, il envoya en mai 1404 des ambassadeurs à Boniface IX ; munis de sauf-conduits, les évêques de Saint-Pons et de Lérida furent en septembre reçus par le pape romain. Ils lui remirent un plan de rencontre entre les papes et les cardinaux. Boniface objecta l'état de sa santé qui lui défendait tout déplacement, et répondit par un refus à l'offre d'un compromis. Confiant dans son droit, il refusa énergiquement de céder. Quelques jours après, il mourait, le 1er octobre 1404.

A peine sa mort était-elle connue, que des scènes de désordre se produisaient à Rome et que le gouverneur du château Saint-Ange arrêtait les envoyés de Benoît XIII, malgré les représentations des cardinaux et des Florentins. Bientôt, il est vrai, ils furent remis en liberté et reprirent leurs pourparlers avec les cardinaux romains : mais les derniers exigeant avant tout l'abdication de Benoît XIII, on ne put s'entendre. Les Français quittèrent Rome, et le 17 octobre

1. Valois, t. III, p. 361.

Digitized by Google

Côme Megliorato, cardinal de Bologne, montait sur le trône pontifical : il prit le nom d'Innocent VII. Le schisme n'était pas prêt de s'éteindre.

Benoît XIII entreprit alors de convertir la chrétienté à sa cause, Comptant sur l'Aragon, l'Espagne et la France, il tenta vainement, il est vrai, de gagner l'Allemagne, de négocier la conquête religieuse du pays de Galles, d'intriguer en Italie, surtout auprès de Boucicaut et des Génois. Ces derniers reconnurent le pape d'Avignon (octobre 1402) ; l'envoyé de Charles VI auprès de Gênes, Guillaume de Muillon, passa alors en Toscane, à Pise et à Florence, mais il essuya un complet échec, ce qui n'empêcha pas le pape de caresser le rêve de revenir à Rome, conduit par l'armée française de Boucicaut. En décembre il était à Nice, rassemblant de l'argent et des troupes, armant une flotte ; quelques jours après, il était à Gênes et, après une nouvelle tentative auprès d'Innocent VII, lui déclarait solennellement la guerre.

L'instant semblait favorable. Innocent luttait toujours contre les Romains révoltés. Benoît attendait des secours français : le Montferrat, Pise se déclaraient pour lui. Florence même semblait incliner vers lui. Mais la lutte bientôt éclata entre Florence et Pise ; la route de Rome lui était barrée. En France l'horizon s'assombrissait.

XV

L'Université revenait sur son enthousiasme pour la restitution d'obédience. Jean sans Peur, fils de Philippe le Hardi, avait hérité des sentiments de son père à l'égard de la cour d'Avignon. La mort de Boniface IX, l'élection d'Innocent VII, ruinèrent les espoirs de paix ; la levée des taxes exaspéra le clergé. L'Université négocia avec Innocent, pour lui recommander la voie de cession. Ce dernier, à la vérité, répondait par la convocation d'un concile et une protestation en la légitimité de ses droits. Les débuts de sa lutte avec Jean sans Peur écartaient Louis d'Orléans des affaires pontificales ; on parla à nouveau de cession. Le roi de Castille proposa l'envoi d'une double ambassade française et castillane aux deux papes, à qui l'on proposerait une double cession ou la reconnaissance d'un pape par l'autre. Mais ni l'un ni l'autre des papes ne montrait d'empressement à se démettre.

Digitized by Google

L'irritation augmenta. Benoît, pour la faire cesser, envoya un légat, Antoine de Chalaur, à Paris. Il ne réussit pas. Le duc de Berry refusa quasiment de l'écouter : l'université, le 28 mai 1403, déclara que la soustraction d'obédience n'avait pas cessé de produire ses effets ; on dénonça au Parlement l'épître de l'université de Toulouse ; Jean Petit et Jean Journel firent une ardente critique de la politique pontificale, et le 17 juillet l'épître toulousaine fut condamnée. Le légat quitta Paris. On revenait à la politique de soustraction. La levée des taxes apostoliques était interrompue, des procès en restitution bénéficiale étaient intentés aux bénéficiers élevés par le pape ; Jean Petit plaidait au Parlement pour faire prononcer la nullité de la restitution d'obédience et demandait que l'on tranchât sans plus tarder la question financière. Le 11 septembre, la cour déclarait abolis, à partir du 27 juillet 1398, les annates, menues et communs services, procurations et autres taxes ; l'argent déjà perçu devait être saisi entre les mains des collecteurs. Malgré les efforts des partisans du pape, l'arrêt fut scellé et exécuté.

La rupture semblait complète, lorsque Charles VI entreprit encore une fois de négocier avec Benoît XIII. Jean d'Armagnac et Louis de Montjoie lui furent envoyés à Nice, afin de l'inciter à réunir un concile général de l'obédience et à se rapprocher du royaume. Benoît promit de réunir le concile à Marseille ou à Perpignan, supprima deux taxes et revint à Marseille (décembre 1406). Toutefois la question d'obédience devait être réglée par l'assemblée du clergé convoquée à Paris à ce moment. Le 17 décembre, les délibérations commençaient.

Jean Petit défendit la soustraction ; puis les orateurs se succédèrent, plaidant pour et contre le pape. Simond de Cramaud, Guillaume Fillastre, Pierre d'Ailly prirent successivement la parole ; finalement l'assemblée vota à une grosse majorité la soustraction particulière qui, enlevant au pape le droit de pourvoir aux bénéfices et de taxer les clercs, lui reconnaissait toutefois le droit de conduire les âmes. C'était à la fois un échec pour Benoît XIII et pour le parti avancé de l'Université.

A ce même moment, on apprenait la mort d'Innocent VII, et l'on répandait le bruit que les cardinaux romains différaient toute élection jusqu'à ce qu'ils eussent correspondu avec Charles VI. On

Digitized by Google

espérait que, fidèle à la promesse jadis par lui faite, Benoît XIII allait abdiquer, et que les cardinaux réunis en un seul collège éliraient un pape unique qui résiderait à Rome. Cet espoir fut bientôt déçu, quand on apprit l'élection de Grégoire XII. Le nouveau pontife, il est vrai, déclarait accepter la voie de cession. Avant de procéder à l'élection, les cardinaux italiens avaient juré que le futur élu abdiquerait le jour où le pape d'Avignon abdiquerait ou mourrait, pourvu que les cardinaux de son obédience consentissent à élire, d'accord avec les italiens, un nouveau pape. Le pape élu s'entendrait avec le roi de France et les différents princes, l'antipape et ses cardinaux, pour annoncer son dessein de terminer le schisme, dans le délai de un mois; dans les trois mois, il enverrait des ambassades pour convenir d'un lieu de réunion, et ne procéderait à aucune création de cardinaux. Dès son élection, Grégoire XII renouvela ce serment et, le 11 décembre 1406, écrivit en ce sens à Benoît XIII et à ses cardinaux. Bientôt après, une encyclique confirma sa résolution. Le contentement était universel; on attendait seulement de savoir ce que ferait Benoît XIII.

XVI

Dès la mort d'Innocent VII connue, Benoît avait écrit aux cardinaux italiens, les priant de surseoir à l'élection, et s'offrant à les rejoindre pour travailler à l'union. Quand il eût reçu les lettres de Grégoire XII, il répondit, offrant de se rendre en un lieu convenu, avec ses cardinaux, et d'y résigner ses fonctions si le pape romain faisait de même. La cour de France, instruite de ce dessein, décida d'intervenir par une ambassade de 36 membres, parmi lesquels figurent Cramaud, d'Ailly, Gerson. Elle devait aller auprès de Benoît XIII, le forcer au besoin à adopter la voie de cession; de là, se transporter vers Grégoire XII et obtenir que la double cession se fît à distance. Puis les deux collèges cardinalices procéderaient à l'élection. Si on ne pouvait s'entendre à distance, Gênes, Pise, Lucques, Sienne, Florence pourraient servir de lieu de réunion. Au cas où Benoît XIII refuserait, on lui signifierait le retrait d'obédience; le Saint-Siège serait considéré comme vacant, et les seuls cardinaux qui auraient adhéré à la combinaison du

Digitized by Google

roi seraient électeurs avec les urbanistes. Si tous les clémentins refusaient, on s'entendrait avec les seuls urbanistes. Des instructions complémentaires réglaient la question des libertés de l'Église de France.

Grégoire XII, à cette même date, dépêchait trois ambassadeurs à Avignon, proposant 30 villes comme lieu de réunion, acceptant même de venir à Gand, ou au besoin à Avignon. Les pourparlers s'engagèrent à Marseille dès le mois d'avril. Mais on ne pouvait s'entendre, les uns proposant des villes d'Italie, les autres ne voulant pas entendre parler que de Marseille, Nice, Fréjus ou Gênes. Finalement, on adopta Savone. Le 21 avril, une convention fut signée, fixant à la Saint-Michel ou à la Toussaint la date de l'entrevue, déterminant le nombre de galères, d'hommes d'armes, de prélats, docteurs, protonotaires, serviteurs que chacun amènerait. Savone étant sous la domination française, le roi de France assurait la protection des papes et des cardinaux, et durant l'entrevue, les seigneurie et juridiction devaient être transférées aux deux pontifes. On veillerait à la sûreté des rues, on désarmerait les habitants; les châtelains de la Rivière assureraient le passage aux deux partis. En cas d'épidémie, Benoît accepterait une des villes fixées par Grégoire XII.

La convention était signée, lorsque l'ambassade française parvint à Avignon. Avant de joindre Benoît XIII, une entrevue eut lieu à Aix avec les ambassadeurs romains. On s'entendit facilement. De là, les envoyés de Charles VI se rendirent à Marseille où, le 9 mai 1407, ils furent admirablement reçus. Mais bientôt les discussions commencèrent, quand on voulut obtenir du pape une promesse écrite de se soumettre à la voie de cession. Il refusa, et devant l'insistance des ambassadeurs prépara une bulle d'excommunication contre ceux qui, cardinaux, rois, empereurs, feraient soustraction, ou troubleraient l'exercice de sa juridiction.

L'existence de cette bulle fut connue; les ambassadeurs français hésitèrent à dénoncer l'obédience, et finalement se contentèrent de la promesse verbale. Puis ils passèrent en Italie et le 1er juillet rejoignirent les cardinaux romains à Viterbe.

Grégoire XII avait accepté le lieu de réunion, malgré sa répugnance pour Savone, répugnance qui augmentait de jour en jour, par crainte de quelque violence; il ne voulait pas se servir de galères

Digitized by Google

armées à Gênes, exigeait des navires vénitiens, et refusait de se rendre par voie de terre. C'est au milieu de ces hésitations que les envoyés de Charles VI arrivèrent à Viterbe, puis à Rome. Grégoire était décidé à ne pas exécuter la convention de Marseille, mais il ne le déclara pas ouvertement. Le mois de juillet se passa en atermoiements et en hésitations. Les offres réitérées des français n'eurent aucun succès. Il est vrai que, tandis que les envoyés de Charles VI essayaient loyalement de faire exécuter la convention, les cardinaux clémentins venus avec eux s'entendaient avec Grégoire XII. Ce dernier se plaignait de l'arrogance des ambassadeurs du roi de France, les accusait de le rabaisser, de le brouiller avec ses cardinaux, de s'aboucher avec les autorités romaines. En réalité, le pontife sentait que tout le monde autour de lui désirait l'exécution de la convention, et que ses hésitations éloignaient de lui même ses partisans. Finalement, après avoir offert de se trouver non à Savone, mais à Pietrasanta, en Toscane, il sortit de Rome le 9 août et s'enferma à Viterbe. C'était la fin des négociations.

Benoît XIII profita de cet échec. Ses rapports avec la cour de France devinrent des plus cordiaux : il accepta de se rendre quand même à Savone, et manifesta l'intention de ne rien changer à la convention. Grégoire XII, de son côté, hésitait toujours, s'avançant jusqu'à Sienne, tout en accumulant les objections contre Savone ; il discutait encore, alors que Benoît XIII était, le 24 septembre, arrivé au rendez-vous fixé. Finalement, à la fin d'octobre, le pontife romain refusa de poursuivre sa route.

Le pape d'Avignon ne se tint pas pour battu ; il fit proposer à son rival de se rendre à Pietrasanta, tandis que lui-même viendrait à Porto-Venere; puis, sans même attendre la réponse, il débarqua le 3 janvier 1408 dans cette dernière ville. De son côté, Grégoire quittait Sienne le 22 janvier, et le 28 arrivait à Lucques. Mais là il refusa d'aller plus loin. On négocia encore. Après avoir proposé, puis repoussé Livourne, Pise, on s'arrêta à Carrare ; Grégoire se rendrait dans cette ville, tandis que Benoît XIII se fixerait à Avenza, sur le littoral. Une fois encore, Grégoire repoussa au dernier moment cette solution, se décidant pour Pise et Livourne. Ce fut encore un échec. La prise de Rome par Ladislas de Sicile, le 3 mai 1408, fit rompre tous pourparlers, et, le 10 mai, Grégoire refusa de renouveler les sauf-conduits des ambassadeurs de Benoît XIII.

Digitized by Google

C'en était fait de la double cession. Grégoire XII par ses hésitations avait tout compromis. Benoît XIII s'était au contraire donné le beau rôle, et, à peine les ambassadeurs avaient-ils quitté Lucques, que neuf cardinaux romains abandonnaient Grégoire, en appelaient au pape d'Avignon, au concile général, au pape futur.

Cependant s'il semblait triompher, Benoît, que l'assassinat de Louis d'Orléans privait de son principal appui, allait voir la cour de France se refroidir à son égard. Non seulement on cessait de lui fournir des subsides, mais on l'accusait d'avoir, lui aussi, fait échouer la négociation de Savone. L'Université, reprenant la lutte, proposa de déclarer les deux pontifes schismatiques. Le 12 janvier 1408, le Conseil du roi décidait que, si le 24 mai l'union n'était pas faite, Charles VI embrasserait le parti de la neutralité. Notification en fut faite dans tout le royaume, ainsi qu'aux deux pontifes. La nouvelle de cette décision produisit un effet considérable en Italie, où on se lassait d'attendre vainement l'union. Benoît XIII y répondit en en envoyant à Charles VI la bulle d'excommunication depuis longtemps préparée.

Le roi fit aussitôt, le 14 mai, publier les deux ordonnances de 1407, relatives aux libertés de l'Église de France. Une assemblée du peuple fut réunie le 21 mai, et Jean Courtecuisse en présence du roi, de Louis II d'Anjou, des ducs, du chancelier, fit longuement le procès de Pierre de Luna, le déclara schismatique et hérétique. La bulle fut déchirée ; les partisans de Benoît furent emprisonnés, poursuivis, et le 25 mai des lettres patentes annoncèrent que le roi se déclarait pour la neutralité.

XVII

L'union soit avec les papes, soit par les papes, avait été une chimère. C'est en dehors d'eux que l'on chercha maintenant à la réaliser.

Pour l'instant, Benoît XIII paraissait triompher de son rival. Des négociations s'ouvrirent à Livourne entre ses partisans et les cardinaux dissidents qui avaient abandonné Grégoire XII. Mais, pendant les pourparlers, on apprit les mesures prises par la cour de France. Le prestige de Benoît s'en ressentit ; les cardinaux même les plus dévoués craignirent pour eux-mêmes ; le pape ne fut pas

Digitized by Google

dupe de leur attitude et, pour se mettre hors de l'atteinte de Boucicaut alors gouverneur de Gênes, décida de se réfugier en Roussillon ; mais auparavant une encyclique du 15 juin convoquait un concile général à Perpignan pour la Toussaint. De leur côté les cardinaux clémentins et urbanistes décidaient de réunir un concile à la Chandeleur de 1409, au nom des deux collèges cardinalices. Les deux papes rivaux devaient être convoqués, mais celui qui refuserait de faire union serait déposé comme schismatique. En juin, les cardinaux déclarèrent qu'ils avaient dû se séparer des pontifes, en présence de leurs fâcheuses dispositions, et promirent de poursuivre la voie de cession et de concile général. En cas de mort de l'un des deux papes, on ne lui donnerait pas de successeur ; si tous deux disparaissaient, on procéderait à l'élection d'un pape unique (29 juin), et on garantit réciproquement la libre jouissance des bénéfices et des titres que l'on possédait le 1er mai.

Plus cette union se faisait, plus la séparation devenait grande entre les papes et les cardinaux. Benoît XIII était en Roussillon ; Grégoire XII se réfugiait à Sienne (19 juillet) ; le premier convoquait un concile à Perpignan ; le second en annonçait un dans l'exarchat de Ravenne. Devant cette opposition, les cardinaux, s'étant entendus avec les Florentins, convoquèrent le concile pour le 25 mars 1409, à Pise.

Pendant que s'accomplissait cette œuvre, sous l'œil des ambassadeurs du roi, en France, un cinquième concile national était convoqué à Paris pour régulariser les mesures prises par la royauté. Ce fut le 11 août que cette assemblée se réunit. Le but du gouvernement était de ruiner à tout jamais l'autorité de Benoît XIII. On démontra tout d'abord que Pierre de Luna était schismatique ; l'Université, jouant le rôle de plaignant, développa six conclusions, sur lesquelles on vota. Le résultat fut l'approbation de la neutralité (2 septembre). On déclara nuls tous les actes de Pierre de Luna postérieurs au 19 mai 1407, mais on autorisa le concile à valider celles des collations qu'il jugerait faites à des hommes dignes. Simon de Cramaud, qui présidait en somme l'assemblée, demanda et obtint la saisie des bénéfices appartenant aux partisans de Benoît XIII ; les archevêques de Bourges, Tours, Sens, Toulouse, le patriarche d'Alexandrie en étaient nommés administrateurs, et le 13 octobre, on déclara d'appliquer préventivement la saisie et la suspense aux par-

Digitized by Google

tisans du pape ; cette mesure deviendrait définitive, si avant certain temps ils ne fournissaient pas la preuve de leur innocence. Enfin une liste de onze suspects fut présentée, et on les déclara hérétiques. Une nouvelle ordonnance de neutralité fut publiée le 29 janvier 1409. Des décrets particuliers fixèrent certains principes pour l'administration ecclésiastique, en l'absence du pape. C'est ainsi que l'on entendait tenir annuellement des conciles provinciaux avec juridiction sur les ecclésiastiques, évêques et même métropolitains, connaissance des appels, examen des élections de primats, etc. Les primaties étaient en même temps restaurées. De nombreuses précautions réglaient également la question de collation des bénéfices ecclésiastiques. Enfin l'assemblée s'engagea par un serment à aider les cardinaux de Pise, suivant ce qui avait été arrêté le 29 juin par le Sacré Collège, et une demi-décime fut votée pour aider à la participation au concile. Chaque province ecclésiastique devait y envoyer douze personnes ; la séparation des provinces devait être maintenue : on décidait d'y traiter non seulement de l'union, mais des libertés de l'Église et du schisme grec. L'assemblée choisit elle-même les délégués des diverses provinces, pour être bien assurée de leur fidélité. Les conciles provinciaux devaient ratifier la désignation de ces 129 ou 130 délégués.

L'union était donc parfaite entre la France et les cardinaux de Pise.

Pendant ce temps Benoît XIII convoquait le concile de Perpignan, malgré les lettres des cardinaux d'Italie le menaçant de déposition et d'interdit. Le 21 novembre, trois cents prélats et abbés assistèrent à l'ouverture de cette réunion qui se composait surtout de Lorrains, de Provençaux, de Savoyards. Mais Benoît XIII ne put même pas s'entendre avec ses partisans, et, en février 1409, on se sépara sans avoir rien décidé ; le pape, malgré tous les efforts de son entourage, refusait de se rendre au concile de Pise.

Pendant que Benoît tergiversait, faisait attendre sa décision, la cour de France agissait au dehors en faveur de l'union. L'Italie fut tout d'abord sollicitée ; Gênes, Florence, Bologne, Milan accueillirent favorablement les demandes des envoyés de Charles VI, tandis que Naples, Venise, une partie de la Romagne et des Marches demeuraient fidèles à Grégoire XII. En Navarre, le roi Charles se rallia en mars 1409 à la politique française ; mais, si en Castille le

Digitized by Google

régent Ferdinand promit de rompre avec Benoît au cas où il n'abdiquerait pas devant le concile, en Aragon, le roi Martin demeura inébranlablement favorable au pape d'Avignon. L'Angleterre, bien qu'en lutte avec la France, se rangea volontiers à l'idée d'un concile, tandis que l'Écosse resta sourde aux demandes de son alliée. En Allemagne, les décisions prises varièrent de province à province; Wenceslas, ligué avec le duc de Bourgogne et le duc de Brabant contre Robert de Bavière, accepta les propositions françaises et défendit d'obéir à Grégoire. Liège, au contraire, qui venait de chasser son évêque, Jean de Bavière, et de le remplacer par Thierry de Parweys (septembre 1406), se rapprocha de Benoît XIII, jusqu'au moment où la brutale expédition de Jean sans Peur (juillet 1408) replaça Jean de Bavière sur le trône épiscopal. En revanche, le roi Robert et Sigismond de Hongrie demeuraient fidèles à Grégoire XII, et se concertaient avec Venise pour réconcilier les cardinaux et le pape urbaniste.

Cependant le concile de Pise s'ouvrait; il se tint du 25 mars au 7 août; 500 pères au moins, dont 150 français et provençaux au plus, y prirent part. Le fait saillant fut l'unanimité des membres, présidés par le cardinal de Malesset et par Simon de Cramaud. La plupart des sessions furent occupées par l'examen de la procédure contre les deux papes rivaux, sans que le rôle des français semble y avoir été prépondérant. Gerson et Pierre d'Ailly ne firent qu'y représenter l'opinion de la majorité. Un courant irrésistible emportait les membres de l'assemblée, et les seules objections qui furent faites provinrent du dehors, du roi des Romains et du seigneur de Rimini, dont les ambassadeurs demandèrent la translation du concile et sa prorogation, puis partirent en appelant au Christ et rejetant sur la France la responsabilité des événements. Aussi l'œuvre fut-elle facile à conduire. Tout d'abord on s'occupa d'écarter les deux papes, on entama des poursuites contre eux, on rédigea un acte d'accusation; 84 témoins furent interrogés, on mit en avant de nouveaux chefs d'accusation, on les accusa de sorcellerie, et le 5 juin, ils furent déclarés hérétiques, séparés de l'Église, déchus de toute dignité, défense fut faite de leur obéir, de leur prêter aide, de les recevoir. La sentence rendue, Grégoire XII ne donna aucun signe de vie; Benoît XIII, au contraire, avait dès le mois de mai dépêché des ambassadeurs; on leur accorda un simulacre d'audience et, le 14 juin, ils furent éconduits après avoir été menacés d'arrestation.

Digitized by Google

On s'occupa alors de l'élection du futur pape ; tous les cardinaux présents devaient procéder à l'élection, à quelque collège qu'ils appartinssent. Cette proposition émise par Simon de Cramaud fortifiait bien le caractère de l'universalité du concile, ruinait les chances d'un candidat français, 10 cardinaux seulement sur 24 étant clémentins. Ce fut sur ces bases que l'on procéda au vote. Le 26 juin, Pierre Philargès, cardinal de Milan, fut élu sous le nom d'Alexandre V. La France avait sacrifié toutes ses préférences à son désir d'union. Malheureusement, il y avait maintenant trois papes au lieu de deux.

XVIII

La nouvelle de l'élection, connue à Paris le 7 juillet, fut favorablement accueillie. On chanta un Te Deum ; dans tout le royaume l'enthousiasme fut unanime, et l'on travailla à faire reconnaître l'élu par toute la chrétienté. Une première victoire était déjà remportée, dès le 26 août : les Vénitiens se détachaient du concile tenu par Grégoire XII à Cividale, et reconnaissaient Alexandre V.

Dès lors le pape urbaniste ne se sentant pas en sûreté dans le Frioul, transféra son concile à Rome, et se jeta à Gaëte sous la protection du roi Ladislas dont l'ambition grandissante rêvait de conquérir la Toscane. Florence alors s'inquiéta, recourut à la France, et à celui qui était l'adversaire né de Ladislas, Louis II d'Anjou. Des négociations furent nouées entre le prince angevin et la République. Sienne, également menacée, adhérait à la ligue, et Louis d'Anjou descendait avec 500 lances en Toscane. Uni à Florence et à Balthazar Cona, cardinal de Bologne, Louis II, en septembre 1409, gagna Chiusi, et successivement entra à Orvieto, Montefiascone, Viterbe. En octobre, le Borgo fut occupé ; Balthasar Cona prit possession du Vatican ; puis, il regagna Prato, où se trouvait Alexandre V (novembre 1409).

Une nouvelle expédition fut alors projetée ; en février 1410, Rome entière obéissait au pape issu du concile de Pise. On pouvait dès lors songer à reconquérir le royaume de Naples. Le roi angevin et Jean sans Peur s'allièrent à cette fin ; Louis II s'embarqua à Marseille. En arrivant en Italie, il apprit la mort d'Alexandre V, survenue à Bologne le 3 mai 1410. Le 17 mai, Bal-

Digitized by Google

thazar Cossa était élu, sous le nom de Jean XXIII. Le nouveau pontife était favorable à la campagne projetée : mais à ce même moment les Génois, secouant le joug français, s'alliaient avec Ladislas, et entre le 12 et le 17 mai détruisaient à Meloria la flotte de Louis II.

Ce désastre ruinait les espérances de Louis II ; toutefois, rassemblant son armée, il se rendit à Bologne, et s'achemina vers Rome, où il arriva le 20 septembre. Au bout de trois mois, il en partit et, dès ce moment, des défections se produisirent parmi ses alliés ; Florence achetait Cortone à Ladislas et se retirait de la lutte (janvier 1411). Le courage du prince n'en fut pas abattu. Il reprit avec Jean XXIII le chemin de Rome, puis se prépara à descendre dans le royaume de Naples. Ladislas voulut barrer la route à Roccasecca, au confluent du Liri et de Garigliano, fut complètement battu (19 mai). Malheureusement Louis II ne sut pas profiter de sa victoire ; il revint à Rome et, le 3 août, s'embarqua pour Ostie, de là pour la Provence. Jean XXIII, désespéré de sa pusillanimité, fit alors la paix avec Ladislas (15 juin 1542). Ce dernier abandonna sans vergogne Grégoire XII, qui dut quitter Gaëte ; en récompense, Ladislas fut reconnu par Jean XXIII comme roi de Naples, devint gonfalonier de l'Église, et reçut en gage Pérouse, Ascoli, Viterbe et Bénévent.

L'Italie était reconquise par Jean XXIII. Seules l'Écosse, la Sicile, l'Aragon, la Castille demeuraient fidèles à Benoît XIII. Ce dernier ne désarmait pas, recourait tantôt aux menaces, tantôt à la persuasion, frappait Toulouse d'interdit, déposait des cardinaux, poursuivait des procès contre l'Université, écrivait des arrêts théologiques pour défendre sa légitimité, s'attachait le comte d'Armagnac Bernard VII, et par lui tâchait de gagner la maison d'Orléans, ménageait la neutralité du comte de Foix, et se maintenait toujours en possession d'Avignon et du Comtat-Venaissin. Mais le roi de France ou mieux le duc de Berry s'inquiéta bientôt de l'attitude des Avignonnais et de la persistance du pouvoir de Benoît dans le royaume. Le 1er mai 1411, Avignon fut occupée par une armée royale, et le siège du palais des papes commença. Il dura 17 mois ; le 22 novembre 1411, les gens de Pierre de Luna évacuèrent le palais, dont l'archevêque de Narbonne, François de Consée, prit possession au nom de Jean XXIII.

Le gouvernement de Charles VI secourait efficacement les papes issus du concile de Pise. En revanche, il n'en retirait pas, semble-

Digitized by Google

t-il, grand profit. Alexandre V avait promis de grandes réformes : restitution aux ordinaires des droits de procuration, suppression des annates, services et décimes perçus au profit du Saint Siège, rétablissement des élections canoniques, etc. Il confirma les promotions, translations, consécrations faites par Grégoire XII ou Benoît XIII, rétablit provisoirement les élections dans les églises cathédrales et les principaux monastères, mais ses promesses ne furent qu'insuffisamment tenues ; les décimes furent levées, les élections canoniques ne furent pas restituées ; l'Université protesta, le mécontentement grandit contre la cour de Rome, et on en voulut au pape, malgré ses efforts pour rétablir la paix entre la France et l'Angleterre.

Jean XXIII ne fut pas plus heureux et ses mesures fiscales augmentèrent l'agitation. Dès son avènement, il voulut lever une décime, et en outre percevoir les restes dus à la Chambre apostolique. L'Université protesta, argua des libertés de l'Église gallicane ; mais le pape gagna à sa cause les ducs de Berry et de Bourgogne, octroya au roi le droit de faire contribuer aux aides les ecclésiastiques, et finalement le subside fut perçu. L'accord était, en effet, complet entre le pape et le gouvernement, si bien qu'en 1412, l'assemblée du clergé, réunie à Paris, dut sous la pression du pouvoir voter une nouvelle décime. La réforme annoncée à Pise semblait donc avorter. On ne pouvait plus espérer que dans le concile, dont la réunion était fixée au printemps de 1412. Jean XXIII désirait, malgré l'opposition d'une partie du clergé de France, le réunir à Rome, et, finalement, cette assemblée, où quelques prélats comme Pierre d'Ailly, Guillaume Fillastre, Simon de Cramaud, l'évêque d'Amiens, l'abbé de Clairvaux, se rendirent avec une maigre députation de l'Université et du Parlement, n'aboutit pas (avril 1412-mars 1413) ; elle ne fut guère marquée que par les demandes et les reproches violents adressés par les français au pontife, afin d'obtenir des privilèges et des grâces nouvelles. Jean XXIII concéda aux ordinaires de pourvoir par moitié aux bénéfices à la collation, accorda des réductions sur les charges. Mais le but important, celui des réformes, n'était toujours pas atteint.

Le serait-il jamais ? Les Bourguignons qui avaient, avec Jean sans Peur, tant aidé au pape, étaient remplacés à ce moment même par les Armagnacs, et l'on pouvait craindre que ces derniers ne prissent

Digitized by Google

le contre-pied de leurs adversaires ; les concessions faites à l'issue du concile de Rome changèrent leurs dispositions, si telles elles étaient, et Jean XXIII put compter également sur l'appui des Armagnacs. La situation restait donc la même. L'œuvre commencée à Pise n'aboutissait pas. L'initiative d'un prince jusqu'alors resté à l'écart vint hâter la solution.

XIX

Sigismond, roi de Hongrie, avait été en 1410, à la mort de Robert de Bavière, élu roi des Romains; bientôt il demanda confirmation de son élection à Jean XXIII, et, après l'échec du concile de Rome, après l'occupation de la Ville Éternelle par Ladislas en juin 1413, Sigismond, d'accord avec le pape, convoqua un concile à Constance pour le 1er septembre 1414. Cette initiative et le rôle qu'entendait jouer le roi des Romains, mécontentèrent les princes français qui, tout d'abord, montrèrent peu d'empressement à s'associer officiellement à cette œuvre. Finalement, après réception des lettres de convocation de Jean XXIII, en janvier 1414, s'engagèrent entre Sigismond et les Armagnacs un série de conférences et de projets tendant à s'entendre pour élucider toute question intéressant les deux royaumes. Le roi des Romains proposait un lieu de réunion soit en Dauphiné, soit en Lombardie. Le gouvernement et l'Université acceptèrent le projet; Charles VI songeait même à une entrevue à Paris; elle n'eut pas lieu, mais, en juin 1414, une alliance était conclue entre le roi, les Armagnacs, d'une part, et Sigismond d'autre. Pendant ces négociations, on entamait également des pourparlers avec Jean XXIII qui offrit de venir en Avignon. Malgré les retards que les fluctuations politiques de la France provoquaient, l'idée du concile progressait. La mort de Ladislas de Durazzo (6 août 1414) aida à la faire aboutir.

En octobre 1414, Jean XXIII quitta Bologne pour Constance. La France, de son côté, se préparait à s'y faire représenter. Mais, pour procéder à cette représentation, il fallut auparavant réunir, le 1er octobre, le clergé de France. On décida d'envoyer à Constance tous les archevêques, plus quelques évêques, abbés,

Digitized by Google

maîtres ou clercs notables ; pour pourvoir la dépense, on accorda une demi-décime. Ces opérations furent assez longues, et ce fut seulement en mars 1415 que les délégués français arrivèrent en nombre au concile. Mais, depuis longtemps, Pierre d'Ailly et Guillaume Fillastre s'y trouvaient, le premier, dès le début, défendant la prééminence du concile sur le pape, et insistant sur la nécessité des réformes. Ce fut lui qui fit admettre au concile les ambassadeurs de Grégoire XII, qui préconisa les moyens de persuasion à l'égard des deux pontifes, avant d'arriver à l'emploi de la violence. Guillaume Fillastre l'appuyait en demandant l'abdication, non seulement de Grégoire et de Benoît, mais encore celle de Jean XXIII. Pour pallier à cette éventualité, ce dernier souleva la question du vote, voulant que seuls les abbés et prélats puissent voter et que le vote eût lieu par tête. Il échoua ; on décida de voter par nations (Anglais, Allemands, Italiens, Français), et Jean XXIII finit par promettre d'abdiquer si ses deux concurrents le faisaient. L'arrivée des représentants de l'Université vint renforcer le parti de d'Ailly et de Fillastre.

Les ambassadeurs de Charles VI, ayant à leur tête le propre frère de la reine, Louis de Bavière, arrivèrent le 5 mars. Leur présence hâta la solution des mesures préliminaires. Le concile décida de forcer les papes à abdiquer par procuration, de ne pas se dissoudre ni se transférer avant la réalisation de l'union, de ne permettre à aucun père de s'éloigner.

Jean XXIII refusait d'abdiquer par procureurs, et d'Ailly et Fillastre, puis bientôt toute la nation française, le suivaient dans cette voie ; pour terminer, on proposa que le pape donnât des pleins pouvoirs pour abdiquer en son nom, pouvoirs que l'on utiliserait au cas seulement où les deux adversaires consentiraient à abdiquer par procuration. La France jouait, en somme, le rôle de conciliatrice entre le concile et le pape. Ce dernier ne s'en contenta pas, et, dans la nuit du 20 au 21 mars, s'enfuit à Schaffouse. Alors commença toute une série de démarches entre le concile et le pape, sous la direction de d'Ailly, de Fillastre et des ambassadeurs français. Jean XXIII promettait, puis refusait ; en son absence le concile continuait ses travaux. Sigismond défiait le duc d'Autriche dans les terres de qui Jean s'était réfugié. Épouvanté, ce dernier recula jusqu'à Lauttenbourg (29 mars), et essaya de

Digitized by Google

gagner à lui le dauphin Louis, qui venait de s'emparer du gouvernement.

Pendant ce temps, le concile, dans ses quatrième et cinquième sessions, prenait des mesures d'une capitale importance, établissant l'obligation pour le pape de s'en soumettre au concile, pour la foi, l'union, la réforme, sous menace des peines canoniques; — son départ était déclaré scandaleux, susceptible de le faire soupçonner de schisme et d'hérésie, s'il ne se justifiait pas; — tous ses actes contre le concile seraient nuls; — on ne créerait pas de nouveaux cardinaux.

C'était, en somme, la prédominance du concile solennellement affirmée. Le nombre des partisans de Jean XXIII diminuait, malgré l'appui des Français et de l'Université; le pape mettait son espoir dans le duc de Bourgogne, gagnait Brissach, espérant se réfugier dans ses États; mais, après s'être caché à Nurembourg d'où il voulait gagner la France, il était ramené à Fribourg par le duc d'Autriche. Jean XXIII était abandonné. Les ambassadeurs français ne pouvant remonter le courant, le poussent à une abdication volontaire.

Il hésitait encore : le concile entama son procès, et, le 14 mai, le suspendit de ses fonctions de pape, puis le déposa le 29. Le 14 juillet 1415, Grégoire XII, après avoir fait convoquer le concile par un de ses légats, abdiqua à son tour et fut nommé évêque de Porto. Seul donc, Benoît XIII restait : on travailla à obtenir son abdication.

Sigismond se rendit dans ce but à Perpignan, le 19 septembre 1415. Le vieux pontife négociait toujours, essayait de s'allier avec l'héritière de Ladislas, Jeanne, qui désirait épouser le fils de Ferdinand d'Aragon, s'inquiétait de l'accueil que l'Italie lui réserverait, escomptait encore la bienveillance de la France, et entamait des pourparlers avec le comte d'Armagnac. Ni la déchéance de Jean XXIII, ni l'abdication de Grégoire XII, ne diminuaient ses illusions, bien au contraire. Aussi voulut-il imposer des conditions, exiger que le concile se déplaçât, si l'on voulait obtenir son abdication. Ne pouvant y réussir, il quitta Perpignan pour Collioure, puis pour Peñiscola (novembre 1415). Mais, s'il restait intraitable, ses partisans l'abandonnaient et, à Narbonne, devant les représentants des rois d'Aragon, Castille, Navarre et du comte

Digitized by Google

de Foix, faisaient l'union en dehors du pape. Les membres du concile de Constance et les fauteurs de Benoît XIII se convoquaient réciproquement pour la réforme et l'union. Toutes les sentences prononcées contre Benoît étaient annulées, les concessions qu'il avait accordées étaient confirmées; il pourrait venir au concile et abdiquer librement, sinon il serait déposé (13 déc. 1415). Il ne donna pas de réponse, et le 26 juillet 1417, il était déposé.

XX

Il ne restait plus qu'à élire un souverain pontife. Mais ce ne fut pas sans de vives résistances, sans hostilités, ni sans luttes ardentes. La politique se mêla aux discussions canoniques; l'antagonisme des Français et des Anglais s'avivait de plus en plus, au moment où les trêves expiraient entre les deux royaumes. En vain Sigismond essayait de servir de médiateur entre les deux peuples et venait à Paris, au retour de Perpignan. Son voyage fut inutile; Charles VI, sous l'influence de Bernard d'Armagnac, refusa de signer des trêves avec Henri V, et Sigismond à Cantorbéry s'allia avec l'Angleterre contre la France (15 août 1416). Cette volte-face devait avoir son contre-coup à Constance, et rendre plus difficile l'union religieuse. Les Français voulaient que la nation anglaise, peu nombreuse, n'eût pas un rôle égal à celui de la France. Les ambassadeurs aragonais se ralliaient à cette proposition; un conflit armé était imminent; heureusement la modération des Français évita une rupture dont les conséquences eussent pu être déplorables, et les Anglais continuèrent à y former une nation à part.

Enfin, on décida de procéder à l'élection. Auparavant, on promulgua des décrets réformateurs indiquant les vues générales du concile: périodicité des conciles, le premier dans cinq ans, le deuxième dans sept ans, les autres de dix en dix ans; — réunion du concile en cas de schisme, même sans convocation; — nullité de toute élection de pape entachée d'impression; — obligation pour le pape élu de faire une profession de foi catholique; — garanties contre les translations arbitraires de bénéficiaires, prélats; — et promesse de procéder à la réforme de l'Église, dans son chef et ses membres (9-30 octobre 1417).

Digitized by Google

Mais il fallut encore débattre longuement sur la mode d'élection; et on décida d'adjoindre aux cardinaux six délégués par nation ; l'élu devrait réunir les deux tiers des suffrages, non seulement parmi les cardinaux, mais dans chaque groupe (octobre 1417). Le 8 novembre enfin on entra en conclave et, le 11 novembre, Othon Colonna était élu et prenait le nom de Martin V. « C'était un homme doux et bon, très simple dans son train de vie, nullement obstiné, discret, étranger aux intrigues. Il avait étudié le droit quelque temps à Pérouse, mais ne passait pas pour y avoir acquis de grandes connaissances; son jugement cependant était sûr, son langage concis et substantiel, son impartialité notoire [1]. »

La France ne tarda pas à reconnaître Martin V, le 14 avril 1418; seul le Midi compta encore quelques partisans en faveur de Benoît XIII. Isolé avec deux archevêques, sept évêques, trois abbés, abandonné par les quatre derniers cardinaux qui lui étaient demeurés fidèles, il n'en persista pas moins à proclamer son droit, sa légitimité, et, soutenu par le connétable d'Armagnac et son fils Jean IV, à excommunier ses adversaires. Seule la mort de Benoît, qui survint selon toute vraisemblance le 29 novembre 1423, mit mettre fin à ces derniers vestiges de schisme. Sans doute les trois cardinaux qui composaient sa cour élirent bien le prévôt de l'église de Valence, Gilles Muñoz, sous le nom de Clément VIII; et encore un quatrième dissident, Jean Carrier, proclama pape, sous le nom de Benoît XIV, un ancien sous-collecteur apostolique, alors sacriste de Rodez, Bernard Garnier. Clément VIII abdiqua le 26 juillet 1429, et reconnut Martin V. Quant à Benoît XIV, il disparut obscurément, et le souvenir de ce dernier schisme ne persista que sous la forme d'une hérésie locale, celle des Trahiner, paysans de l'Aveyron qui, à la fin du xve siècle, croyaient encore à d'hypothétiques successeurs de Benoît XIII.

*
* *

La terrible épreuve que venait de subir l'Église était finie, et si l'on jette un coup d'œil sur cette triste période, on ne sait

1. Valois, t. IV, p. 405.

Digitized by Google

qui absoudre ou condamner, comme responsables ou non de ce cataclysme. Tous, pontifes, cardinaux, rois, princes ont leur part de culpabilité : aucun d'eux, même conscient de son droit ou de la légitimité de son choix, ne sut avoir assez de grandeur pour abdiquer l'honneur dangereux qu'il avait accepté, ni quitter un poste auquel la croyance et l'intérêt l'avaient attaché. Certes, entre tous, on serait tenté d'accabler Charles V, si l'on ne savait quel fut le rôle exact du monarque, ses hésitations, ses craintes, son appel final à l'Église universelle. Et si quelques-uns sont excusables, ne sont-ce pas et Charles VI, pauvre roi malade, dont chaque instant de lucidité fut consacré à ramener la paix dans l'Église, et les princes de son entourage qui surent, même contre leurs intérêts, faire appel à l'union? La France avait beaucoup perdu au retour de Grégoire XI à Rome; le schisme éclaté, elle ne songea qu'à l'éteindre et, quand elle vit qu'elle ne pouvait y parvenir avec l'aide des pontifes, elle l'entreprit hors d'eux, malgré eux, au nom de l'unité chrétienne. Ce furent ses plus brillants docteurs qui se firent les champions de la foi, donnant à leur pays et au grand corps auquel ils appartenaient un renom incomparable.

Et, si l'on peut, aux cataclysmes que déchaîna le schisme, aux troubles qu'il jeta dans les consciences, aux forces vives qu'il usa sans utilité immédiate, aux haines qu'il provoqua, aux divisions qu'il accentua, aux guerres qu'il aida à poursuivre, opposer quelque bien, ne peut-on dire que cette lamentable crise qui lança la moitie de la chrétienté contre l'autre eut l'utilité de détourner la Papauté de son œuvre trop exclusivement italienne où le rejetaient les conditions du retour à Rome, et d'attirer son attention sur des questions plus générales? La discussion, les pamphlets montrèrent les abus, et les réformes à faire. La chrétienté eut les yeux fixés sur la Papauté qui, de son côté, dut abandonner des soucis trop temporels pour s'appliquer aux questions d'unité morale et spirituelle; et le jour où le concile de Constance eut déposé les trois rivaux ou reçu leur abdication, ce fut une Église nouvelle, plus ouverte, plus brillante, universelle, qui proclama l'unité de la croyance et de l'obéissance dans le vicaire de Dieu sur la terre.

Léon Mirot.

Digitized by Google

Un voyage du Pont-Saint-Esprit à Paris, en 1658

(*Cod. Inguimb. 447.*)

Le voyageur dont je publie ici les notes n'est pas un personnage illustre ni digne de l'être ; son voyage, même pour l'époque où il s'est accompli, n'a rien eu de méritoire ni d'exceptionnel. Son nom n'est pas même arrivé jusqu'à nous ; ses souvenirs ne se composent que de quelques pages de renseignements assez mal ordonnées, et c'est sans doute par hasard que le manuscrit qui les contient a survécu, oublié dans une bibliothèque riche en documents infiniment plus précieux. Mais il n'est si médiocre et si mince source où l'histoire ne trouve, à puiser, quelque profit, et l'on pourra glaner quelques renseignements curieux dans le carnet de ce brave homme qui a fait, par terre et par eau, le voyage de Pont-Saint-Esprit à Paris, aller et retour.

I

Le manuscrit étudié ici est conservé à la Bibliothèque de Carpentras (Inguimbertine), n° 447 du *Catalogue général des manuscrits*, n° 441 du *Catalogue* Lambert [1]. Voici la description qu'en donne le *Catalogue général*, XXXIV, p. 246.

447 (L. 441). « Guide des chemins pour aller en poste à Paris, ensemble quelques notables curiosités de cette grande ville du monde. » C'est un guide des postes de Lyon à Paris, complété par des observations faites dans ce voyage par l'auteur du manuscrit.

Fol. 30. Description des principales rues de Paris. — Fol. 42. Abrégé de l'inventaire du trésor de Saint Denis. — Fol. 54 : « Dénombrement tant des corps saints et tombeaux des Roys qu'autres raretés qui se voyent en l'église de Saint Denis, hors du Trésor. — Fol. 82. Note sur les académies de Paris.

1. L'écart de ces cotes provient de ce que Lambert enregistre sous un numéro unique tel ouvrage en plusieurs volumes et que le *Catalogue général* attribue un numéro particulier à chaque volume.

Digitized by Google

— Fol. 86. État de l'armée navalle de France dans la mer Méditerranée commandée par le duc de Beaufort (1666). — Fol. 90. Décision du pape Innocent X sur les cinq propositions de Jansénius.

XVIIe siècle. Papier; 93 feuillets; 190 × 130 millim. Rel. parchemin.

Il serait fort dangereux de s'en rapporter aveuglément à cette description. Elle est inexacte et incomplète, et donne du manuscrit 147 une idée fausse. Le titre est inexactement rapporté. Il faut ajouter à celui que donne le *Catalogue général*, ces mots : « Faict à | la plus grande | gloire de | Dieu », qui ont leur importance. Au dessous du titre, des armoiries grossièrement dessinées : de sable (?), au croissant de... surmonté d'un cygne de...; au chef de... chargé de trois étoiles de...; l'écu est entouré de trois petits génies nus supportant un chapeau épiscopal, la croix et les clefs; deux mains sortant de derrière l'écu font flotter une banderole chargée de la devise : *Qui potest capere capiat.* Ces armoiries ne sont malheureusement pas assez nettes pour qu'on puisse les restituer à leur propriétaire. Du reste, on ne pourrait savoir si ce sont celles de l'auteur ou d'un des propriétaires successifs du manuscrit. — L'observation qui suit le titre, dans le Catalogue général (*C'est un guide des postes*, etc.), est inexacte. Il n'y a qu'une page imprimée contenant un court tableau des *Postes de Lyon à Paris imprimées* [1]; tout le reste est manuscrit. Cette page imprimée paraît avoir été rapportée et fixée en tête du carnet par notre prévoyant voyageur, qui y a aussi inséré en tête d'autres indications manuscrites, telles que *La voye du coche d'eau sur le Rhône, d'Arles à Lyon* [2]. Ainsi le prétendu *Guide* n'a qu'une page et les compléments en

1. Voici ce tableau : *Postes de Lyon à Paris imprimées* [a''' r°] :

Lyon cité; à la Tour, hostellerie : 3 lieues; à la Brécsle, chasteau, *id.*; à Tarara, chasteau, *id.*; à la Fontaine, hostellerie, *id.*; à S. Saforin, chasteau, *id.*; à Rouana, bourg, *id.*; à S. Germain, bourg, *id.*; à la Pacaudière, ville, *id.*; à la Palisse, chasteau, *id.*; à S. Girard, ville, *id.*; à Besse, village, *id.*; à Moulin, ville, *id.*; à Villeneufve, ville, *id.*; à S. Pierre le Moustier, chasteau, *id.*; à Magni, hostellerie, *id.*; à Neuves, bonne ville, *id.*; [v°] à Germini, ville, *id.*; à La Charité, ville, *id.*; à Pouilly, ville, *id.*; à Magnisi, ville, *id.*; à Cone, bourg, *id.*; à Noui, ville, *id.*; à Briare, ville, *id.*; à La Bossière, hostellerie, *id.*; à Nojan, chasteau, *id.*; à Montargis, ville, *id.*; à Port à Gasson, *id.*; à La Maison Rouge, hostellerie, *id.*; à S. Maturin, ville, *id.*; à Migli, ville, *id.*; à Bronvé, bourg, *id.*; à Esone, bourg, *id.*; à Giuvisi, bourg, *id.*; à Paris, *id.* Nombre : trente cinq postes.

2. Les indications réunies dans ce second tableau sont les suivantes [fol. A' v.] : d'Arles à Tarascon et à Beaucaire, 3 leües, couchée; de Tarascon à Valabrègue, 1; de V. en Aramon, 1; d'A. en Avignon, 2 et demie; d'A. à Roquemaure, 3; de R. à Saint-Étienne, 2; de S. E. à Mornas, 1; de M. ou Caderousse au Saint Esprit [fol. A' v.], une et demie; de S. E. au Bourg, deux, couchée; Castel neuf de Ratz (*sic*) du Bourg à Viviers, 2; de V. au Tel, 2. Ancone. Du Tel au Pousin, 2; du P. à Bay sur Bay, 2 Cruas; du B. à La Voute, 2; de L. V. à Soyon, 2; de Soyon à Valence, 1, couchée; Teins [fol. A'' r.]. De V. à Tournon, 2 et demie. Andance. De T. à Saint Valié, 2 et demie; de S. V. à Serière, 2; de S. à Condrieu, 2 et demie; de C. à Vienne, 3, couchée; de V. à Granié, 2 et demie; de G. à Lyon, 2, couchée.

Digitized by Google

ont 92 sur 93, — ou plutôt sur 94, car le chiffre 93 est une autre erreur, le manuscrit comptant exactement en tout 122 feuillets, dont 5 non foliotés en tête, 94 foliotés et 23 non foliotés et blancs en queue.

L'énumération des pièces importantes contenues dans ce manuscrit, telle que la donne le Catalogue général, est fort mal faite. Elle ne permet pas de se rendre compte de la vraie physionomie du manuscrit. Celui-ci se présente comme il suit :

Cinq feuillets non foliotés : *a* blanc; *a'*, *a''*, *la voye du coche d'eau*, etc. [*a''* *verso* blanc]; *a'''* *r* titre et armoiries; [*a'''* *v°* blanc]; *a''''*. *Postes de Lyon à Paris*, imprimé.

Fol. 1 à 75. Souvenirs de voyage, table des matières, notes supplémentaires.

Fol. 76 à 81 r. *Quelques remarques pour un voyage inopiné d'un honnête homme pris à Gennes pour être conduict en Turquie.*

Fol. 81 v. *Les bons et faciles livres de médecine.*

Fol. 82, 83 r. *Les accadémies de Paris.*

Fol. 83 v., 84 r. blancs.

Fol. 84 v., 85 r. Tableau de l'alphabet hébraïque. Fol. 85 v. blanc.

Fol. 86-89. *Estat de l'armée navalle de France dans la mer Méditerranée commandée par M. le duc de Beaufort.* 1666.

Fol. 90-94 r. *La décision d'Innocent X sur les cinq propositions de Jansenius.*

Fol. 94 v. blanc.

Les feuillets 1 à 75 (qui contiennent l'ensemble des souvenirs du voyageur du Pont-Saint-Esprit), 81 v°, 82, 83, sont d'une seule et même graphie, celle du susdit voyageur. Les *Remarques sur le voyage inopiné*, etc., sont d'une autre main, à laquelle on peut attribuer aussi, ce semble, l'alphabet hébraïque et *L'Estat de l'armée navalle*, etc. Enfin la dernière pièce est d'une graphie différente des précédentes. Le *Catalogue général* se trompe donc, à présenter comme pièces différentes (aux fol. 30, 42, 54, 82), de simples fragments ou chapitres de la relation du même voyageur. S'il les signale comme fragments les plus intéressants, son choix est arbitraire; il aurait dû mentionner aussi les remarques sur la légende et le pèlerinage de sainte Reine, l'*Action célèbre et publique* d'un sacre d'évêque, la description de Fontainebleau, etc., etc.; il valait mieux reproduire la *Table des choses contenues au présent livre* (fol. 62), table fort exacte et dont la présence à cet endroit aurait dû avertir le rédacteur que tout ce qui la précède dans notre manuscrit formait un tout complet. On s'en convaincra aisément en la parcourant ci-dessous, et l'on verra de quelle précision elle l'emporte sur le sommaire insuffisant du *Catalogue* :

Digitized by Google

[Fol. 62.]

Table des choses contenues au présent livre.

Routte de la poste pour aller à Paris par le grand chemin. 1
Voitures diverses pour revenir de Paris. 3
Villes, lieux, bourcs et fermes par lesquelles on passe en revenant de Paris par la Bourgogne, et les curiosités et plus notables observations, et mesme les adventures dudit voyage de l'auteur. 5
La description de l'abbaye de Cuni. 19
La route de Lion au St Esprit. 21
Les disnées et couchées depuis Paris jusques au St Esprit par ladite voye de Bourgongne. 22
Les reliques de St Germain lausseroy qui se monstrent Auxerre. 23
La description de la vérité de la dévotion de Ste Reine. Sa naissance, sa conversion et son martire. 62
[62 v.]
Les rues principalles de Paris. 30
La source des eaux de Paris. 31
La carte de Paris la plus récente. *Ibid.*
Le sacre de M. l'évesque de Poitiers. *Ibid.*
Les beaux hostels de Paris et les rues particulières où ils sont situés. 32
Les hostels de la place Royalle. 34
Les universités de Paris. 37
Les accadémies royalles. *Ibid.*
Les meilleurs pains et meilleurs vins de Paris. 38
La description de Fontainebleau. 39
Les raretés hors de Paris. 42
L'inventaire du thrésor de S. Denis. *Ibid.*
Dénombrement des corps saints qui reposent en l'église de St Denis. 54
Raretés qui sont dans le chœur de S. Denis. 55
Cathalogue des rois de France dont les sépultures se voyent au chœur de S. Denis. *Ibid.*
[63 v.]
Cathalogue des reynes sépulturées dans ledit chœur. 56
Tombeaux des rois ensevelis hors du chœur du costé du cloistre. *Ibid.*
Tombeaux des reynes. *Ibid.*
Tombeaux des roix ensevelis hors du chœur du costé de l'Évangile. *Ibid.*
Tombeaux des reynnes. 57
Mémoire de quelques hommes illustres ensevelis dans ladite église. *Ibid.*
Abbés réguliers de Saint-Denis régens du royaume de France ensevelis dans ladite eglize. 59
Fin de la table des choses cy-devant escrites, car de ce qui s'ensuit nous en fairons une particulière.

Cette première partie du volume, — la plus considérable matériellement, — est aussi la plus importante ; elle forme le manuscrit primitif

Digitized by Google

du premier voyageur. Il serait assez malaisé, sinon impossible, d'expliquer comment d'autres parties sont par la suite venues l'enrichir, — sauf par le désir qu'ont pu avoir les possesseurs ultérieurs du carnet d'en utiliser les pages blanches : *ne charta vacua pereat*, disaient les vieux typographes. Il serait encore moins facile d'expliquer pourquoi ces parties, primitive et postérieures, se trouvent enchevêtrées et chevauchant l'une sur l'autre [fol. 76-81, 81 v°, 82-83] : on peut supposer que lors d'une hypothétique réparation de la reliure (une simple couverture de parchemin), l'artiste chargé de ce soin a commis quelque inopportun remaniement ; encore le cas du fol. 81 r°-81 v° reste-t-il peu explicable. Quelque difficile toutefois que ce soit à expliquer, il n'en reste pas moins incontestable que ce carnet a servi à deux scripteurs différents, l'un en 1658, l'autre en 1666, et peut-être à plusieurs. — Autre problème sans solution, au moins *asteure*, comme dit notre voyageur : quand et comment le manuscrit est-il arrivé à la bibliothèque de Carpentras? Par quelles mains a-t-il passé depuis 1658? Que signifient les armes du folio a'''? Représentent-elles celles de l'auteur ou celles d'un des propriétaires du cod. 447, et duquel? Sur tous ces points, le *Catalogue général* et l'excellente introduction de M. L.-H. Labande restent muets, et j'avoue ne pouvoir rien dire de plus qu'eux.

Les différentes parties de ce manuscrit sont, comme le montrent leurs titres, d'un intérêt bien inégal. Assurément, pour étudier l'alphabet hébraïque, la guerre de Candie, l'histoire du jansénisme, on peut le négliger sans le moindre scrupule. Les remarques du pauvre provençal capturé par les barbaresques, si elles ne renouvellent ni la géographie ni l'ethnographie égyptiennes, ont du moins l'intérêt d'un document original, propre à nous rappeler le véritable état de la Méditerranée au XVIIe siècle et à nous remontrer, comme la célèbre mésaventure de Regnard, que ces dénouements de Molière, d'aspect si invraisemblable pour les pacifiques contemporains des *Messageries maritimes*, du *Lloyd* et de *Florio-Rubattino*, n'étaient point, pour ceux de MM. les religieux chevaliers de Malte, si bouffons ni si irréels. Les histoires de pirates, — au temps des *Fourberies* et de ce seigneur Anselme « à qui tout Naples est connu », — n'étaient pas toujours des histoires de brigands. Mais laissons-là Molière, avec qui nous nous attarderions trop volontiers. L'intérêt propre, le seul réel, du manuscrit, c'est dans les notes de ce voyage de Pont-Saint-Esprit à Paris qu'il faut le voir, et cette seule partie mérite d'en être publiée.

II

Nous connaissons assez bien la personnalité du voyageur et la date du voyage. Il est un indigène et au moins un habitant de Pont-Saint-Esprit.

Digitized by Google

C'est de là qu'il part et c'est là qu'il revient. Sans doute nous ignorons son nom qu'il ne donne pas, et que nul indice ne permettra probablement de retrouver (car on ne peut même pas affirmer que les armoiries dessinées au frontispice soient les siennes). Mais, à défaut de son nom, qui importe relativement peu, nous pouvons déterminer avec une quasi-certitude sa situation sociale[1]. Il était bourgeois et ecclésiastique. Ce sont en effet les choses d'église qui semblent l'intéresser par-dessus tout. Le seul spectacle auquel il assiste à Paris est un sacre épiscopal, et ses remarques prouvent qu'il y assiste en témoin très renseigné sur le rituel. Les monuments qu'il visite avec le plus de détails sont les églises et les abbayes, et ce sont ceux qu'il décrit le plus volontiers et le mieux. Sur trois excursions qu'il fait pendant son voyage, — à l'abbaye de Saint-Denis, au château de Fontainebleau, à l'abbaye de Cluny, — deux sont consacrées à des monuments d'art religieux. Il raconte en grand détail la légende de Sainte-Reine[2] et le miracle des flambeaux; il donne avec complaisance l'énumération du trésor et des reliques de Saint-Denis, et non moins longuement la liste des reliques d'Auxerre. Il montre un vif intérêt pour les démêlés des religieux de Cluny et leurs querelles entre anciens et réformistes. Ses sentiments et son langage sont ceux d'un homme pieux. Son guide est, dit-il, *fait à la plus grande gloire de Dieu*. Ailleurs, il écrit : « Nous, par la grâce de Dieu, étant surgis heureusement au port... » Il manifeste des connaissances théologiques et ecclésiastiques :

[Fol. 63.] Toute la théologie souscrit qu'il ne faut point mentir en aucun subject que ce soit [fol. 63 v.], puisque le mensonge n'est pas un mal et un péché

1. On peut affirmer que ce voyageur n'appartenait ni à l'armée ni au monde du palais. On ne trouve pas une seule indication sur les choses militaires, et il a parcouru le Palais de Justice en homme qui ne s'y trouve pas chez lui, même comme plaideur.

2. Il en donne même deux récits différents : l'un d'après « *ung petit livret* » ... « *deffera nt plus aux choses imprimées qu'aux discours populaires* » qui était sans doute vendu aux pèlerins et qui était « mis soubs la presse à Autun », l'autre d'après les traditions recueillies sur place par ses compagnons de voyage qui restèrent deux jours en ce pèlerinage. Il en dit ceci [fol. 25 v.] : « Nous vinsmes de Paris en très bonne compaignie avec MM. le marquis de La Boulé, baron de Sérignan et le marquis de Beauregard de la ville d'Orenge, avec Messieurs et dames de Malieu, parisiens mariés, et une sœur avec ceux-cy, jusques à Juni car ils prirent après la traverse pour aller faire leur dévotion à Ste Reine où ils furent deux jours, et comme nous nous arrestames à Chalon pour attendre le jour du despart du coche, ils eurent suffisemment du temps pour nous rejoindre à ladite ville de Chalon; et de vive voix nous assurèrent de la vérité de la choze pour la grande et très célèbre dévotion de Ste Reine et d'une infinité de miracles que le bon Dieu opère en faveur de quantité de personnes par les intercessions de Ste Rayne, et nous asseurent avoir veu eux mesmes pendant deux soirées lesdits trois flembeaux. » L'anonyme commence ensuite son récit par ces mots : « Voicy maintenant la naissance, la conversion et le martire de Ste Reine. Le père de Sainte Reine était roi, *etc.* » Ce long récit remplit les fol. 26 à 30 r.]

Digitized by Google

comme beaucoup d'autres qui ne sont maux et péchés qu'en temps (*sic*) qui sont deffendus, au lieu que le mensonge est mauvais de soy-mesme, et, pour parler le terme de l'école, est essentiellement un mal.

Il parle avec un dégoût tout ecclésiastique du financier Souscarrière, qui est un *délicieux*, — nous dirions aujourd'hui un jouisseur. — Si donc il n'est pas ecclésiastique, il est un laïque de sentiments très religieux et très versé ès choses cléricales.

Laïque ou ecclésiastique, c'est un homme de mœurs pacifiques et de goûts littéraires ; il note dans son *Guide* les collèges, universités et académies de Paris, donne un tableau des sociétés littéraires avec quelques détails qui ne manquent pas de piquant; il rapporte d'après « Monsieur de Marolles, abbé de Villeloin » toute l'histoire du menuisier poète de Nevers et des *Chevilles de Maistre Adam* [1]. C'est un homme de bonne compagnie qui fraye avec la noblesse : il assiste en bonne place au sacre de l'évêque de Poitiers; il visite l'abbé de Marolles, le célèbre collectionneur-bibliographe; il fréquente la noblesse de sa région, parle du mar-

1. « Il me souvient asture d'avoir obmis une curiosité digne d'estre apprise et d'estre rapportée [fol. 73] par la lecture que tu en feras. Monsieur de Marolles, abbé de Villeloin, m'en fournit le subject sur les chevilles de maistre Adam Billaut, menuisier de Nevers, qui sans estude ni aucune élévation a heu le don de faire des vers avec une facilité sans exemple.

« Maistre Adam estoit tissu (*sic*) des parens pauvres et de petite condition, quoyque gens de bien, dans la ville de Nevers. Il n'eut moyen que d'apprendre à lire et escrire et ensuitte le mestier de menusier. Il prit une femme dont il a des enfans. Il commença de composer de rimes naïfves, et par cet heureux présage on luy donna le nom de poète et (*sic*) l'aage de 28 ans, comme il appert par le recueil d'une partie de ses ouvrages estimés dignes de louanges des plus beaux [73 v.] esprits de ce siècle. Il s'est fait voir au dessus des espérances que l'on en avoit conceues : tous les stiles y sont conservés dans leur lustre. L'heroyque y paroit partout majesteux, le comique n'y est point rampant, quoyque naïf et joyeux. Les épigrammes y portent leur pointes nécessaires pour plaire et pour picquer, et les stances s'y trouvent remplies des belles pencées; de là il est facille de cognoistre comme les poètes naissent et les orateurs se font.

« Maistre Adam Billaud, fils de Pierre Billaud et de Jane More, a fait comme ce Simon Laténien (*sic*) qui n'estant qu'un corroyeur devint grand philosophe pour s'estre rendu soigneux de remarquer toutes les belles choses qu'il entendoit dire à Socrates, et nostre poète ne s'est pas rendu moins digne d'admiration que cet Eschilles [74], fils d'une ménéstriere qui devint le mignon de Philipes pour s'estre acquis de luy mesme beaucoup de belles cognoissances dans les livres. Ainsin Socrates, fils de Sophronius, tailleur de pierre, quitta l'art statuaire pour suivre la pphie (*sic*) et Demostènes, dessendu de fort bas lieu, est monté jusques en un haut degré de science et d'authorité.

« L'autheur maistre Adam a mérité au subject de ses vers l'estime et la bienveillance des esprits, non seulement de son pays, mais encore de tous les grands du Royaume et nommément de Monseigneur le duc d'Orléans, qui l'a honnoré d'une pention et la mis sur l'estat de sa maison. Ce qui nous doit faire conclure que nostre Dieu est tousiours libre dispensateur de ses thrésors. » Notre anonyme donne ensuite la nomenclature des auteurs qui ont contribué à l'*Approbation du Parnasse sur les chevilles*, qu'il me semble inutile de reproduire ici.

Digitized by Google

quis de Beauregard, d'Orange, seigneur de Baysoubay; il revient de Sens à Auxerre avec M. et Mme de Malieu, le baron de Sérignan, le marquis de La Boulaye. Son texte lui-même nous révèle qu'il est un homme instruit. Il met l'orthographe avec assez de régularité, ne commet pas de provençalismes, et si trop souvent il écorche les noms de lieux et les noms propres, cela s'explique parce qu'il en donne des transcriptions purement phonétiques : Roynne pour Roanne, Chalanton pour Charenton, et aussi *le mail*, et non *le mat*, du coche. Il est même, en matière d'orthographe et de langage, un esprit curieux et déductif, comme le prouve une intéressante faute d'orthographe qui suppose un véritable raisonnement : notre voyageur décrivant le château de Courance « qui est une maison de plaisance près Milly », dit y avoir vu dans un parterre telle porte peinte « de verd saladon ». *Saladon* pour *céladon,* sans doute. Faute très naturelle pour un grave ecclésiastique qui n'avait pas lu l'*Astrée* et pour qui Céladon ne pouvait avoir aucun sens, mais très légitime pour un campagnard aux yeux de qui l'épithète saladon, pour caractériser une nuance verte, vert salade, offre un sens très clair. On ne peut vraiment pas faire un crime de cette faute à ce subtil raisonneur. — Ainsi, nous nous représentons suffisamment notre voyageur, encore qu'anonyme, pour apprécier quelle pourra être la valeur de ses observations et savoir ce qu'on pourra attendre de lui.

Plus importante que le nom du voyageur est la date du voyage. Nous pouvons la fixer avec une très grande précision au moyen de quelques-unes de ses remarques.

Le voyageur dit n'avoir pas voulu venir à Paris par Fontainebleau, parce que la forêt était infestée de brigands, et que huit jours avant son passage, le courrier y avait été dévalisé. (Notons au passage le pittoresque procédé de MM. les voleurs : *L'ordinaire y fut saisi, et, la tête en bas, on lui fouilla toutes ses lettres.*) Il ajoute, comme circonstance atténuante pour l'insécurité des routes, que *c'étoit au temps de la grande maladie et mesme de l'apréhension de la mort du Roy.* Et plus loin il cite, comme propriétaire d'un château qu'il voit sur sa route, le maréchal d'Aumont alors prisonnier à Ostende, et dont Monsieur le Prince [le grand Condé] négocie l'échange contre « Boteville ».

Le voyage a donc été fait à une époque où simultanément le roi était malade dangereusement et le maréchal d'Aumont prisonnier. Cette époque, sans contestation possible, est l'été de 1658. C'est le 30 juin 1658 que Louis XIV tomba malade à Mardyck, où il était pour suivre la campagne de Flandre, probablement atteint d'une fièvre typhoïde due à la mauvaise qualité des eaux, — marécageuses, — dont il s'abreuvait immodérément. Il fut, dès le lendemain, transporté à Calais où il resta malade

Digitized by Google

jusqu'au 21 juillet; les inquiétudes furent vives dès le début et allèrent en s'accroissant jusque vers le 9 juillet; après quoi, malgré les saignées, le mieux se déclara. Mazarin avait eu grand'peur, moins de la maladie peut-être que des médecins, — six médecins! — appelés au traitement du jeune roi, et dans une dépêche à Lyonne, il citait non sans mélancolie ce mot célèbre d'un ancien : *Turba medicorum perdidit imperatorem.* — D'autre part, c'est au début de mai que le maréchal d'Aumont avait été fait prisonnier, ayant donné ingénument dans un panneau tendu par les Espagnols. Quant à Boteville — qui du reste n'est pas un médiocre personnage, étant de son vrai nom Bouteville, fils du célèbre duelliste, et plus tard devenu le maréchal de Luxembourg, — c'est à la bataille des Dunes que les Français le prirent, après qu'il eut contribué pour sa part à assurer la fuite de Condé. — L'échange qui préoccupait alors les amis, vassaux et voisins de M. d'Aumont et défrayait au passage les conversations du coche d'eau, eut lieu en décembre 1658 : Bouteville fut rendu en même temps que MM. de Coligny et de Sérailh. — Le voyage de notre anonyme peut donc se circonscrire entre deux dates, dont l'une — la date initiale — est connue avec beaucoup de précision, et dont la seconde n'est pas postérieure au mois de décembre 1658, et pourrait peut-être se préciser mieux encore. Nous savons, en effet, que notre personnage était en route pour Paris au commencement de juillet 1658, qu'il y arriva vers le 15, qu'il y assista le 21 au sacre de l'évêque de Poitiers et qu'il y passa l'été. Le fait de son passage à Montereau pendant l'émeute des Sabotiers, le fait du parcours des routes d'Auxerre à Chalon-sur-Saône, détrempées de pluie et gluantes de boue, situent son voyage de retour à l'automne. — Sa rédaction fut contemporaine ou très peu postérieure à son voyage, puisqu'il l'a terminée avant la délivrance du maréchal d'Aumont.

III

Qu'a donc pu voir, qu'a donc vu, en allant à Paris pendant l'été de 1658, cet honnête ecclésiastique de Pont-Saint-Esprit, assez intelligent et instruit? Que pouvons-nous trouver dans son manuscrit? Quel profit peut en tirer l'histoire générale?

En premier lieu, il y a des renseignements précis sur les itinéraires alors généralement suivis, et sur les modes de voyager alors en usage. Il semble bien que la première préoccupation de notre anonyme fut de fixer par quelles voies on pouvait aller à Paris et en revenir à Pont-Saint-Esprit. Il nous montre qu'on pouvait aller jusqu'à Lyon par le coche d'eau sur le Rhône, qui faisait le service d'Arles à Lyon en cinq jours, avec couchées à Beaucaire, au Bourg, à Valence, à Vienne, à Lyon ; plus

Digitized by Google

rapidement, en trois jours, par la poste (voie de terre). De Lyon à Paris, on avait deux voies à choisir : par le Bourbonnais et par la Bourgogne; il a pris la première à l'aller, la seconde au retour, et les décrit bien l'une et l'autre. — Par le Bourbonnais, on gagnait de Lyon l'Hôpital-sur-Loire par la route de Tarare. De l'Hôpital à Briare ou à Orléans, on pouvait choisir la voie de terre ou la voie de Loire. Et l'itinéraire comportait de grandes facilités pour prendre le bateau à l'Hôpital même, à Roanne, à La Charité, et le quitter à Briare ou à Orléans, car beaucoup de voyageurs prolongeaient jusque à Orléans, assez inutilement à ce qu'il semble, leur course en Loire. Les deux services sur le fleuve et sur la route voisine semblent avoir été concentrés aux mains de la même administration. La dernière partie de la route, d'Orléans ou de Briare à Paris, se faisait à cheval, en carrosse, en litière, en carriole, au goût des particuliers. La dernière poste était à Villejuif « d'où l'on était mené directement dans Paris à l'endroit où vous désirés aller loger ». De Briare, on pouvait aller à Paris soit directement par Montargis et Bobigny, soit en faisant par Bobigny et Nemours un détour sur Fontainebleau. — L'auteur a malheureusement négligé de nous donner des renseignements sur la durée et le prix du voyage. Il n'indique aucune couchée et ne signale qu'une *hostellerie fort logeable* à Pontagasson-aux-Champs. Il nous dit seulement que pour un voyageur isolé le prix du bateau, de Roanne à Briare, mené par trois ou quatre hommes, était de quinze à vingt livres. — Pour le voyage de Bourgogne, il est beaucoup plus explicite et plus complet. Le voyageur pouvait aller de Paris à Lyon par la voie de terre ou par la voie mixte. Le trajet, dans le premier cas, durait environ onze jours, à raison de douze à quatorze lieues par jour et au prix de 55 livres par le *messager* (voiture commune), de vingt-cinq à trente écus par le carrosse. La voie mixte — coche d'eau et voiture — était à peu près d'aussi longue durée, mais beaucoup moins chère. A raison de huit lieues par jour, sur eau ou sur route, on était transporté de Paris à Lyon pour vingt-cinq livres par tête, et pour deux livres six deniers la livre de bagages. Moyennant quoi, l'on avait droit au coche d'eau, de Paris (Port Saint-Paul) par la Seine et l'Yonne jusqu'à Auxerre, à la carriole d'Auxerre à Chalon, et de nouveau au coche d'eau de Chalon à Lyon. Il en coûtait une pistole de supplément à qui préférait faire en carrosse la traversée d'Auxerre à Chalon. Ce service assez complexe était fort régulier. En 1658, il était géré par une société de quatre frères dirigeant chacun l'un des grands bureaux de leur administration : Paris, Auxerre, Chalon, Lyon. Il y avait trois lignes de coches partant de Paris : pour Joigny, le mardi à 8 heures du matin ; pour Montereau, le jeudi à 8 heures du matin ; pour Melun et la banlieue, le mardi et le jeudi à 9 heures du matin. De Chalon à Lyon, il y

Digitized by Google

avait deux départs hebdomadaires, le dimanche et le jeudi ; et deux, de Lyon à Chalon, le lundi et le jeudi. De plus, le dimanche et le jeudi, un coche de terre assurait le service sans transbordement de Lyon à Auxerre par Chalon. La correspondance était garantie aux points de transbordement. — La société assurait le transport et la sécurité des bagages : le voyageur n'avait d'autre souci que de les reconnaître et de les retirer à l'octroi de Lyon (où du reste diverses autres formalités assez ennuyeuses étaient obligatoires) : cette opération, en 1658, ne demandait pas moins d'une demi-journée. Le voyage de Lyon à Paris par la Bourgogne et le Morvan durait dix jours de Pâques à la Toussaint, douze de la Toussaint à Pâques ; différence due aux lenteurs de la navigation causées par le bas étiage des rivières. — Tous les détails qui précèdent et qui sont un peu confusément dispersés dans le manuscrit de notre écrivain ont du moins l'utilité de montrer l'organisation des messageries et des sociétés de transport au milieu du XVIIe siècle, telle au moins que pouvait la voir en gros et du dehors un voyageur. On peut en conclure, il me semble, que les moyens de communication pour une époque encore si voisine des guerres civiles et où la Fronde n'était qu'à peine finie, étaient suffisamment bien organisés. On pourrait conclure aussi, au calme que met notre anonyme à parler des ennuis et des difficultés inhérentes à cette organisation même, que les Français du XVIIe siècle avaient en voyage beaucoup de patience et de bonne humeur.

La théorie est du reste plus belle que la réalité, à en juger par le récit même de notre guide, et c'est le second enseignement que l'on peut en tirer. Il s'est cependant conformé aux usages et aux règlements. Il a gagné Paris par le Bourbonnais, en est revenu par la Bourgogne; il a consciencieusement pris et quitté la poste et le coche d'eau à l'aller ; à Roanne, il s'est mis avec confiance entre les mains « de l'honnête M. Martin » pour éviter « les tricheries des mariniers », auxquelles donnait lieu le transport des voyageurs et de leurs bagages sur la rive gauche de la Loire, où se faisait l'embarquement. Il a évité, à l'aller, Fontainebleau par prudence. Au retour, il a suivi le programme avec une seule variante : pour gagner Auxerre plus vite que le coche, devancer ses compagnons et s'assurer une bonne chambre à l'hôtellerie, ainsi que le loisir de visiter Saint-Germain, il a frêté à Sens, lui quatrième, un cabriolet. D'Auxerre à Chalon, il s'est payé le carrosse au lieu de la carriole. Sur la Saône, il n'a pas été des imprudents dépourvus de provisions qui ont dû descendre à Tournus pour s'en aller munir. — Malgré toutes ces précautions, malgré sa sagesse, il a subi bien des ennuis et même couru quelques dangers. Au passage sous chaque pont, il faut démonter, abattre, puis remonter le mât du coche, cause de confusion à bord et de retard ; à Condré, dînant sur le *tapis vert*, ses compagnons et lui ont été fort

Digitized by Google

incommodés par les « *bubons* » ; à Port-à-Langlois, un train de bois a failli lui écraser la jambe ; à Pont-sur-Yonne, il a failli, en débarquant, être tué par la descente trop brusque du mât. D'Auxerre à Chalon, les mauvais chemins à travers la forêt l'ont fort durement secoué et un peu effrayé. Bien désagréables aussi sont les nuits d'auberge, écourtées par les départs avant l'aube : « On entend crier par les bateliers grand matin : « *Au bateau! au bateau!* » à gorge desployée, et faut estre dans le bateau, où l'on vous y conduit aux flambeaux et lumières, deux heures avant le jour, mesme aux grands jours ; c'est à dire qu'il y faut estre environ deux ou trois heures après minuit. — Enfin, à Montereau, il a touché à la véritable émotion, il a couru l'appréhension d'un danger réel : la présence autour de la ville des sabotiers et des carabiniers du roi qui faisait craindre aux pacifiques voyageurs de se trouver pris dans quelque mêlée, pillés, massacrés, exposés aux classiques violences de la soldatesque. Il raconte longuement cet épisode capital de son voyage. — Mais il a eu aussi des aventures moins dramatiques, des souvenirs plus agréables. Il a eu le temps de faire quelques heureuses expériences gastronomiques sur les gâteaux au beurre de Villeneuve-Saint-Georges et les vins blancs et rouges de la Bourgogne. Il s'est réjoui, aux dépens des Parisiens, de la façon sommaire dont les blanchisseurs de Charenton *arrosaient* leur linge, et à Corbeil la mésaventure d'un mouton enlevé par la corde de halage, précipité des airs dans l'eau, repêché par un chien et sorti de tous ces accidents — asphyxié, noyé, mordu, mais du reste vivant et tout guilleret encore, — remplit de joie toute la compagnie. — On a donc ici, par bribes éparses, de quoi retrouver la physionomie vivante de ce que pouvait être un voyage sur le coche d'eau.

De Paris, qu'il a cependant consciencieusement visité, l'anonyme ne fait pas une description suivie, et ce qu'il en dit n'est pas fort original. Il ne paraît pas être resté d'ailleurs très longtemps « dans cette grande capitale du monde ». Il nous dit expressément qu'il s'y occupait « d'une affaire d'importance qui estoit le motif et le subject de sa course », et qui paraît avoir été assez urgente pour lui avoir fait prendre la voie la plus rapide. Soit qu'il fût absorbé par cette affaire, — probablement quelque recherche ou sollicitation de bénéfice[1], — soit qu'il manquât de curiosité artistique ou qu'il lui fût trop difficile de la satisfaire (car il n'y avait encore à Paris ni musées ni bibliothèques publiques), il a surtout vu l'extérieur de la ville, et comme il écrivait pour lui-même[2],

1. Il dit trop peu de chose sur le palais de justice pour que l'on puisse supposer qu'il s'agit d'un procès.

2. Il ne faut pas prendre au sens littéral le discours au lecteur du fol. 72 v. Ce lecteur est purement imaginaire, créé pour la commodité de l'exposition. Dans le même

Digitized by Google

il s'est borné à cataloguer les rues remarquables, les beaux hôtels, les monuments importants à divers titres, et à noter les détails précis qu'il avait pu recueillir sur chacun d'eux. Comme tous les étrangers de ce temps, il a été frappé par la longueur et la beauté de la rue « qui coupe en deux Paris », la rue Saint-Jacques et son prolongement la rue Saint-Martin, qui sont « les deux bouts et l'extrémité » de Paris. Il est allé visiter les aqueducs d'Arcueil, où est la source des eaux de Paris, le réservoir du Luxembourg ; au retour, il a longé la rivière « de Goubelin », dont « l'eau sert à la teinture des escarlattes ». C'est surtout à l'architecture qu'il s'intéresse. Il parcourt tout Paris pour voir les plus beaux hôtels privés, de la rue Saint-Antoine à la rue Saint-Thomas-du-Louvre, de la rue de Seine à la rue du Mail ou au quai des Grands-Augustins. Il visite l'orangerie de l'hôtel de Condé : « Il y a un parterre et comme un jardin dans lequel il y a trois ou quatre cents pieds d'orangés dans des vases de terre verte. » (Ces *vases de terre verte*, c'est-à-dire vernissée, ne sont-ce pas ceux dont les potiers d'Anduze ont eu longtemps le monopole, et n'est-il pas permis de penser que le prince de Conti, alors occupant l'hôtel de Condé, les avait rapportés à Paris de son voyage en Languedoc et à Montpellier en 1654 ?) Par-dessus tout, c'est le Luxembourg, c'est la place Royale avec la régulière et somptueuse ordonnance de ses hôtels, qui excitent et charment sa curiosité : on en trouvera ci-après de copieuses descriptions. Ailleurs, il est vrai, il se contente d'énumérer avec la précision, mais aussi la sécheresse d'un catalogue, *les curiosités singulières qui achèvent de contenter les puissances de son corps et de son âme*. Cette énumération a l'utilité de nous renseigner sur ce qui était alors les beautés et les curiosités de « la grande capitale » du monde. Il suffira de la parcourir pour voir les variations du goût artistique et de la curiosité, de 1658 à 1900. Sauf Notre-Dame, il ne mentionne aucun monument du moyen âge, même pas la Sainte-Chapelle. Il ne paraît pas avoir compris la beauté que présente, du Pont-Neuf où il a admiré la statue d'Henri IV et la Samaritaine, la perspective de la Seine jusqu'aux collines de Chaillot. D'ailleurs, il ne s'est pas limité à l'enceinte de Paris ; il a consciencieusement parcouru la

endroit, l'anonyme reconnaît lui-même le désordre de sa composition [fol. 72 v.] : « Cher lecteur, ayant l'esprit beaucoup préoccupé pour un affaire d'assés grande importance, et qui estoit le subject et le motif de ma coursse et de mon voyage, quoyque je t'aye raporté la substance des choses avec vérité, non tant pour les avoir apprinses que parce qu'elles sont tombées soubs l'empire de mes propres sens: néantmoins j'oze croire que souvant j'ay mal observé l'ordre d'un récit régulier, uniforme et ponctuel, non quant à la vérité où j'ay tasché de ne manquer jamais, mais quant à la suite et à la lieson. Et partant il me souvient asture d'avoir obmis une curiosité digne d'estre apprise et d'estre rapportée [fol. 73] par la lecture que tu en feras.

Digitized by Google

banlieue et a consacré une bonne partie de ses notes à reproduire le catalogue des richesses du Trésor de Saint-Denis. Il a aussi visité Fontainebleau qui restait encore, avec le Louvre, la principale résidence royale, et il en donne une description historique et topographique, fidèle autant qu'intéressante : à cela près qu'il n'a pas eu, soit par dédain, soit par pudeur, un regard pour ce chef-d'œuvre de l'École de Fontainebleau qu'est la Diane chasseresse du Primatice. Malgré cette lacune, sans doute due à la gravité ecclésiastique de l'auteur, malgré ses autres défauts, cette description de Paris est intéressante : il faut la rapprocher de celle que l'Anglais Lister en a donnée, du *Voyage des deux jeunes Hollandais* édité par P. Faugère, et il y aura sans doute lieu de la comparer souvent avec la relation du prêtre bolonais Sebastiano Locatelli qui visita Paris en 1665 [1].

L'anonyme ne visite pas seulement les rues, les monuments et les pierres de la ville. Il manifeste une égale curiosité pour les souvenirs historiques de la vie contemporaine de Paris et des régions qu'il traverse, et l'on entend dans ses notes un écho, affaibli sans doute mais encore distinct et reconnaissable, des matières auxquelles s'intéressait l'opinion publique, des souvenirs traditionnels et des croyances légendaires qui fournissaient à l'intelligence populaire son aliment quotidien.

Quelques notes d'abord sur les curiosités ethnographiques, sur les particularités de mœurs et d'usages. On peut refaire d'après lui, comme je l'ai déjà dit, le tableau de la vie à bord du coche ; il a observé aussi les deux rives de la rivière : procédés des blanchisseurs de Charenton, formation et navigation des trains de bois, entrepôts de bois préparés pour la formation des trains à Crevant, étrangeté de la coiffure des servantes bourguignonnes, de Chagny à Chalon, costume traditionnel et non moins étrange des filles de Tournus. Une double remarque nous apprend que la marque extérieure de la richesse, le « dernier cri » du confort, en 1658, c'était un appartement entièrement tendu de tapisseries : pour peindre la misère du prieur réformé de Cluny, M. Degoy, il dit que sa maison n'est pas tapissée, et pour donner d'un mot la plus haute idée de la belle hôtellerie de Mme Grubi, à Lyon, il se borne à signaler qu'elle est tout entière couverte de tapisseries. — Les gens de Cluny s'enorgueillissent de leur abbaye, comme ceux d'Alise-Sainte-Reine de leur pèlerinage ; il se fait raconter celui-ci et visite celle-là ; à Paris, il savoure le pain de Gonesse ; à Chalon, il enregistre avec admiration le nombre prestigieux de vignerons que fait vivre la vigne en Bourgogne. Il va voir avec un égal empresse-

1. La publication en est annoncée par la *Société des Études historiques* et paraîtra cette année même.

Digitized by Google

ment les reliques de Saint-Germain « lauce Roi » (*sic*) à Auxerre, et la baleine pendue dans l'église de Châtillon. — Bizarre et disparate amalgame de souvenirs, à coup sûr, et qui dénote un homme plus capable de comprendre que soucieux de choisir ses sensations; mais cet état d'esprit n'est point si extraordinaire et n'a pas disparu. Combien de nos contemporains, — *peregrinatores vulgares Baedekerii*, — entassent avec une égale sérénité d'aussi incohérentes impressions ! — Incohérentes ici, d'ailleurs, surtout parce que nous les retrouvons rapprochées et condensées en quelques pages, elles donnent au demeurant le véridique aspect de la vie même du pays : dans la réalité comme dans ce pauvre journal, tout cela, — squelettes de baleine, hennins de servantes, reliques de saints, académies, et le reste, — coexiste et sert de thème interminable et quotidien à la distraction ou à l'activité intellectuelle des petites villes.

A ce fonds local se superpose, chez notre guide comme dans la vie, l'alluvion historique : il n'est pas une localité qui, dans le déroulement séculaire de l'histoire de France, n'ait eu son jour de gloire ou sa « gloire locale », qui n'ait son monument célèbre ou son institution mémorable : prétexte et matière aux cavalcades historiques, aux fêtes et aux plaques commémoratives, aux polémiques érudites, aux pacifiques divertissements des académies. A chaque étranger qui passe, on le montre ou on le rappelle avec une piété aussi lucrative que filiale. Notre anonyme a religieusement noté ces informations de mariniers, de *ciceroni*, d'hôteliers. Montereau vit de son pont où fut assassiné Jean sans Peur; Fontaine-de-Port vit du tombeau de Louis VI et du barbeau de Henri IV, qui nous vaut une mirobolante légende que n'a pas connue Tallemant des Reaux : « L'on pescha un barbeau qui avait dans ses entrailles l'anneau de M. de Sens, et on fit présent dudit barbeau, qui était fort gros, au roi qui se rendit catholique, et la famine cessa. » — A Fontainebleau, il note, fidèle écho de son cicerone, qu'en telle pièce naquit Louis XIII, qu'en ce cabinet fut décidé le meurtre de Concini, que cette galerie fut souillée du sang de Monaldeschi. Dans cette région, les guerres civiles, Ligue et Fronde, ont laissé des traces. Voici Rouillon, petite ferme aujourd'hui, qui jadis, pendant la Ligue, put empêcher le ravitaillement de Paris ; les bergeries de Melun, qui à la même époque servaient de logement à la garnison; à l'hôtellerie de la Motte-aux-Cailles, Melun, pendant la Fronde, entretint une garnison de gardes pour protéger les marchands. Ici, les ruines de Pont-du-Mont, œuvre de Monsieur le Prince, sont un souvenir de la dernière guerre. Pour les gens de Conflans, de Petit-Rueil, les châteaux de ces villages sont toujours, bien qu'il soit mort depuis quinze ans, à Monsieur le cardinal de Richelieu. Et même, en pleine révolte du grand Condé, ces notes nous font deviner avec quel accent les

Digitized by Google

mariniers prononcent : « Tel château est à Monsieur le Prince. — Et celui-ci ? — Il est encore à Monsieur le Prince. » Tel le Chat Botté faisant les honneurs des propriétés de M. le marquis de Carabas, son bon maître. — L'*actualité*, enfin, a laissé sa trace, et non la moindre, dans les notes recueillies par l'anonyme, tant en route qu'à Paris. On y trouve quelques renseignements originaux sur le point exact où en est la décadence de Cluny et la querelle des réformistes en 1658; on pourrait refaire le tableau de la propriété seigneuriale et parlementaire aux environs de Paris, apercevoir les débuts du mouvement économique et social qui fit passer la propriété foncière des grands seigneurs aux financiers : Vaux-le-Vicomte à Fouquet, un château à Soisy à M. Ladvocat, intendant de « Madame la Princesse défunte », l'hôtel d'Épernon à l'intendant des finances Herwart. Il est un témoin — peut-être l'unique témoin — du sacre de l'évêque de Poitiers. Il s'est fait nommer les habitants de la place Royale et a écrit une notice sur le plus étrange d'entre eux, ce bâtard de M. de Bellegarde qui devint marquis de Montbrun, inventa les *chaises*, et auquel Tallemant consacra une historiette. Celle de notre anonyme est à certains égards plus détaillée, et, sans être probablement digne de plus de foi, elle est sans doute un écho plus fidèle des commérages populaires sur ce curieux original. Ailleurs il a recueilli quelques pages de notes intéressantes sur les académies et les sociétés littéraires qui siégeaient alors à Paris. On peut regretter que notre anonyme n'ait pas eu l'occasion de multiplier les notes de ce genre. Cela aurait donné à son journal un appoint d'intérêt considérable.

Il est vrai aussi qu'il n'aurait fallu (et qu'il ne faut) l'utiliser qu'avec précaution pour ce genre de renseignements. Malgré son instruction et son intelligence, malgré son caractère ecclésiastique, notre anonyme fait souvent preuve d'une trop grande crédulité. Non seulement il a le tort de croire sans discernement à l'origine sainte de toutes les reliques qu'on lui montre, — sans prendre la précaution élémentaire de demander à en voir les authentiques, — mais il admet l'histoire du barbeau de Henri IV, le caractère surnaturel des flambeaux errants de Sainte-Reine [1]. Il

1. Il est tout à fait caractéristique de la naïveté vraiment trop crédule de notre personnage que la *singularité* qui l'a le plus frappé entre toutes celles de Paris soit « la célèbre dévotion des messieurs et dames de Paris à Sainte Reine »; et on ne peut discerner aucune trace d'ironie dans ce qu'il rapporte et de la légende et de la « merveille » des flambeaux [fol. 24 v.] : « Nous, par la grâce de Dieu, estant surgis heureusement au port et cappables de réflection, nous rappellerons nostre vueüe pour rapporter le moins mal qu'il nous sera possible la substance de plusieurs choses dignes de remarque hors et dedans Paris; de toutes lesquelles la première qui me vient en pensée, c'est la célèbre dévotion des messieurs et dames de Paris à Sainte Reyne.

[Fol. 25.] « Saincte Rayne, dans la cité d'Alize proche Flavini et Dijon en Bourgogne, est une sainte et martire qui fait tous les jours miracles depuis longtemps; elle

Digitized by Google

apprend en route que le seigneur de Varennes, comme descendant de saint Hubert a le pouvoir de guérir la rage par attouchement : ce personnage ayant plus tard passé au Pont-Saint-Esprit, il va naïvement se faire *toucher*. Il y a enfin une légende qu'il ne fait qu'indiquer, sur laquelle je voudrais bien, je l'avoue, avoir quelques renseignements : c'est celle du château dit le Pavillon Rouge, « que pendant dix ans les démons ont empêché d'habiter ». Sa naïveté, on le voit, est parfois excessive. A multiplier les historiettes et les anecdotes sur les gens et les faits, l'anonyme aurait sans doute conservé bien des bourdes et des fadaises. Il est plus facile de regarder les paysages et les monuments, de cataloguer des rues et d'inventorier des trésors d'église que d'écouter la chronique scandaleuse, de la répéter avec critique, — et même avec fidélité. Si notre voyageur présentait moins de ressemblance avec Joanne et davantage avec l'Estoile ou Tallemant des Réaux, son journal serait peut-être d'une lecture plus amusante, mais ce serait une source infiniment moins sûre et moins utile.

Léon-G. Pélissier.

oppère ces prodiges : la guairison des impotens, possédés, ulcérés, du chancre, teigne. Une femme s'acouchat en l'absence de son mari ; son enfant fut enterré depuis deux jours, sans baptesme. Le père estant arrivé le fit déterrer et dire messe pour luy à Ste Rene. A la fin de ladite messe, il remua les doigts et receup le baptesme. Elle guérit aussi les personnes et enfans atteins de vérolle, en un mot de toutte sorte de maladies.

« Voyci ce qui est remarquable. La veille de la feste de ladite Ste Reine, et le lendemain encore, on voit visiblement trois flambeaux qui sortent de la tour, où elle a été en prison au chasteau de son père qui estoit un roy, — tour et chasteau qui est dans Grignon à deux leuës d'Alize, — et on les voit voltiger en l'air qui viennent s'abbesser sur l'endroit où estoient les trois ourmeaux au pied de la montaigne de Sainte Reine. Ces trois ourmeaux ni sont plus, parce que les pelerins qui fréquentent ce saint lieu les ont si fort ébranchés qu'il ni est rien demeuré. On a mis à leur place trois croix de bois [fol. 25 v.]. Ces dits trois flambeaux que l'on voit paroistre comme nous avons dit retournent s'abbesser sur la chapelle de Sainte Reine et après disparoissent. On dit mesme que lesdits trois flembeaux paroissent et sont veus par ceux qui sont en bon estat, tous les jours de l'année, entre dix et onze heures du soir, qui est le temps environ auquel on les voit. »

Digitized by Google

I

ITINÉRAIRE ET NOTES DE VOYAGE DE PONT-SAINT-ESPRIT A PARIS (ALLER ET RETOUR)

[Fol. 1 *a*.]

Guide des chemins pour aller en poste à Paris, et ensemble le retour par la voye plus commode et quelques notables curiosités de ceste grande ville du monde.

Du Saint Esprit [1] à la Palud, une poste.
De la Palud [2] à Pierrelatte, une poste.
De Pierrelatte [3] au Montélimard [4], deux postes.
Du Montélimard à la Coucourde [5], une poste.
De la Coucourde à Lauréol [6], une poste et demie.
De Lauréol à La Paillasse [7], une poste.
De La Paillasse à Valence [8], une poste.
De Valence à Teins [9], deux postes.
De Teins à St Valié [10], une poste et demie.
De St Valié à St Rambert [11], une poste et demie.
De St Rambert au Péage [12], une poste.
Du Péage à Auberrive [13], deux postes.
D'Auberrive à Vienne [14], une poste et demie.
De Vienne à St Safflurin [15], une poste et demie.

1. Actuellement chef-lieu de canton (*Ardèche*), sur la rive droite du Rhône. Le voyageur traverse le Rhône pour suivre la route de la rive gauche.
2. La Palud, commune (*Drôme*).
3. Pierrelatte, ch.-lieu de canton (*Drôme*).
4. Montélimar, sous-préfecture (*Drôme*).
5. La Coucourde, village (*Drôme*).
6. Loriol, ch.-lieu de canton (*Drôme*).
7. La Paillasse, village (*Drôme*).
8. Valence, ch.-lieu départ. (*Drôme*).
9. Tain, ch.-lieu de canton (*Drôme*).
10. Saint-Vallier, ch. lieu de canton (*Drôme*).
11. Saint-Rambert-d'Albon, commune à la lisière de la Drôme et de l'Isère.
12. Le Péage-de-Roussillon, commune (*Isère*).
13. Auberives, village (*Isère*).
14. Vienne, sous-préfecture (*Isère*).
15. Saint-Symphorien-d'Ozon, commune (*Isère*).

Digitized by Google

De St Safflurin à St Fons [1], une poste.
De St Fons à Lion [2], une poste.
De Lion à La Tour [3], une poste.
De La Tour à La Brelle [4], une poste.
De La Brelle à Tarare [5], deux postes [A].

A. N'y ayant pas des chevaux à la Croixette. [*Note en marge du manuscrit.*]

De Tarare à La Fontaine [6], une poste et demie.
De La Fontaine à St Safforin de Lard [7], une poste.
De St Safforin de Lard à L'Hospital [8], une poste.
(nombre de vingt sept postes et demy.)

[1 *b.*]

De L'Hospital à Royne [9], une poste et demie [B].

B. Icy l'on peut prendre l'eau sur Loyre, mais je ne la pris pas, parce qu'elle estoit extrêmement basse et que j'estois fort pressé. De Royne jusqu'à Briare par eau, estant seul, on vous demande de 15 à 20 l. pour un bateau avec trois ou quatre hommes. Avant que de passer l'eau à Royne, pour éviter la tricherie que ordinairement il font les mariniés, on se peut adresser à un nommé M. Martin, très honeste homme, et luy consigner l'argent de la voiture. Il demeure au costé droit avant que passer l'eau. [*Note en marge du manuscrit.*]

De Royne à S. Germain [10], une poste et demie.
De S. Germain à la Pacaudière [11], une poste.
De La Pacaudière au Boisdroict [12], une poste.
De Boisdroict à la Palisse [13], une poste.

1. Saint-Fons, hameau (*Rhône*).
2. Lyon, préfecture du Rhône. Le voyageur traverse de nouveau le Rhône pour se diriger vers Roanne.
3. La Tour-Salvagny, village (*Rhône*).
4. L'Arbresle, ch.-lieu de canton (*Rhône*).
5. Tarare, ch.-lieu de canton (*Rhône*).
6. La Fontaine, village (*Loire*).
7. Saint-Symphorien-de-Lay, village (*Loire*). On remarquera les différences de graphie Safflurin et Safforin, dues probablement à l'imitation de prononciations locales différentes.
8. L'Hôpital, hameau (*Loire*).
9. Roanne, sous-préfecture (*Loire*).
10. Saint-Germain-l'Espinasse, village (*Loire*).
11. La Pacaudière, ch. lieu de canton (*Loire*).
12. Boisdroit, village entre Saint-Martin-d'Estréaux et Droiturier (*Allier*).
13. La Palisse, sous-préfecture (*Allier*).

Digitized by Google

De la Palisse à S. Gérand [1], une poste.
De S. Gérand à Varenne [2], une poste.
De Varenne aux Echerolles [3], une poste.
Des Echerolles à Bescef [4], une poste.
De Bescef à Sane [5], une poste.
De Sane à Moulin [6], une poste.
De Molin à La Perche [7], une poste.
De La Perche à Villeneufve [8], une poste.
De Villeneufve à Chantenet [9], une poste.
De Chantenet à Saint Pierre de Moustier [10], une poste.
De Saint Pierre de Moustier à Auvillard [11], une poste.
D'Auvillard à Manis [12], une poste.
De Manis à Nevers [13], une poste.
De Nevers à Fourchambeaut [14], une poste.
De Fourchambeaut à Germini [15], une poste.
De Germini à La Charité [16] A, une poste.

A. N'ayant pas pris l'eau à Royne, on la prend à la Charité jusqu'à Ousson, si l'on veut, et si on se trouve fatigué, et dans une nuit on arrive à Ousson ou à Briare. [*Note en marge du manuscrit.*]

De La Charité à Meure [17], une poste.
De Meure à Poli [18], une poste.
De Poli à Malataverne [19], une poste.

1. Saint-Gérand-le-Puy, commune (*Allier*).
2. Varennes-sur-Allier, ch.-lieu de canton (*Allier*).
3. Les Echerolles, hameau, près La Ferté-Hauterive (*Allier*).
4. Bessay, commune (*Allier*).
5. Sanne, village près Toulon (*Allier*).
6. Moulins, ch.-lieu départ. (*Allier*).
7. La Perche, hameau, près Chamerande (*Allier*).
8. Villeneuve-sur-Allier, commune (*Allier*).
9. Chantenay, commune (*Nièvre*).
10. Saint-Pierre-le-Moutier, ch.-l. canton (*Nièvre*).
11. Le château de Villars, non loin de Moiry.
12. Magny-Cours, village (*Nièvre*). Entre cette ligne et la suivante le manuscrit porte cette mention inintelligible : « *rue denfert* ».
13. Nevers, ch.-lieu départ. (*Nièvre*).
14. Fourchambault, commune (*Nièvre*).
15. Germigny-sur-Loire, commune (*Nièvre*).
16. La Charité-sur-Loire, ch.-lieu de canton (*Nièvre*).
17. Mesves, commune (*Nièvre*).
18. Pouilly-sur-Loire, ch.-lieu de canton (*Nièvre*).
19. Maltaverne, village (*Nièvre*).

Digitized by Google

De Malataverne à Cône [1], une poste.

[Fol. 2 *a*.]

De Cône à La Scelle [2], une poste.
De la Scelle à Neufvy [3], une poste.
De Neufvy à Bonny [4], une poste.
De Bonny à Gusson [5], une poste.
D'Ousson à Briare [6] A.

A. Briare est 1/4 de lieue du port à la poste, ce pourquoy on prend terre à Ousson. A Briare, on continue de prendre l'eau jusques à Orleans et de là on va à Paris par la voyture [7] qu'on veut, à cheval, à charriolles, à carrosse, à litière, etc. [*Note en marge du manuscrit.*]

De Briare à Aubeles [8], une poste.
D'Aubeles à La Bussière [9], une poste.
De la Bussière au Aubezard [10], une poste.
D'Aubezard à Noien [11], une poste.
De Noran à La Commodité [12], une poste.
De la Commodité à Mormand [13], une poste.
De Mormand à Montargy [14], une poste.
De Montargy à Perche [15], une poste.
De Perche à Préfontaine [16], une poste.

1. Cosne, sous-préfecture (*Nièvre*). Au-dessous de cette ligne, la dernière de la page, est cette mention, qui est peut-être d'une autre main : « nombre vingt six postes ».
2. La Celle-sur-Loire, hameau (*Nièvre*).
3. Neuvy-sur-Loire, hameau (*Nièvre*).
4. Bonny, hameau (*Loiret*), au confluent du Bonny et de la Loire.
5. Ousson, hameau (*Loiret*), au confluent de l'Ousson et de la Loire.
6. Briare, ch.-lieu canton (*Loiret*). Le voyageur quitte ici le coche d'eau et, sans faire le contour inutile d'Orléans, prend la route directe Briare-Montargis.
7. Voyture a conservé ici son sens primitif de moyen de transport.
8. Eaubelle, loc. non sig. sur la carte de l'État-major.
9. La Bussière, hameau (*Loiret*) sur le Vernesson.
10. Les Bézards, hameau (*Loiret*).
11. Nogent-sur-Vernisson, hameau (*Loiret*).
12. La Commodité, hameau (*Loiret*).
13. Mormant, hameau (*Loiret*).
14. Montargis, sous-préfecture du Loiret, au confluent du Loing et du Vernisson.
15. Perche, loc. non sig.
16. Préfontaines, hameau (*Loiret*). Il est assez singulier que le voyageur ait dû quitter, dès Montargis, la grande route Montargis-Nemours pour gagner Milly et Essonne, soit qu'il ait voulu éviter de faire le zigzag Souppes-Nemours-Bougligny, soit que la traversée du Loing à Nemours présentât des difficultés.

Digitized by Google

De Préfontaine à Chasteaulandon [1], une poste [A].

A. Icy est une hostelerie de Ponteagasson aux Champs fort logeable. [*Note marginale.*]

De Chasteaulandon à Boblini [2], une poste.
De Boblini à Mili [3] sur les mêmes chevaux, quatre postes.
De Mili à Hessone [4] sur les mesmes chevaux, trois postes et demie [5] [B].

B. [P. 2.] A une lieüe de Mili, on passe par Courance [6] qui est une maison de plaisance [p. 2 v.] où il y a des alées à perte de veüe pour la hauteur et pour la longueur, des viviers, des jetz d'eau des entières statues fort grandes, des beaux parterres, et un beau chasteau au milieu. La porte dudit parterre est de fer, peinte de vert saladon. Il y a une très belle source d'eau dehors et dedans qui est très bonne, et de laquelle j'en pris une heure entière pour me rincer la bouche, et elle m'attira toutte la chaleur interne et me désaltera de la sorte entierment. Il y a là un prebstre qui en a la direction. A l'entour de ladite maison, il y a forêts forts belle et des [p. 3] austres terres, bours et lieux au voisinage, qui en dépendent. Tout appartient à M. le président Palau, président au mortier à Paris (comme il espère d'estre, car à présent il n'est que président aux enquestes à Paris). [*Note marginale.*]

[Fol. 2 v.]

De Hessonne à Rys [7], une poste.
De Rys au Longboyeau [8], une poste et demie.
De Longboyeau à Villejuy [9], une poste.
De Villejuy à Paris, une poste. On vous menne de Villejuy à l'endroit de Paris où vous désirés aller loger.

1. Château-Landon, ch.-lieu canton (*Seine-et-Marne*).
2. Bougligny, hameau (*Seine-et-Marne*). Cette indication des quatre postes courues sur les mêmes chevaux jusqu'à Milly, sans arrêt à la Chapelle-la-Reine, montre quelle frayeur inspirait même le voisinage de la forêt de Fontainebleau que cette route côtoye.
3. Milly, ch.-lieu canton (*Seine-et-Oise*) à l'extrémité de la forêt de Fontainebleau.
4. Essonnes, sur l'Essonne, en face de Corbeil sur la rive gauche de la Seine (*Seine-et-Oise*). Au-dessous de cette ligne, la dernière de la page, est la mention donnée à la note suivante.
5. Nombre vingt-sept postes et demy.
6. Courances, hameau et château non loin de Milly.
7. Ris-Orangis, village (*Seine-et-Oise*) sur la Seine.
8. Ce nom que défigure un étrange lapsus désigne sûrement Longjumeau (ch.-lieu canton (*Seine-et-Oise*).
9. Villejuif, ch.-lieu canton (*Seine*).

Digitized by Google

Pour passer par Fontainebleau, voicy la routte qu'il faut tenir :

De Boblini à Nemours [1], une poste.
De Nemours à Bourron [2], une poste.
De Bourron à Fontainebleau [3], une poste.
De Fontainebleau à Chili [4], une poste.
De Chili à Estraine [5], une poste.
D'Estraine aux Sonnettes [6], une poste.
Des Sonnettes à Hessonne [7], une poste.
D'Hessonne à Rys, une poste.
De Rys au Longbouyeau, une poste et demie.
De Longbouyeau à Villejuy, une poste.
De Villejuy à Paris, une poste.

(nombre seize postes.)

On ne prend pas cette routte de Fontainebleau, parce que, dans la forest de Fontainebleau, qui dure deux ou trois lieues, il y a danger d'estre volé; et, huict jours avant mon voyage [fol. 3], l'ordinaire y fut sezit, et, la teste en bas, on luy fouilla toutes ses lettres. Il est vray que c'estoit au temps de la grande maladie et mesme de l'apréhention de la mort du Roy [8]. [La forest de Fontainebleau dure deux postes et demie. De Mili, on vous mène en poste à Fontainebleau, si vous voulés et si vous avés la curiosité de le voir avant mesme que d'arriver à Paris] [9].

1. Nemours, ch.-lieu canton (*Seine-et-Marne*) sur le Loing.
2. Bourron, village à l'entrée de la forêt de Fontainebleau (*Seine-et-Marne*).
3. Fontainebleau, sous-préfecture (*Seine-et-Marne*).
4. Chailly, village (*Seine-et-Marne*) au débouché de la forêt.
5. Etrelles, village (*Seine-et-Marne*).
6. Auxonnettes, village (*Seine-et-Marne*).
7. On reprend ici l'itinéraire direct décrit ci-dessus.
8. Louis XIV tombe malade à Mardyck le 30 juin 1658, est transporté à Calais le lendemain, y reste malade jusqu'au 21 juillet. — C'est vers le 9 juillet que son état fut plus dangereux et causa des craintes réelles pour sa vie. (Cf. Chéruel, *Histoire du ministère de Mazarin*, t. III, livre V, chap. iv, p. 37.) C'est donc vers le 15 juillet que l'anonyme est arrivé à Paris.
9. La phrase entre [ ] est une addition interlinéaire postérieure.

Digitized by Google

Pour revenir de Paris, on prend diverses voitures :

Par le messager, on peye [1] content cinquante cinq livres à Paris audit bureau du messager; moyennant laquelle somme, sans vous mettre en peine de rien autre, on vous rend sur des chevaux dudit messager dans dix ou onze jours à Lyon. On fait les douze à quatorze lieues par jour.

On revient de Paris en carrosse, pour ving-cinq ou trente escus, jusques à Lion, plus ou moins, selon le marché qu'on en faict.

On revient de Paris par la Mirée, et l'on s'embarque au Port Saint Paul à ladite ville de Paris.

[P. 3 v.] Audit Port Saint Paul, il y a le bureau au bort de la rivière de Sène. Là [*est*] le maistre dudit bureau, qui est associé avec ses autres frères, dont l'un réside à Osserre [2], l'autre à Chalon et l'autre à Lion, et celuy cy audit bureau de Paris, où vous pouvés bailler vos hardes au poids à deux livres six deniers par livre ; et consignant pour vostre voyture vingt-cinq livres, on vous fait conduire à Lion sans delay ni retardement sur le coche d'eau sur Sène, sur la carriolle et sur le coche d'eau sur Seaune [3], depuis Chalon jusques à Lion. Il est vray que si vous prettendés de prendre, estant à Auxerre, le carrosse, il vous en couste pour avoir place audit carrosse une pistolle de surplus. Et ayant donné vostre argent, le maistre du bureau vous met sur la voyture, ou bien vous expédie un billet d'assurence, et à Lion on vous rend vos hardes au mesme poids, au péril, risque et fourtune desdits maistres du bureau, à ce qu'ils vous prometent et tint (*sic*).

[P. 4.] Les coches de Montereau et de Melun partent tousiour le judy pour descendre [4] de Paris à Lion et partent l'un apprès l'autre ; celuy de Montereau part le premier à huit heures du matin, et l'autre une heure apprès. Il y a encore un autre coche de Melun qui part le mardy.

1. Orthographe phonétique bien méridionale.

2. Auxerre et Chalon sont les deux points de transbordement qu'il fallait surveiller : on quitte l'Yonne et le coche d'eau à Auxerre, on quitte la voiture et on reprend le coche d'eau à Chalon-sur-Saône.

3. Saône.

4. Expression due à l'habitude des cartographes de dessiner les cartes en mettant le nord en haut. En réalité, on *monte* de Paris à Auxerre.

Digitized by Google

Il faut abattre les mail [1] du coche passant soubs les pons, et faut labatre necessèrement partout, soit à Corbeil, ou ailleurs : en descendant, il y a plus du danger qu'en montant [2], parce qu'on peut moins et avec plus de difficulté gouverner le mail principalement s'il fait vent.

Je partis le mardi, jour ordinaire et infaillible du coche de Juni [3]. Voici la routte que l'on tient par la voye de Bourgogne et un récit véritable de toutes les villes, bourgs, chateaux et fermes que l'on rencontre a droit ou a gauche [4].

[Fol. 4 v.]

RIVE DROITE	RIVE GAUCHE
Le maille de l'Arsenac [5].	
Le faubourc S. Anthoine.	
	Remboillet, maison de plaisance et seigneurialle.
La Rapée.	
Ivri.	
Vitri [6].	
L'hospital général [7] destiné pour les femmes.	
Les gours qui sont les bains des dames.	

1. Le mât. On ne voit pas l'origine de cette graphie constante chez notre voyageur.

2. Il y a ici un vrai contresens : il veut dire en *descendant* de Paris à Auxerre, c'est-à-dire en *remontant* le cours de la rivière, et c'est en effet en remontant une rivière contre le courant que la manœuvre est plus difficile et plus dangereuse.

3. Joigny-sur-Yonne, sous-préfecture (*Yonne*).

4. De la page 4 v. à la page 16, l'auteur, pour rendre plus sensible le paysage géographique qu'il a sous les yeux dans son voyage, a divisé ses pages en deux colonnes et noté dans l'une les accidents de la rive droite, dans l'autre les accidents de la rive gauche, en s'efforçant de reproduire, par l'arrangement de ses notes, la disposition des lieux. Il commet du reste nombre de confusions et de lacunes, et confond souvent la *rive droite* de la Seine et la rive gauche qu'il voit *à sa droite* en remontant le fleuve. On en a un exemple dans les premières lignes. Nous reproduirons ici autant que possible cette disposition assez ingénieuse.

5. Le mail, c'est-à-dire le cours de l'Arsenal, qui faisait, à l'est de Paris, le pendant du Cours-la-Reine à l'ouest.

6. Faubourg de Paris. — Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine (rive gauche).

7. Bicêtre, qu'on lui indique de loin sur sa droite, rive gauche.

Digitized by Google

RIVE DROITE

RIVE GAUCHE

Berci et Conflant [1], qui est une maison à Monsieur le cardinal de Richelieu.

Chalanton [2], bourg et temple de la religion prétendüe et refformée (*sic*). Là on blanchit les toiles au bort de la rivière de Sène. Pour les blanchir, voyci tout l'artifice qu'on y fait : [Fol. 5.] On estand lesdites toiles, et à l'ardeur du soleil, estant ainsy exposées, on y jette de l'eau dessus avec une casse de bois qui a un manche assès long, et une femme mesme peut faire cest ouvrage.

Le port à Lenglois [3] où il y a trois petites loges, et où j'ay fali a mestre coupé la jambe par un train de bois qui remontoit; pour lequel conduire un seul homme suffit, pour grand qu'il soit, sans voile, rame ni autre attirail qu'une seule perche de bois à la main, et, s'il vous plaît, ung au pié.

Meson [4] qui appartient à M. de Maison, appellé de ce nom, dit Longueil, de président au mortier.

Le moulin Chanteraine.

La Fueillade [5], dit communément la Folie, où il y a des Célestins. [Fol. 5 v.]

[Fol. 6.]

Choisi [6]. De Paris à Choisi on commence à payer dix sols. [A

S. George, ou Villeneufve Saint George [7], où l'on mange de

1. Villages, rive droite.
2. Charenton, rive droite.
3. Port à l'Anglais, village rive gauche de la Seine.
4. Maison (Maisons-Alfort), rive droite de la Seine.
5. La Folie-Feuillade, en face de Choisy-le-Roi, rive droite.
6. Choisy-le-Roi, village (*Seine-et-Oise*), rive gauche de la Seine.
7. Villeneuve-Saint-Georges, rive droite de la Seine (*Seine-et-Oise*).

Digitized by Google

RIVE DROITE

bon compte d'un escu qu'on donne de Paris à Juni [1].]

Chasteau de Chrosne Ablon [2]. M. de Montignien est le seigneur, et l'évesque de Chalanton indigne pourtant de cet espécieux (*sic*) tiltre pour estre ministre.

Ici nous avons rencontré le coche de Montereau. Porcelx [3].

[Fol. 6 v.]

RIVE GAUCHE

fort bons gasteaux qui sont au burre, et on les vent deux liardz pièce.

Le Pont du Mont [4], que M. le Prince de Condé fit abattre aux guerres dernières de Paris.

Athichemont [5].

Chastillon [6], première disnée [7]. On y montre une balene.

De Paris à Chalenton, deux leuës, et de Chalanton à Chastillon, autres deux, qui font la moitié de toute la journée. [Car soit par le coche, soit par le carrosse, soit par la carriolle, on ne fait que huit leües le jour, et les disnées et les couchées sont arrestées [8].]

Le petit Chastillon [9].

La Borde [10].

1. L'auteur n'explique pas clairement pourquoi on donne un escu de Paris à Joigny, si c'est un supplément au prix de vingt-cinq livres, un premier versement ou un paraguante aux mariniers et employés. — La phrase entre [ ] ici est une addition.
2. Crosnes est sur la rive droite de la Seine, Ablon sur la rive gauche.
3. Je ne sais pourquoi cette mention est ici. L'auteur nomme plus loin M. de Porcel conseiller de la grand chambre. C'est sans doute le même nom.
4. Le Petit Mons, non loin d'Albon-Mons.
5. L'auteur réunit ici en un seul mot les noms d'Athis et de Mons, tous deux sur la rive gauche de la Seine.
6. Village rive gauche de la Seine.
7. A partir de cet endroit le manuscrit porte en manchettes les indications de disnées et de couchées données dans le corps du texte.
8. La phrase entre [ ] est une addition ultérieure.
9. Village, rive droite de la Seine.
10. Maison de plaisance, au-dessous du Ris.

Digitized by Google

RIVE DROITE	RIVE GAUCHE
	Rys[1]; un chasteau[2] à M. le président Novion, président au mortier.
Migy[3] chasteau eslevé et fort haut et assés beau.	
Soysi[4], chasteau à M. le président Paillieu, président au mortier, où il y a une belle allée à perte de vueüe.	
	Petitbourc[5], vis à vis de Soysi. La plus belle maison pour les eaux de France. Elle appartient à M. l'abbé de Larivière, évesque de Langres. Mre Galand, secrétaire du conseil et partisant, la fit bastir[6]. Il y a cascades, une montée haute et droicte, et au bout ledit chasteau. Il y a encore au long d'une halée un mail.
[Fol. 6 v.]	
Chasteau à M. Gargand, où il y a une très-longue et belle hallée.	
Chasteau à Mr Ethiolle.	
Chasteau à Mr Verrin.	
Chasteau à Mr Ladvocat[7], qui estoit intendant à Madame la pricesse (*sic*) deffuncte.	Le Pavillon Rouge, où les démons les dix ans de suitte empêchoient qu'on l'habittat[8].

1. Ris, village (*Seine-et-Oise*) rive gauche de la Seine.
2. Le château de Formont, voisin de Ris.
3. Loc. non sig. sur la carte de l'État-major.
4. Soisy-sous-Etiolles, village (*Seine-et-Oise*), rive droite de la Seine, entre le fleuve et la forêt de Senart.
5. Petit bourg, entre Grandbourg et Rouillon, rive gauche de la Seine.
6. Galand, partisan et secrétaire du conseil, est souvent cité par Tallemant des Réaux, *Historiettes*, II, 426; IV, 6, 11, 18; V, 146.
7. Ces indications sont trop sommaires pour permettre de situer exactement ces chateaux.
8. Il est bien regrettable que l'auteur n'ait pas donné plus de détails sur cette *maison hantée*.

Digitized by Google

RIVE DROITE	RIVE GAUCHE
Lisle au Paveu[1].	S. Germain, faubourc de Corbeil, appartenant à M. de Porcel, conseiller de la grand chambre.
S. Germain est ici à gauche[2] et non point à droit come nous l'avons mis.	
[Fol. 7.]	
	Les Bordes[3] au faubourc de Corbeil, où M. Esselern a une belle maison, où il y a de très belles eaues, où Sa Majesté et les grands seigneurs logent passant par cette routte.
	Corbeil[4] est une ville où il y a un pont, et c'est un très mauvais passage.

Passant par Corbeil, nous fismes prise de corne. Voici comment : la corde du basteau esleva en l'air longtemps durant un mouton qui cestoit escarté du troupeau, ensuite un chien le prist par les dens dans l'eau; par toutes ces atteintes, le mouton a esté veu dans l'eau les pieds en l'air, et par conséquent veu et tenu de tous mort et noyé; et à l'estonnement de toutte l'assemblée du coche, d'environ cent personnes, ledit mouton s'est levé et s'en est enfui au troupeau.

[Fol. 7 v.]	
Villeroy[5].	
Hessone[6].	
Sentri[7].	
	La Fontaine aux Asnes (?).
Morsan[8].	

1. Je ne retrouve pas la situation de cette localité.
2. Le voyageur, remontant la Seine l'a *vu* à gauche, mais il est bien sur la rive droite de la Seine.
3. Les Bordes, faubourg de Corbeil à l'ouest.
4. Corbeil, sous-préfecture de Seine-et-Oise, sur la rive droite de la Seine.
5. Je ne retrouve pas la situation de ce lieu-dit.
6. Essonnes, village (*Seine-et-Oise*) sur la rive gauche de la Seine.
7. Saintry, village (*Seine-et-Oise*), rive droite de la Seine.
8. Morsang, *id.*, sur la rive droite de la Seine.

Digitized by Google

RIVE DROITE RIVE GAUCHE

Condré [1], première couchée et bien mauvaise; où les bubons nous incommodèrent extraordinairement en soupant sur le tapis verd. On entant crier par les batellers grand matin : « Au bateau ! au bateau ! » à gorge desployée, et faut estre dans le basteau, où l'on vous y conduit avec flembeaux et lumières deux heures avant le jour, mesme aux grands jours, c'est à dire qu'il y faut estre environ 2 ou 3 heures après minuit.

[Fol. 8.]

Croixfontaine [2].

En gatinois.

S. Paul (?).

Vilière en Gatinois [3].

S. Assis [4].

La maison Rouge en Gatinois (?).

Boissire Labatran [5].

L'eau bénitier (?).

Boicize-Le-Roy [6].

Boiscet [7].

Le Lis [8]; abbayie des religieuses de St Benoit, et dans l'enclos d'icelle est la maison de M. l'archevesque de Sens, à un quart de leüe de Melun.

De forneaux [9] à chaux de Melun.

1. Le Coudray, *id.*, rive gauche, en face de Morsang.
2. Château sur la rive droite de la Seine.
3. Probablement la ferme de Villier, rive gauche de la Seine.
4. Château et bois de Sainte-Assise, rive droite.
5. Boissise, La Bertrand, rive droite (*Seine-et-Marne*).
6. Boissise-le-Roi, village (*Seine-et-Marne*), rive gauche de la Seine.
7. Boissettes, village (*Seine-et-Marne*), rive droite de la Seine.
8. Abbaye du Lys, à quelque distance de la Seine.
9. Les Fourneaux, rive droite de la Seine.

Digitized by Google

RIVE DROITE RIVE GAUCHE

Melun [1].

Voleviconte [2], maison très-magnifique de Monsr Fouquet [3], procureur général du Parlement (*sic*) et surintendant des finances à une leüe de Melun à gauche. [Fol. 8 v.] Il y a 2.000 ouvriers qui travaillent présentement à ceste maison depuis deux ans ; cest une dépence de deux milions.

Dans Melun, il y a ville, cité et université, deux pons et trois parroisses.

A costé de Melun est la forest de Fontainebleau qui dure quatre leuës jusqu'audit Fontainebleau.

La Borde de Viconte, à M. le président au mortier.

Le chasteau de Praslin, tout proche de Meleun.

La Motte des Cailles qui est une grande hostellerie, où les gardes de Meleun logeoient en temps de guerre, et les marchands leur marchandize.

[Fol. 9.]

Les bergeries de Meleun, où en temps de guerre environt 500 personnes fesoient garde.

La forest de Bière qui dure six leuës de Meleun à la ville de Moret [4] qui est fort agréable.

Le Molin de Brolle dans ladite forest.

1. Melun, ch.-lieu (*Seine-et-Marne*), rive droite de la Seine.
2. Vaux-le-Vicomte.
3. Sur Fouquet, cf. les *Mémoires sur Fouquet* de Chéruel et surtout Lair, *Nicolas Fouquet*. Le financier fit travailler à la construction de son château de Vaux dès 1640, treize ans avant son élévation à la surintendance ; Levau, Lebrun et Lenôtre y dirigèrent les travaux d'architecture, de peinture et l'aménagement décoratif des jardins. (Cf. Lair, *loc. laud.*, I, 522 sqq.)
4. Moret-sur-Loing, village (*Seine-et-Marne*).

Digitized by Google

RIVE DROITE

Chartres [3], un bon bourc où sont les meilleurs vins de France, vins rouges. Il y aussi des vins blancs, mais les rouges sont les meilleurs. Il y a des arpans de vignes qu'on ne les donneroient pas pour dix huict cens livres.

[Fol. 9 v.] Fontaine de Port [5]. L'abbaye de Barbeau de l'ordre des Citeaux, où est enterré Louis le Gros ; où l'on pescha un barbeau qui avoit dans ses entrailles l'anneau de M. de Sens, et on fit présent dudit barbeau qui était fort gros au roi, qui se rendit catholique ; et la famine cessat.

Herici [6], un petit bourc fermé qui appartient à un coronel des gardes des Suisses du Roy.

Le port a l'enguille [8].

RIVE GAUCHE

La Ruelle [1] est une hostellerie dans laditte forest, dit aussi La Cave, parce qu'ils sont de la mesme parroisse de Baleroy [2].

Rouillon [4], chasteau autrefois assès fort, lequel du temps de la Ligue empechoit les vivres d'aller à Paris, il y a environ cinquante ans, et asture est un très petit bourc.

Samoy [7], seconde disnée. Il a un pont de pierre rompu.

1. Local. non sig.
2. Bois-le-Roi, village dans la forêt de Fontainebleau.
3. Chartrettes, village rive droite de la Seine.
4. Sur la rive droite de la Seine, sous le Buisson, aujourd'hui simple ferme.
5. Fontaine-le-Port, *id.*
6. Héricy, village (*Seine-et-Marne*) rive droite de la Seine.
7. Samois, *id.*, rive gauche.
8. Port-à-l'Anguille, rive droite de la Seine.

Digitized by Google

RIVE DROITE	RIVE GAUCHE
Saint Maureau [1].	
	Valvin [2], eslogné de Fontainebleau une leuë, et l'on y peut aller à couvert sous l'ombre de la forêt.
[Fol. 10.] Le pressoir du Roy [3].	
Champagne en Bry [4].	
	Tomerie [5].
	St Memet [6], qui se dégorge dans la rivière de Briare; et ceste rivière s'apelle Loin, et pert son nom dans la rivière de Sène.
La Scelle [7].	
	Moret est un bourc demi leuë à la traverse; Tavert et la Grand Parroisse [8].

Varène [9]. Le seigneur dudit lieu, qui est de la race et parenté de saint Hubert, guérit de la rage ceux qui sont mordus des chiens enragés. [Il a passé depuis mon retour par le Saint Esprit, et je me suis fait toucher à luy dans les Minimes [10].]

Montereau, seconde couchée. Montereau, surnomé Fautione, à cause que la rivière d'Yonne pert son nom et entre dans le Sène. Le duc de Bourgogne fut tué par Guigue Chastel [11] d'un coup d'ache à la teste sur ledit pont de Montereau; Charles VII pour lors dauphin [fol. 10 v.] entretemps de la guerre entre ledit duc de Bourgongne

1. Samoreau, *id.*, rive droite.
2. Valvins, *id.*, rive gauche.
3. Sur la rive droite en face de Thomery.
4. Champagne-en-Brie, *id.*, rive droite.
5. Thomery, *id.*, rive gauche.
6. Saint-Mammès, *id.*, au confluent du Loing et de la Seine. L'expression de l'auteur est bien confuse.
7. La Celle-sous-Moret, *id.*, rive droite.
8. La Grande-Paroisse, *id.*, rive droite. Tavers, château, r. d.
9. Varennes, *id.*, rive gauche.
10. La phrase [ ] est une addition postérieure.
11. Tanneguy Duchâtel.

Digitized by Google

et Charles six, père dudit Charles VII. A ladite couchée de Montereau, nous avons trouvé deux compagnies de cavalerie des Carrabins : ce sont des troupes envoyées par Sa Majesté pour chastier les sabotiers [1], et sont commandées par Mons. de Clerembeau. Le soir de notre dite couchée, ils pillèrent les bourgades et mesme quelques maisons du dedens de la ville, et entre autres les maisons d'un taneur et d'un estannier. On fit garde toutte la nuit, et toutte ladite ville estoit soubs les armes, dedans pour la conservation de la ville et dehors pour la conservation du coche. Le lendemain matin, nous nous mîmes sur nos gardes pour nous deffendre le long du voyage. Messieurs les consuls, qui estoient (*sic*) dans ce sentiment aussi bien que tous les principaux de ladite ville que nous ne devions point partir, mais attendre le retour d'un courrier extraordinaire qu'ils avoient député devers Paris pour scavoir s'ils devoient [fol. 11] continuer à montrer visage de bois auxdites troupes ou bien les recevoir ; et ils nous asseurèrent que tout ce qu'ils pouvoient faire pour nous estoit de respondre de nos personnes, de nos biens et de nos hardes du coche, tant que nous serions dans ladite ville de Montereau, au péril de leur vie et selon toutte l'estendue de leur pouvoir, mais lorsque nous serions partis, ils ne nous pouvoient pas donner aucune assurance de rien le long des chemins. Il (*sic*) nous advancèrent mesme qu'autresfois, et principallement dans le temps des dernières guerres de Paris, le coche avoit esté souvent volé. Sependant nos dames du coche avoient grande peur, et je vous puis dire que la larme (*sic*) estoit dans nostre quartier. Nous prismes résolution de nous assembler pour resoudre ce que nous avions à faire, et si nous devions continuer nostre routte ou bien nous arrester. On conclud qu'il faloit partir sans delay ni retardement. Les batelliers firent grande résistance, appréhendant que les gens de guerre ne sesissent des chevaux du coche (*sic*), [11 v.] et qu'ils ne fussent et nous aussi en desaroy. Mais nonobstant toutes ces terreurs paniques un chacun de nous prist courage, et tous se munirent des munions (*sic*) de guerre, et après avoir entendu messe et bien desjuné nous fîmes voile. On destacha du coche des plus braves et considérables officiers, qui s'offrirent, l'espée au costé et le mosquetton à la main,

1. Sur cette émeute, qui fut une sorte de jacquerie due à la misère, cf. Jarry, *La guerre des sabotiers de Sologne* (Société archéologique d'Orléans, 1880). Cf. aussi Mémoires de Monglat, p. 333.

Digitized by Google

d'aller escorter les chevaux dudit coche, sur lesquels ils se montèrent tant pour leur commodité que pour descouvrir de plus loing les embusches des ennemis, en cas qu'il fussent si mal advisés que de troubler en temps de paix le commerce où tout le public a interest, et qu'ils osassent gayer à cheval pour aborder ledit coche : tout cella fut exécuté ponctuellement et avec grande générosité, et on disputoit à l'envi qui auroit de l'employ pour se présenter pour la deffense des autres.

[Fol. 12.] Ce qui devoit donner encore davantage de l'apprehention estoit que, ledit soir de nostre couchée audit Montereau, lesdits soldats blessoient et pilloent (*sic*) impunément; et ce fut pourtant avec beaucoup de raison et par une très grande politique qu'il fut dit de partir, tesmognant par là de ne les appréhender pas et tesmognant par là qu'il ni avoit pas des hardes précieuses, du trésort et de richesses dans nostre dict coche; quoyqu'à la vérité la prise en fut esté adventageuse puisqu'il y avoit et de précieuses marchandises et de belles nippes et beaucoup de l'argent dans ledit coche. Nous fimes si heureux vouyage que nous ne rencontrames personne.

RIVE DROITE	RIVE GAUCHE
Barbet [1].	
Misi en Champagne [2].	
	Qane [3].
Veyneuf [4].	La Chappelotte [7], tousiour en Gatinois.
Pornard [5].	
Corlon [6].	
	Chaumont [8].
	Un peu à la traverse est Villéblevin [9] qui est à M. le prince.

1. Barbey, village rive droite de l'Yonne (*Seine-et-Marne*).
2. Misy-sur-Yonne, village (*Seine-et-Marne*), rive droite.
3. Cannes, village (*id.*), rive gauche.
4. Vinneuf, village (*Yonne*), rive droite.
5. Port-Renard, village rive gauche de l'Yonne.
6. Courlon, village (*Yonne*), rive droite.
7. La Chapelotte, rive gauche de l'Yonne.
8. Chaumont-sur-Yonne, village (*Yonne*), rive gauche.
9. Villeblevin, château de Condé, à l'ouest de Chaumont.

Digitized by Google

RIVE DROITE	RIVE GAUCHE
	[Fol. 12 v.] Champini [1].
Cerbonne [2].	
	Villevaloche [3].
Syitre [4].	
	Pontcivionne [5] (*sic*). Icy on court la poste aux asnes jusques à Sens; et là, en sortant du coche pour aller à goutter, je falis d'estre tué en destroit par une barre que la dessente du mast m'attirast, et sans q[ue] deux hommes qui estoient derrière, qui se sont promptement apperceus du danger dans lequel (*sic*), il mont préveu, et qui arrestèrent ledit coup, je n'en eschapois pas.
	Villepaveau [6].
	Vilelavote [7].
	Cortois [8].
	Saint Martin [9].
[Fol. 13.]	
S. Denis [10].	
Ste Coulombe [11], qui est une abbaye de S. Benoist des refformés.	
Sens Sens en Bourgongne [13]. Troisiesme couchée. Et s'appelle	S. Maurice [12] dans l'isle de Sens.

1. Champigny-sur-Yonne, rive gauche.
2. Serbonnes, village et château, rive droite (*Yonne*).
3. Villemanoche, village, rive gauche de l'Yonne.
4. Probablement la ferme de Sixte, sur la rive droite de l'Yonne.
5. Pont-sur-Yonne, ch.-lieu de canton (*Yonne*).
6. Villeperrot, village (*Yonne*), rive gauche de l'Yonne.
7. Villenavotte, village (*id.*).
8. Courtois, village de la banlieue de Sens, rive gauche.
9. Saint-Martin-du-Tertre, *id.*, rive gauche.
10. Saint-Denis, village, rive droite.
11. Sainte-Colombe, rive droite de l'Yonne.
12. Église.
13. Sens, sous-préfecture de l'Yonne, rive droite.

Digitized by Google

RIVE DROITE

ainsi parce qu'il n'est ni champanois ni de Bourgongne et est comme neuttre et gaulois ; et la nous primes le lendemain la carriolle pour gagner le devant du coche, affin de n'estre pas pressés dans les hostelleries, y ayant encore grand monde dans le coche [1].

Véron [3].

Villeneufve le Roy [4].

[Fol. 13 v.]

Bassou [9].

RIVE GAUCHE

S. Bon, qui est une églize parroisse et autrefois estoit un hermitage, et est de Sens.

Paron [2].

Villevalier [5].

S. Aubin [6].

Vilechien.

Joigny, quatriesme disnée [7].

Charmois [8].

Epougny [10].

Auserre [11]. Icy j'ay pris le carrosse jusques à Chalon durand quatre journées, et ça esté la

1. Il est remarquable que sur le trajet en carriole de Sens à Auxerre, l'anonyme, ayant eu moins de facilités pour interroger les indigènes, a recueilli beaucoup moins de noms de localités traversées.

2. Paron, village (*Yonne*), rive gauche, sur le plateau de Gâtinais. Le voyageur n'a pu le voir que de loin. Il n'a vu ni Étigny, ni Morsangis, et a traversé Rozoy trop vite pour apprendre son nom.

3. Véron, gros village (*Yonne*), rive droite de l'Yonne.

4. Villeneuve-sur-Yonne, ch.-lieu de canton (*Yonne*), au confluent de l'Yonne et du Galant.

5. Villevallier, sur Yonne, rive droite, et à gauche de la route.

6. Il y a interversion entre Saint-Aubin et Villecien, celui-ci le premier après Villevallier; tous deux sur la rive droite.

7. Joigny (qu'il écrit plus souvent Juni), sous-préfecture de l'Yonne, sur la rive droite de la rivière que la route traverse.

8. Charmoy, village, rive gauche de l'Yonne, sur le plateau.

9. Basson, village, rive gauche de l'Yonne, sur le plateau.

10. Appoigny, village sur l'Yonne, rive gauche.

11. Auxerre, ch.-lieu de préfecture (*Yonne*), rive gauche de l'Yonne. C'est là que notre voyageur quitte définitivement le coche d'eau pour le carrosse. Voir plus loin la description d'Auxerre.

Digitized by Google

RIVE DROITE

RIVE GAUCHE

4e couchée. [Nous partismes le lendemain environ midi et après-disné [1].]

Vincenes [2].

Avo [3].

Crevant [4]. [Icy il y a une prodigieuse quantité de bois à faire les radaux et les trains de bois. Ils sont de la hauteur de trois canes et de l'espesseur de deux. Ils servent de paralandes aux chemins, et durent une grande leüe, bois qui est tout prest pour porter à Paris et en fournir en tout temps.]

Vermenton [5], 5e couchée.

Pasi le Sec (?).

Chavini le Bois [6].

Luci le Bois [7], sixiesme couchée. Depuis Luci le Bois jusques à Chalon, par intervalle, on ne rencontre que valées et bois, chemins facheux en hivert et pleins de bouë, et dengereux principallement en temps de guerre. Ce qui fait en hivert appréhender ceste route de Bourgongne. De Lucilebois à Valon [13]

A Cussy les Forges [8].

Arrouré [9], sixième couchée.

A La Roche [10].

A Saulieu [11], septiesme disnée.

A Arnet le Duc [12], septiesme couchée.

1. La phrase entre [ ] est une addition postérieure.
2. Vincelles, village (*Yonne*), près du confluent de l'Yonne et de la Genotte.
3. Vaux, village (*Yonne*), rive gauche. Plus voisin d'Auxerre que Vincelles, aurait dû être mentionné avant.
4. Cravant, village (*Yonne*), rive droite. L'alinéa entre [ ] commence dans le texte et continue en forme de note marginale.
5. Vermenton, ch.-lieu canton (*Yonne*), sur la rive droite de la Cure.
6. Peut-être Sauvigny-le-Bois, que le voyageur a rencontré après Lucy-le-Bois.
7. Lucy-le-Bois, village (*Yonne*).
8. Cussy-les-Forges, village (*Yonne*), non loin de la limite de la Côte-d'Or.
9. Le voyageur a corrigé ce nom inintelligible en manchettes « au Rouvre ». C'est Rouvray, sur le plateau entre le Tournessac et l'Argentalet (*Côte-d'Or*).
10. La Roche-en-Brénil, village (*Côte-d'Or*).
11. Saulieu, ch.-lieu canton (*Côte-d'Or*).
12. Arnay-le-Duc, sur l'Arroux, ch.-lieu canton (*Côte-d'Or*).
13. Avallon, sous-préfecture de l'Yonne.

Digitized by Google

il y a une grande leuë à costé droit.

[Fol. 14.] Monsieur de Monterou est seigneur de la Roche. Il y a une ceinture au dehors de l'eglize et au dedans aussi de duel : depuis La Roche à Saulieu, il y a une grande leuë de boistalis.

Arnec le Duc appartient à Mons. le Conte et prince d'Arcour, et appartenoit cy devant à M. le prince de Condé, qui y a encore sa maison et y tient un consierge.

A Molinot [1], disnée. Le mareschal d'Aumont [2] est seigneur de Molinot. Il y a un chasteau et un fort beau parterre, de belles et longues allées bien tostuées (*sic*) et des gets d'eau. Il est prisonnier de guerre à Hostande. On croit qu'on le baillera par eschange avec Mons. de Boteville [3], créature à Mr le Prince.

De Molinot à Bone [4], il y a quatre leuës et de Bone à Dijon, 7 leuës ; à Dijon, il y a plus de dix mille vigneron (*sic*). De Molinot à Autun, 4 leues.

A la Rochepeau.

A Saint Aubin [5]. [Fol. 14 v.]

A Chani [6], couchée. Chani est de M. Perrot, secrettaire à feu M. le prince de Condé.

De Chani à Cluni, il y a douze leuës. De Cluni pour aller à Dijon, on passe par Chani.

Depuis Chani et à Chalon sur Saune, les filles qui servent portent une coiffeure où il y a trois quarts et demi de toile de

1. On ne comprend pas la raison du passage par Molinot, petit village loin de la route directe Arnay-le-Duc-Chagny qu'a suivie l'auteur ; les indications de distance qu'il donne, en prenant Molinot comme centre, font penser que c'était un relais important.

2. Les *Mémoires de Turenne* (éd. Michaud, p. 490) nous apprennent les causes de la captivité du maréchal d'Aumont. Il se laissa attirer dans un piège par les Espagnols ; leurs émissaires lui persuadèrent que les Ostendais étaient disposés à livrer leur place au roi de France. Aumont s'embarqua le 28 avril 1658 pour aller l'occuper, débarqua avec cinq ou six cents hommes, et fut aussitôt enveloppé et capturé par les Espagnols. Cf. Chéruel, *Histoire du ministère de Mazarin*, III, p. 137.

3. Boteville [Bouteville, le futur maréchal de Luxembourg] fut fait prisonnier par les Français à la bataille des Dunes, après avoir contribué à assurer la fuite de Condé [Monsieur le Prince]. Cf. P. de Ségur, *Le Jeunesse de Luxembourg*, pp. 378-79 sqq. L'échange proposé par Condé s'effectua en décembre 1658 [*ibid.*, p. 384].

4. Beaune, sous-préfecture (*Côte-d'Or*).

5. La Rochepot et Saint-Aubin, villages sur le versant oriental des collines de la Côte-d'Or.

6. Chagny, ch.-lieu de canton (*Saône-et-Loire*), sur la Dheune.

Digitized by Google

Picardie, ou autre toile empezée qui leur va jusques à la moitié du corps en derrière et par devant en forme de cornette, et portent aussi bien ces coisffeures qu'elles appellent couvrechefs hors et dedans la ville et à la campagne. Il y a des couvrechefs de toile de soye, et lesdites servantes les portent; et la cornette et le couvrechef se tienent ensemble et sont desmesme toile.

De Chani à Chalon, on passe par la forest de Beauregard [1] qui dure beaucoup, et il y a de pleine meslé entre deux.

[Fol. 15.] A Chalon, neufvesme disnée [2].

Le coche d'eau part de Chalon pour Lion le dimanche et le judy, et faut deux jours pour arriver. De Lion pour aller à Chalon, le coche d'eau part le lundi et le judi, et en mesme temps le coche de terre part pour aller à Osserre, sest à dire le dimanche et le judi. Estant arrivé à Osserre, s'il y avoit un home seul, on ne laisserait pas que de luy bailler un bateau pour le faire partir, principalement s'il avoit un billet du bureau, ou s'il estoit sur la lettre de voyture : ordinairement, on ne baille aucun billet, car il auroient trop de peine d'en faire à tant de monde qu'ils prenent ceste routte.

D'Osserre, on va a Chalon en 4 jours en carrosse et en coche, et on ne fait environ que huit lieues, 4 avant disner et 4 après le disné. On a loisir de se repposer et de se mettre entre deux draps blancs quatre heures de suitte si l'on le veut. De Chalon à Lion, on y va dans deux jours en descendant.

[Fol. 15 v.] De Lion à Chalon, on y va en trois jours en tout temps. De Chalon à Osserre, il y faut quatre jours en esté. D'Osserre à Paris en trois jours. De Lion à Paris, faut douze jours en hivert depuis la Toussaint jusques à Pasques, et de Pasques jusques à la Toussains dans dix jours : le tout sur les affiches est expozé publiquement et avec toutte assurance. Les hardes et tout ce qu'on porte est rendu par la voye desdits bureaux, et par leurs correspondance fidèlement et sans mesconte.

De Chalon à Tournu, cinq leuës. De Tournu à Macon, cinq leuës. De Macon à Belleville, quatre leuës. De Belleville à Lion, sept leuës. En voyci la rouste asture en destail.

1. Aujourd'hui forêts de Chagny, du Grand champ, de Beauregard, de Lessard, de Gergy.

2. Chalon-sur-Saône, sous-préfecture de Saône-et-Loire, rive droite de la Saône. C'est ici qu'il reprend le coche d'eau.

Digitized by Google

RIVE DROITE RIVE GAUCHE

Chalon.

Portguilleau [1].
Grone [2].
Lacolomne [3].

[Fol. 16.]

Chalon est une ville marchande. Il y a un pont, un bel hospital; a un quart de leuë de Chalon, il y a un couvent dit de S. Martial, de l'ordre de Cluni, et des religieux qui vivent de la manière de ceux de Cluni de la refforme d'aujourdhuy.

Tornu [4]. A Tornu, il y a une abbaye de S. Benoit qui est sécularizée; Monsieur de Chaudenié, qui est de la maison de La Rochefoucaut en est abbé, et luy rend dix mille livres des rentes.

A Tornu, les filles portent les cheveux comme les garçons en France avec des chapeaux (mais il n'y a ordinairement que les vilageoises), et de paslements larges de toutte sorte de coleurs sur leurs robes qui sont courtes, quelles ne vont que jusques au genoil; leurs chapeaux sont doBorreu (*sic*) de l'espesseur d'un doit, avec galons de toutte coleur; [16 v.] et cella est dans la conté du Pont de Veau [5] en Maconnois.

Le Vilard [6].
Farges [7].
S. Jean de Seaune, autrement dit Monbelet [8].
Le port de Forevile [9].
Le port de Chebroy (?).
Macon [10].

Le port Duby [11].

1. Port-Guillot-sous-Lux, village (*Saône-et-Loire*), rive droite de la Saône.
2. Port de Grosne, village, au confluent de la Grosne et de la Saône, *id.*
3. La Colonne, port, rive droite, en face de l'embouchure de la Ténarre.
4. Tournus, ch.-lieu de canton (*Saône-et-Loire*), sur la rive droite de la Saône.
5. Pont-de-Vaux, *id.*, sur la Reyssouze.
6. Le Villars, village du Mâconnais, *id.*, rive droite de la Saône.
7. Port de Farges, village, *id.*
8. Montbellet, village du Mâconnais, assez éloigné de la rive droite de la Saône.
9. Fleurville et Port de Fleurville, rive droite.
10. Macon, ch.-lieu de Saône-et-Loire, sur la rive droite de la Saône.
11. Port Deby, rive gauche (*Ain*).

Digitized by Google

RIVE DROITE	RIVE GAUCHE
Port dercia[1] ou Cromorenche[2].	
Le port gengra [3].	
Le port toissé [4] et la ville.	
	Le Port S. Romain; là on dit le presche pour les Lyonnois religionnaires [5].
	Le port du Mu [6].
Le port trois pigeons [7].	
Le port Chasli (?).	
	Le port de Belleville [8].
Le port Montmerle sur une [fol. 17] éminance où il y a des minimes [9].	
Le port de Rivière [10].	
Le port Beauregard [11].	
Le port de Franc [12].	
Le port Rioti [13].	Villefranche en Beaugelois [14] et appartenant à Madamoiselle.
Le port S. Bernard [15]. Icy il y a un couvent des filles de S. Benoit, et ne recognoissent que le pape et ont 4.000 livres de rentes.	
Trévoux [16], ville et port très bon	

1. Arciat, rive droite (*Saône-et-Loire*).
2. Cormoranche, village, rive gauche (*Ain*).
3. Port Jean Gras, rive droite (*Saône-et-Loire*).
4. Thoissey, ch.-lieu de canton (*Ain*), rive gauche.
5. Saint-Romain, village, rive droite (*Saône-et-Loire*).
6. Port de Mure, rive gauche (*Ain*).
7. Port Trois-Pigeons, rive gauche (*Ain*).
8. Belleville, ch.-lieu de canton (*Rhône*) et Port de Belleville, rive droite.
9. Montmerle, village, rive gauche de la Saône (*Ain*).
10. Port de Rivière, rive droite de la Saône (*Rhône*).
11. Beauregard, village et château, rive gauche (*Ain*), et le Port de Beauregard, rive droite (*Rhône*).
12. Franc, village, rive gauche (*Ain*), et le Port de Franc, rive droite (*Rhône*).
13. Riottier, village, rive gauche de la Saône (*Ain*); port de Riottier, rive droite (*Rhône*).
14. Villefranche, sous-préfecture du Rhône, rive droite de la Saône.
15. Saint-Bernard, village, rive gauche de la Saône (*Ain*). Le Port est sur la rive droite.
16. Trévoux, sous-préfecture de l'Ain, rive gauche de la Saône.

Digitized by Google

RIVE DROITE	RIVE GAUCHE
capitalle des Tombes appartenant a Mad^elle^ Dorléans (*sic*). Il y a en ceste souveraineté neuf lieues de long de pays.	
	Le Port Masson [1].
Le port Vinci qui apartien à Monsr l'archevesque de Lion [fol. 17 v.] où il y a plusieurs bestes fauves, faisants, forés et gestz d'eau.	
Le port de Rochetalié [2].	
	Le port du Piron (?).
Le port de l'Isle [3].	
	Le Port colonge [4].
	Petit Ruel à M^r^ le cardinal de Richelieu.
	Le faubourc de Vèze [5] aux portes de Lion.

Les belles maisons auprès de Lion. Vinci à M. l'archevesque, dit encore Mombreval, où il y a parc, forés, bestes fauves, biches, serfs, austruches, cignes, faisans, et quantité de beaux paterres (*sic*) et gets d'eaux.

A Lion, faut voir la maison de ville, la Charité, les cours, l'église de Saint Jean, Pierre Encize, qui est la prison des grands seigneurs, [fol. 18] et d'un bout de l'Eguilletière [6] jusqu'à l'autre extrémité de ladite ville [7].

La poste est au beau milleu d'icelle. L'hostesse se nomme Madame de Grubi; sa maison est entièrement tapissée. Et pour sortir de Lion on paye cinquante sols aussi bien que la prochaine

1. Port Maçon, rive droite de la Saône (*Rhône*).
2. Rochetaillée, village, rive gauche de la Saône (*Rhône*).
3. L'Isle-Barbe, sur la Saône.
4. Port de Colonges, rive droite de la Saône.
5. Vaise, aujourd'hui quartier de Lyon.
6. La Guillotière, aujourd'hui quartier de Lyon.
7. Malgré l'incohérence du texte, il n'y a ici aucune lacune matérielle dans l'original.

Digitized by Google

poste du dehors en allant à Paris qui leur appartient; on ne paye après que trente sols par poste.

En entrant dans Lion, il vous faut raisonner. On vous demande et on vous escrit vostre nom, et on vous baille un suisse qui vous conduit chès Mr l'archevesque, lorsqu'il y est, et à son absence chés Mons. le prévost des marchands; et faut que tous les courriers tant seulement passent par là. On vous expédie sur le champ un billet imprimé, portant ordre et commandement aux maistres des postes [f. 18 v.] de vous fournir des chevaux, et en sortant de Lion pour continuer vostre routte devers Paris le postillon qui vous conduit vous fait rendre vostre billet à la poste.

De Macon à Cluni, il y a 4 petites leuës.

De Lion à Cluni par Macon, on ne pert qu'une leuë à passer par le Beaugelois.

De Lyon à Cluni, il faut passer à Villefranche, à Beaujeu, à Vana, et de là à un autre vilage et de là à Cluni. Toute l'abbaye est uns fois grande environ comme Bellecour de Lion. L'église en contient le tiers; elle est de plus grande longueur que Notre Dame de Paris. Elle est composée de trois corps d'église. Il y a 4 clochés. Il y a quinze cloches [*sic* fol. 19] à quatre tours couvertes de tuilles d'ardoise. Il y a eu du temps de S. Hugues 800 religieux, du règne de M. le cardinal de Richelieu 300. Aujourdhuy tout compris il n'y a que soixante religieux. Il n'y a plus que sept enciens, dont le plus jeune a 45 ans, et ont tous mille livres de rentes. Mgr le cardinal Mazarin, abbé, tout frais fais, a encore cinquante neuf mille livres de rente de reste.

Le supérieur de Cluni des réformés s'appelle Don Jean Le Page et est natif de Sens.

Le supérieur des Enciens est Don (*sic*) Degoy, aagé de 48 ans environ. On le dit Lemperiere, estant de ladite maison de Lemperiere. Il est le sacristain et grand viccaire. Tous les religieux enciens le vouloient faire abbé de Cluni : ce qu'il reffusa; et luy mesme nomma Monseigneur l'Eminentissime cardinal de Mazarin pour abbé de Cluny. Il ni a rien à remarquer pour les cloistres. [f. 19 v.] Pour le second portail, il y a une pierre qu'il a 15 pieds de long, 14 de large et 3 d'espaisseur, et qui se trouva posée miraculeusement pendant que les massons disnoient et qu'ils ne trouvoient pas l'invention de la poser, et que S. Huges abbé qui a fait bastir Cluni

Digitized by Google

la trouva. En 25 ans, 25 hommes ont basti l'eglize pour les reliques. Il y a deux chefs et autres, et principallement cinq saincts, dont encore mesme on baille aujourdhuy à Rome les médailles. Les papes y ont tenu trois fois les concilles. Il y a pour loger dans l'abbayie 4000 personnes quand elle estoit dans son premier estat. Les religieux de Cluni et les enciens ne veulent point recevoir des religieux de la congrégation de St More. Il y avoyt un religieux de ladite congrégation de St More qu'ils lont chassé, quoyque Mgr le [fol. 20] cardinal leust establi; et il en est dehors depuis six sepmaines, et lequel ayant eu la direction de toutes les affaires de la part et des ordres de son Eminance, ils estoient souvent en querelle, désordre et borroillerie (*sic*).

Les enciens exigent leurs revenus pour leur pention, qui ça qui là, sans dependence ni de Monseigneur l'abbé ni des refformés.

Les enciens ne sont point obligés à Cluni à l'office asture, et ils y vont quand ilz veulent; le plus haut des enciens n'a que six cens escus de rente, et c'est le sacristain.

Il y a grandz parterres pour les enciens, et au bas jardin pour les refformés.

Il y l'appartement de Monseigneur l'abbé, que M. Degoy dit de Lemperiere et les agens de Son Eminence occupent.

[Fol. 20 v.] On y boit que d'eau de puits.

Ladite abbayie se ferme nuit et jour, et les enciens y entrent avec de passe partout.

Les refformés sont vestus comme les Célestins en habit noir. Les enciens allant au chœur vont avec la grand chappe noire et au froc se tient le capuchon et ne portent point le bonet carré; à la ville il ne portent point de menteau long.

A Cluni, les refformés tienent collège où il y va des escoliers de la ville.

L'affaire de la refforme de ladite abbaye est tousjours en estat. Il ny a que les quattre murailles sans meubles considérables. La maison de M. Degoy n'est point tapissée.

Digitized by Google

ROUTE DE LA POSTE[1]	ROUTE DU COCHE D'EAU
[Fol. 21.]	
Lion.	
De Lion a S. Fons en Dauphiné.	De Lion à Pierre Bénite en Lionnois.
Soulezi.	Irini.
Fezin.	Verneson.
Terné S. Safflurin.	
	Griui.
Chasse.	
	Civol (?).
Vienne.	
	Loire.
Arivière.	
Auberrive.	
	S. Romain.
Le Péage.	
	Ste Coulombe.
Rossillon.	
	Verené.
St Rambert.	
	Ampuy.

1. L'auteur est revenu par le Rhône, mais il a établi une sorte de parallèle entre les étapes du coche et celles de la route postale sur deux colonnes; je conserve ici encore cette disposition malgré quelques légères erreurs :

Il paraît inutile d'identifier les noms suivants. On relèvera aisément sur la carte les localités citées sur le Rhône : Pierre-Bénite (r. d.), Irigny (r. d.), Vernaison (r. d.), Grigny (r. d.), Givors (r. d.), Chasse (r. g.), Loire (r. d.), Saint-Romain-en-Gal et Sainte-Colombe, en face de Vienne (r. d.), Vézenay (r. d.), Ampuis (r. d.), Condrieu et port de Condrieu (r. d.), Chavanay (r. d.), Saint-Pierre-de-Bœuf (r. d.), Serrières ch.-lieu de canton, r. d.), Peyraud (r. d.), Andance (r. d.) et Andancette (r. g.), Sarras (r. d.), Tournon (sous-préf. r. d.), Valence (que l'auteur a enregistré bien avant son rang), Soyons (r. d.), Lavoulte (ch.-lieu canton, r. d.), Le Pouzin (r. d.), Cruas (r. d.), Rochemaure (r. d.), Le Teil (r. d.), Viviers (ch.-lieu canton, r. d.), Bourg-Saint-Andéol (r. d.), Saint-Estève et Pont-Saint-Esprit. — Sur la route postale de Lyon à Pont-Saint-Esprit, on retrouvera non moins aisément : Saint-Fonds, Feysin, Solaise et Ternay qu'on lui montre de loin, Saint-Symphorien-d'Ozon, Vienne, Rivière (où la route s'écarte du Rhône), Auberive, Le Péage, — Roussillon laissé à gauche, Saint-Rambert, Saint-Vallier (où la route touche le Rhône), Serves, Crozes, Tain (r. g. du Rhône), Valence, Étoile, Ancône (vu de loin sur le Rhône), Montélimar, Châteauneuf du Rhône (dont l'écrivain garde le nom provençal, *lou Rose*), Donzère, Pierrelatte, La Palud, Pont-Saint-Esprit.

Digitized by Google

ROUTE DE LA POSTE	ROUTE DU COCHE D'EAU[1]
S. Valié.	
Le chasteau de Pilatte.	Condrieu.
[Fol. 21 v.]	Chavané.
Serves.	S. Pierre de Beuf.
Croze.	
	Sevière.
Teins.	
	Valence.
	Peraud.
Estoile.	
	Endancette.
Le Mont limard.	
	Serair.
Enconne.	Tournon.
Castelneuf de Roze.	Soyon.
	La voute.
Dorzères.	Le Pouzin.
	Charme.
	Cruas.
	Baysoubay.
	Rochemaurette.
	Le Teil.
	Vivié.
Pierrelatte.	
	Le bourc [fol. 22].
	S. Estève.
La Palud.	
Le St Esprit.	Le St Esprit.

Les disnées et les couchées depuis Paris jusques au S. Esprit par la voye de Bourgongne.

De Paris à Chastillon, première disnée. De Chastillon à Condré, première couchée ; de Condré à Melun, seconde disnée ; de Melun à Montereau, seconde couchée ; de Montereau à la Chapelle ou à Pons, 3e disnée ; de Pons à Sens, 3e couchée.

Icy je quitta l'eau retirant adroictement mes hardes du coche

Digitized by Google

[*add* : après avoir payé ma voiture]. La carriolle nous cousta 15 livres à 5 personnes, 3 livres par place pour un jour. De Sens à Juni, quatriesme disnée. De Juni à Ausserre, 4e couchée. A Ausserre, nous y couchames et y disnames le lendemain et nous y sejournames la moytié du jour pour y voir ce qui sensuit [fol. 22 v.] A Auserre, l'abbayie de Sainct Germain lauce Roy (*sic*) : le suaire dans lequel a esté enseveli ledit S. Germain lauceroy ; il a esté donné par l'impératrice Placidie ; il a esté 800 ans dans la terre sans estre pourri ni gasté.

Le sépulcre de S. Germain. Les cendres y sont et une partie de son cercueil de ciprès. On prent ordinairement de la terre de son sepulcre pour gairir les maladies et on s'en trouve bien. Il a esté brullé par les Huguenots.

Le sépulcre de l'abbé S. Marian avec ses ossements et ses habits soubs terre et dans une cave.

Quantité de reliques, qui est le débris de quatorze chasses des reliques qui ont esté tirés des catecombes de Rome pour estre envoyés en cest monastère.

Les sepulcres des Sains Frahene, Abon et Censure, tous trois évesques d'Auserre.

Le sépulcre de St Hériparde, aussi évesque d'Ausere, et est enseveli sous terre ; [fol. 23] et lequel estoit auparavant chancellier de France.

Les sépulcres de Sts Théodose, évesque d'Auserre, et S. Germain martir.

Le sépulcre de St Eleuterre.

Le sépulcre de deux corps dont on ne sait pas les noms.

Le sépulcre d'un enfant de lait qui a esté martirizé à l'aage de 3 mois, et trouvé avec un couteau et tout ensenglanté et avec du lait dudit enfant.

Le sépulcre de S. Loup, évesque de la Haute Bourgongne.

Les sépulcres des Sts Holode, Chrestien et Ste Urse.

Le sépulcre de St Ethère.

Le corps de S. Hugues, nepveu de S. Hugues, abbé de Cluni, évesque d'Auserre.

Le sepulcre de S. Grégoire, évesque d'Auserre.

Les religieux dudit monastère nous ont dit que à huit leuës d'Orléans, et à une leuë de Sully, il y a un monastère [de S. Benoist

Digitized by Google

add.] dit St Benoist dit [aussi *add.*] Fleuri dans lequel repose le corps de S. Benoist [23 v.] dans une chasse de bois doré et qu'on y faist asture une chasse d'argent qui couste quinze mille livres. Il y a un monastère fort beau avec des orgues. Là dedans sont ordinairement 20 religieux. M. l'abbé de La Rivière, évesque de Langres, en est l'abbé, et en a de revenu trente mille livres, tous frais fais. Dans S. Benoist, il y a un os de la jambe de S. Denis et de S. Sebastien et le corps de S. Paul évesque de Lan en Bretagne.

D'Auxerre à Vermenton, 5e couchée.

De Vermenton à Lucilebois, 6e disnée.

De Luci le Bois à Rouvré, 6e couchée.

De Rouvré à Saulieu, 7e disnée.

De Saulieu à Arnelleduc, 7e couchée.

D'Arneleduc à Molinot, 8e disnée.

De Molinot à Chany, 8e couchée.

De Chani à Chalon, 9e disnée et 9e couchée, pour attendre le lendemain, jour du despart du coche.

[Fol. 24.] De Chalon à Macon, 10e couchée. Car le coche ne s'arreste en aucun lieu, et si on prent terre à Tournu, c'est seulement pour aller quérir du pain et du vin, faveur qu'on accorde à ceux qui s'embarquent pour s'estre oubliés et n'avoir pas pourveu aux provisions de bouche qui sont nécessaires pendant la journée. Car pour arriver en deux jours de Chalon à Lyon, il ne faut dubtout point s'arrester.

De Macon à Lion 11e couchée, car on ne s'arreste non plus ce jour là que le précédent. De Macon à Cluni, 4 leuës à la traverse.

Nous séjournames à Lion la moistié d'un jour, soit pour recevoir chacun ses hardes que l'on porte au bureau à la sortie du coche, qui prend terre au dessous dudit bureau; et entre huict et neuf heures du matin, les maistres du bureau visitent les hardes pour sçavoir sil ni a point de [24 v.] marchandize, et la chacun s'empresse pour retirer les siennes.

De Lion à Seriere, 12e couchée, puisque pour arriver en deux jours au Saint Esprit, il ne faut pas faire aucun séjour, principalement en partant à midi environ comme nous fismes.

De Seriere au S. Esprit, sans avoir pris terre en aucune part, si ce n'est a Baysoubay, à la considération de Mr le marquis de Beauregard, qui estoit avec nous et est le seigneur dudit lieu.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Emmanuel Rodocanachi. — **Le Capitole romain et moderne. — La Citadelle, les Temples, le Palais sénatorial, le Palais des Conservateurs, le Musée.** — Paris, Hachette, 1904 in-4° de 222 p., avec 74 gravures dans le texte et 6 planches hors texte.

M. Rodocanachi vient de consacrer un magnifique volume à l'histoire du Capitole depuis ses origines jusqu'à nos jours. L'étendue, la conscience des recherches, la multiplicité des notes et informations bibliographiques et artistiques, ainsi que la représentation des transformations du monument à travers les siècles attestent un labeur persistant, une patience de recherches qu'aucun obstacle n'a pu décourager.

Les destinations successives du Capitole, ses appropriations, les modifications qu'il subit retracent les pages les plus saisissantes de l'histoire romaine depuis les derniers temps de la royauté jusqu'au gouvernement des Papes. D'après Fabius Pictor, on aurait, — en établissant les fondations du temple de Jupiter Capitolin, — découvert les restes d'une tête humaine, — *Caput*, — de là le nom de *Capitolium* attribué à la colonie installée sur ce monticule. D'autres historiens donnent une plus simple origine : la citadelle de la colonie Sabine occupant le Quirinal portait déjà le nom de *Capitolium* avant la réunion des deux colonies du Palatin et du Quirinal, seulement, après leur fusion, la colonie Capitoline devint la citadelle, le centre militaire de la nouvelle cité. Sous les Tarquins, à la fondation du temple de Jupiter, elle prit le caractère religieux.

La topographie du Capitole antique, d'après la reconstitution de Nardini, nous montre la Citadelle, le Palais, le Temple et les multiples constructions qui l'entourent. Sous l'Empire, le Sénat siège au Capitole, les triomphes, dans les circonstances solennelles, sont consacrés au temple de Jupiter. Les troubles politiques, les insurrections infligent au Capitole des dévastations causées par les incendies, destructions suivies de reconstructions.

L'histoire du temple de Jupiter Capitolin est traitée par M. Rodocanachi avec les plus grands détails complétés par des notions sur les édifices qui l'entouraient. La ruine du Capitole s'accentue en même temps que la décadence de Rome et de l'Empire. Au moyen âge, le Capitole devient le

Digitized by Google

centre et le symbole de la vie publique à Rome. Dès le XIe siècle, les Romains, insurgés contre le pouvoir pontifical, restaurent les traditions anciennes en s'emparant du mont Capitolin, ils y installent l'assemblée éminemment populaire du Sénat et y construisent un palais devenu le centre de la vie urbaine renaissante. Le XIVe siècle vit la transformation et l'agrandissement du Capitole, la célébration des couronnements poétiques. Pétrarque préfère la couronne de laurier romain à celle que lui offrait l'Université de Paris. Vers le même temps, des fêtes solennelles avaient été données au Capitole, la première date de l'année 1326. Le XVe siècle voit s'accomplir de remarquables transformations du Capitole. Des gravures dans le texte accompagnées de descriptions nous les expliquent et sont suivies de renseignements sur les exécutions judiciaires alors pratiquées et sur les fêtes célébrées.

Les documents consacrés au Capitole moderne, à la transformation du Palais, aux plans de Michel-Ange, à l'achèvement des Palais, notamment celui des Sénateurs, aux destinations qu'ils reçurent : fêtes, musées, imprimerie populaire, sont présentés avec la même soigneuse recherche et expliqués par un superbe luxe de gravures. Un dernier chapitre, racontant les travaux de conservation et d'entretien consacrés au Capitole au cours du XVIIIe siècle, termine cette belle publication complétée par un appendice consacré à l'église de Santa-Maria et au discours prononcé par Pétrarque lors de son couronnement. Des notes bibliographiques achèvent le volume. Historiens, architectes, statuaires, archéologues aimeront, certes, à monter au Capitole, conduits par un guide aussi sûr de sa route que l'est M. Rodocanachi.

Gabriel JORET-DESCLOSIÈRES.

LÉON HOMO. — **Essai sur le règne de l'empereur Aurélien.** Paris, Fontemoing, 1904, gr. in-8 de 390 p. (fascicule quatre-vingt-neuf de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*).

En dépit du titre, un volume compact grand in-8 de près de quatre cents pages sur un règne de moins de cinq ans est forcément plus qu'un *essai*. En quoi mérite-t-il ce titre? Est-ce parce qu'il se compose surtout de matériaux qui auraient pu être mis en œuvre d'une façon plus littéraire et plus vivante? En ce sens, la dénomination d'essai serait en partie justifiée, quoique, à tout considérer, ce soit bien une véritable histoire que nous présente M. Homo. Le plan est complet et bien ordonné, le style juste et précis, sinon coloré et personnel. Quant à l'information, elle est d'une abondance et d'une exactitude rares. Nous n'en donnerons qu'un exemple. M. H. a étudié avec une patience et une perspicacité égales tous les trésors découverts dans les diverses parties de l'Empire romain pouvant se rap-

Digitized by Google

porter à la période dont il s'occupe. Et il a tiré, soit du lieu où ces trésors ont été trouvés, soit des pièces qu'ils contenaient, des inductions intéressantes et ingénieuses. M. H. est, à ce qu'il semble, un numismate passionné sinon exclusif. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il ait traité avec une compétence particulière la réforme monétaire d'Aurélien. Il a mis la lumière dans cette question compliquée et nous a expliqué de façon satisfaisante comment l'Empereur avait pu perdre sept mille soldats dans une guerre contre de « faux monnayeurs » ou plutôt contre des ouvriers des fabriques de monnaies de l'État, qui regrettaient les abus détruits et qui se trouvaient brusquement privés de travail et réduits à la misère.

Quoique M. H. s'intéresse spécialement, comme on le voit, aux questions économiques, il ne paraît pas s'être occupé du commerce général à l'époque d'Aurélien. Il est vrai que ce règne est si court, qu'il n'y avait pas grand'chose à dire sur cette période 270-5 qui ne pût aussi bien s'appliquer aux années qui précèdent ou à celles qui suivent. Cependant, on sait qu'Aurélien n'y avait pas été indifférent. Nous lisons en effet dans l'*Histoire Auguste* (*Vie d'Aurélien*, ch. 45) : « Vectigal ex Ægypto urbi Romæ Aurelianus vitri, chartæ, stupæ atque anabolicas (?) species æternas constituit. » M. H. aurait eu peut-être à faire quelque nouvelle trouvaille dans cet ordre de recherches. Il aurait pu en tous cas nous donner son avis sur le sens de ce mot *anabolicas* qui a tant exercé la sagacité des commentateurs.

L'auteur a fait une étude spéciale et qui semble définitive de l'enceinte par laquelle Aurélien voulut protéger Rome contre les nouveaux dangers qui la menaçaient. Il examine successivement les origines, le caractère général, le tracé, la construction de cette œuvre immense qui produit encore une si vive impression. Il fait œuvre d'historien, d'archéologue et même d'architecte. Des photographies, des figures, des plans achèvent d'éclairer le texte. Cet excellent mémoire aurait pu être mis en appendice, quitte à être résumé dans le récit, car il occupe à peu près le tiers de l'ouvrage (appendices à part) et paraît disproportionné.

Dans la bibliographie qui n'est pas simplement énumérative, mais qui est raisonnée, M. H. aurait dû donner un souvenir à Amédée Thierry, au sujet de l'empire des Gaules. Amédée Thierry n'était pas qu'un historien et se préoccupait non seulement de savoir, mais de mettre littérairement en œuvre ce qu'il savait c'est, après tout, un mérite.

R. Peyre.

Paul Viollet. — **Histoire des institutions politiques et administratives de la France**, tome III, Paris, Larose, 1903, in-12 de 601 p.

Sans aborder l'étude aux vastes proportions que demanderait, considéré dans son ensemble, le monument de droit public élevé par M. Viollet sous

Digitized by Google

le titre qui figure en tête de cet article, il y a lieu d'attirer l'attention sur le tome III, récemment paru, qui va des XIe et XIIe siècles à la Réforme. Espérons que l'auteur réalisera le vœu par lui formé d'achever son œuvre en la menant jusqu'à l'époque contemporaine [1].

Il est difficile de mettre au jour un livre de six cents pages aussi compactes sans prêter à un moment ou l'autre le flanc à la critique. Ce point de départ assurément n'a pas pour but de déprécier un ouvrage d'un si réel mérite, mais seulement d'être à l'auteur l'occasion de quelques corrections. M. V. n'a-t-il pas une tendance à trop assimiler l'organisation intérieure et le développement de l'Église à ceux de la société civile, à exagérer l'importance et l'action dans l'Église de cet élément démocratique, si fondamental dans la constitution du monde laïque [2]? La désignation de l'élu ou des élus de Dieu, de ceux auxquels appartient l'autorité, n'a-t-elle pas une histoire et des aspects nouveaux, apparaissant comme des différences profondes, selon qu'on l'envisage dans l'une ou l'autre société, civile ou ecclésiastique [3]? Ces points de vue ne semblent pas avoir été suffisamment saisis par M. V.; les lignes consacrées au rôle des conciles de Constance et de Bâle auraient besoin d'être retouchées [4].

Ceci dit, l'on est à l'aise pour louer un livre d'une érudition immense, nourri de citations, dont le texte est appuyé d'environ quatre ou cinq mille références, et, à la fin de chaque chapitre, d'une abondante chronique bibliographique. Justice est rendue, remerciements sont adressés, avec une scrupuleuse honnêteté, à chacun des écrivains, archivistes pour la plupart, des recherches de qui a bénéficié M. Viollet [5]. Malgré le côté un peu aride des questions traitées, la narration ne manque pas de vie [6]; l'intérêt n'y est soutenu par aucune passion, sinon celle de la vérité [7]; bien que la politique en soit absente, l'amour du peuple y est constant [8], sans que, dans la défense du droit, la pensée perde rien de sa sérénité et de son

1. « J'essayerai probablement, si Dieu me prête vie, de mettre sur pied un autre ouvrage qui serait consacré aux trois derniers siècles de l'ancien régime, à cette période qu'on appelle d'ordinaire les temps modernes » (Paul Viollet, *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, t. III, p. 524).

2. Id., *ibid.*, p. 72. Fondamental dans la constitution du monde laïque, l'élément démocratique l'est assurément; j'incline cependant à penser, et non sans de bonnes raisons, qu'il ne l'est pas autant que parait le croire M. V. et qu'il l'avait déjà affirmé dans son important travail sur *Les Communes françaises au moyen âge*. Paris, Klincksiech, 1900.)

3. Id., *ibid.*

4. Id., *ibid.*, p. 232.

5. Id., *ibid*, passim, v. gr. p. 70 n. 3, p. 135 n. 4, 272, 278 n. 7, 296 n. 2, 373 n. 2, 380 n. 2, 394 n. 1, 404 n. 3, 430 n, 1, 457 n. 2, 486 n. 4, 511 n. 3, 515 n. 1.

6. Id., *ibid.*, p. 203, 204, 205, 214, 215, 216, 219, 220, 221, 232, etc.

7. Id., *ibid.*, v. gr. p. 231, 384, 476-481.

8. Id., *ibid.*, p. 9, 10, 12, 71, 189, 205, 209, 220, 467, 468, 471.

Digitized by Google

équité envers tous, y compris les coupables [1]. Pas de parti pris; l'auteur n'a pas omis de souligner l'influence qu'ont exercée sur des individualités isolées ou des groupements d'hommes le temps et d'une façon générale ce qui peut intervenir dans la direction de la volonté [2].

Elle est d'une belle ampleur et fouillée avec un soin singulier cette série de chapitres sur les franchises, communes, corporations, états généraux, états provinciaux, administrations, fonctionnaires royaux, parlements, chambres des comptes, finances, conseils du roi [3]. Elle éclaire plus d'une face de la vie de l'ancienne France, et, par voie de conséquence, de la France d'aujourd'hui [4]. A méditer ses enseignements on trouverait la clef d'événements inexpliqués ou mystérieux de notre histoire, nos révolutions prendraient moins cette couleur d'incidents extraordinaires sous laquelle nous nous plaisons à les envisager, on verrait mieux comment Dieu, qui en définitive a la haute main sur elles, les utilise pour opérer la reviviscence de certains droits, longtemps foulés aux pieds [5], mais non tout à fait morts et qui un jour se redressent vainqueurs [6]. Plusieurs de ces droits furent au cours des siècles rongés au détriment du peuple [7]; la notion en ayant pourtant, en dépit des compressions ou des circonstances [8], survécu, plus ou moins timide et cachée, plus ou moins obscure [9], ils ont plus tard reparu, spécialement lors de la grande transformation qui clôt le XVIIIe siècle ; ils n'étaient point une nouveauté, l'action qui les restaura ne l'était pas davantage [10]. Lisez les pages si claires, si documentées, si instructives, et comme nous disons, si suggestives, dans lesquelles l'éminent bibliothécaire de la Faculté de droit de Paris décrit avec ses résultats ce gigantesque mouvement démocratique qui traverse le XIVe siècle, se répercute au commencement du XVe [11], atteint son point central et culminant dans la célèbre ordonnance cabochienne [12], vous y sentirez la

1. Paul VIOLLET, *op. cit.*, t. III, p. 7, 8, 10, 10 n. 6, 11, 183, 190, 208, 225, 232, 264, 265, 281, 524.
2. Id., *ibid.*, p. 2, 3, 5, 5 n. 1, 71, 103.
3. Id., *ibid.*, p. 1 sq., 12, 143, 177, 236, 247, 248, 295, 364, 390, 391, 392, 402 sq., 442 sq., 387 sq.
4. Id., *ibid.*, p. 524.
5. Id., *ibid.*, p. 221, 245, 463, 472.
6. Id., *ibid.*, p. 25, 25 n.1, 26, 26 n. 2, 213, 222.
7. Id., *ibid.*,p. 12 n. 4 (dans cette même page 12, M. V. termine de la sorte une énumération de faits qui confirment ma proposition : « Ainsi la noblesse et la royauté ont rongé, sans se lasser jamais, le droit primitif. » Il ajoute : « Et sous nos yeux l'État moderne continue ce lent travail des siècles »), p. 39, 40, 109, 110, 217, 218, 221, 420, 464, 468-470.
8. Id., *ibid.*, p. 108.
9. Id., *ibid.*, p. 26, 106, 217, 218, 239, 240, 462, 467, 468, 470, 472 n. 2.
10. Id.. *ibid.*, p. 203, 414.
11. Id., *ibid.*, p. 218.
12. Id., *ibid.*, p. 219, 220, 221.

Digitized by Google

poussée intense de droits primitifs qui, souvent méconnus, alimentaient cependant l'espoir et l'esprit de la nation [1]. Le mouvement démocratique du XIVe siècle avorta en partie, en partie aussi il fut fécond [2], il jeta sur le sol de France des semences que l'absolutisme serait impuissant à étouffer, reconnaissables encore par endroits dans le sillon où les siècles suivants ont su par intervalles les retrouver et attestant qu'un droit vaincu n'est pas par cela même un droit perdu. On parle quelquefois de l'ascension de la démocratie. Ces termes sont exacts, mais à la condition de remarquer que le mot ascension, employé ici, a le sens d'un effort persévérant, ne datant ni d'hier ni même de 89, puisque les traces en sont visibles bien avant cette date fameuse et qu'elles nous reportent jusques et par delà le mouvement populaire dont M. V. a si magistralement buriné les principaux traits [3]; d'un effort qui tend, doit tendre non à la domination, mais au recouvrement ou à la conservation de droits dont quelques-uns, sous l'ancien régime, sont tombés des mains de la démocratie [4] tandis que de leurs débris se formaient des privilèges au profit de la fortune, de la puissance, de l'habileté [5]. L'ascension démocratique n'est fréquemment que la reprise, la résurrection de l'ancien droit populaire périmé. Il serait curieux de rechercher, à l'aide de l'*Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, quel concept nos pères du moyen âge avaient de la liberté individuelle et communale, civile et politique [6], la mesure dans laquelle la monarchie envahissante a dû s'y plier, celle dans laquelle elle s'y est soustraite [7], de comparer enfin les tentatives de nos ancêtres pour empêcher les doctrines régaliennes et étatistes de prévaloir [8] avec les essais que nous faisons nous-mêmes pour nous dégager des liens que depuis des siècles le despotisme d'État impose à la France, du jour où il s'en est rendu maître.

Espérer arrêter la montée démocratique, c'est donc ne pas voir les puissantes et séculaires racines qu'a la démocratie dans notre histoire, c'est vouloir faire rentrer sous terre un fleuve que toute la force de l'ancien régime n'a pu y maintenir et qu'il ne s'agit plus que de canali-

1. Paul Viollet, *op. cit.*, t. III, p. 72.
2. Id., *ibid.*, p. 216, 217, 218.
3. Id., *ibid.*, p. 25, 106.
4. Id., *ibid.*, p. 108.
5. M. V. s'exprime ainsi, p. 477 : « ...J'ajouterai une observation qui se représente continuellement dans l'histoire des privilèges. Le privilège est le plus souvent l'ancien droit commun, maintenu en faveur d'une classe de la nation, alors qu'il a disparu pour les autres : c'est le droit commun devenu l'exception... etc. » Voir aussi les intéressants détails de la page 484 sur la redevance dite *commun de la paix* ou *pezade*.
6. P. Viollet, *op. cit.*, t. III, le chapitre des *communes* et les pages 198, 199, 214.
7. Id.. *ibid.*, p. 53, 208 n. 1, 227.
8. Id., *ibid.*, p. 137, 138, 219 n. 1, 472 n. 4.

Digitized by Google

ser. M. V. a exposé les faits si nettement, dessiné les institutions avec tant de relief et de précision, fourni une telle moisson de notes et de citations de toutes sortes, que les conclusions ci-dessus énoncées s'imposeront à l'attention des esprits impartiaux qui daigneront y réfléchir.

Parlera-t-on des torts de la démocratie pour atténuer la rigueur du jugement que paraissent mériter des mesures qui l'ont exclue de la participation au gouvernement ou courbée sous le joug? Objectera-t-on contre elle l'adjuration faite au roi en 1314 par les États généraux contre les ressources pécuniaires que le Saint-Siège tirait du royaume, et en faveur de cette schismatique Pragmatique Sanction qui, par le fait, signifiait au chef suprême de la chrétienté que les affaires de l'Église de France ne le regardaient pas [1]?

Laissons de côté les abus qui ont pu se rencontrer dans la perception des revenus pontificaux en France comme dans toute autre; il y en a eu d'incontestables. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, les gens de roture furent-ils les seuls promoteurs de cette adjuration? Et, dans la question de la Pragmatique et beaucoup d'autres intéressant le domaine spirituel, n'est-il pas constant que la royauté française ne fut point sans reproches, sans de lourds reproches? La rébellion contre les droits du Saint-Siège, qu'elle vienne d'un homme, d'une famille ou d'une assemblée délibérante, n'est pas légitimable, encore que la bonne foi puisse chez les uns et les autres en diminuer la faute; — toutefois il y aurait imprudence à protester de ce chef au nom de la monarchie contre les pouvoirs populaires, et, pour en revenir à M. Viollet, certains éléments d'histoire ecclésiastique et de théologie ont dû lui échapper en cet endroit, où son coup d'œil d'ordinaire si pénétrant a comme perdu quelque chose de sa force et de sa sûreté.

Des erreurs ou des fautes déflorèrent la beauté de ce grand mouvement populaire auquel il est permis de rattacher les États généraux de 1484, qui néanmoins s'en distinguent nettement à certains égards. M. V. ne les cache point [2], j'ai dans le précédent alinéa fait allusion à l'une d'entre elles. Mais les excès qui ont pu souiller aux XIVe et XVe siècles la défense des revendications populaires ou nationales, tout déplorables qu'ils soient, ne doivent pas faire oublier ce qu'eut de généreux, de patriotique, de légitime, de bienfaisant [3], — aucune de ces épithètes n'est superflue, — le mouvement qu'a observé M. V.; le savant académicien y a vu le peuple français s'armer d'abnégation, de sagesse, imposer silence à ses ressentiments afin de seconder, de stimuler les bonnes volontés capables de tra-

1. Paul VIOLLET, *op. cit.*, t. III, p. 234.
2. Id., *ibid.*, p. 215, 219.
3. Id., *ibid.*, p. 219.

Digitized by Google

vailler au relèvement du pays [1]. Aussi bien, mettre trop d'insistance à parler des fautes et des violences de la démocratie, c'est finalement appeler les regards d'une façon quelquefois fâcheuse sur les faits et gestes de ses tuteurs, royaux ou seigneuriaux, dans l'ancienne France, sur la monarchie elle-même. L'histoire a bien mis en lumière les colères des masses, les Jacqueries [2], l'audace des bandes cabochiennes [3], etc., mais la rareté de ces déchaînements les a peut-être plus que leur brutalité soulignés dans le souvenir, détournant les regards d'autres faits moins retentissants, en revanche plus prolongés, plus continuels ou plus fréquents et qui chargent la mémoire de ceux qui les ont perpétrés. A côté des révolutionnaires d'en bas, il y a les révolutionnaires d'en haut, les contempteurs du droit [4] dont la situation est à l'abri de la justice, — pour un temps du moins, — car l'heure du châtiment vient à sonner. Et ce n'est pas un des moindres mérites de M. V. que d'avoir, dans l'étude de la période qu'il a pris à tâche d'examiner, et notamment des XIVe et XVe siècles, comment il est des menées, des procédés qui peuvent provoquer les réclamations du peuple ou atténuer la gravité de ses exaspérations. Son dessein n'était pas d'exposer ce que furent les classes laborieuses dans l'ancienne France ni même à la seule époque qu'embrasse le troisième volume de l'*Histoire des institutions*. Mais la conception des rapports du peuple et de ses maîtres à laquelle porte son récit ne sera probablement pas, bien que peu favorable aux seconds, taxée d'exagération par ceux-là qui voudront bien consulter les sources authentiques, les indications et les auteurs dont M. V. a

1. Paul Viollet, *op. cit.*, t. III, p. 208 n. 1, 216, etc.
2. Id., *ibid.*, p. 10, 205, 205 n. 1.
3. Id., *ibid.*, p. 219.
4. Id., *ibid.*, p. 222, 226, 228, 405, 411, 462, 464, 465.

« En 1365, Charles V donne à Hugues Aubriot 1.500 francs d'or à prendre sur les aides ordonnées pour la rançon du roi Jean, afin de l'aider à payer un hôtel qu'il avait acheté, rue de Jouy » (Depnez, *La prévôté de Paris sous Charles V, Hugues Aubriot*, thèse manuscrite, soutenue à l'École des Chartes en 1898, p. 278). Rapprochez la promesse solennelle, et non tenue, de ne pas détourner à d'autres usages les aides pour la guerre (ord. du 1er mars 1357, art. 2, dans Isambert, t. IV, p. 816) (P. Viollet, *op. cit.*, p. 461, n. 1). Or, nous voyons, un peu plus tard, que cette ordonnance de mars 1357, le même Charles V, alors dauphin, acheter à un certain sire d'Aubigny un faucon 200 francs d'or, payables sur les deniers provenant des aides « ordenez pour la délivrance de nostre très chier seigneur et père dont Dieu ait l'âme » (Cf. Viollet, *Les états de Paris en février 1358*, p. 21, n. 1).

Sur l'arbitraire sans frein de Philippe le Bel et de François Ier en matière d'impôts, consulter, entre autres documents, la forte étude publiée dans la *Revue des questions historiques* (no du 1er juillet 1890) sous ce titre : *Contribution du clergé à l'impôt, sous la monarchie française*, par l'abbé L. Bourgain, professeur à la Faculté catholique des lettres d'Angers.

Je n'insiste pas, faute d'espace sur les multiples atteintes au droit public proprement dit qui sont à l'actif de la monarchie bourbonienne.

Digitized by Google

donné l'énumération dans son texte, si riche en matériaux historiques, ou dans ses renvois si pleins de renseignements précieux. Avec ce qui a trait au droit de chasse [1] et à la taille [2] se recommandent particulièrement les paroles, très éloquentes sous leurs formes respectueuses ou dans leur concision, de Juvénal des Ursins [3], de Comines [4], de Fortescue, homme d'État anglais, dans son traité *The govern of England*, rédigé entre 1471 et 1476 [5], des députés aux États généraux de 1484 [6], de cet ambassadeur vénitien en France (1546) que cite Tomasco à la p. 273 du t. Ier de ses *Relations des Ambassadeurs vénitiens* (1838) [7]. Elles sont sanglantes. L'émotion du premier, du digne archevêque de Reims, est si vive qu'on sent le mot de République lui brûler les lèvres [8]! En rapprochant les expressions qu'emploie Juvénal de celles dont usait aux États généraux de 1484 Philippe Pot, sénéchal de Bourgogne, seigneur de la Roche, lorsque « dans un discours resté fameux, il développait devant ses collègues attentifs la doctrine reçue

1. Paul Viollet, *op. cit.*, t. III, p. 11, 12, 12 n. 4 et 5, 209.
2. Id., *ibid.*, p. 473-477, 481.
3. Id., *ibid.*, p. 227, 465, 466, 467.
4. Id., *ibid.*, p. 228, 468.
5. Id., *ibid.*, p. 468, 469. Il écrit : « Le roi de France a des revenus plus considérables que le roi d'Angleterre, mais ils ont une source impure. Le roi de France opprime ses sujets plus que ne pourraient faire, réunis, tous les malfaiteurs du royaume. »
6. Id., *ibid.* p. 234.
7. Id., *ibid.*, p. 472. Voir en outre p. 137, 205 n. 1, 206 n. 2 et 3, 209, 215 n. 1, 219, 221, 227, 234, 273, 273 n. 3, 417, 417 n. 3, 418, 419, 462, 464, 465.
8. Id., *ibid.*, p. 466. Voici ses paroles : « J'ay veu un livre faisant mention du temps passé, du present et du temps advenir (auquel je ne dy mie que on doye adjouster foy), qui met que, en la fin de ces guerres, telles exactions se feroient et que les nobles, gens d'Église et peuple, qui seront comme du tout apovris de leurs chevauches, se mestroient ensemble pour y pourvoir, et que, en la fin, les finances du royaume qui se leveroient pour la guerre et les negoces publiques, se gouverneroient par maniere de eschevinages, c'est assavoir par les deputés de ceulx qui les payent » (*Epitre au roi Charles VII*, dans ms. fr. 2701, fol. 97 r°, 98 v°). — Cité par P. Viollet, *Histoire des institutions*, t. III, p. 466.

Il va jusqu'à dire ceci : « Celluy est digne de estre privé et debouté de sa seigneurie qui en use à ses voulentés et non mie au proffit de ses subjets. — Vous estes l'arme (l'âme) de la chose publique, et oncques l'arme ne destruisit le corps, mais le corps bien l'arme.

« Donnez vous doncques garde que la grant gresse de l'argent qui vient des aides que prenez du corps ne destruise vostre arme. Vous estes aussi le chef de ce corps. Et ne seroit ce pas grant tirannye si le chef d'une creature humaine destruisoit les cuer, mains et piés! » Cité par P. Viollet, *op. laud.*, p. 467. — Peu importe ici que Charles VII ait ou n'ait pas lu ces réflexions. Elles valent, en toute hypothèse, comme document et comme témoignage de l'état d'esprit d'un homme bien placé pour parler avec autorité, et, ne fût-ce qu'à ce seul titre, il était bon de les souligner.

Il faut voir comment le prélat parle des levées d'impôt sans le consentement des états, et ce qu'il dit à son frère le chancelier sur l'emploi des aides ordonnées pour la guerre (*Ép. cit.*, *et Épitre à son frère le chancelier* dans ms. fr. 2701, fol. 53 r°). P. Viollet, *op. cit.*, p. 465, 466, 467.

Digitized by Google

depuis longtemps dans l'école sur l'origine du pouvoir [1] », on se convainc que la doctrine de ces deux hommes d'honneur et de courage est autrement fière et fondée en raison que celle dont les adulateurs du pouvoir absolu flattèrent, aux beaux temps du césarisme bourbonien, les oreilles de Louis XIV et de Louis XV.

L'absolutisme n'avait pas attendu jusqu'à ces princes pour s'affirmer, et antérieurement à eux la monarchie avait montré une certaine souplesse à faire des promesses, qui furent parfois hélas! bien vaines [2], Charles V et Charles VII, assez peu soucieux déjà de s'enquérir du consentement de leurs sujets quand cette demande les gênait [3], furent en cela surpassés par Louis XI, dont la maîtrise dans l'art de tourner les principes était incomparable [4]. Sans doute la royauté redoutait les admonestations que ne craignaient pas de lui servir les représentants de la nation [5] dans ces assemblées d'États qu'elle savait bien convoquer en cas de péril [6], et moins volontiers parfois, quand elle était ou se croyait hors d'embarras [7]; sans doute encore elle éprouvait quelque gêne de ce contrôle prudent et résolu, que, selon M. V., les États exercèrent sur la gestion des affaires publiques lors des crises qui marquèrent les XIVe et XVe siècles. L'éminent historien s'est plu à mettre en évidence les qualités de cette influence se manifestant par la surveillance des administrations, l'application à prévenir ou à corriger les abus dans les divers services, à combattre les altérations ou mutations inopportunes de monnaies, à épurer con-

1. Paul Viollet, *op. cit.*, t. III, p. 230.
2. Id., *ibid.*, p. 208, 209, 209 n. 1, 216, 217, 219, 221, 231, 235, 414, 465 n. 1, 485 n. 4.
3. Id., *ibid.*, p. 226, 239.
4. Id., *ibid.*, p. 227. M. V. dit de ce souverain, au chapitre des communes, p. 103 : « Ce monarque n'a point créé, mais il a favorisé le mouvement en avant de l'aristocratie bourgeoise. Il se méfiait du peuple et de ses énergies. Il a donc supprimé, autant qu'il a pu, le droit populaire dans certaines grandes villes; il a prodigué l'anoblissement des maires et échevins, pour enlever tout caractère démocratique aux municipalités et peut-être pour avilir en même temps la noblesse. »
5. Id., *ibid.*, p. 207. Les députés du Tiers aux États généraux disent à Philippe VI, au lendemain de la bataille de Crécy : « Vous devés savoir comment et par quel conseil vous avés vos guerres demenées et comment vous, par malvais consel, avés tousdis perdu et nient ganiet » (*Mémoire de la Société de l'histoire de Paris*, t. XXIV, p. 55, 56), et les députés aux États de 1484 s'écrient, après avoir montré le malheureux peuple « mort et péri de faim et pauvreté » sous le poids effroyable des tailles et subsides : « Qui eust jamais pensé ni ymaginé veoir ainsi traicter ce povre peuple, jadiz nommé françoys? Maintenant le povons appeler peuple de pire condicion que le serf. » « Les aucuns [de Normandie] s'en sont fuiz et retraictz en Angleterre, Bretaigne et ailleurs : et les autres par desespoir ont tué femmes et enfans et eulzmesmes, voyant qu'ilz n'avoient de quoy vivre. Et plusieurs hommes, femmes et enfans, par faulte de bestes, sont contraintz a labourer, a la charue au col. » (P. Viollet, *op. cit.*, t. III, p. 234).
6. P. Viollet, *op. cit.*, t. III, p. 206, 218.
7. Id., *ibid.*, p. 223, 226.

Digitized by Google

seils ou chambres d'officiers royaux, à maintenir le droit de la nation à participer au gouvernement, à élever la voix pour obtenir dans les traités internationaux des conditions avantageuses, à dégrever les humbles, à diminuer le faix des impôts, bref à seconder, contenir ou avertir le monarque et coopérer aux réformes [1].

Du xe siècle au xvie, dépression des pouvoirs et libertés populaires, élévation de la monarchie, développement du système centralisateur, diminution du droit primitif, accroissement du privilège, ces termes résument quelques-unes des idées-mères de l'*Histoire des institutions*. Le fonctionnarisme grandit [2]; par moments, il devient une plaie [3]. L'extension de la centralisation ne peut aller sans la multiplication des agents et des administrations; celles-ci se dédoublent peu à peu, au fur et à mesure aussi que l'autorité suprême devient plus dominatrice et a besoin de rouages plus compliqués et plus nombreux pour ne laisser passer rien ni personne à travers les mailles du filet dans lequel chaque jour davantage est enserré le pays. Les fonctions ont créé des organes [4]; c'est la plupart du temps une nécessité, tantôt un bien, tantôt une source de conflits d'attributions [5] et une cause de confusion entre des juridictions similaires, non identiques. Mais, du moment que la monarchie se faisait absolue, on ne saurait vouloir qu'elle n'eût pas songé aux moyens les plus prompts et les plus efficaces d'asseoir sa prépondérance. Les fautes de ses délégués seront-elles inscrites à son compte? On ne peut toujours ni lui imputer d'avoir, en certaines rencontres, été débordée par des agents au-dessous de leur mission ou prévaricateurs [6] ni lui faire honneur de l'adresse ou de l'intégrité de ses représentants. La question est autre. Peut-on nier qu'au système des libertés locales, provinciales, nationales, se soit lentement, mais sûrement, substitué un autre régime, inauguré particulièrement par

1. Paul Viollet, *op. cit.*, t. III, p. 209, 210, 211, 212, 215 n. 2, 218, 219, 220, 222, 223, 229, 231, 233, 234, 269, 271, 396, 414, 458, 469, 477 n. 1, 483.

2. Id., *ibid.*, p. 206, 209, 219, 231, 504, 505.

3. On trouvera aux pages 271, 272 des renseignements sur un abus, plus spécial à l'ancien régime que le fonctionnarisme, cette vénalité des offices dont François Ier fit une véritable institution d'État, en « érigeant le bureau des parties casuelles, l'an 1522, pour servir de boutique à cette marchandise ». Rien n'ayant échappé aux investigations de notre auteur, on lira avec fruit ce qui concerne le cumul, p. 291, 292, 369, 370, 503.

4. Id., *ibid.*, v. gr. p. 490, et passim.

5. Id., *ibid.*, p. 397, 398, 436, 492, 498.

6. Id., *ibid.*, v. gr. p. 414, 415, 497 : « ... Le peuple, dit en cet endroit M. V., n'était pas moins sévère que les délateurs qui armaient Louis XI contre les généraux des aides. Qu'on en juge par ce propos d'un député normand aux États de 1484 : *J'ai la ferme conviction*, dit en séance publique ce vigoureux orateur, *j'ai la ferme conviction que beaucoup d'entre les généraux des aides sont tourmentés des peines de l'Enfer; et je présume, par ce que nous voyons, que d'autres iront leur tenir compagnie.* »

Digitized by Google

la royauté et ses fondés de pouvoir, qui, en face de la démocratie trop absorbée par les nécessités quotidiennes et pratiques de la vie, se soit posé en rival du 1er et ait insensiblement gagné sur les droits populaires? — Non. — Cette transformation s'est-elle opérée sans résistances et a-t-elle eu un plein succès? — Non encore [1]. — Doit-on enfin y applaudir et s'en réjouir? Il n'y a pas que des inconvénients dans le pouvoir absolu confié à un seul: il favorise, disent ses fauteurs, l'union, l'unité dans la nation. Qu'il soit aux mains d'un saint Louis, d'un homme animé d'un amour profond de la justice [2] et laissant ce sentiment inspirer ses résolutions et dicter ses actes, il donnera au pays une tranquillité, une cohésion, une prospérité proportionnées à la féconde énergie du monarque. La centralisation bien comprise n'est que l'unification des forces de la patrie dirigée par une impulsion régulière et vigoureuse vers le but suprême de la défense ou du bonheur de tous. Il s'en faut de beaucoup que la dynastie capétienne l'ait toujours ainsi entendue, et décidément elle a, comme la France, perdu à exclure effectivement la nation du pouvoir et à confisquer ses franchises. Ce n'est pas impunément qu'elle a tenté de faire triompher d'abusives prétentions, de l'arbitraire naît toujours un dommage.

Ceux des maîtres de la France qui ravirent au peuple ses libertés, se seront fait l'illusion qu'ils travaillaient pour le bien public, et quelques-uns, comme il appert du livre de M. V., ont pris des mesures qui attestent chez leurs auteurs un réel souci du devoir et de l'intérêt général [3], il y aurait injustice à l'oublier; il reste cependant que l'orgueil personnel, la fascination du premier rang, les préoccupations familiales et égoïstes, avec les déviations d'intelligence et les écarts de volonté qui les suivent, ont maintes fois paralysé chez plusieurs d'entre eux de hautes qualités; l'on peut croire que bien des fautes et de grands malheurs eussent été prévenus si les libertés de la nation avaient été guidées plutôt que restreintes, le vieux droit chrétien ou franc moins battu en brèche, les initiatives privées mieux servies et patronnées, si les théories gallicanes et césariennes ne s'étaient pas dressées contre les doctrines catholiques de gouvernement [4]. Le temps, il est vrai, et cette espèce de nécessité en vertu de laquelle sont poussés à se désintéresser de la poli-

1. Paul Viollet, *op. cit.*, t. III, v. gr. p. 216 sq., 464 n. 4, 472 n. 2 et 4.
2. Id., *ibid.*, p. 261, 262.
3. Id., *ibid.*, p. 200, 261, 262, 263, 268, 269, 270, 273, 274, 291, 394, 414, 419, 460, 481, 493, 515, 520.
4. Id., *ibid.*, p. 182, 183. La date du 10 avril est à noter ici, car c'est en ce jour que furent officiellement proclamés par le roi Philippe le Bel devant les États de France assemblés les deux termes fondamentaux de la thèse fausse de la monarchie absolue de droit divin : l'investiture directe du pouvoir royal conférée aux princes par Dieu, la négation sans restriction du droit populaire.

Digitized by Google

tique ceux qui, vivant au jour le jour, ont à regarder presque sans relâche l'horizon borné de leur existence propre, ces deux causes, jointes à la tendance si naturelle, si humaine, qui, à moins d'une très droite conscience et d'une vigilance soutenue, incline quasi fatalement vers l'absolutisme les détenteurs d'une autorité souveraine, préparaient de loin les voies à de telles défaites et à de telles victoires; de plus, ces victoires étaient encore facilitées par la réglementation même qui, comme il ressort de l'étude de M. V., accompagne habituellement les accroissements d'un pouvoir quelconque et son action sur ses subordonnés. Il est équitable de tenir compte de ces éléments d'information si l'on veut juger sainement des progrès de la monarchie française du XIIIe siècle au XVIe, et expliquer, non justifier, ses empiétements sur un droit aussi vieux qu'elle par ses origines, mais en résumé cette mainmise inlassable des plus puissants sur des biens communs à tous est un triste spectacle, elle était évitable et n'a pas été heureuse [1]. Il était souhaitable et possible de former un faisceau de ces libertés publiques, parfaitement légitimes, et de ne pas les annihiler en hypertrophiant la liberté d'un seul, celle du prince [2]. Tels et tels de nos rois, Philippe le Bel et Louis XI par exemple, pour citer des types caractéristiques, ont cédé, apparemment sans remords, à la tentation déplorable autant que séduisante de prendre des allures autocratiques [3]; avec une sincérité qu'il serait téméraire de déclarer entière [4], et au détriment du pays, ils ont trop aisément, trop volontiers connivé aux circonstances et à cette action du temps qui hâtaient l'avènement de l'absolutisme. A voir comment ils suppléèrent à l'ingérence directe et immédiate du peuple dans la gestion des affaires [5], il est permis de regretter les entraves apportées à ce contrôle de la nation. Indépendamment de l'habitude qu'ont graduellement contractée les esprits d'accepter docilement et timidement tout ce qui apparaît revêtu de l'estampille de l'État, habitude entrée dans notre sang et qui a pour de longues générations inoculé des germes de servilisme dans l'âme française, les résultats contemporains à l'époque étudiée par M. V. fournissent matière à ces regrets.

On est fondé à le croire, la France aurait gagné à ce que la race de nos rois, moins confiante en un don d'infaillibilité et d'impeccabilité que Dieu ne lui avait pas départi, mît plus de retenue à s'affranchir d'un contrôle qui était un concours; elle n'eût pas abouti à ces trois règnes désastreux de

1. Paul Viollet, *op. cit.*, t. III, p. 239.
2. Id., *ibid.*, p. 223, 226, 235, 505.
3. Des repentirs même tardifs, mais sincères, peuvent chez eux absoudre l'homme, mais ils ne réhabilitent pas le régime et ne légitiment ni les excès commis ni les théories qui les ont couverts.
4. Id., *ibid.*, p. 39, 40, 223, 225, 226, 470.
5. Id., *ibid.*, p. 470, 472, et passim.

Digitized by Google

Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, fruits gâtés d'un arbre condamné à pourrir [1] en dépit du bel aspect que ses dehors gardèrent longtemps. Les masses nationales jouissant en paix, sous l'égide d'une dynastie aimée et respectée, d'une liberté assise sur des bases normales, sagement ordonnée et jamais menacée, n'auraient vraisemblablement pas, il y a cent quinze ans, tourné la somme immense de leurs activités contre les protecteurs de leur sécurité ni offert à la monarchie bourbonienne un linceul en échange de son manteau de pourpre [2].

G.-V. Hébert.

Frantz Funck-Brentano. — **Les brigands**. Paris, Hachette, in-4 de IV-330 p. avec illustrations.

On confond trop souvent avec les malfaiteurs vulgaires, voleurs ou assassins, cette catégorie de personnages en marge de la société que M. F.-B. appelle les brigands ; ceux-là n'ont droit qu'au mépris et à l'oubli ; ceux-ci ont une histoire qui, par moments, fut héroïque et belle, qui jamais ne cessa d'être curieuse et pittoresque. Leur rôle fut grand sous l'ancien régime ; le reconstituer était enrichir notre histoire nationale d'une page intéressante. M. F.-B. l'a entrepris, sans s'effrayer de l'immensité des recherches et de la difficulté d'une documentation extrêmement éparse ; amoncelant les faits au prix d'énormes lectures,

1. Le vice radical de la royauté française, aux siècles qui ont précédé la Révolution de 1789, est dans la thèse si chèrement caressée par elle, que j'ai déjà rappelée. Là, dans cette déviation du droit, est l'origine première des malheurs qui ont accablé la monarchie.

2. Une table alphabétique des matières traitées dans l'*Histoire des institutions* a été, à la fin du 3e volume, dressée avec un soin minutieux par M. V., et rendra les plus signalés services à ceux qui voudraient porter leurs recherches sur tels ou tels points particuliers.

Une étude, que j'ai eue dernièrement sous les yeux, faite à propos de l'*Histoire des Etats généraux* de Picot, tendrait à infirmer les conclusions énoncées sur la royauté au cours de cet article. Je crois cependant devoir les conserver. Elles sont basées sur de bonnes preuves. De plus j'avais tout d'abord à reproduire aussi fidèlement que possible la pensée intégrale de l'auteur analysé et les conséquences qui découlent logiquement des faits tels qu'il les expose ; or je ne pense pas m'être écarté de la première ni avoir forcé les secondes.

Il m'eût été très agréable de suivre pas à pas la genèse et la croissance de chacune des institutions politiques et administratives auxquelles s'est attaché M. Viollet et d'entrer avec lui dans les détails qui les concernent. Devant me limiter, j'ai à mon regret abandonné ce plan qui n'eût pas été sans charmes pour en adopter un autre, plus utile m'a-t-il semblé, consistant à déduire quelques principes généraux qui se dégagent en traits bien accusés de la lecture de M. V., et dominent, avec le volume qu'il m'a été donné de résumer, l'histoire de France elle-même à l'époque étudiée par lui. Je n'ai pas la prétention d'avoir épuisé l'analyse ni les éloges dont l'ouvrage de M. V. est digne ; le peu que j'ai dit laissera, j'imagine, supposer tout ce que j'ai dû omettre.

Digitized by Google

utilisant même l'inédit, condensant le tout avec une grande puissance, il a su nous présenter cette histoire formidable du brigandage au cours de sept ou huit siècles en une série de tableaux largement et vigoureusement brossés, effrayants parfois de réalisme, mais d'un intérêt passionnant ; et rien n'est laissé à l'imagination et à la fantaisie; la bibliographie mise en tête de chaque chapitre indique avec précision les sources où l'auteur a puisé et permet un contrôle tout à son honneur ; d'aucun livre peut-être plus que de celui-ci, on ne pourra tirer la conclusion que l'histoire est souvent aussi passionnante qu'un pur roman. « On s'est borné ici, écrit M. F.-B., à l'histoire des brigands français, afin que le tableau, plus restreint, fût aussi plus net. On n'a cependant pas prétendu dresser une table chronologique ni un répertoire. On a tracé d'une part une peinture générale des principales catégories de brigands qui ont paru dans notre histoire : routiers et gens des Grandes Compagnies, flibustiers, chauffeurs; d'autre part, on a essayé de caractériser quelques individualités susceptibles d'arrêter plus particulièrement l'attention : Barbe-Bleue, Guilleri, Cartouche, Mandrin, Schinderhannes. »

On peut dire que du XIIe siècle à la Révolution, les brigands ont existé dans la société française à l'état endémique, changeant de caractère, de mœurs, de noms, suivant les époques, au gré des événements. A l'origine, ce sont des soldats, des mercenaires, se battant pour la solde, vendant leurs services, mettant leurs vertus guerrières aux ordres du plus offrant ; seulement, en ces temps-là, la solde n'est pas toujours régulièrement payée, d'où les « brigandages ». Les grandes guerres du moyen âge, celle de Cent Ans surtout, furent pour les brigands l'âge d'or : c'est la grande époque des routiers, nom générique sous lequel on les désigne d'habitude. Espagnols, Italiens, Gascons, Brabançons, forment le noyau de ces terribles bandes qui sillonnent en tous sens la France, sans souci des plaintes des populations, des excommunications des papes et des conciles, des ordonnances des rois qui ne sont point encore assez forts pour les faire rentrer dans l'ordre et se passer de leurs services ; des chefs illustres, d'ailleurs, les commandent, des capitaines en renom ; à côté de quelques soldats de fortune, comme Cadoc et Mercadier, on cite un Archiprêtre, un Villandrando, un Salazar, qui ont haute mine et grande allure. Du Guesclin ne croira pas se déshonorer en se mettant à la tête des Grandes Compagnies et les emmenant guerroyer en Espagne, et plus tard, lorsque Charles VII cherchera à débarrasser le royaume de ces terribles auxiliaires, il les fera conduire en Alsace et en Suisse par son propre fils, le futur Louis XI. — Antérieurement, au XIIIe siècle, les brigands ont inscrit à leur livre d'or une page magnifique avec cette expédition des Almugavares dont M. Schlumberger a raconté la prestigieuse

Digitized by Google

histoire, que M. F.-B. résume en un récit haut en couleur. Quelle plus étrange épopée que celle de ces quelques milliers de Catalans qui, partis en 1302 sous les ordres du célèbre Roger de Flor, emmenant avec eux leur futur historien Ramon Muntaner, s'en vont défendre contre les Infidèles le fragile empire de Constantinople, tournent ensuite contre l'empereur byzantin leurs armes victorieuses et, quand leur général, revêtu de la robe de César, tombe sous le poignard perfide du basileus Michel, réussissent encore, fortifiés dans leur citadelle de l'Hellespont et réduits à trois mille hommes, à tenir en échec toutes les forces de l'empire d'Orient, pour finir leur carrière triomphale, installés en maîtres dans le duché d'Athènes!

Un nom tranche, sinistre, sur les annales du brigandage au moyen âge : c'est Barbe-Bleue, dont la légende si connue, destinée jusqu'à la consommation des siècles à servir d'épouvantail aux petits enfants, est certainement inférieure en atrocité et en horreur à la vérité reconstituée aujourd'hui de toutes pièces. La terrible histoire de Gilles de Rais, prototype de Barbe-Bleue, si minutieusement retracée dans l'ouvrage de l'abbé Bossard, si réalistement enchâssée par Huysmans dans un de ses romans, a fourni à M. F.-B. la matière de son plus impressionnant chapitre : les démoniaques pratiques de l'ancien compagnon de Jeanne d'Arc, devenu le farouche châtelain de Tiffauges et de Machecoul, les folies monstrueuses et sanguinaires de ce grand seigneur perverti sont résumées ici en quelques sombres pages que vient à peine éclairer le récit de sa fin chrétienne.

Compère Guilleri personnifie le brigandage français du XVIe siècle, à l'époque des guerres civiles, entre catholiques et protestants : il inaugure la série des brigands dont le nom s'auréolera d'un peu de sympathie et, le premier, met en circulation ces pratiques de courtoisie qui se développeront au siècle suivant : il fait à ses victimes l'honneur de sa vaisselle plate.

Mais les temps des aventures lointaines ne sont point encore passés, car voici que, faisant pendant à celle des Almugavares, M. F.-B. nous présente l'épopée grandiose et, peut-on presque dire, patriotique des flibustiers. Corsaires et écumeurs de Normandie, d'Aunis et de Bretagne, enrôlés par de hardis capitaines pour aller disputer dans le Nouveau-Monde la part trop belle faite aux Espagnols et aux Portugais par une bulle du pape Alexandre VI, boucaniers de Saint-Domingue et de l'île de la Tortue aux pittoresques surnoms, Brise-Galet, Tourne-au-vent ou Belle-Tête, chasseurs intrépides autant qu'héroïques soldats, tels furent les ancêtres des flibustiers qui, jetés finalement à la mer par les Espagnols plus forts, remplirent au XVIIe siècle du bruit de leurs étonnants exploits toutes les

Digitized by Google

mers du continent américain. Réinstallés à la Tortue, ils deviennent une vraie puissance sous les ordres de chefs de génie, Le Vasseur, Du Rausset, d'Ogeron, et rendent les plus grands services à la France dans ses guerres contre l'Espagne et l'Angleterre. Mais c'est le troisième quart du XVIIe siècle qui marque l'apogée de l'histoire de la flibuste : en dénombrer les fabuleux épisodes exigerait des pages entière, on les trouvera tout au long dans le passionnant récit de M. F.-B., et on verra ce que, sous des chefs tels que Monbars l'Exterminateur, Jean-David Nau, dit l'Olonnais, Michel le Basque, Van Horn, Grammont, Morgan, étaient capables d'accomplir ces « frères de la Côte » que les *padres* espagnols représentaient aux populations indigènes de l'Amérique et des îles comme des échappés de l'enfer. La Flibuste eut la fin la plus honorable : enrégimentée dans les troupes du roi sous les ordres de deux marins illustres, Pointis et Du Casse, elle participa en 1697 à la prise de Carthagène des Indes, et ce ne fut point sa faute si, après tant d'exploits, la paix de Ryswick, au lieu de donner à la France l'empire des Indes occidentales, ne lui en laissa, avec une partie de Saint-Domingue, qu'un petit morceau.

Le XVIIIe siècle, élégant et poli, se devait d'avoir des brigands de son style : Cartouche en est le type, et bien que les aventures de ce bandit célèbre, au nom qui sent la poudre (nom véritable d'ailleurs, et point sobriquet), aient été déformées par la tradition, le souvenir en est si vivant encore que, malgré près de deux siècles passés, il semble encore très près de nous. Cartouche est de son temps : avec lui, nous avons ce qu'on pourrait appeler le brigandage « en dentelles ». Ce que fut ce petit homme vif, sec, brun, robuste à la fois et agile, vrai Parisien de Paris, spirituel gavroche, galant avec les duchesses et les marquises, grand seigneur avec les recors et les huissiers, ce que furent son extraordinaire prestige sur la bande d'acolytes, hommes et femmes, qu'il baptisa de son nom, et sa véritable popularité parmi les Parisiens musards que très souvent il divertit, M. F.-B. le raconte dans le chapitre qui forme le centre naturel de son livre, de même que l'odyssée de Cartouche marque dans l'art du brigandage le perfectionnement le plus raffiné.

Si le sévère châtiment que subit Cartouche rendit impossible à Paris le retour de pareils exploits, Mandrin, qui est resté plus populaire encore, vint, trente ans plus tard, étonner la province par d'aussi retentissantes prouesses : « Esprit exalté, aux aspirations généreuses, il rêva de faire régner, par la puissance de sa carabine, la justice et l'égalité. » Contrebandier dans l'âme, il lutta toute sa vie contre les vexations et les abus de l'administration des fermes ; en cela, le peuple applaudit souvent à ses coups de main, et même les favorisa ; bien que des atrocités ternissent à juste titre le renom de Mandrin, on n'en peut trop vouloir à

Digitized by Google

M. F.-B. de la sympathie secrète qu'il laisse percer pour ce redoutable partisan : il fallut des armées pour le réduire, et grâce à lui et à ses bandes, la France centralisée du XVIIIe siècle offre cet original anachronisme d'avoir possédé, tout comme la France des XIVe et XVe siècles, ses malandrins et ses routiers.

L'ouvrage se termine par un résumé des dernières manifestations du brigandage : en 1789, après la prise de la Bastille, c'est la Grande Peur, ce singulier mouvement populaire qui secoua un peu partout la province, puis c'est le brigandage révolutionnaire, avec les sinistres « chauffeurs », et, dans l'Est, le fameux Schinderhannes qui, en 1800-1801, régna en maître sur le pays rhénan. De nos jours, grâce à la forte administration donnée à la France par Bonaparte, le brigandage, tel que l'a connu l'ancien régime, a disparu, et les derniers vestiges qu'il y a quelques années on en pouvait retrouver en Corse s'effacent même au pays des vendettas.

Le livre de M. F.-B., que rehausse l'illustration très réaliste de 26 planches en couleur, restera, grâce à son attachante lecture, comme un livre classique, destiné à jeter de vives lumières sur une partie mal explorée de l'histoire sociale de notre pays.

Henri COURTEAULT.

N.-M. BERNARDIN. — **Contes et Causeries**. Paris, Ch. Delagrave, 1904, in-12 de 349 p.

Les études d'histoire littéraire, réunies dans ce volume, sont pleines de suc et de saveur et dissimulent, sous une forme spirituelle et brillante, l'érudition la plus sûre. Le conférencier applaudi des jeudis et des samedis de l'Odéon évoque, avec une verve pittoresque, *L'âme de la rue*, telle qu'elle transparaît dans les chansons populaires depuis François Villon jusqu'à Bérenger et Casimir Delavigne, le poète patriote des *Messéniennes*. Il décrit en connaissance de cause, lui le scrupuleux et savant biographe de *Tristan l'Hermite sieur du Solier*, soit le théâtre français avant la période classique, soit le théâtre de Montfleury, ce rival envieux de Molière qui prétendait, atroce calomnie, que le grand comique, en faisant d'Armande Béjart sa femme, aurait épousé ni plus ni moins sa propre fille. Ailleurs, l'historien averti des *Hommes et mœurs au XVIIe siècle* narre, non sans malice, la mystification vraiment extraordinaire que les écoliers de l'université de Caen, avec la complicité de toute la ville, firent subir en 1687 à leur ancien recteur, l'abbé Michel de Saint-Martin, mystification qui rappelle la cérémonie turque du *Bourgeois gentilhomme*.

A l'occasion d'une représentation de la *Partie de chasse de Henri IV*,

Digitized by Google

M. Bernardin explique comment son auteur a, sans s'en douter, ouvert la voie à la comédie historique qui nous présentera l'histoire arrangée en tableaux dramatiques, et comment, précurseur de M. Sardou, Charles Collé se trouve avoir préparé ainsi, de très loin, l'éclatant triomphe de *Madame Sans-Gêne*. Pareillement instructives et charmantes, les pages consacrées à Mme de Genlis et à sa *Galatée*, à Ernest Legouvé, au P. Gratry, ainsi que celles où sont rapidement passés en revue *les rois poètes*, et ceux qui se sont assis sur le trône de France, et ceux qui règnent de nos jours en Europe : le prince de Montenegro, le roi de Suède et Norvège, la reine de Roumanie.

Émile Couvreu.

Émile Lefèvre. — **H. Taine**. Paris, Guillaumin et Cie, 1904, in-16 de 212 p.

H. Taine. — **Sa vie et sa correspondance (tome II). Le Critique et le Philosophe (1853-1870)**. Paris, Hachette, 1904, in-16 de 389 p.

Ernest Millard. — **Une loi historique (tome I). Les Chinois, les Égyptiens, les Français**. Bruxelles, Lamertin, in-8 de 215 p. et 3 cartes.

Si M. E. L. avait médité plus soigneusement la délicieuse fable de La Fontaine qui a pour titre *L'Ours et l'Amateur des Jardins*, il n'aurait pas assurément laissé dans le livre qu'il voulait écrire sur Taine les « pavés » qui non seulement l'alourdissent, mais encore vont directement à l'encontre de son objet. Une intention pieuse était venue à M. E. L. : à l'occasion du monument que la ville de Vouziers élevait à son illustre enfant, il avait pensé qu'il serait bon de recueillir les souvenirs personnels qu'il pouvait avoir sur son compatriote et de les livrer au public. Et certes nous aurions accueilli avec joie de telles confidences. Pourquoi a-t-il donc fallu que les rares détails de cette nature que nous y trouvons (sur le type ardennais, p. 27 ; — sur les origines de la famille de Taine, p. 179) soient noyés dans un flot tumultueux de paroles inexactes et surtout passionnées ? Pourquoi être si agressif, rechercher gratuitement quelle eût été l'attitude de Taine dans les questions qui nous divisent aujourd'hui et prendre, presque à chaque page, le ton du pamphlet ? C'est rabaisser Taine que de le faire ainsi tirailler par les partis. Le livre de M. E. L. est donc un livre malheureux. Je ne parle ni des inexactitudes de détail qui abondent et qui montrent qu'il est fait de deuxième ou troisième main (ce qu'il y a de bon est déjà tout entier dans l'*Essai* de V. Giraud), ni des fautes d'impression qui aboutissent à des coquilles ridicules (About y devient l'auteur de *Rolla*). Comme dit précisément le fabuliste : mieux vaudrait un sage ennemi.

Digitized by Google

*
* *

Le même mois qui apportait ce livre nous donnait une heureuse compensation, avec le second volume de la correspondance de Taine. Nous avons ici même, il y a un peu plus d'un an, signalé le premier tome qui renfermait les Lettres de jeunesse, de la dix-neuvième à la vingt-cinquième année, et nous nous permettions de dire, en terminant notre analyse, qu'à notre avis les volumes suivants ne pourraient pas être supérieurs en intérêt, car nous tenions déjà les fils conducteurs de cette vie toute intellectuelle et apercevions ce que donnerait une graine qui n'avait plus qu'à germer. Et, en effet, durant les dix-sept ans que le présent volume nous fait vivre de la vie de Taine, la moisson lève comme elle devait lever. Successivement, nous voyons naître, à travers ces lettres qui nous disent tantôt la joie, tantôt les douleurs de l'enfantement, les douze ou treize ouvrages qui nous acheminent, par une route royale, vers ce merveilleux palais qu'est l'*Intelligence*. Toute cette production n'est, en effet, que la préparation de ce *Traité de la Connaissance* auquel Taine songeait dès l'École Normale et qu'il a porté près de vingt ans. Plus n'est besoin de chercher, pour définir son génie, de formules compliquées : il était né psychologue (cf. p. 81), resta psychologue (cf. p. 138) et quand il étudia des littératures, des époques artistiques ou des périodes de l'histoire, ce ne fut que pour documenter, par avance, ou illustrer, par la suite, sa psychologie. Là est sa racine. Mais, je le répète, si nous ne le savions pas aussi fermement, aussi sûrement, nous pouvions le deviner et même le conclure des lettres premières.

Ce que nous ne pouvions guère prévoir et ce qui fait, selon nous, l'intérêt, j'oserais dire poignant de ce second recueil, c'est le spectacle de cette volonté qui aspire à réaliser le rêve, tout le rêve gigantesque de l'intelligence, aux prises avec de multiples souffrances physiques et morales : un état maladif chronique, des mois de silence nécessaire et d'inertie dans un fauteuil, les deux années douloureuses de 1858-1859, des tribulations avec l'Université, la vie pénible de professeur libre qui se sent méconnu, et par-dessus tout la conviction de plus en plus ancrée qu'il y a quelque chose de cassé en lui, la santé et l'espérance : « Quel besoin aviez-vous, Seigneur, écrit-il, de loger une pensée dans une gouttelette de lymphe ? » On voit là, à plein, une intimité que certains trouveront, qu'on a trouvée déjà, trop humaine, trop misérablement humaine. Messied-il pourtant que nous sachions quel fut l'effort? Cette « moralité » du livre en justifierait à elle seule la publication. Mais j'ajoute qu'il sera nécessaire à tous ceux qui voudront voir et savoir ce qui s'est remué d'idées de 1852 à

Digitized by Google

1870, à ce moment où les lettres françaises, guéries de la fièvre romantique, prenaient une nouvelle direction, où les sciences morales se soudaient de plus en plus aux sciences naturelles : on y voit passer Mignet, Renan, Flaubert, Sainte-Beuve, Berthelot, bref tous ceux qui furent, avec Taine, les ouvriers de l'idéal nouveau.

Je me permettrai de faire aux éditeurs une petite observation : pourquoi ne pas guider jusqu'au bout la curiosité sympathique du lecteur et signaler que les articles notés (p. 87, 88, 152, 190, 273, 276, etc., etc.) comme « n'ayant pas été réunis en volume » — s'ils ne l'ont pas été officiellement et dans l'édition définitive, — ont été du moins donnés par M. Giraud, les uns dans la 1re édition, les autres dans la 2e édition de son *Essai*? Ce renseignement bibliographique n'est pas sans importance surtout pour ceux qui n'ont pas à leur disposition la collection des *Débats* ou des autres journaux et revues où parurent pour la première fois ces articles sacrifiés.

*
* *

Dans le volume dont nous venons de parler, nous trouvons en appendice (p. 384 sqq.) le plan d'un travail projeté par Taine de bonne heure et qui l'a toujours préoccupé sur *Les lois en histoire* (1861). En rapprochant ces deux pages du livre récemment paru de M. Ernest Millard et qui a pour titre *Une loi historique*, nous pouvons mesurer le chemin qu'a parcouru en quarante ans cette notion de « loi en histoire » et cela ne laisse pas d'être intéressant en un temps ou la méthodologie est tellement à la mode. Dans ce plan d'une théorie et d'ailleurs, pratiquement, dans toute son œuvre, Taine, enlevant l'histoire à la « littérature », a essayé de la faire entrer dans les sciences en s'aidant des procédés des naturalistes ; et nous connaissons, soit par la Préface des *Essais*, soit par la Préface de son *Histoire de la littérature anglaise*, quelles sont les lois qu'il a cru découvrir, loi des dépendances mutuelles, loi des couples, etc., etc.; il fait en somme de la *physiologie morale* (cf. *Corr.*, II, 338). Avec M. Millard, nous allons plus loin : nous faisons de la *mathématique historique*. Son livre a pour but, dit-il lui-même, de rendre justice à l'œuvre d'un savant belge incompris, le major du génie Rémy Brück, mort il y a une trentaine d'années. Terminant en 1851 une étude sur l'origine et les effets de l'électricité terrestre, Brück annonçait l'existence d'une loi historique qui ferait dépendre la civilisation d'une région de la plus ou moins grande activité magnétique qui y règne. M. E. M. commente et complète l'esquisse historique tracée par son compatriote dans l'ouvrage *L'Humanité, son développement et sa durée*, en montrant que les peuples passent

Digitized by Google

alternativement, et à chaque période d'un millier d'années environ, par des phases de formation, d'activité, de malaise, de grandeur et de décadence. Il consacre son premier travail aux Chinois, aux Égyptiens et aux Français, promettant trois autres volumes qui contiendront des illustrations nouvelles de sa loi et l'examen des causes qui la régissent. Il croit qu'il y aura là pour les études historiques une révolution analogue à celle que les travaux de Copernic et de Newton accomplirent en astronomie et que la connaissance des grands faits humains passera du domaine de l'empirisme a une véritable science, heureux s'il peut seulement faire soupçonner qu'une cause physique, extra-terrestre, intervient mathématiquement dans les destinées des peuples.

J'avoue que, pour ma part, la tentative ne me déplaît pas et qu'il y a quelque intérêt à voir se constituer et essayer d'entrer parmi les sciences positives ce que nous appelons encore Sciences morales et que Comte appelait Physique sociale. Il ne s'agit là de rien de moins que de savoir si le déterminisme universel, postulat des sciences de la nature, doit être ou non étendu aux produits conscients ou inconscients de l'activité humaine, de savoir si la loi historique est de même essence que la loi physique ou chimique et si elle peut s'énoncer sous la forme d'un rapport mathématique. Pour ma part, je ne le crois pas, au moins pour l'instant, mais je sais gré à M. E. M. de travailler à me le persuader.

A. Laborde-Milaa.

Digitized by Google

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Annales de Géographie, 15 mai 1903 : E. F. G., *Sahara Oranais*, 235-259. = 15 juillet : Capitaine R. Dubois, *Bas-Chari, rive sud du Tchad et Bahr el Ghazal*, 339-356. = 15 janvier : A. Audebrand, *La houille blanche en France. Son état présent, son avenir*, 37-55. = 15 mars 1904 : Antoine Vacher, *Montluçon, Essai de géographie urbaine*, 121-137. — Ch. Monchicourt, *La région de Tunis*, 145-170.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France, année 1903, 4e fasc. : H. Omont, *L'édition de Froissart de Dacier*, 193-199. — A. de Boislisle, *Trois princes de Condé à Chantilly* (fin), 200-269. — Cte M. de Pange, *Le pays de Jeanne d'Arc : Greux encore du temporel de l'évêché de Toul en 1388*, 270-271.

Le Bibliographe moderne, novembre-décembre 1903 : Robert Villepelet, *Notes sur le classement et l'inventaire des fonds révolutionnaires conservés dans les archives départementales*, 377-400. — Abbé Paulus, *Supplément au catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Metz (collection Salis)*, 401-416. — Henri Stein, *A propos de falsifications dans les actes de l'état civil (anciens registres paroissiaux)*, 417-422.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 5e et 6e livr. 1903 : Le prof. Traube et L. Delisle, *Un feuillet retrouvé du recueil écrit sur papyrus de lettres et de sermons de saint Augustin*, 453-480. [Feuillet conservé à Saint-Pétersbourg et ayant appartenu au ms. lat. 11641. En appendice, plusieurs lettres de Nicolas Le Fèvre qui posséda une partie de ce manuscrit.] — Ch. de La Roncière, *L'atlas catalan de Charles VI dérive-t-il d'un prototype catalan ?*, 481-489. — H. Omont, *Manuscrits de la bibliothèque de sir Thomas Philipps récemment acquis pour la Bibliothèque nationale*, 490-553. — André Lesort et Michel Prévost, *Bulles inédites des papes Eugène III, Lucius III, Célestin III et Innocent III*, 554-566. — H. Moranvillé, *Notes de statistique douanière sous Philippe de*

Digitized by Google

Valois, 567-575. — M. Prou, *Deux fragments de bulles sur papyrus au musée du Puy*, 577-578. — *Insurrections populaires sous le règne de Louis X*, 697-698. [Passage d'un discours de Pierre Roger, le futur pape Clément VI.] — G. H., *Note sur les bibles à images, mss. fr. 166 et 167 de la B. N.* — H. Moranvillé, *Le barbier de Charles VI*, 699-702.

Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, 3e livr. de 1903 : Guiffrey, Rapport sur un mémoire de M. Auguste Vidal relatif à *une peinture italienne conservée à la bibliothèque d'Albi*, ci-cii. — Héron de Villefosse, Compte rendu d'une note de M. Ulysse Dumas sur *Baron sous la domination romaine, les fouilles de Probiac*, cvi-cvii. — E. Lefèvre-Pontalis, Rapport sur une notice de M. Cayron relative à une *croix de pierre du XVIe siècle en l'église Campes, près de Cordes (Tarn)*, cvii. — Héron de Villefosse, Rapport sur une notice de M. Boursier concernant une *mosaïque trouvée à Chaillevette (Charente-Inférieure)*, cxiii-cxv. — Cagnat, Rapport sur une *inscription romaine découverte à Ménerbes (Vaucluse)*, cxxii-cxxiii. — Dr Capitan, Rapport sur des communications concernant un *polissoir de grès à Villefranche-Saint-Phal (Yonne)* et une *sépulture ancienne à Orly (Seine)*, cxxiii-cxxv. — E. Lefèvre-Pontalis, Rapport sur une communication relative à une *tourelle de l'église Saint-Vincent des Baux*, cxxvi. — Prost, Rapport sur les *fouilles de M. L. de Vesly dans la forêt de Rouvray (Seine-Inférieure)*, cxxvi-cxxviii. — Héron de Villefosse, Rapport sur une communication relative à *un autel votif à Minerve trouvé à Milles, près Aix-en-Provence*, cxxxi-cxxxii. — Abbé Breuil, *Rapport sur les fouilles dans la grotte du Mas d'Azil (Ariège)*, 421-436. — Jules Beaupré, *Statistique et bibliographie des sépultures préromaines du département de Meurthe-et-Moselle*, 437-459. — Jules Pilloy, *La gourde de Concevreux (Aisne)*, 460-468. — Barrière-Flavy, *Les portails des églises de Caujac et de Gaillac-Toulza (Haute-Garonne)*, 469-475. — Cte de Loisne, *Les miniatures du cartulaire de Marchiennes*, 476-489. — Émile Bonnet, *Des variations de la valeur de la monnaie melgorienne*, 490-514. — Abbé Métais, *Un vitrail de sainte Anne du XVIe siècle, à l'église Saint-Valérien de Châteaudun*, 515-523. — Louis Bertrand, *Fouilles dans la propriété Lesueur près de Philippeville*, 524-537. [Mausolée, édicule voûté, nécropole, salle de bains.] — Capitaine Ordioni et lieutenant Maillet, *Un coin de la nécropole d'Hadrumète*, 538-553. — Gauckler, *Inscriptions du Fahs et du Bou-Arada (Tunisie)*, 554-563. — Alb. Ballu, *Rapport sur les fouilles exécutées en 1902 à Khamissa (Thubursicum Numidarum)*, 564-576. — Dr Rouvier, *Nouvelle inscription phénicienne de Saïda (Sadigjaton, roi de Sidon)*, 577-585.

Digitized by Google

Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français : novembre-décembre 1903 : Paul DE FÉLICE, *La réaction catholique à Orléans, au lendemain de la première guerre de religion (1563-1565)*, 481-554. — H. DANNREUTHER, *Requête des protestants de Toul au roi de France (1571)*, 554-556. — P. F. B., *Le prétendu vitrail de Jeanne d'Albret à Limoges*, 557-559. — *Mémoires de la famille Chaufepié. Rectifications*, 571-572. — *Procès aux cadavres. Liste supplémentaire*, 573-576. = Janvier-février 1904 : H. PATRY, *Le protestantisme de Marguerite de France, duchesse de Berry, duchesse de Savoie*, 7-26. — Th. RIVIER, *Vexations subies de 1681 à 1697 par les négociants Saint-Gallois établis à Marseille et à Lyon*, 26-35. — Eugène RITTER, *Encore un mot sur Didier Rousseau*, 36-39. — Henri STEIN, *Arrêts du Conseil d'État relatifs à la religion réformée sous le règne de Louis XIII*, 39-46. — Th. MAILLARD, *Les dragons convertisseurs à Pamproux*, 46-51. — N. W., *La liberté des pères de famille et la mansuétude catholique sous Louis XIV*, 51-54. — N. W., *Solidarité protestante. La direction des pauvres français réfugiés à Lausanne*, 54-62. [Mémoire du XVIIIe siècle.] — J.-J. RAGON, *Quelques souvenirs huguenots du canton de Pujols (Gironde)*, 63-64. — N. WEISS, *Le portrait de Michel Servet*, 89-93. — Gabriel DELON, *Cloche huguenote*, 93-94. [Datée de 1573, à Saint-André-de-Valborgne.] = Mars-avril : L. BOURRILLY et N. WEISS, *Jean du Bellay, les protestants et la Sorbonne (1529-1535). Les poursuites. L'affaire des placards*, 97-143. — H. PATRY, *Notes et documents sur la réforme aux îles de Saintonge*, 143-156. — Eugène RITTER, *Voltaire et le pasteur Robert Brown*, 156-163. — A. DE CAZENOVE, *Un portrait de Jean Cavalier*, 163-166. — *La réaction catholique à Orléans au lendemain de la première guerre de religion*, 173-186. [Controverse entre MM. B. DE LACOMBE et DE FÉLICE.] — *Une prétendue rectification du traité de Hamptoncourt. Réponse de M. l'abbé Métais*, 186-192.

Bulletin monumental, année 1903, n° 6 : Auguste VÉRAN, *Les fouilles de la porte de l'Aure à Arles*, 451-458. [Découverte de vestiges de l' « Arc admirable ».] — L.-H. LABANDE, *Étude historique sur Saint-Trophime d'Arles du IVe au XIIIe siècle*, 459-497. — Marius VACHON, *L'architecte de l'ancien Hôtel de Ville de Paris. Boccador ou Chambiges?*, 498-514. — Jean VIREY, *Les dates de construction de Saint-Philibert de Tournus*, 515-561. — *Mélanges* : Joseph DÉCHELETTE, *A propos de l'oppidum des Nitiobriges*, 562-570. — E. LEFÈVRE-PONTALIS, *Les corbeaux à encoche*, 570-572. — L. RÉGNIER, *La tapisserie de Bayeux* [d'après des travaux récents], 572-576.

Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, novembre-décembre 1903 : Henri WALLON, *Centenaire de l'élection de Quatremère de Quincy*

Digitized by Google

à l'Institut, classe d'histoire et de littérature ancienne, le 16 février 1804. Notice supplémentaire sur sa vie et ses travaux par son successeur immédiat, 538-580. — Finot, *Parure d'or trouvée à My-Son (Indo-Chine)*, 600-601. — Dr Carton, *Fouilles dans des catacombes chrétiennes à Sousse*, 607-608. — De Lasteyrie, *Note sur la construction de l'Hôtel de Ville de Paris*, 642-643.

La Correspondance historique et archéologique, novembre-décembre 1903 : A. Molinier, *Les archives de l'Assistance publique au conseil municipal*, 360-381. [Étude intéressante du rapport Ranson, qui montre les inconvénients de ne pas confier la direction de ces archives à un archiviste-paléographe.]

Études franciscaines, octobre 1903 : A. Charaux, *Le Concordat de 1801 par S. E. le cardinal Mathieu*, 395-402. — Fr. Hilaire, de Barenton, *Un thaumaturge au XVIIe siècle. Le P. Marc d'Aviano* (fin), 403-413. [Lettre de Vallant à Mme Perier.] — A. Charaux, *Le XVIIe siècle littéraire* (suite). *Pascal*, 414-429; suite en novembre, *La Rochefoucauld*, 455-475. — H. Matrod, *Une page de P.-F. Dubois sur Bossuet*, 430-441. = Novembre : F. Ubald, d'Alençon, *De l'origine française de saint François d'Assise*, 449-454. [Existence d'une tradition sur ce point constatée par la *Chronique de Grancey* qui semble remonter au XIVe siècle.] F. Ubald, *Une nouvelle vie de sainte Colette. Notice sur un ms. du XVe siècle*, 534-537. = Décembre : F. Ubald, *Un illustre parisien. L'inventeur du photomètre*, 655-658. [Le P. François-Marie, de Paris.] = Janvier 1904 : A. Charaux, *La Bruyère*, 69-77. — F. Ubald, *Différend entre l'évêque et le présidial d'Anjou, à propos de la question des immunités (1626)*, 78-85. — F. U., *Le psautier de saint Louis*, 101-102. — F. Ubald, *Fondation des Capucines de Paris*, 103-105. [D'après le ms. 2879 de la Mazarine.] = Février : Marie de Villermont, *Histoire d'un croc en jambe*, 138-148. [Épisode du séjour de Gaston d'Orléans et de son entourage à Bruxelles.] — Mavil, *Une femme chrétienne : Mme Claudius Lavergne, d'après sa correspondance*, 165-170.

Le Moyen-Age, novembre-décembre 1903 : J.-M. Vidal, *Menet de Robécourt, commissaire de l'inquisition de Carcassonne (1320-1340)*, 425-449, p. justif. tirées des Archives du Vatican. = Janvier-février 1904 : C. Métais, *De l'authenticité des chartes de fondation et bulles de l'abbaye de la Trinité de Vendôme*, 1-44. — A. Kleinclausz, *La lettre de Louis II à Basile le Macédonien*, 45-53.

Nouvelle Revue historique de droit français et étranger, septembre-octobre 1903 : Henri Gravier, *Essai sur les prévôts royaux du XIe au XIVe siècle*, 648-672; fin en novembre, 806-874, p. justif. — Gustave

Digitized by Google

Aron, *Étude sur les lois successorales de la Révolution depuis 1789 jusqu'à la promulgation du Code civil*, 673-719. = Janvier-février 1904 : A. Esmein, *C. Accarias (1831-1903)*, 80-90.

Revue d'histoire littéraire de la France, octobre-décembre 1903 : Henri Guy, *Un « souverain poète français », maître Guillaume Crétin*, 553-589. — Albert Counson, *Les sources françaises de Malherbe*, 590-609. — Louis Morel, *« Clavijo » en Allemagne et en France*, 610-636. — Paul d'Estrée, *La genèse de Georges Dandin*, 637-645. — Lieutenant-colonel Largemain, *Bernardin de Saint-Pierre. Ses deux femmes et ses enfants*; continué en janvier, 140-155. *Documents inédits* (suite), 646-670. — Léon-G. Pélissier, *Les correspondants du duc de Noailles* (suite). *Lettres de M. de Valincour*, 671-689. = Janvier-mars 1904 : Eugène Rigal, *La comédie de Molière. L'homme dans l'œuvre*, 1-21. — Gustave Simon, *Victor Hugo auteur dramatique à quatorze ans*, 22-41. — Henri Potez, *Le premier roman anglais traduit en français*. 42-55. [*Pandosto* de Robert Greene.] — Pierre Toldo, *Études sur le théâtre de Regnard* (suite). IV. *Sources du théâtre français*, 5687. — Auguste Bailly, *Les épitaphes d'Anne de Joyeuse, duc et amiral de France, par Jean-Antoine de Baïf*, 88-103. — René Harmand, *Les « Pensées » de Pascal et le « De contemptu mundi » de Pétrarque*, 104-107. — Paul Bastier, *A propos du « Paradoxe ». Talma plagiaire de Diderot*, 108-109. — Victor Giraud et Albert Gschwind, *Les variantes des « Martyrs »*, 110-139.

Romania, octobre 1903 : G. Paris, *Le cycle de la Gageure*, 481-551. [Classification des différentes versions françaises ou étrangères de ce conte.] — Pietro Toldo, *Pel fableau di Constant du Hamel*, 552-564. — F. Lot, *Conjectures sur Girart de Roussillon*, 572-576. — F. Lot, *Orson de Beauvais*, 577-583. [Recherches sur son fondement historique.] — P. Meyer, *Wauchier de Denain*, 583-586. [Auteur de nombreuses traductions françaises et continuateur de Chrestien de Troyes.] — Ernest Langlois, *Traités mis à l'index au XIIIe siècle*, 588-590. = Janvier 1904 : Auguste Longnon, *Estourmi de Bourges*, 93-94. [Héros de *Garin le Loherain* qui représente « Sturminus » comte de Bourges sous Charlemagne.]

REVUES LOCALES

Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, n° 88, janvier-mars 1903 : F. Arnaud, *Étude sur le docteur Honnorat* [1783-1852], 1-20; fin en avril, 96-108. — J. Arnoux, *Les fiefs du monastère de Saint-Martin de l'Ile-Barbe*, 21-24. — C. Cauvin, *Dignois et Bas-Alpins au moyen âge*, 25-35; suite en avril, 113-120; en juillet, 140-154; en octobre, 204-220. — Damase Arbaud, *Les possessions de l'abbaye de*

Digitized by Google

Saint-Victor de Marseille dans les Basses-Alpes, 36-64; suite en juillet, 121-139; en octobre, 189-203. = N° 89, avril-juin : A. Richaud, *M. Léon de Berluc-Perussis*, 65-95. [Bibliographie.] — V. Lieutaud, *Le poulet de la Bréole, 21 janvier 1239, n. st.*, 109-113. [Lettre de l'archevêque d'Embrun.] = N° 90, juillet-septembre : Mis de Boisgelin, *Généalogie des Maurel*, 155-173; fin en octobre, 221-235. — V. Lieutaud, *Une nouvelle source de l'histoire Bas-Alpine. Le journal de Jean Lefèvre, évêque de Chartres, chancelier des comtes de Provence Louis Ier et Louis II d'Anjou*, 174-187; suite en octobre, 236-252.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, année 1903 : Louis de Farcy, *Les fouilles de la cathédrale [d'Angers] du 18 août au 12 septembre 1902*, 5-19. — F. Uzureau, *Ancienne Académie d'Angers ; séance d'inauguration (1er juillet 1686)*, 21-64. — Du Brossay, *Les habitants de Château-Gontier et le lieutenant-général Guitau*, 65-75. [XVIIIe siècle.] — R. de La Perraudière, *Un Angevin guillotiné à Laval sous la Terreur. M. Maultrot*, 77-106, p. justif. — Ch. Marchand, *Le dernier Plantagenet comte d'Anjou : Jean sans Terre, d'après un livre récent*, 107-124. — Joseph Joubert, *Le dernier lieu de repos des rois angevins*, 125-163. [Fontevrault; d'après un article de M. Cecill Hallett.] — P. Lemesle, *Un cours sur l'électricité à Angers en 1779*, 189-194. — Du Brossay, *Notes sur le faubourg d'Azé au XVIIe siècle*, 195-222. — Eusèbe Pavie, *M. Léon Cosnier et la Société d'agriculture, sciences et arts*, 224-330. — F. Uzureau, *Les élections du clergé d'Anjou aux États généraux de 1789*, 341-406. — 2e partie : Brétaudeau, *Histoire des Ponts-de-Cé* (fin), 357-486.

Revue de la Haute-Auvergne, 1903, 3e fasc. : Em. Cheylud, *L'école centrale du département du Cantal (an V-an XI). Notes et documents*, 217-248; fin dans le 4e fasc., 345-385, p. justif. — Charles Felgères, *Chaudesaigues et le Caldagnès au moyen âge*, 249-268; suite dans le 4e fasc., 309-344. — Marcellin Boudet, *Laurent de Belloy et son biographe M. Pierre Valentin*, 269-289. — Cte de Dienne, *La reine Marguerite à Carlat*, 200-295. — Louis de Ribier, *Les eaux minérales de Jaleyrac. Analyse de 1782*, 386-404.

Bulletin de la Société Belfortaine d'émulation, n° 22 (1903) : Feltin, *L'urbaire de Delle de 1667. Seigneurie de Delle en 1662*, 1-53. [Terrier de la seigneurie dressé pour la prise de possession du duc de Mazarin.] — Charles Deschamps, *La comtesse de La Suze*, 55-99. [Poète élégiaque, † 1673.] — Henri Bardy, *Les trois Guittard de Bellemagny*, 107-118. [Trois générations de soldats, 1713-1807.] — Bourquin, *Notice sur l'ancien pont de la rivière « la Savoureuse », au passage de la route natio-*

Digitized by Google

nale, n° 19, à Belfort, 119-122. — F.-G. Dubait-Roy, *La guerre de Bourgogne en 1174-75 et les Belfortains*, 123-136. [Extraits des comptes communaux de Belfort.]

Mémoires de l'Académie de Caen, année 1903 : Jules Tessier, *Le plan de l'archiduc Albert et le projet de triple alliance austro-franco-italienne en mars-juin 1870*, 3-36. — Charles Joret, *Un helléniste-voyageur normand : J.-B. Le Chevalier, membre du « lycée » de Caen, d'après sa correspondance avec Bottiger*, 37-73. [Né en 1752.] — Henri Prentout, *Introduction à l'histoire de Caen*, 3-41. — Émile Travers, *Notice biographique et littéraire sur Armand Gasté*, 3-57. [Bibliographie.] — Léon-G. Pélissier, *Lettres inédites de Gisbert Cuper à P. Daniel Huet et à divers corrsspondants (1683-1716)*, suite, 41-103.

Annales de la Société du Gâtinais, 3e et 4e trimestres de 1903 : André de Maricourt, *Essai sur l'histoire du duché de Nemours de 1404 à 1666* (suite), 257-298. — H. Stein, *Un document sur la famille de Sébastien Rouillard*, 299-300. [Acte passé par son grand-père en 1545.] — Dr Denizet, *Sceau d'un chanoine de Sainte-Croix d'Étampes*, 301-303. — H. Moranvillé, *Procès-verbal de visite des places fortifiées du bailliage de Melun en 1367*, 304-319. [Document très curieux signalant notamment de nombreuses églises fortifiées.] — Paul Quesvers, *Une famille gâtinaise. Les Pampelune*, 320-342. — Henri Stein, *Recherches sur quelques fonctionnaires royaux des XIIIe et XIVe siècles, originaires du Gâtinais*, 343-372. [Thibaut d'Écuelles, Jean et Pierre de Macherin, Pierre et Jean de Villeblevin, Guillaume d'Eschilleuses, Jean et Adam de Bardilly, Mathieu de Beaune, Renard Le Soichier, Thomas et Adam de Moncelard. — P. justif. sur Le Soichier tirées pour la plupart des archives de l'Hôtel-Dieu de Nemours.] — Vte de Grouchy, *Extraits des minutes des notaires de Fontainebleau (XVIIe-XVIIIe siècles)*, 373-375.

Annales de l'Académie de Mâcon, 3e série, t. VII (1902) : Mgr Rameau, *Liste chronologique des baillis de Mâcon*, 1-25. — L. Lex, *Les enseignes de la tavernerie de Mâcon au XIIIe siècle*, 97-100. — Aimé Vingtrinier, *La prise d'Ambérieu par le comte Amédée V de Savoie en 1316*, 101-106. — J. Sandre, *Notice sur la maison Perrin*. 121-171. — J. Martin, *Nouvelles découvertes de sépultures barbares aux environs de Tournus*, 205-217. — Commandant Dervieu, *Les origines de l'art bourguignon*, 287-305. — *Visites pastorales des archiprêtrés de Charlieu et du Rousset*, 315-418. [En 1746.]

Revue historique du Maine, année 1903, 2e semestre, 3e livraison : Raoul de Linière, *M. de Millon et Marlborough aux sièges de Liège et de*

Digitized by Google

Hay (*1702-1703*), fin, 241-274. — Abbé Louis Denis, *Thorigné féodal* (suite), 275-299. — Louis Brière, *Bibliographie du Maine, année 1902*, 300-329. — F. Uzureau, *Le cahier de Saint-Saturnin-du-Limet* (*1789*), 330-334. = Année 1904, 1er semestre, 1re livr. : Gabriel Fleury, *Des portails romans du XIIe siècle et de leur iconographie*, 28-69. — H. Chardon, *Robert Garnier. Sa vie, ses poésies inédites*, 70-94; suite dans la 2e livr., 161-184. [Né à la Ferté-Bernard vers 1544.] — Ed. de Lorière, *Asnières-sur-Vègre*, 95-120. — Robert Triger, *La fontaine Saint-Julien, place de l'Éperon, au Mans*, 121-137. = 2e livr. : Robert Triger, *La fabrique de toiles de Fresnay-sur-Sarthe et la fête de Saint-Bonaventure*, 185-232. — E. de Lorière, *Asnières-sur-Vègre* (suite), 233-269. — A. Montier, *Le potier chirurgien Guimonneau Forterie, de Courcelles*, 270-279.

Mémoires de la Société académique de l'Oise, t. XVIII, 3e partie, 1903 : Gaston Varenne, *Lamartine garde du corps à Beauvais en 1814*, 489-562. — L. Pihan, *Notice sur Hubert-Ernest Charvet* [1838-1902), 563-580. — Hermanville, *Notice historique et archéologique sur la commune de Héricourt-Saint-Samson, canton de Formerie* (*Oise*), 581-735. — L. Régnier, *Notice archéologique sur la commune de Fleury. Note additionnelle*, 736-742. — L. Thiot, *Un tremblement de terre dans l'Oise en 1756*, 743-747.

Revue du Bas-Poitou, 4e livr. 1903 : Léon Maître, *Les hypogées chrétiens et les cryptes du Poitou antérieures à l'an mille*, 309-321 ; suite en janvier, 1-15. — Edgar Bourloton, *Le clergé et la Vendée pendant la Révolution* (suite), 322-329. — E. Waitzen-Necker, *Recherches sur le fossé des Sarrazins et sur les origines de la Mothe-Achard*, 330-338; suite en janvier, 57-64. — René Vallette, *Essai d'un martyrologe vendéen de la Révolution* (suite), 329-351. — Abbé Boisseau, *Le couvent des Cerisiers. Son origine et sa fin*, 352-363. [Prieuré de Fontevraut.] — Marcel Baudouin et Georges Lacouloumère, *Le cœur vendéen*, 383-396. [Bijou populaire vendéen.] = 1re livr. 1904 : Edgar Bourloton, *La chambre de lecture de Saint-Gilles-sur-Vie* (*1783*), 16-26. — René Bittard des Portes, *Bibliographie historique et critique des guerres de Vendée et des chouanneries* (*1793-1815-1832*) *avec notices sur les différentes insurrections* (suite), 27-42. — Jehan de La Chesnaye, *L'Hébergement-Entier et la seigneurie du Bois-Chollet* (suite), 47-56. — Vte Henri de Grimouard, *Quatre cadets de famille en Bas-Poitou au XVIIIe siècle* (suite), 65-79. — Abbé F. Charpentier, *Mélusine en Poitou et en Vendée. L'histoire et la légende*, 80-89. — Dr Atgier, *L'abbaye de Ré* (suite), 97-102.

Digitized by Google

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, année 1903, 2e et 3e livr. : Destandau, *Documents inédits sur la ville des Baux*, 71-92. — Dr Victorin Laval, *Joseph-Agricol Viala. Sa naissance, sa mort, sa glorification* (fin), 111-151, p. justif. — Fernand Sauve et L.-H. Labande, *Nouvelles archéologiques intéressant le département de Vaucluse*, 155-167. [Inscriptions.] — J. Delmas, *Essai sur l'histoire de Seyne-les-Alpes* (suite), 169-221; suite dans la 4e livr., 273-345, p. justif. — L.-H. Labande, *M. Alphonse Sagnier*, 225-236. [Bibliographie.] = 4e livr. : Paul de Faucher, *Joseph-Marie-Calvier, peintre de Bollène (1749-1819)*, 251-257. — A. Reboulet, *Le général d'Anselme et ses Maximes mililaires* [1740-1814], 259-272.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 79e année (1903) : Nicolas Haillant et Albert Virtel, *Choix de proverbes et di tons patois de Damas (près de Dompaire)*, 1-36. — V.-A. Bergerot, *Remiremont pendant la Révolution d'après les documents officiels*, 37-166. — Paul Thiaucourt, *Les anciennes sociétés de tir de Remiremont (1449-1739)*, 187-233. — Paul Chevreux, *Le sculpteur-médailleur H. Ponscarme (1827-1903)*, 235-288. — Albert Sourier, *Un défenseur des Vosges en 1814-1815. Le général Brice (1783-1851)*, 301-353.

Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 28e année (1902-1903) : Abbé G. Flayeux, *Étude historique sur l'ancien ban de Fraize*, 5-66. — Henri Bardy, *Les sires de Parroy au chapitre de Saint-Dié*, 67-81. — Léon Germain, *Note sur deux chapiteaux de la cathédrale de Saint-Dié*, 83-88. — Dr A. Fournier, *Le duc Léopold et la Lorraine*, 89-265. — Bernard Puton, *Les vitraux de l'église Saint-Nicolas de Remiremont*, 267-287. — Adrien Fresse, *Rétablissement des travaux des mines dans les Vosges en 1721*, 289-295. [Texte du règlement de police pour les ouvriers.] — J. Hingre, *Patois de la Bresse. Vocabulaire*, 297-347. — E. Badel, *Bossuet et le culte de sainte Libaire*, 349-365.

Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne, 56e volume (année 1902), 2e partie : Ch. Demay, *Confréries de métiers, de charité et autres, établies à Auxerre avant 1789*, 197-243, p. justif. — Eugène Drot, *Le règlement de la boucherie et des bouchers de Joigny (1415-1440)*, 245-260. — Camille Dormois, *Description des bâtiments de l'abbaye Saint-Michel près Tonnerre*, 261-274. — A. Pissier, *Notice historique sur Saint-Père-sous-Vézelay* (suite), 275-368; fin en 1903, 11-91, p. justif. — A. Parat, *Les grottes de la Cure* (suite), 2e partie, 49-90. = 57e vol. (année 1903) : Ch. Demay, *Une fresque des Sybilles dans la cathédrale d'Auxerre*, 5-9. — Ch. Demay, *La chapelle Notre-Dame-de-la-Conception ou des Porcher en l'église Saint-Thibaut de Joigny (1369-1790)*, 93-107, p. justif. — Ch. Demay, *Un plan d'Auxerre de 1713*, 109-115.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Algérie. — Me Carraby, l'avocat bien connu, vient de rééditer les souvenirs de Léon Roches, interprète en chef de l'armée d'Afrique, ancien secrétaire intime d'Abd-el-Kader, ministre plénipotentiaire (*Dix ans à travers l'Islam, 1834-1844*, Paris, Perrin, 1904, in-8 écu de XIV-560 p.). Une histoire d'amour décida l'aventureuse carrière de L. Roches : il simula sa conversion à la religion musulmane pour se rapprocher de la belle Arabe Khadidja, ne réussit pas dans son idylle d'ailleurs fort platonique, mais parvint à gagner la confiance d'Abd-el-Kader et, tout en le servant fidèlement, ne ménagea aucun effort pour le gagner à la cause française. Il connut bien des déboires, mais son courage, son obstination, son devouement finirent par vaincre toutes les méfiances, par lui valoir l'admiration de ses chefs, l'estime et la sympathie de ceux qui, ne l'ayant pas vu à l'œuvre, le connaissaient moins. Après avoir puissamment contribué à la pacification de l'Algérie, il devint consul général à Tanger, à Tunis, puis au Japon d'où il revint ministre plénipotentiaire en 1869, sa carrière terminée. — Les souvenirs de L. Roches sont encadrés d'une préface et d'un épilogue rédigés par Me Carraby qui connut ce modeste héros. — M. B.

Anjou. — M. l'abbé Uzureau vient de faire paraitre la seconde série de ses *Andegaviana* (Angers, Siraudeau; Paris, Picard, gr. in-8 de 569 p.); on ne peut qu'applaudir à l'heureuse idée de réunir ainsi en volume et de mettre sous une forme commode à la disposition des lecteurs un nombre considérable d'articles et d'études très variés, allant du XIIIe siècle jusqu'à nos jours, qui risqueraient fort de rester oubliés ou d'être difficilement retrouvés dans les revues diverses qui en ont eu la primeur. — M. l'abbé Uzureau publie encore trois nouvelle brochures : *La promesse de soumission aux lois de la République et l'administrateur du diocèse d'Angers* (in-8 de 8 p.; extrait de la *Science catholique*); *Les élections du Tiers-État dans la sénéchaussée de Château-Gontier (1789)* (in-8 de 17 p.; extrait de la *Province du Maine*); *Encore le serment de liberté et d'égalité* (in-8 de 22 p.; extrait de la *Revue des sciences ecclésiastiques*.)

Archéologie. — Dans la collection d'inventaires artistiques, publiés par la section d'archéologie du Comité des travaux historiques, M. Henri Moranvillé vient de faire paraitre (Paris, Leroux, in-8 de 144 p.) le premier fascicule de l'*Inventaire de l'orfèvrerie et des joyaux de Louis Ier, duc d'Anjou*. L'Introduction sera publiée avec le dernier fascicule.

Bastille. — On sait que M. Frantz Funck-Brentano a rédigé l'*Inventaire des Archives de la Bastille* (t. IX du *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*; Paris, Plon, 1892-5, in-8), provoquant ainsi d'intéressants travaux

Digitized by Google

et donnant lui-même l'exemple par des ouvrages bien connus dont l'éloge n'est plus à faire. Il vient de rendre un nouveau service aux travailleurs en publiant la liste des prisonniers de la Bastille, avec des notices détaillées pour chacun d'eux, les motifs de l'incarcération, les dates d'entrée et de sortie ou, à leur défaut, la date de l'ordre du Roi, c'est-à-dire de la lettre de cachet, réalisant ainsi un projet qui remonte à une date déjà lointaine, au gouvernement même de l'ancien régime (*Les lettres de cachet à Paris, étude suivie d'une liste des prisonniers de la Bastille, 1659-1789*. Paris, impr. Nationale, 1903, gr. in-4 de LIV-482 p. avec gravures). Il n'affirme pas que sa liste soit complète pour certaines années, malgré ses minutieuses recherches, mais il est en mesure de prétendre qu'elle comporte fort peu de lacunes. D'ailleurs, on ne s'étonnera plus aujourd'hui de ne trouver que 5279 noms pour une période de 130 années, car on connaît maintenant, toujours grâce à M. Fr. Funck-Brentano, les diverses légendes formées autour de la célèbre prison d'État, sur le nombre des prisonniers et leur régime, sur les scènes du 14 juillet 1789, date bien mal choisie pour symboliser l'ère nouvelle.

Une remarquable étude sur les lettres de cachet sert d'introduction à ce bel ouvrage. M. Funck-Brentano traite successivement de leur origine et de leur définition, de leur administration (lettres de cachet pour affaire d'État, de police, pour discipline militaire et religieuse, pour affaires de famille), des lettres de cachet délivrées sur la demande de la famille ou de la paroisse, des maisons de détention, des ordres d'exil, enfin de la suppression des lettres de cachet par décret du 16 mars 1790. En lisant ces pages si précises, si documentées, on constate une fois de plus que leur auteur, en étudiant un fait particulier, le drame des Poisons, l'affaire du Collier, les brigandages d'un Cartouche ou d'un Mandrin, n'a pas besoin de l'imagination d'un Alexandre Dumas pour colorer son récit, et que sa puissante érudition lui permet de se conformer, en toute circonstance, à une rigoureuse méthode historique. — M. B.

Belgique. — Les publications historiques françaises sont suivies avec grand soin à l'étranger et souvent fort judicieusement commentées. C'est ainsi qu'un diplomate belge, bien connu par sa vaste érudition et son excellent esprit critique, M. A. DE RIDDER, a rédigé dans la *Revue générale* (mars 1904) « *Quelques notes d'histoire nationale contemporaine* », à propos du vaste ouvrage de M. Émile Ollivier sur *l'Empire libéral*. « Il me paraissait opportun, écrit M. de Ridder, d'entreprendre ce travail, d'une part, parce que, dans les assertions et dans les jugements de l'écrivain, il y a des choses qui sont inexactes ou contestables et que nous ne pouvons laisser passer en Belgique sans tenter un essai de rectification ; d'autre part, parce que les récits de M. Ollivier rappellent des incidents inconnus aujourd'hui de beaucoup et sur lesquels il est bon de rappeler l'attention. » C'est ainsi que les sentiments belges à l'égard de la France en 1829, l'élection de Léopold Ier, son attitude et son rôle sont expliqués d'une façon nouvelle en quelques pages utiles à signaler. — M. B.

Cartulaires (Collection de). — Un comité vient de se former qui se propose, — si, comme il faut l'espérer, un nombre suffisant de souscripteurs soutient

Digitized by Google

l'entreprise, — de reprendre, sur un plan plus commode, la publication des cartulaires, commencée dans la collection des documents inédits et depuis longtemps interrompue. Beaucoup de cartulaires dorment encore, inédits, dans les archives et les bibliothèques de France et de l'étranger, et qui sont des textes de première importance. La collection nouvelle comprendra : 1° des cartulaires publiés *in-extenso* ; 2° des recueils de chartes de tel ou tel établissement ; 3° des analyses de cartulaires trop considérables pour être publiés. Chaque recueil sera accompagné d'une introduction, de tables et de notes. Plusieurs sont en préparation ; le premier fascicule de la collection sera consacré à une *Bibliographie des cartulaires français* publiés et inédits. — La librairie Picard, 82, rue Bonaparte, reçoit les souscriptions ; le prix des publications ne pourra dépasser 25 francs par an.

Conclave de 1903. — Les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* n'ont pas oublié le piquant récit qui, sous la signature *Un témoin* dont le mystère n'a pas été difficile à percer, leur a été donné du conclave aboutissant à l'élection du pape Pie X. Ces pages si curieuses viennent d'être rééditées en volume sous le titre *Les derniers jours de Léon XIII et le Conclave* (Paris, Lecoffre, in-16 de 122 p.) ; elles rétablissent la vérité sur des évènements qui, à l'heure où ils se déroulèrent, furent l'objet de tant de discussions inexactes et passionnées : c'est un très vivant morceau d'histoire contemporaine. La brochure se termine par la liste des résultats des sept scrutins qui précédèrent l'élection.

Congrès archéologique. — La 71e session du Congrès archéologique de France sera, cette année, tenue au Puy, du 21 au 28 juin. En dehors des séances qui, tous les soirs, auront lieu dans cette ville et où seront discutées les questions à l'ordre du jour, le programme comporte des excursions à Saint-Paulien et Polignac, La Chaise-Dieu, Chamalières, Chanteuges et Brioude, La Voûte-sur-Loire, Le Monastier. Les adhésions sont reçues par M. Jacotin, archiviste de la Haute-Loire, secrétaire général du Congrès.

Congrès des Sociétés savantes. — A la section d'histoire et d'archéologie de ce Congrès (séance du 6 avril), notre collègue M. Pierre Boyé a présenté une étude sur les *Coutumiers du bailliage de Bar-le-Duc* ; M. J. Depoin a donné lecture de deux mémoires, l'un sur des *Précisions chronologiques sur le règne de plusieurs Mérovingiens* (*Chilpéric II et Childebert II*), l'autre sur l'*Emploi du prénom d'Arnoul aux IXe et Xe siècles*. Le 7 avril, M. Pierre Coquelle a fait une communication sur l'*ambassade du général Sébastiani à Constantinople, de 1806 à 1808*. — A la section d'archéologie, notre même confrère a lu un travail sur les *Portails romans du Vexin français et du Pincerais*. — A la section de géographie, le 7 avril, M. Henri Froidevaux a analysé une lettre écrite de la rade de Bentam le 6 mars 1617 par Augustin de Beaulieu, qui donne d'intéressants détails sur l'histoire des premières navigations françaises en Malaisie. — A la section des sciences économiques et sociales, le 7 avril, M. Depoin a exposé un mémoire sur les *Conditions du mariage en France et en Germanie du IXe au XIe siècle*.

A la réunion annuelle des délégués des Sociétés des Beaux-Arts des dépar-

Digitized by Google

tements, qui a eu lieu à la même époque que le Congrès des Sociétés savantes, notre collègue M. Quarré-Reybourbon a lu une étude sur *Alphonse Colas, peintre lillois (1818-1887)*.

Hainaut. — La Société des sciences, arts et lettres du Hainaut met au concours, pour 1904, dans sa section d'histoire les sujets suivants : Histoire des fortifications et des sièges de la ville de Mons; — Histoire de la commune de Jemappes; — Histoire de la commune de Saint-Symphorien; — Étude sur l'origine des noms géographiques de la province de Hainaut; — Histoire de l'industrie drapière dans le comté de Hainaut antérieurement au règne de Charles-Quint; — Étude sur le système d'impositions suivi par les États de Hainaut; — Étude sur le système d'impositions suivi par les États du Tournaisis; — Établir d'une manière critique les regestes d'un comte de Hainaut de la maison d'Avesnes. — Les mémoires doivent être écrits en français et remis, avant le 31 décembre 1904, chez M. Wiliquet, secrétaire général de la Société, avenue d'Havré, 22, à Mons. Une médaille d'or est décernée au lauréat du concours.

Harlay (Le président Achille de). — Ce n'est point une étude définitive, mais un simple essai, que M. E. Pilastre, ancien magistrat, a voulu consacrer à *Achille III de Harlay, premier président du Parlement de Paris sous Louis XIV* (Paris, Calmann Lévy, in-16 de IV-190 p.) : sans quoi, on pourrait lui reprocher d'avoir négligé bien des sources originales. Cette dissertation est agréable à lire, semée de ces anecdotes innombrables que fournissent les mémoires de l'époque, principalement ceux de Saint-Simon; Harlay est une des grandes figures de la magistrature française; comme beaucoup de ses collègues, il fut aussi un lettré délicat et averti, ne craignant pas même de nouer commerce d'amitié avec un acteur, quand cet acteur avait de l'esprit et s'appelait Dominique, le fameux Arlequin. La biographie de M. Pilastre n'apprendra pas grand'chose aux érudits spécialistes du XVIIe siècle; mais, écrite d'un style élégant, elle plaira au grand public en l'instruisant. La forme extérieure en est séduisante, une illustration soignée la complète et la rehausse encore.

Hautpoul (Souvenirs du général Mis Amand d'). — Le comte Fleury publiait, il y a deux ans, des *Souvenirs* du général d'Hautpoul, chargé de l'éducation du duc de Bordeaux (Paris, Plon, in-8 de XII-420 p.), souvenirs se rattachant à sa mission délicate auprès de la cour de Prague en 1833-1834. Comme il l'avait annoncé, le comte Fleury donne maintenant une nouvelle série des souvenirs du général d'Hautpoul (*Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration*; Paris, Émile-Paul, 1904, in-8 de VI-548 p.). Parmi la foule des publications relatives à cette période de notre histoire, celle-ci conservera une place très honorable : c'est dire son intérêt et sa valeur. Pendant la Révolution, l'auteur n'était encore qu'un enfant, mais il a retracé ses impressions très vives d'alors en y ajoutant des réflexions dictées par l'expérience de son âge mûr. Sous l'Empire, jeune officier d'artillerie, il prit part notamment à la bataille d'Austerlitz : pour cette période, ses souvenirs ressemblent à un jour-

Digitized by Google

nal de marche, forcément un peu monotone mais très précis, encadré d'ailleurs dans le récit des événements qui se déroulaient partout autour de lui. Une lacune s'étend malheureusement de 1807 à 1830. Il commandait l'école d'état-major lorsqu'éclata la révolution de Juillet qui lui suggéra des pages saisissantes, par exemple, sur la défense des Invalides et la belle attitude du général de Latour-Maubourg. Il ne voulut pas poursuivre la carrière militaire et réclama sa retraite, déplorant le résultat des révolutions qui « se font au profit de quelques individus et aux dépens des peuples qui sont assez dupes pour leur servir d'instrument. » — Le comte Fleury a découvert et publié déjà de nombreux mémoires ou souvenirs, tâche souvent ingrate pour un historien capable de produire d'excellents travaux personnels, mais tâche souvent aussi fort utile et honorable : le présent volume en est la preuve. — M. B.

Prix décernés par l'Institut. — L'Académie française a décerné le premier prix Gobert (9.000 fr.) à M. Pierre de Ségur pour son ouvrage sur *Le maréchal de Luxembourg*, et le second prix (1.000 fr.) à M. Thouvenel pour ses ouvrages, *Pages de l'histoire du second Empire* et *Trois années de la question d'Orient (1856-59)*. — Le prix Thiers (3.000 fr.) a été attribué aux trois volumes de M. l'abbé Sicard sur l'*Ancien clergé*. — Sur le prix Thérouanne, huit récompenses de 500 fr. ont été décernées à MM. René Henry (*Question d'Autriche et question d'Orient*); Raoul Allier (*La cabale des dévots*); Cruyplants (*La Belgique sous la domination française, 1792-1814*); Louis Batiffol (*Au temps de Louis XIII*); général Carrouge (*Histoire et art militaire*); Marius Sepet (*Les préliminaires de la Révolution*); Arsène Périer (*Un chancelier au XVe siècle; Nicolas Robin, 1380-1461*); Calmon-Maison (*Le maréchal de Château-Renault*).

A l'Académie des Sciences morales, le prix Audiffred a été partagé de la façon suivante : 1 500 fr. à M. Hauser (*L'enseignement des sciences sociales*), 1.500 fr. au P. Piolet (*La France hors de France*), 1.000 fr. à M. Vast (*l'Algérie et les colonies françaises*), 1.000 fr. à M. Salaun (*l'Indo-Chine*). — Le prix Ledissez de Penanrum a été attribué à M. Flour de Saint-Genis pour son *Histoire documentaire et philosophique de l'administration des domaines, des origines à 1900*, le prix de Courcel à M. Kleinclausz pour son ouvrage sur l'*Empire carolingien*, le prix Paul-Michel Perret (2.000 fr.) à M. Guignebert pour son volume sur *Tertullien* (une mention honorable à M. Georges Yver); le prix Königswarter (1.500 fr.) destiné à récompenser le meilleur ouvrage sur l'histoire du droit, a été partagé entre MM. Brissaud, du Plessis de Grenedan, et Saulnier de la Pinelaie.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a partagé le prix Auguste Prost entre notre collègue M. Pierre Boyé (900 fr. pour *les Hautes-Chaumes des Vosges*) et M. Roger Clément (300 fr. pour *La condition des juifs de Metz sous l'ancien régime*). — Sur le prix Stanislas Julien, 1.000 fr. ont été attribués à M. Gaillard (*Nankin d'alors et d'aujourd'hui, aperçu historique et géographique*), 500 fr. à M. Morisse (*Contribution préliminaire à l'étude de l'écriture et de la langue Si-hia*). — Sur le prix Saintour, 2.000 fr. ont été donnés à M. Maurice Besnier (*l'Ile Tibérine dans l'antiquité*), et 1.000 fr. à M. de Ridder (*Catalogue des vases peints de la Bibliothèque Nationale*).

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

Mémoires et Documents. — Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis : Cartulaire de Saint-Jean-d'Angély, t. II, Paris, Picard, in-8 de cclii-472 p. — *A. Brette*, Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux, t. III, Paris, Leroux, in-8 de 769 p. — *A. Bruel*, Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, t. VI, Paris, Leroux, in-4 de xiv-962 p. — *Abbé Cau-Durban*, Mémoires du Mis Jean-Fr. Bérenger de Thésan, colonel du régiment de Vermandois (1745-1804), Toulouse, Privat, in-8 de 53 p. — *Chateaubriand*, Lettres à Sainte-Beuve, p. p. L. Thomas, Poitiers, imp. Alais et Roy, in-8 de 7 p. — *H. de Curzon*, Répertoire numérique des archives de la maison du Roi (série O1 des Archives nationales), Paris, Picard, in-4 de x-218 p. — *A. de Dion*, Cartulaire de l'abbaye de Porrois (Port-Royal), au diocèse de Paris, t. I, Paris, Picard, in-8 de xvi-339 p. — *L. Lazard*, Répertoire alphabétique du fonds des domaines des archives du département de la Seine, 1re partie, Paris, Picard, in-8 de xviii-256 p. — *A. Longnon*, Pouillés des provinces de Lyon, Rouen, Sens, Paris, Klincksieck, in-4 de liii-324, lxxv-602 p. et lxxxv-797 p. — *E. Muret*, Le roman de Tristan par Béroul, poème du xiie s., Paris, Firmin-Didot, in-8 de lxxx-265 p. — *L.-G. Pélissier*, Lettres inédites de la comtesse d'Albany à ses amis de Sienne (1797-1820), t. I, Paris, Fontemoing, in-8 de 489 p. — *A. Pommier*, Nouvelles galantes d'un évêque d'Agen (1560-1600), Paris, Soc. paris. d'édition, in-8 de 294 p. — *Prou et Vidier*, Recueil des chartes de Saint-Benoit-sur-Loire, t. I, 2e fasc., Paris, Picard, in-8, p. 209-400. — *V. de Swarte*, Correspondance de Descartes avec la princesse Palatine et la reine Christine de Suède, Paris, Alcan, in-16 de iii-299 p.

Histoire générale et Histoire littéraire. — *Cnes Alombert et Colin*, La campagne de 1805 en Allemagne, t. III (2 vol.), Paris, Chapelot, in-8 de vi-604 et 605 p. — *H. Brongniart*, Les corsaires et la guerre maritime, Paris, Challamel, in-8 de viii-196 p. — *Ph. de Charnisay*, L'insurrection hellénique et la diplomatie européenne, Paris, Fayolle, in-8 de x-299 p. — *Clerc et Delahy*, Historique du 139e régiment d'infanterie, Paris, Charles-Lavauzelle, in-16 de 163 p. — *J. Colin*, Les campagnes du maréchal de Saxe, 2e partie : la campagne de 1744, Paris, Chapelot, in-8, de vi-608 p. — *G. Da Costa*, La commune vécue (16 mars-28 mai 1871), t. II, Paris, Motteroz, in-18 de xxxix-273 p. — *E. Daudet*, Histoire de l'émigration pendant la Révolution française, t. I, Paris, Poussielgue, in-8 de vii-407 p. — *J. de Döllingen*, La Papauté : son origine au moyen âge et son développement jusqu'en 1870, trad. par A. Giraud-Teulon, Paris, Alcan, in-8 de xxiii-489 p. — *C. Douais*, La mission de M. de Forbin-Janson auprès du grand-duc et de la grande-duchesse de Toscane (mars-mai 1673), Paris, Picard, in-8 de vii-206 p. — *G. Fabry*, Campagne de Russie (1812), t. IV, Paris, Chapelot, in-8 de iii-236 p. — *H. Flamen d'Assigny*, Le 12e régiment de mobiles (Nièvre) aux armées de la Loire et de l'Est (1870-1), Nevers, imp. Vallière, in-8 de 57 p. — *Gal Frey*, Français et alliés au Petchili

Digitized by Google

(campagne de Chine de 1900), Paris, Hachette, in-8 de XII-507 p. — *E.-T. Hamy*, Projets d'entrevue de Catherine de Médicis et de Philippe II d'Espagne devant Boulogne (1567), Boulogne-sur-Mer, imp. Hamain, in-8 de 20 p. — *A. Mathiez*, Les origines des cultes révolutionnaires (1787-92), Paris, Bellais, in-8 de 156 p. — *J. Meilloc*, Les serments pendant la Révolution, Paris, Lecoffre, in-18 de 376 p. — *A. de Montaigu*, Démêlés du comte de Montaigu, ambassadeur à Venise, et de son secrétaire J.-J. Rousseau (1743-9), Paris, Plon, in-8 de XVI-96 p. — *J.-J. Olivier*, Les comédiens français dans les cours d'Allemagne au XVIIIe s. (3e série), Paris, Soc. franç. d'impr. et de librairie, in-4 de 171 p. — *R. de Petiteville*, Les négociations de Treilhard à Rastadt. La cession de la rive gauche du Rhin, Paris, Croville-Morant, in-16 de 100 p. — *R. Poriquet*, Histoire diplomatique du Piémont (1855-6), Bar-le-Duc, imp. Brodard, in-8 de II-82 p. — *A. Sorel*, L'Europe et la Révolution française, 7e partie : le Blocus continental, le grand Empire (1806-1812), Paris, Plon, in-8 de 610 p. — *Villetard de Laguérie*, La Corée et la guerre russo-japonaise, Paris, Delagrave, in-16 de 176 p.

Archéologie et Histoire de l'Art. — *E. Bertaux*, L'art dans l'Italie méridionale, t. I, Paris, Fontemoing, in-4 de XIV-841 p. — *C. Douais*, Trésor et reliques de Saint-Sernin de Toulouse. I. Les inventaires (1246-1657), Paris, Picard, in-8 de XL-513 p. — *Du même*, L'art à Toulouse. Matériaux pour servir à son histoire du XVe au XVIIIe s., Paris, Picard, in-8 de 214 p. — *R.-P. Gaffre*, Les portraits du Christ (étude d'iconographie religieuse), Paris, Lecoffre, in-4 de XI-236 p. — *P. Gusman*, La villa impériale de Tibur, Paris, Fontemoing, in-4 de XII-346 p. — *E. Rodocanachi*, Le Capitole romain antique et moderne, Paris, Hachette, in-4 de XLIV-228 p.

Histoire locale. — *Mis de Beauchesne*, Le château du Coudray et les châtellenies de Chemeré et de Saint-Denis-du-Maine, Laval, Goupil, in-8 de 334 p. — *Brisson et Millard*, Histoire de Lenharrée, Châlons-sur-Marne, imp. Martin, in-8 de XI-179 p. — *E. Brucelle* et *J. Lefèvre*, Histoire de Chalandry (Aisne), Soissons, in-8 de XV-336 p. — *Abbé Clément*, Le personnel concordataire dans le département de l'Allier (1801-1803), Moulins, Grégoire, in-8 de II-170 p. — *G. Clément-Simon*, Recherches sur l'histoire civile et municipale de Tulle avant l'érection du Consulat, t. I, Tulle, imp. Crauffon, in-8 de 352 p. — *P. Conard*, La peur en Dauphiné (juillet-août 1789), Paris, Bellais, in-8 de 286 p. — *Abbé Dubourguier*, Grandes Écoles et gens d'Église au diocèse d'Amiens sous l'ancien régime, Paris, Picard, in-8 de 840 p. — *Fauré-Hérouart*, Histoire de Montataire depuis son origine jusqu'à nos jours, Méricourt, imp. Douchet, in-18 de 234 p. — *R. Garreta*, Histoire de l'église réformée de Dieppe (1660-85), t. II, Rouen, imp. Gy, in-8 de IX-173 p. — *Girard de Châteauvieux*, Un fief presbytéral en Anjou : Le Louroux-Béconnais (1138-1794), Angers, Siraudeau, in-8 de 249 p. — *H. Jadart*, Le bourg et l'ancienne abbaye de Chaumont-Porcien (Ardennes), Reims, Michaud, in-8 de 55 p. — *S. Lacroix*, Le département de Paris et de la Seine pendant la Révolution (1791-an VIII), Paris, imp. Cerf, in-8 de III-489 p. — *M. Lecomte*, Mélanges historiques sur Fontainebleau, Fontainebleau,

Digitized by Google

imp. Bourges, in-16 de 311 p. — *E. Michel,* Histoire de Brie-Comte-Robert, des origines au xve siècle, Paris, Dujarric, in-8 de 500 p. — *Abbé Millard*, Le clergé du diocèse de Châlons-sur-Marne. La Révolution, Châlons, imp. Martin, in-8 de xxxii-534 p. — *Abbé Momal*, Monographie communale et paroissiale de Troisvilles, Cambrai, imp. d'Halluin-Carion, in-8 de iv-292 p. — *Abbé Poulhès*, Monographie historique de l'ancien Raulhac, Aurillac, Imp. moderne, in-8 de 300 p. — *H. Prentout*, Introduction à l'histoire de Caen. Caen, Delesques, in-8 de 41 p. — *Ch. Thiéry*, Notice historique sur Bézannes, Reims, Matot, in-8 de 79 p. — *H. Wallon*, La chambre de commerce de la province de Normandie (1703-91), Rouen, imp. Gy, in-4 de 398 p.

Biographie. — *Ch. Baille*, Un prélat d'ancien régime au xixe s. Le cardinal de Rohan-Chabot, archevêque de Besançon (1788-1833), Paris, Perrin, in-8 de 495 p. — *Dom Besse*, Saint Wandrille (vi^e-viie s.), Paris, Lecoffre, in-18 de v-188 p. — *A. Biorès*, Les Anglais dans l'Inde : Warren Hastings (1722-85), Paris, Fontemoing, in-8 de v-381 p. — *Baron de Bourgoing*, Le duc de Mortemart et le baron de Bourgoing, Paris, Émile-Paul, in-18 de 321 p. — *H. Brémond*, Le bienheureux Thomas More (1478-1535), Paris, Lecoffre, in-18 de viii-199 p. — *A. Debidour*, Le général Fabvier : sa vie militaire et politique, Paris, Plon, in-8 de iii-527 p. — *H. Doniol*, Politiques d'autrefois : La Fayette dans la Révolution (1775-99), Paris, Colin, in-16 de 143 p. — *Ch. Magnier*, Mme de Pompadour et de La Tour, Saint-Quentin, imp. Poette, in-8 de 23 p. — *P. de Nolhac*, Louis XV et Mme de Pompadour, Paris, Calmann-Lévy, in-18 de de 367 p. — *G. Raynaud*, Eustache Deschamps : sa vie, ses œuvres, son temps (1346-1406), Paris, Firmin-Didot, in-8 de 353 p. — *M. Salomon*, Mgr Dupanloup, Paris, Béduchaud, in-18 de xx-179 p. — *P. de Ségur*, Le tapissier de Notre-Dame : les dernières années du maréchal de Luxembourg (1678-95), Paris, Calmann-Lévy, in-8 de 572 p. — *H. Thirion*, Voltaire chez Mme de Prie. Les fêtes de Bellebat, Versailles, Bernard, in-8 de 24 p.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Éditeur-Gérant : A. Picard.

Digitized by Google

Philippe-Égalité avant la Révolution

I

Louis-Philippe-Joseph d'Orléans naquit au château de Saint-Cloud, le 13 avril 1747. Pour les vertus comme pour les vices, il avait de qui tenir. Jamais homme ne fut plus doué que son bisaïeul le Régent (1674-1723). Tous les dons brillèrent dans ce prince. Rien qu'il n'ait effleuré : sa vie touche à tout. Vaillant soldat, dès dix-sept ans, il fait merveille devant Mons et Namur; blessé à Steinkerque, il reparaît l'année suivante à Neerwinden. Général avisé, au coup d'œil prompt, il triomphe en Espagne et sauve le trône de Philippe V. Chimiste, il expérimente avec Humbert et distille des parfums; magicien, il évoque le diable, une certaine nuit, dans les carrières de Montrouge et de Vaugirard; littérateur, il traduit, sans candeur aucune, le roman de *Daphnis et Chloë;* philosophe et libre esprit, il éprouve toutes les curiosités du grand siècle qui commence. Mais, dans toutes ces velléités, nulle étude, nul effort, rien qu'une facilité qui se joue avec une grâce voisine de la mollesse. La volonté est absente. Sa bonhomie et sa bonté, sa patience, son incapacité à haïr et à garder rancune, sa répugnance pour toute gêne et toute retenue marquent cette faiblesse du vouloir : elle est la clé de son caractère ; elle explique l'abandon qu'il fit de lui aux plaisirs délicats comme aux basses voluptés. Tel qu'il est, même dans la dépravation où il se laisse choir, il reste, malgré tout, d'une élégance souveraine et d'une suprême séduction.

Louis d'Orléans, dit de Sainte-Geneviève (1703-1752), ne semble avoir hérité que des goûts intellectuels de son père le Régent. Très tôt, il lassa ses sens, et, veuf après deux ans de mariage, il se claquemura dans l'abbaye de Sainte-Geneviève. S'adonnant à toutes les sciences, il forma, auprès d'un riche médaillier, un magnifique cabinet d'histoire naturelle dont Guettard fut le gardien. Par piété,

Digitized by Google

il étudia l'hébreu et se mêla de théologie, hasardant parfois de libres opinions. Le curé de Saint-Étienne-du-Mont lui refusa même la communion : on n'est point théologien impunément. Bientôt ses travaux et les austérités de sa vie lui troublèrent la raison. Sorte de maniaque, il se prit à croire « qu'il ne naissait ni ne mourait per- « sonne. Jamais il ne fut possible de lui persuader que Mme la « duchesse de Chartres, sa belle-fille, était accouchée d'un fils [1]... » Joly de Fleury, procureur général, dut assister juridiquement aux secondes couches de la duchesse qui, cette fois, eut une fille. Mais le vieux duc porta son incrédulité jusqu'au tombeau. Au lit de mort, son confesseur, avant de lui donner le viatique, exigea qu'il reconnût ses petits-enfants. Le prince s'entêta et mourut, sans être administré.

Son fils, Louis-Philippe d'Orléans, dit le Gros, père d'Égalité, fut un bon soldat et un bon vivant. Dans toutes les campagnes d'Allemagne de 1742 à 1757, il paya de sa personne. Il avait épousé en 1743 Louise-Henriette de Conti. Deux ans durant, la cour et la ville s'égayèrent de leurs amours effrontées, qui se montraient au grand jour dans les jardins et dont l'ardeur impatiente empruntait en visite le lit des amis. La duchesse de Tallard disait de la prin- cesse « qu'elle avait trouvé le moyen de rendre le mariage indé- « cent [2] ». La mère d'Égalité se lassa vite de son mari, des gentils- hommes de sa maison, et descendit jusqu'à son cocher. Toute sa vie fut un scandale ; sa mort même en fut un (1759). L'on trouva dans ses tiroirs des petits vers et des chansons très crues que l'on brûla, en toute hâte. Le dévergondage de sa femme n'altéra pas l'humeur débonnaire du duc : il n'était point homme à se fâcher. Sa faiblesse de caractère, qui ôtait toute dignité à ses actes, révoltait ses amis [3]. Elle le rendait le jouet de ses entours. L'indécision régnait dans son esprit comme dans sa volonté : incapable de juger par lui- même, il ne voyait que par les autres [4], surtout par le dernier venu. Il vécut à Bagnolet, moins comme un prince que comme un gros bourgeois, entre des filles de théâtre et des gens de lettres, grugé par les uns comme par les autres, providence des parasites,

1. Besenval, *Mémoires*, I, 200.
2. Genlis, *Mémoires*, II, 58.
3. Besenval, I, 361.
4. Genlis, *Mémoires*, II, 319.

Digitized by Google

hébergeant et pensionnant. Sa jeunesse fut esclave de la courtisane « Marquise » qu'il fit dame de Villemonble, — sa vieillesse, de Mme de Montesson, qui le dupa par ses feintes langueurs et ses soupirs savants et ne se rendit qu'au lit nuptial. Il n'était même point assez volontaire pour être volage : en amour, il restait, en bon soldat qu'il fut, « à son poste[1] », attendant qu'on l'eût délaissé. La charité seule et sa douce bonté relevèrent sa vie : il sut aimer les pauvres et cacher ses bienfaits.

En dépit des différences individuelles, ces princes d'Orléans gardent un air de famille très frappant. Dans l'oisiveté où les détient la défiance jalouse de la branche régnante, ils perdent leurs brillantes qualités d'action. Dès Philippe de France, chef de la maison et père du Régent, leur valeur militaire se produit, incontestable ; dès Philippe de France aussi, s'affirme à leur égard la politique malveillante du trône. « De quoi vous avisez-vous, disait Mazarin à La Mothe le Vayer, précepteur de Philippe de France, de faire un habile homme du frère du Roi ! » Louis XIV et Louis XV ne rompent pas avec cette tradition. Les d'Orléans s'ennuient et languissent dans l'inaction ; ils s'énervent dans les plaisirs. Leur volonté et leur décision s'annihilent. Écartés de la Cour, ils la frondent, manière de s'occuper : Louis de Sainte-Geneviève joue à l'opposition janséniste, Louis-Philippe le Gros à l'opposition parlementaire. Loin de la Cour aussi, ils délaissent l'étiquette, perdent le sentiment de la dignité princière, s'éprennent de la vie privée et familière. Ils s'embourgeoisent : l'idée de la hiérarchie sociale décroît en eux; leur esprit, allégé de préjugés, s'entr'ouvre aux idées nouvelles de justice et de liberté. Mais, par contre, ils s'oublient dans le monde louche des cabotins et des gens de lettres ; par mépris de l'opinion et des censeurs, par fanfaronnade, ils se ravalent à plaisir, étalant des instincts cyniques et des mœurs éhontées. Le type de la race, si élégant et si fin, que le XVIIe siècle admirait dans le joli visage et les formes gracieuses de Philippe de France, frère de Louis XIV, s'alourdit ét s'enlaidit. Le fameux nez du Béarnais s'écrase dans leur face bouffie et rubiconde ; leur sang s'épaissit et se gâte. L'obésité les prend dès la jeunesse; l'apoplexie les guette dès la force de l'âge.

1. Genlis, *Mémoires*, II, 61.

Digitized by Google

Les princesses, loin de purifier l'hérédité masculine, ont plutôt contribué à la dégénérescence de la race. La seule honnête femme de la famille, Charlotte de Bavière, fille de l'électeur palatin du Rhin, est à la tige même de la race. Mlle de Blois, la femme du Régent, une sotte, orgueilleuse et méchante, éloigna son mari, de ferme propos, par une insensibilité glaciale : il l'appelait « madame Lucifer ». Il faut la tenir un peu pour responsable des désordres du Régent qui s'étourdit pour l'oublier. La duchesse de Bade, une lourde Allemande, femme de Louis de Sainte-Geneviève, vécut peu et laissa le souvenir d'une bonté niaise et vulgaire. On connaît déjà la mère d'Égalité qui se vantait de rappeler Messaline.

Ainsi, Louis-Philippe-Joseph d'Orléans est le descendant d'une race énervée et aveulie. Il reçoit un sang appauvri et gâté, où roulent à la fois les germes de vices et de vertus très originales. Il ne démentira par ses ancêtres : leur incurable indécision et leur faiblesse de volonté se perpétuent avec lui.

II

L'ÉDUCATION ET LA PREMIÈRE JEUNESSE

L'éducation de l'enfant ne vint guère contrarier l'hérédité. Selon Besenval[1], son gouverneur, le comte de Pont-Saint-Maurice y donna « tout le soin possible ». Selon Mme de Genlis, au contraire[2], le comte la négligea et le jeune prince « n'apprit rien ». Talleyrand qui, pour cette fois, s'accorde avec la comtesse, a rendu le même jugement, mais de dure façon[3]. « Il n'y eut guère entre « ses bonnes et ses premiers instituteurs que la différence de la « faiblesse des femmes à la complaisance des hommes... Je n'ose « nommer parmi les personnes qui ont concouru à son éducation « que M. le comte de Pont, M. de Chateaubrun et M. de Fonce- « magne. Je ne les cite que parce qu'ils ont, par eux-mêmes, des

1. *Mémoires*, III, 307.
2. Genlis, *Mémoires*, II, 180.
3. *Mémoires*, I, 149.

Digitized by Google

« droits fondés à l'estime publique. » Ce témoignage sévère doit être préféré à celui de Besenval, qui se connaissait peu en pédagogie. Il croyait que le savoir n'est pas l'affaire d'un gentilhomme et il avait de bonnes raisons — personnelles à lui — pour le croire : son ignorance spirituelle ne laissait pas d'amuser la Cour. Le gouverneur du Prince, le comte de Pont, avait là-dessus les mêmes idées et pour les mêmes raisons. Il savait causer et plaire [1] « malgré une profonde ignorance ». On le citait comme le « modèle de la politesse [2] ». Aussi jugeait-il qu'un prince en sait toujours assez quand il a belle mine et nobles manières. L'enfant, indolent comme un d'Orléans et à l'âge de la paresse, s'aperçut vite du dédain que son gouverneur ne cachait pas pour l'étude. Malgré les exhortations de ses deux instituteurs, M. de Foncemagne et l'abbé Alary, deux esprits distingués, il n'en fit qu'à sa guise. Sa paresse était non faute d'intelligence mais faute de volonté. Il promenait sur toutes choses une curiosité courte et inquiète, sans jamais s'arrêter à rien. Dès qu'il avait effleuré une science ou un art, il le délaissait par ennui. Sa mobilité ne put jamais souffrir qu'un défilé rapide des connaissances humaines. Il montrait cependant quelques dispositions pour les mathématiques [3]; il eût aimé surtout à devenir connaisseur en musique et en peinture et à parler toutes les langues vivantes de l'Europe. Mais tout cela se réduisit à des caprices. « Il n'apprit rien tout à fait », n'acquit aucune notion solide. La fantaisie seule présida à son éducation qui fut celle d'un enfant gâté. Point d'attention, point d'application, nul travail. L'étude resta toujours sans attrait pour lui : depuis sa majorité jusqu'à sa mort, dans son existence oisive de prince, on rapporte qu'il ne lut pas dix volumes [4]. Ainsi, il ne tira point de ces années de tutelle le profit, sans lequel l'éducation demeure vaine : le goût du sérieux et l'habitude de l'effort. Toute sa vie l'atteste ; dès son adolescence, on peut définir son caractère : il est tout en curiosité, sans volonté aucune.

A seize ans, cet enfant gâté fut jeté dans le monde, sans notion sérieuse dans l'esprit, sans capacité de vouloir, impatient et curieux

1. Genlis. *Mémoires*, II, 180.
2. *Ibidem*.
3. Talleyrand, *Mém.*, I, 46.
4. Montjoie, *Conjuration d'Orléans*, I, 34.

Digitized by Google

seulement de tout connaître et de tout sentir. Son père, loin de gronder et de sermoner, s'entremit entre les filles et lui. Il s'aboucha avec Mlle Duthé, encore novice, qui déniaisa le duc de Chartres. Dès lors, elle devint courtisane à la mode et ruina bien des gens. Le vieux duc d'Orléans se vantait de cette « tendre précaution [1] » pour la « santé » de son fils. Il était de ces pères de comédie qui conseillent aux jeunes gens de jeter leur gourme. Ne souhaitant pas que son fils devînt un Télémaque, il ne lui donna pas de Mentor, mais il lui recommanda la compagnie du chevalier de Coigny, de MM. de Fitz-James et de Conflans, les jeunes seigneurs les plus dissipés de la Cour, et surtout de leur grand-maître, le marquis René de Voyer d'Argenson.

Cet illustre gentilhomme (1722-1782) professait le libertinage. Les contemporains s'accordent pour dénoncer son autorité sur les viveurs du temps et, entre tous, sur le duc de Chartres. « Jamais « homme ne fut plus dangereux que M. de Voyer. C'est à lui qu'a « été due l'éducation des ducs de Chartres, des Conflans, des Lauzun « et de leurs imitateurs [2]. » Talleyrand, après avoir exposé la pseudo-philosophie de ce roué, conclut : « En faisant connaître la « doctrine de M. de Voyer, j'ai peint le duc d'Orléans tout entier, « j'ai révélé le secret de sa vie et le mobile de ses actions [3]. » Depuis qu'un encyclopédiste, l'abbé Yvon, l'avait initié à la haute métaphysique de l'époque, M. de Voyer affectait de fonder en raison ses actions les plus ordinaires et d'employer le jargon spéculatif dans ses propos les plus familiers. Il soutenait que la morale, dont le sage cherchait en vain les principes dans la conscience, n'était qu'une convention imaginée pour l'ennui des sots et dont les gens d'esprit devaient s'affranchir. A l'entendre, toutes les actions humaines se valaient. Le monde qui distingue entre elles, en leur distribuant du mépris ou de l'admiration, se paye d'illusions et de mots. Tous les beaux sentiments dont il se berne apparaissent ridicules à la réflexion ; seules les sensations et les jouissances matérielles ne peuvent nous duper, car, seules de toutes les choses de ce monde, elles nous apportent une certitude. Ce système, qu'il avait étayé tant bien que mal sous des apparences spécieuses, séduisait

1. Genlis, *Mémoires*, II, 182.
2. Des Cars, *Mémoires*, I, 161.
3. Talleyrand, *Mémoires*, I, 156.

Digitized by Google

les jeunes oisifs par sa facile hardiesse et son impudence. Il leur donnait un air désabusé, qui ne laisse pas de flatter, lorsqu'on est encore à l'âge des illusions : ils l'appelaient eux-mêmes la doctrine du « désabusement [1] ».

Le duc de Chartres, fanfaron par nature, comme le Régent, se pénétra de ces maximes. Il s'en composa une insensibilité cavalière qui trouva, trop à propos, à s'exercer dans les salons du Palais-Royal. Mme de Montesson, qui bernait à plaisir le vieux duc d'Orléans et mettait en œuvre toute sa ruse de femme pour le décider au mariage, cajolait le fils pour le gagner à sa cause. Le jeune prince, qui souffrait de l'imbécillité paternelle, accueillait mal ce qu'il appelait des « mièvreries ridicules ». Aux scènes de tendresse qu'elle multipliait, il répondait par des rebuffades. Le bon goût et le sens très fin de la mesure qu'il apportait dans la compagnie se choquaient sans cesse des comédies sentimentales que jouait, entourée de ses amies, la veuve ambitieuse. Dans la société de ces dames qui se piquaient de sensiblerie, il se plut à soutenir des théories effrontées, effarant à cœur-joie leur pruderie par sa doctrine de « désabusement », tranchant avec une désinvolture cinglante les plus graves questions de morale [2]. Agacé par leur affectation minaudière et leur insincérité, il s'arma d'ironie agressive dans les discussions qu'il tenait avec elles. La finesse de son persiflage écorchait au vif la vanité féminine. Aussi, quand le 22 avril 1776, Mme de Montesson eut épousé le vieux d'Orléans et que le duc de Chartres lui eut rappelé, dans une lettre hautaine et méprisante, la parole qu'elle lui avait donnée de laisser à l'épreuve, durant deux ans encore, la passion paternelle, la haine de la belle-mère, désormais déclarée, réunit sans peine autour de son orgueil humilié nombre de mesquines rancunes. Il n'y eut qu'une voix, dans le salon de Mme de Montesson, pour décrier le naturel et les mœurs du duc de Chartres [3]. Ne l'oublions pas : l'étoffe première de la mauvaise réputation du prince fut tissée des calomnies d'une belle-mère.

1. Talleyrand, *Mémoires*, I, 155.
2. Genlis, *Mémoires*, II, 184, etc.
3. *Ibidem*.

Digitized by Google

III

SA MAUVAISE RÉPUTATION : CE QU'IL FAUT EN CROIRE

Il fut reçu bientôt à la Cour comme à la Ville que le duc de Chartres était un monstre par la sécheresse de son cœur et la bassesse de ses mœurs. Le jeune prince, loin de leur donner des démentis, rompit en visière avec elles. C'est dans cette guerre avec l'opinion qu'il se montre nettement le disciple de M. de Voyer. « La bonne compagnie, avait déclaré certain jour le vieux roué, « tombera bientôt dans le mépris qu'elle mérite [1]. » Le duc exprima la même idée dans une boutade, avec l'effronterie de la jeunesse en plus. « Je ne donnerais pas un écu de l'opinion « publique [2]. » Toutes les singularités que les contemporains notèrent dans la vie de M. de Voyer se retrouvent dans celle du prince : même anglomanie, fréquents voyages et relations à Londres, mêmes spéculations éhontées pour le temps. On peut suivre jusqu'à sa mort les traces de cette seconde éducation, reçue à l'âge où l'on s'éprend de tout ce qui est hardi et scandaleux.

De parti pris, il se fit un jeu d'étonner la Cour et la Ville ; dans les cafés, sur les promenades publiques, à Versailles comme à Paris, on contait ses paris bruyants, ses fêtes à l'antique et ses orgies raffinées. En fait, les mœurs du jeune prince n'étaient pas pires que celles du comte d'Artois ou des autres seigneurs contemporains. Comme eux, il avait sa petite maison à Monceaux, qu'on appelait « la folie de Chartres [3] », comme eux des trumeaux obscènes dans ses appartements, comme eux des maîtresses d'une nuit qui s'affichaient et l'affichaient, criant son nom, manière de réclame. Il avait les mœurs de son temps et de son rang. Mais il tranchait nettement sur les autres viveurs par l'air désabusé qu'il se composa ; les doctrines desséchantes, qu'il tenait du marquis de Voyer, le fanèrent de bonne heure. A ses premiers plaisirs, il manque cette inexpérience touchante et cet étonnement qui rendent candides les pre-

1. Talleyrand, *Mémoires*, I, 155.
2. Montjoie, *Conjurat. d'Orléans*, I, 46.
3. Soulavie, *Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*, II, 104.

Digitized by Google

mières fredaines. Dès vingt ans, il apparaît comme un viveur froid et blasé, quêtant dans son imagination des voluptés inéprouvées. Il a plus de libertinage dans l'esprit que de corruption dans le corps. « Un jour, raconte M. de Voyer dans un pamphlet qu'il lança « contre le prince, je me trouvais à une de ces parties fines du duc « de Chartres ; nous étions tous nus comme la main ainsi que notre « chef ; cela n'empêcha pas de faire honneur au repas. Lorsqu'il « fut terminé, le prince donna le signal pour que chacun prît ses « plaisirs à sa guise. Tabourets, chaises, fauteuils, bergères, sophas, « ottomanes, dans un instant furent occupés, et Monseigneur, se « promenant de long en large, gémissait de pitié sur les faiblesses « de la pauvre humanité [1]. » Ainsi il ne se mêle point aux plaisirs, mais il s'en offre le spectacle pour donner cours à un philosophisme de cabotin. Chez lui, l'esprit est donc plus dépravé que le corps. Ses débauches ne furent jamais grossières. « Il aimait beaucoup la « table ; il en sortait très animé, mais jamais je ne l'ai vu dans un « état complet d'ivresse. » Les fameux soupers de Monceaux n'ont rien de crapuleux. « La très grande habitude de voir les femmes « qui se trouvaient là avaient réduit à très peu de chose la gaîté « qu'elles y apportaient. Avant et après le souper, on était à peu « près absorbé par les jeux de krebs ou de trente et quarante. Pen- « dant le souper, le vin et la bonne chère faisaient oublier les « femmes. » Ces deux témoignages sont de La Marck qui l'a beaucoup connu et peu aimé [2]. En 1787, le duc s'éprend de Mme de Buffon ; dès lors, il cesse de voir des filles. Il n'en parut plus jamais à Monceaux. Enfin le prince de Ligne, grand admirateur de Marie-Antoinette, l'ennemie jurée du duc, a écrit dans une lettre intime : « Les orgies de M. le duc d'Orléans étaient des fables [3]. » Nous pouvons en croire cet étranger, qui l'avait en pitié, sinon en mépris.

Dans cette guerre avec la Cour et la Ville, le naturel du duc se faussa. La fantaisie de ses goûts s'étudia à choquer les préjugés de l'opinion et la censure, redoublant de vigueur, stimula davantage encore son imagination libertine et sa fanfaronnade. Jamais il ne se réconcilia avec le public ; dans tous ses plaisirs, il rechercha celui de le braver. « Je ne donnerais pas un écu de l'opinion publique. »

1. Soulavie, *Mém. hist. et polit.*, II, 104.
2. La Marck, I, 73.
3. Prince de Ligne, *Œuvres choisies*, édit. de Lescure, t. I.

Digitized by Google

Tous les mémorialistes ont répété ce mot de lui, avec horreur. Chose grave, en effet, pour un prince, sous l'ancien régime, que ce mépris de l'opinion. La vie d'un grand appartient à la Cour et à la Ville qui aiment à la juger et à voir leurs jugements pris en considération : se jouer de leur opinion, c'était se déshonorer à cœur-joie. Ainsi s'explique que les calomnies les plus odieuses aient pu s'accréditer sur le compte du duc; qu'on ait pu l'accuser d'avoir empoisonné le prince de Lamballe, et plus tard assassiné la princesse, d'avoir participé aux gains de la Duthé et de la Michelon, entretenues par d'Artois et Soubise, etc... toutes choses qui, loin de s'appuyer d'aucune preuve, sont contredites par des faits avérés. Ainsi s'expliquent les jugements terribles et sommaires que ses contemporains ont rendu contre lui. « Gall aurait dit qu'il avait « l'organe de la crapule [1]. » Selon Bouillé, « son nom ne sera plus « prononcé que pour exprimer tous les vices réunis [2] ». Ces mémorialistes ont retrouvé volontiers le souvenir de toutes ces calomnies, exaspérés qu'ils étaient par la haine aveugle de la Révolution, que le prince avait acceptée et qu'ils jugeaient en grande partie son œuvre.

Cet enfant gâté, mal conseillé par un père débonnaire, séduit par les doctrines d'un vieux roué, moins vicieux que « fanfaron de « vices » et par nature et par l'âge, avait droit à l'indulgence pour ses éclats de jeunesse. Moins de malveillance de la part de sa belle-mère et moins de sévérité de la part du public n'eussent point aigri le naturel et égaré les bons instincts d'un prince qui, à tout prendre, malgré sa passion du scandale, son incurable frivolité et son indolence, valait mieux que les princes de son temps, par la curiosité et la grâce de l'esprit et par la bonté du cœur.

Cet homme, si décrié, était fait pour plaire : grand, bien tourné, la poitrine large, la taille élégante, la jambe belle. De jolis yeux, plus languides que vifs, éclairaient doucement son visage. Son front, déjà dégarni de cheveux, sa figure, boutonneuse et bourgeonnée, marque des débauches maternelles, ne déparaient point la personne à la noble démarche, aux belles attitudes. Sa grâce d'adolescent avait attendri le vieux Louis XV. Leste et vigoureux, il passait

1. Tilly, *Mémoires*, III, 12.
2. Bouillé, *Mémoires*, 362.

Digitized by Google

pour le plus beau cavalier du royaume ; quand il faisait des armes, on remarquait son escrime ; on l'admirait au bal. « Tout ce qui « reste de l'ancienne cour de France regrette de l'y avoir applaudi, « dansant des béarnaises dans le costume d'Henri IV ou faisant des « pas nobles avec les habits de fête que les jeunes gens portaient à « la cour de Louis XIV [1]. » Il était le roi de la mode : les jeunes seigneurs s'ingéniaient à lui ressembler. Ils s'épilaient le front parce que les tempes du duc de Chartres étaient chauves. Ses fracs, ses chapeaux, ses cannes, ses boucles de souliers, ses maîtresses, ses jockeys, ses chevaux faisaient prime. Il semblait le parfait gentilhomme.

Ses manières et son ton convenaient à sa figure. « Poli, avec un « peu de hauteur, pourtant, avec les hommes ; attentif, presque « respectueux, avec les femmes ; gai pour lui-même. De bon goût « dans les plaisanteries, il avait plus de traits que de conversation. « Dans d'autres circonstances, il aurait tenu du Régent, il avait de « son genre d'esprit [2]. » Tilly rapporte quelques-uns de ses traits. Un gentilhomme s'adresse au duc de Chartres. « Monseigneur veut-« il me faire l'honneur de dîner demain chez moi ? — Non, Mon-« sieur, répond le prince, je ne serai pas fâché que vous y fassiez « un peu plus de cérémonie et je vous donne trois jours. » — Un chevalier de Saint-Louis le rencontre seul, montant le grand escalier du Palais-Royal. « Je crois avoir l'honneur de parler à Monsei-« gneur le duc d'Orléans ? — Je ne crois pas que vous le croyiez [3]. » Il restait de bonne compagnie, même au milieu de la mauvaise. « Après un long souper, le duc de Fronsac, ivre, le tutoya. Le « prince, soudain dégrisé, comme par un coup de baguette : « Monsieur le duc, nous sommes cités pour être amis, n'allons pas « nous faire citer pour être ridicules [4]. »

Aussi séduisant, il fut aimé, et par des femmes très distinguées. La princesse de Bouillon, la marquise de Fleury, sa propre belle-sœur la princesse de Lamballe lui prouvèrent leur amour et souffrirent de son inconstance [5]. Louise-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre

1. Talleyrand, *Mémoires*, I, 149.
2. Prince de Ligne, déjà cité.
3. Tilly, *Mém.*, III, 9.
4. *Ibidem*.
5. Talleyrand, I, 162.

Digitized by Google

conçut pour lui une passion, qui remplit sa vie. Depuis qu'elle l'avait vu une fois chez Mme de Modène, où il lui avait donné la main pour la conduire à son carrosse, elle avait déclaré qu'elle n'en épouserait jamais d'autre. L'énergie de son amour triompha des répugnances de son père, le vertueux Penthièvre, effrayé par la mauvaise réputation du duc de Chartres, et sa dot du mauvais vouloir du vieux d'Orléans, qui hésitait à prendre pour bru la fille d'une race bâtarde [1]. Le jeune prince l'épousa le 5 avril 1769; seize ans, toute belle et toute blanche, elle toucha ce viveur blasé. Dix ans durant, de 1769 à 1779, il resta mari prévenant; même dans la suite, il ne cessa de l'honorer dans un temps où les maris se souciaient peu d'honorer leurs femmes. « Le duc de Penthièvre aimait « M. le duc d'Orléans à cause des égards qu'il a eus pour sa « femme pendant dix ans qu'il fut excellent mari [2]. » Le témoignage d'un beau-père, qui n'eut point le gendre de ses rêves, est irrécusable. C'est que, comme tous les d'Orléans, il avait l'amour de la vie privée. Il se montra père excellent; ses lettres à ses fils sont affectueuses et familières, sans la froide solennité trop ordinaire aux pères, sous l'ancien régime. Maître bienveillant et indulgent, il ménageait la santé et la vie de ses domestiques. En 1782, il pleura d'avoir blessé, par mégarde, son coureur Joseph et renonça à tirer, bien que la chasse à tir fut un de ses plaisirs favoris. Il répétait que, « quand il tenait un fusil en main, il lui prenait aussitôt un tremblement et qu'il croyait voir un homme au bout de son « fusil [3]. » Le 7 décembre 1787, il se jette à l'eau, près de Villers-Cotterets, pour sauver son jockey [4]. La dernière lettre qu'il écrivit, tout près de la mort, à sa maîtresse bien-aimée la citoyenne Cepoy, ci-devant comtesse de Buffon, est plus significative encore. « La « dernière [lettre que j'ai reçue] m'a percé l'âme, car elle m'a appris « que l'on avait suspendu le paiement des pensions et des gages « des gens qui m'étaient attachés. Je ne puis vous dire combien « j'en suis affecté. Je mets ce malheur au nombre des plus grands « que j'aie éprouvés. » — Un peu plus loin, exprimant ses vœux de

1. Baronne d'Oberkirch, *Mém.*, I, 246.
2. Prince de Ligne, déjà cité.
3. La Marck, I, 83.
4. Bachaumont, XXXV.

Digitized by Google

bonheur, il ajoute : « Que je n'aie pas la douleur de penser que les « gens qui m'étaient attachés et que j'aime sont dans la misère et « le besoin, je vivrai heureux [1]. » Dans sa maison, il régnait entre tous, parents et enfants, maîtres et serviteurs, un ton charmant d'affection et de simplicité familière, très loin des mœurs d'ancien régime, tout près de notre famille moderne. Dans son intérieur, adouci par sa bonté, égayé par son esprit, il charmait. Tous ceux qui le connurent gardèrent de son amitié un souvenir attendri. Les sympathies qu'il inspira survécurent même à la Révolution, en dépit des haines politiques. « Quand on a été son ami, mot dont il « connaissait la valeur, il faut le pleurer avant de le détester [2]. » Charles X aimait à évoquer son souvenir. « Il manquait rarement de « me parler de mon père (disait le roi Louis-Philippe à l'historien « Amédée Renée), de son caractère privé, de son humeur sociable « et de leur amitié; il éprouvait pour l'ancien compagnon de jeu- « nesse un faible que tous les événements n'avaient pu détruire. Il « convenait des torts que l'on avait eus envers mon père... mais, « quand il était devant son entourage, c'était un changement de « décoration [3]. »

Moderne par son amour de la vie privée, le duc l'est plus encore par les curiosités de son esprit. Les oisifs de son temps s'amusaient uniquement à Paris, dédaigneux de la province, sans souci des pays étrangers. Le duc de Chartres, comme nos viveurs modernes, promène son désœuvrement dans les provinces et en Europe. L'Angleterre du XVIIIe siècle lui plaît par la liberté de ses mœurs ; l'amitié du prince de Galles « qui se vante d'être le premier gentleman de l'Europe » l'y attire. Ce beau garçon, grand buveur et effronté menteur, crapuleux et détraqué, dépensait, bon an mal an, 750.000 francs pour ses écuries et 250.000 francs pour sa garde-robe. Nul doute que Louis-Philippe-Joseph d'Orléans n'ait dû à cette fréquentation la passion des chevaux et des courses, la rage des partis extravagants et des dépenses insensées. A plusieurs reprises, il séjourna à Londres; il y avait placé de l'argent, acheté une maison et s'y était affilié à plusieurs clubs. En 1777, sous le nom de

1. Cité par DE LESCURE, *Revue bleue*, mars 1882.
2. PRINCE DE LIGNE, déjà cité.
3. A. RENÉE, *Louis XVI et sa cour*, 2e édit., p. 268, note.

Digitized by Google

comte de Joinville, il parcourt les Pays-Bas et la Hollande; en 1778, il visite la province, s'arrête en Basse-Bretagne. A Poullaouen et à Plouagat, il descend dans les mines de plomb, jusqu'à cinq cents pieds de profondeur [1]. Chose étrange et nouvelle! les mineurs virent parmi eux un prince, le premier prince du sang. En 1782, on cite la rapidité de son voyage en Italie. A Paris, il s'intéresse aux inventions, aux industries nouvelles. Il est la providence des savants et des inventeurs. En 1770, il patronne Guilbert de Préval qui cherche un spécifique pour garantir de la contagion vénérienne [2]; en 1789, le chimiste Darcet qui fonde à Saint-Denis une fabrique de soude factice. Il importe en France l'art de polir l'acier, jusqu'alors connu seulement en Angleterre; en 1784, il fait construire pour 50.000 livres un ballon sphéroïdal, gonflé de gaz hydrogène ave nacelle munie de rames et d'un gouvernail. Le 15 juillet, il y monte en compagnie des frères Robert. L'aérostat partit de Saint-Cloud devant une foule immense. Il s'y montra « hasardeux et de sang-froid, quoi qu'on en dise [3] ». Un orage les emportait au loin; d'un coup d'épée, il creva le ballon qui, peu à peu dégonflé, se laissa choir. Sa présence d'esprit lui avait sauvé la vie comme à ses compagnons. La malignité publique, toujours acharnée sur le prince, se plut à conter que, pris d'épouvante, il avait ordonné la descente. Montjoie, lui-même, son grand accusateur, a démenti cette calomnie, célébrée à l'envi par les chansonniers [4]. En 1785, il promet 400 louis à Blanchard s'il traverse la Manche en ballon. Il accueille à bras ouverts les encyclopédistes, les littérateurs et les savants célèbres; Diderot, Buffon, Rousseau, Franklin et les républicains d'Amérique, Gibbon et les orateurs de l'opposition anglaise, Grimm et les philosophes allemands, Suard, Florian, Raynal, La Harpe se rencontrèrent au Palais-Royal. Il osa recevoir Voltaire et lui présenter ses enfants; le « grand patriarche » lui rendit visite au bras du marquis de Villette et déclara que le jeune Valois, le futur Louis-Philippe, lui rappelait le Régent. Enfin, il accepte, dès qu'elle lui est offerte, la grande maîtrise des francs-

1. Soulavie, *Mém. historiq. et polit. du règne de Louis XVI*, II, 108.
2. Ducoin, *Philippe-Égalité*, p. 9.
3. De Ligne, déjà cité.
4. Voir Oberkirch, *Mém.*, II, 135.

Digitized by Google

maçons que la Sorbonne avait déclarés « dignes des peines éternelles ». Il succède en 1771 au comte de Clermont. Voici son acte d'acceptation :

« L'an de la grande lumière 1772, troisième jour de la lune de « Jiar, cinquième jour du deuxième mois de l'an maçonnique 5772 « et de la naissance du Messie cinquième jour d'avril 1772. En « vertu de la proclamation faite en la grand Loge, assemblée le « vingt-quatrième jour du quatrième mois de l'an maçonnique « 5771, du très haut, très puissant et très excellent prince « S. A. S. Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de Chartres, prince « du sang, pour grand maître de toutes les loges régulières de « France, et celle du souverain conseil des empereurs d'Orient et « d'Occident, sublime mère loge écossaise, du vingt-sixième jour « de la lune d'Elul 1771 pour souverain grand maître de tous les « conseils, chapitres et loges du grand globe de France, office que « ladite A. S. a bien voulu accepter pour l'amour de l'art royal et « afin de concentrer sous une seule autorité toutes les opérations « maçonniques.

« En foi de quoi ladite A. S. a signé le procès-verbal d'accepta- « tion ».

Le 28 février 1776, on célèbre en grande pompe l'affiliation de la pieuse duchesse de Chartres à la loge de la Folie-Triton. Des gravures flatteuses célébraient la bienveillance du prince pour les aspirations de l'esprit nouveau ; l'une d'elles, datée du 3 juillet 1777, représente le Temple de la Sagesse. Le S. grand maître, L.-P. Joseph d'Orléans, duc de Chartres, sous la figure de Minerve, y éclaire les travaux du Grand-Orient de France ; Calliope présente au grand maître toutes les autres Muses qui lui font hommage de leurs talents.

Il ne s'en tient pas à une philanthropie de parade ; l'humanitarisme du temps lui inspire parfois des actes généreux. L'un, entre tous, vaut d'être cité. Il faisait, aux environs de Spa, l'ascension d'une haute montagne où s'élève le château de Franchimont, quand il apprit que le château renfermait des prisonniers pour dettes. Il s'écria aussitôt : « Puisqu'il y a des prisonniers dans le château, le site ne me paraîtra nullement riant ». Et il proposa à la compagnie

Digitized by Google

une souscription pour les délivrer. La porte ouverte aux prisonniers, le prince déclara : « A présent, je conviens que cette vue est en effet aussi riante qu'elle est admirable [1]. »

Mais tous ces voyages, ces patronages d'inventions ne sont que les fantaisies d'un grand seigneur intelligent et capricieux. Elles se perdent dans une jeunesse toute de dissipation, parmi les plaisirs et les frivolités de toute sorte. On ne discerne aucun goût véritable pour les sciences et les arts, aucun culte des idées; toutes ces velléités ne tendent à rien; il manque à cette vie incohérente la direction d'une volonté. Cette indolence, que la complaisance de son gouverneur n'avait pas secouée et qui avait rendu vaine l'éducation de l'enfant, persiste chez l'homme, incurable, et frappe d'ineptie toute sa vie. Aucun effort, aucune patience; l'homme apparaît comme l'enfant, tout en curiosité, sans sérieux aucun, sans volonté aucune.

IV

La jeunesse, frivole et incohérente, peut se résumer d'un mot : guerre avec la Cour et la ville. Trois épisodes de cette guerre sont décisifs dans sa vie : l'affaire d'Ouessant le brouille sans retour avec la Ville et le condamne à l'oisiveté; — les constructions du Palais-Royal, belle affaire pour ses finances, préparent à la Révolution un foyer et un asile d'agitations; — le choix de Mme de Genlis pour remplir la charge de « gouverneur » des princes (janvier 1782) marque la toute-puissance de la favorite, des Sillery et des du Crest, son mari et son frère.

La guerre anglo-américaine émut le jeune duc. Il eut alors une belle saillie d'énergie, moment unique dans sa vie où, dans tout l'éclat de sa jeunesse, il chercha la gloire. Il demanda à servir sur mer; jamais encore un prince du sang n'avait servi dans la marine. Il le savait; il désira, d'autant plus, la survivance de la charge de grand amiral que possédait son beau-père, le duc de Penthièvre. Mais le vieux Penthièvre, qui, de sa vie, n'avait fait de campagne sur mer, s'offusqua, craignant que son gendre n'obtînt la charge

1. Genlis, *Mém.*, t. III, p. 211.

Digitized by Google

avant sa mort. Le jeune prince sacrifia aussitôt son ambition aux inquiétudes jalouses de son beau-père : il lui promit de refuser la charge, si elle lui était offerte. Il servit quatre ans (1775-1779) pour la gloire, heureux seulement de se distinguer. Il semble avoir aimé la mer et pris à cœur son éducation de marin. Après une campagne où il resta simple volontaire, il reçut, en mai 1778, le brevet d'inspecteur général de la marine[1]. Dans une lettre datée de Versailles, le 28 juin 1778, le roi le félicitait de sa main. « M. de Sartine m'a « mis sous les yeux les détails de votre inspection; j'ai été fort con- « tent de la manière dont vous vous êtes conduit et du bon « exemple que vous avez donné[2]. » Il avait convié pêle-mêle à sa table les officiers de la marine royale et ceux de la marine marchande pour leur enseigner l'estime réciproque. Il rappela que le fameux Jean Bart et le célèbre Duguay-Trouin étaient sortis de la marine marchande et déclara que lui, premier prince du sang, se croirait honoré de servir avec les bleus[3]. Il fit merveille au combat d'Ouessant, le 27 juillet 1778. Le *Saint-Esprit*, qu'il montait, éprouva le plus la fureur des « Anglais et leur fit payer cher leur « acharnement à vouloir s'en emparer. Le prince se montra, dans ce « combat, digne du sang royal[4]. » Tandis que plusieurs seigneurs s'étaient retirés à fond de cale, lui, vêtu d'une veste blanche, et décoré de son cordon bleu, avait paru téméraire[5]. Le 29, « l'armée » rentrait à Brest; M. d'Orvilliers chargeait le jeune prince de porter la nouvelle. Après avoir traversé la Bretagne en triomphe, il arrivait le 1er août à Versailles, où l'accueil manqua de franchise. Paris le dédommagea des froideurs de la Cour : le Palais-Royal regorgea de peuple, tout le jour et toute la nuit. Le soir, le duc et la duchesse reçurent à l'Opéra une ovation sans pareille; puis, il y eut souper splendide au Palais-Royal, musique, feu d'artifice et bruyantes réjouissances[6]. Les acclamations parisiennes agacèrent la Cour; elle soulagea sa jalousie par la calomnie. La *Gazette de France* qui, d'abord, n'avait soufflé mot du combat naval, en donna

1. *Correspondance secrète*, I, p. 169.
2. *Correspondance de L.-P. Joseph d'Orléans*, Introduct., VII.
3. *Correspondance secrète*, I, 171.
4. *Ibid.*, I, 199.
5. Soulavie, *Mém. histor. et polit. du règne de Louis XVI*, t. VI, p. 53.
6. *Correspondance secrète*, I, 199.

Digitized by Google

bientôt un récit où le héros populaire devenait le plus grand des poltrons[1]. Le roi, pour en avoir le cœur net, dépêcha à Brest le duc des Cars qui, l'enquête faite, attesta la bravoure du prince. Le témoignage éclairé de cet officier de marine fait honneur au duc de Chartres. « Tous les juges, tous les arbitres de ce prince n'avaient « la plupart ni idée de la mer, ni d'une armée navale; c'étaient les « échos de la haine des uns et de la jalousie des autres. Il est vrai « de dire qu'en général les ministres de la Cour ne voyaient pas « sans quelque inquiétude un prince du sang acquérir une grande « considération et un grand ascendant dans l'armée navale, car il « pouvait, par son éminente qualité, bien plus qu'un général ordi- « naire, contrarier et peut-être annuler l'influence du ministre. Je puis « certifier que je me fis expliquer cette journée par les trente-deux « états-majors de l'armée et que tous rendaient unanimement hom- « mage non seulement à la bonne conduite de M. le duc de Chartres « mais même à la capacité dont il avait fait preuve[2]. » Son rapport dépita les courtisans de Versailles. « Plusieurs personnes me « dirent que je venais de bien mal faire ma cour; que, par ma rela- « tion, M. le duc de Chartres n'avait aucun tort et qu'il n'y avait « plus qu'un cri unanime contre lui. » — « Ma foi, répondis-je, que « la Cour et la Ville réforment l'opinion de toute l'armée navale « et de tout le corps de la marine; je n'ai été que l'écho de l'un et « de l'autre[3]. » Louis XVI, s'efforçant d'être juste, chargea le jeune prince de la distribution des récompenses, et lui conféra le grade de lieutenant-général de terre[4]. La calomnie persista : on répandit que le prince, pour venir chercher l'adulation parisienne, avait contraint l'amiral d'Orvilliers de rentrer aussitôt à Brest, sans poursuivre sa victoire; l'orgueil du duc fut déchiré. Il se défendit et se plaignit au Roi dans une lettre amère, où transparaît déjà le découragement et le dégoût. « J'ai fait plusieurs campagnes : je n'ai rien « négligé pour m'instruire de tout ce qui était relatif à la marine. Dans « l'inspection que V. M. a daigné me confier, j'ose dire que je suis « parvenu à établir la subordination qui était absolument détruite. « Enfin, par les lettres de M. de Sartine, par le témoignage de la

1. *Gazette de France, Supplément* du 17 août 1778.
2. Duc des Cars, *Mém.*, I, p. 180.
3. *Ibid.*, p. 183.
4. *Correspondance secrète*, I, p. 200.

Digitized by Google

« marine, j'ose croire que j'ai été assez heureux pour pouvoir me « flatter de n'avoir pas été inutile au bien de Votre Majesté..... « Elle n'ignore pas que je suis le premier prince de son sang qui ait « servi dans la marine. Cette circonstance contribua à m'y détermi- « ner : c'était un moyen distingué de lui prouver mon zèle pour « son service. Je ne vous dissimulerai pas, Sire, que j'avais aussi « en vue la place de mon beau-père : je la désirais, il est vrai ; « mais j'étais surtout attaché à la mériter. Je m'aperçus aussitôt « qu'il n'approuvait pas le parti que je prenais et qu'il avait même « quelque inquiétude que je n'obtinsse la survivance de sa charge, « sans sa participation. Je l'assurai que je n'avais jamais eu une « pareille pensée et, pour ne lui laisser aucun doute, je lui promis « de la refuser, si Votre Majesté avait la bonté de me la donner... « J'ai une autre peine, Sire, bien plus cruelle, puisqu'il s'agit de ma « gloire. Votre Majesté sait que j'avais répandu dans le public que « j'avais engagé M. d'Orvilliers à rentrer le 29 juillet. Je donne « ma parole d'honneur à Votre Majesté que je n'ai eu aucune com- « munication avec lui depuis le 26. J'ai suivi dans ce moment ses « ordres dont je ne me suis pas écarté une minute. Le 27, je lui ai « donné des preuves de subordination qui m'ont beaucoup coûté. « Ce n'est pas là le moment d'en parler à Votre Majesté. En arri- « vant à Brest, il m'a dit qu'il ne croyait pas que l'armée ressor- « tît, mais que ce ne serait sûrement pas avant trois semaines et « que je pouvais profiter de ce temps pour aller faire ma cour à « Votre Majesté. Si c'est une faute, elle est de premier mouvement « et n'a aucun rapport au service. C'en serait une dont je rougirais, « Sire, si, enivré d'un petit succès, j'étais venu, comme on le pré- « tend, pour dépouiller mon beau-père de sa charge..... Daignez, « Sire, réfléchir un moment sur la bizarrerie de ma situation. Je « sers dans la marine depuis huit ans et sans aucun motif d'intérêt. « Mon ambition se bornait à prouver à Votre Majesté mon zèle et « à mériter son estime et à me flatter enfin que le public me sau- « rait gré des sacrifices que je faisais. On me suppose des vues « basses, intéressées; on a la méchanceté de suggérer à mon beau- « père que je fais les fonctions de sa charge, que je ne lui en laisse « que le titre et même que je fais des démarches et des intrigues « pour le lui enlever. J'ai servi dans l'escadre, sous les ordres « d'un officier, mon cadet, comme subordonné; on m'impute toutes

Digitized by Google

« les fautes comme général ; on me rend responsable des événe-
« ments ; et, pour accréditer ces noirceurs, on répand que Votre
« Majesté en a témoigné son mécontentement. D'après ce fidèle
« tableau, Votre Majesté peut juger si mon cœur est navré et s'il a
« sujet de l'être. L'estime de mon beau-père, le sort de mes enfants,
« le bonheur de ma femme, ma gloire, ma réputation, tout est com-
« promis[1]. »

Il demandait au roi de créer pour lui la place de colonel-général des troupes légères. « Cette grâce en imposerait à mes ennemis. » Le roi répondit de sa main, sur l'original de la lettre. Particulièrement pour sa conduite à Ouessant, il créait pour lui « la charge de colonel-général des hussards et troupes légères, avec un régiment colonel-général, pour lequel M. le duc de Chartres travaillera avec Sa Majesté. » La malignité publique en clabauda davantage : ce marin promu dans l'armée de terre colonel-général, quelle dérision ! Le duc des Cars ne cacha point sa pensée. « Monseigneur vient de
« signer lui-même toutes les calomnies répandues contre lui, sur le
« combat d'Ouessant, calomnies que j'ai assez combattues pour ne
« pas être au désespoir de voir qu'elles vont prévaloir. » — « Bah !
« répondit le prince, le sot public m'apprend journellement à me
« moquer de son opinion[2]. » Encore cette grâce lui fut-elle enlevée, devant la jalousie du comte d'Artois et du prince de Condé qui, eux aussi, voulaient une légion à leur nom. Le roi déclara finalement que personne n'aurait de légion, pas même le duc de Chartres[3] (novembre 1778). Enfin, à la suite de différends entre son favori, le remuant comte de Genlis et l'amiral comte d'Orvilliers, qui troublaient notre flotte, le prince reçut l'ordre catégorique de quitter « l'armée ». Marie-Antoinette se plut à le lui signifier dans un billet laconique et perfide (20 juillet 1779). « La peine que j'en ai
« m'a déterminée à accepter la commission de vous faire connaître
« les intentions du Roi qui sont très positives. Il a pensé qu'en
« vous épargnant la forme sévère d'un ordre, il diminuerait le cha-
« grin de sa contradiction, sans retarder votre soumission. Le
« temps prouvera que je n'ai consulté que votre véritable intérêt

1. *Correspondance de L.-P.-J. d'Orléans*, Introduct., VIII.
2. Des Cars, *Mém.*, I, p. 184.
3. *Correspondance secrète*, I, p. 240.

Digitized by Google

« et qu'en cette occasion comme en toute autre, je chercherai tou-
« jours, Monsieur, à vous prouver mon sincère attachement[1]. »

Ainsi Louis XVI continuait la politique malveillante de Mazarin, de Louis XIV et de Louis XV envers la branche cadette; il écartait son cousin d'Orléans. Il avait été prévenu contre lui par son père, le feu dauphin qui, seul héritier présomptif de la couronne, avait épié toute sa vie les démarches de cette maison. L'amitié du duc de Choiseul pour les d'Orléans l'avait mis en grande défiance. Il légua à son fils ses pensées et ses craintes dans divers mémoires qu'il avait composés expressément à ce sujet[2]. La peur des d'Orléans et la peur de l'Angleterre hantaient Louis XVI; l'une influait sur sa politique intérieure; l'autre, l'anglophobie, pesait sur sa politique extérieure. Le duc de Chartres, le premier anglomane du royaume, présentait à lui seul les deux épouvantails au regard du roi. Ses fréquents voyages à Londres, les relations qu'il y entretenait inquiétaient le Roi qui grommelait pour le laisser partir et une fois même lui refusa net l'autorisation de passer la Manche. « Je vais apprendre à penser », lui avait dit le prince. « A panser les chevaux », repartit rudement le souverain.

A la défiance du roi se joignait chez Louis XVI contre le duc de Chartres l'antipathie de l'homme privé. Les mœurs hardies et sans vergogne d'Orléans choquaient l'honnêteté timide de Louis XVI. Il tolérait à regret la camaraderie de la Reine et du comte d'Artois, son frère, avec ce mauvais sujet. « Selon Maupeou, le duc cherchait par « les plaisirs à condamner, pour le profit de sa famille, la Reine et d'Artois à l'impuissance[3]. » Aussi le Roi vit-il sans déplaisir la brouille de la Reine avec son cousin.

C'est à Marie-Antoinette en effet que le jeune prince attribua sa disgrâce. De là, date véritablement sa rupture avec la société de la Reine. Au début de 1775, on note bien une brouille pour affaire d'étiquette. Maximilien, frère de Marie-Antoinette, vint alors à Paris, à l'âge de quinze ans, sous le titre incognito de comte de Burgau. Il ne rendit pas visite aux princes du sang et durant son séjour, le duc de Chartres, offensé, ne parut plus à Versailles[4].

1. *Correspondance de L.-P. J. d'Orléans*, Introduct. XIII et XIV.
2. SOULAVIE, *Mém. hist. et polit. du règne de Louis XVI*, t. II, p. 118.
3. SOULAVIE, *Mém. hist. et polit. du règne de Louis XVI*, II, p. 118.
4. LA MARCK, I, 75.

Digitized by Google

Mais on se réconcilia ; en janvier 1777, la Reine soupe et danse encore chez le prince. La disgrâce du 20 juillet, frappant le duc, tout aigri des calomnies récentes, emplit son cœur d'amertume. Il avait la conscience de s'être distingué, d'avoir servi, comme jamais prince du sang : il souffrit profondément de l'injustice du public et de la Cour. Il conçut pour Marie-Antoinette, qui lui avait signifié sa disgrâce, une animosité violente. Soulavie lui fait tenir des propos qui ont tout l'air de commérages[1]. Si le duc de Chartres fit dire à la Reine, lors de ses couches : « l'enfant de Coigny ne sera jamais mon roi », on ne sait ni par qui, ni comment. Le commensal des d'Aiguillon ne nous l'apprend pas. Le prince ne semble s'être vengé d'abord que par de mesquines taquineries. Ainsi, aux fêtes du petit Trianon, il se mêlait au peuple, admis à regarder les illuminations, et s'y livrait à une bruyante moquerie, assez haut pour que la Reine en fût instruite et écorchée dans sa vanité féminine[2]. Peut-être le temps eût-il emporté ces rancunes ; mais, de part et d'autre, les courtisans, manière de faire leur cour, avivèrent à l'envi ces blessures d'amour-propre par les cancans et les potins. Entre Trianon et le Palais-Royal il y eut guerre ouverte de pamphlets et de chansons, où les deux clans ennemis se déchirèrent à belles dents. Ainsi ces rancunes, par la flagornerie des courtisans, s'envenimèrent jusqu'à la haine ; et cette brouille, peut-être passagère, devint une inimitié, sans espoir de franche réconciliation.

On ne saurait exagérer l'influence de cet incident sur le caractère et la vie du duc de Chartres. De cette tentative d'énergie, où avaient brillé ses heureux dons, il revenait aigri et découragé. Tous les bons sentiments auxquels son âme de jeune prince s'était ouverte alors, l'amour de la gloire, le désir de sortir de son oisiveté opulente et de son inutilité, s'anéantirent dans le dépit et la rancœur. D'un prince juvénile et plein de belles intentions, il ne resta qu'un dégoûté de l'action, un oisif et un ennemi de la Cour. C'est ainsi que la malignité du public et l'injustice de Versailles égarèrent ses brillantes qualités. Nous touchons là au carrefour de sa destinée. Il n'eût alors tenu qu'au Roi de s'attacher le jeune prince en l'employant, en lui offrant les occasions de se distinguer. Il serait devenu, comme

1. *Mém. hist. et polit. du règne de Louis XVI*, VI, 35.
2. Talleyrand, *Mém.*, I, 177.

Digitized by Google

il était naturel à un prince du sang, le conseiller et le défenseur du trône. En le rejetant dans l'oisiveté, aigri et blessé, parmi la nombreuse clientèle qui vivait de son immense fortune, à l'abri de son nom illustre, il y avait grand risque qu'il ne frondât et ne devînt un embarras pour la royauté.

V

Dans l'oisiveté, il s'occupa de ses biens, ainsi qu'un grand propriétaire. Comme son maître le marquis de Voyer, comme son ami le prince de Galles, il pensa bâtir. Dès avril 1781, il examinait divers plans pour transformer le Palais-Royal. Des maisons avaient vue sur les jardins du duc; une bande de terrain les séparait du treillis de la promenade. Il annonça qu'il y construirait des boutiques. Grande alarme parmi les propriétaires! Toutes les maisons qui entouraient le Palais-Royal allaient perdre de leur valeur. L'archevêque de Paris, qui possédait le droit de lods et ventes sur la plupart, vint, en grande cérémonie, prier le prince de n'en rien faire. A quoi le prince répliqua « qu'il ne se croirait nullement gêné dans la manière de faire valoir son bien par les observations d'un voisin plus riche que lui[1] ». Les propriétaires, en députation solennelle, vinrent présenter des remontrances, d'abord à Seguin, l'intendant du duc, puis au duc lui-même. Il les reçut tout bonnement, en robe de chambre et en caleçon, et déclara que, s'ils voulaient plaider, il avait quatre millions à dépenser[2]. Les bourgeois de la ville, menacés dans leurs habitudes, firent chorus avec les propriétaires mécontents. Le 24 juillet, le prince se promenait dans le jardin du Palais-Royal quand soudain il fut entouré et accablé de quolibets et d'injures[3]. Sur-le-champ, il fit fermer les portes. Le lundi suivant, la cognée abattait les arbres de la grande allée et de l'allée d'Argenson. On lança ces vers malins :

1. *Correspondance secrète*, t. I, p. 386.
2. *Ibid.*, I. 389.
3. *Ibid.*, I, 417.

Digitized by Google

Pourquoi de ces chênes altiers
Déplorer si fort le ravage ?
Le vainqueur d'Ouessant pour ombrage
Nous laisse encore ses lauriers [1].

Un beau matin, on trouva, sur les plans exposés, les nouvelles rues ainsi dénommées : rue d'Ouessant, rue de Saint-Esprit. Le vieux d'Orléans vint sermoner son fils. « Tenant, après le Roi, le premier rang dans la monarchie, il était surprenant qu'il s'occupât d'une manière si peu convenable à son auguste naissance [2]. » Le Roi lui-même se mit de la partie et donna « l'un de ses coups de boutoir ». « Mon cousin, puisque vous allez tenir des boutiques, l'on ne pourra guère vous voir que le dimanche. » Longtemps le Palais-Royal fit « l'objet de toutes les conversations et le duc de Chartres celui de toutes les critiques [3] ». Malgré les calembours et les épigrammes, ou plutôt à cause d'eux, les travaux se poursuivirent. En 1784, sous la direction de Louis, le célèbre architecte du théâtre de Bordeaux, trois façades s'étaient élevées, autour du jardin, décorées de pilastres d'ordre composite et supportées sur cent quatre-vingts arcades. L'aspect était comparable à celui de la place Saint-Marc de Venise ; mais, au lieu de la façade de la basilique de Saint-Marc, des galeries provisoires en bois complétaient le quadrilatère. Le Palais-Royal fut surnommé le Palais-Marchand et le duc de Chartres prévôt des marchands. Bientôt, les Parisiens s'aperçurent qu'ils n'avaient rien perdu. Finalement, les propriétaires perdirent leur procès et les éloges survinrent après les critiques. C'est « la capitale de Paris », disait Mercier du Palais-Royal. Un voyageur russe, Karamsine, ne se tenait pas d'admiration. « Tout ce qu'on chercherait à Paris, on le trouve au Palais-Royal ; on y pourrait passer sa vie, la vie la plus longue, dans un enchantement perpétuel et dire en mourant : J'ai tout vu, tout connu [4] ! »

Cette inconstance de l'opinion ne relevait point le public aux yeux du duc de Chartres. Après l'affaire d'Ouessant, l'affaire du Palais-Royal lui apprenait à le mépriser davantage. Il ne se gêna

1. Baronne d'Oberkirch, *Mém.*, II, 53.
2. Soulavie, *Mém. historiq. et polit. du règne de Louis XVI*, t. II, p. 108.
3. Baronne d'Oberkirch, II, 53.
4. Cf. Babeau, *Paris en 1789*.

Digitized by Google

nullement en janvier 1782 pour faire de Mme de Genlis « le gouverneur » des princes, ses enfants. Le choix d'une femme pour remplir cette charge était inouï ; l'idée du scandale dut lui sourire ainsi qu'à la comtesse. La Ville et la Cour s'esclaffèrent ; des petits vers coururent :

En cessant d'être galante,
Quittant une douce erreur,
Genlis n'est plus gouvernante,
Mais Genlis est gouverneur.
De cette femme charmante
Plaignez le triste destin !
C'est si sot d'être pédante
Et si doux d'être catin[1] !

Selon la Correspondance secrète, Louis XVI reçut le duc fort sèchement quand il lui soumit son choix. « J'ai heureusement un dauphin ; on croit que Madame est grosse ; Mme la comtesse d'Artois a des enfants... Vous pouvez faire des vôtres ce qu'il vous plaira. » Selon Mme de Genlis, au contraire, le Roi, loin de blâmer cette singularité, l'approuva « de premier mouvement[2] ». Elle nous a conté avec habileté comment le choix du prince vint à tomber sur elle. « Il me consulta sur le choix... Alors, je me mis à rire et je lui dis : Eh « bien, moi ! » — « Pourquoi pas ? » reprit-il sérieusement. Je proteste « que je n'avais cru faire qu'une plaisanterie et que, dans nos con- « versations précédentes, rien n'avait jamais dû me préparer à une « idée aussi singulière ; mais l'air et le ton de M. le duc de Chartres « me frappèrent vivement : je vis la possibilité d'une chose extra- « ordinaire et glorieuse et je désirai qu'elle pût avoir lieu. Je lui « dis franchement ma pensée. M. le duc de Chartres parut charmé et « me dit : « Voilà qui est fait, vous serez leur gouverneur[3]. » Les Mémoires de la comtesse nous engagent par leur immodestie à peser son témoignage ; dans cette apologie personnelle en dix volumes se sont glissées des erreurs tant volontaires qu'involontaires. Quoi qu'elle en dise, le choix du « gouverneur » ne fut par

1. *Correspondance secrète*, t. II, p. 455.
2. *Mém.*, III, p. 144.
3. *Mém.*, II, 141.

Digitized by Google

une fantaisie soudaine du duc de Chartres ; elle le prépara de longue main, en fine mouche.

Née en 1746 de petite noblesse, ruinée dès l'âge de treize ans, Mlle de Saint-Aubin se tira de la misère et de la déchéance par l'usage savant de ses charmes et de ses talents. Après une enfance obscure et retirée, où s'annonçaient déjà, à l'en croire, sa belle voix, son talent de musicienne et sa vocation d'institutrice, elle vint à Passy chez un riche financier, M. de la Popelinière, dont sa mère, fort à propos, avait séduit la vieillesse. Parmi la société distinguée qui fréquentait là, lettrés, artistes et musiciens célèbres, elle sut se faire une éducation brillante, mettant à contribution, sous le regard attendri du maître de maison, les talents des commensaux. « Elle « ne perdit pas une occasion d'acquérir de l'instruction, de quelque « genre qu'elle fût[1]. » Gaiffre lui apprit la harpe et bientôt on vint « l'entendre comme une merveille ; tout le monde voulut apprendre à jouer de la harpe[2] ». La galanterie du moins nous oblige à l'en croire. A quatorze ans, sa beauté précoce et ses talents lui avaient acquis une réputation mondaine. Vieux et jeunes papillonnaient autour de la jeune aventurière. La Popelinière déplorait sa vieillesse ; un octogénaire, le baron de Zurlauben, un veuf, M. de Monville, le baron d'Andlau s'en éprirent. Ce dernier épousa la mère, en manière de consolation. Mlle de Saint-Aubin cherchait un beau parti. En 1762, elle épousait le comte de Genlis, de grand nom et de quelque fortune, « secrètement » écrit-elle dans ses Mémoires, « tant bien que mal » écrit Talleyrand[3]. Adroite et souple, elle put fléchir la morgue hautaine des Puisieux, les cousins de son mari, qui d'abord lui refusaient leur porte et, ainsi, se fit admettre dans les maisons les plus renfrognées. Enfin, en 1770, elle entrait au Palais-Royal et son mari derrière elle. Genlis obtint la place de capitaine des gardes du duc de Chartres, « une des premières places de la maison » ; elle, fut dame de la duchesse.

Elle nous apparaît comme une pédante. Toute sa vie, elle aima enseigner et régenter. Si elle fit souvent plaisir aux hommes, malgré ses protestations de vertu et de rigorisme, c'est moins par goût

1. *Mém.*, I, 208.
2. *Ibid.*, I, 208.
3. *Ibid.*, I, p. 162.

Digitized by Google

de l'amour que par désir de dominer. Elle se rendait vite, pour éviter le scandale des longues intrigues. En tout, elle visait à paraître et à en imposer pour exercer une autorité. On le voit bien au Palais-Royal. Dès son entrée, elle enjôle le duc et la duchesse de Chartres[1]. Elle s'implante dans la maison ; s'il advient une fille, on promet de la confier à ses soins. En 1777, elle s'enferme au couvent de Belle-Chasse avec la jeune princesse, Madame Adélaïde. Pendant ces années de retraite, où elle montre à la fois du dévouement pour la fille et de la complaisance pour le père, grandit peu à peu son influence ; sa nomination à la place de « gouverneur » des princes la fait éclater. Désormais Mme de Genlis est maîtresse au Palais-Royal ; sans offusquer le duc, elle sait lui faire accepter ses volontés. Peu lui importe de n'avoir plus de prise sur les sens du prince, si elle règne sur lui par l'esprit. Elle est plus régente que femme. Son mari est entré derrière elle au Palais-Royal ; bientôt elle y introduit son frère. C'en est fait du repos du prince ! Les du Crest et les Sillery sont installés dans sa maison.

(*A suivre.*) Amédée Britsch.

1. Cf. Gaston Maugras, *L'idylle d'un « gouverneur », la comtesse de Genlis et le duc de Chartres*. Paris, 1904. Ces lettres, extraites d'un dossier du Ministère des Affaires étrangères (*France*, 319) dénoncent, sans conteste, les amours du duc et de la comtesse.

Digitized by Google

Un voyage du Pont-Saint-Esprit à Paris, en 1658

(*Fin.*)

II

NOTES SUR PARIS ET LES ENVIRONS DE PARIS

[Fol. 30.] La seconde chose dont je prétends vous entretenir, c'est un récit de quelques notables curiosités de Paris, que l'on ne quitte jamais qu'avec regret et désir di retourner; et partant ayés pour agréable que nous reborcions chemin pour réantrer dans ceste merveille du monde, et pour y concidérer une bonne partie de tout ce que nous avons vueu et observé.

Les Rueuës principales de Paris[1].

La ruë St Anthoine, qui va jusqu'à Saint Pierre et Saint Jean. A la porte S. Anthoine et la Bastille, qui est une place forte et munie de canons et autre munition de guerre. Il y a neuf tours dont chacune est[2] [fol. 30 v.] pièces de canon.

La ruë S. Martin jusques à la porte S. Jacques. Ceste ruë est les deux bouts et l'extrémité de Paris (*sic*).

De la porte S. Denis jusques à la porte de Paris qu'on appelle le grand Chastellet. Cella s'appelle la rue S. Denis.

Du coing S. Innocent vous entrés dans la ruë S. Honnoré, qui

1. Le commentaire de ces notes de voyage sur les rues et les monuments de Paris comporterait une description tout entière de la capitale. On la trouvera plus complète et plus précise que je ne puis la donner ici dans tous les ouvrages contemporains sur Paris. Cf. Paul Lacombe, *Bibliographie parisienne* (*Tableaux de mœurs*, 1600-1880).

2. Il y a ici une ligne coupée au bas du folio.

Digitized by Google

passe devant le Palais Royal et devant l'hostel de Vendosme et de la au Rousle, qui est encore une des grandes ruës de Paris.

Du Palais, on passe sur le pont S. Michel ; de là dans la rue de la Harpe, et de là, on monte à la porte S. Michel et puis à la rue Denfert, qui est fort longue et passe devant les Chartreux. Dans le Palais, il y a la grand chambre, la chambre de l'esdit, la chambre la tournelle, cinq chambres des enquestes, deux chambres des requestes du palais et une chambre des maistres de l'hostel, troix chambres de la cour des aydes, les oyes forets (*sic*) et le parquet, le chastellet qui sont les présidieaux.

[Fol. 31.] A la Sorbonne, il y a l'église et beau bastiment devant le grand portail, belle et spacieuze place ; dans la cour de la maison, il y a cinq ou six colomnes de pierres grandes et belles, et les claces.

La source des eaux de Paris.

Les acheducts d'Arcueil qui emmènent l'eau de toutes les fontaines de Paris, depuis les fontaines de Rongis à trois leues de Paris jusques au réservoir de Luxembourc, où de là se fait là distribution et la sepparation aux fontaines de Paris.

Arcueil est une leuë de Paris. La sont les acheducts qui sont des pons comme au pont du Gart par exemple, pour conduire les eaux d'une montaigne à l'autre. On y va par la porte S. Jacques et par la porte S. Marceau, et de là la Riviere de Goubelin, dont l'eau sert à la teinture des escarlattes et là on fait la bierre.

[Fol. 31 v.] La carte de Paris la plus récente est dédiée à Mr de Beaufort.

Action célèbre et publique.

De cette action j'en fus expectateur, le 21 juillet, jour du dimanche, dans l'église S. Louis, rue S. Anthoine.

Ceste action est le sacre de Mons. l'évesque de Poitiers[1] ; le consacrant estoit Mons. l'évesque de Chartres ; le premier assistant Mr l'évesque de Saint Paul, coaduteur d'Usès en Languedoc, de la maison de Grignan, et le second assistant M. de S. Pons.

Au premier rang des chères qui estoient rengées en rond, estoient

1. Gilbert de Clérambault de Palluau, successeur du cardinal Antonio Barberini.

Digitized by Google

Messieurs l'archevesque de Rhoan [1], Mr de St Brieu, évesque de Nantes en Bretagne, Mons. l'évesque de Castres, Mons. l'évesque de Laudève, M. l'abbé Fouquet et quelques autres.

Le dernier rang des chères est destiné pour les ecclésiastiques [fol. 32]. Lesdits deux rangs des chères estoient dans le presbitère au dedans du balustre.

Les cérémonies de ce sacre sont tout au long mentionnées dans le rituel épiscopal, et furent ponctuellement observées et avec grande solemnité et bonne compagnie. L'Eglize toute pleine du beau monde de Paris de l'un et l'autre sexe ; lad[ite cérémonie dura quatre heures entières, depuis huict heures environ du matin jusques à midi.

Les beaus hostels de Paris.

Rue St Anthoine : L'hostel d'Esdiguières, gouverneur du Dauphiné, tout proche la Bastille.

L'hostel Sully.

— du Mène.

— d'Elbeuf.

— de Beauvais qu'on bastit présentement au dessus de Saint Louis.

[Fol. 32 v.] *La rue Jussienne :* L'hostel de Mons. Séguier, chancellier de France et père de Madame de Sully.

La rue du Mail : Le palais Cardinal, où il y a une belle bibliothèque.

L'hostel de Bouillon.

L'hostel de Mr le mareschal de l'Hospital, gouverneur de Paris.

La rue S. Thomas du Louvre :

L'hostel d'Epernon, qui a été vendu à Mons. Hervart, intendant des finances, lequel sieur Hervart ha une maison à S. Clou, où il y a des plus beaux et des plus hauts gets d'eau qu'il y aye au monde.

Sur le quay des Grands Augustins : L'hostel de Luyne.

Dans la rue de Savoye : L'hostel de Guise.

[Fol. 33.] *Dans la rue de Seine :* L'hostel de Liancourt, où ils vivent fort pieusement. Liancourt est hors Paris et une belle chose à voir.

1. *Sic* pour Rouen.

Digitized by Google

Dans la rue de Tournon : Luxembourc ou palais d'Orléans. La perspective duquel est fort belle et un grand amas de pierre bien travaillée. Il y a un grand portail. On passe ensuitte sous un grand arc de pierre taillée au bout duquel, à main gauche, on trouve une grande montée à degrés de repaux qui abouttit en haut à deux très vastes salles à plein pied dont les planchers sont tous dorés et semblent d'or massif. L'une de ces salles est à main droicte et l'autre à main gauche. La division et me partenant [*sic*] le prenant sur le plaffond d'en haut avec deux différentes entrées. Au font de la sale de main gauche, est la galerie où il y a les plus belles peintures qu'on puisse voir, et là est [33 v.] le quartier de Mademoiselle. Au font de l'art dont nous avons déjà parlé, si vous suivés en droicte ligne et à plein pied, vous trouvés une grande place au dedans toute pavée à petits caillous, au bout de laquelle sont les parterres et les halées, si fort touffues et si fraisches qu'en plain midi on y est tousiours à couvert du soleil, mesme dans le cœur de l'esté; et les promenades y sont si longues quelles sont presque à perte de vuëue et de tous costés elles sont d'une mesme longueur, soit en haut, soit en bas, soit à droit, soit à gauche; et tous de l'un et l'autre sexe ont la liberté d'entrer là dedans sans crainte ni appréhention.

L'hostel des ambassadeurs extraordinaires.

L'hostel de Vantadou et au bout d'icelluy la fosse S. Germain.

L'hostel du duc d'Enville, qui a esté capucin et est amoreux de Mad^elle^ Maleville, une des filles de la royne.

L'hostel de Vibré, qu'a esposé [fol. 34] la fille de Monsr le président Cogneu, président au mortier.

La rue de Condé, autrement dicte la rue princesse.

L'hostel de Condé, qui est fort bas à main gauche en entrant. Il y a une chappelle, où l'aumosnier fait tous les jours, environt les cinq heures du soir, la doctrine chrestienne à tous les domestiques de Monseig. le prince de Conti, et de son ordre, au bout de la basse cour qui est fort petite. Il y a un parterre et comme un jardin, dans lequel il y a trois ou quatre cens pieds d'orengés dans des vases de terre verte.

La rue Bribouché : L'hostel de Nemours, qui a espousé Madamoiselle de Longueville.

Digitized by Google

La place royalle, où il y a Louis le juste sur un cheval de bronze. [Fol. 34 v.]

L'hostel de M. le prince de Guimené, duc de Monbazon en Tourene ;

L'hostel de Hamo, l'hostel de Novo, l'hostel de Chausseret, l'hostel d'Ambré, l'hostel de Langres, l'hostel d'Arras, l'hostel de Picardie, etc. L'hostel du duc de Chaulnes.

Tous ces hostels qui sont tout à l'entour de la Place Royalle sont tous de mesme pierre, de mesme coleur, de mesme hauteur et de mesme fabricque. Ils sont peins de coleur variée et comme marbrés. Les chemins sont faicts en croix ; au milleu est le cheval de bronze et les vuides sont comme de parterres, où il n'y a point d'arbres et comme parterres de fleurs ; on peut bien aller à lentour de la place royalle à cheval, en chèze, en litière ou en carroce, mais non pas dans l'enclos, où les bestes ni scauroient entrer ; et lors [fol. 35] que les hommes ou les femmes y passent, c'est par des portes faictes en forme de croix de bois qui tournent et ouvrent le passage quand on les pousse [1], et il n'y scauroit passer qu'une personne à la fois ; tout le reste, à la réserve desdittes portes, estant fermé avec de petites pièces de bois faittes touttes d'une maisme façon pour la séparation des parterres au dedans ; car au dehors c'est comme un parc fermé avec du chaine fort et bien élaboré. Ladite place royalle est toute carrée.

Là demeure encore un nommé Soubscarrière, qui s'appelle Monsieur Mombrun, bastard de Mons. le duc de Bellegarde, qui estoit grand escuyer de France [fol. 35] et premier gentilhomme de son Altesse Royalle. Voyci la vie et la conduitte et l'entretien dudit Soubscarriere [2]. Ledit Mons. Mombrun et (*sic*) Souscarière a esté de tout temps un délicieux. Comme il s'eut dissipé tout son dequoy [*en*] débauches (*sic*) et en lacs, et que *vexatio*, comme l'on dit, *dat intellectum*, — la nécessité est la mère de invention, — [fol. 35 v.] estant comme réduit à la nécessité, il s'alla adviser que dans Paris il n'y avoit que deux sortes de voistures : à cheval ou en carroce ; le premier est incommode et dangereux, à cause du pavest, et

1. Les modernes *tourniquets*.
2. Souscarrière est le héros d'une *Historiette* de Tallemant des Réaux. (Cf. V, p. 320.)

Digitized by Google

le second est chair, puisque d'aller en carroce il en couste une pistole par jour. Il s'alla donc adviser d'une voisture qui fût moyene entre les deux [1], qui fut celle des chèzes, don il en est l'auteur, voisture qui est commode et a pris honeste, car pour cinq ou six livres vous faistes port et viste et commodément. Comme il heut trouvé cette invention et recogneu qu'il y pouvoit réussir en faisant un parti au roy, il y manquoit le *meilleur* qui estoit d'avoir de l'argent : « *Sine ipso factum est nihil; pecuniæ obediunt omnia.* Pour remédier à ce défaut sur le prétexte d'un notable intérest, il associa une dame très riche [2], proposat enfin son parti et son dessein, et heut apprès l'aggréement du Roy. Mais quelque temps après, dans le desir qu'il eut [fol. 36] de n'avoir pas de compagnon et de ne partager le gatteau avec qui que ce soit, il commença de ne rendre point bon compte à ceste dame et de la gouspiller; laquelle, la traictant ainsi mal, fut comme obligée d'acepter l'offre qu'il luy fit, qui fut de retirer en tout ou en partie l'argent qu'elle avoit fourni pour toutte indemnité; de sorte que dudit argent des chèzes il la paya, et en est aujourdhuy le maistre tout seul et retire desdites chèzes quarante mille livres [3] de rente toutes les ennées. Voicy l'usage qu'il en fait, qui est indigne d'un chrestien et mesme d'un homme [4]. Icy je ne voudrais point offencer les oreilles chastes et pudicques, et si je vous raporte la substance de la vérité toucha[*nt*] la vie abominable dudit Soubscarrière, qui vist en Sardanapalle. Il fait eslever de petites filles dès le berceau, et leur donne à chacune une nourrice pour en avoir grand soing et pour les tenir bien propres; et il en a [pl. 36 v.] tousiours jusques au nombre de six,

1. Tallemant est plus précis (*loc. laud.*, 321) : « Ce voyage d'Angleterre lui valut encore beaucoup en une chose, c'est qu'il apporta l'invention des chaizes, dont il eut le don avec Mme de Cavoye. Pour les faire valoir, il n'allait plus autrement et durant un an, on ne voyait plus que lui par les rues, afin qu'on vist que cette voiture était commode. » Cf. aussi Sauval, *Antiquités de Paris*, I, 192.

2. Tallemant la nomme : Madame de Cavoye.

3. Tallemant dit que « chaque chaize lui rendait toutes les septmaines cent sols, soit un écu ». Si le voyageur est bien informé, il y aurait donc eu huit cents chaises en circulation sur le pavé de Paris. N'est-ce pas exagéré ?

4. Ici notre voyageur reprend l'avantage, quant à l'abondance et au pittoresque, sur Tallemant qui se contente d'ecrire : « Au reste, c'est un vray Sardanapale. Il a toujours je ne sçay combien de demoiselles; il en esleve même de petites pour s'en divertir quand elles sont grandes. Il a des valets de chambre qui jouent du violon. Il se donne tous les plaisirs dont il s'avise. » Cf. au surplus les *Mémoires de M. le marquis de Montbrun*, compilation de Sandras des Courtilz (1701, in-18).

Digitized by Google

plus ou moins, et lorsque ces filles ont atteint l'aage de 14 à 15 ans, il s'en sert indifféremment comme d'une propre femme. Il a tousiour quantité de domesticque pour son service, et il n'en prend aucun qu'il ne scache jouër du violon; et il les donne tous les soirs en esté au milleu de la place Royalle à toutte la compagnie, jusques à minuit et davantage; et avec cest attirail de toutte la suitte, il prend ordinairement en esté un basteau, dans lequel il (*sic*) estandu de son long, cependant, que tous les domestiques le divertissent avec le violon.

En droitte ligne de la Place Royalle est le couvent des R. P. Minimes, et à costé droit est la rüe des Tournelles, au fond de laquelle loge M. l'abbé Desmarets, prieur et seigneur temporel de la ville du Pont Saint Esprit, diocèze d'Uzès en Languedoc.

J'ay obmis à l'honneur de la [fol. 37] femme de Soubscarrière, qui est maintenant veuf, les vers qui suivent :

Si les cocus ressembloient à Montbrun,
Dedans Paris il n'y en auroit pas un;
Car Vilendri dans l'accomodement
Luy a promis devant tous ses amis
De n'estre plus galand.

Les Universités de Paris.

Rue de la Harpe : Colège de trois évesques contre la fontaine S. Benoist et les Crascins et la montaigne de Ste Geneviefve.

Colège de justice.

La rue S. Jacques : Le colège des Gésuistes. Le colège de Navarre.

La rue de Chandellié : Le colège du cardinal Lemoine, où Calvin demeuroit.

La rue de Boucherie : Ceste rue de Boucherie est au faubourc [37 v.] S. Germain au jardin de Provence, où l'on apprend des prebtres pour la philosophie.

Rue D'Enfert : Colège de Belair.

Proche de la rue de La Harpe, porte S. Michel : La Sourbonne.

Dans le faubourc S. Jacques : S. Magloire.

Dans la rue des Bernardins, près la place Maubert : S. Nicolas de Chardonnet.

Digitized by Google

Les Accadémies royalles.

Rue de Scene, Plécy.
Rue Montorguel, Mr Cot.
Rue S. Honnoré, de Poye.
Rue Princesse, Arnoffini.
Derrière St Sulpice, Memond [fol. 38].
Proche la Charité et auprès du Pré au clair (*sic*), Delcampe.
Proche le plécy du Saucei (*sic*) et la dernière accademie est de Devo.

Fontainebleau.

Prenons icy un peu de reffection et recherchons quels sont les meilleurs vins qu'on porte à Paris, et le meilleur pain qu'on y mange. Nous avons faict un assés long tour pour sonner la retraitte, et pour nous pourvoir des meilleurs aliments qui sont nécessaires pour l'entretien et la conservation de la vie, entre lesquels sont le pain et le vin.

Les meilleurs vins qu'on porte à Paris se prenent à Chabli, qui est à sept leuës d'Osserre, à Tonerre, à Vermenton, à Beaune, à Lirancy, et pour la dernière saizon à Crenant.

Les meilleurs (*sic*) qu'on mange à Paris est le pain de Gonaisse, de la Royne, qui est pétri avec le laict, du pain molet, du pain bis, blanc, du pain de Chantilli [38 v.] qui est sallé, du pain de chapistre et du pain chaland qui est un fort gros pain.

Après le repas, on va ordinairement à la promenade, et puisque nous avons gousté du meilleur pain et du meilleur vin de Paris, pour faire digestion et pour donner satisfaction à tous nos sens, il ne reste plus que de contenter celui de la vue. Nous le fairons suffisemment, si nous fisons tomber soubs son empire ce qu'il y a de plus beau, de plus curieux et de plus magnifficque, qui est au sentiment de tout le monde, Fontainebleau. Faisons donc un pas jusque là pour voir s'il en est tant qu'on en dit.

Il y a trois rues qui aboutissent à Fontenebleau et toutes trois aboutissent au chasteau. Par la rue basse, on entre par la cour de cuisine bastie par Henri le Grand, dans laquelle il y a plusieurs jets d'eaux et logemens pour les officiers de la maison du Roy [fol. 39], Royne, et surtout de la bouche.

Digitized by Google

De là, on entre dans la cour appellée l'ovalle, à main droicte de laquelle est le logement du roy et de la royne et au res des chaussées; et au second estage sont les logements des princes, cardinaux, ducs et pairs, et une salle de réserve en laquelle nasquit Louis Treiziesme, le vingt et sept septembre, jour de S. Cosme 1601, appellée la salle du Dauphin; de l'autre costé en bas est la salle du conseil, ensuitte la chappelle des Maturins, fondés par S. Louis en son retour de la Terre Sainte. Les Maturins sont les révérands pères de la Trinité et rédemption des captifs. En haut est la grandsalle appellée d'Henri second, ensuitte de laquelle est la chapelle ditte du roy; et au bout de la salle de l'ovalle est la grande salle pour les commédies où il y a [fol. 39 v.] une cheminée fort superbe toutte de marbre blanc et jaspe, faitte de l'ordre d'Henri le Grand, et où il est représenté victorieux comme il le fut apprès la bataille d'Hivry.

Dans l'appartement du Roy est la chambre qu'on appelle de S. Louis, qui a veuë sur un beau jardin particullier pour le roy et pour la royne, dans lequel il a 3 ou 4 statues de bronze; entre autres le Licaon, si bien décrit dans la seconde des Eides (*sic*) de Virgille; laquelle statue a cousté un milion de livres. Il y a aussi une autre statue de bronze qui a cousté cinquante mil escus, appellé le fidelle citoyen, à costé de laquelle sont ces quatre (*sic*) beaux vers en lectres d'or :

Fixa pedi spina est, cujus sentire dolorem
Me vetuit patrius vulnere maior amor.

[Fol. 40]. Dans ce mesme jardin son deux galeries, l'une des serfs et l'autre des chasses, où la reine de Suède fit poignarder son escuyer qui avoit escrit en Espagne et descouvert son secret en 1658, environ le mois de janvier.

De ceste cour, on entre dans la grande advenue des Ormes, par laquelle François Premier fit entrer Charles Quint, quand il vint en France et qu'il y passa pour chastier la révolte des révoltés de Cap (*sic*). A main gauche est le grand jardin des parterres de Fontainebleau, où il y a autant de fontaines que de pas de longueur à perte de veuee et de largeur, jusques au chinier où sont les chiens du Roy.

A main droicte est un grand parterre d'eau à perte de veüe, entouré d'allées doublées par quattre et plus encore en beaucoup

Digitized by Google

d'endrois [fol. 40 v.]. Et dans le milieu dudit parterre d'eau est un parterre de fleurs, dans lequel Henri le Grand en se promenant conféroit de ses affaires avec messieurs de Suly, de Sillery et de Villeroy; et au milieu du parterre d'eau est un cabinet, dans lequel Louis Treze résoulut avec Messieurs de Luine et de Vitri de faire prendre le mareschal d'Ancre pour le renvoyer au parlement, et en cas de reffus, ordre de le mettre sur le carreau : ce qui fut exécutté à Paris la veille de S. Marc l'an 1617.

De cette cour, on entre dans la grande cour appellée du Cheval Blanc, à main gauche de laquelle est la grande galerie de Fontainebleau, bastie de bricque par François premier, et où sont les plus belles et les plus scaventes peintures de France qui repprésentent la plupart l'Oddissée, l'histoire d'Homere, et la métamorfose d'Ovide (*sic*) [fol. 41], au bout de laquelle sont les logemens des secraittaires d'estat et autres officiers du conseil, et à l'entrée le logement de Monseigneur l'éminentissime cardinal Maxarin, et le grand degré en forme de fer à cheval.

A main droicte est la superbe et magnifficque chapelle bastie de l'ordre d'Henri IV et peinte par Ferdinand, très exelent peintre, dans laquelle le cardinal Barbarin, légat, nepveu d'Urbain VIII, dit sa première messe, pour laquelle Louis Treze en l'année 1625 fit préparer toutes choses nécessaires et entre autres une grande musicque.

Au bout de la chappelle et à costé d'icelle est le jeu de paume.

Dans Fontainebleau, il y a aussi un parc fort grand, dans lequel il y a un canail très magnifficque, où le roy, la royne, les princes et princesses se baignent quelquefois.

Dans la forest de Fontainebleau [fol. 41 v.], il y a des milions (*sic*) de cerfs et autres bestes fauves; et l'hermitage dans ladite forest, au bas duquel est la table où le Roy mange souvent, quand il va à la chasse en ladite forest de Fontainebleau. Le gouverneur et capitaine de la chasse de Fontainebleau est Mr le marquis de Saintevaut[1].

J'avois envie de retourner à Paris pour achever de contempter les puissances de mon corps et celles de mon âme, celles-cy par quelques autres objects dont la veüe en est fort agréable, hors et dans Paris. Au dedans vous pouvés voir avec plaisir et agréement

1. Il faut sans doute lire Saint-Herem. Les Saint-Herem étaient héréditairement gouverneurs de Fontainebleau au XVIIe siècle.

Digitized by Google

le Louvre, le palais Cardinal, les Tuileries, S. Louis, les Célestins, la Bastille, la grande allée d'icelle, l'arsenal et le Mail, le collège des Jésuistes, la Sorbonne, les Chartreux, les grands Augustins, N. Dame de Paris, S. Paul, S. Sulpice, S. Eustache, S. Magloire, S. Nicolas du Chardonnet, les Quinze vingt, le Pont Neuf où il y a Henri IV sur le cheval de bronze et la Sammaritaine, la bibliotaicque du palais Cardinal et l'escuerie de l'hostel de Guize, etc.

[Fol. 42.] Mais sortons, je vous prie, de cette grande ville pour voir quelques raretés aux champs et aux plus prochaines adveneuës de Paris : l'hospital de Bicêtre, les cours, Chaillot, la Savonnerie, S. Clou, Medon, Ruel, Montmartre, l'hospital des pestiférés très bien rentés, le bois de Vicenne, la Mesnagerie de Monseigneur le cardinal Mazarin, et sans oblier les maisons de l'ordre de S. Benoist. Voyés dans Paris S. Germain de Lausseroy, dont le cœur de l'église est fait et basti de nouveau comme celluy de S. Suffrain de Carpentras, ainsi ordonné par feu M. le cardinal Bichi, évesque dudit Carpentras. Voyez hors de Paris l'abbaye de S. Denis en France, à deux leuës de Paris, et descrivés-nous l'inventaire du thrésor et les noms et nombre des rois qui y ont été ensevelis; et après vous passerés si vous voulés plus oultre, et verrés [fol. 42 v.] la valée de Momorenci, qui est une forest de ceriziés et de grand revenu par la desbite qui se fait dans la saison dans la ville de Paris [1].

III

LES ACADÉMIES DE PARIS

[Fol. 82.] *Accadémies de Paris composée des plus beaux esprits et curieux.*

1e L'Accadémie de Mons. Ménage [2], dans le Cloistre Notre Dame, où l'on traitte générallement de toutes choses et particulièrement

1. Ici commence (fol. 42 v.) l'*Abrégé de l'inventaire du trésor de S. Denis*, qu'il me paraît inutile de reproduire. Cet abrégé n'ajoute rien aux *Inventaires du même trésor et des objets précieux conservés dans l'église de l'abbaye de Saint-Denys en 1505 et 1739*, récemment publiés par M. H. Omont dans les *Mémoires de la Société d'histoire de Paris* (1901, t. XXVIII, p. 163).

2. Cf. Tallemant des Réaux, *Historiette de Ménage* (V, 234).

Digitized by Google

de la pureté de la langue française de l'histoire ; et on y critique les pièces qui sortent de la presse ; et c'est la plus illustre accadémie, composée des sieurs Ménage, Amelot, président premier aux comtes [1], La Mothe Le Vayer, les Corneilles, Routrou, Chappelain, *etc.*, le père Froutreau, chanoine régulier de Sainte Genefviefve, establis par feu l'Em^me^ Cardinal de Richelieu ; on s'y assemble les mercredis de chasque sepmaine après disné.

2e ; accadémie du Docteur Roch. On s'assemble aussy chez Mons. Roch, rüe Quinquempoy, et l'on y traitte des mattières de la philosophie en général, et très expressément de la phisique de Monsieur Descartes, faisant voir touttes les questions, qu'on y establit par la méchanique ou expérience ; et ledit sieur Roch, ayant chez luy tous les instruments et préparatifs et matières [*un mot illisible*]. Ceux qui y assistent sont [2].....

[Fol. 82 v.] 3e ; accadémie de chasque lundy du bureau d'addresse du sieur Richesource [3], au Marché neuf ; autresfois de M. Grancienne, et publique et ouverte à tous.

4e ; dudit jour, chez le R. père Séchant, à Saint Magloire, rue Faubourg Saint Jacques, et l'on y traitte particulièrement des matières ecclésiastiques, pour y former et dresser les prédicateurs et ceux qui aspirent à cet exercice.

5e ; Jeudy chez Mademoiselle de Scudéry, pour les dames, et on y traitte de la poésie ; et les hommes y vont.

6e ; Le vendredy, chez Mons. de Montmorin.

7e ; Le samedy chez l'Embassadeur (*sic*) de Venise, à son hostel.

Il y a accadémie des femmes en maisons particulières, différentes, tantost chez l'une et tantost chez l'autre : parmy elles, il y a les *précieuses*, qui sont judicieuses et censées (*sic*) ; les *coquettes* ; les *enjouées* ; les *critiques*, entre lesquelles est Madame la Gorné [4] (*sic*) ; et des *sérieuses et précieuses*, chez Madame de Rembouillet, à

1. C.-à-d. à la Cour des Comptes.

2. *Sic.* Les noms sont restés en blanc dans le manuscrit.

3. Cf. sur ce personnage le mémoire de Ch. Révillout, *Un maître de conférences au XVIIe siècle. Jean Soudier de Richesource.* [Mémoires de l'Académie de Montpellier, série 1, t. VI, pp. 493-538. Note additionnelle, pp. 569-670, et t. VII, p. 41-93.] Son académie avait pour nom officiel *Académie des orateurs.* Notre anonyme entend parler ici des assemblées publiques où se discutaient des sujets de critique et de philosophie.

4. Marie de Jars, demoiselle de Gournay, la fille adoptive et l'éditrice de Montaigne. (Cf. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, II, 344.)

Digitized by Google

laquelle Voiture a dédié ses belles lettres, et Madame de la Suze, de la Trimouille, de Combalet, etc.

[Fol. 83.] Messieurs de l'accadémie de Monsieur Ménage, la plus illustre comme a esté dict, faschés de ce que Madame Gorné (*sic*) critiquoit et censuroit leurs ouvrages, luy députèrent deux[1] de leurs (*sic*) corps pour luy faire voir les vers suivants qui ne tendoient qu'à sa confusion et derrision, et pour la mortifier[1]. Voicy lesdits vers :

« Tite, filz aisné de Vespé, chef du rond héritage
« Des peuples increstiens qui cassèrent Carthage,
« Ne prodiga jamais ses amoureux exploictz.
« Il aymoit si fort les filles de science
« Que Gorné en eût eu son auguste semence,
« Et mesme leut titée au milieu de ses mois.

L'accadémie de Lesclache[2], dans tous les jours en particulier et en public le samedy, qui monstre la philosophie en tables desgagée des chicanes en très beaux termes, dessous la Samaritaine, proche le Fort l'évesque; ses ouvrages coustent six pistolles et il n'y a que luy mesme qui les faict graver et mettre soubz la presse; il est de l'aage de 50 ans, tient carrosse. Il a gaigné 200.000 livres, et il a des pensionnaires de 500 livres par année, tantost au nombre de quatre, six, huict, plus ou moings[3].

L.-G. Pélissier.

1. Le comte de Moret, Yvrande et le chevalier du Bueil, si l'on en croit Tallemant, qui attribue à Desmarets la responsabilité de ces vers orduriers. Le premier hémistiche seul a quelque drôlerie. Du reste notre voyageur les cite assez mal. Cf. Tallemant de Riaux, *ibid.*

2. M. de Lesclache (le *Lisippe* du *Dictionnaire des précieuses*, édit. Livet, t. II, p. 272 avait publié en 1651 des tableaux synoptiques de toutes les parties de la philosophie; il mourut le 17 août 1671.

3. Mon excellent ami M. H. Stein m'envoie sur la première partie de ce document quelques utiles corrections : « Le président à mortier, propriétaire de Courances en 1658 s'appelle Claude Gallard. Saint-Paul doit s'identifier en Seine-Port. La Maison Rouge existe bien sur la paroisse de Saint-Fargeau-sur-Seine, de même que la Ruelle est toujours un hameau de la commune de Bois-le-Roi. Longboyau n'est pas une bévue pour Longjumeau et existe sous ce nom. Cf. A. Jouvin, *Voyageur d'Europe*, I (1672), p. 5. *Nous sortimes par le fauxbourg S. Marcel pour entrer dans le plaine de Longboyau qui finit à Villejuifre.* » — A propos de l'insécurité de la forêt de Fontainebleau, cf. aussi Stein, *Curiosités locales, L'attaque des Basses-Loges en 1496.*

Digitized by Google

Questions mérovingiennes et carolingiennes

I. — PRÉCISIONS CHRONOLOGIQUES SUR LES RÈGNES DE PLUSIEURS MÉROVINGIENS

Si la chronologie des derniers rois mérovingiens a donné lieu à d'interminables discussions, cela tient à deux circonstances : l'une est le peu de renseignements qui nous sont parvenus sur cette période qui s'étend depuis 650 jusqu'en 752; l'autre est l'absence d'indications nécrologiques sur les Mérovingiens inférieurs. Heureusement des lacunes de ce genre sont toujours susceptibles d'être comblées. Il existe encore bien des documents ignorés, ou qui, s'ils sont connus par ailleurs, n'ont éveillé l'attention qu'à d'autres points de vue. Tel est le nécrologe de Saint-Lucien de Beauvais où nous avons relevé (copie de Dom Grenier, tome XI de sa collection) cette courte mention :

Idibus februarii. SILPERICUS REX.

La première dynastie n'a fourni que deux rois du nom de Chilpéric. Le premier, le mari de Frédégonde, est à éliminer ici. Il résulte, en effet, avec une grande précision, du récit de Grégoire de Tours (*Historia Francorum*, VI, xxxii) que le 1er septembre 584, arriva à Paris une ambassade des Wisigoths d'Espagne pour emmener la princesse Rigonde ; les noces célébrées, Chilpéric remit sa fille aux envoyés, et la fit accompagner d'une escorte pour garder les trésors qu'il lui avait donnés. Mais l'escorte elle-même pilla le convoi, et, retournant de Poitiers à Paris, ravagea les vignes sur son passage, coupant les ceps avec les raisins. « Comme ils s'en revenaient avec leur proie », ajoute Grégoire, Chilpéric s'étant rendu à Chelles pour y chasser, et rentrant à la nuit tombante, fut assassiné. Après avoir narré toutes les suites de ce meurtre, l'évêque de Tours, résumant les derniers événements, les place au mois de décembre, et rapporte que de nouveau la vigne bourgeonna jusqu'à montrer des raisins, en dépit du calendrier (VII, xi). Chilpéric Ier a donc péri à l'automne de 584; il est impossible de lui attribuer la mention nécrologique de Beau-

Digitized by Google

vais. On ne saurait songer davantage au fils de Charibert II, roi d'Aquitaine, qui mourut en 631, aussitôt après son père, comme le dit HUCBALD en la *Vie de sainte Rictrude*, écrite en 907 [1]. Outre qu'il n'est pas d'usage d'attribuer à ce Chilpéric un rang dynastique, il est impossible de découvrir quel motif eût fait célébrer son anniversaire à Beauvais.

Il est au contraire très naturel qu'une fondation ait été faite à Beauvais pour Chilpéric II, qui, d'après les *Gesta Francorum*, fut enterré à Noyon [2].

La mention du nécrologe de Saint-Lucien, que rien n'autoriserait à révoquer en doute, s'applique par conséquent à Chilpéric II; elle vient confirmer, en la précisant, la chronologie de LEVISON, qui a fixé, dans une étude publiée par le *Neues Archiv* [3], l'avènement de Thierri IV à une date circonscrite entre le 31 janvier et le 17 mai 721. Pour établir la première de ces limites, LEVISON s'est servi de la charte d'Abbon de Novalèse, datée du 30 janvier *anno quinto regnante domno Theoderico rege, indictione nona* [4].

L'indiction IX courant en 726, le roi était encore, au 30 janvier 722, dans la première année de son règne ; il n'était donc pas encore sur le trône le 30 janvier 721. Pour préciser l'autre limite, LEVISON avait ainsi raisonné :

« Thierri IV est mort en 737, ainsi que le prouve le *Tractatus de Com-*

1. *Acta sanctorum Maii*, III, 82.

2. Le continuateur de FRÉDÉGAIRE affirme même qu'il y mourut. Ayant raconté comment Eudes, duc d'Aquitaine, livra, en 719, à Charles Martel, le Mérovingien qui s'était fié à son hospitalité, il ajoute : *Veniens* (Chilpericus) *urbem Noviomo, post non multum tempus cursum vitæ et regnum amisit, et mortuus est.* Ce témoignage ne semblerait pas pouvoir être mis en doute. Mais les érudits allemands, ayant trouvé dans les très anciennes *Annales Petaviani* cette mention à l'an 727 : *Danihel in Attiniaco mortuus est*, se sont avisés d'interpréter dans le sens d'une déposition de Chilpéric II et d'un exil dans un *palatium* éloigné les termes des *Annales Mettenses* : *Susceptо rege, Karolus misericorditer erga ipsum egit*, SEDEMQUE *illi* REGALEM *sua sub ditione concessit.* Étrange bonté que celle-là, si on la conçoit à leur manière! Mais aucune chronique ne souffle mot de cette prétendue déposition. D'ailleurs l'identification du *Danihel* des *Annales Petaviani* avec Chilpéric II qui avait porté ce nom étant moine, repose sur une pure hypothèse. Le nom de Daniel était alors donné, comme beaucoup d'autres de l'Ancien Testament, à bien des clercs ; il y avait, à cette époque même, un évêque Daniel de Winchester très connu par sa curieuse épître à saint Boniface sur la méthode à suivre pour convertir les Païens. Enfin, même en admettant l'identification, rien n'autorise à considérer la chronologie de ces courtes annales comme infaillible.

3. *Neues Archiv*, XXVII, 365. — Cf. sur la chronologie de cette période : KRUSCH, *Forschungen zur Deutschen Geschichte*, XXII, 451, qui a le premier ébranlé la chronologie de MABILLON; VACANDARD, *Revue des Questions historiques*, LIX, 491-506; SICKEL, *Forschungen...*, IV, 443. — Joseph TARDIF, *Étude sur la chronologie de Dagobert II* (*Nouvelle Revue historique du Droit français et étranger*, XXII, 763-790).

4. CIPOLLA, I, 12.

Digitized by Google

puto[1]. — Charles Martel, mort en octobre de l'an 741, a fait une donation[2] à Saint-Denis le 17 septembre dans la cinquième année après la mort de Thierri : donc Thierri a vécu au plus tard jusqu'au 16 septembre 737. La chronologie du Cartulaire de Wissembourg montre que le 19 juin et le 23 octobre suivant sont compris dans une même année (la 3e) de Thierri[3] ; il faut donc placer sa mort au plus tard le 18 juin. Les catalogues donnent à son règne une durée de 17 ans. Souvent le chiffre est arrondi, mais il ne pourrait l'être de manière à descendre au-dessous de 16 ans. C'est donc avant le 18 juin 721 que se place l'avènement de Thierri[4].

La fixation par l'obituaire de Saint-Lucien, au 13 février 721, de la mort de Chilpéric II, nous permet de reprendre les divers anneaux de l'enchaînement chronologique indiqué par Levison, en les précisant.

Chilpéric II, d'après les catalogues, a régné cinq ans, six d'après le continuateur de Frédégaire. La vérité est probablement dans une moyenne, justement donnée par le Liber Historiæ Francorum (cap. 53) : *Regnavit autem annis quinque et dimidio.*

L'avènement de Chilpéric II serait donc voisin du 13 août 715. Son prédécesseur, Dagobert le Jeune, d'après les catalogues, *regnavit annis quatuor, obiit in quinto.* Or, Childebert le Jeune, prédécesseur de Dagobert, est mort en 711[5], le 14 avril, d'après les annales de Saint-Médard de Soissons[6].

Le 13 août 715, Dagobert le Jeune aurait terminé le quatrième mois de sa quatrième année. Dans tous les cas, la date du 24 juin, attribuée à sa mort par *L'Art de vérifier les dates*, n'est pas la vraie, car il existe une charte de Hugues, fils du duc Dreux, datée du 25 juin en la cinquième année de Dagobert[7]. Dagobert est donc mort, non entre le

1. Ms. Phillips de Berlin, n° 128 (1831). Cf. Krusch, *Neues Archiv*, IX, 637 : « A nativitate Domini usque ad presentem annum in quo Teudericus rex Francorum defunctus est, 737, in quo anno indictione 5, etc. »

2. Mühlbacher, *Regesta*, I², n°s 13 et 13 *a*.

3. L'abbé Wieland succède à Erloald entre ces deux dates. (Zeuss, *Trad. Wissemburgenses*, n°s 17, 159 et 3.

4. Thierri III était déjà roi le 12 mai 721. Un privilège de l'évêque Widegern, de Strasbourg, en faveur de Murbach, est daté du 13 mai, jour de l'Ascension (coïncidence spéciale à l'année 728) *anno VIII regnum domini nostri Theodorico rege* (Wiegand, *Urkundenbuch der Stadt Strassburg*, I, 3).

5. 711. Hiltibertus rex Justus obiit (Chronicon Wirziburgense, Baluzii, *Miscellanea*, I, 501).

6. Childebertus rex Francorum obiit XVIII Kal. maii; sepultusque est apud Causiacum in basilica Sti Stephani protomartyris. Dagobertus junior, puer, filius ejus successit (Pertz, *Scriptores*, XXVI, 519). Cette date concorde avec la mention annalistique de Wurzbourg, puisque Pâques, qui commençait l'année, tombe en 711 le 12 avril.

7. Mühlbacher, *Forschungen zur Deutschen Geschichte*, XIX, 457, a examiné l'authenticité de cette charte.

Digitized by Google

26 juin et le 30 décembre 715, comme le propose Levison, mais entre le 26 juin et le 13 août 715, *vers juillet*, comme l'avait pensé Zeuss [1].

A cette fixation ferait obstacle la formule finale d'une donation à Sustern, que Pépin, assisté de sa femme Blitrude, aurait dictée, étant très gravement malade, le 2 mars de la quatrième année de Dagobert [2]. Pépin est certainement mort le 16 décembre 714, comme le prouve la concordance des annales Messines, des chroniques de Saint-Denis et du *Libellus de Majoribus Domus*. Mais la charte de Sustern ne nous est parvenue que par des copies peu sûres. Les incorrections qui émaillent le texte laisseraient parfaitement ouverte l'hypothèse d'une erreur de chiffre dans le compte des années royales.

D'après les conclusions qui précèdent, le règne de Chilpéric II se circonscrit entre juillet-août 715 et le 13 février 721, date de sa mort.

*
* *

Nous devons encore aux nécrologes une autre précision. Krusch, dans sa chronologie mérovingienne, après avoir fixé à la date du 28 mars 592 (et non 593) la mort de Gontran, constate avec la chronique dite de Frédégaire que Childebert II, neveu de Gontran et son successeur au royaume de Bourgogne, mourut dans la quatrième année qui suivit cette date, très probablement donc en 595 [3].

J.-G. Eckhart avait remarqué que, dans deux lettres écrites en juillet 596 par le pape Grégoire le Grand, l'une aux rois Théodebert et Thierri, l'autre à la reine Brunehaut, il n'était fait aucune allusion à la mort de Childebert ; il s'était hâté de conclure que ce dernier devait alors être vivant. Hypothèse que les faits eux-mêmes contredisent, puisque avant d'écrire séparément à la veuve de Sigebert Ier et à ses petits-fils, le Pontife n'eût pas manqué de recommander d'abord le moine Augustin, qu'il envoyait évangéliser l'Angleterre, au roi Childebert II, s'il eût encore régné. C'est ce qu'il avait fait le 12 août 595, en adressant à ce roi seul les bulles qui désignaient pour légat du Saint-Siège en Gaule et en Germanie Virgile, archevêque d'Arles [4].

Grégoire eût d'autant moins adressé, du vivant de Childebert II, des lettres à ses fils, ainsi libellées :

1. *Traditiones Wissemburgenses.*
2. Pertz, *Monumenta Germaniae, Scriptores*, XXIII, 23, 59.
3. *Forschungen zur Deutschen Geschichte*, XXII, 1882, pp. 449-490.
4. *Commentarii de Rebus Franciae Orientalis*, I, 153, 155.

Digitized by Google

Theodeberto et Theoderico, Francorum regibus,

que ces deux princes, nés en 587 et 588, étaient encore dans la première enfance. Il est vrai que « peu de temps avant sa mort », disent les *Gesta Francorum*, Childebert qui avait constitué, dès 589, Théodebert roi de Soissons et de Meaux, envoya son second fils en Bourgogne, sous la tutelle de Brunehaut, pour gouverner une partie du royaume de Gontran. Mais si, précisément dans cet espace de temps, le pape avait eu besoin d'écrire individuellement à ces jeunes princes, il eût adressé une épître séparée à Théodebert et une autre collective à Thierri et à Brunehaut.

Ces raisonnements, auxquels J.-G. Eckhart n'a pas pris garde, sont d'ailleurs confirmés par une autre découverte que nous avons faite dans le nécrologe de la cathédrale de Limoges :

X Kalendas Decembris. Depositio Childeberti regis. Transitus Beati Asclepii episcopi et confessoris, ad cujus sepulcrum multa fiunt miracula [1].

Le prélat dont il est fait mémoire est l'évêque Asclépius, cité dans un texte de 793. Quant au roi Childebert, il ne saurait, comme nous venons de le voir, être question de Childebert le Jeune [2], mort le 14 avril 711 et inhumé non loin de Soissons ; on ne saurait penser davantage à Childebert III, fils de Grimoald, dont le règne éphémère ne s'étendit que sur l'Austrasie ; enfin la date des obsèques de Childebert Ier est connue par le martyrologe d'Usuard [3] qui porte au 23 décembre :

X Kal. Januarii. Parisiis, dedicatio basilicae in honore Crucis et Sti Vincentii martyris, ac depositio domini Childeberti.

D'ailleurs Childebert Ier, enterré à Saint-Germain-des-Prés le 23 décembre 558, n'eut point Limoges dans ses états. L'Auvergne et le Limousin faisaient partie des provinces que Thierri Ier avait transmises à son fils Théodebert Ier, et à la mort du fils de ce dernier, elles passèrent aux mains de Clotaire Ier son grand-oncle, qui envoya pour les gouverner Chramn, son fils aîné. Peu après celui-ci souleva contre son père une révolte qui s'étendit de l'Auvergne au Poitou. Clotaire Ier survécut à son

1. Ms. lat. 17188, fol. 561.

2. Le véritable rang dynastique de ce souverain est *Childebert IV*. De même, Chilpéric II devrait être dénommé *Chilpéric III*. Le fils de Charibert II ayant été proclamé et ayant survécu à son père, a droit au rang chronologique qu'on ne refuse plus maintenant à Jean Ier, fils de Louis le Hutin, qui n'a régné et vécu que quelques semaines.

3. Ms. lat. 13745 ; éd. par M. Longnon (*Notices publiées à l'occasion du Cinquantenaire de la Société de l'Histoire de France*), et par Aug. Molinier (*Obituaires de la province de Sens*, t. I).

Digitized by Google

frère Childebert Ier ; il n'y a donc aucune apparence que la mention de l'obituaire limousin s'applique à ce dernier.

Par suite de ces éliminations, nous sommes amenés à attribuer la date du 22 novembre, précisée par l'obituaire de Limoges, aux obsèques de Childebert II, qui, né le jour de Pâques, 6 avril 570, couronné le jour de Noël 575, alors qu'il n'avait pas encore accompli son premier lustre [1], succomba d'après Paul Diacre, à l'âge de vingt-cinq ans [2], empoisonné, suivant cet historien, avec sa femme, la reine Falileube.

Le pacte d'Andelot, entre Childebert II et Gontran, avait laissé à celui-ci, sa vie durant, la jouissance de Limoges [3] ; il est à présumer que Childebert, à la mort de son oncle, se rendit dans certaines villes de ses états dont il avait à prendre possession. C'est à lui qu'on attribue la constitution de l'avouerie de Saint-Cybar aux mains des comtes d'Angoulême ; il est fort possible que, sur d'autres points, ce souverain nouveau venu ait pris des mesures de nature à susciter des mécontentements violents et des vengeances. C'est ce qui permettrait d'expliquer l'empoisonnement affirmé par l'historien lombard, sans recourir à l'accusation que fit peser sur Brunehaut son ennemi Clotaire II, quand il lui imputa le meurtre de dix rois.

Le règne de Childebert II se trouve donc circonscrit, grâce aux déductions qui précèdent, entre deux dates rigoureuses : le 25 décembre 575, qui est celle de son couronnement et le 22 novembre 595, qui est celle de ses obsèques.

II. — DE L'EMPLOI DU PRÉNOM D'ARNOUL AUX IXe ET Xe SIÈCLES

Dans une communication au Congrès des Sociétés savantes de 1902 sur l'*hérédité et la propriété des noms dans les familles palatines* [4], nous signalions à la section l'intérêt que présentent les observations sur la localisation de certains prénoms dans des milieux déterminés : ainsi, tant que la postérité de Charlemagne conserva le pouvoir, personne, en dehors de ses descendants de mâle en mâle, n'osa s'arroger les prénoms dynastiques de Pépin, Charles, Carloman. Ceux de Louis et de Lothaire furent également respectés dans leur forme diplomatique officielle, bien que ces prénoms royaux, autrefois la propriété des Mérovingiens, n'eussent pu être acquis à leurs successeurs que par la possession du trône.

Nous constations, en même temps, le respect relatif qui entourait, à cette époque, d'autres prénoms portés par les ancêtres de Pépin, surtout

1. Greg. Turon. *Hist.*, V, 1 ; VIII, 4.
2. *Hist. Langob.*, IV, 12.
3. Greg. Turon. *Hist.*, IX, 20.
4. Cette communication a été insérée dans la *Revue des Études historiques* en 1903.

Digitized by Google

celui d'Arnoul, qui remontait pourtant au début du VIIe siècle. Ce prénom, porté par le grand évêque de Metz, conseiller de Dagobert et aïeul paternel de Pépin d'Héristal, avait été relevé par un petit-fils de ce dernier, Arnoul, fils du duc Dreux. A la mort de son oncle Grimoald, cet Arnoul fut aussi pourvu d'un duché, mais, après le triomphe de Charles Martel, on l'emprisonna avec deux de ses frères ; il mourut la même année [1].

Dans le reste du VIIIe siècle et les débuts du IXe, on ne rencontre qu'un personnage laïc ayant porté ce prénom : c'est Arnoul, fils naturel de Louis le Pieux, né probablement dans l'intervalle qui sépara la mort d'Ermengarde du second mariage de Louis avec Judith. Arnoul fut nommé comte de Sens, mais ce fut apparemment à l'époque où Lothaire Ier, voulant s'emparer des États de Charles le Chauve, envahit la Bourgogne, s'empara de Sens et marcha sur Paris, appuyé par Gérard de Roussillon. Arnoul, en effet, ne paraît pas avoir occupé cette charge sous le gouvernement de Charles le Chauve. En 860, il figure au Congrès de Coblentz, mais c'est probablement, comme le pense M. Parisot, en qualité de mandataire de Charles de Provence, fils de Lothaire Ier, dans les États duquel se trouvait le comté dont il était alors titulaire [2]. Nous ne saurions préciser lequel ; mais on rencontre un homonyme, peut-être un de ses petits-fils, parmi les principaux vassaux de Louis, fils de Boson, qui détenait en 900 une partie des États de Charles de Provence, notamment Vienne, ville voisine du comté d'Arnoul. Avant de mourir, Charles le Chauve avait eu soin d'instituer auprès de son fils Louis le Bègue, du caractère duquel il se méfiait, un conseil de gouvernement, mais, par un dualisme dont l'organisation politique actuelle de l'Autriche-Hongrie présente un exemple permanent, il composa un conseil distinct pour les pays situés au delà de la Meuse et la région qui composait le royaume de Lothaire. A côté des évêques de Liège et de Cambrai figure un comte Arnoul qui croyons-nous, n'est autre — car il apparaît pour la première fois avec un très haut rang — que l'un des petits-fils de Charles le Chauve, et le fils aîné de Baudoin de Flandre et de Judith. Il serait en effet des plus surprenant que les titulaires du plus grand honneur féodal de la région, apparentés d'aussi près à la maison royale, eussent été exclus de ce conseil. Arnoul pouvait être né dès la fin de 862, car l'enlèvement de Judith par Baudoin Bras-de-fer est du début de cette année. En 877, il avait l'âge voulu pour être apanagé, et il reçut probablement alors les comtés de Cambrai et de Valenciennes [3].

1. Un quatrième fils de Dreux, Hugues, primicier de Metz, ne fut pas inquiété et mourut longtemps après archevêque de Rouen.

2. *Le royaume de Lorraine*, p. 138 et note 3.

3. L'attribution à Baudoin Ier et Judith d'un fils aîné du nom d'Arnoul n'est pas une pure hypothèse. Les *Annales Elnonenses minores* éditées par Pertz (*Scriptores*,

Digitized by Google

Dès l'an 918, en effet, nous voyons ces comtés aux mains d'un comte Isaac, que rien ne semble rattacher à ce pays et que l'extrême rareté de ce nom autorise à identifier avec un vassal de Louis l'Enfant, roi de Germanie, associé à Conrad et Werner comme intercesseur pour une cession de biens à Domèvre en Lorraine [1].

Isaac meurt au milieu du xe siècle, en laissant pour successeur un fils, Arnoul, qui lui est associé dès 937 (Miræus, I, 41). Or cet Arnoul est très certainement le *comte flamand* dont parlent les *Gestes des abbés de Saint-Trond*, et dont la mère, Berthe, mourut retirée dans ce monastère, le 16 juillet 967. Berthe, en effet, légua à cette abbaye des biens situés dans la châtellenie de Lille, et son épitaphe, en vers léonins, contient celui-ci :

Stemma prefulsit ei regalis progeniei [2].

Aucun doute, par conséquent, ne doit s'élever sur l'origine carolingienne d'Arnoul de Valenciennes, tout à fait distinct du *marquis Arnoul*, son contemporain. On peut donc admettre que le comte Arnoul de 877, le même qui succomba en 891, à la bataille du gué de la Geule contre les Normands, laissa en mourant une fille fort jeune, Berthe, qui fut épousée par Isaac, vassal du roi de Germanie.

Arnoul, fils de Luitbald, duc de Bavière, était en droit de porter ce nom du chef de sa mère, Cunégonde, fille de Louis III, roi de Germanie, et de Luitgarde. Il succéda à son père, tué le 5 juillet 907, et mourut en 937, laissant un fils homonyme.

Hugues, comte de Chaumontois, mari d'Ève, eut deux fils, Arnoul qui lui succéda comme comte, et Odalric, archevêque de Reims sous le règne de Lothaire. Hugues était qualifié, en 903, *parvulus comes*, il avait succédé à un homonyme, qu'il y a tout lieu de croire son père. Or ce premier Hugues, comte de Toul, était *consanguineus* de Charles le Gros [3], donc

V, 19) portent à l'an 900 cette mention : *Obiit Ernulfus comes. Hic filius Arnulfi fuit* Elles n'ont rien dit auparavant de cet Arnoul, dont le fils et successeur Arnoul II mourut en 900. Mais toutes les autres indications de ces annales sont consacrées à Baudoin Ier et à ses descendants.

Jehan Lang d'Ypres (*Iperius*) relate de son côté une tradition d'après laquelle Baudoin II (le Chauve), successeur de Baudoin Ier au comté de Flandre, aurait eu pour parrain le roi de France, son aïeul (*Chronica Sancti Bertini*, apud Pertz, *Scriptores*, XXV, 769). La réconciliation de Judith et de son père fut assez tardive pour qu'on puisse admettre que la naissance d'un premier enfant la précéda.

1. D. Bouquet, *Recueil des Historiens de France*, IX, 373.

2. Pertz, *Scriptores*, X, 379.

3. M. Parisot considère ce comte de Toul comme ne faisant qu'un avec le fils de Lothaire II et de Waldrade. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, la charte de fondation du prieuré du Lay par la comtesse Ève dit que son fils Arnvert descendait de

Digitized by Google

carolingien d'origine. Le prénom d'Arnoul est encore porté, au milieu du xe siècle, par un comte de Gennep, qui succéda en 949 à Erenfroi, son beau-frère. Ce comte et son frère Godefroi étaient les fils d'Ermentrude, qui, devenue veuve, épousa le fondateur de Waulsort, le comte Eilbert, veuf aussi de sa première femme Hersende. Eilbert donna à ses beaux-fils la terre de Florines, qui resta dans la lignée de Godefroi, tandis qu'Arnoul transmettait à son fils, appelé aussi Godefroi, le comté de Gennep que celui-ci posséda jusqu'à sa mort en 1006. Ermentrude était *tante paternelle* (*amita*) de Godefroi, comte de Verdun ; elle était donc sœur de Sigefroi de Luxembourg, *oncle paternel* (*patruus*) du même Godefroi ; elle avait pour mère Cunégonde, fille d'Ermentrude, fille de Louis le Bègue. Le prénom d'Arnoul, là encore, est justifié généalogiquement.

Comme Louis le Débonnaire, Charles le Simple et Lothaire eurent des fils naturels du nom d'Arnoul.

Ces observations permettent de considérer ce prénom comme ayant été réservé, sous les Carolingiens, aux enfants nés d'unions irrégulières ou descendant par les femmes du fondateur de la dynastie.

J. Depoin.

Saint Arnoul de Metz et avait pour cousin germain (*consanguinem*) l'évêque Adalbéron Ier de Metz, fils de Cunégonde et petit-fils d'Ermentrude, fille de Louis le Bègue. Arnoul, fils d'Ève, était donc issu des Carolingiens.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Dom Besse. — **Saint Wandrille (VIe et VIIe siècles)**. Paris, Lecoffre (« Les Saints »), 1904, in-12 de v-183 pages.

De nombreux hagiographes se sont complu à recueillir, dès l'origine, les faits de la vie de saint Wandrille, fondateur du célèbre monastère de Fontenelle en Normandie. De leurs récits agréablement et complètement résumés le savant bénédictin de Ligugé, dom Besse, a composé une étude intéressante qui, en même temps qu'elle nous fait connaître ce saint, nous fournit un aperçu des travaux variés des premiers bénédictins.

Pour expliquer quels furent son action et le champ de son apostolat, dom Besse dépeint en un tableau imagé la France mérovingienne en ce VIIIe siècle appelé par Mabillon « un âge d'or », tant les saints y furent nombreux, prospères les monastères. Un roi surtout, le bon Dagobert, favorisa grandement la religion. Après ses débuts à la cour de ce prince, Wandrille devint comte du palais et il n'était dignités auxquelles il ne lui fût permis de prétendre. Mais le monde le retenant médiocrement, il se résolut, d'accord avec sa jeune femme, à se donner à Dieu et visita tour à tour les monastères alors réputés de Montfaucon, de Luxeuil, de Bobbio, asiles de piété et de science, jusqu'au jour où, attiré à Rouen par le saint évêque de ce siège qu'il avait connu à la cour, il se vit promu au sacerdoce. Toutefois la vie monastique avait pour lui un puissant attrait. Il fonde en un coin charmant de la vallée de la Fontanelle un monastère où les moines pratiqueront les travaux manuels conformément à la règle primitive de saint Benoît, défrichant, cultivant, exploitant le sol, devenant colons, architectes, maçons, formant ainsi une vraie exploitation agricole qui se suffisait. Mais il n'importe pas que de réunir des religieux en corps de communauté : il faut les discipliner, les mener à la perfection de la vie monastique par une règle sage et prudente. Or, à cette époque, chaque monastère était autonome. Wandrille sut combiner heureusement les prescriptions édictées par de saints abbés et inspirées par l'expérience des hommes : prière, travail intellectuel ou physique, tout est minutieusement ordonné. Aussi, attirés par la réputation du saint fondateur, trois cents moines vinrent habiter ce monastère aux vastes proportions, embelli par de nombreuses basiliques, et il fallut cesser de construire pour ne pas accroître démesurément cette communauté.

Digitized by Google

Plein de mérites et de vertus, Wandrille mourut doucement, laissant prospère cette colonie qui a vu plusieurs de ses abbés proclamés saints par l'Église et a fourni les monastères de cette région d'initiateurs à la vie religieuse.

Louis BATCAVE.

PIERRE GRENIER. — **L'empire byzantin, son évolution sociale et politique.** Paris, Plon-Nourrit, 1904, 2 vol. in-8 de XXXII-340 et 291 p.

M. G. a publié deux volumes qui forment, dans la pensée de l'auteur, une histoire générale de l'empire byzantin et de son évolution sociale et politique. Un pareil titre est fait pour étonner quiconque sait combien certaines parties de cette histoire demeurent encore obscures et combien de problèmes restent encore à résoudre. Une synthèse du genre de celle qu'a essayée M. G. ne devient possible qu'après l'étude scientifique et approfondie de chaque détail particulier; elle suppose du moins chez son auteur la connaissance claire et distincte de chacune des questions qu'il se propose de coordonner. Il faut avouer que le livre de M. G. n'est pas de nature à rassurer le lecteur sur ce point. Au moment même où leurs auteurs semblent abandonner des théories uniquement fondées sur une apparente analogie entre un corps social et un organisme vivant, M. G. reprend cette même idée pour en faire le cadre d'une étude historique sur l'empire byzantin.

Il distingue donc dans le peuple qu'il étudie un être social et un être politique pour séparer ensuite dans l'être social lui-même un corps social et une âme sociale dont il isolera soigneusement toutes les parties matérielles ou invisibles. Ce qui, au début, peut faire l'illusion d'une rigueur scientifique, donne bientôt l'idée d'une puérilité un peu ridicule et nous renonçons à apprécier les jugements que porte M. G. sur le rôle des diverses *cellules administratives* par rapport à l'organisme central. On pourrait signaler un autre inconvénient de ce plan. C'est en vain que M. G. nous avertit que les *parties*, qu'il distingue, agissent et réagissent les unes sur les autres, et que, s'il se borne à étudier, comme il dit, le peuple byzantin du point de vue dynamique, il ne tient qu'au lecteur de se placer lui-même au point de vue statique, en lisant les pages de son livre dans un autre sens. Exiger du lecteur un pareil effort est chose qu'un auteur expérimenté ne songerait guère à demander.

Peut-être faut-il attribuer à une préoccupation trop exclusive de la théorie adoptée l'insuffisance de la documentation qui se traduit matériellement par l'absence de notes et l'inexactitude des faits. Si pour certaines périodes l'auteur a trouvé un appui solide dans les travaux désormais classiques de MM. Rambaud, Schlumberger, Krumbacher, Diehl, pour

Digitized by Google

d'autres, — les plus nombreuses, — où il était réduit à ses propres forces, il a commis des erreurs sans nombre. Prenons par exemple les divers chapitres consacrés aux rapports de Byzance avec l'Occident du XIe au XIVe siècle. D'après M. G., les Normands auraient été appelés dans l'Italie du sud par la papauté (t. I, p. 44). Tout le monde sait qu'il n'en a pas été ainsi et que les papes n'ont cherché à utiliser les Normands que longtemps après leur établissement dans l'Italie méridionale. Motiver par le désir de s'assurer un point d'appui entre l'Italie et la principauté d'Antioche la campagne que Boémond dirigea en 1107 contre les États d'Alexis Ier Comnène (t. II, p. 233), est une idée particulière à M. G. Pour tous ceux qui ont étudié cette période de l'histoire byzantine, il ressort clairement de tous les faits connus que le fils de Guiscard s'est décidé à attaquer l'empire grec par l'ouest, quand il se fut aperçu qu'il n'en pouvait triompher sur la frontière de l'est. L'idée de perdre Durazzo comme point d'appui entre l'Italie et Antioche aurait été au moins bizarre, étant donnée la situation respective de Durazzo et des ports de l'Italie du sud.

M. G. parle de l'existence de la féodalité lombarde comme d'une institution parfaitement connue alors que l'on peut même en contester l'existence (t. II, p. 231). Je n'oserais être aussi affirmatif que M. G. et dire que les Normands réduisirent au servage la population rurale de l'Italie du sud (t. II, p. 231-232). La lecture des documents d'archives relatifs à cette période aurait appris à M. G. que l'on ne saurait à cet égard formuler une théorie absolue. M. G. me paraît également (t. I, p. 46, et t. II, p. 228) se prononcer trop catégoriquement sur une question assez mal connue, c'est à savoir sur le but véritable de la mission envoyée au concile de Plaisance par Alexis Comnène. Comment M. G. peut-il placer en 1146 l'expédition des Normands contre les côtes de l'empire grec, quand nous savons que celle-ci a coïncidé avec le séjour devant Constantinople des armées de la seconde croisade? Nous ne trouvons pas plus d'exactitude dans ce que M. G. dit au sujet des progrès du clergé latin dans l'empire grec après la quatrième croisade (t. I. p. 43 et sq.). Une étude plus approfondie des documents aurait permis à M. G. de se rendre compte que les progrès de l'église latine n'ont jamais été très importants et que la résistance du clergé grec a été beaucoup plus violente que ne tendent à le faire croire les documents pontificaux (Cf. Norden, *Das Papsttum und Byzanz*, Berlin, 1903, in-8, *passim*). Il y a tout autant d'insuffisance et un peu plus de hardiesse dans la manière dont M. G. a décrit l'évolution des idées morales et des croyances religieuses chez les Byzantins.

Faut-il attribuer encore à la fâcheuse influence de la théorie directrice l'allure prétentieuse et la forme incorrecte du style? « Peu de peuples n'ont été autant bafoués que les Byzantins » (t. I, p. 1). Tels sont les mots

Digitized by Google

par lesquels débute la préface. On ne saurait expliquer la présence de ce *ne* ni en lui attachant un sens négatif, ni même en lui accordant un sens explétif. Le livre est rempli d'incorrections flagrantes : T. I, page IX, on peut lire : « La création de l'empire d'Alexandre eut pour résultat d'accélérer l'hellénisation de l'Asie Mineure, de la Syrie et de l'Égypte, où se *portèrent* la civilisation grecque. » T. I, page 78, l'auteur écrit : « Saint Chrysostome ... essaya vainement ... *d'empêcher l'usage des femmes* qui servaient le clergé de la capitale et *qu'ils considéraient* comme une occasion continuelle de péché ou de scandale. » T. I, page XVIII, je relève : « Byzance avait été presque entièrement détruite par Septime Sévère *pour la punir* d'une révolte. » Ailleurs (t. I, page 250), on peut lire : « Auguste punit l'épouse infidèle et son complice *à* des confiscations, *à* des amendes et *à* l'exil », ou encore, t. I, page 77 : « *Bien qu'ils jouèrent* dans le développement de l'art et de la littérature byzantine un rôle assez remarquable, quoique secondaire, les moines d'Orient ne furent pas un élément de civilisation. » T. I, page 7, l'auteur parlant de l'Église chrétienne dit : « Comme c'était en Orient qu'elle était *la* plus prospère. » Citons encore, t. II, p. 201 : « La juxtaposition des nouveaux peuples *sur* les anciens. » Je craindrais d'abuser du lecteur en continuant ces citations qu'il serait facile de multiplier à l'infini. Ces incorrections continuelles ne sauraient être compensées par l'appoint douteux que M. G. se croit en droit d'apporter au vocabulaire en employant dans quelques phrases des mots tels que *polymathes* (I, 316), ou *regrès* (II, 76) en opposition à progrès.

F. CHALANDON.

IGNACE DE DŒLLINGER. — **La Papauté ; son origine au moyen âge et son développement jusqu'en 1870**, traduit de l'allemand par A. GIRAUD-TEULON (Bibliothèque d'histoire contemporaine). Paris, Félix Alcan, 1904, in-8 de 480 p.

Le livre d'Ignace Dœllinger dont M. Giraud-Teulon vient de publier une nouvelle traduction parut en 1869 ; l'auteur qui était célèbre en Allemagne par des ouvrages d'histoire et de théologie ainsi que par un long enseignement à l'Université de Munich, prenait très résolument parti contre la suprématie absolue du pontife romain et contre l'infaillibilité papale que l'assemblée des évêques venus de tous les points du monde chrétien devait accepter en 1870. Pour combattre le dogme dont il voyait la proclamation imminente et qu'il estimait être une innovation dangereuse, Dœllinger chercha des arguments historiques et fut amené ainsi à examiner quelle avait été la situation des papes vis-à-vis de l'Église depuis les origines du christianisme jusqu'au XIXe siècle : il constata que le pouvoir pontifical, très faible ou presque nul aux premiers siècles, s'était

Digitized by Google

peu à peu étendu, fortifié, et qu'il avait grandi à tel point qu'il en était arrivé à absorber l'Église tout entière. Son livre est consacré à l'histoire du développement de ce pouvoir et à l'exposé des moyens par lesquels il réussit à s'établir définitivement après dix-huit siècles d'efforts continus. D'après Dœllinger, ni les Pères de l'Église, ni les conciles n'ont reconnu au titulaire du siège de Rome autre chose qu'une prééminence honorifique sur les évêques ; il est simplement *primus inter pares* et son infaillibilité doctrinale est si peu acceptée que l'un deux, Honorius Ier, fut au VIIe siècle déclaré hérétique pour avoir soutenu le monothélisme. Mais les papes ont profité de toutes les circonstances pour accroître leur pouvoir, pour ruiner l'indépendance des églises nationales, pour annihiler en fait l'autorité des conciles et pour détruire la puissance épiscopale. Ils sont parvenus à centraliser entre leurs mains toutes les forces qui à l'origine étaient réparties entre les patriarches, les primats, les évêques et les chapitres des cathédrales. Ils ont été aidés dans cette tâche par la complicité de certains princes, par la création d'ordres religieux entièrement à leur dévotion, moines mendiants ou prêcheurs, et plus tard par les Jésuites qui furent pour le Saint-Siège une milice toujours agissante et fidèle ; enfin, un vaste système de fiscalité comprenant les réserves, les annates, les exemptions, les dispenses, les appels et les procès en cour de Rome, fit du pape le véritable arbitre et le maître souverain de toutes les consciences chrétiennes. Le droit canon en entier, décrétales et décret de Gratien, qui repose sur des falsifications et des altérations de textes, concourut à rendre plus étroite encore la subordination de l'Église à un seul chef. Tels sont les principaux points que touche Dœllinger ; il conclut tout naturellement que la croyance déjà ancienne à l'infaillibilité pontificale en matière de doctrine n'a aucune base solide ; la proclamation en dogme de ce qui n'était, suivant lui, qu'une opinion théologique contestable, lui paraît une innovation des plus périlleuses pour la Papauté elle-même, menaçante aussi pour l'avenir de l'Église et de la société.

L'ouvrage, qui fut publié, comme nous l'avons dit, en 1869, sous le pseudonyme vite dévoilé de Janus, produisit une vive impression sur l'opinion à cause de la science de celui qui l'avait écrit et de l'autorité dont il jouissait. On sait, en effet, que tous les Pères du concile n'étaient point disposés à accepter sans débat la définition de l'infaillibilité pontificale ; dès qu'on eut prévu la question principale que l'assemblée aurait à résoudre, des discussions assez vives s'étaient engagées et des théologiens renommés avaient fait connaître leur avis. En ce qui concerne spécialement la France, on n'a pas oublié que Mgr Dupanloup, Mgr Maret et le Père Gratry, par exemple, s'étaient prononcés non contre le dogme lui-même mais contre sa proclamation qui leur semblait inopportune. La

Digitized by Google

question avait donc été fort controversée avant d'être même officiellement posée. Mais ni les arguments des adversaires violents comme Dœllinger, ni ceux des plus modérés n'eurent le pouvoir de convaincre le concile œcuménique qui déclara que le pape, lorqu'il parle *ex cathedra*, « jouit pleinement de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Église soit pourvue, en définissant la doctrine touchant la foi et les mœurs ». Les évêques qui avaient voté contre la proposition se soumirent sans murmurer à la décision que la majorité avait cru devoir prendre ; ils furent suivis par tous les fidèles, à peu d'exceptions près. Dœllinger refusa de s'incliner devant une autorité qui, à ses yeux, était usurpée ; il se retira dignement, sans fracas, cessa son enseignement à l'Université de Munich et on doit lui rendre cette justice que, bien que sorti de l'Église, il ne devint point un défroqué. Son livre, qui est un réquisitoire plein de passion contre l'ultramontanisme et ce qu'il considérait comme les empiétements de la puissance pontificale, peut encore être lu avec intérêt pas ceux-là même qui ne partagent pas ses idées : c'est une histoire de la Papauté, esquissée à larges traits et abondamment documentée, écrite avec une clarté qu'on rencontre rarement dans les ouvrages allemands; la discussion y est généralement modérée dans les termes, sauf en ce qui concerne les membres de la compagnie de Jésus qui sont représentés comme les défenseurs de toutes les falsifications et dénoncés avec aigreur comme les propagateurs les plus actifs de la doctrine qui devait finalement triompher dans le concile. Ce n'est point ici le lieu de discuter point par point les assertions de Dœllinger à qui, du reste, les contradicteurs compétents n'ont point manqué ; son ouvrage de polémique, composé en pleine bataille d'idées, pouvait avoir à son heure quelque utilité. Il est permis de se demander s'il en est de même aujourd'hui et si la nouvelle édition répond à un besoin réel. La question de l'infaillibilité papale n'est plus d'actualité et a cessé d'inquiéter les consciences catholiques puisque l'Église s'est formellement prononcée. Les fidèles ont trouvé dans le dogme tel qu'il a été proclamé une sécurité pour leur foi et pour l'unité de la doctrine. D'ailleurs une expérience déjà longue a prouvé avec quelle prudence le Saint-Siège entendait user du privilège que le concile lui avait conféré; les craintes que la promulgation de ce privilège inspiraient à ceux qui pensaient comme Dœllinger se sont révélées chimériques. Seuls les ennemis irréconciliables de l'Église et de la Papauté continuent à signaler de graves dangers dans la décision qui a confié au pontife romain le droit de définir les matières touchant la foi et les mœurs. A vrai dire, ces ennemis n'avaient pas attendu le concile du Vatican pour engager et poursuivre une lutte, tantôt violente, tantôt conduite avec une feinte modération, contre la religion catholique et son chef visible.

Digitized by Google

Ajoutons en terminant que la traduction de M. Giraud-Teulon est très satisfaisante et qu'elle se lit sans fatigue, ce qui n'est pas un mince mérite dans ce genre de travail ; on peut regretter seulement qu'il ait adopté le parti de rejeter toutes les références à la fin du texte ; la plupart de ces notes auraient trouvé place avec avantage au bas des pages et rapprochées des passages qu'elles complètent. On trouve en appendice le résumé d'une dissertation du professeur Friedrich sur l'*authenticité des canons de Sardique* et deux mémoires du traducteur sur les *taxes de chancellerie* et sur l'*individualisme chez les peuples latins et germaniques*.

Georges Daumet.

Henri Brémond. — **Le Bienheureux Thomas More** (**1478-1535**). Paris, Lecoffre (« Les Saints »), 1904, in-12 de VIII-193 pages.

Thomas More, que par la forme latine attribuée à son nom on appelle généralement Morus, a acquis de la célébrité dans l'histoire pour avoir, étant grand chancelier d'Angleterre, résisté à Henri VIII lorsqu'il plut à ce prince, pour les raisons que l'on sait, d'abjurer le catholicisme. Mais les particularités de sa vie privée sont moins connues et c'est à restituer la physionomie de cet homme de bien que s'est employé heureusement M. Henri Brémond, l'un des meilleurs et des plus solides écrivains de la Compagnie de Jésus. Il s'excuse de n'avoir point fait œuvre d'historien parce qu'il a suivi l'ouvrage si estimé du P. Bridgett, analysé les œuvres de More, afin de mieux pénétrer ses pensées, ses sentiments. Vraiment la modestie du biographe est excessive : il a réussi, en effet, à donner de son héros un portrait nouveau et vivant.

Avec l'érudit historien on se prend à suivre, non sans vive curiosité, les phases de la carrière de ce fils d'un juge au banc du roi, devenu page de l'archevêque de Cantorbéry, le futur cardinal Morton, archichancelier d'Angleterre, qui l'envoya étudier à Oxford (1492), où il se lia de l'intimité la plus profonde avec Erasme. Problème intéressant à examiner que cette union si parfaite, si complète, de deux esprits bien différents ! L'humanisme n'y a pas été étranger.

Ce que furent la piété profonde de More, sa douceur envers les siens, son autorité dans le cercle intime de la famille, son souci de l'éducation de ses enfants, M. Brémond nous le décrit en un tableau pittoresque. La vie publique ne le distraira pas de ces soins. Sous-shériff à Londres, il passe par des dignités diverses pour devenir grand chancelier en 1529, fonctions où il apporte un souci et un zèle considérables du bien public. En aucune de ces situations il ne manqua de cultiver les lettres. Avant d'être au pouvoir il avait écrit l'*Utopie*, rêve d'un philosophe et d'un politique pour façonner le monde nouveau à l'intelligence et au respect de

Digitized by Google

la liberté religieuse, endiguer les injustices légales ; puis il se répand en de nombreux opuscules, défendant les vérités catholiques, et qu'elle soit exprimée en un latin élégant ou en un anglais solide — et il est un des premiers prosateurs en cet idiome — sa pensée a de l'humour, de la belle humeur, voire des saillies piquantes et spirituelles.

Il plut à Henri VIII de vouloir épouser Anne Boleyn. Plutôt que de l'approuver, More se retira en 1532 avec une dignité simple. En 1534 il refuse de prêter le serment réclamé par le roi de ses sujets pour reconnaître son mariage et garantir aux enfants d'Anne la succession à la couronne, car il était catholique trop zélé pour admettre la souveraineté spirituelle que le monarque tendait à s'arroger. Condamné à la prison perpétuelle, il accepte la peine en souriant : il persiste dans ses sentiments et la peine de mort est prononcée contre lui. Il est décapité le 6 juillet 1535 et la joie avec laquelle il va au supplice pour défendre sa foi en fait un acte d'héroïsme. C'est parce qu'il a été un martyr que l'Église l'a béatifié. L'auteur arrête son récit à l'exécution de la sentence.

Cet opuscule sera lu, avec un vif intérêt, par tout le monde, car, suivant le mot d'Erasme, More est un ami de toutes les heures et rien ne lui manque pour être compté parmi les plus parfaits des modèles.

Louis Batcave.

Pierre Gauthiez. — **L'Italie du XVIe siècle. Lorenzaccio (Lorenzino de Médicis), 1514-1548.** Paris, Albert Fontemoing (collection *Minerva*, 1904, in-8 de 476 p.

Jusqu'ici, les littérateurs plus que les historiens ont évoqué la figure de ce Lorenzino de Médicis qu'on surnomma Lorenzaccio : Alfieri, Musset et Alexandre Dumas père, sans compter des auteurs oubliés, ont fait avec des succès divers du Brutus florentin un héros de poème et de drame. Les documents authentiques qu'on possède sur le personnage, les témoignages des contemporains, ses propres lettres et ses écrits permettaient de reconstituer avec sûreté sa vie agitée et d'étudier son caractère sans sacrifier à des préoccupations littéraires. M. Pierre Gauthiez a entrepris la tâche attrayante certes, mais en même temps difficile, de faire revivre celui qui crut rendre à sa patrie la liberté et la gloire anciennes en supprimant un tyran vulgaire.

François de Médicis, père de Lorenzino, était un « piètre sire » qui ne sut point conserver sa fortune ; en mourant, il laissa à sa veuve et à ses enfants une succession fort embarrassée et des procès bien enchevêtrés avec son cousin Jean des Bandes Noires, le fameux condottiere. Lorenzino grandit donc dans une médiocrité relative, et pour figurer dans le monde, il dut compter sur la générosité et la faveur de ses parents plus fortunés,

Digitized by Google

le pape Clément VII et Alexandre de Médicis qui devint duc de Florence par la grâce de Charles-Quint et avec l'appui d'une garnison impériale installée dans la forteresse de San-Miniato. La protection du pape lui manqua bientôt à la suite d'une expédition nocturne où il décapita les statues qui décoraient l'arc de Constantin à Rome : poursuivi pour ce méfait qui semblait impardonnable à une époque où les œuvres antiques jouissaient d'un respect quasi religieux, Lorenzino se réfugia à Florence et se glissa dans l'entourage du duc Alexandre. Mais la nature vulgaire de ce dernier ne pouvait inspirer que du dégoût et de l'aversion au raffiné et au lettré qu'il était. Bientôt même germa en son cœur une haine faite de la jalousie qu'excitait en lui le bonheur insolent de son cousin, exaspérée par la perte d'un procès qui le ruinait, entretenue par les regrets de la vieille liberté et les souvenirs classiques qui exaltaient ceux qui abattaient les tyrans. Cette haine fut portée à son comble par les désirs grossiers que la sœur de Lorenzino inspirait à Alexandre : elle fit naître dans l'esprit du jeune homme la pensée de tuer le duc de Florence et de venger, en même temps que ses offenses personnelles, l'injure qu'une domination humiliante infligeait à la noble cité des fleurs. Mais pour arriver au but, il lui fallait ne point éveiller la défiance, flatter même celui qu'il voulait assassiner, se prêter complaisamment à ses fantaisies et encourager ses appétits de débauche. C'est ce que fit Lorenzino : admis dans la familiarité d'Alexandre, il pourvut à ses plaisirs et alla jusqu'à s'offrir à l'aider à satisfaire son caprice pour Laudomine de Médicis. Celle-ci fut l'appât par lequel il réussit à attirer le duc dans sa propre maison ; quand il l'y tint, il l'égorgea avec l'aide d'un « bravo ». Le coup fait, Lorenzino s'enfuit avec le contentement d'avoir assouvi sa haine, sans penser à se substituer à celui qu'il venait de poignarder, sans essayer de soulever le peuple par les souvenirs de l'ancienne liberté. Au delà du meurtre, Lorenzino n'avait rien prévu ni calculé ; les Florentins, d'ailleurs, avaient perdu toute généreuse ardeur et ne firent rien pour secouer le joug : les ennemis des Médicis, alors bannis de leur patrie, ne surent ni se concerter ni agir et Cosme Ier s'empara du pouvoir sans opposition. L'assassinat d'Alexandre n'eut donc que ce résultat de remplacer un tyran par un autre. Le meurtrier, réfugié d'abord à Venise puis à Constantinople, passa en France, accompagna la cour dans ses voyages pendant quelque temps, fut attiré par l'Université de Paris dont il suivit les cours et chercha enfin auprès de son oncle, Julien Soderini, évêque de Saintes, un refuge contre les sicaires à la solde du duc de Florence qui cherchaient à le tuer. A la mort de l'évêque, il retourna à Venise, toujours poursuivi par les émissaires de Cosme qui trouvèrent un jour moyen de délivrer leur maître d'un souci cuisant en le débarrassant à jamais de Lorenzino

Digitized by Google

qu'ils massacrèrent le dimanche 26 février 1548, comme il sortait d'entendre la messe à l'église Saint-Paul.

Cette courte vie de trente-quatre ans, si remplie d'événements, nous est contée par M. Pierre Gauthiez de la manière la plus agréable. L'auteur sait à fond l'Italie du XVIe siècle, ainsi qu'il l'avait déjà prouvé dans ses belles études sur l'Arétin et sur Jean des Bandes Noires; en outre, on sent que le cadre où se déroulent les faits qu'il relate lui est familier et c'est toujours un très grand plaisir pour le lecteur de trouver dans un récit la note pittoresque qui y ajoute du relief et de la saveur. Le style est coloré et mordant, les personnages sont peints vigoureusement et sans indulgence, en quelques traits qu'on n'oublie pas. L'auteur n'est d'ailleurs pas plus tendre pour les écrivains du XIXe siècle que pour les contemporains de son héros : dans le dernier chapitre où sont passées en revue les productions littéraires que l'acte de Lorenzino a inspirées, la verve de M. Pierre Gauthiez s'exerce sur Alfieri, Alexandre Dumas père et incidemment sur George Sand à propos de Musset : ils sont traités avec une sévérité qui ne paraîtra point excessive à ceux qui ont lu les œuvres où ils prétendent représenter Florence et les Florentins du XVIe siècle. Dans l'aversion qu'il professe pour tout ce qui sent l'école et le pédantisme, M. Gauthiez a rigoureusement renvoyé à la fin du texte les notes et les références des sources où il a puisé; en feuilletant ces notes, on se rend compte à quel point le livre est solidement établi, mais certains lecteurs regretteront, sans aucun doute, de ne pas trouver au bas de chaque page l'indication même sommaire du document sur lequel s'appuie telle ou telle phrase. Cette disposition n'aurait rien ôté à l'élégance du volume qui est orné de huit reproductions artistiques et prendra une place d'honneur dans la collection *Minerva*.

Georges DAUMET.

LOUIS et FRANÇOIS VEUILLOT. — **Sainte Germaine Cousin (1579-1601)**. Paris, Lecoffre (« Les Saints »), 1904, in-12 de II-197 pages.

Lorsque l'Église proclama bienheureuse Germaine Cousin, l'humble bergère suscitée par Dieu dans les dernières années si tourmentées du XVIe siècle, Louis Veuillot lui consacra une étude inspirée par une vive piété et écrite d'un style ardent. Mais depuis son apparition (1854), l'opuscule était épuisé : aussi a-t-il semblé utile de réserver une place à sa réédition dans cette collection.

Après un chapitre destiné à montrer comment, à travers les âges, Toulouse, la glorieuse cité palladienne, préservée du contact avec diverses hérésies, resta toujours la cité sainte, l'auteur conte la vie de la modeste pastoure née dans le voisinage de cette ville, à Pibrac, village alors illustré

Digitized by Google

par Guy, seigneur de Pibrac, l'auteur des quatrains moraux réputés. Une piété tendre, une foi native la portèrent à l'exercice et à la pratique des vertus chrétiennes les plus parfaites. Dans l'humble vie des champs, en dépit d'une marâtre injuste, malgré les sarcasmes de la foule, elle sut rendre admirables les actes de la vie quotidienne et s'endormit pieusement, à vingt-deux ans, dans la paix du Seigneur.

Les miracles se multipliant autour de sa tombe, l'autorité diocésaine s'émut au XVIIe siècle. Après les péripéties multiples d'enquêtes fort prudentes, l'Église lui décernait, au XIXe siècle, les honneurs du culte public. De ce procès de canonisation M. François Veuillot, neveu du grand écrivain, a extrait des détails abondants et intéressants sur la vie de la sainte et ses miracles qui remplissent une bonne partie de l'ouvrage. On y constate l'action exercée par elle, après sa mort, sur la région toulousaine.

Louis Batcave.

Arvède Barine. — **La jeunesse de la Grande Mademoiselle (1627-1652)**. Paris, Hachette, 1902, nouvelle édition in-16 de VIII-336 p.

Ce serait se tromper que de croire l'intérêt de cette étude concentré sur le personnage secondaire qu'est la Grande Mademoiselle. Mme A. B. avait mieux à faire que de consacrer principalement à la fille de Gaston d'Orléans les grâces de son beau talent ; louons-la de l'avoir bien compris et d'avoir, à l'occasion de cette princesse, su dessiner les traits du monde de la cour en France dans la première moitié du XVIIe siècle.

La génération qu'ont personnifiée les Valois fait encore sentir çà et là sa brutale empreinte, chez un Condé (le père du vainqueur de Rocroy), obligeant, à titre de jeu de société, une réunion qu'il présidait à manger « je n'ose dire quoi, et n'essayez pas de deviner, vous ne le pourriez pas » (p. 101), chez une dame de Vervins fouettant ses laquais et ses servantes avec une telle verdeur que « l'une de ses suivantes en mourut, dit-on » (p. 100), chez un Louis XIII crachant une gorgée de vin sur le sein d'une jeune fille qu'il trouvait trop décolletée (p. 105). Et il était des hommes assez osés pour savoir au besoin transformer le duel en assassinat par la pratique de moyens déshonorants (p. 103).

Entre la génération des Valois et celle qui papillonnera à Versailles autour du grand roi, se place une troisième qui leur sert de transition. Elle sera formée en partie par ces salons qui, à l'instar de leur type de l'hôtel de Rambouillet, adoucirent les mœurs en affinant l'esprit, en partie aussi par la littérature d'Honoré d'Urfé et de Corneille. Le premier, par sa mièvrerie sentimentale et amoureuse, le second par sa grandeur surhumaine, contribuèrent à exalter, au détriment même de la raison, que

Digitized by Google

de fortes études ne soutenaient pas ordinairement dans les familles de la haute aristocratie, l'imagination de certains cerveaux prêts à éclater en conceptions chimériques plutôt qu'à mûrir des desseins vraiment élevés.

Les idées sociales et la religion devaient-elles être à la cour un préservatif suffisant contre cet égarement des facultés? Les idées sociales! Hélas! Les misères du peuple ne semblent pas avoir compté beaucoup pour ce beau monde affamé de places et d'honneurs ! Voit-on par exemple qu'il ait songé une fois à épargner à son pays les extrémités de la guerre civile, ce Gaston d'Orléans qui, en 1631, écrivait, avec vérité, dit Mme B. (p. 60), ces lignes au roi : « Je vous dirai ce que j'ai vu. C'est qu'il n'y a pas un tiers de vos sujets dans la campagne qui mange du pain d'ordinaire, l'autre tiers ne vit que de pain d'avoine, et l'autre tiers n'est pas seulement réduit à mendicité, mais languit dans une nécessité si lamentable qu'une partie meurt effectivement de faim, l'autre ne se substante que de gland, d'herbes et choses semblables, comme les bêtes. Et les moins à plaindre de ceux-ci ne mangent que du son et du sang, qu'ils ramassent dans les ruisseaux des boucheries. J'ai vu ces misères de mes yeux en divers endroits depuis mon partement de Paris... » ? Ne fallut-il pas le « père Vincent » pour rendre au monde, en dépit des ricanements des courtisans, « un élément qui lui manquait depuis longtemps, la bonté » (p. 233)? Les coffres de l'État n'étaient-ils pas, vers la fin de 1643, mis en coupe réglée, les millions s'entassant dans ceux de Mazarin, alors « que nos soldats mouraient de faim à la frontière... et qu'il fallait la force armée pour arracher les impôts aux campagnes ruinées par les passages de troupes, les pillages, voleries, abus et désordres de toutes sortes » (p. 152) ? Et que dire de ces généraux ou diplomates en jupons courant les routes, de ces jolies dames et de ces verts galants complotant, levant des troupes, éprouvant à leurs folles équipées un délicieux plaisir et ne se doutant pas un instant que les souffrances des petites gens étaient la rançon de leurs sottises? Les petites gens, race inférieure et qui n'entrait pas pour grand'chose dans leurs préoccupations... pas plus d'ailleurs que l'Église de France. Celle-ci agonisait dans un véritable désert spirituel, et c'est en vérité une illusion dont il faut se déprendre que de ne point trouver déplorable sous le rapport religieux une époque qui faisait dire à l'austère Bourdoise : « Tout ce qui se fait de plus mal dans le monde est ce qui se fait par les ecclésiastiques », et au père Amelotte : « Le nom de prêtre était devenu synonyme d'ignorant et de débauché » (p. 224). Tout en reconnaissant les points lumineux d'un spectacle parfois si affligeant, il faut avoir le courage de regarder en face ses tristesses si l'on veut, en même temps que mesurer la largeur des blessures qui ont meurtri l'Église sous l'ancien régime, apprécier, avec la puissance de résurrection du catholicisme qui

Digitized by Google

s'est relevé de ces désastres, la radieuse beauté des efforts tentés par les François de Sales, les Olier, les de Bérulle et les Vincent de Paul pour retremper aux sources de la foi les esprits et les cœurs.

Nous avons donc le cadre historique où va se mouvoir la Grande Mademoiselle. Ignorante et désœuvrée, autant que loyale et généreuse, sans cesse hantée de l'idée des plus magnifiques mariages, avec un Condé, un prétendant d'Angleterre, un Louis XIV, un empereur d'Autriche, elle sera l'un des personnages les plus bruyants de cette société si spirituellement crayonnée par notre auteur. A côté d'elle nous apercevons Louis XIII, souverain dévoué à ses devoirs, mais sombre jusque dans ses affections, cœur sec et consumé d'ennui ; l'intrigante Marie de Médicis, « grosse femme à scènes » (p. 182) ; Anne d'Autriche, pieuse, a-t on dit, mais quelle piété pour une reine que celle qui ne l'empêcha pas d'accorder un jour à une dame de la cour « un droit d'impôt sur toutes les messes qui se célébraient à Paris » (p. 252), ni de méconnaître les droits des humbles et les devoirs des gouvernements envers les peuples ! Gaston d'Orléans, qui se réservait « toujours quelque chose en jurant » (p. 5), abandonnait ou dénonçait sans remords les amis qui s'étaient compromis à son service, « lâche avec impudeur et une sorte d'éclat » (p. 9), ayant « tous les traits de ce qu'on appelle aujourd'hui les dégénérés, à commencer par le débraillé moral » (p. 16) ; Richelieu, dont la gloire serait plus pure s'il avait été moins cynique dans son orgueil, moins protestant dans sa politique extérieure, et si, « arrivé au pouvoir avec 25.000 livres de rente » (p. 170), il n'eût pas joui vers la fin de sa vie « d'un budget personnel de près de trois millions de livres par an, qui correspondent à dix-huit millions de francs aujourd'hui » (p. 170) ; Mazarin, politique délié, mais commendataire de 22 bénéfices et « le plus éhonté voleur qui ait jamais dévoré un pays à la faveur du pouvoir » (p. 251), et Condé, et Retz, et Mme de Longueville, et la princesse Palatine, et la duchesse de Chevreuse, et une tourbe de courtisans, éternels adorateurs du soleil levant.

Arrêtons-nous. Les actions de la Grande Mademoiselle, y compris l'aventure d'Orléans, si piquante qu'elle soit, ne méritent guère qu'on s'y attarde ; ses gestes, même celui de la porte Saint-Antoine, ne sont pas de ceux auxquels leur ampleur conquiert l'admiration. Les uns et les autres n'ont d'intérêt que parce qu'ils ont permis à Mme A. B. de grouper habilement autour d'une figure de second ordre les éléments d'un tableau animé, dans lequel s'entrevoient, cachées par une brillante façade, bien des misères et bien des ruines.

G.-V. Hébert.

Digitized by Google

PIERRE DE SÉGUR. — **Le tapissier de Notre-Dame (1678-1695)**. Paris, Calmann-Lévy, 1904, in-8 de 568 p.

L'étude très documentée, très approfondie, de M. Pierre de Ségur sur le maréchal de Luxembourg, dont *Le tapissier de Notre-Dame* constitue la troisième et dernière partie [1], restera comme l'une des plus solides et des plus intéressantes œuvres historiques publiées depuis quelques années. L'Académie française vient de lui décerner le grand prix Gobert : rappeler cette haute distinction dispense de tout éloge.

C'était un sujet nouveau, en dépit des multiples recherches faites sur le règne de Louis XIV, un sujet fort délicat aussi, car rien ne semblait plus confus que la longue guerre entreprise sur les frontières du Nord et de l'Est, avec des alternatives de succès et de revers transformées en victoire définitive grâce aux talents de Luxembourg, personnage lui-même difficile à saisir et plein de contrastes, à tel point qu'il était rare de rencontrer « complexité plus singulière, plus surprenant et plus déconcertant mélange de qualités et de défauts, de noblesse et de mesquinerie, de hauteur et d'impardonnables faiblesses. »

C'est par le récit de sa plus regrettable erreur que commence le troisième volume. Lorsqu'éclata l'affaire des Poisons, il « eut le triste honneur d'être un des premiers à susciter les méfiances du public », alors que ce même public venait pourtant de l'acclamer comme le premier capitaine du temps et qu'il « avait enfin atteint le but poursuivi par son âpre ambition ». Il fit vaillamment face à l'orage, refusa de s'enfuir, passa près de quatre mois à la Bastille, puis, déchargé de toute accusation, eut encore à subir une disgrâce de plus d'un an dans ses terres de Champagne avant d'être rappelé à la Cour et réintégré dans tous ses emplois. Sans doute, il avait eu des curiosités malsaines et s'était livré à quelques pratiques de sorcellerie, mais la haine de Louvois et la tendance de voir alors des coupables dans tous ceux qui possédaient des relations suspectes avaient singulièrement aggravé sa situation, et M. P. de Ségur, qui le suit minutieusement dans ses vicissitudes comme pendant ses périodes de gloire, lui reproche seulement, en définitive, des faiblesses qui, pour être impardonnables de sa part, ne sont pourtant pas criminelles.

Aussitôt la crise conjurée, Luxembourg recouvre, consolide même son autorité et son crédit. Bien plus, « dans les années qui suivent, il est traité du Roi comme il ne l'a jamais été avant la catastrophe, soit qu'à force de tact et de flatterie subtile il ait enfin vaincu les préventions anciennes, soit plutôt que le Roi, dans son équité naturelle, se sente obligé

1. V., dans la *Revue*, les comptes rendus de *La jeunesse du maréchal de Luxembourg, 1628-1668* (1900, p. 290-1), et de *Le maréchal de Luxembourg et le prince d'Orange, 1668-1678* (1902, p. 498-9).

Digitized by Google

envers lui à quelque réparation ». Puis vint le jour où il s'imposa de nouveau sur le théâtre de la guerre, lorsque d'Humières à l'armée de Flandre et Duras à l'armée d'Allemagne révélèrent leur impuissance au cours de la campagne de 1689. L'année suivante, il remplaça d'Humières : chacune des quatre campagnes successives qu'il dirigea fut signalée par une éclatante victoire, sans parler de succès de moindre importance. Les trophées de Fleurus, Leuze, Steinkerque, Nerwinde, vinrent encombrer la cathédrale de Paris et lui valurent le pittoresque mais glorieux surnom de « tapissier de Notre-Dame ».

Malgré la réduction des effectifs en 1694, il parvint toutefois à paralyser les forces de son redoutable adversaire et à tenir heureusement la campagne. Il venait de mettre ordre à ses affaires et de procéder à l'établissement avantageux de ses enfants lorsqu'il fut atteint, au dire de Fagon, d'une « péripulmonie avec abcès dans la poitrine ». Sa mort, survenue le 4 janvier 1695, était une perte sensible pour la France; elle provoqua cependant peu de regrets, car le maréchal de Luxembourg, très souvent admiré et justement célèbre, avait suscité les sentiments les plus divers à son égard, sauf l'affection sincère ou même la banale sympathie.

Maurice Boutry.

Pierre de Nolhac. — **Louis XV et Mme de Pompadour**. Paris, Calmann-Lévy, 1904, in-16 de 364 p.

On a écrit que le nouvel ouvrage de M. Pierre de Nolhac était intéressant sans doute mais inutile, puisqu'il existe, sur le même sujet, un livre des Goncourt bien connu, justement apprécié. Une semblable critique paraît avoir été formulée à défaut de toute autre : en définitive, elle constitue peut-être le meilleur éloge qu'on puisse faire de l'œuvre de M. de Nolhac.

De ce qu'un sujet a été traité par d'excellents historiens comme les Goncourt, il n'en résulte pas qu'il est épuisé; sans cela la science historique ne subsisterait plus guère aujourd'hui que pour des faits particuliers, de simples épisodes; sans cela, que ne pourrait-on pas dire du modeste chercheur s'occupant encore de Mme de Pompadour ou d'une autre étude commune aux Goncourt et à M. de Nolhac? Heureusement, le même travail peut se trouver repris par un nouvel auteur, en se plaçant à des points de vue différents, et sans qu'il soit coupable de plagiat : en se hasardant sur un terrain connu, il n'en éprouve que plus de difficultés pour s'avancer à son tour et il témoigne par conséquent d'un réel mérite en parvenant honorablement au but. Bien plus, de nouveaux documents peuvent être recueillis sur la route, modifiant l'aspect du paysage, la physionomie des personnages : on découvre ainsi du nouveau en explorant un domaine déjà

Digitized by Google

fouillé ; on parvient alors à modifier souvent, à transformer quelquefois des connaissances considérées comme certaines, définitives.

Il est hors de doute que les Goncourt ont écrit de fort belles pages sur la séduisante amie de Louis XV, que ces pages, regardées à juste titre comme leur œuvre maîtresse, sont indispensables à connaître pour tous ceux qui s'intéressent au XVIIIe siècle. Or il apparaît, d'une façon également évidente, que M. de Nolhac, en reprenant le sujet, a véritablement fait un travail original. Il s'est tiré à merveille d'une tâche délicate : s'exprimant avec non moins de charme, d'élégance, de précision que ses devanciers, sans avoir comme eux la hantise des jolies phrases, il a paru dire du nouveau même lorsqu'il rappelle des évènements précédemment décrits ; enfin il a utilisé des documents récemment publiés, il en a trouvé lui-même d'insoupçonnés et fort curieux, si bien qu'il est amené à des conclusions imprévues et nouvelles. Alors que les Goncourt avaient fait de Mme de Pompadour « un rare exemple de laideur morale », il la réhabilite en quelque sorte ; il remarque que « le caractère de la marquise a été jugé trop souvent d'après les gens qui ont eu à se plaindre d'elle » ; il rappelle les appréciations indulgentes, presque bienveillantes, de Bernis ; il constate enfin « qu'elle fut femme au degré suprême, et cette simple observation sert peut-être à expliquer ses qualités, ses insuffisances, ses grâces et ses faiblesses ».

Malgré le titre général de son livre, M. de Nolhac se limite à l'existence amoureuse de la marquise, précisément à la partie la plus délicate de son histoire, négligeant d'aborder son influence politique, succédant avec l'amitié à la passion du début, et réservant pour plus tard l'étude de son influence artistique.

Tout d'abord, pour juger avec exactitude de la maîtresse du « Bien-Aimé », il faut oublier la morale actuelle pour s'adapter provisoirement à la morale singulièrement facile de l'époque, il faut s'initier aux mœurs d'un siècle où le lien conjugal était relâché au point de ne plus tenir que par un fil bien léger, où les liaisons étaient non seulement tolérées, mais admises, mais considérées comme de bon ton : pourvu que la femme n'eût pas trop à s'abaisser ou l'homme à trop descendre, tout était pour le mieux dans le plus galant des mondes. Il suffit de lire, par exemple, *Les demoiselles de Verrières*, récemment rééditées par M. G. Maugras, pour avoir sous les yeux de jolis tableaux de mœurs du XVIIIe siècle, tableaux fidèles, sans couleurs trop crues mais d'une teinte uniformément licencieuse.

Le principal grief formulé contre Louis XV, ce ne fut pas de contracter une liaison nouvelle après avoir honoré de son auguste choix plusieurs sœurs de la famille Mailly-Nesle, mais de les avoir remplacées par

Digitized by Google

une beauté qui ne possédait pas l'auréole de la noblesse. La seule tare véritable dont on stigmatisa Mme de Pompadour, ce ne fut pas d'accaparer des attributions intimes convoitées par tant de nobles dames mais d'appartenir à la simple bourgeoisie, d'être la fille de François Poisson, intrigant d'une moralité douteuse bien que décriée à l'excès, l'épouse de Lenormand d'Etioles, honnête homme dont l'honorabilité et la fortune ne rachetaient pas la pauvreté d'armoiries, une femme enfin que les traditions d'alors ne regardaient pas comme digne de ces fonctions d'élite. Louis XV prouva qu'il ne s'agissait pas chez lui d'un vulgaire caprice, et sa volonté domina les principes, les usages ou les cabales. Quant à Mme de Pompadour, après avoir poursuivi son but avec acharnement, l'avoir atteint dans un triomphe, elle s'acquitta consciencieusement de sa tâche spéciale, ruina d'ailleurs sa santé et ne fut jamais heureuse : la postérité, indulgente pour ses fantaisies, aurait sans doute admiré son esprit, son dévouement, son influence salutaire en bien des choses, même en politique, si elle n'avait pas été reine de la main gauche.

M. de Nolhac écrit au milieu des souvenirs de ce passé qu'il raconte, il les connaît admirablement et peut les évoquer mieux que tout autre; d'autre part, il n'oublie pas que, faisant l'histoire de « temps sans vertu », il n'est pas obligé de se montrer plus rigoriste que les contemporains : il juge donc avec impartialité, pièces en mains, et avec parfaite connaissance de cause. Sa plume trace un portrait de Mme de Pompadour qui diffère sensiblement des précédents, fussent-ils signés de noms de maîtres, et on a conscience de posséder cette fois sous les yeux un portrait fidèle.

Maurice Boutry.

Journal des campagnes du Baron Percy, chirurgien en chef de la Grande Armée (1754-1825), publié d'après les manuscrits inédits avec une introduction par M. Émile Longin. Paris, Plon, 1904, in-8 de lxxviii-537 p.

L'histoire générale n'a guère retenu, parmi les chirurgiens militaires de l'époque napoléonienne, que le nom de Larrey; du moins est-ce le seul qui soit resté populaire. Il y a de l'injustice dans cette estime exclusive. Le nombre est grand des hommes de haute valeur morale et scientifique qui ont alors suivi nos armées sur tous les champs de bataille, pour restreindre autant qu'il se pouvait l'œuvre de la mort. On peut même dire qu'à tous égards, la période des guerres de la Révolution et de l'Empire est l'époque héroïque de la chirurgie militaire.

A la fin du xviiie siècle la chirurgie s'était enfin émancipée, elle avait eu raison du préjugé qui classait dédaigneusement les chirurgiens bien au-dessous des médecins, non loin des barbiers. Ces nouveaux venus au plein jour de la science et de la considération trouvèrent aussitôt, dans

Digitized by Google

les luttes que soutenait la France, une occasion de plus de se faire connaître et d'affirmer la situation qu'ils avaient enfin conquise. Au milieu de ces longues guerres, la distinction de la médecine et de la chirurgie n'était guère possible et leur union cordiale dans une égalité légitime fut définitivement consacrée. Aussi que d'hommes éminents dans l'histoire de la médecine et de la chirurgie au début du XIXe siècle se rattachent au service médical de l'armée : Lisfranc, Delpech, Broussais, Laennec, Dutrochet, Fodéré, Bayle, sans compter ceux qui doivent toute leur renommée à la médecine militaire, tels que Larrey, Desgenettes, Heurteloup et enfin Percy, qui, malgré la concurrence des personnages que nous venons de rappeler, fut placé au premier rang et eut le titre de chirurgien en chef de la Grande Armée.

On doit savoir gré à M. Émile Longin d'avoir remis en lumière cette noble figure de savant, de patriote et d'honnête homme, non seulement par la publication du journal de ses campagnes qui risquait de se perdre mais encore par l'intéressante notice qui le précède. Sans parler de la contribution que ce volume apporte à l'histoire, on en retire plus d'une leçon utile ; on y voit par exemple combien la culture générale de l'esprit soutient et élève le caractère. Percy ne se contentait pas de joindre toute l'habileté du praticien à une science médicale qui s'était affirmée par des succès exceptionnellement nombreux dans les concours académiques [1] : il aimait les lettres, il était un érudit, presque un archéologue; il citait du latin, il aimait à lire la Bible, qu'il emportait avec lui dans ses campagnes. Nous nous demandons (et nous en ferons bientôt l'expérience) si nos médecins et chirurgiens vaudront mieux pour leur devoir professionnel parce qu'ils ignoreront Virgile et Homère.

Percy s'occupa pendant toute sa carrière à organiser un corps d'ambulanciers; il le fit avec plus de persévérance et de zèle que de succès, et, par suite des indifférences coupables auxquelles il se heurta, il n'y réussit guère. Il aurait même voulu que « l'autorité ecclésiastique, d'accord avec l'autorité militaire, créât une congrégation nouvelle à cet effet, à l'instar et dans la simplicité de celle des Frères des écoles chrétiennes ». On sait comment en 1870 les Frères des écoles chrétiennes, changeant de profession, réalisèrent spontanément le vœu de Percy. Quant à l'établissement officiel de cet ordre religieux spécial, de cette congrégation nouvelle, que réclamait en connaissance de cause le chirurgien en chef de la Grande Armée, nous en sommes loin.

R. Peyre.

1. Il fut couronné plus de seize fois par divers sociétés savantes et, dès 1794, la Société de chirugie avait cru devoir (fait sans exemple) l'inviter à ne plus concourir « pour ranimer un peu l'émulation générale que des succès aussi soutenus menaçaient d'éteindre ». Il fut membre de l'Institut dès 1807.

Digitized by Google

Baron Pierre de Bourgoing. — **Le duc de Mortemart et le baron de Bourgoing**, Paris, Émile-Paul, 1904, in-12 de 320 p.

Les souvenirs anecdotiques recueillis, publiés et commentés par le baron P. de Bourgoing sont relatifs à la guerre turco-russe (26 avril 1828-14 septembre 1829). « La France, unie à la Russie par les liens les plus intimes, resserrés encore par la victoire de Navarin, avait demandé à s'associer au succès des armées russes en envoyant sur le théâtre des opérations une mission militaire commandée par le général duc de Mortemart, ambassadeur du roi Charles X près la cour de Saint-Pétersbourg. Cette mission, composée de MM. Hector de Béarn, de Fitz-James, de Crussol, de Bourgoing, de Mortemart, Cazener, Henry de la Rochejacquelein, de la Ferronays, avait reçu l'autorisation de prendre une part active à la guerre, et ses membres pouvaient servir, comme volontaires, dans les différents corps de troupe. »

La première moitié du volume, *Le duc de Mortemart au quartier impérial russe pendant la campagne de 1828*, a été rédigée en grande partie d'après la correspondance de l'ambassadeur avec le comte de la Ferronays, son prédécesseur en Russie, devenu ministre des Affaires étrangères. Tandis que les membres de la mission étaient répartis dans les divers corps et affectés spécialement aux troupes d'avant-garde, le duc de Mortemart était attaché au quartier impérial, son titre d'ancien officier d'ordonnance de Napoléon augmentant encore le véritable attachement que lui témoignait Nicolas Ier, fort enthousiaste des talents militaires de l'empereur. Les fatigues et les maladies réduisirent rapidement les effectifs déjà restreints des régiments russes ; malgré divers succès, malgré la prise de Varna, le tzar dut se résoudre à préparer une seconde campagne pour obtenir un succès définitif. Les opérations étant interrompues pendant l'hiver, le duc de Mortemart repartit pour la France ; en s'arrêtant à Vienne, il obtint la stricte neutralité de l'Autriche et de l'Angleterre qui, jusqu'alors, ne dissimulaient pas leurs sympathies pour la cause turque : « l'ambassadeur avait servi la politique de la Russie autant que le général avait contribué au succès de ses armées ».

Les *Souvenirs du baron de Bourgoing sur la campagne de 1828* et ses *Rapports sur le siège de Silistrie* forment la seconde partie du volume. Le baron de Bourgoing, ancien capitaine dans la jeune garde impériale, chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg, combattit « à côté des mêmes soldats contre lesquels il avait lutté à Smolensk, à Leipsick et devant Paris » ; il prit une part active au siège de Silistrie, sous les ordres du général Roth qu'il seconda brillamment.

Il faut savoir gré au baron Pierre de Bourgoing d'avoir réuni ces

Digitized by Google

divers documents pour en tirer judicieusement parti et en composer un livre qui présente un réel intérêt.

Maurice Boutry.

Charles Baille. — **Le cardinal de Rohan-Chabot, archevêque de Besançon (1788-1833)**. Paris, Perrin, 1904, in-8 de 489 p.

Il y a, dans cette Vie d'un prélat de grand nom, quelques renseignements utiles et curieux pour l'histoire, quelques documents d'un incontestable intérêt. On y trouve aussi une volonté d'être impartial dont il faut louer l'auteur. Malheureusement, après ces éloges mérités, le critique est obligé de faire sur ce livre plusieurs réserves.

Il semble que, pour l'écrire, M. Baille ait accumulé, un peu au hasard, les notes et les lectures, et qu'il s'en soit ensuite servi sans tenir un compte exact de leur provenance. Ainsi, parlant d'un écrit de Chateaubriand (p. 105), il le déclarera « tout bouffi de sentimentalité royaliste », et il ne se rappellera pas que ce mot, qu'il néglige de mettre entre guillemets, est de Sainte-Beuve (Causerie du lundi, 30 septembre 1850, sur *Chateaubriand homme d'état et politique*). Ainsi encore, pour peindre M. de Rohan devenu cardinal, son biographe dira : « Il y avait en lui quelque chose de si simple, de si naturel dans sa noblesse, que, plus il s'élevait, plus il semblait en quelque sorte prendre possession de lui-même » (p. 344), et il se trouve que le comte Molé, prononçant à l'Académie française l'éloge de Mgr de Quélen, s'était déjà servi des mêmes termes : « Il y avait, dans ses manières et ses dehors, quelque chose de si noble, une dignité si naturelle et si facile que, plus il s'élevait, plus il semblait en quelque sorte prendre possession de lui-même » (Discours de réception à l'Académie française, prononcé le 30 décembre 1840). Ces réminiscences, dont nous pourrions multiplier les exemples, sont involontaires assurément, mais elles ont l'inconvénient de mettre en garde contre la critique documentaire de l'auteur. En outre, dans ce dernier cas notamment, il est piquant de voir M. Baille louer Mgr de Rohan avec des traits employés par un autre pour Mgr de Quélen, à l'égard duquel il se montre plus que sévère. Il représente, en effet, l'archevêque de Paris comme entiché de fétichisme aristocratique (p. 211), alors que rien de pareil ne ressort de son histoire : M. de Quélen avait pour ami intime un prêtre de famille bourgeoise, l'abbé Borderies, qu'il fit nommer évêque de Versailles; et ses deux protégés de prédilection furent l'abbé Dupanloup qu'il choisit, très jeune, pour son vicaire général, et l'abbé Lacordaire qui lui a consacré, dans l'*Avenir*, quelques pages de reconnaissance émue.

M. Baille est parfois trahi par sa connaissance incomplète des événements auxquels fut mêlé son héros. Nous aurions, historiquement, plus

Digitized by Google

d'un doute à lui soumettre. A propos, par exemple, de la guerre d'Espagne de 1823, qu'il apprécie très équitablement, il en fait revenir tout l'honneur à Mathieu de Montmorency et cite à peine le nom de Chateaubriand (p. 273). On sait cependant, qu'après le congrès de Vérone, Mathieu de Montmorency dut quitter le ministère des Affaires étrangères parce qu'il avait trop engagé la France dans une action commune avec la Sainte-Alliance, et que, si l'expédition d'Espagne fut une œuvre exclusivent française, ce fut Chateaubriand qui lui imprima ce caractère.

D'une façon générale, M. Baille ne nous paraît pas d'ailleurs être juste à l'égard de Chateaubriand. Pour lui, comme pour plusieurs autres personnages qu'il rencontre au passage, il procède avec un véritable parti pris. Sans doute, il constate que l'administration de M. de Villèle, dont il loue les très heureux effets financiers, devint maladroite, trop asservie aux passions rétrogrades, à partir de l'année 1824, c'est-à-dire à partir du moment où, Charles X succédant à Louis XVIII, le premier ministre n'eut plus pour contrepoids dans le Conseil l'esprit libéral de l'auteur de la *Monarchie selon la Charte*. Mais, d'ordinaire, que de blâmes, que d'indignations encourt Chateaubriand! M. Baille a certes le droit d'avoir des sympathies et des antipathies, c'est son affaire; seulement, il serait utile qu'il documentât ses éloges ou ses critiques. Citons un exemple : représentant, au début de l'Empire, René, jeune encore, en pleine intimité avec le futur cardinal de Rohan, il nous dit qu'il était quinteux dès cette époque, et, pour le prouver, il s'inspire d'un amusant croquis de Sainte-Beuve sur le silence maussade où, trente ans après, l'ami de Mme Récamier, devenu un vieillard, s'enfermait pendant les visites des importuns à l'Abbaye-aux-Bois. « Dans ses crises d'humeur bizarre, écrit M. Baille, enfoui dans son fauteuil, au coin de la cheminée, il tenait son foulard entre ses dents, décidé à ne pas parler. Il mordait alors ce foulard et le tirait de temps en temps avec la main, en le retenant des dents. C'est ce que ses amis appelaient sonner la cloche » (p. 96). M. Baille nous permettra de lui faire observer qu'on ne peint pas un homme dans la maturité de l'âge avec des manies ou des tics empruntés à sa vieillesse. Il nous dit, à la même page, sans produire un texte à l'appui, que Chateaubriand avait en horreur l'égalité civile, et que, s'il parlait de liberté au jeune Rohan, il ne lui donnait pas, vers 1810, la « notion de la grandeur des destinées populaires ». C'est probable, en effet; mais M. Baille s'imagine-t-il qu'à cette date, même Royer-Collard ou le comte Molé, dont il fait des libéraux, eussent entrevu « la grandeur des destinées populaires »? Ailleurs il reproche avec vivacité à Chateaubriand d'avoir « ardemment travaillé à pousser la Restauration dans le sens de l'ultra-royalisme », et ensuite, il lui reproche, avec non moins de vivacité, son opposition lorsqu'il fut sorti

Digitized by Google

du ministère, et son alliance avec « les pires ennemis de sa foi politique et religieuse » (p. 107). Or, les alliés de Chateaubriand, pendant les dernières années de la Restauration, étaient justement les hommes que prône le plus M. Baille : Casimir Périer et Sébastiani, qu'il proposa pour le ministère en 1828, et, avec eux, le duc de Broglie, M. Guizot, les doctrinaires.

Nous n'insisterons pas davantage. Nous en avons maintenant dit assez sur ce livre qui témoigne d'un travail considérable de recherches, mais qui dénote une certaine inexpérience en matière d'histoire.

Paul Mercier.

Charles-Marc des Granges. — **La comédie et les mœurs sous la Restauration et la monarchie de Juillet (1815-1848)**. Préface de Jules Lemaitre, de l'Académie française. Paris, Fontemoing, 1904 (collection « Minerva »), in-16 de xxiii-257 p.

Le livre de M. Ch.-M. des Granges se recommande par la clarté de la méthode suivie par l'auteur dans sa critique, et tous ceux que le théâtre, et surtout l'histoire du théâtre intéressent ne peuvent que tirer profit de sa lecture. M. des Granges s'est avisé de rechercher, comme le signale M. Jules Lemaître dans sa préface, si, à côté des œuvres retentissantes du romantisme, écloses de 1815 à 1848 et signées Dumas père, Hugo, Vigny, Alfred de Musset, il n'y eut pas pendant cette période une autre production dramatique. Et, *pièces* en main, c'est le cas de le dire, il établit que la comédie de mœurs vivait bien alors et même qu'elle poursuivait son chemin. Les œuvres qu'il cite à l'appui de sa thèse, si démodées qu'ellent puissent paraître aujourd'hui, traitent des sujets très variés et très hardis et, pour donner à son ouvrage la valeur historique et bibliographique qu'il possède, l'auteur a pris la peine de classer les œuvres dramatiques en donnant l'analyse des principales d'entre elles. Divisé en dix chapitres, le livre se termine par un index chronologique des pièces citées et analysées.

C'est en parcourant les feuilletons dramatiques parus alors que M. des Granges est parvenu à fixer la valeur relative de ces comédies d'antan. « Nous connaissons, dit-il, les mœurs d'une époque beaucoup moins par les œuvres mêmes que par les jugements que les contemporains ont portés sur ces œuvres », et l'application de cette idée originale l'amène à démontrer que tous les sujets que le réalisme contemporain se vante d'avoir découverts et produits se trouvent indiqués ou même traités à fond par Scribe, Mazères et Empis, Bayard, Casimir Bonjour... etc., « et l'on verra, ajoute-t-il, si j'ai raison d'affirmer que le drame moderne ne prend pas date à la *Dame aux camélias* ». A l'appui de cette allégation, M. des

Digitized by Google

Granges émet le vœu d'une reprise de *La mère et la fille* de Mazères et Empis, comédie représentée en 1830 et qu'il déclare « supérieure par la force dramatique et la moralité à *L'autre danger* de Maurice Donnay ».

Une autre conclusion qui se dégage du livre de M. des Granges, c'est que la critique dramatique a changé dans sa manière d'être depuis la Restauration et la monarchie de Juillet : elle subissait, à cette époque, l'influence souveraine de l'opinion publique. Témoin la pièce des mêmes Mazères et Empis, *Une liaison* (1834), dont le dénouement fut modifié, après la première représentation, par les auteurs devant la désapprobation du public qui la trouvait trop peu morale. Heureux temps que celui où l'on voit des auteurs s'incliner devant le verdict d'un public scandalisé ! S'il comparait ce temps lointain au nôtre, M. Prudhomme s'écrierait en frottant mélancoliquement ses besicles : *Quantum mutatus ab illo !*

EM. D. DE MONTCORIN.

AUGUSTE CHOISY. — **Histoire de l'architecture.** Paris, Rouveyre, 1903, 2 vol. in-8 de 742 et 800 pages avec 1700 documents graphiques.

Il est difficile de trouver une vie mieux remplie, une intelligence plus étendue et de culture plus variée que celles de M. Auguste Choisy. Homme de pensée et d'action, ingénieur et érudit, mathématicien et explorateur, M. Choisy s'est montré aussi capable de construire un viaduc que de restituer et de discuter une inscription grecque, de poursuivre un problème de géométrie transcendante que de diriger une mission à travers le Sahara. Une certaine réserve, la volonté constante de profiter du temps qui est chose précieuse, surtout lorsqu'on sait le bien employer, l'idée généreuse que c'était le perdre que de l'occuper à faire valoir son mérite au lieu de le faire servir à augmenter ce mérite par de nouveaux travaux, expliquent que M. Choisy n'ait pas acquis plus tôt la notoriété qui s'attache aujourd'hui à son nom. Cette notoriété semble plus grande même à l'étranger qu'en France, car l'Institut royal des architectes britanniques vient de décerner à ses publications sa médaille d'or, distinction internationale, estimée entre toutes, et qu'on accorde bien rarement à des écrits. Parmi ces publications, la dernière, l'*Histoire de l'architecture*, est en somme la plus importante, en ce qu'elle résume ou complète toutes les études particulières de M. Choisy sur l'art qu'il a pratiqué et enseigné, et qu'elle est le cadre des travaux plus détaillés qu'il a déjà écrits ou qu'il écrira encore sur tel ou tel point de ce vaste sujet.

Nous n'hésitons pas à dire que cet ouvrage marque une date dans la « littérature » artistique. Sans dédaigner les travaux antérieurs, on peut affirmer que l'*Histoire de l'architecture* de M. Choisy n'a pas d'équivalent dans le passé. Pour l'avenir, on pourra discuter quelques points de

Digitized by Google

vue, ajouter quelques chapitres, traiter avec plus de développement les diverses parties de ce bel ensemble ; mais l'édifice est complet et donne l'impression du définitif.

L'auteur a pris le sujet dans sa généralité. Il fait surtout l'histoire des procédés de construction et de l'évolution des formes. Sans doute il ne sépare pas l'étude des monuments de celle des civilisations dont ils sont une des principales manifestations; il fait ressortir l'influence de l'état social et politique, du régime économique, parle de l'organisation des classes ouvrières à travers les âges. Mais il laisse de côté l'individualité des artistes : dans cette histoire de l'architecture, on chercherait vainement l'histoire des architectes. L'architecture plus que les autres arts s'accommodait de cette façon de faire. On peut regretter que l'auteur l'ait adoptée. Mais, s'il l'a fait, c'est qu'il l'a voulu. C'était un sacrifice nécessaire pour laisser le sujet principal se développer librement dans toute sa clarté. Nul, d'ailleurs, ne pourrait mieux que M. Choisy lui-même mettre fin à ces regrets. Nul ne serait plus capable de reprendre — avec les détails qui conviennent et en y mettant plus de vie — son ouvrage, étendu alors en un plus grand nombre de volumes. Il saurait, nous n'en doutons pas, mettre en pleine lumière les figures de Phidias ou de Michel-Ange, ou ressusciter, autant que les documents le permettent, le personnage de quelque « maître de l'œuvre », du moyen âge, tel que Villard de Honnecourt. C'est que, chez M. Choisy, l'austérité n'est pas froideur, la précision, parfois presque algébrique, n'est pas sécheresse; la concision, si elle exige une attention soutenue de la part du lecteur, ne tombe pas dans l'obscurité. Partout se manifeste ou se laisse deviner le sentiment esthétique.

En somme, M. Choisy est un véritable écrivain. Il est bien, d'ailleurs, dans notre tradition nationale. Les lettres et les sciences ont été chez nous intimement unies et il manquerait beaucoup à notre littérature si on en retranchait ceux qui s'y sont illustrés comme savants, Descartes, Pascal, Fontenelle, d'Alembert, Buffon, sans parler d'illustrations plus récentes, telles que Claude Bernard. M. Choisy affirme surtout ses habitudes de savant par « l'élimination » de toute parole inutile, la traitant comme un terme superflu surchargeant une équation. C'est ainsi qu'il expose, en moins de deux pages, les caractéristiques des diverses écoles d'architecture de l'art romain (Grèce, Asie Mineure, Arabie Pétrée, Égypte, Gaule). Le sujet est nouveau. En ces quelques lignes, tout le nécessaire est indiqué et si l'on voulait écrire un mémoire spécial sur la matière, on en trouverait là tout le programme.

M. Choisy ayant étudié directement par lui-même tous les problèmes historiques et techniques qu'il aborde, en ayant même posé et résolu

Digitized by Google

un bon nombre auxquels on ne songeait pas avant lui ou qu'on avait abandonnés, n'a pas cru devoir accompagner son ouvrage de références bibliographiques. Ce n'est pas que les méthodes de l'érudition la plus exacte et la plus méticuleuse lui soient étrangères et telle de ses études, par exemple sur les *Murs d'Athènes*[1], est un modèle. Trop riche de son propre fonds et trop loyal pour ne pas rapporter à qui de droit telle ou telle idée qu'il reprend, telle analyse qu'il résume, il se contente cependant d'indications trop générales et qui rendront difficiles les recherches de ceux qui voudraient puiser aux mêmes sources que lui. Nous comprenons fort bien qu'il n'ait pas voulu rompre la chaîne de ses déductions ou inductions si bien liées par des renvois dont l'opportunité se serait présentée à chaque instant. Mais rien n'empêchait (et l'on pourra le faire à la prochaine édition) de placer en appendice une liste bibliographique suffisante pour satisfaire le lecteur curieux de poursuivre ses études sous la direction même de l'auteur de l'*Histoire de l'architecture*. Il faudrait aussi ajouter à cette seconde édition (et cela me paraît tout à fait nécessaire) une table alphabétique des noms propres, des monuments, des principaux faits ou idées, enfin des mots techniques grecs, latins et français. Ces mots techniques devraient être accompagnés d'une définition succincte lorsque cette définition n'a pas été donnée dans le cours du volume. L'ouvrage de M. Choisy, ne fût-ce que par sa valeur littéraire, ne s'adresse pas seulement aux gens du métier, mais à tous ceux qui aiment les arts, et ceux-ci ne doivent pas être arrêtés ou rebutés par des mots trop spéciaux dont ils ont d'autant plus le droit d'ignorer le sens que les dictionnaires ne les contiennent pas toujours ou les expliquent d'une façon erronée.

Nous regretterons aussi que M. Choisy n'ait pas cru devoir indiquer avec plus de précision les dates des monuments qu'il cite en exemple; cela était surtout utile pour les styles qui, comme le gothique, ont été soumis à des variations rapides. Un monument du XIIe siècle peut correspondre à des périodes de l'histoire de l'architecture fort diverses. Quelques années parfois suffisent pour toute une révolution, tandis que les mêmes formes, en d'autres circonstances, peuvent durer des siècles. Quarante ans à peine séparent Haydn de Beethoven et, entre les deux, Mozart a marqué encore une nouvelle époque dans l'histoire de la musique.

Certaines idées paradoxales ou nouvelles auraient pu être plus longuement prouvées. Par exemple, les courbures très légères que l'on trouve dans la rangée des colonnes de façade des temples égyptiens sont-elles préméditées, sont-elles « esthétiques », ou sont-elles dues à la négligence

1. Dans ses *Études épigraphiques sur l'architecture grecque*, Paris, in-fol., 1884.

Digitized by Google

ou à l'indifférence du constructeur? Je veux bien admettre avec M. Choisy la première hypothèse; mais, comme d'autre part des irrégularités, qui n'ont rien d'esthétique, ont été relevées dans les monuments de l'ancien Orient, peut-être aurait-on dû en apporter des preuves plus précises [1]. L'architecture égyptienne, au point de vue esthétique, n'est pas un art subtil et raffiné. Elle ne montre de la recherche que lorsqu'il s'agit de dépister les voleurs ou les sacrilèges qui voudraient violer les sépultures.

De même, on voudrait quelques explications de plus sur les influences que l'art de l'Asie occidentale, et particulièrement de la Perse, a pu exercer sur l'art mexicain primitif par l'intermédiaire des Scandinaves. Cette idée peut paraître singulière. Mais il y en a plus d'une dans ce livre qui, pour nouvelles qu'elles soient, n'en ont pas été moins prouvées (et complètement) par M. Choisy. On y trouve en effet de véritables divinations, des découvertes ou « inventions » au sens scientifique ou géographique du mot. Il semble que M. Choisy ait été le collaborateur des constructeurs qui élevaient les temples de Karnac ou le palais de Khorsabad. Rien de plus frappant à cet égard que la manière dont il a expliqué la méthode suivie pour dresser les obélisques par les ingénieurs pharaoniques avec la mécanique rudimentaire dont ils disposaient. Or, cette explication qui satisfaisait complètement l'esprit a été prouvée en fait par la découverte de la rainure et des débris du petit sac de sable que M. Choisy avait affirmé devoir se trouver dans la face supérieure des piédestaux destinés à porter ces monolithes.

Terminons par quelques remarques de détail.

M. Choisy aurait pu affirmer plus complètement que l'architecture du bois fut dominante dans l'Inde ancienne et y était prépondérante encore au temps des premiers successeurs d'Alexandre; le témoignage de Mégasthène, ambassadeur de Séleucus auprès de Sandracottus (Tchandra Goupta), souverain de Palibothra (Patna), semble formel sur ce point.

La dénomination d'homérique appliquée à l'art mycénien donne lieu à confusion. L'art mycénien, tel que les découvertes récentes l'ont révélé, n'est pas celui que l'on pourrait reconstituer d'après l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Nos chansons de gestes ne peignent pas l'état de la civilisation au temps de Charlemagne et de ses preux dont ils prétendent raconter l'histoire, mais celui du temps où les poètes les écrivaient, c'est-à-dire l'époque des croisades.

L'ordre corinthien est-il une transformation de l'ordre ionique? ne

1. Pour les monuments gothiques, M. Choisy lui-même nie que l'inclinaison du chevet que présente un certain nombre d'églises soit symbolique et la considère comme une simple maladresse (t. II, p. 473).

Digitized by Google

pourrait-il pas être considéré plutôt comme un nouvel ordre dorique, Corinthe étant, lorsqu'il fut inventé, le centre de l'art dorien? Les Doriens amis du luxe, comme l'étaient les Corinthiens, voulurent avoir un ordre plus riche encore que l'ordre rival des Ioniens, mais aussi un ordre où chaque colonne se suffît à elle-même, un ordre dont le chapiteau, pareil sur ses quatre faces, pût, comme le dorique, convenir à une colonne d'angle sans avoir besoin de modifications [1].

Dans les procédés de construction de l'art grec, M. Choisy aurait pu rappeler les moyens employés pour transporter sur les chantiers les grandes masses de pierre. Vitruve contient des indications intéressantes sur le procédé ingénieux (*ingeniosa ratio*) inventé par Chersiphron pour le transport des colonnes du temple de Diane à Éphèse, procédé qui fut perfectionné par son successeur Métagène et imité vers la fin de l'ère chrétienne (*nostra memoria*) par Paconius ou Pæonius [2] pour le déplacement d'une statue d'Apollon.

Arrivé à l'art romain, l'auteur ne parle pas de l'art primitif de l'Italie dont les monuments, semblables à ceux de l'art préhellénique, ont été rangés, à tort ou à raison, sous le nom de monuments pélasgiques. Or, avant les découvertes de Schleimann, les monuments pélasgiques connus étaient au moins aussi nombreux sur le versant occidental que sur le versant oriental de l'Adriatique.

Lorsqu'il passe en revue les types nouveaux créés par les architectes romains, M. Choisy ne parle pas des châteaux d'eau (*castella divisoria*) qui comptent parmi les édifices les plus caractéristiques de ce peuple à la fois pratique et artiste. Les châteaux d'eau dont Nîmes et Pompéi ont conservé des vestiges importants ont donné lieu à plus d'une question d'aménagement sur lesquelles on aurait été heureux d'avoir l'opinion d'un écrivain aussi autorisé.

Quoi qu'il en soit, tout ce qu'écrit M. Choisy témoigne de rares connaissances et d'une force d'esprit peu commune pour les mettre en œuvre. Nous nous sommes borné dans notre examen à l'architecture antique, mais ce qu'il faut dire, c'est que M. Choisy n'est pas moins bien informé sur l'art du moyen âge, et que son admiration pour le Parthénon ne nuit en rien à son admiration pour l'art gothique, qui est étudié avec la même compétence, la même intelligence et la même sympathie que l'art grec. En résumé, il y a peu de livres qui vous apprennent davantage ; il y en a peu qui vous donnent autant à penser.

Roger Peyre.

1. Est-il besoin de rappeler le chapiteau d'angle du temple de la Victoire Aptère? Nous ne nions pas, bien entendu, que l'ordre corinthien ait su profiter de l'ordre ionique.

2. Vitruve, livre X, chapitre II, nos 11-15.

Digitized by Google

Bibliothèque des arts appliqués aux métiers : Georges de Récy. — **Décoration du cuir**, 260 fig. — Alfred Keller. — **Le décor par la plante**, 685 fig. — Auguste Lefébure. — **Dentelle et guipure**, 52 portraits — 249 échantillons de dentelles, etc., Paris, Rouveyre, 1904, in-8.

La librairie Rouveyre a commencé il y a quelques mois la publication d'une *Bibliothèque des arts appliqués aux métiers* qui, si l'on en juge par les ouvrages parus, rendra à la diffusion des connaissances artistiques et à la formation du goût public les plus grands services.

Le soin, le luxe même avec lequel ces volumes sont exécutés malgré leur prix modique, montrent un éditeur qui aime ce qu'il fait. Ce qui n'étonne point d'ailleurs ; car la compétence de M. Rouveyre comme ami des livres est affirmée par des travaux personnels d'une grande importance qu'aucun bibliophile n'a le droit d'ignorer [1]. Malgré leur but en grande partie technique, les ouvrages de la bibliothèque dont nous parlons sont conçus d'après la méthode historique ou du moins font à l'histoire une large part; car, à côté des indications professionnelles, des formules et des recettes, pourrait-on dire, ils ne dédaignent pas de faire comprendre, non seulement l'évolution des procédés, mais l'évolution des styles.

C'est ainsi que la *Décoration du cuir* de M. Georges de Récy contient un recueil d'ornements propres à être employés dans cette industrie, classés par siècles, recueil qui forme comme une histoire figurée de l'art décoratif appliqué à un objet spécial.

Un volume plus récent : *La dentelle et guipure* d'Auguste Lefébure, renferme, comme on devait s'y attendre, des échantillons de dentelles des divers pays et des diverses époques reproduits avec une vérité qui fait illusion, mais met aussi sous nos yeux un choix de portraits dans l'ajustement desquels la dentelle joue un rôle et cette collection constitue une galerie historique d'un grand intérêt où les documents se font valoir l'un par l'autre. Nous regrettons de ne pas y voir plus de portraits de grands personnages ecclésiastiques. Il n'y en a qu'un et encore c'est un évêque du premier empire (cérémonie du sacre).

Nous aurions préféré y rencontrer le Bossuet du Louvre. Jamais la dentelle n'a été mieux rendue que dans ce célèbre portrait de l'illustre évêque, moins encore par le pinceau de Rigaud que par le burin de Pierre Drevet. Le vêtement ecclésiastique est le seul parmi les costumes masculins qui fasse encore usage de la dentelle, tandis que, au XVIIe et même au XVIIIe siècle, la dentelle tenait une aussi grande place dans le costume des hommes que dans celui des femmes. Il en était encore ainsi à la veille de la Révolution. On raconte que le général comte de Custine, désireux de

1. *Connaissances nécessaires à un bibliophile*. Dix vol. in-8, 5e édition.

Digitized by Google

mettre un terme au luxe de ses officiers peu soucieux d'être exactement à l'ordonnance, voulut faire un exemple et profita d'une revue pour couper, avec des ciseaux qu'il se fit donner, des manches de dentelles d'un grand prix qu'un jeune gentilhomme avait ajoutées à son uniforme. Aussi ne faut-il pas s'étonner que, dans cette collection, les portraits d'hommes soient aussi nombreux que les portraits de femmes; mais nous regrettons que l'on n'indique pas les auteurs des portraits reproduits, ce qui, même en se plaçant au point de vue exclusif de l'histoire de la dentelle, donnerait au document une précision de plus. Quel inconvénient y aurait-il à nous indiquer que l'*Élisabeth de France* est de Clouet, que la *Maria Luisa de Taxis* est de Van Dyck? On aurait pu mettre aussi dans cette galerie Louis XIV encore jeune, de Rigaud (1670), portant un magnifique rabat de dentelle sur son armure, ce qui est tout à fait caractéristique. Il est vrai que le Turenne de la page 72 peut en tenir lieu.

M. Lefébure aurait pu consacrer quelques lignes de ses pages d'ailleurs si bien remplies à l'influence des lois somptuaires sur l'industrie des dentelles et rappeler que ces objets de luxe trouvèrent au début du XVIIe siècle un défenseur imprévu dans saint François Régis qui favorisa de tous ses efforts l'exportation des dentelles du Velay lorsqu'il vit une partie de la population de cette province réduite à la misère par des édits restrictifs apportés à l'ornementation des costumes, édits qu'il chercha d'ailleurs à faire rapporter. Quel que soit le mérite du livre de M. Lefébure et malgré ce qu'il nous apprend de nouveau, on avait avant lui, sur le même sujet, des ouvrages analogues, tels *Broderie et dentelles* d'Ernest Lefébure son père, et l'*Histoire de la dentelle* de Mme Bury-Palliser.

Malgré son titre, *Le décor par la plante*, titre se rapportant à une question bien souvent agitée dans les écoles et traitée dans les ouvrages d'art, le livre de M. Alfred Keller est vraiment nouveau par les idées directrices, par la méthode et le groupement des faits. La simplicité, la bonhomie avec laquelle les pensées ingénieuses et personnelles sont exposées par l'auteur, la clarté et la générosité tout unies, pourrait-on dire, avec lesquelles il nous présente les résultats de ses réflexions et de ses travaux, donnent à sa lecture un attrait particulier pour tous ceux qui ne se laissent pas prendre aux faux brillants et apprécient d'autant mieux le mérite qu'il est modeste. Il y a là des indications pour « styliser » les fleurs, les fruits, les tiges, les bourgeons et les feuilles suivant les diverses matières que l'on veut décorer ; il y a là des notions sur les différentes manières dont la plante a été comprise à travers les âges, qui font de ce petit volume un des plus utiles que l'on puisse recommander à l'artiste comme à l'amateur.

Roger Peyre.

Digitized by Google

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Annales de Saint-Louis-des-Français, janvier 1904 : Abbé G. Mollat, *Jean XXII et le parler de l'Isle de France*, 89-91. [Réponse au roi Charles IV montrant qu'il ne comprenait pas le français.] — Abbé H. Grange, *Une région protestante de la France. Introduction, développement, état actuel du protestantisme dans le diocèse de Nîmes*, 93-136; fin en avril, 217-278. — Ed. Albe, *Prélats originaires du Quercy dans l'Italie du XIVe siècle*, 137-195; fin en avril, 279-366. — Dr Richard, *Le pape Paul III et Jeanne d'Albret*, 197-211.

Le Bibliographe moderne, janvier-avril 1904, nos 1 et 2 : L. Dimier, *Les heures de Catherine de Médicis*, 5-34. [Ms. du Louvre. Remonte à François Ier.] — Alfred Leroux, *De quelques améliorations possibles dans l'organisation et le fonctionnement des archives provinciales*, 35-61. — Léon Lecestre, *Table alphabétique de la « Chronologie militaire » de Pinard* (suite), 62-75. — Ch. Mortet, *Le fonds scandinave à la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, 76-78.

Bulletin de géographie historique et descriptive, année 1903, n° 3 : Henry Girard, *Les tribus sauvages du Haut-Tonkin, Mans et Méos. Notes anthropologiques et ethnographiques*, 421-497. — G.-B.-M. Flamand, *Note sur les inscriptions et dessins rupestres de la Gara des Chorfa du district de l'Aoulef (Tidikelt-archipel Touatien) recueillies par M. le commandant Deleuze (1901-1902)*, 498-526. = Année 1904, n° 1 : Dr E.-T. Hamy, *Cités et nécropoles berbères de l'Enfida, Tunisie moyenne. Étude ethnographique et archéologique*, 33-68. — Léon Lejeal, *Rapport sur le XIIIe congrès des Américanistes*, 69-81. — J. Beauvais, *Les lamas du Yun-nan*, 82-95. — Saint-Jours, *Il n'existait pas de baies ouvertes en Gascogne. Les dunes n'empiétaient pas*, 96-105.

Digitized by Google

Bulletin de la Société de l'histoire du Théâtre, 1903, n° 6 : Arthur Pougin, *Un théâtre révolutionnaire en 1791. Le Théâtre Molière*, 3-30. — Jean d'Estournelles de Constant, *Un curieux document sur l'organisation des théâtres (1848-1850)*, 31-54. [Discussion au Conseil d'État d'un projet de loi sur l'industrie des théâtres en 1849.] — Léo Claretie, *Les Compiègnes et la comédie de Paravent sous le second Empire*, 55-73. — Henry Martin, *Essai sur une nouvelle orchestre précédé de quelques observations sur l'emplacement qu'il conviendroit de donner à la salle de la Comédie Françoise*, 76-80. [Mémoire rédigé entre 1769 et 1779.] — Henri de Curzon, *Un projet de théâtre d'enfants par la Montansier*, 81-83. — *Le Panthéon (1785)*, 83-85. [Salle de danses et ballets.] — *Un projet de tombeau pour Talma*, 86-87. — *Lettre de Talma* [6 novembre 1823], 88-89. — *Nain jaune ou journal des arts, des sciences et de la littérature*, 93-95. [Caricature sur les théâtres de Paris, 1815.]

Bulletin monumental, année 1904, n°s 1-2 : L.-H. Labande, *Étude historique et archéologique sur Saint-Trophime d'Arles* (fin), 3-42. — André Philippe, *L'architecture religieuse au XIe et au XIIe siècle dans l'ancien diocèse d'Auxerre*, 43-92. — Eugène Lefèvre-Pontalis, *Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain de Troyes*, 93-108. — Adrien Blanchet, *Marques de tacherons et marques d'appareillage*, 109-117. [Bibliographie du sujet.]

Le Carnet, mars 1904 : Princesse de Faucigny-Lucinge, *Réminiscences artistiques et historiques*, 257-274. — Gilbert Stenger, *La littérature sous le Consulat. Nos poètes*, 284-296. — Dorlisheim, *Le comte de Falloux. Lettres, notes et souvenirs (1811-1886)*, suite, 299-324; fin en avril, 51-59. — F., *Le R. P. Ratisbonne et l'œuvre de Notre-Dame de Sion*, 329-340. = Avril : Vte de Reiset, *La Montansier*, 23-34. — Dr Magnac, *L'expédition du général Leclerc à Saint-Domingue. La prise du Cap*, 69-79. = Mai : Gustave Bord, *Le testament de Mademoiselle Montansier*, 192-195.

La Chronique médicale, 15 février 1904 : *Centenaire de la naissance d'Eugène Sue (1804-1904)*, 113-117. = 1er mars : Dr Miquel-Dalton, *Les médecins pendant la Révolution* (suite), 145-152; fin le 15 avril, 241-245. — *Le premier dictionnaire d'argot*, 152-155. [Par Raspail.] — *Le diplôme de docteur de Ricord. Ricord, pharmacien militaire*, 155-157. — 15 mars : *Lettres de Dupuytren et de Cruveilher*, 186-187. — *Caricatures de Gavarni et Daumier sur les médecins*, 188-189. = 1er avril : *Iconographie de saint Luc, médecin*, 216-217. = 15 avril : *Un certificat d'étude en chirurgie, de l'an III*, 257-258. — *La patente médicale à l'époque révolutionnaire*, 258-259.

Digitized by Google

La Correspondance historique et archéologique, mars 1904 : Félix Chambon, *Le décret du 20 février 1809*, 65-68. [A propos des manuscrits appartenant à l'État.] — André Mesureur, *Les archives de l'Assistance publique*, 87-92; fin en avril, 123-129. = Avril-mai : E. Sakellaridès, *La correspondance d'Alfred de Vigny. Essai d'un catalogue de ses lettres*, 97-122. — Paul Lacombe, *L'assassinat de Henri IV, rue de la Ferronnerie*, 129-134. [Rapport au Comité des Inscriptions parisiennes.] — Albert Maire, *Un livre d'art militaire peu connu*, 134-139. [Les « Discours militaires » du sieur de Froissac. Table des planches et des chapitres.] — Tabariès de Grandsaignes, *Nouvelles recherches sur les seigneurs de Passy*, 139-145.

Le Correspondant, 10 janvier 1904 : Fernand Engerand, *La conquête politique de l'ouvrier sous le second Empire*, 33-62; fin le 25 janvier, 265-285. — Ch.-Marc des Granges, *La femme française d'après la comédie contemporaine*, 63-94. — L. Fiedler, *Une institution modèle d'hygiène sociale : l'œuvre de Villepinte*, 130-144. = 25 janvier : L. de Lanzac de Laborie, *Le dernier cardinal de Rohan d'après une prochaine publication* [de Charles Baille], 314-333. = 10 février : Général Bourrelly, *L'armée française au commencement de 1904. L'œuvre du général André*, 402-426; suite le 25 février, 686-713. — Dora Melegari, *L'évolution d'une âme. Sœur Blanche, comtesse de Saint-Martial*, 534-544. — Michel Salomon, *Un voyage romantique. Charles Nodier et Victor Hugo à Reims*, 545-558. [Pour le sacre de Charles X. Lettres de Nodier.] = 25 février : Paul Nourrisson, *L'Assemblée générale du Grand-Orient de France en 1903*, 632-653. = 10 mars : *Journal inédit du baron de Hubner, ambassadeur d'Autriche à Paris sous Napoléon III*, 806-826; suite le 10 avril, 71-87. — L. de Lanzac de Laborie, *Le duc d'Enghien à Ettenheim (1801-1804), à propos du centième anniversaire de sa mort*, 846-858. — Ch. de la Roncière, *Cuirassés français et japonais en Extrême-Orient, il y a trois siècles*, 926-932. = 10 avril : Bernard de Lacombe, *Comment on a pu tenter il y a cent ans une constitution civile du clergé. L'opposition religieuse au début du XVIIIe siècle*, 3-28. — Ch. de la Roncière, *La question de Terre-Neuve. Les droits indiscutables de la France d'après des documents inédits*, 39-70. — L. de Lanzac de Laborie, *La diplomatie de Napoléon d'après une récente publication* [d'A. Sorel], 112-127. — Louis Passy, *Louis Wolowski et le Crédit foncier de France*, 140-146. = 25 avril : Léonce Pingaud, *Les Russes à Paris (1800-1830), d'après des documents inédits*, 193-217. — Georges Sauvin, *Une ancienne colonie française. La Louisiane*, 218-230. — Louis Gillet, *Nos maîtres d'autrefois. Les primitifs français*, 231-256. — Henry Bordeaux, *La vie publique dans la littérature française contempo-*

Digitized by Google

raine, 257-277. — L. Dufougeray, *Les artistes pendant la Révolution*, 352-354. [D'après la publication de H. Lapauze.]

École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire, juillet-décembre 1903, fasc. IV-V : Stéphane Gsell, *Chronique archéologique africaine*, 273-317. — G. Périnelle, *Un texte officiel sur l'exécution du connétable de Saint-Pol (19 décembre 1475)*, 427-432. = Janvier 1904, fasc. I : Georges Bourgin, *Les coutumes de Piolenc (1406)*, 35-64. [Au diocèse d'Orange. Texte publié d'après les *Collectorie* du Vatican.] — Eug. Martin-Chabot, *Deux bulles closes originales d'Alexandre III (Tours, 7 déc. 1162. Sens, 6 juill. 1164)*, 65-74. — L. Duchesne, *Le provincial romain au XIIe siècle*, 75123. [Premiers essais de groupement des listes donnant la hiérarchie catholique des divers pays. Renseignements sur la *Notitia Galliarum*.]

Études. Revue fondée en 1856 par des Pères de la Cie de Jésus, 5 janvier 1904 : Victor Delaporte, *Le père Pierre Le Tallec* (suite). *L'étudiant et le docteur du collège Romain*, 68-79; suite le 5 février, 362-385. = 20 janvier : Paul Dudon, *M. Frédéric Masson*, 248-267. — 5 février : Ferdinand Tournier, *Monseigneur Guillaume Du Prat au concile de Trente*, 289-307; suite le 20 février, 465-484; fin le 5 mars, 622-644. = 5 mars : Paul Dudon, *Le droit de remontrance*, 594-621. [Intéressants renseignements sur les opinions de Napoléon au sujet de l'utilité des congrégations de femmes pour l'enseignement.] — Lucien Roure, *Une lettre inédite de Pasteur*, 710-712. = 20 mars : Yves de La Brière, *Comment fut adopté et accepté l'édit de Nantes*, 759-778; fin le 5 avril, 44-63. — Henri Chérot, *Louis XIV et l'Immaculée-Conception en 1657, d'après des documents inédits*, 801-818. [Démarches pour obtenir que cette fête soit d'obligation en France.] = 5 avril : Henri Chérot, *Comment moururent Bossuet et Bourdaloue*, 5-24. — Paul Dudon, *La liberté républicaine. Impressions du Palais-Bourbon*, 64-90. [La question des vœux sous le Premier Empire. Saint Jean-Baptiste de La Salle.] = 20 avril : Jules Doizé, *Le rôle politique et social de saint Grégoire le Grand pendant les guerres lombardes*, 182-208. — Charles de La Porte, *René Bazin*, 209-226; fin le 5 mai, 359-375. — Marc Dubruel, *Maximilien, empereur du Mexique. I. Lettres inédites d'enfance et de jeunesse*, 227-246. — Lucien Roure, *Taine dans sa correspondance*, 272-277. = 5 mai : J.-B.-J. Ayroles, *Pie X et la vénérable Jeanne d'Arc. Omnia instaurare in Christo*, 337-358. — Henri Chérot, *Les empoisonneurs de l'ancienne France*, 403-415. [A propos d'ouvrages récents.] — Paul Dudon, *Autour de J.-B. de La Salle*, 425-435.

Digitized by Google

La France médicale, 10 mars 1904 : Louis DE RIBIER, *Les anoblis de l'Empire. Médecins et chirurgiens*, 81-88; fin le 25 mars, 104-108. — L. DE RIBIER, *Déclaration du roi portant qu'il ne sera plus reçu de médecins de la religion prétendue réformée*, 93. = 25 mars : Paul DELAUNAY, *La Fontaine et les médecins. La querelle du quinquina. De Dieuxivoye à Blégny*, 97-104. — L. DE RIBIER, *Les corporations de médecins et d'apothicaires dont les blasons sont décrits dans l'armorial général de d'Hozier*, 113-114. — Dr PILLEMENT, *Lettre de franchise donnée à un opérateur par le duc de Lorraine, en 1512*, 114-115. = 10 avril : Em. BOUTINEAU, *Notice sur la vie et les œuvres de Martin Grégoire, médecin à Tours au XVIe siècle*, 117-120; suite le 25 avril, 137-142; fin le 10 mai, 163-165. — Raphaël BLANCHARD, *Centenaire de la naissance de Maillot*, 121-122. — H. COURTEAULT, *Don de Charles IX à Ambroise Paré*, 123. — L. DE RIBIER, *Requête pour obtenir l'autorisation de vendre une antidote dans la ville de Clermont en 1723*, 123-124. = 25 avril : Raphaël BLANCHARD, *Notice sur quatre diplômes de l'Université d'Avignon*, 144-148 [XVIIIe siècle.] — *Vente des eaux minérales au XVIIIe siècle*, 148-149. = 10 mai : Paul DELAUNAY, *Les vieux médecins du pays manceau, Louis Morin (1635-1715)*, 157-162. — Paul DORVEAUX, *Querelle d'un apothicaire et d'un chirurgien de Riom en 1693*, 162-163. — P. PILLEMENT, *Lettres de chevalerie pour Symphorien Champier (25 septembre 1515)*, 165. = 25 mai : Charles VIDAL, *Une école d'accouchement à Castres au XVIIIe siècle*, 177-179. — Raphaël BLANCHARD, *La médecine à l'exposition des primitifs français*, 179-181. — L. P., *Un procès au XVIIIe siècle entre maître en chirurgie et son élève*, 185-189. — Alb. P., *Entre Pelletan et Dupuytren*, 189-192. — Louis DE RIBIER, *Une attestation de médecin pour l'abbé d'Aurillac, du 12 juillet 1303*, 192-193. = 10 juin : L. DE RIBIER, *Les eaux minérales de l'Auvergne avant la Révolution (Documents inédits pour servir à l'histoire du Mont d'Or, de Saint-Nectaire et de Vic-sur-Cère)*, 197-202. — Raphaël BLANCHARD, *Persistance du culte phallique en France*, 202-205. — Albert PRIEUR, *Le vieil hôpital Saint-Léonard*, 205-207. [Inventaire mobilier, en 1617, d'un hôpital de pèlerins, sis au bourg de Cadillac.]

Gazette des Beaux-Arts, 1er mars 1904 : Casimir STRYIENSKI, *Louis XV et le palais de Fontainebleau*, 201-210. — Henri BOUCHOT, *Du suranné en iconographie*, 211-214. [Modifications de costumes sur les planches gravées.] — Émile MALE, *Le renouvellement de l'art par les « mystères » à la fin du moyen âge*, 215-230; suite en avril, 283-301 ; fin en mai, 379-394. — Gustave KAHN, *Artistes contemporains. François Guignet*, 231-245. — Maurice TOURNEUX, *Edmond Bonnaffé*, 246-250. = 1er avril : Henri BOUCHOT, *L'exposition des primitifs français*, 265-274. — Maurice

Digitized by Google

Tourneux, *Étude d'iconographie française. II. Identification de deux modèles de La Tour*, 275-282. [Orry de Vignory et Duval de l'Épinay.] — Henri Hymans, *L'exposition de l'art français du XVIIIe siècle à Bruxelles*, 302-310. — Roger Marx, *L'exposition Alphonse Legros*, 325-330. = 1er mai : Georges Lafenestre, *L'exposition des primitifs français*, 353-364; suite en juin, 451-467. — Pierre Marcel, *Une œuvre de Watteau au musée de Dijon*, 372-378. — Théodore Duret, *Camille Pissarro* [1830-1903], 395-405. — F. de Mély, *Jean-Baptiste Isabey (1767-1855)*, 406-416. — S. Scheikévitch, *Rembrandt et l'iconographie française au XVIIe siècle*, 416-422. [Utilisation de son œuvre par les éditeurs de recueils de gravures.] = 1er juin : Henri Bouchot, *Un tableau capital de l'école française à retrouver*, 441-450. [Tableau d'Enguerrand Charonton.] — Henri Rachon, *Statues de la basilique Saint-Sernin au musée de Toulouse*, 506-512. — Auguste Marguillier, *Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les beaux-arts et la curiosité pendant le 1er semestre de 1904*, 513-536.

La Grande Revue, 15 mars 1904 : Pierre Calmettes, *Dentelles et dentellières*, 586-597. — Frantz Funck-Brentano, *L'aigle et l'aiglon*, 631-639. [A propos du livre de F. Masson.] — De Lanessan, *Devoirs relatifs à l'assistance publique*, 640-657. [Quelques indications historiques.] = 15 avril : Armand Dayot, *Chardin*, 30-49. — Émile Collas, *Deux procès de sorcières*, 136-152. [D'après l'ancien registre criminel du Châtelet (1389-1392).]

Le Moyen Age, mars-avril 1904 : Dom H. Quentin, *Lettre de Nicolas Ier pour le concile de Soissons et formules ecclésiastiques de la province de Tours dans un ms. de Nicolas Le Fèvre*, 97-114. — L. Levillain, *Les plus anciennes chartes de Corbie. Réponse à M. Bruno Krusch*, 115-146. — E. Langlois, *Deux et deux font trois*, 147. [Devinette dans une inscription funéraire.]

Nouvelle Revue rétrospective, 10 janvier 1904 : Paul Le Blanc, *Correspondance du minéralogiste Monnet, XVIIIe siècle* (suite), 1-24; continué le 10 février, 100-120; le 10 mars, 169-192; le 10 avril, 245-264; fin le 10 juin, 445-446. — Commandant Lefebvre de Béhaine, *Campagnes et missions de Charles-Stanislas Lefebvre, 1793-1815* (suite), 25-48; fin le 10 février, 73-93. — Gabriel Lucas de Montigny, *Lettres de Sophie de Monnier à Mirabeau, 1775-1781* (suite), 49-72; continué le 10 février, 121-144; le 10 mars, 193-216; le 10 avril, 265-288; le 10 mai, 313-360; fin le 10 juin, 430-444. = 10 février : Vicomte de Grouchy, *Un projet de mariage pour le prince Napoléon (1848). Lettres d'Odilon Barrot à Mlle X...*, 94-100. = 10 mars 1904 : Gabriel Cottreau, *Carnet d'un*

Digitized by Google

Italien au service de France (1803-1815), 145-168; fin le 10 avril, 217-244. = 10 mai : Vicomte DE GROUCHY, *Documents sur la défection du roi de Naples. Lettres du général de Miollis 1814)*, 289-312; fin le 10 juin, 414-429. = 10 juin : Frédéric MASSON, *Reubell et Bonaparte (1802)*, 361-413. [Conversation entre eux le 3 ventôse an X. Anecdote sur le 9 thermidor.] — *Une lettre de Marie-Antoinette (1791)*, 429. = A partir de ce numéro, la publication de la *Nouvelle Revue rétrospective* est suspendue.

Nouvelles Archives des Missions scientifiques, t. XII, fasc. 1 (1904) : H. MÉHIER DE MATHUISIEULX, Rapport sur *une mission scientifique en Tripolitaine*, 1-80. [1re partie : Archéologie, 1-35.]

La Quinzaine, 16 mars 1904 : Cte J. DU PLESSIS, *Les salons bleus et la préciosité au XVIIe siècle*, 141-163. — L. DULAC, *L'abbé de Rancé et Bossuet*, 253-257. [A propos du livre du P. de Serrant.] = 16 avril : Ch.-M. DES GRANGES, *Mme de Staël et Napoléon d'après un livre récent*, 470-484. — Moïse CAGNAC, *Lettres inédites de Fénelon à la duchesse de Chevreuse (née Colbert) et au duc de Chevreuse*, 521-533. [D'après les archives de Dampierre]; suite le 1er mai, 101-111; fin le 16 mai, 230-240. = 1er mai : Henri LARDONCHET, *Les enfants perdus du romantisme. Hégésippe Moreau (1810-1838)*, 112-128. = 16 mai : André GIRODIE, *A propos du deuxième centenaire de Bourdaloue*, 184-196.

La Révolution française, 14 mars 1904 : Charles SCHMIDT, *La nouvelle salle de travail aux Archives nationales*, 193-206. — L. DESTERNES et G. GALLAND, *La souscription pour l'acquisition de Chambord d'après le « Simple discours » (1821) et d'après des documents inédits*, 207-235. — Cl. PERROUD, *Lettres de Bosc sur l'annexion de la Belgique en 1792*, 236-239. — *Actes de soumission des Chouans*, 240-243. — Ch. SCHMIDT, *Le mot « nationalisme » en 1813*, 244-245. — CHAUVET, *Registre de la Société des amies des vrais amis de la Constitution à Ruffec (Charente), 1791-1792*, 246-278. [Déjà publié dans le *Bulletin historique du Comité des Travaux historiques*.] = 14 avril : Jules CLARETIE, *Le père Loriquet et son « Histoire »*, 295-307. — Gustave GAUTHEROT, *Gobel évêque constitutionnel de Paris. Ses antécédents*, 308-322. — Ernest NOIRIEL, *La Société des amis de la Constitution de Melun*, 323-345. — Gustave HERMANN, *La Constitution de 1793 à Excideuil (Dordogne)*, 346-353. — A. AULARD, *Le doctorat de M. A. Mathiez. Cultes révolutionnaires et Théophilanthropie*, 354-362. = 14 mai : FERDINAND-DREYFUS, *L'association de bienfaisance judiciaire (1787-1791)*, 385-411. [Fondée par Boucher d'Argis qui périt sur l'échafaud révolutionnaire.] — Armand BRETTE, *La dette du clergé en 1789*, 412-423. — A. AULARD, *Le serment civique et*

Digitized by Google

la constitution civile du clergé, 424-427. — Marcellin PELLET, *La pharmacie de Pauline Bonaparte*, 428-436. — *Congrès des sociétés savantes en 1904* : Résumé des communications relatives à l'histoire de la Révolution et faites par MM. BLOSSIER, *Honfleur*, 437-438 ; Alfred GALLAND, *Administration municipale de Cherbourg*, 438-439; BAZEILLE, *Fêtes laïques de Bures*, 439; Émile LABROUE, *Le département de la Dordogne et la Constitution de 1793*, 439 440; BISCH, *Thiverval*, 440-441 ; abbé GALLOIS et abbé GAUBIN, *Volontaires de la commune de Ville*, 441-442, et de *la Devexe (Gers)*, 442; COZETTE, *Société populaire et républicaine de Noyon*, 442-443; DOUBLET, *Société populaire de Gattières*, 443; Valère FANET, *Caen sous la Révolution; les sociétés populaires*, 443-445; Théophile JANVRAIS, *Arbres de la Liberté dans les Côtes-du-Nord*, 445 ; MOUTIER, *Administration municipale de Pont-Audemer*, 446-447 ; Ernest NOIRIEL, *Esprit public en Seine-et-Marne (1789-1792)*, 447-448 ; E. POUPÉ, *Société populaire de Saint-Zacharie*, 448-449 ; abbé SABARTHÈS, *Création du département de l'Aude*, 449; J. DELMAS, *3e bataillon de volontaires du Cantal* et *Carnet d'un volontaire*, 449-450; Gabriel FLEURY, *Sociétés populaires de Mamers*, 450. — *Histoire économique de la Révolution. Instructions ministérielles*, 451-459. — P. BLIARD, *Lettre à propos du P. Loriquet*, 460-461. [Description de la 1re édition de son *Histoire de France* qu'on n'avait pu retrouver jusqu'ici.] — *Note sur le commencement d'inventaire de la série D² des Archives de la Marine*, 470-472. [Travaux dans les ports : Dunkerque, Le Havre, Cherbourg.] = 14 juin : Armand BRETTE, *La population de la France, en 1789*, 481-486. [Impossibilité de la déterminer.] — Henri SÉE, *Les cahiers de paroisses de la Bretagne en 1789*, 487-513. — A. AULARD, *Le comité de Salut public a-t-il suspendu la vente des biens nationaux en messidor an II ?*, 514-517. — A. MATHIEZ, *Les subsistances en thermidor an III. Rapport du Bureau du Commerce*, 518-533. — *Un rapport de Fouché sur le journalisme clandestin en l'an X*, 534-535. — *Le socialisme à Meaux, en l'an II*, 535-536. — *Une correspondance inédite de Mme de Staël*, 536-538. [Avec le comte Ribbing.] — *Éléments pour la biographie de Gambetta*, 538-540. — *L'instituteur laïque à Thones en floréal an II*, 540-542. — *Un manuscrit inédit de Louis Bonaparte*, 542-544. — BLOSSIER, *Les funérailles à Honfleur en l'an II*, 545-546. — *Commission du Vieux Paris. La maison de Voltaire. La sépulture de Louis XVII*, 547-554.

Revue Bossuet, 25 avril 1904 : *Deuxième centenaire de la mort de Bossuet*, 65-69. — *Lettres de Bossuet de la collection de M. le baron H. de Rothschild*, 70-77. — Alfred REBELLIAU, *Un sermon de Bossuet au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes*, 78-80. — E. L., *Lettres de*

Digitized by Google

Bossuet conservées au British Museum (suite), 81-98. — *Conférence entre Mgr de Condom et M. Claude touchant l'infaillibilité de l'Église faite chez Mme la comtesse de Roye en présence de Mlle de Duras*, 99-112. — E. L., *Germinium, ode de Boutard sur la maison de campagne de Bossuet*, 113-115. — *Çà et là* : E. L., *Une oraison funèbre corrigée par Bossuet*, 118-119. — *Bossuet et les chanoines de Meaux*, 119-121. [Arrêt du Conseil, 22 juillet 1703.] — *La date exacte du panégyrique de saint Sulpice*, 121. — *Lettre d'Antoine de Noailles à M. de Pontchartrain*, 121-122. — *Bossuet et les Bénédictins anglais*, 122. — *Notes sur l'édition Lebarq* (suite), 123-127.

Revue Bourdaloue, avril 1904 : Ferdinand Castets, *La question Bourdaloue*, 193-210. — André Girodie, *Conjectures sur un buste de Bourdaloue*, 267-282. — Henri Chérot, *Un pèlerinage à la tombe de Bourdaloue*, 283-336. [État actuel des caveaux de l'église Saint-Paul-Saint-Louis, avec reproduction des inscriptions gravées sur les plaques commémoratives.] — J. Le Forestier, *Des rapports entre un discours prononcé et un discours imprimé*, 337-344. [D'après ce qui se produit pour les discours prononcés au Parlement.] — Charles de La Laugardière, *Bourdaloue et les épigrammes latines du P. de Fourcroy*, 345-359. [Pièce de vers où il parle du regard de l'orateur.] — E. G., *Témoignages sur Bourdaloue. Ménage*, 360-365. — *Histoire critique de la chaire françoise*, par le P. Blaise Gisbert (suite), 366-373.

Revue de la Renaissance, octobre-décembre 1903 : V. Lieutaud, *Jean-Antoine Berluc de Forcalquier (1578-1659) et ses Adages (1632)*, suite, 281-287. — Dr Guignard, *Les de Baïf*, 288-308. — L. S., *Les dernières années du cardinal du Bellay*. [Lettres échangées avec le cardinal d'Augusta, 1559.]

Revue de l'Art chrétien, 2e livr. 1904 : Jules Helbig, *L'adoration des bergers au musée de Dijon*, 93-102. — Abbé A. Pastoors, *Monographie de l'ancienne cathédrale de Cambrai*, 103-125. — Léon Maître, *Les confessions et les cryptes de Saint-Ferréol de Besançon, de Saint-Marcel de Chalon-sur-Saône et de Saint-Valérien de Tournus*, 134-143. — G. Sanoner, *Église de Saint-Paul-de-Varax (Ain). Description de la façade et des portes*, 144-155. — G. Mollat, *Deux pèlerinages au suaire de Chambéry-Turin*, 157-160. [De François Ier et du cardinal Borromée.] — Antoine Brykczynski, *Vestiges des relations des moines de Citeaux avec la Pologne*, 162-163. = 3e livraison : Louise Pillion, *Un tympan de porte à la cathédrale de Rouen. La mort de saint Jean l'Évangéliste*, 181-189. — Henri Chabeuf, *Les peintures de la chapelle Saint-Léger à*

Digitized by Google

Notre-Dame de Beaune (*Côte-d'Or*), 190-200. — Jules Helbig, *Roc-Amadour*, 213-220. [D'après le livre d'Ernest Rupin.] — Henri Brunelli, *Notes à propos d'une fresque que l'on croit représenter Jeanne d'Arc dans l'église de Saint-Pétrone, à Bologne*, 222-225. [Réfutation de cette attribution.]

Revue de Paris, 1er mars 1904 : Allain-Targé, *Le ministère Waddington* (*1879*), 147-161. = 15 mars : Ludovic de Contenson, *L'évolution de la propriété rurale*, 306-330. — Georges Monval, *Lettre d'Adrienne Lecouvreur* [28 juillet 1724], 421-423. = 1er avril : Marcellin Berthelot, *Clamageran. Histoire d'un homme de notre temps*, 468-484. — Coquelin, *Le « Don Juan » de Molière*, 555-594. = 15 avril : Gustave Simon, *Lamartine et Victor Hugo. Lettres inédites*, 669-694. — Lieutenant-colonel Peroz, *Entre Niger et Tchad. La route de Zinder*. 733-760. — Paul de Rousiers, *Ports de France* (suite). *Rouen*, 761-783. — Léo Claretie, *Ernest Legouvé. Souvenirs personnels et documents inédits*, 849-866. = 1er mai : Paul Gautier, *Mme de Staël, Lettres d'Allemagne*, 51-64. [Lettres inédites à Mme Necker de Saussure.] — Alfred Binet, *Portrait psychologique de M. Paul Hervieu*, 91-133. [Sa méthode de travail.] — Camille Benoît, *Les primitifs français. La peinture du XVe siècle*, 189-214. = 15 mai : Pierre Lehautcour, *Un précurseur : Le colonel Ardant du Picq*, 347-366. [Tacticien ÷ 1870.]

Revue de Synthèse historique, février 1904 : Dr Friedrich Hertz, *Les sources psychologiques des théories des races* (fin), 17-34. — S. Charléty, *Les régions de la France*, II. *Le Lyonnais*, 43-77. — G. Dottin, *Histoire littéraire : La littérature gaëlique de l'Écosse. La littérature cornique. La littérature bretonne armoricaine*, 78-104. = Avril : Henri Berr, *Le problème des idées dans la synthèse historique*, 129-149. — P. Huvelin, *Droit commercial. Histoire externe et histoire interne*, 198-243.

Revue des Deux Mondes, 1er mars 1904 : Henry Houssaye. *La route de Sainte-Hélène. Les derniers jours de Napoléon en France. II. Rochefort et le Bellérophon*, 5-34. — Arvède Barine, *La Grande Mademoiselle*. III. *La jeune cour. Les fêtes galantes*, 130-170. = 15 mars : G. Cavaignac, *L'Allemagne et Napoléon en 1813*, 329-351. — Henri Bouchot, *L'exposition des primitifs français*, 420-443. — René Doumic *Une histoire du sonnet*, 444-455. = 1er avril : Eugène de Budé, *Napoléon III et le général Dufour, d'après une correspondance inédite* (*1830-1872*), 581-612. — G. Bonet-Maury, *Les missions chrétiennes et leur rôle civilisateur*. I. *L'œuvre scientifique des missions*, 664-669; suite le

Digitized by Google

15 avril, II. *L'œuvre morale et sociale*, 873-896. — Ch. Gailly de Taurines, *Une campagne en Belgique. La Montansier à Bruxelles*, 670-683. [Curieux détails sur cette tentative faite pour répandre les idées républicaines dans le peuple belge.] — Henri Wallon, *La loi sur l'enseignement libre au Sénat*, 712-720. = 15 avril : G. Lenôtre, *Le retour de Varennes (juin 1791)*. I. *La poursuite*, 721-762; suite le 1er mai, II. *Le retour*, 157-185. — Pierre de Coubertin, *L'Amérique française et le Centenaire de la Louisiane*, 805-824. — Ernest Cartier, *Léonce de Lavergne. Souvenirs personnels et documents inédits*, 825-861. = 1er mai : Comte d'Haussonville, *Madame de Maintenon et Madame de Caylus*, 95-136. [Leur correspondance après la mort de Louis XIV.]

Revue des Études rabelaisiennes, 1904, 1er fasc. : Abel Lefranc, *Le tiers livre du « Pantagruel » et la querelle des femmes*, 1-10. [Revue des principales publications antérieures à celle de Rabelais sur les femmes ou le mariage.] — Hugues Vaganay, *De Rabelais à Montaigne. Les adverbes terminés en « ment »* (suite), 11-18. = 2e fasc. : H. Patry, *Rabelais et Flaubert*, 27-39. — Pietro Toldo, *Encore la divination des signes*, 40-43. — Henry Grimaud, *Notes sur quelques héros secondaires de Gargantua*, 44-45. — Hugues Vaganay, *Un lecteur de Rabelais au XVIe siècle. Le « capitaine Lasphrise »*, 46-48. [Par Marc de Papillon.] — W. A. R. Kerr, *Les études sur Rabelais parues en Amérique*, 49-50. — W.-L. Bourrilly, *Rabelais et la mort de Guillaume du Bellay, seigneur de Langeay (9 janvier 1543)*, 51-54.

Revue des Questions historiques, 1er avril 1904 : Léon Le Grand, *Les pélerinages en Terre Sainte au moyen âge*, 383-402. — Marc Le Bègue de Germiny, *Guichen et les dernières croisières franco-espagnoles de la guerre d'indépendance des États-Unis, d'après des documents inédits*, 403-472. — Victor Pierre, *Le clergé français en Espagne (1791-1802)*, 473-538. — P. Feret, *Les ordonnances de 1828 : Le gouvernement; l'église de France ; le Saint-Siège (d'après les archives du ministère des Affaires étrangères)*, 539-579. — Paul Allard, *L'iconographie de Julien l'Apostat*, 580-586. — E. Vacandard, *Quelques vies de saints : Le tome IV des « Rerum merovingicarum scriptores »*, 586-595. — André Lesort, *Louis XIV et le Saint Siège*, 595-602. — Marc Dubruel, *La correspondance confidentielle du cardinal Carlo Pio avec l'empereur Léopold Ier. Le pontificat d'Innocent XI et le rôle politique du cardinal Pio (1676-1689)*, 602-608.

Revue d'histoire et de littérature religieuses, novembre-décembre 1903 : Paul Fournier, *Étude sur les pénitentiels* (suite). *Le livre VI du péniten-*

Digitized by Google

tiel d'Halitgaire, 528-553 [évêque de Cambrai sous Louis le Pieux] ; fin en mars 1904, 97-103. — Henri Marriott Bannister, *Un tropaire-prosier de Moissac*, 554-581. = Janvier-février 1904 : P. Richard, *Une correspondance diplomatique de la curie romaine à la veille de Marignan (1515)*. I. *Léon X, l'humaniste Bibliena et la Sainte Ligue de 1515*, 1-47 ; suite en mars : II. *Bibliena contre François Ier*, 104-142.

Revue d'histoire moderne et contemporaine, 15 janvier 1904 : Raymond Guyot et Pierre Muret, *Étude critique sur « Bonaparte et le Directoire » par M. Albert Sorel*, 241-264 ; fin le 15 février, 313-339. [Insuffisance de la documentation au point de vue des sources manuscrites.] — S. Charléty, *Le travail d'histoire moderne en province : Lyon (année 1903)*, 265-272. — 15 mars : Cte H. Weil, *Le duc d'Orléans à Paris et à Londres en mai-juin 1814. Document inédit*, 393-407. [Rapport du duc d'Orléans à Ferdinand IV.] — Hubert Bourgin, *Les études d'histoire du socialisme français. Note de méthode*, 408-413. = 15 avril : Ph. Sagnac, *La division du sol pendant la Révolution et ses conséquences*, 457-470. — Henri Hauser, *Études critiques sur les sources narratives de l'histoire de France au XVIe siècle* (suite). *Annales et chroniques*, 471-489.

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée, janvier 1904 : Sautai, *La bataille de Malplaquet d'après les correspondants du duc du Maine à l'armée de Flandre*, 1-61 ; fin en février, 253-292. — *La bataille du Mont Thabor*, 62-110. — *La guerre de 1870-1871. La journée du 16 août en Lorraine. La bataille de Rezonville* (suite), 111-240 ; continué en février, 293-489 ; en mars, 551-717 ; fin en avril, 130-197 ; — *Journée du 17 août*, 198-230 ; suite en mai, 336-478. = Mars : P. A., *Études historiques sur l'artillerie régimentaire*, 493-550 ; continué en avril, 1-64 ; en mai, 257-335. = Avril : *Mémoire du colonel Leclaire (29 août 1792-30 avril 1793)*, 65-129 ; fin en juin, 497-569. = Juin : *La guerre de 1870-1871* (suite). *La journée du 18 août en Lorraine*, 570-724.

Revue historique, mars-avril 1904 : Georges Servières, *Le rôle de Bourrienne à Hambourg (1805-1810)*, 225-251 ; fin en mai, 42-67. — Germain Bapst, *Napoléon III à Magenta*, 252-285. — René Basset, *Les documents arabes sur l'expédition de Charlemagne en Espagne*, 286-295. — L. Maury, *Une relation inédite des journées des 5 et 6 octobre 1789*, 296-302. [Envoyée en Italie le 9 octobre et conservée aujourd'hui à la bibliothèque d'Upsal.] = Mai-juin : Jean-Charlemagne Bracq, *La question de Terre-Neuve d'après des documents anglais*, 24-41. — A. Coville, *Une aubaine à Lyon sous Henri II*, 68-85. [Biens d'un aventurier originaire de Damas, qui se faisait passer pour gentilhomme vénitien et dont le bruit de la mort avait couru en 1553.]

Digitized by Google

Revue maritime, janvier 1904 : Mouchez, *Le blocus de Brest (1803-1805)*, fin, 66-91. = Février : Gustave Verdier, *Hoche et la marine de 1796. La préparation de l'expédition d'Irlande*, 209-269. = Mars : Raoul Castex, *Le pavillon national en Extrême-Orient*, 367-430. [Situation actuelle de la marine marchande.] = Avril : Maurice Delpeuch, *Les grands naufrages dans notre marine de guerre*, 5-32.

Romania, avril 1904 : F. Lot, *Notes historiques sur Aye d'Avignon*, 145-162. — Paul Meyer, *L'enfant voué au diable*, 163-178. [Poème du xve siècle.] — Arthur Piaget, *La « belle dame sans merci » et ses imitations* (suite), 179-208. — Ant. Thomas, *Étymologies lyonnaises*, 209-229. — P. Meyer, *Les Trois Maries, mystère liturgique de Reims*, 239-245. — Ant. Thomas, *Étymologies*, 261-269. [Amenla, conobre, cerneau, noyau.]

L'Université catholique, 15 février 1904 : Alphonse Chantron, *La guerre de 1870. Souvenirs et impressions d'un jeune captif*, 245-287. = 15 mars : *Comment fut fondée la Nouvelle-France ?*, 378-406. = 15 avril : R. de Sèze, *Baylen et la politique de Napoléon, à l'occasion d'un livre récent* [du colonel Titeux], 558-619; fin en mai, 71-119. = 15 mai : A. Gairal de Sérézin, *Paul Flandrin*, 5-37.

REVUES LOCALES

Annales de la Société d'émulation de l'Ain, janvier-mars 1904 : Joseph Buche, *Jérôme Lalande*. [L'astronome, 1732-1807.] — F. S., *La vierge du portail de Notre-Dame de Bourg*, 107-108.

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 1er trimestre 1904 : J. Wilhelm, *Le chemin de fer du Champsaur*, 1-12. [Historique du projet.] — Léon Olphe-Galliard, *Notice sur la vie et les travaux de l'abbé Caire*, 15-31. — J. Roman, *Obituaire de la Chartreuse de Berthaud*, 33-50. = J. Michel, *Une statue de tritonesse à Briançon*, 51-54.

Revue d'Alsace, janvier-février 1904 : A.-M.-P. Ingold, *Grandidier liturgiste*, 5-26. — A. Hanauer, *Les imprimeurs modernes de Haguenau*, 27-49. — C. Hoffmann, *Les élections aux États généraux. Colmar-Belfort* (suite), 50-74. — Lortet, *Soldats alsaciens* (suite). *Reinhard Forster*, 75-80. — L. Ehrhard, *Correspondance entre le duc d'Aiguillon et le prince-coadjuteur Louis de Rohan* (suite), 86-97. — Gasser, *La direction des domaines de Colmar pendant l'invasion (1813-1814)*, 98-102.

Revue catholique d'Alsace, décembre 1903 : F. B., *Le concordat de 1801. Ses origines et son histoire d'après des documents inédits*, 892-

Digitized by Google

896. [D'après l'ouvrage du cardinal Mathieu.] — A.-M.-P. Ingold, *La Mère de Rosen, visitandine* (suite), 897-898; suite en janvier, 14-20; en février, 139-155. — A. Hanauer, *Marlenheim. La villa mérovingienne et son immunité en partie conservée au XVIIIe siècle* (suite), 909-917; suite en février, 93-107. — A. Adam, *Un chapitre rural d'autrefois d'après les protocoles du chapitre du Haut-Haguenau* (fin), 918-926. — *Mgr AndréRæss, évêque de Strasbourg (1794-1887). Esquisse biographique* (suite), 927-940; suite en février, 126-138. — Fr.-Ed. Sitzmann, *Une cité gallo-romaine ou Ehl, près Benfeld*, 944-952; suite en février, 174-181. = Janvier 1904 : N. Delsor, *Mon expulsion de France*, 3-13. — Jos. Lévy, *Vente des chapelles et oratoires du district de Colmar pendant la grande Révolution (1789-1801)*, 21-29; suite en février, 116-125. — G. Dietrich, *Notice historique sur Sigolsheim*, 43-51; suite en février, 108-115, 214-221. — J. Leyder, *Poètes contemporains. Femmes françaises poètes*, 52-69; suite en février, 156-173. = Février-mars : *Le budget du culte catholique et les biens nationaux*, 193-209. — F. Geigel, *L'impôt ecclésiastique en Alsace-Lorraine*, 210-213.

L'Anjou historique, janvier 1904 : *Messire Henri Arnauld, évêque d'Angers, par Guy Artaud, archidiacre d'Outre-Loire* (suite), 337-344. — *Affiches d'Angers. Nécrologe angevin de la fin du XVIIIe siècle*, 345-360. — Simon Gruget, *Histoire de la Constitution civile du clergé en Anjou* (suite), 361-371; continué en mars, 488-499; en mai, 561-579. — F. Uzureau, *Les fêtes civiques à Angers pendant la Révolution*, 372-396. — *Andegaviana : Anciennes mesures pour les grains*, 397-400. — *Angers au XVIIIe siècle*, 400-404. [D'après les *Recherches* de Moithey.] — *Abbayes, chapitres, couvent, collèges, maisons de charité du district de Saint-Florent-le-Vieil (1790)*, 405-412. [Extraits d'inventaires avec option des religieux.] — *Proclamation de la Constitution de 1791 à Angers*, 412-413. — *La commission militaire Félix*, 414-423. — *Deux religieuses angevines guillotinées (1793-94)*, 424-426. — *Jugement sur la Terreur*, 426-427. [Dans le *Calendrier pour l'an V.*] — *Pouillé du diocèse d'Angers* (suite) : *Doyenné de Candé; territoire de Saint-Florent-le-Vieil. Abbayes. Prieurés*, 433-448; fin en mai, 642-647 = Mars : *Les paroisses du diocèse d'Angers avant le Concordat. Nomination aux cures*, 449-475. — *La municipalité d'Angers pendant la Révolution*, 476-487. — F. Uzureau, *Procès des terroristes angevins*, 500-527. — *Andegaviana : Sept prêtres angevins guillotinés le 5 janvier 1794*, 528-531. — *La prison des Pénitentes et les fusillades du Champ-des-Martyrs*, 531-533. — *Le département de Maine-et-Loire en 1799*, 534-536. — *Le collège de Beaupréau et le gouvernement sous le Consulat et l'Empire*, 537-548. — *Les congrégations religieuses d'Angers en 1839, d'après un rapport*

Digitized by Google

de police, 548-552. = Mai : *Les membres du comité révolutionnaire d'Angers (1793-1795)*, 580-590. — F. Uzureau, *Le pèlerinage du Champ-des-Martyrs au lendemain de la Terreur*, 591-615. — *Andegaviana : Les archives des églises et des monastères angevins de l'époque carolingienne*, 616-618. — *Famille de la Trémoille*, 618-621. — *Un souterrain sous la Maine*, 621-622. — *Guillaume Bautru, comte de Serrant, de l'Académie française*, 622-627. — *Loups enragés en Anjou (1714)*, 627-630. — *La procession de la Fête-Dieu à Angers en 1791*, 631-634. — *Le commandant de la place d'Angers et les fusillades*, 634-638. — *Boucherie humaine*, 638-639. — *La population en Maine-et-Loire (1801-1836)*, 639-661. — *Paroisses des diocèses de la Rochelle, de Nantes et de Poitiers réunies à celui d'Angers en 1802*, 647-662.

Revue historique ardennaise, mai-juin 1904 : *Les armoiries de la salle des délibérations du Conseil général des Ardennes*, 113-132. — A. Lannois, *Les anciens cimetières de Seuil*, 133-146. — *L'inventaire du mobilier et des revenus de l'abbaye de Signy, en 1790*, 147-167. — *Un sabre du général Charbonnier*, 172. — *Le tombeau de Claude de Joyeuse à Grandpré*, 172.

Revue d'Auvergne, novembre - décembre 1902 : Aug. Audollent, *Notes sur l'Auvergne antique*, 409-435. — Abbé G. Régis Crégut, *Histoire du collège de Riom* (suite), 456-476 ; suite en janvier 1903, 27-78 ; en mars, 132-153 ; en mai, 213-230 ; en juillet, 299-312 ; en septembre, 363-397 ; en novembre, 435-467 ; en janvier 1904, 47-78. = Mars-avril 1903 : Du Ranquet, *Les églises romanes de la Haute-Auvergne, d'après un ouvrage récent*, 98-114. = Mai-juin : Francisque Mège, *Les cahiers des bailliages et sénéchaussées d'Auvergne en 1789*, 161-186 ; suite en juillet, 276-298 ; fin en septembre, 321-360. — J.-B.-M. Bielawski, *Bansat et sa croix processionnelle*, 205-209. [xve s.] — H. du Ranquet, *Fouilles de Mozac*, 210-212. = Juillet-août : Louis Bréhier, *Un problème d'iconographie religieuse : l'introduction du crucifix en Gaule au VIe siècle*, 241-253. = Novembre-décembre : Ant. Lauby et J. Pagès-Allary, *L'abri sous la roche de la Tourille, près Murat (Cantal)*, 401-418. [Station préhistorique.] — J.-B.-M. Bielawski, *Antiquités d'Auvergne*, 419-434. [Bijoux, lampes, etc.] = Janvier-février 1904 : Marcellin Boudet, *Les derniers Mercœurs : Béraud VII de Mercœur, connétable de Champagne (1272-1321)*, 1-20. — Dr de Ribier, *Les stations thermales et les eaux minérales en France sous l'ancien régime*, 21-28. — A. Achard, *L'hospice de Sauxillanges (1664-1904)*, 29-46.

Revue de la Haute-Auvergne, 1904, 1er fasc. : Pierre Marty, *Un nouvel horizon paléontologique du Cantal*, 5-24. — Roger Grand, *Les*

Digitized by Google

chartes de la commune de la ville d'Allanche (1338-1490), 25-40. [Texte des deux chartes.] — Charles Felgères, *Chaudesaigues et le Caldagués au moyen âge* (suite), 41-83. — Gabriel Esquer, *Un guérisseur de fous au XVIIIe siècle : Martin Degimard, de Bort*, 84-96. — Delort, *Les Romains et les Francs en Auvergne*, 97-105.

Mémoires de l'Académie de Besançon, année 1903 : Chanoine Louvet, *Un érudit alsacien en Franche-Comté à la fin du XVIIIe siècle*, 17-36. [Grandidier.] — Dr Gauderon, *Le professeur Coutenot, médecin en chef de l'hôpital St-Jacques* [1823-1901], 37-59. — Albert Mallié, *La principauté de Neuchâtel sous le maréchal Berthier (1806-1814)*, 67-99. — Jules Gauthier et Roger de Lurion, *Marques de bibliothèques et ex-libris franc-comtois (2e série)*, 120-155. — Dr L. Baudin, *Arcier. Histoire d'une source*, 167-197. — A. Boussey, *Les Franc-Comtois à Ferrare au XVe et au XVIe siècles*, 204-216. [Notice sur les étudiants franc-comtois de l'université de Ferrare.]

Revue du Béarn et du Pays Basque, mars 1904 : Th. Legrand, *Essai sur les différends de Fontarabie avec le Labourd du XVe au XVIIIe siècle*, 97-115; suite en avril, 161-153. — Paul Courteault, *Marguerite de Navarre d'après ses dernières poésies et ses derniers historiens* (fin), 116-123. — *Cyrano de Bergerac et le maréchal de Gassion*, 123. — Julien Vinson, *Spécimens de variétés dialectales basques*, 124-135. — Louis Batcave, *D'Audijos dans le pays d'Orthez*, 136-141. [Lutte contre la gabelle.] = Avril : Jean de Jaurgain, *Un gentilhomme basque prisonnier des Turcs au XVIIe siècle*, 145-150. [Pierre de La Salle de Sibas.] — H. Jolly, *Budgets et comptabilité des États de Navarre et de Béarn pendant les cent années qui ont précédé la Révolution*, 164-180; fin en mai, 198-215. — A. Laborde-Milaa, *Taine aux Pyrénées*, 181-183. — Camille Jullian, *Deux inscriptions de Ciboure*, 184-185. — H. C., *Deux prix d'éloquence à l'Académie française (1784-1904)*, 186-187. [Garat et Laborde-Milaa.] — Camille Jullian, *L'île de la Conférence et l'île des Faisans*, 188. = Mai : Paul Courteault, *Un cambriolage d'archives au XVIe siècle*, 193-197. [Enlèvement des papiers de Jeanne d'Albret.] — L. B., *Testament d'Armand-François de Maytie, évêque d'Oloron (30 juin 1681)*, 216-223. — L. B., *L'île des Faisans, de l'Hôpital ou de la Conférence*, 223-224.

Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux. — Revue des Études anciennes, janvier-mars 1904 : C. Jullian, *Notes gallo-romaines. Remarques sur la plus ancienne religion gauloise* (suite), 47-62 ; continué en avril, 131-144. — Albert Cherel, *Fragments d'un sarcophage gallo-romain*, 63-66. [A Vienne (Isère).] = Avril-juin : M. Clerc, *Tête*

Digitized by Google

antique trouvée à Orgon (Bouches-du-Rhône), 145-148. — Georges Gassies, *Notes sur un graffite récemment trouvé à Meaux*, 149-152. — **Bulletin Hispanique**, janvier-mars 1904 : J.-A. Brutails, *Note sur une charte suspecte du fonds de la Sauve-Majeure*, 13-17. — Antoine Thomas, *Roger Bacon et les étudiants espagnols*, 18-28. = **Bulletin italien**, janvier-mars 1904 : E. Rodocanachi, *Une ancêtre des Bourbons : Catherine Sforza* (fin), 1-29. — J. Vianey, *La part de l'imitation dans les « Regrets »*, 30-48. [Journal du voyage de Joachim du Bellay en Italie.] — Pietro Toldo, *Quelques notes pour servir à l'histoire de l'influence du « Furioso » dans la littérature française*, 49-61 ; suite en avril, 103-118 ; en juillet, 190-201. = Avril-juin : Eugène Bouvy, *Léonard de Vinci et la caricature française en 1830*, 119-122. — Émile Picot, *Les Italiens en France au XVIe siècle* (suite), 123-142. — L. Auvray, *Inventaire de la collection Custodi*. [Autographes, pièces imprimées et autres documents biographiques conservés à la Bibliothèque nationale : mss. italiens 1545-1566] (suite), 149-155 ; suite en juillet, 244-256. = Juillet-septembre : Henri Hauvette et Martin Paoli, *L'Aretin au théâtre*, 202-221. [Étude sur le *Courtisan parfait* publié en 1668, sur le *Pasquino* de Mari et le *Fils de l'Aretin* de Bornier.] — Joseph Vianey, *Marcello Philoxeno et Melin de Sainct-Gelays*, 238-243. — G. Luzi, *Un' epistola inedita di Gabriele Rossetti à Luigi Bonaparte*, 257-263.

Annales de Bretagne, avril 1904 : Henri Sée, *L'administration de deux seigneuries de Basse-Bretagne au XVIIIe siècle. Toulgouet et Le Treff*, 285-320. — Abbé L. Campion, *S. Servatius, évêque de Tongres, patron de Saint-Servan*, 321-363. — Armand Rébillon, *Recherches sur les anciennes corporations ouvrières et marchandes de la ville de Rennes* (suite), 364-408. — Dr de Closmadeuc, *Le 1er bataillon des volontaires nationaux du Morbihan (1791-1795)*, 409-427. — Abbé L. Campion, *Saint Yves. Sa prose tirée d'un missel manuscrit du XVe siècle. Valeur historique de cette prose*, 428-431.

Bulletin de la Société des Lettres de la Corrèze, octobre-décembre 1903 : René Fage, *Notes et documents sur la confrérie des Pénitents bleus de Tulle* (suite), 335-349. — Alfred Leroux, *Testament de l'abbé Jean-Noël Coste (29 avril-20 juillet 1792)*, 351-358. — G. Clément-Simon, *Biographie tulloise. Les de Loyac*, 359-381. — J. Plantadis, *Antoine-Guillaume Delmas, premier général d'avant-garde de la République (1768-1813)*, suite, 389-428. — Th. Bourneix, *Trois prieurés limousins*. I. *Soudeilles* (suite), 433-457. — Octave de La Roche-Sengensse, *Saint-Ybard* (suite), 459-467.

Digitized by Google

Bulletin de la Diana, mars-avril 1903 : *Excursion archéologique à Ouches, Pouilly-les-Nonnains, Saint-André d'Apchon, Saint-Léger*, 171-205. = Avril-septembre : Abbé Reure, *Les emblèmes d'Anne d'Urfé*, 218-242. — Abbé Relave, *Prébendes et prébendiers de l'église paroissiale de Sury-le-Comtat*, 242-258. — Abbé Reure, *Quelques débris de la bibliothèque d'Antoine du Verdier*, 263-265.

Mémoires de la Société Éduenne, tome XXXI, année 1903 : Joseph Déchelette, *Chaînette en or attachée à une lance de l'âge de bronze*, 1-3. — J. Sandre, *Notice sur le fief du Lac-les-Anzy en Brionnais*, 5-20. — A. de Charmasse, *Jacques-Gabriel Bulliot, sa vie et son œuvre*, 21-116. — E. Fyot, *Note sur l'origine de la houillière et de la verrerie d'Épinac*. 117-133. — Gabriel Dumay, *Note sur un bréviaire éduen manuscrit du XVe siècle*, 135-140. — Paul Montarlot, *Les députés de Saône-et-Loire aux assemblées de la Révolution, 1789-1799* (suite), 141-245. — Bulliot et de Chastellux, *La Tour du Bost* (suite), 247-299. — Ch. Boell, *La fête de la Fédération à Autun le 14 juillet 1790*, 301-313. — *Beaune, Savigny, Sainte-Marguerite*, 315-335. [Compte rendu d'une excursion faite le 24 mai 1903.] — J. Déchelette et R. Gadaut, *Notes sur une bouterolle de fourreau gallo-romain trouvée à Autun*, 337-347. — A. de Charmasse, *Deux documents inédits sur Talleyrand, évêque*, 345-354. — *Inauguration du monument commémoratif des fouilles de Bibracte au mont Beuvray*, 378-396.

Annales de l'Est, janvier 1904 : L. Stouff, *Les possessions bourguignonnes dans la vallée du Rhin sous Charles le Téméraire d'après l'information de Poinsot et de Pillet, commissaires du duc de Bourgogne (1471)*, 1-86. [Enquête très détaillée et très intéressante.] — J. Frœlich et P. Perdrizet, *La roche du Trupt*, 87-96. [Inscription qui semble un graphite romain, d'époque impériale.] — Louis Davillé, *Le rôle de la Lorraine dans la succession de Clèves et de Juliers à propos d'une lettre du duc de Saxe à Henri II (2 octobre 1609)*, 97-107. — J. Favier, *Sentences et proverbes français recueillis en Lorraine au XVIe siècle*, 108-116. = Avril : Ch. Pfister, *Histoire de l'ancienne Université de Nancy (1768-1793)*, suite, 177-252. — Henry Poulet, *Une petite ville lorraine à la fin du XVIIIe siècle et pendant la Révolution : Thiaucourt (1787-1799)*, 253-306. — Émile Duvernoy, *Cahier de doléances d'Haroué en 1789*, 307-312.

Bulletin de la Société d'archéologie lorraine, 52e vol. (1903) : L. Quintard, *Note sur une tessère de jeux découverte à Soulosse (Vosges)*, 4-6. — Lucien Wiener, *Un portrait de Charles Mellin catalogué jusqu'alors sous le nom de Claude Gellée*, 6-16. — C. Idoux, *Pierre de Bauffremont*,

Digitized by Google

s^r de Removille (1311), 16-20. — E. D., *Le temple de Laneuville*, 20. — J. Nicolas, *Une sépulture dans le cimetière de Laneuville-sur-Meuse*, 21-22. — Léon Germain, *Le sceau inédit de Jean d'Aix, évêque de Verdun (1247-1253)*, 27-33. — H. Bardy, *Ferry de Montreuil (1475)*, 33-36. — Th. Pernot, *L'ancienne cloche de Tramont-Lassus*, 36-39. [1787.] — Adolphe Moreau, *Une addition au nobiliaire de Lorraine. Les comtes de Bloise et le comté d'Hamonville-sous-les-Côtes*, 39-42. — J. Nicolas, *L'ancienne église de Stenay*, 52-59; suite, 88-95; 111-118; 135-137; 166-168; 190-192; 203-221; 249-262; fin, 269-280. — Abbé A. Parisot, *Un procès intéressant au XVIIIe siècle, entre la paroisse de Jezainville et les décimateurs (1750-1752)*, 60-64. — L. Germain, *Note sur un monument de l'ancienne église des Célestins à Metz*, 64-67. — L. Germain, *Note sur la famille de Guelff (XVe-XVIe s.)*, 79-88; fin 102-107. — *Sceau de Jean de Bloise (1575)*, 88. — Paul Chevreux, *La Merlusse au Val de Saint-Dié*, 98-102. — E. Duvernoy, *Le registre B 256 des archives de la Meuse*, 107-111. [Cartulaire des ducs de Lorraine.] — P. Boyé, *La « compagnie » du Lévrier blanc au duché de Bar (31 mai 1416-23 avril 1422)*, 123-131; suite, 158-166; fin, 177-189, p. justif. — L. Germain, *Une taque de foyer aux armes du duc Léopold*, 131-135. — E. Duvernoy, *La mouvance de Rosières-aux-Salines, au XIIIe siècle*, 137-138. — L. Quintard, *Note sur une matrice du sceau de N.-D. de Lemoncourt*, 147-149. — Ed. Chatton, *Interprétation du mot « quarterium » employé au moyen âge en Lorraine pour désigner une terre d'une certaine étendue ou d'une certaine condition*, 149-158. — L. Germain, *Un généalogiste voleur et faussaire au XVIIIe s. : J.-B. Guillaume de Gévigney*, 170-176. — L. Robert, *Note rectificative sur le château de Prény*, 176-177. — H. Lefebvre et L. Germain, *Le calvaire de Briey, chef-d'œuvre inconnu de l'école des Richier*, 193-203. — Th. Pernot, *Excursion épigraphique. Colombey-les-Belles*, 221-240. — Eug. Martin, *A propos d'un buste de saint Adelphe, évêque de Metz*, 242-248. — E. Duvernoy, *Les pierres tombales de l'église de Tantonville*, 262-264. — Abbé Pierrefitte, *Chamagne. Les Chamagnons*, 280-283. [Chanteurs ambulants.] — Ch. Pfister, *La rue de la Fontaine-le-Bailli à Nancy*, 284-285.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, tome LIII (1903) : Paul Fournier, *Chaligny, ses seigneurs, son comté*, 5-264. — Dom E. Didier-Laurent, *Dom Didier de La Cour de la Vallée et la réforme des Bénédictins de Lorraine (1550-1623)*, 265-502. — Cte J. Beaupré et Dr J. Voinot, *La station funéraire du Bois de la Voivre (Haroué)*, 503-536.

Bulletin de la Société des études du Lot, 4e fasc. 1903 : L. Esquien, *Essai d'un armorial quercynois* (suite), 230-252. — Ludovic de Valon,

Digitized by Google

Gigouzac, 253-260. — J. Daymard, *Excursion à Luzech. Recherche de l'emplacement d'Uxellodunum*, 261-263. — G. Girma, *Bibliographie du Lot, année 1903*, 284-289.

La Province du Maine, janvier 1904 : L. Froger, *Les pèlerins manceaux à Sainte-Catherine de Fierbois, au XVe siècle*, 17-25. [En reconnaissance de miracles accomplis en leur faveur.] — G. Busson, *De l'affaire de Saint-Calais et des chartes fausses des Actus* (fin), 26-30. — J. Chappée, *Un livre de famille manceau : familles Bellenger, Hoyau et Le Divin (1533-1667)*, fin, 31-38. — F. Uzureau, *Les paroisses du doyenné de Craon avant le Concordat*, 39-44. — Em.-Louis Chambois, *Registres des vêtures et professions de l'abbaye royale de Saint-Julien-du-Pré (1674-1675)*, suite, 45-48; continué en mars, 109-110; en mai, 165-167; en juin, 198-201. = Février : Amb. Ledru, *Saint Julien, évêque du Mans*, 49-66; suite en mars, 81-88; en avril, 113-121; en mai, 145-150; en juin, 177-181. — J. Vavasseur, *Contribution à l'histoire de Nauvay*, 67-69; fin en mars, 103-108. — Eug. Vallée, *Notes généalogiques sur la famille d'Illiers*, (suite), 70-72; suite en avril, 122-127; en juin, 192-197. = Mars 1904 : Raoul de Linière, *Les fiefs de la Fontaine-Saint-Martin*, 89-98; suite en juin, 182-191. — G. Busson, *Notes sur les noms de lieu anciens contenus dans les Actus Pontificum Cenomannis in urbe degentium* (suite), 99-102; continué en mai, 151-158. = Avril : L. Froger, *La confrérie Saint-Martin à Pontlieue*, 128-136; suite en mai, 168-169. [Comptes du XVIIe siècle.] = Mai : A. Angot, *Julien Péan de La Tuilerie, 159-161*. [† avant 1780.] — J. L., *Un missel de la maison de Laval*, 169-170.

Annales du Midi, janvier 1904 : J.-M. Vidal, *Les origines de la province ecclésiastique de Toulouse, 1295-1318*, (fin), 5-30. — E. Baux, V.-L. Bourrilly et Ph. Mabilly, *Le voyage des reines et de François Ier en Provence et dans la vallée du Rhône (décembre 1515-février 1516)*, 31-64. — H. Guy, *Les quatrains du seigneur de Pibrac* (suite), 65-80; fin en avril, 208-222. — A. Vignaux, *Lettre de Marguerite de Valois aux capitouls de Toulouse (6 juillet 1581)*, 80-88. = Avril : Louis Thomas, *La vie privée de Guillaume de Nogaret*, 161-207, p. justif. — Georges Millardet, *Gascon subiw « haie ». — Réduction de n̄ à y en gascon*, 222-226.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, XXXe volume (1903) : Emmanuel Fallot, *Un voyage à la cour de Prusse en 1775, par David-Charles-Emmanuel Berdot, docteur en médecine*, 3-71. — Léon Sahler, *L'industrie cotonnière au pays de Montbéliard et ses origines*, 73-159.

Digitized by Google

— Julien Mauveaux, *Rixes entre habitants de Montbéliard et d'Héricourt à la fin du XVIIIe siècle*, 161-171. — E.-F.-P. Beaulieu, *Essai sur la vie et les œuvres de Christophe de Forstner (1598-1668), humaniste et chancelier de la principauté de Montbéliard*, 173-238, p. justif., tirées des Archives nationales.

Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, année 1903, 1er et 2e semestre : Bon de Rivières, *Le concile d'Attilian*, 287-303. [En 902.] — Bon de Rivières, *Quelques notes sur la cathédrale de St-Just de Narbonne au commencement du XVIIIe siècle*, 304-307. — G. Amardel, *La monnaie de Narbonne à la fin de la domination romaine*, 308-375. — Léonce Favatier, *La vie municipale à Narbonne au XVIIe siècle. Les beaux arts et les arts industriels* (fin), 336-374. — G. Guiraud, *Inventaires narbonnais du XIVe siècle*. II. *Inventaire de Jacques de Broa*, 375-413. [Chanoine.] III. *Inventaire de Pierre de Jean, évêque de Carcassonne (1338)*, 1er semestre de 1904, 25-152. — G. Amardel, *Les jetons de mariage et les médailles de Nîmes au pied de sanglier*, 421-438. — J. Tissier, *Documents inédits pour servir à l'histoire de la province du Languedoc et de la ville de Narbonne en particulier (1596-1632)*, 439-558. — Julien Yché, *Notes sur Jasques Gamelin* (suite), 559-573. [Peintre.] = Année 1904, 1er semestre : G. Amardel, *Le T cursif dans les inscriptions monétaires carolingiennes*, 1-23. — J. Campardou, *Notes archéologiques sur la région de Fleury d'Aude*, 153-159.

Bulletin de la Société historique de l'Orléanais, n° 177, 1er trimestre de 1903 : Léon Dumuys, *Note sur une épitaphe du musée historique d'Orléans*, 216-218. [IXe ou Xe siècle.] — Léon Dumuys, *Note relative à des ivoires sculptés*, 219-221. — O. Raguenet de St-Albin, *Un dérivé du mot « jard », à signaler*, 222-225. [Jardé.] — G. Lachouque, *Ateliers de fabrication de silex trouvés dans la commune de St-Donat, province de Constantine*, 226-229. = N° 178, 2e, 3e et 4e trimestres : Lucien Auvray, *Manuscrits de Fleury-sur-Loire et de Micy*, 278-283. — Dr Garsonnin, *Un épisode ignoré de la campagne de 1428-1429*, 289-291. [Siège d'Auneau.] — A. Pommier, *A propos d'une arcature de style ogival, récemment placée sur la maison n° 1 de la rue de la Tour-neuve*, 292-294. — Léon Dumuys, *Note sur une enseigne de pèlerinage du XIIIe siècle à l'effigie de N.-D.-des-Miracles de Déols, près Châteauroux (Indre)*, 295-301. — L. Dumuys, *Note sur des fouilles faites rue de la République, à Orléans (1902-1903)*, 302-308. — Camille Bloch, *Le règlement général des écoles du diocèse d'Orléans*, 312-318. [Fin de l'ancien régime.] — C. Bloch, *Projet d'établissement d'une chambre de commerce à Orléans (1769)*, 320-325. — H. Herluison, *Les tapisseries des hospices d'Orléans*,

Digitized by Google

326-328. — Léon Dumuys, *Catalogue des estampilles des potiers gallo-romains du musée historique d'Orléans*, 331-354.

Bulletin de la Société historique de l'Orne, 1903, n° 4 : *Excursion archéologique dans le Houlme*, 349-473. [Carrouges, Rânes, etc.] — H. Tournouer, *Briouze. Sa baronnie, ses barons*, 477-490. — V. Gourdel, *Briouze et sa région*, 501-516. — J. de Vaucelles, *Les possesseurs du fief de Lignon*, 524-530. — Louis Duval, *Souvenirs de Treize-Saints et de Batilly : Les Le Verrier, les de Gautier, la dame de Tilly et le curé de Batilly*, 531-574.

Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris, tome XXX (1903) : Alfred Babeau, *Les tableaux du Roi chez le duc d'Antin*, 1-18. [Inventaire de 1715 et extraits de l'inventaire de Bailly.] — Vte de Caix de Saint-Aymour, *Le mausolée des Puget à Senlis*, 19-40. — Giard, *Étude sur l'histoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, 41-126, p. justif. — H. Omont, *Cartulaire de l'hôpital de l'abbaye du Val-Notre-Dame au diocèse de Paris (XIIIe siècle)*, 127-194. [Texte et index alphabétique.] — Henri Frémaux, *La famille d'Étienne Marcel, 1250-1397*, 175-242. — Colonel Borrelli de Serres, *Compte d'une mission de prédication pour secours à la Terre Sainte (1265)*, 243-280. = A. Vidier, *Un tombier liégeois à Paris au XIVe siècle. Inventaire de la succession de Hennequin de Liège (1382-1383)*, 281-308.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris, 30e année (1903), 5e livraison : Paul Lacombe, *La malpropreté des rues de Paris à la fin du XVe siècle*, 173-175. — Marcel Poete, *La confrérie de Notre-Dame-de-Liesse ou confrérie aux Goulus*, 176-180. — Lucien Auvray, *Louise de Bassompierre et les origines du transfert à Paris des religieuses de Sainte-Périne de Compiègne*, 181-195. — E. Mareuse, *La croix des Bureau au cimetière des Innocents*, 196-199. — H. O., *Une édition des Hymnes à la Vierge de Jean le Géomètre offerte au pape Grégoire XIV par la ville de Paris en 1593*, 199-202. — Fernand Bournon, *Chronique des années 1902 et 1903*, 203-207.

Annales de la Société d'études provençales, 1re année, janvier-février 1904 : Michel Clerc, *L'archéologie Ligure, Une conquête à faire*, 1-9. — L.-H. Labande, *Projet de translation du concile de Bâle en Avignon pour la réunion des églises grecque et latine. Documents inédits sur la subvention payée au concile par les Avignonnais*, 10-24; suite en mars, 39-54; en mai, 133-143, p. justif. — H. de Ville d'Avray, *Inscription funéraire inédite signalée à l'Abadie (Alpes-Maritimes)*, 25-28. = Mars-avril : Émile Perrier, *La mort d'un ambassadeur russe à Marseille*, 55-67. [Prince Beloselski, 1779.] P. justif. — David Martin, *Inscription*

Digitized by Google

gallo-romaine trouvée à Fos-sur-Mer, 68-72. — 2e partie : Mis de Boisgelin, *Chronologie des officiers des cours souveraines de Provence*, III-XVI; suite en mai, XVII-XX et 1-12. = Mai-juin : G. Doublet, *La bibliothèque d'un évêque de Grasse et de Vence à la fin du XVIe siècle*, 103-117. [Guillaume Le Blanc.] — Edmond Poupé, *La ligue en Provence et les Pontevès-Bargème. Correspondance relative à la prise d'armes carciste de 1578-1579*, 118-130, p. justif.

Revue de Saintonge et d'Aunis, mai 1904 : S. Saud, *Maintenue de noblesse en faveur de Jean et Dominique Guichon, avocats (1 septembre 1668)*, 146-148. — Ch. D., *L'inondation de 1904*, 149-155. — E. du Bastie, *N.-D. de la Rotonde*, 155-156. — Jules Pellisson, *Une invitation à dîner chez le premier Consul*, 157. — Jules Pellisson, *Une fête scolaire à Cognac en 1784*, 157-160. — Ch. Dangibeaud, *Saintes ancienne. Les rues* (suite), 161-180,

Mémoires de l'Académie des sciences de Savoie, 4e série, t. X (1903) : François Descotes, *L'esprit provincial en Savoie*, 43-76. — A. Perrin, *L'âge de la pierre en Savoie. Station de St-Saturnin (commune de St-Alban). Époque robenhausienne (pierre polie)*, 157-176. — Fr. Descotes, *Éloge de Mgr Rosset, évêque de Maurienne* [† 1902], 177-207. — François Descotes, *Les émigrés en Savoie, à Aoste et dans le pays de Vaud (1790-1800), d'après des documents inédits pouvant servir à l'histoire de l'émigration*, 210-558. — Abbé S. Truchet, *La cathédrale de St-J.-B. et ses dépendances à St-Jean-de-Maurienne. Étude historique et archéologique*, 559-700.

Revue historique du département du Tarn, no 5, septembre-octobre 1903 : Ed. Cabié, *Forges ou moulin à fer de la montagne noire du XIIIe au XVIIIe siècle*, 237-248, p. justif. — J. Laran, *Notes sur St-Pierre-de-Burlats*, 249-266. — Auguste Vidal, *Histoire des rues du vieil Albi* (fin), 267-283. = No 6, novembre-décembre : Aug. Vidal, *Armement d'une compagnie d'arbalétriers albigeois en 1310*. — Émile Marty, *Délibérations des conseils politiques de Rabastens*, 313-345. [Depuis 1566.] Suite en janvier, 96-115. = Janvier-avril 1904, nos 1-2 : Ch. Pradel, *Coutumes de la ville de Puylaurens au moyen âge*, 51-81. — A. Gaillac, *Matériaux pour servir à l'étude des premiers temps paléolithiques dans l'arrondissement de Gaillac*, 85-87.

Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, 1er trimestre 1903 : Joseph Cayrou, *Les seigneurs et la communauté de Montesquieu*, 19-51 ; suite dans le 3e trimestre, 259-274. — Jean Bourdeau, *Excursion dans le Haut-Quercy*, 52-60. [Carennac, Castelnau-de-Bretenoux, Montal, Beaulieu.] = 2e trimestre : Chanoine F. Pottier, *Enseigne peinte de*

Digitized by Google

débit de tabac du XVIIIe siècle et râpes à tabac, 105-131. — Bon de Rivières, *Les cloches, clochettes et mortiers-pilons des fondeurs Van den Gheyn*, 132-136. — Abbé A. Buzenac, *La légende du pont de Beloy*, 137-144; suite dans le 3e trimestre, 231-248. — Auguste Grèze, *Réponse du curé de Valence à un questionnaire adressé en 1666 à son diocèse par Mgr Joly, évêque d'Agen*, 145-152. — Camille Daux, *L'ordre franciscain dans le Montalbanais* (suite), 153-166; suite, 3e trimestre, 283-299. — Cte de Gironde, *Les titres de noblesse des Phéniciens*, 167-170. — Gandilhon, *Marques du régisseur des droits sur les cuirs dans l'élection de Montauban*, 171-176. — L^t-colonel Forel, *Les apparitions de Thomas Martin en 1816*, 177-183. [A Gaillardon.] = 3^e trimestre : Édouard Forestié, *Le château de Pignecos*, 217-230. — Borderies, *Excursion à Villemur*, 249-257. — Ernest Fauré, *Excursion dans le Rouergue*, 275-282. [Villefranche.] = 4^e trimestre : Abbé A. Taillefer, *Coutumes de Saint-Paul-del-Burgues*, 313-331. [Texte de 1598.] — Abbé F. Galabert, *Églises données au monastère de Montauriol*, 332-343. — Dr Boé, *La collection numismatique du legs du Faur*, 344-346. — P. Fabre, *Excursion à Valence-d'Agen*, 347-363. [Château de Goudourville.] — Ed. Forestié, *Bois gravés au XVIIe siècle pour des confréries toulousaines*, 364-367.

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, novembre 1903, n° IV : Juste Fennebresque, *Itinéraire des promenades de la famille royale dans les parcs de Versailles (1778-1789)*, 241-259. — H. Thirion, *Voltaire chez Mme de Prie. Les fêtes de Bellébat* (fin), 260-272. — Auguste Rey, *Le château de la Chevrette et Mme d'Épinay* (suite), 273-307; fin en février 1904, 22-62. — E. Espénan, *Le « roué » du Barry et l'ordre de Malte*, 308-314. — Paul Fromageot, *Bulletin de la dernière maladie et de la mort de roi Louis XVIII*, 315-320. — Février 1904, n° I : Paul Fromageot, *Félix Nogaret (1740-1831)*, 1-21; fin en mai, 137-151. [Poète versaillais.] — Henri Simon, *L'élection du premier maire de Versailles en 1790, d'après les archives municipales*, 63-80. = Mai, n° II : L.-A. Gatin, *Versailles pendant la Révolution française*, 81-133. — Casimir Stryienski, *Le château de Versailles et Napoléon Ier*, 134-136. — L. Risch, *Les événements de 1815 à Thiverval*, 152-160.

Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 29e année (1903-1904) : Chanoine J. Hingre, *Vocabulaire complet des patois de la Bresse (Vosges)*, (suite), 5-123. [Lettres B et C.] — Henri Bardy, *Saint-Dié pendant l'administration prussienne dans les Vosges (15 octobre 1870-25 avril 1871)*, 125-196. — Cte Arthur de Bizemont, *La famille Dolmaire de Provenchères*, 197-201. — Bernard Puton, *La léproserie de la Magdelaine-lès-Remiremont*, 333-348, p. justif.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Ain (La Révolution dans le département de l'). — M. l'abbé Charles Dementhon, fondateur et président de la Société Gorini, publie dans le *Bulletin* de cette Société un article (*Notes de bibliographie pour l'histoire religieuse de la Révolution dans le département de l'Ain*, tirage à part, Paris, Picard; Lyon, Brun, in-8 de 72 p.) qui sera un guide précieux pour les jeunes prêtres du diocèse de Belley qui, dans leurs conférences cantonales, entreprendront des travaux sur l'histoire religieuse de la Révolution dans cette région : c'est un état, aussi complet que possible, des sources manuscrites et imprimées où ils auront à puiser dans ce but ; il serait à souhaiter que dans chaque diocèse il existât un répertoire aussi bien fait, donnant des indications aussi sûres sur les divers fonds d'archives publiques et privées et les ouvrages concernant l'histoire religieuse pendant cette période de notre histoire. M. l'abbé Dementhon termine sa brochure par un sommaire des anciennes archives ecclésiastiques de l'Ain d'après les inventaires officiels.

Albergati (Voyage en France du marquis). — M. G. Ungarelli a publié, dans le numéro de vendredi-samedi 13-14 mai 1904 du *Resto del Carlino, giornale di Bologna* (An. XXI, n° 138), un article relatif au voyage en France du marquis Louis Albergati, délégué par le conseil municipal de Bologne avec le podestat César Bianchetti et Fabio Agucchi pour assister au baptême du roi de Rome. On trouvera dans cet article, rédigé par M. U. d'après la correspondance du marquis avec sa femme, Clémentine Ghini, de curieux détails sur les fêtes du baptême et notamment sur un diner de deux cents couverts donné par les maires français aux maires et aux délégués étrangers. Napoléon reçut fort bien la députation bolonaise, et lui fit remettre une grande médaille d'or représentant d'un côté l'Empereur et Marie-Louise, de l'autre le roi de Rome. Malgré toutes ces fêtes, Albergati paraît ne s'être pas beaucoup plu à Paris. Les Français lui semblaient peu aimables. « En France, dit-il, si quelqu'un éternue, personne ne lui dit : Dieu vous bénisse! Le malheureux peut crever, pas un mot. — A-t-on besoin de tabac ? on voit s'ouvrir une tabatière et l'on sent une exquise odeur de tabac râpé ou de tabac d'Espagne; mais ne croyez pas que le possesseur de la tabatière aille vous en offrir; pas du tout; il se sert et la fourre dans sa poche. » Comme Alfieri, il trouvait les Parisiennes laides. Il est vrai qu'Albergati, appartenant à l'aristocratie bolonaise et attaché par les traditions de sa famille à l'ancien gouvernement de Bologne, devait être, au fond, assez mal disposé pour la France. — A. V.

Digitized by Google

Bavière (Jacqueline de). — La destinée de cette princesse (Édouard Le Blant, *Les quatre mariages de Jacqueline, duchesse en Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, et dame de Frise (1401-1436)*, Paris, Plon, 1904, 1 vol. in-8, XVII-286 p.), qui fut un instant dauphine de France et qui mourut à trente-cinq ans, ayant été quatre fois mariée, n'est certes pas banale. Jacqueline de Bavière, fille de Guillaume, comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande, et de Marguerite de Bourgogne, fille de Philippe le Hardi, naquit en 1401. Peu d'années après sa naissance, elle fut, sous l'influence du duc de Bourgogne, son oncle, mariée au second fils de Charles VI, Jean, que la mort de son aîné désigna bientôt comme héritier de la couronne de France. En 1417 le jeune prince mourut, et Jacqueline, quelques mois plus tard, à la mort de son père, hérita des comtés de Hainaut, Hollande et Zélande. Sous l'inspiration du duc de Bourgogne, qui comptait bien s'appuyer sur ses États pour augmenter sa puissance territoriale, elle épousa Jean, duc de Brabant; mais bientôt après, l'oncle de Jacqueline, Jean de Bavière, prince-évêque de Liège, revendiqua la succession de son frère Guillaume de Hainaut. Battus, Jacqueline et Jean durent s'enfuir, et la princesse, réfugiée à Bouchain, fut enlevée et transportée en Angleterre. Là, elle poursuivit l'annulation de son mariage et épousa le duc de Glocester, frère de Henri V d'Angleterre.

Cette union mécontenta et inquiéta le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui craignait de voir la puissance anglaise s'établir trop fortement dans le Hainaut et la Hollande qu'il convoitait pour lui-même. Ce fut là l'origine d'une lutte et de réclamations dont le principal intérêt fut d'écarter Philippe de l'alliance anglaise et de le rapprocher de la France. Glocester abandonna bientôt le Hainaut et Jacqueline dut se mettre sous la protection du puissant duc de Bourgogne, tandis que Jean de Brabant prenait de nouveau possession des domaines de sa femme. Enfermée à Gand, Jacqueline parvint à s'échapper et reprit la lutte avec ténacité. Finalement le duc de Bourgogne occupa le Hainaut, et Glocester, ne pouvant se rendre maître des États de Jacqueline, abandonna la malheureuse princesse, pour épouser la fille du seigneur de Cobham. Cernée par les troupes bourguignonnes à Gouda, Jacqueline dut traiter avec Philippe le Bon : elle garderait sa vie durant ses domaines, qui devaient ensuite revenir au duc : ce dernier aurait le gouvernement des forteresses et du pays (1428).

De ce jour, Jacqueline n'eut plus de pouvoir; ses malheurs, la triste issue de ses mariages ne l'avaient pas désabusée des intrigues matrimoniales, et en 1432, elle épousa Jean de Borsele, gouverneur de Hollande et Zélande. Cette dernière union ne fut pas plus heureuse. Craignant que Borsele ne réclamât au nom de sa femme l'administration des comtés, Philippe le Hardi le fit saisir et emprisonner à Ruppelmonde. Il ne le relâcha que lorsque Jacqueline eut renoncé à tous ses États, gardant seulement et à titre héréditaire l'Ostrevant et quelques villes (1433). Elle mourut en 1436. Telle est la vie de cette princesse que M. Édouard Le Blant vient de retracer en un livre clair et d'une lecture agréable. — L. M.

Femmes-soldats pendant la Révolution. — M. Fernand Gerbaux a consa-

Digitized by Google

cré, dans le n° du 14 juillet de la *Révolution française* (tirage à part, in-8 de 17 p.), une intéressante étude à ces femmes-soldats qui, dans l'universelle surexcitation de patriotisme dont la France fut secouée aux environs de 1792, s'enrôlèrent pour la défense de la patrie et de la liberté dans les armées républicaines. On en connaissait déjà un certain nombre; grâce à un patient dépouillement des procès-verbaux de la Convention, M. Gerbaux a ajouté onze noms nouveaux aux vingt et un que Lairtullier et M. Émile Cère avaient antérieurement tirés de l'ombre, et a brièvement retracé les exploits de ces héroïnes.

Genabum. — M. Raud vient de publier une brochure intitulée *Les deux Genabum* dans laquelle il s'efforce de démontrer l'identité de Gien avec le *Genabum* anté-romain, et celle d'Orléans avec le *Genabum* gallo-romain. La thèse est ingénieuse, mais l'auteur n'apporte aucun argument nouveau, aucune preuve décisive de ses allégations; de plus, certaines vivacités à l'égard de ses adversaires détonnent dans un ouvrage d'érudition. Enfin, ce qui est de beaucoup plus grave et enlève la plus grande partie du crédit que l'on pourrait accorder à une étude de toponomastique, c'est l'ignorance absolue de l'auteur en ce qui concerne la formation des noms de lieu : Trig all, habitations autres; — Chuigny, chu par le feu; — Saulaie, ferme seule; — Château-Gaillard, château des Gaulois; — Pauliac, chaussée, sont des fantaisies que l'on était en droit de croire disparues depuis de longues années des méthodes savantes. — L. M.

Luini (Bernardino). — Notre collègue M. R. Peyre croit pouvoir identifier avec une œuvre perdue de Bernardino Luini un tableau de la collection Gower au Musée de Nîmes. C'est une peinture représentant en buste une religieuse dominicaine accompagnée de petites figures accessoires; la sainte est sans nul doute Catherine de Sienne; le tableau porte l'inscription latine suivante : *Ego Johannes Baptista Pusterula eques precibus suis gallicas manus evasi.* Or on sait que Luini avait reçu la commande d'un tableau d'un chevalier italien, J.-B. Pusterla, qui, tombé aux mains des Français en 1512 ou 1514, fit un vœu à la bienheureuse Catherine et se serait trouvé tout d'un coup transporté dans sa tente : c'est cet événement qu'il demanda à Luini de représenter dans son tableau. D'autre part, Cesare Cantu parle d'un tableau de Bernardino, connu sous le nom de la religieuse de Luino, où le peintre a représenté la fille du seigneur de la Pelucca pour laquelle il avait conçu une vive passion, et fait à l'occasion du miracle du chevalier Pusterla. Or la description qu'en donne Cantu correspond exactement au tableau de Nîmes. Comme la peinture de Nîmes est ancienne, il est très probable qu'on a là l'original ou une répétition contemporaine de l'œuvre de Luini. C'est ce qu'une observation plus attentive permettra sans doute à M. Peyre de reconnaître et d'établir. En attendant, il a signalé la découverte dans le n° du 16 juillet de la *Chronique des Arts*, supplément à la *Gazette des Beaux-Arts*.

Marcel (Étienne). — C'est, comme il le dit lui-même, le fruit tardif de recherches commencées il y a plus d'un demi-siècle que M. Henri Frémaux, de Lille, l'un des doyens, sinon le doyen des habitués de la salle de travail des

Digitized by Google

Archives nationales, présente modestement dans le travail intitulé *La famille d'Étienne Marcel, 1250-1397*, qu'a accueili dans ses *Mémoires* la Société de l'histoire de Paris (tirage à part, Paris, 1904, in-8 de 72 p.). M. Frémaux a dû naturellement tenir compte des découvertes faites, postérieurement au début de ses recherches, par des travailleurs plus jeunes et plus pressés d'en publier les résultats, notamment par MM. Luce, Longnon, Le Grand et Déprez. Cela n'enlève rien au mérite de son étude, qui reste originale sur plus d'un point, car tout n'était pas dit, et, notamment sur la famille de la mère du fameux prévôt des marchands, M. Frémaux apporte des renseignements nouveaux. Un tableau généalogique des Marcel, une liste des prévôts des marchands qui complète celle de Leroux de Lincy, des pièces justificatives, ajoutent à l'intérêt d'un travail qu'il faut féliciter M. Frémaux d'avoir enfin mis au jour avec l'assistance de M. A. Guesnon, l'érudit et savant artésien bien connu.

Marigny (Correspondance du marquis de). — En 1751, M. de Vandières, qui prit quatre ans plus tard le titre de marquis de Marigny, fut appelé, de par l'influence toute-puissante de Mme de Pompadour, sa sœur, à succéder dans la charge de directeur général des Bâtiments du roi à son oncle Lenormant de Tournehem, sous les ordres duquel il s'était déjà initié au fonctionnement de cette importante administration. La correspondance très active de M. de Marigny est actuellement conservée dans la série O1 des Archives nationales et c'est là que notre collègue M. Marc Furcy-Raynaud a eu l'heureuse idée de la copier pour la publier *in extenso* sous les auspices de la Société de l'histoire de l'art français ; le premier volume vient de paraître (Paris, Schemit, 1904, in-8 de VII-383 p.). Il comprend les lettres échangées de 1751 à 1764 entre Marigny et ses principaux auxiliaires, qui furent successivement Charles Coypel, premier peintre du roi, mort peu après l'entrée en charge de Marigny, Lépicié, secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture, et surtout Cochin, qui succéda dans ses fonctions à Lépicié, en 1755, et pendant quinze ans resta le bras droit et le conseiller préféré de Marigny, que, jeune, il avait accompagné en Italie. Ces deux hommes éminents s'entendaient à merveille, et c'est toute l'histoire des arts et des artistes en France pendant une grande partie du XVIIIe siècle qui revit dans leur correspondance : « intermédiaire obligé entre le Directeur général et ses confrères de l'Académie royale, Cochin centralisait la correspondance avec ceux-ci, recevait leurs demandes et leurs réclamations et les transmettait à son chef, faisait allouer les récompenses de toute nature, les brevets de secours et de pensions, déterminait le taux de celles-ci, désignait les titulaires de logements au Louvre, était l'arbitre obligé dans les querelles et les discussions, proposait les tableaux à faire, modifiait les projets en cours d'exécution, en déterminait le prix et en provoquait le paiement. » On voit quelle mine très riche de renseignements les historiens futurs pourront tirer de l'utile publication de M. Furcy-Raynaud. Le second volume est sous presse.

Napoléon homme de guerre. — Napoléon n'avait pas fait d'études spéciales très approfondies et savait y suppléer par un merveilleux instinct des choses

Digitized by Google

militaires ; son génie lui permettait de s'inspirer immédiatement des circonstances et il n'avait de méthode véritablement uniforme que pour la préparation du combat, en évoluant avec rapidité, en se ménageant la supériorité numérique au moment décisif ; il possédait enfin un merveilleux ascendant sur la troupe. Ces observations, recueillies par M. Henri Houssaye au cours de ses travaux bien connus, sont groupées élégamment et clairement présentées en quelques pages intitulées *Napoléon homme de guerre* (Paris, Daragon, 1904, in-16 de 66 p.).

Orient (Question d'). — S'il est quelquefois un peu tard (les heures sont si courtes !) pour annoncer un livre, il n'est jamais trop tard pour dire tout le bien qu'on en pense et en constater le succès. Nombre d'Occidentaux, que rebutait un sujet complexe et embrouillé par définition, se trouvent maintenant, grâce à M. André Chéradame, en possession de quelques idées claires sur une question de plus en plus passionnante et de plus en plus grosse d'effets. (*La Macédoine. — Le chemin de fer de Bagdad*, Paris, Plon, in-16 de xv-397 p.). Il n'a pas voulu nous guider dans le dédale des choses balkaniques : malgré lui, nous nous serions sûrement égarés ; pour nous les faire connaître, il a pris un biais, non seulement très habile en soi, mais qui a de plus le mérite de mettre au premier plan ce qui doit y être.

Un facteur nouveau et capital est entré dans le problème qui se pose en Orient : c'est la position prise par l'Allemagne dans l'Empire ottoman. Silencieuse ou éclatante, s'exerçant en sens divers, mais s'exerçant partout, cette influence est surtout visible dans l'entreprise du chemin de fer de Bagdad. Et voilà pourquoi M. A. C. en a fait le sujet de son étude, à la fois technique, financière, politique et sociale. Ce qui se passe sur et pour ce point particulier est symbolique ; cette histoire d'une entreprise d'Asie Mineure éclaircit merveilleusement les troubles sourds des Balkans. La méthode est très française, et j'en goûte à la fois l'art et la philosophie.

Rétréci, en un sens, le livre, on le voit, s'élargit de lui-même : s'il y a Bagdad, il y a implicitement l'Orient. Mais, mieux encore, il y a la France et, à son adresse, des enseignements d'un robuste bon sens. Tant il est vrai qu'on peut être « bon historien » et aussi de son pays et de son temps. — A. Laborde-Milaa.

Primitifs parisiens. — M. Marcel Poete, conservateur adjoint de la Bibliothèque de la ville de Paris, a réuni, en un élégant petit volume (*Les primitifs parisiens. Étude sur la peinture et la miniature à Paris du XIVe siècle à la* Renaissance, Paris, Champion, 1904, in-8 carré de 74 p. avec illustrations), les trois leçons d'un cours d'Introduction à l'histoire de Paris (bibliographie et sources), professées en avril et mai dernier à la Bibliothèque de la ville. L'exposition des Primitifs français, ouverte, on sait avec quel succès, au pavillon de Marsan et à la Bibliothèque nationale, a fourni à M. Poëte un thème tout d'actualité pour ces trois leçons où il s'est attaché à exposer ce que l'on peut savoir de la peinture et de la miniature parisienne du xive siècle à la Renaissance. Des clichés communiqués par la *Gazette des Beaux-Arts* ont permis d'illustrer très agréablement cette étude.

Digitized by Google

Prix décernés par l'Institut. — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné le premier prix Gobert (9.000 fr.) à M. Ferdinand Lot pour son ouvrage *Le règne de Hugues Capet*, et le second (1.000 fr.) à M. Alfred Richard pour son *Histoire des comtes de Poitou*. — La 1re médaille du Concours des Antiquités de la France (1.500 fr.) a été donnée à M. Bertrand de Broussillon (*Histoire de la maison de Laval*), la 2e (1.000 fr.) à M. Ernest Rupin (*Rocamadour*), la 3e (1.500 fr.) à M. F. Abbadie (*Le Livre noir et les Établissements de Dax*), la 4e (500 fr.) à MM. Quesvers et Stein (*Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*); six mentions ont été décernées à M. Fleury Vindry (*Dictionnaire de l'état-major français au XVIe siècle*), R. de Laigue (*La noblesse bretonne aux XVe et XVIe siècles*), M. Clore et Arnaud d'Agnel (*Découvertes archéologiques de Marseille*), Gardère (*Histoire de la seigneurie de Condom*), abbé Chaillan (*Nouveaux documents sur le studium de Trets, la Maison des repenties à Avignon, l'Orphanotrophium de Grégoire XI*), A. Dussert (*Essai historique sur la Mure et son mandement*). — Le prix Loubat (3.000 fr.) a été partagé entre le baron de Villiers du Terrage (*Les dernières années de la Louisiane française*) et M. Georges Musset (édition d'*Alphonse le Saintongeois*). — Le prix Fould (5.000 fr.) a été partagé entre MM. Georges Durand (*Monographie de la cathédrale d'Amiens*) et Émile Berteaux (*L'art dans l'Italie méridionale*). — Sur le prix Volney, trois récompenses de 500 fr. ont été accordées au Père G. Hugghe (*Dictionnaire kabyle-français*), à MM. Paul Toscanne (*Études sur la langue sumérienne*), et Julien Vinson (*Manuel de la langue tamoule*).

L'Académie française a partagé le prix Bordin de la manière suivante : deux prix de 1.000 fr. à MM. Paul Gautier (*Mme de Staël et Napoléon*) et G. Michaut (*Sainte-Beuve avant les Lundis*); deux prix de 500 fr. à MM. Paul et Victor Glachant (*Essai critique sur le théâtre de Victor Hugo*) et Victor de Swarte (*Descartes directeur spirituel*). — Sur le prix Marcellin Guérin, trois prix de 1.000 fr. sont attribués à MM. A. Gazier (*Mélanges de littérature et d'histoire*), Yvan Strannik (*La pensée russe contemporaine*) et Dunand (*Études critiques sur l'histoire de Jeanne d'Arc*), et quatre prix de 500 fr. à M. Léon Béclard (*Sébastien Mercier*), Dauphin Meunier (*Lettres à Julie*), Duménil (*L'âme et l'évolution de la littérature des origines à nos jours*), René d'Ys (*Ernest Renan en Bretagne*). — Parmi les prix Montyon, nous relevons : deux prix de 1.500 fr. à MM. le capitaine Lenfant (*Le Niger*) et René Pinon (*L'Empire de la Méditerranée*), quatre prix de 1.000 fr. à MM. René Pichon (*Lactance*), Henri de Noussanne (*L'almanach du drapeau en 1904*), Ferdinand-Dreyfus (*La Rochefoucauld-Liancourt*), Remy Saint-Maurice (*Les derniers jours de Saint-Pierre*); des prix de 500 fr. à MM. le colonel de Pélacot (*Expédition de Chine de 1900*), Georges Bastard (*Le général Mellinet en Afrique*), F. Castets (*Bourdaloue*), P. Quentin-Bauchart (*Lamartine homme politique*). — Sur le prix Juteau-Duvigneaux, 1.000 fr. ont été donnés à M. l'abbé Laveille (*Jean-Marie de Lamennais*), 500 fr. à M. Ch. Baille (*Le cardinal de Rohan-Chabot*), dom Du Bourg (*Le frère Gabriel*), Jean Lionnet (*Un évêque social : Ketteler*). — Le prix Sobrier-Arnould (2.000 fr.) a été partagé entre MM. Louis de Fourcaud (*Fran-*

Digitized by Google

çois Rude) et Julien TIERSOT (*Berlioz et la société de son temps*). — Le prix Furtado (1.000 fr.) a été décerné à M. le marquis DE SÉGONZAC (*Voyages au Maroc*), le prix de Joëst (2.000 fr.) au P. PIOLET (*Missions catholiques françaises au XIXe siècle*). — Sur le prix Charles Blanc, 2.000 fr. ont été donnés à M. Pierre GUZMAN (*La villa impériale de Tibur*), 500 fr. à M. Gustave CAHEN (*Eugène Boudin, sa vie et son œuvre*).

Reiset (Mémoires du comte de). — Le troisième volume des mémoires du Comte DE REISET (*Mes Souvenirs. L'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne*, Paris, Plon, 1903, 1 vol. in-8 de 536 p.) n'est pas moins intéressant que les deux précédents. L'auteur y retrace les événements très importants qui se déroulèrent de 1859 à 1866; sa mission auprès du roi Victor-Emmanuel dans les derniers temps de la guerre contre l'Autriche, l'agitation allemande contre la France durant ses séjours à la cour de Darmstadt, puis de Hanovre, les débuts du règne de Guillaume Ier, la fortune naissante de Bismarck, la guerre danoise, la conquête du Hanovre, les manifestations unitaires en Allemagne, la politique utopiste et dangereuse de Napoléon III, telles sont les phases et les étapes successives de cette période dont le dénouement ne devait pas tarder à éclater cruellement pour notre pays. M. de Reiset a conservé dans ce volume les qualités littéraires et de haute urbanité qui n'étaient pas l'un des moindres charmes de ses précédents volumes. — L. M.

Théologie. — Mgr LE CAMUS, évêque de la Rochelle, a adressé aux directeurs de son séminaire une lettre qui, publiée en brochure sous le titre *Fausse exégèse, mauvaise théologie* (Paris, Oudin, 1904, in-8 de 126 p.), est une remarquable réfutation du fameux ouvrage de l'abbé Loisy, *Autour d'un petit livre*.

Victor Hugo. — Je crois qu'il y a des politiques dont la postérité peut sans impiété ne pas se souvenir, la politique de Chateaubriand ou celle d'Hugo, par exemple; ce déchet ne serait pas, à mon avis, très regrettable. Mais peut-être faut-il, pour qu'on les oublie et avec raison, qu'on en ait vu une bonne fois la qualité, surtout les mobiles; et à cet égard la série qu'a entreprise M. Jules GARSON a son utilité [1]. Il s'agit cette fois (*L'évolution démocratique de Victor Hugo* (*1848-51*), Paris, Émile-Paul, 1904, in-8 de 231 p.) de la période qui va de février 1848 au Deux-Décembre, durant laquelle, tout en se vouant sans réserve à l'action politique, Victor Hugo hésite encore, par désir de ménager certaines personnes et certains intérêts, à se déclarer démocrate délibérément. M. J. G. a noté avec un soin méticuleux et une curiosité amusée et amusante les diverses phases de cette « évolution ». Le mot est bien gros et je doute qu'il soit fort juste : je n'aperçois nulle part une idée maîtresse qui guide ces changements; il n'y a pas ombre de système. Le sentiment est partout le grand maître, pour ne pas dire la passion : si Victor Hugo se lance dans la politique active, c'est par jalousie et par ambition; Lamartine est tout et Victor Hugo n'est rien ! C'est parce qu'il se voit écarté par les hommes au

1. M. J. G. a déjà fait paraître une brochure sur *Victor Hugo poète napoléonien*, 1902.

Digitized by Google

pouvoir qu'il fonde l'*Événement* et soutient Louis Bonaparte, et lorsqu'il mène le combat contre celui-ci, la lutte revêt immédiatement un caractère personnel. La haine alimenta la verve du poète et de doctrine il n'eut guère besoin. Cette « évolution » est faite d'espoirs déçus, et cela est très humain, si ce n'est pas très olympien.

Donc, connaître la politique de Victor Hugo ne serait que d'un intérêt secondaire, si on ne l'élargissait pas : qu'est ce que le passage dans la vie publique a donné ou retiré au génie du poète, voilà la conclusion véritable qu'une étude comme celle de M. J. G. devrait avoir, et on ne l'y trouve pas assez nettement. Pendant ces trois années, après lesquelles ce sera l'exil et l'isolement splendide, avant lesquelles ç'avait été, comme on a dit, l'hypertrophie de la personnalité, pendant ces trois années, il vit l'humanité de près, avec ses passions et avec ses souffrances et son cœur s'en trouva mûri : certainement la *Légende des siècles* et les *Misérables* ont là leur source première. Et vue sous cet angle, la monographie historique de M. G. se trouve être une contribution précieuse à l'étude littéraire de l'œuvre de Victor Hugo. — A. Laborde-Milaa.

LIVRES NOUVEAUX

Mémoires et Documents. — *G. Bapst*, Le maréchal Canrobert. Souvenirs d'un siècle, t. III, Paris, Plon, in-8 de 553 p. — *Cte Boulay de la Meurthe*, Correspondance du duc d'Enghien, t. I, Paris, Picard, in-8 de lxvii-522 p. — *Abbé Bourrienne*, Antiquus cartularius Ecclesiae Baiocensis, t. II, Rouen, Lestringant, in-8 de 446 p. — *Gal Doguereau*, Journal de l'expédition d'Égypte, p. p. C. de la Jonquière, Paris, Perrin, in-8 de 434 p. — *V. Dubarat*, Bulles pontificales relatives au cardinal Pierre de Foix le Vieux (xve s.), Pau, Ribaut, in-8 de 33 p. — *Fénelon*, Lettres inédites au duc et à la duchesse de Chevreuse, p. p. Moïse Cagnac, Paris, Béduchaud, in-8 de 38 p. — *Cte de Hübner*, Neuf ans de souvenirs d'un ambassadeur d'Autriche à Paris sous le second Empire, t. I, Paris, Plon, in-8 de iv-479 p. — *M. Jouve*, Journal d'un chanoine au diocèse de Cavaillon (1664-84). Fragments du livre de raison de Gaspard de Grasse, Nîmes, Debroas-Duplan, in-8 de 86 p. — *A. Longnon*, Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie (1172-1361), t. II, Paris, Leroux, in-4 de xlviii-745 p. — *A. Polovtsoff*, Correspondance diplomatique des ambassadeurs et ministres de Russie en France et de France en Russie, de 1814 à 1830, t. II, Paris, Conard, in-8 de xviii-897 p. — *Mme de Staël*, Dix années d'exil, édit. nouvelle par Paul Gautier, Paris, Plon, in-8 de xxxvi-431 p. — *J. Tissier*, Documents inédits pour servir à l'histoire de la province de Languedoc et de la ville de Narbonne en particulier (1596-1632), Narbonne, imp. Caillard, in-8 de 136 p.

Histoire générale et Histoire littéraire. — *A. Baudrillart*, L'Église catholique ; la Renaissance ; le protestantisme, Paris, Bloud, in-16 de xv-401 p. — *C^el^ Borrelli de Serres*, Recherches sur divers services publics du xiiie au xviie siècle, t. II, Paris, Picard, in-8 de 561 p. — *D^esse^ de Brissac*, Pages

Digitized by Google

sombres (1789-94), Paris, Plon, in-16 de 344 p. — *V. Chapot*, La province romaine proconsulaire d'Asie, depuis ses origines jusqu'à la fin du Haut-Empire, Paris, Bouillon, in-8 de xv-584 p. — *P. Coquelle*, Napoléon et l'Angleterre (1803-1813), Paris, Plon, in-16 de iv-299 p. — *J. Delaville Le Roulx*, Les Hospitaliers en Terre Sainte et à Chypre (1100-1310), Paris, Leroux, in-8 de xiii-445 p. — *F. Funck-Brentano*, Les lettres de cachet à Paris, étude suivie d'une liste des prisonniers de la Bastille (1659-1789), Paris, Champion, in-4 de liii-483 p. — *Jules Gay*, L'Italie méridionale et l'empire byzantin depuis l'avènement de Basile Ier jusqu'à la prise de Bari par les Normands (867-1071), Paris, Fontemoing, in-8 de xxvi-644 p. — *H. Genevois*, Les responsabilités de la défense nationale (1870-71), Paris, Flammarion, in-18 de 235 p. — La guerre de 1870-71. Les opérations autour de Metz du 13 au 18 août, t. II : Journées des 15 et 16 août, Paris, Chapelot, 2 vol. in-8 de 621 et 559 p. — *V. de la Brière*, Comment fut adopté et accepté l'édit de Nantes, Paris, Retaux, in-8 de 44 p. — *M. Le Bègue de Germiny*, Guichen et les dernières croisières franco-espagnoles de la guerre d'Indépendance des États-Unis, Paris, 5, rue Saint-Simon, in-8 de 72 p. — *F. Lot*, Fidèles ou vassaux ? Essai sur la nature juridique du lien qui unissait les grands vassaux à la royauté du milieu du ixe à la fin du xiie s., Paris, Bouillon, in-8 de xxxiv-288 p. — *G. Louis-Jaray*, La papauté, la triple alliance et la politique extérieure de la France, Paris, imp. Levé, in-8 de 46 p. — *A. Molinier*, Les sources de l'histoire de France, IV : Les Valois (1328-1461), Paris, Picard, in-8 de 358 p. — *E. Ollivier*, L'Empire libéral : l'année fatale (Sadowa, 1866), Paris, Garnier, in-18 de 680 p. — *V. Pierre*, Le clergé français en Espagne (1791-1802), Paris, 5, rue Saint-Simon, in-8 de 68 p. — *M. Sautai*, La bataille de Malplaquet, Paris, Chapelot, in-8 de xi-232 p. — *G. Stenger*, La Société française pendant le Consulat, 2e série, Paris, Perrin, in-8 de ii-440 p. — *P. Viollet*, L'infaillibilité du pape et le Syllabus (étude historique et théologique), Paris, Lethielleux, in-8 de 115 p. — *Major L.*, La guerre de la succession d'Autriche (1740-8). Campagne de 1741-43, Paris, Chapelot, in-8 de 251 p. — *Gal Zurlinden*, La guerre de 1870-71. Réflexions et souvenirs, Paris, Hachette, in-16 de 364 p. — *G. Weil*, Le pangermanisme en Autriche, Paris, Fontemoing, pet. in-8 de xv-300 p.

Archéologie et Histoire de l'art. — *R. Barbaud*, Le château de Bressuire en Poitou depuis sa fondation jusqu'à nos jours, Paris, Gastinger, in-4 de xvi-173 p. — *H. Barthély*, Le « castella » de Laroin (Basses-Pyrénées), Pau, Ribaut, in-8 de 15 p. — *M. Faucon*, Notice sur la construction de l'église de la Chaise-Dieu (Haute-Loire), Paris, Picard, in-8 de 68 p. — *P. Lauzun*, Le château de Balarin, commune de Montréal (Gers), Auch, imp. Cocharaux, in-8 de 40 p. — *P. Martellière*, Notes archéologiques sur la collégiale Saint-Georges de Pithiviers, Fontainebleau, imp. Bourges, in-8 de 24 p. — *G. Millet, J. Pargoire* et *L. Petit*, Recueil des inscriptions chrétiennes du Mont-Athos, 1re partie, Paris, Fontemoing, in-8 de 198 p.

Histoire locale. — *A. Baboin*, Les seigneurs de Mélicourt et leurs alliances, Brionne, imp. Amelot, in-8 de 32 p. — *C. de Beaurepaire*, Nouveaux mélanges

Digitized by Google

historiques et archéologiques concernant le département de la Seine-Inférieure, Rouen, imp. Gy, in-8 de 468 p. — *Du même*, Notice sur la chartreuse de Saint-Julien, Rouen, imp. Gy, in-8 de 35 p. — *V. Dubarat*, Mélanges de bibliographie et d'histoire locale, t. VI, Pau, imp. Lescher-Moutoué, in-8 de II-358 p. — *E. Durselle de Saint-Sauveur*, Étude historique sur les droits de bail seigneurial et de rachat en Bretagne, Rennes, Plihon et Hommay, in-8 de 170 p. — *Fourier Bonnard*, Histoire de l'abbaye royale et de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris (1re période, 1113-1500), Paris, Savaète, in-8 de xxx-477 p. — *P. Boyé*, La milice en Lorraine au XVIIIe siècle, Paris, Berger-Levrault, in-8 de 112 p. — *G. Kremp*, Essai sur l'histoire du collège Jean-Bart à Dunkerque, Dunkerque, Néerman, in-8 de 159 p. — *L. Lefèvre*, Les seigneurs et le marquisat d'Ennery, Bar-le-Duc, imp. Saint-Paul, in-8 de 96 p. — *G. de Lhomel*, Le livre d'or de la municipalité montreuilloise, Abbeville, imp. Lafosse, in-4 de IX-184 p. — *J. Macquart*, Histoire de Notre-Dame de Liesse, Châlons, imp. Martin, in-16 de VII-217 p. — *M. Marchal*, Saint-Amé (Vosges) depuis son origine jusqu'en 1904, Épinal, imp. Homeyer et Ehret, in-16 de 31 p. — *G. Maugras*, La cour de Lunéville au XVIIIe siècle, Paris, Plon, in-8 de 485 p. — *C. Olivier*, Thaon-les-Vosges, Épinal, imp. Fricotel, 2 vol. in-8 de V-356 et 359-674 p. — *G. Pérouse*, Une communauté rurale sous l'ancien régime, d'après les archives de Termignon-en-Maurienne, Paris, Imp. nat., in-8 de 62 p. — *E. Pied*, Les anciens corps d'arts et métiers de Nantes, t. III, Nantes, imp. Dugas, in-8 de 475 p. — *B. Puton*, La léproserie de la Magdelaine-lez-Remiremont, Saint-Dié, imp. Cuny, in-8 de 121 p.

Biographie. — *Gal Ambert*, Le général Drouot, Tours, Mame, in-12 de 144 p. — *J. Bézy*, Un prédicateur apostolique au XVIIIe siècle. Étude sur la vie et les œuvres de Bon-Pierre Frey de Neuville (1693-1774), Paris, Picard, in-8 de 546 p. — *L. Cahen*, Condorcet et la Révolution française, Paris, Alcan, in-8 de XXXI-593 p. — *A. Chuquet*, Dugommier (1738-94), Paris, Fontemoing, in-8 de II-471 p. — *P. Courteault*, Marguerite de Navarre d'après ses dernières poésies et ses derniers historiens, Pau, imp. Emperauger, in-8 de 33 p. — *Gal Derrécagaix*, Le maréchal Berthier, prince de Wagram et de Neuchâtel, 1re partie, Paris, Chapelot, in-8 de V-533 p. — *O. Homberg* et *F. Jousselin*, Un aventurier au XVIIIe s. : le chevalier d'Eon (1728-1810), Paris, Plon, in-8 de XV-312 p. — *A. Jarria*, Un économiste libéral au XVIe siècle : Jean Bodin, Chambéry, imp. Savoisienne, in-8 de 23 p. — *A. Lebey*, Le connétable de Bourbon (1490-1527), Paris, Perrin, in-8 de 454 p. — *Abbé Martin*, Saint Léon IX (1002-1054), Paris, Lecoffre, in-18 de 216 p. — *E. Pilastre*, Achille III de Harlay, premier président du Parlement de Paris, Paris, Calmann-Lévy, in-16 de 194 p. — *J. Turquan*, Mme de Montesson douairière d'Orléans (1738-1806), Paris, Tallandier, in-18 de 338 p.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Éditeur-Gérant : A. Picard.

Digitized by Google

Le « Secrétaire des Mémoires » de Richelieu

I

Les *Memorie Recondite* de l'historien italien Vittorio Siri ont joui, particulièrement aux XVIIe et XVIIIe siècles, d'une légitime autorité. A l'heure actuelle, quiconque voudrait retracer quelque épisode de l'histoire diplomatique de notre pays à l'époque de Louis XIII devrait consulter cet ouvrage. C'est qu'en effet, V. Siri, pensionné d'ailleurs par le duc Gaston d'Orléans, a été très bien renseigné ; il travaillait « sur de bons mémoires ». Il avait soin, en outre, d'indiquer ses sources en marge de son livre. L'une de ces indications surprend nécessairement le lecteur un peu averti ; c'est celle de l'*Historia manoscritta del Vescovo di San Malo.* On ne connaît point, en effet, de mémoires, manuscrits ou imprimés, dus à un évêque de Saint-Malo, contemporain de Richelieu. Mais si l'on examine attentivement les passages empruntés à ce mystérieux document et si l'on se reporte à l'une des éditions des *Mémoires de Richelieu*, on s'aperçoit que le texte attribué à l'évêque de Saint-Malo n'est que la traduction littérale de celui des mémoires du Cardinal. Il serait donc facile de taxer d'erreur V. Siri, s'il n'était pas un contemporain. Encore serait-il intéressant de rechercher les causes d'une attribution en apparence fautive. Si l'on n'était pas communément persuadé que les *Mémoires de Richelieu* sont bien son œuvre personnelle, née de son cerveau et de sa plume, une explication se présenterait peut-être à l'esprit, qui justifierait l'historien italien d'une erreur capitale, c'est que le véritable auteur des *Mémoires* n'est point Richelieu, mais bien l'évêque de Saint-Malo dont parle V. Siri. Cette hypothèse serait excessive ; cependant elle contient une part de vérité.

Les *Mémoires*, du moins pour la période qui s'étend de 1624 à

Digitized by Google

1638[1], ne sont pas, semble-t-il, l'œuvre personnelle de Richelieu. Aussi bien M. Avenel a-t-il prouvé péremptoirement qu'un ouvrage aussi imparfait, aussi plein d'erreurs grossières de fond et de forme, n'avait pu être enfanté par un génie tel que celui de Richelieu[2]. D'ailleurs, ce que montre assez une simple lecture des éditions actuelles des *Mémoires*, l'examen des manuscrits le prouve avec toute évidence. Nulle part, on ne trouve dans ces manuscrits une ligne de l'écriture de Richelieu ; à peine deux ou trois mots insignifiants, que l'on remarque dans l'un d'eux, paraissent-ils être de la main du Cardinal. Peut-être pensera-t-on que ces manuscrits ne sont que des copies du texte primitif que nous n'avons pas, et qui porterait des traces de l'intervention directe de Richelieu ? Mais il n'en est rien. Nous possédons, en effet, un manuscrit qui n'est que la carcasse, l'édifice rudimentaire des *Mémoires*. Il est conservé au dépôt des Archives du ministère des Affaires étrangères. On l'appelle le manuscrit A. M. Avenel l'a étudié et il se refuse à voir en lui l'œuvre de Richelieu[3].

Ce n'est point ici le lieu de discuter les conclusions du savant éditeur des *Lettres et Instructions* du Cardinal ; aussi nous contenterons-nous d'ajouter que nous partageons entièrement sa conviction.

1. On sait que les *Mémoires* s'étendent de 1610 à 1638. La première partie (1610-1619), appelée *Histoire de la Mère et du Fils*, et les années 1619 à 1624 ont peut-être été revues par Richelieu. Ce seraient les seules. Telle est du moins l'opinion de M. Avenel (*Journal des Savants*, années 1858 et 1859).

2. Nous ne parlons, bien entendu, que de la période des *Mémoires* qui va de 1624 à 1638. D'ailleurs, pour simplifier, quand nous disons « les Mémoires », nous n'entendrons parler que du fragment de l'ouvrage se rapportant à cette période. C'est le seul qui nous intéresse, étant donné l'objet de cet article.

3. Voir *Journal des Savants*, 1858-1859, art. de M. Avenel : *Des mémoires manuscrits de Richelieu*.

Il ne semble pas inutile de rappeler sommairement ici, d'après l'étude de M. Avenel, ce que sont les deux principaux manuscrits des *Mémoires*, les manuscrits A et B. Le manuscrit A comprend les années 1624 à 1630 inclus. Il est en neuf volumes, grand in-folio. Les éditeurs des *Mémoires*, Michaud et Poujoulat ou Petitot, ne l'ont pas connu. Ils ont seulement édité le second des manuscrits, le manuscrit B. Celui-ci, qui va de 1610 à 1638, est en huit volumes petit in-folio. Il n'est qu'une copie maladroite de A. Quoiqu'il soit le moins étendu des deux, A se trouve être plus important que B pour une étude des *Mémoires*. A, en effet, porte les traces bien visibles des remaniements successifs apportés au texte primitif; on peut ainsi saisir le mécanisme employé pour la composition des *Mémoires*. Mais toutes les modifications subies par le manuscrit en avaient rendu le texte difficile à lire. Pour lui donner la dernière main, une remise au net était indispensable. B est cette copie remaniée. C'est, du reste, seulement dans ce manuscrit B que l'on trouve quelques mots qui semblent de la main de Richelieu. A n'en contient pas un seul.

Digitized by Google

Ce qu'il faut retenir de l'étude qu'il a consacrée aux manuscrits des *Mémoires*, c'est l'importance toute nouvelle que prend un personnage jusqu'alors laissé dans l'ombre, figure mystérieuse, dont l'incognito n'a pu encore être pénétré, et que la critique déçue appelle le « secrétaire des *Mémoires* ».

Si l'on parcourt le manuscrit A, l'on s'aperçoit que le texte même, le texte primitif, composé de documents copiés à la suite les uns des autres par trois ou quatre scribes, après substitution du style indirect au style direct, a été profondément et maintes fois corrigé et bouleversé dans la forme comme aussi dans le fond.

Une écriture bien caractéristique, celle du personnage qui a exécuté tous ces remaniements, couvre pour ainsi dire nombre de pages du manuscrit[1]; on n'a pu malheureusement savoir par qui fut accomplie cette tâche capitale dans la composition et la rédaction des *Mémoires*. Aussi, faute de mieux, l'a-t-on surnommé, comme nous l'avons dit plus haut, le « secrétaire des *Mémoires* ».

Il a d'ailleurs défini lui-même son rôle. On va voir comment :

Dans sa pensée, le manuscrit des *Mémoires*[2] ne devait pas être ce qu'il est devenu. Au lieu d'en corriger le texte sur le manuscrit même, le secrétaire avait eu l'idée de reporter sur des feuillets spéciaux qu'il appelle « feuilles de corrections » ou tout simplement « mes feuilles », les modifications qu'il jugeait utile d'y apporter. Le manuscrit se serait donc trouvé débarrassé d'une multitude de ratures et de surcharges, et, tout en étant corrigé, serait resté facilement lisible. Les nombreux inconvénients de ce système, dont le principal devait être sa lenteur, le firent abandonner dès les premières pages; il fut repris plus tard, à différentes époques, puis

1. On remarque aussi, parmi les corrections, l'écriture de Charpentier, le secrétaire bien connu de Richelieu. Mais le rôle de Charpentier, qui n'a d'ailleurs jamais fait que copier ou écrire sous la dictée des minutes ou originaux des lettres du Cardinal, est très secondaire. Il consiste uniquement en corrections de fautes d'orthographe, rétablissement de passages mal copiés par les scribes, mises en clair des chiffres laissés sans traduction dans les dépêches, indication des sources auxquelles sont empruntés certains passages, etc. Quelquefois, cependant, Charpentier se permet une correction de son cru. On trouvera des spécimens de l'écriture de Charpentier dans le facsimilé n° 1, à la douzième ligne du corps du texte, à partir du haut de la page (« voulust ») et entre la vingt-troisième et la vingt-quatrième ligne (« de mil chevaux françois »).

2. Lorsque nous dirons « le manuscrit », ou le « manuscrit des *Mémoires* », nous n'entendrons parler que du manuscrit A. N'étudiant que le mode de composition des *Mémoires*, et particulièrement le rôle du secrétaire, le manuscrit A nous intéresse plus que le manuscrit B, qui serait surtout utile pour une édition.

Digitized by Google

on y renonça de nouveau. Les feuilles ne nous ont pas été conservées, sauf une seule. Écrite de la main du secrétaire des *Mémoires*, elle contient, en dehors même des corrections, de précieuses indications sur le rôle de l'énigmatique personnage. Quelques-unes étaient destinées, bien évidemment, à passer sous les yeux du Cardinal et à l'éclairer sur la méthode de travail suivie par ses auxiliaires[1]. A vrai dire, ce qui nous frappe tout d'abord dans l'ensemble presque inextricable de notes et de renvois qui couvre cette feuille de corrections, c'est une simple phrase, ne paraissant avoir d'autre but que de rappeler au secrétaire lui-même à quel endroit du manuscrit s'était arrêtée sa revision ; c'est en quelque sorte un signet placé dans le manuscrit. « J'ai vu, écrit-il, jusques à page 41me. »

Ces mots ont pour nous une importance considérable. Ils nous montrent, pour ainsi dire, le secrétaire à l'œuvre : il revoit le manuscrit A, il le corrige. Ne le dit-il pas, d'ailleurs, un peu plus loin, en termes plus précis, dans une phrase destinée sans doute à être lue par le Cardinal ?[2]

« Nous en avons corrigé et diminué beaucoup, écrit-il, en parlant du texte des *Mémoires*. Ce n'est pas encore tout ce qui s'y doit faire, mais la matière est préparée, le chemin est aplani au meilleur ouvrier[3] pour y travailler et y donner plus facilement la forme. » Et ceci encore : « En ce qui est des avis de Monsieur[4], ou de ce qu'il a lui-même couché par écrit, je fais conscience de toucher, sinon que quelquefois, si j'aperçois que, n'y ayant pas mis la dernière main, les choses ne sont pas ordonnées, j'en change un peu la disposition. »

Il n'est donc plus possible maintenant de douter de la nature et de l'importance du rôle joué par le secrétaire.

Si Richelieu choisit les documents qui doivent composer la trame

1. Aff. étrang., France 779, f° 90-f° 91. Cette feuille de corrections est de quatre pages ; elle est inédite.

2. Aff. étrang., France 779, f° 91 v°.

3. Peut-être pourrait-on lire « maître ouvrier ».

4. On remarquera qu'il est question d'avis donnés par Monsieur, frère du Roi. Gaston d'Orléans n'a pourtant jamais été en bons termes avec Richelieu, et même avec le Roi. Aussi est-il surprenant qu'il ait donné des « avis » ou des notes au Cardinal pour la rédaction des *Mémoires*. Il semble cependant impossible d'interpréter autrement le mot « Mr » qui se trouve dans le manuscrit.

Digitized by Google

des *Mémoires*, comme le pense M. Avenel, ce n'est pas lui qui les met en valeur, ce n'est pas lui qui les corrige, qui leur donne la portée voulue, qui les façonne suivant un plan conçu d'avance et leur communique en quelque sorte le premier germe de vie. Cela, c'est la mission confiée au secrétaire, et l'on voit combien elle est considérable. Cependant, sa tâche accomplie, l'œuvre ne sera pas terminée; elle sera loin de la perfection : l'élégance, le fini des formes lui manqueront, la vie lui aura été donnée, mais l'esprit qui doit l'animer dans ses moindres parties ne lui aura pas encore été insufflé. Le secrétaire n'a pas à intervenir dans ce travail final qui donnera à l'œuvre sa personnalité définitive. A qui devait-il incomber, sinon à celui qui pouvait espérer de son heureux accomplissement la glorification de sa politique?

Telle était, sans doute, l'intention de Richelieu : mettre la dernière main à ce qui n'avait été que préparé, ciseler ce qui n'avait été qu'ébauché.

Mais le Cardinal comptait sans les multiples complications d'affaires se succédant sans interruption et dans lesquelles avec sa fortune il jouait celle de la France; il comptait pour peu sa santé. Un temps vint, cependant, où les premières l'accablèrent de leur poids, où la seconde lui fit complètement défaut : la politique suffit à absorber le peu de temps et de forces qui lui restait. Et les *Mémoires* qu'il destinait à être son apologie durent être abandonnés. Les bases de l'édifice avaient été jetées, les matériaux avaient été réunis et préparés par le secrétaire des *Mémoires*, mais c'est à peine si une faible partie, la moins intéressante, en avait été définitivement mise en œuvre par Richelieu; le reste était laissé dans cet état rudimentaire qui est celui de l'ouvrage presque tout entier, mais qui, s'il en diminue la valeur littéraire, ne lui ôte rien de son intérêt historique.

Seule, en effet, l'*Histoire de la Mère et du Fils* [1] porte les traces de retouches dues au Cardinal et la plus grande partie de cette histoire, sinon la totalité, semble avoir reçu sa forme définitive, mais ce qui suit n'a pas été revu par le maître. On peut l'affirmer, en tout cas, pour la période qui s'étend de 1624 à 1638.

Cette opinion, à laquelle conduit aisément une lecture attentive

1. Nous rappelons qu'elle comprend les années 1610 à 1619.

Digitized by Google

de l'ensemble des *Mémoires*, se trouve d'ailleurs confirmée par un passage d'une lettre de Richelieu, adressée, dit-on, au Roi et qui a été publiée en tête de son *Testament politique*, dans les premières éditions [1].

Voici ce passage :

« J'amassai non seulement avec soin la matière d'un tel ouvrage, écrit Richelieu en parlant des *Mémoires*, mais, qui plus est, j'en réduisis une partie en ordre et mis le cours de quelques années quasi en l'état auquel je prétendais le mettre au jour. »

Ces paroles n'offrent-elles point un résumé très clair des différentes étapes par lesquelles a passé l'ouvrage ? D'abord le choix des documents qui devaient en composer la trame, puis le premier travail de rédaction dont le manuscrit A nous offre un intéressant spécimen, et enfin la mise au point presque définitive dont l'*Histoire de la Mère et du Fils* est probablement le précieux échantillon.

Pourquoi l'œuvre n'a-t-elle pas été revue dans sa totalité par Richelieu, pourquoi même s'arrête-t-elle à l'année 1638, ainsi qu'en témoignent les papiers du Cardinal postérieurs à cette année et qui ne portent point, comme un très grand nombre de documents antérieurs, la trace d'une préparation en vue de leur emploi dans les *Mémoires* [2], pourquoi ce triste abandon d'une œuvre grandiose ? On l'a indiqué plus haut, répétons-le avec Richelieu pour en avoir la confirmation [3] : « Comme je goûtais, écrit-il en pensant aux *Mémoires*, la douceur de ce travail, les maladies et les continuelles

1. Voyez Avenel, *op. cit.*, page première de l'article.

2. Nous avons le regret de nous trouver ici en contradiction complète avec M. Avenel. Ce savant, dans son article sur les mémoires manuscrits de Richelieu, déjà cité par nous, affirme que les volumes du fonds France des Affaires étrangères, relatifs aux années 1639 à 1642, contiennent autant de documents portant la trace de leur préparation en vue des *Mémoires* que les volumes du même fonds, relatifs aux années antérieures. Cependant en dépouillant, ces volumes page par page, nous n'avons rencontré aucun document dont le texte ait été mis du style direct au style indirect, et quant aux mots « employé » ou « vu », ou toute autre formule que l'on remarque au dos des pièces utilisées pour les *Mémoires*, on ne les trouve que sur quatre documents, pour un ensemble de dix volumes environ de manuscrits. En voici le relevé : pour 1640, France, vol. 835, f° 13 v°, et vol. 837, f° 269 ; pour 1641, vol. 841, f°s 217 v° et 145 v°.

On ne sait donc comment expliquer l'assertion de M. Avenel, si ce n'est par ce fait qu'à l'époque où il écrivait, les Archives des Affaires étrangères n'étaient que fort peu accessibles.

3. Ce passage est tiré de la lettre au Roi, publiée en tête du *Testament politique*.

Digitized by Google

incommodités auxquelles la faiblesse de ma complexion s'est trouvée sujette, jointes au faix des affaires, me contraignirent de l'abandonner pour être de trop longue haleine. » Qu'il en dut coûter à l'orgueil, à la vanité littéraire du Cardinal [1] !

On trouvera sans doute que nous sommes bien loin de Vittorio Siri et de l'*Histoire manuscrite de l'évêque de Saint-Malo*. Qu'on ne s'étonne pas d'une longue digression qui a peut-être paru inutile. Elle ne peut cependant que nous aider à déchiffrer notre énigme et à comprendre comment, sous la plume de V. Siri, une partie des *Mémoires* de Richelieu est devenue l'ouvrage inédit d'un évêque de Saint-Malo.

On a vu, en effet, que les *Mémoires*, tels que les a laissés Richelieu, accablé par les affaires et la maladie, ne sont pas entièrement l'œuvre de ce grand ministre, mais bien, en grande partie, celle du secrétaire chargé de les mettre, pour ainsi dire, sur pied. Que les contemporains, comme V. Siri, ayant eu communication des manuscrits des *Mémoires* ou de copies de ces manuscrits, ignorant que Richelieu fut l'instigateur de cette entreprise considérable, mais connaissant le nom de celui qui pouvait passer pour en être l'auteur, et que nous appelons, nous, le secrétaire des *Mémoires*, que ces contemporains aient trouvé logique d'accoupler ce nom au titre de l'ouvrage, il n'y a là rien de surprenant [2]. Il n'y aurait pas lieu de s'étonner non plus de la fausse attribution de V. Siri, si Richelieu avait pensé simplement à faire écrire une histoire du règne de Louis XIII, histoire qui se serait trouvée être

1. On remarquera que Richelieu se reconnaît l'auteur de tous les travaux successifs qui ont marqué les différentes étapes de la composition des *Mémoires*. Que l'on n'en soit point surpris ! On sait combien Richelieu aimait à se donner le mérite d'œuvres littéraires qu'il n'avait souvent que la peine de payer à ceux qui les composaient pour lui. Il ne faut donc point s'attacher exactement à la lettre, mais plutôt à l'esprit des passages que nous venons de citer.

2. On a un autre exemple d'une attribution semblable à celle de Siri, dans ce titre donné au numéro 15624 des manuscrits français de la Bibliothèque nationale. Le voici : *Journal des Mémoires de Monsieur de Saint-Malo ès années 1631-1632* [*et*] *1633* (*volume 2*°). Or, ce manuscrit est une simple copie de la partie des *Mémoires de Richelieu* relative à ces années. Le mérite de cette découverte revient à M. Hanotaux (*Rev. Historique*, 1878, p. 411 : « Sur la prétendue découverte d'un supplément aux Mémoires de Richelieu »). M. Hanotaux, dans ce même article, avait également fait remarquer l'attribution déconcertante de Siri qui, en utilisant les *Mémoires* de Richelieu, disait se servir d'une *Histoire* manuscrite, due à un évêque de Saint-Malo, contemporain du Cardinal.

Digitized by Google

en même temps une apologie de son propre ministère et si, se bornant à la revoir pour les détails et le style, sans peut-être lui donner son nom, il avait laissé tout l'honneur de ce travail à celui qui l'aurait accompli presque seul [1].

Quoi qu'il en soit de ces deux hypothèses, dont il paraît difficile de dire laquelle est la plus vraisemblable, il n'en est pas moins certain que le petit problème soulevé par l'attribution fautive de l'historien italien prend un intérêt considérable de ce fait que les *Mémoires* ne sont pas dus à Richelieu, mais, en grande partie, à l'énigmatique secrétaire. Aussi, en nous donnant une indication fausse du titre des *Mémoires*, V. Siri nous fournit-il une indication presque certaine de la personnalité du secrétaire de ces *Mémoires*.

S'il faut l'en croire, l'auteur de l'*Histoire* serait un évêque de Saint-Malo, contemporain de Richelieu comme Siri lui-même. Or, le doute n'est pas possible, ce ne peut être que Achille de Harlay, baron de Sancy, évêque de Saint-Malo de 1631 à 1646, date de sa mort.

Si plausible que fût cette hypothèse, il fallait cependant la vérifier.

Sur ce point, les documents de l'époque sont restés malheureusement muets pour nous : nulle part nous n'avons vu qu'il fût question de A. de Harlay comme d'un collaborateur de Richelieu à l'œuvre des *Mémoires*.

Un moyen nous restait : chercher dans la masse des papiers du Cardinal conservés aux Affaires étrangères, dans le fonds France, une lettre autographe de Harlay portant sa signature. La comparaison de l'écriture de cette lettre avec celle du secrétaire des

1. On voudra bien remarquer que les *Mémoires* ne portent pas toujours ce titre, sous la plume même de ceux qui devaient les rédiger; ils sont souvent intitulés *Histoire*. D'ailleurs il importe de noter ces mots de Richelieu (lettre au Roi en tête du *Testament politique*) : « Dieu ayant béni mes intentions jusques à tel point que la vertu et le bonheur de V. M., qui ont étonné le siècle présent, seront en admiration à ceux de l'avenir, j'estimai que les glorieux succès qui lui sont arrivés m'obligeaient à lui faire son histoire, tant pour empêcher que beaucoup de circonstances, dignes de ne mourir jamais dans la mémoire des hommes, ne fussent ensevelies dans l'oubli, par l'ignorance de ceux qui ne les peuvent savoir comme moi, qu'afin que le passé servit de règle à l'avenir. »

Tout en faisant la part de la flatterie, il semble bien que ces paroles nous révèlent le but apparent, sinon réel, des *Mémoires* et le titre qu'il conviendrait de leur donner, de préférence à celui qui a été adopté jusqu'à ce jour.

Digitized by Google

Digitized by Google

dun orage si inopiné, et chacun apprehendant
un plus grand et general saccagement
envoyeroit, a faute, a Spinola ~~pressement~~ de demander
assistance, et luy mesme seroit reduit
a tel point quil ~~luy~~ faudroit quil se resolust ou
~~en telle extremité quil seroit contraint de choisir~~
de venir affamé
~~l'un de ces deux partys, ou de venir affamé~~
devant Breda, ou de ~~chercher~~ faire sa retraitte
entre deux puissantes armées ennemyes, non sans
danger de ~~plus~~ grands accidens, son armée
estant ~~si~~ fort affoiblie et mattée par les
incommoditez dun si long siege
~~grandes incommoditez endurez audict siege~~

~~Et en cas que Sa Majesté~~ voulust ~~voudroit~~ choisir
ce dernier chemin, Il seroit necessaire
que cela fust tenu fort secret, dextrement
conduict, et promptement executé sans
perdre aucun temps, et Sad. excellence
disposera en cela toutes ses affaires et
pouvoirs affin que tout soit fait et executé
dun bon jugement et correspondance de temps
en temps.

Que pour executer cela il estoit besoing duser de diligence et de secret et dune parfaite correspondance avec larmee Hollandoise afin que toute laffaire fust conduite dun mesme esprit et neust quun mesme mouvement et quasi eavement ces exploi

~~Il asseurera la Majesté~~ que cet exploit se feroit
avec reputation et fruict si les affaires du Roy
~~du Roy~~ pouvoient porter quil voulust fortiffier les
troupps de Mansfelt de mil chevaux françois ou au moins

Aff. Étrang. France, vol. 57 (fº 165, vº). Ms. A.

de sa pension quatre cens escus a sa femme, et ne luy en
demeure pas tant que tirant trois cens escus de reste il ne
soit incommodé : que si ce que le Roy luy donne estoit entre
mes mains je retrancherois très bien les courriers et les barques
et n'y aurois jamais retardement en leur despeschés ; Mais
j'aimerois mieux que son seiour s'il en a y faire sejour fusse aban-
donné a Bagouze, Messrs de Senize pourroyent plus facilement
le courir de nos barques, et peut estre n'on ne leur pourra faire trouver
bon qu'il y ait des barques ordinaires de Senize a Bagouze, car
pourra que le trafic de Catano le pardroit et toutes les marchandises
seroyent envoyées a Bagouze, toutesfois on le tentera s'il vous
plaist, et si Mr Bourdin eust esté aussi diligent qu'il m'avoit
promis vous en seauriez desia des nouvelles, car il eut
desia fait arrester et louer des barques. Vous sçaurez Monsieur
combien le port des despeschés importe au service de sa maiesté
je vous supplie de le vouloir faciliter et de faire que leurs majestés
me donnent tousiours pas un pour fournir aux despences qu'il
y faut faire sinon Mr Bourdin les fournira entretiendra et
je feray avec ce qu'elles luy donnent toute la despence et
establiray un ordinaire asseuré. Je prie Monsieur et de
jour en jour receoys mille nouveaux subjets de demeurer
a jamais

Monsieur

Vostre tresbumble et treshumble
seruiteur

Monsieur, Voulez vous a vous dire qu'un marchant m'a donné il y a huit ou neuf ans un compte de
bordeaux en Alexandrie mais je ne le trouuay point depuis ce temps là. Je vous prie de
vous en informer et de me le faire trouuer si vous le pouuez. Il y a bien du temps
que je ne suis point de nouuelles de vous. Je suis tousiours en cette deuotion estroitement vous
en cette deuotion estroitement vous en tout. S

De Pera
le 15 Oct. 1611

Bibl. Nat. fr. 16146 (f° 459, r°). Sancy à Puysieulx ; Pera, 15 oct. 1611.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Il faut [illegible] combien qu'il

veritable que David [illegible] Courut sur les

Pays des Ennemis d'Israelites, et non pas sur

leurs terres. Engadey Il ne commis aucune de deshonorer ces

montonie ny Infidelité. Car Il ne disoit pas aux

Roy Achis qu'il alloit faire le degast sur les

territoires de Juda, mais du costé du midy qui

regarde Juda, contra meridiem Juda, auquel endroit

estoient quelques bourgades des Amalecites qui

estoient les ennemys Jurez du Peuple d'Israel

et ne dependoient point du Roy Achis, aussi

n'est comme dit St Augustin le mensonge

jamais permis, et comme la verité est la

premiere de toutes les vertus et particulierement

attribuée a Dieu, le mensonge est le

principe de tout mal et le diable en

porte le nom.

David vint donc trouver le Roy Achis

dans les estats duquel il estoit refugié

pour combattre avec luy, et ce contre

les Israelites bien qu'ils fussent le

peuple de Dieu le vray culte duquel

estoit entre eux seulement.

Digitized by Google

Jesus + Maria

Monseigneur

Je vous supplie tresheumblement de me donner vne [illegible]
Pour la 3me lettre que je vous escry par la s[illegible] je vous donne
advis de l'empeschement qu'ay rencontré en mon passage en
Savoye, j'ai receu esdites lettres par le voye de Grenoble
l'autre par celle de mr d'Hincourt celle cy par la voye
du courrier qui prend maintenant ce voye pour aller
en Italie, il passe par Belay, vient a Pierrechastel qui
en est distant vne lieue, et va pasquer a vne maladrerie
prez Thiere ville de Savoye distante vne demyeslieue de
pierrechastel, et là vn courrier de Savoye prend son
pasquet et le porte en Italie, puis rapporte la
response jusques là, et le courrier François qui laisse la reprend
et la rapporte en France. Vous me pouvez donc
donc addresser vostre response a Belay pour vn pasquet
addressant a mr l'Evesq de Belay afin qu'il soit
plus seurement rendu. Monsieur l'Evesq de Belay
tient deux [illegible] tous maintenant pour aller en Savoye et ne mene aucun
huy comme de son train, afin de n'ouvrir l'entrée en Savoye

Aff. Étrang. France, vol. 791 (f° 181). Sancy à Richelieu; Belley, 9 oct. 1628.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

d'ordonner, et les emmener pour servir a porter
en Ré le secours des viures qui estoient preparez
a cette fin.

Le mesme jour, ~~fut~~ depesché vn autre courrier
vers le Roy d'Espagne pour le conuier a haster
le secours.

~~Le mesme jour fut depesché vn autre courrier~~
a Don Kerke, pour porter la depesche des
Ambassadeurs d'Espagne estans a Paris, pour
faire partir les vaisseaux Donkerquois, qui
deuoient ioindre l'armee du Roy.

~~Le mesme iour~~, le s. d'Argencourt fort
experimenté, que l'on auoit enuoyé querir
au Haure exprés, fut depesché pour se
rendre en l'armee du Roy, et trouuer les
inuentions de faire porter des viures en Ré.

Il seroit impossible de raporter toutes
les depesches qui furent faictes, et tous les
ordres qui furent donnez en moins de quinze jours sur le suiet de cette

On manda aussi en Hollande par courrier expres au commendeur Gr. v. hist. f. 412 jusqu'a

Et en mesme temps on despescha Chabon V. iuy p. 412 jusqu'a

auec commendement de faire toute diligence inuiolable execution V. iuy p. 450 A jusqu'a B 453.

Et pour ~~ne~~ conserver le bien du subjets du Roy et des choses publiques, pour empescher pendant inter diction du commerce par mer de quelq marchandise, c'est afin de retenir les ~~marchandises~~ ~~trancios~~ q. faulx ne faille apparence de faire la ~~ordonnance~~ ~~ordonnance~~ bien mal ~~a propos~~ ~~et le fondement~~

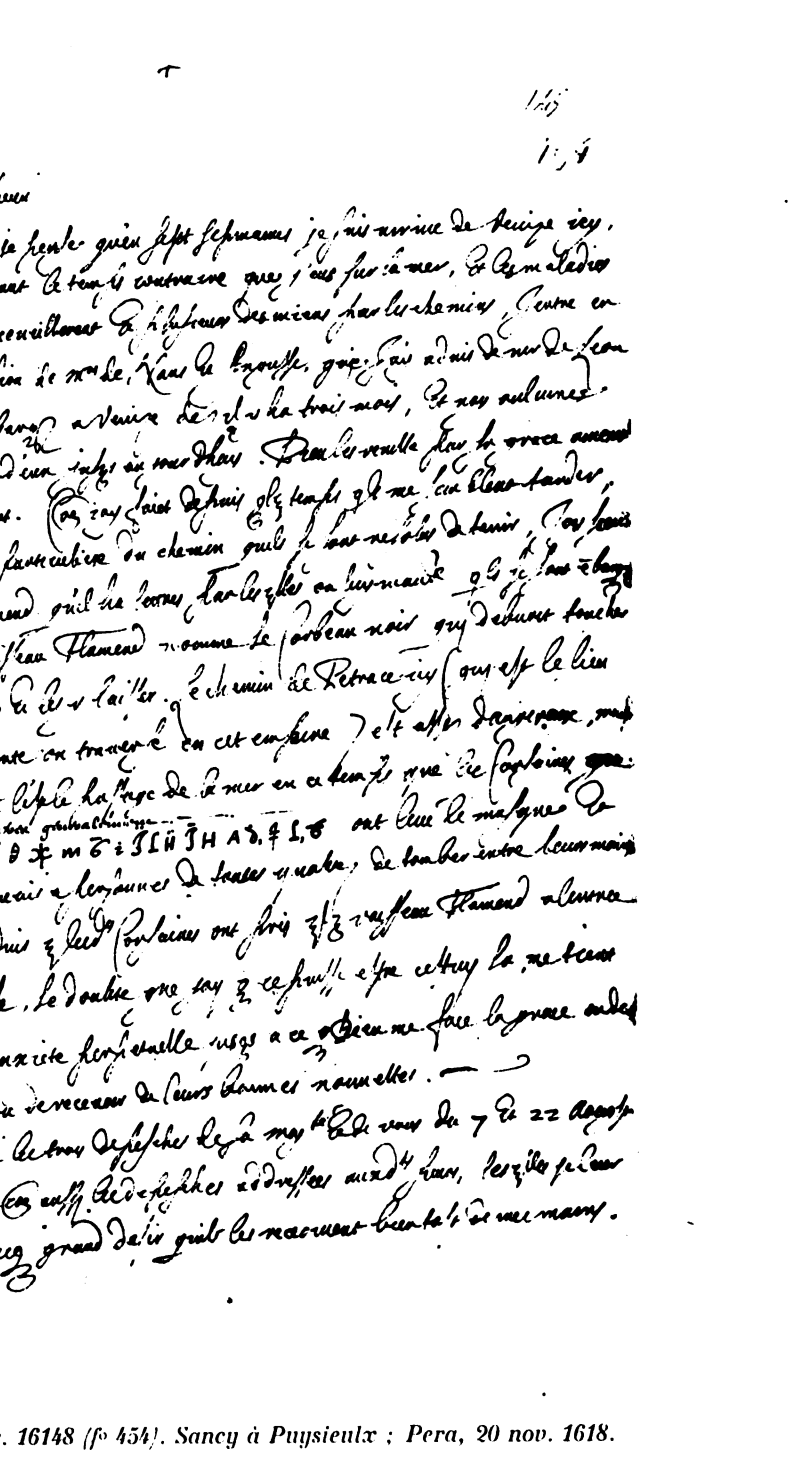

Bibl. Nat. fr. 16148 (f° 454). Sancy à Puysieulx ; Pera, 20 nov. 1618.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

[illegible] est nuisible, ~~[illegible]~~ un empereur qu'il se plaignoit en mourant que la multitude des medecins l'auoit ~~tout~~ tué. Et partant qu'il estoit a propos que sa Majesté au Conseil qui se tiendroit sur ce suiet, tesmoignast son indignation estre grande contre eux. Ce quelle fit, et peu apres ~~Sa Mai: estant en son Conseil~~ ~~dit~~, qu'elle treuuoit bon que le Parlement luy remonstrast ses raisons quand il estimoit en auoir lieu, & qu'elle y faisoit volontiers consideration quand elle le iugeoit a propos, & quelle le pouuoit: Mais de disputer tous les jours comme Pair & compagnon auec luy, & tirer au court baston pour sçauoir qui sera le Maistre, elle ne le pouuoit supporter.

Ce quelle fit, et peu apres envoya querir quelques vns du Parlement quelle reprit de leur faulte, ~~et dit aussi~~ ~~n'm~~ Puis m^rs du Clergé aussi elle dit qu'elle les maintiendroit toujours ~~[illegible]~~ en leurs immunitez, approuuoit pas les arrests du Parlement contre eux, mais aussi quils se deuoyent abstenir en leurs requestes de tenir qui pregladsent cette compagnie

Cela mis bien fin. Ibe. V f 33

On pourroit accourcir cette page et la suiuante Arsly

Que c'estoit a eux de rendre la iustice aux particuliers, non pas se mellez des choses generales qui concernent le gouuernement de l'Estat. Qu'elle sçauoit comme le Roy son Pere en auoit vsé,

Digitized by Google

122 383

Monsieur

Il ha pleu a Dieu de me visiter de grandes afflictions depuis peu de mois, celle de la mort de ma Soeur d'Alincour, est la derniere, et qui m'ha trouvé le cœur demy vaincu et abbattu de douleur m'a esté sensible entre toute mes peines mais ce n'est beaucoup de consolation que je vous esprouve si favorable envers moy, et si jouissant de l'honneur que vous m'avez promis de vous bonne grace, et du service fidele que je vous ay voué, cette generosité que vous le faites voir est digne de vous et de la reputation que vous avez parmy ceux qui vous connoissent elle m'oblige a vous rendre tant de service que j'ay ny honneur ny satisfaicte. Je prie Dieu qui prend la cause des fidelles en sa main dy pourveoir pour moy Nonobstant les bons offices qu'il vous a plu me rendre et redoubler plusieurs fois pour mon remboursement je crey que je suis bien vuidant trouble, je crey aussy que a mon le Garde des Seeaux afin de le desromper de plusieurs choses dont il pourroit mieux estre pleinement informé, Je vous supplie treshumblement Monsieur de redoubler encore vos bons offices, m'ordonnement que le service de sa Ma^te recevra preiudice si je suis abandonné Et me faites l'honneur de croire Monsieur que je receoy une si vive resentiment de faveur que vous me départez de vos affection qu'estant quen mon est je me garenty d'encourir blasme d'ingratitude, Je vous baise treshumblement les mains Je suis

Monsieur

treshumble tres affectionné et obeissant serviteur

Sancy

Le 5 Juin 1618

Digitized by Google

Digitized by Google

Mémoires, telle qu'elle apparaît dans le manuscrit A, devait nous démontrer ensuite l'exactitude ou l'erreur de l'attribution faite par V. Siri. Du même coup, si les écritures étaient identiques, se trouverait dévoilée cette figure mystérieuse du secrétaire des *Mémoires* qui restait l'une des inconnues, en apparence les plus redoutables, du problème de l'authenticité des *Mémoires*.

De longues et minutieuses investigations parmi les innombrables documents provenant du cabinet de Richelieu nous ont enfin donné la certitude que nous cherchions.

Nous y avons rencontré, en effet, plusieurs lettres autographes de Harlay, signées de lui [1]. Puis nous avons trouvé à la Bibliothèque nationale une partie de sa volumineuse correspondance [2]. Nous avons ensuite comparé ces lettres elles-mêmes aux pages du manuscrit des *Mémoires* contenant des passages importants dus à la plume du secrétaire. Dans les lettres comme dans les *Mémoires*, on retrouve la même écriture caractéristique. L'allure désordonnée des caractères saute aux yeux des observateurs les moins attentifs, des bizarreries marquent la formation de certaines lettres ; bref, sans encourir le reproche de tendances graphologiques, on peut affirmer que, dans l'espèce, la nature de l'homme est tout entière visible dans son écriture : impétuosité, nervosité et originalité.

Pour nous, l'identité de l'écriture du secrétaire des *Mémoires* avec celle de Harlay n'est pas douteuse [3].

1. France, vol. 791, 802, 808, 1504, 1505 et 5131.

2. Ms. fr. 16145-16149 et fr. 16172 et 17362.

3. On pourra faire comme nous les mêmes constatations en examinant les fac-similés que nous donnons dans le corps de cet article.

Nous ferons observer, cependant, que la preuve absolue de l'identité des deux écritures de Harlay et du secrétaire des *Mémoires* est surtout fournie par la comparaison de certaines lettres d'une forme très caractéristique ; par exemple les *q* auxquels est attachée une abréviation, comme dans le mot « évesq. » (troisième ligne à partir du bas, dans le fac-similé n° 4) et dans cette phrase : « quelq. marchandise q. ce fust » (sixième et septième lignes à partir du bas de la page, dans le passage en marge, sur le fac-similé n° 5). On pourrait encore donner comme exemples les R majuscules et minuscules (fac-similés n° 5, en marge, et n°s 2 et 4), etc.

On ne trouvera peut-être pas une ressemblance frappante dans l'allure des deux écritures ; il est facile d'expliquer ce fait. Les lettres adressées par Harlay aux ministres sont, en effet, écrites à main reposée, d'une écriture soignée, mais les corrections apportées au ms. A et destinées à passer sous les yeux de scribes, sont faites au courant de la plume ; d'où la différence d'allure des deux écritures.

Examinons maintenant les fac-similés et notons les différentes écritures que l'on y remarque.

Les fac-similés 2, 4, 6 et 8 sont des reproductions de lettres de la main de Harlay ;

Digitized by Google

Il est donc certain que le secrétaire des *Mémoires* et Achille de Harlay ne font qu'une seule et même personne.

Dès lors, une courte biographie de l'évêque de Saint-Malo ne semblera peut-être pas inutile.

II

Achille de Harlay, baron de Sancy, né en 1581, était le troisième fils de Nicolas de Harlay, baron de Maule, seigneur de Sancy et de Grosbois, surintendant des finances et des bâtiments du Roi, gouverneur de Chalon-sur-Saône. Sa mère, Marie Moreau, était fille de Raoul Moreau, sieur du Tremblay, d'Auteuil et de Grosbois, trésorier de l'Épargne, et de Jacqueline Fournier. Par son père, il était petit-fils de Robert de Harlay, seigneur de Sancy, conseiller au Parlement de Paris, et arrière-petit-fils de ce Louis de Harlay, baron de Monglat, qui fut aussi la souche des Harlay de Beaumont et des Harlay de Césy [1].

Achille de Harlay avait deux frères et quatre sœurs. Les sœurs se marièrent, sauf une qui fut religieuse. De ses deux frères, l'un, Nicolas, baron de Maule et de Sancy, capitaine d'infanterie au régiment de Coligny, fut tué au siège d'Ostende en 1601 ; il était célibataire. L'autre, Henri, baron de Maule, seigneur de Palemort

les autres, fragments de pages ou pages du ms. A des *Mémoires*, sont de différentes écritures.

Le fac-similé 1 porte trois écritures dissemblables. Le corps du texte est de l'un des scribes qui copient les documents formant la trame des *Mémoires*. Ce texte a été remanié par le secrétaire des *Mémoires* ; toutes les corrections et ratures, en marge ou en interligne, sont de sa main, sauf les mots « voulust » et « de mil chevaux françois », qui, ainsi que nous l'avons indiqué p. 451, note 1, sont de Charpentier.

Dans le fac-similé 3, on ne remarque que deux écritures ; l'une, celle qui couvre la première partie de la page, est de l'un des trois scribes des *Mémoires*, l'autre (à partir des mots : « aussi n'est, comme dit saint Augustin ») est de la main de Harlay.

Le corps du texte, sur le fac-similé 5, est de ce scribe des *Mémoires* qui en a écrit la plus grande partie ; les corrections marginales et en interligne sont de Harlay. Même chose pour le fac-similé n° 7.

1. La mère d'Achille de Harlay de Sancy mourut le 17 mars 1629 ; son père, le 17 octobre de la même année.

Les renseignements qui suivent sont tirés en grande partie de Moreri, et d'une biographie d'Achille de Harlay, donnée par Batterel dans les « Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire » (édit. Ingold et Bonnardet), t. I, p. 178 et suiv. (Picard, 1902).

Digitized by Google

et de Sancy, maître de camp d'infanterie et capitaine de cavalerie, servit aux sièges de Montauban et de Royan et en Italie. En 1627, il entrait à l'Oratoire et mourait en 1667.

Achille de Harlay s'adonna aux belles-lettres et aux sciences dès sa jeunesse, et ce fut avec le plus grand succès qu'il étudia la philosophie, la théologie et le droit qu'il possédait à fond. Poète à ses heures, il fut aussi un avocat estimé.

En outre, et sans recevoir les ordres, dès l'âge de seize ans il est pourvu d'importants bénéfices ecclésiastiques. Il est abbé de Villeloin, puis de Sainte-Marie-des-Chateliers, en l'île de Ré, et peut-être de Saint-Benoît-sur-Loire. Enfin, il est évêque nommé de Lavaur.

La vie, qui lui souriait alors, lui réservait cependant une cruelle douleur. Son frère Henri était tué sous les murs d'Ostende (1601). Ce coup imprévu, qui l'atteignait dans ses plus chères affections, lui fit oublier abbayes et évêché. Le cœur rempli du désir de la vengeance, il embrassa, sans tarder, le métier des armes. Dès lors, on le trouve combattant en Italie et en Espagne, d'abord sous le nom de comte de Morainvillier, titre porté par son arrière-grand-père maternel, puis sous celui de baron de Sancy. Il parcourt, en voyageur ou en soldat, l'Angleterre, les Flandres, la Hollande, l'Allemagne.

Enfin, en avril 1611, il est désigné par la Reine Régente, Marie de Médicis, comme ambassadeur ordinaire du Roi à Constantinople, à la place du baron de Salagnac, décédé.

C'était un poste de confiance. A cette époque, plus encore qu'à l'heure actuelle, la France jouait un rôle prépondérant à Constantinople. Outre le protectorat des chrétiens d'Orient, qu'elle considérait comme l'un de ses plus nobles privilèges et qu'aucune considération de politique intérieure ou extérieure n'aurait pu lui faire abandonner ou même négliger, la France avait à défendre auprès du Sultan de graves intérêts maritimes et commerciaux. Les « Capitulations », en effet, conclues entre le Turc et François Ier, en 1535, concédaient aux seuls navires battant pavillon fleurdelisé le droit de navigation dans les Échelles du Levant. Si, en 1599, l'Angleterre avait obtenu pour ses vaisseaux le droit de trafiquer et de naviguer dans ces parages sous son propre pavillon, cependant, en vertu des « Capitulations » de 1535, renouvelées en 1604, tout navire appartenant à une

Digitized by Google

nation non représentée à Constantinople devait porter pavillon français. Un hatti-shérif du 20 avril 1607 consacrait à nouveau et définitivement le privilège de la France. Naturellement, cette situation prépondérante déchaînait les jalousies de l'Angleterre, notre rivale sur mer, et son ambition ne tendait à rien moins qu'à nous frustrer d'un avantage aussi important. C'était contre ces convoitises que nos ambassadeurs avaient à lutter auprès d'un gouvernement, dont le désintéressement et l'esprit de suite en matière politique ne furent jamais les qualités maîtresses.

Les instructions remises à Sancy, en avril 1611, ne manquaient pas de rappeler tous ces points essentiels. Mais elles indiquaient, en outre, au nouvel ambassadeur qu'il avait à protéger tout particulièrement les établissements des Jésuites et ceux de nos nationaux contre le fanatisme des musulmans ou les dépradations et violences des « gens » d'Alger et de Tunis [1].

Sancy devait partir sans délai. Il prend la route de Suisse, traverse les Alpes, pénètre dans les états de la Sérénissime République, et arrive dans la ville des Doges le 18 juin. Le 30 du mois suivant, il débarquait enfin à Raguse, non sans avoir essuyé sur l'Adriatique une terrible tempête de quarante heures qui brisa à demi son vaisseau [2]. Aussi, renonçant à un mode de transport si peu sûr et si long, continua-t-il son voyage par terre, accompagné d'une quinzaine de gentilshommes. Il traversa la Bosnie, puis l'Albanie, en pleine révolte et infestée de brigands, les habitants eux-mêmes — il est des races qui ne changent jamais ! — étant « quasi tous voleurs [3] ». Enfin, le 1er septembre, il s'arrêtait à Philippopoli, pour se reposer « un petit, à cause de trois ou quatre accès de fièvre » qu'il avait eus en route, et, le 13 septembre, il arrivait à Constantinople [4].

Il y trouvait toutes choses en fort mauvais état. La peste faisait d'effroyables ravages, tuant environ quinze cents personnes par jour. Le sultan, épouvanté, avait fui la ville et l'ambassadeur de Venise

1. Bibl. nat., fr. 1783 (f° 58-f° 61 v°).
2. Bibl. nat., fr. 16146 (f° 431), Sancy à Marie de Médicis (22 juin 1611). — *Ibid.*, fr. 16145 (f° 90), Sancy à Villeroy (9 août 1611).
3. Bibl. nat., fr. 16146 (f° 441 v°), Sancy à Puysieulx (Novibazar, 20 août 1611).
4. *Ibid.* (f°s 443 et 450), Sancy à Puysieulx (Philippopoli, 2 septembre, et Pera, 17 septembre 1611).

Digitized by Google

avait une si grande peur de la contagion, qu'il s'était clos dans sa maison, de telle sorte qu'on ne pouvait lui parler « que par des barreaux [1] ».

D'autres causes que la peste avaient jeté le trouble à l'ambassade de France. M. du Carla, frère de l'ambassadeur défunt M. de Salagnac, et chargé de l'intérim à l'ambassade, était mort au début de mai 1611, sans avoir désigné, parmi le personnel de l'ambassade, de successeur provisoire à la charge qu'il laissait vacante. Les ambitions longtemps cachées, et d'autant plus ardentes, de tout ce petit monde livré à lui-même éclatèrent aussitôt avec la dernière violence. L'aumônier Lesdos, évêque de Milo, prétendait remplir les fonctions d'ambassadeur ; le secrétaire Angusse, plus qualifié peut-être, les réclamait également, et, comme il possédait le chiffre, il envoyait à la Cour les dépêches relatives aux affaires courantes : il n'oubliait pas, d'ailleurs, de s'y répandre en plaintes acerbes contre ses ambitieux collègues.

Les drogmans, à la tête desquels s'était placé l'interprète Olivier, avaient eu soin de prendre parti dans la querelle. Leur appui était acquis à l'aumônier. Bientôt, le désordre et le scandale devinrent tels que le bacha déclara « qu'il serait l'ambassadeur lui-même », jusqu'à l'arrivée de Sancy. Enfin, le secrétaire et l'aumônier, oubliant toute retenue, allèrent plaider leur cause devant l'ambassadeur d'Angleterre et le baile de Venise ; ceux-ci eurent, du reste, la courtoisie de se récuser [2]. La lutte en était venue à un tel degré de violence et de confusion qu'à son arrivée, Sancy trouva les Français et la plupart de nos protégés flamands « sous la sauvegarde de l'ambassadeur d'Angleterre ». Son premier acte fut de les rappeler à lui pour les replacer sous la protection de la France et de rétablir l'ordre si gravement compromis [3].

Toutes choses remises en état, Sancy se préoccupa de remplir dignement ses nouvelles fonctions. S'il fallait en croire l'un de ses subordonnés, le secrétaire et drogman Denys [4], il aurait donné l'exemple des pires excès. Prodigue pour ses plaisirs ou par vanité

1. Bibl. nat., fr. 16146 (f° 450), Sancy à Puysieulx (Pera, 17 septembre 1611).
2. Bibl. nat., fr. 16146 (f° 433), Sancy à Puysieulx (Venise, 22 juin 1611).
3. *Ibid.* (f° 453), Sancy à Marie de Médicis (Pera, 15 octobre 1611).
4. Relation de l'ambassade de Sancy, par le secrétaire Denys (Bibl. nat., fr. 5813). Voir, sur ce point, un article de M. Flament, dans la *Revue d'Hist. diplomatique* (année 1903, 4e fascicule, p. 533-540), intitulé : « Le journal d'un secrétaire d'ambassade à Constantinople en 1611 ».

Digitized by Google

d'apparat, avare en toute autre circonstance, débauché, sans scrupules, tel aurait été notre ambassadeur, d'après le témoignage de cet homme, poussé peut-être par la rancune d'ambitions décues. L'original semble, néanmoins, avoir valu mieux que le portrait. A lire, en effet, ou même à parcourir les nombreuses et importantes dépêches envoyées par Sancy aux ministres, on acquiert une opinion toute différente de celle du secrétaire Denys. Avec la dernière énergie, il défend les droits et la suprématie de la France en Orient ; et il avait fort à faire pour les sauver des convoitises et des sourdes menées de l'étranger ! L'Angleterre s'efforçait d'arracher à la Porte, éblouie par le mirage de promesses magnifiques, tout ou partie des avantages commerciaux que les « Capitulations » nous avaient accordés et qui maintenaient cette nation sous la tutelle de la France. Sancy luttait avec ardeur, opposant la ruse à la ruse, la force à la force. Ses dépêches portent en elles-mêmes la preuve de son activité et de ses succès. Le Roi se montrait, d'ailleurs, très satisfait de services dont il appréciait la valeur.

Si la Hollande obtint le droit de trafiquer sous son propre pavillon dans les Échelles du Levant (1613), il ne faut pas en accuser Sancy ; il entrait dans les vues du gouvernement français de favoriser les prétentions hollandaises, et notre ambassadeur s'entremit utilement dans ce sens auprès de la Porte.

Cependant, les plus graves difficultés que Sancy eut à surmonter ne venaient pas tant des intrigues des ambassadeurs étrangers que de la pusillanimité et de l'inconstance du gouvernement turc. Rien de timide, de faible, d'irrésolu, de changeant comme ce gouvernement dont la puissance militaire était si considérable, que Sancy le comparait à « un taureau sauvage qui ne trouve rien d'égal à sa force [1] ».

Mais, comment s'étonner néanmoins de la réelle faiblesse d'une nation dont le chef méritait qu'on traçât de lui le portrait suivant : C'est une « nature farouche », écrivait Sancy du sultan Mustafa, un être « enseveli dans les voluptés », ne connaissant qu'elles, et « depuis l'âge de seize ans, ayant toujours été nourri parmi les femmes... Il se laisse attifer par elles et peindre les yeux, comme

1. Bibl. nat., fr. 16145 (f° 96), Sancy à Villeroy (Pera, 25 février 1612).

Digitized by Google

s'il était femme lui-même. S'il vit longtemps et ne se change point, ses délices et sa lâche négligence pourraient bien, par trait de temps, amollir et fondre les fortes chaînes desquelles ses prédécesseurs lui ont laissé enchaînées l'Asie, l'Afrique et une grande partie de l'Europe [1]. »

Il y avait tout à craindre des fantaisies d'un pareil souverain ou des revirements d'opinion de ses ministres. Sancy n'eut que trop d'occasions de s'en apercevoir. Ce furent d'abord, en août 1615, des « bourrasques fâcheuses » avec le premier vizir, au point que « n'étant pas trop assuré de sa personne », il brûla toutes les lettres qu'il possédait, à l'exception de ses dépêches dont il garda copie en chiffres. Puis, il alla se réfugier dans les environs de Constantinople, où il campa sous la tente : précaution d'autant plus nécessaire que la peste faisait alors dans la ville près de trois mille victimes par jour et avait tué neuf personnes à l'ambassade [2].

Heureusement, les froissements de Harlay et du premier vizir restèrent alors sans conséquences.

Peut-être n'étaient-ils, cependant, que le prélude des graves événements, dont deux ans et demi plus tard, l'ambassade de France et les rues de Constantinople furent le théâtre, Sancy et ses gens les victimes.

S'il est assez malaisé de dégager les causes premières de ces événements, il reste assez facile d'en retracer les phases essentielles.

A la fin de novembre 1617, les Turcs se saisissaient contre tout droit, et au mépris de l'inviolabilité diplomatique, de l'un des secrétaires de Sancy et de plusieurs de ses drogmans, et les soumettaient presque tous à la torture, dans l'espoir de leur arracher les noms des complices de l'évasion d'un prisonnier, nommé Koreski, noble Polonais qui avait été enfermé dans les tours de la Mer Noire. La torture demeura sans effet.

Le 4 décembre suivant, une trentaine de personnes, ayant à leur tête le cadi de Galata et le Chaoubachi, pénétraient à l'ambassade, réclamant à grands cris le chef polonais, et accusant l'ambassadeur de lui avoir donné asile. Malgré les dénégations de Sancy, malgré le caractère inviolable de l'ambassadeur et de l'ambassade, les enva-

1. Bibl. nat., fr. 6415 (f° 146), Sancy au Président de Thou (Pera, 4 mai 1612).
2. Bibl. nat., fr. 6415 (f° 157), Sancy au Président de Thou (Pera, 22 août 1615).

Digitized by Google

hisseurs n'hésitent pas à fouiller l'hôtel du haut en bas. Ils s'emparent de Sancy et le conduisent prisonnier, à travers Constantinople, devant le Pacha. Celui-ci reçut, sans se lever, le représentant du Roi Très Chrétien, et ne lui fit offrir aucun siège. Aussitôt, l'ambassadeur se plaignit de toutes les insultes dont il avait été l'objet, de celles qu'on lui faisait subir encore actuellement en le laissant debout. Le Pacha répondit « rudement qu'il ne fallait point de siège à un criminel » et que, si Sancy ne lui « rendait » Koreski, il lui « ferait donner la gêne et mourir aux tourments, comme le moindre homme de l'Empire et son laquais ». De pareilles menaces n'étaient point faites pour intimider l'ambassadeur, qui se répandit en protestations de la dernière énergie contre l'injure faite au Roi en sa personne. Le Pacha, pour toute réponse, le menaça de la « prison ordinaire », et le fit conduire chez le Chaoubachi pour y être gardé. Ce « chaou », heureusement, n'était pas incorruptible. Pour 2.000 sequins, le captif put, sous un prétexte, avertir l'interprète Olivier de sa triste et étrange situation. Aussitôt, celui-ci de répandre la nouvelle parmi les amis de l'ambassadeur, et, grâce à d'abondantes largesses et aux instances des ambassadeurs étrangers, les portes de sa prison s'ouvrirent enfin pour Sancy, le 9 décembre.

L'évasion de Koreski était, en somme, la cause de tout le mal, les Turcs accusant Harlay de l'avoir favorisée.

Quant aux précédents de l'affaire, c'est ainsi que l'ambassadeur les raconte : Koreski, gentilhomme polonais, avait été fait prisonnier par les Turcs en Moldavie, en 1616, alors qu'il essayait de s'emparer de cette province, gouvernée jadis par l'un des siens. En même temps que lui étaient faits prisonniers sa belle-mère et ses beaux-frères. Tous quatre étaient emmenés en captivité. Mais ses trois compagnons de chaîne ayant renié leur foi, le seul Koreski était jeté dans les cachots des tours de la Mer Noire. Il s'en échappait le 25 novembre 1617. Or, on trouvait dans sa cellule, parmi d'autres papiers, des lettres d'un secrétaire de l'ambassade, un nommé Martin, qui avait précisément quitté Constantinople une vingtaine de jours auparavant. Les Turcs, — toujours d'après Sancy, — rendus furieux par l'évasion du Polonais et espérant obtenir des renseignements des gens de l'ambassade, s'emparaient, « sans autre cérémonie », du secrétaire Lefebvre, des drogmans et de quelques autres personnes. Comme nous l'avons dit, il les mettaient presque tous à

Digitized by Google

la torture, pensant qu'ils parleraient. Tourments inutiles ! ils ne purent rien tirer des malheureux, qu'ils martyrisèrent. Leur colère, ajoute Sancy, ne connut alors plus de bornes ; ils s'imaginèrent follement « qu'il fallait que quelque personne publique se fût mêlée et eût favorisé cette fuite ». On avait bien trouvé, parmi les papiers du fugitif, des lettres de l'ambassadeur de l'Empereur, mais, le diplomate allemand venant d'être remplacé, l'idée vint alors aux Turcs que Sancy devait être le coupable, et qu'il fallait s'en saisir. On sait le reste [1].

Telle est la version de Sancy. Il en est une autre [2], plus romanesque. Le noble Polonais aurait eu une femme et une fille faites prisonnières avec lui. Tandis qu'il était enfermé dans une des tours de la Mer Noire, les deux femmes étaient vendues. C'est alors que Sancy entre en scène. Par surenchère, il achète les deux captives et les abrite chez lui. Ce fut l'origine de toute l'affaire. L'ambassadeur, en effet, avait pour secrétaire un Parisien appelé Martin. Ce Martin était loin d'être insensible aux charmes féminins, et la jeune Polonaise était d'une extrême beauté. Notre Parisien demande la jeune fille en mariage à sa mère. Celle-ci, quoique bien déchue de son rang, répond avec orgueil que, malgré leur présente infortune, ni elle, ni sa fille ne s'abaisseront jamais à pareille mésalliance, à moins que le prétendant ne parvienne à leur rendre celui qu'elles pleurent. Transporté d'amour et d'espérance, le secrétaire n'a plus qu'une pensée : la délivrance de l'infortuné Polonais. Il plaida si bien sa cause qu'il obtint, « par le moyen de son maître et de ses amis », permission d'envoyer journellement des vivres au prisonnier, et il y glissait, une fois, un billet l'avertissant du moyen que l'on allait employer pour le sauver. Un vaisseau viendrait accoster la tour à la brume ; sa femme et sa fille l'y attendraient ; au moyen d'une corde de soie qu'il devait trouver dans un pâté, il se laisserait glisser dans le vaisseau, et vogue la galère ! Ainsi fut fait.

Les Turcs accusèrent Sancy d'avoir arrangé toute cette évasion ; et par vengeance, ajoute notre récit, ils l'auraient conduit par toute la ville, tête nue, sous les huées de la populace qui criait : « Voilà celui qui a fait sauver le Polonais que notre Prince tenait prisonnier,

1. Bibl. nat., fr. 16148 (f°s 177 et 187), Sancy au Roi (8 et 10 décembre 1617).

2. Arsenal, ms. 4109 (p. 665 et sq.). — Ce récit fait partie d'un recueil de copies de pièces, que Conrart avait fait faire.

Digitized by Google

et par cela s'est déclaré notre ennemi. Il sera mis en sa même prison. »

On reconnaîtra que cette relation a, sur celle de Sancy, le mérite d'être romanesque, mais a-t-elle celui d'être véridique? Il est bien difficile de se prononcer.

L'ambassadeur, en effet, affirme n'avoir été pour rien dans l'évasion du Polonais, et il est très catégorique sur ce point. « Cette action, dit-il en parlant de l'affront qu'il venait de subir, a été trouvée d'autant plus mauvaise de la plupart de ces ministres, que je ne suis aucunement mêlé en cette affaire, mais ai simplement été pris sur ce que aucuns des miens lui écrivaient [à Koreski], bien que en leurs lettres qui se trouvent, n'y ait aucune chose qui les charge [1]. »

Pourquoi ne pas en croire Sancy ?

Et, d'autre part, comment admettre que, sans l'ombre d'une preuve, sans motif très sérieux, la Porte ait été assez folle pour infliger une injure d'une exceptionnelle gravité à celui des ambassadeurs accrédités auprès d'elle dont elle devait redouter davantage le puissant souverain ?

Quoi qu'il en soit, le rappel de Sancy parut une nécessité. Le Roi en avertit son ambassadeur en des termes qui autorisent, du reste, toutes les suppositions : « J'envoie par delà — écrivait Louis XIII — les sieurs de Nans et secrétaire Angusse, pour demander réparation du mauvais traitement qui vous a été fait, après lequel, comme il n'est plus bienséant, ni convenable à ma dignité que vous demeuriez par delà, je veux qu'incontinent après qu'ils y seront arrivés... vous vous mettiez en chemin pour me venir trouver, leur laissant la charge de mes affaires, jusques à ce j'aie avisé d'envoyer un ambassadeur par delà, où, m'ayant bien servi comme vous avez fait, j'aurai à plaisir de le reconnaître à votre avantage et vous témoigner, quand vous serez par deçà, le contentement qui m'en demeure... [2] »

Le 28 novembre 1618, de Nans et Angusse arrivaient à Constantinople ; le 28 janvier suivant, Sancy quittait Pera, prenant la route de France par Buda-Pest, Vienne et l'Allemagne [3]. Quelques mois plus tard, en juillet, le Roi obtenait satisfaction de l'injure faite à

1. Bibl. nat., fr. 16148 (f° 177), Sancy au Roi (8 décembre 1617).
2. Bibl. nat., fr. 17364 f° 11), Louis XIII à Sancy (copie sans date).
3. Bibl. nat., fr. 16148 (f° 461) et fr. 16149 (f° 28).

Digitized by Google

son ambassadeur ; le Pacha, auteur de l'insulte, était chassé de la Cour et son palais rasé [1].

Le long séjour de Sancy en Orient avait été fécond en découvertes précieuses pour la science.

Comme tous les esprits lettrés, voyageurs ou ambassadeurs, amenés à parcourir les pays d'Orient, Sancy s'était mis à la recherche de manuscrits rares, écrits en grec, en hébreu, en persan ou en tout autre dialecte oriental. La connaissance qu'il avait (sans parler de l'italien, de l'espagnol et de l'allemand) du grec, moderne et ancien, comme de l'hébreu et du turc, qu'il avait appris à Constantinople, ne pouvait que faciliter ses recherches. Elles portaient principalement sur les ouvrages anciens, relatifs aux origines du christianisme et à sa doctrine.

Il recueillit de très rares manuscrits qui sont encore, à l'heure actuelle, parmi les plus précieux que possèdent nos bibliothèques. Les concours les plus désintéressés ou les plus utiles lui furent, d'ailleurs, acquis. C'est ainsi que le célèbre voyageur Pietro della Valle l'aida à se procurer un remarquable Pentateuque en quatre langues : hébreu, chaldéen, arabe et persan. Si les explorations de M. d'Orgeville, docteur en Sorbonne, qui l'avait accompagné à Constantinople et qui parcourait pour lui la Grèce et l'Égypte, ne furent pas absolument couronnées de succès [2], il n'en est pas moins vrai qu'après dix mois d'efforts, Sancy découvrait un manuscrit grec, contenant les commentaires de saint Cyrille sur le Pentateuque, et ses ouvrages « De spirituale (*sic*) adoratione » et « De Trinitate ». Bien d'autres manuscrits de moindre importance furent envoyés par lui en France, ou rapportés dans ses bagages [3].

Bref, si le séjour de Sancy à Constantinople fut bien loin d'être inutile aux intérêts de la France et des catholiques en Orient, il n'eut, au point de vue scientifique, que les plus heureuses conséquences.

A peine de retour en France, le lendemain de la première entrevue que le Roi lui accordait à Tours, Sancy était atteint de la petite vérole et tombait gravement malade (août 1619).

Ce fut un homme nouveau qui revint à la vie. On a toujours

1. Batterel, *op. cit.*
2. Bibl. nat., fr. 6415 (f° 145), Sancy au Président de Thou (Pera, 8 sept 1612).
3. *Ibid.*, fr. 6415 (f° 143), Sancy au Président de Thou Pera, 26 février 1613).

Digitized by Google

dit que Sancy avait complètement oublié, depuis le jour où il avait quitté abbayes et évêché, les principes de morale à l'observation desquels il était tenu par son premier état de bénéficiaire ecclésiastique. L'approche de la mort avait opéré en lui cette conversion assez fréquente chez les malades qui ont cru leur dernière heure arrivée. Il résolut de changer sa vie, d'entrer dans les ordres, d'abandonner Satan, ses pompes et ses œuvres. A Constantinople, il avait été en relations avec le Père de Bérulle, qui venait de fonder l'Oratoire. Entre eux, il avait été question d'établir des Oratoriens à Constantinople. Son départ, après l'affront qui lui avait été infligé, avait empêché Sancy de mettre ce projet à exécution. A sa rentrée en France, il renoua les relations qu'il avait eues avec le nouvel ordre ; et c'est là qu'il résolut de vivre désormais. Six mois après son retour d'Orient, il prenait la robe et se faisait recevoir de l'Oratoire. En même temps, probablement, il faisait don à la congrégation de la plupart des manuscrits qu'il rapportait de son ambassade. Son ardeur, sa piété furent extrêmes. Rapidement, il put prêcher et il ne tarda pas à rendre de grands services à son ordre. C'est grâce à lui que purent être signés les actes de fondation des collèges de Saumur et du Mans (1624), d'Angers et de Troyes (1625 et 1630). Dès 1622, il était supérieur de l'Oratoire de Caen qui venait d'être établi dans cette ville.

Par ses dons généreux, il pourvut à la création ou à la subsistance des maisons de Dieppe, Troyes, Nantes, Clermont, Paris. Enfin, il accrut les revenus de la congrégation de ceux des prieurés de Maule et de Thoiry [1].

Ses libéralités s'étendirent même jusqu'aux Jésuites. Il leur avait déjà rendu d'importants services pendant son ambassade à Constantinople : plusieurs Pères avaient été sauvés par lui du pal. La Porte les accusait d'espionnage pour le compte de l'Angleterre, et il fallut des sommes considérables pour qu'elle abandonnât toute poursuite.

L'homme d'Église était ressuscité, et combien changé, en Harlay ; l'homme politique n'était point mort !

Quelque vingt ans de campagnes et de vie diplomatique avaient, en effet, mis de Sancy en relations avec les principaux personnages de son temps, parmi lesquels il faut compter au premier rang un

1. Batterel, *op. cit.*

Digitized by Google

jeune ministre, plein de génie et d'ambition, Armand-Jean du Plessis de Richelieu. Plusieurs, il est vrai, parmi les puissants du temps de la régence de Marie de Médicis, avaient quitté la scène politique, morts, disgrâciés, oubliés. Mais à l'époque où Richelieu prenait enfin, et pour longtemps, la première place dans le gouvernement, les Villeroy, les Puysieulx, amis de l'illustre famille des Harlay, avaient conservé, sinon toute leur influence, du moins la considération. Le Père de Bérulle était écouté dans les conseils du Roi, et il jouait un rôle important dans la direction de la politique religieuse; ses amis ne pouvaient que profiter de sa situation privilégiée.

Sancy était du nombre de ceux que le P. de Bérulle favorisait de son amitié. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, en 1625, parmi les quelques prêtres qu'Henriette de France emmenait avec elle en Angleterre, nous trouvons le Père de Sancy.

La jeune princesse qui allait ceindre la couronne d'Angleterre était accompagnée par plusieurs dames et gentilshommes français, et par un certain nombre de prêtres et de religieux, qui devaient composer sa suite. A la tête de ceux-ci avait été placé, avec le titre de grand aumônier, Daniel du Plessis, évêque de Mende; c'est lui qui était appelé à diriger la « chapelle » de la reine d'Angleterre. Cette « chapelle » comprenait quatre aumôniers ordinaires, deux chapelains et leurs clercs, le confesseur ordinaire de la souveraine (c'était le Père de Bérulle), et douze Oratoriens [1]. Parmi ces douze prêtres de l'Oratoire figurait le Père de Sancy.

On pense peut-être que la mission de Bérulle et de ses compagnons garda un caractère purement religieux : ce serait une grave erreur.

Il importe de ne pas oublier que la sœur de Louis XIII épousait un prince anglican, entièrement soumis aux caprices d'un favori tout-puissant, son premier ministre, le duc de Buckingham. La haine du duc contre tout ce qui était catholique ou français devait trouver à s'assouvir sur ceux qui composaient la petite cour de la jeune reine. La malheureuse princesse, elle-même, devait être l'objet des

1. Bibl. nat., fr. 16139 (f° 205 v°).

Pour tout ce qui concerne le séjour de Bérulle et de Sancy en Angleterre, nous avons consulté, entre autres ouvrages, le suivant : « Histoire de Pierre de Bérulle », par Tabarand (Paris, 1817) et les livres de l'abbé Houssaye sur le cardinal de Bérulle (1872-1875).

Digitized by Google

persécutions du favori, qui craignait une rivale en la femme de son roi ; et Charles Ier était trop faible pour résister à l'influence de son ministre.

On devine ce que dut être la vie d'Henriette de France entre ce mari brutal, froid, cruellement méprisant ou indifférent, et ce favori hostile, orgueilleux, insolent ; combien la prudence, la modération lui étaient nécessaires, pour éviter une rupture avec le Roi ou avec Buckingham. Les sages conseils du Père de Bérulle lui furent du plus grand secours. Combien ne lui furent-ils pas précieux encore lorsqu'elle eut à lutter pour sa foi ! En effet, malgré le contrat signé entre les deux couronnes de France et d'Angleterre au moment du mariage et reconnaissant à la future Reine le droit au libre exercice de sa religion, les persécutions, mesquines ou sérieuses, ne lui étaient pas épargnées. Nos ambassadeurs étaient, malheureusement, impuissants à faire respecter les clauses d'un contrat solennellement conclu ; et, dès le mois d'août 1625, il fallait que Bérulle passât la Manche, afin d'aller exposer à Louis XIII lui-même la triste situation dans laquelle l'ambition d'un favori sans scrupules et la faiblesse d'un roi menaçaient de jeter l'infortunée princesse.

A son départ d'Angleterre, ce fut de Sancy que Bérulle fit choix pour le remplacer comme confesseur auprès de l'épouse de Charles Ier. Il ne l'avait emmené que pour cela en Angleterre, écrivait-il plus tard [1].

La mission donnée au nouveau confesseur de la princesse était des plus difficiles. Aussi, Bérulle ne pouvait-il s'empêcher de lui envoyer de nombreux conseils, d'ailleurs excellents. Il lui recommandait de parler peu à la Reine, afin de ne point faire naître les soupçons ou les motifs de plainte, et lorsqu'il serait amené à lui adresser la parole, « de le faire avec douceur et respect et de ne la charger, ni la presser au delà de ce que son âge et sa condition le comportent [2] ».

Bérulle ne devait pas, en principe, rester absent plus d'un mois ; mais la multiplicité des affaires religieuses et politiques le contraignit à demeurer en France, séparé à tout jamais de sa royale pénitente.

1. Arch. nat. M 220, Bérulle à Béthune (6 novembre 1625).
2. Batterel, *op. cit.*

Digitized by Google

Dès lors, tout le poids de cette difficile et périlleuse direction de conscience, que le Père de Bérulle avait assumée à ses débuts, retombait sur Sancy. Mais, le supérieur de l'Oratoire lui multipliait les avis et les consolations : « Notre partage, écrivait-il le 10 février 1626, est la soumission et la croix... Je vous prie de m'avertir de tout comme vous faites, de supporter tout, d'obéir et d'édifier en tout... L'œuvre que vous avez entre les mains est une œuvre de croix ; il la faut faire telle que Dieu vous la donne et ne point tant chercher le moyen de vous en décharger que celui d'en faire profit. »

Ce que fut la conduite du Père de Sancy en ces délicates conjonctures, nous ne savons. Ce qui n'est point douteux, c'est qu'au début d'août 1626, tous les Français, ecclésiastiques ou non, composant la maison de la Reine, reçurent ordre du Roi de quitter l'Angleterre ; exception était faite pour les Pères Philipps et Viette, admis à demeurer, comme confesseurs, auprès de la Reine.

Avant de quitter l'Angleterre, l'évêque de Mende se retira à Sommerset, accompagné des prêtres composant la « chapelle ». Par un raffinement de cruauté, les appartements d'Henriette furent entourés de gardes. Ce fut en vain que le grand aumônier et Sancy essayèrent, encore une fois, d'approcher la Reine ; ils ne purent la voir et n'en entendirent que « les cris et les plaintes [1] ».

Sancy revint alors en France, mais pour peu de temps. Il retourna, en octobre 1626, en Angleterre, comme attaché à la personne du nouvel ambassadeur, le maréchal de Bassompierre [2]. D'ailleurs, peu de temps après, Charles Ier consentit à la reconstitution de la maison de la Reine. De nouveau, fut fixé le nombre des Français qui seraient à son service, et il fut convenu « qu'elle aurait un évêque et dix prêtres français, non réguliers, pour sa chapelle, outre son confesseur et le compagnon de celui-ci, tous deux de l'Oratoire » (décembre 1626) [3]. Le confesseur, nous le connaissons, c'était le P. de Sancy. Nous pensons qu'il dut remplir ses fonctions au moins jusqu'au 10 août 1627. Il existe, en effet, aux Archives nationales, dans les papiers de l'Ora-

1. Aff. étrang., Correspond. politique, Angleterre, vol. 41 (f° 187). (Lettre de l'évêque de Mende et de Sancy, Sommerset, 10 août 1626).

2. « Mémoires de Bassompierre » (édit. de la Société de l'Histoire de France, tome III, p. 258 et suiv.).

3. Bazin, « Hist. de France sous Louis XIII », édit. de 1846 (tome II, p. 55).

Digitized by Google

toire [1], un brouillon de lettre, de sa main, adressée au Père de Bérulle et datée, par un secrétaire de ce Père, du 10 août 1627 et de Londres.

Dès lors, nous perdons la trace de Sancy jusqu'au début d'octobre 1628. Nous le retrouvons alors à Belley, le 9 de ce mois, se disposant à passer en Savoie, où l'envoyait une mission diplomatique auprès du duc Charles-Emmanuel Ier, mission dont l'objet et les résultats sont restés secrets. Néanmoins, il est certain que Sancy proposa au duc l'introduction dans ses états de Pères de l'Oratoire, et que Charles-Emmanuel y consentit (novembre 1628).

Depuis cette époque jusqu'en 1632, nous retombons dans la nuit presque complète. Nous savons seulement qu'en 1629, après la mort du P. de Bérulle, Sancy se trouva au nombre de ceux qui furent mis sur les rangs pour lui succéder comme supérieur général de l'Ordre. Malgré l'appui, peut-être excessif, de Richelieu, il ne fut pas élu ; il est vrai qu'à plusieurs reprises il avait supplié qu'on ne le nommât point. Quelques mois plus tard, en 1630, lors de la fameuse « Journée des Dupes », on pouvait ranger de Sancy parmi ces quelques courtisans du malheur, qui, plus fidèles ou plus avisés, s'attachèrent à la fortune bien compromise, semblait-il, du cardinal de Richelieu [2].

Remis de cette alerte, le Cardinal poursuivit de ses écrits ses plus redoutables ennemis, Gaston d'Orléans, la Reine mère. Contre celle-ci fut lancé en 1631 le « Discours d'un vieux courtisan désintéressé sur la lettre que la Reine mère du Roi a écrite à Sa Majesté après être sortie du royaume ». C'est au P. de Sancy que l'abbé de Saint-Germain attribue cet opuscule [3]. L'Oratorien, fidèle auxiliaire de Richelieu, aurait, d'ailleurs, mis sa plume au service du ministre en bien d'autres circonstances. Il aurait composé notamment de nombreux libelles anonymes ou signés de pseudonymes, parmi lesquels la « Réponse à la très humble, très véritable et très importante remontrance... » (1632) et un long pamphlet contre les Jésuites.

La plus considérable de ses occupations était vraisemblablement

1. Arch. nat., M 232.
2. *Mémoires de M. de Chisay* (Bibl. nat., Nouv. acq. fr., 6292, f° 146).
3. On le trouve, cependant, dans un recueil de Paul Hay du Chastelet. — Bibl. nat., fr. 25685 (f° 83) (*Vie de Harlay* dans le P. Adry, *op. cit.*).

Digitized by Google

la rédaction des *Mémoires de Richelieu*. Comment acquit-il la confiance du maître au point que celui-ci n'hésita pas à lui donner une pareille tâche? C'est ce qu'il n'est pas facile de déterminer. Les qualités de l'Oratorien, sa conversation émaillée de bons mots, avaient-elles suffi à le mettre en lumière, ou bien y avait-il entre Sancy et Richelieu quelqu'un de ces services que l'ingratitude la plus noire ne saurait oublier?

Quoi qu'il en soit des raisons qui ont fait de Sancy le secrétaire des *Mémoires*, il n'en paraît pas moins certain que les travaux de composition de ces *Mémoires* ne durent pas être entrepris avant le début de 1629. Antérieurement à cette date, en effet, il paraît difficile que l'Oratorien ait pu s'en occuper, puisque dès 1625 il est en Angleterre, d'où il ne revient, semble-t-il, qu'à la fin de 1627. D'autre part, Richelieu ne dut concevoir ce travail, comme il le dit clairement, qu'après les « glorieux succès » remportés par le Roi et par lui-même. Ces « glorieux succès » ne sont-ils pas la brillante campagne de Ré, en 1627, et, plus vraisemblablement encore, la prise de La Rochelle, en 1628? Dès lors, que Richelieu ait conçu le projet d'un monument littéraire élevé à la gloire du Roi et, par suite, à sa politique triomphante, il n'y a là rien de surprenant.

Le ms. A porte du reste en lui-même, sinon la date de sa naissance, du moins l'indication d'une époque au delà de laquelle il n'a pu voir le jour. En effet, on trouve en marge de ce manuscrit, de la main de Charpentier, ces mots se rapportant à quelques lignes du texte de l'année 1625 : « Nota que ceci n'est pas encore arrivé. » Or, le texte visé par cette remarque parle du « Roi qui a affaibli la rébellion de l'hérésie », paroles qui désignent la prise de La Rochelle (1er Novembre 1628) ou le dernier acte de la guerre religieuse dans le Midi, la reddition de Montauban, en août 1629 [1]. Donc le récit des événements de l'année 1625, qui commence environ au tiers du premier volume du manuscrit A, n'a pu être entrepris avant novembre 1628 ou août 1629.

A quelle date exacte fut commencée cette œuvre gigantesque des *Mémoires?* C'est ce qu'à l'heure actuelle on ne peut dire. Quand fut-elle interrompue? On n'en sait rien.

Toujours est-il que la reconnaissance de Richelieu pour Sancy

1. Aff. étrang., France, vol. 57 (f° 245).

Digitized by Google

se manifesta clairement dès 1631. Au mois de novembre de cette année, il est nommé évêque de Saint-Malo [1], et, le 27 février suivant, il prenait, par procuration, possession de son évêché. Ce n'est que le 29 mai 1632 qu'il faisait son entrée solennelle dans sa ville épiscopale.

Deux fois déjà, il n'avait tenu qu'à lui d'être élevé à de hautes dignités ecclésiastiques. Il s'y était toujours refusé modestement. En 1624, il ne voulut pas être nommé coadjuteur de l'évêque de Langres, Sébastien Zamet, et, en 1627, on ne put lui faire accepter l'évêché d'Orléans.

Du jour de sa nomination à l'évêché de Saint-Malo, et jusqu'à sa mort (20 novembre 1646), il passa sa vie, tantôt à la Cour, tantôt en ses palais épiscopaux, tantôt en l'abbaye de Saint-Méen, dont il est nommé abbé en 1639, tantôt enfin aux États de la province.

De son administration comme évêque nous ne savons presque rien. Plusieurs pièces, conservées dans les archives de Rennes, témoignent de son activité, de sa sollicitude épiscopale. Il est impossible, d'ailleurs, et il serait peu utile de donner ici un résumé, même succinct, des affaires, relatives aux propriétés diocésaines, dont il eut à s'occuper, d'autant plus que presque toutes n'ont qu'un intérêt purement local ou religieux.

Son rôle aux États de Bretagne est plus important et plus digne d'attention.

En 1632, aux États tenus à Nantes du 8 juin au 4 juillet, il est nommé député en Cour [2], ainsi que plusieurs membres de la Noblesse et du Tiers. C'était une fonction enviée et délicate entre toutes. Il y fallait défendre les intérêts de la province contre les appétits financiers du gouvernement royal.

La mission de Sancy prit fin avec l'ouverture des États de novembre 1634.

Le 21 décembre de cette même année, il est, à nouveau, député en Cour. Deux ans plus tard il rend compte de son mandat, le 24 décembre 1636, aux États tenus à Nantes. Il assiste aux séances et y fait merveilles; Richelieu l'écrivait au Roi : « M. de Saint-

1. Bulle « ad populum » (novembre 1631). Rennes, Arch. département., G 54.
2. Séance du 1er juillet 1632. Rennes, Arch. département., C 2652.

Digitized by Google

Malo a parfaitement bien fait aux États de Bretagne et est considéré en la province comme l'homme de Votre Majesté [1]. »

Après les États de 1636, terminés au début de 1637, Sancy demeure dans son évêché jusqu'à Pâques de la même année. Il retourne alors à Paris où il séjourne pendant les années 1638 et 1639 et le début de 1640, n'assistant pas aux États de Bretagne qui le députent néanmoins en Cour, dans leur séance du 26 décembre 1638.

En juin 1640 il retourne à Saint-Malo et y demeure jusqu'à l'ouverture des États de Rennes, le 7 décembre de la même année, date à laquelle il fait un rapport sur sa députation. Puis il regagne son diocèse après la clôture des États, et il y passe l'année 1641, jusqu'à la Toussaint. Il reprend alors le chemin de son cher Paris.

On le voit encore assister aux États de 1643, à Vannes, mais sa santé très altérée le tient éloigné de ceux de 1645. Il mourait le 20 novembre 1646 [2].

Les *Mémoires* n'étaient pas oubliés pendant ces pérégrinations fréquentes à Paris. Sancy, on l'a vu, était plus souvent en Cour qu'à Saint-Malo. Il est permis de dire, d'après le peu que nous savons de sa vie, que les onze années (de 1629 à 1641) pendant lesquelles nous pouvons le suivre dans ses déplacements, auraient pu être employées par Sancy à la composition des *Mémoires*, sans qu'il ait été obligé d'en distraire, par ses séjours en Bretagne, au total, plus de deux ans et neuf mois.

Sancy, nous le pensons, a donc pu *matériellement* remplir les fonctions de secrétaire des *Mémoires*. Ce que l'on devine de ses rapports avec Richelieu prouve que *moralement* la chose était possible.

On connaît, en effet, les sentiments que Richelieu et Sancy nourrissaient l'un pour l'autre.

Richelieu, dans une lettre au Roi, du 11 janvier 1637, écrivait de son collaborateur à l'œuvre des *Mémoires* ces mots précieux pour nous : « C'est un esprit chaud, qui prend feu quelquefois sans

1. Avenel, *Lettres, Instructions... du Cardinal de Richelieu*, t. V, p. 730 (Richelieu au Roi, 11 janvier 1637).

2. Ces renseignements sont tirés des Arch. département. de Rennes, C 2652 et 2653 ; de la Bibl. nat., fr. 22316 (f° 33-f° 83) et nouv. acq. fr. 5131 (f° 178), Sancy à Charpentier (2 nov. 1640); et des Aff. étrang., lettres de Sancy à Richelieu, du 4 au 30 oct. 1636 (France, 1505, f° 290-296), et du 28 février 1637 (France, 1504, f° 166).

Digitized by Google

mauvaises intentions, mais les retours en sont toujours bons. Si Dieu n'oubliait point les fautes les plus criminelles des hommes, il y a longtemps que le genre humain serait exterminé ; à plus forte raison est-il à propos d'oublier celles qui font plus de bruit que d'effet [1]. »

Cette tête chaude de Sancy avait eu, en effet, quelques dissentiments avec Richelieu en 1635. L'évêque de Saint-Malo faisait partie de l'assemblée du clergé réunie cette année-là ; son attitude lui avait attiré les reproches du Cardinal ; il s'était opposé aux taxes dont le Roi voulait frapper les biens du clergé [2]. Richelieu se heurta probablement à la résistance de l'évêque dont il ne put briser l'opposition. Mais bientôt tout était apaisé entre eux. Et l'on ne s'étonnera pas si, le 30 décembre 1636, en pleine nuit, Richelieu écrivait à Sancy, alors aux États de Bretagne, une lettre commençant ainsi : « Monsieur, ces trois mots sont pour vous témoigner que je n'oublie pas mes anciens amis, au nombre desquels vous entrez à la tête du catalogue... » L'épître se terminait par ces mots : « Assurez-vous, s'il vous plaît, de mon affection et croyez que je serai à jamais [3]... » La familiarité et les termes de la lettre ne prouvent-ils pas combien étroits étaient les liens qui unissaient les deux hommes ?

Richelieu écrivait, d'ailleurs, assez fréquemment à Sancy, ou lui faisait écrire. Ainsi, en 1640, il lui avait fait donner la nouvelle de la prise d'Arras. Voici quelques fragments de la réponse de l'évêque ; elle nous montrera ce qu'il voulait que le Cardinal pensât de ses sentiments : « Monseigneur, ce m'est bien assez de grâce que vous daigniez ne me mettre pas entièrement en oubli, sans que vous veuilliez encore par un excès trop grand de bonté, Monseigneur, vous souvenir de moi si favorablement que d'avoir commandé qu'on me fît part de votre contentement et de votre gloire de la prise d'Arras que Monsieur le maréchal de la Meilleraye a si glorieusement et en si peu de temps emportée à la vue de toutes les forces de l'Empire et de l'Espagne en Flandre. A la vérité, Monseigneur, je dois bien prendre part à ce qui concerne votre Éminence, puisqu'un

1. Avenel, *Lettres et Instructions... du Cardinal de Richelieu*, t. V, p. 730.
2. Ce fait est cité par Avenel (*op. cit.*, t. V, p. 1033), d'après l'abbé Tabarand (Biographie universelle).
3. Aff. étr., France, vol. 1505 (f° 324, v°). Minute de lettre de Richelieu à Sancy (30 décembre 1636), de la main du secrétaire de nuit.

Digitized by Google

vrai serviteur estime siens les contentements et les déplaisirs de son seigneur, et que je le suis très fidèle de Votre Éminence, et le demeurerai jusques à la mort [1]... »

Si l'on doutait encore de l'étroitesse des liens qui unissaient Richelieu et Sancy, le fait suivant mettrait fin à toute incertitude.

Au début de septembre 1633, un prêtre de Paris, ami de l'évêque de Saint-Malo, le venait trouver. Le visiteur raconta qu'il avait confessé un criminel « horrible » mais repentant, et qu'il ne pouvait garder plus longtemps le secret qui lui avait été confié. On voulait tuer le Cardinal et deux autres personnes. Les conjurés étaient au nombre de treize. D'où venaient-ils? Étaient-ils envoyés par Gaston d'Orléans? Rien n'était sûr. Toujours est-il qu'après différentes pratiques de magie, après avoir renié Dieu et Jésus-Christ, les mains trempées dans du sang bouillant, ils avaient juré de tuer Richelieu « et deux autres », de venger jusqu'au dernier la mort de ceux des leurs qui auraient péri dans l'entreprise. Arrivé en ce point de sa confession, le pénitent avait été interrogé par le prêtre qui désirait savoir qui étaient les deux personnes appelées à mourir avec Richelieu. L'homme n'en savait rien, sinon qu'on lui avait dit que l'une des deux victimes désignées était évêque en Bretagne; il l'avait vu, d'ailleurs, à Paris, à la Cour. « Est-ce point M. de Sancy? lui demanda le prêtre. — Non, répondit le pénitent. — « Est-ce point M. de Saint-Malo? — Oui, c'est celui-là, lui fut-il répondu [2]. »

Que Sancy ait été jugé digne par les ennemis du Cardinal de périr avec lui, n'est-ce point une preuve suffisante de la place qu'il tenait dans l'État et de l'intimité qui devait exister entre le Cardinal, premier ministre tout-puissant, et le simple Oratorien, évêque d'un pauvre diocèse?

Un lien les unissait qui pouvait difficilement être rompu : celui de pensées communes consacrées à l'édification d'une œuvre faite pour la postérité. Ce sera le titre de gloire de Sancy d'avoir contribué à cette œuvre.

Robert LAVOLLÉE.

1. Aff. étr., France, vol. 836 (f° 64), Harlay à Richelieu (Saint-Malo de Beignon, 1er septembre 1640).

2. Aff. étr., France, 808 (f° 10), Sancy à Richelieu (Paris, 6 septembre 1633). Lettre dictée par Sancy à Charpentier, sauf quelques lignes de sa main.

Digitized by Google

Philippe-Égalité avant la Révolution

(*Fin.*)

VI

SES PREMIERS ACTES POLITIQUES. — SA POPULARITÉ

Abandonné à ses propres goûts, il est probable que le duc ne se fût jamais soucié des affaires publiques. Tout jeune encore, il joua, comme les princes du sang, à l'opposition contre le parlement Maupeou (1771); de même, le 19 mai 1781, lors de la disgrâce de Necker, on le remarqua à Saint-Ouen, parmi les visiteurs qui venaient saluer le ministre tombé. Mais ces deux démarches étaient affaire de mode, il convenait de rendre visite au ministre disgracié. Lui-même l'a déclaré : « La première fois, je suivais, sans trop en « chercher les raisons, l'impulsion de mon penchant, celle de la « voix publique et de l'exemple. Il est bien vrai qu'on me dirigeait « d'une manière conforme à mon goût, mais enfin on me dirigeait, « et je ne puis pas dire que la conduite que je tins alors fut réelle- « ment ma conduite... A la seconde époque [mai 1781], je n'avais « d'autre motif que de ne pas vouloir contredire, par une démarche « publique, les sentiments que j'avais publiquement professés[1]. » On vit bien son insouciance des affaires publiques pendant les deux assemblées des notables. Durant la première, qui se tint sous le ministère Calonne, du 22 février au 25 mai 1787, sa présence était rare et brève, bien qu'il y présidât le troisième bureau « Il com- « mença par s'absenter des séances qui se tenaient le soir et il finit « par négliger celles de la matinée auxquelles il ne se rendait que « très tard et quelquefois point du tout. Il poussa la légèreté jusqu'à

1. *Exposé de la conduite de L. P. Joseph d'Orléans*, rédigé par lui-même à Londres.

Digitized by Google

« faire, pendant l'une de ces séances, une chasse dans les bois du « Raincy[1]. » Au reste, un brin de conversation qu'il eut avec Bouillé nous montre le cas qu'il faisait des délibérations et quelles préoccupations il y apportait. Ce jour-là, « l'on avait agité et arrêté l'avis « d'établir les assemblées provinciales : « Savez-vous, Monsieur, dit-« il à Bouillé, que cette plaisanterie me coûtera au moins « 300.000 livres de rente ? — Comment cela, Monseigneur ? — C'est « qu'avec les intendants je m'arrange, et je paye à peu près ce que je « veux ; les administrations provinciales, au contraire, me feront « payer à la rigueur[2]. »

Du jour où le marquis du Crest devint le chancelier du duc d'Orléans, le Palais-Royal se mêla des affaires publiques. Le duc fut tiré de son insouciance ; les du Crest et les Genlis étaient gens remuants, ils entendaient faire parler d'eux. Ils l'entraînèrent peu à peu dans une suite de démarches où son indolence accrut de jour en jour sa dépendance à leur égard. Le gouvernement était alors acculé à la banqueroute ; les économistes et les financiers multipliaient les projets de finances : chacun donnait le sien. Du Crest, enhardi et enorgueilli par le bon ordre qu'il avait mis dans les affaires de son maître, se crut en mesure de sauver l'État. Il démontra dans un mémoire que les finances royales avaient été jusque-là mal administrées, et il proposait de suivre les plans qui avaient si bien réussi à la fortune d'Orléans. Le prince se laissa persuader de remettre ce mémoire au roi. Louis XVI prit le mémoire et il n'en fut plus parlé[3]. Un second mémoire suivit, plus ambitieux que le premier, presque un pamphlet. Du Crest ne s'en tenait plus aux finances ; il attaquait avec vigueur la politique du ministère Loménie de Brienne et la personne des ministres, énumérant les maux qu'ils avaient attirés sur le pays. Pour rendre au roi « les cœurs français aliénés par les fautes du gouvernement », il proposait de renouveler la tentative de la Régence : établir des conseils à la tête de chacune des parties de l'administration pour briser l'arbitraire ministériel. Mais comme il fallait une tête dirigeante à ce groupe de conseils, il concluait à ce qu'on rétablît la charge de surintendant des finances, éteinte avec Fouquet ; il

1. Talleyrand, *Mémoires*, t. I, p. 168.
2. Bouillé, *Mémoires*, p. 114 (note).
3. Talleyrand, *Mémoires*, t. I, p. 170.

Digitized by Google

s'offrait même au choix du roi. Ainsi le marquis du Crest rêvait d'être premier ministre. Le duc présenta ce second mémoire à Louis XVI, qui n'en toucha mot. Un exemplaire, que l'on trouva sur la personne d'un gentilhomme servit à le divulguer[1]. Comme tout alors se tournait en petits vers, du Crest fut chansonné. Plein de dépit, il s'appliqua à faire échec au ministre.

Sa rancune trouva une alliée dans l'inimitié des parlementaires, en guerre ouverte avec Brienne. Les membres du Parlement n'étaient pas inconnus au Palais-Royal. La succession du vieux d'Orléans, qui s'était ouverte récemment, vaste et embrouillée, avait amené des rapports fréquents et suivis entre M. de Limon, contrôleur général du prince, et les principaux magistrats[2]. Du Crest, de son côté, était lié avec l'abbé Sabatier de Cabre, l'un des plus remuants, depuis certain procès qu'il avait fait gagner à ses nièces, MM^lles^ de Grand-Fonds[3]. Les parlementaires, qui rêvaient alors de mener le royaume, à l'instar du Parlement anglais, fréquentaient volontiers la maison du premier prince du sang. Le nom de Bourbon-Orléans pouvait rehausser leur parti et lui donner de la force avec de l'éclat. La rumeur publique parla bientôt de certains conciliabules qui se tenaient à huis clos dans la maison que le marquis du Crest possédait à Gennevilliers. « Là, en présence du prince et sous la présidence « du chancelier, on prononçait sur les intérêts de la nation, on exa- « minait la constitution anglaise, on y cherchait ce qui pouvait être « applicable à la constitution française et aux circonstances pré- « sentes[4]. » Du Crest démentit ce bruit public dans une lettre ouverte, adressée au duc exilé. Mais l'auteur de la Correspondance secrète déclare que l'existence de ce comité « a été mise dans la plus grande évidence[5] ». Sans accorder à ce témoignage une foi aveugle, il est impossible de ne pas croire alors à une entente des parlementaires avec le duc. Selon Talleyrand, qui a traversé le Palais-Royal, l'abbé Sabatier de Cabre plaisait beaucoup au prince par son « effronterie « rare, une imagination séduisante, un genre d'éloquence abondant, « bizarre et fertile en injures[6] ».

1. Talleyrand, *Mémoires*, I, p. 170.
2. *Ibidem*, I, p. 178.
3. *Correspondance de L. P. Joseph d'Orléans*, Introduct., xvii.
4. *Correspondance secrète*, t. II, p. 206.
5. *Ibidem*
6. Talleyrand, *Mémoires*, I, 179.

Digitized by Google

Le coup de théâtre du 19 novembre 1787, où Sabatier se distingua à l'unisson du duc, fut préparé et répété d'avance. Philippe n'était pas homme à se mettre en avant, spontanément et soudainement : les affaires publiques ne le passionnaient pas à ce point. On dut lui présenter sa démarche comme facile, l'affaire d'un instant, qui n'exigeait, avant, aucun travail préalable et, après, aucune persévérance. Le plaisir de tracasser la Cour et les ministres, qui ne lui ménageaient point les épigrammes, le payerait de sa peine légère.

Louis XVI, à bout de ressources, avait fixé la convocation des États généraux à l'année 1792, mais il fallait subsister jusque-là. Loménie de Brienne demandait l'ouverture d'un emprunt pendant cinq années successives. Le capital s'en élèverait à 400 millions. Pour amorcer les capitaux et donner force à l'édit, il imagina d'engager la nation par une séance solennelle au Parlement. Voulant briser l'opposition, qu'il savait inévitable, tout en semblant respecter la liberté des opinions et des suffrages, il usa d'un subterfuge. Il annonça que le roi tiendrait séance au Parlement le 19 novembre 1787. Mais de la séance royale il ne garda que le nom et la forme : le nom, qui n'était pas décrié, et la forme, très parlementaire, qui permettait à chaque membre de discuter et d'opiner. A part lui, il se réservait le droit de commander l'enregistrement de l'édit, sans souci de la majorité des voix. En fait, la séance royale annoncée était donc un lit de justice ; à ce nom trop odieux il substituait seulement celui de séance royale, plus vague et moins inquiétant.

Le 19 novembre 1787, Louis XVI apportait au Parlement deux édits ; l'un créait l'emprunt de 400 millions et formait l'objet réel de la séance ; l'autre, inspiré par une philanthropie de circonstance, réglait l'état civil des non-catholiques : concession à l'opinion pour favoriser l'édit bursal. Le duc d'Orléans se trouvait présent, parmi les autres princes du sang. Après le discours du rapporteur, le premier président invita chaque membre, à son tour, à donner son avis. Le duc, brièvement, opina pour rejeter l'édit. L'abbé Sabatier dauba sur les ministres : il jugea les Parlements inaptes à engager la foi publique et déclara plus que jamais nécessaire la convocation des États généraux. Au moment de recueillir les suffrages et de les compter, le garde des sceaux s'approcha du roi comme pour prendre

Digitized by Google

ses ordres et revint à sa place. Alors soudain, Louis XVI commanda d'un ton bref : « J'ordonne que l'édit portant... soit transcrit sur « les registres de mon Parlement pour être exécuté suivant sa forme « et teneur. » Il omettait, à dessein, les mots caractéristiques d'un lit de justice, « de mon exprès commandement », mais la séance royale ne finissait pas moins en lit de justice. Le faire remarquer, c'était détromper l'opinion, effrayer les financiers et jouer un beau tour aux ministres. Le duc d'Orléans se leva. « Si le Roi tient une « séance au Parlement, les voix doivent être recueillies et « comptées; si c'est un lit de justice, il nous impose silence. » Il se tut un instant et devant le silence de Louis XVI, il reprit : « Sire, permettez que je dépose à vos pieds ma protestation contre « l'illégalité de vos ordres. » Le roi, confus, balbutia : « Cela est « légal. » Puis, sitôt la lecture du second édit achevée, il sortit entre ses deux frères. Les princes et pairs, et parmi eux le duc d'Orléans, l'escortèrent jusqu'à la porte, selon l'usage, et rentrèrent pour délibérer. L'abbé Sabatier invita le prince à rédiger par écrit sa protestation, lui rappelant les expressions « qu'il croyait lui avoir entendu prononcer » [1]. Les registres du Parlement portèrent qu'aussitôt après l'ordre de Louis XVI, le duc s'était levé pour protester ainsi : « Sire, je supplie Votre Majesté de permettre que « je dépose à ses pieds et dans le sein de la Cour la déclaration « que je regarde cet enregistrement comme illégal et qu'il serait « nécessaire, pour la décharge des personnes qui sont censées y « avoir participé, d'y ajouter que c'est par exprès commandement « du Roi. » L'arrêt du Parlement, proposé par Sabatier, répéta la protestation de Philippe : la Cour n'entendait prendre aucune part « à la transcription ordonnée être faite sur les registres de l'édit, « portant établissement d'emprunts graduels et successifs pour les « années 1788-1789-1790-1791-1792 ». Le prince avait déjoué la ruse des ministres.

Quand il sortit du Palais, le peuple, déjà instruit par les nouvellistes des faits de la séance, affluait sur toutes les avenues et clamait son nom avec enthousiasme [2]. Philippe apparut, l'air triomphant [3] : les acclamations populaires le consolaient des injures de Versailles.

1. Talleyrand, *Mém.* I, 194.
2. *Ibid.*, 195.
3. *Correspondance secrète*, t. II, p. 202.

Digitized by Google

Les ministres dépités demandèrent son exil. Fréteau fut conduit à la citadelle de Doullens, et Sabatier au Mont-Saint-Michel. Le 20 novembre, à six heures du soir, le baron de Breteuil, ministre de Paris, présentait au prince l'ordre du roi d'aller coucher le soir même au Raincy, afin de se rendre le lendemain à Villers-Cotterets. L'exil grandit toujours l'exilé. Le prince passa pour un martyr de la cause populaire et le peuple, dans sa reconnaissance, le hissa sur un piédestal incomparable. On contait partout sa fière attitude devant Breteuil, porteur de l'ordre d'exil : il l'avait fait attendre, comme un laquais, pour monter en voiture ; puis, comme le baron, selon ses instructions, se préparait à monter près de lui, il l'avait écarté d'un geste méprisant. « Eh bien ! montez derrière ! » et le baron suivit, comme il put, dans sa propre voiture, l'attelage rapide du prince [1]. Les environs du Palais-Royal, assiégés par la foule, retentissaient des cris de : « Vive Monseigneur le duc d'Orléans ! » Il était le grand homme du jour. « La conduite du duc est vivement « applaudie et vivement censurée. On a trouvé à un arbre du « Palais-Royal un placard avec ces mots : « Cent mille hommes et « cent millions pour Mgr le duc d'Orléans ! » Si c'est une menace « adressée au gouvernement, elle est odieuse et ridicule ; si c'est « une épigramme contre le prince, elle est atroce [2]. »

Les remontrances réitérées du Parlement de Paris, auxquelles faisaient écho celles des Parlements de province, donnèrent encore à l'exil plus de retentissement. Le 22 novembre, le greffier Isabeau, « l'ancien » des secrétaires de la Cour, témoigne à la duchesse d'Orléans sa « sensibilité » à la situation actuelle de Mgr le duc d'Orléans — et l'assure « du zèle et de la douleur de la Cour [3] ». Le 21, le 26, le 28 novembre 1787, le 16 janvier 1788, le 13 mars, la Cour présente des remontrances à Versailles, malgré les refus constants du roi de « déférer à ses instances ». Elle réclama hautement non la grâce mais la mise en liberté ou le jugement du prince. Le ton de ses représentations, qui haussait de jour en jour, grandissait singulièrement la cause du prince. « C'est au nom de ces lois qui « préservent les empires, au nom de cette liberté dont nous

1. Bachaumont, *Mémoires secrets*, t. XXXVI, p. 291, et Talleyrand, *Mém.*, I, 197.
2. *Correspondance secrète*, II, 204.
3. Flammermont, *Les remontrances du Parlement de Paris au XVIIIe siècle*, t. III, p. 707.

Digitized by Google

« sommes les interprètes respectueux et les modérateurs légitimes, « au nom de votre autorité dont nous sommes les premiers et les « plus sûrs ministres, que nous osons réclamer le jugement ou la « mise en liberté de M. le duc d'Orléans [1]. » Enfin les ducs et pairs protestaient en faveur de Philippe; Madame Adélaïde, le vieux Penthièvre demandaient son retour [2].

A Paris, l'on répétait que le duc repoussait toutes ces interventions et qu'il avait même prié le Parlement de ne plus se soucier de lui. Dans l'imagination populaire, le prince avait rejeté les avances réconciliatrices de Loménie de Brienne; il avait déclaré qu'il n'accepterait point sa grâce avant qu'on n'eût libéré les deux magistrats détenus et qu'on ne l'eût instruit des motifs de cet exil. Le 5 décembre 1787, près La Ferté-Milon, il s'était jeté à l'eau pour sauver son jockey. Une estampe naïve, vendue à profusion, célébrait cette action courageuse. On y voyait le prince saisissant par les cheveux son jockey qui se noyait et le portant à bord. Ces mots sortaient de la bouche du duc : « Tu es bien heureux de ne pas porter perruque [3]. » En réalité, Philippe, peu sensible à tant de renommée, était déjà las de son rôle : il s'ennuyait à Villers-Cotterets. Loin de Paris, il ne pouvait satisfaire à toutes ses fantaisies; fraîchement amoureux de Mme de Buffon, il s'irritait qu'il ne lui fût possible de la voir qu'une fois la semaine à Nanteuil, petite ville où elle se rendait, à égale distance de Paris et de Villers-Cotterets [4]. Louis XVI, pour empêcher le pèlerinage que tout Paris n'eût manqué de faire au lieu d'exil, lui avait défendu de recevoir personne, en dehors de sa famille, des gentilshommes et des dames de sa maison. La duchesse d'Orléans était partie aussitôt rejoindre son mari; ses enfants, Mme de Lamballe, son service et celui de la duchesse étaient venus peupler le château de Villers-Cotterets. Mais il lui manquait Paris, « le premier des vœux, de ce prince, qu'il « pousse jusqu'au ridicule et auquel il a sacrifié en plus d'une « occasion et jusqu'à sa réputation [5] », et Mme de Buffon. Aussi, tandis que les Parisiens se félicitaient de sa belle attitude, il faisait

1. Flammermont, *Les remontrances*, III, p. 709.
2. *Corresp. secrète*, II, p. 204.
3. *Corresp. secrète*, t. II, p. 211.
4. Talleyrand, *Mém.*, I, p. 200.
5. Besenval, *Mém.*, t. III, p. 309.

Digitized by Google

de secrètes démarches pour rentrer en grâce. Il dépêchait à Besenval le vicomte de Ségur pour lui peindre son ennui et lui demander de l'en tirer « de quelque manière que ce fût et lui donnant carte « blanche sur tous les moyens [1] ». Il écrivit lui-même au roi pour le fléchir, découvrant chaque fois une nouvelle raison pour lui de rentrer à Paris : la nécessité de reprendre et de surveiller les travaux du Palais-Royal, dont la suspension nuisait à ses affaires ; puis la maladie de M. de Limon, son intendant des finances, sa propre santé et celle de la duchesse qui supportait mal l'air de Villers-Cotterets. Enfin il faisait valoir la retraite du marquis du Crest, qui expiait les fautes dont « ce favori imprudent avait pu le « rendre coupable [2] ». Louis XVI lui tint rigueur quelque temps ; en janvier 1788, touché par Mme de Lamballe, il lui permit de revenir au Raincy ; quelques semaines après, il se rendait aux prières de la duchesse et rappelait son cousin.

La rancune emplissait le cœur du duc ; l'idée d'avoir été astreint à séjourner contre son gré, l'hiver, à dix-huit lieues de Paris, lui était insupportable. Les démarches humiliantes qu'il avait dû faire l'irritaient encore davantage. Lors de son rappel au Raincy, on avait exigé, comme marque de soumission, qu'il écrivît lui-même à la reine. Mais il était tellement aigri que le vicomte de Ségur dut écrire pour lui [3]. Gracié, il partit bouder en Angleterre.

C'est du 19 novembre 1787 que date vraiment l'action politique du duc. Cette protestation en plein Parlement le posait, dans l'imagination populaire, comme un défenseur du peuple et un partisan de la régénération du royaume. Il apparut d'autant mieux tel, qu'on ne l'attendait guère d'un prince aussi nonchalant et aussi dissipé. La surprise fut grande. « On est étonné, écrivait l'auteur de « la *Correspondance secrète* [4], de voir le duc d'Orléans se montrer « chef du parti de l'opposition. » Sans doute Philippe n'avait pas une pleine conscience de sa démarche. Selon Talleyrand, on avait bien vu jusqu'alors des oncles ou des frères du roi s'opposer les armes à la main à son autorité de fait, mais jamais aucun d'eux n'avait discuté sa puissance législative et marqué des bornes constitution-

1. Besenval, *Mém.*, *loc. cit.*
2. Talleyrand, *Mém.*, I, 202.
3. Besenval, *Mémoires*, III, 309.
4. *Corresp. secrète*. Novembre 1797.

Digitized by Google

nelles à l'absolutisme royal. De la part du premier prince du sang, cette apostrophe au roi en plein Parlement était inouïe; elle n'était plus d'un frondeur, elle était presque d'un révolutionnaire. Elle constituait, dans sa vie, un grave précédent qui engageait l'avenir. Désormais il était désigné pour être le chef de l'opposition. Tous les yeux se tournaient vers lui, attirés par l'éclat de son nom et le retentissement de sa démarche. Dejà se glissent dans son intimité des politiciens comme Siéyès et des ambitieux comme Laclos. La noblesse mécontente, celle qui n'a point sa part des faveurs royales, réservées à quelques favoris, et qui ne participe pas à la « grande bombance » de la Cour, se groupe autour de lui.

Ainsi, sans le savoir, circonvenu par le marquis du Crest et les parlementaires ses amis, il s'était créé à lui-même une fatalité à laquelle sa nonchalance ne pouvait échapper. Pris dans l'engrenage des événements politiques, il allait être irrésistiblement entraîné dans la Révolution. Il ne lui appartenait plus de rester dans son privé, abandonné à ses goûts; il était prisonnier de l'opinion, de l'opposition, de sa popularité — immense et soudaine, conquise par sa première démarche politique.

VII

LA FORTUNE DU DUC EN 1789

Autant et plus que sa popularité, sa fortune immense le désigne au parti de l'opposition. La fortune, assise sur de vastes domaines, était alors la plus grande des forces sociales : le plus gros propriétaire du royaume, mécontent lui-même, était pour les mécontents le chef le plus désirable.

Une étude exacte et précise des biens et de la fortune d'Orléans serait chose très malaisée : les documents font défaut. Le 17 septembre 1814, Louis XVIII donnait à Louis-Philippe d'Orléans, fils d'Égalité, une procuration à fin d'enlever des dépôts publics tous ses papiers de famille. « Tous les registres de délibérations et « autres, inventaires, pièces, papiers, documents, titres et actes de « famille qui peuvent concerner notre dit cousin et l'administration « des biens que nous lui avons restitués, lui seront remis sans

Digitized by Google

« délai, tant par notre Cour des Comptes et les administrations des « domaines et forêts que par les agents et conservateurs des « Archives et autres dépôts publics, existant tant à Paris que dans « les différents départements du royaume qui peuvent en être « dépositaires. » Le même jour, Bichet, fondé de pouvoirs du duc d'Orléans, enlevait des Archives 190 cartons qui, d'après l'inventaire, ne renfermaient pas moins de 1.753 pièces. Il ne reste plus aux Archives que la quittance de Bichet, l'inventaire et la décharge d'Arnoult, alors conservateur des Archives.

Les ordonnances de Louis XIV et de Louis XV peuvent du moins nous donner une idée des biens de la maison d'Orléans. La famille d'Orléans se trouva toujours, depuis Louis XIV, la plus riche des familles princières, non régnantes, de l'Europe; sa fortune était faite presque entièrement d'apanages, très peu de biens patrimoniaux. Louis XIV, par un édit de mars 1661, enregistré au Parlement le 10 mai suivant, constitua à Philippe d'Orléans, son frère, à titre d'apanage et jusqu'à concurrence de 200.000 livres de rente, les duchés d'Orléans, de Valois, de Chartres et la seigneurie de Montargis, ancien apanage de Gaston, frère de Louis XIII. Pour compenser les diminutions de revenus, des édits postérieurs agrandirent l'apanage; celui du 24 avril 1672, entre autres, y ajouta le duché de Nemours, le comté de Dourdan et Romorantin, le marquisat de Coucy et Follembray [1]. Enfin Louis XIV, par ordonnance de février 1692, détachait de la Couronne le Palais-Royal et le donnait à son frère. Les ordonnances du 17 juillet 1740, du 28 janvier 1751 et du 17 décembre 1766, libéralités de Louis XV, accrurent encore l'apanage d'Orléans. En 1790, son revenu excédait seul celui des apanages réunis du comte de Provence et du comte d'Artois [2].

Le mariage du duc de Chartres avec Louise-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre fut une bonne affaire. Le duc du Maine et le comte de Toulouse, enfants naturels de Louis XIV et de Mme de Montespan, légitimés par ordonnances royales de décembre 1673 et de novembre 1681, avaient été dotés d'immenses apanages. Le duc

1. Alex. de Lassalle, *Documents authentiques sur les biens de la famille d'Orléans*, Paris, Dentu, 1852.
2. *Moniteur*, séance du vendredi, 13 août 1790.

Digitized by Google

du Maine laissa deux enfants : le prince de Dombes et le comte d'Eu, qui moururent sans postérité. Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, réunit leurs apanages et les transmit au duc de Penthièvre, son unique enfant. Gouverneur de la province de Bretagne, dont il possédait plus d'un sixième, revêtu de la charge de grand amiral de France, Penthièvre n'avait pour héritière que sa fille, la duchesse de Chartres ; son fils, le prince de Lamballe, était mort à vingt ans (1768). Le 18 novembre 1785, le vieux d'Orléans s'éteignait, instituant son fils, le duc de Chartres, son légataire universel ; il fixait à quatre millions seulement la part de sa fille, la duchesse de Bourbon. Ainsi à l'immense fortune des d'Orléans devait se réunir un jour sur la tête du duc de Chartres, devenu duc d'Orléans, l'immense fortune des Penthièvre. Louis XV en avait conçu de l'inquiétude ; il n'avait consenti qu'à grand'peine au mariage du duc de Chartres. « Songez donc, disait-il à Choiseul, « que mes petits-fils, le comte de Provence et le comte d'Artois, « sont loin d'une pareille fortune et que vous allez rendre « MM. d'Orléans bien plus riches que leurs aînés. — Sire, les aînés « ont la couronne qui les place toujours hors de toute comparaison. « — Prenez garde de donner aux cadets le moyen de la leur « enlever, Monsieur le Duc [1] ! » Louis XV refusa longtemps son consentement ; il ne céda qu'aux prières de Penthièvre, son ami de jeunesse, et à regret.

En attendant les immenses espérances de la succession paternelle, Louise-Adélaïde de Penthièvre apportait à son mari trois millions de rente. En 1787, selon Bouillé, le duc d'Orléans jouissait d'un revenu avoué de 7 millions 500.000 livres. A dire vrai, on ne saurait préciser les chiffres ; ils varient chaque année, suivant les opérations et les besoins du prince. Il ne se contentait pas de toucher ses revenus de la main d'un intendant. Sans vergogne, comme son maître, le marquis de Voyer, qui, en Touraine, se faisait maître de poste, patron d'hôtelleries et y appelait les princes pour s'attirer du monde, il fit valoir ses biens et fructifier son argent. Chose inouïe, en France, de la part d'un gentilhomme, et plus encore d'un prince du sang, toute sa vie, il spécula, emprunta et trafiqua. Il n'était bruit dans le monde des financiers que des

1. Baronne d'Oberkirch, *Mémoires*, I, 248.

Digitized by Google

opérations d'Orléans. Confiés à d'habiles gens, ses deniers doublent, triplent, quadruplent. Ils font face à toutes ses fantaisies et à ses folles dépenses. Tandis que les capitaux refluent loin de l'État, ils affluent dans les mains du duc; tandis que Louis XVI est dans la gêne, le duc d'Orléans roule sur l'or. Il reçoit et dépense sans compter. Il fut le plus gros manieur d'argent de son temps. C'est par là surtout qu'il le scandalisa; les gentilshommes trouvaient mieux séant de ne pas payer leurs dettes. Fi d'un prince qui se souciait de ses affaires!

Ses voyages, ses fêtes, son luxe capricieux auraient vite mangé ses revenus s'il ne s'était avisé d'expédients. D'abord, il fit valoir ses biens. Son apanage qui, d'après les édits de concession, ne devait produire que 200.000 livres de rente, rapportait 4.965.981 francs. Encore ce chiffre, avoué par son administration, fut-il rectifié en 1790 par le Comité des domaines et élevé à 5.755.561 francs. Il augmentait ses revenus par les coupes de futaie, bien que les ordonnances défendissent aux apanagistes de toucher aux forêts. C'est ainsi que Gabriel Plinguet, son ingénieur en chef, travaille les forêts de Montargis et d'Orléans, dont le produit annuel fut accru de 173.761 francs [1]. Mais les spéculations en argent étaient plus avantageuses. Dès 1781, il se trouva gêné et emprunta à rente viagère [2]. En 1783, il pensa faire banqueroute. Le marquis du Crest trouva moyen de payer toutes les dettes, argent comptant [3]. Aussi, à la mort du vieux duc d'Orléans, le prince le choisit-il pour chancelier. Aidé du marquis de Limon « adroit outre mesure [4] », il débrouilla la succession, vaste et confuse, au grand contentement des co-héritiers, le duc et sa sœur la duchesse de Bourbon. Surtout, il mena à bien l'opération des boutiques du Palais-Royal.

Certes, les constructions nouvelles exigeaient de grands frais. Comme on disait à Philippe qu'il ne trouverait jamais assez de capitaux pour les bâtir et qu'on lui demandait où et comment il se procurerait des matériaux, il répondit : « Rien de plus facile, car

1. A. de Lassalle, *Histoire et politique de la famille d'Orléans*. Paris, Dentu, 1853, in-8, p. 54.
2. Ducoin, *Philippe-Égalité*, p. 17.
3. Genlis, *Mémoires*, t. III, p. 329.
4. Jugement de Talleyrand dans ses *Mémoires*.

Digitized by Google

« tout le monde me jette la pierre [1]. » En août 1731, il emprunta cinq millions aux Génois sous la caution du duc de Penthièvre, son beau-père; en octobre 1785, il lançait, pour continuer les constructions, un nouvel emprunt de six millions. Un agent de change, nommé Biers, l'avait ingénieusement combiné. Il tentait fort les prêteurs; il n'en coûtait cependant au prince que 6 1/4 °/₀ : savoir 4 °/₀ en tontines avec accroissement de capital, et 2 1/4 °/₀ en lots viagers qui devaient échoir par le sort aux actions de 1.500 livres chacune [2]. Enfin, en novembre 1787, avec la permission du roi, il aliénait son duché d'Avesnes pour se procurer des fonds [3]. Mais 180 arcades s'élevaient déjà, donnant jour chacune à une boutique. Le duc vendait chacune d'elles à vie pour 50.000 livres. Le limonadier Jusserand, propriétaire du café de Foy, en prenait huit et les payait 500.000 livres pour avoir le droit de choisir [4]. Désormais le Palais-Royal fut une source de revenus merveilleuse; les bateleurs, les saltimbanques en vogue s'abouchaient avec le prince pour obtenir un emplacement : le fameux écuyer Astley traite avec lui pour faire ses exercices dans l'enceinte du Palais-Royal [5]. En avril 1788, devant la prospérité des galeries, il augmente d'un tiers le loyer des boutiques et des appartements. Jamais spéculation ne fut plus heureuse : ses revenus furent augmentés presque d'un tiers en sus [6].

Comme premier prince du sang, il touchait sur le Trésor une pension de 50.000 écus. De son arrière-grand'tante, Louise-Élisabeth d'Orléans, reine d'Espagne, il tenait un titre de rente sur l'État de 207.942 livres. En août 1781, la ville de Paris lui comptait, de par lettres patentes de Louis XV, 1.500.000 livres d'indemnité, parce que Louis XVI avait décidé de reconstruire l'Opéra aux Tuileries. Bref, il jouissait, en effectif ou en réversibilité, d'un revenu de quatorze millions [7]. En 1789, on évaluait le capital du prince à 112 millions, somme énorme qui représente beaucoup plus de nos jours.

1. Ducoin, *Philippe-Égalité*, p. 20.
2. *Corresp. secrète*, I, 604.
3. *Ibid.*, II, p. 204.
4. *Ibid.*, II, 156.
5. *Ibid.*, II, 136.
6. *Corresp. de L. P. Joseph d'Orléans*, Introduct., XVII.
7. Montgaillard, *Hist. de France*, IV, p. 157.

Digitized by Google

Une pareille fortune, unique dans le royaume, pouvait être, en révolution, un levier puissant pour ébranler le vieux Régime. C'était là de quoi acheter bien des consciences et payer bien des bras. Toutefois il ne faudrait pas s'en exagérer la puissance. Avec tous ses biens, Philippe est souvent à court d'argent. C'est un gaspilleur; ses fantaisies et ses folles dépenses lui mangent ses revenus en herbe. Il a sans cesse besoin d'avances. En 1781, en 1783, il risque de faire banqueroute ; en avril 1786, il confie l'administration de ses biens à dix financiers qui lui avancent trois millions. Il leur alloue le sou par livre de ses revenus et leur abandonne le surplus de 6 millions par an, pour remboursement de leur avance. Il vit d'expédients : ses revenus ne lui suffisent que doublés par d'habiles opérations de finance. Vienne la Révolution, le commerce et l'industrie languiront; les capitaux se cacheront. Le temps ne sera plus aux heureuses opérations; les revenus du prince, qui suffisaient à peine aux jours calmes, se trouveront sensiblement diminués et sa fortune gravement compromise.

VIII

LA CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX. — LES ÉLECTIONS

De 1788 à 1789, le duc d'Orléans, engagé par sa première démarche politique, prisonnier de sa popularité, en butte à toutes les sollicitations qui pressent aux époques troublées un homme puissant et riche, suit pas à pas la marche de l'opinion. Il semble se préoccuper de toutes les questions qui passionnent le pays et ressentir toutes les angoisses du peuple. La convocation des États généraux, le doublement du Tiers, les élections et les cahiers, la disette et la misère provoquent ses démarches. Son nom, mêlé à tous ces grands débats, retentit sans cesse comme une protection et une espérance. En tout il prend parti et le parti du peuple.

Dès le 16 juillet 1787, l'abbé Sabatier de Cabre avait réclamé, en plein Parlement, la convocation des États généraux [1]. Le 8 août 1788, Brienne, effaré, l'annonçait comme prochaine et jetait

1. Talleyrand, *Mémoires*, I, 179.

Digitized by Google

à l'opinion inquiète la question troublante : « Quels étaient les « principes et les formes les meilleures à donner aux États généraux « qu'on devait assembler [1]? » Necker, incertain et timide, en demandait la réponse à une seconde assemblée des notables (6 novembre 1788). Elle fut divisée, comme la précédente, en sept bureaux présidés chacun par un prince du sang. Le duc d'Orléans « se présenta au sien le jour de l'ouverture et déclara que des « raisons particulières l'empêchaient de le présider. Il se refusa à « toutes les instances que nous lui fîmes, nous assurant qu'il « assisterait seulement quelquefois à nos délibérations, ce qu'il fit, « mais très rarement, sans vouloir donner ni manifester son avis [2]. » Philippe, d'après l'exposé de sa conduite, rédigé par lui-même à Londres, s'abstint, choqué qu'il était par l'absurdité du mode de suffrage. « Les questions ne s'y posaient que par oui ou par non et « les opinants n'étaient pas tenus de se réduire à deux opinions. « On regardait comme majorité l'opinion seulement la plus nom- « breuse. Je jugeai que, surtout dans les questions aussi impor- « tantes que celles qu'on avait à discuter dans cette assemblée, je ne « pouvais ni ne devais me charger de certifier que tel ou tel avis « était celui de la majorité quand il était évidemment pour moi « celui de la minorité. » S'il éprouva ces scrupules, sa nonchalance y trouva son compte — ainsi que sa popularité. Depuis Calonne, les notables avaient montré leur égoïsme et leur incapacité : ils étaient décriés dans l'esprit public. S'abstenir d'y paraître, c'était déclarer leur incompétence à décider d'une question si chère à l'opinion. Quand tous les bureaux, à l'exception de celui de Monsieur, eurent rejeté le doublement du Tiers, le nom d'Orléans, loin d'être éclaboussé par la défaveur qui en rejaillit sur tous les notables, resplendit davantage encore aux yeux du peuple. Cette fois, son insouciance lui avait servi.

Cette abstention semble bien procéder d'une ligne de conduite ; sur cette question de la forme à donner aux États, il prend garde à favoriser toujours les vœux populaires. Le Parlement, enregistrant une déclaration du roi, qui annonçait la convocation prochaine, avait ajouté : « suivant la forme observée en 1614 ». Dans l'entourage du

1. Bouillé, *Mém.*, 126.
2. *Ibid.*, p. 129, note.

Digitized by Google

prince, on essaie d'arracher les magistrats à leurs tendances conservatrices, de les gagner à la cause populaire. Au nom de Philippe, on réunit les plus remuants au « club des Enragés » : d'Epréménil, Duport, Sémonville, Saint-Fargeau. Là, selon Bouillé [1], fut préparé l'arrêt du 7 décembre qui, revenant sur l'odieuse décision précédente, observait qu'il fallait tenir compte des changements survenus « dans le gouvernement, dans les mœurs, dans les usages même de la nation depuis 1614 ». Mais ce libéralisme tardif ne réconcilia pas le Parlement avec l'opinion. C'en était fait de la popularité des parlementaires; le peuple, détrompé, avait désormais séparé sa cause de celle des magistrats. Alors Philippe rompt toute relation avec le Parlement et les privilégiés. Il refuse de signer le mémoire que présentent les princes du sang contre les prétentions du Tiers État. Plus de doute : par son attitude dans ces débats sur la forme à donner aux États généraux, il se range franchement du côté du peuple.

Après avoir tenu pour la double représentation du Tiers, il instruit le peuple de ses droits politiques, lui enseigne à formuler ses vœux et à choisir ses représentants. Il fut le grand patron des pamphlétaires et des libellistes qui firent, en ce moment de fièvre, l'éducation du pays. Nul plus que lui ne contribua à la diffusion des idées démocratiques. Le premier il donne le modèle des cahiers. *L'instruction donnée par S. A. S. Mgr le duc d'Orléans à ses représentants* fut répandue par milliers dans toutes les circonscriptions de l'Ile-de-France, jointe sous la même couverture aux *Délibérations à prendre dans les assemblées du bailliage*. Dans ces *Délibérations*, œuvre de Siéyès [2], étaient énoncés sans détour tous les principes de 1789, dont le duc souhaitait le triomphe; dans les « Instructions », œuvre de Limon, il signifiait ses vœux à ses mandataires et ils n'étaient autres que les plus chers du peuple : responsabilité de « quelqu'un » en cas d'arbitraire, retour périodique et à court terme des États généraux, garantie de la propriété et de la liberté individuelle, établissement du divorce, liberté indéfinie de la presse, inviolabilité des lettres. La chose était inouïe d'un premier prince du sang! Les journaux célébrèrent ces écrits.

1. Bouillé, *Mémoires*, p. 130.
2. Talleyrand, *Mémoires*, I, p. 209.

Digitized by Google

Quelques jours après leur publication, on lui fit une ovation à la Comédie-Italienne. Acteurs et spectateurs s'unirent : le spectacle dut être interrompu [1]. Une demi-douzaine de pamphlets aristocratiques y répondirent avec âpreté ; on y maltraita fort le prince « scandaleusement démocrate [2] ».

Mais plus importante que ces deux libelles fut la circulaire qui y était jointe. Ceux-ci ne furent lus que par les lettrés, ceux qui savaient lire, et on les comptait ; celle-là, adressée aux curés, pénétra dans toutes les paroisses de la Prévôté et Vicomté de Paris et fut connue du petit peuple et des paysans. Le prince, de lui-même, réclamait l'égalité des impôts qui devaient peser « sur les princes comme sur les laboureurs » ; il désirait l'abolition de tous les droits et règlements des capitaineries de chasse, toute la chicane qui, depuis François Ier et le règne du bon plaisir, livrait la terre à la malfaisance du gibier et à celle plus grande encore des officiers de chasse. Contentement des paysans ! Ils se crurent délivrés de suite. Dans la plaine de Gennevilliers, un village entier, enclos dans la capitainerie du prince, fort du vœu de son maître, s'attroupa et courut sus aux officiers de la capitainerie [3]. Toute la circulaire, datée du 7 mars 1789, vaudrait d'être citée. Engageante et prévenante, elle allait droit au cœur du paysan et du curé de campagne. C'est Limon, le contrôleur général des finances du duc d'Orléans, qui parlait au nom de son maître : « Je suis disposé à « réunir toutes les doléances des laboureurs, des habitants des « villages ; à écouter tout ce que chacun d'eux voudra bien me « dire, pour être en état de faire valoir leurs droits, leurs justes « plaintes dans l'assemblée générale du bailliage..., à les soutenir « de toutes mes forces et à mettre, à mon retour à Paris, Mgr le « duc d'Orléans à portée de protéger et d'appuyer lui-même de « tout son crédit les réclamations bien fondées de ses bons « vassaux, les honnêtes et utiles habitants des campagnes... « S. A. S. désire surtout que MM. les Curés, qui sont destinés à « faire la consolation et le bonheur des campagnes, puissent obtenir « aux États généraux d'être dotés d'une manière décente et très

1. Montjoie, *Conjuration d'Orléans*, I, p. 242.
2. Chassin, *Les Elections et les Cahiers de Paris en 1789*, t. I, p. 381.
3. Chassin, *Ibid.*, t. IV, p. 80.

Digitized by Google

« convenable, qui les mette en état de donner à leurs paroissiens « les secours dont ils auraient besoin... »

Les *Instructions à ses représentants* suivies de cette circulaire attirèrent à Philippe nombre de dédicaces. L'abbé de Favre, « membre de plusieurs académies, » mettait, sous le nom d'Orléans un ouvrage dans lequel était proposé « le moyen d'assurer le sou- « lagement et le bonheur du pauvre peuple par le rétablissement « d'un des plus anciens droits de la commune sur les biens du « clergé » : *Les Droits de l'homme ou du citoyen, ou la cause des journaliers, ovvriers et artisans, présentée aux États généraux par S. A. S. Mgr le duc d'Orléans*, in-8 de 61 pages [1]. Les libellistes s'adressaient à lui comme au protecteur du peuple. Le prince les encourageait et les félicitait. Quand l'augustin Ducastelier lança son pamphlet : *Le grand coup de filet des États généraux*, l'un des plus violents que les hommes de 1789 aient lu contre les biens du clergé et sur la réorganisation du clergé national à la solde de l'État, Philippe adressa à l'imprimeur, par l'entremise de M. de Limon, une lettre de félicitation, le 24 mars 1789 [2].

Sa bienfaisance illustra sa propagande politique. Ses aumônes donnèrent de l'éclat aux idées qu'il répandit. L'effrayante question du blé qui, si souvent, fut le cauchemar de la royauté, surgit pendant l'hiver méchant de 1788-89. Jusqu'ici s'étaient succédé de minces récoltes. Le terrible orage du 13 juillet ravagea les alentours de la capitale. Le blé devint rare. Aux souffrances de la faim s'ajoutèrent les horreurs du froid. Les indigents moururent en foule. Le duc avisa ; il s'efforça d'approvisionner ses domaines ; son conseil sembla devenu une institution de bienfaisance. Du Palais-Royal partent des arrêts, pleins de sollicitude, qui intéressent non seulement les pauvres de Paris mais encore les pauvres de province. Par arrêt de son conseil du 29 novembre 1788, puis du 10 mai 1789, il diminue de moitié les droits sur les blés vendus dans les marchés de son apanage ; il commande à ses régisseurs de vendre la partie réservée et levée en nature « au plus bas prix « courant et par petites mesures » pour faciliter la subsistance des

1. Chassin, *Les Élections et les cahiers de Paris en 1789*, t. II, p. 587.
2. *Ibid.*, IV, 28.

Digitized by Google

plus pauvres habitants [1]. Il maintient ces dispositions jusqu'au 1er décembre 1789.

« S. A. S. a jugé qu'il était de sa bonté, de son amour pour la « classe la plus nombreuse et la plus indigente de ses vassaux, « d'avoir égard aux représentations des officiers municipaux de « plusieurs de ses domaines, de proroger les dispositions du résultat « de son conseil du 29 novembre dernier jusqu'au 1er décembre « prochain, de les étendre à quelques droits qui n'y étaient pas « compris, d'abandonner aux officiers publics des lieux et aux « commerçants, qui le désireront, l'usage d'emplacements conve- « nables dans ses châteaux de Villers-Cotterets et de La Fère, pour « y déposer les grains qui sont attendus de toutes parts ; et enfin « de promettre sa protection spéciale à tous ceux de ses vassaux « qui contribueront, d'une manière efficace, à faire venir des blés « étrangers dans ses provinces ou à alimenter les marchés des « lieux avec les grains du pays... »

Ces arrêtés, répandus dans le public, témoignaient de la plus grande tendresse pour le peuple. Le prince s'ingénie pour soulager les misérables. A Paris, il aménage des remises pour loger les vagabonds [2]. Il parie des sommes énormes au profit des pauvres [3]. Dans ses apanages, il fonde des hospices [4]. Entre tous les bienfaiteurs, il se distingue par son empressement et son activité. Il est le prince chéri du peuple.

Sa propagande politique, rehaussée par cette royale bienfaisance, servit de réclame électorale. Philippe fut élu dans trois bailliages : à Villers-Cotterets, à Crépy-en-Valois, à Paris-ville. La noblesse du Beaujolais déclara dans son procès-verbal « qu'elle eût nommé le « duc d'Orléans député, par acclamation, si M. d'Espiney-Delage, « son fondé de procuration, n'eût dit, qu'ayant été nommé à « Villers-Cotterets, il avait refusé [5] ». Il opta pour Crépy-en-Valois. Dix membres de la Chambre de la noblesse de Crépy protestèrent contre son élection, par un mémoire adressé à Necker, le

1. *Correspondance secrète*, II, p. 307.
2. Montjoie, *Conjuration de L. P. J, d'Orléans*, t. I, p. 202.
3. *L'Ami du Roi*, chap. X, 57.
4. Montjoie, *Conjurat. de L. P. J. d'Orléans*, I, 240.
5. Brette, *Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789*, t. II, p. 260, note.

Digitized by Google

14 avril 1789. Ils déclaraient qu'il n'avait été élu que sur la prière du marquis de Mazancourt, son mandataire, et sous la condition par lui offerte de refuser. Ils demandaient donc que Lepelletier de Glatigny, qu'ils avaient élu, non comme suppléant mais comme remplaçant du prince, selon le refus convenu, fût seul regardé comme député. Le procès-verbal de serment des députés élus à Crépy ne fit en effet aucune mention du duc d'Orléans; il indiqua seulement Lepelletier de Glatigny comme député, et le marquis de Mazancourt comme suppléant [1]. La Touche est élu à Montargis, Sillery à Reims. Dans ses apanages, Philippe a délégué des mandataires qui briguent les suffrages des électeurs. Le comte Beugnot, électeur du bailliage de Chaumont, où le duc se trouvait le plus grand propriétaire, a surpris les menées de son fondé de pouvoirs, le vicomte de Montmorency-Laval, et nous les a contées avec esprit.

Le mandataire s'était fait précéder dans le bailliage par les fameuses *Instructions* du prince et il arrivait, très présomptueux, « flanqué d'un abbé de Limon, homme d'esprit et d'au-« dace... qui présentait, réunis dans sa personne, tous les scan-« dales que son habit pouvait comporter. Ces messieurs appor-« taient avec eux bon nombre de cordons d'un chapitre de femmes « qui, à la vérité, n'existait pas encore, mais que le duc d'Orléans « avait le projet de créer et dont, attendu l'urgence, il distribuait, « dès à présent, les décorations aux femmes dont le crédit pouvait « le servir. Si on ajoute à ces honorables moyens de séduction « quelques autres plus usuels, tels que des bals, des soirées, des « dîners, des promesses de toute étendue, des engagements qu'on « appelait sacrés, et tout cela au milieu d'une petite ville de pro-« vince, peuplée de pauvres Champenois, il faudra bien pardonner « à M. le vicomte de Laval de n'avoir pas, au début, douté du « succès [2]. » Il échoua cependant, dans la chambre de la noblesse comme dans celle du Tiers État. Du moins les « Communes » de Chaumont avaient religieusement copié leurs cahiers sur le modèle répandu par le prince, et ainsi sa campagne électorale ne resta pas tout à fait vaine.

1. *Archives nationales*, B[a] 25.
2. Beugnot, *Mémoires*, I, p. 105, etc.

Digitized by Google

Pendant que ses mandataires travaillaient ses apanages, Philippe assistait aux assemblées primaires de son quartier, le troisième département de Paris-ville. Comme de juste, les électeurs le désignèrent, lui et ses officiers, le comte de Barbantane, Choderlos de Laclos, le marquis du Crest, le comte de La Touche, messire de Ferrier, pour représenter le « département » à l'Assemblée générale des Trois-États qui devait se tenir le jeudi 23, en la grand' salle de l'Archevêché. Au reste, le duc, comme noble possédant fief dans l'intérieur de Paris, était électeur de droit. [1] D'après le procès-verbal du mercredi 13 mai, il fut élu député de la Noblesse, septième de liste, avec 67 voix. Dès le lendemain, il adressait une lettre à l'assemblée de la Noblesse, où il déclarait opter pour le bailliage de Crépy-en-Valois. « La noblesse des États généraux ayant décidé « que les pouvoirs qui m'ont été donnés par le bailliage de Crépy « sont bons, je suis dans l'impossibilité d'accepter la députation « pour laquelle la noblesse de Paris « intra muros » a bien voulu « me choisir. Oserais-je vous prier, Monsieur [le président], de lui « témoigner ma reconnaissance de cette marque de confiance et de « l'assurer que, comme il n'y a rien dans les Cahiers dont je suis « porteur qui ne cadre parfaitement, à ce que je crois, avec ceux « qu'elle a rédigés, elle peut me regarder comme un onzième « député, aussi empressé et aussi zélé que les dix autres à soutenir « ses intérêts et ses vues patriotiques... » La lettre fut applaudie et l'on en réclama l'insertion au procès-verbal [2].

IX

L'ENTOURAGE DU DUC EN 1789 : SON ÉTAT D'ESPRIT

Député, le prince entrait dans la Révolution. Quel était alors son état d'âme, quelles influences agissaient sur lui, amusaient son imagination mobile et dominaient sa nonchalance? — Un fait a frappé tous les contemporains : un an avant la Révolution l'intérieur de Philippe se transforme. Sa société, qui jusque-là était « composée

1. Chassin, *Les élections et les cahiers de Paris en 1789*, III, p. 118.
2. *Ibid.*, III, p. 276.

Digitized by Google

« de ce qu'il y avait de mieux en hommes [1] », s'ouvre à de nouveaux venus. Le comte de Tilly, qui l'a traversée alors, en fut saisi et troublé [2]. Des ambitieux chevaleresques comme Lauzun, des intrigants sans scrupule comme Limon et Laclos, des utopistes comme Noailles, de beaux phraseurs comme Sillery, entouraient le duc. Sur la cheminée, pêle-mêle, s'entassaient les pamphlets et les libelles du jour. Dans le salon, on ne parlait que « réformes, constitution « anglaise, destruction des abus, idées libérales, enchaînement du « despotisme ministériel ». Le vicomte de Noailles, émule de son beau-frère La Fayette, discourait avec feu : « Il faut qu'il devienne plus facile au soldat de mourir maréchal de France qu'il n'est aisé aujourd'hui à l'officier de le devenir [3]. » Entre tous, Laclos, Lauzun, Sillery et Limon influaient sur Philippe, chacun à sa manière. Limon, « adroit outre mesure », était l'homme des besognes louches ; Sillery était le discoureur ; il avait la manie d'écrire et de pérorer ; Lauzun, ennemi de la Cour qui, contre toute justice, lui avait dénié le commandement des gardes-françaises, était l'ami féal, aveuglément attaché à la destinée du prince ; mais Laclos était le conseiller préféré. Le vicomte de Ségur l'avait introduit au Palais-Royal, et Philippe, malgré Mme de Genlis, jalouse de son crédit naissant, l'avait nommé secrétaire de ses commandements. Ce Picard avisé et hardi, dont Mme Roland redoutait si fort les menées, séduisit le duc par son génie de la haute intrigue et l'effronterie de ses idées. Il prit sur lui un tel ascendant que Philippe, lors de l'affaire du Champ de Mars le 17 juillet 1791, préféra désavouer Sillery plutôt que de démentir Laclos.

Personne, autour du prince, ne contre-balançait l'influence de ces hommes. La duchesse d'Orléans, toute en tendresse, ne songeait point à gouverner son mari. Elle l'aimait trop pour contrarier ses fantaisies. Docile, elle se prêta à ses allures démocratiques : le 15 juillet elle retient à souper un envoyé de l'Hôtel de ville et invite les gentilshommes et les dames de sa suite à porter avec allégresse « la santé des bons citoyens de Paris et des courageux vainqueurs « de la Bastille [4]. » Jusqu'au jour où la Constitution civile du clergé

1. Prince de Ligne, *Œuvres choisies*, édit. de Lescure, lettre déjà citée.
2. Tilly, *Mémoires*, II, 343.
3. *Ibidem.*
4. *Les élections et les cahiers de Paris en 1789*, II, p. 555.

Digitized by Google

vint inquiéter sa conscience de chrétienne, elle ne s'offusque point du « patriotisme » de son mari et de ses enfants. Elle ne demandait qu'à être, auprès du prince, une confidente, une amie, que l'on souffre sans ennui. Une lettre d'elle révèle toute la profondeur et toute la résignation de son amour conjugal : « Je vous le répète, « mon cher ami, ce que je désirerais, ce qui ferait vraiment mon « bonheur, c'est que vous fussiez parfaitement à votre aise avec « moi et que vous trouvassiez dans votre femme une société douce « qui vous attirât et contribuât à votre agrément [1]. » Elle lui passe tous ses caprices, même sa maîtresse chérie, Mme de Buffon. « Je « lui ai reconnu un attachement si vrai pour vous, un désintéres- « sement si grand et je sais qu'elle est si parfaite pour moi que je « ne puis pas ne pas m'intéresser à elle. Il est impossible que « quelqu'un qui vous aime véritablement n'ait des droits sur moi ; « aussi en a-t-elle de véritables, et vous pouvez encore sur ce point « être sans gêne avec moi. »

Cette lettre honore à la fois la femme et la favorite. Mme de Buffon aussi est tout amour. Au prince, elle a sacrifié sa réputation ; pour vivre avec lui sans contrainte, elle afficha sa liaison, quitta son mari, vit fermer à son nez toutes les portes de la bonne compagnie qui, jusqu'alors, s'ouvraient toutes grandes devant elle. Petite, de peu d'esprit, mais pleine de grâce et de douceur, elle avait charmé le duc. En 1787, il en devient amoureux et, dès lors, il chasse les filles de Monceaux. Ce viveur blasé se prit à aimer comme à seize ans, avec des enfantillages et des ingénuités. Cet adultère se déroula comme une idylle ; ils mêlèrent étrangement les choses. Lui ne cacha point cet amour à ses enfants ; elle, se fit leur amie, leur écrivit comme une mère. Ils apportèrent dans leur faute les vertus conjugales et vécurent ensemble, bourgeoisement, comme un jeune ménage. En retour de tant d'amour, Mme de Buffon ne tira rien de Philippe. Elle ne trafiqua point de sa puissance féminine. « Elle vivait modestement de son médiocre revenu, dans une très petite maison [2] » où La Marck la vit bien souvent. Dans les pamphlets révolutionnaires elle apparaît comme une ambitieuse. Il semble bien difficile de l'envisager ainsi. Selon La Marck « elle était

1. *Correspondance de L. P. J. d'Orléans*, p. 187.
2. De Bacourt, *Corresp. entre Mirabeau et La Marck*, I, p. 73.

Digitized by Google

« incapable d'intriguer, elle n'en eut jamais la volonté ni même le « désir [1] ». Sa tête légère ne roulait point tant de choses ; comme une amante, elle ressentit aveuglément toutes les rancunes et tous les sentiments du prince. De ce qu'elle ait suivi ses démarches avec l'intérêt qu'on porte à ce qu'on aime, il ne s'ensuit pas qu'elle les ait inspirées. Point n'est besoin d'elle pour expliquer les agitations de Philippe. Elle ne fut qu'une amante dévouée et nullement la maîtresse ambitieuse, à la manière des Montespan, des Pompadour et des Montesson. Elle se contenta d'aimer et d'être aimée. Elle avait conscience de la petitesse de son esprit ; elle ne fut point jalouse des influences qui agissaient sur le duc. « Elle ne chercha « jamais à l'éloigner de Mme de Genlis qu'elle regardait comme une « femme supérieure, capable de le bien conseiller [2]. »

Mme de Genlis s'est vivement défendue dans ses Mémoires d'avoir soufflé au prince la moindre démarche politique. « De ma vie je ne « me suis mêlée d'affaires de politique ou d'ambition ; mon dégoût « pour tout ce qui peut y ressembler, et par conséquent mon incapa- « cité sur ce point étaient si reconnus que jamais mes amis les plus « intimes ne m'ont consultée sur leurs projets de ce genre [3]. » Mais il paraît très clairement que cette inaction ne fut pas de son goût. Ame dominatrice, elle aimait à conseiller et à être écoutée. « C'est un fait très connu de ceux qui ont vécu avec [le duc] que « depuis la Révolution il n'a demandé des conseils qu'à M. de « Laclos et n'a eu de confiance qu'en lui. C'est encore un fait que « je ne connaissais aucune des personnes qu'il s'était particuliè- « ment attachées depuis la Révolution. J'étais si peu au fait des « affaires de M. le Duc que, lorsque ses cahiers à ses commettants « parurent, plusieurs personnes les avaient lus imprimés, avant « que je susse qu'ils existassent [4]. » Le dépit perce encore à travers les souvenirs ; elle eût cru participer davantage aux actes du prince. Son dégoût de la politique n'est que le dépit d'une conseillère dédaignée. Comme femme de lettres, elle accueillit la Révolution avec enthousiasme [5] ; liée avec Pétion, avec Mirabeau — son

1. De Bacourt, *loc. cit.*
2. *Ibid.*
3. *Mémoires*, t. IV, p. 87.
4. *Ibid.*, IV, p. 90.
5. *Ibid.*, IV, 81.

Digitized by Google

amant d'un jour — avec Brissot qu'elle tira de la Bastille, fit marier et placer à la chancellerie d'Orléans, avec Barrère, qui, en 1792, lui offrait comme asile sa maison dans les Pyrénées — elle pouvait se flatter de jouer son rôle politique. On l'aperçoit à l'Assemblée nationale, aux Jacobins et même aux Cordeliers. Le soir du 14 juillet 1789, elle mêle les enfants d'Orléans aux farandoles populaires, dans les jardins du Palais-Royal. Enfin, en septembre 1792, quand on parle de mettre en jugement le roi et la reine, elle lance un article dans le « Patriote français [1] ». Mais elle en fut pour sa prose et pour ses démarches patriotiques. Philippe n'écouta que Laclos. Il ne confia même pas à la comtesse le soin d'écrire l'*Exposé de sa conduite*, publié à Londres. La vanité littéraire de Mme de Genlis en fut blessée ; elle le lui reprocha dans une lettre. Il ne s'adressa à elle qu'une fois, après Varennes. Il lui demanda de rédiger sa renonciation à la Régence — et parce que ses « conseillers véritables » n'y eussent jamais consenti. Elle le constate avec jalousie : elle fit besogne de secrétaire et ne servit que de pis-aller. A la fin de 1792, lors de leurs adieux, elle voulut le dissuader de tourner aux Jacobins [2]. Il l'interrompit court et avec un sourire dédaigneux « me répondit ce qu'il m'avait déjà dit mille fois, que je « méritais d'être écoutée, consultée, quand il s'agissait d'histoire « ou de littérature, mais que je n'entendais rien à la politique ».

Laclos et ses amis régnaient donc sans conteste sur le prince. Ils avaient aisément travaillé son esprit. Philippe offrait deux prises à ce travail : son imagination curieuse, avide de nouveautés, toujours prête à se désennuyer et à étonner le public malveillant de la Cour et de la Ville — puis ses rancunes, toujours avivées par les calomnies mondaines, vraies ou fausses, colportées à plaisir par les courtisans. Les discours qu'il tient alors trahissent l'état d'esprit que ses entours ont créé. Le comte de Tilly vient le remercier de sa protection contre le tribunal des maréchaux qui le poursuit d'une sentence sévère : « Le premier mot qu'il me dit dans cette visite « fut : « Soyez tranquille, une telle oppression deviendra impos- « sible. Il y aura bientôt des lois simples et bonnes que l'arbitraire « n'interprétera pas à sa fantaisie. Les lettres de cachet, les bastilles

1. *Annales patriotiques*, 3 octobre 1792.
2. *Mémoires*, IV, p. 144.

Digitized by Google

« de tous les genres n'existeront pas longtemps... », et sur ce que « je lui dis que j'allais passer quelques mois en Angleterre, il « m'interrompit avec émotion : « Parbleu! on pourra y aller et « partout ailleurs, sans en demander la permission et sans craindre « un refus [1]. » — Mêmes paroles et dans le même sens au duc des Cars, le jour qu'il fut élu député : « Faites-moi compliment, « me dit-il, je viens de recevoir mon élection aux Etats généraux, « je suis député du bailliage de Crespy-en-Valois. — « Quand Mon- « seigneur m'aura démontré le grand avantage qui existe pour le « premier prince du sang de France d'être député d'un bailliage « comme un simple bailli de village, je ne crois pas même que je « lui en ferais mon compliment. » — « Oh! me dit-il, vous avez « peut-être raison; mais j'ai été exilé. Quand j'ai voulu aller en « Angleterre, on m'en a plusieurs fois empêché. Je me moque de ce « que feront les États généraux, mais j'ai voulu en être pour le « seul moment où l'on traitera de la liberté individuelle, afin de « donner ma voix pour une loi d'après laquelle je serai sûr que, le « jour où j'aurai la fantaisie de coucher au Raincy, l'on ne m'en- « verra pas, malgré moi, coucher à Villers-Cotterets ; que, le jour « où je voudrai partir pour Londres, Rome ou Pékin, rien ne « m'empêchera; je me moque de tout le reste [2]. » La rancune est en lui le sentiment dominant; l'exil à Villers-Cotterets, le mauvais vouloir et les refus du roi pour autoriser ses voyages en Angleterre lui tiennent au cœur. Du dépit d'avoir été gêné dans ses fantaisies, de son impatience à supporter les obligations auxquelles l'astreint sa qualité de prince du sang, est né son goût pour la liberté individuelle. La rancune et le dépit donnent donc à ses allures démocratiques une demi-sincérité. « Le duc d'Orléans, écrit « en mars 1789 l'auteur de la *Correspondance secrète* [3], vient « d'obtenir du pape la sécularisation d'un couvent de religieuses, « situé dans ses domaines en Normandie. On ne peut porter plus « loin que ce prince le vœu d'effectuer la liberté individuelle. »

C'était plaisir pour ses rancunes d'embarrasser la Cour — qui se mêlait au plaisir plus piquant encore d'attacher son nom de premier

1. Tilly, *Mémoires*, II, 343.
2. Des Cars, *Mémoires*, II, p. 73.
3. *Corresp. secrète*, II, p. 337.

Digitized by Google

prince du sang aux réformes démocratiques. Ainsi s'explique qu'il consentit à la propagande active des idées révolutionnaires. Les principaux penchants de son âme y trouvaient leur compte : le ressentiment contre la Cour, le goût de la liberté individuelle et la manie de la singularité.

Il ne prévoyait guère où il s'engageait. Il croyait jouer à l'opposition comme ses ancêtres. C'était une tradition de fronder dans la maison d'Orléans et cette fronde n'avait jamais tiré à conséquence. La royauté en avait peu souffert. De ces États généraux, croyait Philippe, il en adviendrait comme des autres. Ils s'en iraient Gros-Jean comme devant. Il le croyait, en toute sécurité. En décembre 1788, il paria contre Lauzun que les États n'accompliraient aucune réforme. « M. le duc d'Orléans soutint qu'on ne sup-« primerait seulement pas les lettres de cachet; M. de Lauzun et « moi, nous soutînmes le contraire; un pari s'engagea; ils l'écri-« virent et m'en firent dépositaire. Ils pariaient cinquante louis. « Et le duc soutenait, comme je l'ai déjà dit, contre l'opinion « contraire de M. de Lauzun, que l'assemblée des États ne produi-« rait la réforme d'aucun abus, pas même celui des lettres de « cachet. J'ai montré cet écrit successivement à plus de cinquante « personnes[1]. » — A l'ouverture des États généraux, le duc d'Orléans, député de la noblesse du bailliage de Crépy-en-Valois, est donc engagé, moitié par ressentiment, moitié par goût, dans le parti populaire dont il paraît le chef. Il ne soupçonne point la gravité du moment, il ignore quelles fatalités il vient de se créer à lui-même. Dans son entourage, plusieurs roués comme Laclos, sans dessein précis, espèrent vaguement, en exploitant la popularité et la faveur du prince, profiter des circonstances. Mais ils comptaient sans la nonchalance indifférente du maître, désintéressé par veulerie[2].

Amédée Britsch.

1. Genlis, *Mémoires*, III, p. 258.

2. Ces pages offrent, en raccourci, les premiers chapitres d'une longue étude que nous avons entreprise sur Philippe-Égalité et que nous poursuivons au gré de nos loisirs.

Digitized by Google

Eustache Deschamps
Maître de la léproserie de Fismes

La magistrale étude de M. Gaston Raynaud [1] vient de faire entrer dans le domaine public les résultats de la longue enquête à laquelle il s'est livré sur Eustache Deschamps. Mettant à profit sa connaissance approfondie de l'œuvre si touffue du poète, il a su combiner de la plus heureuse façon les renseignements historiques fournis par les textes avec les allusions et les souvenirs personnels qu'Eustache a semés dans ses vers. Il est arrivé ainsi à tracer un tableau où se reflète fidèlement la vie de Deschamps et où viennent s'encadrer successivement avec aisance les innombrables ballades inspirées par les phases diverses de cette vie.

La publication de cette savante biographie, qui rappelle l'attention sur le vieux poète champenois, est une bonne occasion pour signaler un document qui avait jusqu'ici échappé aux recherches et qui apporte quelques détails nouveaux sur l'existence de Deschamps, tout en aidant à la peinture de son caractère.

Le premier intérêt de la pièce que nous publions est de fixer d'une manière assez précise la date de la mort d'Eustache Morel. Devant le silence des textes, M. Raynaud avait dû se contenter sur ce point d'approximations déduites des notions chronologiques un peu vagues fournies par les ballades. Prenant à la lettre, faute de mieux, le passage de la chanson royale composée après le mariage de Richard II et d'Isabelle de France (4 novembre 1396), où Eustache parle de ses cinquante ans [2] :

1. *Œuvres complètes de Eustache Deschamps*, tome XI. *Introduction*, Paris, 1903, in-8° de 379 p.
2. Pièce 1124 au tome VI des *Œuvres*.

Digitized by Google

Las ! que j'ay veu de tribulations,
De tempestes et de mortalitez,
De haines, de peuples mocion,
De grans orgueilz et de grans vanitez,
De traïsons et de crudelitez,
Puis .L. ans !

il avait adopté, par hypothèse, pour date de la naissance de Deschamps, l'année 1346 [1].

D'autre part une ballade où Eustache gémit sur le poids de la vieillesse nous apprend qu'il avait alors atteint l'âge de soixante ans [2] :

Je deviens courbes et bossu,
J'oy très dur, ma vie decline,
Je pers mes cheveulx par dessus,
Je flue en chascune narine,
J'ay grant doleur en la poitrine,
Mes membres sens jà tout trembler...
Tous mes cors est frois devenus,
Maigres et secs ; par medicine
Vivre me fault : char ne cuisine
Ne puis qu'à grant peine avaler.
Prince, encor vueil cy adjouster
Soixante ans, pour mieux confermer
Ma vieillesse qui me nuit fort.
Quant ceulx qui me doivent aimer
Me souhaident jà oultre mer,
Ce sont les signes de la mort.

Ces vers semblent bien l'adieu suprême du poète à la vie, et comme on sait qu'il a rimé jusqu'à ses derniers jours puisque deux de ses œuvres demeurent inachevées, comme on ne trouve dans ses poésies aucune allusion à des événements postérieurs à 1406, tels que la nouvelle soustraction d'obédience à Benoît XIII (1406-1407)

1 *Introduction*, p. 9-10.
2. Ballade 1266, en tête du tome VII des *Œuvres*.

Digitized by Google

et l'assassinat du duc d'Orléans (novembre 1407), son biographe est amené à conclure qu'il dut mourir en 1406 [1].

Ces ingénieux calculs ne conduisent pas très loin de la vérité, mais on va voir qu'ils exigent une rectification. En effet, la plaidoirie que nous donnons plus loin montre le fils et héritier d'Eustache plaidant en Parlement le 26 mars 1405 (n. st.) au sujet de droits à lui dévolus par le décès de son père : nous avons donc là une limite certaine qu'il n'est pas permis de dépasser.

Mais on peut encore serrer davantage la solution du problème. La cause plaidée en mars 1405 est, ne l'oublions pas, une cause portée devant le Parlement en appel et qui a déjà été jugée en première instance par les Requêtes de l'Hôtel. En mettant les choses au mieux et en réduisant à leur strict minimum les délais entraînés par les formalités judiciaires, il semble impossible d'admettre qu'en moins de trois mois l'héritier de Deschamps ait eu le temps de réclamer les droits lui revenant de son père, d'obtenir une sentence des Requêtes de l'Hôtel confirmant ses prétentions et enfin de préparer sa défense devant le Parlement où son adversaire avait fait appel. Nous voici reportés ainsi à la fin de 1404. Or, l'acte le plus récent où M. Raynaud ait trouvé mention de l'existence d'Eustache est le procès-verbal inséré dans les registres de la Chambre du Trésor à la date du 14 juin 1404, relatant sa mise en possession de l'office de trésorier sur le fait de la justice en vertu des lettres du 19 mai précédent par lesquelles le roi confère cette charge à Eustache Morel, « attendu les peines et travaux par luy soustenus en nostre service et son aage ancien [2] ». On est donc autorisé à fixer à la seconde moitié de 1404 la date de la mort du poète et on se voit par là même obligé de ramener au moins à 1344 l'époque de sa naissance pour qu'il ait pu atteindre l'âge de soixante ans.

Cette question de chronologie élucidée, il nous faut examiner le fonds même du procès qui nous montre avec quelle ingéniosité Eustache Deschamps savait faire jaillir autour de lui des sources nouvelles de profit.

1. *Introduction*, p. 96-99.
2. Archives nationales Z1F 2, fol. 127 v°-128, cité par M. Raynaud, *Introduction*, p. 93.

Digitized by Google

A peine était-il en possession de la capitainerie de la tour de Fismes, à lui attribuée définitivement par l'arrêt du Parlement du 2 septembre 1382[1], qu'il songea à grossir les émoluments que lui rapportait la garde de cette forteresse en y joignant les profits attachés à la maîtrise de la maladrerie de Fismes.

Fondée par les habitants[2] pour y recueillir les lépreux de la ville, la maison Saint-Ladre de Fismes, bâtie à quelque distance du pays dans la direction de Reims, comprenait un corps d'hôtel destiné au logement des lépreux et du personnel, les bâtiments nécessaires à l'exploitation du domaine rural de la maladrerie et enfin une petite chapelle dont les derniers vestiges viennent de disparaître[3].

En vertu de sa fondation municipale elle dépendait des maire et jurés de Fismes qui en nommaient le maître. Mais là, comme dans le reste de la France, ce droit lui était contesté par le représentant du pouvoir royal, l'aumônier du roi, qui, toutes les fois qu'on n'avait pas de titre formel à lui opposer, revendiquait la suprématie sur les Hôtels-Dieu ou maladreries, sous le prétexte qu'en pareille matière la présomption de fondation royale était « de droit commun ».

A Fismes, la question avait déjà été soulevée plusieurs fois et les arrêts rendus par le Parlement avaient été plutôt favorables aux prétentions des habitants. Dès 1352, un artisan, Galean Perelet, après avoir obtenu du roi, en vertu du droit de joyeux avènement, la maîtrise de Saint-Ladre, s'était désisté de l'action qu'il avait d'abord

1. Voir notre étude sur la *Patrie d'Eustache Deschamps*, p. 15.

2. La tradition qui attribuait à la communauté des habitants la fondation de cette léproserie était encore vivante au commencement du XVIIe siècle, où le compte des revenus de l'établissement pour les années 1604 à 1606 est rendu « sous la protestation que, où il y auroit reliqua, il ne pourra estre diverty ny employé à aultre effect qu'aux œuvres pyeuses accoustumées estre ordonnées par les habitans dudict Fymes qui en sont les fondateurs de ladicte maladrye » (Archives nationales, H. 1664).

3. Le 24 janvier 1745, Robert Pilloy, jardinier, prit à loyer, de la municipalité, la chapelle de la maladrerie de Fismes à charge de l'entretenir et de payer 15 s. de surcens par an, avec la permission de démolir le clocher de pierre et l'hôtel de la maladrerie qui tombaient en ruines (Archives hospitalières de Fismes).

Au commencement de la présente année 1904, un incendie a détruit le petit bâtiment ancien qui avait jusqu'ici subsisté sur cet emplacement et qui était sans doute l'ancienne chapelle.

Digitized by Google

intentée en Parlement contre les habitants de Fismes pour faire mettre ses lettres de don à exécution [1].

Peu après, Simon Raunié, huissier d'armes du roi, s'étant fait délivrer des lettres analogues, les habitants firent opposition et les biens de la maladrerie furent mis, en attendant l'issue du procès, sous la main du roi. Raunié mort, son fils obtint à son tour des lettres de collation royale, qui furent également combattues par la municipalité. L'affaire vint devant le Parlement; et la cour en 1369 prescrivit une enquête sur les prétentions contraires des parties, mais elle refusa d'accorder à Raunié la possession d'état qu'il réclamait, c'est-à-dire l'excercice provisoire de la maîtrise [2].

On voit combien ces fonctions de maître étaient recherchées. C'est qu'elles laissaient à leur détenteur la jouissance des revenus de l'établissement, sauf à en rendre compte au collateur. A la fin du XIVe siècle la terrible maladie, dont les effroyables progrès avaient deux ou trois cents ans auparavant provoqué la création universelle des léproseries, s'était profondément atténuée et tendait à disparaître. Les maladreries étaient souvent vides, et par là même demeuraient sans emploi les biens dont les avait enrichies la charité chrétienne pour assurer l'entretien des ladres. Tant que les habitants d'un pays avaient la chance de ne compter parmi eux aucun lépreux, le maître de la maladrerie n'avait plus qu'à exploiter de son mieux le petit domaine foncier qui constituait la fortune habituelle de ces établissements et à en toucher les revenus.

C'était vraisemblablement le cas de la léproserie de Fismes au moment où Eustache Deschamps reçut le commandement du château : il jugea que la garde de la maladrerie s'allierait fort bien avec celle de la forteresse, et l'année même de son arrivée à Fismes, en 1382, il l'obtint des habitants, qui n'avaient rien à refuser au capitaine du château, selon la remarque de l'avocat de l'aumônier qu'on a tout lieu de croire exacte.

Il serait intéressant d'arriver à évaluer les revenus et les charges de la léproserie dont la direction était remise entre les mains d'Eustache Morel. Malheureusement les éléments nous manquent pour dresser son budget à cette époque.

1. Archives nationales, X1A 13, fol. 257, arrêt du 21 novembre 1352.
2. Archives nationales, X1A 1469, fol 290 v°, plaidoiries du 28 août 1368, et X1A 21, fol. 484 v°, arrêt du 23 février 1369 n. st.

Digitized by Google

La seule chose que nous apprennent les archives municipales de Fismes est que, durant la guerre de Cent ans, Saint-Ladre eut beaucoup à souffrir tant des ravages commis par les gens d'armes que de la mauvaise gestion des administrateurs.

En 1460, Jean de Sauselle, dit La Hire, ayant été nommé maître de la maladrerie par le roi Charles VII, et s'étant fait mettre en possession des « fruis, prouffis et revenues » qui y appartenaient, le sergent chargé de l'opération ne put dresser inventaire faute de meubles [1]. L'aumônier du roi s'émut de ce désordre et à l'opposition faite par les habitants contre la réception du maître qu'on leur imposait, il répondit par une sommation aux anciens administrateurs de rendre compte de leur gestion. Les représentants de la commune se sentant responsables préférèrent transiger et abandonnèrent à Sauselle la jouissance de la maladrerie à la condition d'être quittes de toute recherche au sujet de la ruine de la léproserie [2].

Il faut descendre jusqu'au commencement du XVIIe siècle pour trouver une indication relative à l'importance du domaine de la maladrerie. A cette époque, l'institution de la maîtrise avait disparu et la municipalité déléguait deux administrateurs chargés de lever les fruits et d'en consacrer le montant à diverses œuvres de charité : pension d'un lépreux dans la maladrerie de Soissons, instruction

1. Archives municipales de Fismes : Procès-verbal dressé le 10 septembre 1460 par Denis Coquillart, sergent à cheval : « Me transportay au lieu de la maladrie de Fymes et illecq, justice du lieu presente et pour ce par moy appellée, après lecture par moy faicte desdictes lettres royaux et de commission, mis verbalement et de main ledict impetrant, à la personne de Jehan Le Saucier dit Sorbon, ce requerant, son procureur... en possession et saisine actuelle, corporelle et reelle d'icelle maladerie ou leproserie, ensemble des frais, prouffis et revenues qui y appartiennent, et d'icelle le fiz joïr, user et posseder. Et pour ce que aucuns biens meubles ne trouvay en icelle, ne fis aucun inventaire. »

2. Archives municipales de Fismes : Transaction par-devant notaire, du 11 octobre 1460, par laquelle les habitants de Fismes ont consenti que « ledict Jehan de Sauselle, dit La Hire, auquel le roi nostredict seigneur a donné la maladerie dudict lieu de Fismes, joysse doresnavant plainement et paisiblement d'icelle maladerie, ensemble des fruiz, prouffiz, revenues et esmolumens d'icelle et se sont departiz et departent par cesdictes presentes de tout le droit, nom, action et poursuite qu'ilz pourroient et peuvent avoir et pretendre en ladite maladerie, ensemble de la chappelle, terres, revenues et autres choses appartenans à icelle, sans en rien reserver ne excepter, au proufit du roy,... parmy ce que lesdiz habitans d'icelle ville seront et demoureront quittes et paisibles de tous les comptes et reliqua qu'on leur pourroit en temps avenir requerir et demander à cause du gouvernement et administration de ladicte maladerie, chapelle, terres et autres choses appartenans à icelle et de tout le temps passé jusques au xe jour de ce present mois. »

Digitized by Google

des enfants pauvres de la ville, distribution de secours aux indigents, service religieux pour le repos de l'âme des fondateurs [1]. En 1604, la location de 70 arpents de terre et de 20 arpents de pré appartenant à la léproserie produisait environ 250 livres [2], sur lesquelles étaient prises les dépenses indiquées ci-dessus. Il est à présumer que le domaine foncier de la maladrerie n'avait pas augmenté depuis le moyen âge et que son étendue était au moins aussi grande dès le temps d'Eustache Deschamps.

Celui-ci se montra-t-il sage administrateur, peuplant les étables de « vaches et de brebis et mettant tout en état », comme le prétend son fils? ou bien, au contraire, fit-il preuve de négligence, « laissant cheoir plusieurs maisonnages », comme l'en accuse l'aumônier du roi? Il est difficile d'arriver à une pleine certitude en face de ces assertions contradictoires. Nous pencherions cependant volontiers pour la première opinion et croirions aisément qu'il administra la maison Saint-Ladre en bon père de famille puisqu'il chercha à la transformer en un domaine patrimonial au profit de ses enfants. Le seul point, en effet, sur lequel les dires des parties soient d'accord en ce procès, c'est qu'en 1388 ou 1389, au moment sans doute où Eustache quitta Fismes pour aller occuper l'office de bailli de Senlis [3], « les habitants consentirent à ce qu'après lui la maladrerie appartînt à sa fille et à son fils ».

A la mort d'Eustache ce fut son fils Gilles qui se présenta pour profiter de cet engagement que la municipalité de Fismes avait contracté plus ou moins volontairement. Ce fils ne nous était connu jusqu'ici que par une ballade du poète [4]. En 1405, il prend devant le Parlement la qualité de clerc notaire du roi [5], titre que portaient

1. Archives nationales, H 1664 (années 1604-1606).

2. Archives nationales, H 1664 : 226 l. 6 s. 1 d. provenant de la quantité de 70 arpents, 3 pichets, 3 verges de terre dépendant de la maladrerie et affermées, plus 20 l. 10 s. provenant du fermage de 17 arpents, 3 pichets, 10 verges de prés.

3. Les deux plaidoiries parlent de l'année 1388, mais comme celle de Gilles Deschamps semble faire allusion au départ de son père de Fismes et que la nomination de celui-ci date de février 1389, c'est-à-dire 1388 a. st., il est probable que c'est à cette date qu'on doit rapporter la mesure prise par les habitants de Fismes.

4. Ballade 1038, t. V, p. 316 des *Œuvres*.

5. Archives nationales, X1A 52, fol. 195 v° (15 avril 1405 n. st.) : « Cum a quadam sentencia dilectorum et fidelium consiliariorum nostrorum magistrorum Requestarum Hospicii nostri ad utilitatem dilecti et fidelis clerici notarii nostri magistri E[gi]dii de Campis contra procuratorem nostrum pro nobis, dilectum et fidelem elemosina-

Digitized by Google

à cette époque les membres de la corporation des secrétaires du roi, mais il est probable que sa charge était une de celles qui avaient été indûment créées en dehors du nombre fixé par les ordonnances. Car l'année suivante, quand Charles VI ramena le total des clercs notaires de son hôtel au chiffre régulier de cinquante-neuf, le nom de Gilles ne figure pas parmi ceux des secrétaires qui souscrirent à l'enregistrement des lettres royaux [1].

Lorsque Gilles Deschamps voulut entrer en possession de la maîtrise de la léproserie en vertu du don fait autrefois à son père, il se heurta à la compétition d'un certain Jean Le Louvat, serviteur de Guillaume de Laire, maître d'hôtel du duc d'Orléans [2], qui, dès le trépas du poète, s'était fait donner par le roi des lettres lui conférant la maladrerie de Fismes. De là procès aux Requêtes de l'Hôtel, juridiction qui connaissait des contestations sur les offices. Les Requêtes, après examen des pièces, accordèrent à Gilles Deschamps la possession d'état, chose si importante dans les procès du moyen âge. Le procureur de l'aumônerie du roi ne parut pas tout d'abord attacher d'importance à l'affaire. « Grand bien vous fasse [3] », se contenta-t-il de dire à Gilles en entendant la prononciation de la sentence. Mais à la réflexion les choses lui parurent plus graves, il se repentit de n'en avoir pas appelé sur-le-champ et l'aumônier présenta requête civile pour être admis à plaider contre Gilles Deschamps, bien qu'il n'eût pas appelé en temps voulu.

C'est pour soutenir l'admission de cette requête civile et défendre la nomination de Jean Le Louvat contre les prétentions de Deschamps que s'ouvrit le débat dont on trouvera plus loin la reproduction textuelle. L'aumônier soutint que la municipalité de Fismes n'avait aucun droit à la collation de la maladrerie, qu'Eustache Deschamps en avait été investi par lettres du roi et non par le consentement des habitants ; qu'en tous cas ceux-ci n'avaient pas le

rium nostrum et Johannem Le Louvat, racione magistratus, regiminis et administrationis leprosarie seu hospicii aut Domus Dei de Fimis, fructuumque, proficuorum et emolumentorum ad eandem domum spectancium... »

1. Tessereau, *Histoire de la chancellerie*, t. I, p. 36. Lettres du roi du 19 octobre 1406, enregistrées en 1407 par les notaires secrétaires du roi.

2. Archives nationales, KK 267, fol. 62 (comptes du duc d'Orléans) : « A messire Guillaume de Laire, chevalier, conseiller et souverain maistre d'ostel de mgr. le duc, jà pieça retenu de par mondit seigneur le duc à XII^c livres de pension par an. »

3. « *Proficiat vobis.* »

Digitized by Google

pouvoir de lui donner cette charge à titre héréditaire « pour lui et ses enfants », et que Gilles Deschamps ne pouvait s'immiscer dans le gouvernement de la léproserie sans lettres expédiées à son nom.

Le fils d'Eustache s'efforça de réfuter les arguments de ses adversaires et affirma sous la foi du serment que son père disait n'avoir jamais eu don du roi pour cette maladrerie et que lui-même n'avait jamais vu entre les mains d'Eustache Morel de lettres royaux portant ce don.

Le Parlement obtempéra à la requête civile et consentit à admettre cet appel tardif, mais le résultat définitif n'en fut pas pour cela plus favorable aux prétentions de l'aumônier, car, par le même arrêt, la cour déclara son appel injustifié et confirma la sentence que les Requêtes de l'Hôtel avait rendue au profit de Gilles Deschamps.

Il est donc probable que celui-ci put désormais jouir en paix des fruits de la prévoyance de son père. A supposer qu'il n'ait jamais obtenu le bénéfice ecclésiastique sollicité pour lui par le poète dans la ballade que nous citions tout à l'heure :

n'est renté
Ne benefice n'a acquis
Le dit Gillet, qui est ses fils,

au moins put-il conserver ce titre de maître de la maladrerie de Fismes, qui nous paraît singulier aujourd'hui, mais auquel Eustache Deschamps attachait assez d'importance pour avoir cherché à le perpétuer dans sa famille.

Charles Prieur.

Digitized by Google

APPENDICE

Plaidoiries prononcées en Parlement entre Gilles Deschamps et l'aumônier du roi.

26 mars 1405 n. st.[1].

Entre l'aumosnier du roy appelant des maistres des Requestes de l'ostel du Roy, d'une part, et maistre Giles des Champs, intimé, d'autre part.

Dit l'appelant que la ville de Fisme et les habitans sont subgiez et au roy, et y a une maladerie qui apartient à sa collation, et adès a esté donnée par le roy ou par lui de par le roy et est en ce fondé de droit commun. Dit que pieça Eustace Morel, pere de partie, obtint ladite maladerie du roy et pour la perpétuer à ses hoirs fit tant IIIIxxVIII que les habitans consentirent qu'elle seroit à lui et à sa fille et à son filz, *intervertendo jus quod habebat a rege*. Si a esté trespassé Eustace et a esté donnée ladite maladerie à Jean Le Louvat, sur quoy a esté procès devant lesdiz maistres, où fit sa requeste d'estre receu à opposition partie, que Le Louvat debati et avec lui proposa ce qu'a dit l'aumosnier, et que lesdiz habitans n'avoient aucun droit de donner ladite maladerie, ne à ce faire n'avoient quelque enseignement, ne lettres, n'autre chose, maiz avoit droit le roy de la donner et, supposé que lesdiz habitans eussent droit de la donner, toutevoie en avoient-ilz abusé en la donnant à Eustace pour lui et ses enfans, qui ne se povoit soustenir; ne maistre Giles ne monstroit quelques lettres depui la mort son pere, si requeroit, en cas de delay, l'estat. Alors s'ajoigny avec luy le procureur du roy au siege desdiz Maistres qui appoincterent que les parties metroient leurs lettres devers eulx, et *tandem* dirent que l'estat demouroit à partie qui nulle possession n'avoit. Et pour ce que à ce dire n'estoit point present le procureur de l'aumosne, mais si tost que vint à sa congnoiscance appela, et aussi ledit procureur du roy ausdites Requestes a eu requeste civile qui soit receu à appeller, dont requiert l'enterinement, et appella le mercredi après que la sentence fut donnée, si conclut en cas d'appel et despens.

Maistre Giles Des Champs defent et dit que Fismes est fondée en corps et commune[2], à cause de quoy ont plusieurs droiz et en especial ont une

1. Archives nationales, X1A 1787, fol. 100 v°.

2. Une charte de commune lui fut accordée le 6 janvier 1227 par Thibaut IV de Champagne. Le texte en a été publié dans le *Musee des archives départementales* (p. 118-121) d'après l'original conservé aux archives communales de Fismes.

Digitized by Google

Maison Dieu ou maladerie[1] que de tout temps ont donné, administré et gouverné et oy les comptes, et contre ce se sont plusieurs efforcé, maiz ilz en ont esté deboutez. Dit que IIIIxx et II les maire et commune dudit Fismes, que Eustace estoit capitaine de Fismes, ly donnerent ladite maladerie, non pas à sa requeste, et lors fit inventoire, et en fu en possession et y mist brebiz, vaches, et mist tout en bon estat, combien qu'il y avoit moult à faire et fit moult autres biens aux diz habitans, et l'an IIIIxx et VIII eulx habitans doubtant que Eustace ne se voulsist retraire s'offrirent à lui et lui octroierent que son filz après lui tenist ladite maladerie pour en jouir après son décès; dont a lettres. Et pour ce qu'elle est en bon estat, J. Louvat, qui est vallet ou serviteur de messire Guillaume de Laire, s'efforce de l'avoir et pour ce obtint lettres du roi par vertu desquelles s'est fait mettre en possession nonobstant que lui paravant eust possession. Si a obtenu lettres desquelles requist l'enterinement devant lesdiz maistres. Et plaiderent habitans, et veuz les lettres et tiltres que les parties ont volu mettre devers eulx adjugerent l'estat à lui, et bien attendu tout et qu'il estoit opposant. Dont partie appella, à quoy ne fait à recevoir *quia non illico appellavit*, mais dist à maistre Giles : « *Proficiat vobis* », quant oy dire la sentence, et, puiz se, dit avoir appellé. Et ne sait ce que partie a dit que le roy est fondé de droit commun : dit que non, mais lesdiz habitans qui aussi ont joy et usé, comme dit est. A ce que dit partie que les habitans en ont abusé, dit que non, attendue la nature de ladite maladerie qui n'est pas benefice, mais ne puet chaloir maiz que ladite maladerie soit bien gouvernée, ne la maniere de ainsy y pourveoir n'est point dampnée, car *sic diceretur de substitutione quam liberis faciunt parentes*. Si conclut à fin de non recevoir, *alias* mal appellé et à despens.

Le procureur du roy general requiert l'enterinement de ladite requeste civile proposée par l'aumosnier.

Maistre Giles dit au contraire que le procureur du Roi ausdites Requestes estoit assistent avec ledit Louvat et toutevoie n'appella point : si ne fait à recevoir à sadite requeste qui mesme est surreptice, attendu ce qu'a proposé.

Le procureur du roy general replique et dit qu'il est bien et miex fondé que lesdiz habitans, qui est seigneur de la ville, par quoy les maistres, sans savoir leur droit et sanz enqueste, ont mal jugié, et aussi Eustace eut *primo* don du roy et par le bailli de Vitry fu institué, et si

1. Gilles Deschamps fait ici confusion entre deux établissements bien distincts. La ville de Fismes, en dehors de la maladrerie réservée à la réception des lépreux, possédait une maison « appellée l'Ostel Dieu et ostellerie, seant au lieu devant la Hale » et appartenant « d'ancienneté à ladite commune, pour hosteller et soustenir les povrez membres de Dieu », comme le constate un acte intéressant du 25 mars 1420 n. st., conservé dans les archives municipales.

Digitized by Google

est enregistrée ladite maladerie ou livre de l'aumosne[1]. Et si n'est point la ville partie contre lui, et si avoit et a Louvat don du roy, que le roy soustient, et non ladite ville ledit maistre Giles. Si conclut à l'enterinement de ladite requeste et qu'il a esté mal jugié.

L'aumosnier replique et dit que le roy a tousjours donné ladite maladerie et ceulx de la ville non, ne du droit qui maintiennent n'ont point monstré aux dites Requestes, qui par ce ont mal jugié. Dit aussi que maistre Giles s'est efforcé d'avoir lettre du roy, ce que ne peut, car Louvat l'avoit paravant, aussi n'a il point de tiltre de ceulx de la ville, puiz la mort son pere, et se possession a prise, c'est par vertu des lettres de son pere. Et à ce que partie a dit de l'an IIIIxx et II, dit que les habitans doubtans ledit Eustace n'oserent refuser l'octroy que firent audit Eustace; ne Giles n'a point monstré auxdites Requestes que le père eust esté institué par vertu du don fait par les habitans. Quant à ce que partie a dit qu'il a si bien relevé les heritages de ladite maladerie, dit que non a, maiz a lessié cheoir plusieurs des maisonnages ; et conclut *ut supra*.

Maistre Giles duplique en soy fondant et dit qu'il a le derrain don et si a esté institué et a monstré son tiltre, et partie non. Et si a proposé que les habitants ont joy et usé de tout temps comme a proposé, et si n'a rien dit contre sa fin de non recevoir, si demeure non recevable et conclut à ce et *ut supra*.

L'aumosnier dit que *posito* que son procureur eust dit : *Proficiat*, etc., ce ne ly nuist, ce n'est que enunciation ou esbatement.

Maistre Giles par serment interroguez a juré que son pere disoit que onques n'avoit en don du roi, ne aussy lui onques n'en vit ne lettre, ne brief.

Appoincté *tandem* que les parties mettront lettres, tiltres, requestes et ce qui voudront, que la cour verra, et, tout veu et les raisons des parties considerées, fera droit et au conseil.

Extrait des registres du Parlement.
8 avril 1405 n. st.[2].

Item à conseiller l'arrest d'entre l'aumosnier du roy appelant, d'une part, et maistre Giles Deschamps, d'autre part, sur le plaidoié du xxvie de mars CCCCIIII, et tout veu : sera dit que la cour obtempere à la requeste civile et a esté bien jugié et mal appellé.

1. La « maladerie de Fismes ou bailliage de Victry » figure dans une liste des « Hostelz ou hospitaulx, malladeries estans en la collation de Mgr le Grant aulmosnier de France », dressée à la fin du xve siècle (Bibliothèque nationale, Nouv. acq. fr., 1440, fol. 15 v°).

2. Archives nationales, X1A 1478, fol. 204. L'arrêt rédigé d'après cette décision du conseil est daté du 15 avril 1405 (Archives nationales, X1A 52, fol. 195 v°). Nous en avons reproduit plus haut le début.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Emile Bertaux. — **Rome** (**l'antiquité**). (*Collection des villes d'art célèbres*). Paris, H. Laurens, 1904, petit in-4° de 171 p., illustré de 135 gravures.

La collection des *Villes d'art célèbres* vient de s'augmenter d'un nouveau volume dû à la plume de M. Émile Bertaux et qui a pour sujet Rome. On ne pouvait assurément penser à enfermer l'auteur dans les limites étroites de moins de deux cents pages quand il s'agissait de la ville du monde qui contient le plus de richesses artistiques et qui évoque les souvenirs les plus augustes. Rome a été la capitale du monde civilisé et est encore la capitale du monde chrétien : à ce double titre elle méritait d'occuper dans la collection si heureusement entreprise par l'éditeur Laurens une place à laquelle aucune autre cité n'était capable de prétendre. Aussi a-t-on attribué à Rome trois volumes dont la rédaction a été confiée à l'écrivain qui pouvait le mieux s'acquitter de cette tâche, car non seulement il connaît à fond la ville pour l'avoir habitée plusieurs années et il l'aime comme peuvent faire ceux-là seuls qui ont eu le bonheur d'y séjourner longuement, mais encore parce qu'il possède tout le talent nécessaire pour en exposer savamment les merveilles sans embarrasser le lecteur dans des discussions scientifiques et le rebuter par une érudition aride. Le premier volume qui a paru est donc consacré à l'antiquité; les deux autres embrasseront la période chrétienne, le magnifique mouvement de la Renaissance et l'époque moderne qui, avec un goût moins délicat, a produit encore des ouvrages d'une grandeur et d'une beauté qui méritent une étude attentive.

Le chapitre Ier traite des origines de Rome, des légendes qui se sont formées autour de la louve de Romulus et des premiers monuments qui ont été élevés sur les collines voisines du Tibre, monuments dont quelques restes mutilés se voient encore, l'enceinte de Servius Tullius et la Cloaca Maxima. Puis vient l'examen des influences helléniques qui furent si puissantes : c'est pour M. Bertaux l'occasion de passer en revue les chefs-d'œuvre de la sculpture grecque des diverses époques, que les Romains victorieux transportèrent dans leur capitale et qui furent si souvent copiés pour orner les temples, les édifices publics, les places et les villas des

Digitized by Google

patriciens. Grâce à ces reproductions nombreuses, les statues des grands maîtres n'ont pas péri tout entières, et nous pouvons encore nous en former une idée, en dépit des maladroites restaurations qu'elles ont subies, lorsque nous parcourons les longues galeries des musées du Vatican et du Latran, du Capitole et des Thermes. Peu à peu, la Grèce, suivant le vers d'Horace, avait révélé les arts à l'agreste Latium et conquis son farouche vainqueur; mais l'esprit positif et pratique des Romains les poussa à entreprendre ces grands travaux d'utilité publique qui provoquent encore l'admiration et où ils se révélèrent des constructeurs si remarquables et des remueurs de terre qu'aucune difficulté n'arrêtait. Dès le temps de la République, les œuvres d'architecture qui avaient un caractère purement romain étaient nombreuses; mais à la suite des guerres civiles, des invasions, des incendies et aussi des reconstructions de l'époque impériale, bien peu d'entre elles subsistent. Le règne d'Auguste marque le début d'une période où le génie bâtisseur des Latins se donna ample carrière et produisit presque tous les monuments dont les restes nous ont été conservés. La ville dont les hautes maisons s'étageaient sur les collines n'offrait pas jusqu'à cette époque ces grands ensembles de monuments régulièrement disposés qui plaisaient aux Romains, amateurs de l'ordre et de la symétrie. Les empereurs changèrent la physionomie de la cité en bâtissant à côté du forum romain le forum d'Auguste, de Nerva et de Trajan, en la dotant de théâtres comme celui de Marcellus, d'amphithéâtres comme le Colisée, de palais comme le Palatin, en bâtissant des thermes comme ceux de Caracalla et de Dioclétien, en élevant des colonnes comme celles de Trajan et de Marc-Aurèle, en construisant de somptueux tombeaux comme ceux d'Auguste et d'Hadrien, ou des arcs de triomphe comme ceux de Titus, de Septime Sévère et de Constantin, sans parler des temples et des basiliques. Pour avoir un tableau complet de ce qui fut entrepris et mené à bonne fin jusqu'à la chute de l'empire romain, il faut mentionner aussi les œuvres d'utilité publique, comme les aqueducs dont les arcades de pierre ou de brique forment encore dans la campagne romaine sur le fond des monts Albains des lignes si harmonieuses et ces murailles d'Aurélien qui entourèrent la ville à une époque où l'on pouvait déjà prévoir les invasions des barbares. Le dernier chapitre nous décrit la décadence qui commence avec Dioclétien, lorsque les empereurs transportèrent leur résidence dans les provinces directement menacées, et qui s'achève lorsque Constantin, fondant une nouvelle capitale, dépouilla Rome d'une partie de ses richesses artistiques. Dès lors, les monuments que personne ne songeait plus à réparer, non seulement tombèrent en ruines, mais encore devinrent une carrière inépuisable où l'on chercha des matériaux pour les églises et les palais. Cette démolition méthodique qui

Digitized by Google

se poursuivit pendant tout le moyen âge ne s'arrêta même pas sous les pontificats les plus glorieux de la Renaissance, et l'on peut dire avec M. Bertaux que « les Romains et les maîtres de Rome ont fait ce que ni les Goths ni les Vandales n'avaient essayé : ils ont détruit la ville antique qui avait survécu à l'antiquité ». Au XIXe siècle seulement, « le culte de l'histoire et le respect du passé assurèrent le salut de ce qui survivait ».

Ce premier volume, illustré de nombreuses reproductions dont les sujets sont choisis avec discernement, rendra les plus grands services aux amateurs qui voudront visiter Rome avec intelligence et à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art : les uns et les autres attendront avec impatience la suite qu'on leur promet.

Georges DAUMET.

JULES GAY. — **Le pape Clément VI et les affaires d'Orient (1342-1352).** Thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. — Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1904, in-8° de 188 p.

On sait que le dessein de reconquérir le tombeau du Christ et de refouler loin des bords de la Méditerranée les hordes de Turcs qui avaient peu à peu étendu leur domination sur toute l'Asie occidentale fit, au Moyen-Age, l'objet des préoccupations des papes, même après le résultat désastreux des croisades de saint Louis. Au XIVe siècle, la situation des chrétiens d'outre-mer devenait de jour en jour plus critique, les Latins de Chypre et d'Arménie, ceux qui s'étaient installés en Morée et dans l'Archipel ne cessaient de réclamer des secours ; en même temps, les Byzantins, menacés, eux aussi, par les émirs de l'Asie Mineure, souhaitaient l'intervention des puissances occidentales. L'attention de Clément VI fut donc, comme celle de ses prédécesseurs, attirée vers les affaires d'Orient. Mais lorsqu'il monta sur le trône pontifical, on ne pouvait plus raisonnablement espérer qu'un grand mouvement de foi et d'enthousiasme se produirait, capable de grouper en un seul faisceau toutes les forces des princes chrétiens : certains étaient aux prises avec des difficultés intérieures, certains se déchiraient entre eux ; la guerre de Cent ans avait commencé et les efforts de Benoît XII pour amener les rois de France et d'Angleterre à conclure une paix durable avaient échoué. Le Saint-Siège n'avait à compter que sur les puissances de second ordre : il tendit à constituer une ligue navale qui, comprenant Venise, Chypre, les Hospitaliers et les Byzantins, aurait pour but immédiat de mettre un terme aux pirateries des Turcs qui désolaient les îles de l'Archipel et toutes les côtes encore occupées par des chrétiens. Clément VI engagea donc avec l'empire de Constantinople des négociations qui se poursuivirent pendant tout son règne : il se flattait qu'en retour de l'appui qu'on leur prêterait, les Grecs consentiraient à

Digitized by Google

cette union des Églises toujours si ardemment souhaitée par le Siège de Rome. La prise de Smyrne porta un coup sensible à la puissance musulmane, mais ce fut un succès sans lendemain : les chrétiens ne purent, faute de ressources, compléter leur victoire et pénétrer dans l'intérieur du pays. La croisade du dauphin de Viennois, Humbert, échoua et se termina par une piteuse retraite. Enfin la rivalité commerciale de Venise et de Gênes paralysa toute action vigoureuse et décisive.

Le détail des négociations entamées et suivies par la papauté sous Clément VI pour unir contre l'ennemi commun les Latins d'Orient et les Grecs, a été étudié de la manière la plus complète par M. Jules Gay, d'après les registres du Vatican et d'après les chroniqueurs occidentaux et byzantins. Son travail, très fortement documenté et présenté avec une élégante clarté, prouve que pour les hommes du XIVe siècle les rêves orientaux n'ont pas été une chimère et que le Saint-Siège ne cessa, par tous les moyens en son pouvoir, de poursuivre l'exécution du grand dessein traditionnel qui tendait à écarter de l'Europe chrétienne la barbarie turque.

Georges DAUMET.

ALFRED BAUDRILLART. — **L'Église catholique, la Renaissance et le Protestantisme**. Conférences données à l'Institut catholique en janvier-mars 1904, avec une préface de S. E. le cardinal Perraud. — Paris, Bloud, 1904, in-12, de XV-398 p.

Après quatre siècles écoulés, mille variations, mille transformations, mille dissidences, le protestantisme s'écroule à l'heure actuelle en tant que religion et n'est plus, de l'avis même de l'un de ses porte-paroles, « qu'une série et une collection des formes religieuses de la libre-pensée ».

En face de ces résultats de l'expérience, on devait se demander si le moment n'était pas venu de porter un jugement d'ensemble et définitif sur ce formidable mouvement, qui, donc, au point de vue religieux semble clos. M. l'abbé Baudrillart vient de le faire avec une autorité et un talent auxquels il faut avant tout rendre hommage.

*
* *

Si décidément le protestantisme a vécu comme religion, c'est qu'il ne répondait pas, sur ce point, il faut l'avouer, à une nécessité bien absolue. Mais alors, quelles causes le produisirent ? A cela, et très sincèrement, M. B. répond que parmi les raisons du succès du protestantisme, partout où il a triomphé, il a bien pu s'en trouver de religieuses, — je dis de reli-

Digitized by Google

gieuses, non de théologiques, — toutefois, que, par-dessus elles, il faut placer les raisons intellectuelles, politiques, sociales et surtout nationales. Et M. B. insiste surtout sur ces dernières, — les raisons nationales, — car il y a là de quoi lui permettre de rendre compte de ce fait capital de notre histoire, à savoir : pourquoi la France est restée catholique ? Si la France est demeurée catholique, répond-il, c'est à son génie *national* qu'elle le doit, c'est parce qu'elle était la France.

Que les désordres qui s'étaient introduits dans l'Église et l'inquiétude et le malaise qu'en éprouvaient les âmes ; que les progrès de l'humanisme, avec ses tendances d'abord chrétiennes, puis rationalistes ; que la haine de Rome remontant en Allemagne à l'antique querelle du Sacerdoce et de l'Empire ; que l'avidité des pouvoirs publics séduits par la sécularisation et le pillage des biens d'Église aient pu en Germanie donner naissance au protestantisme, M. B. ne le nie pas. Mais pourquoi alors, se demande-t-il, le protestantisme n'a-t-il pas pris pied en France ? Là aussi la désorganisation de l'Église est grande et les esprits en sont troublés ; là aussi le retour à l'antiquité a été accompagné d'une sorte « d'insurrection de la pensée [1] » ; là aussi le mauvais vouloir à l'égard de Rome semble faire partie du patrimoine national ; là aussi le pillage des riches abbayes n'est pas pour déplaire à plus d'un. Comment dès lors expliquer que les mêmes causes n'aient pas produit les mêmes effets, et comment, encore une fois, la France est-elle restée catholique ?

*
* *

C'est, dit M. B., qu'il y eut dès l'origine dans le protestantisme autre chose qu'une religion, autre chose qu'un nouveau dogme, autre chose même, si l'on veut, qu'un mouvement social et politique. Cette autre chose apparaît clairement à l'heure actuelle, que se sont évanouies les diverses tendances, toutes de circonstance, qui avaient pu favoriser la naissance de l'hérésie. Cette autre chose, c'est l'*esprit protestant*, esprit qui survit aujourd'hui à l'échec et à l'insuccès de la « religion protestante », esprit qui convenait merveilleusement aux aspirations des races germaniques, mais qui répugnait, qui répugne encore infiniment au génie et au tempérament français : esprit de libre examen qui ne devait point s'acclimater en un pays où la notion d'autorité est forte ; esprit sombre et chagrin, avec son système de la justification par la foi, — négation de l'indépendance humaine et de la bonté divine, — inconciliable avec l'esprit de liberté et de généreuse confiance de notre race ; esprit révolutionnaire

1. Le mot est d'Honoré de Balzac, *Sur Catherine de Médicis*.

Digitized by Google

et « insurrectionnel », qui ne pouvait s'implanter en une terre de traditions ; esprit mystique et trouble, déplaisant à une nation d'intelligence claire et lucide, « à qui il faut des doctrines concrètes, nettement définies, raisonnables et pondérées » ; esprit que la surveillance extérieure des conduites substituée à la direction intérieure des consciences devait conduire trop souvent à la dissimulation [1], — je ne veux pas dire à l'hypocrisie, — c'est-à-dire à l'un des travers qui nous sont le plus odieux ; esprit orgueilleux, hautain et personnel, répugnant aux sentiments d'altruisme et de confraternité qui sont les nôtres ; esprit froid, étroit et guindé, en contradiction avec notre vieille gaieté nationale. Et certes, si l'on pouvait douter de tout cela, qu'on réfléchisse seulement à ceci : que beaucoup de nos actuelles divergences d'idées et de sentiments avec tels ou tels peuples ne sont en somme que la continuation de cette opposition intellectuelle et morale, — beaucoup plus que religieuse, — qui s'est affirmée au XVIe siècle ; que l'on songe aussi à la résistance qu'oppose encore aujourd'hui la majorité de nos contemporains au triomphe du même esprit, dont la victoire eût été et serait encore une véritable déformation de notre génie national.

*
* *

Eh bien ! soit, nous dira-t-on, il n'y a plus de religion protestante, il n'y a plus qu'un esprit protestant. Mais de quel droit vous félicitez-vous de la défaite du protestantisme en France, de quel droit proclamez-vous ainsi la supériorité de votre esprit à vous sur le nôtre ? Du droit, peut-on répondre, et du devoir aussi qu'a chaque nation de conserver intactes les traditions qui l'ont faite grande, et entier un génie qui s'est incarné en tant d'hommes illustres ; du droit et du devoir qu'a toujours un peuple de garder pur de tout alliage le patrimoine intellectuel et moral des ancêtres, de rejeter tout ce qui pourrait altérer ce précieux trésor, de repousser tout exotisme. Et si l'on vient nous dire que nous sommes des rétrogrades, qu'avant les traditions il y a le progrès, le progrès de l'humanité, que nous, les races latines, restées fidèles à la foi, aux errements

1. C'est M. Augustin Cochin qui, dans une intéressante étude sur *Les conquêtes du Consistoire de Nîmes pendant la Fronde* (1648-1658), (*Revue des Etudes historiques*, sept.-oct. 1903, p. 512), rend compte très finement du fait que je signale. Parlant de la police exercée sur leurs coreligionnaires par les pasteurs du Consistoire, M. Cochin écrit : « Le calvinisme avait supprimé le sacrement de pénitence, et quand on renonce à la direction intérieure des consciences il faut bien se rejeter sur la surveillance extérieure des conduites. La religion catholique, qui tient mieux le dedans, a moins besoin de régenter le dehors... De là sans doute ces habitudes d'austérité et de correction un peu extérieures aussi dont le calvinisme a pris le pli dès sa naissance. »

Digitized by Google

des aïeux, nous sommes menacés par ces races vigoureuses, auxquelles la Réforme a comme infusé un sang nouveau, nous n'aurons plus aujourd'hui pour répondre qu'à puiser des arguments dans le livre de M. B. Dans ses trois derniers chapitres, pleins d'érudition et d'éloquence, l'auteur, abordant en effet franchement la lutte qui lui est offerte, se pose cette triple question : Le protestantisme a-t-il été plus favorable que le catholicisme au progrès moral et spirituel ? — Le protestantisme a-t-il été plus favorable que le catholicisme au progrès intellectuel des peuples chrétiens ? — Le protestantisme a-t-il été plus favorable que le catholicisme au progrès social et politique des nations modernes ? Et sur ces trois points il répond victorieusement aux partisans de cette réformation que notre grand Balzac, qu'il faut toujours citer, appelait, il y a soixante ans, « la plus inféconde des hérésies ». C'est la partie la plus vivante parce que la plus moderne de ce livre, qui désormais, pour nous, écrivains catholiques, doit être, est en vérité la magnifique préface de nos travaux à venir sur l'histoire de la Réforme en France.

Pierre DE VAISSIÈRE.

Ambassade en Espagne de Jean Ébrard, seigneur de Saint-Sulpice, de 1562 à 1565, et mission de ce diplomate dans le même pays en 1566, documents classés, annotés et publiés par EDMOND CABIÉ. — Albi, impr. Nouguiès, 1903, in-8 de xxv-472 p.

La valeur historique des correspondances diplomatiques du XVIe siècle n'est plus à démontrer après les belles publications de Charrière et d'Abel Desjardins, de MM. Jean Kaulek, G. Lefèvre-Pontalis et Tausserat-Radel. M. Edmond Cabié, en ajoutant un nouveau volume à la collection des ambassades françaises de cette époque encore trop mal connue, a rendu aux historiens un service dont il convient de le remercier. Son travail complète d'assez heureuse façon deux publications antérieures, relatives, elles aussi, aux rapports de la France et de l'Espagne dans la seconde moitié du XVIe siècle : entre l'ambassade de l'évêque de Limoges, Sébastien de l'Aubespine, jadis publiée par Paulin Paris, et celle de Fourquevaulx, plus récemment recueillie par Mgr Douais, se place, en effet, la mission de Jean Ébrard, seigneur de Saint-Sulpice. M. Cabié a comblé très exactement la lacune et nous permet de nous faire une idée d'ensemble des relations diplomatiques des deux pays entre 1559 et 1572.

La lacune était importante, si l'on songe que les deux protagonistes de la politique française et de la politique espagnole sont alors Catherine de Médicis et Philippe II. Les deux pays vivent d'ailleurs en paix, et l'ambassadeur de France n'a d'autre instruction que de maintenir cette paix

Digitized by Google

nécessaire pour permettre à la reine mère de débrouiller l'inextricable complication des affaires intérieures. On le voit s'y employer avec un zèle et un dévouement très sincères, avec habileté aussi, car il n'avait pas d'illusions sur les intentions véritables de Philippe II, au fond désireux d'entretenir l'anarchie qui affaiblissait la France et la faisait tous les jours déchoir de son rang de grande puissance. Pour maintenir la bonne entente, Saint-Sulpice avait un appui dans la reine d'Espagne, Élisabeth, la fille chérie de Catherine de Médicis. Les dépêches de l'ambassadeur font une grande place à cette malheureuse princesse, que des grossesses successives épuisèrent avant l'âge et qui traîna sa mélancolique existence entre un mari morose et un beau-fils insensé. Les documents publiés par M. C. ne laissent, en effet, aucun doute, sur la folie furieuse de don Carlos. Ils donnent aussi des détails nouveaux sur la participation de Philippe II à la première guerre civile par l'envoi de ce corps d'Espagnols qui servit en Guyenne sous Burie et Monluc et combattit à Vergt. On y peut suivre encore les démarches de la cour pendant ces années si troublées et se rendre compte du retentissement de certains évènements tragiques, tels que l'assassinat du duc de Guise, ou de certains faits d'ordre général, tels que les rapports de la France et de l'Angleterre, les relations des protestants de France et de ceux d'Allemagne, le concile de Trente, les projets de Philippe II contre les Turcs. Enfin on y trouve des renseignements nombreux sur l'intérieur de l'Espagne, la politique du duc d'Albe, les menées des diplomates espagnols à Paris.

Le couronnement de l'ambassade de Saint-Sulpice fut l'entrevue de Bayonne. Cette entrevue fut proprement son œuvre. Il la prépara, de concert avec Élisabeth, pour répondre au plus cher désir de Catherine. Il apparaît dans ses dépêches qu'il eut à vaincre la répugnance de Philippe II, qui se souciait peu de ce rapprochement, tergiversa longtemps et, à la fin, s'abtint de se rendre en personne à la frontière. Il y envoya le duc d'Albe, mais il ne semble pas que ce dernier ait eu l'occasion de conseiller à Catherine, comme l'avait craint, d'ailleurs, Saint-Sulpice, une extermination générale des huguenots. Beaucoup de temps fut perdu en cérémonies, en épanchements intimes entre la reine et sa fille, si heureuses de se revoir après dix années. Il fut aussi question de projets de mariage pour les autres enfants de Catherine et d'une ligue de princes chrétiens contre les Turcs. Quant au « fait de la religion », le duc d'Albe ne donna aucun conseil de rigueur et déclara même « qu'il n'y avait aucune sûreté de commettre la religion à un si incertain événement comme celui des armes ; » qu'il fallait se borner à faire respecter l'autorité du roi et la stricte observation des édits. Cette opinion était d'ailleurs celle de Saint-Sulpice lui-même : dès 1562 il affirmait la nécessité, d'une part, de

Digitized by Google

réformer les abus de l'Église, d'autre part de réprimer les hardiesses révolutionnaires des protestants et toute atteinte portée à l'autorité royale. On le voit, le représentant de la France à la cour de Philippe II n'était rien moins qu'un fanatique : c'était un esprit sage et modéré, et l'on imagine mal ses efforts diplomatiques aboutissant, à Bayonne, à un plan d'extermination totale des huguenots.

Les documents publiés par M. Cabié proviennent de deux sources : d'une part, les papiers de famille de Saint-Sulpice, dont l'éditeur s'obstine — on ne voit guère pourquoi — à dissimuler l'origine ; d'autre part, les copies de dépêches conservées à la Bibliothèque nationale (f. fr., vol. 3161-3163). M. C. a traité ces documents d'une façon inégale : il a publié les uns *in extenso*, il s'est borné à analyser et à mentionner les autres. Le procédé de l'analyse a été appliqué, d'une façon générale, aux documents tirés de la Nationale : il est permis de regretter que l'éditeur n'ait pas indiqué pour chaque pièce les cotes exactes, ce qui aurait permis aux chercheurs de se reporter facilement aux originaux. L'omission est d'autant plus fâcheuse que certains de ces documents paraissent aussi intéressants que d'autres qui ont les honneurs de l'*in extenso*. Le lecteur est aussi quelque peu dérouté, dans les pièces analysées, par le mélange bizarre de formes archaïques et de formes modernes : une méthode plus rigoureuse dans l'établissement de ces textes ou du moins un emploi judicieux de guillemets auraient fait disparaître ces étrangetés. Les transcriptions ne paraissent pas non plus toujours très sûres : la terrible orthographe de Catherine de Médicis a parfois plongé M. C. dans des perplexités d'où il n'est pas sorti [Cf. p. 30 : « Je désire que les chause de nostre religion souint meyltiuse... » En *note* : « ou peut-être *meyllisise*. Nous n'entendons pas ce mot. » Il faut lire évidemment : *meylliure*.] Il est permis enfin de trouver souvent l'annotation insuffisante : bien des noms de personnes et de lieux sont restés sans être identifiés. La faute en est, on le sent bien, à la pénurie de livres où se trouvait M. C. Les travailleurs provinciaux en souffrent tous plus ou moins : aussi convient-il, pour les juger équitablement, de ne pas se montrer trop sévère et de louer — c'est ici le cas — la bonne volonté et la conscience, même lorsqu'elles ne sont pas corroborées par l'expérience de ces procédés rigoureux de méthode et d'exécution matérielle qu'une critique sévère a coutume aujourd'hui d'exiger.

Paul Courteault.

Digitized by Google

Pierre Boyé. — **La milice en Lorraine au XVIIIe siècle**. Nancy, Berger-Levrault, 1904, in-8 de 112 p.

Notre laborieux confrère, M. Boyé, poursuit ses beaux travaux sur l'histoire de la Lorraine pendant le XVIIIe siècle, et particulièrement sous le règne nominal de Stanislas. Aujourd'hui, c'est de la milice qu'il s'occupe, sujet encore neuf, car H. Lepage ne l'avait pas touché dans son livre sur les institutions militaires de la Lorraine. Grâce à des recherches dans les archives de Nancy, de Bar-le-Duc, du ministère de la Guerre à Paris, et dans le volumineux journal de Durival, le très avisé secrétaire de l'intendance de Lorraine, M. Boyé a traité la question à fond et avec beaucoup de précision, ce qui n'était pas toujours facile, car l'organisation de la milice était très compliquée et fut constamment remaniée.

La milice fut établie en Lorraine et Barrois par une ordonnance du 21 octobre 1741 : on leva seulement alors 3.600 hommes répartis en 6 bataillons, mais, en 1743, on lève encore 1.800 hommes, puis, en 1744 et 1745, on crée deux régiments de ligne, Royal-Lorraine et Royal-Barrois, dont on prélève les hommes dans la milice en les remplaçant par de nouvelles levées, et on prend encore dans la milice de quoi maintenir au complet un autre régiment, celui des Gardes-Lorraines, mis sur pied dès 1740.

Cette milice est à la solde du roi de France, mais les communautés doivent la vêtir et l'équiper à leurs frais, ce qui est une lourde charge. Quant au roi Stanislas, à qui ces troupes sont censées appartenir, il n'a que la prérogative de nommer ou du moins de proposer les officiers, et il en est très fier. Le service est de six ans ; les miliciens sont désignés par le tirage au sort qui se fait sous la direction des subdélégués. Nous ne pouvons résumer les dispositions compliquées qui exemptent du tirage certaines catégories de personnes : leur caractère dominant est de sacrifier les petites gens aux autres, et de peser surtout sur la population rurale, au moins jusqu'à l'ordonnance de 1755 qui rétablit un peu l'équilibre en faveur des champs. Aussi il n'est moyen qu'on n'imagine pour bénéficier de quelqu'une de ces exemptions et échapper au service : on simule des infirmités, on se donne des ulcères, tout provisoires bien entendu, on passe à l'étranger, on se procure de fausses attestations, on va jusqu'à contracter un engagement fictif dans un régiment de ligne. Ce qui est plus grave, c'est qu'on recherche avec avidité les métiers et emplois qui dispensent de la milice, et que les professions les plus utiles sont désertées. Le XVIIIe siècle a donc connu avant le XIXe les fâcheux résultats sociaux d'une loi militaire mal faite, et les législateurs de 1889 auraient peut-être pu profiter de l'expérience du passé.

Cet impôt du sang pesait lourdement sur la Lorraine et le Barrois : pen-

Digitized by Google

dant les guerres de la Succession d'Autriche et de Sept ans, on leur demande au moins 20.000 miliciens. Ajoutez-y les hommes qui se sont engagés dans les régiments de ligne et ceux qui ont fui pour se soustraire au tirage, et l'on comprendra que le pays soit vide de jeunes gens, que l'agriculture dépérisse faute de bras. Et, la guerre finie, peu des hommes ainsi partis revenaient dans leurs villages, car la milice, d'abord affectée à la garde des places, est bientôt employée à renforcer les troupes de campagne. M. Boyé énumère les sièges et les batailles auxquels prirent part soit les milices lorraines, soit Royal-Lorraine, Royal-Barrois et Gardes-Lorraines qui ont été formés ou complétés à l'aide de miliciens ; il fait connaître autant que possible le chiffre des pertes de chaque corps de troupe. Il en ressort que la Lorraine encore indépendante de nom est plus chargée que les anciennes provinces du royaume, et qu'elle verse plus de sang pour un souverain qui n'est pas le sien. Aussi, à la fin de la première guerre, et surtout pendant la seconde, ne trouve-t-on plus de sujets pour le tirage au sort, et doit-on prendre des hommes trop petits ou estropiés. A la mort de Stanislas, quand la Lorraine fut, de droit comme de fait, une province française, l'égalité fut rétablie : elle n'eut plus à fournir que 4 bataillons de milice au lieu de 6 (le royaume entier en avait 105) ; puis, en 1771, ces 4 bataillons furent groupés en deux régiments provinciaux qui portent les noms de Nancy et de Bar-le-Duc. La levée des troupes, la dépense de leur équipement, les exemptions sont réglées avec plus d'équité. Du reste le service n'est plus bien lourd, car il n'y a plus de guerres et les périodes d'exercices ne dépassent pas douze jours par an, quand elles ne sont pas totalement supprimées. Le règne nominal de Stanislas avait été la période vraiment dure et néfaste de cette institution.

E. Duvernoy.

Madame de Staël. — **Dix années d'exil.** Édition nouvelle par Paul Gautier. Paris, Plon, in-8 de 450 p.

Les mémoires de Mme de Staël, ou plutôt les deux fragments de mémoires publiés depuis sa mort sous le titre, choisi par elle, *Dix années d'exil*, sont assez connus pour qu'il soit inutile de les présenter au lecteur. On sait qu'ils comprennent deux périodes, l'une de 1800 à 1804, l'autre de 1810 à 1812, soit sept années de sa vie ; qu'elle les avait entrepris à Coppet, avant sa fuite en 1812, puis repris plus tard, en Suède, sans pouvoir les achever. On sait également que leur intérêt essentiel est dans le récit du duel qu'elle soutint contre Napoléon, quelque défiance que puisse inspirer un style passionné, volontairement combatif, souvent partial et

Digitized by Google

injuste, avec des partis-pris agaçants. Mais, comme le dit fort bien M. Gautier, à cette époque de fièvre et de lutte, de quel côté est-on impartial, et comment s'étonner que l'outrance des dithyrambes entraîne celle des protestations? Il reste toujours, chez Mme de Staël, une vraie éloquence dans les idées, une réelle vigueur dans le récit, et une vive couleur dans la peinture des hommes, sinon des choses.

Le prix particulier de cette nouvelle édition est dans l'établissement de son texte, revu et complété sur les manuscrits du château de Coppet. Le document autographe complet comprend six cahiers; un autre, autographe également, est fragmentaire, mais précieux pour certaines pages qu'il contient seul; enfin il existe une copie de la main de Mlle Randall, une Anglaise, amie intime de Mme de Staël. Quand le baron de Staël donna ses soins à la publication de ces mémoires de sa mère (dans ses œuvres complètes, en 1821), il fit subir plusieurs altérations au texte. Les morceaux historiques et les réflexions générales furent coupés; mais Mme de Staël elle-même en avait indiqué la place ailleurs, dans ses *Considérations sur la Révolution française* : il n'y avait donc pas lieu de les rétablir. Mais d'une part, beaucoup de passages d'un réel intérêt pour nous, au point de vue historique, des portraits aussi, des anecdotes, des épithètes caractéristiques, ont disparu pour des raisons de convenance ou de pure fantaisie; de l'autre, bien des mots, des opinions ont été adoucis ou changés, bien des tournures de style ont été corrigées. C'est à rétablir l'intégralité de ce texte original, constamment épluché (pour la première partie surtout), que M. P. Gautier s'est très heureusement appliqué.

Il a d'ailleurs joint à ce texte désormais authentique des morceaux *inédits* tirés du manuscrit autographe incomplet, et diverses lettres. Des rapprochements et des notes historiques l'ont en outre partout suivi de près. Enfin, une table alphabétique des noms propres a achevé de donner au volume son caractère véritablement définitif. Quand on songe que cette œuvre n'est pas seulement précieuse comme document mais qu'elle est en somme l'une des plus personnelles et sans doute la plus durable de Mme de Staël, on conclut sans hésitation que tant de soins n'étaient pas inutiles.

Oui, c'est la vraie femme que nous voyons ici dans l'écrivain. Ce n'est plus Corinne (encore qu'on l'ait reproduite ici sous ces traits dans le portrait de Mme Vigée-Lebrun, ce qui semble une contradiction). C'est la vraie Mme de Staël, « telle que l'ont connue ses contemporains, ardente à l'attaque, prompte à la colère, au désespoir, aux larmes, aimant l'intrigue et le pouvoir, enthousiaste de la liberté. Et c'est aussi le spectacle d'une admirable intelligence, toujours à la piste des idées, qui endort la douleur par le mouvement de l'esprit, par le spectacle changeant de la vie et des

Digitized by Google

mœurs... Elle sait conter et elle sait peindre ; elle a le talent dramatique ; elle entraîne, émeut, passionne... Le dramatique n'est pas seulement dans les faits, il est dans le récit, dans ce style qui a la fièvre, dans la personne de l'auteur, qui vibre et s'indigne au souvenir des souffrances passées... Puis, elle excelle aussi dans l'anecdote, dans le léger croquis qui fixe avec esprit un ridicule, un geste, qui éclaire un personnage. Il est vrai que souvent ces notes sont jetées à la hâte, destinées à être reprises, retouchées plus tard ; que l'art manque trop souvent à ce style, surtout quand il s'agit de peindre l'aspect extérieur de la nature... Mais, sur le chapitre des mœurs, de la vie sociale, il reprend tout son avantage. » Et de fait, Mme de Staël a découvert la Russie. M. Gautier, que nous venons de citer d'après son intéressante introduction, le montre justement, et Pouchkine jadis (en 1825) ne s'y trompa pas. C'est encore ce qui fait l'attrait exceptionnel de la seconde partie du livre et sa qualité de document en même temps. L'âme russe, il semble en effet qu'elle l'ait mieux comprise que personne avant elle. Elle n'a rien vu de la poésie de la nature, mais elle sentait celle des âmes, c'est bien quelque chose.

H. DE CURZON.

GEORGES SERVIÈRES. — **L'Allemagne française sous Napoléon Ier**. Paris, Perrin, in-8° de VIII-492 p.

Le titre qu'a choisi M. G. Servières est beaucoup trop compréhensif, et si l'on prenait l'auteur au mot, la critique aurait beau jeu sur les lacunes du sujet et sur l'insuffisance des jugements. En réalité, l'auteur traite exclusivement de l'histoire des villes hanséatiques pendant la période napoléonienne. Pourquoi ne l'a-t-il pas dit[1] ? Le sujet ainsi restreint n'en était que plus nouveau et l'auteur nous prouve qu'il n'en reste pas moins intéressant, surtout lorsque, comme M. G. S., on l'appuie sur les documents originaux et sur des pièces d'archives dont un grand nombre avaient été négligées jusqu'ici malgré les multiples publications faites sur cette époque. On aurait alors aussi moins envie de discuter la sévérité de ses appréciations sur l'occupation française en Allemagne, de 1803 à 1815. Il est facile de comprendre que les villes hanséatiques dussent particulièrement détester le régime du blocus continental et celui qui en était l'auteur. Il en était bien de même pour une ville française telle que Bordeaux, laquelle, en 1814, appela Wellington et n'attendit pas son arrivée pour proclamer Louis XVIII. Mais de même que pour la France on ne pourrait juger des résultats généraux du système napoléonien et des sentiments qu'il a laissés d'après ce qui se passait à Bordeaux, de même on ne peut légiti-

1. Les raisons qu'il en donne dans sa préface sont loin d'être convaincantes.

Digitized by Google

mement conclure de Hambourg au reste de l'Allemagne. Donc, si l'auteur a traité à fond un des chapitres (et des plus importants, je le reconnais) de l'histoire de l'*Allemagne française sous Napoléon Ier*, le livre reste encore à faire, du moins pour une étude approfondie dans le détail, car nous avons déjà les ouvrages de M. Rambaud et surtout de M. Denis.

R. Peyre.

Comte de Hubner. — **Neuf ans de souvenirs d'un ambassadeur d'Autriche à Paris sous le Second Empire (1851-1859)**, publiés par son fils, le Comte Alexandre de Hubner. — Paris, Plon-Nourrit, 1904, in-8° de IV-474 p. avec un portrait.

Ces souvenirs ne sont que la reproduction de notes prises au jour le jour par un diplomate aussi bon psychologue qu'homme d'esprit et qui, par sa situation, s'est trouvé à même de consigner et aussi d'interpréter des événements fort intéressants. L'époque dont il est question, 1851 à 1859, n'a pas manqué de perturbations et de bouleversements politiques et diplomatiques puisqu'elle commence au coup d'État, à la proclamation du Second Empire et aux difficultés suscitées au sujet de la reconnaissance du nouveau gouvernement par les puissances, pour se continuer dans les complications qui amenèrent d'abord la guerre de Crimée et ensuite la campagne franco-autrichienne en Italie,

L'ouvrage est divisé en six chapitres se terminant chacun par un résumé de la période parcourue. Bien que ne présentant pas tous le même intérêt, ces chapitres offrent une lecture souvent agréable et pleine d'enseignements utiles. Mêlé à la vie et aux intrigues de la nouvelle cour des Tuileries et des salons de l'ancienne aristocratie, l'auteur se plaît à donner sur les personnages politiques et parlementaires du jour des appréciations quelquefois curieuses. A propos d'un discours de Berryer, voici ce qu'il écrit sur le grand orateur légitimiste : « C'est l'animation, le son un peu « mélodieux de sa voix, son regard de feu, enfin l'art de dire qui « enlèvent l'auditoire. J'avoue qu'il me laisse toujours froid ; il a plus de « vivacité que d'esprit et brille plus par l'élévation des sentiments que « par la nouveauté ou la profondeur des pensées. » Plus loin, c'est du Père de Ravignan qu'il parle, et, pas plus que Berryer, le conférencier de Notre-Dame n'a le don de l'émouvoir : « Il a de l'animation, de l'élo- « quence, — dit-il, — mais, selon moi, il déclame trop et a peu d'idées. « Il enlève ses auditeurs, surtout les femmes. J'avoue qu'il me laisse « froid. » Décidément cet Autrichien n'est pas facile à réchauffer. Lamartine lui-même n'y réussit pas ; car l'appréciation du comte de Hübner sur l' « Histoire de la Restauration » est plutôt sévère : « C'est un roman ou, « tout au plus, une compilation remplie d'inexactitudes. » Il ajoute tou-

Digitized by Google

tefois qu'il ressort du livre, « avec une clarté irrésistible et une grande « vérité, que les Bourbons sont morts du constitutionnalisme ou parle- « mentarisme importé d'Angleterre par Louis XVIII, salué par « Alexandre Ier avec conviction, protégé ou toléré par les autres puis- « sances par faiblesse ou parce qu'elles ne connaissaient pas ce nouveau « déguisement des principes révolutionnaires. C'est Lamartine qui, « malgré lui, en fournit les preuves. L'Europe, — conclut-il, — n'a pas « compris et peut-être ne comprendra pas encore qu'en 1815, elle a « restauré une dynastie, mais qu'elle n'a pas restauré la royauté. »

Ces dernières lignes révèlent chez le diplomate étranger un sens profond de l'histoire de notre pays, et c'est ainsi que, par ses impressions, parfois un peu vives, mais toujours vivantes, le comte de Hübner mérite hautement d'attirer sur ses mémoires l'attention du public lettré en France.

EM. D. DE MONTCORIN.

P. HILAIRE DE BARENTON. — **La France catholique en Orient.** Paris, Poussielgue, 1902, gr. in-8° de XXIV-318 p. avec 2 cartes et 2 gravures. Prix : 3 fr.

L'active Congrégation des Capucins français compte dans ses rangs un certain nombre d'hommes d'œuvre et d'action qui sont aussi des écrivains. Tel est le R. P. Hilaire de Barenton, qui, fouillant les archives de l'Ordre, a entrepris de faire connaître les travaux effectués en Orient par ses frères en religion depuis 1625. Il nous présente un livre fort instructif. Le style est simple, trop simple parfois, la correction des épreuves typographiques n'a pas été surveillée d'assez près, çà et là on rencontre des fautes d'orthographe et de français, signe et suite de cette négligence ; enfin, à propos de quoi l'auteur, lorsqu'il écrivit la préface, s'est-il malencontreusement avisé de prendre à partie l'un des ouvrages les plus fortement pensés de la sociologie contemporaine, *Le retour au paradis terrestre* de M. Paul Lapeyre [1] ?

Ces menues critiques formulées, venons aux faits. Une rapide revue de l'évangélisation franciscaine avant le XVIIe siècle leur sert d'introduction.

Les Capucins français, dans leur marche en Orient, ont fourni trois grandes étapes, nettement précisées dans cette intéressante étude. Au début de la première, qu'il domine, apparaît le P. Joseph. Volontiers, il eût été l'inspirateur et le conducteur d'une nouvelle croisade ; mais, poli-

1. Tome III d'un ouvrage, *Le catholicisme social*, en trois volumes, édité chez Lethielleux.

Digitized by Google

tique habile autant qu'ardent mystique, il n'ignore pas que l'enthousiasme des rois ne répond pas au sien et que l'ère des expéditions guerrières en Palestine est close. Ce sont les légions pacifiques de ses Capucins qu'il lance contre l'Islam. Il n'a pas trop présumé de leur valeur. Religieux, patriotes, missionnaires, ces soldats d'un nouveau genre servent d'aumôniers à nos nationaux, multiplient les conversions, les fondations, les œuvres d'enseignement ou de charité, composent des ouvrages, préparent à la France des interprètes officiels dans cette école des *Jeunes de langues*, origine de l'École actuelle des langues orientales, gagnent au Christ l'émir Fakr-Eddin, opèrent ou préparent le relèvement des cinq Églises orientales unies qui représentent là-bas le catholicisme, sont appelés par Urbain VIII « le bras droit de l'Église romaine [1] ».

Vient ensuite la deuxième étape, celle de la décadence, dont les deux principaux agents furent le fanatisme turc ou schismatique et le gallicanisme français. Aux vexations particulières s'ajoute, dans le premier cas, le poids de deux édits qui, « portés au commencement du dix-huitième siècle, restèrent en vigueur presque continuellement jusqu'en 1829 [2] ». Par l'un, ordre est intimé, sous peine d'emprisonnement, aux « moines francs » de ne « plus à l'avenir quitter les lieux où sont établis les consuls de leur nation, et où les traités leur accordent le droit de résider [3] ». Le second « atteignait les catholiques arméniens orientaux. Il enjoignait aux catholiques de ne point donner asile aux missionnaires européens et de ne s'assembler que dans les églises relevant du patriarcat de Coum-Kapou. Les autres rites schismatiques obtinrent des décrets analogues [4]... » — Par son gallicanisme, la monarchie bourbonienne fit de l'anticléricalisme un article d'exportation. En 1644, une lettre signée Louis, contresignée de Loménie, scellée du petit sceau, arrivait de Paris à tous les supérieurs des missionnaires capucins du Levant ; elle contenait ces lignes : « Révérend Père, j'ai tant de bonne volonté et affection pour les Capucins, et particulièrement pour ceux qui sont nés mes sujets, que je me porte bien volontiers à leur faire ressentir les effets de ma protection en toute occasion. C'est pourquoi je vous écris la présente par l'avis de la reine régente, Madame ma Mère, pour vous faire savoir mon intention être que vous ne receviez aucun décret de la Congrégation de la Propagation de la Foi, qu'après qu'ils auront été communiqués au Conseil de conscience que j'ai établi près de moi, et que vous ne les ayez, autorisés du dit Conseil ou de mes parlements, cela étant un bon moyen pour empêcher les désordres qui arrivent continuellement ; et m'assurant que vous êtes satisfait, je prie

1. Ms. 114, p. 163, *Bibliothèque provinçiale des Capucins de Paris.*
2-3-4. Le P. Hilaire de Barenton, *La France catholique en Orient*, p. 183.

Digitized by Google

Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde [1]. » C'était la scission avec Rome en principe, mais, dit le P. H., « les choses se firent catholiquement durant plus d'un siècle encore [2] ». Passons sur d'autres incidents de la lutte du gallicanisme absolutiste contre Rome, n'accordant qu'un souvenir à ces quatre articles de 1682 qui, au témoignage du P. H., eurent un si déplorable contre-coup sur le nombre et la qualité de nos missionnaires [3], et arrivons à l'an 1744 ; le 22 février, le P. Théodore adresse du couvent de Saint-Honoré de Paris, à ses missionnaires, un avis [4] qui reflète excellemment les sentiments de tristesse et de méfiance que lui inspiraient les procédés de l'administration des Postes : « Les RR. PP. custodes et conseillers dresseront tous les ans un état exact de nos maisons de Constantinople et en feront fournir par nos supérieurs locaux de toutes nos autres maisons des îles, qu'ils nous adresseront après les avoir soigneusement examinés et certifiés. Messieurs les fermiers des Postes ne voulant plus nous permettre de recevoir les lettres qui nous viennent sous enveloppe ou sous pli sans les ouvrir, ce qui nous expose à des inconvénients, nous demandons à nos religieux de nous écrire succinctement pour éviter cet inconvénient. La Sacrée Congrégation nous ayant adressé un mémoire concernant nos missions, elle exige qu'il y soit répondu clairement et exactement. Ne pouvant y satisfaire par nous-mêmes, nous enjoignons au R. P. custode, à ses conseillers et autres supérieurs, de dresser immédiatement leur réponse audit mémoire conformément à ce qui y est énoncé, et d'adresser lesdites réponses directement à Rome, les Postes de France nous étant fermées pour ces services d'envoi [5]. » Puis vint la *Commission des Réguliers* qui faucha l'Ordre, tarit la source des vocations et de la sorte prépara l'effondrement des missions capucines. Déterminée par les errements de la France officielle et de l'esprit public, qui parfois même furent copiés jusque sur la terre d'Orient, la débâcle finale, retardée seulement par des bienveillances et des dévouements nombreux, fut brutalement consommée par la Révolution. Un dernier rayon de gloire illumina ce désastre ; les missionnaires refusèrent le serment schismatique à la Constitution civile du clergé, puis, faute de recrutement dans le personnel français, les œuvres passèrent aux mains des Capucins italiens et espagnols.

Le XIXe siècle vit la résurrection. Le général Aubert-Dubayet, ambassadeur de la République auprès du gouvernement ottoman en 1796, et

1. Le P. Hilaire de Barenton, *La France catholique en Orient*, p. 186.
2. *Ibid.*, p. 186.
3. *Ibid.*, p. 186, 187.
4. Conservé aux archives de Syra.
5. P. H. de B., *op. cit.*, p. 190.

Digitized by Google

M. Ruffin, chargé d'affaires à Constantinople en 1801, y préludèrent; malgré bien des épreuves, le mouvement inauguré par eux de concert avec le P. Hubert, un des survivants de l'ancienne génération de missionnaires, alla s'accentuant cent années durant. Il fut marqué par un brillant développement des établissements d'instruction. Le P. H. a résumé ces progrès dans un tableau de l'état actuel des missions capucines dans le monde, où l'on peut voir la part de choix faite à l'Orient.

Lors des massacres d'Arménie en 1895, les Pères donnèrent asile dans leurs maisons à environ 10.000 Arméniens, préservèrent de tout massacre Karput et Mardin et méritèrent une médaille d'argent que leur décerna le président Félix Faure le 25 janvier 1896.

Ce sont bien dans ce livre les *gestes* de la France et de ses fils en Orient qu'a narrés le P. Hilaire. Missionnaire lui-même en ces contrées, il a pu parler avec compétence d'une foule de choses, pour nous d'un intérêt national, sur lesquelles mieux que personne il avait qualité pour donner un avis motivé. On peut donc l'en croire par exemple lorsqu'il s'étend sur l'influence assurée à notre pays par la diffusion de la langue et conséquemment de l'action française en ces régions. Tout son premier chapitre, *La langue française en Orient*, a trait à cette importante question ; il est à lire et à méditer [1]. J'en détache simplement cette citation empruntée à M. Paul de Régla : « Nos écoles se multiplient au fur et à mesure que notre influence politique diminue; notre langue devient accessible à tous, et entraîné par l'intelligente propagande des membres du clergé français, et en particulier par celle des Frères de la doctrine chrétienne, on vient de voir le sultan édicter un firman en date du mois de septembre 1888, rendant obligatoire l'étude de la langue française dans toutes les écoles ottomanes. C'est ainsi que l'esprit de la France pénètre partout et s'affirme hautement en dépit des échecs malheureusement trop nombreux de sa diplomatie [2]. » M. P. de R. rend hommage à notre clergé ; c'est ce qu'a fait le P. H. dans tout le cours de son ouvrage; il n'y a pas chez lui d'esprit de coterie ; si les prédilections de son cœur vont, comme il est juste, à sa famille religieuse, elles ne l'empêchent cependant ni de relever discrètement les erreurs ou les faiblesses inséparables d'un apostolat de deux siècles et demi, ni d'apercevoir ailleurs des mérites éminents et de signaler, dans des pages pleines d'une respectueuse sympathie, les conquêtes accomplies par d'autres, Assomptionistes, Carmes, Dominicains, Frères, Jésuites, Lazaristes et l'innombrable phalange des sœurs missionnaires.

G.-V. Hébert.

1. J'en dirai autant des chapitres II et III : *Les œuvres catholiques à Constantinople en 1900* et *Les premières transformations.*

2. *La Turquie officielle*, 1891, p. 161.

Digitized by Google

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Bibliothèque de l'École des Chartes, 1re, 2e et 3e livraisons, janvier-juin 1904 : H. Omont, *Notice sur les manuscrits originaux et autographes des œuvres de Brantôme conservés à la Bibliothèque nationale*, 5-54. [Bibliographie des manuscrits connus.] — L.-H. Labande, *Antoine de La Salle. Nouveaux documents sur sa vie et ses relations avec la maison d'Anjou*, 55-100. — E. Langlois, *Quelques œuvres de Richard de Fournival*, 101-115. [D'après le ms. 526 de la Bibliothèque de Dijon qui porte des notes marginales de Claude Fauchet.] — Ch. de la Roncière, *Le premier routier-pilote de Terre-Neuve (1579)*, 116-125. — L. Delisle, *Les heures de Jacques Cœur*, 126-131. [Manuscrit exécuté vraisemblablement pour le petit-fils de Jacques Cœur, à la fin du xve siècle.] — Georges Bourgin, *L'incendie de la bibliothèque nationale et universitaire de Turin*, 132-140. — Maurice Croiset, *Notice sur la vie et les travaux de M. Gaston Paris*, 141-173. — *La série L des archives départementales*, 281-289. [Instructions adressées par le ministre de l'Instruction publique pour son classement.] — *Photographie des manuscrits des bibliothèques publiques*, 308-309. [Proposition de loi.] — *Liste des nonces envoyés en France de 1524 à 1592*, 309-310. — *Rouleau mortuaire de l'année 1231*, 310. [Fragments du rouleau de Gui, abbé de Saint-Père de Chartres.] — L. D., *Lettre de saint Louis expédiée par Guillaume de Chartres*, 310-312.

Bulletin archéologique du comité des Travaux historiques, 1904, 1re livraison : Ulysse Dumas, *Note sur la grotte de Meyrannes (Gard)*, xxviii-xxxi. — Thédenat, Rapport sur une note de M. de Gerin-Ricard concernant un *Cippe funéraire d'Aix*, xxxiv-xxxv. — De Barthélemy, Rapport sur la découverte de *Monnaies gauloises à Kersaint-Plabennec*, xxxviii-xxxix. — Dr Capitan, Rapport sur un projet d'exploration de la *grotte de Marsoulas*, xxxxix-xli. [Figures préhistoriques.] — Héron de Villefosse, Rapport sur une communication de l'abbé J.-B. Martin concernant des *Sépul-*

Digitized by Google

tures chrétiennes du Ve siècle, à Lyon, XLI-XLIV. — Auguste VIDAL, *Un primitif italien à la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi*, 44-56. — Ulysse DUMAS, *Note sur la grotte de l'En-Quissé, commune de Sainte-Anastasie (Gard)*, 57-62. — Léon DE VESLY, *Exploration archéologique de la forêt de Rouvray (Seine-Inférieure). Fouilles de 1903*, 63-78. — HÉRON DE VILLEFOSSE, *Découverte de poteries romaines à Doue (Seine-et-Marne)*, 79-81. — A. DE BARTHÉLEMY, *Une verrerie romaine près de Sainte-Menehould (Marne)*, 82-85. — André PHILIPPE, *Marché pour la construction de la porte d'Aiguepasses à Mende (1436, 20 décembre)*, 86-92. — Ferdinand VILLEPELET, *Inventaire du trésor de l'église collégiale Saint-Front de Périgueux, le 15 mai 1552*, 93-109. — S. MACARY, *L'orfèvrerie à Toulouse aux XVe et XVIe siècles (1460-1550) d'après les documents conservés aux archives notariales*, 110-122. — Commandant TOUSSAINT, *Résumé des reconnaissances archéologiques exécutées par les officiers des brigades topographiques d'Algérie et de Tunisie pendant la campagne de 1902-1903*, 127-141. — P. GAUCKLER, *Rapport sur l'exploration du Sud-Tunisien en 1903*, 142-150. — Capitaine UNGERER, *Note sur quelques ruines antiques d'Algérie*, 151-159. — Capitaine HILAIRE, *Dessins rupestres de la région d'Hadjerat-el-M'guil (Sud-Oranais)*, 160-162. — Alb. BALLU, *Rapport sur les fouilles archéologiques à Timgad en 1903*, 163-178. — DUHAR, *Note sur des tombeaux puniques découverts en 1901 au camp militaire de Sousse*, 179-189. — J. CARCOPINO et H. FOCILLON, *Inscriptions latines d'Afrique*, 190-216. — A. GRENIER, *Inscriptions d'Algérie et de Tunisie*, 217-240. — William MARÇAIS, *Une épitaphe arabe trouvée à Tlemcen*, 241-242. — H. SALADIN, *Note sur des monuments de la Calaâ des Beni-Hammâd, commune mixte des Maadid, province de Constantine*, 243-246.

Bulletin de la Société du Protestantisme français, mai-juin 1904 : E.-C. BONIFAS, *Les « mariageurs » de Sainte-Catherine (1742)*, 193-227. [Mariages de protestants célébrés clandestinement dans une église du diocèse d'Albi par un escroc se disant prêtre catholique.] — Paul THOMAS, *Nouvelles notes sur les Huguenots oléronnais (1671-1715)*, 227-233. — G. BONET-MAURY, *Le protestantisme français et la république aux XVIe et XVIIe siècles*, 234-250. — N. WEISS, *350e anniversaire de la fondation de l'église française de Francfort-sur-le-Mein*, 279-288.

Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux historiques, année 1903, nos 3 et 4 : Abbé J.-M. VIDAL, *Le sire de Parthenai et l'Inquisition (1323-1325)*, 411-434. [Lettres de Jean XXII relatives à cette affaire.] — Abbé M. LANGLOIS, *Le « fonds d'état » de la bibliothèque de Chartres. Formation, restitutions et aliénations d'après les papiers de*

Digitized by Google

la bibliothèque, 435-446. — Abbé Sabarthès, *Libertés et coutumes de Pexiora*, 447-450. — Pasquier, *Mandement de Louis XI concernant la translation de la Sainte Ampoule en 1483*, 455-458. — G. Leroy, *Contrat de mariage d'une fille du vicomte de Melun en 1209*, 459-462. — Jacques Soyer, *Un fragment des capitulaires de l'empereur Louis le Pieux (814-840), aux archives départementales de Loir-et-Cher*, 466-469. — Abbé Arnaud d'Agnel, *Inventaire après décès du chevalier Roze précédé d'une notice et accompagné de notes*, 470-479. [Héros de la lutte contre la peste de Marseille en 1720.] — Léopold Delisle, Communication relative à une *peinture de Jean Foucquet*, 487-489. [Miniature des *Antiquités Juives*.] — Pierre Boyé, *Les coutumes inédites du comté de Vaudémont*, 489-570. [Texte rédigé vers 1610.] — Ch.-V. Langlois, Note sur une *collection de monographies communales* existant au Musée Pédagogique, 576-578. — De Loisne, *Un impôt sur le revenu à Arras en 1387*, 580-585. — Ch. Urseau, *Authentiques de reliques provenant de l'ancienne abbaye du Ronceray*, 587-592.

Le Carnet, juin 1904 : Edouard Gachot, *Le passage de la Linth. Campagne d'Helvétie [1799]*, 257-270. — Gilbert Stenger, *La littérature sous le Consulat. Nos poètes* (suite), 329-339; fin en août, 163-180. = Juillet : Général Bourelly, *Le maréchal Berthier*, 35-48. — Princesse de Faucigny-Lucinge, *Réminiscences artistiques et historiques*, 49-68. [François Ier.] = Août : Alphonse Piquemal, *Hérault de Séchelles pendant sa mission en Savoie*, 153-162. — Jacques Rien, *Le comte Maxence de Damas d'Hautefort*, 215-220. — Dr Magnac, *L'expédition du général Leclerc à Saint-Domingue. La prise du Cap* (suite), 227-236.

La Chronique médicale, 1er mai 1904 : *Les ressources des archives de l'Assistance publique*, 293-295. = 15 mai : *La légende du duc de Morny. Le mystère de sa naissance et de sa mort*, 326-332. — Dr Miquel-Dalton, *L'événement de Varennes et les médecins*, 340-345; complément le 1er juin, 371-372. = 15 juin : Léonce Vié, *L'écriture de la Brinvilliers et de son complice Sainte-Croix*, 395-398. — *Contrat passé par le général Lafayette avec Mesmer pour que celui-ci lui enseigne le magnétisme animal* [fac-similé], 403. = 1er juillet : *Centenaire de George Sand*, 417-433. = 15 juillet : *La névropathie de Bernardin de Saint-Pierre*, 465-473.

Compte rendu de l'Académie des Inscriptions, janvier-février 1904 : Loth, Note sur *l'Année celtique chez les Irlandais et les Bretons*, 25-26. — R. P. Delattre, *Quelques inscriptions puniques*, 36-39. — S. Reinach, *Note sur un ms. de Froissart à Breslau*, 48. [Miniatures de Paris, Dunkerque, Bordeaux.] — M. Croiset, *Notice sur la vie et les travaux de*

Digitized by Google

M. Gaston Paris, 66-112. = Mars-avril : Lettre du préfet de la Seine sur les *Fouilles exécutées près du Collège de France*, 113-114. — Henry Martin, *Observations sur la technique de l'illustration des livres au moyen âge*, 121-132. — Dr Capitan, abbé Breuil et Charbonneau-Lassay, *Les rochers gravés de Vendée*, 132-155. — Salomon Reinach, *L'attaque de Delphes par les Gaulois*, 157-172. [Curieuse inscription grecque trouvée à Cos par M. Herzog.] — Gauckler, *Municipium Felix Chabbora*, 180-190. [Tunisie.] — D'Arbois de Jubainville, *Le début du « De bello gallico »*, 223-228. [Assertions erronées de César sur l'étendue de la Gaule, faites dans un but politique.] — Ed. Chavannes, *Notice sur la vie et les travaux de M. Alexandre Bertrand*, 245-273. [Bibliographie.]

Le Correspondant, 10 mai 1904 : Mis de Vogüé, *Un dernier mot sur Villars*, 385-399. [Coup d'œil d'ensemble sur la vie du maréchal.] — Léonce Pingaud, *Les Russes à Paris (1800-1830)*, suite, 400-417. — Geoffroy de Grandmaison, *Bourdaloue et Louis XIV. Le second centenaire (13 mai 1704-13 mai 1904)*, 418-439. = 25 mai : Ph. Dunand, *Qui a fait juger, condamner, brûler Jeanne d'Arc ? La réponse documentaire de l'histoire*, 642-655. = 10 juin : Henry Bordeaux, *La vie et l'influence de George Sand*, 805-829. — J. Angot des Rotours, *Une tournée d'inspecteur des finances en 1716*, 932-940. = 25 juin : Émile Ollivier, *Bazaine et la fin de l'expédition du Mexique*, 977-1006. — J.-C. Fitz-Gerald, *L'accord anglo-français sur Terre-Neuve jugé par un Anglais*, 1007-1020. — Louis Dedouvres, *La mère de l' « Éminence grise »*, 1095-1118. = 10 juillet : L. de Lanzac de Laborie, *La fin d'une institution centenaire. La suppression du concours général*, 21-34. — Edouard Gachot, *Le projet de descente en Angleterre en 1804. Documents inédits tirés des archives du prince d'Essling*, 128-143. = 25 juillet : Vte de Meaux, *Souvenirs politiques. Les ministères Dufaure et Jules Simon. Le seize mai*, 193-220 ; suite le 10 août, 437-467 : *Les ministres du seize mai et leurs adversaires* ; fin le 25 août, 609-639 : *La victoire de Gambetta*. — Cte Fleury, *La société parisienne en 1802 vue par une Anglaise, d'après les souvenirs de miss Mary Berry*, 325-348. = 10 août : Marcel Dubois, *La question du Maroc*, 401-436. — Louis Michon, *L'ébauche du gouvernement parlementaire sous la première Restauration*, 557-572. — Comtesse d'Estienne d'Orves, *Un nouveau livre de Mgr Dupanloup : La vie de Mgr Borderies, évêque de Versailles*, 573-576. = 25 août : L. de Lanzac de Laborie, *Huguenots et ligueurs, à propos d'une récente publication* [du P. Baudrillart], 749-756. — *Souvenirs inédits de la baronne du Montet. Fragments*, 757-771. [1re moitié du XIXe siècle.] — *La famille Mokrani et l'insurrection algérienne de 1871*, 772-778.

Digitized by Google

Études. Revue fondée en 1856 par des Pères de la Cie de Jésus, 20 mai 1904 : Marc Dubruel, *Maximilien, empereur du Mexique. II. Le dénouement de la tragédie impériale*, 485-511. — Joseph Burnichon, *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France*, 537-555. [D'après le livre de M. de Vaissière.] = 5 juin : Paul Dudon, *Contre le Christ et son vicaire*, 694-717. [Étude sur les textes relatifs aux emblèmes religieux ; conflit avec Rome.] = 20 juin : Auguste Hamon, *La bienheureuse Marguerite-Marie. Portrait intime*, 786-813 ; suite le 5 juillet, 24-27 ; fin le 20 juillet, 200-229. — Pierre Suau, *Les primitifs français*, 814-826. = 20 juillet : Lucien Roure, *Un précurseur. Ballanche*, 145-164. — Paul Dudon, *Bulletin d'histoire religieuse : chez les protestants*, 252-268. = 5 août : J.-J. Navatel, *Saint François de Sales et son temps d'après sa correspondance (1605-1608)*, 316-329. — P. Bliard, *Prieur de la Marne et l'anéantissement de la grande armée vendéenne, d'après des documents officiels et inédits*, 330-356 ; suite le 20 août, 504-524. = 20 août : Auguste Butin, *Une frontière en péril*, 474-503. [La frontière du nord.]

Études franciscaines, mars 1904 : A. Charaux, *La Bruyère* (suite), 283-300. = Mai : Georges Mangeot, *Les capucins français*, 500-506. = Juin : G. Guillot, *Quelques mots d'histoire à propos de l'exposition des primitifs français*, 607-620. — F. Hilaire, *Trois nouveaux bienheureux franciscains : le curé d'Ars, les PP. Cassien de Nantes et Agathange de Vendôme. Documents inédits*, 621-629. — A. Charaux, *Marquis de Vauvenargues, sire de Clapiers*, 630-640 ; fin en juillet, 69-80.

La France médicale, 25 juin 1904 : L. Meunier, *La thériaque*, 217-222. — Paul Dorveaux, *Ordonnances médicales de la fin du XVIIe siècle*, 222-223. — Dr V. Torkomian, *Le cinquantenaire de la mort des médecins militaires français (armée d'Orient, 1854)*, 223-224. — De Ribier, *Réception de M. André Bompart fils, à Gilbert, en l'art d'apothicaire, 23 mai 1724*, 227. = 10 juillet : Guignard, *Les origines de l'école de pharmacie de Paris*, 237-244. — A. Prévost, *Concours pour une place d'aide de clinique interne [1805]*, 245-247. — E. Boutineau, *Certificats médicaux au XVIe siècle*, 247 ; fin dans le no suivant, 262-264. = 25 juillet : L. Torande, *Étude fantaisiste sur les almanachs du collège de pharmacie de Paris, 1780-1810*, 257-262 ; fin le 10 août, 282-287. — E. Tartière, *Deux médecins militaires des armées de la Révolution et de l'Empire*, 264-265. [Cromarias et Vergne.] — L. de Ribier, *État des médecins et chirurgiens attachés aux hôpitaux des principales villes de la généralité de Riom et des subdélégations de Brioude et de Langeac (après 1771)*, 269. — Emile Goudaux, *La vie d'Alexis Boyer. Les heures de lutte*, 272-276 ; fin le 10 août, 293-294. = 10 août : Rambaud,

Digitized by Google

Règlement entre médecins et apothicaires d'Orléans (1556), 277-282. — Henry Meige, *A propos des études médico-artistiques*, 287-288.

Nouvelle Revue historique de droit français et étranger, mai-juin 1904 : J. Declareuil, *Quelques problèmes d'histoire des institutions municipales au temps de l'empire romain*, 306-336; suite en juillet, 474-500. = Juillet-août : Joseph Calmette, *Le « comitatus » germanique et la vassalité à propos d'une théorie récente* [de M. Guilhiermoz dans les *Origines de la noblesse*], 501-506.

La Révolution de 1848, 1re année, mars-avril 1904 : Gustave Geffroy, *Les journées de juin 1848*, 22-29. — *Profession de foi d'un instituteur de 1848*, 30-34. — *Extrait de brochures anti-socialistes*, 35-36. = Mai-juin : H. Michel, *Note sur la constitution de 1848*, 41-56. — P. Caron, *Note sur les sources de l'histoire de la Deuxième République aux Archives nationales*, 57-60. — *Profession de foi d'un instituteur du département du Nord*, 61-62. = Juillet-août 1904 : F. Dieudonné, *La presse politique du Loiret à la veille de la Révolution de 1848*, 73-87. — Wilfrid de Fonvielle, *Fragments et mémoires inédits : le deux décembre*, 88-92. — Pierre Caron, *L'état politique du département de l'Ain en décembre 1852. Documents inédits*, 93-99. [D'après la série Fic III des Archives nationales.]

La Révolution française, 14 juillet 1904 : Armand Brette, *Les cahiers de 1789 et les « Archives parlementaires »*, 5-27. — Henri Sée, *Les cahiers de paroisses de la Bretagne en 1789* (fin), 28-46. — F. Gerbaux, *Les femmes soldats pendant la Révolution*, 47-61. — A. Aulard, *Encore un mot sur la prétendue suspension de la vente des biens nationaux*, 62-64. — A. Mathiez, *Subventions du Directoire aux Théophilanthropes*, 65-67. — A. Aulard, *Doctorat de M. Léon Cahen : Le grand bureau des Pauvres de Paris au milieu du XVIIIe siècle. Condorcet et la Révolution française*, 68-77. — J. Adher, *Lettres de Barère et de Mailhe*, 78-82. = 14 août : A. Tuetey, *Les archives anciennes du ministère de la Justice aux Archives nationales*, 97-120. — Cl. Perroud, *Sur l'authenticité des Mémoires de Brissot*, 121-134. — H. Baumont, *Les assemblées primaire et électorale de l'Oise en 1792 (août-septembre)*, 135-178. — *Une lettre du général Alexis Dubois sur les journées de prairial*, 179-182. — *Les archives départementales de la Seine et les archives communales de Paris*, 183-186. [Indication sommaire des fonds.]

Revue Bossuet, 25 juillet 1904 : *Conférence de Bossuet sur l'amour de Dieu*, 129-138. [Dissertation inachevée.] — E. Levesque, *Lettres de Bossuet de la collection de M. le baron H. de Rothschild* (suite), 139-144. —

Digitized by Google

Notes de Bossuet sur la préface de Mabillon à l'édition bénédictine de Saint Augustin, 145-150. — *Bossuet à Meaux ou extraits de l'histoire de la ville de Meaux par Claude Rochard*, 151-167. — *Entrée de Bossuet à Meaux. Notes inédites de Ledieu*, 168-172. — E. Levesque, *Bossuet à Paris, Ses divers domiciles. La maison où il mourut*, 173-180. [Maison portant le n° 46 actuel de la rue Sainte-Anne.] — *Çà et là. Notes et documents : Mandements de Bossuet*, 181-183. — *Lettre de l'évêque de Toul, Thiard de Bissy, à Bossuet*, 183-184. — *Œuvres dédiées à Bossuet*, 184-185. — *La maison de la Propagation de la Foi à Metz*, 185-186. — *Notes sur l'édition Lebarq des Œuvres oratoires de Bossuet* (suite), 187-190.

Revue Bourdaloue, juillet 1904 : Mgr Rozier, *Panégyrique de Bourdaloue*, 383-397. — Abbé Coubé, *Conférence sur Bourdaloue orateur*, 398-437. — *Résumé de la conférence littéraire de M. Brunetière sur l'éloquence de Bourdaloue*, 438-457. — Ferdinand Castets, *Bourdaloue sur l'ambition*, 493-519. — Henri Chérot, *Le crucifix dit de Bourdaloue*, 520-522. — *Histoire critique de la chaire françoise par le P. Blaise Gisbert* (suite), 523-527.

Revue de Paris, 1er juin 1904 : Louis Batiffol, *La journée de Marie de Médicis*, 510-526 ; suite le 1er juillet, 57-74. [Reconstitution historique d'après ses comptes, sa correspondance et le procès de Léonora Galigaï.] — Louis Hourticq, *L'art académique*, 597-622 ; suite le 1er juillet, 165-188. [Théories sur l'art professées par *l'Académie royale de Peinture* au xviie siècle.] = 15 juin : George Sand, *Le coup d'État*, 673-690. — *Entre Alger et Tombouctou*, 773-794.

Revue des Deux Mondes, 15 mai : Émile Ollivier, *Le premier conflit avec la Prusse : le Luxembourg (1867)*, 241-277. — Jean Ruinat de Gournier, *Les fiançailles de Bernardin de Saint-Pierre d'après des documents inédits*, 353-393. — L. Paul-Dubois, *Gênes et Marseille*, 394-412. — G. Lenôtre, *Le retour de Varennes (juin 1791)*. III. *La rentrée*, 413-440. = 1er juin : Emile Ollivier, *La crise intérieure après Sadowa*, 517-555. — Émile Michel, *Le musée du Louvre*, 636-666. — Bon Hulot, *De l'Océan Atlantique au lac Tchad. Mission du capitaine Lenfant*, 694-707. = 15 juin : René Millet, *La lutte pacifique entre la France et l'Angleterre*, 765-801. — Émile Ollivier, *Fêtes et points noirs. L'exposition universelle et l'entrevue de Salzbourg*, 802-835. — Camille Bellaigue, *Les époques de la musique. La renaissance française*, 862-884.

Revue des Études juives, octobre-décembre 1903 : Paul Hildenfinger, *La figure de la synagogue dans l'art du moyen âge*, 187-196. — P. Hildenfinger, *Documents relatifs aux juifs d'Arles*, 221-242 ; suite en janvier

Digitized by Google

1904, 48-81; fin en avril, 265-272. — Ad. Crémieux, *Les juifs de Marseille au moyen âge. Pièces justificatives* (fin), 243-261. — Moïse et Ernest Ginsburger, *Contributions à l'histoire des juifs d'Alsace pendant la Terreur*, 283-299. — E. Marcel, *Un document sur les juifs de Saint-Remy de Provence au XIVe siècle*, 301-307. = Janvier-mars 1904 : S. Krauss, *Un atlas juif des statues de la Vierge Marie*, 82-93. [Tournon, Laghette au comté de Nice.] — M. Ginsburger, *Les juifs de Horbourg*, 106-129, p. justif. = Avril-juin : Israël Lévi, *Le roi juif de Narbonne et le Philomène*, 197-207. — Léon Gauthier, *Les juifs dans les deux Bourgognes*, 208-229.

Revue des Questions historiques, 1er juillet 1904 : Antoine Degert, *Procès de huit évêques français suspects de calvinisme*, 61-108. — Augustin Cochin, *Les églises calvinistes du Midi. Le card nal Mazarin et Cromwell*, 109-156. — Ch. de la Roncière, *Les routes de l'Inde. Le passage par les pôles et l'isthme de Panama au temps de Henri IV*, 157-209. — Fernand Cabrol, *Le « Book of Cerne ». Les liturgies celtiques et gallicanes et la liturgie romaine*, 210-222. — Aug. Coulon, *Les plans de Rome conservés aux Archives nationales*, 222-233. — Cte de Sérignan, *Une erreur historique. Le général Dupont à Baylen*, 244-255. — P. Bliard, *Le P. Loriquet à propos d'une lecture de M. Claretie*, 255-260.

Revue d'histoire littéraire de la France, avril-juin 1904 : Ernest Dupuy, *L'amitié d'Alfred de Vigny et de Victor Hugo*, 189-219. — Louis Delaruelle, *Ce que Rabelais doit à Erasme et à Budé*, 220-262. — C. Latreille, *Bossuet et Joseph de Maistre d'après des documents inédits*, 263-281. — H. Omont, *Nouvelle correspondance inédite de Victor Jacquemont avec Mlle Zoé Noizet de Saint-Paul (1827-1832)*, 282-334.

Revue d'histoire moderne et contemporaine, 15 mai 1904 : Ch. Schmidt, *L'industrie du Grand-Duché de Berg en 1810. Addition aux Mémoires de Beugnot*, 525-541; fin en juin, 605-622. [Relation d'un voyage d'inspection de Beugnot, conservée dans les papiers Beugnot, aux Archives nationales.] — Henri Hauser, *Le travail d'histoire moderne en province. Bourgogne, années 1901-1903*, 542-547. = 15 juin : Henri Prentout, *Le travail d'histoire moderne en province. La Normandie, année 1903*, 623-634. = 15 juillet : G. Pagès, *L'alliance bavaroise de 1670 et la politique de Louis XIV en Allemagne, d'après un ouvrage récent* [Bayern und Frankreich, par Döberl], 677-690. — Albert Mathiez, *Sur une conception fausse de la Révolution française, à propos d'une publication récente*, 691-696. — V.-L. Bourrilly, *Le travail d'histoire moderne en province. Provence (1900-1903)*, 697-708.

Digitized by Google

Revue historique, juillet-août 1904 : E. Bertaux, *Les Français d'outre-mer, en Apulie et en Epire, au temps des Hohenstaufen d'Italie*, 225-251. — P. Gachon, *Le Conseil royal et les protestants en 1698. L'enquête, la question de la messe et le rôle de Baville*, 252-270. — Louis Halphen, *La royauté française au XIe siècle, à propos d'un livre récent* [de J. Flach], 271-285. — Georges Bourgin, *La surveillance des prêtres émigrés français dans les États pontificaux en 1793*, 285-287. — Georges-Nestler Tricoche, *Une page peu connue de l'histoire de France. La guerre franco-américaine (1798-1801)*, 288-299. — Gabriel Monod, *Michelet et les Mémoires de Mme Adam*, 299-305.

Romania, juillet 1904 : Jessie L. Weston, *Vauchier de Denain as a continuator of Perceval, and the prologue of the Mons ms.*, 333-343. — A. Thomas, *Alain Chartier, chanoine de Paris, d'après des documents inédits*, 387-402, p. justif.

REVUES LOCALES

Bulletin de la Société scientifique des Basses-Alpes, janvier-mars 1904, n° 92 : Damase Arbaud, *Les possessions de l'abbaye Saint-Victor de Marseille dans les Basses-Alpes avant le XIIe siècle* (suite), 253-268. — C. Cauvin, *Dignois et Bas-Alpins au moyen âge* (suite), 269-277. — Jacques Delmas, *Une ville morte bas-alpine*, 278-283. [Villevieille.] — M.-J. Maurel, *Une page d'histoire bas-alpine. Mouvements insurrectionnels contre les « Droits réunis » (1813-1814)*, 284-297. — M.-Z. Isnard, *Comptes du receveur de la vicomté de Valernes (1401-1408)*, 298-317. — V. Lieutaud, *Le journal de Jean Lefèvre, évêque de Chartres, chancelier des comtes de Provence* (suite), 318-331.

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 2e trimestre 1904 : Abbé F. Allemand, *Notice sur les sources minérales les Fonts saintes et les Fonts bénites dans les H^tes-Alpes*, 65-83 ; fin dans le 3e trimestre, 205-225. — Léon Olphe-Gaillard, *Notice sur la vie et les travaux de l'abbé Caire, ornithologiste* (suite), 85-59. — Georges de Manteyer, *Fouilles de Champcrose (le tumulus n° 12)*, 101-140. [Sépulture ibère attribuée au xe s. avant J.-C.] — J. Roman, *Le prétendu duché de Tallard*, 141-142. = 3^e trimestre : Joseph Roman, *Correspondance du ministre de la marine avec Joseph de Flotte d'Argenson (1779-1782)*, 195-204. — Louis Jacob, *Un chansonnier dauphinois au XVIe siècle : Jean Lescot*, 227-234.

Digitized by Google

L'Anjou historique, juillet 1904 : *Mme Letondal née Milscent. Ses mémoires*, 3-19. [Écrits en 1810.] — F. Uzureau, *Les administrateurs de Maine-et-Loire pendant la Révolution*, 20-29. — *Les fêtes de la fédération à Angers*, 29-34. [D'après les *Affiches d'Angers*.] — S. Gruget, *Histoire de la constitution civile du clergé en Anjou* (suite), 35-46 ; continué en septembre, 138-148. — *Andegaviana : Ancienne académie d'Angers*, 47-52. — *Le prieur de Montreuil-Bellay et les impôts*, 52-53. — *La fontaine d'Avort*, 53-55. — *Les congrégations d'hommes en Maine-et-Loire (1790)*, 55-61. — *Les serments pendant la Révolution*, 61-64. — *Les fusillades du Port-de-l'Ancre*, 64-69. — *Quatre prêtres angevins guillotinés le 1er janvier 1794*, 70-72. — *La prison de la citadelle d'Angers pendant la Terreur*, 72-83. — *Le cabinet noir à Angers sous le Directoire*, 84-87. — *La chapelle des Ursulines d'Angers*, 87-94. — *Mariage et assassinat du duc de Berry*, 95-98. [Fêtes et service funèbre à Angers.] — *La presse légitimiste à Angers*, 98-99. — *Les premières élections au Conseil général. Rapport du préfet*, 99-106. = Septembre 1904 : Dom François Landreau, *Les vicissitudes de l'abbaye de Saint-Maur aux VIIIe et IXe siècles*, 113-132. — E. Laurain, *Le bourreau d'Angers (1784)*, 133-137. — F. Uzureau, *Le cambriolage des églises à Angers (1793)*, 149-165. — F. Uzureau, *Les prêtres angevins morts à Nantes (1793-1794)*, 166-189. — *Andegaviana : Le pape Calixte II en Anjou*, 190-191. — *Établissement de la milice nationale angevine*, 192-197. — *Les juges de paix du département en 1791*, 198-199. — *M. Bascher, vicaire à Sarrigné, guillotiné à Angers*, 200-203. — *Mort chrétienne de Benaben*, 204-210. — *Les religieux d'Angers en 1859*, 210-211. — *Le département de Maine-et-Loire en 1859. Rapport du préfet*, 211-216. — *Une erreur de M. Port*, 217-218. [A propos du recrutement des premiers insurgés vendéens.]

Revue historique ardennaise, juillet-août 1904 : Émile Peltier, *Claude-Joseph Ferry, professeur à l'École du génie de Mézières et député des Ardennes à la Convention*, 173-200. — Paul Laurent, *Le cœur de Turenne et le monument de Sasbach*, 201-212. — A. Frézet, *L'histoire ardennaise dans le Bulletin du diocèse de Reims (1867-1903)*, 213-222. [Table méthodique des articles.] — Henri Bourguignat, *Les inscriptions anciennes d'Anglemont*, 222-226. — *Un portrait du compositeur Hardouin de Grandpré*, 227. — *Deux documents sur le général de Merbion*, 227-228. — *Trois lettres de Méhul*, 229. — *Un autographe de Richelieu*, 230. — *Actes de baptême des filles de Gaspard Monge*, 235-236.

Bulletin de la Société Ariégeoise et de la Société des Études du Couserans, IXe vol., no 5 (1904) : Baron de Bardies, *Les guerres de religion en Cou-*

Digitized by Google

serans d'après les archives municipales de Muret (suite), 221-230. — F. Pasquier, *Privilèges et libertés des trois états du comté de Foix à la fin du XIVe et au commencement du XVe siècle*, 231-239, p. justif. — F. P., *Troubles à Mirepoix les 28, 29, 30 août 1792, racontés par un témoin*, 240-255. — *L'Andorre en 1794, d'après le rapport d'un représentant du peuple en mission dans l'Ariège*. 256-258. — *Redevance de 25 sous morlaas due par le comte de Foix, Jean Ier, à l'abbé de Lézat, en exécution du paréage*, 267-268 [28 mars 1412, n. st.].

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, etc. de l'Aube, tome LXVII (année 1903) : Alfred Bardet, *L'hôpital de Brienne du XIIe au XXe siècle*, 5-122. — Julien Dubois, *Boursault et la comédie italienne*, 123-144. — Abbé A. Pétel, *La charte d'affranchissement de Ricey-Bas*, 145-157. [Donnée par Jean de Châtillon en 1345.] — Léon Maître, *Les cryptes de Sens*, 159-179. — René Gillet, *Biographie et œuvre de François Lespingolas, de Joinville (H^te^-Marne)*, 170-198. [Sculpteur du XVIIe siècle.] — Abbé A. Pétel, *Documents inédits concernant Guichard, évêque de Troyes*, 199-213. = *Notes biographiques sur Jacques-Edme Regnault de Beaucaron* (complément), 215-230. [Poète, XVIIIe-XIXe s.]

Revue de la Haute-Auvergne, année 1904, 2e fasc. : René de Ribier, *L'assemblée des états particuliers de la Haute-Auvergne en 1649*, 125-180, p. justif. [Procès-verbal de cette assemblée conservé dans le dossier *de Lort* de la collection Chérin.] — Marcellin Boudet, *Deux épisodes des guerres albigeoises en Haute-Auvergne, d'après les textes contemporains (1223-1226)*, 181-190. — Jean Delmas, *La misère à Aurillac en 1693*, 191-202, p. justif. — Dr P. Girod et Alp. Aymar, *Préhistoire d'Auvergne. Nouvel outil paléolithique*, 203-205.

Revue du Béarn et du Pays Basque, juin 1904 : Théodoric Legrand, *Essai sur les différends de Fontarabie avec le Labourd du XVe au XVIIIe siècles*, 241-252 ; suite en juillet, 289-299. — Louis Batcave, *Les eaux minérales de Villefranque et le médecin bayonnais Feuga*, 263-269. [Traité de 1654.] — Henri Courteault, *La Montansier*, 270-275. — A. Laborde-Milaa, *Les Pyrénéens d'adoption. Georges Edet (1854-1903)*, 276-278. = Juillet : V. Dubarat, *Traité de fournitures de vivres pour la maison de Jeanne d'Albret (3 février 1564)*, 300-311. — Louis Batcave, *Une lettre de Bernard de Lavie à Richelieu*, 312-317. — Henri Stein, *Un maître des œuvres de Navarre en 1319*, 319. — *Réception des aveux à la Chambre des comptes de Pau*, 320. — *La source salée de Salies au XVIIe siècle*, 321.

Digitized by Google

Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais, t. XI (année 1903) : Abbé Joseph Clément, *Le personnel concordataire dans le dép^t de l'Allier, d'après les documents inédits des Archives nationales, des archives départementales de l'Allier et du fonds ecclésiastique de l'évêché de Clermont-Ferrand* (suite et fin), 7-16 ; 47-60 ; 92-98 ; 187-195 ; 239-244 ; 260-270 ; 354-368. — Philippe Tiersonnier, *Remarques sur la « sigillographie » figurant au catalogue du musée dép^al de Moulins*, 20-30 ; 61-76 ; 99-112 ; 138-143 ; 169-173 ; 196-208 ; fin, 224-238. [Rectifications.] F. Claudon, *Sur les tombeaux de Bellaigue*, 38-46. — Abbé Berthoumieu, *Les fontaines publiques de Moulins depuis le XIVe siècle jusqu'à nos jours*, 125-137 ; 155-168 ; fin, 218-223. — *Excursion dans les vallées de la Besbre et du Barbenan. Chatel-Montagne et Montmorillon*, 291-301. — Com^t du Broc de Segange, *La baronnie et la paroisse de Bressolles*, 302-312 ; 369-377. — E. Bouchard, *Gilbert Sève (1618-1698). Pierre Sève (1628-1695)*, 313-332 ; 398-408. [Peintres nés à Moulins.] — G. Coulhon, *Notes sur les anciennes peintures décoratives de l'église de St-Hilaire (Allier)*, 333-336. — A. Bertrand, *Un ornement de bronze provenant de la Bible de Souvigny*, 339-341. — Philippe Tiersonnier, *Un mot sur le médecin Jean Banc*, 378-382. [Auteur présumé d'un pamphlet sur la réception de l'ambassadeur espagnol en 1608.] — Gravier du Mousseaux, *Ancienne inscription de l'église Saint-Blaise, à Vichy*, 384-385. [Épitaphe d'Antoine Daquin, 1er médecin du roi.] — *Une circulaire de l'an XI pour le lycée de Moulins*, 409-412.

Mémoires de la Société Bourguignonne de géographie et d'histoire, t. XX (1904) : Dr J. Bertin, *Les Beaujeu de Franche-Comté dans le duché de Bourgogne, l'Auxerrois, le Tonnerrois, la Champagne*, etc. (fin), 1-94. — A. Cornereau, *Éloge historique de P.-J. Antoine, ingénieur en chef de la province de Bourgogne, par Cl.-X. Girault*, 95-141. — A. Cornereau, *Une supercherie de l'histoire d'Auxonne. La chambre de Bonaparte*, 399-430.

Mémoires de la Société des sciences de la Creuse, t. XIV, 1re partie (1903) : Zénon Toumieux, *Le comté de la Feuillade* (fin), 5-51. — Cyprien Pérathon, *Issoudun et la seigneurie d'Autefaye*, 92-108. — Delannoy, *L'abbaye du Moutier d'Ahun*, 109-189, p. justif. — Pérathon, *Plans d'Aubusson (1663-1685)*, 190-192. — P. Dercier, *Rapport sur les fouilles exécutées au Mont-de-Jouer (1902-1903)*, suite, 193-208. — F. Autorde, *Le reliquaire de Saint-Goussaud*, 209-218. — F. Villard, *Notes sur Guéret au XVIIIe siècle* (suite), 245-301.

Bulletin de la Diana, octobre-déc. 1903 : Joseph Déchelette, *La nécropole gallo-romaine de Roanne*, 286-325. — Abbé Relave, *Sury-le-*

Digitized by Google

Comtal. Ses fours à chaux et les épidémies. Mortalité et natalité au XVIIe et au XVIIIe siècles, 325-356. — Baron Charles DE MEAUX, *Le compte d'un consul de Saint-Sauveur-en-Rue pour l'année 1615*, 356-358.

Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme, avril 1904, 149e livr. : Ch.-Félix BELLET, *Histoire de la ville de Tain* (suite), 113-146 ; continué en juillet, 225-277. — Étienne MELLIER, *Les ponts anciens et modernes sur le Rhône à Valence* (suite), 147-181. — Jules CHEVALIER, *Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois* (suite), 182-206 ; continué en juillet, 278-290. — A. LACROIX, *Les environs de Châtillon* (suite). *Ravel*, 207-211. — A. LACROIX, *Le district de l'Ouvèse*, 212-215. = Juillet, 150e livr. : Marius VILLARD, *Météorologie de Valence-sur-Rhône*, 291-308. — BRUN-DURAND, *Le président Charles Ducros et la Société protestante en Dauphiné au commencement du XVIIe siècle*, 309-321. — Mis DE BOISGELIN, *Les d'Hugues de La Garde-Adhémar*, 322-331.

Annales de l'Est, juillet 1904 : Henry POULET, *Une petite ville lorraine à la fin du XVIIIe siècle et pendant la Révolution : Thiaucourt (1787-1799)*, suite, 357-446. — Louis DAVILLÉ, *Le séjour de Stanislas à Deux-Ponts, d'après la correspondance de Leibnitz avec Greiffencranz*, 447-452.

Annales du Gâtinais, 1er et 2e trimestres de 1904 : G. LIORET, *1814-1815 à Moret et dans les environs*. I. *Invasion de 1814*, 1-121 ; fin dans le 3e trimestre. II. *Passage de Napoléon Ier à Moret au retour de l'île d'Elbe*, 296-321. — E. RICHEMOND, *Fromonville. Ses pierres tombales et ses anciens seigneurs (1130-1643)*, 122-169 ; fin dans le 3e trim., 211-269. [P. justif. tirées en grande partie des archives hospitalières de Nemours.] — P. MARTELLIÈRE, *Notes archéologiques sur la collégiale de Saint-Georges de Pithiviers*, 170-189. = 3^e trimestre : Adrien DUPONT, *Les harangues de Me Antoine Lhoste, lieutenant général civil et criminel à Montargis*, 193-210. [Publiées en 1629.] — Ch. FORTEAU, *Le dernier exécuteur des sentences criminelles du bailliage d'Étampes et le droit de havage*, 270-295. — Vte DE GROUCHY, *Extrait des minutes des notaires de Fontainebleau (XVIIe-XVIIIe siècles), Étude de Me Gaultry* (suite), 322-323.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, tome LIV, 1re livraison (1904) : René LAGUÉRENNE, *Étude sur le poète limousin Jean Dorat*, 5-22. — Roger DROUAULT, *Monographie du canton de St-Sulpice-les-Feuilles (H^te-Vienne)*, 23-104. — A. LEROUX, *Choix d'arrêtés*

Digitized by Google

préfectoraux (1804-1869) et Documents divers (1825-1856) relatifs à l'industrie porcelainière de Limoges, 105-205. — Louis Guibert, *Une châsse limousine inédite*, 205-216. [Collection de l'abbé Dubarat.] — Louis Guibert et A. Judicis, *Le pont Saint-Étienne à Limoges*, 217-244.

Bulletin de la Société des études du Lot, octobre-décembre 1903 : L. Esquieu, *Essai d'un armorial quercynois* (suite), 230-252 ; continué en janvier, 3-34. — Ludovic de Valon, *Gigonzac*, 253-260. — J. Daymard, *Excursion à Luzech. Recherche de l'emplacement d'Uxellodunum*, 261-263. — J. Girma, *Bibliographie du Lot, année 1903*, 284-289. = Janvier-mars 1904 : L. Esquieu, *Sur un texte d'Hirtius*, 35-37. [Siège d'Uxellodunum.] — V. Fourastié, *Privilèges, franchises et libertés de la ville de Sainte-Spérie* (fin), 38-45. — Abbé Filsac, *Les peintures murales de l'église de Rampoux*, 48-51.

La Province du Maine, juillet 1904 : Amb. Ledru, *Saint-Julien, évêque du Mans* (suite), 209-220; continué en août, 245-254. [Intéressants détails sur l'Hôpital des Ardents.] — J. Busson, *Notes sur les noms de lieu anciens contenus dans les Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*, 221-225 ; suite en août, 272-276. — Raoul de Linière, *Les fiefs de la Fontaine-Saint-Martin* (suite), 226-234; suite en août, 268-271. — G. Busson, *Vie de saint Romain du Mans attribuée à Grégoire de Tours*, 235-237. — Eugène Vallée, *Notes généalogiques sur la famille d'Illiers* (suite), 238-241 ; continué en août, 255-260. = Août : L. Froger, *A propos des « Actus »*, 261-267.

Revue historique du Maine, 1er semestre de 1904, 3e livr. : G. Fleury, *Des portails romans du XIIe siècle et de leur iconographie* (fin), 289-374. — Léonce Celier, *Les anciennes vies de saint Domnole*, 375-391. — Henri Chardon, *Robert Garnier. Sa vie, ses poésies inédites* (suite), 392-408; suite dans la 1re livr. du 2e semestre, 86-110. — Robert Triger, *La fabrique de toiles de Fresnay-sur-Sarthe et la fête de la Saint-Bonaventure* (suite), 409-436 ; suite dans le no suivant, 5-47. = 2e semestre, 1re livr. : Édouard de Lorrière, *Asnières-sur-Vègre* (suite), 48-85.

Mémoires de l'Académie de Marseille, 1901-1903 : Ludovic Legré, *La botanique en Provence au XVIe siècle*, 59-237. [Notices sur Louis Anguillaria, P. Belon, Ch. de L'Escluse, Ant. Constantin. Lettres inédites de N. C. Fabri de Peiresc.] — Louis Blancard, *Note sur la monnaie romaine au IIIe siècle de l'ère chrétienne*, 239-253. — Ludovic Legré, *Marseille en 1822 d'après les notes de voyage d'Adolphe Thiers*, 465-478. — Ludovic Legré, *Un épisode des premiers temps de l'Académie. La satire du sieur Décagis* [1727], 583-593.

Digitized by Google

Bulletin de la Commission historique de la Mayenne, n° 60 (1903) : Abbé Jules Croulbois, *La confrérie du T. S. Sacrement de Cossé-le-Vivien*, 385-407. — A. Angot, *Note sur l'origine de Guy Ier de Laval*, 408-410. — Paul Delaunay, *Le monde médical mayennais pendant la Révolution (1789-an XIV)*, 411-504. = N° 61 (1904) : A. Galland, *Une administration municipale de canton sous le Directoire. Cossé-le-Vivien (Mayenne)*, 17-44. — L. Marsaux, *Fers à hosties*, 45-48. — Paul Delaunay, *Hygiénistes d'autrefois*, 49-64. — F. Uzureau, *Les élections du clergé et de la noblesse dans la sénéchaussée de Château-Gontier (1789)*, 65-73. — *Extrait de l'ancien greffe des seigneurs vicomtes de Beaumont et de la Flèche*. 74-87. — E. Queruau-Lamerie, *Lettres de Michel-René Maupetit, député à l'Assemblée nationale constituante (1789-1791)*, suite, 88-125.

Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 1er semestre 1903 : J.-M. Le Mené, *Abbaye de Prières*, 8-80. — Aveneau de La Grancière, *Deux statuettes en bois Saint-Pierre et Saint-Paul*, 81-84. [XVIIe s.] — Aveneau de La Grancière, *Notes archéologiques. Dernières fouilles et trouvailles (août sept. 1902)*, 88-96. — Dr de Closmadeuc, *Une bévue de la police du Directoire (1798-1799). Lettres (d'Angleterre) d'une dame K..., de Pontivy (1790-1798)*, 97-107. — Aveneau de La Grancière, *Une nouvelle sépulture de l'époque de bronze à Malguénac, canton de Cléguérec. Le tumulus du hêtre*, 108-112. — Aveneau de La Grancière, *Fouilles au nouveau cimetière de Vannes. Un moule antique en terre cuite*, 113-122.

Annales de la Société académique de Nantes, 1903 : Dr Guillou, *Communication sur l'itinéraire de Bretagne en 1636 de Dubuisson-Aubenay, publié par M. de Berthou*, 28-31. — H. Caillé et J. Furret, *L'Hôtel de ville au château de Nantes. Gravures et plans par H. Deverin*, 104-106. — *Journal de marche du 5e bataillon de chasseurs à pied* (fin), 110-177. — G. Ferronnière, *Le peintre Charles le Roux*, 213-243 [XIXe siècle.]

Mémoires de l'Académie de Nimes, année 1903 : Cte E. de Balincourt, *Deux livres de raison du XVe siècle Les Merles de Beauchamps*, 1-78. — Ed. Bondurand, *Les suites d'un miracle à St-Gilles (1515-1516)*, 79-85. [Démarches de Claude de France et de Louise de Savoie pour faire entrer un religieux à St-Gilles.] — Joseph Simon, *Bibliographie du dépt du Gard*, 87-95. — Michel Jouve, *Journal d'un chanoine au diocèse de Cavaillon (1664 à 1684). Fragments du Livre de raison de Gaspar de Grasse*, 117-196. — 2e partie : Abbé C. Nicolas, *Histoire des grands prieurs et du prieuré de St-Gilles par M Jean Raybaud, avocat et archivaire de ce prieuré*, 1-146.

Digitized by Google

Société historique de l'Orne, t. XXIII, 1er bulletin de 1904 : Ch. Vérel, *Normant-le-Pin, 2e partie* (suite), 7-38. — H. de Broc, *L'existence d'un gentilhomme en province à la fin du XVIIIe siècle*, 39-61. [D'après le livre de comptes du Cte des Feugerets.] — Abbé Gratry, *Neauphe-sous-Essay*, 62-70. — A. Chollet, *Vieux-Urou*, 71-74. — A. Chollet, *Le Pin-au-Haras*, 75-97.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1903 : 3e trimestre : Abbé Bleau, *L'inscription d'une clef de voûte à la cathédrale de Poitiers*, 676-677. — Léo Desaivre, *Note sur le château de Bonnivet*, 678-680. — Alfred Barbier, *Chroniques Châtelleraudaises. Le fort du Peu Milleron ès-frontières de Guienne (1371)*, 681-694. [Puymilleroux.] = 4e trimestre : R. P. C. de la Croix, *Inventaire des objets offerts ou acquis pour les musées de la Société des Antiquaires de l'Ouest pendant l'année 1903*, 719-732. = 1904, 1er trimestre : Cte de Mondion, *Notes sur une statuette en bois peint du XVIIe siècle*, 23-35. — A. de La Bouralière, *Note sur l'ancienne chapelle du palais de justice de Poitiers*, 36-43.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris, 31e année (1904), 1re livr. : Henry Martin, *Testament de Simon Piz-d'Oue, chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois (3 octobre 1307)*, 33-39. — Léon Greder, *Un peintre parisien, membre de l'académie royale de peinture au XVIIe siècle : Louis de Namur (1625-1693)*, 39-45. = 2e livr. : Albert Babeau, *Les habitants du palais des Tuileries au XVIIIe siècle*, 53-71. — César Pascal, *L'hostel royal de Longchamp*, 71-78. — H. Omont, *Jean du Tillet et le Trésor des chartes (1562)*, 79-81. — *Mesure du circuit de Paris par le sr de Reynier*, 82-83. — *Reconstruction du trésor de la sacristie de l'église Saint-Severin (1540)*, 83. — Vte de Grouchy, *La livrée du Roi des Halles, marché passé par le duc de Beaufort, pour l'habillement de sergens (5 novembre 1650)*, 83-86.

Bulletin de la Société historique du Périgord, septembre-octobre 1903 : Adalbert G. du Soulas, *Pressignac, canton de Lalinde (Dordogne)*, 310-349. — Ch. Durand, *Heurtoirs périgourdins*, 350-353. — E. Bayle, *Un curé de campagne au XVIIe siècle (d'après le livre de raison de François Socresta)*, 354-359. — Ferd. Villepelet, *Le Périgord en 1698, d'après le mémoire de l'intendant de la généralité de Bordeaux*, 360-379. — *Lettre relative à la destruction du pont de Bergerac en 1783*, 380-382. — *Registre ouvert par M. Romieu, préfet de la Dordogne, pour constater les événements remarquables accomplis dans le département* (suite), 382-386 ; fin dans la 6e livr., 444-447. = Novembre-décembre : *Excursion à St-Astier, Grignols*, etc., 406-415. — A. Dujarric-Descombes, *Mussidan*

Digitized by Google

et les guerres de religion (1562-1569), 415-429. [Lettre de Monluc.] — G. Charrier, *Cinq lettres inédites de l'abbé Charrier*, 429-437. — *État des biens et revenus du prieuré de Fontaines en 1790*, 437-444. — A. de Saint-Saud, *Marie-Thérèse de Damas d'Hautefort, marquise de Cumont*, 449-453. — Janvier-février 1904 : Vicomte G. de Gerard, *Notes sur deux évêques de Sarlat, Jean de Reillac (1529-1530) et Jacques de Larmandie (1530-1533)*, 65-66. — A. Dujarric-Descombes, *Occupation du château de Neuvic (1588)*, 67-69. — Ch. Durand, *Porte de meuble périgourdin*, 70-72. — Ph. de Bosredon, *Sigillographie du Périgord. Notes supplémentaires*, 72-75. — *Varia : Avis aux citoyens du département de la Dordogne*, 75-76. [Réclame médicale sous la Révolution.] — *Ordonnance de l'évêque d'Angoulême (1817)*, 76-78. [Réparations de Saint-Front.]

Annales de la Société d'Études provençales, n° 4, juillet-août 1904 : G. Doublet, *La bibliothèque d'un évêque de Grasse et de Vence à la fin du XVIe siècle* (fin), 153-167. — Liabastres, *Découverte à Carpentras de pièces manuscrites du XIVe siècle provenant de l'archevêché d'Embrun*, 168-175. [Lettres de Jean d'Aragon, Bureau de la Rivière, etc.] — Edmond Poupé, *La Ligue en Provence et les Pontevès-Bargème* (suite), 176-186. — Clément Auzivizier, *Notes biographiques sur J.-Fr. Anicet Poitevin, député du Var en 1791*, 187-188. — L.-H. Labande, *Documents sur le transfert du concile de Bâle en Avignon* (fin), 189-200. — 2e partie : Mis de Boisgelin, *Chronologie des officiers des cours souveraines* (suite), 13-28.

Revue de Saintonge et d'Aunis, 4e livr., 1er juillet 1904 : Jean Musset, *Excursion de Pons au château d'Ars*, 210-225. — F. Uzureau, *Deux épisodes de la fuite en Espagne de Mgr de Coucy*, 225-230. — Gabriel Audiat, *Le général Théophile-Charles de Bremond d'Ars (1787-1875)*, 230-242. — [D'après ses *Souvenirs militaires*.]

Mémoires de l'Académie Stanislas, 1903-1904 : Eugène Martin, *Le coq du clocher. Essai d'archéologie et de symbolisme*, 1-40. — Paul Fournier, *Un curé lorrain au XVIIIe siècle. Jean-François Conquot, curé de Maron (1147-1774)*, 41-128. — Pierre Boyé, *La milice en Lorraine au XVIIIe siècle*, 182-286. — P. Fliche, *J.-F. Godefrin, botaniste (1749-1828)*, 287-299.

Mémoires de la Société archéologique de Touraine, tome XLIII (1904) : H. Faye, *La juridiction consulaire à Tours*, 1-93, p. justif. — L. de Grandmaison, *Les archives du château de Sassay*, 95-133. — Louis Dubreuil-Chambardel, *Ciran-la-Latte*, 135-172. — L.-A. Bosseboeuf, *La manufacture de tapisseries de Tours*, 173-362.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Alfonse V d'Aragon. — Alfonse V, ce roi d'Aragon du xve siècle que l'histoire a surnommé le Magnanime, et qui, dans la seconde partie de son règne, vint se fixer à Naples, préférant le ciel de l'Italie à celui de la Catalogne, a toujours été représenté comme un prince indolent, ami des arts et du plaisir, peu soucieux de ses devoirs de souverain, et subissant l'influence du climat amollissant de la séduisante cité. Un historien italien, M. Francesco Cerone, a récemment entrepris, dans un ouvrage intitulé *La politica orientale di Alfonso di Aragona*, de démontrer qu'Alfonse V s'occupa, au contraire, très activement, à une époque où la question d'Orient, par suite de la prise de Constantinople, allait passer au premier plan des préoccupations européennes, à organiser une action internationale et à nouer des alliances en vue de contenir l'invasion turque et d'empêcher la prépondérance des infidèles dans la Méditerranée, M. Joaquin Miret y Sans, dans une récente brochure (*La politica oriental de Alfonso V de Aragon*, Barcelone, 1904, pet. in-8 de 47 p.) a analysé et résumé d'une façon très intéressante l'étude documentée et neuve de M. Francesco Cerone.

Antiquaires de France (Société des). — La Société des Antiquaires de France a célébré le 11 avril dernier son centenaire ; elle vient de faire paraître le compte rendu de la séance solennelle tenue ce jour-là dans le grand salon carré des peintures du Louvre (Paris, 1904, in-4 de 51 p.). Outre les discours prononcés par MM. Héron de Villefosse (au nom de M. Paul Durrieu, président de la Société, malade), Bayet et Marcel, directeurs de l'Enseignement supérieur et des Beaux-Arts, cette brochure contient la très intéressante notice où M. Noël Valois, secrétaire, a spirituellement retracé l'histoire de la vénérable Société, fondée en 1804 sous le nom d'Académie celtique, par Eloi Johanneau, ancien élève en bas-breton du célèbre La Tour d'Auvergne, dont l' « esprit » devait toujours planer sur les travaux de l'Académie et dont le buste orne encore la salle des séances de la Société des Antiquaires, qui remplaça, en 1813, l'Académie celtique, dont elle élargit considérablement le cadre des recherches scientifiques ; au lieu de se confiner dans l'étude de la langue celte et du druidisme, elle a étendu son domaine à toute l'histoire, la géographie, les arts et la littérature de la France jusqu'au xvie siècle inclusivement, et l'honneur d'être admis au nombre restreint de ses membres résidants est, comme on le sait, aujourd'hui fort recherché.

Archéologie chrétienne. — Le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* (Paris, Letouzey et Ané) continue à paraître avec régularité et demeure

Digitized by Google

une œuvre de tous points remarquable. Dans le fascicule V (ALEXANDRIE-AME), nous signalerons les articles suivants : de dom Cabrol, ALEXANDRIE (élection du patriarche), ALLELUIA (acclamation liturgique) ; — de dom Debroise, AMALAIRE ; — de dom Gatard, AMBROSIEN (chant) ; — de dom Leclercq, ALEXANDRIE (liturgie), ALISCAMPS, ALLEU, dissertation conduite avec beaucoup de méthode et de clarté, ALPHABET VOCALIQUE DES GNOSTIQUES, ALUMNI, AMA (abbesse), AMBON, AMBROSIENNE (basilique); — de P. Lejay, ALPHABETS NUMÉRIQUES LATINS, AMBROSIEN (rit), article de soixante-dix colonnes; — du père Petit, ALLATIUS; — de Wagner, ALLELUIA (chant), ALPHABET CHANTÉ DANS LA LITURGIE. — L'article AME, qui sera terminé dans le fascicule suivant, est du plus grand intérêt; il comprend quatorze divisions. Les suivantes occupent déjà trente-cinq colonnes: types symboliques de l'âme, Le mythe de Psyché, Voyage et périls de l'âme, La légende d'Icare, L'âme symbolisée par la colombe, par l'orante, L'âme et le corps, Le jugement de l'âme. Dès à présent, ce *Dictionnaire* est l'instrument de travail par excellence pour la science des antiquités chrétiennes. — G. L.-G.

Belgique (Archives de). — C'est un travail de très longue patience qu'a entrepris M. Joseph CUVELIER, sous-chef de section aux Archives générales de Belgique, en recherchant, retrouvant et décrivant tous les inventaires, la plupart manuscrits, de la deuxième section de ces Archives, qui comprend des fonds très importants, tels que ceux des Chambres des Comptes, des archives des corps et métiers, des papiers d'État et de l'Audience. Quiconque a travaillé aux Archives de Belgique a éprouvé l'inépuisable complaisance de M. Cuvelier, mais c'est un service nouveau qu'il vient de rendre et un titre de plus qu'il s'est créé à la reconnaissance des travailleurs en publiant cet *Inventaire des inventaires de la deuxième section* (Bruxelles, 1904, in-8 de XXXIX-342 p.) qui a pris place dans la collection des Inventaires des Archives de la Belgique publiés par ordre du gouvernement. A côté des inventaires modernes, dont il est si désirable de voir tous les jours grossir le nombre, il existe dans tous les dépôts d'archives des inventaires anciens qui peuvent rendre les plus grands services dès qu'on en a retrouvé la clef et qu'on s'est familiarisé avec leur maniement; certains, il est vrai, sont conçus de telle façon qu'ils restent encore inutilisables, mais il n'empêche qu'en signaler l'existence peut avoir pour l'avenir son utilité. C'est ce qu'a compris M. Cuvelier, mais, si approfondie qu'on sache son investigation, on n'en demeure pas moins surpris de voir que, pour les seuls fonds dont il s'occupait, il est parvenu à retrouver, à analyser et à indiquer aux travailleurs près de cinq cents inventaires, dont l'usage, avant lui, s'était pour la plupart perdu. C'est le fonds des Chambres des Comptes qui en a fourni le plus grand nombre : il en possède 368. Les papiers d'État et de l'Audience, si importants pour l'histoire générale (ils comprennent les correspondances des souverains à l'époque de Charles-Quint, de Philippe II, d'Albert et d'Isabelle, celles des gouverneurs généraux, des ambassadeurs et de divers grands personnages), sont représentés par une cinquantaine d'inventaires. La Belgique, au cours des siècles, a

Digitized by Google

subi tant de dominations diverses qu'il était assez naturel de penser que les dépôts d'archives étrangers devaient posséder nombre de documents touchant son histoire. Beaucoup d'entre eux, ceux notamment qui se trouvaient à Vienne, ont fait, à la suite de négociations, retour à Bruxelles; il en est d'autres qui, vraisemblablement, n'y reviendront jamais. C'est ce qui a amené M. J. Cuvelier à rechercher à l'étranger, particulièrement en Angleterre et en France, la trace des documents, jadis soustraits à la Belgique, qui devraient régulièrement faire partie de la deuxième section des Archives du royaume, et à en faire connaître les inventaires. Les archives départementales de Lille conservent le fonds de l'ancienne Chambre des Comptes de Flandre; la Bibliothèque nationale possède, d'une part dans les papiers Colbert, des copies faites pour le compte de ce ministre à Lille et des documents enlevés aux archives de Flandre à la suite de la capitulation de Gand, d'autre part dans le fonds Moreau, tous les papiers de Courchetet d'Esnans qui, après l'occupation de Bruxelles en 1746 par le maréchal de Saxe, passa deux ans et demi en Belgique pour y recueillir les documents qui lui paraissaient de nature à devoir faire retour à la France : et d'Esnans procéda à ce choix avec une rare ardeur d'accaparement. Pour tous ces papiers, l'inventaire de la collection Moreau, dressé par M. Omont en 1891, a été à M. Cuvelier d'un précieux secours. Dans une intéressante Introduction, où il n'a pas de peine à démontrer l'utilité de son travail, — le premier, peut-on dire, qui ait été fait dans ce genre d'une façon aussi méthodique et approfondie, — M. Cuvelier « situe », dans la littérature générale des Archives, le volume qu'il offre au public; et ce lui est une occasion de passer en revue ce qui, en Angleterre, en Hollande et en France, — les seuls pays d'Europe, avec la Belgique, où, jusqu'à ce jour, on se soit préoccupé de mettre à la disposition du public, avec quelque esprit de suite, des inventaires imprimés et manuscrits d'archives, — a été fait dans le sens où son Inventaire des inventaires a été conçu et rédigé. Ce nous est une occasion de constater que, dans ce domaine, la France a donné l'exemple et tient encore la tête : en théorie comme dans la pratique, la science des archives n'a été nulle part plus étudiée et perfectionnée. La Belgique, qui a avec notre pays tant d'affinité et de points de contact, se devait de marcher dans la même voie : déjà l'un de ses savants les plus éminents qui, au XIXe siècle, a dirigé pendant si longtemps les Archives générales du royaume, Gachard, avait laissé, par la multiplicité de ses travaux, sa compréhension ou son intuition des bonnes méthodes, ses directions presque géniales, une trace profonde; c'est ce sillon qu'il appartient à ses successeurs de creuser davantage encore. Avec d'excellents ouvriers comme M. Cuvelier, à la fois savants distingués, se tenant au courant d'une littérature professsionnelle chaque jour plus abondante, et archivistes zélés, rompus à la pratique du métier, il est permis de penser que la Belgique aura, à côté de la France, une place privilégiée; le livre que nous signalons ici et qui n'avait pas encore eu son pareil chez nos voisins nous en est un sûr garant.

Bordeaux et le Sud-Ouest. — La Société des Archives historiques de la Gironde annonce la publication prochaine d'une collection de dessins originaux,

Digitized by Google

tous du XVIIe siècle, reproduisant la plupart des monuments et de nombreux aspects de Bordeaux au XVIIe siècle, des villes, châteaux et sites de la vallée de la Garonne de Blaye à La Réole, enfin des villes et villages de la Gascogne, du Labourd et du Béarn, de la Saintonge, de l'Angoumois et du Limousin. Ces dessins, dont beaucoup sont datés, ont été tirés de la Bibliothèque nationale de Paris et de la Bibliothèque impériale de Vienne. La première a fourni une très intéressante collection due à Joachim du Viert et exécutée au cours d'un voyage en France dans les années 1608-1615, et un album de croquis du dessinateur hollandais Hermann van der Hem, qui passa une dizaine d'années à Bordeaux où il mourut en 1649. La seconde a fourni un autre album de dessins, beaucoup plus achevés, dus au même artiste. — Cent exemplaires de ce bel album sont mis en souscription au prix de 20 fr. : on peut souscrire à la librairie Picard, 82, rue Bonaparte, Paris.

Bourdaloue. — A l'occasion du deuxième centenaire de la mort de Bourdaloue, M. Henri Chérot a publié, en une brochure qui se vend au profit du monument commémoratif (Paris, Lahure, 1904, in-8 de 50 p.; prix : 1 fr.), l'histoire des prédications faites par le grand orateur dans l'église Saint-Louis-des-Jésuites, où il débuta en 1669 par un Avent, et à Saint-Paul, où se trouve aujourd'hui sa dépouille mortelle : c'est à Saint-Louis qu'il prononça, le 26 avril 1687, l'oraison funèbre du grand Condé ; c'est à Saint-Paul qu'il prêcha en 1683 le fameux carême dont Mme de Sévigné parle avec tant d'enthousiasme. C'est une heureuse idée d'avoir songé à rappeler les faits les plus notables qui rattachent l'illustre prédicateur au passé des deux églises, confondues aujourd'hui en une seule.

Byzantine (Histoire). — Nous signalerons aux historiens l'édition que M. Louis Bréhier, professeur à l'Université de Clermont, a donnée (*Revue des Études grecques*, t. XVI et XVII) d'un discours inédit de Psellos : accusation du patriarche Michel Cérulaire devant le Synode (1059). C'est un exemple curieux de ces pamphlets qui tenaient, dans la vie politique des Byzantins, une place analogue à celle du journalisme dans nos sociétés modernes ; nous y trouvons un reflet curieux de l'opinion publique de Constantinople, et si on y rencontre, comme dans tout libelle, des exagérations et des mensonges, il y surnage une foule de détails et de vues qui ont leur prix et qui nous font pénétrer intimement dans cette société byzantine du XIe siècle, subtile, complexe et, si j'ose dire, déjà faisandée : certainement, ce réquisitoire valait qu'on le connût. — A. L.-M.

Inde anglaise. — On n'avait en France, jusqu'à présent, sur Warren Hastings et sur les événements auxquels il fut mêlé que quelques résumés très succincts, alors qu'il fut en réalité le second fondateur de l'empire anglais dans l'Inde. Faire revivre cette grande figure avec des traits exacts était d'autant plus difficile que les jugements les plus divers avaient été portés sur elle. Tandis que certains historiens, comme Mill et Macaulay, présentaient Hastings comme un concussionnaire éhonté, un Verrès moderne, d'autres, avec Gleig

Digitized by Google

et Malleson, en faisaient un puritain qu'ils proposaient à notre admiration. M. Achille Biovès (*Les Anglais dans l'Inde ; Warren Hastings*, Paris, Fontemoing, un vol. in-8 écu), au milieu de documents contradictoires, a réussi à nous en donner un portrait à coup sûr fort ressemblant. En réalité, Warren Hastings ne fut ni un tyran cupide, ni un modèle de toutes les vertus chrétiennes. S'il déploya des qualités peu communes, réorganisant la colonie, ouvrant les voies qui devaient conduire l'Angleterre à la domination de l'Inde entière, il n'en commit pas moins des excès, comme la spoliation des begums d'Aaoudh, que les circonstances ne peuvent excuser. Peut-être l'auteur se montre-t-il parfois trop bienveillant envers son héros ; Dupleix lui aussi eut à lutter contre les mêmes difficultés, et cependant il n'accomplit aucun des crimes que l'on reproche à Warren Hastings. Il est à regretter d'ailleurs que M. B. ne se soit pas servi des documents d'archives conservés en France et relatifs à cette période de l'histoire de l'Inde, alors surtout qu'il a eu l'occasion de comparer l'Est-India Company et la Compagnie des Indes. Dans les papiers de Margry, par exemple, il aurait pu rencontrer des renseignements nouveaux sur les rapports des Français et des Anglais à cette époque.

Moyen-Age (Mélanges d'histoire du). — Le troisième volume de *Mélanges d'histoire du Moyen-Age* qui a paru cette année, sous la direction de M. le professeur Luchaire dans la Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris (Paris, Alcan, in-8° de 267 p.), se compose de quatre mémoires : dans le premier, *Les registres d'Innocent III et les Regesta de Potthast*, rectifiant et complétant les travaux antérieurs de M. L. Delisle, du cardinal Pitra, du P. Denifle, de MM. Kaltenbrünner et Munch, M. Luchaire présente une série d'observations sur les registres d'Innocent III au Vatican considérés surtout dans leurs rapports avec les recueils publiés, et les fait suivre d'une table de concordance entre le classement des lettres de ce pape fait par Potthast et la place qu'elles occupent dans les registres de Rome. — M. Beyssier a consacré une excellente dissertation à la chronique méridionale de Guillaume de Puylaurens qui constitue, comme on sait, une des sources les plus précieuses de l'histoire de la croisade des Albigeois. Il y étudie la biographie de l'auteur, réussit à prouver que son œuvre a été composée en deux fois, une première partie allant jusqu'en 1229 après 1250, et le reste en 1273, et montre la valeur historique de cette chronique en rectifiant certaines conclusions de MM. Molinier et Paul Meyer. Le mémoire de M. Beyssier formerait une introduction parfaite à une édition critique de l'ouvrage de Guillaume de Puylaurens qui aurait sa place toute marquée dans la *Collection de textes pour l'enseignement de l'histoire* et qui remplacerait avantageusement l'édition du *Recueil des historiens de France*, la seule complète à laquelle on puisse encore recourir. Aussi nous paraît-il regrettable que M. Beyssier se soit borné à faire suivre son mémoire du texte du ms. latin 5212 de la Bibliothèque nationale, qui donne, il est vrai, la version la plus pure de la chronique ; préparé comme il l'était à un pareil travail, n'eût-il pas mieux fait de donner une édition définitive, avec les variantes de l'autre ms. et des éditions antérieures et toutes les notes qu'ap-

Digitized by Google

pelle un document de cette importance ? — M. L. Halphen, avec beaucoup d'ingéniosité, a restitué au célèbre épisode de la pénitence de Louis le Pieux à Soisson en 833 son caractère véritable dénaturé par les chroniques et par les documents officiels, montrant les difficultés qu'éprouvèrent les évêques à vaincre la résistance de l'infortuné monarque et à lui arracher un soi-disant consentement à une pénitence publique. — Enfin M. J. Cordey a publié une consciencieuse monographie d'un abbé de Saint-Denis du temps de Louis IX, Guillaume de Massouris (1245-1254), et y a ajouté un catalogue des actes passés sous son administration.

Prusse (Un voyage à la cour de). — L'histoire anecdotique trouvera à glaner dans les notes de voyage du Dr Berdot, conseiller de régence et physicien adjoint de la principauté de Montbéliard, qui en 1775 accompagna, avec une nombreuse suite, à Berlin le prince Frédéric-Eugène de Würtenberg : son récit vient d'être publié et soigneusement annoté par M. Emmanuel Fallot (Montbéliard, 1903, in-8 de 71 p.). La première partie du voyage, de Montbéliard à Postdam, contient quelques anecdotes amusantes, d'un esprit un peu lourd et d'un sel un peu gros, mais curieuses pour l'étude des mœurs d'une petite cour allemande en voyage à la fin du xviiie siècle. La seconde partie, malheureusement incomplète, donne sur le séjour de Potsdam à l'époque du grand Frédéric, sur la vie que l'on y menait, sur le palais même, des détails intéressants.

Royauté homérique (La) et les origines de l'État en Grèce. — Sous ce titre, M. Louis Bréhier, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand, avait donné à la *Revue Historique* un article substantiel dont il a fait un tirage à part. C'est une contribution précieuse à l'étude de l'organisation du pouvoir judiciaire à Athènes, organisation si mal connue encore, du moins quant aux origines, et qui exige de qui s'y attaque des qualités solides de juriste et de lettré. Et précisément, à notre avis du moins, le titre, assez clair peut-être une fois la lecture achevée, ne dit pas suffisamment de lui-même ce que l'auteur s'est proposé de faire, à savoir de montrer comment la notion d'état ou d'autorité publique, très faible à l'époque de la royauté héroïque, s'est affermie grâce au pouvoir des aristocraties qui ont fondé véritablement la Cité grecque : pourquoi, comment et quand la justice s'est-elle organisée en Grèce, voilà le triple problème que M. L. B., ne négligeant aucune source légendaire, littéraire ou historique, a voulu élucider.

Il démontre d'abord que sous la Royauté patriarcale, il n'y a pas de justice organisée. Si les rois sont des chef militaires et religieux, ils ne sont pas, à proprement parler, des juges, et toute affaire criminelle se règle *en dehors d'eux* entre les parents de la victime et le coupable : c'est l'époque de la ποινή, c'est-à-dire d'une indemnité payée à la famille lésée, et si ce paiement réglé par un arbitre s'accompagnait de garanties expresses telles que le serment ou la caution, c'étaient des garanties privées où il n'y avait aucune place pour la justice d'État, aucune place pour l'intervention d'une autorité publique extérieure.

Digitized by Google

Mais peu à peu la cité patriarcale se transforme : à côté du roi, une aristocratie se constitue, qui veut avoir sa part dans la direction des affaires publiques. Au γένος, aux κώμαι, au συνοικισμός succède une forme nouvelle de vie sociale, la πολιτεία, l'État, qui devait rester dans la Grèce classique la base par excellence du groupement humain ; ce n'est plus le roi qui, là, est maître, mais l'aristocratie. Dès lors, dans son désir et son besoin de vivre, cette forme nouvelle, empiétant aussi bien sur les droits de la famille royale que sur ceux des particuliers, proclamera ses droits propres ; l'ordre public se trouvera créé. La coutume des règlements privés ira s'affaiblissant ; c'est la cité, au nom de la justice et aussi par une sorte d'intérêt vital, qui veillera à la punition ou à la purification des coupables, et la naissance de ces actions publiques, qu'on peut fixer approximativement vers la fin du VIIIe siècle, fut un grand changement dans la vie grecque.

« La justice est affaire d'État », telle est, en définitive, la notion dont M. L. B. a déterminé les orgines, et on sait assez combien elle a été féconde pour qu'il soit besoin d'insister sur la portée historique et philosophique du sérieux travail qu'il lui a consacré. — A. L.-M.

LIVRES NOUVEAUX

Documents et Mémoires. — *V.-L. Bourrilly*, Fragments de la première ogdoade de Guillaume Du Bellay, seigneur de Langey, Paris, Bellais, in-8 de XVIII-182 p. — *G. Brunet*, Correspondance complète de Madame, duchesse d'Orléans, née princesse Palatine, t. I, Paris, Fasquelle, in-8 de XVI-492 p. — *Gal Championnet*, Souvenirs (1792-1800), Paris, Flammarion, in-8 de LV-361 p. — *Mis de Granges de Surgères*, Répertoire historique et biographique de la Gazette de France, t. III, Paris, Leclerc, in-4 de 899 p. — *L. Halphen*, Recueil d'annales angevines et vendômoises, Paris, Picard, in-8 de LXI-163 p. — *H. Hériot de Vroïl*, Mémoires d'un officier de la garde royale (1785-1853), Paris, Champion, in-16 de 122 p. — *J. de Jaurgain*, Cartulaire du prieuré de Saint-Mont, Paris, Champion, in-8 de XIV-152 p. — *Abbé Métais*, Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme, t. V, Chartres, l'auteur, in-8 de XCVI-472 p. — *H. Omont*, Cartulaire de l'hôpital de l'abbaye du Val-Notre-Dame au diocèse de Paris (XIIIe s.), Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley, in-8 de 52 p.

Histoire générale et Histoire littéraire. — *B. Aspinwall*, Les écoles épiscopales monastiques de l'ancienne province ecclésiastique de Sens, du VIe au XIIe s., Paris, Soc. franç. d'impr. et d'édit., in-8 de XXIII-153 p. — *A. Bourgeois*, La vérité sur l'arrestation de Louis XVI à Varennes, Paris, Bibliothèque de la critique, in-16 de 47 p. — *A. de Brémond d'Ars*, Historique du 21e régi-

Digitized by Google

ment de chasseurs à cheval (1792-1814), Paris, Champion, in-8 de cccxiv-352 p. — *Abbé Candel*, Les prédicateurs français dans la première moitié du xviiie siècle, de la Régence à l'Encyclopédie (1715-1750), Paris, Picard, in-8 de xlv-697 p. — *A. Cochin*, Les églises calvinistes du Midi. Le cardinal Mazarin et Cromwell, Paris, 5, rue Saint-Simon, in-8 de 48 p. — *A. Degert*, Procès de huit évêques français suspects de calvinisme, Paris, 5, rue Saint-Simon, in-8 de 48 p. — *Des Mazis*, *Rollet* et *Bigourdat*, Historique du 97e régiment d'infanterie, Chambéry, Imp. nouvelle, in-8 de ix-205 p. — *E. Gachot*, La campagne d'Helvétie. Combat du pont du Diable (25 septembre 1799), Paris, Perrin, in-8 de 16 p. — *J. Hérent*, La bataille de Mons-en-Pévèle (18 août 1304), Lille, imp. Lefebvre-Ducrocq, in-8 de 82 p. — *C^el Lanrezac*, La manœuvre de Lützen (1813), Paris, Berger-Levrault, in-8 de 289 p. — *P. Lehautcourt*, Histoire de la guerre de 1870-71, t. IV : la retraite sur la Moselle, Borny, Paris, Berger-Levrault, in-8 de vi-378 p. — *S. Loisel*, Essai sur la législation économique des Carolingiens, d'après les Capitulaires, Caen, imp. Valin, in-8 de xi-319 p. — *A. Luchaire*, Innocent III, Rome et l'Italie, Paris, Hachette, in-16 de 267 p. — *A. Rioche*, De l'administration des vingtièmes sous l'ancien régime, Paris, Rousseau, in-8 de viii-256 p. — *A. Schopoff*, Les réformes et la protection des chrétiens en Turquie (1673-1904), Paris, Plon, in-8 de 655 p. — *M. Talmeyr*, La Franc-maçonnerie et la Révolution française, Paris, Perrin, in-16 de 100 p. — *H. Weber*, La Compagnie française des Indes (1604-1675), Paris, Bousseau, in-8 de xix-698 p.

Archéologie et Histoire de l'art. — *H. Graillot*, Le forum romain, Toulouse, imp. Chauvin, in-4 de 23 p. — *Mallay*, Monographie de la cathédrale du Puy, p. p. Noël Thiollier, Le Puy, imp. Marchessou, in-8 de 39 p. — *M. Poëte*, Les primitifs parisiens. Étude sur la peinture et la miniature à Paris du xive s. à la Renaissance, Paris, Champion, in-8 de 79 p. — *M. Rondot*, Les médailleurs et les graveurs de monnaies, jetons et médailles en France, Paris, Leroux, in-4 de xi-449 p.

Histoire locale. — *D'Anger*, Histoire du prieuré de Saint-Vincent-de-Naintré, près Châtellerault, Poitiers, imp. Blais et Roy, in-8 de 79 p. — *Abbé Baraud*, Le clergé vendéen victime de la Révolution française (1790-1801), Luçon, imp. Bideaux, in-8 de 459 p. — *A. Bardet*, Brienne (le château, l'hôpital, l'église, l'hôtel de ville, l'École militaire), Bar-sur-Aube, imp. Lebois, pet. in-8 de 55 p. — *M. Bauchond*, La justice criminelle du magistrat de Valenciennes au moyen âge, Paris, Picard, in-8 de 314 p. — *Baux*, *Bourrilly* et *Mabilly*, Le voyage des reines et de François Ier en Provence et dans la vallée du Rhône (déc. 1515-févr. 1516), Toulouse, Privat, in-8 de 34 p. — *P. Bordedebat*, Notre-Dame de Garaison depuis les apparitions jusqu'à la Révolution française, Pau, imp. Lescher-Moutoué, in-8 de x-265 p. — *P. Bruyant*, Nogent-le-Rotrou, Hamard, in-16 de iv-128 p. — *L. Cahen*, Le grand bureau des pauvres de Paris au milieu du xviiie s., Paris, Bellais, in-8 de 83 p. — *C. Dementhon*, Notes de bibliographie critique et descriptive pour l'histoire religieuse de la Révolution dans le département de l'Ain, Bourg, imp. Dureuil,

Digitized by Google

in-8 de 72 p. — *L. Duval*, Étude sur l'origine et l'orthographe des noms de communes du département de l'Orne, Paris, Berger-Levrault, in-8 de 44 p. — *E. Duvernoy*, Les États généraux des duchés de Lorraine et de Bar jusqu'à la majorité de Charles III (1559), Paris, Picard, in-8 de xxiv-483 p. — *L. Gaudefroy*, Notice historique sur la commune de Pont-Noyelles, Amiens, imp. Yvert et Tellier, in-8 de 55 p. — *R. Giard*, Étude sur l'histoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris jusqu'à la fin du xiiie s., Paris, in-8 de 90 p. — *A. Grosse-Duperon*, Les chapellenies de Mayenne avant la Révolution (1420-1789), Mayenne, imp. Poirier, in-8 de 168 p. — *Abbé Guillet*, Essai sur le château de la Frette et ses seigneurs (1050-1904), La Chapelle-Montligeon, in-8 de viii-74 p. — *E. Janin*, Histoire de Montluçon, Paris, Lechevalier, in-8 de viii-607 p. — *G. Leroy*, Le vieux Melun (supplément à l'histoire de la même ville), Melun, Huguenin, in-4 de xvi-533 p. — *E. Longin*, Prise de possession du Beaujolais et de la Dombes par la reine-mère Catherine de Médicis, Lyon, Brun, in-8 de 83 p. — *C. Piton*, Marly-le-Roi, son histoire, Paris, Joanin, in-8 de xii-464 p. — *F. Raymond*, Histoire populaire illustrée de la Champagne, du Barrois et de la Brie, t. I, fasc. 1, Paris, Lechevalier, in-8 de viii-382 p. — *A. Richard*, Histoire des comtes de Poitou (778-1204), t. II, Paris, Picard, gr. in-8 de 601 p. — *P. Robiquet*, Histoire municipale de Paris, t. III : règne d'Henri IV, Paris, Hachette, in-8 de viii-532 p. — *A. de Trémault*, La communauté d'habitants et l'échevinage de la ville de Vendôme, Vendôme, imp. Empaytaz, in-8 de iii-202 p.

Biographie. — *E. Berger*, Le vicomte de Mirabeau (Mirabeau-Tonneau) (1754-1792), Paris, Hachette, in-16 de 398 p. — *Abbé Chaumont*, Charles le Hardi, surnommé le Téméraire, Charolles, in-16 de 80 p. — *Abbé Couzard*, La bienheureuse Jeanne de Lestonnac (1556-1640), Paris, Lecoffre, in-18 de 224 p. *H. Debont*, Jeanne d'Arc et les villes d'Arras et de Tournai, Paris, imp. Féron-Vrau, in-4 de xiv-96 p. — *E. Duvernoy*, Le duc de Lorraine Mathieu Ier (1139-1176), Paris, Picard, in-8 de xxiv-228 p. — *H. Frémaux*, La famille d'Étienne Marcel (1250-1397), Paris, in-8 de 72 p. — *H. Houssaye*, Napoléon homme de guerre, Paris, Daragon, in-16 de 67 p. — *H. Jouin*, Lakanal en Amérique, d'après sa correspondance inédite (1815-1837), Besançon, imp. Dodivers, in-8 de 71 p. — *C. Stryienski*, Le gendre de Louis XV. Don Philippe infant d'Espagne et duc de Parme, Paris, Calmann-Lévy, in-8 de iv-497 p. — *L. Thomas*, La vie privée de Guillaume de Nogaret, Toulouse, Privat, in-8 de 63 p. — *J. Wirth*, Le maréchal Lefebvre, duc de Dantzig (1755-1820), Paris, Perrin, in-8 de xi-530 p.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Éditeur-Gérant : A. Picard.

Digitized by Google

L'organisation de la famille et les Lettres de cachet

C'est dans une terre encombrée de légendes que les lettres de cachet nous conduisent. Mais la terre est sombre et les légendes sont sinistres. Les puissances occultes qu'on y rencontre, du sourire de la Pompadour à la mine diabolique du lieutenant de police Argenson, apparaissent à l'opinion commune inquiétantes et redoutables comme les antiques tours des maisons de force que peuple leur caprice et qui sont closes par de triples serrures, ouvrant seulement sur les lumières du siècle le jour incertain de leurs fenêtres à barreaux. La Bastille et le Roi, dit Michelet, sont des termes synonymes. Le désir d'un intendant, d'un laquais suffisait, ajoute-t-on, pour être enterré vif. Les commis donnaient en blanc des ordres signés du prince à leurs maîtresses, et leurs maîtresses, comme aurait fait Mme de Langeac, les cédaient, moyennant vingt-cinq louis, aux héritiers cupides, aux époux impatients du veuvage. La légende, d'ailleurs, comme il convient pour frapper les esprits, n'a pas manqué de s'incarner en des martyrs symboliques, et les trente-cinq ans de captivité qu'a subis Mazer de Latude sont venus du mélodrame faire les frais d'une érudition orgueilleuse et sommaire.

« On appelle lettre de cachet, dit le dictionnaire de Trévoux, un ordre du Roi, contenu dans une simple lettre fermée de son cachet, souscrite par un secrétaire d'État. » Ce cachet royal était aux mains du grand chambellan, officier domestique, à la différence des grands sceaux de France que gardait pour les lettres patentes l'indépendance inamovible des chanceliers.

Ainsi constituées, analogues à nos décrets, les lettres de cachet, qu'on appelait souvent ordres du Roi ou lettres closes, étaient l'instrument un peu vague, mais souple et fort, qui servait aux fins les

Digitized by Google

plus diverses, selon le plaisir de la volonté royale, et le seul moule d'ailleurs où pût, de l'avis de Malesherbes, s'inscrire cette volonté pour qu'on l'exécutât dans les limites du royaume. La lettre de cachet enlève à l'échafaud un criminel bien né ou enferme dans un couvent la passion d'une jeune fille. Elle relègue la du Barry loin de la Cour, ou contraint Mlle Desforges, du théâtre de Nantes, de débuter à la Comédie-Française. Elle ordonne un jour à l'évêque de célébrer un *Te Deum* pour la naissance du Dauphin, et le lendemain elle l'exile, suprême disgrâce, dans son évêché de Mende ou de Luçon. Elle exprime tantôt la faveur et tantôt le déplaisir du maître. Elle surveille son pouvoir en convoquant les électeurs pour les États-Généraux. Mais décrets, circulaires ou simples avis, les lettres de cachet, dans tous ces rôles, sont tombées dans l'oubli, et les ordres seuls qui portaient atteinte à la liberté individuelle des sujets du royaume ont survécu dans le discrédit peut-être inintelligent de l'histoire et la haine parfois ignorante de la postérité.

Dès pourtant qu'on abandonne les contrées battues de la rhétorique pour pénétrer, à l'aide des archives, sur cette terre mal connue qu'est pour nous la France du passé, la première impression qui, dès le seuil, s'impose aux esprits non prévenus, c'est que le Roi, si jaloux qu'il fût de sa propre majesté, paraît avoir usé des armes formidables dont il était revêtu, moins dans l'intérêt personnel de sa puissance incontestée que pour céder aux sollicitations qui sont parvenues jusqu'à nous sous les signatures obscures ou glorieuses des placets. Ce n'est ni par lui, ni pour les besoins de son autorité que fut imaginé le mécanisme des emprisonnements et des exils extra-judiciaires, et s'il les mit parfois au service de ses haines, c'est qu'employant sans cesse au profit des autres l'instrument commode des lettres de cachet, il devait arriver qu'il y recourût par hasard à son profit personnel, afin de réduire la turbulence des États de province ou d'amender aux loisirs de la Bastille les opinions mal digérées des libellistes imprudents. Mais les érudits les moins bienveillants[1] n'ont pu trouver au cours du XVIIIe siècle que deux prisonniers d'État dans toute la généralité de Caen, et partout où les investigations ont porté sur les archives provinciales, elles rendent pareille réponse. A Paris même, interprète traditionnel des

1. A. Joly, *Lettres de cachet dans la généralité de Caen.*

Digitized by Google

doléances du royaume, les lettres de cachet politiques étaient si rares qu'on en compte à peine deux ou trois sur mille [1], dont les gens de lettres partagent avec les gens de Cour le déplaisant privilège. La Cour surtout, comme Marie, pleine de grâces, tirant à soi les appétits d'une aristocratie oisive et obérée, était le champ de bataille implacable et doré où les mérites douteux et les talents suspects se poussaient à la curée d'un royaume. Mais les curées, comme on sait, sont rarement pacifiques, et la prison ou l'exil étaient de bonnes méthodes pour écarter les scrupuleux, les importuns. Ainsi la vie des courtisans semble parfois circonscrite entre deux feuilles de papier, qui s'expliquent l'une et l'autre et se complètent, l'acquit au comptant et la lettre de cachet.

Mais ces ordres redoutables avaient un usage et plus général et plus ancien. Derrière la façade monarchique où l'autorité royale apparaît seule et sans rivale, on découvre sans peine la puissance familiale qui fut l'âme même, cachée, mais longtemps dominante de l'ancien régime, puissance à qui l'État grandissant dut enlever pièce à pièce sa force exclusive dans le passé et sur qui la monarchie, pour la limiter, n'a su que se modeler en développant son cadre.

Ainsi l'histoire des lettres de cachet n'est pas celle seulement d'une procédure plus ou moins légitime et d'un instrument de pouvoir dont le roi seul ait fait abus au gré de son despotisme. Mais dans la clarté implacable qu'elles projettent sur l'organisation de la famille et la constitution sociale dans les siècles passés, on voit peu à peu s'effacer tous les obstacles aux droits de l'individu, qui s'opposaient en même temps aux prétentions plus tyranniques de l'État. A travers la transaction monarchique, mêlée des formes du passé et des formes de l'avenir, on sent parallèlement déchoir tous les groupements particuliers dont la famille était la base, dont le père, qui n'était pas père seulement, mais chef, était le centre, jusqu'à ce que leur ruine mène enfin les individus prétendus affranchis jusqu'aux pires excès du régime administratif.

La famille en effet fut aux temps du moyen âge le principe de la seigneurie et le principe de la commune ; mais le jour que la seigneurie et que la commune s'effacèrent, la famille survécut. Ce fut

1. F. Funck-Brentano, *Les lettres de cachet, d'après des documents inédits* (*Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1892).

Digitized by Google

seulement à la longue que le droit, né du droit romain, put être armé contre elle. La *gens* était avec la cité la pièce essentielle des constitutions antiques, et comme l'État, au sortir du moyen-âge, se redressait à peine, la personnalité hautaine du *paterfamilias* devint le thème des beaux développements oratoires où se complurent les professeurs de rhétorique, maîtres de la pensée nouvelle. C'est Pasquier qui proclame : « Les vrayes images de Dieu sur terre sont les pères et mères envers leurs enfants. » Et voici Bodin, le théoricien de l'époque, qui va fonder l'économie sociale sur « le droit gouvernement des familles », entendez l'autorité absolue du père. « Si le père n'est pas insensé, écrit-il avec calme, jamais il ne luy adviendra de tuer son enfant sans cause, et si l'enfant l'a mérité, les juges ne s'en doivent pas mesler. »

Comme le *pater* antique était gardien de la religion domestique et prêtre du foyer, c'est au père de famille qu'il appartient en effet de maintenir les traditions, la fonction, l'honneur des ancêtres. Le métier héréditaire marquait alors les esprits de son empreinte chaque fois renouvelée à chaque génération. Ainsi des castes se formaient avec des mœurs, une façon d'être qui leur était spéciale. Chaque famille à son tour, vivant dans la maison des ancêtres, sous les yeux des portraits suspendus dans la salle, par cette cohabitation des siècles, s'imprégnait de manières, d'idées et de sentiments qui lui constituaient un patrimoine, accru à chaque génération comme d'un quartier de noblesse. L'âme des aïeux planant constamment sur les fils, la famille, ainsi que les vieilles gens, prenait ses manies. La fortune même matérielle était solide comme la race. C'était une œuvre qui dépassait la longueur de la vie humaine que d'obtenir un enrichissement, un progrès considérable d'honneurs ou d'argent. L'ensemble des parents héritait naturellement des efforts individuels. « Faire honneur ou profit à la famille, écrivait le bailli de Mirabeau, voilà le seul sentiment. »

Mais soudain la famille est détruite, car son honneur a souffert. Comme rien n'appartient à l'individu, l'honneur même est collectif. La constitution de la famille, individualité suprême en qui tous les parents s'absorbent, est celle d'un corps vivant. Une simple mercière, consultée par le lieutenant de police à propos d'une lettre de cachet qu'il est question de délivrer contre une de ses parentes, répond : « C'est une coquine qui déshonore notre famille, un

Digitized by Google

membre pourri, bien qu'on ait fait son possible pour le rendre sain et bon [1]. »

Ainsi, jusque chez les plus humbles, se retrouve vivant et dominateur, avec ses sublimités, ses écarts, ses puérilités et sa grandeur tragique, ce vieil honneur français dont s'inspirait Corneille et que Montesquieu assignait pour fondement à l'état monarchique. Mais à cet honneur, superbe et rigide idéal, deux circonstances étaient surtout funestes, la mésalliance d'un membre de la famille ou sa chute à travers les aventures jusqu'aux bas-fonds où sévit la justice. Qu'une union mal assortie introduise dans la collectivité des parents un élément disparate, inférieur, et c'est en quelque sorte par cette impureté la race adultérée sans remède. Le mariage regarde moins les conjoints que la famille entière, depuis ses origines, qui se résument dans l'époux, jusqu'à son plus lointain avenir. « Mêlez-vous de vos affaires », répond un conseiller de Dijon à son fils qui s'informait timidement s'il n'avait pas dessein de le marier.

Et si maintenant la lourde main de la justice vient, par le crime d'un seul, à s'appesantir sur une maison, l'honneur de toute la famille est enseveli « sous la flétrissure des lois ». Les parents de Damiens, pour la faute que le même sang coulât dans leurs veines, durent quitter le royaume ou pour le moins leur nom. On fait la comparaison des travers qui sont d'un côté, représentés par un seul coupable, en face de la foule honorable de ses proches. Faut-il sacrifier le groupe à l'individu et les honnêtes gens à celui qui ne l'est pas ? Puisque « l'honneur, écrit, dans un placet, l'abbé de la Feuillie [2], est quelque chose de si délicat que la faute d'un parent infecte toute la famille, ne serait-il pas bien douloureux que, pour un sujet dont l'utilité est incertaine, on s'exposât à voir périr un grand nombre de gens de bien qui travaillent avec tant de courage ? » Pour se disculper ou se défendre, quels droits pourrait invoquer le coupable hormis ceux de l'individu ? Or, Talleyrand nous le dit : « L'individu n'existe pas », et ses revendications sont tenues pour un coupable libertinage.

1. F. Funck-Brentano (*Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1892, p. 845).
2. F. Funck-Brentano, *Les lettres de cachet en province* (*Revue Bleue* du 29 juillet 1899, p. 143).

Digitized by Google

Aussi, pour éviter la honte et prévenir l'intervention flétrissante du juge, pendant longtemps le chef de famille n'hésita pas à s'ériger lui-même en juge de ses proches; la loi romaine en fait un droit de sa puissance et Bodin lui en fait un devoir. Qui, mieux que le père, pourrait apprécier le mérite moral de l'enfant, ses chances de repentir ou son impénitence ? Sa fonction est la plus haute de toutes. « Aucun magistrat, dit M. de Ribbe [1], ne lui est égal, car il gouverne une société qu'il n'a pas créée ; le père, investi de la dignité créatrice, est donc placé par la loi morale au-dessus des magistrats publics. » Et pendant de longues années, les magistrats, les juges et le Roi, se souvenant de ces droits absolus du père et du chef, selon le vœu de Bodin, ne se sont pas mêlés de réformer ses sentences. Aux époques que les investigations des érudits nous ont rendues familières, nous trouvons partout des traces d'un état plus ancien, qui sont la preuve indiscutable qu'une telle justice a fonctionné habituellement dans les siècles antérieurs. En Artois [2], nous voyons encore dans la première moitié du XVIIIe siècle la maréchaussée mettre à exécution des ordres qu'elle reçoit directement des parents, sans nul souci d'une autorisation supérieure. Et comme l'intendant s'informe, un brigadier de répondre : « J'ai assemblé mes archers. Ils m'ont affirmé qu'ils en avaient conduit plusieurs de la ville par ordre de leur père. »

En Bretagne [3], entre maints exemples, les parents de Mlle de K., « présumant que les vapeurs dont elle est affectée, causées par un penchant trop amoureux, la conduiraient à quelque chose de honteux », se gardent de cette aventure en la menant « sans force ni violence » au couvent des Ursulines. Ainsi, dans tout le royaume, des archers du Roi opèrent des arrestations sur le simple avis des détenteurs de l'autorité domestique, et l'on voit des directeurs de prisons ou d'hospices, des supérieurs de couvent, s'autorisant d'une tradition séculaire, ne pas craindre de prêter la main à leurs souveraines sentences. Mais ce sont, sous Louis XV, des pratiques surannées, que l'administration nomme déjà des abus, qu'elle

1. *Les familles et la société en France*, p. 252.
2. F. Funck-Brentano (*Revue Bleue*, 29 juillet 1899, p. 139).
3. Ant. Dupuy, *La Bretagne au XVIIIe siècle. Lettres de surséance, ordres du Roi, lettres de cachet* (*Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, tome IX, p. 166).

Digitized by Google

réprouve et qu'elle réprime. Notre brigadier d'Artois, nonobstant ses excuses, s'attira une sévère réprimande. Car, depuis deux siècles déjà, partout où s'exerce efficacement son pouvoir, le Roi veille à ce que des domiciliés ne soient point arrêtés sans ordres ni décrets. Et c'est en ce sens que Malesherbes [1], peu suspect d'un excès de tendresse en faveur des lettres de cachet, n'hésite pas à soutenir que, étant accordées après une enquête, elles eurent à l'origine pour but et pour effet de limiter l'omnipotence des juges domestiques. Aussi Louis XVI ne fit-il qu'achever l'œuvre de ses prédécesseurs quand, le 31 octobre 1785, il prescrivit l'élargissement immédiat de tous prisonniers qui n'étaient retenus qu'à la recommandation des familles. « Le Roi seul, avait déjà dit Saint-Florentin, peut priver de la liberté ses sujets, ou les juges, en observant les formalités prescrites par les ordonnances. »

Mais dès longtemps avant que le Roi, trop faible, n'intervînt, un autre pouvoir, plus proche des familles, s'était mêlé déjà de surveiller leur justice. Ayant même dessein, la force des choses l'obligea de recourir à la même méthode, et c'est de la sorte par le Magistrat, personnage collectif composé des échevins de chaque ville, que furent sans doute imaginés les emprisonnements ministériels et que l'usage en tout cas en fut régulièrement établi. Dans le seul département moderne du Pas-de-Calais [2], les bourgeois d'Aire, ceux de Saint-Omer et ceux de Bergues Saint-Winoch semblent avoir été, de temps immémoriaux, investis de ces pouvoirs judiciaires. Une famille adresse-t-elle une supplique à Messieurs les Bourgmestres, échevins et keurheers, ces graves personnages délèguent l'un d'entre eux pour instruire l'affaire; puis, au terme d'une procédure qui donne à la liberté individuelle ses premières garanties, quand les griefs sont prouvés, l'homme est enfermé dans la prison sur qui le conseil de ville exerce avec orgueil sa souveraine juridiction. Celle de Caen [3] était une vieille tour qui gardait de sa lointaine destination le nom de Châtimoine, « fort spacieuse, affirmaient ses pourvoyeurs, et d'une solidité qui ne permet pas de craindre les évasions ». La

1. *Mémoire à Louis XVI.* Voir F. Funck-Brentano, *La constitution de la famille à Paris sous l'Ancien Régime et les lettres de cachet* (*Réforme sociale* du 16 février 1893).

2. F. Funck-Brentano (*Revue Bleue* du 29 juillet 1899).

3. *Idem*, p. 141, 142.

Digitized by Google

solidité n'était point douteuse, mais pour connaître l'aménagement, l'intendant la visite. Or, il trouva dans cet endroit spacieux, muré dans une niche, un homme couché sur la paille « vêtu d'une chemise gâtée, ayant la cuisse corrodée, » et s'empressa de solliciter du Roi qu'on détruisît cette « monstruosité ». En 1785, Louis XVI en ordonne la démolition. Mais la commune proteste ; « ce qu'ils regrettent, écrit l'intendant au ministre, c'est ce qu'ils appellent leur juridiction sur la tour ; c'est d'imaginer qu'ils ne pourront plus faire enfermer de leur autorité les bourgeois de la ville dont les familles ont à se plaindre. » En dépit qu'ils en eussent, la tour tomba. Déjà depuis un quart de siècle, le duc de Fitz-James [1], gouverneur pour le Roi du Languedoc, avait mandé aux maires et consuls de sa province « que la liberté des hommes étant trop précieuse pour les en priver, sauf dans des cas graves, il leur était enjoint de ne plus faire arrêter personne sans ordre supérieur, à moins que ce ne soient des gens pris en flagrant délit ».

*
* *

Ainsi, contre le père, contre la commune, les deux pouvoirs du passé, le pouvoir royal, à mesure qu'il sort de page, exerce plus ardemment ses reprises. Mais leurs prétentions rivales, en se combattant, se combinent, comme des forces diverses, appliquées sur un même point, ont une résultante commune ; celle-ci est la lettre de cachet. Et l'on aboutit à cette combinaison qui résume le régime : le père, ou le seigneur, le curé, chefs de la famille sociale et spirituelle, solliciteront l'ordre du Roi, mais c'est l'État qui va l'accorder, dans la mesure, avec les conditions et les restrictions qu'il lui plaît. Ainsi dans la lettre de cachet toutes les influences convergent ; en elle se réalise la collaboration du gouvernement et des gouvernés ; elle représente la somme des idées, des croyances et des forces de l'époque. Et c'est pour cette raison, quand on fut las de ce régime, qu'on dirigea contre la lettre de cachet ce grand mouvement de doctrines et de calomnies qui finit par emporter avec elle l'organisation sociale toute entière dont, comme l'a dit Michelet, elle avait été l'âme même et le support.

1. Bibliothèque nationale, ms. fr. 6828.

Digitized by Google

Aussi est-ce le lieu maintenant d'observer ce personnage récent, imposant de notre histoire, dont le rôle éminent éclipsa des rayons de son soleil symbolique tous les foyers épars de vie et de force dans le corps multiple de la nation. Le roi de France était fils des Césars romains, dont ses ordonnances traduisaient les édits ; mais, héritier des dynasties médiévales, il était encore le seigneur fieffeux du royaume. Dans l'édifice savant et hiérarchisé du moyen âge, le lien féodal avait attaché de personne en personne le suzerain jusqu'au dernier sujet de son dernier vassal. Puis, au cours des siècles, les intermédiaires disparaissent : les seigneuries se confondent; l'esprit des corporations s'efface ; les passions municipales perdent de leur vigueur, parce qu'au regard de la nation entière, la ville perd chaque jour son importance exclusive du passé. L'affection, l'enthousiasme des sujets, n'ayant plus alors où s'arrêter, vont au prince d'un élan irrésistible. La nation, qui se cherche, se trouve dans sa personne unique, et le Roi fut grand, moins par l'éclat des victoires, le chant des poètes ou la parole superbe de Bossuet, que par l'ardente affection qui unissait alors les sujets à leur prince. « J'avais, rapporte Marmont, pour la personne du Roi un sentiment difficile à définir, un sentiment de dévouement avec un caractère presque religieux. Cet amour était une espèce de culte ». Par définition, dit La Bruyère, le Roi était un père et il était un prêtre. L'onction le revêtait d'un caractère divin qui lui donnait autorité non seulement sur les actions mais sur les âmes. Son pouvoir est autant moral que physique. Le Roi, disent les placets, est, en face de Dieu, le Père terrestre de la nation, son règne est arrivé ; et c'est pourquoi sa volonté est faite et pourquoi l'on attend de lui, avec une confiance naïve, la prospérité matérielle et l'intégrité morale de toute famille. A côté, au-dessus du chef naturel, il est le chef suprême de la maison. Si le père manque à ses devoirs, il le réprimande. En 1700, la police[1] avertit les parents « de dénoncer au Magistrat leurs enfants libertins ou vagabonds, sous peine de responsabilité civile et d'amende ». Le mari, comme le père, doit accepter son contrôle. Le marquis de Richelieu[2] que Louis XIV entreprend de

1. Paul Cottin, *Rapports inédits du lieutenant de police d'Argenson.*
2. *Notes de Marc-René d'Argenson* (Collection des petits mémoires inédits, publiés par L. Laubray et E. Mabille).

Digitized by Google

réconcilier avec sa femme, ne peut, navré de ce projet, qu'écrire à M. d'Argenson : « J'ay creu que vous trouveriés bon que je m'adresse à vous pour vous supplier de sçavoir de S. M. ce qu'elle m'ordonne de répondre à M. le Nonce, ne voulant de ma vie rien faire qui ne lui soit agréable. »

Mais le Roi, pour tout régler, a besoin de tout savoir. « Louis XIV, dit Saint-Simon, était plus curieux de rapports qu'on ne le pouvait croire, quoiqu'on le crût beaucoup. » Pressée par lui, la police fait merveille. « Il n'y avoit nul habitant dont d'Argenson ne sût jour par jour la conduite et les habitudes. » Et ne devait-il pas, comme l'en félicitera Fontenelle, « pénétrer par des conduits souterrains dans l'intérieur des familles et garder les secrets qu'elles n'ont pas confiés tant qu'il n'est pas nécessaire d'en faire usage ? » Pour ce jour, il fallait que le roi fût averti.

Et certes il est vrai que le lieutenant de police devait, suprême gazetier, apporter chaque matin à la friandise du maître la chronique scandaleuse de la veille. Mais il fallait surtout, invisible et présent, glissant son œil en tous lieux et regardant la France vivre en quelque sorte par le trou de la serrure, qu'il inspectât sans relâche les multiples organes du corps national et qu'il exerçât, dans l'intérieur même des familles et dans leur intérêt, une surveillance aussi active que Bontemps ou Blouin à la Cour, dans l'étendue de leurs gouvernements de Versailles et de Marly. Car le Roi, ayant absorbé en lui les seigneuries du passé, doit, comme jadis les seigneurs, prêter l'oreille aux plaintes qui montent vers lui de l'échoppe aussi bien que des palais, et c'est une obligation primordiale de sa toute puissance de connaître les mœurs et la conduite de 20 millions de personnes, puisque le premier devoir de son état est de se faire le grand pénitencier des enfants prodigues, des filles coquettes et d'empêcher Claude Huisse, cabaretier du Pré Saint-Gervais, de rompre sa femme de coups et de porter un chapeau brodé avec une cocarde verte.

On comprend dès lors le vice essentiel et croissant du système. Il repose sur la connaissance personnelle que le prince, comme un seigneur de village, est censé posséder de chacun de ses sujets. Mais à défaut de cette impossible omniscience, du moins le roi n'a-t-il péché ni par manque de curiosité ni par défaut d'attention. En province,

Digitized by Google

comme à Montpellier[1], il crée des bureaux spéciaux dans l'intendance pour s'occuper des lettres de cachet. A Paris, si nous en croyons Marivaux, le ministre, avant de sévir, appelle Marianne en son cabinet. Condamnée à statuer souverainement sur des gens et sur des cas qu'elle ignore, l'administration s'informe infatigablement.

Les chefs donnent l'exemple des scrupules. C'est d'abord Marc-René d'Argenson, le grand lieutenant de police dont Saint-Simon a pu dire « qu'il penchoit toujours aux partis les plus doux », et qui ne se résignait à sévir qu'à la dernière extrémité, satisfaisant pourtant à peine la circonspection du ministre Pontchartrain. Berryer, sous Louis XV, ne fut jamais coupable que d'un excès de bonté. De Marville « on ne pouvoit, dit un contemporain, obtenir des ordres de police pour faire arrêter personne sans que le fait soit prouvé clair comme le jour. » Hérault[2], refusant une lettre de cachet aux instances de très-haute et très-puissante Duchesse de Lorges, nous expose au complet dans sa réponse la procédure qu'on devait suivre afin d'obtenir un ordre du Roi : « Il faut que la famille du « jeune homme dont il s'agit me donne un placet dans lequel elle « détaillera tous les sujets du mécontentement qu'elle a de lui, et « qu'il soit signé du père et de la mère, et, au cas qu'ils soient « morts, de tous les parens, tant paternels que maternels, qui « attesteront le dérèglement des mœurs du sieur Rivery ; alors je « feray vérifier avec ménagement cet exposé par un officier public, « et sur le rapport qu'il me fera, j'en rendray compte à M. le car- « dinal de Fleury ». « Toutes ces précautions, ajoute Hérault, pour « le bien de la justice ».

M. de Sartine[3], après lui, n'est pas moins catégorique. « Les « ordres sollicités par les particuliers ne s'obtiennent, affirme-t-il, « que sur les informations et les vérifications les plus exactes ; les « surprises et les erreurs à cet égard sont presque sans exemple. « Les mémoires, plaintes et autres pièces sont renvoyés d'abord à « l'inspecteur de police du quartier dans lequel demeure celui dont « on se plaint, pour s'informer de la vérité des faits ; il en fait son

1. Van der Hægen, *Lettres de cachet dans le Languedoc* (*Messager des Sciences historiques de Belgique*, année 1881).
2. Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 11162, f. 603.
3. A. de Boislisle, *Lettres de M. de Marville au ministre Maurepas*, préface, p. xxv.

Digitized by Google

« rapport au magistrat, qui renvoie les pièces et l'examen de l'af-
« faire au commissaire ancien du même quartier, qui entend la
« famille et les témoins. Le magistrat décide, d'après son rapport,
« s'il y a lieu ou non d'accorder la demande qui lui est faite. Tous
« les citoyens, jusqu'au dernier du peuple, ont le même accès devant
« le magistrat. »

Ces précautions, à vrai dire, n'étaient point prescrites rigoureusement par la loi, mais l'usage les imposait avec tant de force que l'administration acceptait au besoin d'être rappelée au respect des formes coutumières. Le principal locataire n'avait-il pas été entendu, avait-on négligé de faire demander l'inculpé chez son curé pour y être préalablement admonesté, ou l'inspecteur s'était-il déchargé sur un commis du soin d'opérer l'arrestation sans remplir les formalités d'usage, ces irrégularités étaient à peine connues que le prisonnier se voyait immédiatement élargi [1].

Les intendants dans les provinces n'étaient pas plus enclins que les lieutenants de police à se faire les instruments aveugles des colères domestiques. La correspondance qu'ils entretiennent sur ces matières avec les ministres est infinie; les avis qu'ils reçoivent leur répètent à toute occasion quel devoir leur incombe de vérifier les allégations qui leur sont apportées, et, puisqu'il s'agit de sanctionner la justice familiale, de s'assurer dans tous les cas du consentement de la famille entière et même des voisins. L'administration d'ailleurs connaît ses faiblesses autant que personne, et, sachant que la défiance de soi est le commencement de la sagesse, elle n'a garde d'oublier que ses représentants inférieurs sont moins libres, plus accessibles à la coalition des coteries, des intrigues de clocher; aussi leur parole a-t-elle moins de poids, et le ministre enjoint maintes fois à ses agents de s'informer près des personnes neutres afin d'éviter les injustices. Dans cette extrémité, sans perdre leur temps à solliciter des ordres en blanc, fable ridicule dont les témoignages et les faits attestent également l'invraisemblance, les gens hardis, pour se procurer à leur aise des lettres de cachet, se passaient des ministres et du Roi, et, d'une plume avisée, traçaient eux-mêmes les mots sacramentels sur un beau papier blanc. Il est vrai que leur ingéniosité avait pour habituel résultat de les faire pendre, ainsi qu'il advint à Alexandre

1. Voir Funck-Brentano (*Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1892), p. 826.

Digitized by Google

Bourges de Coulong, le 21 juin 1736 [1]. Mais la difficulté était si grande d'obtenir sans motif plausible des ordres du Roi, et la faveur, ainsi qu'on l'a vu par l'insuccès de Mme de Lorges, avait dans leur délivrance une part si réduite, qu'on voit les plus grands seigneurs, de très nobles prélats tels que Fr.-Hon. de Saint-Aignan, évêque de Beauvais, qui, gênés d'un importun, s'avisèrent d'un faux pour s'en débarrasser [2]. Sa grandeur, sans doute, sauva l'évêque du gibet; mais pas un instant M. de Beauvais n'avait eu la pensée de solliciter en blanc une lettre de cachet qu'il n'eût pas manqué d'obtenir, si de tels ordres eussent pu seulement être obtenus.

De plus habiles savaient, il est vrai, colorer de mensonges spécieux leurs suspectes intrigues, et les Scapins ne manquaient pas dont les fourberies s'essayaient à surprendre la religion de magistrats qu'on espérait candides. Mais ceux-ci n'ignoraient pas le danger et s'en gardaient avec une scrupuleuse attention. Pour décourager les parents, dont l'honneur ne se montrait parfois chatouilleux qu'en raison trop directe de leur cupidité, une bonne méthode était de garantir autant que possible au prisonnier la jouissance de ses revenus; et Mme de Savennières [3] avait beau être une prostituée assez infâme, Argenson et Pontchartrain s'accordèrent pour contraindre sa famille à poursuivre contre elle une interdiction régulière. L'administration se faisait surtout une règle invariable de ne pas permettre qu'un procès fût intenté, alors qu'on était mis par elle hors d'état d'y plaider, « n'estant pas juste que l'on poursuive par les voyes de la justice ordinaire ceux à qui des ordres emanez de l'authorité supérieure ne permettent pas de se deffendre [4] ».

Il n'est pourtant pas douteux que des abus furent commis à la faveur du nombre infini des maisons de force. Trouvant le territoire encombré des geôles domestiques, le roi, avec ses commissaires et ses juges, n'a pu que s'appliquer, sans toujours y parvenir, à créer un recours contre l'arbitraire antérieur. En droit, où la tâche était facile, elle fut vite accomplie, et l'ordonnance de 1560 est tout à fait explicite. La personne, atteinte par la lettre de cachet, était dans tous les cas recevable à se plaindre et démontrer devant les

1. Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 11311, dossier *Bourges de Coulong*.
2. *Idem*, ms. 10929, dossier *de Lâtre*.
3. Cottin, *Rapports du lieutenant de police d'Argenson*, p. 283.
4. *Idem*, p. 600.

Digitized by Google

tribunaux que la religion du prince avait été surprise. Le recours s'exerçait non pas contre l'administration, qui n'avait fait que se rendre aux raisons des solliciteurs, mais contre les solliciteurs eux-mêmes ; et leurs raisons étaient-elles convaincues d'imposture que la victime avait droit à une indemnité en proportion du préjudice et de l'offense. Au droit, d'ailleurs, les faits étaient conformes, puisque Voltaire[1], annotant des arrêts, conclut par cet avertissement : « Messieurs, prenez garde à vous, ne demandez pas à la légère des lettres de cachet. » A je ne sais quel couvent de Bernardins, cette imprudence coûta 40.000 écus, « chose horrible, paraît-il, à des moines », et Mme de Lanèze reçut 20.000 francs pour avoir été traînée mourante « hors du sein de sa famille ». Ainsi la justice avait parfois ses revanches, et l'administration n'était point exempte du contrôle malveillant des magistrats parlementaires.

Mais la plus efficace surveillance était celle qu'elle-même exerçait sur les établissements que des privilèges particuliers ne soustrayaient pas à son influence. Ceux-ci, par malheur, étaient nombreux, et, pour en forcer la porte, il fallait encore en 1785 une autorisation spéciale du ministre. Mais dans les prisons officielles, où se trouvait en somme le plus grand nombre des détenus, le contrôle était réel. La règle voulait, à la Bastille, qu'un prisonnier nouvellement entré fût interrogé dans les 24 heures, et, d'après les témoignages, cet interrogatoire était fait avec bienveillance[2]. Le lieutenant de police en prenait alors connaissance et conclut maintes fois à l'élargissement. Le lieutenant lui-même se rendait fréquemment à la Bastille et dressait, à la suite des « grandes visites », un rapport détaillé des motifs de la détention, de l'état physique et moral des détenus.

Les intendants n'étaient pas moins attentifs à surveiller les maisons de force de leur département où leur contrôle était plus indispensable, ayant parfois affaire à des industriels qui se faisaient une profession d'exploiter les détenus. Il n'était d'ailleurs pas rare qu'on procédât dans tout le royaume par voie d'enquête générale. D'après Sénac de Meilhan[3], à tous les changements de règne, ou seulement de ministère, la coutume imposait qu'on fît une visite complète des

1. *Dictionnaire philosophique*, Arrêts notables.
2. Funck-Brentano, *La vie à la Bastille* (*Réforme sociale* du 16 juillet 1889).
3. *Considérations sur le gouvernement, les mœurs et les conditions en France*, éd. Lescure, p. 151.

Digitized by Google

prisons. Le Roi, dans les circonstances solennelles et pour éclairer sa clémence, prescrivait lui-même de minutieuses enquêtes. Les inspections bientôt devinrent périodiques. Malesherbes et Breteuil rivalisent de zèle, exigent des renseignements sur chaque prisonnier, et leurs questions précises démontrent qu'ils ont lu les dossiers. Aussi, quand, sur l'engagement formel que Louis XVI avait pris d'abolir les ordres arbitraires, Malesherbes accepta de devenir ministre, la prévention favorable qu'on avait de ses vertus (le mot, dans le goût de l'époque, est de Sénac) fit bien répandre le bruit qu'il avait délivré force victimes du précédent despotisme. Mais le ministre, étant franc, reconnut les erreurs commises dans ses remontrances par le président de la Cour des Aides, et déclara sans ambages n'avoir, dans la généralité de Paris, trouvé que deux prisonniers qu'il pût, en conscience, remettre en liberté. Quatorze ans plus tard, le même Malesherbes devait écrire dans son *Mémoire au Roi* : « Les plaintes qui se sont élevées dans ces dernières années sont fort exagérées. »

Mais le public n'en voulait rien croire. Il fondait toute sa critique sur un raisonnement très simple : si l'administration n'a rien à cacher, d'où vient qu'elle se cache ? Or il n'est pas douteux qu'elle se cachait beaucoup. On pensait qu'il n'y avait pas de procédure parce qu'elle était secrète, et l'on jugeait la détention injustifiable parce qu'elle était dissimulée.

L'arrestation d'abord était mystérieuse. Le soir, à la brume, ou parfois la nuit, un exempt de robe courte se présentait, escorté de cinq ou six hoquetons ; l'inculpé était touché d'une baguette blanche ; un carrosse, volets clos, l'emportait discrètement, et, de par le Roi, c'en était fait, peut-être à jamais, de sa liberté. Interrogé, il avait le droit de se défendre et pouvait se disculper ; mais la police, sachant par trop d'expériences les vengeances atroces et les violences faciles, s'abstenait autant que possible de communiquer au prévenu le nom de ses accusateurs. Dès qu'ensuite s'était refermée la porte de la prison, l'administration avait un sûr moyen de couvrir toute l'affaire d'un silence impénétrable. En principe elle brûlait les papiers. Souvent on se contentait de les entasser à la Bastille, secret tombeau d'où ils sont seulement sortis par le 14 Juillet. Les geôliers même devaient parfois ignorer le nom des détenus : le 4 février 1694, on mène à la Bastille un prisonnier vêtu de brun, et le gouverneur

Digitized by Google

Besmaux déclare à du Junca « qu'il ne falloit pas que personne le vît ni s'en approchât, estant lui-même du nombre ». Quelle odieuse séquestration se perpétuait ainsi dans la complicité des ténèbres ? Notre homme était un bâtard du marquis de Termes, « méchant et libertin », mais au demeurant fort obscur. Et si vous demandez pourquoi ce comble de mystère à propos d'un si mince personnage, la seule réponse est qu'il y avait sans doute nécessité de le faire disparaître et que la Bastille était justement destinée à rendre un tel genre de services aux détresses familiales. Le secret de la procédure, au lieu d'être la démonstration accablante d'un despotisme oriental, était, dans le principe, non pas seulement l'excuse, mais la raison d'être des lettres de cachet. La détention, comme on sait, d'ordre du Roi, n'était pas infamante; mais, comme peut-être les motifs de cette détention n'allaient pas sans quelque honte, il fallait que le public les ignorât, qu'il ignorât même la détention qui lui pouvait faire soupçonner les motifs. Le Roi, pour se mêler des secrets des familles, n'a pas le droit de divulguer leurs faiblesses ni de déshonorer ceux dont il a précisément la charge de sauvegarder l'honneur.

Aussi quand ils sentaient passer la justice royale, naguère les gens baissaient les yeux, comprenant confusément qu'il s'accomplissait quelque chose de terrible et de sacré. Mais le jour vint que le peuple, commençant d'écouter, se prit d'inquiétude au seuil des espaces muets que le silence emplissait, et les gens sensibles songèrent avec angoisse qu'on voyait parfois d'étranges cortèges glisser jusqu'au cimetière Saint-Paul, cortèges mystérieux dont les ombres portaient avec précaution quelque chose qui paraissait un cercueil.

M. CHASSAIGNE.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

La succession de Madame la duchesse de Vendôme[1]

Sous le règne du roi Louis XIV, florissait à Paris, en son hôtel de la rue des Deux-Portes, proche Saint-Séverin, Monsieur Daniel Chardon, écuyer, conseiller à la Cour des aides depuis 1710, et marguillier de sa paroisse, homme aussi recommandable par ses qualités personnelles que par ses biens de fortune.

Comme bon nombre de gens de robe, il était janséniste, fils d'un protestant converti et d'une nouvelle catholique, dont M. de Saint-Simon parle dans ses *Mémoires* et à laquelle Louis XIV envoyait les dames de qualité qui lui paraissaient propres à embrasser la religion romaine. Ce protestant converti était, de plus, un avocat de talent, qui marqua au barreau, et le fils d'un riche marchand de Tours.

Le fils anobli par la « savonnette à vilain » de la Cour des aides, le père au barreau, l'aïeul au comptoir, c'est assez bien l'ordre habituel des choses, dans les familles de magistrats parisiens de l'Ancien régime.

M. Chardon, encore qu'il fût de petite naissance, tenait une bonne place dans la société de son temps. Il avait des alliances. Sa sœur avait épousé Henri de Besset, seigneur de la Chapelle-Milon, premier secrétaire du Conseil de la marine et petit-neveu de Boileau, lequel mourut en 1748, regretté de la Cour et de la Ville et laissant pour petite-fille et héritière Mme la présidente d'Hozier. Son autre sœur était religieuse à la Madeleine de Trainel, où soufflait le vent du jansénisme. Enfin lui-même avait épousé, en 1708, Marie-Anne Léonard, fille et petite-fille de MM. Léonard, imprimeurs des rois Louis XIII et Louis XIV, éditeurs des ouvrages *ad usum Delphini*, les plus riches libraires de Paris.

1. Mes sources ont été, pour ce travail, les archives de la famille Chardon, qui sont pour la plupart entre mes mains.

Digitized by Google

La maison de Condé n'avait donc pas mal placé sa confiance, en honorant M. Chardon de son amitié et en lui demandant parfois des conseils et de l'argent.

Le 8 octobre 1719, en effet, la vieille princesse de Condé [1] emprunta 28.000 livres audit Chardon et 12.000 livres à sa mère, Marie Caillard de la Monnerie. Les circonstances dans lesquelles fut contracté cet emprunt, après la mort de la duchesse de Vendôme, méritent d'être contées. On y trouvera quelques traits caractéristiques des mœurs processives du temps.

Le 5 septembre 1719, était décédée, sans postérité, Marie-Anne de Bourbon-Condé, veuve du célèbre général Louis-Joseph de Bourbon, duc de Vendôme. Elle laissait de grands biens, mais sa succession était assez embrouillée. Des créanciers se présentèrent, car il apparaît, à la lecture des pièces, que Mme la duchesse de Vendôme n'était point bonne ménagère et faisait insuffisamment face à ses dépenses multiples.

Au premier rang de ces créanciers, il convient de remarquer une personnalité qui semble avoir occupé une place importante dans la maison de la défunte. C'est la demoiselle Jeanne Rouget, première femme de chambre de Mme de Vendôme.

Cette charge de première femme de chambre, qui, au reste, n'avait rien de servile, n'était point une sinécure. Mlle Rouget était, en quelque sorte, l'intendante, la trésorière et l'économe d'une princesse dépensière. Elle le fit savoir quand, après le décès de celle-ci, elle fut « chargée de lever les scellés ». Elle présenta alors aux héritiers un mémoire prouvant que « les recettes destinées à la garde-robe » de sa maîtresse s'étaient élevées, du 1er janvier 1710 au 8 avril 1718, à l'honorable somme de 90.450 livres et que, pendant ce laps de temps, la duchesse avait dépensé 104.493 livres pour sa toilette et ses menus plaisirs.

Sur sa petite fortune, la bonne Rouget avait fait à sa maîtresse une avance de plus de 14.000 l. pour combler ce déficit. Elle les réclamait.

Cette requête en amena d'autres. L'attitude de Mlle Rouget encouragea M. Courtonne, architecte de son état, qui demanda qu'on lui payât, sur la succession, 5.950 livres, à lui dues pour la

1. Anne de Bavière, princesse palatine, fille d'Edmond de Bavière et d'Anne de Gonzague-Clèves, mariée, en 1663, à Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, fils du Grand Condé.

Digitized by Google

construction d'une maison bâtie rue d'Enfer, sur les ordres de la défunte.

Charles Audran, concierge du palais de Luxembourg pour la maison d'Orléans, supplia également qu'on voulût bien lui remettre 8.500 livres pour les décorations qu'il avait faites au château d'Anet [1], demeure de la princesse. Enfin, l'épicier de Mme de Vendôme ne craignit point de se plaindre au sujet de fournitures non payées et de présenter à la maison de Condé quelques comptes de chandelles.

Ces comptes de chandelles et les récriminations de la demoiselle Rouget devaient avoir de longues conséquences.

La principale héritière de Mme de Vendôme était sa mère, la princesse de Condé, palatine de Bavière.

Ce fut donc le conseil de la maison de Condé [2] qui, le 5 décembre 1719, voulut bien décréter que les dettes de la duchesse de Vendôme seraient payées.

Mais il y a loin, parfois, de la promesse à l'exécution. Malgré les légitimes réclamations de Mlle Rouget et le très humble placet du sieur Courtonne, l'argent ne fut pas versé de suite aux créanciers.

Il semble que ledit Courtonne se soit résigné. Quant à M. Audran, concierge, et à Mlle Rouget, première femme de chambre, « demeurant au haut de la rue de la Harpe, proche la fontaine Saint-Michel, paroisse Saint-Sulpice », ils se montrèrent plus arrogants.

Pendant le cours de l'année 1720, leurs assignations pleuvent chez la vieille princesse de Condé et chez les autres héritiers de Mme de Vendôme : le prince de Condé [3] son frère, la princesse de Conti [4] et la duchesse du Maine [5] ses sœurs. Tous sont cités à

1. On sait que du XVIe au XVIIIe siècle les *Princes* avaient coutume de donner aux artistes, graveurs, peintres et autres, des charges de *concierges* et *jardiniers* en leurs domaines, charges auxquelles conviendraient mieux les qualificatifs de gouverneurs et intendants des jardins. Ces situations, sortes de sinécures, assuraient à ceux-ci le feu et le couvert, et d'honorables émoluments dans les châteaux où ils travaillaient.

2. Archives du Musée Condé à Chantilly.

3. Louis III, duc de Bourbon, prince de Condé (1668-1710), le moins célèbre des Condé, qui se distingua cependant à Steinkerque. Il épousa Mlle de Nantes, fille naturelle de Louis XIV.

4. Marie-Thérèse de Bourbon, mariée, en 1710, à son cousin issu de germain Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, membre du Conseil de régence, mort le 4 mai 1727.

5. Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, sœur de la précédente, femme demeurée célèbre de Louis-Auguste de Bourbon, duc de Maine, morte en 1753.

Digitized by Google

comparoir devant le prévôt de Paris, et la diligence que mettent leurs créanciers à réclamer ce qui leur est dû s'accroît en raison de la sérénité méprisante avec laquelle les princes leur répondent par le silence.

En effet, l'huissier, plusieurs fois député par Audran et la Rouget, se présenta successivement à l'hôtel du Petit-Luxembourg, rue de Vaugirard, chez la princesse douairière de Condé, à l'hôtel Condé, rue Neuve-Saint-Lambert, chez son fils, à l'hôtel Conti, quai Conti, et chez l'intendant de Mme la duchesse du Maine, « parlant aux suisses qui ne voulurent point lui dire leurs noms », et ces assignations n'eurent, tout d'abord, aucun résultat. Sans doute, l'argent comptant manquait dans l'opulente maison de Condé pour régler toute cette affaire.

Lassée par ces demandes et animée par l'esprit d'honnêteté, la princesse douairière se décida enfin à contracter un emprunt pour y répondre. C'est alors que, le 8 octobre 1719, elle s'adressa à M. le conseiller Chardon et à sa mère. Chardon avait dû être mêlé déjà à la succession de Mme de Vendôme, en qualité de conseil. On conserve encore, dans sa famille, une bague d'émeraude de la plus belle eau, qui vient, dit-on, de « la Princesse Palatine ». La tradition n'ajoute point qui était cette mystérieuse « Princesse Palatine ». De génération en génération, cette épithète sonore s'est transmise chez les Chardon, frappant l'imagination des jeunes qui héritaient le joyau de leurs aïeules à cheveux blancs, mais, peu à peu, l'identité de la princesse à la bague s'est effacée dans les mémoires. Il est permis de se demander si — selon la coutume des temps — ce ne fut point la douairière de Condé, princesse palatine en effet, qui la donna comme « épingle » à Chardon pour ses bons offices de « conseil ».

Quoi qu'il en soit, l'argent des Chardon s'en fut chez Mlle Rouget, qui s'en estima satisfaite et ne fit plus parler d'elle dans sa maison de la rue de la Harpe. Il s'en fut également dans les poches de l'architecte, du concierge et de l'épicier de la défunte duchesse.

Quant à Chardon et à sa mère, ils reçurent une rente hypothécaire sur la principauté d'Anet, la baronnie d'Ivry-la-Garenne, le comté de Dreux, la châtellenie de Sorel, la vicomté d'Argentan, le duché d'Étampes, les aides de Vendôme et de Beaugency et la châtellenie de Chenonceaux.

L'affaire ne s'arrêta pas là. Quelque temps plus tard, en 1723,

Digitized by Google

les Condé firent assigner plusieurs fois les Chardon devant le lieutenant civil de Paris, sous prétexte que Chardon et sa mère refusaient le remboursement des 28.000 livres d'une part et de 12.000 livres de l'autre qui leur étaient offertes en valeurs de la Banque royale. Les Chardon firent défaut.

C'est là un exemple rare de généreux combat entre créanciers empressés à payer leurs dettes et débiteurs qui se dérobent. Cette courtoisie, qui va contre la marche naturelle des choses, permet de croire que les Chardon avaient tout intérêt à conserver leur hypothèque sur Chenonceaux [1]. Ce château ne devait pas tarder à être vendu. Le conseiller Chardon, gendre de l'imprimeur Léonard qui venait de mourir en laissant 900.000 livres de fortune, possesseur lui-même d'une belle aisance, propriétaire d'une maison de campagne à Rueil et d'un hôtel à Paris, où le servait un nombre imposant de laquais [2], voulait-il trancher du seigneur, et se réservait-il quelque chance de devenir à bon compte acquéreur de Chenonceaux? C'est là une supposition toute gratuite que rien ne vient affirmer et que rien ne vient contredire.

.....Treize années s'écoulent. Nous sommes en 1736. La question a changé de face. C'est M. Chardon, maintenant, qui, mal payé peut-être de ses intérêts, réclame le remboursement de son avance de fonds [3]. Or, la succession Vendôme n'est pas encore définitivement réglée. En plus, la princesse douairière de Condé est morte. Ses héritiers sont nombreux et, à plusieurs reprises, en 1736 et 1737, Chardon fait assigner devant le prévôt de Paris « pour avoir son bien » :

Le duc de Bourbon [4], à l'hôtel Condé.

Le comte de Charolais [5], en son hôtel de la rue des Francs-Bourgeois.

Le comte de Clermont [6], en son hôtel de la rue de Grenelle.

1. Il n'est plus question dès lors des autres terres sur lesquelles Chardon avait hypothèque.

2. Inventaire des biens de Daniel Chardon, octobre 1744.

3. Il n'est plus question non plus des 12.000 livres avancées par Marie Caillard sa mère qui, sans doute, en avait accepté le remboursement.

4. Louis-Henri, duc de Bourbon, puis prince de Condé (1692-1740), ministre d'État, gouverneur de Bourgogne, marié à Marie-Anne de Bourbon-Conti.

5. Charles de Bourbon, comte de Charolais, célibataire, 1700-1760.

6. Louis de Bourbon, comte de Clermont, 1709-1770, généralissime des armées du roi, gouverneur de Champagne, abbé de Saint-Germain-des-Prés, auteur de la fameuse *Protestation des princes du sang*.

Digitized by Google

Mlle de Charolais [1], au petit Luxembourg.

Mlle de Clermont [2], en l'hôtel de la rue de Grenelle.

Mlle de Sens [3], au même hôtel.

Mme de Condé [4], seconde douairière et princesse de Conti, en son hôtel de la rue Saint-Dominique.

Le prince de Conti [5], à l'hôtel Conti.

Mlle de La Roche-sur-Yon [6], en son hôtel du quai des Théatins.

La duchesse douairière du Maine [7], dans son hôtel de la rue de Bourbon.

Tous font défaut avec un ensemble parfait.

Chardon se lasse. En 1740, la terre de Chenonceaux, sur laquelle il a première hypothèque, est vendue par les Condé au fermier général Dupin [8], l'heureux époux de Mlle Fontaine, fille naturelle de Samuel Bernard, le futur protecteur de Jean-Jacques Rousseau. M. Dupin, sans doute par suite de défaut d'une clause spéciale de l'acte de vente, cesse de payer à Chardon la rente dont sa terre est grevée. Celui-ci en conçoit la plus grande colère du monde et fait, en 1741, assigner aux requêtes du Palais à Paris son antagoniste Dupin.

Comme ses prédécesseurs, Dupin fait défaut. Il obtint même des lettres de commitimus du roi, pour avoir paiement de ses créanciers et assigne à son tour M. Chardon qui ne se tient pas pour battu.

Le 26 janvier 1742, une sentence du Châtelet de Paris condamne en effet le célèbre fermier général, « si ledit sieur Dupin n'aimoit mieux déguerpir ladite terre », à verser à Chardon la rente qui lui est due. A son tour, Dupin ne cède point.

Pièces de procédures et assignations ne tarissent point pendant tout le cours du règne de Louis XV. Le détail en serait long. Enfin,

1. Louise-Anne de Bourbon, célibataire, 1695-1758.
2. Marie-Anne de Bourbon, surintendante de la maison de la reine (1697-1741).
3. Elisabeth-Alexandrine de Bourbon, sans alliance, 1705-1765.
(Tous ces princes et princesses étaient nés du mariage du prince de Condé et de Mlle de Nantes.)
4. Cf. plus haut.
5. *Ibidem.*
6. Louise-Adélaïde de Bourbon-Conti (1696-1750).
7. Cf. plus haut.
8. Claude Dupin, écuyer, secrétaire du roi, fermier général, auteur anonyme de plusieurs ouvrages économiques utiles, père de Dupin de Francueil qui, d'une fille naturelle de Maurice de Saxe, eut un fils, Maurice Dupin, père de Mme George Sand.

Digitized by Google

en 1772, l'affaire est reprise au Conseil de la maison de Condé. Daniel Chardon est mort en 1744. C'est son fils, Daniel-Marc-Antoine Chardon, chevalier, qui est maintenant le créancier des Dupin. Or, ce Daniel-Marc-Antoine est un jurisconsulte de marque. Successivement gentilhomme ordinaire du roi, maître des requêtes, lieutenant civil de Paris, intendant de l'île de Corse, il est maintenant commissaire général des prises. Ecrivain distingué, il est bien en cour auprès de Louis XV et du duc de Penthièvre. Ayant été chargé de rapporter la fameuse affaire Calas, il est ami de Choiseul. Comme ses ancêtres, il a subi l'influence du siècle. Son aïeul était calviniste, son père était janséniste..., il est « philosophe » et Voltaire lui en fait compliment. De plus, sa femme est la « belle Mme Chardon », dont parlent les *Mémoires* de Lauzun, et ce mariage lui donne de précieux appuis chez les Condé. L'aïeul de celle-ci, J.-B. de Maupassant, secrétaire du roi, gentilhomme lorrain, anobli par l'empereur François Ier, pour les services qu'il lui a rendus lors de la liquidation de la succession de la duchesse de Modène, est le plus ancien membre du Conseil de la maison de Condé [1] et jouit de la faveur de la cour de Chantilly.

Ce vieux M. de Maupassant soutient avec zèle les intérêts de son petit gendre. Il obtient enfin, en 1772, un arrêt du Conseil de la maison de Condé, par lequel les Dupin sont désintéressés de cette affaire, et le prince de Condé s'engage à verser dorénavant à M. Chardon les revenus des 28.000 livres avancées par son père en 1720 [2].

Dès lors, tout est remis dans l'ordre et, dans les livres de compte du chevalier Chardon, on trouve, chaque année, trace du versement de cette rente, jusqu'au moment où la tourmente révolutionnaire chassa les Condé hors de France et réduisit Chardon, riche jusque-là de plus de 150.000 livres de rentes et de pensions annuelles, à aller vivre dans l'indigence au fond de la Normandie.

Ainsi se termina cet épisode de la succession de la duchesse de Vendôme. S'il est d'un intérêt historique médiocre, on y peut toutefois rencontrer une preuve nouvelle de l'esprit processif de

1. Je dois ce renseignement aux obligeantes communications de M. Macon, conservateur du Musée Condé à Chantilly.

2. Je n'ai ni la date ni le texte exact de ce document dont la teneur se devine à la lecture des pièces y afférant.

Digitized by Google

quelques-uns de nos pères. Il convient également d'en tirer une morale philosophique et de constater à nouveau combien les moindres de nos actes ont parfois de longues conséquences.

En se complaisant en quelques dépenses de garde-robe propres à parer sa beauté, Mme de Vendôme ne se doutait point assurément que, pendant près d'un siècle, elle ferait couler l'encre et pleuvoir les assignats de manière à troubler la sérénité des Condé, des Dupin et des Chardon. Si elle eût prévu cet avenir d'excessives procédures, la gracieuse princesse aurait-elle agi d'une manière plus conforme à l'esprit d'économie? C'est là un problème de psychologie féminine que je n'ai point mission de résoudre.

Baron DE MARICOURT.

Digitized by Google

Souvenirs et anecdotes de Joseph Bailly
(1801-1831)

François-Joseph Bailly naquit, à Besançon, le 27 juin 1779. La situation de ses parents semblait lui promettre une honnête aisance. Mais la mort prématurée de son père, dont le travail assurait le bien-être de la famille, l'obligea, tout jeune encore, à se créer des ressources pécuniaires. Il dut quitter le collège à quatorze ans et fut heureux d'obtenir un emploi à la pharmacie de l'hôpital Saint-Jacques.

Par ses fonctions, il s'était trouvé incorporé dans les services hospitaliers de l'armée du Rhin : il fit, à dix-neuf ans, sa première campagne, en Suisse. Après la bataille de Zurich, il rentra en France et se plaça comme élève chez un pharmacien de Paris. Là, il rencontra le célèbre explorateur Levaillant, dont les récits déterminèrent en lui une vocation pour les voyages lointains. Sous cette influence, il demanda et obtint, en 1801, d'être adjoint à l'expédition que Ganteaume devait conduire en Égypte. On sait que la flotte anglaise empêcha les navires français d'aborder. L'insuccès de ce premier voyage ne découragea point Bailly ; il sollicita du service à l'armée de Saint-Domingue. Arrivé aux Antilles après la mort du général Leclerc, il subit le terrible siège de Jacmel et, affaibli par la fièvre jaune et les privations, il revint en France en passant par les États-Unis.

A son retour, il reçut l'ordre de se rendre à Boulogne où Napoléon rassemblait une armée, destinée en apparence à l'Angleterre, mais qui, en réalité, devait être envoyée en Allemagne. Joseph Bailly la suivit dans sa course glorieuse jusqu'à Iéna. Il fut détaché à l'hôpital de Varsovie, puis à celui de Thorn. Après la paix de Tilsitt, on l'envoya à Berlin, de là en Danemark ; ensuite, il fut chargé de fonder un hôpital à Altona. Bientôt il lui fallut rejoindre l'armée du Danube ; après Wagram, il visita Vienne, passa à Lintz, à Lubeck, séjourna en Hollande d'où il fut rappelé pour marcher avec l'armée de Russie. Attaché comme pharmacien-major à la garde impériale, il tomba malade à Wilna ; cet accident le retint à l'abri des désastres de l'armée. Envoyé à Dresde, dans un hôpital nouvellement créé, il fut compris dans la capitulation de Gouvion-Saint-Cyr, et se

Digitized by Google

crut sur le point de revoir sa patrie. Mais le généralissime Schwartzenberg ayant refusé de ratifier les engagements signés par Tolstoï et Klenau, Bailly, comme ses compagnons d'armes, fut traité en prisonnier de guerre. On le conduisit à Gitzheim, en Bohême, et la liberté ne lui fut rendue que par le traité de 1814.

Rentré en France, il fut nommé aide-major à l'hôpital de Besançon. Il fit sa dernière campagne, lors de l'expédition d'Espagne, en 1823. En revenant, il fut employé quelque temps à l'hôpital de Toulouse, puis à celui de Saint-Omer. Enfin, il obtint de reprendre son poste de Besançon, et, de retour dans sa ville natale, il occupa ses loisirs à mettre en écrit ses idées et ses souvenirs.

Bailly était de complexion délicate; il avait toujours eu la poitrine faible, et c'est merveille qu'il ait pu supporter les fatigues de nombreuses campagnes. Il mourut dans une crise d'hémoptysie, à Besançon, le 15 décembre 1832 [1].

*
* *

Joseph Bailly avait l'esprit curieux. Il s'était adonné avec zèle à ses études professionnelles, dès son entrée à l'hôpital de Besançon. A Paris, il avait eu la bonne fortune de rencontrer, dans les pharmacies où il était employé, des hommes de valeur qui aimaient à s'y réunir. Outre Levaillant, il avait connu des savants comme Chaptal, Rumford, Parmentier; dans leur commerce il avait pris le goût des sciences expérimentales. Ces savants étaient aussi des philanthropes; ils développèrent chez lui l'amour du genre humain : Bailly devint un adepte fervent de la fraternité maçonnique.

Au cours de ses campagnes, il savait trouver le temps d'étudier la langue des pays où il séjournait et dont il voulait étudier les mœurs. Il apprit l'allemand à Augsbourg dans la maison d'un bibliothécaire où il était logé; de même, lors de l'expédition de 1823, il acquit une connaissance suffisante de la langue espagnole. Aussi a-t-il pu s'informer directement de la vie des peuples qu'il visitait. Tantôt il a consigné ses remarques sous forme de simples récits, tantôt il les a introduites dans des narrations plus ou moins romanesques.

Ses opuscules révèlent une puissante faculté d'observation et un constant souci du bonheur de l'humanité.

1. Des notices biographiques ont été consacrées à Joseph Bailly dans les *Mémoires* de l'Académie de Besançon, de la Société d'agriculture du Doubs, de la Société d'émulation du Jura, et dans la *Biographie Michaud*, par Ch. Weiss, Laurens et Guyétant.

Digitized by Google

Il a donné aux sociétés savantes de la Franche-Comté les travaux suivants :

Essai sur la culture du lin (Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts du Doubs, 1824-1825, p. 28);

Essai sur l'agriculture considérée dans ses rapports avec les arts industriels ;

Mémoire sur le froment locular (ces deux dernières études ont paru dans les mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts du Doubs, 1827-1828, p. 62 et 206; elles ont été réunies en une brochure in-8, publiée à Besançon, en 1828);

Essai géologique et physique sur la possibilité d'obtenir des eaux jaillissantes dans le département du Doubs, au moyen des puits artésiens (Société d'agriculture du Doubs, séance du 10 avril 1830, et tirage à part, Besançon, 1830, in-8 de 24 p.) ;

Discours de réception à l'Académie de Besançon *Sur le but philanthropique des sciences et des arts* (Académie de Besançon, séance publique du 24 août 1831) ;

Souvenirs d'un voyage à Grenade, en Espagne (Académie de Besançon, séance publique du 24 août 1831) ;

Notice sur l'île de Saint-Domingue (Académie de Besançon, séance publique du 28 janvier 1832);

Burgos et la Vieille-Castille, souvenirs de 1823 (Académie de Besançon, séance du 16 février 1832);

Valence et ses environs, excursion sur les côtes orientales de l'Espagne (Académie de Besançon, séance du 24 août 1832);

Recherches sur les mesures employées successivement en France pour extirper la mendicité et réprimer le vagabondage, et sur les causes qui ont empêché d'atteindre ce but (ibidem) ;

Essai sur la houille et sur les avantages qui résulteraient de son emploi comme combustible dans le département du Doubs (Société d'agriculture du Doubs, année 1835) ;

Des moyens de diminuer l'indigence dans les campagnes (ibidem).

Plusieurs de ces ouvrages ont été reproduits dans des revues de Paris, et, en particulier, dans les *Annales des Voyages.*

La Bibliothèque de Besançon conserve de Bailly de nombreuses notes de géographie, d'histoire, de physique, de chimie prises au cours de ses lectures, et des recettes de pharmacie. Elle possède les manuscrits de quelques études qui ne paraissent pas avoir été imprimées et dont la plupart sont même inachevées : *Quelques observations sur le vignoble de Besançon ; — Rapport sur une encre indélébile inventée par M. Bosc ; — Souvenirs des bords de l'Elbe ; — Notes de voyage en Espagne ; —*

Digitized by Google

Valence et Barcelone ; — Notice topographique sur le royaume et la ville de Grenade ; — Souvenirs de la Vieille-Castille ; — Le Contrebandier de la Sierra-Nevada ; — une traduction des *Idées générales sur les fièvres, principalement sur les pestes, la fièvre jaune et le vomissement noir par feu Don Joseph Pons de Léon, médecin de Grenade, 1804 ;* — enfin les *Souvenirs et anecdotes* que je publie aujourd'hui.

Les amis de Bailly prisaient fort son style ; ils ne craignaient pas de le comparer à celui de Bernardin de Saint-Pierre et à celui de Chateaubriand. Sans oser de tels rapprochements, on peut lui reconnaître, en toute justice, un réel talent descriptif. Le lecteur en jugerait mal d'après les anecdotes qui vont suivre. Ce sont des ébauches, que l'auteur n'eût certainement pas données au public sans leur faire subir de nombreuses retouches. Elles m'ont semblé dignes d'être mises au jour, non pour leur mérite littéraire, mais à titre de documents historiques.

Max Prinet.

Lors de mon voyage en Égypte, j'étais embarqué sur le vaisseau l'*Indivisible* ; il portait l'amiral Gantheaume[1], commandant la flotte[2].

Jérôme Bonaparte était embarqué avec nous comme aspirant[3]. Il s'occupait très peu de son état, faisait trois ou quatre toilettes par jour ; on lui avait ménagé un logement à la Sainte-Barbe[4], où il passait une partie de ses journées à se pomponner et à se parfumer : il avait une mallette remplie de bas de soie.

Avec sa fatuité, il était fier et peu généreux, aussi il était détesté des passagers et de l'équipage. Le soir, les officiers de terre jouaient entre eux à la main chaude ; il regardait comme au-dessous de lui de partager nos jeux ; un jour, il s'avisa de venir frapper dans la main d'un officier qui, se retournant tout à coup, le vit qui se sauvait : il le désigna aussitôt. Jérôme ne voulait pas se soumettre, prétendant qu'on l'avait trahi, mais l'amiral, auquel on en référa, le condamna à venir présenter sa main ; on le servit si bien qu'il perdit l'envie d'y revenir.

1. Honoré-Joseph-Antoine Ganteaume, alors contre-amiral, né à La Ciotat, le 13 avril 1755, mort à Aubagne, le 28 septembre 1818.

2. La flotte destinée à secourir l'armée française d'Égypte quitta Brest le 7 janvier 1801, et revint à Toulon, au mois de juillet, sans avoir pu atterrir en Afrique.

3. Jérôme Bonaparte avait été nommé aspirant de marine le 22 novembre 1800.

4. Chambre du maître-canonnier, et, par extension, partie de l'arrière du vaisseau voisine de la soute aux poudres.

Digitized by Google

Lorsqu'on monte dans les haubans d'un vaisseau, ainsi que dans les hunes, pour la première fois, on doit un petit présent aux matelots. Jérôme ne voulut pas se soumettre à cet usage, mais un jour, les marins montèrent après lui et l'attachèrent par les pieds. Furieux, il les menaçait, mais ils ne firent qu'en rire, et il fut obligé de lâcher une pièce de vingt francs pour avoir sa liberté.

*
* *

Pendant le séjour que je fis à Boulogne avec la grande armée, il se passa deux événements remarquables : la première distribution des croix d'honneur[1], et la tentative des Anglais pour arrêter la flottille avec des brûlots.

On avait réuni à Boulogne plus de deux cent mille hommes, tant des camps de cette ville que de ceux de Montreuil, de Bruges et d'Arras ; le terrain choisi était une espèce de vaste cirque oblong à l'extrémité du camp de droite; l'infanterie occupait le centre, la cavalerie l'élévation extérieure[2]. On avait dressé le trône de l'empereur à l'extrémité : c'était le fauteuil du roi Dagobert apporté de Paris, entouré de simples trophées de drapeaux, de canons, fusils et boulets. Toute l'armée pouvait le voir. Les croix étaient apportées, pour être distribuées, dans des casques et dans des cuirasses. Lorsque la distribution fut terminée, tous les tambours, réunis sous le commandement de Murat, firent un roulement ; l'empereur fut laissé seul devant ces trophées ; son état-major était divisé sur les côtés. Ah ! qu'il était beau dans cette position, avec son simple frac vert, les bras croisés !

Ce fut alors que l'armée entière défila devant lui, aux cris de : « Vive l'Empereur ! », et au bruit de tous les canons de la côte et de ceux de la flottille, ôtant son petit chapeau, à chaque aigle qui s'inclinait devant lui ; non, jamais, dans aucune de ses grandes céré-

1. Le 16 août 1804. C'était, en réalité, la seconde distribution des « aigles » de la Légion d'honneur. La première avait eu lieu à Paris, en l'église des Invalides, un mois auparavant. La scène de Boulogne a été représentée dans les tableaux et aquarelles de Bagetti, de Hennequin, de Parent, etc.; elle a été popularisée par une gravure de F.-A. David.

2. Le camp de Boulogne est figuré dans un tableau de J.-F. Hue et dans plusieurs aquarelles de Gautier, au musée de Versailles.

Digitized by Google

monies, il ne fut aussi majestueux ! C'était César et ses légions qui menaçaient de nouveau l'Angleterre, à une heure de ce *Portus Itius* où l'empereur romain s'embarqua [1].

Les Anglais nous envoyèrent deux sortes de brûlots. Les premiers étaient de grandes caisses longues et se terminant en pointes à chaque extrémité [2]; les seconds avaient la forme d'un globe, étaient en cuivre ou en tôle ; les deux espèces naviguaient à fleur d'eau, s'élevant à peine d'un demi-pied au-dessus des flots; ils étaient remplis d'artifices et de combustibles les plus violents ; une mécanique était destinée à faire partir une batterie qui devait y mettre le feu dans un temps donné. Plusieurs n'éclatèrent pas et vinrent échouer sur la plage; on put alors les examiner.

Les Anglais les amenaient avec des canots près de la division de la flottille qui était en rade. Le premier qui prit feu causa une grande épouvante dans la ville et les camps, parce qu'on ignorait la cause de cette explosion ; mais ensuite, complètement rassuré par les précautions qui furent prises, chacun accourut sur le port et sur les dunes pour jouir d'un spectacle magnifique. En effet, à chaque explosion, des milliers de fusées et autres pièces d'artifice s'élançaient dans l'air, des bombes, obus et autres projectiles éclataient sur la mer et produisaient l'effet d'un volcan. La nuit était belle et sombre; de temps à autre, une nouvelle explosion venait éclairer l'atmosphère d'une lumière rougeâtre qui projetait un singulier reflet sur la foule immense des spectateurs composée de militaires de toute arme mêlés avec des femmes et des citoyens de Boulogne. Cette lumière laissait apercevoir la flotte des Anglais, déçus dans leur tentative, car tous leurs efforts se réduisit à la destruction d'une ou deux chaloupes canonnières et en quelques hommes tués ou blessés.

*
* *

Lors du sacre de Napoléon [3], j'avais cherché inutilement à péné-

1. Sur le *Portus-Iccius* de César, voir E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. I, p. 348 et s.

2. Voir une gravure représentant cette espèce de « machine infernale », à la Bibliothèque nationale, cabinet des estampes, collection Hennin, t. 147, fol. 36.

3. Le 2 décembre 1804.

Digitized by Google

trer à Notre-Dame par les issues ordinaires, qui étaient réservées ou encombrées, lorsque je m'avisai de passer le petit pont de l'Hôtel-Dieu. Je trouvai une porte libre gardée par un seul factionnaire qui me laissa passer sans difficulté. Je me trouvai alors près du trône où il y avait moins de monde qu'ailleurs, car on refoulait les assistans vers le bas de l'église. Je me plaçai très près de Leurs Majestés, et je fus témoin d'un fait peu important, mais qui prouve que l'homme a beau s'élever, il ne peut se soustraire aux besoins de la nature et aux infirmités qu'il partage avec le dernier individu de l'espèce humaine :

Lorsque Napoléon avait la couronne en tête, le sceptre et l'épée de justice en main, il lui prit une envie d'éternuer, et, par suite, de se moucher, qui lui faisait faire une grimace singulière ; je fus longtemps sans pouvoir connaître la cause de l'espèce de tic qu'il éprouvait et du malaise qu'il témoignait en cherchant à vaincre cette contrariété ; je ne fus au fait que lorsqu'on lui eut débarrassé les mains : il chercha son mouchoir qu'il n'avait pas. Joséphine en décrocha un qui était entre sa robe et sa jupe et le lui donna. Je suis sûr que Napoléon trouva très longue l'allocution que lui adressait le Saint-Père dans ce moment, et qu'il maudit la prise de tabac qui, alors, lui chatouillait les narines.

*
* *

On a dit que le maréchal Ney était grossier et emporté. J'ai eu deux occasions de me convaincre qu'il avait quelquefois de la modération et de la bonté. Le jour de la bataille de Iéna (14 octobre 1806), je suivais, à la pointe du jour, un chemin étroit à la suite de mon corps d'armée qui franchissait le plateau sur lequel la bataille s'est donnée ; ayant marché toute la nuit dans des défilés affreux, je me reposais un moment sur une des voitures de paysans qui portaient notre ambulance ; tout à coup, j'entends une voix forte qui crie à mes oreilles : « Qu'est-ce que c'est que ces voitures ? Pourquoi encombrent-elles la route ? Qui êtes-vous, Messieurs, qui dormez tranquillement sur votre paille ? » Je lève la tête et j'aperçois le maréchal Ney à la tête de son État-Major et de son corps d'armée qu'il conduisait sur le champ de bataille et dont nous ralentissions

Digitized by Google

la marche. « Monsieur le Maréchal, dis-je, ces voitures forment l'ambulance de la division Leval du 4e corps qui est devant vous. — Et voici, sans doute, vos blessés ? en désignant un mouton vivant qui était à côté de nous. — Ce n'est pas un blessé, Monseigneur, mais il pourra bien servir à les soulager. — Allons, Messieurs, continua-t-il en riant, descendez et pressez vos conducteurs, pour qu'ils avancent promptement ; vous entendez la canonnade. » Nous marchâmes un peu plus vite jusqu'au premier champ, où nous lui donnâmes l'avance. Dans un cas pareil, Davoust ou Victor auraient fait jeter voitures et officiers de santé dans le premier fossé !

*
* *

Pendant la retraite de Russie, j'entrai avec mon frère Étienne[1] et un ami — Dussard (Joseph), à ce que je crois — dans la maison de poste de Vilkoviski[2]; le stube[3] était rempli à n'y pas tenir, nous pénétrâmes dans un cabinet où il y avait grand feu dans une cheminée et un individu vêtu d'une fourrure et d'un bonnet russe, lequel était assis sur un mauvais canapé. Nous le saluâmes assez cavalièrement ; je m'occupai de suite à faire du café devant le feu et mon frère étala sur une table du pain, de l'eau-de-vie, du beurre et du jambon qu'il venait de se procurer, et cela sans demander permission au particulier qui paraissait plongé dans ses réflexions.

Voilà qu'il entre un jeune officier : « Eh bien ! Messieurs, ne vous gênez pas ! Qui est-ce qui vous a permis de vous installer ici? Est-ce vous, Monsieur le Maréchal ? — Parbleu, répondit l'individu du canapé, ces Messieurs ne m'ont pas demandé mon consentement. » Je fixe le visage un peu dégagé du bonnet fourré, je reconnais le prince de la Moskowa. « Pardon, mon prince (car, dans ces cas-là, il faut toujours donner le titre le plus élevé), je ne vous ai pas reconnu et j'ai cru que cette chambre était une succursale du stube ; mais nous allons de suite vous débarrasser de notre présence. — Non pas, vraiment, docteur, car je vois que vous tenez à la Faculté, puisque j'ai déjeuné, faites aussi le vôtre ; continuez vos préparatifs, je vous prierai seulement, si vous avez une tasse de [café de] trop,

1. François-Étienne Bailly, né à Besançon, le 10 août 1788.
2. Wilkowysky, gouvernement de Suwalky (Pologne russe).
3. C'est-à-dire la salle d'auberge.

Digitized by Google

de me recevoir comme convive, car celui de ce maudit Juif m'a dégoûté et je n'ai pas un domestique avec moi, et, pour payer mon écot, je vous offrirai du rhum de ma gourde qui vaut mieux que le schnapps que ce Judas vous a vendu. »

Me voilà bien vite en besogne ; j'invitai même l'aide de camp et je reçus des compliments du Brave des Braves, qui me dit que ces diables de docteurs étaient la providence de l'armée ; il nous laissa le restant de la bouteille de rhum. Je le répète encore, Davoust et bien de ses pareils nous auraient mis à la porte et auraient encore gardé notre café !

*
* *

Je viens de lire dans la *Revue de Paris* (1er novembre 1831) un article de M. de Martignac sur Burgos en Espagne [1].

M. le Commissaire du roi de France, chargé, en 1823, de réorganiser l'absolutisme dans le royaume, a montré dans ce fragment l'esprit et l'élégance de style dont il est abondamment pourvu ; mais après avoir parlé avec admiration [2] des informes mannequins qu'on faisait danser devant son balcon, dont il a déjà parlé avec éloge dans une lettre insérée dans les journaux du temps, après avoir témoigné son respect pour le grand crucifix à jupon du couvent des Augustins, dont il croit les miracles essentiels au bonheur des Espagnols, il entre dans les plus grands détails sur l'autorité sans bornes de l'Abbesse de Sainte-Marie-aux-Bois [3], qui avait droit de vie et de mort sur douze couvents et plus de trente villages, qui pouvait dire à un prêtre de donner les ordres à d'autres, faire l'évêque enfin

1. *Le couvent de Sainte-Marie-aux-Bois, épisode*, dans la *Revue de Paris*, t. XXXI (octobre 1831), p. 262-290. Cet article a été réimprimé avec une courte *Notice sur la guerre d'Espagne, en 1823*, en un volume in-12 de 178 pages (Paris, 1832). Il était destiné à prendre place dans l'ouvrage que Martignac voulait consacrer à la glorification d'une entreprise où il avait eu une part importante, l'*Essai historique sur la révolution d'Espagne et sur l'intervention de 1823*, dont le premier volume seul a paru.

2. La critique de Bailly est injuste. Martignac, loin d'admirer les mannequins de Burgos, s'étonne de la curiosité respectueuse des Espagnols pour « ces grossiers colosses de quinze pieds de haut... s'avançant cérémonieusement vers la place publique, puis dansant alternativement avec leur gravité burlesque, au bruit d'une musique barbare... » (*Revue de Paris*, t. XXXI, p. 289).

3. Santa-Maria-de-las-Huelgas, à 1500 mètres de Burgos. Sur les pouvoirs extraordinaires de l'abbesse de ce couvent, voir J.-M. Calvo, *Apuntes historicos sobra el celebre monasterio de Santa Maria la Real de las Huelgas*.

Digitized by Google

et même le juge dans sa fameuse salle à la petite sellette et aux instruments de torture, et le bourreau dans les cachots où M. de Martignac s'est promené. Après toutes ces belles choses, il nous raconte un épisode qui n'est pas à l'honneur de la noblesse, où la descendante de l'architecte de la plus belle église gothique de l'Europe fut séduite par un noble, persécutée et rendue folle par les religieuses souveraines de Sainte-Marie. Toute cette histoire, où l'on retrouve la moralité du bon temps féodal et qui ne prouvera pas l'utilité des couvents, a fait oublier au noble voyageur ce qu'il y a de plus remarquable à Burgos : c'est le tombeau du Cid, placé sur la promenade de l'Espalon ; il me semble que l'histoire du grand capitaine Rodrigue de Vivar, chanté par tous les *romanceros* et plus célèbre encore par les beaux vers de Corneille, devait inspirer plus d'intérêt au poète diplomate que les géants de Burgos, le crucifix et la reine de Sainte-Marie. J'avoue que ce monument eut ma première visite et que le Cid m'occupa tout le temps de mon séjour à Burgos.

J'ai cherché inutilement à pénétrer dans ce palais où des clameurs perçantes annoncèrent Chimène de Gomez, échevelée, pleurant la mort de son père, et d'un autre côté Rodrigue de Vivar, l'épée teinte du sang du comte. « Toi, meurtrier arrogant, oui, Chimène demande justice contre toi ! »

Grande rumor se levanta
De gritos, armas y voces
En el palacio de Burgos
Donde son los ricos homes.
. . . . . .
Hallan á Ximena Gomez,
. . . . . .
Llorando á su padre el conde,
Y á Rodrigo de Vivar
Ensangrentado el estoque.
. . . . . .
Mira que pide justicia
Contra ti Ximena Gomez;
Pues mataste un caballero,
El mejor de los mejores [1].

1. Cf. le *Romancero* du Cid publié par Caroline Michaelis, p. 16-17 (romance XI).

Digitized by Google

Puis, dans la même romance, l'auteur nous présente des images moins douloureuses : en sa demeure de Burgos, Chimène, éloignée de Rodrigue, est tellement avancée dans sa grossesse que, d'un moment à l'autre, elle attend celui d'accoucher :

En los solares de Burgos
A su Rodrigo aguardando.
Tan en cinta está Ximena
Que muy cedo aguarda el parto, etc. [1].

Le tombeau du Cid représente le guerrier étendu sur le cercueil couvert d'un dôme d'architecture gothique ; sa figure est douce. C'est le visage d'un jeune homme délicat, ce qui s'accorde avec l'inspection de son armure que j'ai vue dans l'Armeria de Madrid [2] ; son casque, sa cuirasse, ses brassards, sont à peine aussi forts que ceux de la reine Isabelle, qu'on voit à côté ; ils présentent une grande différence avec l'armure colossale et brillante de Gonsalve de Cordoue, ce qui confirme l'adage antique : dans les petites boîtes les bons onguents, car il a existé une plus grande différence au moral qu'au physique entre ces deux guerriers, et cela en faveur de Rodrigue.

Le monument est mal placé, sur un terrain d'alluvion, entre le quai de l'Espalon et l'Arlanzon, torrent impétueux qui vient souvent battre de ses vagues la dernière demeure du héros, comme pour rappeler les persécutions auxquelles il fut en butte durant sa vie. Il ne valait pas la peine que les Français le retirassent de la Chartreuse [3] où il reposait depuis tant de siècles, pour le placer au bord du lit desséché d'un torrent, exposé aux regards indifférents des manolas de Burgos qui répètent la romance du Cid sans se douter que ses ossements reposent dans les bosquets de l'Espalon.

1. Cf. le *Romancero* du Cid, p. 60 (romance XXXIX).

2. On montrait à l'Armeria real, comme ayant appartenu au Cid, une fort belle armure du XVIe siècle (Voir A. Jubinal, *La Armeria real*, t. I, p. 6 et pl. VI). On attribue encore vulgairement à Isabelle la Catholique des armures qui portent le monogramme d'« Isabel » et qui ont été envoyées de Flandre, en 1624, au roi Philippe IV, par l'archiduchesse Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante des Pays-Bas. Il existe réellement une armure de Gonsalve de Cordoue, à l'Armeria real.

3. Le Cid et Chimène ont été enterrés à San-Pedro de Cardeña, monastère situé à 8 kilomètres de Burgos.

Digitized by Google

Il fallait le placer dans une de ces chapelles sombres et religieuses de la magnifique cathédrale ou, mieux encore, au sommet de ce monticule que nous avons trouvé encore chargé de décombres, où fut en 1808 cette citadelle de Burgos, théâtre de la défense glorieuse du général Dubreton [1], émule du Cid castillan par la bravoure et la loyauté.

Un autre monument a échappé aux observations de M. de Martignac, c'est un bas-relief placé au-dessus de la porte de la ville qui fait face au pont de l'Arlanzon : il représente Charles V faisant sa première entrée à Burgos ; il manque un bras à la statue de l'empereur ; un Espagnol me dit que cette mutilation avait eu lieu depuis la révolution des Cortès, pour punir Charles V d'avoir voulu supprimer les droits des communes qu'il avait juré de maintenir, et d'avoir fait mourir Padilla, qui avait pris les armes pour défendre les libertés de ses compatriotes. Je n'aime pas voir les peuples se venger sur des monuments; cela me rappelle les précieux objets d'art détruits à la Révolution, et, quoique je n'aime pas Charles V, je voudrais encore le voir sur la fontaine de notre hôtel de ville monté sur son aigle à deux têtes [2].

*
* *

Lorsque je débarquai à Barcelone, je me fis conduire de préférence à l'hôtel des Quatre-Nations, parce que c'était dans cette maison que notre infortuné compatriote, le docteur Mazet [3], avait ter-

1. Jean-Louis Dubreton, né à Ploërmel, le 18 janvier 1773, mort à Versailles, le 25 mai 1855, défendit le château de Burgos contre l'armée de Wellington en septembre et octobre 1812.

2. La statue de Charles-Quint monté sur un aigle à deux têtes, œuvre du sculpteur Claude Lulier, avait été placée, en 1568, sur la fontaine de l'hôtel de ville de Besançon. Le conseil général de la commune, dans sa séance du 21 août 1792, considérant « la conduite tyrannique de l'empereur Charles-Quint qui fit couler le sang des Français », en ordonna la destruction. Une image s'est conservée de ce curieux monument dans la marque typographique d'un imprimeur de Besançon, Jean Exertier (1591). Voir A. Castan, *L'empereur Charles-Quint et sa statue à Besançon*, dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 4e série, t. III (1867), p. 185 et suiv.

3. André Mazet, né à Grenoble, en 1793, fit partie, en 1821, de la mission médicale envoyée par le gouvernement français à Barcelone où la fièvre jaune faisait de terribles ravages. Arrivé le 9 octobre avec ses collègues, les docteurs Bally, François, Pariset et Rochoux, il fut, presque aussitôt, atteint de la contagion et mourut le 22 octobre. L'*Histoire médicale* de cette épidémie a fait l'objet de plusieurs publica-

Digitized by Google

miné ses jours. Je demandai de suite à visiter sa chambre; après avoir rendu un hommage religieux à cette noble victime de la contagion, j'appris avec étonnement et chagrin que je ne pourrais déposer mes regrets sur sa tombe. Mazet fut enterré dans une église qui était à quelques pas de l'hôtel, sur la même ligne de la promenade de la Rambla. Depuis cette époque, ce temple fut démoli, les ossements de Mazet et ceux de tant d'autres ont été mélangés avec les décombres qui ont servi à niveler la place où l'on ne [voit] plus aucun vestige de l'édifice. Ah ! qu'on a raison de dire qu'il faut faire le bien pour le seul plaisir de bien faire, et ne rien attendre des hommes ! Cependant, il faut le dire, si les restes du médecin français sont confondus dans cette terre qui doit dévorer tout ce qui est vivant, les habitants de Barcelone lui ont conservé un souvenir reconnaissant ainsi qu'à ses collègues.

Étant un des chefs des officiers de santé de la Catalogne, je me réunis à mes collègues pour faire faire un service mortuaire au docteur Mazet, le jour anniversaire de sa mort. Nous y invitâmes les autorités militaires ainsi que le corps vénérable des médecins espagnols. Je ne saurais exprimer quelle émotion profonde je ressentis, lorsque je me trouvai au pied d'un modeste cercueil dans la cathédrale antique et sombre de Barcelone : cette réunion étrange de généraux, officiers et officiers de santé français avec les autorités espagnoles, et surtout cette junte sanitaire avec son vénérable président, le docteur Ballier, ces hommes respectables qui ont rendu tant de services à leurs concitoyens pendant la contagion, ce clergé espagnol enfin, nos mortels ennemis de 1808, bénissant les restes et priant pour un de ces Français qui était venu leur offrir sa vie et ses secours ! Ah! une pareille assemblée ne peut qu'inspirer des élans de reconnaissance envers le souverain être qui apaise les querelles des hommes et leur inspire la paix et l'union.

Au sortir de l'église, toute l'assemblée se dirigea vers les bords

tions des docteurs Bally, François et Pariset. La conduite des médecins et de deux religieuses, sœurs de Sainte-Camille, qui, comme eux, étaient venues de Paris au secours des malades, a été célébrée par nombre de poètes. L'Académie française ayant proposé *Le dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille dans la peste de Barcelone*, comme sujet d'un concours extraordinaire de poésie pour l'année 1822, eut à examiner les œuvres de 131 auteurs. Le prix fut adjugé à M. Alletz. Une mention hors rang était accordée à Mlle Delphine Gay, âgée de 17 ans, qui s'était restreinte à l'éloge des religieuses (son poème a paru dans les *Essais poétiques* qu'elle a publiés en 1824).

Digitized by Google

de la mer, au pied de la citadelle on entra dans un vaste enclos où reposent les victimes de la contagion; au centre de ce cimetière, on a élevé une pyramide sur laquelle est inscrite la date de l'affreux événement, le temps de sa durée [1], le nombre des victimes et les noms des fonctionnaires publics et des citoyens qui se sont distingués, dans cette triste circonstance, par leurs services et par leur humanité.

Nous y avons lu avec orgueil les noms des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille. A côté de la pyramide, un petit monument particulier est consacré au docteur Mazet, distinction flatteuse qui prouve la reconnaissance des Espagnols.

Lorsque nous fûmes rassemblés autour du monument, M. Gama, chirurgien en chef du corps de Catalogne, prononça l'éloge funèbre de notre infortuné collègue.

Lorsque la voix sonore de l'orateur retraçait avec tant de vérité le tableau d'une grande calamité, nos yeux se portaient sur la ville malheureuse qui l'avait éprouvée, il nous semblait voir encore flotter le pavillon de la mort sur le mont Jour[2] qui la domine, et nous nous attendions à voir se lever autour de nous les soixante mille Catalans de tout âge, de tout sexe et de toute condition qui tombèrent sous la faulx de l'inexorable et qui reposaient autour de nous. Lorsque M. Gama eut terminé sa touchante péroraison, Espagnols et Français, le cœur serré, la larme à l'œil, regagnèrent en silence les portes de l'enceinte, et, sans s'être concertés, sans se connaître, on vit militaires et civils, sans distinction de rangs, se prendre la main et se donner le baiser de paix.

*
* *

Dans mes différents voyages sur mer, j'ai éprouvé souvent ce qu'on appelle des gros temps, mais je n'ai vu qu'une fois dans ma vie une véritable tempête ; c'était, par une nuit de décembre, près des îles Bermudes, lorsque je revenais d'Amérique ; l'orage dura depuis les trois heures du matin jusqu'au milieu de la journée.

La mer furieuse et mugissante heurtait violemment notre navire à la cape, des gerbes d'écume s'élevaient jusqu'aux huniers, un

1. Du mois de juillet au mois de décembre 1821.
2. Monjuich.

Digitized by Google

coup de mer inonda les chambres et les batteries, il enleva le canot suspendu à la poupe. Les vagues sillonnaient la mer, elles s'élevaient comme des collines espacées entre elles par de profondes vallées. Nos mâts résistèrent heureusement, mais plusieurs de nos voiles avaient été emportées comme des mouchoirs de poche, avant qu'on ait pu les carguer. Le vaisseau était le jouet des lames; des montagnes d'eau, ayant plus de cinquante pieds de hauteur, s'approchaient de nous, passaient sous la quille du navire, le prenaient en travers et le portaient avec une rapidité effrayante sur leur crête, où il se redressait et se renversait tout à coup en sens opposé, et nous redescendions dans l'abîme avec la rapidité de la chute d'une cataracte. Une fois il resta immobile au sommet de la vague, notre gouvernail était hors de l'eau et n'avait plus d'action, penché de manière à tremper la moitié des grandes vergues dans la mer, un ressac nous eût fait capoter, et nous devions être engloutis infailliblement. Cette agonie dura quelques minutes, notre navire se redressa doucement, il obéit de nouveau à la main du timonier et nous fûmes sauvés. Cet affreux spectacle continua pendant sept heures avec une égale violence, une pluie glacée ajoutait à notre malaise; le sifflement des cordages, le bruit des flots ressemblaient au hurlement des bêtes féroces. On ne pouvait rester enfermé dans les chambres; l'incertitude était pire que l'aspect de la tempête. Je passai la nuit sur le pont, appuyé contre le plat bord, cramponné à un anneau de fer, les yeux fixés sur ce terrible tableau; mes pensées étaient éloignées de toute idée de destruction, ma confiance en Dieu m'assurait que je reverrais la France et que l'Océan ne devait pas me servir de tombeau; et au milieu de ce grand bouleversement de la nature, j'admirais également la puissance du Créateur qui peut ainsi agiter les éléments, et le courage des hommes qui affrontent un tel péril dans une si frêle embarcation.

*
* *

Je me trouvais à Munich avec mon frère Marc[1], lorsque le prince Eugène épousa la fille du roi de Bavière[2]. Un de nos com-

1. Jean-Marc Bailly, né à Besançon, le 8 août 1783.
2. Le 16 janvier 1806, Eugène de Beauharnais épousa la princesse Auguste-Amélie de Bavière, fille de l'électeur Maximilien-Joseph que Napoléon venait de faire roi.

Digitized by Google

patriotes émigrés était attaché à la maison du roi, et par son moyen nous eûmes nos entrées au château pendant cette cérémonie. Le soir, placés dans une longue galerie, nous vîmes le cortège se rendant à la chapelle. Napoléon conduisait la princesse, brillante de beauté et de parure; il avait un costume espagnol qui lui allait mal et qui me déplut; j'aurais préféré lui voir son habit vert; il me paraissait jouer la comédie, ce n'était plus, enfin, notre empereur d'Austerlitz. Eugène était superbe, avec un uniforme blanc et des épaulettes de colonel; lui aussi, j'aurais mieux aimé lui voir son habit de chasseur français. Enfin, ce mariage a été heureux et cela ne pouvait manquer avec un homme aussi loyal que notre Eugène et un ange comme la princesse Amélie. Le roi de Bavière conduisait l'impératrice Joséphine, qui avait l'air aussi jeune que son fils.

Après le départ de Napoléon, il y eut bal à la cour; nous eûmes des billets, Marc et moi. Monsieur mon frère qui était passablement entêté quelquefois, s'obstina à y venir avec son habit de sous-officier du 21e Dragons, et de plus, il alla se camper à dix pas de la reine et du roi qui étaient assis sous un dais. Je dansais à l'extrémité de la salle, lorsqu'on me fit remarquer que Leurs Majestés causaient avec Marc. « Allons, me dis-je, voilà mon dragon qui reçoit une obligeante invitation d'aller voir la fête en dehors. » Point, je le vois qui reprend son poste d'admirateur, en avalant un verre de punch qu'on lui sert, cela après avoir salué la cour. Un peu rassuré, je m'approche de mon étourdi, et il me raconte que la reine ayant reconnu l'uniforme du 21e Dragons, parce que le régiment l'avait escortée, lors de son retour à Munich, le roi le fit approcher pour lui demander des nouvelles du colonel Dumas, qu'il l'avait chargé de ses compliments pour le colonel, et que le bon roi l'avait engagé à bien s'amuser et à ne pas épargner les rafraîchissements; il ordonna en même temps à un chambellan de faire servir un verre de punch au dragon du colonel Dumas, après lui avoir demandé s'il aimait cette boisson.

Ce couple auguste est représenté en France par notre brave roi Philippe et sa bonne épouse; eux aussi ne se fâcheraient pas de voir un sous-officier assister à un bal de la cour.

Digitized by Google

Quelques scènes de la retraite de Russie.

Les habitans de Wilna et la garnison de cette ville avaient célébré la fête du couronnement de Napoléon [1] avec beaucoup de pompe et d'enthousiasme. Malgré l'incendie de Moscou, on ne désespérait pas encore du succès de la campagne; aussi des bals, des illuminations brillantes avaient témoigné l'attachement des Lithuaniens à l'Empereur, et nous avions été témoins d'un spectacle assez commun dans le Nord, mais étrange en notre pays. Sur la place triangulaire qui se prolonge en promenade devant l'hôtel de ville, on avait allumé un grand feu; de chaque côté, on avait placé deux bœufs écorchés et empalés par d'énormes broches en bois supportées par des chevalets; ces bœufs, retroussés comme un lièvre ou un agneau que nous voudrions rôtir, étaient lardés de fortes bandes de lard, leurs corps étaient remplis de volailles, de gigots, jambons et autres menues pièces. Leurs têtes étaient garnies de leurs cornes qu'on avait dorées. Sous chaque pièce, on avait placé de grandes auges pour servir de lèche-frite. Lorsque tout fut préparé, une escouade de cuisiniers munis de grandes cuillers de fer, vinrent procéder au rôtissage de ces bœufs d'après les principes culinaires, les arrosant continuellement de la graisse qui remplissait les auges. On peut dire que la foule des spectateurs était grande : Russes et Polonais, soldats et esclaves dansaient autour de cette cuisine de nouvelle espèce, attendant le moment où cette viande rôtie leur serait distribuée, avec une impatience qui nous donne une idée d'anthropophages dansant autour des prisonniers qu'ils doivent dévorer. Placée dans une forêt, cette scène eût rappelé les tableaux des repas des sauvages tracés dans Robinson Crusoë. Enfin, à la chute du jour, les cuisiniers russes arrêtent le mouvement de rotation des broches et commencent à découper ce rôti à la Gargantua, avec moins de grâce, mais au moins autant d'adresse, que les aides de camp les plus exercés à cette opération inhérente à leurs fonctions; les portions faites avec autant d'égalité que possible, on procéda à la répartition qui fut accompagnée de distribution de pain, bière et eau-de-vie, et je remarquai avec étonnement que les Scythes et les Sarmates à peine civilisés se comportaient mieux et plus décemment que nos Parisiens dans de semblables occasions, en un mot, qu'il y

1. Le 2 décembre 1812.

Digitized by Google

avait moins de coups de donnés, moins d'habits déchirés et moins de cruches cassées sur la place de Wilna que je n'ai vu dans les Champs-Élysées lorsque le préfet de la Seine fait jeter des jambons, saucissons et volailles à la tête du peuple parisien. Je remarquai enfin qu'on mit sur deux plateaux chargés de fleurs les deux têtes aux cornes dorées, mais je n'ai pu savoir à qui elles étaient destinées.

Cependant, le 3 décembre, des bruits sinistres et alarmants avaient succédé aux élans de la joie ; on parlait d'une défaite de notre avant-garde près de Kalouga [1], on assurait que Moscou était évacué et que l'armée se retirait sur le Borysthène, chaque jour on ajoutait quelque nouvelle plus triste ; enfin le 7, on parla du combat de Krasnoë [2], du passage de la Bérésina et même du passage de l'Empereur et de l'arrivée prochaine du quartier général à Wilna. Mais tout cela était encore couvert d'une telle obscurité que les autorités elles-mêmes ne savaient à quoi s'en tenir, ou, du moins, cherchaient à tromper les Français et les habitants sur le véritable état des choses ; mais le 8, on vit, sous la porte de Saint-Basile et dans la grande rue, le commencement de cette triste procession qui prit successivement les formes les plus effrayantes et qui ne se termina que le 10 au soir, veille de l'évacuation de Wilna.

Le premier jour, c'étaient des fantassins et des cavaliers démontés, malades ou blessés qui se répandaient dans les hôpitaux. Lorsqu'on leur demandait des nouvelles de l'armée, ils répondaient qu'elle était à Smolensk et que le quartier général venait à Wilna, que les militaires qu'on voyait sortaient des hôpitaux de la ligne, évacués sur la capitale de la Lithuanie où devait s'organiser la réserve. Le second jour, c'étaient de vrais fricoteurs à pied ou à cheval qui prétendaient que leurs corps les suivaient et devaient arriver le jour ou le lendemain ; mais le 9, c'était la vraie déroute : officiers, soldats, infanterie, cavalerie, artillerie, tout était mélangé, sans armes, couvert de tout ce qui leur était tombé sous la main pour les garantir du froid, enfin, pour tout dire en un mot, les échappés de la Bérésina, dans le plus bizarre accoutrement, se réfugiant dans les hôpitaux et dans les maisons particulières, mourants de faim et de froid : la plupart périssent subitement après avoir reçu les premiers secours.

1. Kaluga, chef-lieu d'un gouvernement de l'Empire russe, sur l'Oka.

2. Krassnyi, gouvernement de Smolensk ; la bataille avait eu lieu les 16, 17 et 18 novembre.

Digitized by Google

Le Bernin

D'APRÈS UN OUVRAGE RÉCENT

Sculpteur, architecte, peintre, auteur comique, le Bernin fut, parmi tous les artistes italiens du XVIIe siècle, celui qui occupa sans contredit la première place. De son vivant, il fut le chef incontesté de son pays, et sa renommée fut universelle ; après sa mort, il demeura le type d'une école qui tomba bientôt dans l'afféterie et le convenu ; et l'on est trop souvent tenté de confondre son réel talent avec les œuvres sans valeur de ses disciples. Il a laissé des monuments nombreux de son activité. Il fut le décorateur de la Rome du XVIIe s., le portraitiste de tous les papes du temps ; bustes, tombeaux, palais attestent la fécondité et la souplesse de son génie. Loué dès sa mort par l'un de ses parents, il fut célébré peu après par Baldinucci. Des études de détail lui ont été consacrées ; enfin M. Fraschetti vient de fixer la physionomie de ce grand artiste dans un ouvrage de premier ordre, d'un style agréable et facile. Il a décrit et apprécié ainsi qu'il convenait l'œuvre du Bernin ; des reproductions très soignées aident à l'intelligence du texte ; des notes judicieusement choisies ont permis de faire des attributions qui semblent probantes, de fixer et d'éclairer certains points demeurés jusqu'alors obscurs [1].

Giovanni Lorenzo Bernini naquit le 7 décembre 1598, à Naples. Il était le fils d'un sculpteur de valeur, Pietro Bernini, et d'une napolitaine, Angelica Galante. Par sa famille paternelle, il se rattachait à la Toscane. Pietro de Lorenzo Bernino sortait, en effet, de Sesto di Toscana ; peut-être sa famille était-elle originaire de la bourgade dite *il Bernino* dans la commune de Sesto. Giovanni ne vécut pas longtemps à Naples. Dès 1605, en effet, ses parents vinrent se fixer à Rome. Son père y jouissait bientôt d'une certaine réputation, et était président de l'Académie de Saint-Luc ; Pie V lui faisait décorer la chapelle Paola à Sainte-Marie-Majeure ; dans la même basilique, ses bas-reliefs racontaient l'histoire

1. Stanislas FRASCHETTI, *Il Bernini* ; con prefazione di Adolfo VENTURI. Milano, Ulrico Hœpli, editore, 1900, 1 vol. in-4 de VIII-450 p.

Digitized by Google

de Clément VIII; à Saint Andrea del Valle, il sculptait un saint Jean-Baptiste.

A cette école, Giovanni ne tarda pas à s'initier à l'art paternel, servi par une disposition naturelle, une imagination ardente, une surprenante facilité. A peine âgé de 14 ans, il était capable d'exécuter à Sainte-Praxède la statue du cardinal Santoni, majordome de Pie V, et dans cette première œuvre on pouvait déjà deviner, très précises, les qualités maîtresses qui caractériseront son talent de portraitiste. Les traits du prélat sont sobrement mais énergiquement accentués, le visage est ferme, les chairs bien dessinées; l'ensemble architectonique du monument funèbre est harmonieux, élégant et sobre; deux montants de marbre ornés de macarons encadrent une plaque de marbre noir relatant la vie du défunt; au-dessus est sculptée une tête d'ange ailée, dans le style du xve siècle; la figure de Santoni est étudiée dans ses moindres détails. Les yeux vifs sont enfoncés sous l'arcade sourcilière et abrités sous des sourcils accentués; le nez légèrement courbé, la lèvre inférieure nettement dessinée, bien détachée, donnent à la physionomie un air de vie et de réalisme de bon aloi. Ce buste fut bientôt suivi d'une autre œuvre où se retrouvent les mêmes qualités, celui du cardinal Pierre de Montoya, érigé à Saint-Jacques des Espagnols. Ces deux premières productions témoignaient d'un talent déjà souple et personnel; elles promettaient dans la maturité une science remarquable du portrait; et toutes les œuvres similaires de l'artiste, bustes de papes, de cardinaux, de princes, de particuliers demeurèrent dans la même note simple et vraie.

Un peu plus tard, la statue du cardinal Bellarmini (1621) attestait encore plus cette science du portrait; les bustes d'Urbain VIII, d'Innocent X, d'Alexandre VII, ne démentiront pas ces qualités premières; et quand le Bernin abordera les vastes conceptions des sarcophages de ses illustres protecteurs, le tombeau du général Barberini, les statues majestueuses d'Urbain VIII et d'Alexandre VII bénissant l'univers du haut du trône pontifical, attesteront avec la même sobriété et la même force la majesté des pontifes.

Dès ce moment, le renom du jeune artiste se répandait. Il laissait dans l'ombre ses contemporains et la faveur s'attachait à lui.

Mais déjà, dans les productions d'imagination qui lui étaient commandées par son premier protecteur, le cardinal Scipion Borghèse, se laissait deviner la tendance fâcheuse où son génie devait malheureusement s'engager. Les groupes d'*Énée* et d'*Anchise*, d'*Apollon* et de *Daphné*, le *David*, le *Rapt de Proserpine*, exécutés de 1621 à 1629, trahissent déjà les défauts de son art.

Digitized by Google

Le groupe d'Énée, encore sous l'influence de la Renaissance, est remarquable par l'anatomie des personnages ; les chairs sont bien travaillées, la musculature excellente ; l'ensemble est rempli de grâce forte et d'harmonie. De même le *David*, ramassé dans un beau mouvement de vigueur physique, donne l'impression de la force virile ; le corps aux proportions admirables, d'une vie intense, s'harmonise avec la tête énergique dont les lèvres serrées, les yeux ardents et fixés vers le but à atteindre, les sourcils froncés, le front barré d'une ride volontaire, attestent l'acuité de la volonté raisonnée.

Mais quand, avec le *Rapt de Proserpine*, le Bernin se dégage de l'influence de ses prédécesseurs, toute une partie de ce réalisme sobre qui fait la valeur de ses premiers travaux va s'affaiblissant. L'œuvre devient plus conventionnelle ; la forme est trop étudiée, la vie manque ; c'est une grâce trop molle, une beauté apprêtée, qui enlève de la vie et de la vigueur aux personnages ; le Bernin ne se corrigea pas de ce défaut, qui est sensible dès la première œuvre. Un peu sensuelle, langoureuse, l'allure molle, les cheveux enflammés se tordant en longues spirales, les étoffes volantes et formant de vastes masses, l'*Ame heureuse*, qu'il exécuta vers 1612, marque la deuxième manière du Bernin, celle qui caractérise d'une manière typique toutes ses productions d'imagination. Ses productions postérieures eurent toujours la même exécution soignée, polie ; mais de même que l'*Apollon*, la *Daphné*, la *Proserpine*, la *Vérité*, la *Sainte Thérèse*, la *Sainte Bibiane*, comme les anges de la chapelle Chigi à Santa Maria del Popolo, sont avant tout de beaux morceaux de grâce charnelle ; le sensualisme y domine, l'idée religieuse n'y est rappelée que par l'objet même de l'œuvre. Et de même les statues qui accompagnent les sarcophages d'Urbain VIII et d'Alexandre VII présentent ces mêmes défauts, qui sont, dans cette dernière œuvre, d'autant plus sensibles qu'ils contrastent avec la sobre énergie des représentations des pontifes.

*
* *

L'élection, le 6 août 1623, du cardinal Maffeo Barberini sous le nom d'Urbain VIII affermit la fortune de l'artiste, âgé seulement de 25 ans : « Votre fortune est grande, lui dit le pontife, de voir pape Maffeo Barberini ; mais la nôtre l'est plus encore, de ce que le cavalier Bernin vive sous notre pontificat. » De ce jour, en effet, le Bernin devint en quelque sorte l'intendant artistique du pape. Nommé « soprossante » de la fonderie du Château Saint-Ange, avec 10 écus de traitement mensuel, commissaire et reviseur des conduits et fontaines de la place

Digitized by Google

Navone, superintendant de l'Aqua Felice, il allait devenir le décorateur de ces admirables et délicieuses fontaines, si nombreuses à Rome, et qui constituent l'un des charmes les plus grands de la ville. La *barchetta* de la place d'Espagne fut la première de ces œuvres ; ovale et élégante, portant à la proue et à la poupe les armes des Barberini et sur les côtés des canons d'où l'eau s'échappe, elle est surmontée d'une légère et gracieuse conque où bouillonne l'onde de l'Aqua Felice. Puis, ce furent les fontaines aujourd'hui disparues de la villa Mattei, où des dauphins soutenaient une vasque dominée par un aigle aux ailes étendues ; celle du jardin Barberini, la fontaine des Abeilles au Vatican, celle dressée à l'angle de la via Sistina et de la place Barberini, et, sur cette dernière place, en 1640, la fameuse fontaine du Triton. Des monstres marins, entre lesquels sont posés des écussons portant les armes de la famille du pape, soutiennent trois coquilles, que surmonte un triton soufflant dans un coquillage marin, par ou l'eau s'épanche.

Non loin de là s'élevait l'antique fontaine de l'Aqua Vergine ; Urbain VIII avait décidé d'y faire une façade monumentale et avait même commencé à faire transporter les marbres du tombeau de Cecilia Metella, afin de les utiliser. L'œuvre demeura en suspens, et fut seulement reprise au XVIIIe s. Toutefois, l'architecte qui l'exécuta, Salvi, s'inspira, dans le groupe central du Neptune entouré par les chevaux marins, d'un projet du Bernin, dont l'esquisse existe encore.

Mais s'il n'acheva pas la monumentale façade, le Bernin put donner la mesure de la grandeur de ses conceptions, lorsque Innocent X désira orner la place Navone d'un décor digne du palais Pamphili. Ce fut le Bernin qui conçut le projet de la magnifique fontaine qui occupe le centre de la place; ses disciples exécutèrent les quatre fleuves, sous sa direction. et il dota ainsi la Ville Éternelle d'un monument universellement admiré.

*
* *

Son activité ne se limitait pas à ces travaux de décoration. Urbain VIII, en l'attachant à sa personne, avait le dessein de lui confier l'exécution d'œuvres gigantesques destinées à immortaliser son règne.

Dès 1626, il avait conçu le projet de remplacer l'antique baldaquin de Saint-Pierre, et il chargea le Bernin de ce travail. Ce fut l'origine du monument énorme qui se dresse aujourd'hui derrière la Confession. Les piédestaux en marbre blanc portent les abeilles des Barberini et soutiennent les colonnes torses, dont le bronze fut emprunté au Panthéon ; au-dessus, le baldaquin revêtu de draperies, sur lesquelles se jouent des anges soute-

Digitized by Google

nant une palme d'or surmontée d'une gigantesque croix ; entre les anges, des enfants tiennent le livre des évangiles, l'épée de saint Paul, la tiare et les clefs.

La construction du baldaquin avait rencontré une vive résistance. La faveur de l'artiste suscitait des envies. Une cabale ne tarda pas à se former contre lui et tenta de saper son crédit. Lorsqu'en 1629 la congrégation de la fabrique de Saint-Pierre eut décidé de faire faire les statues des niches au-dessous des pylônes de la coupole, le Bernin fut chargé de diriger les travaux et lui-même exécuta la statue de saint Longin. Mais, en 1636, on découvrit une fissure dans le gros œuvre. Ses ennemis s'emparèrent de cet accident pour le discréditer. Cette fois pourtant ils ne triomphèrent pas complètement et le sculpteur continua l'exécution des niches où devaient être placées les statues et des loggie destinées à recevoir les saintes reliques. Quelques années plus tard cependant, il devait succomber. En 1637, on décidait de construire des campaniles à la façade de Saint-Pierre. Le Bernin commença de suite à établir des modèles en bois et en marbre; son esquisse fut adoptée et commencée; la cabale reprit ses attaques; en 1642, le travail fut abandonné. Une guerre de calomnies, de libelles, d'attaques injustes commença; la mort d'Urbain VIII, l'élection d'Innocent X, mirent en mauvais point les affaires de l'architecte, que ses saillies mordantes, son caractère emporté et entier ne contribuaient pas peu à desservir. Le nouveau pape, hostile à tout ce qui se rattachait à son prédécesseur, écouta avec complaisance les accusations de Francesco Borromini, élève et rival du Bernin. La congrégation de la fabrique de Saint-Pierre fut réunie ; on jeta à terre ce qui avait été commencé ; on voulut condamner l'artiste à payer 15.000 écus, qu'avait coûté la construction, et 10.000 pour les frais de la démolition; le Bernin eut beau envoyer 10.000 écus à Olympia Pamphili, donner au cardinal Pamphili un superbe diamant, présent de Charles Ier d'Angleterre ; rien n'y fit, il succomba.

Ce fut le moment le plus critique de son existence. Furieux et désespéré, il se renferma en lui-même et entreprit alors la *Vérité découverte par le Temps*, « symbolique figure conçue dans l'amertume de se voir vilipendié et sacrifié à ses pires ennemis et voulant exprimer, avec cette femme nue et belle, la vérité qui, avec le temps, triompherait de la calomnie des détracteurs de sa renommée artistique ».

Cependant Innocent X ne tarda pas à revenir à des sentiments plus justes. Les campaniles furent complètement abandonnés, mais le jour où Alexandre VII songea à l'œuvre la plus grandiose, destinée à compléter la majesté de la première basilique du monde chrétien, ce fut au Bernin qu'il s'adressa. En 1656, au mois de juillet, la congrégation de la

Digitized by Google

fabrique de Saint-Pierre songea à terminer l'ornementation de la place qui s'étend devant Saint-Pierre et le Vatican, par un travail qui correspondit à la grandeur des deux monuments. Ce fut la fameuse colonnade, dont les deux amples bras protecteurs, solennels et miséricordieux comme ceux de Jésus, s'étendent vers la foule fascinée et la serrent comme dans un anneau étreignant le monde entier. Il n'y a point lieu de décrire la célèbre place, majestueuse et grandiose, qui à elle seule suffirait à immortaliser son auteur. Ce que furent les projets du Bernin, ses hésitations, de 1656 à 1665, c'est l'un des chapitres les plus curieux de l'ouvrage de M. Fraschetti, et où il a reproduit des dessins et des plans des plus précieux.

La colonnade terminée, l'œuvre du Bernin n'était pas achevée. Ce fut la chaire de Saint-Pierre, l'escalier royal qui lui fut confié pour l'orner d'une manière digne de ses précédents travaux ; les statues colossales de Constantin et de Charlemagne, où les défauts disparaissent devant la majesté de l'ensemble, la décoration des murs et des plafonds de la salle ducale aux lourdes et massives tentures de mauvais goût, le revêtement en stuc de Saint-Pierre, où les défauts de même genre sont de plus en plus sensibles, complétèrent la tâche du Bernin. Le détail du travail, surtout dans le revêtement, laisse beaucoup à désirer ; les anges trop gros, mal proportionnés, les guirlandes grossièrement dessinées ne peuvent que soutenir un regard d'ensemble. Le détail doit être négligé. L'ensemble par sa grandeur est seul imposant.

*
* *

Cette suite de travaux exécutés à Saint-Pierre et au Vatican n'avait pas absorbé entièrement la fécondité de l'artiste. Ne pouvant plus doter leurs familles de riches principautés, les papes du XVIIe siècle cherchaient à établir la fortune de leurs parents et à perpétuer le souvenir de leur pontificat par une protection de plus en plus grande des arts, par la conservation d'objets artistiques et la construction ou la restauration de palais familiaux.

Ce fut au Bernin que les princes de la famille Barberini confièrent le soin d'enrichir leur fameuse galerie, de rassembler les précieuses collections réunies dans leur palais. Le célèbre cardinal François, plus que tout autre, eut recours à lui. Marbres, intailles, tableaux de la Renaissance et du siècle présent, statues antiques et contemporaines furent grâce à lui conservées. En même temps, il travaillait pour ses protecteurs et les enrichissait de ses productions : la *Diane*, le *Saint Sébastien*, conservés au palais Barberini sont encore les témoignages de son activité, de même

Digitized by Google

que les bustes de Francesco et de dona Maria Barberini furent ciselés par lui, sans parler des statues de bronze et de porphyre qu'on peut lui attribuer. Ce fut lui aussi qui, pour abriter ces merveilleuses et précieuses collections, construisit le palais commencé par Carlo Maderna et Borromini.

Ces deux architectes avaient, l'un donné le plan général, le second entrepris les fenêtres aux côtés de la façade principale; et peut-être se servit-on, pour ce travail, comme le veut la tradition, de pierres et de marbres du Colisée. De 1627 à 1630, on y travailla sous la direction du Bernin. La façade est imposante dans l'harmonie de son unité. Une grandeur simple, provenant du classique, se dégage des formes sveltes du portique dorique et des hautes fenêtres ornées. Les armes des Barberini forment le motif d'une frise délicate au-dessus des grandes baies cintrées et séparées par des colonnes engagées. La même symétrie se retrouve au premier étage, tandis que les fenêtres du second, fort enfoncées dans l'archivolte, sont encadrées de pilastres supportant une frise délicate. A l'intérieur certaines décorations de salles et de portes, un délicat escalier en spirale complètent la part du Bernin dans ce palais où tout respire une majestueuse grandeur.

Architecte des Barberini, il le fut aussi des successeurs d'Urbain VIII. C'est pour orner la place s'étendant devant le palais Pamphily qu'Innocent X entreprit la décoration de la place Navone. C'est aussi pour perpétuer le souvenir de son pontificat et par suite la gloire attachée à sa famille que ce même pape songea à édifier, sur les ruines de l'amphithéâtre de Stasilio Tauro, le palais de Montecitorio, destiné à recevoir toute la nombreuse famille pontificale. Le plans en furent dressés par le Bernin et son élève Matthia de Rossi. La mort du pontife en arrêta la construction, à peine arrivée au premier étage. Mais tel qu'il avait été conçu et d'après les dessins encore conservés, ce palais était à la fois magnifique et étrange. Il présentait cinq façades, séparées par des pilastres en rustique, se composant chacune d'une masse presque brute de marbre, parmi lesquelles s'ouvraient les fenêtres. De chaque côté de l'entrée, deux statues en forme de cariatides supportaient un balcon central, au-dessus duquel se voyait l'écusson des Pamphily. L'édifice était couronné par une haute corniche feuillée et des statues en pied dominant le tout. A l'intérieur, une énorme cour semi-circulaire et splendidement décorée présentait, en perspective de la porte principale, une gracieuse fontaine.

Le projet ne fut pas exécuté, mais lorsque, à la fin du même siècle, Carlo Fontana fut chargé par Innocent XII Pignatelli de reprendre le travail, il s'inspira en grande partie des dessins de son illustre prédécesseur.

Digitized by Google

Les Chigi, arrivés au pouvoir avec Alexandre VII, ne demeurèrent pas en reste de constructions. Leur palais, situé sur la place des Apôtres, avait été commencé par Carlo Maderna. En 1665, le cardinal Flavio en confia le soin au Bernin. Ce dernier construisit toute la façade en s'inspirant des palais du Capitole, dus à Michel-Ange. Déformé par les adjonctions de Salvi, ce palais ne comprenait à l'origine qu'une loggia au-dessus de la porte d'entrée et trois fenêtres de chaque côté. Sur la base de l'édifice, composée de « bugne » planes, s'élevait un pilastre composite, englobant les deux étages. Au plan terrain, les fenêtres étaient grillées, ainsi que les ouvertures du sous-sol; mais celles du premier étage sont grandes, élégantes, aux frontispices alternativement triangulaires ou courbes, et appuyés sur des colonnes. La corniche reposant sur les fenêtres du deuxième étage et sur les chapiteaux des pilastres présentait la même ornementation que celle de Montecitorio. Deux entrées monumentales, flanquées de colonnes doriques, étaient surmontées de deux balustrades pesantes, reproduites au reste dans le couronnement de l'édifice.

*
* *

Ces œuvres importantes étaient entreprises en même temps que le Bernin travaillait à l'embellissement de Rome. « Il est le véritable auteur de la Rome moderne, de la Rome qui est encore debout aujourd'hui. La ville tout entière porte la marque de son génie. C'est lui qui l'a construite, décorée, sculptée. On peut compter, — la liste n'est pas longue, — les monuments du moyen âge et de la Renaissance qui n'ont pas été transformés ou ornés, soit par lui-même, soit par ses disciples, selon sa pensée [1]. »

L'autel majeur de Saint-Agostino, la façade de Sainte-Bibiane, la façade du palais de la Propagande, les fortifications du Borgo, le portique et la façade de la petite église de l'Incarnation, la tribune de Saint-Laurent-in-Damaso, la loggia de la bénédiction du Quirinal, la chapelle Raimondi de Saint-Pierre-in-Montorio, les décorations de Sainte-Marie-du-Peuple et la restauration de la porte du Peuple, du Panthéon, les travaux effectués au palais de Montecavallo et à l'hôpital du Saint-Esprit, les statues du Pont Saint-Ange, l'obélisque de la Minerve, enfin la tribune et l'abside de Sainte-Marie-Majeure, la restauration du Latran, suffisent à attester sa prodigieuse activité, à donner l'idée de la part considérable qu'il tient dans l'architecture de son temps. Et non seulement à Rome et dans ses environs immédiats, comme à Castel-Gandolfo et à Ariccia, mais dans

1. André Hallays, *En flânant, impressions de Rome* (*Journal des Débats* du 3 juin 1904).

Digitized by Google

toute l'Italie, l'art du Bernin était apprécié et nombreuses encore sont le traces de son labeur.

A Civita Vecchia, il entreprit un plan de reconstruction des fortifications. Cette œuvre ne fut pas menée a bonne fin ; mais dans le nord de l'Italie, une ville, Modène, a gardé les traces de son art. François Ier d'Este appréciait particulièrement le sculpteur. En 1650, il lui faisait demander, par son frère le cardinal Rinaldo, d'exécuter un portrait de lui-même. Sustermans, alors à la cour de Modène, fit deux esquisses du visage du prince et ce fut sur ces dessins que le Bernin travailla ; en novembre 1651, le travail était achevé et eut un tel succès que peu après le grand duc de Toscane voulut en avoir une réplique. Ce buste, plus grand que nature, représentait le prince dans toute sa majesté, revêtu d'une riche cuirasse, recouverte d'un manteau de soie à l'envolée. La tête fièrement campée est encadrée de longs cheveux bouclés. La pose est impérieuse, les yeux fiers et supérieurement sculptés ; le nez est régulier et ferme, la bouche dominatrice, les lèvres orgueilleuses, et cependant de cet ensemble se dégage une grâce superbe et une beauté sévères. C'est le chef-d'œuvre du Bernin et le prototype de la belle statue de Louis XIV.

François mort, son fils Alphonse VI demanda au sculpteur une statue équestre de son père, qui ne fut pas cependant exécutée. Mais Modène conserve encore d'autres œuvres du Bernin, tout d'abord l'aigle du palais ducal, un bas-relief en terre cuite; en même temps, il travaillait à des restaurations de la villa d'Este, à Tivoli.

Ces témoignages d'estime pour l'art du Bernin ne se limitaient pas à l'Italie. Les pays étrangers connaissaient aussi la valeur de l'artiste.

Charles Ier d'Angleterre en 1637 lui commanda son buste, exécuté d'après un dessin de Van Dyck. Richelieu lui fit exécuter son portrait et faillit lui faire faire une statue en pied. Mazarin essaya en 1645 de l'attirer à Paris, et en 1662 le cardinal Antonio Barberini, grand aumônier de France, entreprit de nouvelles négociations pour qu'il vînt en France. Le Bernin, en effet, était lié avec tous les artistes français qui résidaient à Rome ; une amitié étroite l'unissait au Poussin. Colbert faisait venir à Paris des reproductions des fleuves de la place Navone et de la *Daphné*. Enfin, en 1664, lorsqu'il s'agit de l'achèvement du Louvre, on songea à lui. Il vint à Paris et jusqu'en 1667 on poursuivit le projet de lui faire achever notre grand palais national. S'il échoua, si la guerre de Dévolution arrêta ses travaux, son influence demeura prépondérante chez les jeunes artistes qui furent les premiers pensionnaires de l'Académie de France à Rome. Il exécuta le buste de Louis XIV et la statue équestre du monarque, aujourd'hui reléguée dans un coin écarté du parc de Versailles. La renommée du Bernin s'accrut de l'accueil que lui fit la cour de France et son retour fut un triomphe.

Digitized by Google

D'illustres amitiés, au reste, lui assuraient un rang à part à Rome. Les Barberini, les Chigi comptaient au nombre de ses amis. Alexandre VII le visitait; la reine Christine de Suède se flattait de son amitié; le Père Oliva, général des Jésuites, lui écrivait des lettres de reconnaissance. On représentait ses pièces de comédies, pasquinades dans le goût de l'époque, avec machines et jeux scéniques qu'il combinait lui-même. Il était au reste passé maître dans l'art des pièces à mécaniques; dans des processions, on promenait ses œuvres; à la mort du « roi des Halles », il fabriquait son catafalque; lors de la naissance du grand dauphin, il fabriqua une grande pièce machinée pour célébrer cet heureux événement. On admirait ses caricatures; on appréciait ses peintures, au reste assez médiocres. Couvert de gloire, il vieillissait, regardé par tous comme le chef incontesté de l'art italien. Presque octogénaire, il travaillait encore aux églises de la place du Peuple, modelait pour Christine de Suède la tête du Christ, gravait le frontispice du *Sang du Christ*, esquissait le dessin d'un saint Jérôme. Frappé d'une attaque d'apoplexie, il mourut le 28 novembre 1680, et sa dépouille mortelle, exposée à Sainte-Marie-Majeure, fut enfermée dans un caveau de famille.

*
* *

Telle fut la vie étonnamment remplie de cet artiste qui, si l'on peut lui reprocher d'avoir dans ses inspirations abusé du convenu, de l'irréel, d'avoir créé un type trop efféminé, trop sensuel, d'avoir abusé des effets de flammes pour les chevelures et pour les vêtements, sut être un portraitiste sobre et scrupuleusement élégant et ferme. Ses portraits ont tous une qualité de premier ordre, la précision et la grandeur simple. De même ce grand constructeur sut faire ressortir dans les monuments qu'il créa ou restaura ce qui doit y être le trait dominant, la majesté et l'effet, cherché dans les lignes, dans l'opposition des ombres. Tous ses monuments ont une majestueuse grandeur, et si l'on peut lui reprocher d'avoir, par ses tendances, provoqué la déplorable école italienne du XVIIIe siècle, on ne saurait méconnaître qu'il sut donner un cachet particulier et d'une réelle valeur à la Rome du XVIIe siècle. Ce serait suffisant pour le justifier des critiques exagérées dont il a été l'objet; la lecture de l'ouvrage de M. Fraschetti, l'examen des nombreuses illustrations jointes au texte, constituent le meilleur plaidoyer en faveur du grand artiste italien.

Léon Mirot.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Dom H. Leclercq. — **L'Afrique chrétienne.** Paris, Lecoffre, 1904, 2 vol. in-12 de xliv-435 et 380 p. Prix : 7 francs.

La « Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique », fondée en 1897 par la librairie Lecoffre, a déjà publié plusieurs ouvrages auxquels la critique a fait bon accueil. Les deux volumes de l'*Afrique chrétienne*, qui viennent de paraître, ne peuvent que contribuer au succès de cette savante entreprise. L'auteur en est dom H. Leclercq, des bénédictins de Farnborough ; son nom est bien connu des travailleurs qui consultent le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie.*

Cinq chapitres constituent ce que l'auteur appelle les Préliminaires de l'histoire. Ce sont les Éléments, les Sources, les Origines, les Institutions, les Dialectes. Le chapitre des Sources est complété par un appendice fort utile ; c'est, en une cinquantaine de pages, un petit manuel de l'épigraphie chrétienne de l'Afrique. — Neuf chapitres composent l'Histoire, c'est-à-dire la période qui va depuis l'époque de Tertullien jusqu'à l'établissement des Arabes à Carthage. Une longue Table chronologique, de l'année 180 à l'année 698 (Appendice I du tome II), constitue à cet égard comme un index des faits étudiés. Tertullien, saint Cyprien, le donatisme, saint Augustin, l'Afrique vandale, l'Afrique byzantine sont les sujets des principales divisions. Le tome II se termine par un Appendice : « Désastres qui ont entravé le développement de la race africaine et de l'église d'Afrique. »

L'*Afrique chrétienne* est l'œuvre d'un érudit, qui a exploré lui-même toutes les sources du sujet, qui est maître de ses textes et qui est au courant des travaux littéraires, artistiques, épigraphiques ; on remarquera en particulier l'usage qu'il a fait, à juste raison, des textes de l'épigraphie africaine. C'est aussi l'œuvre d'un écrivain qui pense et qui fait penser. L'Introduction, sur les conditions de l'histoire et de l'histoire de l'Afrique en particulier, les Conclusions sur les caractères de l'église d'Afrique ouvrent à l'esprit du lecteur de vastes horizons. Des pages sur saint Augustin on détachera quelques lignes (t. II, p. 5) :

« Les hommes de cette envergure ont le singulier bonheur de rendre impossibles ces compositions de style que, sous le nom de portraits, la

Digitized by Google

postérité s'essaye à substituer au modèle et à la simple image. Saint Augustin a dû avoir des défauts, mais l'affectueuse tendresse de son biographe les a tus. Disons donc qu'il en a eu, mais que nous ne les connaissons pas. On s'explique à peine tous les sujets qu'il a pu exposer et il faut se rappeler qu'il avait de plus à les concevoir; cela suffit à sa grandeur. Son cœur valait son esprit et il est probablement l'homme qui, depuis sa mort, a été le plus admiré et le plus aimé. C'est peut-être aussi celui qui a le plus pleinement compris le christianisme, qui l'a le plus passionnément senti, et, dans les vingt siècles de son histoire, on ne voit guère que saint Paul à qui il puisse être comparé.

« Il y a, semble-t-il, au front des enfants que Dieu a marqués pour le génie un signe que le père ou la mère seuls peuvent lire. L'esclave dont le fils était Horace, le paysan dont le fils était Virgile s'épuisèrent pour ces enfants en qui ils croyaient. Le petit bourgeois de Thagaste qui fut père d'Augustin avait foi en son enfant et, comme la mère du grand Gœthe, il avait d'avance tout deviné... »

L'impression est très correcte. Trois petits lapsus : t. I, p. 333, note : éditeurs et non auditeurs ; p. 382 : *delle* et non *degli* ; t. II, p. 21, note : Mai et non Maï.

G. Lacour-Gayet.

J. Gay. — **L'Italie méridionale et l'empire byzantin depuis l'avènement de Basile Ier jusqu'à la prise de Bari par les Normands (867-1071).** Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule 90. Paris, Fontemoing, 1904, in-8 de xxvi-636 p.

Dans un livre justement apprécié, M. Diehl avait étudié l'histoire de l'Italie byzantine pendant la période de l'Exarchat de Ravenne (vie-viiie siècles); l'époque suivante, au contraire, n'avait tenté jusqu'ici aucun historien, et pour avoir des renseignements sur la restauration du pouvoir impérial par les Basile et les Léon VI, il fallait s'adresser aux historiens des Normands, des Arabes de Sicile, ou de l'empire germanique, qui n'avaient traité cette question que « comme un fragment accessoire ». C'est cette lacune que vient de combler M. J. Gay ; son étude sur l'Italie méridionale et l'empire byzantin est l'ouvrage le plus consciencieux que l'on possède sur le développement de l'hellénisme en Italie du ixe au xie siècle. Bien qu'écrit à un point de vue un peu différent et destiné bien plus à donner le récit des événements qu'à étudier les institutions, ce livre est en réalité la suite naturelle de l'*Exarchat de Ravenne* de M. Diehl, puisqu'il débute à la chute de l'Exarchat pour nous mener jusqu'à la disparition totale de la domination byzantine en Italie.

Pour entreprendre une étude aussi considérable, M. Gay a dû dépouiller

Digitized by Google

une masse de documents, chroniques byzantines, arabes, italiennes, chartes, diplômes, etc., dont quelques-uns sont encore peu connus et dont le premier il a tiré parti en rapprochant, pour contrôler la véracité d'un fait, des sources d'origines très différentes; la conciliation entre elles n'est d'ailleurs pas toujours possible et bien des obscurités planent encore sur certains événements, mais c'est déjà un résultat d'avoir marqué, au moins provisoirement, les *loca desperata*. D'autre part, cette laborieuse enquête a conduit M. Gay à porter sur l'histoire de l'Italie méridionale des jugements très différents de ses devanciers et véritablement nouveaux ; il a pu ainsi faire justice de la légende d'après laquelle les Normands auraient été appelés en Italie par un parti *national* lombard soulevé contre l'oppression byzantine. Le premier, il a montré d'une manière précise les progrès, les caractères et l'étendue de la domination byzantine en Calabre et en Apulie. Il a notamment le mérite d'avoir mis en lumière le caractère si souple et si perfectionné de cette administration qui n'entreprend que des tâches égales aux forces dont elle dispose, laisse subsister l'ancien droit lombard en se contentant de combler ses lacunes avec l'aide de la législation impériale et compte surtout, pour fonder son pouvoir, sur la diplomatie et la propagande religieuse des moines basiliens. Le champ ainsi embrassé par l'auteur est immense et ce sont les principales figures des xe et xie siècles, papes, empereurs byzantins ou germaniques, ascètes, soldats, etc., qui se détachent de son récit. Des chapitres, nouveaux en grande partie, sont consacrés à l'histoire des principautés lombardes placées sous le protectorat de Byzance, à la diffusion du rite grec et des monastères basiliens, à la constitution des thèmes de Langobardie et de Calabre, à l'état général de la civilisation des sujets ou protégés byzantins.

Il eût été difficile, en présence des difficultés de toute sorte que soulèvent les documents employés, d'apporter une solution définitive à toutes les questions importantes qui se rattachent à l'histoire de l'Italie méridionale au moyen âge ; aussi, malgré la sûreté d'information et les qualités de critique dont M. Gay fait preuve, des divergences d'opinion sont possibles sur certains points, dont nous voudrions indiquer les plus importants, sans mettre nullement en question les résultats généraux de la thèse.

Est-il vrai (p. 58) qu'Irène ait été docile « aux suggestions de Rome »? Elle n'a rien fait pour le pouvoir temporel d'Hadrien, elle n'a pas abrogé les mesures de Léon III sur le rattachement des évêchés de Calabre à Constantinople et, au point de vue théologique, il y avait un parti des images assez fort à Constantinople sans qu'elle eût besoin d'aller chercher des inspirations à Rome.

Parmi les questions les plus sujettes à controverse se trouve celle des

Digitized by Google

rapports juridiques des papes et des empereurs byzantins depuis la mort de Photius jusqu'au schisme définitif de 1054. Au point de vue politique, ces rapports ont varié beaucoup suivant les circonstances, mais il est plus délicat de décider si l'autorité religieuse du pape était toujours reconnue à Constantinople. M. Gay croit pouvoir affirmer à plusieurs reprises qu'empereurs et patriarches ne reconnaissaient au Saint Siège « aucune supériorité de juridiction ». Il y a plusieurs impossibilités à cela : si le schisme avait été entièrement consommé après Photius, on ne s'expliquerait guère qu'il eût été proclamé de nouveau d'une manière si éclatante en 1054. Tout un ensemble de faits, dont quelques-uns même ont été cités par M. Gay, prouve le contraire [1] : l'approbation que demande Romain Lécapène pour élever Théophylacte au patriarcat, la tentative même faite en 1024 pour obtenir du pape un régime analogue à « l'autocéphalie », montrent que l'on comptait encore à Constantinople avec l'autorité pontificale.

Enfin nous ne saurions accepter entièrement l'opinion de M. Gay sur les origines du schisme de 1054. Il est bien certain, comme l'a démontré de son côté M. W. Norden [2], que les progrès de l'autorité pontificale et du rite latin en Apulie ont dû préoccuper Michel Cérulaire et le pousser à la rupture avec Léon IX : il n'en paraît pas moins évident qu'en cette circonstance la politique du patriarche était entièrement opposée à celle de Constantin IX et devenait un obstacle insurmontable à l'alliance du pape et de l'empereur contre les Normands. M. Gay refuse de voir un revirement dans la lettre conciliante écrite par le patriarche au pape (p. 492), mais en admettant même avec lui que Cérulaire a écrit sa lettre avant d'avoir reçu celle de Léon IX, il est impossible de ne pas être frappé du contraste entre ces dispositions conciliantes et la fermeture brutale des églises latines de Constantinople. Comment admettre que le patriarche ait pu changer si vite de ton sans y être contraint par une autorité extérieure ? En réalité, Constantin IX était partagé entre les deux influences d'Argyros et de Cérulaire, et s'il a enfin cédé au patriarche, ce n'est pas sans avoir résisté d'abord. Il nous est même difficile d'admettre la deuxième partie de la thèse de M. Gay, à savoir qu'un homme aussi intelligent que Cérulaire ait pu croire de bonne foi que les légats avaient été envoyés par Argyros et les bulles falsifiées par lui ; nous tenons jusqu'à plus ample informé cette affirmation pour une tentative destinée à entraîner l'opinion du patriarche d'Antioche ; ce n'est qu'un moyen peu scrupuleux de polémique.

1. Voyez notre étude sur le *Schisme oriental du XIe siècle*, p. 2-18.
2. *Das Papsttum und Byzanz.*

Digitized by Google

Ces observations n'enlèvent rien, d'ailleurs, au mérite de cet ouvrage considérable et il faut féliciter M. Gay d'avoir jeté la lumière sur un des domaines les plus ignorés mais des plus importants de l'histoire du moyen âge.

Louis Bréhier.

Abbé Couzard. — **La bienheureuse Jeanne de Lestonnac (1556-1640)**. Paris, Lecoffre (« Les Saints »), 1904, in-12 de 220 p.

Jeanne de Lestonnac, fille d'un conseiller au Parlement de Bordeaux, excellent catholique, et de Jeanne Eyquem de Montaigne, sœur de l'auteur des *Essais*, huguenote fervente, avait d'abord épousé un brillant seigneur, Gaston, marquis de Montferrand, premier baron de Guienne, dont elle devint veuve, en 1597, après vingt-quatre années de l'union la plus heureuse. L'éducation de ses enfants achevée, elle entre, après bien des difficultés surmontées, chez les Feuillantines de Toulouse dont la vie particulièrement dure s'accommode mal à l'état de sa santé. Après un séjour édifiant dans le monde, à Bordeaux et en Guienne, elle est choisie par deux jésuites, les Pères de Bordes et Raymond, pour fonder, sur le modèle de leur compagnie, un ordre de religieuses qui, prenant le nom de Filles de Notre-Dame, devait se vouer à l'éducation des jeunes filles pour les fortifier dans la foi et les sauvegarder contre l'hérésie. Ayant vu de près l'agitation religieuse des dernières années du XVIe siècle, Mme de Lestonnac était plus apte que quiconque à comprendre l'intérêt d'une telle œuvre. Bientôt, de multiples obstacles ayant été écartés, Béziers, Poitiers, le Puy, Périgueux, Agen, Riom, Saintes, Pau, Toulouse voyaient naître des maisons de l'ordre, où se réalisait l'alliance de la double vie imposée par la fondatrice : vie de retraite avec les pratiques de la perfection personnelle et vie d'action. La mère de Lestonnac mourut le 2 février 1640 : elle a été béatifiée le 23 septembre 1900. En cette année, son ordre comprenait 2.800 religieuses, réparties en soixante-dix-sept maisons et donnant l'enseignement à près de vingt mille jeunes filles.

M. l'abbé Couzard, docteur ès lettres, supérieur du petit séminaire d'Agen, ville où la mère de Lestonnac était venue installer ses religieuses en 1619, a résumé la vie et les œuvres de la bienheureuse en un volume des plus agréables à lire.

Louis Batcave.

Louis Batiffol. — **Au temps de Louis XIII**. Paris, Calmann-Lévy, [1904], in-8 de II-457 p. — Prix : 7 fr. 50.

« Ce livre a pour principal objet de montrer, par quelques épisodes, ce qu'étaient les idées, les mœurs, les institutions en France pendant la pre-

Digitized by Google

mière moitié du XVIIe siècle. Composé au moyen de documents manuscrits non encore utilisés et que commentent ou complètent les autres témoignages contemporains, il met successivement en scène des représentants divers de l'état social du temps : princes, gentilshommes, prélats, moines, officiers, soldats, magistrats, artisans. » Dans ces lignes de l'avant-propos, M. L. Batiffol a exactement défini le caractère de son livre. Les six études, assez diverses les unes des autres, qui composent *Au temps de Louis XIII*, constituent soit pour l'histoire générale, soit pour l'histoire des mœurs, aux environs des années 1605-1635, des chapitres neufs et fort intéressants.

I. Louis XIII enfant. — Le journal manuscrit du médecin Héroard, qui a été publié jadis d'une manière incomplète, a fourni à M. B. la matière d'une curieuse étude sur le fils de Henri IV vers l'âge de quatre à six ans. Son caractère, ses goûts, ses affections se voient bien dans les pensées recueillies par le plus attentif des médecins. Elles ont été reproduites ici avec l'orthographe phonétique du manuscrit, ce qui donne à ces mots de l'enfant royal une saveur toute spéciale. Il parle ainsi du lit de sa gouvernante, Mme de Monglat, et du lit de sa nourrice : « I sen bon en vote li, mamanga ; i sen la poudre de violete. I pu au li de doundoun. » Voici sa prière de tous les soirs : « Dieu doint bonne vie à papa, à maman, à sœu sœu, à moncheu dauphin, é me face la gace d'ète home de bien é poin opiniate ; é me doint s'amou, sa gace et sa bénédicion. *In nomine pati e filii e piritu santo. Amen.* »

M. B. a raison de dire que MM. Soulié et Ed. de Barthélemy, les éditeurs du journal de Héroard, ont intentionnellement recueilli dans leurs extraits tous les passages inconvenants et que de ce choix singulier résulte une impression d'ensemble inexacte. Ne pourrait-on pas lui adresser à lui-même le reproche contraire ? Il a décidé de laisser de côté les traits de ce genre. « Nous passons des détails... » (p. 40). Cette lacune est regrettable ; car les détails omis tiennent une grande place dans la vie du jeune dauphin et surtout dans la vie de son entourage. Il fallait, croyons-nous, en dire quelque chose de plus que les lignes des pages 32-33. M. B., qui aime et qui a raison d'aimer le jeune enfant royal, aurait eu l'occasion de louer la rare pureté de mœurs qu'il a montrée plus tard, d'autant plus méritoire qu'elle était en contradiction avec les fâcheuses influences qu'il avait en partie subies, dans ses premières années.

M. B. n'est pas porté à croire (p. 57) que Louis XIII ait eu des végétations adénoïdes. Cependant les textes qui ont été donnés à l'appui de cette hypothèse médicale paraissent bien probants.

II. Un garde du corps du roi. — Récit très précis de la campagne de

Digitized by Google

1622 dans le Languedoc, avec une relation nouvelle de l'assaut et de l'incendie de Négrepelisse, d'après les souvenirs manuscrits de l'exempt des gardes du corps P. de Bordeaux. Sur la personne de Louis XIII à cette date, sur son activité militaire, comme sur la brutalité des mœurs de la soldatesque, ces pages donnent de curieux détails.

III. Le magicien Jean Michel brûlé vif. — Raconté, dirait-on, par un reporter malicieux qui aurait assisté lui-même aux débats, — qui aurait noté les gestes, les sons de voix, les regards et les moindres paroles du président, M. Gilbert Gaulmin de La Guyonnière, lieutenant criminel en la sénéchaussée et siège présidial du Bourbonnais, et les réponses de l'accusé, Jean Michel, maître menuisier de la ville de Moulins, — qui serait d'une jolie force sur les livres et les pratiques de magie, — le récit de ce procès de sorcellerie, dont la conclusion, pour le brave homme de menuisier, fut d'être brûlé vif, le 28 juin 1623, forme de tous points, fond et forme, une page excellente de l'histoire des mœurs et des idées sous le règne de Louis XIII.

IV. M. de La Grossetière, gentilhomme huguenot de la Rochelle. — Ancien page du roi, amoureux de Mme d'Aigrefeuille, brigand à ses heures, pillant et volant, car il faut vivre, huguenot sincère, chargé par Jean Guiton, maire de la Rochelle, d'une mission auprès de Charles Ier, arrêté à son retour lors de son débarquement à Carteret, Charles de La Grossetière fut convaincu d'être allé en Angleterre « méchamment et proditoirement » et fut exécuté à la Rochelle, le 24 novembre 1628, quelques jours après la capitulation de la ville. Le récit de ses aventures est entremêlé de nombreux détails sur le siège de l'Amsterdam française. — P. 261. Arnauld (à l'index, par erreur, Arnault) de Corbeville, et non de Courbeville.

V. Souvenirs d'un siège. Casal (1630). — Récit purement militaire, tout à l'honneur de M. de Toiras, l'énergique défenseur de la capitale du Montferrat, d'après le journal du capitaine d'infanterie Antoine de La Serre. Le rôle de Mazarin, lors des négociations finales, n'est pas présenté suivant la tradition courante.

VI. La réforme d'une abbaye de moines bénédictins. — Curieux tableau de mœurs ecclésiastiques. Comment l'archevêque de Rouen, Harlay de Chanvallon, voulut imposer à l'abbaye de Saint-Wandrille, qui en avait grand besoin, une réforme qui ne fut pas acceptée ; — comment les moines de Saint-Wandrille passsèrent un concordat avec les moines réformés de Jumièges ; — comment ils refusèrent de subir l'inspection d'un grand vicaire de Rouen ; — comment l'archevêque jeta l'interdit sur le monastère ; — comment, après appel au pape, au grand conseil et inter-

Digitized by Google

vention de Richelieu, toute cette affaire très embrouillée aboutit à une transaction bizarre : M. B. narre tous ces incidents de la manière la plus claire et la plus « suggestive » pour l'histoire des mœurs cléricales. C'est un chapitre intéressant qui s'ajoute à l'histoire de l'archevêque dont le nom était surtout connu des bibliophiles, à cause de l'imprimerie privée de son château de Gaillon.

Au cours de ces six études, M. B. a cité, avec une précision peu commune dans la transcription des titres, une foule de plaquettes rarissimes et de livres curieux du temps, sans parler des ouvrages modernes, qui complètent son propre récit. Il doit avoir à sa disposition une bien belle bibliothèque, avec un bon catalogue. — *Au temps de Louis XIII* se termine par un index. C'est une bonne note de plus.

G. Lacour-Gayet.

Robert Hénard. — **Le Mont Valérien. L'Ermitage. Le Calvaire. La Forteresse.** Paris, Émile Paul, 1904, in-8 de 182 p. et 12 héliogravures.

M. Hénard a entrepris de conter l'histoire de ce lieu d'un pèlerinage réputé, devenu aujourd'hui, sous la forme d'une forteresse trapue et géométrique, l'un des points stratégiques les plus importants de la défense de Paris. Or, il se trouve que cette histoire se confond parfois avec celle de cette ville, car les Romains ont occupé ce lieu, sainte Geneviève y a conduit ses troupeaux, un Calvaire y a été élevé que fréquentait assidûment la société parisienne, et Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre y ont promené leur bâton de pèlerin.

Ce récit se divise en deux parties. L'auteur dit d'abord ce que fut ce mont célèbre, avec les ermites qui l'ont habité longtemps jusqu'à la venue d'Hubert Charpentier, pieux et saint homme, auquel les sanctuaires de Garaison et de Bétharram, dans les Pyrénées, doivent le renouvellement de la vie religieuse et non point leur fondation, comme l'écrit M. H. Pour desservir le Calvaire, il institua la Congrégation des prêtres de la Croix. Le pèlerinage devint vite célèbre à Paris et dans les environs. La Révolution dispersa les religieux et, en 1791, Merlin de Thionville se rendait acquéreur des immeubles qu'il revendait, sous main, à des Trappistes, lesquels, pour y avoir accueilli les évêques opposants au Concile de 1811, étaient bientôt dispersés. Napoléon projetait de fonder, sur ce bel emplacement, une vaste caserne, lorsque sa chute survint. Louis XVIII, à l'instigation de Mgr de Forbin-Janson, y autorisa l'installation des fameux missionnaires de France, chansonnés par Béranger, et qui furent dispersés en 1830.

A partir de ce moment commencera le nouveau rôle du Mont Valérien. Il est converti en citadelle, utilisé en 1851, en 1870 et sous la Commune; des événements récents ont assez tristement rappelé son nom.

Digitized by Google

Exempt de grand apparat historique, cet ouvrage est plutôt une vulgarisation de l'histoire, écrite avec agrément. Le relevé des épitaphes du cimetière fournit des indications intéressantes.

Louis Batcave.

Mémoires du duc de Choiseul (**1719-1785**), publiés par Fernand Calmettes. Paris, Plon, 1904, in-8 de xx-468 p.

Les mémoires de Choiseul étaient impatiemment attendus depuis que plusieurs extraits en avaient été donnés, en 1899, par la *Revue de Paris*. Leur récente publication justifie pleinement les espérances fondées sur la valeur et l'intérêt des pages tracées par le meilleur diplomate que la France ait possédé au xviiie siècle.

Dans sa préface, M. Fernand Calmettes démontre l'authenticité certaine du manuscrit qu'il a eu la bonne fortune de publier, achevant ainsi un travail commencé par MM. Flammermont et Charavay ; il explique les motifs divers qui ont retardé cette publication, puis son propre embarras, dicté par une conscience très scrupuleuse, pour présenter un volume qui justifiât rigoureusement son titre. On doit savoir d'autant plus de gré à M. F. Calmettes que la tâche était délicate, ingrate même, nécessitant de minutieuses recherches pour une annotation précise et pour le groupement de divers fragments. On doit lui savoir également d'autant plus de gré qu'il semble fort peu séduit par la physionomie du personnage. A notre sens, il se montre bien sévère. Sans doute, Choiseul eut de nombreux travers et de grands défauts; sans doute, il fit preuve d'une morale plutôt relâchée, mais une conscience très droite existe-t-elle chez un grand politique ? Moins encore que les peuples heureux, les honnêtes gens n'ont d'histoire. De même que M. F. Calmettes blâme M. de Nolhac d'être trop indulgent pour la Pompadour, il reproche à M. Gaston Maugras de faire de Choiseul « une image toute parée d'adoucissement ». Il est évident qu'on éprouve la tentation d'insister sur les qualités réelles, les mérites indiscutables d'un personnage trop systématiquement décrié et de signaler ses excuses en maintes circonstances, un peu comme s'il s'agissait d'une réhabilitation. D'ailleurs, M. G. Maugras n'a-t-il pas jugé Choiseul d'après la morale du temps, la morale du milieu, c'est-à-dire d'après une morale doublement facile, et M. de Nolhac ne trouve-t-il pas une justification imprévue dans la récente publication, toujours par la *Revue de Paris*, de fragments extrêmement curieux de mémoires confidentiels de Kaunitz où le grand ministre de Marie-Thérèse, en des pages évidemment sincères et vraies, apprécie sans dédain la Pompadour ?

Les mémoires de Choiseul sont incomplets ; peut-être ne furent-ils pas terminés (ils n'occupent que 158 pages du volume). A défaut d'autre

Digitized by Google

preuve, leur lecture seule pourrait être une garantie d'authenticité suffisante : on retrouve bien le style élégant, facile, précis, spirituel et caustique qui donne un charme réel à toutes les dépêches signées par l'ambassadeur à Rome et à Vienne, puis par le ministre d'État.

Après avoir raconté sa jeunesse jusqu'alors imparfaitement connue, la guerre de la succession d'Autriche et les campagnes auxquelles il prit part, Choiseul rapporte, avec plus d'habileté peut-être que de sincérité, la louche intrigue qui lui valut la protection de Mme de Pompadour et l'ambassade de Rome, point de départ de sa grande fortune politique. Ses explications, son insistance semblent dénoter un certain remords : il n'était donc pas dépourvu de sens moral. S'il est permis de suspecter son long récit de la fâcheuse histoire qui lui fut si souvent reprochée, il ne doit pas en être de même pour le reste de ses mémoires. Il suffit de parcourir les dépêches conservées aux archives du ministère des Affaires étrangères pour se rendre compte qu'il avait une imagination moins fantaisiste que plusieurs de ses contemporains, qu'il n'exagère rien, n'invente rien en faisant, par exemple, le récit de son ambassade à Rome, de son crédit auprès de Benoît XIV, de son heureuse intervention dans l'aride querelle du jansénisme à propos des vicissitudes de la Bulle *Unigenitus* ou de la Bulle *Ex Omnibus*. Ses mémoires s'arrêtent sur des considérations relatives à l'alliance autrichienne, mais diverses appréciations incidemment formulées, sur la question des jésuites notamment, permettent de comprendre dans quel esprit il entendait gouverner et, par conséquent, de moins déplorer une importante lacune.

Les mémoires dits de Chanteloup occupent la seconde partie du volume. M. F. Calmettes ne s'est décidé à les joindre aux premiers qu'après un choix méticuleux et la certitude qu'il ne s'agissait pas d'une simple compilation de Soulavie. Ils offrent évidemment moins d'intérêt, mais ils sont bien à leur place et peuvent être consultés avec fruit. M. F. Calmettes a eu raison de ne pas céder à ses hésitations, ce qui nous vaut aussi d'ailleurs, de sa plume, quelques pages excellentes d'histoire.

Maurice Boutry.

C. de La Jonquière, chef d'escadron d'artillerie breveté. — **L'Expédition d'Égypte, 1798-1801**. Tome IV [1904]. Paris, Charles-Lavauzelle, grand in-8 de 688 p. (Publication de l'État-Major de l'Armée, section historique). Prix : 12 fr.

La *Revue des Études historiques* a déjà eu l'occasion de parler de la publication du commandant de La Jonquière sur l'expédition d'Égypte ; c'est le recueil complet et méthodique, avec un texte formant un récit

Digitized by Google

continu, des pièces de toute nature, données pour la plupart dans leur teneur intégrale, qui intéressent cette campagne. Le tome IV, qui vient de paraître, est consacré en entier à la campagne de Syrie : El-Arich, Jaffa, Saint-Jean-d'Acre, Nazareth, Tabor, Saint-Jean-d'Acre et retraite. Cette période militaire de quatre mois est étudiée, au cours de onze chapitres et de dix appendices, avec les détails les plus minutieux et les plus précis, depuis la conception initiale du projet jusqu'à la rentrée au Caire. C'est un trésor très riche, où les historiens trouveront beaucoup d'inédit, notamment de curieuses notes de Kléber, comme celle-ci (p. 634) sur Bonaparte : « Quelle est donc sa grande qualité? Car enfin c'est un homme extraordinaire ; c'est d'oser et d'oser encore, et il va dans cet art jusqu'au delà de la témérité. »

L'auteur a passé en revue, au début de ce volume, les raisons qui purent déterminer Bonaparte à tenter l'aventure de Syrie. Le désastre d'Aboukir fut, croyons-nous, la cause principale, sinon la cause unique, de cette décision, qui est en elle-même assez difficile à expliquer. En dépit des rêves grandioses qu'il exprima plus tard, en France ou à Sainte-Hélène, la marche sur la Syrie fut avant tout, pour le général de l'armée d'Égypte, une tentative d'évasion, avec la part d'inconnu et de hasard qu'il y a toujours dans une tentative de ce genre. Et si le fugitif fut obligé, au bout de quelques semaines, de regagner sa prison, c'est que les vainqueurs d'Aboukir étaient toujours les maîtres de la mer ; car c'est là encore la vraie raison de l'échec qu'il essuya devant Saint-Jean-d'Acre. A côté de l'exposé si détaillé des faits et des textes, ces considérations auraient pu être mises en lumière.

Le siège de Saint-Jean-d'Acre a été étudié avec un luxe particulier de détails militaires. Seize cartes et croquis accompagnent le texte ; plusieurs croquis présentent beaucoup d'intérêt, comme ayant été faits au moment même et sur place par des officiers de l'expédition.

Le commandant de La Jonquière a étudié, au cours du récit militaire, deux questions très controversées : le massacre des prisonniers de Jaffa, environ 2.400 à 2.500, à propos duquel il rapporte le témoignage émouvant d'un témoin, André Peyrusse, et l'empoisonnement des pestiférés français. La conclusion de ses recherches sur ce dernier point donne raison à Desgenettes, qui a rapporté qu'une forte dose de laudanum fut donnée à environ vingt-cinq pestiférés, pour qu'ils ne tombassent pas vivants entre les mains des Turcs.

G. LACOUR-GAYET.

Digitized by Google

Général Jean-Pierre Doguereau. — **Journal de l'Expédition d'Égypte**, publié d'après le manuscrit original, avec une introduction et des notes, par C. de La Jonquière, chef d'escadron d'artillerie breveté. — Publié sous la direction de la Section historique de l'état-major de l'Armée. Paris, Perrin et Cie, 1904, in-8 de 430 p. Prix : 7 fr. 50.

Au cours de ses fructueuses recherches de documents nouveaux se rapportant à l'expédition d'Égypte, le commandant de La Jonquière a eu la bonne fortune de mettre la main sur un *Journal* inédit, qui contient un récit complet des événements. Dans ses volumes sur l'*Expédition d'Égypte*, il avait eu l'occasion d'en détacher plusieurs extraits. Il donne à présent une édition à part du texte complet de ces mémoires.

L'auteur du *Journal de l'expédition d'Égypte* est Jean-Pierre Doguereau, qui mourut, en 1826, maréchal de camp et commandant de l'École régimentaire d'artillerie de La Fère. Le 19 mai 1798, il était parti de Toulon, à bord du vaisseau le *Spartiate*, comme lieutenant d'artillerie. Aide de camp du général Dommartin, puis ayant rempli les fonctions de chef d'état-major de l'artillerie pendant une partie de l'expédition de Syrie, il fut promu chef de bataillon le 25 avril 1800 ; il ne quitta l'Égypte qu'au mois de septembre 1801, avec les dernières troupes du corps de Menou.

Le commandant de La Jonquière a établi que le *Journal* de Doguereau est la reproduction de notes très complètes qui avaient été prises sur les lieux mêmes, au cours des événements, et qu'il fut rédigé par l'auteur au lendemain même de sa rentrée en France, avant l'année 1803. Le *Journal* constitue donc un témoignage contemporain et de première main. De plus, c'est un témoignage bien informé et très exact. Tous les faits dont Doguereau fut le témoin, depuis le départ de Toulon jusqu'au retour à Marseille, y compris la campagne de Syrie et les commandements de Kléber et de Menou, sont rapportés avec beaucoup de précision et de simplicité, sans aucune recherche d'effet littéraire. A tous les points de vue, le *Journal* de Doguereau est digne de foi ; il méritait d'être publié.

L'éditeur du *Journal* a écrit une intéressante introduction biographique sur l'auteur et sur son frère, Louis Doguereau, qui était parti aussi pour l'Égypte comme lieutenant d'artillerie ; il a accompagné le texte de notes utiles, bien qu'un peu rares, pour qui n'a pas sous la main les quatre savants volumes, déjà publiés, de son *Expédition d'Égypte*. Un index des noms propres aurait été un complément nécessaire; car le *Journal* de Doguereau est probablement destiné à être moins lu que consulté.

G. Lacour-Gayet.

Digitized by Google

JOSEPH WIRTH. — **Le maréchal Lefèbvre, duc de Dantzig (1755-1820)**. Paris, Perrin, 1904, in-8 de XI-526 p. Prix : 7 fr. 50.

Simple soldat en 1773 dans le régiment des gardes françaises, capitaine en 1792, général de division en 1794, commandant de la vieille garde en 1812, la vie du maréchal Lefèbvre, duc de Dantzig, méritait d'être racontée en détail. M. Joseph Wirth vient d'acquitter la dette que la France devait depuis longtemps à la mémoire de ce vaillant Alsacien. Il a eu à sa disposition une ample collection de papiers de famille, qui lui ont fourni, en particulier sur les origines, l'éducation, les rapports de parenté, les menus incidents de la vie privée ou publique, un grand nombre de détails précis, dont la plupart étaient encore ignorés; il a fait des recherches dans les dépôts publics d'archives ; il s'est enquis de son héros en France ou à l'étranger, partout où il a pensé trouver quelque renseignement. Le livre qui a été le résultat de ce long travail est avant tout une œuvre consciencieuse ; au point de vue de l'information matérielle, on peut la tenir pour complète, surtout en tout ce qui concerne le côté intime et alsacien du sujet. D'autre part, elle respire d'un bout à l'autre un vif amour de la France et de l'Alsace : sentiment qui n'a jamais été pour déplaire, surtout à l'heure présente. Quant à la sympathie, sinon excessive, du moins fréquemment exprimée, de l'auteur, pour le maréchal, elle se comprend : Lefèbvre, qui fut un homme très brave, fut aussi un très brave homme. Au concours du prix Bordin, de l'Académie des Sciences morales et politiques, le livre de M. Wirth s'est vu décerner une mention honorable.

A côté de ses qualités toutefois, cette biographie peut prêter le flanc à une double critique, ici pour excès d'abondance, là pour excès de réserve. L'auteur n'a voulu laisser dans l'ombre aucun aspect de la vie du maréchal à aucune époque, et il a eu raison. Mais était-il nécessaire pour cela de donner le texte intégral des documents officiels avec leurs formules de chancellerie ? Était-il nécessaire de publier la suite de toutes les pièces, y compris huit toasts, qui se rapportent au rôle de Lefèbvre, comme président du collège électoral du Haut-Rhin, — rôle en vérité bien modeste et de pur apparat? Était-il nécessaire de faire connaître les lettres et les billets de condoléance, dont plusieurs s'inspirent des formules de politesse officielle ou mondaine, que la veuve du maréchal reçut au moment de sa mort? Et à propos de celle-ci, était-il nécessaire de réfuter à maintes reprises les invraisemblances et les sottises historiques dont la méchanceté ou les soi-disants besoins de l'optique théâtrale ont gratifié la mémoire de la maréchale, qui fut une femme de bon sens, une femme d'esprit et une femme de relations sûres? A la suite de ses dix-huit chapitres, l'auteur a publié cinquante-quatre documents en appen-

Digitized by Google

dices ; le nombre des appendices aurait pu être augmenté de maints documents, et les chapitres en auraient été dégagés d'autant.

D'autre part, dans une biographie de soldat, ce que le lecteur veut connaître à côté des états de service, c'est le mérite personnel à ce soldat, au point de vue proprement militaire. La bravoure de Lefèbvre est justement célèbre ; mais toute la stratégie du maréchal ne tenait-elle pas un peu dans le mot, devenu classique, qu'il adressait aux artilleurs du siège de Dantzig : « Je n'entends rien à votre affaire, mais f...ichez-moi un trou et je passerai » ? Pour les faits de guerre auxquels Lefèbvre a eu l'occasion de prendre part dans sa longue carrière, qui va de la campagne de 1793 à la campagne de 1814, M. Wirth les raconte un peu en gros, comme des faits d'histoire générale et non d'histoire biographique. Le récit est exact dans l'ensemble ; mais pour la part propre qui peut revenir à Lefèbvre, soit à propos de l'exécution des ordres reçus, soit à propos de son initiative personnelle, on ne voit pas qu'il apporte quelque chose de nouveau.

A ce point de vue, il ne paraît pas que le chapitre IX, qui raconte la campagne de 1809 (insurrection du Tyrol et bataille de Wagram), enrichisse de quelques données l'histoire générale ou l'histoire personnelle du maréchal. « Le maréchal arriva à temps pour prendre part à la bataille de Wagram... Le corps de celui-ci contribua beaucoup au succès de cette journée. » C'est tout ; les manuels en disent à peu près autant. Les archives historiques du ministère de la Guerre auraient permis, croyons-nous, de répondre aux questions de métier que l'on regrette de ne pas voir posées dans ce livre. Même à propos du siège de Dantzig, que M. Wirth étudie avec un certain luxe de détails, de caractère surtout anecdotique, il reste toujours à déterminer la part assez réduite, semble-t-il, qui revient à Lefèbvre, à côté de la part de Chasseloup ou de Lariboisière.

Lefèbvre a été étudié par l'auteur de ce livre dans sa carrière de soldat, dans sa vie intime et familiale, dans son rôle de maire de Combault, même dans son rôle de « législateur », sous le prétexte qu'il fut membre et préteur du Sénat impérial. On aurait voulu avoir de même un chapitre sur Lefèbvre tacticien ; c'est le moins que l'on puisse demander à la biographie d'un soldat et d'un maréchal d'empire. Lefèbvre ne fut-il qu'un sabreur? Avait-il reçu quelques étincelles de la « partie divine » du métier des armes ? Les *Cahiers* du capitaine Coignet, auxquels M. Wirth accorde une valeur excessive (p. 235) et fait des emprunts bien fréquents, ne peuvent rien apprendre à cet égard.

P. 42 : Duc Du Châtelet et non de Châtelet. — P. 43 : de Launay et non Delaunay. — P. 92 : en octobre 1795, il n'était pas encore question

Digitized by Google

des préparatifs de l'expédition de Hoche en Irlande. — P. 93 : mouvements et non monuments. — P. 152 : Frisches Haff, et non. Frischoff. — P. 152 : Lariboisière et non Lariboissière. — P. 248 : duc de Conegliano et non de Conaglio. — P. 290 : « Rambaud et Vast » : de quel ouvrage s'agit-il ? — P. 408. L'anecdote rapportée par Macdonald n'a rien d'invraisemblable, même en admettant que Lefèbvre ait « fait des études classiques ». — P. 446 : condottiere et non condottieri. — L'ouvrage n'a pas d'index.

G. Lacour-Gayet.

Lieutenant F. Petitpierre. — **Journal de la captivité de la duchesse de Berry à Blaye (1832-1833)**, publié par Georges Price, avec préface de Louis d'Hurcourt. Paris, Émile-Paul, 1904, in-16 de xxxii-178 p.

« Le journal du lieutenant Petitpierre et celui du docteur Ménière forment ensemble le cycle complet d'un épisode historique sur lequel ils ont fait la pleine lumière. » Rien de plus exact que cette appréciation de M. Georges Price terminant le volume. Les mémoires du docteur Ménière sont trop connus pour qu'il y ait intérêt à rappeler même leur importance ; d'autre part, les péripéties de l'arrestation de la duchesse de Berry à Nantes ont été minutieusement rapportées. Il existait donc une lacune relative aux premiers mois de captivité, depuis l'arrivée de la duchesse à Blaye, le 15 novembre 1832, jusqu'à l'admission du docteur Ménière auprès d'elle, le 28 février 1833. Cette lacune se trouve très heureusement comblée par la publication du journal du lieutenant Petitpierre, officier d'ordonnance du gouverneur de Blaye, et, par ses fonctions d'adjudant de place, en rapports journaliers avec la prisonnière.

Il ne s'agit pas d'une publication intégrale. Craignant de diminuer l'intérêt du récit en lui laissant toute son ampleur, M. G. Price n'en donne que les détails les plus importants ou les plus pittoresques, reliant par des résumés ces extraits certainement trop peu nombreux et trop écourtés. Une nouvelle édition, que justifiera le succès, gagnerait donc à être augmentée.

Joignant à la simplicité, à la clarté et à la précision une véritable modestie, car l'auteur ne se pique pas de littérature et ne s'érige pas en historien, le journal de Petitpierre est, en effet, véritablement curieux : par de menus faits notés quotidiennement et consignés en termes heureux, il dépeint la physionomie de la duchesse avec ses défauts et ses qualités, décrit une situation rendue plus poignante encore par une grossesse particulièrement malencontreuse, révèle quelques détails peu favorables au policier Jolly et présente incidemment son auteur comme un personnage fort sympathique.

Maurice Boutry.

Digitized by Google

Louis Léger. — **Moscou** (collection des *Villes d'art célèbres*). Paris, Laurens, 1904, petit in-4, illustré de 86 gravures.

La collection des *Villes d'art célèbres*, dont l'éditeur Laurens poursuit avec activité et succès la publication, vient de s'accroître d'un nouveau volume qui a toutes les conditions requises pour être bien accueilli du public auquel il s'adresse : l'intérêt propre du sujet, la sympathie particulière qui s'y attache aujourd'hui, enfin le nom de l'auteur qui assure le lecteur qu'il trouvera dans l'ouvrage de quoi satisfaire, de la façon la plus sûre et la plus agréable, toutes ses curiosités. Aucun écrivain français n'était plus désigné que M. Louis Léger pour nous parler de Moscou. Il connaît, aussi bien que personne, la langue et la littérature du pays; il l'a visité plus d'une fois et il a su le regarder. Aussi a-t-il pu réunir sans effort, dans les pages où il nous « raconte » la ville nationale et sainte des Russes, la science et le pittoresque, l'intelligence du passé et la vue nette du présent. Quoiqu'il ait si bien étudié le sujet par lui-même et qu'il pût se passer de tout secours, M. Léger n'a pas dédaigneusement négligé les auteurs qui l'avaient précédé et il donne, en avant de la table, la liste de ceux qu'il a principalement consultés. Nous ne regretterons pas qu'il ait passé sous silence l'*Art russe* de Viollet-le-Duc, car malgré l'autorité dont jouit le nom de l'auteur, il aurait eu bien peu à y prendre. Mais il aurait pu citer un ouvrage qui semble avoir annoncé le sien, l'*Album-Guide de Moscou*, par M. Charles Normand, description accompagnée de photographies intéressantes et inédites, ainsi que d'un plan simplifié fort commode [1].

Mais le livre de M. Léger contient même plus qu'il ne promet. En parlant de la ville, qui a été sinon le seul centre, du moins le centre le plus original et le plus important de l'art comme de la nationalité russe, il a été amené, pour nous faire comprendre le vrai caractère des œuvres qu'il nous décrivait et dont il nous résumait la destinée, à nous donner sur l'art russe en général, sur son origine et ses diverses phases, des indications qui forment une véritable histoire résumée de cet art. Ce n'est pas la partie la moins instructive de l'ouvrage ; car l'art russe nous est encore peu familier [2].

1. Paris, 1892, grand in-8 de 46 pages, 11 grav. ou vignettes, 2 plans et 7 photographies hors texte. Cet ouvrage a été publié dans le format de la revue *L'Ami des monuments et des arts* fondée et dirigée par M. Ch. Normand.

2. Plaçons en note quelques observations de détail. L'auteur aurait pu mieux montrer que ce sont justement des étrangers italiens, architectes du Kremlin, qui ont su les premiers mettre complètement en lumière et réaliser d'une façon vraiment esthétique les éléments propres de l'art russe (p. 20). — L'église San Stefano de Bologne, que M. L. rapproche de l'église Saint-Basile, est plutôt une juxtaposition

Digitized by Google

Nous souhaitons que M. Léger nous fasse connaître Saint-Pétersbourg, comme il nous a fait connaître Moscou. Il saurait en dégager, nous n'en doutons point, l'originalité réelle qui se dissimule sous l'apparence européenne que lui a imposée, dès l'origine, la volonté d'un grand homme. Mais, quelle que soit la beauté de la création de Pierre le Grand, et bien qu'elle soit la demeure officielle de l'empereur, Saint-Pétersbourg n'est pas la capitale traditionnelle de la Russie, ou plutôt la Russie a deux capitales, comme la Hollande avec La Haye et Amsterdam, comme la France qui a failli aussi en avoir deux avec Versailles et Paris. Saint-Pétersbourg est comme un Versailles agrandi et dont le rôle a persisté. Mais les Moscovites n'ont pas oublié que leur nom a longtemps désigné pour l'Occident la nationalité russe tout entière, et plus d'un d'entre eux conserve l'espoir que quelque jour la capitale nationale de la vieille Russie redeviendra sa capitale politique. Ce que nous dit M. Léger de son passé toujours vivant et de l'activité de sa vie présente laisse l'impression que cet espoir n'est pas aussi chimérique qu'il le paraît tout d'abord.

R. Peyre.

d'églises, se pénétrant plus ou moins, qu'un enchevêtrement de constructions formant un tout qui ait le caractère de l'unité. A San Stefano, il n'y a pas d'effet d'ensemble. — Dans le chapitre spécial traitant de la peinture en Russie, M. L. aurait dû, il nous semble, rappeler le nom de Smieradski, indiqué, il est vrai, dans un autre chapitre; car Smieradski est de tous les peintres russes celui qui a eu le plus grand succès en Occident, ses *Torches vivantes* ayant obtenu une grande médaille d'honneur à l'Exposition universelle de Paris en 1878 à Paris. On aurait voulu y voir citer aussi Swertchkow, peintre de mœurs militaires, un des premiers artistes russes qui, avec Aivazovsky, ait été décoré de la Légion d'honneur, et le peintre de batailles, Kotzebue, qui a représenté entre autres les combats de Souvarov en Suisse et a aujourd'hui pour successeur un peintre à moitié parisien, M. Rosen. Comme cet ouvrage est appelé certainement à avoir de nouvelles éditions, signalons deux fautes typographiques : p. 20, ligne 34, *plutôt on* au lieu de *ou plutôt*, et p. 46, ligne dernière, *Catherine III* au lieu de *Catherine II*. — M. L. était bien certainement l'auteur le plus compétent sur la matière, mais on pourrait lui reprocher un excès de compétence, en ce sens qu'il croit parfois connus ou faciles à trouver des faits ou des idées généralement ignorés du public français. On serait curieux, notamment (p. 102), d'avoir quelques détails sur la touchante Lisa chantée par Karamsine. Le renvoi à la traduction française de 1808 ne suffit pas à satisfaire cette curiosité.

Digitized by Google

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Le Bibliographe moderne, mai-août 1904 : Henri Stein, *La papeterie de Saint-Cloud (près de Paris) au XIVe siècle*, 105-112, p. justif. — Alfred Leroux, *Comment désencombrer les archives des préfectures et des sous-préfectures?*, 113-120. — F. Arnauldet, *Inventaire de la librairie du château de Blois en 1518* (suite), 121-156. — Jules Laude, *Quelques mots sur les bibliothèques françaises à propos de la proposition de loi portant réorganisation générale des archives de France*, 157-182.

Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français, juillet-août 1904 : Bon de Schickler, *Rapport à l'assemblée générale*, 292-306. [Indication des matières sur lesquelles portent les notes et documents recueillis par M. Ferdinand Teissier.] — N. Weiss, *La réforme à Bourges au XVIe siècle*, 307-359 : *notes supplémentaires* dans le no de septembre, 474-478. — Bon de Schickler, *L'église d'Asnières-les-Bourges depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours*, 359-364. — Gaston Bonet-Maury, *Le protestantisme français et la République aux XVIe et XVIIe siècles* (suite), 364-384. = Septembre-octobre : Rod. Reuss, *L'archevêque de Besançon, Claude Le Coz et les protestants de la Franche-Comté sous le premier Empire*, 385-399. — N. W., *Le nombre des temples en 1655*, 399-400. — Daniel Benoît, *Pierre de Vernejoul, procureur au Parlement de Guienne et son journal inédit (1673-1691)*, 401-437. [Publication d'extraits.] — P. F. B., *La vie et la mort du prédicant François Vivens, d'après Baville*, 437-443. [Lettre de Basville du 19 février 1692.] — Eugène Ritter, *Madame Cottin*, 444-448. — N. W., *Industriels huguenots en Suisse (1691-1702)*, 449-452. — N. W., *Une commémoration perpétuelle de la Révocation à Charenton*, 452-455. — Jean Cordey, *La persécution religieuse en Périgord. Le temple de Limeuil et le pasteur*

Digitized by Google

Jarlan (1668-1683), 455-459. — Alfred Leroux, *Le vitrail de la prédicante à Limoges*, 466-470. — *Procès aux cadavres* (suite), 470-474.

Bulletin de la Société des anciens textes, 1904, n° 1 : *Notice du ms. n. a. fr. 6539 de la Bibliothèque nationale*, 37-56. [Ms. du xive siècle. Traités médicaux.]

Bulletin du Bibliophile, 15 janvier 1904 : Henry Harrisse, *Les de Thou et leur célèbre bibliothèque 1573-1680-1789, d'après des documents nouveaux* (suite), 10-22 ; continué en février, 72-90 ; avril, 165-171 ; mai, 259-267 ; juin, 327-339 ; août, 487-497. — Baron Roger Portalis, *Bernard de Roqueleyne, baron de Longepierre, 1659-1721* (suite), 23-37 ; continué en février, 57-71 ; mars, 113-130 ; avril, 172-188 ; mai, 244-258 ; juin, 313-326 ; juillet, 383-391 ; août, 462-486. [Catalogue de sa bibliothèque.] — F. Meunié, *Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIIIe et XIXe siècles* (suite), 38-44 ; continué en mars, 148-155 ; avril, 196-201. = 15 février : E. Labadie, *Nouveau supplément à la bibliographie des Mazarinades*, 91-98 ; fin en mars, 131-141. = 15 mai : Henry Martin, *Les miniaturistes à l'exposition des Primitifs français*, 213-226 ; suite en juin, 291-304 ; juillet, 363-378 ; août, 435-461. — Paul Cottin, *Lorédan Larchey (1831-1902). Étude bio-bibliographique*, 227-243 ; suite en juin, 305-312 ; juillet, 353-361 ; août, 413-434. = 15 juin : E. Courbet, *Jeanne d'Albret et l'Heptaméron*, 277-290.

Bulletin monumental, 1904, n° 3 : Victor Mortet, *L'ancien niveau de N.-D. de Paris et les portes secondaires de la façade méridionale*, 149-159. — Eugène Lefèvre-Pontalis, *Saint-Évremond de Creil. Notice nécrologique*, 160-182. [A propos de sa démolition récente.] — Abbé Joseph Clément, *Les épitaphes sacerdotales de Chareil-Cintrat*, 183-189. — M. Lanore, *La cathédrale de Lescar*, 190-259.

Le Carnet, septembre 1904 : Com^t Lemarchand, *Notre amie l'Angleterre*, 257-279. [Aperçu historique.] — Dr Magnac, *L'expédition du général Leclerc à Saint-Domingue. La prise du Cap* (suite), 367-378 ; continué en octobre, 111-117. = Octobre : Léonce Pingaud, *Camille Jordan et lady Élisabeth Forster. Lettres inédites*, 41-53.

Chronique médicale, 15 août 1904 : Dr Félix Mathieu, *La blessure de La Rochefoucauld au combat de la porte Saint-Antoine*, 529-533. — Miquel-Dalton, *Les médecins dans les assemblées du Directoire*, 533-544 ; fin le 15 septembre, 599-610. = 15 septembre : Gaston Capon, *Le goutteux sans pareil*, 593-595. [Conrart.] = 1er octobre : Brissaud, *Théophile de Bordeu, neurologiste* [xviiie siècle], 625-634. — *Une lettre inédite de Mirabeau à son médecin*, 640. [Fac-similé.] — *Lettre de Chirac, premier médecin de Louis XV*, 640.

Digitized by Google

Compte rendu de l'Académie des Inscriptions, mai-juin 1904 : Paul Gauckler, *Note sur une inscription d'Henchir-Alouin (Tunisie)*, 335-336. — Dr Carton, Note sur les *catacombes d'Hadrumète*, 352-353. — Lieutenant Desplagnes, Note sur la *découverte à Koukiya, première nécropole des Songhaïs (Soudan)*, 359. — Daniel Serruys, *Note sur une source byzantine des « Libri Carolini »*, 360-363. [Protestation de Charlemagne contre le culte des images.] — D'Arbois de Jubainville, *Les dieux celtiques à forme d'animaux*, 365-372. — Cagnat, *Un milliaire de la route de Bône à Guelma*, 377-382.

La Correspondance historique et archéologique, juin 1904 : Ed. Circaud, *La première église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine*, 162-181, p. justif. = Juillet-août : Daniel Grand, *Thèses de l'École des Chartes. Promotion du 27 janvier 1904*, 193-210. [Compte rendu sténographique de la soutenance de chaque thèse.] — H. Omont, *Montfaucon et l'édition des Bénédictins du « Glossaire » de Du Cange*, 210-211. — Edouard de Pontalba, *Un duel dans l'armée en 1777*, 211-230. [Pièces relatives à un duel de M. de Pontalba, lieutenant au régiment de la Guadeloupe.] — Comt Weil, *Encore quelques mots sur Murat et Bentinck. Trois documents inédits de février et mars 1814*, 230-239.

Le Correspondant, 10 septembre 1904 : E. Hourst, *Dans la Chine centrale. I. De Shang-Haï à Tchong-King par les rapides du Yang-Tsé* (avec préface d'Ernest Judet), 809-849 ; fin le 25 septembre : II. *La révolte au Sé-Tchouen. Au secours des Européens*, 1051-1078. — Général F. Canonge, *Le sentiment religieux dans l'armée de Crimée*, 850-872. — A. de Saporta, *Un prédécesseur du Joanne et Bœdeker au XVIIe siècle*, 963-981. [« L'Ulysse françois ou le voyage de France, de Flandre et de Savoie... » par le sieur Coulon.] = 25 septembre : *Un ambassadeur autrichien à Paris sous Napoléon III. Extraits du journal inédit du comte de Hübner*, 1079-1110. — Anatole Le Braz, *Le théâtre du peuple en Basse-Bretagne. Les auteurs ; les acteurs ; les représentations*, 1167-1189. = 10 octobre : François Descotes, *Joseph de Maistre inconnu, Venise, Cagliari, Rome (1797-1803)*, 102-142. — Gaétan Guillot, *Qui a inventé la gravure sur bois ?*, 143-151. [Tailleurs d'images franc-comtois de la fin du xive siècle.] — Apolline de Goublet, *Deux polytechniciens : Auguste Comte et Alphonse Gratry*, 181-190.

École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire, XXIVe année, fasc. II-III, février-août 1904 : G. Périnelle, *Dépêches de Nicolas de' Roberti, ambassadeur d'Hercule Ier, duc de Ferrare, auprès du roi Louis XI (novembre 1478-juillet 1480)*, 139-203. — Ermanno Loevinson, *Sulle condizioni religiose della diocesi d'Ajaccio al principio del*

Digitized by Google

secolo XVIII, 205-217. [Rapports de l'évêque Pierre Spinola.] — G. Bourgin, *Les cardinaux français et le Diaire caméral de 1439-1486*, 277-318.

Études. Revue fondée en 1856 par des Pères de la Cie de Jésus, 5 sept. 1904 : Victor Delaporte, *Le comte Armand de Pontmartin. Cinquante ans de critique littéraire*, 577-578; fin le 20 septembre, 721-738. — Paul Dudon, *La rupture avec le Vatican*, 617-642. — P. Bliard, *Prieur de la Marne et l'anéantissement de la grande armée vendéenne, d'après des documents officiels et inédits* (suite), 643-659. = 20 septembre : Augustin Noyon, *Les origines de la fête de l'Immaculée-Conception en Occident (Xe, XIe et XIIe siècles)*, 763-789. = 5 octobre : Yves de La Brière *L'absolution de Henri IV à Rome*, 64-85; fin le 20 octobre, 168-189. = 5 novembre : Henri Chérot, *Un bloc de martyres sous la Révolution. Les seize Carmélites de Compiègne, d'après les documents originaux*, 311-330. — Paul Dudon, *La séparation jacobine (1794-1800)*, 352-367.

La France médicale, 25 août 1904 : P. Rambaud, *Règlement entre médecins et apothicaires d'Orléans* (fin), 297-304, p. justif. — *La loi du 21 germinal an XI. Création des écoles de pharmacie*, 304-307. = 10 septembre : Paul Delaunay, *L'inspection des pharmacies du Mans en 1726*, 317. = 25 septembre : Audebert, *Les accoucheuses de Toulouse vers 1780. Documents pour servir à l'histoire de l'obstétrique au XVIIIe siècle*, 337-343. [Cours fondé par Mgr de Brienne.] — J. Bergounioux, *Le baron P.-F. Percy, chirurgien en chef de la Grande Armée et son journal de campagne*, 343-349; fin le 10 octobre, 362-373. [En annexe : État des chirurgiens proposés pour la Légion d'honneur dressé en 1806 par Percy.] = 10 octobre : Paul Delaunay, *F. Poupart*, 357-361. [Anatomiste, 1661-1709.] = 25 octobre : R. Lacronique, *Mesures d'hygiène et de prophylaxie prescrites à l'armée d'Allemagne (1810-1812)*, 377-385. — Dourif, *Documents sur le chirurgien Thiéry de Clèves*, 385-386. [Donations des ducs de Bourbon en faveur de leur chirurgien, à la fin du xve siècle.]

Le Moyen Age, mai-juin 1904 : Joseph Calmette, *Contribution à la critique des « Mémoires » de Commynes. Les ambassades françaises en Espagne et la mort de D. Juan de Castille, en 1497*, 201-207. — Louis Halphen, *Note sur les deux chroniques de Saint-Julien de Tours*, 208-214. = Juillet-août : Léon Levillain, *La translation des reliques de saint Austremoine à Mozac et le diplôme de Pépin II d'Aquitaine (863)*, 281-337. [Texte du diplôme.] — Ferdinand Lot, *Sur les Hilduins, Note rectificative*, 338-342.

Digitized by Google

La Quinzaine, 1er juillet 1904 : Gabriel-Louis JARAY, *La question de Terre-Neuve et l'accord franco-anglais*, 1-20. — Paul VIAL, *Le rôle politique du parlement de Bretagne*, 67-88. = 16 juillet : Henri MAZEL, *Cournot et son temps*, 137-168. [D'après ses *Souvenirs* manuscrits.] = 1er août : Victor DU BLED, *La société polie et les salons pendant le premier Empire*, 277-301 ; fin le 16 août, 476-502. — Henri WELSCHINGER, *Waterloo*, 302-315. = 1er septembre : D.-B. DE LA FLOTTE, *La charité à Lourdes. Souvenirs d'un brancardier*, 1-16. — Charles FLORISOONE, *La légende dorée des Gaules. Légende de saint Germain l'Auxerrois*, 58-80. — Émile DE SAINT-AUBAN, *Théâtre français et histoire française*. [Tentatives inutiles pour mettre à la scène des héros français.] = 16 septembre : Ctesse Roger DE COURSON, *Un groupe de victimes de la Terreur. Les Sacramentines de Bollène et leurs compagnes*, 145-170. — Jean LAROCHE, *L'anoblissement de la famille de Jeanne d'Arc et la noblesse de ses descendants en ligne féminine*, 236-250. = 1er octobre : Victor GIRAUD, *Chateaubriand et la critique*, 305-316. — Baron DE MARICOURT, *Les faits et les causes des journées d'octobre 1789, d'après un député à l'Assemblée Constituante* [Jean-Félix Faydel, député du Quercy], 317-330. — Anatole LE BRAZ, *Les copistes de mystères en Bretagne*, 350-375. [Manuscrits des deux derniers siècles.]

La Réforme sociale, 1er juin 1903 : F. ESCARD, *Une maison de charité à Paris, au commencement du XVe siècle*, 844-856. [Maisons d'aumônes construites par Nicolas Flamel pour le logement des pauvres.] = 16 juin : H. JOLY, *Un épisode de la lutte religieuse. L'affaire du Bon-Pasteur de Nancy*, 917-941. = 1er juillet : Anatole LEROY-BEAULIEU, *L'expansion de la France et les congrégations religieuses*, 10-28. — H. JOLY, *Les pupilles de la société d'économie sociale en Tunisie* (*Fondation Commines de Marsilly*), 32-39. = 1er octobre : E. CHEYSSON, *Joseph Ferrand, ancien préfet, correspondant de l'Institut* [1827-1903], 478-490. — Abbé F. GALABERT, *Les « Salvetats » au moyen âge*, 491-504. [Enceintes délimitées par des croix et où, à l'ombre des églises, les paysans trouvaient un asile sûr.] = 16 octobre : J. B., *Notes sur la Martinique*, 563-587. = 1er novembre : A. BOYENVAL, *L'évolution de la Franc-Maçonnerie*, 621-632. [A propos du livre de Léon Rostaing sur les *Anciennes loges maçonniques d'Annonay et les Clubs* (*1766-1815*).] = 16 novembre : A. DELAIRE, *L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes en 1903*, 701-729. = 16 janvier 1904 : Frantz FUNCK-BRENTANO, *Gentilshommes champêtres dans l'ancienne France d'après un livre récent* [de M. de Vaissière], 123-129. = 1er février : René DE KERALLAIN, *La guerre religieuse en France jugée par les Anglais*, 211-240 ; suite le 1er avril, 557-574 ; le 16 avril, 621-642 ; 1er juin, 851-858 ; 16 juin, 922-944. — G. DEVIOLAINE,

Digitized by Google

Une enquête en Alsace, 241-254; fin le 16 février, 297-306. [Étude sur les sentiments des paysans au sujet de l'annexion dans la région de Schirmeck.] = 16 février : Louis Rivière, *Origines historiques des Jardins ouvriers. La terre et l'artisan sous l'ancien régime*, 273-296. = 16 mars : Louis Rivière, *La Rochefoucauld-Liancourt*, 445-455. [D'après le livre de M. Ferdinand-Dreyfus.] = 1er mai : Combes de Lestrade, *La Sicile dans ses rapports avec la Tunisie*, 671-686. = 1er juin : Hubert-Valleroux, *Le code civil et son centenaire*, 859-891.

La Révolution française, 14 septembre 1904 : Armand Brette, *La protection des manuscrits à propos de l'incendie de Turin*, 193-197. — A. Perroud, *Note sur le bataillon marseillais du 10 août*, 198-206. — Camille Leymarie, *Un épisode sentimental de l'affaire de Quiberon. L'évasion du comte de Monthron*, 207-231. — A. Aulard, *Le patriotisme selon la Révolution française*, 232-239. — *Deuxième circulaire du ministre de l'Instruction publique sur l'histoire économique de la Révolution*, 240-251. = 14 octobre : A. Perroud, *Le Père Duchêne à Bergerac*, 289-303. [Antoine Lemaire appelé à Bergerac comme bibliothécaire par Lakanal pendant la Terreur.] — Edmond Poupé, *Les fédérés Varois du 10 août*, 304-325. — Léon Deschamps, *Les femmes-soldats dans la Sarthe*, 326-335. — Naquet-Radiguet, *Procès-verbaux des séances de la commission de gouvernement, 22 juin 1815 — 7 juillet 1815*, 336-369. [Publication du texte.] — A. Mathiez, *Une lettre de Grégoire*, 369-372. [Le jour de la proclamation de la République.]

Revue Bourdaloue, 1er octobre 1904 : H. C., *Le vingtième autographe de Bourdaloue*, 599-609. [Lettre à Claude Le Peletier, 5 juillet 1683.] — *Histoire critique de la chaire française, par le P. Gisbert* (suite), 610-623. — J. B. Van Meurs, *États annuels et triennaux du personnel dans les maisons où résida Bourdaloue*, 624-655. — Henri Chérot, *Bourdaloue à Rennes (1667-1668)*, 656-675. — André Girodie, *Une supercherie iconographique. Bourdaloue substitué à Baldus*, 676-683. [Gravure de l'édition des sermons par Bretonneau, employée pour représenter le P. Balde, poète alsacien.] — Vte Charles de Laugardière, *Bourdaloue et les épigrammes latines du P. de Fourcroy* (suite), 684-731.

Revue de l'Art chrétien, 4e livraison, juillet 1904 : L. Maître, *Les monuments chrétiens d'Autun. Saint-Bénigne de Dijon et ses cryptes*, 279-291. — G. Sanoner, *Description des portails de l'église Saint-Thibault de Thann (Alsace)*, 292-308; suite dans la 5e livraison, 384-397. — Louis de Farcy, *Un atelier pour la reproduction des anciennes tapisseries*, 308-314. [A Champfleur.] — L. Cloquet, *Monuments de travers*, 314-316. — *Saloirs gothiques*, 316. = 5e livraison, septembre : J. Chap-

Digitized by Google

PÉE, *Le carrelage de l'abbaye de Champagne (Sarthe), d'après les pavés retrouvés sur l'emplacement du chœur de l'église de cette abbaye*, 349-355.

Revue de Paris, 15 juillet 1904 : Sébastien CHARLÉTY, *Une conspiration à Lyon en 1817*, 268-302. — Gustave LANSON, *L'affaire des lettres philosophiques de Voltaire d'après des documents inédits*, 367-386. = 1er août : Vicomte DU DRESNAY, *Mémoire sur la cour de France (1752)*, 441-454; fin le 15 août, 827-847. [Par le comte de Kaunitz-Rittberg, ambassadeur d'Autriche en France.] — Ernest DUPUY, *Les années de jeunesse de Madame Roland*, 509-540. — Colonel X., *La pénétration au Maroc*, 541-551. = 15 août : Maurice SOURIAU, *Apologie. Bernardin de Saint-Pierre*, 708-728. [Lettres à Mme Necker et à Mme de Germany.] = 1er septembre : Frédéric MASSON, *Les Bonaparte et la Corse. An V-an VII*, 67-95. — Colonel L. PICARD, *Un épisode d'août 1870. Le ravin de la mort*, 96-112. [A Rezonville.] — Paul STAPFER, *Victor Hugo à Guernesey. Souvenirs personnels*, 113-136; suite le 15 septembre, 390-414; le 1er octobre, 560-586; fin le 15 octobre, 854-878. — H. DE GRANDVELLE, *L'évasion de Louis XVII*, 187-207. = 1er octobre : Ernest DAUDET, *Aventures de jeunesse, 1740 1769*, 449-473; suite le 15 octobre, 791-817. [Fragment des Mémoires inédits du comte Valentin Esterhazy.] = 1er novembre : Général Alphonse D'HAUTPOUL, *Souvenirs d'Espagne et d'Angleterre (1811-1814)*, 99-124. [Officier de l'armée française en Espagne, fait prisonnier en 1812 et emmené en Angleterre.]

Revue de Synthèse historique, juin 1904 : Henri BERR, *Le problème des idées dans la synthèse historique* (suite), 296-306. [A propos du livre de M. Théodore Suran sur *Les Esprits directeurs de la pensée française du moyen âge à la Révolution.*] — *Les régions de la France.* III : A. KLEINCLAUSZ, *La Bourgogne*, 337-357; continué en août, 33-84. [Sources de son histoire. Bibliographie critique.] = Août : Paul LACOMBE, *L'appropriation privée du sol* (suite), 22-30. [Étude des polyptiques.]

Revue des Deux Mondes, 1er juillet 1904 : Albert SOREL, *Les alliés et la paix en 1813*. I. *Le traité de Kalisch*, 53-84; II. *Reichenbach et Tœplitz*, dans le no du 15 juillet, 312-343; III. *Les bases de Francfort*, le 1er août, 566-592. — Anatole LE BRAZ, *Le drame dans l'épopée celtique*, 85-112. — *Une correspondance inédite de Sainte-Beuve. Lettres à M. et Mme Juste Olivier*, 138-172; suite le 15 juillet, 375-410; fin le 1er août, 593-626. = 15 juillet : *Réflexions historiques sur Marie-Antoinette par Louis XVIII*, 241-263. — René DOUMIC, *Les religions civiles sous le Directoire*, 445-456. = 1er août : Ferdinand BRUNETIÈRE, *L'éloquence de Bourdaloue*, 525-565. — René PINON, *La Chine et les puissances euro-*

Digitized by Google

péennes (*1894-1904*), 627-666. = 15 août : Étienne Lamy, *Le gouvernement de la défense nationale. La conquête de la France par le parti républicain*, 768-807. — Arvède Barine, *La Grande Mademoiselle. IV. Vers l'amour*, 844-876.

Revue des Études rabelaisiennes, 3e fasc. 1904 : Jean Plattard, *Les publications savantes de Rabelais*, 67-77. — Abel Lefranc, *Le tiers livre du « Pantagruel » et la querelle des femmes*, 78-109. — Jacques Boulenger, *La « Supplicatio pro apostasia » et le bref de 1536*, 110-134. — Marcel Schwob, *Notes pour le commentaire : Utrum Chimera*, 135-142. — Henri Clouzot, *Topographie Rabelaisienne* (*Poitou*), 143-172. — *De Rabelais à Montaigne. Les adverbes terminés en « ment »*, 173-189. — L., *Gambetta et Rabelais*, 190-192. [Lettres de Gambetta.]

Revue des Questions historiques, octobre 1904 : De Fréville, *Une armée coloniale au XVIIIe siècle. Dupleix aux Indes*, 417-443. [Principalement d'après sa correspondance.] — André Bonnefons, *La cour des Deux-Siciles dans les premières années de la Révolution française*, 444-469. — P. Pisani, *Une élection épiscopale à Paris en 1798*, 470-515. [J.-B. Royer, évêque constitutionnel.] — A. Auzoux, *Conquête de la colonie du Cap par les Anglais* (*1806*), 516-548. — E. Vacandard, *Un dernier mot sur l'école du palais mérovingien*, 549-553. — Hyrvoix de Landosle, *Notice sur trois manuscrits de la bibliothèque du Palais-Bourbon : papiers de Pomponne et de Torcy*, 553-555. [Abrégé de la vie de Pomponne par Mme d'Ancezune ; correspondance de Croissy avec son fils Torcy et autres documents ayant servi à composer l'abrégé de la vie de M. de Torcy.] — Hyrvoix de Landosle, *Lettres du maréchal d'Harcourt au duc du Maine et à Voysin* (*1709*). *Documents inédits*, 556-569. — Welvert, *Un conventionnel oublié : Ysabeau*, 570-573. — Victor Giraud, *Un chapitre inédit du « Génie du christianisme »*, 573-578. [Éloge des médecins.] — *Lettres écrites de l'armée d'Orient* (*1854-1855*), 578-581.

Revue d'histoire diplomatique, 1904, n° 1 : P. Coquelle, *L'ambassade du maréchal Brune à Constantinople* (*1803-1805*), 53-73. — Mis de Persan, *Une mission diplomatique en Pologne au XVIe siècle. Jacques Faye d'Espeisses et Guy du Faur de Pibrac* (*1574-1575*), 74-108 ; fin dans le n° 2, 200-236. — Cte d'Antioche, *Le gouvernement de M. Thiers à propos d'un livre récent* [l'*Histoire de la France contemporaine* d'Hanotaux], 109-132. — Paul Durand-Lapie, *Un roi détrôné réfugié en France* (*1588-1595*), 133-145 ; suite dans le n° 2, 274-307. = N° 2 : Gabriel de Mun, *Un frère de Richelieu. Le cardinal de Lyon* (*1582-1653*), 161-199.

Digitized by Google

Revue d'histoire moderne et contemporaine, 15 octobre 1904 : Ph. Sagnac, *De la méthode dans l'étude des institutions de l'ancien régime*, 5-21. — Hubert Bourgin, *L'histoire économique de la France de 1800 à 1830. État des travaux et questions à traiter*, 22-37.

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée, juillet 1904 : P. A., *Études historiques sur l'artillerie régimentaire* (suite), 1-34. [Avec légendes des dessins y relatifs.] — *Mémoire du colonel Leclaire, 29 avril 1792-1er nivose an II* (suite), 35-66 ; fin en septembre, 536-574. — *La guerre de 1870-71. La journée du 18 août en Lorraine. Bataille de Saint-Privat* (suite), 67-234 ; continué en août, 392-495, en septembre, 605-738 ; en octobre, 101-256. = Août : P. A., *Un tacticien du XVIIe siècle*, 257-355. [Le maréchal de bataille d'Aurignac.] — E., *La campagne de 1800 en Allemagne*, 356-391 ; suite en septembre, 573-604. = Septembre : *Les campagnes du maréchal de Saxe* (suite). *La campagne de 1745. I. Fontenoy*, 497-555 ; suite en octobre, 1-61. = Octobre, *La campagne de 1794 à l'armée du Nord, 17 pluviôse-8 messidor an II* (suite), 62-100.

Revue générale de droit international public, novembre-décembre 1903 : E. Rouard de Card, *Les relations de l'Espagne et du Maroc pendant le XVIIIe siècle*, 723-742. — A. Mérignhac, *Le traité d'arbitrage franco-anglais du 14 octobre 1903*, 799-812. = Janvier-février 1904 : E. Rouard de Card, *Les relations de l'Espagne et du Maroc pendant la première moitié du XIXe siècle (1800-1860)*, 50-68 ; *pendant la seconde moitié du XIXe siècle*, dans le n° de mai-juin, 286-324.

Revue historique, septembre-octobre 1904 : F. de Navenne, *Le premier séjour de Christine de Suède en Italie*, 1-35. — P. Gachon, *Le conseil royal et les protestants en 1698* (suite), 36-57. — Paul Marmottan, *L'institution canonique et Napoléon Ier : L'archevêque d'Osmond à Florence*, 58-76.

Revue maritime, juillet 1904 : L. Lacoste, *Notes d'histoire. L'internement de la duchesse de Berry à la citadelle de Blaye (1832-1833). Rôle de la marine*, 5-43.

REVUES LOCALES

Revue de l'Agenais, janvier-février 1904 : Maurice Campagne, *De l'emploi des chiffres arabes au moyen âge*, 5-42. — Granat, *Les artisans agenais sous l'ancien régime (1691-1791)*, 43-63. — Ph. Lauzun, *Le château de Calonges* (fin), 64-90. — J. M., *Archéologie agenaise*, 91. =

Digitized by Google

Mars-avril : Ph. Lauzun, *Le château de Véretz et les ducs d'Aiguillon*, 101-124. — C. Chaux, *Une branche des Xaintrailles. Rostelain-Rothon-La Chapelle Saintrailles*, 125-138. — J.-R. Marboutin, *Les cloches de Laroque-Timbaut*, 139-153. — Ph. Lauzun, *Lettres de Borie de Saint-Vincent* (suite), 177-190; continué en mai, 246-264. = Mai-juin : J. Dubois, *Monnaies gauloises trouvées en Condomois et en Agenais*, 197-200. — J.-R. Marboutin, *Dévotions anciennes du Lot-et-Garonne*, 219-227. — E. Malbec, *Quelques grottes du Lot-et-Garonne*, 228-245. — *Tablettes révolutionnaires. Arrêté du conseil du district d'Agen autorisant l'enlèvement de l'écorce des marronniers d'Inde*, 265-266. — J. Dubois, *Jean de Bruet tué à la bataille de Rocoux (11 octobre 1746)*, 267-268. — J. Momméja, *Archéologie agenaise. Boucliers d'Agen et fourbisseurs gascons, etc.*, 269-275. = Juillet-août : Lt Houzelot, *Les agents secondaires de la police de la ville d'Agen du XIVe siècle à nos jours*, 285-326. — Ph. Lauzun, *Du mouvement archéologique dans le Lot-et-Garonne*, 327-342. — Cte de Dienne, *Une émeute en Albret sous Alain le Grand*, 343-355, p. justif. [xve s.] — René Bonnat, *Le centenaire de la Légion d'honneur*, 356-362. — O. Fallières, *La Bastille du musée d'Agen*, 363-373. [Lettres de Palloy. Lettre des régisseurs généraux des étapes au sujet des exigences d'un vainqueur de la Bastille.] — Jules Momméja, *Francisco Goya au musée d'Agen*, 388-400. [Collection léguée par le comte de Chaudordy.]

Annales de la Société d'émulation de l'Ain, avril-juin 1904 : Dr Victor Nodet, *Les donateurs des tableaux de la sacristie de Bourg* [xvie s.], 165-175.

Revue d'Alsace, mars-avril 1904 : Joseph Wirth, *Un centenaire. Fête patriotique célébrée à Colmar en 1804*, 113-133. — Mgr Chèvre, *Les suffragants de Bâle au XVe siècle*, 134-143. — Dr L. Ehrhard, *Correspondance entre le duc d'Aiguillon et le prince-coadjuteur Louis de Rohan* (suite), 144-156. — Angel Ingold, *Jean d'Aigrefeuille* (suite), 157-186; fin en juillet, 408-442. — A. Adam, *La congrégation de Notre-Dame de Saverne* (suite), 187-197; fin en juillet, 350-382. — A. Linotte, *Négociations pour l'échange de paroisses alsaciennes contre des paroisses franc-comtoises (1757-1782)*, 198-211. — *Souvenirs de 1815. Journal de M. de Latouche* (suite), 212-221; continué en mai, 314-321. = Mai-juin : V. Henry, *Un plan de dialectologie alsacienne*, 233-244. — H. Gendre, *L'église Saint-Martin de Colmar*, 258-313. = Juillet-août : A. Hanauer, *Mœurs judiciaires et autres en Alsace vers l'an 1400*, 337-349. — J. Bourgeois, *Notice historique sur l'ancienne église paroissiale de Saint-Louis à Sainte-Marie-aux-Mines*, 383-407; fin en septembre, 476-512. =

Digitized by Google

Septembre-octobre : Rod. Reuss, *Idylle norvégienne d'un jeune négociant strasbourgeois. Épisode des souvenirs inédits de Jean-Everard Zetzner (1699-1700)*, 449-475. — C. Hoffmann, *Les élections aux États généraux (Colmar-Belfort)*, (suite), 513-538. — A. Gasser, *L'agriculture, l'industrie et le commerce à Soultz. Corporations, monnaies, poids et mesures*, 539-554. — Angel Ingold, *Le maréchal Lefebvre, d'après une nouvelle publication*, 555-559.

Anjou historique, novembre 1904 : Dom François Landreau, *Les vicissitudes de l'abbaye de Saint-Maur aux VIIIe et IXe siècles* (suite), 225-244. — *Messire Henry Arnauld, évêque d'Angers, par Guy Artaud archidiacre d'Outre-Loire* (suite), 245-258. — Gruget (Simon), *Histoire de la constitution civile du clergé en Anjou* (suite), 259-280. — F. Uzureau, *Le cambriolage des maisons à Angers (1793)*, 281-296. — *Andegaviana : Les carriers d'Angers en 1790*, 292-296. — *Notes de M. Jean Soyer sur les guerres de Vendée*, 297-306. — *Les détenues du Bon-Pasteur fusillées au Champ-des-Martyrs*, 306-316. — *Le commandant des Ponts-de-Cé pendant la Terreur*, 316-320. — *L'organisation militaire en Maine-et-Loire*, 320-327. — *Ce qu'était devenue l'abbaye Saint-Aubin en 1798*, 327-329. — *Le collège électoral de l'arrondissement de Segré en 1803*, 330-332.

Revue historique ardennaise, septembre-octobre 1904 : Paul Pellot, *Les ascendants maternels de la famille Taine*, 237-268. — C. Ducroux, *Un Ardennais au collège Louis-le-Grand (1716-1722)*, 269-275. [Dépenses d'un écolier.] — Al. Baudon, *Les lieux ardennais disparus : Merguillon*, 275-281, — *Sceaux de Boivin, d'Avaray et d'Asei*, 282-283. — H. J., *Un terrier de Singly*, 283. — *Dons et réintégrations aux archives départementales*, 284-286. = Novembre-décembre : F. Ubald d'Alençon, *Le cartulaire des Récollets de Couvin* [Belgique], *1464-1791*, 297-332. — André Lesort, *Deux chartes rethéloises (1225-1256)*, 333-336. [Conservées aux archives de la Meuse et paraissant provenir du Trésor des chartes de Rethel.] — Paul Laurent, *Un confiseur à Mézières, au XVIIIe siècle*, 336-340. — *Les notaires des 77 cantons du département des Ardennes en l'an VI*, 341-356.

Revue d'Auvergne, mars-avril 1904 : Marcellin Boudet, *Les derniers Mercœurs. Béraud VII de Mercœur, connétable de Champagne, 1272-1321* (suite), 93-127. — A. Achard, *L'hospice de Sanxillanges, 1664-1904* (suite), 128-132; continué en mai, 188-208. — Abbé C. Régis Crégut, *Histoire du collège de Riom* (suite), 133-159, p. justif.

Revue de Béarn et du Pays Basque, septembre 1904 : Maurice

Digitized by Google

LANORE, *Notice historique et archéologique sur l'église de Notre-Dame de Lescar* (suite), 385-395; continué en octobre, 440-450. — Théodoric LEGRAND, *Essai sur les différends de Fontarabie avec le Labourd, du XVe au XVIIIe siècle*, 396-405. — Aug. LABORDE-MILAA, *Un élégiaque béarnais J.-L. Boudat (1820-1896)*, 406-423. — Georges DOUBLET, *Bulle du cardinal Pierre de Foix le Vieux (19 février 1460)*, 424-426. = Octobre : Jean DE JAURGAIN, *Profils basques. Jean d'Amezqueta, seigneur de Saint-Pée, en Labourd* [XVe siècle], 433-439. — L. BARRAU-DIHIGO et R. POUPARDIN, *Cartulaire de Saint-Vincent de Lucq*, 451-460. — J. ANNAT, *Les Marca à Toulouse*, 461-464.

Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux. — Revue des Études anciennes, juillet-septembre 1904 : Camille JULLIAN, *Notes gallo-romaines. Remarques sur la plus ancienne religion gauloise* (suite), 256-262.

Annales de Bretagne, juillet 1904 : L. DUGAS, *Émile Souvestre. Pages inédites*, 445-473. [Conférence sur la *Tribune sous Louis-Philippe*.] — Abbés G. DE LESQUEN et G. MOLLAT, *Mesures fiscales exercées en Bretagne par les papes d'Avignon à l'époque du grand schisme d'Occident* (fin), 474-541. — Abbé L. CAMPION, *S. Servatius, évêque de Tongres, patron de Saint-Servan* (fin), 565-600. Cf. une rectification sur *Saint Servan*, 629-730. — Dr DE CLOSMADEUC, *Le 1er bataillon des volontaires nationaux du Morbihan, 1791-1795* (suite), 601-628.

Mémoires de la Société historique du Cher, 1903 : Hippolyte BOYER, *Histoire de la principauté souveraine de Boisbelle-Henrichemont* (fin), 5-144. — Alphonse BOULÉ, *Le conventionnel Fauvre la Brunerie, représentant du peuple dans le Cher (1751-1825)*, 145-171. — Dr LEPRINCE, *La thérapeutique médicale au XVIe siècle, d'après le livre de Pierre Gorré, de Bourges*, 177-182. — Lucien JENY, *Un méfait de l'alchimie à Bourges au XVIe siècle, avec des développements et éclaircisssements inédits*, 187-208. — Émile TURPIN, *Les vignes et les vins du Berry. Étude historique et statistique*, 213-255.

Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, t. XIII, 7e au 11e fasc., juillet 1903-août 1904 : *Mémoires et notes du capitaine Dupont, à Maintenon, naufragé du radeau de la Méduse*, 315-413. — A. MAYEUX, *Réponse à M. Eugène Lefèvre-Pontalis sur son article « Les façades successives de la cathédrale de Chartres au XIe et au XIIe siècle »*, 414-433. — *Réponse à M. Mayeux*, 434-483.

Annales Franc-Comtoises, novembre-décembre 1903 : *Souvenirs d'Armand Marquiset* [1797-1859], 343-348; suite en janvier, 35-41. [Fragments.] = Janvier-février 1904 : E. LONGIN, *Un capitaine franc-comtois :*

Digitized by Google

Christophe de Raincourt [XVIIe siècle], 5-25; suite en mars, 92-113. — Henri MOILLOT, *Un massacre pendant la guerre de 1870, à Échenoz-le-Sec*, 26-34. — HYRVOIX DE LANDOSLE, *Le palais Granvelle au commencement du XVIIIe siècle. Documents inédits*, 42-45. = Mars-avril : F.-A. PIDOUX, *Histoire de l'œuvre du « Bouillon » à Dole*, 74-79. — HUOT-MARCHAND, *Érection d'une paroisse à la veille de la Révolution*, 80-91. [A Fuans.]

Revue de Gascogne, février 1904 : A. CLERGEAC, *Les hôpitaux de Gimont*, 49-57; fin en avril, 172-181. — A. DEGERT, *Édouard Ier et la Gascogne en 1300*, 58-63. — V. FOIX, *Folklore. Glossaire de la sorcellerie landaise* (suite), 64-78; continué en mars, 123-130; fin en avril, 183-188. — A. D., *« Mante » et non « martre » de sainte Quitterie*, 78. [Relique sur laquelle on prêtait serment.] — J. BROCONAT, *État ancien de l'instruction primaire dans quelques paroisses rurales du Gers* (suite), 79-84; fin en juin, 260-267, p. justif. — A. D., *Question à propos d'un « ordo » tarbais et d'une lettre épiscopale*, 85 et 182-183. [Au sujet de la suppression des Jésuites.] = Mars : Louis GUÉRARD, *Les derniers travaux sur saint Orens*, 97-115; cf. 170. — J. ANNAT, *Première restitution de Sauvelade*, 116-122. [Après les guerres de religion.] = Avril : A. DEGERT, *Nomination de Bossuet à Condom*, 145-150. — F. GALABERT, *Comment finit la première maison de Terride, vicomtes de Gimoès*, 151-160. — P. COSTE, *Une victime de la Révolution : sœur Marguerite Rutan, Fille de la Charité*, 161-170; suite en mai, 217-226; en juin, 268-281; en juillet, 345-360. — J. LESTRADE, *A qui le pas, des Pénitents bleus ou des Pénitents gris de Gimont?*, 184. = Mai : G. BALENCIE, *Chronologie des évêques de Tarbes (1227-1801)*, 193-208; suite en juin, 248-259; en juillet, 330-344. — J. DE SARDAC, *Lettre inédite du général Lagrange*, 209-216. [D'Égypte, vendém.-brumaire an VII.] — A. DEGERT, *L'évêque d'Oloron Gérard Roussel et la curie Romaine*, 227-228. — B. CONAIX, *Monographie d'un village. Castin* (suite), 229-234; continué en juillet, 361-372. = Juin : A. CLERGEAC, *Clément VI et la guerre de Cent ans en Gascogne*, 241-247. — J. LESTRADE, *Le testament de G. d'Amboise, évêque de Tarbes*, 267. — A. D., *Fin de la primatie de Bourges dans la province d'Auch*, 281. = Juillet-août : A. DEGERT, *Les papiers de dom Estiennot et l'histoire gasconne*, 289-321. — V. FOIX, *Un nouveau manuscrit du « La Fontaine de Bayonne »*, 322-329. [Traduction de fables en gascon.] — J. GAUDIN, *Ancien inventaire des joyaux de l'église d'Auch*, 373-376.

Annales du Gâtinais, 4e trimestre 1904 : Abel RIGAULT, *Simon Festu; un conseiller de Philippe le Bel originaire de Fontainebleau*, 329-349, p. justif. [Évêque de Meaux.] — Gaston GAUTHIER, *Notes sur d'anciens fiefs du Gâtinais et de la Puisaye*, 350-370. — G. LIORET, *1814-1815 à Moret et dans les environs* (fin). *III. Invasion de 1815*, 371-429.

Digitized by Google

La Province du Maine, septembre 1904 : Amb. Ledru, *Saint Julien, évêque du Mans* (fin), 277-281. — Eugène Vallée, *Notes généalogiques sur la famille d'Illiers* (suite), 282-291 ; suite en octobre, 318-325. — Raoul de Linière, *Les fiefs de la Fontaine-Saint-Martin*, 292-304. — Em.-Louis Chambois, *Registre des vêtures et professions de l'abbaye royale de Saint-Julien-du Pré* (suite), 305-308 ; fin en octobre, 332-337. = Octobre : Amb. Ledru, *Le Mans gallo-romain d'après M. Ligier*, 311-317. — G. Busson, *Notes sur les noms de lieu anciens contenus dans les Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium* (suite), 326-337. — H. R., *Ponthouin*, 338-340.

Revue historique du Maine, 2e semestre 1904, 3e livraison : *Excursion dans la vallée du Loir*, 113-186. [Châteaux de Poncé et de Lavardin ; fresques des églises de Poncé et de Saint-Jacques des Guérets, de la chapelle de Montoire ; église de Troô, ruines de la maladrerie Sainte-Catherine, etc.]. — Henri Chardon, *Robert Garnier, sa vie, ses poésies inédites* (suite), 187-213. — Édouard de Lorière, *Asnières-sur-Vègre* (suite), 214-244. — *Souterrain du couvent des Ursulines, au Mans*, 247.

Annales du Midi, juillet 1904 : J. Calmette et H. Patry, *Les comtes d'Auvergne et les comtes de Velay sous Charles le Chauve*, 305-310. — A. Jeanroy, *Le soulèvement de 1242 dans la poésie des troubadours*, 311-329. — G. Doublet, *Un évêque de Vence devant l'Inquisition*, 330-340. [Louis Grimaldi de Breuil qui avait professé l'hérésie calviniste.] — Dr Dejeanne, *A propos d'une chanson de Peire d'Alvernhe*, 341-347. [Interprétation.] — A. Jeanroy et G. Bertoni, *A propos d'un chansonnier provençal*, 347-349. [Son identification.] — Edmond Cabié, *Date du concile de Béziers, tenu par Gautier, légat du Saint-Siège, et itinéraire de ce légat de 1231 à 1233*, 349-357. — Antoine Thomas, *Le plus ancien témoignage sur Guillaume de Nogaret*, 357-358.

Revue Morbihannaise, janvier 1903 : E. Sageret, *Organisation ecclésiastique du diocèse de Vannes à la fin du Directoire (l'ancienne et la nouvelle)*, 10-27. — A. Guyot, *Quatre anciens Noëls morbihannais* (suite), 28-32 ; suite en février, 59-68 ; fin en mars, 73-83. = Février : Hyacinte Glotin, *Deux capucins morbihannais noyés à Nantes en 1793 : Le père Dosithée de Guéméné et le père Didace de Vannes*, 33-46 ; suite en mars, 84-93 ; fin en avril, 114-130. — E. Sageret, *Situation religieuse du Morbihan au début de l'an VIII (fin de septembre 1799)*, 47-58 ; suite en mars, 94-404 ; avril, 131-136 ; fin en mai, 147-153. = Avril : J. Trévédy, *La croix et le traité d'Aucfer*, 105-113. [Entre Jean IV et Clisson.] Suite en mai, 154-165 ; fin en octobre, 316-328. = Mai : Henri Quilgars, *Enquête sur les marques de prééminence placées dans les*

Digitized by Google

églises de Plumeret, de Plumergat et du Gornévec (1658), 137-146. = Juin : Pierre Nicol, *La justice révolutionnaire et le clergé dans le Morbihan : Abel Lévenas*, 169-181 ; suite en juillet, 216-232 ; août, 233-244. — E. Sageret, *La fin de la persécution révolutionnaire*, 187-200 ; suite en juillet, 201-215 ; fin en août, 245-256. = Août : Max Nicol, *Deux marins morbihannais. I. Jean-Julien Lemauff, capitaine de vaisseau*, 257-264 ; fin en septembre, *II. J.-B. Le Mancq*, 265-278. = Septembre : Trémenec, *Des Forges Maillard au pays de Vannes* [1699-1772], 290-296 ; fin en octobre, 297-308. = Octobre : J. Stankour, *La vraie langue celtique*, 309-315. = Novembre : J. Buléon, *La croix et l'autel*, 329-346. [Calvaire morbihannais. Croix des autels. Christ de l'arc triomphal. Vitrail du chevet. Table de communion.] — Henri Quilgars, *La sergentise féodée de Vannes et de Landévant (10 juin 1543)*, 347-352. — Pierre Nicol, *Un soulèvement en frimaire an II (novembre 1793)*, 353-368 ; suite en décembre, 386-395 ; fin en janvier, 46-59. = Décembre : Abbé Luco, *Les Trinitaires de Rieux*, 366-379 ; fin en janvier, 19-32. — *Profils morbihannais. Le colonel Lamour* [1772-1813]. *Pierre Després* [prêtre breton à la fin du xviie siècle], 380-385 ; fin en février, 76-82. = Janvier 1904 : Pierre Laurent, *Brizeux et Marie. Marie et sa famille (Documents authentiques inédits)*, 5-13 ; fin en février, 60-75. — *Un discours de Mgr de Bausset*, 14-18. [Sépulture des combattants de Quiberon.] = Février-mars : J. Trévédy, *Jean IV de Montfort, baron de Retz*, 33-45 ; suite en avril, 158-167 ; en juillet, 224-237. — E. Sageret, *Le clergé morbihannais entre la pacification de février 1800 et la conclusion du concordat*, 83-96 ; suite en avril, 124-143 ; en juillet, 238-248. = Avril-juin : Max Nicol, *Notes d'histoire et d'art. La cathédrale de Vannes*, 99-116. — Abbé J. Hiligon, *Le siège de Comper pendant la Ligue*, 117-123. — Aveneau de La Grancière, *Une promenade archéologique à Bubry*, 144-157. — *Lettres de Mgr de Pancemont, évêque de Vannes (1802-1807)*, 175-184 ; suite en juillet, 208-217 ; fin en septembre, 270-280. = Juillet-août : J. Hiligon, *Le registre de Concoret. Journal de l'abbé Guillotin, (1791-1800)*, 187-203 ; suite en septembre, 250-260.

Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, 1902, 3e fasc. : *Deux pierres tumulaires du couvent de Sainte-Catherine*, 95-96. — Dr Galametz, *Le temporel de l'église de Notre-Dame de Thérouanne au bailliage d'Amiens*, 98-103, et *Documents sur Baudouin et Eustache de Biaulo, partisans du roi de Navarre (1365-1377)*, 103-105. — J. de Pas, *Notes sur les dernières abbesses de Wœstine*, 106-116. = 4^e fasc. : Lefebvre du Prey, *Inventaire des reliquaires de la chapelle de Notre-Dame des miracles à Saint-Omer*, 140-142. [xviiie siècle.] — Chavanon, *Acte concernant le fief de l'avouerie de Thérouanne (1569)*, 143-146. —

Digitized by Google

PAGART D'HERMANSART, *Les feux de joie à Saint-Omer et dans le nord de la France sous l'ancienne monarchie*, 147-152. [Compte de 1677-78.] = 1903, 1er fasc. : Abbé BLED, *Le Chronicon Morinense*, 171-180. — J. DECROOS, *Notes archéologiques sur la chapelle Saint-Louis (commune de Guémy)*, 181-188. = 2e fasc. : Ch. LEGRAND, *Documents relatifs aux abbayes de Clairmarais et de Wœstine*, 198-201. — J. DE PAS, *Au sujet d'une édition des œuvres poétiques de Jean Rosier (1616)*, 202-208. — *Chronique de l'abbaye Saint-Sauveur à Ham*, 209-228 ; suite dans le 3e fasc., 253-275. = 3e fasc. : *Excursion archéologique dans la région entre Aire et Lillers*, 246-252. = 4e fasc. : *Cloche provenant de l'abbaye de Saint-Bertin* [1583], 280-281. — STURNE, *Inscriptions de cloches des environs de Saint-Omer*, 281-283. — A. COLLET, *Le tumulus préhistorique de Lumbres et les six gisements de l'industrie lithique découverts à Elnes et Wavrans-sur l'Aa*, 301-319.

Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 2e semestre 1904 : G. AMARDEL, *Écus et louis faux à l'effigie de Louis XVI*, 161-181. — J. GUIRAUD, *Inventaires narbonnais du XIVe siècle* (suite). *Inventaire de Guillaume, évêque d'Alet* (1354), 182-244. — A. SABARTHÈS, *Étude sur les noms de baptême à Leucate (Aude)*, 245-272. — G. CROS-MAYREVIELLE, *L'assistance publique à Narbonne au XVIIIe siècle et les Mémoires de Charles de Ballainvilliers*, 273-301.

Bulletin de la Société nivernaise, 3e série, t. X, 2e fasc. (1904) : Ed. DUMINY, *Notes sur les anciennes écoles de Nevers*, 193-218. — Dr Émile SUBERT, *Autun et le Beuvray*, 219-230. — René DE LESPINASSE. *Extraits concernant le Nivernais des mémoires de Michel de Marolles, abbé de Villeloin*, 231-250. — Léon MIROT, *La famille de Bèze et l'exploitation minière en Nivernais au XVIe siècle*, 251-272, p. justif. = 3e fasc. E. DUMINY, *Notes sur les écoles de Nevers penndant la Révolution*, 293-307. — G. GAUTHIER, *La pierre tombale de Louise d'Ancienville , comtesse de Bordes*, 308-311. — H. DE FLAMARE, *Les collections numismatiques de la ville de Nevers et la répartition topographique des monnaies gauloises, romaines et mérovingiennes trouvées dans la Nièvre*, 312-357. — Antoine HÉRON DE VILLEFOSSE, *La statuette d'argent de Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre)*, 358-373. — René DE LESPINASSE, *L'église gallicane dans la Nièvre pendant la Révolution. Quelques lettres de l'évêque constitutionnel Tollet*, 374-426.

Comité archéologique de Noyon, t. XVIII (1902) : *Extraits du journal de Charles de Croix, chanoine de Saint-Quentin (1645-1685)* publiés par H. Cardon (suite), XXIV-XXVIII. — A. PONTHIEUX, *La justice du chapitre cathédral de Noyon, d'après les archives de la Porte-Corbault*

Digitized by Google

(suite), 1-54. — Dr G. Bougon, *Noyon. Noviodunum*, 55-106. — Abbé Bouxin, *Analyse de quelques pièces d'un cartulaire de Laon concernant Noyon et Ourscamp*, 107-112. — Loire, *Documents pour servir à l'histoire du district de Noyon*, 113-149. — Legrand, *Notes sur l'abbé J.-B. Riquier* [1719-1796]. — Augustin Baudoux, *Les évêques de Noyon*, 157-234.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Orléans, 1er semestre 1903 : Ch. Cuissard, *Notice historique sur l'abbé Pataud (1752-1817)*, 1-52. = 2e semestre : Abel Huard, *Le théâtre orléanais à travers les âges jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, 181-273. — *Une affaire de sorcellerie en 1685*, 361-362.

Société historique de l'Orne, 1904, 2e bulletin : Ch. Vérel, *Nonant-le-Pin* (suite), 121-152. — *Bibliographie du département de l'Orne pendant l'année 1903*, 153-187. — Mis de Beauchesne, *Les seigneuries mancelles du Passais normand*, 188-202. — Frédéric Duval, *Inventaire des documents pouvant servir à l'histoire du duché d'Alençon conservés dans les archives anglaises* (suite), 203-219. — De Cassilla, *Notes sur la succession des propriétaires de la seigneurie de Carrouges*, 220-224.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris, 3e livraison, 1904 : Georges Bourgin, *Quatre actes concernant les origines du collège d'Harcourt*, 98-108. — Léon Greder, *Un peintre parisien du XVIIe siècle : Jacques Rousseau (1631-1693)*, 108-115. — E. C., *L'almanach des Sans-culottes de l'abbé Mullot*, 115-116.

Bulletin de la Société historique du Périgord, 2e livr., 1904 : A. de Roumejoux, *Grun et Saint-Paul de Serre*, 102-104. — Ch. Durand, *Pont ancien de Terrasson*, 104-144, p. justif. — Ph. de Bosredon, *Sigillographie du Périgord* (suite), 145-151 ; continué dans la 3e livr., 203-216 ; dans la 4e, 293-307. = 3e livr. : Ch. Durand, *Marques de tacherons*, 178-182. — Elie de Biran, *Établissement d'un droit sur le poids des marchandises à Bergerac (1590)*, 182-184. — Ch. Aublant, *Bénédiction de la cloche de Sencenac en Périgord (29 mars 1667)*, 185-188. — R. Villepelet, *Six lettres de Mgr de Francheville*, 188-200. [Sur la misère en Périgord à la fin du XVIIe siècle.] — G. Lafon, *Prise de possession de la cure de Saint-Cyrice d'Aubas par M. Mayaudon* [1749], 201-202. = 4e livr. : A. de Roumejoux, *Dépense d'une exécution criminelle* [1555], 269. — Gustave Hermann, *Monastère Sainte-Claire d'Excideuil. Notes et documents*, 270-286. — Ferd. Villepelet, *Érection du lieu d'Escoire en paroisse (1677)*, 287-290. — Gabriel Lafon, *Une délibération des habitants de Chavagnac en 1768*, 290-293. — *Levée de l'interdit de l'église de*

Digitized by Google

Mauzac (*1759*), 313. — A. Dujarric-Descombes, *Maine de Biran, poète*, 313-316.

Travaux de l'Académie de Reims, 113e vol. (1902-1903, t. I) : Al. Fay, *Un ancien maire de Reims : M. Carteret*, 125-133. [† 1862.] — H. Jadart et André Pirro, *Nicolas de Grigny, organiste de Notre-Dame de Reims* (*1672-1703*), 135-146. — Abbé Haudecœur, *Un discours du duc de Guise à Châlons, après sa prise d'armes de 1585*, 147-151. — Dr A. Bourgeois, *Recherches historiques sur l'origine des lunettes*, 153-161. — Alphonse Gosset, *Basilique Saint-Remi. Origine architecturale*, suivi d'une *Réponse* par Louis Demaison, 163-179. — Dr Lamiable, *Le tracé de la voie romaine de Reims à Castrice autour de Château-Porcien* (*Ardennes*), 181-186. — Ch. Coyon, *Notes sur le filage et le tissage dans l'antiquité, d'après les découvertes faites à Reims et dans les environs*, 187-202. = 114e vol. (année 1902-1903, t. II) : Henri Jadart, *Les enseignes de Reims du XIVe au XVIIIe siècle*, 1-377. [Recueil très intéressant donnant une liste copieuse de textes où sont citées des enseignes, avec table alphabétique des noms de personnes, de rues et de lieux.]

Revue de Saintonge et d'Aunis, 5e livr., septembre 1904 : Ernest Labadie, *Étude bibliographique sur les éditions de l'Antiquité de Saintes et de Barbezieux, d'Élie Vinet*, 280-300. — Gabriel Audiat, *Le général Théophile-Charles de Bremond d'Ars, 1787-1875* (fin), 300-309. — J. d'Olce, *Le général Muller* [1749-1824], 309-321. — Jean Le Saintongeais, [*Rectifications à l'histoire des comtes de Poitou, d'Alfred Richard, en ce qui concerne la Saintonge*], 330-345 ; fin en octobre, 405-429. = 6e livr., novembre : Ch. Dangibeaud, *Saintes ancienne* (suite), 368-390. P. Lemonnier, *Le clergé de la Charente-Inférieure pendant la Révolution, en 1789*, 391-404.

Revue Savoisienne, 1er trimestre 1904 : André Folliet, *Le chant des Allobroges. Les origines*, 23-38. — F. Fenouillet, *Notice sur le château et la famille de Pelly*, 57-67 ; suite dans le 2e trim., 104-115. — J. Désormaux, *Notes philologiques*, 67-70 [La suif = l'ablette.] = 2e trimestre : *Quelques lettres du président Carnot*, 79-86. — J.-F. Gonthier, *Le château d'Aléry*, 87-97. — J. Kéringer, *La chaire de l'église Saint-Maurice à Annecy*, 97-100.

Revue historique du département du Tarn, mai-juin 1904, n° 3 : J. Laran, *Notes sur Saint-Pierre de Burlats* (suite), 129-145. — A. Gaillac, *La commune de Lisle-sur-Tarn préhistorique*, 146-157. — E. Marty, *Délibérations des conseils politiques de Rabastens* (suite), 158-177. = Juillet-août : Ch. Portal, *La réforme en Albigeois. Enquête de 1536*,

Digitized by Google

193-207. — P. Masson, *Sur quelques notes d'un éphéméride de la première moitié du XVIe siècle*, 208-212. — Aug. Vidal, *Extraits des « arrests notables » de La Roche Flavin*, 212-237. — Edm. Cabié, *Maison à pans de bois à Albi*, 238-239. — E.-C., *Missel d'un évêque de Castres du XVe siècle*, 240-241.

Recueil de l'Académie de Tarn-et-Garonne, t. XIX (1903) : A. Gandilhon, Documents pour servir à l'*Histoire des guerres civiles dans le Montalbanais*, 49-89. [Chronique des événements déroulés à Montauban de 1589 à 1622.] — Henry de France, *Un usurpateur*, 109-122. [Tentative faite par Hugues de Rabastens pour s'emparer de la seigneurie de Bressols en 1483]. — Edouard Forestié, *Étude sur le moyen âge. Les coutumes. Les droits de leude*, 143-155.

Bulletin de l'Académie du Var, année 1903 : Louis Bourrilly, *L'école centrale du département du Var, de l'an VI à l'an XII de la République*, 105-358. — F. Moulin, *Le préhistorique dans les régions du sud-est de la France. L'abri moustérien du Bau de l'Aubesier*, 369-381.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1er livr. de 1904 : Georges de Manteyer, *La sépulture de Silvanus à Vachères*, 11-16. — Destandau, *De l'enseignement aux Baux avant 1789*, 17-42, p. justif. — L.-H. Labande, *Bertrand du Guesclin et les États pontificaux de France : Passage des routiers en Languedoc (1365-1367). Guerre de Provence (1368)*, *43-80*.

Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée, année 1903 : G. Lacouloumère et Marcel Baudouin, *La grotte du péage et les grottes à puits (excavations protohistoriques) d'Apremont*, 1-44. — Dr Mignen, *Chartes de fondation pour l'aumônerie-hôpital de Montaigu (Bas-Poitou), (1174, 1182, 1241, 1696)*, 45-76. — B. Sarazin, *Recherches sur les instituteurs et institutrices de Monchamps, avant la Révolution*, 77-84. — A. Bitton, *Une fonderie de fer des invasions saxonnes (?) en Bas-Poitou*, 85-94. — Edmond Bocquier, *Monographie de Chaillé-sous-les-Ormeaux* (fin), 95-174. — G. Loquet, *L'hospice de Saint-Pierre-du-Chemin et la famille d'Asnières*, 175-188. [Notice sur cette famille, dont une descendante, morte en 1881, fonda cet hospice.]

Bulletin de la Société archéologique du Vendômois, tome XLII (1903) : G. Bonhoure, *Histoire du collège et du lycée de Vendôme* (suite), 38-53. — E. Peltereau, *Notice sur M. Auguste de Trémault et sa famille (1821-1903)*, 67-82. — Jean Martellière, *Une ancêtre de notre société*, 83-91. [Ancienne Société des amis des Sciences et Lettres de Vendôme.] — J. Alexandre, *Souday : testament de J. Peschard. Chapelle du Pes-*

Digitized by Google

chard. École (*1390-1833*), 92-109. [Texte d'un testament de 1391.] — G. Renault, *Le menhir d'Hachigny*, 112-114. — Jean Martellière, *Un jugement du bailli Jean de Remilly* (*1698*), 114-116. — *Le contrat de mariage d'un officier de bouche du duc de Beaufort*, 116-117. — Alfred Vuillième, *La défense de Fréteval* (*13-15 décembre 1870*), 136-190. — J. Alexandre, *Le polissoir de la Fontenelle*, 191-194. — R. de Saint-Venant, *Un testament dans la famille Angry* (*1606*), 211-226. — J. Alexandre, *Le pillage d'Estrivet* (*1654*), 227-234. — G. Chanteaud, *Nouvel aperçu sur les causes de la mort de Gabrielle d'Estrées*, 235-243. — R. de Saint-Venant, *La paroisse de la Chapelle-Vicomtesse et sa fondation* (suite), 244-265. — A. Vuillième, *Querimenie de Jehan Tyreau de la paroisse de Renay* [1577], 267-268.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Anjou. — M. l'abbé Uzureau, directeur de l'*Anjou historique*, vient de tirer de l'oubli la personnalité d'un Angevin, négligé par les dictionnaires biographiques locaux, en publiant, d'après des archives particulières, l'autobiographie de Mathurin Harang, né en 1794, qui fut, semble-t-il, dans les fonctions de principal du collège de Craon, un universitaire distingué, bien qu'il n'eût pas pour l'*Alma Mater* les sentiments d'un fils très soumis : « Je suis, écrivait-il en effet à un ami, sous l'éteignoir de l'Université. » (La Flèche, imp. Besnier, 1904, in-8 de 20 p.)

Aragon (Histoire d'). — Sans se laisser effrayer par l'immensité d'un pareil labeur, Don E. Ibarra y Rodriguez, professeur à l'Université de Saragosse, a entrepris de publier une collection de documents inédits pour l'histoire de l'Aragon qui, si quelque jour elle s'achève, formera pendant à la collection analogue que les Bofarull ont menée à bien pour la principauté de Catalogne. Il vient d'en faire paraitre le tome Ier (Saragosse, 1904, in-8 de 273 p. ; prix : 10 fr. ; 5 fr. pour les souscripteurs à la collection) qui comprend les documents du règne de Ramire Ier (1034-1063). L'antiquité de ces documents — ils sont au nombre de 150, dont sept seulement avaient déjà été publiés — donne à cette publication une valeur exceptionnelle ; Don E. Ibarra les a extraits de tous les fonds d'archives et bibliothèques d'Espagne qu'il a pu atteindre. Son édition se présente malheureusement sous un aspect auquel les lecteurs français ne sont pas habitués ; sous prétexte de conserver aux textes la « saveur de l'époque », l'éditeur a apporté comme un fétichisme à leur conserver leur aspect extérieur, leur ponctuation la plupart du temps bizarre et contraire au sens, l'absence des majuscules dans les noms propres, et a résolument écarté tous ces artifices de disposition matérielle, d'usage courant chez nous, qui, en rendant une publication agréable à l'œil, la rendent aussi vraiment claire et par suite utilisable. De plus, aucune annotation n'accompagne les textes, les noms de lieux et de personnes ne sont pas identifiés, les dates (toutes établies suivant l'ère d'Espagne) ne sont pas ramenées au mode de datation actuel. S'il faut donc louer sans réserve Don E. Ibarra de la courageuse idée qu'il a eue d'entreprendre cette tâche gigantesque, il est permis de regretter qu'il n'ait pas adopté, dans l'établissement des textes, les procédés d'édition généralement consacrés aujourd'hui et qu'un commentaire historique courant n'accompagne pas, au bas des pages, les documents si importants qu'il publie.

Baylen (La capitulation de). — Tous ceux qu'effraierait, un peu à juste titre, la lecture des trois énormes volumes in-4 que M. le lieutenant-colonel Titeux a récemment consacrés au général Dupont en trouveront un résumé très exact dans la brochure que M. R. de Sèze vient de faire paraitre sous le

Digitized by Google

titre *Baylen et la politique de Napoléon* (Lyon-Paris, Emm. Vitte, in-8 de 116 p. et 1 carte, prix : 2 fr.). Laissant de côté tout ce qui concerne le côté militaire de cette affaire tristement célèbre, l'auteur de cet opuscule, utilisant les documents produits par le colonel Titeux, examine les raisons politiques qui déterminèrent l'étrange conduite de Napoléon et lui firent transformer, avec l'éclat que l'on sait, une capitulation des plus honorables en un acte infâme, jetant la flétrissure sur la gloire des armes françaises.

Bibliographie des Sociétés savantes. — L'œuvre immense entreprise par M. R. de Lasteyrie, membre de l'Institut, avec le concours de dévoués collaborateurs, de publier une *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques des Sociétés savantes de la France*, était à peine en cours d'impression que l'on pouvait déjà prévoir la nécessité d'y donner de volumineux suppléments. Le dépouillement primitif ne dépassait pas, en effet, l'année 1885. Tout en poursuivant l'impression de l'ouvrage, M. de Lasteyrie a donc établi un premier supplément, actuellement sous presse, qui comprendra tout ce qui a paru de 1886 à 1890. Mais, sans en attendre l'apparition, voici qu'avec la collaboration de M. Vidier, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, il vient de publier le premier fascicule d'une nouvelle série de son grand ouvrage, destinée à tenir à jour, en quelque sorte, cette belle entreprise bibliographique : dans ce volume (Paris, Imp. nat., in-4 de VIII-287 p.) nous est donné, dans l'ordre alphabétique des départements, le dépouillement des publications des Sociétés savantes pour les années 1901-1902; il a été nécessaire de faire chevaucher ce fascicule sur deux années de façon à pouvoir y comprendre beaucoup de volumes appartenant à l'exercice 1901, mais parus dans le cours de l'année suivante. Le maniement en est rendu très précieux et très commode par la présence de deux tables alphabétiques, l'une des auteurs, l'autre des matières, qui manquent encore, on le sait, à la Bibliographie générale qui va jusqu'en 1880. On doit remercier très vivement MM. de Lasteyrie et Vidier d'avoir mis à la disposition des travailleurs un instrument de recherche aussi perfectionné et faire des vœux pour l'apparition régulière et annuelle de semblables fascicules.

Born (Bertrand de). — M. Émile Magne a voulu « exhumer du passé la grande figure du troubadour limousin » Bertrand de Born, que les savants travaux de MM. Thomas et Clédat, pour ne citer que les principaux, avaient cependant suffisamment fait connaître (*Bertran de Born. Étude psychologique : le guerrier, l'amant, le moine*, Paris, Lechevalier, in-16 de XI-66 p.). Il est vrai que c'est d'un point de vue différent que M. Magne étudie le maître troubadour : il substitue la psychologie à la biographie et à la chronologie et s'adresse exclusivement aux amateurs d' « archéologie intellectuelle ». Son essai, écrit en une langue aussi fougueuse que le plus fougueux sirventès, échappe par suite à la critique historique.

Catalogne (Histoire de la). — L'Académie royale des Belles-Lettres de Barcelone est aujourd'hui l'une des compagnies savantes les plus actives d'Espagne et la publication régulière de ses *Mémoires* donne l'idée la plus

Digitized by Google

favorable des progrès qu'a faits en Catalogne depuis une dizaine d'années la science historique. Son secrétaire Don J. Miret y Sans, auteur de tant d'excellents travaux, a récemment découvert, pour l'histoire des colonies juives en cette province, un document des plus curieux, et il vient de le publier dans les Études offertes en hommage à D. Francisco Codera à l'occasion de son jubilé professoral (*La carta de franquicias otorgada por el conde de Barcelona a los judios de Tortosa*, Barcelone, in-8 de 7 p.) : c'est la charte de franchise octroyée par le comte Raymond-Bérenger aux juifs de Tortose le 23 décembre 1149; elle avait échappé à tous les historiens catalans, et on n'en connait pas d'aussi ancienne, pas plus en Espagne que dans le Roussillon et le midi de la France : elle témoigne chez ce prince d'une très grande libéralité à l'égard des juifs qui se virent gratifiés de tout un faubourg de la ville, conquise l'année précédente sur les musulmans.

Collège de France. — Notre collègue, M. Léon Lejeal, reprendra, cette année, le 10 décembre, le cours d'archéologie américaine dont il est chargé au Collège de France. Il traitera, les samedis, à 5 heures, du *Pérou ancien d'après les documents espagnols et les résultats de l'exploration contemporaine*. La leçon du mercredi (5 heures) sera consacrée à l'étude des *Historiens ecclésiastiques espagnols du Mexique précolombien*.

Instruction publique (L') et la Convention. — La récente discussion de projets de loi sur la liberté de l'enseignement donne un intérêt d'actualité à l'étude où M. Jacques Régnier, dans la *Nouvelle Revue* du 15 juin dernier (tirage à part, in-8 de 16 p.), a résumé et vulgarisé l'œuvre pédagogique de la Convention : toutes les questions soulevées de nos jours l'avaient déjà été à l'époque de la première Révolution, et ce sont les mêmes discussions passionnées, les mêmes arguments, les mêmes résistances, les mêmes incertitudes. La Convention, cependant, respecta presque constamment et consacra même finalement la liberté de l'enseignement.

Lorraine (Histoire de). — La même année 1904 nous apporte trois ouvrages relatifs, sinon à l'histoire proprement dite de ce pays, du moins à celle de ses localités et de ses anciennes familles : M. l'abbé Olivier, dont nous avons signalé précédemment (*Revue des Études historiques*, 1901, p. 282) les très soignées monographies de communes vosgiennes, nous donne maintenant deux gros et beaux volumes in-8 sur *Thaon-les-Vosges*, publiés à Épinal. Après avoir décrit le sol de ce village, situé sur la Moselle en aval d'Épinal, et expliqué l'origine du nom, il retrace son histoire sous l'ancien régime, son organisation civile et religieuse, raconte quelques curieux procès de sorcellerie, puis relate ce qui s'est passé à Thaon pendant la Révolution, l'Empire, les invasions de 1814 et 1815; enfin il étudie l'état actuel de Thaon, les grandes usines qui s'y sont fondées depuis 1872, les œuvres d'utilité matérielle ou morale qui y ont été créées; il dresse la liste, accompagnée de détails biographiques, des maires et des curés. Comme les ouvrages précédents de M. Olivier, et plus encore, celui-ci est illustré avec beaucoup de goût par des planches très nombreuses et judicieusement choisies, dont quelques-unes en couleur; il est aussi agréable

Digitized by Google

à feuilleter qu'instructif à lire, et fait également honneur à l'érudition de son auteur et à la libéralité de M. Armand Lederlin, industriel et maire à Thaon, qui a fait tous les frais de cette luxueuse publication. — M. Henry Poulet parle d'*Une petite ville lorraine à la fin du XVIIIe siècle et pendant la Révolution* (*Thiaucourt, 1787-1799* (Nancy, in-8 de XII-196 pages). Siège d'un bailliage sous l'ancien régime, aujourd'hui simple chef-lieu de canton de l'arrondissement de Toul, pays de vignerons puisqu'il est situé au milieu d'un vignoble renommé, Thiaucourt n'a pas été le théâtre de grands événements ou de drames pendant cette époque troublée : les arrestations et les violences y furent rares, aucune exécution n'y eut lieu, mais les habitants firent preuve d'un réel patriotisme dans la lutte contre l'étranger, et fournirent de nombreux soldats à l'armée. — M. Ferd. des Robert étudie *Les seigneurs de Saulny près de Metz* (Nancy, in-8 de 260 pages). Du XIIIe au XVIIIe siècle, Saulny eut d'assez nombreux seigneurs dont plusieurs appartenaient à ces célèbres paraiges messins qui gouvernaient avec tant de prévoyance et d'autorité la vieille cité impériale; leur histoire se rattache donc par un lien réel à l'histoire générale du pays. Des pièces justificatives comprises entre 1327 et 1485, des planches où sont reproduits quarante-cinq blasons et un plan du ban de Saulny complètent l'ouvrage qu'a écrit, comme pour se délasser, le savant historien des *Campagnes de Charles IV*. — E. D.

Marine (Histoire de la). — On annonce, pour paraître à la librairie Champion, à la fin de janvier 1905, l'ouvrage suivant de notre confrère M. G. Lacour-Gayet : *La Marine militaire de la France sous le règne de Louis XVI*, volume de plus de 700 pages. La *Revue* aura l'occasion de revenir sur cet important ouvrage, qui expose, à l'aide des documents des archives de la Marine, une des plus belles périodes de notre histoire maritime.

Napoléon (Historiens de). — Notre confrère M. Louis Madelin a été autorisé à professer à la Faculté des lettres de l'Université de Paris un cours libre sur *Les historiens de Napoléon : les sources de l'histoire du Consulat et de l'Empire*. Ce cours aura lieu tous les jeudis à 4 heures 1/2 à l'amphithéâtre Edgar Quinet, à partir du jeudi 15 décembre. Sujet de la première leçon : *L'évolution du type de Napoléon à travers le siècle*.

Niort (Histoire de). — En publiant, d'après les archives du Trésor des Chartes, un curieux document non daté, mais qui émane probablement de la chancellerie du frère de saint Louis, Alphonse de Poitiers, et qui est un « État des cens et rentes dus au comte de Poitiers à Niort au XIIIe siècle » (Paris, Champion, Niort, Clouzot, 1904, in-8 de 70 p.), M. Henri Clouzot a fait précéder cette publication d'une étude sur l'état de Niort au XIIIe siècle qui constitue un excellent chapitre de l'histoire de cette ville.

Paris (Histoire de). — M. Marcel Poete, conservateur adjoint de la bibliothèque municipale de Paris, a publié dans la *Revue internationale de l'enseignement* (tirage à part, Paris, 1904, in-8 de 16 p.), la leçon d'ouverture du cours d'introduction à l'histoire de Paris, qu'il a professé cette année à la bibliothèque de la rue de Sévigné; on y trouvera l'état actuel de la littérature biblio-

Digitized by Google

graphique spéciale à l'histoire parisienne et des vues générales sur l'importance des connaissances bibliographiques raisonnées, fondement de toutes les études sérieuses d'histoire.

Policier (Un) de jadis. — Dans un article plein d'agrément, M. Émile de Perceval publie sous ce titre, dans la *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest* (tirage à part, Bordeaux, imp. Gounouilhou, 1904, in-8 de 24 p.), le portrait curieux d'un policier du premier Empire, Pierre Pierre, qui fut à Bordeaux, de 1800 à 1815, le premier des commissaires généraux de police, et qui, dans l'exercice de ses fonctions, en même temps qu'administrateur zélé, passionné surtout pour les soins de propreté et d'hygiène de la voirie, se montra la meilleure pâte de policier qu'on ait sans doute jamais vu, sachant laisser échapper, à point nommé, les coupables, débonnaire et pacifique, ne devenant enragé que contre les Anglais : et grâce à cette police si paternelle, Bordeaux put être, sous l'Empire, le foyer des conspirations royalistes que l'on sait. Aussi, à la Restauration, Pierre n'eut aucune peine à se proclamer fidèle sujet du roi, mais il ne réussit cependant pas à obtenir une modeste justice de paix qu'il demandait et où cet homme sensible eût certainement fait merveille.

Rabelais. — On sait que Rabelais, accompagnant le cardinal du Bellay à Rome à la fin de l'année 1535, jugea prudent de demander et obtint du pape, le 17 janvier 1536, un bref qui, l'absolvant de ses fautes, — il avait quitté sans permission sa robe de moine et exercé la médecine de par le monde, — l'attachait à un autre monastère bénédictin, et l'autorisait à exercer la médecine avec l'autorisation de son supérieur. M. Jacques Boulenger, qui a vainement recherché aux archives du Vatican le texte de ce bref et de la supplique antérieure de Rabelais, vient, dans la *Revue des études rabelaisiennes* (tirage à part, Paris, 1904, in-8 de 25 p.), d'en publier le texte d'après une copie de la Bibliothèque Mazarine, tirée des papiers du savant du XVIIe siècle Dubuisson-Aubenay. Il a fait précéder ce texte d'une discussion très serrée sur son authenticité à laquelle il conclut, la copie de Dubuisson provenant des archives de la cure de Meudon.

La Bibliothèque royale de Dresde possède un exemplaire, le seul connu, de l'édition du premier livre de *Pantagruel*, donnée par l'imprimeur lyonnais François Juste en 1533. Ce précieux volume était jusqu'ici connu seulement par les variantes qu'en avait tirées Gottlob Régis. M. de Montaiglon avait exprimé le vœu qu'il fût réimprimé « ligne pour ligne ». C'est le travail, modeste en apparence, très minutieux et très méritoire en réalité, que viennent de mener à bien, sous les auspices de la Société des Études rabelaisiennes, MM. P. Babeau, Jacques Boulenger et H. Patry (*Pantagruel*, édition de Lyon, Juste, 1533, réimprimé d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque royale de Dresde, Paris, Honoré Champion, 1904, in-8 de VIII-112 pages). Cette réimpression, où l'orthographe, la ponctuation et jusqu'aux fautes typographiques sont rigoureusement respectées, est précédée d'une description bibliographique qui donne l'idée la plus exacte de l'exemplaire de Dresde et d'un spécimen qui procurera aux dévots de Rabelais la volupté de relire en caractères gothiques *Comment Pantagruel trouva Panurge, lequel il ayma toute sa vie.* — P. C.

Digitized by Google

Rochambeau en Amérique. — Les quelques pages que M. Paul Audebert a consacrées à *Rochambeau en Amérique* (Paris, Société parisienne d'édition, 1904, in-16 de 35 p.) n'apportent qu'une faible contribution à l'histoire de la participation de la France à la guerre d'Indépendance américaine, qui a heureusement fait l'objet de travaux de plus grande valeur. M. Audebert cite quelques extraits d'une correspondance inédite du chevalier de Pujol en oubliant simplement de nous dire où elle se trouve : on eût aimé le savoir.

Salines en Lorraine. — Notre collègue M. Pierre Boyé vient de publier une étude sur *Les salines et le sel en Lorraine au XVIIIe siècle* (Nancy, 1904, gr. in-8). L'auteur résume d'abord l'histoire des salines sous les ducs de Lorraine. Il rappelle comment la production du sel, primitivement libre, a été confisquée, peu à peu, par les ducs, puis localisée, pour des raisons économiques, dans les usines de Château-Salins, de Dieuze et de Rosières. Si M. Boyé s'était avisé de comparer le sort des salines lorraines à celui des salines franc-comtoises, il aurait remarqué l'identité des phases principales de leur histoire ; de part et d'autre, on constate l'établissement d'un monopole de fait au profit du souverain, et la suppression des usines secondaires en faveur des plus importantes. — M. Boyé insiste particulièrement sur l'état des salines après la réunion de la Lorraine à la France. Il détaille les procédés de fabrication employés alors ; il fait connaître les rouages administratifs qui fonctionnaient dans les salines ; Il suit les diverses opérations du commerce du sel, de son débit dans la province et de son exportation. Tout cela est précisé avec le plus grand soin. On voit que l'auteur a scrupuleusement dépouillé les documents qui abondent pour cette époque. Dans la masse des faits qui lui étaient révélés, il a su choisir les plus significatifs, il les a présentés avec goût et a fait ainsi une œuvre intéressante autant qu'instructive. — M. P.

Soldat impérial (Le). — Le second volume de l'ouvrage de M. Jean Morvan sur le *Soldat impérial*, qui vient de paraître (Paris, Plon, 1904, in-8 de 525 p.), mérite le même éloge et donne lieu aux mêmes critiques comme aux mêmes objections que le premier. Nous nous contenterons donc de renvoyer à l'article dont ce premier volume a été l'objet ici-même (p. 175-6). Après la lecture du second, on s'étonne de plus en plus qu'une armée où le désordre, la concussion, l'incurie, la maladresse et même l'ignorance et l'insuffisance morale du commandement se manifestent presque partout, ait pu arriver à de pareils résultats. La conclusion peu nouvelle à en tirer, ce serait que l'humanité ne vaut pas cher, et que si l'armée impériale, ou plutôt l'armée de la France pendant l'Empire, ne valait pas grand'chose, les armées des peuples vaincus valaient encore moins. Le livre n'en est pas moins intéressant, très bien étudié et plein d'anecdotes caractéristiques et bien groupées. — R. P.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

Documents et Mémoires. — *Duc de Choiseul*, Mémoires (1719-1785), Paris, Plon, in-8 de xix-472 p. — *L. Delisle*, Recueil des historiens des Gaules et de la France, t. XXIV, Paris, Imp. nat., in-fol. de 940 p. — *Digard*, *Faucon* et *Thomas*, Les registres de Boniface VIII, 8e fasc., Paris, Fontemoing, in-4, p. 798-971. — *Abbé Dubrulle*, Documents tirés des archives de l'État à Rome et concernant le diocèse de Cambrai, Lille, imp. Lefebvre-Ducrocq, in-8 de 43 p. — *E. Griselle*, Nouveaux sermons inédits de Bourdaloue, t. I, Paris, Beauchesne, in-8 de xxviii-433 p. — *J. Guiraud*, Les registres d'Urbain IV (1261-4), 6e, 7e, 8e fasc., Paris, Fontemoing, in-4, p. 129-472. — *J.-L. Havard*, Les chroniques du Charollais, Charolles, imp. de l'Écho du Charollais, in-16 de xxvi-461 p. — *Cte de Hübner*, Neuf ans de souvenirs d'un ambassadeur d'Autriche à Paris sous le second Empire (1851-9), t. II, Paris, Plon, in-8 de 435 p. — *R. de Lasteyrie* et *A. Vidier*, Bibliographie des sociétés savantes de la France pour 1901-2, Paris, Leroux, in-4 de viii-287 p. — *Duc de La Trémoille*, Mme des Ursins et la succession d'Espagne. Fragments de correspondance, t. IV, Paris, Champion, in-4 de 173 p. — *H. Macqueron*, Bibliographie du département de la Somme, t. I, Amiens, imp. Yvert et Tallier, in-4 de ix-506 p. — *G. Mollat*, Lettres communes de Jean XXII (1316-34), fasc. 1-2. Paris, Fontemoing, in-4 de 496 p. — *A. de Montaiglon* et *J. Guiffrey*, Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome, t. XIII, Paris, Schemit, in-8 de 487 p. — *B. Prost* et *S. Bougenot*, Cartulaire de Hugues de Chalon (1220-1319), Lons-le-Saunier, imp. Declume, in-8 de xxxii-622 p. — *G. Vanel*, Recueil de journaux caennais (1661-1777), Paris, Picard, in-8 de xliv-313 p.

Histoire générale et Histoire littéraire. — *H. d'Alméras* et *P. d'Estrée*, Les théâtres libertins au xviiie s., Paris, Daragon, in-8 de 365 p. — *A. Aulard*, Études et leçons sur la Révolution française, 4e série, Paris, Alcan, in-18 de 321 p. — *E.-Ch. Babut*, Le concile de Turin. Essai sur l'histoire des églises provençales au ve s. et sur les origines de la monarchie ecclésiastique romaine (417-450), Paris, Picard, in-8 de xi-318 p. — *M. Barbé*, Étude historique des idées sur la souveraineté en France de 1815 à 1848, Paris, Pichon et Durand-Auzias, in-8 de iv-320 p. — *Gal Bourelly*, Le siège de Danzig et l'occupation française (1807-1813), Paris, Chapelot, in-8 de 44 p. — *G. Brunet*, Une revanche française : Formigny (15 avril 1440), Paris, Chapelot, in-8 de 81 p. — Recueil de mémoires publiés par la Société des Antiquaires de France à l'occasion de son centenaire, Paris, Klincksieck, in-4 de xviii-503 p. — *R. Chamberland*, Le conflit de 1597 entre Henri IV et le Parlement de Paris, Paris, Champion, in-8 de 65 p. — *G. Du Boscq de Beaumont*, Officiers français au service de l'Espagne. La garde wallonne (1702-1822), Vannes, imp. Lafolye, in-8 de 156 p. — *J.-E. Fidao*, Le droit des humbles. Études de politique sociale, Paris, Perrin, in-16 de 364 p. — *Ch. Gailly de Taurines*, Fontenoy (11 mai 1745). Liste par régiment des officiers tués ou blessés, Paris, Picard, in-16 de 45 p. — *A. Grouard*, Stratégie napoléonienne. La critique de la cam-

Digitized by Google

pagne de 1815, Paris, Chapelot, in-8 de XIV-272 p. — *C. Lévi*, La défense nationale dans le Nord en 1870-1, Paris, Ch.-Lavauzelle, in-8 de 706 p. — *J. Morvan*, Le soldat impérial (1800-14), t. II, Paris, Plon, in-8 de 531 p. — *E. Peyron*, Bazaine fut-il un traitre? Étude sur la campagne de Lorraine en 1870, Paris, Stock, in-8 de 172 p. — *H. Pierquin*, La juridiction du point d'honneur sous l'ancien régime et le tribunal des maréchaux de France, Paris, Picard, in-8 de XI-164 p. — *L. de Saint-Ferjeux*, La vie politique sous la Restauration, Paris, imp. Schneider, in-8 de 39 p. — *C^t Sauzey*, Les Allemands sous les aigles françaises. Essai sur les troupes de la Confédération du Rhin (1806-1813), t. II, Paris, Chapelot, in-8 de XII-172 p. — *G. Servières*, L'Allemagne française sous Napoléon Ier, Paris, Perrin, in-8 de VIII-496 p. — *Gal Voyron*, Rapport sur l'expédition de Chine (1900-1), Paris, Charles-Lavauzelle, in-8 de 514 p.

Archéologie et Histoire de l'art. — *A. Darcel*, L'art architectural en France depuis François Ier jusqu'à Louis XVI, Paris, Béranger, 2 vol. in-4 de 116 et 91 p. — *L. de Farcy*, Les tapisseries de la cathédrale d'Angers, Angers, imp. Germain et Grassin, in-8 de 19 p. — *F. Feuardent*, Jetons et méreaux depuis Louis IX jusqu'à la fin du Consulat de Bonaparte, t. I, Paris, Rollin et Feuardent, in-8 de XVI-503 p. — *L.-H. Labande*, Étude historique et archéologique sur Saint-Trophime d'Arles, du IVe au XIIIe s., Caen, Delesques, in-8 de 80 p. — *A. Philippe*, L'architecture religieuse au XIe et au XIIe s., dans l'ancien diocèse d'Auxerre, Caen, Delesques, in-8 de 52 p. — *L. Serbat*, Chronique archéologique de la France (1903), Caen, Delesques, in-8 de 77 p. — *Abbé Thomas*, Épigraphie de l'église Notre-Dame de Dijon, Paris, Nourry, in-8 de 147 p. — *Villepelet*, Inventaire du trésor de l'église collégiale de Saint-Front de Périgueux le 15 mai 1552, Paris, Imp. nat., in-8 de 19 p. — *Bon de Wismes*, Notre-Dame du Tabernacle. Notice archéologique et religieuse, Nantes, imp. Biroché et Dautais, in-16 de 57 p.

Histoire locale. — *L. Augé de Lassus*, La vie au Palais-Royal, Paris, Daragon, in-8 de 195 p. — *A. Babeau*, Les habitants du palais des Tuileries au XVIIIe s., Paris, in-8 de 21 p. — *J. Barrelle* et *A. Le Bret*, Les mobiles des Deux-Sèvres pendant la guerre de 1870-71, Niort, imp. Mercier, in-8 de IX-205 p. — *J. Baudrier*, Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe s., 6e série, Lyon, Brun, in-8 de 498 p. — *Cte de Brandt de Galametz*, Bureau des pauvres d'Abbeville. Commissaires de 1580 à 1725, Abbeville, imp. Paillart, in-8 de 74 p. — *C. Bruneau*, Monographie des communes de la Loire-Inférieure, Nantes, imp. Salières, in-8 de 280 p. — *J.-A. Brutails*, La coutume d'Andorre, Paris, Leroux, in-8 de CLXVI-361 p. — *Abbé Candellier*, Histoire locale, civile et religieuse de Combles, Frégicourt, le Priez, Amiens, imp. Yvert et Tellier, in-8 de V-319 p. — *Abbé Cassan*, Notre-Dame de la Garrigue, aujourd'hui Lagamas, Montpellier, in-8 de 67 p. — *Abbé Fouché*, Saint-Julien-de-l'Escap, Saint-Jean-d'Angély, imp. Renoux, in-8 de 148 p. — *R. Giffard*, Essai sur les présidiaux bretons, Paris, Rousseau, in-8 de VIII-112 p. — *P. Hébert*, Le château de Bailleul (Seine-Inférieure), Paris, Champion, in-8 de 26 p. — *Abbé Jumel*, Monographie de la ville de Corbie, Amiens, Imp. Yvert et Tellier, in-8 de III-154 p. —

Digitized by Google

E. Leclair, L'école centrale de Lille (1795-1803), Lille, Giard, in-8 de 124 p. — *L. Léger*, Moscou (les villes d'art célèbres), Paris, Laurens, in-8 de 133 p. — *Abbé Le Sueur*, Le clergé picard et la Révolution, t. I, Amiens, imp. Yvert et Tellier, in-8 de IV-426-VIII p. — *Abbé L'Hote*, Études historiques sur le diocèse de Saint-Dié, Saint-Dié, imp. Cuny, in-8 de 223 p. — *F. Mallet*, Epagne, Abbeville, imp. Paillart, in-8 de II-193 p. — *M. Mangerel*, Le canton de Pionsat pendant la période révolutionnaire (1789-1800), Clermont-Ferrand, Delaunay, in-8 de X-266 p. — *A. Marchand*, Pont-Château pendant la Révolution, Abbeville, Paillart, in-16 de 239 p. — *Abbé Marsaux*, Notes historiques sur la paroisse d'Houdainville, Beauvais, imp. du Progrès de l'Oise, in-8 de 56 p. — *Abbé Martin*, L'Église de Lyon, des origines au XIVe s., Lyon, imp. Vitte, in-8 de 42 p. — *A. Pératé*, Versailles (villes d'art célèbres), Paris, Laurens, in-8 de 208 p. — *E. Richemond*, Franconville, ses pierres tombales et ses anciens seigneurs (1130-1643), Fontainebleau, imp. Bourges, in-8 de 77-XXXVIII p. — *E. Sageret*, Étude sur la situation politique du Morbihan au début de l'an VIII, Vannes, imp. Galles, in-8 de 40 p. — *C. Sellier*, Curiosités historiques et pittoresques du vieux Montmartre, Paris, Champion, in-16 de IX-349 p. — *Abbé Signerin*, Histoire religieuse et civile de Saint-Rambert-en-Forez, t. I, Saint-Étienne, imp. Thomas, in-8 de XXIII-488 p. — *Abbé Vannesson*, Deux villages de la Meuse pendant la Terreur : Saint-Julien, Liouville, Bar-le-Duc, imp. Saint-Paul, in-8 de VI-94 p.

Biographie. — *A. Baudrillart*, Saint Paulin, évêque de Nole (353-431), Paris, Lecoffre, in-18 de VII-198 p. — *Ch. Bonnet*, Documents inédits sur Mlle de la Vallière, Versailles, Bernard, in-8 de 18 p. — *A. Bourgeois*, L'arrestation du Mis de Saint-Vallier, seigneur de Vauchamps, en 1793 et 1695, Châlons, imp. Martin, in-16 de XIV-78 p — *A. Coville*, Sidoine Apollinaire à Riom, Lyon, Rey, in-8 de 44 p. — *E. Daudet*, Le roman d'un conventionnel : Hérault de Séchelles et les dames de Bellegarde, Paris, Hachette, in-16 de VIII-294 p. — *Th. Delmont*, Le « Voltaire » de M. Crouslé, Arras, Sueur-Charruey, in-8 de 95 p. — *Dorlisheim*, Le comte de Falloux (lettres, notes et souvenirs, 1811-1886), Paris, Picard, in-8 de 58 p. — *A. Dufourcq*, Saint-Irénée (IIe siècle), Paris, Lecoffre, in-18 de II-209 p. — *L. Duval-Arnould*, Étienne Dolet, étude historique, Paris, Féron-Vrau, in-8 de 31 p. — *J. Fennebresque*, Dernières années de Mme Élisabeth à Versailles(1781-89), Versailles, imp. Aubert, in-8 de 23 p. — *A. Groult*, Le conventionnel Jean-Pierre Danjou (1760-1832). Son rôle à Beauvais pendant la Révolution, Beauvais, imp. Avonde et Bachelier, in-8 de 52 p. — *L. Lambeau*, La question Louis XVII. Le cimetière de Sainte-Marguerite et la sépulture de Louis XVII, Paris, Daragon, in-8 de 239 p. — *E. Lefèvre-Pontalis*, Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain-de-Troyes, Caen, Delesques, in-8 de 18 p. — *E. Malherbe*, La jeunesse de Mme de Sévigné, d'après des documents nouveaux, Rouen, imp. Gy, in-8 de 71 p. — *H. Sage*, Don Philippe de Bourbon, infant des Espagnes, duc de Parme, Plaisance et Guastalla, et Louise-Élisabeth de France, fille aînée de Louis XV, Paris, Cerf, in-8 de X-87 p. — *G. Schéfer*, Chardin. Biographie critique, Paris, Laurens, in-8 de 128 p. — *M. Tourneux*, La Tour. Biographie critique, Paris, Laurens, in-8 de 128 p.

Digitized by Google

Revue des Études historiques

ANNÉE 1904

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Les chiffres renvoient aux pages.

A

Académie française, chronique, 214.
Afrique (L') chrétienne, C. R., 613-4.
Ain (La Révolution dans le département de l'), chronique, 439.
Aisne (Papeteries de l'), chronique, 214.
Albergati (Voyage en France du Mis), chronique, 439.
Algérie, chronique, 329.
Allemagne (H. R. d'), *Sports et jeux d'adresse*, C. R., 191-3.
Allemagne (L') française sous Napoléon Ier, C. R., 529-30.
Anjou, chronique, 329, 650.
Antiquaires de France (Société des), chronique, 552.
Aragon (Alfonse V d'), chronique, 552; — *(Histoire d')*, chronique, 650.
Archéologie, chronique, 329; — *chrétienne et de liturgie (Dictionnaire d')*, C. R., 72-3, 214-5, 552-3.
Architecture (Histoire de l'), C. R., 408-12.
Archives nationales, chronique, 214-5.
Arles, chronique, 106.
Armée de Rhin-et-Moselle en Allemagne, chronique, 215-6.
Arts appliqués aux métiers (Bibliothèque des), C. R., 413-4.
Aurélien (Essai sur le règne de l'empereur), C. R., 299-300.
Autriche-Hongrie (Question d') et question d'Orient, C. R., 182-5.

B

Baille (Charles), *Le cardinal de Rohan-Chabot, archevêque de Besançon (1788-1833)*, C. R., 405-7.
Bailly (Souvenirs et anecdotes de Joseph), 1801-1831, par Max Prinet, 585-602.

Digitized by Google

Barenton (P. Hilaire de), *La France catholique en Orient*, C. R., 531-4.
Barine (Arvède), *La jeunesse de la Grande Mademoiselle (1627-52)*, C. R., 396-8.
Bastille, chronique, 329-30.
Batcave (Louis), C. R., de *Saint Wandrille*, par D. Besse, 386-7, — de *Le bienheureux Thomas More*, par H. Brémond, 392-3, — de *Sainte Germaine Cousin*, par L. et Fr. Veuillot, 395-6, — de *La bienheureuse Jeanne de Lestonnac*, par l'abbé Couzard, 617, — de *Le Mont Valérien*, par L. Hénard, 620-1.
Batiffol (Louis), *Au temps de Louis XIII*, C. R., 617-20.
Baudrillart (Alfred), *L'Église catholique, la Renaissance et le Protestantisme*, C. R., 520-3.
Bavière (Jacqueline de), chronique, 440.
Baylen (Capitulation de), chronique, 650-1.
Béarn et pays basque, chronique, 106.
Belgique, chronique, 330; — *(Archives de)*, chronique, 553-4.
Bellecourt (La brigade) à l'armée du Rhin, C. R., 191.
Bernardin (N.-M.), *Contes et causeries*, C. R., 315-6.
Bernin (Le), d'après un ouvrage récent, par Léon Mirot, 603-12.
Berry (Journal de la captivité de la duchesse de) à Blaye, C. R., 627.
Bertaux (Émile), *Rome (l'antiquité)*, C. R., 517-9.
Besse (Dom), *Saint Wandrille*, C. R., 386-7.
Bèze (Famille de), chronique, 216.
Bibliographie des Sociétés savantes, chronique, 651.
Boisbelle-Henrichemont (Histoire de la principauté souveraine de), C. R., 168-70.
Bordeaux et le Sud-Ouest, chronique, 554-5.
Born (Bertrand de), chronique, 651.
Botanique (Histoire de la), chronique, 216.
Bourdaloue, chronique, 555.
Bourgoing (Bon P. de), *Le duc de Mortemart et le baron de Bourgoing*, C. R., 404-5.
Boutry (Maurice), C. R. de *Poisons et sortilèges (2e série)*, par les Drs Cabanès et Nass, 73-4, — de *L'Émigré*, par Sénac de Meilhan, 79-80, — de *Le président Hénault*, par H. Lion, 171-2; — de *Souvenirs du baron Hue*, par A. de Maricourt, 172-3, — de *La brigade Bellecourt à l'armée du Rhin*, par le colonel de Courson, 191, — de *Le tapissier de Notre-Dame*, par P. de Ségur, 399-400, — de *Louis XV et Mme de Pompadour*, par P. de Nolhac, 400-2, — de *Le duc de Mortemart et le baron de Bourgoing*, par le baron P. de Bourgoing, 404-5, — de *Mémoires du duc de Choiseul*, 621-2, — de *Journal de la captivité de la duchesse de Berry à Blaye*, par le l^t Petitpierre, 627.
Boyé (Pierre), *La milice en Lorraine au XVIIIe siècle*, C. R., 526-7.
Boyer (Hippolyte), *Histoire de la principauté souveraine de Boisbelle-Henrichemont*, C. R., 168-70.
Bréhier (Louis), C. R. de *L'Italie méridionale et l'empire byzantin*, par J. Gay, 614-7.
Brémond (Henri), *Le bienheureux Thomas More*, C. R., 392-3.
Brigands (Les), C. R., 311-5.
Briouze à travers les âges, C. R., 167-8.

Digitized by Google

Britsch (Amédée), *Philippe-Égalité avant la Révolution*, 337-63, 478-504.
Byzantin (*L'empire*), *son évolution sociale et politique*, C. R., 387-9.
Byzantine (*Histoire*), chronique, 555.

C

Cabanès et Nass (Drs), *Poisons et sortilèges* (*2e série*), C. R., 73-4.
Cabié (Edmond), *Ambassades en Espagne de Jean Ebrard, seigneur de Saint-Sulpice, de 1562 à 1566*, C. R., 523-5.
Cabrol (Dom), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, C. R., 72-3, 214-5, 552-3.
Calmettes (Fernand), *Mémoires du duc de Choiseul* (*1719-85*), C. R., 621-2.
Calmon-Maison, *Le maréchal de Château-Renault*, C. R., 170-1.
Capitole (*Le*) *romain et moderne*, C. R., 298-9.
Carolingien (*L'empire*), *d'après un livre récent*, par J. Depoin, 5-30.
Cartulaires (*Collection de*), chronique, 330-1.
Catalogne (*Histoire de la*), chronique, 651-2.
Cazenove d'Arlens (*Journal de Mme de*), chronique, 106.
Chalandon (Ferdinand), C. R., de *L'Empire byzantin*, par P. Grenier, 387-9.
Chassaigne (Marc), *L'organisation de la famille et les lettres de cachet*, 561-75.
Château-Renault (*Le maréchal de*), C. R., 170-1.
Choiseul (*Mémoires du duc de*), C. R., 621-2.
Choisy (Auguste), *Histoire de l'architecture*, C. R., 408-12.
Clément VI (*Le pape*) *et les affaires d'Orient*, C. R., 519-20.
Collège de France, chronique, 106, 652.
Colonisation belge, chronique, 106.
Comédie (*La*) *et les mœurs sous la Restauration et la monarchie de Juillet*, C. R., 407-8.
Conclave de 1903, chronique, 331.
Congrès archéologique, chronique, 331 ; — *des Sociétés savantes*, chronique, 331-2.
Contes et causeries, C. R., 315-6.
Courson de la Villeneuve (Colonel de), *La brigade Bellecourt à l'armée du Rhin*, C. R., 191.
Courteault (Henri), C. R. de *La politique orientale de Napoléon*, par Ed. Driault, 173-5, — de *Le comte Guillaume de Portes*, par C. de Mandach, 185-7, — de *Les brigands*, par F. Funck-Brentano, 311-5.
Courteault (Paul), C. R. de *Ambassades en Espagne de Jean Ébrard, seigneur de Saint-Sulpice*, par Ed. Cabié, 523-5.
Cousin (*Sainte Germaine*), C. R., 395-6.
Couvreu (Émile), C. R. de *Contes et causeries*, par N.-M. Bernardin, 315-6.
Couzard (Abbé), *La bienheureuse Jeanne de Lestonnac* (*1556-1640*), C. R., 617.
Culte catholique à Paris (*Histoire du*), chronique, 217.
Curzon (Henri de), C. R. de *L'Espagne littéraire*, par Boris de Tannenberg, 82-4, — de *Histoire de la principauté de Boisbelle-Henrichemont*, par H. Boyer, 168-70, — de *Sports et jeux d'adresse*, par H.-R. d'Allemagne, 191-3, — de *Dix années d'exil*, par Mme de Staël, 527-9.

Digitized by Google

D

Darcy (Jean), *France et Angleterre : cent années de rivalité coloniale en Afrique*, C. R., 179-82.
Daumet (Georges), C.R. de *La papauté*, par J. de Doellinger, 389-92, — de *L'Italie du XVIe siècle : Lorenzaccio*, par P. Gauthiez, 393-5, — de *Rome (l'antiquité)*, par Ed. Bertaux, 517-9, — de *Le pape Clément VI et les affaires d'Orient*, par J. Gay, 519-20.
Depoin (Joseph), *L'empire carolingien, d'après un livre récent*, 5-30 ; — *Questions mérovingiennes et carolingiennes*, 377-85.
Descamps (Maurice), C. R. de *France et Angleterre : cent années de rivalité coloniale, Afrique*, par J. Darcy, 179-81.
Deschamps (Eustache), maître de la léproserie de Fismes, par Charles Prieur, 505-16.
Des Essars (Famille), chronique, 107.
Des Granges (Charles-Marc), *La comédie et les mœurs sous la Restauration et la monarchie de Juillet*, C. R., 407-8.
Dix années d'exil, par Mme de Staël, C. R., 527-9.
Doellinger (Ignace de), *La papauté : son origine au moyen âge et son développement jusqu'en 1870*, C. R., 389-92.
Doguereau (Général), *Journal de l'expédition d'Égypte*, C. R., 624.
Draperie (Histoire de la), chronique, 217.
Driault (Ed.), *La politique orientale de Napoléon : Sébastiani et Gardane (1806-8)*, C. R., 173-5.
Dupanloup (Mgr), C. R., 188-9.
Duval (Gaston), C. R. de *Cours de composition musicale*, par V. d'Indy, 84-8.
Duvernoy (Émile), C. R. de *La milice en Lorraine au XVIIIe siècle*, par P. Boyé, 526-7.

E

École des Chartes, chronique, 107-8.
Église (L') catholique et le gouvernement russe, C. R., 177-9 ; — *la Renaissance et le protestantisme*, C. R., 520-3.
Égypte (L'expédition d'), *1798-1801*, C. R., 622-3 ; — *(Journal de l'expédition d')*, C. R., 624.
Émigré (L'), C. R., 79-80.
Espagne (L') littéraire : portraits d'hier et d'aujourd'hui, C. R., 82-4.

F

Femmes-soldats pendant la Révolution, chronique, 440-1.

Digitized by Google

Ferdinand-Dreyfus, *Un philanthrope d'autrefois: La Rochefoucauld-Liancourt*, C. R., 80-2.
Flornoy (Eugène), *La Moricière*, C. R., 187-8.
France et Angleterre : cent années de rivalité coloniale, Afrique, C. R., 179-182.
France (La) catholique en Orient, C. R., 531-4.
Fromageot (Paul), C. R. de *La Rochefoucauld-Liancourt*, par F.-Dreyfus, 80-2.
Fromont de Bouaille (C. de), *Lettres inédites sur le procès et la mort de Louis XVI*, 134-52.
Funck-Brentano (Frantz), *Les brigands*, C. R., 311-5 ; — *voir* Sénac de Meilhan.

G

Gauthiez (Pierre), *L'Italie du XVIe siècle : Lorenzaccio (Lorenzino de Medicis), 1514-8*, C. R., 393-5.
Gautier (Paul). *Voir* Staël (Mme de).
Gay (Jules), *Le pape Clément VI et les affaires d'Orient (1342-52)*, C. R., 519-20 ; — *L'Italie méridionale et l'empire byzantin depuis l'avènement de Basile Ier jusqu'à la prise de Bari par les Normands (867-1071)*, C. R., 614-7.
Genabum, chronique, 441.
Gironde (Archives historiques de la), chronique, 108.
Grenier (Pierre), *L'empire byzantin, son évolution sociale et politique*, C. R., 387-9.
Guilleri-Guilloré, chronique, 108.

H

Hainaut, chronique, 332.
Harlay (Le président Achille de), chronique, 332.
Hautpoul (Souvenirs du général d'), chronique, 332-3.
Hébert (G.-V.), C. R. de *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, par P. Viollet, 300-11, — de *La jeunesse de la Grande Mademoiselle*, par A. Barine, 396-8, — de *La France catholique en Orient*, par le P. Hilaire de Barenton, 531-4.
Hénard (Robert), *Le Mont Valérien. L'Ermitage, le Calvaire, la Forteresse*, C. R., 620-1.
Hénault (Le président), C. R., 171-2.
Henry (René), *Question d'Autriche-Hongrie et question d'Orient*, C. R., 182-5.
Histoire maritime, chronique, 217 ; — *sociale*, chronique, 109.
Homo (Léon), *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, C. R., 299-300.
Hübner (Comte de), *Neuf ans de souvenirs d'un ambassadeur d'Autriche à Paris sous le Second Empire*, C. R., 530-1.
Hue (Souvenirs du baron), C. R., 172-3.

Digitized by Google

I

Inde anglaise, chronique, 555-6.
Indy (Vincent d'), *Cours de composition musicale, 1er livre*, C. R., 84-88.
Institutions politiques et administratives de la France (Histoire des), t. III, C. R., 300-11.
Instruction publique (L') et la Convention, chronique, 652.
Italie (L') méridionale et l'empire byzantin, C. R., 614-7.

J

Joret-Desclosières (G.), C. R. de *Le Capitole romain et moderne*, par E. Rodocanachi, 298-9.

K

Ketteler, un évêque social, C. R., 189-90.

L

Laborde-Milaà (A.), C. R., de *Briouze à travers les âges*, par A. Lemaitre, 167-8, — de *H. Taine*, par E. Lefèvre, 316, — de *H. Taine, sa vie et sa correspondance, t. II*, 317-8, — de *Une loi historique, t. II*, par E. Millard, 318-9.
Lacour-Gayet (Georges), C. R. de *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, par dom Cabrol, 72-3, — de *Le maréchal de Château-Renault*, par Calmon-Maison, 170-1, — de *L'Afrique chrétienne*, par Dom Leclercq, 613-4, — de *Au temps de Louis XIII*, par L. Batiffol, 617-20, — de *L'expédition d'Égypte, t. IV*, par C. de la Jonquière, 622-3, — de *Journal de l'expédition d'Égypte*, par le général Doguereau, 624, — de *Le maréchal Lefèbvre, duc de Dantzig*, par J. Wirth, 625-7.
La Fayette (Le Mis de) et la Révolution d'Amérique, C. R., 74-8.
La Jonquière (C. de), *L'expédition d'Égypte (1798-1801), t. IV*, C. R., 622-3.
Lamartine homme politique, par Henri Moysset, 44-71.
La Moricière, C. R., 187-8.
La Rochefoucauld-Liancourt (Un philanthrope d'autrefois), C. R., 80-2.
Lavollée (Robert), *Le « Secrétaire des Mémoires » de Richelieu*, 449-77.
Leclercq (Dom H.), *L'Afrique chrétienne*, C. R., 613-4.
Lefèvre (Émile), *H. Taine*, C. R., 316.
Lefèbvre (Le maréchal), duc de Dantzig (1755-1820), C. R., 625-7.
Léger (Louis), *Moscou*, C. R., 628-9.
Lejeal (Léon), C. R. de *Le Mis de La Fayette et la Révolution d'Amérique*, par Charlemagne Tower, 74-8.

Digitized by Google

Lemaître (Alfred), *Briouze à travers les âges*, C. R., 167-8.
Lescœur (Le P.), *L'Église catholique et le gouvernement russe*, C. R., 177-9.
Lestonnac (*La bienheureuse Jeanne de*), C. R., 617.
Lettres de cachet (*L'organisation de la famille et les*), par Marc Chassaigne, 561-72.
Lion (Henri), *Le président Hénault*, C. R., 171-2.
Lionnet (Jean), *Ketteler, un évêque social*, C. R., 189-90.
Livres nouveaux, 110-2, 221-4, 334-6, 446-8, 558-60, 656-8.
Loi (*Une*) *historique*, *t. I*, C. R., 318-9.
Loire (*Histoire du département de la*), chronique, 109.
Longin (Émile), *Journal des campagnes du baron Percy, chirurgien en chef de la Grande Armée* (*1754-1825*), C. R., 402-3.
Lorenzaccio (*L'Italie du XVIe siècle*), C. R., 393-5.
Lorraine (*Histoire de*), chronique, 652-3; — (*la milice en*) *au XVIIIe siècle*, C. R., 526-7.
Louis XIII (*Au temps de*), C. R., 617-20.
Louis XV et le palais de Fontainebleau, chronique, 217-8; — *et Mme de Pompadour*, C. R., 400-2.
Louis XVI (*Lettres inédites sur le procès et la mort de*), par C. de Fromont de Bouaille, 134-52.
Louis XVII, chronique, 218-9.
Luini (*Bernardino*),chronique, 441.

M

Madelin (Louis), *Une banlieue du vieux Paris : Chaillot, Passy, Auteuil*, 153-66; — C. R. de *L'Église catholique et le gouvernement russe*, par le P. Lescœur, 177-9, — de *Question d'Autriche-Hongrie et question d'Orient*, par R. Henry, 182-5.
Mademoiselle (*La jeunesse de la Grande*), C. R., 396-8.
Mandach (Conrad de), *Un gentilhomme suisse au service de la Hollande et de la France : Le comte Guillaume de Portes* (*1750-1823*), C. R., 185-7.
Marcel (*Étienne*), chronique, 441-2.
Maricourt (Bon André de), *La succession de Mme la duchesse de Vendôme*, 573-84; — *Souvenirs du baron Hue* (*1787-1818*), C. R., 172-3.
Marigny (*Correspondance du Mis de*), chronique, 442.
Marine (*Histoire de la*), chronique, 653.
Mercier (Paul), C. R. de *Le cardinal de Rohan-Chabot*, par Ch. Baille, 405-7.
Mérovingiennes et carolingiennes (*Questions*), par J. Depoin, 377-85.
Mètre (*Le*) *de la rue de Vaugirard*, chronique, 219.
Millard (Ernest), *Une loi historique, t. I* (*les Chinois, les Égyptiens, les Français*), C. R., 318-9.
Mirot (Léon), *La France et le grand schisme d'Occident*, 31-43, 113-33, 225-58; — *Le Bernin, d'après un ouvrage récent*, 603-12.
Montcorin (E. de), C. R. de *La Moricière*, par E. Flornoy, 187-8, — de *Mgr Dupanloup*, par M. Salomon, 188-9, — de *Ketteler*, par J. Lionnet, 189-90,

Digitized by Google

de *La comédie et les mœurs sous la Restauration et la monarchie de Juillet*, par Ch. Marc des Granges, 407-8, — de *Neuf ans de souvenirs d'un ambassadeur d'Autriche à Paris sous le second Empire*, par le comte de Hübner, 530-1.
Mont-Valérien (*Le*), C. R., 620-1.
More (*Le bienheureux Thomas*), C. R., 392-3.
Mortemart (*Le duc de*) *et le baron de Bourgoing*, C. R., 404-5.
Morvan (Jean), *Le soldat impérial* (*1800-14*), C. R., 175-6, 655.
Moscou, C. R., 628-9.
Moyen âge (*Mélanges d'histoire du*), chronique, 556-7.
Moysset (Henri), *Lamartine homme politique*, 44-71.
Musicale (*Cours de composition*), C. R., 84-8.

N

Napoléon (*La politique orientale de*), C. R., 173-5; — *homme de guerre*, chronique, 442-3; — (*historiens de*), chronique, 653.
Nass (Dr). *Voir* Cabanès.
Niort (*Histoire de*), chronique, 000.
Nolhac (Pierre de), *Louis XV et Mme de Pompadour*, C. R., 400-2.

O

Orient (*Question d'*), chronique, 443.

P

Papauté (*La*). *Son origine au moyen âge et son développement jusqu'en 1870*, C. R., 389-92.
Paris (*Une banlieue du vieux*), par Louis Madelin, 153-66, — (*histoire de*), chronique, 653-4.
Pélissier (L.-G.), *Un voyage du Pont-Saint-Esprit à Paris en 1658*, 249-97, 364-76.
Percy (*Journal des campagnes du baron*), C. R., 402-3.
Petitpierre (Lt), *Journal de la captivité de la duchesse de Berry à Blaye* (*1832-3*), C. R., 627.
Peyre (Roger), C. R. de *Le soldat impérial*, par J. Morvan, 175-6, 655, — de *De Waterloo à Sainte-Hélène*, par J. Silvestre, 176-7, — de *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, par L. Homo, 299-300, — de *Journal des campagnes du baron Percy*, par E. Longin, 402-3, — de *Histoire de l'architecture*, par A. Choisy, 408-10, — de *Bibliothèque des arts appliqués aux métiers*, 413-4, — de *L'Allemagne française sous Napoléon Ier*, par G. Servières, 529-30, — de *Moscou*, par L. Léger, 628-9.
Philippe-Égalité avant la Révolution, par Amédée Britsch, 337-63, 478-504.
Poisons et sortilèges (*2e série*), C. R., 73-4.

Digitized by Google

Policier (*Un*) *de jadis*, chronique, 654.
Portes (*Le comte Guillaume de*), *1750-1823*, C. R., 185-7.
Prieur (Charles), *Eustache Deschamps, maître de la léproserie de Fismes*, 501-16.
Primitifs parisiens, chronique, 443; — *français* (*exposition des*), chronique, 109.
Prinet (Max), *Souvenirs et anecdotes de Joseph Bailly* (*1801-31*), 585-602.
Prix décernés par l'Institut, chronique, 333, 444.
Prusse (*Un voyage à la cour de*), chronique, 557.

R

Rabelais, chronique, 654.
Raymond (*Prix*), chronique, 109.
Reiset (*Mémoires du comte de*), chronique, 445.
Richelieu (*Le « Secrétaire des Mémoires » de*), par Robert Lavollée, 449-77; — *et l'Académie*, chronique, 219-20.
Rochambeau en Amérique, chronique, 655.
Rodocanachi (Emmanuel), *Le Capitole romain et moderne*, C. R., 298-9.
Rohan-Chabot (*Le cardinal de*), *archevêque de Besançon* (*1788-1833*), C. R., 405-7.
Rome (*l'antiquité*), C. R., 517-9.
Royauté (*La*) *homérique et les origines de l'État en Grèce*, chronique, 557-8.

S

Saint-Sulpice (*Ambassades en Espagne de Jean Ébrard, seigneur de*), C. R., 523-5.
Salines en Lorraine, chronique, 655.
Salomon (Michel), *Mgr Dupanloup*, C. R., 188-9.
Schisme d'Occident (*La France et le grand*), par Léon Mirot, 31-43, 113-33, 225-58.
Ségur (Pierre de), *Le tapissier de Notre-Dame* (*1678-95*), C. R., 399-400.
Sénac de Meilhan, *L'Émigré*, p. p. C. Stryienski et F. Funck-Brentano, C. R., 79-80.
Servières (Georges), *L'Allemagne française sous Napoléon Ier*, C. R., 529-30.
Silvestre (J.), *De Waterloo à Sainte-Hélène. La Malmaison. Rochefort. Sainte-Hélène*, C. R., 176-7.
Société de l'histoire de France, chronique, 109-10.
Soldat (*Le*) *impérial* (*1800-14*), C. R., 175-6, 655.
Solidarité sociale, chronique, 220.
Souvenirs (*Neuf ans de*) *d'un ambassadeur d'Autriche à Paris sous le second Empire*, C. R., 530-1.
Sports et jeux d'adresse, C. R., 191-3.
Staël (Mme de), *Dix années d'exil*, édit. nouv. par Paul Gautier, C. R., 527-9.
Stendhal, chronique, 220.
Stryienski (C.). *Voir* Sénac de Meilhan.

Digitized by Google

T

Taine (*H.*), C. R., 316; — *sa vie et sa correspondance, t. II* (*1853-70*), C. R., 317-8.
Tannenberg (Boris de), *L'Espagne littéraire; portraits d'hier et d'aujourd'hui, 1re série*, C. R., 82-4.
Tapissier (*Le*) *de Notre-Dame* (*1678-95*), C. R., 399-400.
Théologie, chronique, 445.
Tower (Charlemagne), *Le marquis de La Fayette et la Révolution d'Amérique*, C. R., 74-8.

V

Vaissière (Pierre de), C. R. de *L'Église catholique, la Renaissance et le protestantisme*, par A. Baudrillart, 520-3.
Vendôme (*La succession de Mme la duchesse de*), par A. de Maricourt, 573-84.
Verrières (*Les demoiselles de*), chronique, 220-1.
Veuillot (L. et Fr.), *Sainte Germaine Cousin* (*1579-1601*), C. R., 395-6.
Vexin, chronique, 221.
Victor Hugo, chronique, 445-6.
Viollet (Paul), *Histoire des institutions politiques et administratives de la France, t. III*, C. R., 300-11.
Voyage (*Un*) *du Pont-Saint-Esprit à Paris en 1658*, par L.-G. Pélissier, 249-97, 364-76.
Vuez (*Arnoul de*), chronique, 221.

W

Wandrille (*Saint*), C. R., 386-7.
Waterloo à Sainte-Hélène (*De*), C. R., 176-7.
Wirth (Joseph), *Le maréchal Lefèbvre, duc de Dantzig*, C. R., 625-7.

Digitized by Google

LISTE DES REVUES ET PUBLICATIONS DE SOCIÉTÉS SAVANTES ANALYSÉES

REVUES GÉNÉRALES

Annales de géographie, 320.
— *de Saint-Louis-des-Français*, 89, 415.
Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France, 320.
Bibliographe moderne, 89, 320, 415, 630.
Bibliothèque de l'École des Chartes, 320-1, 535.
Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, 322, 536, 630-1.
— *de la Société de l'histoire du théâtre*, 416.
— *de la Société des anciens textes*, 631.
— *de la Société « le Vieux Papier »*, 194.
— *du Bibliophile*, 631.
— *du Comité des travaux historiques : archéologique*, 89-90, 321-2, 534-5 ; — *de géographie historique et descriptive*, 90-1, 415 ; — *historique et philologique*, 194-6, 536-7.
— *monumental*, 91, 322, 416, 631.
Carnet (Le), 196, 416, 537, 631.
Chronique médicale (La), 196-7, 416, 537, 631.
Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 197, 322-3, 537-8, 632.
Correspondance historique et archéologique (La), 91, 323, 416, 632.
Correspondant (Le), 417-8, 538, 632.
Études. Revue des Pères de la Compagnie de Jésus, 91-2, 418, 539, 633.
— *franciscaines*, 323, 539.
France médicale (La), 92-3, 197-8, 419, 539-40, 633.
Gazette des Beaux-Arts, 198, 919-20.
Grande Revue, 198, 420.
Journal de la Société des Américanistes de Paris, 93.
— *des sciences militaires*, 198-9.
Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome, 418, 632-3.
Moyen-Age (Le), 93, 323, 633.
Nouvelle Revue historique de droit français et étranger, 323-4, 540.
— *Revue rétrospective*, 93, 420-1.
Nouvelles Archives des missions scientifiques, 421.
Quinzaine (La), 93-4, 199, 421, 634.
Réforme sociale (La), 634-5.
Révolution (La) de 1848, 540.
— *française*, 94, 199, 421-2, 540, 635.
Revue Bossuet, 94, 199, 422-3, 540-1.

Digitized by Google

Revue Bourdaloue, 199-200, 423, 541, 635.
— *de l'art chrétien*, 94-5, 200, 423-4, 635-6.
— *de la Renaissance*, 423.
— *de Paris*, 95, 200, 424, 541, 636.
— *de synthèse historique*, 200-1, 424, 636.
— *des Deux Mondes*, 95-6, 201, 424-5, 541, 636-7.
— *des études juives*, 201, 541-2.
— *des études rabelaisiennes*, 201-2, 425, 637..
— *des questions historiques*, 202, 425, 542, 637.
— *d'histoire diplomatique*, 202, 637.
— *d'histoire et de littérature religieuses*, 425-6.
— *d'histoire littéraire de la France*, 324, 542.
— *d'histoire moderne et contemporaine*, 96, 426, 542, 638.
— *d'histoire, rédigée à l'État-Major de l'armée*, 96, 426, 638.
— *générale de droit international public*, 96-7, 638.
— *historique*, 97, 202, 426, 543, 638.
— *maritime*, 202, 427, 638.
Romania, 324, 427, 543.
Université catholique (L'), 202-3, 427.

REVUES LOCALES

Anjou historique, 98-9, 428-9, 544, 640.
Annales de la Société d'émulation de l'Ain, 203-4, 427, 639.
— *de la Société des Alpes-Maritimes*, 97.
— *de la Faculté des lettres de Bordeaux : Études anciennes*, 99, 430-1, 641 ; — *bulletin hispanique*, 99, 431 ; — *bulletin italien*, 99-100, 431.
— *de Bretagne*, 100, 205-6, 431, 641.
— *de l'Est*, 432, 547.
— *franc-comtoises*, 102-3, 641-2.
— *de la Société du Gâtinais*, 326, 547, 642.
— *de l'Académie de Mâcon*, 326.
— *du Midi*, 104, 434, 643.
— *de la Société académique de Nantes*, 549.
— *de la Société d'études provençales*, 436-7, 551.
— *de la Société d'émulation des Vosges*, 328.
Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée, 648.
Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, 324-5, 543.
— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 426, 543-4.
— *de la Société ariégeoise et de la Société des études du Couserans*, 205, 544-5.
— *de la Société belfortaine d'émulation*, 325-6.
— *de la Société archéologique de Béziers*, 205.
— *de la Société d'émulation du Bourbonnais*, 546.

Digitized by Google

Bulletin de la Société historique de la Brie, 100.
— *de la Société académique du Centre*, 101.
— *de la Société historique de Compiègne*, 101.
— *de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, 101-2, 431.
— *de la Société des sciences de la Corse*, 102.
— *de l'Académie delphinale*, 102.
— *de la Diana*, 207, 432, 546-7.
— *de la Société archéologique de la Drôme*, 207, 547.
— *et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 103.
— *de la Société archéologique du Limousin*, 208, 547-8.
— *de la Société d'archéologie lorraine*, 432-3.
— *de la Société des études du Lot*, 209, 433-4, 548.
— *de la Société de la Lozère*, 103.
— *de la Commission historique de la Mayenne*, 209, 549.
— *de la Société polymathique du Morbihan*, 105, 549.
— *de la Société des antiquaires de Morinie*, 644-5.
— *de la Commission archéologique de Narbonne*, 435, 645.
— *de la Société nivernaise*, 104-5, 645.
— *de la Société historique de l'Orléanais*, 435-6.
— *de la Société historique de l'Orne*, 209-10, 436, 550, 646.
— *de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 550.
— *de la Société de l'histoire de Paris*, 210, 436, 550, 646.
— *de la Société historique du Périgord*, 210, 550-1, 646.
— *de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône*, 212.
— *de la Société archéologique de Sens*, 212-3.
— *de la Société archéologique de Tarn-et Garonne*, 437-8.
— *de l'Académie du Var*, 648.
— *de la Société archéologique du Vendômois*, 648-9.
— *de la Société philomathique vosgienne*, 328, 438.
— *de la Société des sciences de l'Yonne*, 328.
Comité archéologique de Noyon, 645-6.
— *archéologique de Senlis*, 212.
Mémoires de l'Académie d'Amiens, 98.
— *de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 325.
— *de la Société d'agriculture, sciences et arts de l'Aube*, 545.
— *de l'Académie de Besançon*, 430.
— *de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, 546.
— *de l'Académie de Caen*, 326.
— *de la Société d'émulation de Cambrai*, 100-1.
— *de la Société des Antiquaires du Centre*, 207.
— *de la Société historique du Cher*, 641.
— *de la Société des sciences de la Creuse*, 546.
— *de la Société Éduenne*, 432.
— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 641.
— *de la Société d'archéologie lorraine*, 433.
— *de la Société d'agriculture, des sciences et arts de la Marne*, 209.
— *de l'Académie de Marseille*, 548.

Digitized by Google

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, 434-5.
— *de l'Académie de Nîmes*, 549.
— *de la Société académique de l'Oise*, 209, 327.
— *de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Orléans*, 646.
— *de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 105.
— *de la Société de l'histoire de Paris*, 436.
— *de la Société des antiquaires de Picardie*, 211.
— *du la Société archéologique de Rambouillet*, 105.
— *de la Société d'émulation de Roubaix*, 211.
— *et documents publiés par l'Académie Salésienne*, 211.
— *de l'Académie des sciences de Savoie*, 437.
— *et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire*, 212.
— *de l'Académie de Stanislas*, 551.
— *de l'Académie des sciences de Toulouse*, 213.
— *de la Société archéologique de Touraine*, 551.
— *de l'Académie de Vaucluse*, 328, 648.
Province du Maine (La), 104, 434, 548, 643.
Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure, 102.
— *de la Société havraise d'études diverses*, 103.
— *de l'Académie de Tarn-et-Garonne*, 648.
Revue de l'Agenais, 203, 638-9.
— *d'Alsace*, 97-8, 427, 639-40.
— *catholique d'Alsace*, 98, 427-8.
— *alsacienne illustrée*, 204.
— *historique ardennaise*, 204, 429, 544, 640.
— *d'Auvergne*, 99, 429, 640.
— *de la Haute-Auvergne*, 325, 429-30, 545.
— *du Béarn et du pays basque*, 205, 430, 545, 640-1.
— *de Bretagne*, 206-7.
— *de Gascogne*, 208, 642.
— *historique du Maine*, 326-7, 548, 643.
— *morbihannaise*, 643-4.
— *du Bas-Poitou*, 327.
— *historique de Provence*, 105.
— *de Saintonge et d'Aunis*, 211, 437, 551, 647.
— *Savoisienne*, 647.
— *historique du Tarn*, 213, 437, 647-8.
— *de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, 438.
Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux, 99.
— *des Pyrénées-Orientales*, 105.
Travaux de l'Académie de Reims, 647.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Éditeur-Gérant : A. PICARD.

Digitized by Google

REVUE

DES

ÉTUDES HISTORIQUES

SOIXANTE-DIXIÈME ANNÉE

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1904

SOMMAIRE

Marc Chassaigne. *L'organisation de la famille et les lettres de cachet.*
André de Maricourt. *La succession de Mme la duchesse de Vendôme.*
Max Prinet. *Souvenirs et anecdotes de Joseph Bailly (1801-1831).*
Léon Mirot. *Le Bernin, d'après un ouvrage récent.*
Comptes rendus critiques (Pour le détail, voir au verso).
Revues et publications des sociétés savantes.
Chronique.
Livres nouveaux.
Table générale des matières.

PARIS
ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS
82, RUE BONAPARTE, 82

Digitized by Google

REVUE DES ÉTUDES HISTORIQUES

La Revue des études historiques paraît *tous les deux mois* par fascicules de 112 pages Elle contient :

1° Des articles de fonds ;

2° Des publications de documents inédits ;

3° Des comptes rendus critiques des plus importantes publications historiques, avec une liste des ouvrages nouveaux ;

4° Un dépouillement des revues historiques, en s'attachant particulièrement aux publications départementales ;

5° Une chronique où sont notés les principaux faits intéressant le mouvement des sciences historiques.

Pour les communications qui concernent la rédaction de la *Revue*, s'adresser à M. **Henri Courteault**, secrétaire général de la Société des Études historiques, *1, rue de l'Université, Paris*, et, pour les abonnements (**12 fr.** par an, le numéro, **2 fr. 50**), à MM. **A. Picard et fils**, libraires-éditeurs, *82, rue Bonaparte, Paris.*

Les prochains numéros contiendront :

Félix Aubert. *Le Parlement et la ville de Paris au XVIe siècle.*
André Auzoux. *L'Affaire des trois Anglais (1816).*
Maurice Boutry. *Un agent secret à la cour de Marie-Thérèse d'Autriche.*
Maurice Bressonnet. *L'expédition d'Alger. Projets et inventions.*
Cte Stanislas de Castellane. *Lettres inédites de M. de Montlosier.*
Marc Chassaigne. *L'organisation de la famille et les lettres de cachet* (fin).
Henri Courteault. *Une relation inédite des conférences de Rueil (mars 1649). — La fille de Mlle Aïssé.*
Maurice Descamps. *L'expédition de la Guadeloupe. — L'expédition de Carthagène (1697).*
Jacques Flach. *La valeur historique des chansons de geste.*
Eugène Forgues. *Journal du blocus de la Martinique par Rochambeau.*
Frantz Funck-Brentano. *La formation du fief.*
Georges Lacour-Gayet. *Le voyage de Louis XVI à Cherbourg en 1786.*
Léon Lejeal. *L'origine juive des Américains : Histoire d'une théorie pseudo-scientifique.*
Auguste Laborde-Milaà. *Une famille française au XVIIe siècle : les Arnauld.*
Marcel Marion. *Lamoignon et la réforme judiciaire de 1788.*
Léon Marlet. *Louis III de la Trémoille. — Lettre inédite de Louise de Coligny à Henri IV après la bataille d'Ivry.*
Léon Mirot. *Le carnaval en Italie, des origines à nos jours. — Les ravages de la guerre de Cent ans aux XIVe et XVe siècles.*
Lucien Misermont. *Le double bombardement d'Alger par Duquesne et la mort du consul Le Vacher.*
J. Paquier. *Lettres familières de Jérôme Aléandre (1510-1540).*
Henri Stein. *Michel Féré, créateur du port du Havre.*
Raymond Tabournel. *La reine Louise et le prince Henri de Prusse.*

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES RENDUS DU PRÉSENT NUMÉRO :

Dom H. Leclercq, *L'Afrique chrétienne* (**G. Lacour-Gayet**). — J. Gay, *L'Italie méridionale et l'empire byzantin (867-1071)* (**L. Bréhier**). — Abbé Couzard, *La bienheureuse Jeanne de Lestonnac (1556-1640)* (**L. Batcave**). — L. Batiffol, *Au temps de Louis XIII* (**G. Lacour-Gayet**). — R. Hénard, *Le Mont Valérien (l'Ermitage, le Calvaire, la Forteresse)* (**L. Batcave**). — Duc de Choiseul, *Mémoires (1719-1785)* (**M. Boutry**). — C. de la Jonquière, *L'Expédition d'Égypte (1798-1801), t. IV* (**G. Lacour-Gayet**). — Gal Doguereau, *Journal de l'expédition d'Égypte* (**G. Lacour-Gayet**). — J. Wirth, *Le maréchal Lefèbvre, duc de Dantzig (1755-1820)* (**G. Lacour-Gayet**). — Lt Petitpierre, *Journal de la captivité de la duchesse de Berry à Blaye (1832-1833)* (**M. Boutry**). — L. Léger, *Moscou* (**R. Peyre**).

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE

DE

BIBLIOGRAPHIES CRITIQUES

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Comité de publication.

MM. H. Stein, *président*; Fr. Funck-Brentano, *vice-président*; M. Boutry, H. Courteault, H. de Curzon, M. Descamps, M. Dumoulin, G. Duval, L. Mirot, M. Ruedel.

A. Picard et Fils, Éditeurs, 82, rue Bonaparte, Paris.

La Bibliothèque de Bibliographies critiques s'adresse aux érudits, aux professeurs, aux étudiants, à tous ceux qui ont besoin d'avoir sous la main la liste des ouvrages essentiels à consulter pour aborder l'étude d'une question.

Les fascicules qui la composent ne sont pas destinés à donner sur chaque matière la bibliographie *complète* des ouvrages qui s'y rapportent, mais seulement, — et le but est suffisamment intéressant, — la nomenclature, et la brève critique des publications qu'il est indispensable de connaître pour avoir une vue d'ensemble sur les sujets indiqués par le titre de chaque Bibliographie.

Cette publication sera une œuvre ininterrompue, c'est-à-dire qu'elle ne limite pas l'objet de sa publication à un certain nombre de sujets déterminés, mais que, chaque année, elle fournira aux souscripteurs un nombre de Bibliographies générales embrassant peu à peu tous les sujets ayant donné lieu à des recherches et à des travaux. En outre, pour les tenir constamment au courant, la Société des Études historiques a prévu la possibilité de permettre à chaque auteur de publier, sur les sujets qu'il a traités, des feuilles supplémentaires pouvant s'encarter dans les fascicules déjà parus.

Chaque fascicule, se composant de une à cinq feuilles in-8° au plus, forme un tout complet avec pagination spéciale et numéro de série distinct.

La Bibliothèque de Bibliographies critiques est une publication internationale. Les rédacteurs sont admis à écrire en *latin*, *français*, *allemand*, *néerlandais*, *anglais*, *espagnol*, *italien*.

N. B. — Les communications relatives à la rédaction sont adressées à M. **Henri Stein**, 38, rue Gay-Lussac, Paris.

Le prix de chaque bibliographie est fixé à 1 fr. la feuille ou fraction de feuille.

Les Souscripteurs à l'ensemble des Bibliographies critiques ont droit à une réduction de 50 °/₀, sans que la souscription annuelle, pour toutes les bibliographies publiées dans l'année, puisse dépasser 20 fr.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIES PUBLIÉES

Introduction aux bibliographies critiques, par Frantz FUNCK-BRENTANO docteur ès lettres, archiviste-paléographe, secrétaire général honoraire de la Société des Études historiques..... 1 fr.

1. **La prise de la Bastille**, par Fr. FUNCK-BRENTANO..... 1 fr.
2. **L'industrie en France avant 1789**, par Germain MARTIN..... 2 fr.
3. **Bossuet**, par Ch. URBAIN, docteur ès lettres..... 2 fr.
4. **Schubert**, par H. DE CURZON..... 1 fr.
5. **La guerre de 1870**, par Pierre LEHAUTCOURT..... 2 fr.
6. **Adan de le Hale**, par Henri GUY, professeur à l'Université de Toulouse. 1 fr.
7. **Le théâtre espagnol**, par A. MOREL-FATIO et Léo ROUANET..... 3 fr.
8. **Cranach (Les)**, par Campbell DODGSON, du *British Museum*..... 1 fr.
9. **La colonisation allemande**, par Pierre DECHARME, chargé de mission par le ministère des Colonies..... 2 fr.
10. **Le Forez et le Roannais**, par Maurice DUMOULIN..... 2 fr.
11. **Rousseau (J.-J.)**, par Eugène ASSE, de la bibliothèque de l'Arsenal... 1 fr.
12. **Bourdaloue**, par le P. GRISELLE, S. J., professeur à l'Université catholique de Lille..... 2 fr.
13. **L'épigraphie latine**, par R. CAGNAT, professeur au Collège de France, membre de l'Institut..... 2 fr.
14. **Hoffmann (E.)**, par H. DE CURZON..... 1 fr.
15. **Les conflits entre la France et l'Empire au moyen âge**, par A. LEROUX, archiviste du département de la Haute-Vienne..... 5 fr.
16. **L'Artois**, par J. CHAVANON, archiviste départemental du Pas-de-Calais. 4 fr.
17. **Taine**, par Victor GIRAUD, ancien élève de l'École Normale supérieure, professeur de littérature française à l'Université de Fribourg (Suisse) .. 5 fr.
18. **La sigillographie française**, par A. BLANCHET, secrétaire général de la Société de numismatique française au Collège de France..... 3 fr.
19. **Les antiquités mexicaines**, par L. LEJEAL, chargé de cours au Collège de France..... 5 fr.

BIBLIOGRAPHIES SOUS PRESSE OU EN PRÉPARATION TRÈS PROCHAINE :

Le Droit maritime, par H. FROMAGEOT, docteur en droit.
Saint-François d'Assise, par Paul SABATIER.
La tapisserie, par J. GUIFFREY, membre de l'Institut, administrateur de la manufacture des Gobelins.
Les Républiques sud-africaines, par H. DEHÉRAIN, bibliothécaire-adjoint de l'Institut.
Le folk-lore espagnol, par R. FOULCHÉ-DELBOSC.
La langue et la littérature roumaines, par L. SAÏNÉAN, maître de conférences à l'École des Hautes-Études.

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS
82, RUE BONAPARTE, PARIS

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Decharme (Paul). La critique des traditions religieuses chez les Grecs des origines au temps de Plutarque. 1 vol. in-8 (XIV-518 p.)..... 7 fr. 50

L'auteur a recherché ce que les Grecs ont pensé de leur religion et des traditions qui s'y rapportent. Les esprits réfléchis se demandèrent de bonne heure quelle part de vérité il y avait dans les récits des poètes, quel intérêt les dieux prenaient aux ébats de l'humanité, enfin quelle réalité avait leur existence. Les réponses à ces questions furent très diverses et l'auteur les passe en revue ; il examine ensuite les conséquences qu'eut la critique de plus en plus hardie des traditions mythologiques sur les croyances et est amené à faire l'histoire de l'impiété grecque et des procès qui s'y rattachent.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS
82, RUE BONAPARTE, PARIS

COLLECTION DE CARTULAIRES

Sans tarder, la librairie Picard entreprendra la publication d'une *Collection de Cartulaires*.

Depuis plusieurs siècles, les documents transcrits dans nos Cartulaires ont été pour les érudits une mine inépuisable. Un grand nombre et des plus considérables ont été publiés au XIXe siècle, et il paraît superflu d'insister sur l'intérêt que peuvent présenter des recueils de ce genre pour l'histoire du droit et des mœurs, l'histoire économique, la géographie historique, la chronologie, la généalogie.

Mais beaucoup de ces documents sont encore inédits. La publication des Cartulaires de France, entreprise dans la collection des documents inédits, est interrompue, et ne comportait d'ailleurs que de gros volumes, chers et difficiles à manier. D'autre part, beaucoup de Sociétés savantes de province, auxquelles semblerait devoir incomber cette tâche, hésitent souvent à accueillir dans leurs recueils des textes latins. Il existe, dans nos archives et dans nos bibliothèques, de nombreux cartulaires de première importance, dont il serait indispensable de mettre le texte à la portée des historiens.

C'est pour répondre à ce besoin qu'un Comité s'est formé à Paris. Il se propose de publier, dans un format commode, les cartulaires *d'un intérêt général*, conservés dans nos divers dépôts.

Cette collection comprendra :

1° Des *Cartulaires* publiés *in extenso*;

2° Des *Recueils de Chartes* de tel ou tel établissement;

3° Des analyses de cartulaires trop considérables pour être intégralement publiés.

Chaque recueil sera accompagné d'une introduction, de tables et de notes.

Le soin de diriger la publication sera confié à des érudits spéciaux. Chaque volume paraîtra sous le contrôle d'un commissaire responsable.

Le premier fascicule de la collection sera consacré à la publication d'une *Bibliographie des Cartulaires français*, indiquant à la fois, pour cette catégorie de documents, ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

CONDITIONS DE PUBLICATION

La collection paraîtra par fascicules in-8° à la librairie **Alphonse PICARD et Fils, 82, rue Bonaparte**. Chaque année sera publié un certain nombre de fascicules, qui seront payés par le souscripteur, au moment où il les recevra, à raison de **0** fr. **50** par feuille. Le prix des publications d'une année ne s'élèvera pas au-dessus de **25** francs par an. Chaque volume sera du reste vendu séparément, mais le prix de la feuille sera porté à **0** fr. **75** pour les personnes qui n'auraient point souscrit à l'ensemble de la collection.

N. B. — Les personnes qui s'intéressent à cette publication sont priées d'envoyer sans retard leur bulletin de souscription, le premier volume ne devant être mis sous presse que lorsque deux cents adhésions auront été recueillies.

COMITÉ DE PUBLICATION

MM. L. AUVRAY, Bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale; CH. BÉMONT, Directeur adjoint à l'Ecole des Hautes-Études; E. LELONG, Chargé de cours à l'École des Chartes; F. LOT, Maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes; G. DE MANTEYER, ancien Membre de l'Ecole française de Rome; A. MOLINIER, Professeur à l'Ecole des Chartes; R. POUPARDIN, de la Bibliothèque Nationale; M. PROU, Professeur à l'Ecole des Chartes; H. STEIN, Archiviste aux Archives Nationales; A. THOMAS, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris; A. VIDIER, Sous-Bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale.

Le Comité a dès maintenant recueilli des engagements pour les publications suivantes qui sont en préparation et dont les premières ne tarderont pas à paraître dès que le nombre de souscripteurs nécessaire aura été atteint.

Bibliographie des Cartulaires français, par H. STEIN.
Cartulaire de l'église d'Apt (IXe-XIe siècle), par G. DE MANTEYER.
Cartulaire de l'église de Laon, par M. L. BROCHE.
Cartulaire de l'abbaye de Bellevaux, par M. L. MIROT.
Cartulaire de l'évêché d'Avignon, par M. G. DE MANTEYER.
La Pancarte Noire de Saint-Martin de Tours, par PH. LAUER.
Cartulaire Navarrais de Philippe III, par M. H. COURTEAULT.
Cartulaire du Mont-Saint-Michel, par P. LE CACHEUX.

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne.

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens.

Voie la plus rapide. — Services officiels de la Poste. (*Viâ Calais*).

La gare de Paris-Nord, située au centre des affaires, est le point de départ de tous les grands Express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Egypte, les Indes et l'Australie.

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège.

5	express	dans chaque	sens entre	**Paris** et **Bruxelles**	Trajet en	3 h. 50
3	—	—	—	**Paris** et **Amsterdam**	—	8 h. 30
5	—	—	—	**Paris** et **Cologne**	—	8 h.
4	—	—	—	**Paris** et **Francfort**	—	12 h.
4	—	—	—	**Paris** et **Berlin**	—	18 h.
	Par le Nord-Express (quotidien)				—	16 h.
2	—	—	—	**Paris** et **Saint-Pétersbourg**	—	51 h.
	Par le Nord-Express (bi-hebdomadaire)				—	46 h.
1	—	—	—	**Paris** et **Moscou**	—	62 h.
2	—	—	—	**Paris** et **Copenhague**	—	28 h.
2		—	—	**Paris** et **Stockholm**	—	43 h.
2	—	—	—	**Paris** et **Christiania**	—	49 h.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Excursion à l'Ile de Jersey.

Dans le but de faciliter la visite de l'Ile de Jersey, il est délivré au départ de Paris des billets directs d'aller et retour à prix réduits valables un mois permettant de s'embarquer à Carteret, à Granville ou à Saint-Malo.

Billets valables par Granville à l'aller et au retour.

1re classe : 63 fr. 15
2e classe : 44 fr. 25
3e classe : 29 fr. 85

Billets valables par Carteret à l'aller et au retour.

1re classe : 63 fr. 15
2e classe : 44 fr. 25
3e classe : 29 fr. 85

Billets valables à l'aller par Carteret et au retour par St-Malo ou inversement.

1re classe : 72 fr. 55
2e classe : 49 fr. 80
3e classe : 35 fr. 50

Billets valables à l'aller par Granville et au retour par St-Malo ou inversement.

1re classe : 74 fr. 85
2e classe : 50 fr. 05
3e classe : 37 fr. 30

Billets valables à l'aller par Carteret et au retour par Granville ou inversement.

1re classe : 65 fr. 45
2e classe : 44 fr. 50
3e classe : 31 fr. 70

Les billets délivrés à l'aller par Granville ou Carteret et au retour par Saint-Malo permettent d'effectuer l'excursion du Mont-Saint-Michel.

Les billets valables par Granville et Saint-Malo sont délivrés toute l'année; ceux valables par Carteret sont délivrés du 1er mai au 30 octobre.

Pour plus de renseignements consulter le Livret-Guide illustré du réseau de l'Ouest, vendu 0 fr. 30 dans les bibliothèques des gares de la Compagnie.

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Relations directes entre Paris et l'Italie (viâ Mont-Cenis).

Billets d'aller et retour de Paris à Turin, à Milan, à Gênes et à Venise
(viâ Dijon, Mâcon, Aix-les-Bains, Modane).

Prix des billets :					
Turin....	1re classe 148 fr. 10.	2e classe 106 fr. 45	Validité : 30 jours.
Milan....	— 166 fr. 55.	— 121 fr. 70	
Gênes....	— 168 fr. 40.	— 120 fr. 05	
Venise...	— 218 fr. 95.	— 155 fr. 80	

Ces billets sont délivrés toute l'année à la gare de Paris-Lyon et dans les bureaux-succursales. La validité des billets d'aller et retour Paris-Turin est portée gratuitement à 60 jours, lorsque les voyageurs justifient avoir pris, à Turin, un billet de voyage circulaire italien. D'autre part, la durée de validité des billets d'aller et retour Paris-Turin peut être prolongée d'une période unique de quinze jours moyennant le paiement d'un supplément de 14 fr. 80 en 1re classe et de 10 fr. 65 en 2e classe.

Arrêts facultatifs à toutes les gares du parcours. Franchise de 30 kilogr. de bagages sur le parcours P.-L.-M. Trajet rapide de Paris à Turin et à Milan, sans changement de voiture.

Billets d'excursion collectifs.

La Compagnie P.-L.-M. va mettre incessamment en vigueur un nouveau tarif spécial (G. V.) N° 8 (Billets d'excursion collectifs) comportant diverses améliorations de nature à faciliter beaucoup les voyages des Sociétés.

Ce tarif prévoit la délivrance, pour les excursions comportant un parcours minimum de 30 kilomètres (aller et retour), aux groupes de douze personnes au moins, ou payant pour ce nombre, de billets collectifs à prix réduits de 2e ou 3e classe.

Le montant de la réduction, par rapport au prix du tarif général appliqué au parcours total, est fixé à :

a) *la moitié* pour les membres actifs ou honoraires, appartenant d'une manière permanente à une Société (Agricole, Artistique, Littéraire, Musicale, Philanthropique, Scientifique, Sportive, de Tir ou de Tourisme) existant antérieurement et non formée à l'occasion seule de l'excursion à entreprendre.

Si l'itinéraire de retour est le même que celui d'aller, la réduction de moitié est calculée sur le prix des billets d'aller et retour;

Tous les membres d'une Société doivent être porteurs d'un même insigne distinctif; les Sapeurs-Pompiers sont tenus de voyager en uniforme.

b) *les deux tiers* pour les élèves des Collèges, Ecoles, Lycées, Patronages et Pensions et les professeurs ou surveillants qui les accompagnent.

c) *les trois quarts* pour les enfants pensionnaires à titre gratuit des Orphelinats et pour les Colonies scolaires envoyées dans les montagnes ou à la mer, pendant les vacances, et les surveillants qui les accompagnent.

Voyages circulaires en Italie.

Il est délivré toute l'année, à la gare de Paris-P.-L.-M. ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes très variés permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie. — La nomenclature complète de ces voyages figure dans le livret-guide-horaire P.-L.-M., vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Exemple d'un de ces voyages : Itinéraire 81-A3 : Paris, Dijon, Mâcon, Aix-les-Bains, Modane, Turin, Milan, Venise, Bologne, Florence, Pise, Gênes, Vintimille, Nice, Marseille, Lyon, Dijon, Paris. — Durée du voyage . 60 jours.

Prix : 1re classe, 253 fr. 50 — 2e classe, 183 fr. 20.

Voyages internationaux à itinéraire facultatif.

Toutes les gares délivrent, pendant toute l'année, des livrets de voyages internationaux, avec itinéraire au gré des voyageurs, sur les sept grands réseaux français, sur les lignes maritimes de la Méditerranée, desservies par la Compagnie Transatlantique, la Compagnie de Navigation mixte (Touache) et la Société Générale de Transports maritimes à vapeur, ainsi que sur les Chemins de fer allemands, austro-hongrois, belges, danois, italiens, finlandais, luxembourgeois, néerlandais, norvégiens, roumains, serbes, siciliens, suédois, suisses et turcs.

Ces voyages, lorsqu'ils sont commencés en France, doivent comporter obligatoirement des parcours à l'étranger.

La validité des livrets est de 45, 60 ou 90 jours, suivant la longueur des parcours.

La liste et la carte des parcours pouvant entrer dans la composition des livrets internationaux sont déposées, dans toutes les gares, bureaux de ville et agences de la Compagnie. — Le public peut en prendre connaissance et s'y procurer ces deux documents au prix de 2 francs et la carte seule au prix de 0 fr. 30.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Les Justices seigneuriales du bailliage de Vermandois sous l'ancien régime (d'après des documents inédits conservés au greffe du tribunal civil de Laon et aux Archives départementales de l'Aisne), par A. Combier, *Président honoraire du Tribunal de Laon*, avec une introduction de M. Jacques Flach, *Professeur au Collège de France.*

Un volume in-8° ..... **5** fr.

Le Quartier Barbette (Monographie historique et archéologique d'une région de Paris), par Charles Sellier, *Inspecteur des travaux archéologiques de la Ville de Paris*, avec une introduction de M. le Dr A. Lamouroux, *Vice-Président de la Commission du Vieux Paris.*

Ouvrage honoré d'une mention au concours des Antiquités nationales (Académie des Inscriptions) et d'une souscription de la ville de Paris.

Un volume in-8° avec plans ..... **7** fr. **50**

Histoire de la grande Industrie en France de 1715 à 1789 (d'après des documents inédits conservés aux Archives nationales et dans les Archives départementales), par Germain Martin, *archiviste-paléographe, docteur en droit, Secrétaire général du Musée social.*

Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques (prix Audiffred).

Un volume in-8° ..... **8** fr.

Sous presse :

Voyage de France. Mœurs et coutumes françaises (1661-1665), relation de Sébastien Locatelli, prêtre bolonais, traduite sur les manuscrits originaux et publiée avec une introduction et des notes par Adolphe Vautier, archiviste-paléographe.

Pour la vente des volumes de la **Bibliothèque de la Société des Études Historiques**, *s'adresser à* **MM. A. PICARD et Fils**, *libraires-éditeurs, 82, rue Bonaparte, Paris.*

PRIX RAYMOND

La Société des Études historiques met au **concours, pour 1905** (dernier délai, 31 décembre 1904) : *Étudier, dans un diocèse, le rôle et les sentiments du bas clergé au XVIIIe siècle, en insistant particulièrement sur l'époque qui a précédé la Révolution et sur sa participation à la rédaction des cahiers de doléances.*

PRINCIPAUX ARTICLES

publiés par la Revue des Études historiques en 1903.

Un utopiste inconnu : les codicilles de Louis XIII, par G. Lacour-Gayet. — **Souvenirs de Russie (1783-1798). Extraits du journal de Mlle Lienhardt**, par J. Cart. — **La comtesse de Luçay (1769-1842)**, par le Comte Fleury. — **Talleyrand préhistorique**, par L. Madelin. — **Les dernières volontés du prince Henri de Prusse**, par R. Tabournel. — **Les duels de Montmorency-Bouteville, d'après des documents inédits**, par R. Lavollée. — **Le conventionnel Lebon avant son entrée dans la vie publique**, par L. Misermont. — **Lettres inédites de l'amiral de Linois**, par A. Auzoux. — **Les bâtiments du For-l'Évêque en 1583**, par F. Funck-Brentano. — **La mort de Mme de Pompadour et l'alliance autrichienne**, par M. Boutry. — **Les conquêtes du Consistoire de Nîmes pendant la Fronde (1648-1653)**, par A. Cochin. — **Bernardin de Saint-Pierre ; les années d'obscurité et de misère (1773-1783)**, par P. de Vaissière. — **Le mariage de Marie-Antoinette**, par M. Boutry. — **Le testament de Madame Infante**, par C. Stryienski.

MAÇON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book may be kept
FOURTEEN DAYS
A fine of TWO CENTS will be charged
for each day the book is kept overtime.

27 Se '50

Demco 291-B5

89009460312

b89009460312a

Digitized by Google